Revue des cours et conférences

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Douzième Année — Première Série

(*Novembre 1903 — Mars 1904*)

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences, de Novembre à Juillet.

En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

ABONNEMENT, un an { France : **20 fr.**, payables **10 francs** comptant et le surplus par **5** francs les *15 février* et *15 mai 1904*.
Étranger. . . . . **23 fr.** }

Le Numéro : **60** centimes

Après *onze années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : — *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons même pas à passer la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est *à bon marché :* il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à un prix plus réduit. La plupart des professeurs, dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; — toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : — indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui se préparent à un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés, au *Collège de France*, à la *Sorbonne*, par MM. Gaston Boissier, Alfred Croiset, Emile Faguet, Victor Brochard, Jules Martha, Augustin Gazier, Charles Seignobos, Victor Egger, etc., etc ; — ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos abonnés. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, en un mot, tout ce qui sera de nature à intéresser nos lecteurs.

Douzième Année. — Première Série.

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

DIRECTEUR : **N. FILOZ**

LA REVUE PUBLIE CETTE ANNÉE :

Littérature française . .	Cours de M. Émile Faguet ; leçons de M. Victor Giraud.
Littérature latine. . .	Cours de M. Jules Martha : leçons de M. C. Thiaucourt.
Littérature grecque. .	Cours de M. Alfred Croiset.
Littérature étrangère .	Leçons de MM. Arthur Chuquet et Abel Mansuy.
Philosophie	Cours de M. Victor Egger ; leçons de M. F. Norden.
Histoire de la philosophie.	Articles de MM. Emile Faguet et Gratien Rebière.
Histoire	Cours de M. Charles Seignobos ; leçons de M. L. Bréhier.
Philologie	Leçons de M. C. Morel.
Archéologie.	Cours de M. M. Besnier.
Conférences de l'Odéon.	Conférences de Mme Dieulafoy, de M. N.-M. Bernardin et G. Deschamps.
Bibliographie	MM. Bornecque et W. Thomas.

Soutenances de thèses. — Sujets de devoirs, leçons et compositions. — Programmes des cours et des examens. — Renseignements divers.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1904

Douzième Année (1re Série) N° 1 12 Novembre 1903

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

La Revue parait tous les Jeudis

le numéro : 60 centimes

Directeur : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages		
1	Le Vice-Recteur de l'académie de Paris. — *M. Louis Liard. — I. Sa biographie*......	G. Rébière.
14	Les premières années de Klopstock........	Arthur Chuquet, *Professeur au Collège de France.*
19	Descartes; sa vie, son caractère..........	Émile Faguet, *de l'Académie française.*
2[illegible]	Transformations des sociétés européennes au xix° siècle. — *L'Espagne et le Portugal depuis 1815*......................	Charles Seignobos, *Professeur à l'Université de Paris.*
[illegible]	Le théatre de Racine. — « Britannicus » (*Conférence à l'Odéon*)..................	Gaston Deschamps.
[illegible]	Bibliographie.	

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, rue de Cluny, 15

1903

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 1 12 NOVEMBRE 1903

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris

M. LOUIS LIARD

La retraite volontaire de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, avait créé, dans la direction de l'Enseignement, un vide qui paraissait bien difficile à combler. Le vice-recteur de l'Académie de Paris est comme un second ministre de l'Instruction publique, dont l'action est, en un sens, plus efficace, puisqu'elle n'est pas soumise à nos innombrables crises ministérielles. Toutes les réformes, tous les progrès accomplis depuis plus de vingt ans dans l'Enseignement primaire, secondaire ou supérieur, étaient dus en grande partie à l'incomparable expérience pédagogique de M. Gréard, à sa fermeté pleine de tact et de modération, à sa conscience d'homme loyalement épris de l'intérêt général. M. Liard a été choisi pour continuer son œuvre, et l'on ne saurait trop s'en féliciter ; il est un des rares hommes — le seul peut-être — pour qui une telle succession ne doive pas sembler trop lourde et qui puisse maintenir et diriger notre Enseignement public dans la même voie généreuse et féconde.

Plaçons-nous rétrospectivement au seuil de cette existence, et nous verrons qu'il n'en est pas de plus unie, de plus claire ni de plus droite ; elle nous apparaîtra comme une de ces belles avenues larges dont le premier coup d'œil embrasse l'harmo-

nieuse perspective, sans que nul obstacle, nul brouillard offusque ou trouble la netteté de la vision.

I

Sa biographie.

M. Liard est né à Falaise, le 22 août 1846 ; c'est un Normand : il aime à le rappeler lui-même ; volontiers il évoque le souvenir de « ses prairies normandes (1) » ; volontiers il se dit « fils de la petite patrie normande (2) », et, de fait, un peu de l'âme des ancêtres conquérants s'est transmis jusqu'à lui, et dans ses fiers enthousiasmes vibre comme un écho lointain de leurs belliqueuses ardeurs.

Après de brillantes études au collège de sa ville natale et au lycée Charlemagne, M. Liard entra à l'Ecole Normale en 1866. Les années qu'il y passa devaient laisser en lui une influence profonde. Il y eut pour camarades des jeunes gens dont la plupart sont devenus des hommes d'élite ; ce furent, pour ne parler que de ceux qui devaient s'élever, eux aussi, aux plus hautes fonctions universitaires : M. Debidour, inspecteur général de l'Instruction publique, l'auteur de cette *Histoire diplomatique de l'Europe au XIXe siècle*, considérée à juste titre comme une des études historiques les plus remarquables que le siècle dernier nous ait léguées; M. Rabier, le directeur actuel de l'enseignement secondaire, à qui son *Traité de philosophie* et son édition du *Discours de la Méthode* assurent une place entre les penseurs contemporains. Il connut encore à l'Ecole Normale, parmi les élèves des promotions précédentes, M. Alfred Croiset, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, et M. Maurice Croiset, professeur au Collège de France, qui déjà se révélaient comme des esprits délicats et qui, sachant allier à un sentiment exquis des beautés littéraires une érudition impeccable, ont doté le monde savant de leur belle *Histoire de la Littérature grecque* ; M. Boutroux, dont la forte pensée, le caractère élevé et bienveillant, l'éloquence pleine de charme et de séduction, marqua d'une empreinte ineffaçable les dernières générations du XIXe siècle ; M. Maspéro, qui consacra sa vie à la reconstitution des civilisations antiques et dont l'*Histoire des peuples de l'Orient* fait le plus grand honneur à la science française ; M. Henri Marion, qui occupa brillamment, à la Sorbonne, la chaire de pédagogie, condensa ses observations dans son livre sur la *Solidarité morale*, et fut si prématurément enlevé par la mort ; M. Buisson.

(1) *Pages éparses*, p. 125.
(2) *Id.*, p. 96.

le successeur de M. Marion à la Sorbonne, qui s'est acquis, comme directeur de l'Enseignement primaire, la sympathie et la reconnaissance de tous les instituteurs, et, comme champion du libéralisme intellectuel, l'admiration de tous ceux qui ont foi en la pensée humaine. — Parmi les élèves plus jeunes qui devaient se faire aussi un nom dans l'Université, et que M. Liard put fréquenter à l'Ecole, nous citerons encore M. Aulard, qui a donné un si grand développement aux recherches sur la Révolution française ; M. Brochard, un des maîtres les plus vénérés de la jeunesse actuelle ; M. Faguet, que l'Académie française devait accueillir un jour, consacrant ainsi les brillants ouvrages du professeur sur le xvie, le xviie, le xviiie et le xixe siècle, les feuilletons du critique dramatique si remarquables par leur finesse et leur pénétration, et les études du moraliste dont la liberté d'esprit n'a d'égale que le désintéressement.

Dans un tel milieu, combien la vie intellectuelle était intense, et comme ces esprits de vingt ans s'exaltaient, s'enflammaient, s'enrichissaient à l'envi ! L'Ecole qui, suspecte à bon droit de libéralisme, s'était vu imposer par M. Fortoul un régime des plus sévères, avait retrouvé, dans les dernières années de l'Empire, sous les ministères de MM. Roulland et Duruy, une partie de ses franchises traditionnelles.

C'était le moment où l'opposition, trop longtemps contenue, sapait les fondements du gouvernement impérial : un frisson de liberté passait alors dans tous les jeunes cœurs ; avec quel enthousiasme avide nos Normaliens cherchaient à recueillir jusqu'aux moindres échos des grands débats publics ! « A l'Ecole « Normale, dit M. Liard, Jules Simon était notre oracle. Le jeudi, « quand il devait parler, nous allions l'entendre au Corps légis- « latif, et nous l'applaudissions, silencieusement, du cœur, avec « un orgueil de cadets. Les autres jours, quand il avait parlé et « que nous n'avions pu l'entendre, nous l'applaudissions encore, « mais alors bruyamment, des mains et de la voix. Le *Moniteur* « était le seul journal qui pût entrer ouvertement à l'Ecole. Il « nous apportait ses discours. Réunis en récréation, dans une « de nos salles d'étude, un de nous, monté sur le poêle, les dé- « clamait, comme d'une tribune, et c'était une ivresse pour nos « jeunes cervelles, éprises de droit, rêvant de liberté (1). »

On ne se contentait pas toujours à l'Ecole de ces applaudissements enthousiastes prodigués aux orateurs de l'opposition ; on s'efforçait d'agir et de se jeter dans la mêlée, quand il était pos-

(1) *Pages éparses*, p. 63.

sible de tromper la vigilance administrative. M. Liard n'était pas un des moins ardents : en 1868, il prit une part active à la lutte électorale, notamment pour soutenir la candidature de Jules Favre, et fut taxé de mauvais esprit, comme on disait alors.

Mais nos futurs professeurs n'oubliaient pas que le moyen le plus efficace pour eux de défendre la cause des libertés publiques était de mettre à son service des hommes d'une haute culture intellectuelle, et leurs études ne souffraient pas de ces échappées vers la politique. Après les quelques années de contrainte pesante exercée par M. Fortoul sur l'enseignement donné à l'Ecole Normale, celui-ci n'avait pas tardé à se relever et, au temps de M. Liard, il ne le cédait en rien à celui qu'avaient reçu les Taine, les Prévost-Paradol, les Gréard, les About, les Weiss et les Sarcey. Sous la direction de maîtres comme Jules Girard, Gaston Boissier et Lachelier, les élèves se familiarisaient avec la pratique des méthodes scientifiques et s'habituaient à la recherche patiente et sincère de la vérité ; M. Liard, qui s'était spécialisé en philosophie, suivait alors les fortes leçons de M. Lachelier. Est-il besoin de rappeler ce que fut l'enseignement de M. Lachelier, qui, remettant en honneur le criticisme kantien, réagit à la fois contre la métaphysique superficielle de l'école éclectique et les excès de l'empirisme anglais ? Quand M. Liard publia sa thèse de doctorat sur les *Définitions géométriques et les définitions empiriques*, c'est à ce maître qu'il en fit hommage, attestant combien il avait contribué à la formation de son esprit philosophique, et plus tard, dans l'avant-propos du principal de ses ouvrages, *La Science positive et la Métaphysique*, publié en 1878, il déclarait encore tout ce qu'il devait à cet « enseignement fécond ». Les effets bienfaisants s'en firent d'ailleurs sentir dès la fin du séjour de M. Liard à l'Ecole : il fut reçu premier au redoutable concours de l'agrégation.

Ce succès semblait être pour lui le présage d'une rapide et brillante carrière universitaire ; aussi fut-on fort étonné de le voir nommé professeur de morale au lycée de Mont-de-Marsan ; c'était une sorte de disgrâce, c'était au moins une sorte d'exil, comme il devait le dire lui-même, trente ans plus tard, avec une bonne grâce charmante. Le Normalien n'avait vraiment pas donné assez de gages de docilité au gouvernement impérial : on espérait sans doute l'assagir en l'envoyant loin de Paris !

A Mont-de-Marsan, le jeune professeur ne perdit pas courage, et ses leçons vivantes et enflammées lui eurent bien vite conquis la sympathie et l'admiration de ses élèves. On était à la fin de 1869 ; le mouvement libéral, qui devait entraîner la chute de l'Empire, s'accentuait de plus en plus ; dans toute la France, une cam-

pagne ardente se menait contre le gouvernement, des journaux se fondaient, les brochures hostiles se multipliaient, partout s'organisaient des réunions publiques. M. Liard, incorrigible, s'associa au mouvement libéral et républicain dans la petite ville où l'avait relégué la sollicitude ministérielle ; il contribua à créer une bibliothèque populaire, il fit des conférences publiques qui furent remarquées et commentées, mais dont le texte ne fut pas conservé : aucun journal local n'eût alors osé propager des doctrines aussi subversives !

M. Liard avait été désigné pour prononcer le discours d'usage à la distribution solennelle des prix du lycée, quand, la veille même de la sortie, arriva la nouvelle des premiers désastres de l'armée française ; douloureusement ému, il comprit que d'autres devoirs allaient désormais lui incomber, à lui comme à tous les patriotes : « Plus de discours ! dit-il à ses amis, des actes ! La Patrie est en deuil ! » Et, quelques instants après, M. Zévort, recteur de l'Académie de Bordeaux, venu pour présider cette fête scolaire, décidait que la distribution des prix n'aurait pas lieu.

A la rentrée d'octobre, le jeune professeur, comme il l'avait déclaré, se préoccupa surtout de participer à la défense nationale ; il agit d'abord par la parole et par la plume. En novembre 1870, le docteur espagnol Patricio Camps vint à Mont-de-Marsan offrir le concours de volontaires espagnols ; une réunion publique fut organisée au théâtre, au cours de laquelle M. Liard se fit entendre. Il montra le rôle important des volontaires, rappela leurs exploits en Crimée et glorifia surtout les volontaires de 92, qui chassèrent l'Europe entière coalisée contre nous ; il parla de la responsabilité encourue par la France dans les malheurs présents et affirma que tous ceux, qui, par leur influence et par leurs ressources, avaient, soit de bonne foi, soit par intérêt privé, contribué, en soutenant l'Empire, à entraîner notre pays dans l'abîme, devaient chercher à le relever par leurs efforts ; l'offre de M. Camps leur en fournissait l'occasion : que tous ceux qui le pouvaient se fissent un honneur et un devoir d'équiper un volontaire espagnol, surtout ceux qui, n'ayant pas d'enfant sous les drapeaux, étaient incapables de servir la patrie autrement que par leur bourse.

Quelques jours après, le dimanche 11 décembre, une soirée littéraire avait lieu dans ce même théâtre au profit des Français prisonniers de guerre en Allemagne. M. Liard se chargea de faire une conférence et choisit comme sujet *Les Châtiments* de Victor Hugo.

A la même époque, il écrivait, en réponse à un ancien député

landais, qui trouvait que, seul, le retour d'une dynastie assurerait la paix et réparerait les désastres de la guerre, un article véhément, dont voici un passage :

« Que dites-vous, grand Dieu ! qu'une dynastie viendra sauver « la France ! qu'en attendant, il faut déconsidérer le régime actuel « auprès des populations ! Ai-je bien compris ? — Oui. — Ah ! « cette fois, c'est trop fort ! je change de ton : votre langage est « celui d'un traître.

« Quoi ! vous espérez une restauration bonapartiste ! vous « voulez que l'homme de Sedan gouverne encore la France après « l'avoir trahie ! Vous devez bien nous mépriser, pour croire « qu'il peut nous gouverner encore ! Vous demandez une paix « prompte et durable. Mais qui la signera, cette paix ? Le pri- « sonnier de Wilhemshoë, apparemment. Oh ! celui-là n'hésitera « pas à céder notre territoire et nos forteresses. Que vous importe, « à vous, n'est-ce pas ? Vos propriétés ne sont ni en Alsace, ni « en Lorraine, et, Bonaparte revenu, un siège vous est réservé « au Corps législatif ou au Sénat. En attendant cet heureux jour, « ne négligeons rien pour déconsidérer auprès des populations « le régime actuel. Faisons armes de tout, du mensonge, de la « calomnie ; appelons usurpateurs, incapables, les membres du « gouvernement de la Défense nationale ; rejetons sur eux et sur « la République tous les maux de la guerre ; disons bien haut « que, si l'empéreur était là, la paix serait depuis longtemps si- « gnée ; trompons les populations ; mentons, mentons encore, « mentons toujours ! »

Lorsque Paris fut investi, les départements organisèrent à leurs frais des batteries d'artillerie ; M. Liard, à qui il ne suffisait plus d'écrire et de parler et qui avait demandé à prendre directement part à la défense nationale, fut désigné pour commander une batterie ; il fut suppléé comme professeur par M. Boirac, alors jeune et brillant élève de M. Fouillée au lycée de Bordeaux, aujourd'hui recteur de l'Académie de Dijon, et il se prépara activement à remplir ses nouvelles fonctions. Il se rendit à Pau avec sa batterie, ainsi d'ailleurs que tout l'escadron des Landes ; mais l'armistice survint au moment où les artilleries improvisées allaient être appelées sur le théâtre des opérations militaires, au centre-ouest de la France.

En toute circonstance, M. Liard continuait à affirmer son libéralisme et son attachement à l'idéal républicain. Le 1er février 1871, une réunion publique fut organisée à Saint-Sever. L'orateur était M. de Gavardie, candidat légitimiste, qui cherchait à mettre de l'ambiguïté dans l'exposé de son programme. M. Liard en fut

indigné et, malgré les interruptions les plus violentes, il invita M. de Gavardie à répondre à ces questions précises :

« 1° Qu'êtes-vous? Bonapartiste? — Vous l'êtes, si l'on en croit « ce que vous écriviez en 1850. Légitimiste? Républicain? Dé- « clarez-vous. — Répondez, par un mot, mais répondez avec « franchise.

« 2° Quelle est votre opinion sur la paix? » Plusieurs hypothèses étaient possibles : M. Liard les examinait successivement et demandait avec instance à M. de Gavardie ce qu'il ferait dans chacun de ces cas.

Le candidat légitimiste ayant pris de nouveau la parole sans mettre plus de netteté dans son exposé, M. Liard revint à la charge ; malgré les cris et le tumulte, il constata que M. de Gavardie n'avait nullement répondu aux questions posées, que ses déclarations orales étaient aussi vagues que sa profession de foi écrite. En terminant, il invitait M. de Gavardie, au nom de l'honnêteté politique, à publier une nouvelle circulaire électorale, moins vague, plus franche que la première : un honnête homme ne doit pas cacher son drapeau !

Quelques jours après, il publiait un article inspiré du même besoin de franchise et de loyauté :

« Il s'agit, en ce moment, de donner une constitution à la France, « de déterminer la forme politique sous laquelle nous devons « vivre désormais. Vivrons-nous sous une monarchie absolue, « sous un gouvernement parlementaire? Serons-nous une répu- « blique? Les réactionnaires évitent de se prononcer; mais, par « une habileté peu honnête, ils essayent de donner satisfaction « à tous les partis en proposant aux électeurs deux républicains, « deux orléanistes, deux légitimistes. Que l'Assemblée nationale « de 1871 soit formée d'éléments aussi divers, et, dans cette pro- « portion, comment s'entendre? Les républicains voudront la « république, les orléanistes la monarchie parlementaire, et les « légitimistes la monarchie absolue. Que peut-il sortir de ce « conflit, si ce n'est l'anarchie et la guerre civile? »

Vains efforts ! Le parti libéral succomba et les élus réactionnaires, M. de Gavardie à leur tête, exigèrent du ministère le déplacement de M. Liard, qui fut nommé professeur de philosophie au lycée de Poitiers.

A peine avait-il pris possession de ce nouveau poste, que son recteur le prévenait qu'il était, à Poitiers, sous la surveillance de la haute police universitaire. Il reconnut bientôt, du reste, que la police savait mal apprécier les qualités des professeurs, et il eut pour le maître suspect la plus profonde estime : les succès

remportés par ses élèves au Concours général disaient assez la valeur de son enseignement, et lui-même, après s'être fait recevoir licencié ès sciences naturelles, soutenait brillamment ses thèses de doctorat, qui le plaçaient immédiatement au rang des maîtres les plus en vue de l'Université. Dès l'année 1879, il fut chargé de la chaire de philosophie à la Faculté des Lettres de Bordeaux; la faveur le ramenait ainsi dans ce Midi où une disgrâce l'avait d'abord envoyé.

A la Faculté de Bordeaux, M. Liard fit admirer son talent vigoureux; sa pensée toujours originale et toujours claire, servie par une éloquence simple et élégante en sa concision toute philosophique, séduisait ses auditeurs; il publiait en même temps dans les *Annales de la Faculté*, qu'il avait fondées, des études qui faisaient pressentir ses travaux à venir; dans l'une, *La dérivation des principes formels de la pensée*, apparaît déjà le futur logicien; les autres : *Du rôle de l'expérience dans la physique de Descartes*, — *Les origines logiques de la physique cartésienne*, — *Du doute et de la certitude dans la philosophie de Descartes*, entreront, avec peu de modifications, dans son livre sur *Descartes*.

Pas plus à Bordeaux qu'à Mont-de-Marsan, la spéculation ne pouvait le détourner complètement de l'action. Elu conseiller municipal, il fut adjoint au maire. La ville, consciente enfin des devoirs d'une grande cité envers le haut Enseignement et la Science, vota généreusement des millions pour installer et outiller ses Facultés. Les Facultés de Bordeaux, lettres et sciences, furent ainsi bâties, et ce fut lui qui, comme délégué à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts, en suivit la construction jour par jour et l'aménagement pièce par pièce, en même temps qu'il organisait la Faculté de médecine.

Mais ce n'est pas seulement dans les chantiers qu'il voulait voir de la vie et de l'animation; il voulait voir aussi les esprits en travail.

Précisément, un nouveau recteur, M. Ouvré, venait d'être nommé à Bordeaux: « Il apportait à l'administration, dit M. Liard, « un rare ensemble de qualités : la droiture et la loyauté, la fer- « meté des convictions et du caractère, la netteté des vues, la « modération dans les jugements, la patience dans l'action... « un optimisme confiant et calme... un esprit clairvoyant et « bien en garde, la connaissance des hommes et le sens de la vie.

« Il y a des administrateurs déductifs qui s'enferment dans la « lettre des règlements comme le mathématicien dans ses for- « mules, et pour qui tout changement est un trouble et une déso-

« lation. M. Ouvré n'était pas de ceux-là; ni le tour de son esprit
« ni ses études ne le portaient à considérer les choses comme
« immuables. Au contraire, il avait à un haut degré ce sentiment
« que, dans notre occident, il en est des sociétés comme des
« êtres organisés, qu'incessamment tout s'y transforme et doit
« s'y transformer pour qu'elles vivent et pour qu'elles pro-
« gressent...

« Nous étions là, même à la Faculté de théologie catholique,
« beaucoup de jeunes têtes qui rêvaient de réformes et de pro-
« grès... Nous avions pris l'habitude de nous réunir, chaque
« semaine, une cinquantaine de toutes les Facultés, dans le grand
« amphithéâtre des Lettres. Là, nous agitions, avec la passion du
« bien public, maint projet de réforme, et, par des discussions
« communes, prélude d'une action commune, nous commencions
« à lier les Facultés les unes aux autres (1). »

Les rares qualités d'administrateur dont M. Liard avait fait preuve ne tardèrent pas à recevoir une consécration officielle : en 1880, il fut appelé au rectorat de Caen. Il accepta, non certes pour s'élever, mais parce qu'il eut conscience que dans ces fonctions allait être désormais le plus utile emploi de son activité. Pendant les quatre années qu'il passa à Caen, il ne cessa tout à la fois de manifester la plus grande sollicitude pour l'Enseignement primaire et secondaire et de travailler, comme il l'avait fait à Bordeaux, à l'œuvre de rapprochement et de concentration des Facultés.

En 1881, à l'occasion, de la rentrée solennelle de la Faculté de théologie, de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie et de l'Ecole préparatoire à l'Enseignement supérieur des sciences et des lettres de Rouen, il prononce un discours dans lequel, après avoir félicité la ville de l'ensemble de ses institutions scolaires, il insiste sur la solidarité de tous les ordres de l'Enseignement public.

« Nous ne sommes plus au temps où l'Enseignement supérieur,
« l'Enseignement secondaire et l'Enseignement primaire for-
« maient trois domaines isolés, trois castes séparées dans l'Uni-
« versité. Ces trois ordres d'enseignement sont aujourd'hui
« comme les couches stratifiées d'un même système, ou, mieux
« encore, comme le trépied vital d'un même organisme. Chacun
« d'eux a, sans doute, sa fonction propre, mais leur concours har-
« monieux est nécessaire à la réalisation d'une fonction supé-
« rieure, la vie intellectuelle et morale de la nation, et si l'un

(1) *Association des anciens élèves de l'École Normale*, 1891.

« d'eux venait à être paralysé, leur résultante commune serait « diminuée et faussée. »

Mais on ne comprend pas encore assez, selon lui, le rôle capital que l'Enseignement supérieur est appelé à jouer dans toute démocratie :

« Il faut bien en convenir, le rôle de l'Enseignement supérieur « dans une démocratie n'apparaît pas avec assez de netteté aux « masses populaires pour qu'il soit superflu de combattre, ou « tout au moins de prévenir certains préjugés, dont l'effet serait « d'attacher, à la longue, à nos établissements de haut enseigne« ment, un renom compromettant de luxe et d'inutilité.

« Oui, Messieurs, l'Enseignement supérieur est un luxe, mais « un luxe indispensable, auquel tient en partie la grandeur du « pays. La démocratie n'est pas moins intéressée que les formes « passées de gouvernement à l'existence d'établissements où « s'élaborent, à frais publics, les découvertes scientifiques, où se « forme une élite de citoyens plus instruits ; elle doit vouloir la « mise en valeur de toutes les forces qu'elle recèle, et, si elle par« vient à répandre plus loin la culture intellectuelle sans en « abaisser le niveau, elle aura prouvé sa supériorité sur les gou« vernements qui ne sont plus.

« On a dit, Messieurs, que notre République devait être athé« nienne. Je vous l'avoue, ce mot sonne assez mal à mon oreille ; « car, s'il évoque la gloire du siècle de Périclès, il remet aussi en « mémoire l'humiliation de la conquête subie et d'une incurable « décadence. Ce que nous devons vouloir pour notre France nou« velle, ce n'est pas le sort que redoutait pour elle Prévost-Para« dol, cet esprit d'élite, qui s'est puni trop vite d'avoir espéré « trop tôt. A la grandeur des lettres, des sciences et des arts, il « nous faut unir ces autres grandeurs qui font les nations riches, « puissantes, fortes, libres et respectées. »

Ce serait une erreur que de s'imaginer que le principe de l'Enseignement supérieur est en contradiction avec l'esprit d'une démocratie égalitaire et de vouloir égaliser l'Enseignement :

« Pour y réussir, il faudrait l'abaisser ; car, si tous les hommes « sont égaux, ils n'ont pas même intelligence, même génie natu« rel. Ce que l'égalité exige, ce n'est pas l'amoindrissement des « intelligences supérieures, le nivellement descendant des « esprits ; ce qu'elle veut, c'est que le talent ne soit pas condamné, « par la fatalité de la naissance, à demeurer inerte et infécond ; « c'est que la voie soit grande ouverte jusqu'au bout, sans aucun « des obstacles qu'y semait naguère la fortune, à quiconque est « capable de la parcourir ; c'est que l'enfant qui, à l'école pri-

« maire, aura montré des aptitudes réelles pour une culture plus
« complète et plus élevée, ne se la voie pas refuser ; c'est qu'il
« puisse, ses preuves faites, prétendre aux bienfaits de l'Ensei-
« gnement secondaire et de l'Enseignement supérieur. »

Cet Enseignement supérieur ouvert à tous, il faut le fortifier et le rendre apte à porter tous les fruits que l'on doit en attendre :

« Ce qu'a été jusqu'à ces derniers jours l'installation matérielle
« de nos écoles supérieures, vous le savez, Messieurs les Profes-
« seurs, pour en avoir souffert. Quelques amphithéâtres pour les
« leçons publiques, pas de salles pour les enseignements intimes,
« pas de bibliothèques, quelques pièces étroites, sans lumière et
« sans air, mensongèrement parées du nom de laboratoires,
« voilà, sans fausses couleurs, ce qu'étaient hier la plupart de
« nos Facultés de France. »

Grâce à la libéralité des communes et des pouvoirs publics, elles vont avoir les organes matériels indispensables à leurs fonctions : « Un des honneurs les moins contestables de notre
« démocratie contemporaine sera d'avoir compris la nécessité qui
« s'imposait, sous peine de déchéance nationale, d'élever à l'En-
« seignement supérieur les édifices spacieux et bien aménagés
« sans lesquels les méthodes expérimentales, universelles
« aujourd'hui, resteraient infructueuses ; il nous faut des biblio-
« thèques et des musées ; il nous faut des laboratoires de recher-
« ches pour les maîtres, des laboratoires d'enseignement pour
« les élèves, en un mot, il nous faut des ateliers ; sans cela, la
« production scientifique, qui obéit comme toute production aux
« lois de la concurrence, s'alanguirait dans notre pays et finirait
« par s'arrêter. On a dit, je le sais bien, que nos grands inventeurs
« trouvaient la vérité à moins de frais. Rien de plus vrai, Mes-
« sieurs ; mais on oublie que, si l'homme de génie indique, de
« son doigt divinateur, le filon de métal précieux, il faut, pour
« l'exploiter, une armée de travailleurs, un matériel, un outil-
« lage. »

Les pouvoirs publics se sont aussi préoccupés de multiplier les chaires, de créer des enseignements nouveaux : « Toutefois,
« ajoute M. Liard, ce n'est encore qu'un acheminement vers le
« but à atteindre. Bien que les moyens d'action de nos Facultés
« se soient accrus depuis dix ans, on ne peut songer sans tris-
« tesse qu'ils sont loin d'égaler ceux des Universités allemandes. »

Un décret du 24 juillet 1883 avait autorisé, dans les Facultés des sciences et dans les Facultés des lettres, l'ouverture de cours libres par des docteurs de l'Université sans emploi officiel ou par des savants étrangers à l'Université. Quelques esprits chagrins

voyaient dans cette nouvelle institution la fin de l'Université : « Oui, Messieurs, ce serait peut-être la fin de l'Université, si, dans « l'Enseignement supérieur, l'idéal de l'Université était d'être « une corporation fermée, aux doctrines arrêtées et immobiles, « indifférente au présent et à l'avenir, vivant dans les souvenirs « lointains d'un passé disparu. Mais, heureusement, le haut en- « seignement universitaire a un idéal plus large ; il vise à porter « haut la science française, et rien de ce qui peut l'y aider ne sera « dédaigné par lui. En quoi d'ailleurs l'Université, qui continuera « d'avoir son personnel, ses cadres, sa hiérarchie et son budget, « serait-elle menacée, parce qu'un jeune docteur ou un savant « viendraient, pour un temps, prendre place à côté de ses vétérans « et de ses recrues régulières ? Si elle en était réduite à redouter « cette concurrence, elle mériterait d'être dépossédée. Dira-t-on « que l'annexion des cours libres rompra, dans nos facultés, l'u- « nité de doctrine ? Mais où est cette unité ? Il n'y a pas de science « d'État, de philologie d'État, de philosophie d'État. En matière « scientifique, les doctrines sont le plus souvent des hypothèses « qui règnent un temps, stimulent pendant un temps l'esprit « d'investigation, et disparaissent parfois même devant les dé- « couvertes qu'elles-mêmes ont suscitées. L'histoire des sciences « est l'histoire des vicissitudes des doctrines. Aussi, imposer une « doctrine à l'Enseignement supérieur, ce que, d'ailleurs, per- « sonne ne saurait faire sans revenir à des pratiques à jamais « condamnées, serait-ce tarir en lui la source des initiatives, pa- « ralyser les ferments de la recherche et enrayer la science. La « variété des méthodes, des tendances et des efforts n'est pas « faite pour nous déplaire, encore moins pour nous alarmer, à « la condition qu'au fond se trouvent la sincérité et l'amour dés- « intéressé du vrai. »

M. Liard s'applaudit encore de voir se réaliser cette solidarité organique qui lui paraît indispensable à l'existence et à la prospérité de l'Enseignement supérieur : « Nos Facultés « avaient beau demeurer sous le même toit, elles restaient le « plus souvent étrangères l'une à l'autre ; de même, il y avait trop « peu d'attaches et de communications entre l'Enseignement su- « périeur, l'Enseignement secondaire et l'Enseignement primaire. « C'étaient parties séparées, qui n'avaient guère d'autre unité « que celle d'une administration commune. Aujourd'hui, Mes- « sieurs, il commence à n'en être plus ainsi. L'Université a son « parlement, ses conseils généraux, élus par elle, dépositaires « de son esprit, défenseurs de ses intérêts et de ses droits ; l'ad- « ministration s'est limitée elle-même au rôle de pouvoir exécutif,

« et l'unité extérieure qui résulte de son action s'est doublée d'une « sorte d'unité interne, résultant du concours de toutes les forces « universitaires. Une même vie circule maintenant dans tous les « membres de ce grand corps. C'est de l'Enseignement supérieur « qu'elle doit partir sans cesse, pour se répandre, par des canaux « de plus en plus ramifiés, jusqu'aux derniers confins du do- « maine qu'elle doit féconder. Quelle fonction plus haute assigner « à l'ordre le plus haut de notre enseignement national ? »

M. Liard se faisait donc une idée de plus en plus nette des progrès à réaliser pour doter la France républicaine de l'Enseignement supérieur qui lui manquait. Aussi, en 1884, à la mort d'Albert Dumont, directeur de l'Enseignement supérieur, nul ne parut-il mieux désigné que M. Liard pour lui succéder, et tous les amis de l'Université furent-ils heureux de voir le choix du ministre se porter sur lui.

Mais, avant de suivre M. Liard à Paris, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, il est nécessaire de parler du penseur et du philosophe. Il n'est pas un de ces hommes qui emploient leurs loisirs à faire des constructions métaphysiques, parce que c'est à leurs yeux un art dont la délicate vanité les enchante ; pour lui, la vie est tout ; pour lui, le philosophe n'a jamais le droit de s'enfermer dans une tour d'ivoire, la spéculation ne doit jamais se séparer de l'action. Voilà pourquoi le normalien s'était occupé de politique, pourquoi le professeur de philosophie du lycée de Mont-de-Marsan s'était jeté spontanément dans la mêlée politique et sociale et n'avait pas hésité à prendre les armes, à l'heure du danger ; voilà pourquoi le professeur de la Faculté des lettres s'était efforcé de rapprocher, d'unifier les membres épars des diverses Facultés de Bordeaux et de les faire concourir à la réalisation d'un idéal commun ; voilà pourquoi la philosophie de M. Liard, si l'on en dégage les tendances essentielles, se relie étroitement à son œuvre pratique, en sorte que ce ne sont là que les deux manifestations différentes d'une même intelligence, d'une même volonté, d'un même caractère.

G. Rebière.

(*A suivre*).

Les premières années de Klopstock

Cours de M. ARTHUR CHUQUET,

Professeur au Collège de France.

La petite ville prussienne de Quedlinbourg, où Frédéric-Gottlieb Klopstock naquit, le 2 juillet 1724, est située sur la Bode, affluent de la Saale, non loin du roc de la Rosstrappe, où le poète a placé la scène de la *Bataille d'Hermann*. Elle abonde en souvenirs de l'Empire germanique. Le château qui la domine, sur un rocher de grès, fut longtemps la résidence des abbesses du couvent de Quedlinbourg, et l'on voit encore dans l'église la tombe de Henri l'Oiseleur, qui fonda la ville et en fit un boulevard contre l'invasion hongroise.

Son père était avocat. On nous rapporte qu'il fut brave jusqu'à la témérité. Un jour, dit-on, en Bohême, malgré tous les avis, il descendit dans une auberge douteuse ; mais, le soir, par la conversation qu'il tint avec son chasseur, il sut intimider l'hôtelier ; la nuit, au premier bruit qu'il entendit, il brisa le poêle de faïence, et, au matin, il partit sans s'excuser ; — on n'ajoute pas qu'il paya le poêle. Une autre fois, nous dit-on encore, il mit à la porte un recruteur prussien qui voulait racoler ses fils.

Son humeur bizarre et originale l'avait fait surnommer le Fou, *der Tolle*. Fier, indépendant, intolérant, il ne comprenait pas qu'on pût différer d'opinion avec lui, et il eut une querelle avec des officiers qui se moquaient des récits de la Bible : « Parler mal de Dieu, disait-il, c'est m'attaquer personnellement », et, gaillardement, il mettait la main à la garde de son épée.

Il croyait voir le diable, et, lorsqu'au matin sa chambre était en désordre, il assurait sérieusement qu'il avait lutté pendant la nuit contre Satan.

Il éleva ses dix-sept enfants dans les sentiments de la plus vive piété, d'une piété non pas étroite et formaliste, mais chaude et mêlée de sentimentalité et de mystiques effusions. Une fois, à la vue de la pluie qui tombait après une longue sécheresse, il pleurait de joie et disait à son fils qu'il fallait, même dans le plaisir, évoquer la pensée de Dieu.

L'avocat, désireux de fortifier ses enfants, avait pris à fermage, dans le comté de Mansfeld, le domaine de Friedbourg. Il encouragea son fils à jouir de tous les plaisirs de la campagne. De huit à douze ans, Klopstock courut les champs et les bois. Il montait à cheval ; il patinait ; il se baignait dans la rivière ; il s'accrochait à la queue des taureaux. Parfois, à l'insu de son père, avant l'aube, il franchissait le mur de la ferme, avec ses deux chiens, pour aller chasser le lièvre de concert avec les fils d'un gentilhomme voisin. Ce fut alors qu'il prit le goût des exercices physiques; et cette fougueuse enfance a fait de lui l'homme alerte, dispos, vigoureux, qu'il est resté longtemps.

Mais il avait aussi, dès cet âge tendre, ses tristesses et ses rêveries mélancoliques. Il perdit, en 1733, son frère cadet, qu'il a longtemps regretté et dont il rappelle le souvenir dans un passage du 2e chant de la *Messiade*. En cet endroit du poème, Joel, le fils du possédé Samma, évoque le nom de Benoni, son frère bien-aimé, qu'il « laisse dans la tombe »; Joel, c'est Klopstock, et Benoni, son frère Jean-Chrétien.

La ferme de Friedbourg engagea l'avocat Klopstock dans un procès qui lui coûta la plus grande partie de sa fortune. Il revint à Quedlinbourg et mit son fils au collège de la ville. Le jeune Klopstock ne fut pas un élève studieux et ne prit pas la peine de conquérir le premier rang dans ses classes. Il aimait une petite fille de douze ans, Ida, et, au mois de mai 1739, sous une charmille, il lui prit la main et la baisa sur les yeux. (Voir l'ode *Aus der Vorzeit*).

Un parent des Klopstock, le conseiller Zeumer, de Zeitz, s'intéressait à l'enfant. Il obtint pour lui une des cinq bourses dont la ville de Zeitz disposait à l'École de Pforta. Seulement, Klopstock devait passer un examen. Son ardeur s'enflamma; il s'enferma dans sa mansarde et il étudia ses grammaires avec un zèle incroyable, à la sueur de son front, disait-il plus tard, et en arpentant sa chambrette par la brûlante chaleur de l'été. Aussi fut-il admis à Pforta — le 6 novembre 1739 — après de très bonnes épreuves.

L'École de Pforta renfermait 150 internes, qui se préparaient au métier de pasteur ou de professeur. Elle leur enseignait particulièrement la religion, l'hébreu, le grec et le latin. L'étude de l'allemand était négligée, et les élèves ne faisaient pas, officiellement du moins et dans les classes, de compositions dans l'idiome maternel.

Klopstock lut et commenta l'Ancien et le Nouveau Testament ; il expliqua Homère et Sophocle ; il fit même des vers grecs.

Mais il brillait surtout dans les exercices latins; il savait son Horace par cœur; il tournait adroitement l'hexamètre virgilien et maniait avec aisance la prose cicéronienne.

La fierté de son caractère se manifesta plusieurs fois, pendant les six années qu'il passa dans l'établissement de Pforta. Dès son arrivée, il répondit très vertement à ceux qui se moquaient de son nom, et les brimades l'épargnèrent.

Il était en seconde, lorsqu'une querelle éclata entre sa classe et la classe de première. Il harangua ses camarades à la Tite-Live et les conduisit au combat : la lutte fut vive; l'avocat Klopstock applaudit au courage et à l'humeur batailleuse de Frédéric : il se reconnaissait dans son fils. Mais les professeurs menacèrent de renvoyer le boute-feu.

On a dit aussi que Klopstock traitait le fils du recteur aussi librement que ses autres condisciples et qu'il discutait obstinément avec ses maîtres lorsqu'ils commettaient une erreur dans l'explication d'un texte.

Un de ses compagnons d'étude, dont il faut louer la perspicacité, Janozki, le représente, en 1745, simple et aimable, familier et digne à la fois, réservé, aimant à s'isoler, méditant, écrivant avec lenteur et limant, non sans un soin extrême, les poésies soit latines soit allemandes où il exprimait de douces et tendres émotions.

Dès Pforta, malgré sa pauvreté, Klopstock voulait être, non pas professeur, non pas pasteur, mais poète. Le mouvement littéraire de son temps ne lui était pas inconnu. A certaines heures d'étude, les élèves de Pforta lisaient des livres allemands que les professeurs leur avaient recommandés. Hübsch leur prêtait les œuvres de Gottsched, et Am. Ende leur faisait l'éloge de Hagedorn. Les écrits de Bodmer et de Breitinger tombèrent ainsi dans les mains de Klopstock, et l'écolier put prendre parti dans la grande guerre entre les Suisses et les Saxons. Il se prononça pour les Suisses contre les Saxons, pour Bodmer et Breitinger contre Gottsched. Disciple de Boileau et des Français, Gottsched n'estimait qu'une poésie correcte, élégante, pleine de goût et de raison. Bodmer et Breitinger disaient que la poésie doit émouvoir par la nouveauté des objets, par le merveilleux, par la fable, par l'épopée, que Milton était l'Homère des temps modernes, que l'imagination, et non la raison, devait être la qualité maîtresse du poète.

L'influence que les Suisses exercèrent sur Klopstock fut considérable. Il cherchait un grand sujet à traiter, et il se demandait — comme il dit dans une ode de 1781 (*an Freund und Feind*) — ce qui fait la beauté du poème et la dignité du héros. Or Bodmer,

dans son *Caractère des poésies allemandes*, fixait, assez platement du reste, l'image du poète épique, qui voit « ce que la nature a enfermé de merveilleux et de grand dans les anges, les esprits, l'homme et les corps, ce qui se cache de sublime dans les passions et les actes. » En 1748, Klopstock écrit au critique suisse qu'il a, comme César devant le portrait d'Alexandre, versé des larmes devant ce portrait du poète épique.

Bodmer avait traduit le *Paradis perdu*. En 1748, Klopstock lui écrit qu'il n'aurait pas connu Milton sans cette traduction et que Milton a changé en incendie le feu qu'Homère avait allumé dans son âme, que Milton l'a excité à chanter la religion.

Mais, peut-être, faut-il ajouter à l'influence de Bodmer celle de Pyra. Dans son poème allégorique, *Le Temple de la vraie poésie*, Pyra montrait le trône de l'épopée dressé au pied d'une croix, et les poètes épiques alimentant sur l'autel un feu « qui vient du ciel » ; il montrait Milton s'avançant « à pas majestueux », Milton qui « conduisit la poésie du Parnasse païen au Paradis ».

Quoi qu'il en soit, Klopstock avait résolu, dès lors, de rivaliser avec Milton. Quel serait le héros de son épopée ? Il avait pensé d'abord à Christophe Colomb, que Bodmer proposait dans son *Caractère des poésies allemandes*, puis à Henri l'Oiseleur, le libérateur de l'Allemagne, qu'il voulait chanter « parmi les lances et les cuirasses », *unter den Lanzen und Harnischen*, et il est fort probable que Klopstock aurait, dans cette épopée nationale, introduit les personnages allégoriques que Breitinger avait recommandés dans un chapitre de sa *Poétique critique*. C'est ainsi que Elie Schlegel, à la même époque, emploie les allégories dans les fragments de son épopée de *Henri le Lion*. Milton l'emporta. Klopstock décida de faire, lui aussi, son épopée religieuse, et puisque l'épopée devait représenter le merveilleux, de chanter ce qu'il y avait de plus merveilleux : l'humanité coupable rachetée par l'homme-Dieu ; et il est très vraisemblable qu'il avait, dès son séjour à Pforta, rédigé le schéma de son épopée, tracé le plan de sa *Messiade* (ou, pour parler plus exactement, du *Messie*) dans tous ses détails.

Dans le discours d'adieu qu'il prononça, selon l'usage, lorsqu'il sortit de l'École, le 21 septembre 1745, il apprécie quelques épopées. Il déplore qu'Homère et Virgile soient païens. Il reproche à Tasse de mêler la magie au sublime du christianisme et à Voltaire d'être, dans la *Henriade*, plus historien que poète. Mais il exalte Milton, qui lui paraît « réunir toutes les conditions de l'excellence », égaler Homère par le génie et le dépasser par la beauté de la matière.

Ce discours s'inspire évidemment et de l'*Essai sur la poésie épique* de Voltaire et du *Temple* de Pyra. L'auteur n'a pas la sagacité de Voltaire ni son esprit critique ; et, à vrai dire, il ne fait qu'esquisser le sujet que Voltaire traite avec ampleur ; il parle très brièvement d'Homère, de Virgile, de Milton, et il passe sous silence Lucain, Trissin, Camoëns et Ercilla. De même que Pyra, il distingue entre la poésie profane et la poésie sacrée ; de même que Pyra, il cite Moïse, Job, David, Salomon ; de même que Pyra, il regrette que les poètes de l'antiquité aient « erré dans la nuit aveugle de la superstition ».

Mais, dès ce discours, Klopstock se montre tout entier. Il est chrétien et patriote, comme il le sera toujours. Il voudrait que les Allemands puissent se vanter, eux aussi, d'avoir des épopées. Il rappelle avec indignation le mot de Mauvillon, qu'il n'y a pas en Allemagne un esprit créateur, un poète qui ait tiré de son propre fonds un ouvrage de quelque réputation, et cet autre mot du Père Bouhours, que le bel esprit ne s'accommode pas avec le tempérament grossier des peuples du Nord. Enfin, il est plein de lui-même ; il a conscience de son génie poétique ; il se fixe un programme, et il compte le remplir : « Ombre sacrée de Milton, s'écrie Klopstock, ne t'indigne pas de mon audace, si je songe non seulement à te suivre, mais à traiter un sujet plus grand que le tien ! »

J. K.

Descartes

I

Sa vie. — Son caractère (1).

René Descartes est né à La Haye, dite, aujourd'hui, La Haye-Descartes, à la limite de la Touraine et du Poitou, le 31 mars 1596. Victor Cousin et, à sa suite sans doute, Michelet, l'ont dit Breton. Descartes n'avait absolument rien d'armoricain. Toute sa famille, de robe et d'épée, était du Poitou et de la Touraine. Seulement, son père était conseiller au Parlement de Bretagne, où, du reste, il ne résidait que pendant les sessions.

Orphelin de mère, il fut élevé, depuis l'âge de huit ans, au collège de La Flèche. Il était de faible santé, avec un teint pâle et une toux sèche. On le ménagea. Il restait au lit le matin et dormait beaucoup, habitude qu'il garda et qu'il recommande. Il n'en fit pas moins de très bonnes études, étant plein « d'estime » pour l'éloquence, « amoureux de la poésie » et curieux de tout, particulièrement des mathématiques, « qui ont des inventions très subtiles et qui peuvent beaucoup servir, tant à contenter les curieux qu'à faciliter tous les arts et diminuer le travail des hommes. »

Ses études d'enfant achevées, il voulut, avec une extrême ardeur, voir le monde et étudier les différents peuples ; car, si « la lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec tous les plus honnêtes gens des siècles passés... c'est quasi le même de converser avec ceux des autres siècles que de voyager, et il est bon de savoir quelque chose des mœurs de divers peuples, afin de juger des nôtres plus sainement... »

En conséquence, après avoir passé un an, peut-être deux, à se dissiper à Paris et deux ans, peut-être trois, à étudier en droit à Poitiers, où il fut reçu bachelier en droit, le 10 novembre 1616 (*Nobilissimus dominus Renatius Descartes... creatus fuit baccalaureus in utroque jure*, disent encore les registres de la Faculté), il s'engagea, en Hollande, sous les ordres du Prince Maurice de Nassau, qui reprenait les hostilités contre l'Espagnol (1621) et qui surtout « traînait partout après lui une escorte de mathématiciens et d'ingénieurs » (Fouillée). Il passa ensuite au service ou plutôt à la suite du duc-électeur de Bavière Maximilien Ier, surnommé le Grand dans son pays, qui guerroyait pour l'empereur Ferdinand II

(1) Voir la nouvelle édition du *Dix-septième Siècle* d'Emile Faguet.

contre le roi de Danemark, Christian IV, et pour les catholiques contre les protestants.

Quittant l'Allemagne à une époque qui n'a pas été, je crois, exactement déterminée, il parcourt l'Italie, voit Venise et Rome, accomplit à Lorette un pèlerinage dont il avait fait le vœu. Il revient en France par le col de Suse, non sans se détourner vers le Mont Cenis pour calculer la hauteur de la montagne et étudier les avalanches. Il rentre en France et assiste au siège et à la prise de La Rochelle.

Très peu de temps après, soit qu'il se sentît insuffisamment libre en France pour penser, discuter et écrire ; soit que la Hollande, habitée par lui dix ans auparavant, lui eût agréé ; soit que le foyer scientifique, philosophique et littéraire, si brillant alors dans ce pays, l'attirât, il y retourne et il y séjourne, sans aucune interruption, ce me semble, pendant une vingtaine d'années. De là il correspondait avec toute l'Europe savante sur des questions de mathématiques, de physique, d'histoire naturelle et de philosophie. Il avait à Paris une sorte de secrétaire très attentif à ne lui laisser rien ignorer et à ne laisser rien ignorer de lui, le Père Mersenne, son vieil ami du collège de La Flèche, devenu jésuite, professeur de philosophie et, comme dit Baillet, « le centre de tous les gens de lettres. »

Descartes méditait toujours et écrivait quelquefois. Tantôt il écrivait en latin et son ouvrage aussitôt publié était traduit en français et en plusieurs autres langues, tantôt il écrivait en français et son ouvrage était immédiatement traduit en latin. Pour ne parler ici que de ses ouvrages de philosophie et de morale, il donna en 1637, à Leyde, le *Discours sur la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences;* en 1640, à Paris, les *Méditations métaphysiques ;* en 1644, à Amsterdam, les *Principes de philosophie*; en 1649, à Amsterdam, le *Traité des passions de l'âme*. Après sa mort parurent les *Règles pour la direction de l'esprit* et la *Recherche de la vérité par la lumière naturelle qui, à elle seule et sans le secours de la religion et de la philosophie, détermine les opinions que doit avoir un honnête homme sur toutes les choses qui peuvent faire l'objet de ses pensées et pénètre dans les secrets des sciences les plus curieuses*, ouvrage inachevé.

Il eut à essuyer quelques tracas en Hollande, pays protestant et, par conséquent, aussi intolérant que les pays catholiques, malgré son extrême prudence, et, du reste, ses sentiments chrétiens absolument incontestables. Dénoncé par le recteur de l'Université d'Utrecht, Vœtius, comme coupable d'athéisme (c'était l'accusation que portaient tous les théologiens de ce temps contre tous

ceux qui ne pensaient pas exactement comme eux), il fut appelé devant les magistrats pour être condamné à voir ses livres brûlés par la main du bourreau. L'intervention de l'ambassadeur de France suspendit, puis arrêta cette procédure. Quelques années plus tard, en 1647, les mêmes attaques contre lui furent renouvelées à Leyde par deux théologiens protestants, dont c'est un devoir de rapporter les noms, Revius et Triglandius. Cette fois, Descartes porta plainte lui-même en calomnie devant les curateurs de l'Université de Leyde, qui, après de longues hésitations, finirent par lui rendre justice.

Les dates semblent indiquer que ce furent ces dernières tribulations qui le décidèrent à céder aux prières de la reine Christine de Suède, qui, depuis longtemps, l'invitait à venir se fixer auprès d'elle. Peut-être aussi fut-il entraîné par la curiosité que cette reine séduisante et étrange éveillait par toute l'Europe, ou simplement par le désir de changer, une fois de plus, de résidence; car il y a toujours eu un peu d'inquiétude dans le caractère de Descartes. Toujours est-il qu'en 1649, à l'âge de cinquante-cinq ans, il partit pour Stockholm où il fut reçu triomphalement. La Suède lui fut plus fatale que la Hollande. La faveur de Christine le tua. Elle consistait surtout à le faire venir tous les matins, à cinq heures, au palais pour donner des leçons à l'auguste souveraine. Il n'avait pas l'habitude de se lever matin: il n'était pas aguerri contre les climats froids et il toussait depuis son enfance. Au bout de quelques mois, il fut emporté par un refroidissement suivi de fièvre, le 11 février 1650.

Il ne s'était pas marié. Il avait eu, en 1635, une fille naturelle, qui ne vécut que jusqu'en 1640. Le corps de Descartes fut rapporté en France, quelques années après sa mort, et enterré dans l'église Saint-Etienne-du-Mont où il est encore. Le P. Lallemand, chancelier de l'Université, devait prononcer son oraison funèbre; mais, suspect jusque dans la mort, Descartes fut privé de cet honneur, la cour s'y étant opposée à cause des doutes qui s'étaient élevés sur l'orthodoxie du cartésianisme.

Descartes était méditatif, mais nullement concentré. Il était vif, curieux de discussion, assez hautain, très convaincu de sa supériorité intellectuelle et assez porté à la colère, sans être capable de ressentiment. Il a reconnu lui-même qu'il avait conscience de sa valeur dans ces belles lignes fières: « Il se faut faire justice à soi-même en reconnaissant ses perfections aussi bien que ses défauts, et, si la bienséance empêche qu'on ne les publie, elle n'empêche pas, pour cela, qu'on ne les ressente. » — Et l'on peut voir une demi-confidence dans ce passage sur la bonne colère; car il y en

a une mauvaise « qui ne paraît pas tout à l'abord, mais qui ronge davantage le cœur et qui a des effets dangereux », et qui est le fait des âmes qui ont le plus d'orgueil et qui sont les plus basses et les plus infimes »; mais il y en a une bonne, « qui est fort prompte et se manifeste fort à l'extérieur... et ceux qui ont beaucoup de bonté et beaucoup d'amour sont les plus sujets à celle-ci ; car elle ne vient pas d'une profonde haine, mais d'une prompte aversion qui les surprend, à cause qu'étant portés à imaginer que toutes choses doivent aller en la façon qu'ils jugent être la meilleure, sitôt qu'il en arrive autrement, ils admirent et s'en offensent, souvent même sans que la chose les touche en leur particulier, à cause qu'ayant beaucoup d'affection, ils s'intéressent pour ceux qu'ils aiment en même façon que pour eux-mêmes. »

Il était très religieux, très chrétien, superstitieux même. Il pratiquait ponctuellement. Il faisait des vœux; il promettait des pèlerinages pénibles et il les accomplissait. Il eut une sorte de vision ou plutôt une hallucination de l'ouïe, et il y crut : il s'imagina, dans le temps qu'il commençait à réfléchir sur la méthode, entendre une voix du ciel qui l'appelait à réformer la philosophie. Il est incontestable qu'il songea non point du tout à remplacer la religion par la philosophie, mais à séparer la philosophie de la théologie et à tracer la limite précise entre l'une et l'autre, et entre les lumières naturelles et celles qui viennent d'ailleurs.

La contradiction l'émouvait. Il ne laisse jamais une objection sans réponse, et ses réponses ont quelquefois un peu d'ardeur et assez souvent un peu de mépris. Le gentilhomme, qui au moins caresse un peu la garde de son épée, reparaît de temps à autre dans ses disputes de philosophe.

C'était un homme curieux, studieux, dogmatique, obstiné, impétueux, très bon du reste et qui fut adoré de ses amis et de ses serviteurs. Sa plus grande passion fut l'amour ardent de la vérité. Il la poursuivait d'une chasse éternelle, dût-elle être désagréable et attristante : « C'est une grande perfection de connaître la vérité, encore même qu'elle soit à notre désavantage », et il vaut mieux « être moins gai et avoir plus de connaissance » ; et, comme Montesquieu disant que « l'intelligence est le plus délicieux et le plus exquis de tous les sens », Descartes disait : «... comme, par exemple, lorsque nous voulons acquérir les sciences utiles, soit à cause des avantages qu'on en retire en cette vie, *soit à cause du plaisir qu'on trouve dans la contemplation du vrai, sorte de plaisir qui dans ce monde est presque la seule félicité que ne vienne troubler aucune douleur.* »

(*A suivre.*) E. FAGUET.

Transformations des sociétés européennes au XIX[e] siècle.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de conférences à l'Université de Paris.

L'Espagne et le Portugal depuis 1815.

Pour la bibliographie, voir Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine.*

L'histoire politique de ces deux pays est très compliquée; c'est une suite ininterrompue de coups d'Etat, de crises ministérielles, avec une mise en scène dramatique et oratoire. Nous montrerons : 1° comment les deux royaumes sont sortis de l'ancien régime pour adopter un régime analogue à celui des autres Etats européens, 1800-1834 ; 2° comment les partis et le régime se sont transformés.

I. — La formation d'un régime moderne est le résultat d'une série de crises.

1. Au début du XIX[e] siècle, dans les deux pays, l'ancien régime dure encore, avec les mêmes caractères : roi absolu, Cortès tombées en désuétude. Le roi exerce le pouvoir sans aucune règle; mais, en fait, il laisse gouverner à sa place son entourage personnel, la reine, le favori, le confesseur : c'est le gouvernement par la *camarilla*. Dans les deux royaumes existe une Église d'Etat obligatoire, avec l'Inquisition contre les hérétiques, la censure des livres, la direction des écoles ; à côté du clergé séculier, un clergé régulier puissant, très riche, très nombreux : en Espagne, 3.000 couvents d'hommes; en Portugal, 750. Les deux royaumes ont un empire colonial énorme. Tous deux ont eu, à la fin du XVIII[e] siècle, des gouvernements qui ont essayé de relever l'agriculture et l'industrie, et de créer un enseignement laïque; mais tous deux sont retombés dans la réaction.

2. Le régime a été ébranlé, dans les deux pays, par la même crise, l'invasion des armées de Napoléon; tous deux ont résisté avec l'aide des Anglais. Ce sont les étrangers qui ont forcé ces peuples à faire un effort pour se réformer. La régénération a commencé par l'invasion.

Espagnols et Portugais se sont soulevés pour défendre leurs rois légitimes; mais ces rois sont absents, le système ancien de gouvernement a cessé de fonctionner, par suite de l'occupation d'une grande partie du territoire par l'ennemi. A la place du gouvernement disparu, on en a improvisé un autre : en Portugal, la régence sous Beresford; en Espagne, les juntes provinciales, avec la Junte suprême, qui convoque les Cortès, assemblée qui, sous un vieux nom historique, est toute moderne : elle a été élue, comme les Etats généraux de 1789, par un suffrage universel à degrés. — Pour la guerre et le gouvernement, il se forme un personnel nouveau, tout différent des anciens fonctionnaires : dans les armées, les officiers improvisés, chefs de guerillas; dans le gouvernement, les députés aux Cortès, dont les plus remarquables viennent des pays les moins dominés par le gouvernement castillan, des Asturies, de Catalogne et d'Andalousie.

Officiers et députés sont sans expérience, ignorants; mais, comme le clergé n'a plus le pouvoir d'empêcher la lecture et la discussion, ils lisent des livres et des journaux étrangers, ils causent avec les officiers anglais et français ; enfin, Joseph ayant donné une constitution, proclamé l'égalité et la liberté, ils font connaissance avec les principes de la Révolution française. Quelques-uns deviennent francs-maçons. La connaissance des idées étrangères leur donne le désir de changer de régime. Ces hommes ne sont qu'une petite minorité, mais ils sont actifs.

En Portugal, Beresford les empêche d'agir ; mais, en Espagne, ils établissent la constitution de 1812. Aux cortès de Cadix, la majorité adopte les idées de la Révolution française, se qualifie de *libérale* ; elle proclame la souveraineté de la nation, la liberté et l'égalité de tous les Espagnols devant la loi, l'abolition de l'ancien régime (censure des journaux, droits seigneuriaux, juridictions patrimoniales, privilèges des nobles) ; elle promulgue la constitution. Cette constitution, faite par l'Assemblée seule (comme en France), est imitée de la constitution de 1791 : séparation des pouvoirs, ministres exclus de l'Assemblée, assemblée unique avec pouvoir de faire les lois, des traités, d'établir le budget, de suspendre les ministres; députés élus pour deux ans, non rééligibles. Mais les libéraux n'osent pas proclamer la liberté de culte : la religion catholique est religion d'Etat; l'exercice de toute autre est interdit.

Cette constitution, qui ne fut pas appliquée, n'a d'autre intérêt que de faire connaître les opinions des députés aux Cortès et d'avoir servi à l'éducation de la génération suivante. Mal vue des Anglais (Wellington qualifie les députés aux Cortès de Jacobins),

elle est supprimée par le roi restauré. Ferdinand rétablit l'ancien régime : gouvernement par la *camarilla*, pouvoir au clergé. Les moines et le peuple l'acclament au cri de « *Viva el rey neto* ! » — « Vive le roi absolu. Mais il se trouve aux prises avec deux difficultés : le déficit et la révolte des colonies.

Jusqu'en 1820, les deux royaumes ont un gouvernement personnel absolu ; mais une opposition d'une espèce nouvelle commence à se former parmi les officiers. Ils deviennent les représentants de l'opinion, les agents actifs de la vie politique. Ils opèrent par un procédé nouveau, le *pronunciamiento*, si vite entré dans les mœurs qu'il paraît caractéristique de la vie politique dans ces pays : des officiers soulèvent leurs troupes, font une proclamation politique contre le régime et marchent sur le siège du gouvernement. Les autres officiers se joignent à eux ou les combattent. Le mouvement d'opposition commence en 1820, dans les deux pays : des officiers proclament la constitution de 1812. Le roi d'Espagne est forcé de la reconnaître ; le roi de Portugal revient du Brésil et convoque les Cortès, qui établissent la constitution de 1822. Le régime absolutiste se trouve donc supprimé d'un seul coup. En Espagne, les ministres sont des *liberales*.

L'ancien régime est rétabli en Espagne par l'intervention française, en 1823 : le gouvernement absolu est restauré, les libéraux sont persécutés. En Portugal, les absolutistes insurgés amènent le roi à rétablir la vieille constitution historique ; puis le roi Pedro, qui veut rester au Brésil, cède ses droits à sa fille Maria, et promulgue la *Charte constitutionnelle* de 1826 ; mais il a confié la tutelle de sa fille à son frère Miguel : celui-ci, aidé par l'armée et le clergé, réussit à prendre le pouvoir et supprime la Charte (1829).

3. L'ancien régime restauré semblait devoir durer : les libéraux ne sont plus qu'un petit nombre ; l'armée est surveillée de près ; les fonctionnaires et le clergé sont tout-puissants. Mais les partisans de l'ancien régime s'affaiblissent en se divisant ; la division se produit même dans la famille royale. En Portugal, la lutte éclate entre Maria et Miguel ; en Espagne, entre Isabelle, sa mère Christine, régente, et Carlos, qui réclame le trône en vertu de l'ordre établi par les Bourbons, de la loi salique. Les adversaires s'allient dans les deux royaumes : Carlos et Miguel d'un côté, les deux reines de l'autre. Les prétendants ont pour eux les absolutistes, le clergé, les monarchies de l'Est ; les reines sont obligées de s'allier aux libéraux : Maria dès 1833, à son retour des Açores ; Christine peu de temps après. Le ministre espagnol, Zea Bermudez, voudrait maintenir le régime absolutiste ; il publie le

manifeste du 4 octobre 1833, dans lequel il ne promet que des réformes administratives, il déclare que la constitution politique sera maintenue; il introduit le régime administratif français : division du territoire en 49 provinces qui correspondent aux départements, gouverneur civil analogue au préfet. Mais la reine se sent trop faible contre les carlistes ; elle appelle au ministère un libéral, Martinez de la Rosa.

Les deux reines donnent des constitutions écrites, imitées de la Charte française. En Portugal, Maria rétablit la constitution de 1826 : le roi garde le pouvoir exécutif, qu'il exerce par des ministres ; il y a deux Chambres, la Chambre des députés élus pour quatre ans par des électeurs censitaires, la Chambre des pairs nommés à vie ; le roi a le *pouvoir modérateur :* droit de convoquer et dissoudre la Chambre, de choisir et renvoyer les ministres, de créer des pairs ; la question ecclésiastique est réglée par un compromis : les sujets doivent pratiquer la religion catholique ; l'exercice des autres cultes est permis aux étrangers ; toutes les libertés individuelles sont accordées. En Espagne, Martinez rédige, en 1834, le *Statuto reale* de 1834 : on garde les vieux noms, *Cortes*, *procuradores*, *proceres* ; mais, sous ces vieux noms, le régime constitutionnel français est établi, avec deux Chambres, des pairs héréditaires ou nommés à vie, des députés élus pour trois ans à deux degrés par des électeurs censitaires.

Dans les deux pays se produit une guerre civile ; les reines ont pour elles les gouvernements parlementaires français et anglais. En Portugal, Miguel renonce à la lutte dès 1834 ; en Espagne, Carlos peut continuer la guerre jusqu'en 1839, grâce à l'appui des provinces du Nord-Est.

Dans les deux pays, le déficit et la dette décident les gouvernements à prendre une mesure radicale imitée de la Révolution française : la sécularisation des biens des couvents ; ils sont vendus comme biens nationaux : en Portugal en 1834, en Espagne en 1836. Enfin l'Inquisition est abolie.

Dans les deux pays, les reines donnent le gouvernement à des généraux.

Ainsi les deux royaumes sortent transformés de cette crise. Les traits caractéristiques de leur ancien régime sont supprimés : pouvoir absolu, *camarilla*, domination du clergé. Ils ont adopté les usages politiques modernes, constitution écrite, chambres, gouvernement par les ministres ou les généraux, liberté de conscience en pratique. Il reste pourtant un fragment de l'ancien régime : la religion d'Etat, l'interdiction des cultes autres que le culte catholique.

II. — **Comment se sont transformés le régime et les partis ?**

1. Il faut, pour comprendre ces transformations, se rendre compte des conditions et des habitudes politiques. Le souverain est très respecté, entouré d'un grand cérémonial ; la cour reste le centre de la vie mondaine. Le souverain garde un pouvoir considérable, quand il veut l'exercer ; il choisit les ministres, fait marcher les affaires dans le sens qui lui plaît ; mais il a peu d'action : le pouvoir appartient à des femmes inertes, Maria, Isabelle, puis à un prince étranger, plus tard à un enfant, Alphonse XIII. — Les Chambres sont réunies fréquemment, et les débats sont très oratoires, surtout en Espagne ; mais elles ne font guère qu'enregistrer les décisions des ministres ; le vote du budget même n'est qu'une formalité, d'autant plus que le gouvernement ne le présente qu'après avoir levé les impôts ; le mandat de député est peu recherché, parce qu'il n'y a pas d'indemnité parlementaire, sauf en Portugal où l'on finit par donner une petite indemnité de session. Les électeurs sont menés par l'administration ou le clergé ; la masse est d'ailleurs indifférente et les votants sont très peu nombreux ; le vote est fait par le bureau, qui empêche les adversaires d'y prendre part : les urnes sont placées hors de portée de la main ; le scrutin doit être ouvert de telle heure à telle heure ; on avance l'horloge, dès que les opérations sont commencées ; la conséquence est que le ministère fait les élections à son gré : il n'y a pas d'exemple qu'un ministère n'ait pas eu la majorité ; en Espagne, le ministère choisit même les députés de l'opposition, sauf dans les grandes villes. Les constitutions établissent des droits que le gouvernement ne doit pas violer, stipulent des garanties de ces libertés ; mais le gouvernement a le droit de suspendre les garanties constitutionnelles ; il peut alors se passer des Chambres, supprimer les journaux, agir comme au temps du pouvoir absolu ; et ces suspensions ont été fréquentes, non pas seulement en temps de révolution, mais même à l'occasion d'une simple agitation.

Chambres, élections sont donc des institutions sans action réelle, de simples décors. Le roi et les ministres sont les véritables maîtres ; ils font enregistrer leurs décisions par les Chambres ; si le roi change de ministres, la Chambre, qui soutenait le précédent ministère, est dissoute ; on en fait élire une nouvelle, où le nouveau ministère a la majorité ; si la Chambre fait une opposition ouverte, les garanties constitutionnelles sont suspendues. Le gouvernement n'a à tenir compte que des officiers supérieurs ; le seul moyen d'action contre lui est le *pronuncia-*

miento ; ces tentatives, très fréquentes jusqu'à la Révolution, ont cessé depuis 1834.

En Espagne, le gouvernement a longtemps rencontré une opposition sérieuse dans la région du Nord-Est, les pays basques et la Navarre. Ce sont des pays à *fueros*, à privilèges historiques ; ils ne sont entrés dans la monarchie que par une adhésion personnelle : le roi d'Espagne est *señor* de ces deux pays; les habitants ne doivent ni impôt ni service militaire ; la ligne de leurs douanes est non pas du côté de la France, mais du côté de l'Espagne; dans ces pays vivent des paysans propriétaires, riches, conduits par leurs curés, véritables chefs locaux. Or, les libéraux, qui veulent unifier l'Espagne, sont hostiles aux *fueros* : les absolutistes, au contraire, veulent les maintenir, comme partie de l'ancien régime. Navarrais et Basques, démocrates, se trouvent portés, par le désir de conserver leurs *fueros*, à soutenir l'ancien régime ; de là, leurs prises d'armes pour Carlos ; la capitale carliste est en Navarre, à Estella.

2. Comment les partis ont-ils été transformés par les événements depuis 1834 ? — Dans chaque royaume, il y a eu d'abord lutte entre absolutistes et libéraux ; ç'a été une guerre civile. — En Portugal, la guerre a été courte ; les miguelistes ont vite été battus. — En Espagne, les carlistes ont pu arriver jusque devant Madrid, puis ils ont été repoussés, et les libéraux ont désarmé les Basques en leur promettant le maintien des *fueros* (1839).

Mais, avant même d'être vainqueurs, les libéraux se divisent en Espagne : d'une part, les *moderados*, partisans de la régente veulent maintenir le *statut royal*, le régime constitutionnel ave le pouvoir assuré au gouvernement; d'autre part, les *progresistas* réclament la constitution de 1812, c'est-à-dire la prédominanc de la Chambre unique, indissoluble ; ils veulent un régime démo cratique, anticlérical. Les *moderados* ayant le pouvoir, les *pro gresistas* font un *pronunciamiento* (1836), donnent la const tution de 1837 ; leur chef, le général Espartero, gouverne e maître, 1840-43. Puis les *moderados* reviennent au pouvoir pa un *pronunciamiento* (1843), font la constitution de 1845, qui est u retour au *statut royal* ; leur chef, le général Narvaez, gouvern et gagne le clergé en lui rendant les biens non vendus.

En Portugal, les libéraux se divisent de même en *cartista* partisans de la reine et de la charte, et en *septiembristas*, dém crates (surtout dans le pays d'Oporto), qui veulent la constituti de 1822. Les *cartistas* gouvernent ; le succès des *progresist* espagnols encourage leurs adversaires, qui font un *pronunci miento* (septembre 1836) ; la garde nationale oblige la reine

convoquer des Cortès constitutionnelles, qui donnent la constitution de 1838, analogue à celle de 1812, mais avec deux Chambres et le droit de veto pour le roi. Désormais, les deux partis alternent au ministère. Costa Cabral renverse les *septiembristas*, donne la constitution de 1842 ; il a contre lui le maréchal Saldanha, qui, soutenu par les Anglais, provoque les petites émeutes militaires de 1844, 46, 47, 51.

Dans les deux pays, le parti de la cour, les aristocrates, finit par garder le pouvoir ; il se renforce des anciens absolutistes qui ont renoncé à l'espoir d'une restauration; il finit par devenir tout à fait semblable à celui des absolutistes, il se rapproche du clergé ; et, sous un décor constitutionnel, on a un gouvernement absolu. Le parti est encore fortifié par la réaction générale, après 1849. — Le changement se manifeste en Espagne par deux séries d'actes : un nouveau règlement ecclésiastique, le concordat de 1851, qui reconnaît officiellement le pouvoir du clergé sur l'enseignement et la presse ; — une tentative pour reviser la constitution : le ministère rédige neuf projets de réformes en 1852, puis il fait supprimer la déclaration de principes, donner au roi le pouvoir de faire des lois avec le Conseil d'État, rétablir les majorats, élever le cens électif, réduire le nombre des députés de 349 à 141. L'importance des formes constitutionnelles est encore atténuée.

Alors le parti modéré se disloque : une fraction s'en détache pour combattre la réaction. — D'abord, en Portugal : une partie des *cartistas* s'allie aux *septiembristas* pour former le parti *regenerador*. Ce parti impose, en 1852, une revision de la constitution sous forme d'*Acte additionnel* : le cens est abaissé ; on proclame l'incompatibilité du mandat de député avec l'exercice d'une fonction publique. — En Espagne, les « désillusionnés », *desengañados*, de tous partis, forment l'*Union libérale* ; ils s'entendent avec les progressistes et songent à profiter de l'impopularité de la reine mère. Le gouvernement essaie de la force, suspend les garanties, arrête des journalistes. Une révolution éclate à Madrid, juillet 1854 ; les progressistes prennent le pouvoir et donnent une constitution. Puis le chef de l'Union libérale, O'Donnell, devient si véritablement maître (1858-63) qu'il laisse la Chambre arriver au terme de son mandat, fait absolument extraordinaire en Espagne.

En Portugal, le parti *regenerador* gouverne longtemps : il essaie de régler la dette et d'arrêter le déficit ; il abaisse le cens en 1859, puis en 1869, si bien que le suffrage est devenu presque universel : en 1872, il y a 438.000 électeurs.

En Espagne, Isabelle se débarrasse d'O'Donnell, revient au gouvernement par la *camarilla*, fait arrêter les protestants qui sont condamnés aux travaux forcés, prend ses ministres parmi les *moderados* devenus absolutistes, fait édicter des mesures contre la presse, une loi des suspects, dissout les Cortès. — Tous les partis se coalisent ; des généraux font un *pronunciamiento* : c'est la révolution de 1868, dirigée non plus contre la constitution, mais contre la reine et les Bourbons, qui sont expulsés. Le gouvernement provisoire convoque des Cortès constituantes ; elles donnent la constitution de 1869, qui établit un principe nouveau en Espagne, la liberté de religion et de culte ; on garde la monarchie, mais avec un régime parlementaire. On écarte les Bourbons, le duc de Montpensier, candidat de l'Union libérale ; on cherche un roi étranger, et on finit par trouver Amédée, fils de Victor-Emmanuel. Le nouveau roi essaie d'appliquer la constitution, gouverne avec la majorité et prend successivement pour premiers ministres tous les chefs des partis qui ont fait la Révolution.

Le personnel politique se fractionne en partis nombreux, partis personnels, avec une apparence de programme politique. — L'Union libérale, autour de Canovas, absorbe les anciens *moderados* ; c'est le parti des Bourbons, hostile à la Révolution ; il est écarté du pouvoir. Le parti carliste reparaît dans le Nord-Est de l'Espagne avec l'aide du clergé ; en 1872, il essaie d'une guerre civile. Les partisans de la Révolution se divisent en groupes sur la forme à donner au gouvernement : monarchistes avec Serrano, progressistes avec Sagasta, républicains ralliés avec Zorilla. Un parti républicain apparaît, qui commence aussitôt à se scinder.

Quand Amédée abdique (février 1873), les Cortès proclament la République et convoquent des Cortès constituantes. Alors le personnel républicain prend le pouvoir et achève de se diviser en *centralistes*, Castelar, Salmeron, *fédéralistes*, Pi y Margall, et *cantonalistes*, qui veulent l'autonomie de chaque ville à la façon de la commune de Paris et qui sont affiliés à l'Internationale. Les cantonalistes s'insurgent à Carthagène, et le gouvernement républicain doit faire face à deux guerres civiles.

La crise est terminée par l'intervention des généraux mécontents de la République ; ils expulsent les Cortès et restaurent les Bourbons, Alphonse, fils d'Isabelle, qui donne le pouvoir à l'Union libérale, 1874. Les carlistes sont écrasés et les *fueros* des pays basques et de la Navarre supprimés. — Désormais, l'Union libérale, le parti de Canovas, a le pouvoir ; il devient de plus en

plus conservateur ; quand, par le trop grand nombre des mécontents, Alphonse est obligé de renvoyer Canovas, il fait appel aux progressistes, à Sagasta. Les deux partis gouvernent par les mêmes procédés; les différences ne se manifestent guère que dans les déclarations, celles des progressistes ayant un caractère plus laïque. — Le parti républicain reste en dehors du gouvernement ; il est fractionné en républicains, socialistes, anarchistes (à Barcelone et dans les mines du pays basque) : un essai de coalition a été tenté.

En Portugal, le roi tend de même à gouverner en dehors de la constitution; un parti républicain s'est formé, surtout à Oporto; poussé par l'exemple du Brésil, il a tenté quelques manifestations; la cour a répondu par la suspension des garanties et par un régime de gouvernement personnel.

3. Les conflits ont amené quelques changements dans le régime officiel des modifications dans les formes. — En Espagne, la constitution de 1876 ne reproduit pas exactement celle de 1865 ; elle a introduit les noms de congrès, de sénat; le sénat est, en partie, élu par les assemblées provinciales; les députés sont élus directement; le cens a été abaissé à 25 francs; les députés ne reçoivent pas d'indemnité; pour la religion, on a fait un compromis, malgré le pape qui réclame le maintien du concordat de 1851 : le catholicisme reste religion d'Etat, mais « nul ne pourra être inquiété pour ses opinions religieuses ni pour l'exercice de son culte, sous réserve du respect dû à la morale chrétienne » ; le mariage est rendu au clergé, sauf pour les gens qui reconnaissent une autre foi que la vraie ou pour les mauvais catholiques. En 1890, Sagasta établit le suffrage universel. Mais rien n'est changé au système de gouvernement par les ministres ; les Chambres restent un instrument, un décor. Le plus grand changement est que les ministres sont des civils et restent plus longtemps au pouvoir.

En Portugal, la revision de 1882 a changé le système de recrutement des pairs (100 sont viagers, 50 sont élus par les délégués des conseils, 5 par les établissements d'enseignement supérieur) ; les députés sont élus au suffrage universel direct.

Sous ces formes imitées des Etats constitutionnels, le régime reste ce qu'il a été depuis la grande crise de 1832-34, gouvernement personnel de la cour et des ministres, avec influence officielle donnée au clergé. L'intervention des généraux par les *pronunciamientos* a cessé ; il s'est formé des partis républicains qui parlent ouvertement de supprimer la monarchie.

M. T.

Le théâtre de Racine. — « Britannicus »

Conférence, à l'Odéon, de M. GASTON DESCHAMPS.

La tragédie de *Britannicus*, qui a été représentée, pour la première fois, au mois de décembre 1668, met en scène l'empereur Néron. C'est, en quelque sorte, une pièce capitale, versée au dossier d'un personnage qui fut peut-être un des plus détestables souverains, et, à coup sûr, un des plus méchants hommes qui aient jamais existé. Ce dossier de l'empereur Néron est, du reste, considérable. Les *Annales* de Tacite, où Racine a puisé directement les éléments de sa tragédie, les anecdotes de Suétone qui complètent ce que le grave historien de l'empire romain nous a révélé d'autre part, contribuent à nous donner de ce personnage, véritablement tragique, une idée effroyable. Il semble que jamais bête à face humaine n'ait mieux réussi à épouvanter l'humanité. Il semble que le consentement unanime des témoins de la vie et du règne de ce personnage aboutisse à considérer l'existence de Néron comme un fléau naturel, comme une sorte d'ouragan, de cyclone, déchaîné sur le monde : à tel point que, vers le temps même où Tacite écrivait ses *Annales* et où Suétone relatait la chronique scandaleuse de la cour néronienne, un autre témoin, l'auteur de l'*Apocalypse*, nous représentait l'avènement de Néron comme l'apparition même de ce qu'il y a de plus détestable, de plus anti-humain, sur la terre, comme l'apparition de la Bête destinée à représenter l'incarnation de l'Antechrist.

Ce Néron, ce personnage sur qui le témoignage des contemporains n'a pas varié, et que la postérité a voué à une exécration généralement acceptée par tous les historiens, tel est le personnage principal, le héros essentiel de la tragédie de Racine. L'énumération que je vous fais des pièces de son dossier serait insuffisante, si, aux chapitres si sobres et si saisissants de Tacite, aux narrations impersonnelles que Suétone nous prodigue comme un témoin blasé sur le chapitre des scandales, je n'ajoutais la mention d'un autre document, moins connu, mais peut-être plus significatif encore, et, à mon gré, plus émouvant que les flétrissures de l'historien Tacite, plus étonnant que les narrations de Suétone : c'est un document qui a été retrouvé récemment en Grèce, dans les fouilles dirigées en Béotie, près de Thèbes, près

du Temple d'Apollon Ptoos, à Acræphiæ, par un des savants les plus distingués de notre Ecole française d'Athènes : M. Maurice Holleaux (1).

Ce document est une inscription gravée sur une stèle de marbre, inscription qui nous relate un discours prononcé par Néron lui-même à Corinthe, aux jeux Isthmiques, et, ensuite, un décret qui est un monument de bassesse et de servilité, un décret par lequel un certain Epaminondas, contemporain de Néron, grand prêtre des Augustes, à Acræphiæ, près Thèbes, déclare que dorénavant le divin César Néron sera honoré à l'égal de Zeus Libérateur, qu'il sera considéré comme un soleil resplendissant sur le monde, etc., etc. Sur cette stèle, le nom de Néron a été soigneusement martelé, gratté par une main inconnue, toutes les fois qu'il apparaît dans le texte du discours ou dans les dispositifs du décret. Cette main anonyme, qui a voulu effacer les lettres maudites, cet inconnu dont nous ne saurons jamais le nom, qui a voulu, pour ainsi dire, faire disparaître de la mémoire des hommes le nom infâme, me semble être le symbole saisissant de la réprobation silencieuse du faible et de l'opprimé, qui, tandis que les historiens illustres et le chroniqueur connu racontaient les exploits de la Bête, s'emploie, lui pauvre homme, à faire disparaître d'un monument public un nom qui semblait être une insulte à la conscience même de l'humanité.

Essayons donc de nous faire une idée exacte de cette conscience de Néron, de cette conscience sur laquelle, comme sur un abîme, se sont penchés les psychologues les plus clairvoyants, depuis Tacite jusqu'à Racine et à d'autres écrivains dont la mention viendra tout à l'heure, dans la suite de ce discours. Avez-vous jamais contemplé le portrait de Néron, soit à Paris, soit à Rome, soit à Naples ? La galerie des images impériales nous a conservé le visage du « divin » Néron, successeur de Claude, de César, du soleil resplendissant à qui le servile Epaminondas, le grand prêtre de Thèbes, rendait les honneurs auxquels je faisais, tout à l'heure, allusion. Il est impossible de parcourir la série des bustes impériaux sans reconnaître entre les autres le buste de Néron ; tant la physionomie du tyran est caractéristique. Tandis que la plupart de ces bustes répondent, surtout quand il s'agit d'un Trajan et d'un Marc-Aurèle, à l'idée que nous nous faisons de la médaille romaine, tandis que ces profils,

(1) V. *Discours prononcé par Néron à Corinthe, en rendant aux Grecs la liberté* (28 novembre, 67 après J.-C.), par Maurice Holleaux. Lyon, imprimerie Pitrat.

tels que celui d'Octave, celui de César ou même celui de l'empereur Tibère, dont les débuts avaient fait espérer un règne meilleur, nous donnent l'idée de personnages réfléchis; tandis que ces fronts larges sont remplis de pensée et que, en définitive, tous ces hommes, qui furent des orateurs, nous apparaissent comme des personnages capables de vie intérieure, et, par conséquent, d'une éloquence d'autant plus persuasive qu'elle était plus réfléchie et plus méditée, le visage de Néron nous apparaît avec des traits tels, que l'on s'attendrait plutôt à le voir figurer au service anthropométrique du Dr Bertillon que dans la collection des images impériales. Ce n'est pas seulement un Tacite et un Racine qui devraient étudier Néron, c'est un criminaliste, tel que M. Lombroso ou M. Tarde.

En effet, il y a sur ce visage des traces évidentes de déséquilibre, de dégénérescence. Le front a bien quelque chose d'assez noble, car cet homme a de la race malgré tout, étant d'origine patricienne, mais ce peu de noblesse héréditaire est dissimulé, comme à plaisir, sous les boucles ondulées de cette coiffure bien connue qui fut mise à la mode par les jeunes voluptueux de son entourage, sur les indications esthétiques d'un Othon et d'un Sénécion. Quant au reste du visage, les traits en sont si particuliers qu'on a dû renoncer à en donner la définition exacte, et que l'adjectif *néronien* est passé dans la langue usuelle pour désigner le caractère exceptionnel de Néron. Ce type néronien est caractérisé de la façon suivante : une lèvre supérieure trop rapprochée du nez ; des yeux à fleur de tête, de gros yeux bleuâtres de myope, qui semblent guetter je ne sais quelle vision sanglante ou saugrenue ; un nez qui semble humer l'odeur du carnage ; et surtout, ce qui caractérise essentiellement le personnage et le différencie de ses congénères, c'est la prédominance totale du bas du visage sur le reste de la figure. Ce visage, qui, avec les années, — bien que Néron soit mort très jeune, — s'empâtera au point d'accuser un prognathisme de bête fauve, ce visage diffère tellement de ses voisins, que l'on s'arrête devant lui comme fasciné par ce masque qui, si longtemps, terrifia l'humanité.

Mais écartons toute idée préconçue, toute considération propre à exalter notre passion contre cet homme, et essayons d'analyser froidement, d'une façon scientifique, méthodique et impersonnelle, les caractères extérieurs de ce visage et les sentiments intimes qu'il nous révèle. Qu'est-ce que semble indiquer ce masque qui est, pour ainsi dire, précipité en avant, ce prognathisme, ce bas du visage tendu, en quelque sorte, par le désir de s'exhiber à

la foule, qu'est-ce que cela indique ? Cela, indique précisément une nature « en dehors » : une absence absolue de vie intime ; cet homme était fait pour l'exhibition en public, pour la quête des applaudissements. Vous savez que sa vie tout entière s'est passée dans le désir d'étonner son « public », c'est-à-dire l'humanité, dont il était malheureusement le maître, par une virtuosité croissante dans l'ordre de la perversité. Tacite le peint d'un trait, lorsque, dans ce style prodigieusement ramassé qui fait ressembler telle de ses phrases à une eau-forte indélébile, il nous dit que Néron désirait passionnément les choses incroyables : *Incredibilium cupitor* (1). Et Suétone, dans un style moins ferme, mais avec autant de pénétration, nous le montre cherchant tout ce qui peut étonner, émouvoir les foules : *Omnium æmulus quæ quoquo modo animum vulgi moverent* (2).

Toute la vie de Néron, en effet, ne fut qu'une exhibition publique. Tout d'abord, le désir, un désir immodéré de frapper son siècle par le décor dont il s'entourait, fit de sa vie une existence entièrement théâtrale. Il faut le considérer comme un monstre perpétuellement sur la scène et particulièrement soucieux de son décor, de son costume, qu'il voulait dignes du mérite personnel qu'il s'attribuait. Vous savez à quelles débauches de constructions il se livra. Ce qu'il appelait sa *maison transitoire*, *domus transitoria*, n'était rien moins qu'un vaste domaine occupant tout un morceau du mont Palatin, se prolongeant jusqu'aux jardins de Mécène, c'est-à-dire un espace aussi grand, comme l'a fait remarquer un historien moderne, que le Louvre, les Tuileries et les Champs-Elysées réunis.

Cette somptueuse demeure, qu'il avait peuplée de statues grecques enlevées à tous les temples de l'Hellénisme, et où pullulait un nombre extraordinaire d'affranchis et de jeunes débauchés, qui composaient la claque ordinaire de son théâtre permanent, cette maison si magnifique, un jour vint où elle parut insuffisante au divin acteur qu'il croyait être ; et c'est alors que, devant l'humanité terrifiée, flamboya cet incendie de Rome, cet incendie du 1er juillet de l'an 64, dont la lueur se prolonge en reflets sinistres à travers toute l'histoire de l'Empire romain. Le 1er juillet 64, le feu éclata près de la Porte Capène, dans le grand cirque, dévora aisément, autour du cirque, toutes les échoppes de bois remplies de matières inflammables, où toutes sortes de commerces étaient installés ; le feu gagna, de colline en colline, tous les quartiers de

(1) Tacite, *Annales*, XV, 42.
(2) Suétone, *Nero*, 53.

la ville impériale ; pendant quatre ou cinq jours, tout flamba. On réussit à enrayer l'incendie par quelques démolitions, mais le feu reprit bientôt et détruisit presque totalement cette ville merveilleuse. Cette catastrophe irréparable a fait disparaître des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, des ouvrages de tous les arts industriels. De cet incendie Néron porte la responsabilité devant l'histoire. A-t-il mis le feu lui-même à la ville impériale, l'a-t-il fait mettre par ses affidés ? C'est ce que nous ne savons pas précisément, car, selon l'invariable méthode de tous les criminels de profession, l'impérial incendiaire a voulu dépister la justice ; il s'est crée un alibi ; ceci est avéré : le 1er juillet 64, au moment où s'alluma l'incendie, le divin César était à Antium ; mais il s'empressa de revenir vers la ville en feu, et c'est ici que commence la légende, une légende fondée sur bien des vraisemblances, et illustrée par cet admirable poème que Victor Hugo a inséré dans ses *Odes et Ballades*, où il nous représente l'acteur sublime, le divin César, le chanteur si écouté, en compagnie de son cithariste ordinaire, le Grec Terpnos, debout sur une tour, et contemplant cet incendie qui, s'il n'est pas son œuvre, est du moins un désastre agréable à son imagination délirante. Aux accords de l'instrument avec lequel les aèdes d'autrefois célébraient les héros légendaires, Néron célèbre, lui aussi, le spectacle de cette ville flamboyant sous ses yeux et égalant, aux yeux de sa fantaisie macabre et folle, l'incendie de Troie sur lequel pleurait le roi Priam.

Vous trouverez dans les *Odes et Ballades*, ce poème fort beau, comme je le disais tout à l'heure, où Victor Hugo, dont le génie n'était pas toujours exempt d'une certaine prédilection pour les héros déséquilibrés, nous montre Néron s'amusant de ce spectacle comme d'une impression rare, mettant sur son œil myope son fameux monocle fait d'une émeraude, se moquant de ses maîtres Sénèque et Burrhus, de ceux qui enseignent la modération dans les désirs, et voulant suivre jusqu'aux plus extravagantes limites son imagination bizarre, funambulesque et perverse.

> J'ai détruit Rome, afin de la fonder plus belle,
> Mais que sa chute au moins brise la croix rebelle !
> Plus de chrétiens ! Allez, exterminez-les tous !
> Que Rome de ses maux punisse en eux les causes !
> Exterminez... — Esclave, apporte-moi des roses.
> Le parfum des roses est doux !

Ces derniers vers du poème de Victor Hugo font allusion aux persécutions contre les chrétiens, et il y a là une vue historique très exacte et très profonde. Car vous vous rappelez par quelle

progression de spectacles monstrueux Néron entreprit, à ce moment-là, d'éblouir l'univers et de séduire le Sénat et le peuple romains. Il comprit, ayant malgré tout le sens du public auquel il s'adressait, il comprit, — pour employer le délicieux euphémisme de Renan dans son livre sur l'*Antechrist*, — que, dans l'incendie de Rome, il était « allé un peu loin » ! En effet, le scandale était à son comble. Les patriciens de Rome, les sénateurs, les chevaliers eux-mêmes, malgré leur déchéance, pleuraient sur tous les sanctuaires de la cité qui venaient de disparaître dans ce naufrage : le temple de Jupiter Stator, la maison de Numa Pompilius, tout ce qui constituait les titres de noblesse de l'ancienne Rome, tout cela était aboli. Et par quelle expiation pourrait-on faire oublier aux dieux vengeurs de la cité ce crime épouvantable ?

C'est alors qu'une idée infernale hanta l'imagination de Néron, et c'est là que se justifie historiquement cette allusion aux chrétiens que Victor Hugo, avec une clairvoyance très remarquable, amène à la fin des strophes de son *Chant de fête de Néron* : il fallait, pour donner une diversion à la colère des patriciens et même du peuple romain tout entier, trouver des coupables. Il fallait rejeter l'odieux de cet incendie sur un groupe d'hommes : c'est alors que, conseillé par Tigellin, l'affreux affranchi Tigellin, qui est devenu préfet du prétoire, et encouragé par des courtisans débauchés, qui accéléraient, de jour en jour, sa chute lourde dans les précipices du vice et du crime, c'est alors que Néron eut l'idée de détourner la colère populaire sur les chrétiens. Jusqu'alors, la petite église de Rome, catéchisée par l'apôtre Pierre et par l'apôtre Paul, n'avait pas attiré outre mesure l'attention publique. On confondait volontiers, comme cela est visible dans Tacite, par exemple, les sectateurs de cette religion nouvelle avec les très nombreuses sectes orientales qui se multipliaient de plus en plus dans Rome, excitant la curiosité de quelques esprits raffinés ou de quelques consciences particulièrement délicates. C'est à Néron qu'il faut attribuer la responsabilité d'avoir attiré l'animadversion de tous les mécontents de Rome sur les chrétiens. Il les fit passer pour incendiaires, il fit répandre dans le public le bruit que c'était cette secte obscure, ces gens se réunissant dans des conventicules mystérieux, qui avaient mis le feu aux quatre coins de Rome. Et, d'ailleurs, est-ce qu'on ne savait pas, ajoutait-il, que, dans leurs cérémonies et leurs mystères, les chrétiens prédisaient la fin du monde dans une conflagration universelle ? Est-ce qu'on ne savait pas qu'ils professaient, sur l'empire, notamment, des doctrines qui pouvaient inquiéter l'opinion

publique ? Nul doute ! disait Néron avec l'impudence et l'effronterie qui le caractérisaient, nul doute ! Ce sont les chrétiens qui ont mis le feu à Rome ; ce sont des ennemis publics, c'est eux qu'il faut punir. Ravi, du reste, par cet incendie qui avait fait place nette, et qui lui permettait enfin de satisfaire cette rage de bâtir qui le talonna jusqu'à la fin de ses jours, Néron se mettait en frais de nouvelles constructions colossales, où il espérait montrer de plus en plus, comme sur un théâtre démesuré sa virtuosité de chanteur, de danseur, de cocher, de mime. C'est alors que retentit, à son instigation, dans la ville impériale, ce cri sinistre : « Les chrétiens aux lions ! » Et c'est alors que, voulant donner encore au public un spectacle digne de ses fantaisies d'impresario extraordinaire, il organisa cette journée des *Jeux matutinaux*, où l'on vit les chrétiens, vêtus de peaux de bêtes, livrés, dans un amphithéâtre tout neuf, que l'empereur avait fait construire pour cet office, à toutes sortes d'animaux féroces, à des lions, à des tigres, à des hyènes, à des panthères, qu'il avait fait venir à grands frais de tous les confins de l'empire.

Mais cela ne suffit pas à Néron, car, artiste décadent, artiste en quête de nouveautés capables de frapper pour toujours l'esprit humain, le monstre invente cette fête que les *Augustani* durent trouver charmante et raffinée, cette fête de nuit, où les chrétiens figuraient comme flambeaux. Vous vous rappelez, en effet, cette nuit effroyable des jardins du Vatican, pendant laquelle des chrétiens ou des gens réputés tels, qu'on était allé chercher n'importe où, dans les faubourgs de Rome, enduits d'huile et de poix, de ce qu'on appelait la « tunique d'angoisse », *tunica molesta*, réservée aux incendiaires, furent attachés à des piquets et éclairèrent des réjouissances dont Néron comptait sans doute garder un bon souvenir, puisque, dans ces jardins du Vatican, au milieu des allées sablées et poudrées de safran, au milieu des limpides bassins et clairs viviers, tandis que cette malheureuse chair humaine grésillait pour le plaisir d'un seul, on le vit debout sur un char, la tête couronnée d'un laurier d'or, monté sur un quadrige que traînaient quatre chevaux blancs, parcourir la foule pour recueillir des applaudissements et des acclamations !

Eh ! bien, il se trompa : là encore, il était allé, — il le reconnut lui même, — un peu loin, pour employer encore un euphémisme qui ne manque point d'une inquiétante saveur : au lieu d'entendre le public lui dire : *Bene ! optime !* il finit par recueillir l'expression du scandale populaire : on en avait assez ; on était

gorgé de tueries, saturé de carnages. L'empereur entendit autour de lui des murmures, des cris, qui lui prouvaient, malgré tout, que le régime terrible auquel il avait soumis la Rome impériale commençait à se détendre, et que certaines classes de la nation protestaient malgré tout : ces murmures, ces cris de la conscience universelle l'appelaient fratricide et matricide. C'est alors, — je résume un saisissant chapitre de l'*Ante Christ* de Renan, — c'est alors que, cabotin jusqu'au bout, il voulut changer d'auditeurs et de spectateurs, obtenir enfin l'adhésion de la partie du public qui passait alors pour le plus raffiné, pour le plus connaisseur en fait d'exhibitions théâtrales, je veux dire des Grecs. Répudiant les vieux Romains, les *Quirites*, comme trop rudes dans leurs goûts, comme trop grossiers dans leurs prédilections et comme trop sévères dans leurs mœurs — et pourtant Dieu sait s'ils l'étaient peu ! — Néron partit pour la Grèce. Il y resta un an, et il est bien regrettable que, sur ce voyage, que M. Maurice Holleaux qualifie exactement de « mascarade funambulesque », il est bien dommage que les documents nous manquent. Qu'a-t-il bien pu faire, pendant un an de tournées, là-bas, d'amphithéâtres en amphithéâtres, d'arènes en arènes, d'acropoles en acropoles, chez les Grecs de ce temps-là, affolés eux aussi de spectacles, moins grossiers assurément que les Romains d'alors, lesquels étaient avides surtout de batailles d'animaux et de combats de gladiateurs, mais d'autant plus enclins à saluer de leurs applaudissements le divin Néron, que Néron avait résolu de frapper l'imagination de tous les peuples par un coup de théâtre soigneusement prémédité ?

Et c'est ici que je reviens à ce document produit par M. Holleaux, et auquel je faisais allusion tout à l'heure, à cette inscription trouvée à Acræphiæ, près du temple d'Apollon Ptoos, en Béotie, à ce document découvert, par une ironie singulière, dans le mur d'une petite église chrétienne, ce document, qui était destiné à perpétuer jusqu'à la consommation des siècles la gloire du César païen.

Il est intéressant de connaître la prose de ce baladin qui eut toutes les prétentions littéraires et artistiques, et qui avait commencé par réciter, la main sur son cœur, les tirades tragiques de Sénèque, avant de se faire décerner le prix d'éloquence aux jeux Néroniens, à Naples.

Le morceau oratoire qui fut proposé par Néron à l'admiration des Grecs, dans la fameuse journée du 28 novembre 67, Fonteius Capiton et Julius Rufus étant consuls, Sofonius Tigellin et Nym-

phidius Sabinus étant préfets du prétoire, est tout à fait digne de la vanité surexcitée et des attitudes théâtrales du personnage. Voici ce texte, traduit du grec.

Bien inattendue de vous, Hellènes, — encore que de mon grand cœur on puisse tout espérer, — est la grâce que je vous accorde ; grâce si merveilleuse que vous ne pouviez même l'implorer. Vous tous, habitant l'Achaïe ou la terre jusqu'ici nommée Péloponnèse, Hellènes, recevez avec l'exemption de tout tribut, cette liberté que, même aux temps les plus fortunés de votre histoire, vous n'avez pas possédée tous ensemble, car toujours vous fûtes esclaves ou des étrangers les uns pour les autres. Ah ! que n'ai-je pu, alors que florissait l'Hellade, donner ce cours à mes bontés ! Un plus grand nombre d'hommes auraient profité de ma faveur ! Certes j'ai droit de m'irriter contre le temps envieux qui, par avance, voulut amoindrir la grandeur d'un tel bienfait. En ce jour, pourtant, ce n'est pas la pitié, c'est l'affection seule qui me rend généreux envers vous. Et je rends grâces à vos Dieux, ces Dieux dont sur terre et sur mer, toujours, j'éprouvai la protection vigilante, de m'avoir donné l'occasion d'être si grandement bienfaisant. Des villes ont pu recevoir de la part d'autres princes leur liberté. Néron seul la rend à toute une province de l'Empire.

Visiblement, Néron fut séduit par l'idée de débiter ce monologue au milieu du stade de Corinthe, en présence de cinquante mille personnes, devant le public habituel des athlètes et des chanteurs, au milieu de la claque des *Augustani*, enrégimentée pour souligner les effets de la « voix céleste ». Ses instincts d'histrion le poussaient impérieusement à exprimer des sentiments qu'il n'éprouvait point.

Lui dont le pourvoyeur ordinaire, Secundus Carrinas, a mis à sac les grands sanctuaires et pillé les statues de Delphes ; — lui par qui les images des anciens vainqueurs ont été détruites dans les chapelles de l'Hellénisme ; — lui qui vient de voler à Apollon Delphien le domaine sacré de Cirrha, et qui a condamné au silence l'oracle prophétique ; — lui, Néron le matricide qui, selon la tradition bientôt populaire, avait craint de rencontrer dans Athènes les Erinnyes et redouté l'approche des mystères d'Eleusis, il croit devoir, dans une phrase dévote qui est l'effet d'un cynisme naïf ou d'une pauvre et inutile forfanterie, bénir les dieux de l'Hellade et louer leur providence, toujours occupée, dit-il, de son précieux salut !

Néron ne s'en remet qu'à lui-même du soin de célébrer son propre mérite. Son discours, dans la littérature des boniments charlatanesques, mérite une place à part. Le premier mot,

ἀπροσδόκητον, est bien (qu'on nous passe cette expression) dans le style de cet éternel « épateur ». Un helléniste ultra-moderne pourrait traduire : « Hein ? Vous ne vous attendiez pas à celle-là ! »

A regarder de près cette prose pompeuse, on pourrait croire que le burlesque et féroce lauréat, déjà couronné, archicouronné aux jeux Olympiques, aux jeux Actiaques, aux jeux Pythiques, aux jeux Néméens, enveloppe sous ses formules hypocrites un raisonnement intéressé : « Vous m'avez applaudi, je vous libère ! »

Cependant, tout en préparant et en poursuivant cette tournée triomphale dans tous les théâtres et amphithéâtres de la Grèce, Néron n'avait point négligé de continuer la série de ses cruautés, détruisant tout ce qui le gênait, — faisant mourir, selon l'expression si forte de Tacite, la vertu elle-même dans la personne d'un Thraséas ou d'un Soranus. On eût dit que le cabotin forcené s'exaspérait de plus en plus contre ceux qui refusaient de faire partie de son public, de sa séquelle, de sa claque. Il en usait effroyablement.

Ce voyage de Grèce fut l'apothéose suprême de Néron. L'heure était venue où le rideau allait enfin tomber sur une tragi-comédie qui avait trop duré. L'humanité refusa d'assister davantage à la farandole du célèbre artiste. Le mouvement de révolte vint de la Gaule. C'est dans la province lyonnaise que Julius Vindex, — ainsi nommé, semble-t-il, par une prédestination singulière, — se fit l'interprète de la vindicte publique. Vindex périt dans son entreprise, mais les légions d'Othon et de Galba en Espagne, de Clodius Macer en Afrique, de Fonteius Capito en Germanie continuèrent l'œuvre. Le mauvais acteur, sifflé, menacé de toutes parts, dut quitter la scène et s'enfuir dans les coulisses, sous les huées de la réprobation universelle. Sa mort fut, en tous points, digne de sa vie. Il espérait encore échapper au juste châtiment de ses crimes, noyer dans le sang et dans les larmes la protestation de la conscience humaine. Il revint à Rome, et là, par une fantaisie qu'en un pareil cas il jugeait sublime, il se fit décerner, par le Sénat encore asservi, les honneurs d'un triomphe extravagant. Tous les lauriers, toutes les couronnes qu'il a rapportés de ses tournées triomphales en Grèce, tout cela le suit au Capitole où il monte, sur un char, à côté du musicien Diodore. Mais, à peine est-il rentré dans son palais, qu'il apprend que l'insurrection est grave ; il se voit abandonné peu à peu de tous ceux que l'intérêt ou la passion attachait à son service, et qui, le sentant malheureux, s'empressent de le quitter. Il finit par trouver un refuge dans la maison de l'affranchi Phaon, près de la Porte Nomentane.

C'est là que, montant sur un cheval, couvert d'un mauvais manteau dont il se voilait le visage, — ses instincts de dramaturge insensé reprenant le dessus même à cette heure tragique, — c'est là encore qu'il cherche la scène à faire, se demandant s'il ne serait pas beau, par exemple, de se revêtir de deuil, et d'aller au forum faire son *mea culpa* de tous ses crimes, et de demander la vie sauve et peut-être, comme pis aller, la préfecture d'Egypte. On lui fait comprendre qu'il serait mis en pièces auparavant. Alors survient cette agonie lâche, qu'on ne peut s'empêcher de contempler avec une horreur qui ne laisse presque point de place à la pitié. Il tergiverse, demande qu'on fasse venir de tous les gladiateurs celui qui tue le mieux sans douleur, un certain Spiculus ; puis, entendant un peloton de cavalerie galoper sur le chemin, il prend deux poignards, se les met sur la poitrine, mais n'ose pas les enfoncer. C'est alors que son secrétaire, Epaphrodite, le presse d'agir et, appuyant sur le manche d'un des poignards, délivre l'humanité du « divin César ». On laissa le corps dans la maison de Phaon, où, par un miracle d'indulgence, on vit une femme, l'affranchie Acté, venir l'ensevelir dans un linceul, avant qu'il fût traîné aux Gémonies.

Cette fin fut édifiante, admirable, et mérite de rester comme son plus beau succès. En effet, lorsque Néron vit arriver les centurions des cohortes prétoriennes, il eut encore la force de dire : « Voilà où en est la fidélité ! » Néron gémissant sur les éclipses de la vertu, se plaignant de la bassesse humaine ! Néron scandalisé ! Voilà certes qui mérite d'être retenu, et, comme dit Renan, la nature aux mille visages sait toujours, dans ses comédies multiformes, trouver l'acteur qui convient à chaque situation.

Voilà l'homme, tel que l'enquête historique nous le révèle ; le voilà tel qu'il ressort des récits de Tacite et de Suétone, du lyrisme visionnaire de l'*Apocalypse*, des documents épigraphiques, et, enfin, des monuments figurés qu'on peut voir dans nos musées. Tel est l'homme que Racine met en scène dans *Britannicus*. Il n'est pas étonnant que le génie de Racine ait été attiré par cette énigme humaine, par cette perversité associée à ces débauches de mauvaise littérature et de sports décadents.

Quel usage va faire Racine de ce personnage essentiellement apte aux effets de terreur que commande la tragédie ? Certes, on peut dire qu'un auteur tragique, dans la vie de Néron, n'a que l'embarras du choix, et, dans ces derniers temps, vous savez quel usage a fait de cette biographie si pleine de sujets macabres et sinistres l'auteur justement admiré et applaudi de *Quo vadis* ; vous avez vu, dans *Quo vadis*, le divin Néron sur son char, vous

l'avez vu dans toutes les péripéties que je viens d'essayer de résumer; mais l'art de Racine, volontiers discret, selon les habitudes du XVIIe siècle, n'ira pas chercher dans ce sujet immense et varié les points que j'oserais appeler les plus faciles à traiter. En effet, il est relativement facile de frapper l'imagination du public par le festin de *Britannicus*, par exemple, ou bien par les scènes d'orgie nocturne aux étangs d'Agrippa, dont M. Sienkiewicz a tiré un si merveilleux parti, et par les scènes nocturnes des jardins du Vatican, les flambeaux vivants, etc. Racine a joué, pour ainsi dire, la difficulté. Il a voulu, — il le dit expressément, — nous représenter dans Néron non pas l'efflorescence de la perversité parvenue à son point terminus d'intensité et de force dévastatrice, il a voulu prendre Néron au moment où, comme tous les hommes, si pervers et si vertueux qu'ils puissent être, il peut hésiter encore entre deux voies. Grave problème, qui peut donner lieu à toutes sortes de considérations psychologiques et que Racine va, tout à l'heure, mettre devant vos yeux, en des images vivantes. Il prend, selon l'expression dont il se sert, le « monstre naissant », au moment où, après avoir hésité, il va définitivement faire le pas décisif qui doit le précipiter sur la pente du crime. C'est là un problème dont l'intérêt ne vous échappe pas et sur lequel il est inutile d'insister bien longtemps. Qu'il nous suffise de considérer que, dans toute l'existence humaine, ce qui nous décide en général vers le bien ou vers le mal, c'est une série de trois causes déterminantes, que nous pouvons désigner ainsi : l'exemple, l'occasion, la tentation.

L'exemple, autour de Néron, nous allons le voir dans la personne d'Agrippine. Ah ! certes, c'est un crime horrible qu'a commis Néron en faisant assassiner sa mère, mais enfin, si jamais ce crime a pu comporter des circonstances presque atténuantes, c'est bien dans le cas particulier de cette fille de Germanicus, et de ses démêlés avec le fils de Domitius Ahenobarbus. — Agrippine semble avoir été créée par un décret nominatif de la Providence, pour donner à Néron l'exemple du crime, pour l'élever dans une école de perversité. — Un moraliste a dit avec raison que les femmes vont toujours plus loin que les hommes en tout ; que, lorsqu'elles sont bonnes, c'est merveilleux, que, lorsqu'elles sont méchantes, c'est effrayant... Agrippine rentre dans la deuxième catégorie. Il n'est pas un jour, dans ses progrès sur le chemin du pouvoir, qui n'ait été marqué par la honte d'un crime ; et ses crimes étaient d'autant plus inexcusables qu'elle semble les commettre sciemment, qu'elle ne parut pas, elle, être troublée par les crises d'aliénation qui ont parfois obscurci le cerveau de son fils. Agrippine est d'excellente race, de la race de Germanicus.

Elle a vécu au milieu d'admirables exemples ; elle est née dans le camp même de son père, au milieu des légions germaniques, aux bords du Rhin, dans un endroit qui, en son honneur, est devenu *Colonia Agrippinensis* et qui est aujourd'hui la ville de Cologne.

Voilà l'origine de cette patricienne ; voilà les exemples qu'elle n'a pas suivis. Après la mort de son premier mari, Domitius à la barbe de cuivre, à la barbe rousse (Ahenobarbus), et un remariage avec un personnage insignifiant qui a disparu très vite, elle se propose comme but d'épouser l'empereur Claude, devenu veuf de Messaline pour des raisons qu'il ne faut pas trop approfondir et qui font partie des tragédies domestiques dont se compose souvent la chronique intérieure de l'Empire romain. Il faut donc qu'elle épouse Claude, car elle escompte la mort prochaine du vieillard. Pour cela, elle emploie toutes sortes d'intrigues. Par une infraction à la loi romaine, elle finit par devenir la femme de son oncle et, dès lors, elle n'a plus qu'un but : assurer à son fils le trône impérial. Fut-elle, à un moment, capable d'un sentiment maternel ? C'est possible, car ce sentiment est si naturel, qu'il surnage même dans les âmes les plus perverses ; mais son ambition est de régner toujours sous le nom de son fils, et c'est alors qu'elle pousse Néron à épouser la fille de Claude, Octavie. Mais il faut évincer Silanus qui lui est fiancé,

> Silanus sur qui Claude avait jeté les yeux
> Et qui comptait Auguste au rang de ses aïeux.

On fera dénoncer ce jeune Silanus par le délateur Vitellius. Néron, âgé de seize ans, épouse Octavie. Cela ne suffit pas : avec l'aide de son mauvais génie, de l'intendant de ses maléfices, de l'affranchi Pallas et de sa complice Locuste, Agrippine s'arrange pour que Claude reconnaisse Néron comme son fils adoptif. Les voilà, la mère et le fils, sur le chemin du pouvoir ; mais il y a un obstacle, un fils de Claude et de Messaline, le jeune Britannicus. Tuera-t-elle aussi celui-là ? Non ; point par pitié, mais parce que cette Lucrèce Borgia « se ménage un port dans la tempête », parce qu'elle voit dans Britannicus un frein capable d'arrêter Néron, et que, enfin, le cas échéant, elle pourra menacer de le mettre, lui, l'héritier légitime, sur le trône impérial.

Vous savez comment Claude finit. Il mourut par les soins d'Agrippine, qui avait fait préparer par Locuste, cuisinière infernale, un plat de champignons sans doute doublement vénéneux. — Mais ce genre de crime était assez commun dans l'histoire de l'Empire romain ; ce qui caractérise plus particulièrement les forfaits

d'Agrippine, ce qui annonce le côté à la fois bouffon et tragique de Néron, c'est qu'à la cruauté la plus meurtrière, cette femme ajoutait toujours un peu de comédie. A peine Claude est-il mort qu'elle affecte la plus grande douleur, se rend au Sénat, gémit sur la mort de son auguste époux, le fait mettre au rang des personnages divins, et, enfin, — comble des combles, — se fait nommer prêtresse de Claude ; ainsi elle est officiellement chargée de fournir l'encens qui fume sur l'autel de l'empereur défunt, et, dans les cérémonies, elle s'avance suivie processionnellement par deux licteurs. Quand on a été élevé à pareille école, on devient presque naturellement un Néron, si l'on a de plus certains atavismes qui prédestinent à cet état d'âme, si surtout on se trouve à dix-sept ans, avec des instincts pervers, en possession d'une autorité sans limites. Agrippine fait donc proclamer son fils empereur au détriment de Britannicus laissé dans l'ombre par un procédé qui constitue le dénouement de la tragédie qui va être représentée devant vous.

Voilà l'exemple qui précipite Néron dans le crime. L'occasion, Racine la fait naître de l'amour de Junie, amour qu'il introduit dans l'action dramatique, en vertu du droit qu'a toujours un auteur tragique d'inventer une péripétie tendant à hâter l'action tragique vers le résultat final.

Quant à la tentation, vous la verrez tout à l'heure incarnée dans la personne de Narcisse, Narcisse qui représente dans la tragédie de *Britannicus* toute cette tourbe d'affranchis dont s'étaient entourés les empereurs, à commencer par Claude lui-même : Callixte, Tigellin, Pallas, tous les personnages louches que hantait une idée fixe : profiter de la fortune du maître pour faire fortune eux-mêmes ; activer l'allure de ses passions pour en profiter de la façon la plus scandaleuse.

C'est ainsi que, par cette série d'exemples, d'occasions, de tentations, Néron s'achemine vers le crime initial dont, tout à l'heure, vous entendrez, sur cette scène, l'écho tragique, et qui sera le commencement de son épouvantable biographie.

Mais, pour finir, vous me direz, j'en suis sûr : « Où donc est la vertu dans ce sombre tableau? Car, enfin, il ne saurait y avoir de tragédie, si épouvantable qu'on l'imagine, sans un personnage vertueux, ne fût-ce que pour servir de repoussoir à tous les criminels qu'on nous présente ! » La vertu, vous la verrez sous la figure vénérable et grisonnante d'Afranius Burrhus, préfet des cohortes prétoriennes. Je ne voudrais rien dire de déplaisant pour ce personnage ; permettez-moi de rappeler toutefois que je crois me souvenir d'avoir entendu, ici même, notre regretté oncle Fran-

cisque Sarcey, traiter Burrhus de « vieux farceur ». Je n'irai pas jusque-là ; je respecte le préfet du prétoire ; mais je ne saurais oublier qu'il a été justement élevé à la préfecture par Agrippine elle-même, et que Tacite, dans la courte mention qu'il lui consacre, le qualifie ainsi : militaire distingué, mais qui cependant n'a pu oublier la main à qui il devait l'autorité dont il disposait. Je ne puis non plus passer ceci sous silence : après la mort de Claude, lorsque Britannicus a été relégué dans l'ombre, et qu'il s'est agi de faire arriver Néron à l'empire, c'est Afranius Burrhus lui-même qui est allé trouver les cohortes prétoriennes et, par la promesse d'un don de joyeux avènement très considérable, a obtenu que Néron fût acclamé César. Sa vertu est donc relative ; elle n'est pas moins réelle. Burrhus est un de ces hommes, reputés honnêtes, qui, dans les temps troublés, espèrent arriver au bien en comptant avec le mal, et qui oublient totalement qu'on ne fait pas au crime sa part.

N'accablons donc pas trop sa mémoire et prenons-le pour ce qu'il est, sans oublier qu'il fut lui-même victime, plus tard, de sa vertu relative, et que Néron, las de ses bons conseils, finit par se débarrasser de lui par les moyens spéciaux dont disposait Sa Majesté impériale. La vertu véritable, au temps de Néron, n'était pas dans l'âme de Burrhus ; elle était dans l'âme de ceux qui ne transigeaient pas avec le crime, de ces gens qui, comme les stoïciens, comme les chrétiens, se révoltaient contre l'incarnation de la perversité humaine et tonnaient contre la bête de l'*Apocalypse*, les uns pour donner un haut exemple de renoncement au bonheur et de raidissement contre la douleur physique, les autres en prêchant contre la loi cruelle de l'antique Rome, contre la loi de fer (*lex ferrea*) la nouvelle loi, la loi d'amour.

Vous voyez où nous serions entraînés, si nous avions le loisir de poursuivre ce commentaire de la tragédie de *Britannicus*. C'est bon signe pour une œuvre littéraire, qu'elle nous incite ainsi à sortir de la glose purement verbale et philologique, pour aborder les problèmes les plus essentiels, les problèmes qui intéressent le fond même de la conscience humaine. C'est pourquoi je ne doute pas que, tout à l'heure, vous n'écoutiez et n'applaudissiez *Britannicus* avec cet enthousiasme de bon aloi et avec cette sécurité pleine et entière que donne la contemplation d'un des plus authentiques chefs-d'œuvre de l'esprit humain en général, et spécialement de l'esprit français.

G. DESCHAMPS.

Bibliographie.

Sainte-Beuve avant « Les Lundis », *essai sur la formation de son esprit et de sa méthode critique*, par M. G. Michaut, *doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse)*, librairie Fontemoing, Paris, 1904.

« En 1838, écrivant à Chaudesaiges pour le remercier d'un article amical, Sainte-Beuve lui disait : « ... Quant au fond même des idées, il en est du moins dont je puis vous dire que vous avez rencontré tout à fait la mienne, par exemple quand vous avez considéré les *Critiques et Portraits* comme une dépendance de la partie élégiaque et romanesque bien plutôt que comme des critiques expresses. Cela est tout à fait vrai, et à tel point que si, réimprimant un jour les *Critiques et Portraits*, on les rangeait par l'ordre chronologique des sujets que j'y traite, on ferait un contre-sens : le véritable ordre est celui dans lequel je les ai écrits, selon mon émotion et mon caprice, et toujours dans la nuance particulière où j'étais moi-même dans le moment. » Et le 28 août 1866, — âgé de soixante-deux ans, tout proche de sa fin, après les *Premiers Lundis*, après le *Tableau de la Poésie française au XVI*e *siècle* et le *Choix de Ronsard*, après les *Portraits littéraires*, les *Portraits de Femmes* et les *Portraits contemporains*, après *Port-Royal*, après *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, après l'*Étude sur Virgile*, après les quinze volumes des *Lundis*, en un mot, après la publication presque entière de son œuvre critique, énorme, — il disait à Jules Vallès : « Le secret de quelques unes des choses que vous voulez bien louer en moi est très simple : la nature m'avait destiné à être un critique, je commence à le croire. »

« Ce sont ces deux jugements de Sainte-Beuve sur lui-même et sur son œuvre qui ont déterminé à la fois et l'objet et la méthode de la présente étude.

« S'il est vrai que Sainte-Beuve se soit, pendant tant d'années, trompé sur sa nature propre, qu'il ait, pendant tant d'années, méconnu sa faculté maîtresse, sa vocation véritable, et fait de la critique sans avoir senti qu'il était né pour en faire, ni sa conception de la critique ni sa méthode n'ont été par lui définies, arrêtées, dès l'origine et en une seule fois. Elles se sont l'une et l'autre formées d'elles-mêmes en lui, lentement, successivement : développées ou restreintes, modifiées ou complétées au gré des

circonstances. N'étant point nées d'une idée *à priori*, d'un effort conscient, réfléchi, volontaire, elles ne se prêtent point à la logique d'un système unique, que nous pourrions reconstruire par une déduction régulière de principes une fois posés. Elles sont multiples, diverses, parfois contraires ou même contradictoires ; et seule une enquête historique permettra de les connaître toutes, soit en elles-mêmes, soit dans leur succession, dans leurs oppositions, dans les différents rapports qu'elles ont les unes avec les autres.

« Et, d'autre part, s'il est vrai que Sainte-Beuve ait écrit ses portraits et ses articles « dans la nuance particulière où il était lui-même », ni sa conception de la critique ni sa méthode ne sont indépendantes des événements, des émotions, des passions, des idées qui, à chaque fois, ont donné « cette nuance particulière » à son âme. Plus que chez tout autre, elles sont intimement liées à ce qui constitue le fond même de l'homme intérieur ; et ainsi, une fidèle, une complète biographie psychologique les peut seule expliquer et seule les faire pleinement comprendre. Pour lire ses articles avec une entière intelligence de ce qui y est impliqué ou sous-entendu, il faut connaître la vie matérielle, mais surtout intellectuelle et morale de Sainte-Beuve. Inversement, du reste, cette vie matérielle, intellectuelle et morale s'y traduit, s'y peint, et ce ne serait pas une ambition déraisonnable que d'essayer de la raconter toute avec les propres pages de Sainte-Beuve choisies, coordonnées et commentées ».

Tels ont été l'objet que s'est proposé l'auteur et la méthode qu'il a voulu appliquer dans ce très copieux, très savant et très intéressant ouvrage.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, ***sérieusement rédigés***, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Émile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Arthur Chuquet, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

A NOS LECTEURS

Nous continuerons et achèverons, en attendant la réouverture des facultés, la publication des cours de l'an passé, en y ajoutant, autant que cela nous sera possible, des leçons nouvelles et des conférences récentes.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 2 19 NOVEMBRE 1903

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

49 LE VICE-RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS. — *M. Louis Liard. — II. Le philosophe*.... **G. Rebière.**

66 LES POÈTES SECONDAIRES DU XVIIIe SIÈCLE. — *Colardeau*.............................. **Émile Faguet,** *de l'Académie française.*

73 TRANSFORMATIONS DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES AU XIXe SIÈCLE. — *La Suisse depuis 1800.* **Charles Seignobos,** *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

84 LA DIALECTIQUE ÉRISTIQUE DE SCHOPENHAUER.. **Fr. Norden,** *de l'Université de Bruxelles.*

94 SUJETS DE COMPOSITIONS (*licence, baccalauréat*)................................ **Université de Nancy.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1903

Douzième Année (1re Série) N° 2 19 Novembre 1903

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris

M. LOUIS LIARD.

II. — Le Philosophe.

Il ne saurait être question d'exposer ici en détail les théories philosophiques de M. Liard ; nous voudrions seulement mettre en relief l'esprit général qui les anime dans leur diversité apparente. Cet esprit général, M. Liard l'a très heureusement formulé lui-même dans *La Science positive et la Métaphysique :* « L'idée, « c'est nous-mêmes, dit-il. Nier la réalité de l'idéal, ce serait nier « notre propre réalité. » Telle est bien, nous semble-t-il, l'épigraphe qui convient le mieux à son œuvre philosophique tout entière.

Dans sa thèse de doctorat sur *Les Définitions géométriques et les définitions empiriques,* c'est l'*idée* que M. Liard étudie au point de vue de la connaissance. « Le matériel de nos jugements, « déclare-t-il, se compose de représentations individuelles et « d'idées générales. On décrit les représentations ; on définit les « idées. » Qu'est-ce donc que la définition ? Pour répondre à cette question, il ne suffit pas de faire la théorie logique de la définition, car alors, si l'on en connaît le mécanisme, on en ignore la nature, la valeur et le rôle ; pour cela, il faut rechercher d'où nous

viennent les éléments de nos idées, comment ils se combinent pour former ces systèmes que nous décomposons ensuite, quel lien les enchaîne, si ce lien est accidentel ou nécessaire, si nous sommes autorisés à croire à la permanence des totalités dont il unit les parties. Ce sont là précisément les questions qu'essaie de résoudre M. Liard, préoccupé avant tout de connaître la nature, la valeur et le rôle de l'*idée*, c'est-à-dire, en dernière analyse, de savoir quelles prétentions sont permises à l'esprit humain, sur l'irréductible spontanéité duquel nous le verrons bientôt fonder toute sa métaphysique.

Les définitions géométriques résultent de l'application de l'activité spirituelle qui fournit une forme, à l'espace indéfini, homogène, indifférent par lui-même à toutes les déterminations, mais capable de les recevoir toutes, qui représente la matière, l'intermédiaire entre la pensée une et l'espace susceptible de multiplicité étant représenté par le mouvement. Si telle est leur origine, les définitions géométriques étant l'œuvre de l'esprit sont absolues, immuables, inflexibles.

M. Liard se demande ensuite si la nécessité des définitions empiriques est du même ordre, si la réduction des éléments sensibles peut être poussée jusqu'au mouvement géométrique. Problème important, puisqu'il revient à savoir ce que valent nos *idées*, et, par conséquent, notre connaissance scientifique des êtres naturels.

« Connaître, c'est expliquer. La science mal informée expliqua « les êtres de la nature et les phénomènes dont ils sont le théâtre « par l'action de forces cachées aux sens : pesanteur, chaleur, « force magnétique, force électrique, affinité chimique, force « vitale. Mais la science mieux informée a banni ces puissances « mystérieuses, et les a reléguées parmi « ces petits lutins de « facultés, dont se moquait Leibniz, paraissant à propos comme « les dieux de théâtre, ou les fées de l'Amadis, défaisant, « au besoin, tout ce que voulait un philosophe, sans façon et « sans outils ». Elle a prouvé, d'abord, que tous les phéno- « mènes physiques sont corrélatifs, qu'aucune des affections de « la matière « ne peut être dite la cause essentielle des autres, « mais que chacune d'elles peut produire toutes les autres ou « se convertir en elles (1) ». Poussant plus loin la réduction, elle « commence à prouver que ces phénomènes, en apparence si « divers, sont, au fond, des combinaisons de mouvements iden- « tiques pour la pensée qui en a dégagé les formules, mais irré-

(1) Grove, *De la corrélation des forces physiques.*

« ductibles pour la sensibilité, dont les organes imposent des « *formes* différentes à une même *matière*, de telle sorte que « nous prenons pour des différences réelles des différences sub- « jectives projetées par l'esprit hors de lui-même... La physique « et la chimie sont donc des provinces de la mécanique, et la « perception sensible de tous les phénomènes de cet ordre peut « être remplacée par une formule mathématique...

« Les lois qui régissent la matière brute s'étendent aussi à la « matière vivante. Longtemps on a cru que la vie était l'œuvre « d'une force spéciale, antagoniste des forces inorganiques. « Bichat la définissait l'ensemble des fonctions qui résistent à la « mort, et, par mort, il entendait le triomphe des forces physi- « ques et chimiques, faisant rentrer dans leur domaine la por- « tion de matière qui leur avait un instant échappé. Mais la « science a renversé cette dernière idole de la métaphysique ; « les prétendues lois d'exception sont rentrées dans la règle « commune. Vivre est une forme de la mécanique ; nature, lois, « produits, tout se ressemble dans les phénomènes de la matière « brute et dans ceux de la matière vivante. Le minéral s'accroît « par une juxtaposition de molécules ; l'être organisé trans- « forme des matériaux empruntés au dehors, et se les assimile « par intussusception. Cette différence est superficielle ; au fond, « la science découvre une identité complète entre les phéno- « mènes physico-chimiques et les phénomènes vitaux... »

Certes les découvertes des sciences physiques et chimiques sont considérables ; beaucoup des phénomènes organiques, rapportés naguère encore à la mystérieuse force vitale, sont rentrés sous la règle commune à la physique et à la chimie ; mais pourra-t-on jamais découvrir des formules mathématiques qui soient les expressions rationnelles de chaque espèce minérale, végétale et animale ? M. Liard ne le pense pas, et il montre avec force toutes les lacunes de la théorie mécaniste de la nature dans l'explication de la vie.

Ce qui n'est pas l'œuvre du pur mécanisme, c'est le milieu, le laboratoire vivant où s'accomplissent les phénomènes dont l'être organique, pleinement développé, est le théâtre : « La res- « piration n'est qu'un échange de gaz réglé par les lois de la « diffusion ; la nutrition, une série de dédoublements et de com- « binaisons chimiques ; l'absorption, un phénomène d'endos- « mose et de capillarité ; la circulation, le résultat d'une impul- « sion et d'une pression mécaniques ; mais, pour produire ces « phénomènes physiques, chimiques et mécaniques, la nature « vivante emploie des appareils et des procédés que le savant

« ne peut construire ni imiter. Ce qui caractérise la vie, c'est « l'évolution organique de laquelle résultent les instruments de « ces phénomènes physico-chimiques, qui, loin d'être la vie, « n'en sont que les manifestations. C'est là ce que le mécanisme « est impuissant à expliquer...

« En même temps, à ce mécanisme préside une loi organique « de finalité. Un organisme est un système de moyens appro- « priés à une fin commune. Les cellules forment des tissus ; les « tissus, des organes ; les organes, des appareils ; les appareils, « la machine entière ; mais cellules, tissus, organes et appareils « ont chaçun une fonction spéciale qui concourt à la fin totale « de l'ensemble... Or, c'est cette finalité intentionnelle, dont tout « être vivant est imprégné, que le mécanisme n'explique pas ; il « nous montre bien comment un fait est déterminé par un anté- « cédent ; mais la vie est autre chose que ce déterminisme « rigide et, en quelque sorte, linéaire ; elle résulte du concours « sympathique des séries d'antécédents et de conséquents vers « une fin commune. Vouloir la réduire au mécanisme pur, c'est « la supprimer, et l'on prétend qu'on en a rendu compte !

« Par conséquent, alors même qu'on finirait par découvrir la « formule de tous les mouvements qui s'accomplissent dans « l'être organisé, plante ou animal, il resterait toujours à expli- « quer la vie qui l'anime, et cette vie ne peut s'exprimer en « nombres. Ne rêvons donc pas une réduction complète de la « qualité à la quantité. Si loin que l'esprit puisse aller dans cette « voie, il sera toujours en présence de groupes irréductibles « d'éléments inconnus ; jamais il ne remplacera le concret par « l'abstrait, la sensation par le chiffre... »

Il faut donc chercher un autre principe pour légitimer, la nécessité des définitions empiriques ; ce principe, il est dans l'existence même de la pensée : « Nous pensons ; c'est là un « fait incontestable. Penser, c'est juger ; juger, c'est affirmer ; « affirmer, c'est unir des idées. » Il n'y aurait pas de pensée, s'il n'y avait pas, dans l'esprit, de l'ordre et si l'ordre des phénomènes n'était pas semblable à l'ordre des idées, et M. Liard conclut ainsi : « A une pensée une correspond un monde un ; si « l'esprit est fait pour penser la réalité, la réalité est faite pour « être pensée. On ne saurait démontrer cette thèse ; mais « n'est-elle pas suffisamment justifiée par l'impuissance ou les « contradictions des thèses opposées ? Toute science débute par « un acte de foi. Je crois à la réalité des phénomènes physi- « ques ; je crois à la réalité de la vie ; je crois à la vérité des « axiomes mathématiques ; je crois à l'existence passée de

« l'humanité ; je crois à la loi morale. Je démontre les lois de « l'univers ; je démontre les théorèmes de l'arithmétique et de « la géométrie ; je démontre le progrès du monde moral ; je « démontre la nécessité de la justice ; mais, physicien, géomè- « tre, historien, moraliste, je pars d'un fait indémontrable. « Refuserait-on à la philosophie le bénéfice accordé aux autres « sciences, sous prétexte qu'elle est la science universelle, et « qu'à ce titre, elle doit pouvoir se passer de tout postulat?... « Que faire? Se taire éternellement, ou se résigner au postulat ? « Depuis Platon, l'esprit humain a fait son choix.

« Nous croyons donc que l'ordre est en nous, et qu'il est « aussi hors de nous, que des rapports universels et permanents « unissent les éléments multiples de la pensée et de la réalité, « et que le principe directeur de notre entendement dirige « aussi l'univers. »

C'est dans *La Science positive et la Métaphysique* que la pensée de M. Liard a reçu sa plus complète expression : « A l'origine, « dit-il dans l'avant-propos, la métaphysique fut tout le savoir. « Plus tard, quand les sciences particulières s'en détachèrent, « elle en resta l'âme, par les principes qu'elle leur fournit. — « Aujourd'hui, les sciences ont rompu tout commerce avec elle, « et revendiquent le monopole de la certitude, non pas qu'elles « prétendent à la connaissance totale des choses, mais elles « soutiennent qu'au delà du champ qu'elles explorent, la cer- « titude fait place aux rêves et aux chimères.

« Cependant les problèmes qu'elles laissent en suspens ne « peuvent être négligés sans défaillance de l'esprit, et sans « outrage à la vérité connue. — Après les *phénomènes,* nous « voulons connaître l'*absolu ;* après les *conditions*, nous « demandons la *raison* de l'existence.

« La métaphysique serait la détermination de cet *absolu*, la « découverte de cette *raison.*

« Est-elle scientifiquement possible ?

« Et, si les voies de la science lui sont fermées, d'autres « chemins ne lui sont-ils pas ouverts ?

« Telles sont les questions que nous avons essayé de résou- « dre, non pas avec toute l'information, mais du moins avec « la sincérité qu'elles comportent. »

Si M. Liard tient de l'enseignement de M. Lachelier que la science est une réduction du particulier à l'universel, du composé au simple, du contingent au nécessaire, il ne pense pas avec lui que les sciences mathématiques aient pour point de départ des principes absolument simples, absolument

universels et absolument nécessaires : « Si loin qu'elle aille, « si haut qu'elle s'élève, la science ne peut sortir du relatif : « ce qu'elle atteint, ce sont toujours des rapports relativement « universels et relativement nécessaires entre des termes relati- « vement simples. »

Le positivisme conclut de là que la métaphysique est impossible. « Toute proposition, dit Auguste Comte, qui n'est pas « facilement réductible à la simple énonciation d'un fait parti- « culier ou général ne saurait offrir aucun sens réel et intelli- « gible » ; le positif seul, ou le réel, c'est-à-dire l'ensemble des faits connus par l'expérience, est objet de science ; il n'existe pas de principes antérieurs et supérieurs aux phénomènes, pas de causes efficientes et finales des choses qui apparaissent dans l'espace et dans le temps, car, s'il en existe, elles sont pour nous comme si elles n'existaient pas, puisque nous ne pouvons les connaître ; ces principes et ces causes, nous ne les trouvons pas, en effet, au nombre des faits, et, depuis Bacon, c'est une maxime acceptée de tous, et presque vulgaire, que « la nécessité « de prendre les faits observés pour base directe ou indirecte, « mais toujours seule décisive de toute saine spéculation (1) . »

Le Positivisme ne serait reçu à nier la possibilité de la métaphysique que s'il établissait d'abord que nos connaissances ne recèlent aucun élément *à priori*, que le savoir positif est l'unique savoir, que les procédés des sciences sont les seuls procédés de découverte. Mais, pour le démontrer, il faudrait une critique de l'entendement, c'est-à-dire, en fin de compte, une métaphysique. Aussi, par son principe constitutif, le Positivisme est-il condamné à ne jamais établir la proposition qui lui sert de base. « Le Positivisme, avait dit Huxley, est « un catholicisme sans christianisme. » — « Le Positivisme, dit « à son tour M. Liard, est un dogmatisme sans critique. Nous « pouvons donc passer outre à la condamuation qu'il prononce « contre la métaphysique. »

Cette analyse du contenu de l'entendement, vainement cherchée dans la philosophie positive, nous la trouvons dans une autre philosophie, voisine du Positivisme par une partie de sa méthode et de ses conclusions, — la philosophie de l'association.

D'après elle, il n'y a dans les procédés de notre intelligence aucune trace d'originalité. Nous ne sommes que des mimes ; nous excellons à reproduire, mais nous ne tirons rien de notre

(1) Auguste Comte, *Cours de philosophie positive.*

propre fonds. La nature fait peu à peu notre éducation ; elle nous façonne et elle nous plie à son image ; ce qu'elle nous répète, nous le répétons ; ce qui est chez elle une loi devient chez nous une habitude ; ses allures nous sont si familières que nous les copions d'avance. Ainsi naissent et se développent nos inductions, ainsi la science grandit en nous. Et puis, de ce flot confus de phénomènes qui vient battre notre esprit, il se dégage comme un son unique, et nous ne percevons plus qu'une seule impression : de là les notions abstraites de temps, d'espace et de nombre, qui ne sont pas des notions premières, mais bien des notions dernières.

Mais si nos inductions n'ont pas plus de valeur que de simples pressentiments, que devient l'autorité de la science ? demande M. Liard. Et si les pures idées sur lesquelles travaillent les mathématiciens sont sorties des choses, comment expliquer qu'elles soient infiniment plus parfaites et qu'elles s'étendent à notre gré ? Abstraire, généraliser, induire, ces opérations, qui constituent la science, ont d'autres points d'appui que de simples associations. Notre esprit à ses débuts est déjà doué d'une certaine habileté ; il suit des règles, il applique une méthode : d'où lui vient donc cette éducation première, antérieure à tout contact ?

Herbert Spencer, l'éminent théoricien de l'évolution, conciliant la doctrine de Locke et celle de Kant, établit l'empirisme sur une position nouvelle, en apparence plus solide et plus sûre.

D'après lui, ce n'est pas l'individu seulement qui est élevé par la nature, c'est l'humanité, c'est cette échelle indéfinie des êtres, dont l'origine n'est pas assignable. — A mesure que la vie s'est enrichie de nouveaux organes et qu'elle a multiplié ses attaches, la conscience s'est accrue de nouvelles images et s'est mise de plus en plus à l'unisson du monde. Ses progrès s'accumulant comme ceux de la vie, il n'est pas malaisé de comprendre comment chacun de nous trouve en soi une intelligence toute faite : l'intelligence va de pair avec l'organisme, et l'homme d'aujourd'hui se superpose, âme et corps, à l'homme d'autrefois, de même que celui-ci avait ses assises en des couches plus anciennes. Une seule évolution amène la naissance de l'instinct et l'éveil de la raison, fait petit à petit la puissance de l'un et l'autorité de l'autre : pas de différences, des degrés seulement. Nos idées innées, nos principes, nos axiomes ne remontent qu'à l'expérience et ne sont que des ajustements héréditaires.

L'évolution a de merveilleux pouvoirs, réplique M. Liard ; elle nous conduit par des pentes insensibles, et nous arrivons au but proposé sans nous douter de la longueur du chemin. Est-ce qu'il n'y aurait pas là quelque prestige ? Cette continuité dont on se réclame n'existe que pour les yeux ; qu'on raccourcisse à plaisir les intervalles, qu'on les rende imperceptibles et difficiles à compter, on ne les supprimera pas : entre deux moments du progrès, il ne peut y avoir un nombre de moyens termes réellement infini ; tout nombre est fini, par cela même qu'il est un nombre. Et l'on a beau dire, ces moyens termes représentent une série de petits accroissements, de petites apparitions, car le second moment renchérit sur le premier. L'hypothèse de l'évolution ne fait en somme que disséminer la création dans le temps et dans l'espace : elle propage le mystère au lieu de le dissiper. Mais supposons qu'elle n'ait rien de mystérieux ; admettons que les lois de notre pensée se soient établies lentement, sans addition aucune, par simple transformation : quel en a été le premier germe ? Une idée sans objet sensible ? L'expérience alors est détrônée. Un objet vierge encore de toute pensée ? Mais un tel objet n'a pas encore de relations déterminées, puisque l'esprit n'est pas intervenu ; il ne contient pas le premier élément d'une loi, ou bien il faut dire que les relations mêmes sont des objets et jouissent d'une existence indépendante.

L'expérience, si loin qu'on nous force à en poursuivre les origines, n'a donc pu former la raison : les lois de la pensée, les principes de la science n'émanent point de ce qui arrive et passe. Reste à savoir si l'absolu s'y révèle. Temps, espace, nombre, substance et cause, voilà les notions au moyen desquelles nous ordonnons les phénomènes ; quant à la loi de non-contradiction, qui les domine toutes, elle ne fait que rendre possible la pensée elle-même. Le temps, l'espace et le nombre s'appliquent non seulement à ce que nous observons, mais encore à tout ce que nous pouvons imaginer : pas d'objet, soit réel, soit possible, qui échappe à l'une quelconque de ces trois lois ; nous ne nous représentons rien qui n'ait étendue et durée, rien qui ne réunisse des parties dans un tout. En idée, nous ne saurions dépasser les bornes du temps, de l'espace et du nombre ; nous ne saurions les atteindre, elles fuient sans cesse devant nous ; et cependant la réalité doit avoir des limites, autrement il existerait actuellement un nombre infini, un nombre qui ne serait pas un nombre. Que conclure ? C'est que le temps, l'espace et le nombre ne correspondent à aucun être en soi, qu'ils appar-

tiennent uniquement à notre esprit, qu'ils nous servent simplement à grouper les phénomènes ou à leur préparer des cadres, qu'ils sont en nous comme des pouvoirs illimités, rien de plus. Les lois de substance et de cause ne s'étendent pas ainsi dans les champs du possible : elles ne portent que sur les faits. Les accidents si variés qui changent sans cesse la face du monde ne nous apparaissent pas comme isolés, comme indépendants les uns des autres ; nous leur supposons un fond commun, une base fixe ; et, en effet, nous voyons qu'ils se résolvent les uns dans les autres, et tous en un phénomène unique toujours identique à lui-même, le mouvement. « La quantité d'énergie est constante dans la nature », telle est l'expression scientifique déterminée par l'expérience ; telle est, pour mieux dire, l'application de la loi de substance. Mais, si nous cherchons la substance en dehors des faits, dans l'absolu, nous sommes conduits à inventer on ne sait quel support, insaisissable autant qu'immuable, et nous regardons sans y rien comprendre la multiplicité qui sort de cette mystérieuse unité. De même, si la loi de cause nous force à enchaîner les phénomènes, à faire des uns la suite et la continuation des autres, il ne faut pas qu'elle nous pousse, par delà ce que nous croyons, vers la cause absolue. Des causes qui ne seraient pas de simples conditions et qui introduiraient du nouveau dans l'univers y apporteraient l'anarchie : elles le rendraient inintelligible. « L'absolu nous apparaît donc comme une limite infranchissable de la pensée. Toutes les catégories convergent vers lui, mais aucune ne l'atteint. Nous savons, à n'en point douter, qu'il existe en soi et par soi, mais notre science est impuissante à déterminer les conditions intimes de son existence. Nous pouvons dire qu'elles sont en lui-même, et qu'il les tient de lui-même ; mais là se borne notre savoir. Quand nous essayons de soulever le voile qui nous le cache, ce que nous apercevons, c'est encore une image du relatif. Nous devons donc le déclarer incompréhensible, au sens scientifique du mot. Si parfois nous croyons le comprendre, c'est que nous l'avons détrôné en lui imposant des conditions incompatibles avec l'existence en soi et par soi. »

La science ne renferme donc, ni en sa matière, ni en sa forme, rien qui permette de définir positivement l'absolu ; aussi la métaphysique n'est-elle pas une science.

Cet arrêt est-il sans appel et serons-nous réduits à nous taire sur ce qui de tout temps a tenu le plus au cœur de l'humanité ?

Revenons un peu sur nous-mêmes. Notre vie intime ne ressemble pas au monde que nous voyons et que la science analyse ;

elle n'est pas gouvernée de la même manière. Les idées qui déterminent nos actes ne nous poussent point par derrière ; elles se montrent devant nous et agissent par leur seul attrait. Lorsque plusieurs se présentent à la fois, nous avons à choisir, car elles n'ont pas toutes les mêmes titres, elles ne sont pas toutes également dignes d'être réalisées ; à vrai dire, la meilleure seule a droit à l'existence. C'est l'œuvre de notre liberté d'isoler la meilleure et de reléguer les autres dans l'ombre : « L'homme a le « pouvoir de varier ses desseins ; le champ des fins qu'il peut se « proposer, des idées qu'il peut réaliser, est immense. C'est par « là que nous sommes pleinement affranchis de la nécessité... « On ne saurait contester l'influence des motifs sur nos décisions. « Mais ce qui a paru à quelques-uns une preuve de notre servi- « tude est la marque de notre liberté. Nous commençons, dans « toute action réfléchie, par concevoir un acte et son contraire, « puis nous pesons la valeur de ces deux possibles. Ils sont tous « deux en nous à l'état d'idées, et comme l'idée est douée d'un « pouvoir de réalisation, ils se réaliseraient tous deux si chacun « n'était précisément la négation de l'autre. Toute idée réflé- « chie porte donc avec elle-même son frein et son obstacle. On « comprend comment les pensées criminelles, qui peuvent appa- « raître à la conscience d'un homme vertueux, ne se réalisent pas, « et comment aussi les bonnes pensées peuvent demeurer « stériles au cœur du méchant. Mais ces sortes de quantités « comptées en sens inverse s'annulent réciproquement, toute « idée surgissant en nous accompagnée de son contraire, et « les deux contraires ayant, en tant qu'idées et possibles, droit « à la réalité, il semble que jamais nous n'agirons. Il n'en est « rien pourtant. Toute idée, posée à l'état de possible, a une « certaine valeur ; la délibération a pour objet d'en détermi- « ner le degré, et la liberté consiste à supprimer l'une des « deux idées qui étaient apparues ensemble et à laisser carrière « à l'autre. Nous pouvons donc enrayer la réalisation d'une « idée ou la laisser s'accomplir. C'est en cela que consiste notre « liberté.

« Ajoutez que le nombre de ces possibles qui vont par couples « est illimité, et vous verrez combien s'étend le champ de la « liberté humaine. Notre vie morale est une lutte pour l'existence « entre nos diverses idées ; il en est qui sont vaincues d'avance, « les contradictoires et celles qui dépassent notre puissance. « Mais, parmi toutes celles qui sont réellement possibles pour « nous, un combat incessant est engagé ; la réflexion fournit « sans cesse de nouveaux combattants ; le champ de bataille

« s'agrandit à mesure que s'élargit notre pensée, et notre histoire « morale est la série des triomphes et des défaites de nos idées. « Nous n'agissons pas tous de la même manière, parce que nous « ne pensons pas tous de la même façon ; notre façon d'agir « individuelle se modifie selon que se modifient nos idées. Mais, « malgré ce déterminisme apparent, nous sommes libres, car « nous créons nous-mêmes nos idées. La liberté apparaît avec la « réflexion quand l'idée se pose, avec son contraire, isolée des « phénomènes objectifs ; elle s'accroît avec elle à mesure que « s'augmente le nombre des possibles. Tout homme est essen- « tiellement libre ; mais tous les hommes ne le sont pas au « même degré. »

Renonçons donc une fois pour toutes à ce qui peut nous venir des objets ou des règles que nous leur appliquons ; comparons la métaphysique entière avec ce que nous trouvons en nous. Leibniz voyait « de la géométrie partout et de la morale partout ». Que la métaphysique laisse désormais la géométrie et s'occupe de la morale : « L'homme serait pour l'homme une énigme indéchif- « frable sans l'obligation morale. Comme l'a dit Kant, on ne com- « prend l'existence dans un être d'une volonté raisonnable, que « si le bien suprême de cet être réside dans cette volonté seule. « Se représenter le bien en lui-même, en dehors de toute inclina- « tion sensible ; concevoir la loi en elle-même, comme un prin- « cipe d'action étranger à tout désir ; réaliser certains concepts « sans en attendre d'effet utile pour la sensibilité ; agir toujours « de telle sorte que la maxime de nos actes puisse être érigée « en maxime universelle valable pour tous les êtres raisonnables : « voilà le devoir, sans lequel la vie humaine, malgré les clartés « de l'esprit, est ténébreuse. »

Et un peu plus loin : « ... Les concepts moraux ont en eux- « mêmes une valeur absolue. Et qu'est cette valeur, sinon la « perfection même ? Dans l'ordre de la science nous constatons « que les notions mathématiques ont une application universelle ; « notre esprit ne conçoit pas que les représentations soient « rebelles aux lois du nombre et de l'étendue ; mais la raison de « cette nécessité nous échappe, car la faire dériver de l'absolu, « c'est à la fois encourir la contradiction et reculer la difficulté. « Les concepts moraux ont en eux-mêmes, au contraire, dans « leur perfection, la raison de leur existence et de leur droit à « être réalisés. La justice, la charité, nous semblent obligatoires, « parce qu'elles sont bonnes. Les faire dériver d'un être extérieur « à l'humanité, quel qu'en soit d'ailleurs le nom, est chose dou- « blement inutile ; l'autorité des concepts moraux n'en sera

« pas accrue, et, en fin de compte, ne se sert-on pas de ces con-
« cepts mêmes pour constituer l'idée de cet être duquel on pré-
« tend ensuite les déduire ?

« Les dieux, dit Epictète, ainsi qu'il convenait, n'ont mis en
« notre pouvoir que ce qu'il y a de meilleur et de plus excellent
« dans le monde, l'usage des idées. Le reste, ils ne l'ont pas mis en
« notre pouvoir. » Que dit Jupiter? « Epictète, si je l'avais pu,
« j'aurais encore fait libres et indépendants ton petit corps
« et ta petite fortune. Mais, ne l'oublie pas, ce corps n'est pas à
« toi ; ce n'est que de la boue artistement arrangée. Comme je
« n'ai pu l'affranchir, je t'ai donné une partie de moi-même, la
« faculté de te porter vers les choses et de les repousser, en un
« mot, de savoir *user des idées*. Si tu la cultives, si tu vois en elle
« seule tout ce qui est à toi, jamais tu ne seras ni empêché ni en-
« travé. » — De là le sage stoïcien tire cette règle pratique :
« rendre parfait ce qui dépend de nous, c'est-à-dire nos idées,
« et prendre les autres choses comme elles viennent. »

« Rendre parfaites nos idées, c'est les mettre en communion
« avec ce qui en nous est la perfection même ; c'est substituer l'i-
« déal moral à l'idéal sensible. Là est le faîte de la liberté hu-
« maine. Tant que nous n'y sommes pas parvenus, nous sommes
« esclaves, avec une liberté apparente ; nous croyons nous
« conférer à nous-mêmes la loi de notre développement, et en dé-
« finitive, cette loi est une carte forcée que la nature, auteur de
« notre sensibilité, nous fait prendre ; nous nous croyons déta-
« chés du monde extérieur, et, par suite d'une duperie peut-être
« bienfaisante, nous y tenons par les liens de la sensibilité. Mais,
« quand nous l'avons atteint, les dernières chaînes de la nature
« sont rompues ; nos idées sont affranchies ; unies à l'idéal moral
« par un rapport d'harmonie, de convenance et de bonté, y
« puisant toute force et toute vertu, elles tiennent de cette seule
« perfection, à laquelle elles participent, la raison de leur exis-
« tence, et la cause de cette causalité qu'elles exercent en nous.
« Elles sont la loi de notre vie ; mais, cette fois, nous ne sommes
« plus dupes d'un artifice de la nature. La perfection morale, c'est
« nous-mêmes. La nature est tout nombre, tout mouvement ; ce
« n'est pas d'elle que pourrait nous venir la conception du
« Bien.

« Ainsi l'analyse du sujet nous découvre un mode de causalité
« que rien, dans l'objet, ne pouvait faire pressentir. Etres con-
« scients, nous agissons par réflexion, c'est-à-dire en vertu d'idées.
« L'idée a en elle-même une puissance spontanée de réalisation ;
« mais elle n'agit pas à la façon d'un moteur mécanique. Comme

« le disait Aristote de son dieu, elle est cause efficace parce qu'elle est cause finale, et son efficacité lui vient de sa valeur et de sa perfection. Nous possédons un sens intérieur, souvent faillible, mais capable d'être redressé, qui nous fait apprécier ce que valent nos différentes idées. Le privilège humain, c'est de déterminer nous-mêmes la perfection relative des fins que nous nous proposons, et de n'être pas entraînés en aveugles vers notre bien. De là notre liberté, de là aussi notre responsabilité morale. On arguera, sans doute, que toutes nos idées ne sont pas notre œuvre ; qu'il en est qui s'insinuent en nous, dès l'enfance, par la contagion parfois bienfaisante, parfois malfaisante de l'éducation et de l'exemple ; qu'il en est d'autres que nous devons au milieu où nous vivons. Rien n'est plus vrai ; mais il est vrai aussi que nous pouvons les réfléchir toutes et aussi les faire nôtres ; si, par indolence, nous négligeons de les soumettre au contrôle de la réflexion et de les éprouver nous-mêmes, nous sommes responsables de cette paresse, et nous avons estimé qu'elle vaut mieux pour nous qu'une réflexion, parfois anxieuse, toujours difficile. En fin de compte, cet abandon de notre vie morale au caprice des maximes extérieures est le résultat d'un choix réfléchi et la conséquence de la valeur attribuée, à tort ou à raison, à un certain mode de vie. Rien ne saurait prévaloir contre cette vérité : nous nous conférons à nous-mêmes la loi de notre développement, et nous le faisons, déterminés par la vue du meilleur. Nous pourrions être les dupes de la nature, si, parmi les biens qui nous sollicitent, il n'en était pas qui tirent d'eux-mêmes toute bonté, et nous sont ainsi la mesure infaillible des autres. Nous les reconnaissons à l'autorité avec laquelle ils s'imposent. Tous les hommes n'en ont pas eu et n'en ont pas encore la même conception nette et distincte ; il y a un progrès en morale comme en mathématique. Mais, si la conscience se révèle progressivement à elle-même dans l'espèce et dans l'individu, le sentiment d'obligation, qui en est le fond, ne varie pas, et il est en chacun de nous le témoin permanent d'une perfection, entrevue avec plus ou moins de netteté, qui tient d'elle-même sa raison d'être, et qui nous soustrait, par là, à l'empire de la nature. »

Ainsi est résolu le problème que M. Liard s'était posé ; la science et la métaphysique ne sont pas sacrifiées l'une à l'autre, elles restent distinctes dans deux domaines nettement séparés : « La science et la métaphysique n'ont ni le même objet, ni les mêmes procédés, ni le même but, ni le même rôle ; partant, elles n'ont

« rien à s'emprunter l'une à l'autre. La science ne peut pas plus « conduire à la métaphysique, que la métaphysique ne peut four- « nir à la science un point de départ et des principes régula- « teurs... Une science dérivée de la métaphysique est illusoire; « une métaphysique appuyée sur la science est ruineuse... Si la « métaphysique répudie tout commerce avec la science, non « seulement elle se met en garde contre la contradiction, ruine « de toute pensée, mais elle s'établit en une position que la « science ne saurait lui disputer, et où la suprématie des âmes « lui est assurée. Ce qu'il nous importe de connaître, c'est la « raison dernière des existences en général, et, en particulier, « de la nôtre. A cette question, la science, et elle l'avoue, n'a pas « de réponse. Or, c'est la question métaphysique par excellence. « La question métaphysique, ne nous y trompons pas, a surtout « un intérêt moral. »

Et c'est précisément parce que la métaphysique a surtout un intérêt moral qu'elle doit être préférée à la science, malgré tous les avantages que celle-ci nous procure au point de vue matériel : « La science peut-elle donner à l'esprit toutes les « satisfactions qu'il réclame ? Lui dira-t-elle le dernier mot des « choses ? Franchira-t-elle les limites du relatif pour lui dévoi- « ler l'absolu ? Et que lui procure-t-elle en échange de l'ab- « dication d'une liberté incompatible avec l'ordre rigide et in- « flexible de la pensée ? Un surcroît de jouissances, assurément, « mais qui, comme par un retour fatal, engendre un surcroît « de besoins et de désirs. Si, au contraire, nous nous portons « vers l'autre pôle, nous ne perdons aucun des fruits de la « science, et nous gagnons tous ceux de la bonne volonté. « Mais à quoi bon cette comparaison d'avantages ? L'autorité « de la conscience prime celle de la science.

« Il faut donc inscrire au début de la métaphysique, comme « première vérité certaine, non pas une vérité intellectuelle, « mais une vérité morale, et demander à la conscience une ex- « plication du monde, conforme à la conscience. »

Pourquoi se refuserait-on, demande M. Liard, à reconnaître aux constructions morales une valeur égale à celle des constructions scientifiques, alors qu'en fait l'expérience morale est aussi indubitable que l'expérience sensible, et qu'en droit l'autorité du devoir est supérieure à celle de la raison spéculative ?

« Une telle métaphysique, dit-il en terminant, ne s'établira pas « sans doute par des démonstrations géométriques : de là le « faible crédit qu'elle ne manquera pas de rencontrer chez des es-

prits enivrés de science. Mais d'où vient donc l'autorité des sciences positives, sinon de la conformité de leurs hypothèses avec les faits ? Alors, si les conceptions de la métaphysique morale concordent avec les faits de la conscience, pourquoi trouveraient-elles, dans les âmes, moins d'accès et de créance que les conceptions de la spéculation scientifique ? Pour justifier cette défaveur, il faudrait que le devoir eût moins d'autorité que l'expérience sensible. En fait, il en est souvent ainsi. Personne ne se refuse à voir la lumière extérieure ; mais, souvent, la lumière intérieure est obscurcie, pour ne pas dire éteinte, par les préjugés et les passions. Aussi la métaphysique morale, qui ne peut répondre aux derniers besoins spéculatifs de l'esprit qu'avec les ressources de la conscience, se propose-t-elle aux âmes et ne s'impose-t-elle pas aux esprits. Pour la recevoir, il faut, avec une bonne volonté, la croyance que la vérité morale est le premier et le dernier mot des choses. Elle ne donne pas, mais elle suppose l'intuition du bien, de même que la science qui explique les sons et les couleurs ne les fait pas sentir aux sourds et aux aveugles. Aussi un exemple de vertu, même obscur, est-il, pour la métaphysique, un meilleur auxiliaire que la plus brillante des découvertes scientifiques.

Ainsi entendue, la métaphysique a, dans la vie humaine, un rôle incomparable. Issue de la moralité, elle en devient, par un retour bienfaisant, la sauvegarde et l'aliment. Sans doute, l'autorité du devoir ne peut être contestée. Pourtant, si l'être moral devait à tout jamais se sentir isolé et comme perdu dans une nature aveugle et sans moralité, qui sait si, pris d'une sorte de vertige, il ne se précipiterait pas, loin du devoir, vers des biens plus accessibles, et, en apparence, moins trompeurs ? L'impassibilité du stoïcien était soutenue par la croyance à un ordre invariable. Ce n'est pas que nous croyons nécessaire de faire dériver la loi du devoir d'une autorité extérieure à la conscience ; mais on ne sera pas tenté de prendre le devoir pour un accident, que l'on peut supprimer, s'il nous apparaît comme la fin suprême à laquelle le monde entier est suspendu.

Ce rôle et cette action salutaire de la métaphysique morale et pratique s'étendent à la société tout entière. On se plaint de divers côtés, et non sans raison, que, dans nos sociétés modernes, les âmes tendent chaque jour davantage à se séparer et à s'isoler, et l'on demande à la science un lien nouveau pour les unir. C'est plus qu'elle ne saurait donner. Tous les esprits, à coup sûr, acceptent les lois des mathématiques et les lois

« physiques, et, en ce sens, ils ne font qu'un. Mais cette union
« des intelligences en une même vérité est loin d'être la commu-
« nion des âmes. La science, par elle-même, n'a pas de fonction
« morale ; les vérités qu'elle met au jour ne sont pas essentielle-
« ment des raisons d'agir, et son unité ne peut, par suite, servir
« de centre de ralliement à des volontés dispersées. Il y a plus :
« loin de porter remède à cette dispersion, elle la favoriserait
« plutôt. Envisagée à un point de vue pratique, n'a-t-elle pas,
« en effet, pour résultat de fournir à l'homme des moyens plus
« variés et plus efficaces pour satisfaire ses besoins, et des
« armes nouvelles et mieux trempées pour le combat incessant
« de l'existence ? Et, de la sorte, ne doit-elle pas aboutir à
« stimuler le sentiment de l'utilité personnelle ?

« L'union des âmes ne peut s'établir que par la communauté
« des raisons d'agir. Seul le motif moral, comme l'a vu Kant, peut
« être érigé en loi universelle, valable pour tous les êtres raison-
« nables ; seul, par conséquent, il peut être, en une société, le
« ciment des volontés. En vain attendrait-on cet office d'une
« sorte de physique humaine qui déterminerait les lois des socié-
« tés avec une précision infaillible, et dont les résultats devraient,
« semble-t-il, s'imposer unanimement comme s'imposent ceux
« des sciences de la nature. Une telle science constaterait
« les faits et ne créerait pas, par elle-même, de nouveaux motifs
« d'agir ; elle verrait qu'en certains temps les hommes se sont
« unis en une action commune, sous l'influence de certaines
« circonstances, et qu'en d'autres temps, ils se sont séparés sous
« l'influence de circonstances différentes ; mais elle ne saurait
« prétendre à agir efficacement sur eux, car les libertés sont là
« qui se déterminent par la considération du meilleur, et l'ordre
« des faits passés les laisse indifférents, s'il n'est pas bon.

« Il faut aux peuples, comme aux individus, un idéal. Dans la
« vie individuelle, c'est l'idéal entrevu et poursuivi qui donne à
« des actes successifs, en les rattachant à une même fin, l'unité
« qu'ils n'ont pas par eux-mêmes. Dans la vie sociale, c'est encore
« l'idéal qui rassemble les âmes autour d'un but commun. Hors
« de là, il n'y a qu'utilité, et l'utilité, loin de concentrer et d'unir,
« sépare et disperse. En vain à l'utilité privée propose-t-on de
« substituer la poursuite de l'utilité générale. Ou bien c'est un
« moyen de mieux satisfaire l'intérêt individuel, et, alors, les
« volontés qui semblent concourir sont isolées et hostiles ; ou
« bien l'utilité générale s'offre à l'activité comme une fin bonne
« en soi, à laquelle doit se subordonner l'intérêt particulier ; dans
« ce cas, c'est d'ailleurs qu'elle tire efficacité et vertu, et alors

« elle est un idéal. L'office social de la métaphysique est d'entre-
« tenir la foi dans l'idéal, et d'arrêter deux erreurs contraires,
« également funestes, l'affaissement des activités et la fièvre uti-
« litaire. Elle seule est capable d'y réussir. Tout autre idéal que
« l'idéal moral peut être atteint ou épuisé : alors les volontés qu'il
« soutenait et reliait retombent éparses et désorientées. Mais
« l'idéal moral, et c'est là son plus grand bienfait, est inépuisa-
« ble. Il n'est pas à craindre, si les âmes y sont suspendues,
« qu'il vienne jamais à leur manquer.

« Ainsi la métaphysique ne renonce pas à l'empire universel,
« toujours revendiqué par elle. Le bien où elle voit l'existence
« en soi, et, par suite, la raison de toute perfection et de toute
« existence relative, est senti de toute conscience. En y ramenant
« tout, la métaphysique peut donc rallier toutes les âmes. Elle
« est déchue de la magistrature intellectuelle qu'elle s'était arro-
« gée. Mais elle exerce, et elle continuera d'exercer, tant que
« durera la conscience, cette haute magistrature morale dont
« Socrate l'avait investie aux plus beaux jours de la sagesse hel-
« lénique, et que, dans les temps modernes, Kant lui a rendue,
« après vingt siècles de dépossession. »

G. Rebière.

(A suivre.)

Les poètes secondaires du XVIIIe siècle

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Colardeau.

Comme Vadé et comme Gentil-Bernard, le poète Colardeau a joui d'une grande réputation parmi ses contemporains. Mais il est, de tous ces auteurs secondaires du XVIIIe siècle, celui que la postérité a le plus oublié ; et quand, par hasard, elle se l'est rappelé, ce n'est guère qu'avec une légère impression de ridicule. Son nom d'abord prête à la raillerie; et le genre dont il fut l'inventeur a pu paraître, aux hommes de 1820 par exemple, un genre faux et d'une fadeur désespérante. Il y a lieu cependant de remettre Colardeau dans le degré d'estime où il mérite d'être placé.

Charles-Pierre Colardeau naquit le 12 octobre 1732 à Janville, petite ville de la Beauce, actuellement dans le département d'Eure-et-Loir. De condition très obscure, orphelin de bonne heure, il fut élevé d'abord par son oncle, le curé de Pithiviers, puis par les Jésuites du collège de Meung-sur-Loire, qui n'était certainement pas un lieu d'instruction de grande importance. Quand ces études, évidemment très sommaires, furent achevées, il devint clerc chez un procureur, comme Gentil-Bernard et Voltaire. La suite de sa vie est très obscure; personne ne s'est encore occupé de l'éclaircir; il faudrait faire des recherches dans les archives des études de notaires et dans les journaux du temps. On ignore donc comment il se poussa dans le monde. Nous avons vu par suite de quelles circonstances et par l'effet de quelles protections Vadé, Gentil-Bernard et Piron sont venus à Paris et ont eu accès dans les milieux littéraires de la capitale; apparemment Colardeau trouva, lui aussi, quelque obligeant et puissant protecteur. Il était certainement très courtisan, comme l'indiquent les dédicaces de ses pièces de vers à Mgr le duc de Berry, à Mgr le duc de Bourgogne, à Mgr le comte de Provence, au roi lui-même; il dut compter sur quelque prébende, en récompense de ses flatteries ; mais on ne sait pas du tout s'il obtint satisfaction, ni dans quelle mesure. On le trouve débutant au théâtre en 1758

avec *Astarbé*, tragédie tirée de *Télémaque ;* il fait jouer encore, en 1761, *Caliste*, autre tragédie imitée d'un drame anglais de Rowe, *La Belle Pénitente* : ni l'une ni l'autre ne réussit. Une comédie, qu'il composa peu de temps après, *Les Perfidies à la Mode*, ne fut même pas représentée. Il est clair que Colardeau, après ces insuccès, renonça au théâtre, et se borna à rimer de ces œuvres d'un genre assez particulier, où il réussissait, à savoir des héroïdes et des élégies.

Il a créé en français ce mot nouveau : *héroïde*. Ce que le mot désigne, est-ce bien un genre ? Peut-être, si l'on entend par là un cadre littéraire nouveau, que d'autres ont immédiatement adopté pour y ajuster leurs propres conceptions. A peine Colardeau avait-il inventé le mot, que Dorat, lui aussi, faisait des héroïdes.

Quand nous étions au collège, on nous donnait à composer, non pas comme aujourd'hui des dissertations, mais ce qu'on appelait des discours français, c'est-à-dire des lettres d'un personnage historique à un autre personnage soit historique, soit imaginaire, de Henri IV, par exemple, à Sully, de Boileau à Racine ou à un ami quelconque. L'héroïde n'est pas autre chose qu'une lettre de ce genre versifiée. C'est ainsi que Colardeau fait écrire Héloïse à Abélard, en supposant qu'elle lui raconte sa vie passée, sa vie présente et même sa vie future, car elle prévoit ce qui lui arrivera. On a ainsi tout un roman, ou seulement un chapitre de roman, en vers. C'est, d'ailleurs, une ancienne forme de l'élégie latine. Mais, chez nous, elle n'apparaît qu'avec Colardeau, aux environs de 1750. Ce fut alors une mode, qui dura une dizaine d'années. Colardeau n'avait pas manqué d'esprit en imaginant ce mot, car il suffit d'un mot pour créer une mode et pour fonder une réputation.

Son héroïde d'Héloïse à Abélard, imitée d'une épître de Pope qui ne portait point un nom si ambitieux, réussit parfaitement. On la voit reproduite par fragments dans un grand nombre de recueils du temps. Ainsi encouragé, il en fit d'autres, dont la principale est une lettre d'Armide à Renaud, inspirée du Tasse, — cela va sans dire. Puis il composa des épîtres en son nom propre, d'un tour moins romanesque. La plus célèbre, qui est véritablement très agréable, adressée à M. Duhamel, décrit les charmes de la campagne. Elle appelle naturellement la comparaison avec l'épître de Boileau à M. de Lamoignon, et c'est encore une preuve d'esprit que le choix d'un sujet semblable, car les lecteurs feront forcément cette comparaison, et, dans le nombre, il s'en trouvera bien qui diront : cela vaut mieux que la pièce de Boileau, et

d'autres aussi qui penseront : cela ne vaut pas Boileau; mais, enfin, il n'est déjà pas mal de s'en être tiré de la sorte, après Boileau.

Colardeau fit encore *Les Hommes de Prométhée;* c'est l'histoire des êtres que Prométhée façonna, puis anima du feu divin. Un certain M. de Querlon avait écrit une fantaisie sur les sensations de ces premiers hommes. Colardeau y prit la matière de ses vers ; il n'avait presque pas d'invention ; cependant il fait sien tout ce qu'il emprunte, et cette œuvre est une de ses plus agréables.

Il adapta de même à la forme poétique *Le Temple de Gnide* de Montesquieu. On sait que Montesquieu, le plus puissant penseur, à mon avis, du dix-huitième siècle, aimait à faire de la satire, tantôt profonde, tantôt caricaturale, et parfois aussi se divertissait, lui, le grave président, qui réellement n'était pas grave mais sérieux seulement, à des compositions badines, voluptueuses et libertines. *Le Temple de Gnide* est de ce dernier genre. Cette petite fantaisie plut, je ne sais trop pourquoi, à Colardeau. Il l'a, d'ailleurs, plutôt condensée que développée.

Enfin il traduisit deux des *Nuits* de Young. Young était alors, si j'en crois mes souvenirs, confirmés par une thèse récente dont il est le sujet, absolument ignoré en France. Colardeau serait donc le premier à l'avoir fait connaître parmi nous, et cela prouve, au moins, la curiosité de son esprit. Mais sa traduction manque de fermeté.

Le peu que nous pouvons apprendre de Colardeau, ce n'est pas à La Harpe qu'il faut le demander, car il n'en dit rien, pour la raison qu'il n'en sait rien, mais à des lettres de Dorat, de Boufflers et de Bernis, auxquelles s'ajoutent deux mots de Voltaire. Nous y voyons que c'était un homme très doux et très timide, excellent parent, d'un caractère exquis, liant, et tout à fait discret. Auteur de second ordre, il avait attiré l'attention des salons, et assez peu celle de l'Académie française ; mais c'était un très bon sujet académique, parce qu'il n'appartenait à aucun camp, et que, homme de lettres uniquement, il avait eu la discrétion, je dirais aussi l'habileté, de ne point se mêler aux querelles de son temps. Ces hommes-là, avec un peu de talent, arrivent toujours à l'Académie. Aussi, tandis que Dorat, compromis dans les disputes des philosophes et de leurs ennemis, ne put jamais devenir académicien, Colardeau eut-il cette gloire, en 1776. Malheureusement, il ne jouit pas longtemps de son succès : il mourut avant même d'avoir été reçu. La Harpe, qu'il eut pour successeur, ne manqua pas de faire, sur cette fin prématurée et malencontreuse, un mot plus spirituel que touchant. « M. Colar-

deau, dit-il, avait traduit plusieurs chants du Tasse. Y avait-il une fatalité attachée à ce nom, et faut-il que, pour la seconde fois, il n'ait pas été donné au Tasse de monter au Capitole ? »

Dans celles de ses poésies qui n'appartiennent pas au genre dramatique, Colardeau apparaît comme un précurseur. On peut, en effet, être un poète de petite envergure, et mériter le nom de précurseur. Je ne songe plus ici aux héroïdes. Colardeau est, en effet, un précurseur du poème descriptif et du poème technique et tout au moins un rénovateur du poème idyllique.

Depuis La Fontaine, qui n'est pas, à proprement parler, un descriptif, mais qui a su peindre, à la rencontre, d'une façon charmante ; depuis Segrais, dont les églogues sont de véritables et gracieuses descriptions de la nature, aucun poète ne s'était avisé de décrire. Ce n'est pas que je trouve qu'il y ait là un genre poétique distinct. Nos pères ont commis cette erreur : ils ont défini la poésie descriptive, mesuré et limité son domaine, ils en ont fait un genre. En réalité, il n'y a pas plus de genres qu'il n'y a de tendances générales de l'esprit humain, et toute forme littéraire qui ne correspond pas précisément à l'une de ces tendances est faussement dénommée genre. L'esprit humain aime naturellement à conter. Quand on a assisté à un incident ou à un accident, on est porté à en faire le récit devant d'autres. La littérature narrative est donc essentiellement un genre. On voit de même que, de tout temps, les hommes se sont plu à mimer et à jouer ce qu'ils avaient vu. Le demi-sauvage dit à son camarade : « Mon cher, c'est curieux, j'ai assisté à une querelle entre celui-ci et celui-là. Tiens ! si tu veux, au lieu que je te la raconte, tu vas faire celui qu'on a tué, et moi l'autre. » Voilà le germe d'un autre genre véritable : la poésie dramatique ; il apparaît tout au début de la civilisation. Une autre tendance, moins marquée, mais aussi ancienne, est celle qui porte les plus âgés à instruire les plus jeunes. Les poètes que l'on désigne sous le nom d'Hésiode étaient probablement antérieurs à Homère lui-même ; et nous voyons que les plus vieux parmi les Hindous furent mi-partie épiques, mi-partie didactiques. Les premiers maîtres ont, en effet, mis leurs préceptes en vers ; car le vers est un portefeuille qui conserve fidèlement ce qu'on y range. Chanter ses peines, ses aspirations vers le ciel ou vers un objet terrestre est encore une tendance primitive de notre esprit, et il en résulte un genre net et précis, qui ne se confond nullement avec les précédents, le genre lyrique.

Mais la poésie descriptive ne forme pas un genre, parce que ce

n'est pas une tendance de l'esprit humain de ne faire que décrire. Il est très naturel, quand on raconte des faits, de parler des lieux où ils se sont passés ; la description précède le récit pour l'expliquer, ou l'accompagne pour l'illustrer. Pour des raisons semblables, on sera amené à décrire dans une œuvre didactique; si l'on enseigne l'agriculture, par exemple, il faudra bien indiquer dans quelle situation est la terre au moment où il convient de la labourer. Enfin il est naturel à l'homme d'associer la nature aux émotions qu'il ressent. Je suis triste, je remarque que la terre est triste, que le ciel est voilé, que le monde semble partager ma souffrance. Il n'y a guère que la poésie dramatique, parce qu'elle est toute action, où la description soit très rare. Les événements doivent s'y succéder rapidement, l'acteur qui en interromprait la marche pour décrire serait en grand danger d'ennuyer. Cependant, s'il a bien choisi son moment et s'il est grand poète, il pourra se faire pardonner des tirades descriptives, lorsqu'en effet l'état des objets à décrire aura quelque influence sur ses sentiments, éléments essentiels et générateurs du drame. Il y a des morceaux de cette sorte dans les pièces de Shakespeare et de Victor Hugo. Ils ne sont pas nécessaires, mais seulement utiles, et d'un emploi toujours dangereux. Bref, la poésie descriptive apparaît bien comme un ornement des autres formes de poésie, non point du tout comme un genre spécial.

Il n'en est pas moins vrai qu'on en a fait un genre, avec la complicité même du public, pendant une cinquantaine d'années, de 1770 environ jusqu'à 1820. N'oublions pas du reste que, s'il y a trop de descriptions encore dans le romantisme proprement dit, c'était un résidu, comme dit Auguste Comte, de la littérature non romantique qui le précéda. Les classiques de 1830 n'avaient point si grand tort quand ils reprochaient à leurs rivaux de plagier leurs devanciers, et d'être surtout des Delille flamboyants. Certes il y a dans le romantisme des éléments tout à fait nouveaux, mais il y a aussi un héritage de l'époque précédente, et le goût descriptif en est une bonne part. On peut même dire que le « genre descriptif », triomphant de 1770 à 1820, s'est survécu dans des formes différentes jusqu'à nos jours ; car il y a tel roman moderne qui ne vaut guère par d'autres qualités, et qui, par conséquent, ressortit à ce genre. La destinée de cette littérature, dont Colardeau fut le précurseur, est donc, somme toute, très importante.

Il entra dans cette carrière vers 1764; J.-J. Rousseau avait alors à peine commencé ses grandes œuvres. On ne peut donc le prendre pour un élève de Rousseau qui inaugure en vers le mouvement descriptif. Tout au plus est-il vrai de dire qu'il a subi son in-

fluence. Il a d'ailleurs nettement conscience de son innovation, comme le prouve l'avertissement dont il a fait précéder son petit poème sur *Les Hommes de Prométhée*.

« La poésie descriptive, nous dit-il, tombée parmi nous dans le plus grand discrédit par l'incorrection, la rudesse et le peu d'élégance de nos anciens versificateurs, semble aujourd'hui prendre une faveur nouvelle. »

En parlant de ces anciens versificateurs, Colardeau songe peut-être à ceux du XVI[e] siècle, peut-être à Saint-Amand, qui, malgré ses ridicules que Boileau a vus exclusivement, fut un descriptif très distingué ; mais il paraît oublier Segrais.

« Les traductions de différents poèmes allemands, ajoute-t-il, et celle des *Saisons* de Thomson ont rappelé tous les regards vers cette source de beautés trop longtemps négligées. Bientôt des mains habiles ont su les mettre à profit, mais avec cette sage économie et cette finesse de goût qui rejettent les détails trop minutieux dont l'abondance de nos voisins surcharge quelquefois leurs descriptions. M. Dorat a donné la plus agréable imitation du poème de *Sélim et Sélima*, qui se rapproche du mien par quelques circonstances. Cet ouvrage a fait le plus grand plaisir : c'est, d'ailleurs un des premiers de ce genre. Ce n'est point par concurrence que j'ai traité un sujet à peu près semblable : l'amitié qui nous lie n'admet que l'émulation. M. l'abbé Delille a lu, aux dernières séances de l'Académie française, un poème charmant sur la manière de peindre et de chanter les beautés de la campagne : il y donne en grand maître le précepte et l'exemple. J'ai entendu dans la société plusieurs chants d'un autre poème non fini, où les grandes images de la nature sont rendues dans les plus beaux vers, et coloriées avec le pinceau le plus brillant et le plus large. »

Quel est ce poème ? Delille était alors fort occupé par sa traduction des *Géorgiques*. Je croirais plutôt qu'il s'agit du poème des *Saisons* de Saint-Lambert, qui pouvait être, en effet, commencé à cette date.

« De pareils ouvrages, dit encore Colardeau, sont faits pour vaincre les dégoûts de ces esprits difficiles qui s'élèvent contre le genre pittoresque. Ce genre, qui paraît facile parce que le modèle est sous nos yeux et frappe à la fois tous nos sens, n'en a pas moins ses difficultés et ses écueils. »

Cette page, écrite vers 1755, est un document de l'histoire littéraire. Elle témoigne qu'à cette époque la poésie descriptive était, pour ainsi dire, en gestation. Saint-Lambert ne viendra que plus tard ; Delille n'en est encore qu'à des imitations, qui le mène-

ront bientôt à ses œuvres descriptives. Colardeau et Dorat sont les premiers à s'engager dans cette voie ; encore Dorat ne décrit-il que de temps en temps, à l'occasion, ni plus ni moins qu'un poète ordinaire. C'est donc bien Colardeau qui est le véritable précurseur.

Il est, d'autre part, presque le créateur du poème technique, je veux dire de celui où l'auteur prend plaisir, par amour de la difficulté vaincue, à mettre en vers des sujets de sciences, relevant, par exemple, de la physique, de la géographie ou de l'astronomie. On peut voir là simplement une variété de la poésie descriptive. Les poètes, en effet, commencent par peindre la nature ; puis, comme cette matière, quoique infinie, paraît cependant limitée, ils s'en étonnent et se disent : si nous décrivions des objets très difficiles à représenter, ce serait amusant; nous y prouverions notre habileté de main ; d'ailleurs, c'est un jeu, pour ainsi dire, familial : le mérite de la difficulté vaincue a toujours plu beaucoup aux Français ; nous décrirons donc, par exemple, un vaisseau ou la lunette d'approche. Mais on se lasse aussi de ce travail ; on s'avise alors d'autre chose encore : on songe à décrire des objets familiers, des exercices quotidiens et vulgaires, comme les différents jeux, le trictrac, les échecs ou les dames. Il n'y a rien de plus contraire à la poésie : raison de plus. Quoi de plus abominablement antipoétique qu'un monsieur qui prise ou qui fume? On n'en accueillera pas moins comme une trouvaille merveilleuse l'idée de décrire en vers la pipe et le tabac.

Colardeau n'est point le premier inventeur de cette matière poétique. J'ai relevé, en effet, dans Louis Racine, certains couplets purement techniques sur le mouvement de la terre, sur le télescope et quelques autres inventions de la science. Mais Colardeau s'est adonné à ce goût d'une façon toute nouvelle. Il se complaît, par exemple, à faire des vers sur le cadran solaire. — (A ce propos, je note qu'il y a un article à faire sur le cadran solaire dans la poésie française ; c'est le sujet d'un grand nombre de pièces de vers, parmi lesquelles la meilleure est sans doute celle de Voltaire :

> Vous qui vivez dans ces demeures,
> Etes-vous bien ? — Tenez-vous y,
> Et n'allez pas chercher midi
> A quatorze heures.

Pour ces *badineries*, comme on disait au XVIII[e] siècle, Voltaire tient toujours le record.

De plus, ici encore, Colardeau a nettement conscience de ce qu'il fait et de la voie où il s'engage.

« Sans doute, écrit-il, il faut beaucoup d'art pour donner un ensemble à des descriptions accumulées, pour y jeter du mouvement et de la vie, pour les distribuer avec intelligence et les faire contraster, pour les lier par des épisodes intéressants qui les fondent les unes dans les autres. Des peintures d'objets physiques qui se suivent sans ordre, sans des passages adroitement ménagés, sans des intermédiaires qui reposent l'imagination en remuant la sensibilité, ces peintures inanimées sont fatigantes, monotones, et, dès lors, ne produisent aucun effet. »

Il dit encore, dans l'*Avertissement* à son épître à M. Duhamel : « Il y a quelques vers techniques, que j'ai tort peut-être de croire bien faits par le travail et les soins qu'ils m'ont coûtés. Ces vers, quoique difficiles, mais pour l'ordinaire peu brillants, sont le plus souvent perdus pour la gloire de l'auteur : le mérite de la difficulté vaincue n'est senti dans tous les arts que par le connaisseur. La classe la plus nombreuse du public s'arrête plus volontiers sur les détails de pur agrément, qu'on a coloriés avec moins de peine et d'étude. »

Enfin, sans, cette fois, l'avoir remarqué lui-même si formellement, Colardeau a été le rénovateur de l'idylle. Depuis Segrais, de 1670 à 1760, on ne trouve rien comme églogues dans la littérature française. Mais voici qu'au milieu du XVIII[e] siècle, Thomson et Gessner sont traduits, ils ramènent le goût de cette poésie, et c'est ainsi que Colardeau nous donne des poèmes tout à fait analogues, moins le talent, aux églogues antiques d'André Chénier. Par exemple, son *Hylas et Myrtile* rappelle de très près le dialogue du berger et du chevrier, autrement intitulé *La Liberté*.

Nous sommes donc, avec Colardeau, en présence d'un écrivain qui tient une place très importante dans le développement des genres littéraires ; nous verrons qu'il a eu, de plus, assez de talent pour soutenir avec honneur ses intentions.

C. B.

Transformations des sociétés européennes au XIXe siècle

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de Conférences à l'Université de Paris.

La Suisse depuis 1800.

Pour la bibliographie, voir Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine.*

De cette histoire très chargée en événements, nous dégagerons : 1° comment l'ancien régime a été remplacé par une confédération de cantons égaux, à l'intérieur de laquelle se sont formés des partis nouveaux qui ont amené le changement de constitution en 1848; 2° comment s'est créé un État fédéral qui a été transformé par des changements d'institutions et de partis.

I. — La confédération est amenée par une série de révolutions qui sont la conséquence de la Révolution française.

1. L'ancien régime suisse s'est formé au Moyen Age et est resté figé depuis le XVIe siècle. C'est un régime traditionnel, compliqué, formé pièce à pièce, sans principes d'ensemble : la Suisse est une ligue de petits États souverains, unis entre eux par des liens spéciaux entre plusieurs groupes. La ligue comprend trois espèces de membres, les 13 *cantons* (Eidgenossen), les pays alliés, les pays sujets, non pas sujets de la confédération, mais sujets d'un ou de plusieurs membres de cette confédération.

Les cantons et les alliés sont des États souverains ; le régime diffère, mais partout il est fondé sur des privilèges historiques ; le pouvoir est réservé aux héritiers des anciens pouvoirs, d'ordinaire à l'aristocratie de la ville chef-lieu ; ce régime est confessionnel : chaque pays règle souverainement son culte, établit une Église d'État, interdit les autres cultes ; les pays français et les villes allemandes sont protestants sauf Fribourg, l'intérieur allemand et le Tessin sont catholiques. Il n'y a aucune espèce de liberté individuelle, pas même la liberté de domicile et d'industrie.

Entre ces États souverains, le seul lien est une alliance perpétuelle qui unit non l'ensemble, mais des groupes ; cette alliance ne les engage qu'à ne pas se faire la guerre l'un à l'autre et à se

soutenir en cas de guerre. De gouvernement central il n'en existe pas; la Diète est une réunion de plénipotentiaires sans pouvoir de rien conclure, envoyés seulement *ad audiendum et referendum*. Les habitants d'un pays sont traités en étrangers dans les autres pays de la confédération.

Régime cantonal, aristocratique, despotique, confessionnel, tel est l'ancien régime suisse.

2. La vie politique n'existe pas ; les mécontents, surtout dans les pays sujets et principalement à Vaud, n'ont aucun moyen d'action. La Suisse ne peut se transformer elle-même.

L'ancien régime a été détruit par l'intervention directe de la France; cette intervention a produit une série de révolutions d'où la Suisse est sortie complètement transformée. — L'occupation armée avant 1798 a affranchi les pays sujets et obligé la confédération à adopter une constitution nouvelle, à l'image de la Constitution française : elle crée une République Helvétique, une et indivisible ; elle réduit les cantons à n'être plus que des divisions territoriales; elle supprime les différences entre les pays divers ; elle proclame les droits de l'homme, la liberté individuelle, l'égalité politique. Mais ce régime a contre lui presque tous les Suisses : la constitution, soumise, suivant le principe français, à la ratification populaire, n'a été adoptée qu'à condition de compter ceux qui se sont abstenus comme ayant voté *oui*. Le résultat fut une série de guerres civiles, au cours desquelles des constitutions fédérales ont été promulguées.

Puis Bonaparte intervient, et, par l'*acte de médiation*, il impose un compromis. On revient au principe des cantons souverains, et l'acte règle d'abord la constitution des cantons ; mais, de la Révolution, on conserve l'affranchissement des pays sujets; ils deviennent des cantons. — Pour les vieux cantons, l'ancienne constitution est rétablie : l'Assemblée des citoyens, *Landsgemeinde*, réunie une fois par an en plein air, décide les affaires. Dans les villes et dans les cantons nouveaux, un régime représentatif est organisé : le pouvoir appartient à des conseils élus par les électeurs censitaires. — Pour le gouvernement commun, la confédération est rétablie, avec une diète de délégués liés par leurs instructions, sans autre pouvoir que la conclusion des traités et l'organisation de l'armée ; six cantons obtiennent chacun deux voix à la diète et sont alternativement *Vorort* : la diète y siège alternativement. — Au point de vue des droits privés, l'acte conserve la liberté individuelle de circulation, d'établissement dans toute la Suisse, et l'égalité civile. La confédération est alliée de la France et fournit un contingent militaire.

Ce régime dure jusqu'en 1815 : il détruit l'ancien régime, il habitue les Suisses à la liberté, à l'égalité, il crée un sentiment national commun, la fraternité ; il prépare la Suisse à devenir une nation libre, démocratique. Mais il n'y a pas encore de vie politique ; le gouvernement reste aux mains de la bourgeoisie.

3. La Restauration n'a amené qu'une transformation peu profonde. Les partisans de l'ancien régime, Berne surtout, ont profité de l'entrée des alliés pour restaurer l'ancien gouvernement ; puis ils ont déclaré rejeter l'acte de médiation et formé une diète dans laquelle ils demandent le retour à l'ancienne confédération ; Schwyz et Unterwalden voulaient même recommencer dans l'ordre historique les alliances entre les différents cantons. Les autres cantons, surtout les nouveaux menacés dans leur existence, réclament le maintien de la constitution : les alliés prennent leur parti, surtout Alexandre, élève du Vaudois Laharpe, et, comme en France, maintiennent l'œuvre de la Révolution.

Les changements sont donc restés limités au territoire et à la forme de la confédération. Avec les territoires enlevés à la France, de nouveaux cantons sont formés, Genève agrandi de la Savoie catholique, Neuchatel, Valais français ; et Berne reçoit comme indemnité le pays de Bienne et l'évêché de Bâle. Le territoire comprend désormais 22 cantons. La diète des 22 cantons est chargée de créer l'organe commun de gouvernement ; elle siège pendant 17 mois, d'où son nom de *Longue Diète*. Elle établit le *Pacte fédéral* du 7 août 1815 ; les puissances alliées le garantissent, déclarent la Suisse pays neutre.

Ce nouveau régime repose sur les principes de l'acte de médiation. Les cantons sont souverains ; la diète reste une réunion de délégués des gouvernements des cantons, siégeant alternativement dans l'un des trois cantons directeurs, chacun d'eux l'étant pendant deux ans. La Suisse n'est pas un *Etat fédératif*, mais une *fédération d'Etats*. Pour les droits des individus, on établit un régime intermédiaire : les habitants d'un canton n'ont pas le droit de s'établir dans un autre à leur gré ; il faut pour cela que les cantons aient conclu entre eux un concordat spécial ; le principal résultat est que les gens qui ont quitté leur canton ne deviennent pas citoyens de celui où ils s'établissent ; il se crée ainsi une classe de *Heimatlose*. Le parti fédéral ne supprime même pas les capitulations conclues entre quelques cantons et des gouvernements étrangers pour fournir des régiments suisses. La France jusqu'à 1830, Naples jusqu'à 1860, en ont eu à leur service.

Chaque canton a son gouvernement. Quelques-uns continuent à interdire les cultes dissidents, le Valais aux protestants, Vaud

aux catholiques. Pour le mécanisme du gouvernement, trois formes s'établissent, qui permettent de classer les cantons en trois groupes : 1° le régime de la *Landsgemeinde*, dans les vieux petits cantons allemands ; 2° le régime de la *confédération* (Valais, Grisons) ; 3° le régime du gouvernement représentatif, avec deux conseils élus suivant des règles qui, dans les nouveaux cantons, reposent sur l'égalité de droits entre le chef-lieu et la campagne, et qui, dans les anciens cantons, assurent la prééminence du chef-lieu ; partout on a un régime censitaire ; partout les conseils délibèrent secrètement, partout l'initiative est réservée au petit conseil.

Ce régime a duré jusqu'en 1830, ne permettant qu'une vie politique très faible. La grosse affaire est, avant tout, la surveillance des réfugiés politiques étrangers qui, dans leurs journaux, attaquent les gouvernements de la Restauration ; ceux-ci se plaignent, réclament des mesures répressives ; la diète cède et vote le *conclusum* de 1823, renouvelé chaque année jusqu'en 1829, par lequel les cantons sont invités à prohiber toute attaque contre les puissances en relations avec la Suisse.

4. En 1829, commence une agitation qui ébranle partout et détruit définitivement dans quelques cantons tout l'ancien régime, et qui aboutit à la guerre civile de 1847 : c'est la *période de régénération*. Jusque-là, les Suisses ont reçu l'impulsion de l'étranger ; alors ils prennent l'initiative et travaillent à transformer leur régime politique dans le canton d'abord, dans la confédération ensuite ; alors se forment les partis qui, désormais, vont se disputer le gouvernement. C'est une période décisive dans l'histoire de la Suisse, très agitée, très dramatique, remplie d'incidents caractéristiques : soulèvement de Bâle campagne, lutte entre *Hornen* et *Klauen* à Schwyz, révolution catholique de Lucerne, guerre du Valais. Il faudrait les étudier en détail pour comprendre la vie politique ; nous nous bornerons aux transformations.

Le point de départ est l'œuvre d'un groupe de mécontents démocrates formé à Zurich, probablement par l'action personnelle d'un professeur allemand réfugié, Snell, du Nassau ; au retour d'une promenade au Rigi, il rédige le manifeste du parti, le *Mémorial de Kussnach ;* il demande la souveraineté du peuple, c'est-à-dire une constitution ratifiée au suffrage universel, l'élection directe des conseils et le suffrage universel ; il fonde un journal, le *Républicain suisse*. Les mécontents ont à Zurich plus de moyens d'action que partout ailleurs, le gouvernement n'ayant pas de force armée à sa disposition ; ils opèrent par des pétitions, des

réunions et des manifestations ; ils obligent le conseil à accepter la revision de la constitution et font rédiger une constitution nouvelle, conforme à leur programme. — Le mouvement, commencé en juin 1829, s'étend à tous les autres cantons, après la révolution française de 1830, et, un à un, 11 cantons font une révolution pacifique. Dès lors, il y a deux sortes de cantons, ceux qui sont organisés suivant l'ancien régime, ceux qui sont organisés suivant le régime *régénéré*.

Ce régime régénéré est le même dans tous les cantons, puisqu'il est fondé sur des principes rationnels communs. Le peuple est souverain ; toute constitution ou revision de constitution existante doit être votée par lui. Les citoyens sont égaux en droits ; par suite, les Conseils doivent être élus au suffrage universel direct; les députés sont élus pour un temps très court. Le pouvoir judiciaire est séparé des autres pouvoirs. Le canton garantit la liberté de la presse, de pétition, de religion, d'établissement (sauf pour les Juifs.)

Les cantons régénérés veulent réformer la confédération par une revision du pacte fédéral ; ils songent à fortifier le pouvoir central et à établir des principes communs obligatoires pour tous les cantons. Ils s'allient entre eux par le *Concordat* de 1832. Leurs adversaires forment une contre-ligue. La Diète proclame la dissolution de cette ligue ; mais les cantons régénérés ne peuvent obtenir la revision.

Alors se forment les partis qui vont durer jusqu'à la fin du XIXᵉ siècle ; le groupement se fait d'abord sur la question de la constitution politique, mais la question religieuse vient bientôt tout compliquer. — Au point de vue politique, on a les *conservateurs*, anciennes familles de la bourgeoisie qui veulent garder le régime par lequel elles ont le pouvoir, et, à Neuchatel, les nobles partisans du roi ; — les *radicaux* qui réclament un gouvernement démocratique ; les *libéraux*, le *juste milieu*, recruté parmi les bourgeois qui ont accepté ou même dirigé le mouvement de 1830, mais qui voudraient conserver une partie des inégalités : leur formule est : *pour le peuple, non par le peuple*. — La question religieuse amène une nouvelle division : les cantons protestants ont rédigé les *Articles de Baden* (1834), proclamant la supériorité du gouvernement laïque, sa souveraineté en matière ecclésiastique ; le pape condamne ces articles ; des émeutes se produisent parmi les populations catholiques des États adhérant aux articles, surtout dans le Jura bernois (1836). Il se forme alors un parti catholique, qui domine dans tous les cantons catholiques, sauf à Lucerne où la ville est radicale ; ce parti se fait démocrate,

s'appuie sur les paysans, et arrive à faire établir dans plusieurs cantons une constitution démocratique catholique (1837-41). Des guerres civiles se produisent entre radicaux et catholiques ; Tessin (1840), Argovie (1842), Lucerne (1844-45).

Le résultat est de grouper les cantons en deux ligues hostiles. Les sept cantons catholiques forment le *Sonderbund* (1845) pour défendre leurs droits de souveraineté ; ils sont soutenus par les quatre grandes puissances. Alors les radicaux agissent contre le Sonderbund et les Jésuites établis à Schwytz, Fribourg, Lucerne ; ils demandent la guerre contre la ligue catholique ; comme les cantons, où les conservateurs et les libéraux dominent, veulent rester neutres, les radicaux travaillent à reviser les constitutions de ces cantons ou à changer leur personnel de gouvernement ; ils gagnent Vaud (1845), Genève et Berne (1846). La Diète, qui compte alors 12 voix radicales, déclare dissout le Sonderbund et invite les cantons à expulser les Jésuites. Le résultat est la guerre civile à la fin de 1847 ; sur le conseil de l'Angleterre, les opérations sont rapidement menées contre Fribourg, puis contre Lucerne. Les puissances n'ont pas eu le temps d'intervenir.

Le Sonderbund dissout, le parti catholique vaincu, le parti radical peut faire la revision de la constitution fédérale.

II. — La constitution de 1848 a organisé les Suisses en une nation avec un gouvernement fédéral souverain et des règles d'organisation politique obligatoires pour tous les cantons.

1. — L'organisation a été faite officiellement dans un acte solennel, la constitution fédérale, rédigée par une commission et ratifiée par le vote populaire. Elle repose sur un compromis conscient, avoué : « Les cantons sont souverains et exercent tous les droits qui ne sont pas conférés au pouvoir fédéral », mais ils doivent « demander à la confédération la garantie de leurs constitutions », et la constitution règle les conditions auxquelles ils doivent se soumettre. Le principe a été, suivant la formule venue d'Allemagne, de remplacer le *Staatenbund* par un *Bundesstaat*, la fédération d'Etats par un Etat fédératif. — Les pouvoirs sont partagés entre les deux sortes de souverains, mais on augmente ceux du pouvoir fédéral : il s'occupe non plus seulement de la guerre et de la diplomatie, mais encore de tous les intérêts communs.

Le gouvernement fédéral est organisé avec des organes permanents, investis d'un pouvoir indépendant. Ces organes sont, selon l'usage suisse, des conseils, au nombre de trois (principe de la séparation des pouvoirs) : 1° le *Conseil fédéral* composé de sept membres, élus pour trois ans, par l'Assemblée fédérale, et le

pouvoir exécutif ; en pratique, les membres se partagent les services ; — 2° le *Tribunal fédéral* élu par l'Assemblée, a le pouvoir judiciaire, mais non le droit d'interpréter la constitution ; — 3° l'*Assemblée fédérale* a le pouvoir législatif ; elle se compose de deux chambres, comme aux Etats-Unis, et dans le même but, ménager l'autonomie cantonale : le *Conseil national* élu directement par tous les citoyens, à raison d'un député par 20.000 âmes, le *Conseil des Etats* formé de deux députés par canton. — Ce gouvernement fédéral est établi dans la capitale fédérale, Berne, où le palais fédéral est construit de 1852 à 1857.

La constitution intervient dans le gouvernement intérieur des cantons par deux sortes de règles : — A. Des règles politiques imposées à tous les cantons : le gouvernement fédéral garantit les constitutions cantonales et les défend contre les soulèvements, sous quatre conditions : la constitution doit être subordonnée à la constitution fédérale, républicaine (Neuchatel est obligé de se déclarer indépendant du roi de Prusse), acceptée par les électeurs et revisée quand la majorité absolue des électeurs la demande ; ces règles sont donc démocratiques ; — B. Des règles juridiques : la constitution garantit aux citoyens des droits que le gouvernement fédéral peut forcer les gouvernements cantonaux à accorder ; les individus peuvent faire appel au pouvoir fédéral contre leur propre gouvernement. L'action du pouvoir fédéral est donc plus forte qu'aux Etats-Unis, ce qui s'explique : la Suisse entière a la population d'un seul Etat de l'Union.

La transformation est profonde : le régime de souveraineté locale, aristocratique, confessionnel, est remplacé par un régime de souveraineté centrale, laïque et démocratique. — Ce régime n'est pas accepté universellement ; la constitution, soumise au vote du peuple, fut adoptée par 15 cantons et demi ; mais, dans le canton de Fribourg, le Conseil radical, maintenu malgré une majorité hostile, répond à la place du peuple, et, dans quatre autres cantons, on compte comme favorables les voix de ceux qui se sont abstenus. — Ce régime est entré très vite dans les mœurs ; il s'est formé un peuple suisse, habitué à l'état fédéral et au gouvernement démocratique ; l'œuvre du parti radical n'a pas été remise en question.

2. — Les transformations depuis 1848, nombreuses, mais fragmentées, ont porté sur quatre points : mécanisme de l'adoption des lois et des constitutions, pouvoir du gouvernement fédéral, mécanisme électoral, groupement des partis.

A. — Dans le mécanisme législatif, les Suisses ont créé des institutions originales, donné l'exemple de procédés radicalement

nouveaux, reposant sur des principes théoriques. Le fondement est le principe posé officiellement au XVIIIe siècle : le peuple souverain doit régler en dernier ressort ses affaires ; mais, pour des raisons pratiques, on avait admis que le peuple déléguait sa souveraineté à des mandataires chargés de décider à sa place, tout en lui réservant les décisions fondamentales : c'est le principe que la constitution doit être ratifiée par le peuple. — Ce principe est devenu, en Suisse, de droit public pour les constitutions, cantonale ou fédérale ; mais les mesures législatives sont décidées par les représentants du peuple.

Les radicaux ont attaqué cette distinction et réclamé pour le peuple le droit de ratifier même les simples lois. — L'origine du mouvement remonte à une discussion pour la revision de la constitution de Saint-Gall (1832) ; le principe est posé par un hégélien, le major Digg. Le mouvement aboutit sous une forme détournée : les lois faites par le grand conseil seront soumises à l'approbation du peuple, s'il le demande dans un certain délai ; c'est le *veto*. A Lucerne, le veto, compromis aux yeux des radicaux par l'usage qu'en ont fait les catholiques, reparaît sous le nom de *referendum*, vieux mot détourné de son nom ; c'est le droit du peuple de voter sur les lois adoptées par le pouvoir législatif pour les rejeter. Pratiquement, ce droit est organisé par deux procédés différents qui lui donnent une portée très différente : le *referendum facultatif* qui n'est qu'une sorte de *veto* (la loi est censée adoptée ; il faut, pour l'arrêter, une manifestation d'un nombre fixé de citoyens demandant qu'elle soit soumise à la ratification populaire) ; le *referendum obligatoire*, en vertu duquel le gouvernement doit, à des époques fixes, soumettre toutes les lois au vote des électeurs.

Un mouvement s'est fait, en même temps, pour faire participer les citoyens au travail de préparation des lois. Il remonte aussi à une discussion théorique dans le canton de Vaud en 1845, où, parmi les ouvriers de Vevey, sont des disciples des révolutionnaires communistes français. Il a abouti à l'*initiative*. Le mécanisme est analogue à celui du referendum : un nombre fixé de citoyens a le droit de présenter un projet de loi ; le gouvernement doit ou le discuter ou le soumettre au vote du peuple. L'initiative a été appliquée à la constitution et aux lois.

Le premier exemple d'un régime de referendum et d'initiative a été donné par Bâle campagne (1863) ; l'exemple décisif a été donné à Zurich (1869). La transformation s'est faite par une série de révisions partielles des constitutions dans les divers cantons. Là où tout le mécanisme a été adopté, le gouvernement représen-

tatif a été aboli, les conseils ont été réduits au rôle de commission préparatoire ; le gouvernement direct par le peuple exerçant le pouvoir législatif a été établi ; c'est le régime des cantons allemands protestants et de Vaud. Dans les autres cantons, on n'a adopté que des fragments de ce régime.

Puis on a demandé que ce régime fût introduit dans le gouvernement fédéral. La revision de 1874 a établi le referendum facultatif pour les lois sur demande de 30.000 citoyens. On n'a pas admis l'initiative, mais on a accepté une réforme constitutionnelle équivalente : tout amendement à la constitution proposé par un nombre déterminé de citoyens doit être soumis au vote. Et, comme les juristes suisses élevés à l'école des juristes allemands ne font pas de distinction entre la loi et la constitution, il suffit de présenter un projet de loi sous forme d'amendement à la constitution. On a pu faire voter de cette manière l'interdiction d'abattre les animaux suivant le rite juif. Ainsi a pénétré dans le gouvernement fédéral le mécanisme du gouvernement direct : le referendum agit le plus souvent en sens conservateur par la coalition des minorités, catholiques, romands.

B. — Le pouvoir du gouvernement fédéral a été renforcé. Les radicaux le réclament depuis longtemps ; en 1870, la revision de la constitution sur ce point est décidée, mais la réforme est rejetée par 260.000 voix contre 216.000 et 13 cantons contre 9. Les radicaux s'efforcent alors de rassurer les Romands, qui, craignant pour leur autonomie administrative et leurs habitudes, se sont alliés aux catholiques : d'où la majorité hostile aux modifications. En 1874, une forte majorité se prononce pour l'augmentation du pouvoir fédéral en matière d'armée et d'enseignement.

C. — Le mécanisme électoral a été transformé dans quelques cantons par l'application d'un principe théorique, la *représentation proportionnelle*. L'initiative de cette réforme n'appartient pas aux radicaux suisses, mais aux libéraux de tous les pays d'Europe. On a tenté d'appliquer le principe par différents procédés, en Angleterre, Danemark, Portugal, Italie ; mais, nulle part, on n'avait employé le procédé radical, le vote proportionnel pour toute une liste. Le système a été introduit en Suisse comme un expédient pour sortir d'une situation difficile : dans le Tessin, une lutte violente avait éclaté entre catholiques et libéraux (1890) ; le pouvoir fédéral fit adopter le régime de la représentation proportionnelle au nombre des votants de chaque parti. L'expérience a été si concluante que les autres cantons ont demandé l'application de ce régime (appliqué dans 8 cantons en 1901).

D. — Les partis ne se sont pas modifiés profondément. Tous ont accepté les réformes radicales de 1848 ; mais, tandis que le radical a continué à agiter pour de nouvelles transformations, surtout dans le sens du gouvernement direct, les autres partis se sont opposés aux innovations. Le parti conservateur s'appuie sur la bourgeoisie des cantons protestants ; le parti catholique est devenu démocrate ; le parti libéral a disputé le pouvoir aux radicaux dans les cantons allemands protestants, surtout Bâle et Berne ; le parti radical a la majorité dans les cantons français protestants et la plupart des cantons allemands. Il s'est lentement créé un parti nouveau, le parti socialiste, qui se recrute dans les centres industriels : formé d'abord d'étrangers, il a absorbé l'aile gauche du parti radical, le *Grutliverein*, et a maintenant des députés à l'assemblée fédérale.

M. T.

La dialectique éristique de Schopenhauer.

Traduction de M. FR. NORDEN.

Avant-propos du traducteur (1).

L'opuscule de Schopenhauer, que nous offrons, pour la première fois, en langue française aux lecteurs de cette *Revue*, occupe un manuscrit à part parmi les œuvres posthumes du philosophe qui se trouvent actuellement aux archives de la Bibliothèque royale de Berlin (2). Le D[r] J. Frauenstädt, premier éditeur de ce travail, l'intitulait *Eristique* (3). Telle aurait été, d'après lui, l'inscription portée par la couverture, aujourd'hui perdue, de ce cahier (4). Cependant le titre exact que l'auteur lui destinait est celui qui figure en tête de notre traduction. A l'exemple du meilleur éditeur des œuvres de Schopenhauer, Grisebach, nous l'avons rétabli malgré la légère cacophonie qu'il présente. Le philosophe insiste, en effet, à plusieurs reprises, dans le corps même de l'étude, sur le nom qu'il entend donner à la nouvelle branche scientifique qu'il crée, pour distinguer l'art qu'il analyse de la dialectique platonicienne et aristotélicienne. En tête du manuscrit se trouve seulement le mot *Dialektik* et non *Eritsique*. Enfin, dans les *Parerga* (5), l'auteur cite, lui-même, son manuscrit inédit sous le nom de *Dialectique éristique*.

La composition de cet ouvrage intéressant est, sans aucun doute, postérieure à celle de l'*Introduction à l'étude de la philosophie*, laquelle fut rédigée en 1820 ou 1821 (6). Car, d'une part, un appendice à la *Dialectique éristique*, contenant une étude sur Aristote, se réfère au cours de philosophie que Schopenhauer

(1) Voir la *Revue de l'Université de Bruxelles* de janvier-février 1903.

(2) *Schopenhauers Nachlass*, n° 29, 14. dix feuilles in-4°.

(3) *Aus Arthur Schopenhauers handschriftlichem Nachlass*, Leipzig, 1864, pp. 3-35.

(4) *Eristik*, vide *Parerga II*, s. 24 ff.

(5) *A. Schopenhauers sämmtliche Werke, herausgegeben von* E. Grisebach, vol. V (*Parerga*, vol. II), p. 33.

(6) La première traduction française de l'*Introduction à la philosophie* a paru dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, 6e annee (1901), p. 641 sqq.

professa à Berlin pendant un semestre (1) ; d'autre part, l'auteur cite une étude du chimiste Mitscherlich, qui avait paru en 1822 ; enfin, la haine si fameuse du philosophe contre les professeurs de philosophie et contre la « misérable Hégelerie, cette société d'*absurdité* et de folie », commence ici à se faire jour dans quelques traits pleins d'esprit et de malice. Le succès de Hegel et de Schleiermacher, qui enseignaient également à l'Université de Berlin, lui avait porté ombrage ; Schopenhauer, au printemps de 1822, alla en Italie et y resta jusqu'en 1825, complétant ses études d'esthétique et ses observations morales ; il revint ensuite à Berlin, où il paraît avoir eu quelque désir de s'essayer de nouveau à l'enseignement philosophique, mais il ne professa plus, bien que son nom restât inscrit au programme des cours jusqu'en 1831. Comme il est peu vraisemblable que le *privat-docent* osât injurier ouvertement le professeur ordinaire, son collègue et supérieur en quelque sorte, je crois devoir placer cette étude vers l'année 1831 ou même à une époque postérieure. Elle est, peut-être, née à Francfort-sur-le-Mein, où les ravages du choléra portèrent l'auteur à s'enfuir en 831 et où il passa le reste de sa vie.

L'auteur n'a pas donné à son spirituel essai les dernières retouches. Au moment de reviser, il fut pris d'un accès violent de misanthropie. Dans le second volume de ses *Parerga et Paralipomènes*, il avoue que « l'illustration minutieuse de tous ces détours et moyens artificieux dont la perversité humaine se sert pour cacher ses défauts » le rebutait tout à coup. Aussi se contenta-t-il d'insérer dans les *Parerga* quelques échantillons du travail, pour indiquer à ceux qui, plus tard, s'aviseraient de traiter la question, la façon dont lui-même s'y était pris (2). Voilà pourquoi, dans l'ouvrage qui nous occupe, certaines inégalités, certaines longueurs de rédaction, surtout au commencement, certaines négligences de style dénotent l'esquisse. Cependant il n'y manque rien d'essentiel et, avec sa profusion de pensées et de traits piquants, l'opuscule rappelle, dans son ensemble, la phrase nette et le ton ingénieux de ses chefs-d'œuvre, « cette manière d'écrire vive et claire, qui est bien moins allemande que française » (3).

(1) Cf. à ce sujet l'appendice bibliographique de l'édition de Grisebach, *A. Schopenhauers Nachlass*, II³, p. 190 sq.

(2) *Parerga* II, chap. II (*Zur Logik und Dialektik*), § 26. Je m'étonne que l'éditeur allemand n'ait relevé ce trait caractéristique pour le philosophe ni dans l'appendice critique qu'il a joint à notre esquisse ni dans la biographie qu'il a consacrée à Schopenhauer. Kuno Fischer a, dans son grand ouvrage, également négligé ce point.

(3) Th. Ribot, *La philosophie de Schopenhauer*, Paris, 7e édition, 1898, p. 1.

Dans la traduction, quelques citations et observations accessoires ont été rejetées dans les notes, afin d'alléger le texte. Un passage de son cours de philosophie auquel, dans le manuscrit, l'auteur se réfère (1) et que Frauenstädt et Grisebach ont ajouté au bas de la page, a été en partie intercalé, en partie mis en note. J'ai cru rétablir le texte de Théognis (dans la même note), tel que le présentent les éditions modernes, parce que Schopenhauer lui-même, en le citant ailleurs sous une autre forme (2), trahit son hésitation. Quelques citations, en partie défigurées dans l'édition allemande de Grisebach, ont été rectifiées.

FRIEDRICH NORDEN.

Le dialectique éristique

Les Anciens déjà employaient *logique* et *dialectique* comme termes synonymes, bien que λογίζεσθαι, considérer, réfléchir, calculer, et διαλέγεσθαι, s'entretenir, expriment des idées toutes différentes.

Platon, au dire de Diogène de Laërte, se serait servi, le premier, du mot *dialectique* (3). Le *Phèdre*, le *Sophiste*, la *République* (liv. 7) et quelques autres passages dans ses écrits nous montrent qu'il entend par là l'usage normal de la raison et la pratique de cet usage. Aristote emploie également dans ce sens l'expression τὰ διαλεκτικά ; mais, à en croire Laurence Valla, ce serait lui qui, le premier, aurait employé λογική dans la même acception (4). L'expression διαλεκτική serait, par conséquent, plus ancienne que celle de λογική. *Dialectica* et *Logica* ont, dans Cicéron et Quintilien (5), un sens général identique (6).

Depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours, les termes *logique* et *dialectique* ont continué à s'employer indifféremment. Pourtant,

(1) Cf. l'appendice bibliographique de Grisebach, p. 191.

(2) *Die Welt als Wille und Vorstellung*, éd. Grisebach, vol. II, p. 691.

(3) Διαλεκτική, διαλεκτικὴ πραγματεία, διαλεκτικὸς ἀνήρ.

(4) Nous trouvons, en effet, chez lui λογικὰς δυσχερείας *i. e. argutias*, πρότασιν λογικήν, ἀπορίαν λογικήν.

(5) Cic, *Acad.* II. 91 : « Dialecticam *inventam esse, veri et falsi quasi disceptatricen.* » — *Top.* c. 2. : « *Stoïci enim judicandi vias diligenter persecuti sunt ea scientia, quam Dialecticen appellant.* »

Quint. XII, 2, 13 : « *Ita haec pars* dialectica, *sive illam dicere malimus* disputatricem. » Cette dernière expression lui semble donc l'équivalent latin de διαλεκτική.

(6) Ceci d'après Petri Rami *dialectica Audomari Talæi prælectionibus illustrata*, 1569.

de nos jours, — et chez Kant avant tout, — le mot *Dialectique* a fréquemment reçu un sens défavorable, celui d'art de la discussion sophistique. On a donc préféré, comme plus innocente, la dénomination de *logique*, bien que le sens premier des deux mots fût le même. Dans les dernières années, on s'est remis à les considérer comme équivalents.

Je regrette cette synonymie si ancienne qui m'empêche de séparer la signification des deux termes aussi nettement que j'aurais voulu le faire. Je ne puis définir la *logique* (1) comme *science des lois de la pensée*, c'est-à-dire *de la méthode de la raison* et *dialectique* (2) comme *art de la discussion*.

Il est clair qu'alors l'objet de la logique se déterminera purement *a priori* sans qu'on ait besoin de recourir à l'empirisme, c'est-à-dire que la logique comprend la pensée, la méthode de la *raison* (du λόγος), méthode que celle-ci poursuit lorsqu'elle est abandonnée à elle-même, exempte de trouble extérieur, en un mot, dans le cas où un être raisonnable réfléchit solitaire sans que rien ne vienne le distraire de sa méditation. La *dialectique*, par contre, s'occupera des relations de *deux* êtres raisonnables qui échangent des idées sur un point déterminé. Dès que leurs pensées cessent de concorder aussi exactement que deux horloges qui vont de pair, une discussion, c'est-à-dire une lutte intellectuelle naît de ce manque de concordance. En tant que *raison pure*, l'entente de ces deux êtres devrait être complète. Leur désaccord résulte de la différence inhérente à l'individualité ; il constitue, par conséquent, un élément *empirique*.

On pourrait donc construire la *logique*, science de la pensée, — c'est-à-dire de la méthode de la raison pure — purement *a priori*. La *dialectique*, par contre, ne se construirait, en grande partie, qu'*a posteriori*, de la connaissance empirique des déviations que la réflexion pure subit, par suite des diversités individuelles qui se manifestent, lorsque deux êtres raisonnables échangent des idées. Elle se construirait ensuite des moyens dont l'une des parties se sert contre l'autre dans le but de faire prévaloir comme pure et objective sa pensée personnelle. Car la nature humaine est telle que, si deux individus, A et B, pensent ensemble (διαλέγονται), c'est-à-dire échangent des opinions sur le même objet — sauf sur des questions historiques — et si A apprend que

(1) Qui vient de λογίζεσθαι, considérer, calculer, et de λόγος, parole et raison, lesquelles sont inséparables l'une de l'autre.

(2) De διαλέγεσθαι, s'entretenir ; or tout entretien, toute conversation communique ou des faits ou des opinions ; tout entretien est donc historique ou délibératif.

les idées de B s'écartent des siennes propres, il ne commencera pas par rechercher la faute éventuelle de sa pensée, mais par présupposer une faute dans la pensée adverse. L'homme veut toujours avoir le dernier mot, veut toujours qu'on lui donne raison. De cette particularité résultent les enseignements de la science que j'aimerais appeler *dialectique*, mais que j'appellerai *dialectique éristique* pour prévenir tout malentendu. Ce sera donc la doctrine de cette propension à ergoter qui est propre à l'homme. *Éristique* ne serait qu'un mot plus dur pour désigner le même défaut.

La *dialectique éristique* est l'art de discuter, mais de discuter de façon à gagner sa cause ; donc *per fas et nefas* (1). En effet, il est possible que, au fond, nous ayons raison, objectivement, et néanmoins, que nous semblions avoir tort aux yeux des assistants, parfois même à nos propres yeux. Cette erreur se produit lorsque l'adversaire réfute un argument, et que cette réfutation semble porter sur l'assertion elle-même, bien que celle-ci puisse se prouver d'autre manière. Dans ce cas, les rôles sont évidemment renversés : l'adversaire a tort objectivement et pourtant il gagne sa cause. D'où cela provient-il ? De la perversité naturelle

(1) Aristote, au dire de Diogène de Laërte (V. 28), rangeait sous un même ordre d'idées, la rhétorique et la dialectique, lesquelles visaient, d'après lui, la persuasion, τὸ πιθανόν ; puis l'analytique et la philosophie, lesquelles recherchaient la vérité. (Διαλεκτική δέ ἐστι τέχνη λόγων, δἰ ἧς ἀνασκευάζομέν τι ἤ κατασκευάζομεν ἐξ ἐρωτήσεως καὶ ἀποκρίσεως τῶν προσδιαλεγομένων.) Diog. Laërt. III, 48 (*Vie de Platon*).

Aristote distingue, il est vrai, entre : 1° la *logique* ou analytique comme étant la théorie ou la méthode des conclusions réelles. apodictiques, et 2° la *dialectique* ou méthode des conclusions qui passent pour étant réelles, ἔνδοξα, *probabilia*, *Top. I*, c. 1 et 12). Cela ne dit pas que ces ἔνδοξα soient faux, ni non plus qu'ils soient vrais en eux-mêmes. Car cela n'importe point. Mais cela qu'est-ce donc d'autre que l'art de garder raison, peu importe qu'au fond on ait ou n'ait pas raison, donc l'art d'atteindre l'apparence de la vérité sans se soucier de l'objet ? De là, comme nous l'avons dit au commencement.

A bien considérer la chose, Aristote divise les raisonnements en raisonnements logiques et dialectiques comme nous venons de le dire, puis 3° en raisonnements éristiques, — l'éristique, — dans lesquels le terme final est exact, tandis que les thèses, c'est-à-dire la matière, ne sont pas vraies, mais paraissent vraies, et enfin 4° en raisonnements sophistiques, — la sophistique, — dans lesquels le terme final est faux, mais paraît vrai. Ces trois dernières espèces appartiennent toutes, à proprement parler, à la dialectique éristique, puisqu'elles ont en vue non la vérité objective, mais l'apparence de cette vérité, sans s'inquiéter d'elles-mêmes, c'est-à-dire sans se demander si elles seront dans le vrai ou non. Il faut encore remarquer que le livre sur les raisonnements sophistiques ne fut publié que plus tard et séparément ; ce fut le dernier livre de la *Dialectique*.

du genre humain. Sans cette perversité, et si nous étions absolument honnêtes, nous ne chercherions, dans un débat, qu'à découvrir la vérité, sans nous soucier de savoir si elle est conforme à notre opinion ou à celle de notre adversaire. Ce point nous laisserait indifférents ou du moins nous resterait chose tout accessoire. Maintenant, c'est, au contraire, la chose principale. Notre vanité innée, des plus susceptibles au sujet de nos forces intellectives, ne veut pas que ce que nous avons avancé d'abord soit reconnu inexact, et que la thèse de l'adversaire soit déclarée vraie. Par suite, chacun n'aurait qu'à s'efforcer de ne juger que justement. Il aurait, pour cela, à réfléchir d'abord et à ne parler qu'ensuite. Mais, chez la plupart des hommes, la vanité innée se complique de loquacité et de malhonnêteté également innées. Ils parlent avant d'avoir réfléchi et, quand bien même ils s'aperçoivent après coup que leur assertion est fausse et qu'ils ont tort, ils veulent, néanmoins, que l'on croie le contraire. Les intérêts de la vérité qui furent, le plus souvent, le motif unique de poser une thèse présumée vraie, le cèdent maintenant tout à fait à ceux de la vanité : le vrai doit paraître faux et le faux doit sembler vrai.

Et cependant, même cette malhonnêteté, cette obstination à persister dans une thèse fausse à nos propres yeux, reste excusable. Souvent, au commencement, nous sommes fermement convaincus de la vérité de notre assertion. Or l'argument de l'adversaire vient en apparence l'infirmer. Dans ce cas, si nous abandonnons immédiatement notre cause, il nous arrivera souvent de trouver, peu de temps après, que, en réalité, c'est bien nous qui avions raison. Notre preuve était fausse, mais il pouvait y en avoir une qui fût juste. Seulement l'argument qui aurait dû la sauver ne nous est pas venu à l'esprit sur-le-champ. De là, notre habitude de combattre l'argument contraire, même s'il paraît juste et convaincant ; et cela parce que nous croyons que sa justesse n'est qu'apparente et que, au cours de la discussion, un argument propre à renverser l'opinion adverse ou à confirmer la nôtre, peut nous venir à l'esprit. Par là, nous sommes presque contraints ou, du moins, facilement enclins à user de malhonnêteté en discutant. Ainsi s'entr'aident la faiblesse de notre intelligence et la perversité de notre volonté. Il s'ensuit que, d'ordinaire, celui qui discute ne lutte pas pour la vérité, mais pour sa thèse comme *pro aris et focis*, qu'il procède *per fas et nefas* et qu'il ne peut que difficilement s'en empêcher, ainsi que nous l'avons montré.

Chacun voudra donc, en général, faire triompher son assertion,

quand bien même elle lui paraîtrait, pour le moment, fausse et douteuse (1).

Les moyens d'atteindre ce but sont fournis à chacun, en quelque sorte, par sa subtilité et sa perversité propres. L'expérience de tous les jours confirme ce fait. Chacun a donc sa *dialectique* naturelle à lui ainsi que sa *logique* naturelle. Seulement l'une ne le guide point aussi sûrement que l'autre. Il est peu probable que quelqu'un pensera contrairement aux lois de la logique. Les jugements faux sont fréquents, les raisonnements faux sont très rares. Il est donc peu probable qu'un homme fera preuve d'un manque de logique naturelle, mais bien de dialectique naturelle. Elle est une qualité naturelle, mais inégalement répartie. En cela, elle ressemble au discernement qui, lui aussi, est très inégalement réparti, tandis que la raison, à bien considérer la chose, n'est pas dans ce cas. Il arrive fréquemment qu'on se laisse confondre et réfuter par une argumentation spécieuse, tandis qu'au fond on a raisón. L'inverse se produit aussi : celui qui sort vainqueur d'un combat doit souvent son succès moins à la justesse de son discernement en posant la thèse, qu'à la subtilité et à l'adresse avec laquelle il l'a défendue. Ainsi que cela se présente généralement, les meilleures de ces qualités se tiennent de naissance. Mais des exercices fréquents et la méditation des artifices grâce auxquels on réussit à terrasser l'adversaire et auxquels celui-ci, le plus souvent, recourt lui-même en vue de triompher de son interlocuteur, contribuent beaucoup à vous rendre maître de cet art. Si donc la logique peut bien n'avoir, à proprement parler, aucune utilité pratique, la dialectique peut en avoir. Aristote, lui aussi, me paraît n'avoir composé sa logique (analytique) proprement dite que pour la faire servir, avant tout, de base et de préparation *dialectique*, qui lui semble la chose

(1) Machiavel conseille au prince de profiter du moindre moment de faiblesse du voisin pour l'attaquer, parce que sinon celui-ci profitera du moment où lui-même sera faible. Si la fidélité et l'honnêteté régnaient, il en serait autrement. Mais, comme on ne peut guère s'attendre à leur avènement, il ne faut pas les pratiquer : elles sont trop mal récompensées. Les paroles de l'illustre Italien s'appliquent à la discussion. En effet, si je donne raison à mon adversaire, aussitôt qu'il parait m'avoir réfuté, il n'est guère probable qu'il en agira de même à mon égard dans le cas contraire. Il procédera plutôt *per nefas*. Par conséquent, je suis obligé d'employer le même procédé. Il est facile de dire : « Tu ne dois poursuivre que la vérité, sans prédilection pour ta thèse. » Mais il ne faut pas présumer la même abnégation chez l'adversaire. Il ne faut donc pas l'avoir non plus. Ensuite, si, dès qu'il me paraît que j'ai tort, j'abandonnais la thèse que j'ai pourtant méditée auparavant, il arriverait facilement que, trompé par une impression momentanée, j'aie laissé la vérité pour accepter l'erreur.

capitale. La logique s'occupe simplement de la forme extérieure des thèses, la dialectique de leur fond ou matière, c'est-à-dire de leur contenu. C'est précisément pour ce motif que les considérations sur la *forme*, comme étant le général, devaient précéder celles sur le contenu, comme étant le particulier.

Aristote ne détermine pas le but de la dialectique d'une façon aussi tranchée que je l'ai fait. Il indique, il est vrai, comme but principal, la discussion, mais en même temps la découverte de la vérité (*Top.* I, 2). Plus tard, il dit encore : on traite les thèses au point de vue philosophique selon la vérité, au point de vue dialectique selon l'apparence ou l'approbation, l'opinion d'autrui (δόξα, cf. *Top.* I, 12). Il a nettement conscience de ce qui distingue et sépare la vérité objective d'une thèse, des efforts tentés pour la faire valoir ou pour obtenir l'approbation d'autrui. Mais il ne sépare pas assez nettement ces deux éléments pour n'attribuer que le dernier à la dialectique (1).

(1) D'un autre côté, dans son livre *De Elenchis sophisticis*, il se donne trop de peine pour séparer la *dialectique* de la *sophitisque* et de l'*éristique*. Elles se différencient, d'après lui, en ce que les raisonnements dialectiques seraient vrais dans leur forme et leur fond, tandis que les raisonnements éristiques et sophistiques seraient faux. Ces derniers ne se distingueraient l'un de l'autre que par le but qu'ils ont en vue : avoir raison en soi pour l'un (éristique), acquérir de la considération et gagner de l'argent pour l'autre (sophistique). C'est toujours chose trop incertaine de savoir si des thèses sont vraies en toute réalité, pour y chercher une caractéristique. Celui qui discute est le moins capable de s'en assurer complètement ; et même le résultat de la discussion ne fournit, à ce sujet, que des renseignements bien incertains.

Nous devons donc comprendre dans la *dialectique* d'Aristote à la fois la sophistique, l'éristique et la pirastique, et nous devons la définir l'*art de triompher dans la discussion.* Le meilleur moyen d'y réussir sera, évidemment et avant tout, d'avoir raison réellement ; mais cela seul ne suffirait pas. Le caractère des hommes et, d'autre part, la faiblesse de leur raison dispensent même souvent de cette nécessité. Il faudra donc, pour défendre la justesse de son avis, recourir à certains artifices que l'on pourrait utiliser si l'on avait objectivement tort. Et cela précisément parce qu'ils sont indépendants du fait que l'une ou l'autre des parties ait objectivement raison. Mais on ne sait presque jamais d'une façon bien précise si l'on a raison.

Mon intention est donc de séparer la *dialectique* de la *logique* plus nettement qu'Aristote ne l'a fait, d'abandonner à la *logique* la vérité objective, tant qu'elle est *formelle*, et de limiter la *dialectique* à la *discussion*. Par contre, je ne veux pas en séparer la sophistique, comme fait Aristote. Leur différence, en effet, repose sur la vérité objective et matérielle ; et, de cette vérité, nous ne pouvons pas être certains d'avance. Nous devons, au contraire, demander avec Ponce Pilate : « Qu'est-ce que la vérité ? » Car *veritas est in puteo*, ἐν βυθῷ ἡ ἀλήθεια (apophtègme de Démocrite, cf. Diog. Laërt. X, 72). Souvent deux personnes discutent avec vivacité et, en fin de compte, chacune s'en retourne chez elle, convaincue de la vérité défendue par l'autre. Elles ont fait un échange. Il est facile de dire qu'il faut, en discutant, n'avoir

Aussi les règles qu'il donne pour atteindre l'un de ces buts sont-elles souvent mêlées de règles visant l'autre but : il n'a donc pas, à ce qu'il me semble, accompli sa tâche d'une façon complète.

Il faut toujours séparer bien nettement l'objet d'une branche scientifique de celui de toute autre. Pour définir bien nettement la *dialectique*, il ne faut pas se soucier de la vérité objective, laquelle est du domaine de la logique, mais considérer simplement cette partie de la philosophie comme l'*art de gagner sa cause*. La chose sera naturellement d'autant plus facile que l'on aura plus réellement raison quant au sujet de la discussion. Mais la dialectique, comme telle, doit enseigner uniquement les moyens de se défendre contre les attaques de toutes espèces, surtout contre des attaques malhonnêtes. Elle enseignera aussi comment on pourra, de son côté, attaquer la thèse d'autrui sans se contredire et, d'une façon générale, sans prêter à réfutation. Il faut distinguer nettement la recherche de la vérité objective de l'art de faire valoir ses thèses. L'une est une πραγματεία, qui en diffère totalement ; elle est l'œuvre du jugement, de la réflexion, de l'expérience : pour elle, il n'existe pas d'art spécial. L'autre, au contraire, est le but même de la dialectique.

On a défini cette dernière la logique de l'apparence. Cela est inexact. Car elle ne pourrait alors servir qu'à défendre des thèses fausses. Ceci est une contre-vérité, puisque, même quand on a raison, on a besoin de la dialectique pour soutenir son droit, et qu'il est nécessaire de connaître les artifices malhonnêtes pour en empêcher l'effet. Oui, on doit même souvent s'en servir soi-même, pour combattre l'adversaire avec des armes égales. Aussi faut-il, dans la dialectique, négliger ou du moins regarder comme tout à fait accidentelle la vérité objective et rechercher uniquement les moyens de défendre son assertion et de renverser celle d'autrui. Dans les règles qui la concernent, il ne faut pas tenir compte de la vérité objective, parce que, le plus souvent, on ignore de quel côté elle se trouve. On ne sait souvent pas soi-même si l'on a raison ou non, ou bien on le croit et on se trompe. Souvent les adversaires croient tous deux tenir la vérité, car *veritas est in puteo*. A l'origine du différend, chacun croit, d'ordinaire, être dans le vrai. Dans la suite, les deux

d'autre but que la découverte de la vérité ; mais, comme on ne sait pas encore où elle se trouve, on se laisse derouter par les arguments de l'adversaire et par ses propres arguments. — Au reste, *re intellecta in verbis simus faciles*. Puisqu'on a l'habitude de recevoir le mot *dialectique* comme synonyme de *logique*, nous appellerons notre science *dialectique éristique*.

parties commencent à douter, et ce ne sera que la fin qui arrêtera, qui confirmera la vérité. La dialectique n'a donc pas à s'en préoccuper, pas plus que le maître d'armes ne se met en peine de savoir qui, à vrai dire, a raison dans une querelle. Toucher juste et parer, voilà l'essentiel. Il en va de même dans la dialectique : c'est une escrime intellectuelle. Ce n'est que prise dans cette acception pure, qu'elle peut être érigée en science spéciale. Si nous choisissions, en effet, pour but la vérité pure et objective, nous en reviendrions à la simple *logique*. Si, par contre, nous visions la défense et la confirmation de thèses fausses, nous ferions de la simple *sophistique*. Dans l'une et l'autre, on supposerait que nous connaissons par avance ce qui est objectivement vrai et faux, alors que le fait n'est que rarement certain dès l'abord. Le sens vrai de la dialectique est donc celui que nous venons d'exposer ; c'est une escrime intellectuelle, qui a pour but de triompher dans la discussion. J'ajoute que le terme *éristique* conviendrait mieux ; la dénomination la plus exacte est, sans doute, *dialectique éristique*.

La dialectique, prise dans ce sens, ne doit donc être qu'un recueil systématique et un exposé théorique des artifices dont la plupart des gens se servent pour gagner leur cause malgré tout, lorsqu'ils s'aperçoivent, en discutant, que la vérité n'est pas de leur côté. Aussi serait-il déplacé de vouloir, dans la dialectique scientifique, tenir compte de la vérité objective et de sa recherche. Car il n'en est nulle question dans cette dialectique originaire et naturelle, dont le but unique est de l'emporter en discutant. La dialectique scientifique, entendue comme nous le faisons, a donc pour mission principale d'exposer, de montrer et d'analyser ces artifices de la malhonnêteté dans la discussion. Et cela pour que, dans les débats véritables, on puisse immédiatement les reconnaître et les détruire.

Dans cet ordre d'idées, je ne connais aucun ouvrage et n'ai rien trouvé, bien que je me sois livré à d'actives recherches (1). C'est donc un champ encore inculte. Pour atteindre le but que nous nous proposons, il faudrait puiser dans l'expérience, observer comment, dans les débats si fréquents de tous les jours, l'un ou l'autre parti applique tel ou tel artifice. Ensuite, il faudrait ramener les artifices qui se reproduisent sous d'autres formes, à leur

(1) Selon Diogène de Laërte, il y avait parmi les nombreux écrits rhétoriques de Théophraste qui sont tous perdus, un ouvrage qui avait pour titre Ἀναγνωστικὸν τῆς περὶ τοὺς εριστικους λόγους θεωρίας. Il ferait notre affaire.

forme générale, et acquérir ainsi la connaissance de certains stratagèmes généraux, connaissance utile tant pour l'usage que l'on en pourra faire soi-même que pour les faire avorter, lorsque la partie adverse s'en sert.

Les pages qui vont suivre ne doivent être considérées que comme un premier essai.

(*A suivre.*)

Sujets de compositions

UNIVERSITÉ DE NANCY.

Licence ès lettres.

1° ÉPREUVES COMMUNES.

Dissertation française.

A. — Les *Mémoires* du duc de Saint-Simon et les *Mémoires d'outre-tombe* du vicomte de Chateaubriand. Rapprochements, parallèle et comparaison.

B. — Vous ferez l'application à la *Critique littéraire*, à la *Critique philosophique* ou à la *Critique historique*, à votre choix, de cette opinion de Renan sur la critique en général (*Article sur Lamennais*) : « Le premier principe de la critique est qu'une doctrine ne captive des adhérents que par ce qu'elle a de légitime ; on se fait injure à soi-même en admettant qu'on a pu croire et aimer ce qui n'avait rien de vrai ni d'aimable. »

C. — Alfred de Musset, critique. — Déterminez les goûts, les doctrines littéraires et esthétiques du poète et la position personnelle qu'il a prise dans la querelle des classiques et des romantiques, en vous servant surtout des textes inscrits au programme, à savoir : *La Coupe et les Lèvres* (août 1832) et les *Lettres de Dupuis et Cotonet* (septembre 1836).

Dissertation latine.

A. — Præclaram illam nascentis humanæ societatis historiam a Lucretio in quinto poematis libro delineatam breviter narrabitis ac perpendetis.

B. — Qualis sit juris vel justitiæ, qualis benevolentiæ vel caritatis natura, et quales sint utrique officiorum generi fines describendi, ad M. Tullium ejusque primum *de Officiis* librum respicientes, inquiretis.

C. — In omni arte infirmam esse artem vel optime institutam, nisi multus accedat usus, demonstrabitis.

Thème latin.

Michelet, *Histoire romaine*. Livre III, chap. 3, *depuis* : « Sylla semblait avoir suffisamment prouvé son prodigieux mépris de l'humanité... », *jusqu'à* : « Il fut loué à la tribune aux harangues, et, de là, enseveli au Champ-de-Mars, où personne n'avait été enterré depuis les rois. »

2° ÉPREUVES SPÉCIALES.

Lettres.

Thème grec.

Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, *depuis* : « L'État, dans l'ancienne Grèce, n'avait pas seulement, comme dans nos sociétés modernes, un droit de justice à l'égard des citoyens... », *jusqu'à* : « Or l'ostracisme n'était pas un châtiment ; c'était une précaution que la cité prenait contre un citoyen qu'elle soupçonnait de pouvoir la gêner un jour. »

Matières à option.

Histoire de la littérature française.

A. — Evolution du théâtre classique au XVIII[e] siècle : les innovations dans la tragédie et dans la comédie ; les théories et les principales œuvres.

B. — Le lyrisme classique : sources et modèles ; conception et lois du genre ; les principaux représentants.

C. — Esquisse d'une histoire sommaire du réalisme littéraire depuis la Renaissance jusqu'à l'avènement du naturalisme.

Histoire de la littérature latine.

A. — Dans quelle mesure les Romains ont-ils cultivé l'histoire littéraire ? Quelles sont les œuvres qui, en totalité ou partiellement, se rattachent à ce genre, et quelle en est la valeur ?

B. — Quels rapports peut-on trouver, soit pour la nature des sujets traités, soit pour l'inspiration générale, entre l'*Enéide* de Virgile, le IVe livre des *Elégies* de Properce, les *Fastes* et les derniers livres des *Métamorphoses* d'Ovide ?

C. — Faire connaître brièvement et caractériser les écrivains latins d'origine africaine au IIe et au IIIe siècle après J.-C.

PHILOSOPHIE.

Philosophie dogmatique.

A.— Apprécier la doctrine d'Herbert Spencer d'après laquelle la grâce consisterait essentiellement dans l'économie d'effort.

B. — Analyse du sentiment du sublime.

C. — Exposer et discuter cette définition de Kant : « La beauté est la forme de la finalité en tant qu'elle est conçue sans représentation de fin. »

Histoire de la philosophie.

A. — Le matérialisme en France au dix-huitième siècle.

B. — Part contributive de Bacon au développement de la science moderne.

C. — Victor Cousin ; son influence sur le mouvement des idées philosophiques en France.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Arthur Chuquet, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

PETITE CORRESPONDANCE

Mlle R. P... à St-M... — Merci; vous aurez une réponse un de ces jours prochains.

M. J. F... à T... — Volontiers, et vous pouvez payer votre abonnement en une fois.

Mme G. R... à B... — Les abonnements pour l'étranger se payent d'avance.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

Douzième Année (1re Série) N° 3 26 Novembre 1903

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

La Revue parait tous les jeudis

le numéro : 60 centimes

Directeur : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

97 Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris. — *M. Louis Liard.* — II. *Le philosophe* (*suite*). — III. *L'écrivain, le savant*.............. G. Rebière.

111 Les poètes secondaires du xviiie siècle. — *Colardeau ; son œuvre*.................. Émile Faguet, *de l'Académie française.*

124 La Fontaine fabuliste. — *Le philosophe*... Augustin Gazier, *Professeur à l'Université de Paris.*

134 La dialectique éristique de Schopenhauer. *II* Fr. Norden, *de l'Université de Bruxelles.*

146 Bibliographie des auteurs de l'agrégation.. Henri Bornecque, *Professeur à l'Université de Lille.*

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1903

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 3 26 NOVEMBRE 1903

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris

M. LOUIS LIARD.

II. — Le philosophe (*suite*).

Nous avons dit que M. Liard avait subi surtout l'influence de M. Lachelier, son maître à l'Ecole normale, et, par lui, du Kantisme. Après les *Définitions géométriques et Définitions empiriques*, *La Science positive et la Métaphysique* nous en donne une nouvelle preuve. Finalement, l'auteur admet le dualisme de l'esprit et de la volonté, et rien n'est plus kantien que cette distinction des axiomes de la raison pure et de ceux de la raison pratique. De même que Kant affirmait le primat de la raison pratique, M. Liard affirme la supériorité de l'impératif catégorique sur les principes abstraits, celle de l'action sur la spéculation. Ainsi, le penseur et l'homme se rejoignent en lui ; homme d'action par tempérament, il devait l'être encore par réflexion.

Clarté, rigueur logique, amour de la mesure et de la raison, telles sont les qualités des œuvres que nous venons d'étudier. M. Liard est un philosophe bien français ; aussi a-t-il admirablement compris Descartes, le plus grand représentant du rationalisme français. C'est la doctrine même du philosophe, et non l'histoire du Cartésianisme en général, qu'il a voulu retracer ;

« C'est, dit-il, le propre des systèmes qui font époque dans l'his-
« toire de l'esprit humain, de porter plus loin que le temps où ils
« apparaissent et de préparer secrètement les pensées à venir.
« Quand celles-ci sont arrivées, elles éclairent d'un jour nouveau
« les germes d'où elles sont sorties par une lente évolution.
« Envisagée ainsi, la doctrine de Descartes nous a paru recevoir,
« sur plusieurs points de grande importance, des interprétations
« nouvelles. Nous les proposons, après les avoir lentement mû-
« ries et longuement éprouvées au contact des textes. »

Cette doctrine, nul n'en a mieux pénétré la sévère complexité. Il a bien vu l'objet que se proposait Descartes : introduire dans la science et la pensée modernes l'esprit de liberté et d'examen qui devait les porter au point où nous les voyons maintenant, et qui, malgré les efforts de quelques hardis penseurs du Moyen-Age, puis des Campanella, des Giordano Bruno, des Ramus, aux jours de la Renaissance, n'avait encore pu s'imposer.

« Saisir l'esprit et le fixer dans ses propres voies, inaugurer
« une façon de penser sans rapports, au moins apparents, avec
« les spéculations des siècles passés, rallier en un système uni-
« que, animé d'une pensée commune, les fruits épars d'une
« science naissante, multiplier ces fruits, en produire de nou-
« veaux et d'imprévus, par une méthode à la prise de laquelle
« rien n'échappe de ce que l'esprit humain peut connaître, telle
« devait être l'œuvre de Descartes, ce génie incomparable, vers
« lequel converge et duquel émane à la fois toute la science de
« son temps.

« Cette œuvre est immense ; elle comprend tout : les sciences
« mathématiques, les sciences de la nature, celle de l'homme et
« celle de Dieu. De quelque côté qu'on l'aborde et qu'on y pé-
« nètre, on est conduit, en la parcourant, à travers toutes les
« sciences, car toutes les parties en sont liées comme les pièces
« d'un organisme. »

M. Liard examine d'abord la méthode cartésienne, quelle en est l'essence, quels en sont les procédés, quels en sont les caractères :
« La méthode de Descartes, dit-il, qu'il s'agisse de la constitution
« d'une science ou de la solution d'une question particulière, a
« pour base la certitude immédiate des natures ou notions sim-
« ples, et pour procédés la réduction des choses composées aux
« éléments simples et certains qu'elles recèlent, et la composition
« graduelle de ces éléments en systèmes de plus en plus com-
« plexes, suivant l'ordre même de la complexité des choses. »

Conduit par sa méthode, non moins que par les prédilections et les habitudes de son génie, Descartes débute par les mathéma-

tiques, non pas pour les pousser plus avant dans les voies où elles étaient engagées, mais pour leur ouvrir des voies nouvelles, et c'est là la partie peut-être la plus importante et, à coup sûr, la plus durable de son œuvre. Quelle est donc cette mathématique nouvelle ? On l'appelle d'ordinaire la *géométrie analytique*, et on la fait consister dans l'application de l'algèbre à la géométrie. A cette géométrie qui considère les figures telles que les présente tout d'une pièce à l'esprit l'intuition synthétique de l'étendue, il aurait substitué une sorte de géométrie en mouvement, dans laquelle l'esprit assiste à la génération des figures par le déplacement du point dans le plan ou dans l'espace, et, saisissant les lois de cette génération, les traduit en langage algébrique, pour en tirer, par le calcul, toutes les conséquences qu'elles recèlent, révolution féconde, qui, remplaçant l'intuition des formes singulières par la conception des formules générales, agrandissait à l'infini le champ et la portée de la géométrie.

Cette façon d'entendre la réforme mathématique de Descartes semble difficile à contester. Elle a pour elle l'autorité de savants illustres et de presque tous les historiens des mathématiques. Et pourtant, malgré ces témoignages, malgré l'accord à peu près unanime des interprètes, la géométrie analytique est-elle le tout de la réforme cartésienne des mathématiques? M. Liard ne le pense pas : « Négliger les mathématiques spéciales, c'est-à-dire « celles qui, comme l'arithmétique, la géométrie, la mécanique, « l'astronomie, l'acoustique, considèrent les objets mathéma- « tiques, rapports et proportions, dans leur union avec quelque « matière particulière, les nombres, les figures, les mouvements, « les forces, les sons, les astres, extraire de ces différentes sciences « ce qu'elles ont de commun, faire de ces éléments communs, « isolés de toute matière spéciale, l'objet d'une science, qui sera « aux mathématiques spéciales, arithmétique, géométrie, méca- « nique, astronomie, ce que le genre est aux espèces, voilà ce « qu'a voulu Descartes. Son but, en réformant les mathématiques, « n'était pas de constituer une géométrie nouvelle, mais d'insti- « tuer une mathématique universelle, traitant de l'ordre et des « mathématiques en eux-mêmes, de la mesure et des proportions « en elles-mêmes, abstraction faite des objets divers où cet ordre « et ces rapports, cette mesure et ces proportions peuvent être « réalisés. Cette science des objets les plus simples et les plus « universels, requise par la méthode à l'entrée de toutes les autres « sciences aux objets plus complexes et moins généraux, c'est « l'*algèbre spécieuse*... Malgré le titre, malgré les apparences, ce « n'est pas de géométrie, à proprement parler, mais d'algèbre.

« qu'il s'agit dans la *Géométrie*... Le but véritable de l'ouvrage
« est la constitution d'une algèbre, traitée par principes géné-
« raux, et non, comme celle de Viète, par cas particuliers... On ne
« saurait se méprendre sur la nature et la portée de la réforme
« mathématique de Descartes. Le but de l'alliance qu'il établit
« entre l'algèbre et la géométrie n'est pas de renouveler la géo-
« métrie, mais d'éclairer l'algèbre aux clartés de l'intuition
« géométrique. Ce qu'il se propose, c'est, en un mot, la réso-
« lution graphique des équations. Par une réciprocité inévitable,
« la géométrie recevra de ses services à l'algèbre une constitu-
« tion nouvelle et des procédés plus puissants de découverte. »

Mais les mathématiques ne devaient être pour Descartes que la première assise et comme l'introduction de l'encyclopédie scientifique. A peine les a-t-il réformées et accrues, qu'au lieu de les développer suivant les voies marquées par lui, il les abandonne, pour en poursuivre les applications à la réalité sensible.

En physique, « tout était à faire, dit M. Liard ; il ne s'agissait
« pas seulement de réformer, mais de créer. La physique du
« Moyen-Age, celle que Descartes avait apprise à la Flèche,
« n'avait d'une physique véritable que le nom. C'était l'empire
« ténébreux d'entités semi-logiques, semi-personnelles, fruits de
« l'abstraction et de l'imagination, s'interposant entre l'esprit et
« les choses, voilant les choses et donnant le change à l'esprit,
« forces mystérieuses, puissances occultes, formes substantielles,
« âmes végétatives, âmes sensitives, censées produire et gou-
« verner les phénomènes, sans permettre à l'intelligence de les
« prévoir, à l'activité de les maîtriser...

« Ce qui caractérise la physique de Descartes et en fait une
« chose entièrement nouvelle, sans précédent, c'est l'absence de
« toute idée métaphysique, non pas qu'il faille voir en lui un pré-
« curseur inconscient de ce mode de philosopher qui devait
« naître, au XIX[e] siècle, du développement des sciences positives,
« et d'après lequel toute connaissance est bornée aux phéno-
« mènes et aux lois. Nous verrons qu'il suspendait l'univers à un
« premier principe créateur et conservateur, et se flattait d'avoir
« découvert l'essence des corps et celle des âmes, et qu'en fin de
« compte sa théorie scientifique de la nature se résout en un
« idéalisme métaphysique. Mais, prise en elle-même, hors des liens
« par lesquels il la rattache à sa métaphysique, sa physique est
« une explication positive du monde, d'où sont bannies les
« entités auparavant en usage, et où rien n'est reçu qui ne le soit
« aussi en mathématiques.

« Rien de ce qui apparaît aux sens, les phénomènes de la ma-

« tière organique et ceux de la matière vivante, les infiniment
« grands et les infiniment petits, la formation des astres et la
« formation du fœtus, n'échappe à sa prise. Mais, pour faire tenir
« ainsi les phénomènes les plus dissemblables en un système
« unique, pour les rapprocher et les unir en une même explica-
« tion, sous les différences sensibles, elle découvre une profonde
« unité de composition. Rien de plus divers, pour les sens, que
« le monde extérieur. C'est un réseau de choses qui semblent
« n'avoir entre elles rien de commun que d'être extérieures à
« l'esprit, et d'apparaître dans le temps et dans l'espace. Sons,
« couleurs, saveurs, changements d'états des corps, phénomènes
« de la vie sont marqués chacun d'un signe spécial, qui empêche
« de les confondre ensemble. Mais cette variété n'est que super-
« ficielle ; au fond gît l'unité, que l'entendement dégagera des
« différences sensibles... L'originalité de Descartes, ce qui le
« sépare des métaphysiciens du passé et le fait l'ancêtre authen-
« tique des savants de nos jours, est d'avoir cherché et découvert
« l'unité des phénomènes au sein des phénomènes eux-mêmes...
« Une étendue continue, sans intervalles, illimitée en tous sens,
« divisible sans limites, voilà pour Descartes le fond du monde
« matériel. Les phénomènes les plus divers vont s'y produire,
« grâce à des changements purement géométriques de position
« et de figure, déterminés eux-mêmes par le mouvement... Par
« suite, un déterminisme rigide, exempt d'exceptions, enchaîne
« ensemble toutes les parties de la nature. Les phénomènes mé-
« caniques, chaîne et trame à la fois du monde matériel, sont
« l'empire d'une nécessité universelle, incompatible avec des
« spontanéités et des surprises qui déjoueraient la science. Les
« puissances occultes, les forces et les âmes n'y obtiennent au-
« cune place ; seules, les lois y commandent. »

C'est à peine si, de nos jours, la biologie est tenue pour une des sciences positives ; longtemps on a fait des phénomènes de la vie un empire à part, intermédiaire entre les choses de la nature inerte et celles de l'âme, où régnaient des forces spéciales, distinctes et souvent même antagonistes des forces physiques, chimiques et mécaniques. Pourtant, de là aussi, Descartes avait banni les idoles métaphysiques : « Il garde aux yeux de l'histoire, proclame
« M. Liard, le mérite d'avoir énoncé le premier cette théorie
« générale que tous les phénomènes de la vie, même les plus
« mystérieux et en apparence les plus éloignés du mécanisme
« brut, se résolvent en mouvements et s'expliquent ainsi, comme
« le reste du monde. »

Tout est loin d'être vrai dans la physique cartésienne ; bien des

parties du système ont reçu de l'expérience un démenti sans réplique : « Qu'importe? L'âme du système, si l'on peut ainsi « parler d'un système où tout est mécanisme, était vivante et « durable. Pour s'en convaincre, il suffit de voir à quelles « conclusions la science aboutit de nos jours, par des voies étran- « gères à celles que Descartes a suivies. Pour elle aussi, tout, dans « la nature, se résout en mouvements; les phénomènes les plus « divers ont des équivalents mécaniques ; les changements d'état, « les propriétés les plus dissemblables du corps, sont des chan- « gements dans la position de leurs parties; les lois particulières « se fondent en des lois plus générales, celles-ci en de plus géné- « rales encore, et déjà l'on peut pressentir le jour où les infini- « ment grands et les infiniment petits de la nature seront rame- « nés aux mêmes règles. Le mécanisme universel sera, ce semble, « le dernier mot de la science, comme il en fut le premier. Des- « cartes n'a donc pas seulement, comme Képler, Galilée, Harvey, « et après lui Newton, enrichi la science de quelque découverte « à tout jamais acquise ; il en a tracé le programme, posé les prin- « cipes et déterminé le but, et si, par une confiance exagérée « sans doute dans les forces de l'esprit, il a voulu, avec des « méthodes encore imparfaites, réaliser ce programme à lui seul, « cette grande aventure, malgré d'inévitables échecs, devait être « féconde. »

Jamais doctrine ne fut plus que la doctrine cartésienne de tendance et d'allure entièrement spéculatives ; partout y règnent les mathématiques; toute considération de finalité en est bannie ; ce n'est qu'enchaînement de causes et d'effets, mouvement et nombre; les problèmes de la philosophie pratique ne l'occupent qu'en passant, comme par occasion, et ne l'arrêtent guère : « Pour Descartes et la plupart de ses contemporains, dit M. Liard, « la foi suffit à diriger la vie. L'ébranlement des croyances « religieuses n'avait pas encore fait au penseur une nécessité « d'envisager en face les problèmes de la destinée humaine et de « les résoudre, en dehors de tout dogme, aux seules lumières de « la raison et de la conscience. On consentait bien à chercher « du développement des choses une autre explication que celle « de la Genèse, mais à la condition de ne pas mettre aux prises « la science et la religion, et en laissant à celle-ci la direction des « âmes. Descartes est un croyant sincère; quand il soustrait au « doute les enseignements de la foi, ce n'est pas un artifice de « prudence ; les vérités, ainsi mises à part, sont pour lui d'un « autre ordre que les vérités scientifiques ; elles ressortissent à la « volonté seule, et non pas à l'entendement et à la volonté réu-

« nis. Aussi, la volonté doit-elle en être la gardienne sévère et les « préserver contre les curiosités de l'esprit. De là cette sécurité « pratique de Descartes, qui lui fait abandonner à l'entendement « le domaine entier de la science, sans stipuler aucune réserve « pour la conscience... Il ne refait pas pour la morale ce qu'il a « fait pour la science; il ne se demande pas, comme Kant plus « tard, s'il est une certitude morale différente de la certitude « mathématique, si la volonté a d'autres lois que l'entendement, « si le bien est distinct du vrai; lui qui se flattait de ne rien « devoir à ses devanciers, il renouvelle, en morale, les solutions « de Socrate et des Stoïciens. Sur ce point, il obéit à l'empire « des souvenirs et des traditions; mais il se trouve que cette « restauration d'antiques systèmes cadre à merveille avec sa « doctrine de la science et peut en paraître une inspiration directe.

« Une courte phrase du *Discours de la Méthode* offre en ramassé « toute la morale de Descartes : « Notre volonté ne se portant à « suivre et à fuir aucune chose que selon que notre entendement « nous la représente bonne ou mauvaise, il suffit de bien juger « pour bien faire, et de juger le mieux qu'on puisse, pour faire « aussi tout de son mieux, c'est-à-dire pour acquérir toutes les « vertus. » Bien juger, c'est bien faire; mais comme la règle in- « faillible de nos jugements est la clarté, et que la clarté est la « marque du vrai, le bien et le vrai sont identiques, et nos actions « ont mêmes règles que nos affirmations. Il n'y a pas, d'un côté, « une vérité scientifique réglant les rapports des idées, et, de « l'autre, une vérité morale réglant ceux de nos actions. La vérité « est une, dans la spéculation et dans la pratique. La volonté libre « se détermine par les idées; les idées ne sont pas de deux sortes, « les unes spéculatives, et les autres pratiques... Elles sont obscures « ou claires, confuses ou distinctes, et la clarté et la distinction « qui emportent notre adhésion sont les signes du bien, comme « elles le sont du vrai. La morale cartésienne est une tra- « duction, en langage pratique, de la théorie cartésienne de la « science...

« Il résulte de tout cela que l'ordre à réaliser par la volonté « bonne n'est pas différent de l'ordre mathématique des choses. « Le monde a sa loi, loi nécessaire, contre laquelle les rébellions « de la volonté seraient impuissantes. Vouloir cet ordre doit être « la loi de la vie humaine : « Vouloir les choses comme elles arri- « vent, avait dit Epictète, et non pas comme nous les souhaitons. « Tâcher de me vaincre, répète Descartes, plutôt que la fortune, « et changer mes désirs que l'ordre du monde... » Ainsi la résigna-

« tion à l'ordre du monde, voilà en fin de compte, d'après Des-
« cartes, le dernier mot de la morale, la vertu et la source du
« souverain bien. La fonction de la liberté est donc, en définitive,
« de se plier à la nécessité ; là est le mérite. Nous ne créons pas
« un bien qui ne serait pas dans les choses. Le bien, c'est le vrai,
« et le vrai préxiste à l'acte de la volonté. Nous le faisons
« nôtre en l'acceptant... »

Philosophes et savants se sont, de tout temps, disputé Descartes. A-t-il été surtout un métaphysicien ou surtout un savant? M. Liard conclut avec raison qu'il a été à la fois l'un et l'autre, que science et métaphysique ne sont pas, dans le système cartésien, parties simplement juxtaposées, et que, sous ce dualisme, se cache une profonde unité : « Appliquée à la nature, la méthode
« cartésienne nous enseigne à ne considérer comme vrai, dans
« les faits matériels, que ce qui, en eux, est clair et distinct, à
« savoir l'étendue figurée et le mouvement, et par conséquent à
« composer le monde avec des facteurs mathématiques. Mais
« cette vérité est-elle bien la réalité ? Ce monde construit, con-
« formément aux prescriptions de la méthode, sans autres ma-
« tériaux que des idées claires, est-il bien le monde où nous vi-
« vons ? N'est-il pas une création de notre esprit, partant une
« illusion, d'autant plus décevante qu'elle s'offre à nous avec une
« évidence irrésistible ? C'est alors qu'intervient la métaphysique,
« non pas pour donner à la science des principes d'où elle fera
« sortir l'explication des phénomènes, mais pour justifier la mé-
« thode, pour fournir caution à la science et ériger la vérité scien-
« tifique en réalité. Nous ne reproduirons pas, ici, le circuit des
« pensées par lequel Descartes parvient à ce but, le doute mé-
« thodique, le *cogito ergo sum*, la réalité du moi, la possibilité
« des essences étendues, la nécessité de Dieu. La théorie de la
« certitude est le point culminant de la métaphysique carté-
« sienne ; elle relie la science au principe absolu des choses, en
« identifiant la vérité et la réalité, et en présentant Dieu comme
« garantie de cette identité. Les choses claires sont vraies ; les
« choses vraies sont réelles ; autrement Dieu nous tromperait,
« et il ne peut pas nous tromper. Le passage de la science à la
« métaphysique a pour unique objet d'assurer, sur une base
« inébranlable, la foi de la science en elle-même. Une fois franchi,
« la science est rattachée à la métaphysique, non pas comme à sa
« cause, mais comme à sa caution. Ainsi s'unissent dans le
« système cartésien, sans perdre leurs traits originaux, la science
« et la métaphysique. »

Si larges qu'aient été déjà nos emprunts, nous nous en vou-

drions de ne pas citer les dernières pages de cette admirable étude sur Descartes :

« Il y a, au fond de la philosophie cartésienne, deux tendances « différentes, inégalement accusées, inégalement puissantes. « L'une part des sources mêmes de la méthode, et il est aisé d'en « suivre les effets à travers le système entier. C'est d'abord les « prescriptions maîtresses de la méthode : ne se rendre qu'à l'évi- « dence, n'accepter pour vrai que ce qui est clair et distinct, « décomposer les questions proposées jusqu'à la rencontre des « éléments irréductibles dont toutes choses sont faites, puis, à « l'aide de ces éléments, construire la réalité tout entière : c'est « ensuite la mathématique universelle, cette science des sciences, « premier fruit et le plus naturel de la méthode, qui ne s'as- « treint à la considération d'aucune matière particulière et traite « des rapports et des proportions en général. C'est, après la mathé- « matique universelle, la physique mathématique, qui ne regarde « comme vrais que les éléments géométriques et mécaniques des « choses extérieures, réduit tous les phénomènes corporels, y « compris ceux de la vie elle-même, à des variations de figure et « de mouvement, et construit *à priori*, sur la foi de l'évidence, « l'univers matériel ; c'est enfin une métaphysique dont le prin- « cipal objet est d'ériger en réalité la vérité scientifique, et qui, « pour cela, toujours sur la foi de l'évidence, fait de la clarté et « de la distinction où la science voyait l'indice infaillible de la « vérité, le critérium assuré de la réalité elle-même. L'autre est « d'origine traditionnelle ; suivie jusqu'au bout, elle eût conduit « Descartes à voir en toutes choses, outre un élément mathéma- « tique, un élément moral. C'est elle qui lui fait identifier l'être « nécessaire, existant en soi et par soi, avec la liberté absolue, « cet idéal de la perfection morale, et placer dans l'homme, à « côté de l'entendement, soumis aux nécessités mathématiques, « un pouvoir d'élection à la liberté divine. Des deux, le génie « mathématique de Descartes cède surtout à l'une, celle qui « dérive des mathématiques, et qui aboutit à cette vaste con- « struction déterministe de l'univers, dont nous avons essayé de « mettre en relief l'unité parfois cachée. L'autre ne se manifeste « que par instants, et, loin de produire tous ses effets, elle ne tarde « pas à se fondre dans la première, comme les ondes d'un fleuve « se mêlent promptement, au point de ne s'en plus distinguer, « avec les flots de la mer qui les reçoit. Malgré Descartes, le sys- « tème se développe logiquement d'un seul côté, dans le sens de « ses origines, et absorbe ou refoule l'élément moral qui lui « venait d'autre part. Cependant Descartes n'en a pas moins le

« mérite d'avoir, de ce côté encore, été l'initiateur de la pensée « moderne. Les philosophies de la liberté que notre siècle a vu « naître, relèvent de lui aussi légitimement que le panthéisme de « Spinosa. Sa métaphysique ébauchée comprend les germes de « toute métaphysique. Sa pensée va plus loin que son système. « L'ébranlement imprimé par lui aux esprits s'est propagé dans « les sens les plus différents et dure encore, et beaucoup des « thèses scientifiques et philosophiques, qui semblent les plus « nouvelles, ne sont, à tout prendre, que des thèses cartésiennes, « retrouvées par des voies ignorées de Descartes, exprimées en « des termes qu'il ne connaissait pas, purgées par l'expérience « des erreurs inévitables d'une procédure purement rationnelle, « mais toutes inspirées de cet esprit, qui, depuis lui, n'a cessé « de souffler sur le monde. »

La logique formelle, telle qu'Aristote en a posé les principes, tracé les cadres et formulé les lois, avait eu, entre toutes les œuvres de l'esprit humain, une fortune singulière. Alors que les autres sciences progressaient sans cesse et subissaient parfois des renouvellements complets, elle était demeurée intacte pendant plus de deux mille ans, recevant à peine, de loin en loin, quelque correction de détail ou quelque accroissement sans importance. C'est seulement au XIXe siècle qu'on a songé, pour la première fois, à la soumettre à une revision totale, et que cet examen y a fait découvrir une vaste lacune dans les principes, par suite un manque de simplicité et une ordonnance artificielle dans le développement, et qu'on a tenté d'y substituer un système complet et définitif.

Dans son livre sur les *Logiciens anglais contemporains*, M. Liard fait connaître cette réforme de la logique formelle à laquelle les Bentham, les Hamilton, les de Morgan, les Boole et les Stanley Jevons ont attaché leurs noms ; avec la clarté et la rigueur qui sont ses qualités maîtresses, il nous montre la filiation des divers systèmes issus du principe de la *quantification du prédicat*, et le progrès en extension et en simplicité qu'ils réalisent l'un sur l'autre. Les renseignements qu'on en avait dans notre littérature philosophique étaient très incomplets et souvent erronés : ceux qui, en France, ont souci des études logiques savent gré à M. Liard de les avoir complétés et rectifiés, mais ils regrettent que, préoccupé de faire œuvre de pure exposition, il se soit interdit la critique de ces mêmes systèmes : personne ne connaît mieux que lui les méthodes de la logique formelle, et n'eût pu mieux que lui rivaliser avec les logiciens anglais.

III. — L'écrivain ; le savant.

L'unité d'inspiration qui se dégage de la diversité même des théories donne aux ouvrages philosophiques de M. Liard un caractère esthétique ; mais ce n'est pas le seul : M. Liard est un écrivain. Son style est austère sans raideur, concis sans âpreté, d'une élégance naturelle, d'autant plus agréable qu'elle est plus sobre ; ce qui en fait pourtant l'originalité toute particulière, c'est l'emploi fréquent de métaphores et de comparaisons empruntées à la langue scientifique. Parlant d'Albert Dumont, M. Liard nous dit : « Peu d'existences ont eu autant d'unité que la sienne ; je ne « parle pas de cette unité extérieure qui, une fois prise, se fixe et « se conserve comme la forme d'un cristal, mais de cette unité « interne qui évolue et se développe, et dont les transformations « apparentes ne sont que l'épanouissement graduel d'une même « raison séminale » ; un peu plus loin, c'est une image qui relève de l'astronomie : « L'œuvre était commencée et bien com« mencée. Ce n'était plus simplement une nébuleuse diffuse. Des « noyaux y étaient déjà visibles. Mais il restait à les consolider, « à les accroître, à y multiplier les énergies, à en fixer les lois. » — « Telle était, écrit-il de Jules Simon, la ductilité de ses qua« lités natives et de ses qualités acquises, leur plasticité à former « des assemblages divers, qu'en un seul et même homme, il parut « à ses contemporains plusieurs personnages différents, person« nages extérieurs, disons-le vite, mais qui plus d'une fois don« nèrent le change sur la personne morale qu'ils recouvraient, « comme les feux mobiles d'un cristal n'en laissent pas voir le « noyau permanent. » — Ailleurs, il compare les sociétés à « des « organismes vivants, dont la nature s'élève, à mesure que les « organes en deviennent plus nombreux, plus divers, tout en « contribuant chacun à la réalisation de la fonction commune ».

M. Liard aime la science ; il n'ignore rien de ses sévères méthodes et de ses merveilleuses découvertes. Ayant approché Pasteur, ayant même eu l'honneur d'être parfois le confident de ses espérances, il avait conçu pour sa personne et il conserve à sa mémoire « un sentiment plus haut que le respect, l'admiration « et la vénération tout ensemble, quelque chose comme une « piété. » Dans le discours qu'il prononça à Arbois, le 29 septembre 1901, il fait voir comment toutes les recherches de l'illustre savant « s'articulent les unes avec les autres et forment, « en lignes parfois brisées, un ensemble continu dont il est facile « de suivre l'enchaînement. » — « A vingt-deux ans, il est

« frappé par une propriété paradoxale de certains crétacés,
« que n'avaient pu expliquer les observateurs les plus sagaces.
« Il s'y arrête, il s'y applique, et il réduit à des lois ces caprices
« apparents.

« Cette découverte initiale est le commencement d'un monde.
« La dissymétrie moléculaire le mène aux fermentations, ce phé-
« nomène mystérieux qui change la vie en mort, la mort en vie.
« Dans ce mystère, il fait le jour. Sous sa prise, la fermentation
« se révèle comme un phénomène d'ordre vital, œuvre d'êtres
« vivants, infiniment petits, si petits qu'on avait pu croire à la
« spontanéité de leur apparition, pour n'avoir pas découvert,
« avant que sa méthode pénétrante les eût discernées, les voies
« subtiles par lesquelles ils s'insinuent dans la matière.

« Le voilà maître des ferments. Il les gouverne à sa guise, et
« du coup c'est une révolution dans les industries du vin, du
« vinaigre et de la bière.

« Des ferments, il est conduit aux maladies infectieuses. Il
« établit avec la même sûreté de méthode, la même clarté d'évi-
« dence, qu'elles aussi ne naissent pas spontanément, mais
« qu'elles sont, comme les ferments, l'œuvre de germes invi-
« sibles. Du coup, c'est une révolution dans la chirurgie. Désor-
« mais, pour empêcher dans l'organisme la naissance de l'infec-
« tion, il suffira de le protéger contre l'invasion de ces germes.
« Et voilà, avec l'antisepsie et l'asepsie, toute audace permise à la
« chirurgie parce que désormais toute sécurité lui est donnée.

« Son génie conquérant rêve davantage. Après avoir déter-
« miné les monstres, il entreprend de les dompter. Alors, sous
« ses doigts, le principe de mort devient principe de vie. Par une
« méthode d'une portée générale, dont il a eu le bonheur de
« faire lui-même quelques applications éclatantes, il atténue les
« virus ; il en fait des vaccins, des agents de salut. Du coup,
« c'est dans la médecine un changement absolu de face, une
« révolution dont nous n'avons encore vu que les premiers
« effets, et qui ouvre à la douleur des corps des perspectives
« infinies d'espérances. En ses mains, ce fut la rage vaincue ;
« aux mains de ses disciples, mais par ses méthodes et par une
« application de sa doctrine, ce fut hier la défaite du croup,
« épouvante des mères, celle de la peste, épouvante des peuples ;
« ce sera demain, ici ou là, mais toujours par ses méthodes et
« par une application de sa doctrine, la défaite de la tuberculose,
« cent fois plus terrible que la peste, et ainsi de suite, jusqu'à
« épuisement du mal. »

Le 9 mars 1902, lors du cinquantenaire scientifique de

M. Albert Gaudry, il rendait ainsi hommage au célèbre naturaliste : « Votre vie a été un labeur incessant, et elle a été un rêve « réalisé. Vous ne vous êtes pas contenté de fouiller le sol pour « exhumer les débris des formes disparues de la vie. Vous ne « vous êtes pas contenté de décrire et d'interpréter vos découvertes. Vous avez rêvé que, dans ce Muséum consacré à l'histoire entière de la nature, il y eût une galerie de paléontologie « aussi vaste, aussi belle, aussi complète que les autres. Cette « galerie, après l'avoir rêvée, vous l'avez voulue ; à force de la « vouloir, vous l'avez obtenue ; après l'avoir obtenue, vous « l'avez organisée. La voilà devant nous, grande ouverte, avec « ses séries de merveilles... Elle est une histoire ; elle est une « philosophie.

« Elle est l'histoire de la création animale, rendue visible, « tangible, une histoire interprétative... Les voilà tous, ou presque tous, en face de nous, les témoins retrouvés des vies disparues dans les siècles. Les voilà depuis le problématique « *eozoon canadense*, jusqu'à l'homme des cavernes, ce dernier « venu des espèces animales, ce premier-né des races humaines, « qui était déjà l'*homo sapiens*, ainsi que le prouvent les ébauches de son industrie et de son art naissants que vous avez eu « soin de placer à côté du crâne où vibra son cerveau, à côté de « la main dont les doigts obéirent à son intelligence. Les voilà tous « ou presque tous, les grands et les petits, les êtres achevés et « tranchés, et, entre eux, les êtres indécis et de transition ; « parmi ces derniers, ceux qui sans vous dormiraient encore « inconnus dans le sol : ici, vos vilains reptiles d'Aulny, aux « vertèbres imparfaites, d'apparence si peu esthétique, mais de « signification si profonde ; là, vos belles têtes de Pikermi, « très significatives elles aussi, mais fines, élégantes, et d'une « telle couleur qu'on dirait des marbres antiques.

« C'est aussi une philosophie. Les voilà tous, ces êtres, classés, « groupés, distribués dans l'ordre de leur venue sur la terre, « avec ce que vous appelez, d'une façon si expressive, leurs « enchaînements. Par vos conceptions doctrinales, vous vous « rattachez à Lamark, et vous avez précédé Darwin. Vous êtes « évolutionniste, transformiste même, et, par vos découvertes « d'organismes incontestables de transition, par les interprétations que vous en avez données, vous avez porté des coups terribles au dogme de la fixité des espèces... »

Enfin, le 9 mai 1902, étaient célébrées à Banyuls-sur-Mer les funérailles solennelles de M. Henri Lacaze-Duthiers, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, fondateur des laboratoires

maritimes de Roscoff et Banyuls et des Archives de zoologie expérimentale. Il avait exprimé le désir d'être enterré au laboratoire Arago, de Banyuls-sur-Mer, sa dernière, mais sa plus chère création scientifique. M. Liard prit la parole comme représentant du ministre de l'Instruction publique, et il sut en un vigoureux résumé retracer les travaux du grand savant dont il s'honore d'avoir été l'élève : « Scientifiquement, M. de Lacaze-« Duthiers relève de Geoffroy Saint-Hilaire pour la doctrine, de « Cuvier pour la méthode. Du premier, il tient la principale « idée directrice de ses travaux : la loi des connexions ; du « second, la méthode anatomique. Ce n'est pas à dire qu'il n'ait « été qu'un disciple. S'il s'insère en un point donné d'une chaîne « dont les premiers anneaux étaient déjà formés, son anneau « est à lui, bien à lui. En ses mains, ce qu'il a reçu de ses maî-« tres se développe et fructifie. Avant lui, la loi des connexions « n'était guère qu'une vue de l'esprit. Avec lui, elle devient « vérité d'expérience, et prouvée par les faits, elle porte sa « lumière sur d'autres faits et révèle dans l'ensemble du règne « animal des liaisons insoupçonnées. Avant lui, à la descrip-« tion par le dehors, telle que la pratiquait Linné, Cuvier avait « ajouté la description interne, celle que décèle l'anatomie. Avec « M. de Lacaze-Duthiers, la méthode anatomique devient plus « fine, plus aiguë ; elle s'arme d'instruments plus pénétrants et « il en résulte une connaissance plus complète, plus exacte des « êtres. Avec lui encore, l'embryogénie entre définitivement « dans la zoologie, et, désormais, il est acquis que, pour compren-« dre les formes animales, il ne suffit pas de les voir telles « qu'elles apparaissent en leur état adulte, mais qu'il faut les « avoir vues en leur devenir et formation. Avec lui encore, le « champ de la zoologie s'agrandit. Naguère limité aux animaux « terrestres et aux plus apparents seulement des animaux « marins, il s'étend maintenant à toutes les formes qui vivent au « fond des mers, et, désormais, il est établi que, pour qui veut « comprendre, il n'est pas une de ces formes, même la plus para-« doxale ou la plus rudimentaire, qui n'ait une importance « égale à celle des formes qu'auparavant on qualifiait de supé-« rieures. Et cela nous explique toute une partie de la vie et de « l'œuvre de M. de Lacaze-Duthiers, pourquoi, au lieu de se « confiner dans un laboratoire du Muséum ou de la Sorbonne, « il va fouiller l'abîme, aux Baléares et sur les côtes d'Afrique ; « pourquoi il se fait coureur de plages ; pourquoi il entreprend « de fonder des laboratoires maritimes, à Roscoff, sur la Manche, « à Banyuls, sur la Méditerranée. Avec lui enfin, — et ce trait

« lui est propre, — les formes anormales deviennent des indices « aussi précieux, plus précieux même que les formes normales, « et désormais il est vrai que dans la lutte d'un type avec les « forces qui le troublent, ce qui triomphe, ce qui se dégage, « c'est précisément ce que ce type renfermait d'essentiel.

« En faisant concourir la morphologie, l'histologie et l'em« bryogénie à la connaissance des animaux, ce qu'il se proposait, « en fin de compte, c'était la connaissance des rapports qui les « unissent. A ses yeux, la zoologie devait être générale. Pour « qu'elle le fût vraiment, il la voulait rigoureusement expéri« mentale. »

Ce goût des méthodes scientifiques est tel chez M. Liard qu'il voudrait les voir s'étendre à tout le domaine des faits observables et, en particulier, aux faits historiques : « L'histoire n'est pas « simplement un genre littéraire ; elle est vraiment une science. « Si, dans l'ordre des mathématiques, la tâche du savant est de « discerner des rapports nécessaires entre des grandeurs abs« traites ; si, dans l'ordre des sciences physiques et chimiques, « elle est de saisir dans les phénomènes qui passent des rap« ports constants de succession, dans l'ordre des choses vivantes « elle est de découvrir des rapports de coordination, c'est-à« dire de comprendre des ensembles. Dans cet ordre des réalités, « le vrai savant n'est pas celui qui décrit et étiquette des mor« ceaux isolés. C'est Cuvier qui, sur la vue d'un fragment, recon« stitue un être tout entier. L'histoire est, de toutes les choses « complexes, la plus complexe ; de toutes les choses vivantes, « la plus vivante ; elle n'est pas sans les détails, mais elle n'est « vraiment que par les ensembles. On n'en saurait préparer les « matériaux avec trop de soin ; il y faut l'érudition la plus vaste, « l'exactitude la plus rigoureuse ; mais les matériaux ne sont « que les matériaux ; l'histoire vraie, c'est celle qui les rappro« che, les unit, les rend organiques et les ranime. Et s'il doit « venir un jour où une science nouvelle pourra déterminer avec « quelque précision les lois suivant lesquelles naissent et se « développent sociétés, peuples et nations, c'est que ce jour-là, « après l'immense et nécessaire labeur des érudits, les his« toriens auront, par leurs hypothèses, donné comme base à « ces inductions la restitution des sociétés et des civilisations « passées. »

Mais, si M. Liard a le culte de la science, il n'en a pas la superstition ; il sait qu'elle est un devenir perpétuel, que ses conclusions ne sont jamais que provisoires : « Les doctrines scientifiques, dit-il, ce sont des conceptions générales où se résume, à

« un instant donné et pour un temps donné, une masse donnée « d'observations et de connaissances de détail. Il y a un ou deux « siècles, c'étaient les tourbillons, le phlogistique, les créations « successives. Aujourd'hui, c'est le déterminisme universel, « l'unité des phénomènes, l'évolution du *Cosmos*, et la transfor- « mation des êtres particuliers : c'est enfin la concurrence vitale, « avec la défaite et la disparition des faibles, la victoire et la « survivance des forts... ». Et plus loin : « La science connaît ses « pouvoirs, mais aussi ses limites. Elle sait que ses théories « générales sont des conceptions provisoires, non des axiomes « ou des dogmes, et qu'en dehors d'un certain domaine, elles ne « peuvent qu'égarer. Elle sait aussi qu'elle n'atteint que des « faits et des lois, c'est-à-dire des faits encore, mais que le fond « des choses lui échappe... »

Il ne faut donc pas accorder à ces hypothèses une valeur absolue ; il félicite M. Albert Gaudry de ne s'être pas entièrement satisfait de la doctrine transformiste : « La lutte des espèces « pour l'existence, cette dure loi de Darwin, ne vous paraît pas « suffire à tout expliquer. Si l'évolution des êtres différents, qui « tour à tour ont peuplé la terre, s'est faite sous l'action de « causes naturelles, il vous paraît que ces causes elles-mêmes « ont dû agir pour la réalisation d'un plan, et c'est à découvrir « ce plan que vous avez consacré votre vie. »

Aussi importe-t-il de ne pas s'en remettre aveuglément à la science du soin de pacifier et de rapprocher les esprits. Dans cette œuvre nécessaire, M. Liard estime que si la science — la science positive, celle qui est constituée d'une façon définitive — peut beaucoup, elle ne peut pas tout.

Ce serait une illusion de croire que, par une sorte de vertu naturelle et irrésistible, la science met l'unité dans les esprits par cela seul qu'elle y pénètre : « Par essence, elle est unité. Elle ra- « mène à des lois de plus en plus générales un nombre sans « cesse croissant de phénomènes divers. Pour les sens, le monde « est un ensemble de choses dissemblables et irréductibles. Pour « la science, toutes ces choses se résolvent les unes dans les « autres, la mécanique dans les mathématiques, la physique dans « la mécanique, la chimie dans la physique. Partout où elle s'é- « tend, elle porte avec elle l'unité. Le fait qu'elle a saisi a désor- « mais sa place, une place fixe et immuable, dans le système « universel des rapports et des lois. Il peut sembler qu'en « entrant dans les esprits elle doive exercer sur eux son office « naturel, et de plusieurs et divers qu'ils sont, les faire concor- « dance et unité. Mais cette unité qu'elle semble mettre partout,

« elle ne la crée pas ; elle la trouve. Elle en est la conséquence
« et l'expression, non le principe et l'origine. Si elle fait rentrer
« dans des lois communes les phénomènes les plus divers, c'est
« qu'au fond ces phénomènes sont semblables et dépendent des
« mêmes lois. Les esprits, au contraire, et par esprits j'entends
« surtout les volontés, ont ceci de particulier qu'ils n'obéissent
« qu'aux lois qu'ils se donnent eux-mêmes ou qu'ils acceptent,
« et qu'ils sont à leur gré discordants ou concordants. Leur inté-
« gration scientifique, si elle était possible, serait leur anéan-
« tissement. »

Une autre illusion — et non moins dangereuse — serait d'attendre des doctrines scientifiques l'idéal national et social qui seul pourrait, au-dessus des formules desséchées de passé, dont il n'y a plus qu'à secouer la poussière, rallier les esprits et les volontés dans une formule supérieure et plus large : « Appli-
« quées aux choses morales et sociales, les doctrines scientifiques
« aboutissent fatalement à une conception des choses, où les actes
« se lient et s'enchaînent dans un déterminisme aussi rigide que
« paraît l'être celui de la nature, où tout ce qui apparaît sort,
« qu'on le sache ou non, d'antécédents déterminés, où l'homme
« n'a que le jeu que lui mesurent sa force musculaire et sa force
« cérébrale, où tout s'évalue en travail mécanique, où, partant,
« la force remplace le droit comme raison des événements, où
« le faible est vaincu d'avance et par défaut originel, où il n'y a
« ni liberté, ni vertu, ni justice, ni pitié. Ce n'est pas à cette
« école du laisser-faire et du laisser-passer moral qu'il faut
« élever notre jeunesse, si nous voulons qu'elle vive et qu'elle
« agisse. »

Remarquons-le, si le déterminisme scientifique ne paraît pas à M. Liard être une discipline suffisante pour former des consciences, c'est parce qu'il ne tient pas compte de l'idéal, de la puissance que nous portons en nous de nous créer des fins, d'accepter des obligations : l'idée de notre liberté, de notre spontanéité, créatrice d'idéal, est donc bien, comme nous le disions, l'idée centrale de la philosophie de M. Liard.

(*A suivre.*) G. Rebière.

Les poètes secondaires du XVIIIe siècle

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Colardeau. — Son œuvre.

Nous avons considéré, dans l'ensemble, dans ses traits généraux, dans ses tendances et ses aspirations, l'esprit et le talent, — d'autres ont dit le génie, — de Colardeau. Il nous reste à l'étudier dans le détail, à examiner les diverses parties de son œuvre pour confirmer, s'il se peut, et rectifier au besoin nos appréciations générales. Bien qu'on doive lui reconnaître des qualités de bon versificateur plutôt que de poète et de créateur, il n'en est pas moins vrai qu'il a inauguré ou ressuscité trois genres, qui ont eu leur importance dans notre littérature. Il peut passer pour le créateur du genre descriptif, qui devait avoir une si rapide fortune ; il a rénové le genre de l'idylle ou de l'églogue, à peu près abandonné en France depuis Segrais, et enfin s'est appliqué, l'un des premiers, au genre descriptif, à la poésie technique, qui consiste à revêtir de la forme du vers des sujets plus propres à la prose, définitions scientifiques, descriptions d'instruments de physique, de chimie, peinture d'un laboratoire, etc., toutes choses qui nous paraissent répugner à la poésie. C'est tout au plus si, dans ce genre, on peut citer une tentative antérieure à Colardeau, celle de Louis Racine, qui y avait apporté une louable habileté d'exécution.

Si nous voulons choisir quelques citations qui donneront une idée de la manière de Colardeau dans chacun de ces trois genres, nous pouvons d'abord ouvrir le *Temple de Gnide*, qui tient à la fois de l'idylle et du poème érotique, où l'auteur traduit ou paraphrase en vers agréables la prose de Montesquieu :

Les filles de Corinthe étalaient aux regards
L'or flexible et mouvant de leurs cheveux épars.
Celles de Salamine, à leur première aurore,
Déployaient tout l'éclat et la fraicheur de Flore :
Elles avaient cet âge, âge heureux de l'amour,
Où la beauté va naître et naît comme un beau jour.
A peine elles ont vu de son haleine pure
Le Zéphir treize fois rajeunir la Nature ;

Et l'on voyait déjà s'élever sur leur sein
Ces globes que l'Amour arrondit de sa main,
Ces charmes que le feu de l'ardente jeunesse
Sous un voile importun fait palpiter sans cesse.
Au lever du soleil telle on voit une fleur,
Des premiers feux du jour ressentant la chaleur,
Repousser, déchirer le tissu qui la couvre,
Et montrer les trésors de son sein qu'elle entr'ouvre.

On voit, ici, ce que le poète ajoute à la prose de Montesquieu : ce sont ces comparaisons empruntées surtout aux spectacles naturels et où l'on surprend déjà en germe ce qui sera plus tard le sentiment de la nature ; — c'est aussi le goût de la description exacte, minutieuse, technique, qui annonce déjà l'art de Delille.

Ailleurs, Colardeau apparaît comme un précurseur des poètes idylliques ; au moment où il écrit, le genre de l'églogue est délaissé, et il faudra attendre jusqu'à Chénier pour en trouver un représentant autorisé. Il est justement une idylle de Chénier, dont on trouve comme une première ébauche dans Colardeau. C'est l'idylle intitulée la *Liberté* ; le Berger et le Chévrier de Chénier, c'est à peu près Hylas et Myrtile de Colardeau, avec cette différence pourtant que Chénier introduit dans le cadre d'un dialogue idyllique une grande et belle idée : à savoir que les choses de la nature ne valent que pour celui qui est libre, mais ne donnent ni joie ni consolation à l'homme qui sert un maître impérieux. C'est un désespoir d'amour qui ramène Myrtile aux champs et lui fait aimer le deuil de la nature :

HYLAS.

Tu reviens donc, Myrtil, habiter nos hameaux !
Mais dis-moi, quels ennuis et quels chagrins nouveaux
Du sein tumultueux des palais et des villes
Te font chercher encor la paix de nos asiles ?
Quels moments choisis-tu pour revoir nos climats ?
Nos champs sont dépouillés, ou couverts de frimas :
Nos ruisseaux, retenus et glacés dans leurs rives,
Ne font plus murmurer leurs ondes fugitives.
La Nature, mourante et muette d'effroi,
Est triste, désolée...

MYRTILE.

Elle l'est moins pour moi.
Qu'importe à ma douleur l'hiver et ses ravages ?
Les beaux jours de l'été n'ont-ils pas des orages ?
Tous les temps sont égaux pour les infortunés.
Je te dirai bien plus : ces troncs déracinés,
Qu'arrache en sa fureur un vent impitoyable,
De vos tristes rochers l'aspect épouvantable,
Les toits de vos hameaux par la neige blanchis,

Les brouillards ténébreux et les cieux obscurcis,
Ce spectacle, en un mot, conforme à ma tristesse,
En m'affligeant encor, me touche et m'intéresse.
Hylas, je ne suis plus malheureux à demi :
Mon malheur est comblé ! pleure avec ton ami !

HYLAS.

Tu m'étonnes, Myrtil ! Quand tu quittas nos plaines,
Nos cœurs ont-ils formé des espérances vaines ?
Ravis par tes chansons, émus par tes accords,
Eprouvant à ta voix le plus doux des transports,
Notre amitié cent fois a couronné ta lyre.
. . . .

MYRTILE.

Hylas, mon cher Hylas, nous fûmes tous trompés.

L'auteur a su exprimer cette idée, qui fera le fond de toute la poésie de la nature : à savoir qu'il y a des concordances mystérieuses entre nos sentiments et les spectacles de la nature, et que, suivant le mot d'Amiel, « un paysage est un état d'âme ».

Après la nature, l'amour. La lettre amoureuse d'Héloïse à Abélard, d'une monotonie fatigante, n'est qu'un gémissement, une plainte interminable sur la même note, en vers agréables et coulants, il est vrai, mais un peu ternes et parfois languissants.

Héloïse est supposée dans sa cellule, occupée à lire une lettre d'Abélard.

Dans ces lieux habités par la simple innocence,
Où règne avec la paix un éternel silence,
Où les cœurs, asservis à de sévères lois,
Vertueux par devoir, le sont aussi par choix,
Quelle tempête affreuse, à mon repos fatale,
S'élève dans les sens d'une faible Vestale ?
De mes feux mal éteints qui ranime l'ardeur ?
Amour, cruel Amour, renais-tu dans mon cœur ?
Hélas ! je me trompais ; j'aime, je brûle encore,
O nom cher et fatal ! Abélard !... je t'adore.
Cette lettre, ces traits à mes yeux si connus,
Je les baise cent fois, cent fois je les ai lus :
De sa bouche amoureuse Héloïse les presse.
Abailard ! cher amant ! — Mais quelle est ma faiblesse !
Quel nom dans ma retraite osé-je prononcer !
Ma main l'écrit... Eh ! bien, mes pleurs vont l'effacer.
Dieu terrible, pardonne, Héloïse soupire :
Au plus cher des époux tu lui défends d'écrire ;
A tes ordres cruels Héloïse souscrit...
Que dis-je ? mon cœur dicte, et ma plume obéit.

C'est là une de ces tirades comme on les supporte au théâtre,

quand elles sont soutenues par l'accent et le jeu de l'actrice, mais qui sur le papier manquent de vie et de chaleur, et dont le tour, uniformément agréable, fait penser à un exercice de bon écolier. Il y a un peu plus de vivacité et de passion véritable dans le morceau suivant :

> Viens, mais pour me traîner au pied du sanctuaire,
> Pour m'apprendre à gémir sous un joug salutaire,
> A te préférer Dieu, son amour et sa loi,
> (Si je puis cependant les préférer à toi).
> . . . .
> Dans l'enclos ténébreux de cette forteresse,
> Sous ces dômes obscurs, à l'ombre de ces tours,
> Que ne peut pénétrer l'éclat des plus beaux jours,
> Mon amant autrefois répandait la lumière :
> Le soleil brillait moins au haut de sa carrière,
> Les rayons de sa gloire éclairaient tous les yeux.
> Maintenant qu'Abélard ne vit plus dans ces lieux,
> La nuit les a couverts de ses voiles funèbres,
> La tristesse nous suit dans l'horreur des ténèbres :
> On demande Abélard, et je vois tous les cœurs,
> Privés de mon amant, partager mes douleurs.

— « Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé ! » dira Lamartine en un vers. Etait-il donc besoin de toute cette rhétorique pour exprimer un sentiment si simple ? Au moins faut-il savoir gré à l'auteur d'avoir racheté l'abondance de son développement par la grâce et la netteté de sa versification.

La fin de la lettre, qui a attendri tout le XVIIIe siècle et qu'on a souvent citée, n'a plus rien qui nous séduise aujourd'hui. Le poète a voulu échauffer ce qu'il y avait de froid dans cette passion éloquente, et a pensé y réussir par l'artifice d'une apparition poétique :

> Mais quelle voix gémit dans mon âme éperdue !
> Ah ! serait-ce... ? Oui, c'est elle, et mon heure est venue.
> Une nuit... je veillais à côté d'un tombeau ;
> La torche funéraire, obscur et noir flambeau,
> Poussait par intervalle un feu mourant et sombre.
> A peine il s'éteignit et disparut dans l'ombre,
> Que, du creux d'un cercueil, des cris, de longs accents
> Ont porté jusqu'à moi cette voix que j'entends :
> « Arrête, chère sœur, arrête, me dit-elle.
> Ma cendre attend la tienne, et ma tombe t'appelle.
> Du repos qui te fuit c'est ici le séjour ;
> J'ai vécu, comme toi, victime de l'amour ;
> Comme toi, j'ai brûlé d'un feu sans espérance.
> C'est dans la profondeur d'un éternel silence
> Que j'ai trouvé le terme à mes affreux tourments.
> Ici l'on n'entend plus les soupirs des amants,
> Ici finit l'amour, les soupirs et les plaintes :

La piété crédule y perd aussi ses craintes...
Meurs, mais sans redouter la mort ni l'avenir.
Ce Dieu que l'on nous peint armé pour nous punir,
Loin d'allumer ici des flammes vengeresses,
Assoupit nos douleurs, et pardonne aux faiblesses.
O mon Dieu, s'il est vrai, si telle est ta bonté,
Précipite l'instant de ma tranquillité.
O grâce lumineuse ! ô sagesse profonde !
Vertu, fille du ciel, oubli sacré du monde,
Vous, qui me promettez des plaisirs éternels,
Emportez Héloïse au sein des Immortels...
Je me meurs !... Abélard, viens fermer ma paupière :
Je perdrai mon amour en perdant la lumière.
Dans ces derniers moments, viens du moins recueillir
Et mon dernier baiser et mon dernier soupir.
Et toi, quand le trépas aura flétri tes charmes,
Ces charmes séducteurs, la source de mes larmes,
Quand la mort de tes jours éteindra le flambeau,
Qu'on nous unisse encor dans la nuit du tombeau.
Que la main des Amours y grave notre histoire,
Et que le voyageur, pleurant notre mémoire,
Dise : « Ils s'aimèrent trop, ils furent malheureux;
Gémissons sur leur tombe, et n'aimons pas comme eux. »

Avons-nous enfin rencontré la passion vraie? Sans doute, il y a dans ce morceau quelque couleur, quelque énergie parfois, des sentiments justes et plusieurs beaux vers; encore faut-il faire des réserves sur le dernier trait :

Ils s'aimèrent trop, ils furent malheureux ;
Gémissons sur leur tombe...

Voilà ce que pourra dire encore Lamartine ou Musset, mais ces poètes de l'amour connaîtront trop la volupté des larmes et des tourments amoureux pour ajouter : « N'aimons pas comme eux. »

Le XVIIIe ne fut pas passionné : il fut galant et élégant en amour. L'enthousiasme que les contemporains ont montré pour le lyrisme éloquent de notre poète nous fait assez connaître le goût du temps.

Colardeau nous paraît plus heureux dans le genre descriptif, dans la poésie à tableaux, comme dans ce poème qu'il intitule : *Les Hommes de Prométhée*; on y trouve, çà et là, une certaine couleur biblique qui fait ressembler cette œuvre à un fragment d'épopée. Voici quelques vers du début, où le poète décrit les aspects du monde primitif :

L'horizon, sous un ciel et de pourpre et d'azur,
Y fuit dans la vapeur d'un air tranquille et pur.

Ce lointain, couronné du sommet des montagnes,
Offre dans les vallons de riantes campagnes.
Un fleuve, entrecoupé de joncs et de roseaux,
D'un cours lent et paisible y promène ses eaux,
Et toujours plus charmé, plus épris de ses rives,
Amuse en cent détours ses ondes fugitives.
Ici, c'est un torrent, qui d'un cours orageux
Tombe, bondit et roule à flots impétueux ;
D'une humide vapeur il obscurcit la plaine,
Pousse et rejette au loin les débris qu'il entraîne.
Là, d'orgueilleux palmiers s'élancent dans les airs.
Plus loin, d'humbles buissons les coteaux sont couverts,
Et partout la verdure, aux yeux qu'elle intéresse,
Fait briller du printemps la grâce et la jeunesse ;
Insectes, animaux, errent dans ces beaux lieux :
Prométhée y mit l'Homme, et fit plus que les dieux.

La description a au moins le mérite d'être bien composée, de réunir tous les traits intéressants et essentiels. Ailleurs, c'est par l'ingéniosité et par la grâce spirituelle que l'auteur nous plaît : ainsi lorsque Prométhée achève son œuvre et donne la vie à sa créature :

L'art n'obtenait ainsi qu'un triomphe douteux :
L'automate est formé, mais ce groupe immobile
N'est qu'une vaine image et qu'une froide argile.
. . . .
Il traverse des airs le fluide azuré,
Au foyer du soleil saisit le feu sacré,
S'enfuit, se précipite aux antres du Caucase,
Y revoit son ouvrage, et l'anime et l'embrase :
Le céleste rayon pénètre par degrés,
Déjà le sang circule en ruisseaux colorés,
Les yeux s'ouvrent au jour, les lèvres au sourire ;
Le cœur bat, tout se meut et le couple respire.

Voici le premier regard de l'homme émerveillé sur la nature :

Cependant aux objets leur vue accoutumée
Crut pouvoir regarder cette voûte enflammée,
Ce jour, ce vif éclat dont brille l'univers.
. . . .
D'un spectacle si beau la pompe et la richesse
De leurs sens délicats fatiguaient la faiblesse ;
Et de tant de splendeurs leurs regards confondus
S'éteignirent bientôt, éblouis et perdus.
. . . .
(Puis) de riants tableaux amusèrent leurs yeux,
Les reflets adoucis d'un jour délicieux,
Les fontaines, les lacs et leurs rives fleuries,
La verdure des bois et celle des prairies,

L'or flottant sur la plaine et l'ombre des coteaux,
Et l'émail des vallons et le cristal des eaux,
Et ces antres si frais et ces bosquets si sombres,
Les jeux de la lumière et le repos des ombres.
Cet aspect varié d'objets intéressants
Charma, sans les blesser, leurs organes naissants,
Et, sans peine introduite au fond de leur pensée,
Leur image y resta légèrement tracée.

Ce sont là des vers d'un versificateur très expert, qui ne vaut pas par la profondeur de l'inspiration, mais qui sait au moins revêtir sa pensée d'une forme nette et élégante. L'Homme répond au premier étonnement de la Femme :

Nous ignorons tous deux qui nous donna la vie;
Mais, dans ce même instant, me fût-elle ravie,
(Je l'éprouve aux transports qu'elle excite chez moi),
Ta voix me la rendrait, je renaîtrais par toi.
Peut-être le pouvoir qui te créa si belle
De mon âme en tes yeux alluma l'étincelle.
Pour mon bonheur, sans doute, il voulut te former :
Il t'a faite pour plaire, il m'a fait pour aimer.

Certes, ce n'est pas l'extase qu'on attendrait, et la galanterie du couplet peut paraître un peu froide. Elle recouvre cependant un transport vrai, un sentiment juste, et embelli d'une grâce aimable. . . . . . .

Nous avons hâte de passer à une œuvre plus discutée, et qui, selon nous, méritait plus d'éloges que le poème de Prométhée, auquel on les a trop peu ménagés. C'est l'*Epître à Duhamel*, imitée ou, si l'on veut, inspirée de l'*Epître* de Boileau *à Lamoignon*. Là nous retrouverons le sentiment de la nature, avec le goût déjà signalé du vers descriptif et technique, et surtout une impression générale de douceur, de sincérité émue et de bonne grâce familière.

L'ingéniosité descriptive s'exerce dans quelques passages sur la nature :

J'aime à voir le zéphir agiter dans les eaux
Les replis ondoyants des joncs et des roseaux,
Et ces saules vieillis de leur mourante écorce
Pousser encor des jets pleins de sève et de force.

. . . .

Sur les bords du ruisseau cent papillons épars,
Avant que mes esprits démêlent l'imposture,
Me paraissent des fleurs que soutient la verdure.
Déjà, ma main séduite est prête à les cueillir,
Mais, alarmé du bruit, plus prompt que le zéphir,
L'insecte tout à coup détaché de la tige
S'enfuit... et c'est encore une fleur qui voltige.

« Les replis ondoyants des joncs et des roseaux » ; voilà le vers pittoresque.

« S'enfuit... et c'est encore une fleur qui voltige » ; voilà le modèle du vers ingénieux.

Plus loin, le poète se laisse aller à des impressions agréables et touchantes, au souvenir de ses promenades champêtres et de ses inspirations poétiques :

« Un oiseau, c'est une fleur qui chante », disait Mme de Sévigné. Voici le même genre d'esprit appliqué aux choses de la nature, mais qui, chez Colardeau, n'exclut pas la vision juste et précise des objets :

> J'observai la nature et fus son interprète ;
> De ses vives couleurs je chargeai ma palette.
> Souvent, lorsque la nuit déployait dans les airs
> Ce voile parsemé de tant d'astres divers,
> Quelquefois, quand l'aurore étincelante et pure
> Des roses du matin colorait la nature,
> Ou lorsque le soleil, plus radieux encor,
> Roulait son char de feu sur des nuages d'or,
> Parmi ces jets brillants et ces nuages sombres,
> Je saisis le contraste et du jour et des ombres.
> Souvent du rossignol j'écoutai les chansons,
> Il instruisit ma Muse attentive à ses sons ;
> J'appris à soupirer ces notes languissantes,
> De la plainte amoureuse, expressions touchantes ;
> Je formai ces accords plus vivement frappés,
> A la joie, au plaisir, à l'ivresse échappés ;
> Et par ces tons divers mon oreille exercée
> Sut donner à ma voix l'accent de ma pensée.
> Au bord de ce ruisseau, qui, paisible en son cours,
> Suit de ces prés fleuris la pente et les détours,
> J'appris l'art, peu connu, d'abandonner mon style,
> Et de laisser couler un vers doux et facile.

C'est là, encore qu'apprêtée et surveillée, une véritable confession, où l'auteur se montre sincèrement ami de la nature, cherchant à la comprendre, et lui demandant pour la poésie des leçons d'harmonie, de nombre, de sonorité et d'éclat.

Quant à ses vers techniques, ils nous plaisent par leur précision élégante et leur netteté ; du reste, Colardeau lui-même prend soin de définir leur caractère et leur mérite dans l'avertissement qui précède l'*Epître à M. Duhamel* : « Il y a quelques vers techniques que j'ai tort peut-être de croire bien faits, par le travail et les soins qu'ils m'ont coûté. Ces vers, toujours difficiles, mais pour l'ordinaire peu brillants, sont le plus souvent perdus pour la gloire de l'auteur : le mérite de la difficulté vaincue n'est senti dans tous les arts que par les connaisseurs. »

Voici quelques-uns de ces vers « difficiles et peu brillants » : le poète décrit un laboratoire de physique :

> Ici, sur un pivot vers le Nord entraîné,
> L'aimant cherche à mes yeux son point déterminé.

Après la boussole, le baromètre et le thermomètre :

> Là, de l'antique Hermès le minéral fluide
> S'élève, au gré de l'air plus sec ou plus humide.
> Ici, par la liqueur un tube coloré
> De la température indique le degré.

Et la suite :

> Là, du haut de tes toits incliné vers la terre,
> Un long fil électrique écarte le tonnerre.
> Plus loin, la cucurbite, à l'aide du fourneau,
> De légères vapeurs mouille son chapiteau;
> Le règne végétal, analysé par elle,
> Offre à l'œil curieux tous les sucs qu'il recèle;
> Et, plus haut, je vois l'ombre errante sur un mur
> Faire marcher le temps d'un pas égal et sûr.

Voici, en dix vers dignes de figurer dans un recueil de curiosités poétiques, la définition du métier d'ingénieur :

> ... Ton frère, occupé dans nos ports,
> De l'une et l'autre mer parcourant les deux bords,
> Ira de nos vaisseaux déterminer la coupe,
> Calculer les rapports de la proue à la poupe,
> Assujettir la quille, en affermir les bras,
> Etayer des haubans et la vergue et les mâts,
> Donner à la manœuvre un jeu facile et libre,
> Balancer tous les poids dans un juste équilibre,
> Et, par cet art enfin maître des éléments,
> Enchaîner le caprice et la fureur des vents.

Ce qui nous plaît en Colardeau, c'est qu'il est à peine de son siècle ; tout au plus nous rappelle-t-il quelquefois ce XVIII[e] siècle galant et poudré, le temps des madrigaux et des couplets à Chloris, de la poésie pour les dames. Il est plus digne d'appartenir à la fin du siècle, à cette génération « sensible » et moralisante, qu'à celle de la Régence, au temps des « roués », perruques poudrées et talons rouges. On ne peut cependant se défendre de citer de lui quelques-uns de ces vers galants qui furent si longtemps à la mode ; telle cette *Epître à M. d'Ep***, si jolie d'un bout à l'autre, qu'on a peine à y faire des coupures. L'auteur avait été accusé d'avoir publié un écrit diffamatoire contre M. d'Ep**, à propos d'une mésaventure galante :

Je n'aime point, par un vain persiflage,
De mes amis censurer les erreurs :
Tout homme est faible et chacun a ses mœurs :
Je plains un fou, comme j'estime un sage,
Cher d'Ep**, plus de soupçon sur moi :
J'ai pris par choix la Bonté pour devise ;
Du fol écrit qui te ridiculise
Ma main n'a fait ni les vers ni l'envoi :
Un sot peut seul rire d'une sottise...

Toute la pièce vaudrait d'être citée, la fin surtout où l'auteur s'amuse malicieusement à décrire les charmes de Phryné :

C'est cette bouche, où le rire assaisonne
Chaque baiser que son amant lui donne ;
C'est l'air, le ton, faussement ingénus,
Dont la perfide échauffe un « je vous aime ».
On le dit mal, quand on le sent soi-même,
On le dit mieux, quand on ne le sent plus.
. . . .
Chaque plaisir nous coûte une faiblesse,
Et la première est de nous croire aimés.
Tu fus heureux, mais aussi tu fus dupe,
Et si j'en crois la gazette du jour,
Jamais Phryné n'a ressenti l'amour :
Le plaisir seul ou l'intérêt l'occupe.
D'après cela, mon esprit est bien loin
De déclamer contre ton inconstance ;
En offensant, elle prévient l'offense,
Et comme toi mon cœur en a besoin.
Après un goût, un autre doit renaître
(Tu m'as donné cette utile leçon),
Et dans le choix d'être dupe ou fripon,
Tout bien pesé, c'est fripon qu'il faut être.

Après le genre sentimental, après la poésie éloquente ou lyrique, après le vers descriptif, voilà le ton, spirituel et sentimental à la fois, d'un Béranger, avec, pour finir, quelques vers d'épigramme, dignes d'un Voltaire :

Chaque plaisir nous coûte une faiblesse,
Et la première est de nous croire aimés.
. . . .
Et, dans le choix d'être dupe ou fripon,
Tout bien pesé, c'est fripon qu'il faut être.

M.

La Fontaine fabuliste

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

La Fontaine philosophe.

En étudiant La Fontaine moraliste, nous avons vu que notre poète n'est nullement un prédicateur de vertu, un apôtre. Sauf de rares exceptions, ses fables ne nous offrent qu'un recueil de préceptes, de proverbes, et comme l'abrégé amusant d'une morale laïque de la vie mondaine et sociale. La portée morale de son œuvre est peut-être un peu plus haute que celle de tel autre genre plaisant, la comédie par exemple, ce qui est encore peu.

De la morale, il nous est aisé de passer à la philosophie : comme la psychologie, comme la logique, comme la théodicée, la morale est une branche de la philosophie, et, si tout philosophe n'est pas un moraliste, un moraliste est nécessairement quelque peu un philosophe. Au reste, cette étude de La Fontaine philosophe nous paraît s'imposer, et il y a lieu de s'étonner qu'elle reste encore à faire. C'est un sujet qui eût dû tenter l'auteur de ce livre charmant sur *La Fontaine et ses fables*, Taine, philosophe lui-même ; or il n'a rien dit de la philosophie du fabuliste. Il est vrai qu'un autre maître éminent, littérateur avant tout, mais doué d'un esprit vif et délicat, Saint-Marc Girardin, a consacré deux leçons à ce sujet intéressant ; mais il n'a point épuisé la matière et s'est attaché surtout à étudier la question particulière de « l'âme des bêtes ». Nous sommes donc à l'aise dans notre examen et, dispensés par Saint-Marc Girardin de nous attarder à ce problème de l'âme des animaux, nous pourrons à loisir nous étendre sur les chapitres voisins.

Certes on pourrait s'étonner d'abord du titre de cette leçon : La Fontaine philosophe. Notre bonhomme paré du nom pompeux qu'il donnait à Descartes, mis sur le rang de ceux qu'il plaçait lui-même « entre l'homme et l'esprit » ! Paresseux de génie, moraliste à l'occasion, grand poète, si l'on veut ; mais philosophe ! Il eût été gêné, sans doute, de cet excès d'honneur. Aussi ne prétendons-nous pas lui consacrer une étude dogmatique ; notre seule préoccupation sera de le lire avec soin, de l'étudier

naïvement, simplement, d'essayer de le comprendre avec bonne foi. Et nous ne risquons pas de manquer de matière pour cette étude, car il y a bien dans son recueil douze ou quinze fables, sinon davantage, que n'eussent pu faire ni Esope, ni Phèdre, ni ses autres modèles, et qui sont proprement d'un poète philosophe: Le *Discours à Madame de la Sablière*, — *Les Souris et le Chat-Huant*, — *L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits*, — *Démocrite et les Abdéritains*, — *Le Songe d'un habitant du Mogol*, — *Le Gland et la Citrouille*, — *L'Araignée et l'Hirondelle*, — *Un Animal dans la Lune*, — *La Souris métamorphosée en fille*, — *L'Horoscope*, — *Le Philosophe Scythe*, — *L'Eléphant et le Singe de Jupiter*, — d'autres encore. C'est assez, pensons-nous, pour justifier notre dessein. Si l'on détache du recueil les quelques fables que nous avons énumérées, nous y voyons l'auteur préoccupé de questions scientifiques, de physique, d'astronomie, d'astrologie, de psychologie, de physiologie même, — de tout ce qui touche à la science. N'est-il donc pas permis de dire que La Fontaine fut ce qu'on appelait au XVIIe siècle un *philosophe* ?

Il est vrai que le sens du mot a changé depuis, et qu'il a besoin d'une explication. Ce mot a toute une histoire, il a eu, selon l'expression reçue aujourd'hui, une *vie* intense, — et il mérite une biographie. On a vanté, dans toute l'antiquité, les sept sages de la Grèce, les σόφοι. Etaient-ce des hommes qui se distinguaient par leur sagesse? — Non, mais plutôt par leur savoir. C'étaient des savants réputés universels, qui possédaient la σοφία, c'est-à-dire la science. Leur mémoire fut honorée et leur exemple suivi, mais leurs continuateurs ou leurs imitateurs eurent la modestie de ne pas s'arroger ce nom ambitieux de σόφοι. Boileau se disait

Ami de la vertu plutôt que vertueux.

De même, ces philosophes antiques se dirent « amis de la sagesse », ou, si l'on veut, « amis de la science », φιλόσοφοι. Sans doute, ils étudièrent ce que nous appelons aujourd'hui les sciences morales et politiques, mais ils s'appliquèrent surtout à ce qui est pour nous la science proprement dite, mathématique, physique, etc., la philosophie naturelle. Leurs traités, écrits en vers pour s'imposer plus aisément à la mémoire, s'intitulaient Περὶ φύσεως, et c'est le titre que Lucrèce, leur imitateur latin, traduisait par *De Natura Rerum*, *De la Nature*. En ce sens, le philosophe par excellence ne fut pas Platon, mais Aristote, le *maître*, celui qui possédait la science universelle. Avec son autorité, l'ancienne conception de la philosophie se perpétua jusqu'aux

temps modernes. Au XVIIe siècle encore, Descartes, Pascal, Leibnitz, Newton sont des savants autant que des philosophes ; le *Discours de la Méthode* est écrit « pour favoriser l'avancement dans les sciences », et c'est par surcroît que tout un système de philosophie y est renfermé.

Si nous faisons appel au témoignage de la littérature courante, nous voyons que le maître de Monsieur Jourdain doit lui enseigner l'almanach, c'est-à-dire les principes de la cosmographie ; Philaminte et Armande s'occupent des tourbillons, du mouvement des comètes ; la préoccupation scientifique est universelle, et faire de la science, c'est philosopher.

Au XVIIIe siècle, ce sera tout différent : le terme de « philosophe » sera le titre des penseurs libres et libres-penseurs, qui font profession de combattre les préjugés. — Enfin, au XIXe siècle et de nos jours, époque de spécialisation à outrance, le philosophe se cantonne proprement dans la philosophie, ou même dans telle branche particulière de la philosophie. On n'exige de lui que les éléments indispensables des connaissances scientifiques.

Notre La Fontaine, par son amour de la science, est bien un philosophe de son temps, un philosophe à la Descartes.

Voyons donc comment il parle de la philosophie. Mais ironsnous pour cela, comme s'il s'agissait d'un philosophe dogmatique, examiner de quelle façon il expose et discute tel ou tel système de philosophie ? Sans doute, la rigueur scientifique est peu de mise pour étudier un pareil homme. Nous n'attendons pas que le fabuliste traite un sujet, si grave soit-il, avec une méthode pédantesque. Il écrit pour les gens du monde, non pour les pédants.

Il accueille, dans ses *Fables*, tous genres de sujets, « la bagatelle et la science » y sont heureusement mêlées. Et pourtant, si on l'examine de près, on lui découvre plus de vigueur et de méthode qu'il n'y paraît d'abord. Taine a dit qu'il fut, en quelque manière, notre Homère ; il fut peut-être bien plutôt notre Lucrèce. Le rapprochement serait curieux du poème *De la Nature* avec certaines fables philosophiques de La Fontaine. N'y a-t-il pas quelque chose qui rappelle les magnifiques invocations du poète antique dans ces vers qui terminent le *Songe d'un habitant du Mogol* ?

> Quand pourront les neuf Sœurs, loin des cours et des villes,
> M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
> Les divers mouvements inconnus à nos yeux,
> Les noms et les vertus de ces clartés errantes,
> Par qui sont nos destins et nos mœurs différentes !

N'est-ce pas une sorte d'introduction générale à la philosophie, comme l'exorde d'un *Discours de la Méthode*, qui est contenu dans la fable XVIII du livre VII : *Un Animal dans la Lune*?

> Pendant qu'un philosophe assure
> Que toujours par leurs sens les hommes sont dupés,
> Un autre philosophe jure
> Qu'ils ne se sont jamais trompés.
> Tous les deux ont raison, et la philosophie
> Dit vrai quand elle dit que les sens tromperont
> Tant que sur leur rapport les hommes jugeront ;
> Mais aussi, si l'on rectifie
> L'image de l'objet sur son éloignement,
> Sur le milieu qui l'environne,
> Sur l'organe et sur l'instrument,
> Les sens ne tromperont personne.
> La nature ordonna ces choses sagement :
> J'en dirai, quelque jour, les raisons amplement.

(Ces raisons, La Fontaine ne les a jamais dites, et ce vers nous atteste qu'en matière de philosophie le fabuliste n'a jamais réalisé toutes ses ambitions.)

> J'aperçois le soleil : quelle en est la figure ?
> Ici-bas, ce grand corps n'a que trois pieds de tour ;
> Mais, si je le voyais là-haut dans son séjour,
> Que serait-ce à mes yeux que l'œil de la nature ?
> Sa distance me fait juger de sa grandeur ;
> Sur l'angle et les côtés ma main le détermine.
> L'ignorant le croit plat ; j'épaissis sa rondeur :
> Je le rends immobile, et la terre chemine.
> Bref, je démens mes yeux en toute sa machine :
> Ce sens ne me nuit point par son illusion.
> Mon âme, en toute occasion,
> Développe le vrai caché sous l'apparence ;
> Je ne suis point d'intelligence
> Avecque mes regards peut-être un peu trop prompts,
> Ni mon oreille, lente à m'apporter les sons.
> Quand l'eau courbe un bâton, ma raison le redresse ;
> La raison décide en maîtresse.
> Mes yeux, moyennant ce secours,
> *Ne me trompent jamais en me mentant toujours.*

La Fontaine n'a-t-il pas là les qualités essentielles du savant, la rigueur dans la démonstration, la précision dans les termes, la clarté et la simplicité, sans que la poésie perde jamais ses droits? Et que de choses en peu de vers! Psychologie : toute une théorie de la perception extérieure; — logique : toute une méthode de raisonnement; astronomie, physique, et tout cela, à propos d'une anecdote, d'un fait-divers plaisant.

Un des sujets sur lesquels La Fontaine semble revenir le plus

volontiers, c'est l'astronomie; or nous voyons qu'en cette matière où les idées nouvelles ont eu tant de peine à s'imposer, notre auteur, nous pouvons dire maintenant « notre philosophe », est loin d'être un arriéré. Pascal, en 1660, n'acceptait pas la théorie de Galilée sur le soleil; La Fontaine déclare :

> Je le rends immobile, et la terre chemine.

L'astronomie d'alors n'était guère différente de l'astrologie. On sait que des astrologues étaient attachés à chacune des grandes cours de l'Europe; c'étaient des personnages honorés, et qui rappelaient les augures attachés jadis aux magistrats de la République romaine, bien plutôt que ces aruspices qui, déjà au temps de Cicéron, « ne pouvaient se regarder sans rire ». Comme les augures, les astrologues se donnaient pour des savants, et, pour avoir une idée de l'autorité de leur science, il suffit d'évoquer le nom de Louis XIII, appelé « le Juste » dès sa naissance, parce qu'il était né sous le signe de la Balance. Mais laissons parler le fabuliste, et écoutons sa réponse aux adeptes de l'astrologie :

L'horoscope.

> On rencontre sa destinée
> Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter.
> Un père eut, pour toute lignée,
> Un fils qu'il aima trop, jusques à consulter
> Sur le sort de sa géniture
> Les diseurs de bonne aventure;
> Un de ces gens lui dit que des lions surtout
> Il éloignât l'enfant jusques à certain âge.

On sait le reste : l'enfant est élevé dans le palais de son père, avec défense d'en sortir; mais il voit, un jour, un tableau où un lion était peint. Il se précipite sur l'animal, cause de son emprisonnement,

> Sous la tapisserie un clou se rencontra,
> Ce clou le blesse.....
> ... et cette chère tête
> Dut sa perte à ces soins qu'on prit pour son salut.
> . . . .
> Même précaution nuisit au poète Eschyle.

Puis vient l'anecdote d'Eschyle et de la tortue. — Que s'ensuit-il? Se demande le poète.

> De ces exemples, il résulte
> Que cet art, s'il est vrai, fait tomber dans les maux
> Que craint celui qui le consulte;
> Mais je l'en justifie, et maintiens qu'il est faux.

Je ne crois point que la Nature
Se soit lié les mains, et nous les lie encor
Jusqu'au point de marquer dans les cieux notre sort.
Il dépend d'une conjoncture
De lieux, de personnes, de temps,
Non des conjonctions de tous ces charlatans !

Voilà certes un réquisitoire assez vif, et nous ne songerions plus aujourd'hui à nous mettre en frais d'éloquence contre le charlatanisme des diseurs de bonne aventure ; mais, au XVII[e] siècle, les astrologues étaient capables de résister aux attaques des philosophes.

Nous pourrions voir encore par d'autres exemples avec quelle délicatesse La Fontaine sait traiter les questions les plus difficiles de la philosophie, et avec quelle précision il résume chaque théorie dans une formule qui s'impose à la mémoire. Dans la *Chatte métamorphosée en femme*, c'est la force du naturel :

Le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli.

Dans *Le Statuaire et la statue de Jupiter*, c'est la faiblesse du cœur humain :

Le cœur suit aisément l'esprit :
. . . .
L'homme est de glace aux vérités ;
Il est de feu pour les mensonges.

Dans *Les Devineresses*, c'est la tyrannie de l'opinion :

C'est un torrent : qu'y faire ? il faut qu'il ait son cours :
Cela fut, et sera toujours.

Dans *Les Deux Rats, le Renard et l'Œuf*, c'est toute la théorie de la perception extérieure et des esprits animaux. C'est l'idée de la Providence dans *Jupiter et le Métayer* ; c'est le sophisme des causes finales dans *Le Gland et la Citrouille*. Ailleurs (livre II, fable XIII), un apologue de quatre vers sert de prétexte amusant à toute une longue et admirable dissertation sur le problème de la destinée :

Cette aventure en soi, sans aller plus avant,
Peut servir de leçon à la plupart des hommes.
Parmi ce que de gens sur la terre nous sommes,
Il en est peu qui, fort souvent,
Ne se plaisent d'entendre dire
Qu'au livre du Destin les mortels peuvent lire.
Mais ce livre, qu'Homère et les siens ont chanté,
Qu'est-ce que le hasard parmi l'antiquité,

Et parmi nous la Providence ?
Or, du hasard, il n'est point de science...
. . . .
Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout, et rien qu'avec dessein,
Qui les sait, que lui seul ? Comment lire en son sein
Aurait-il imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles ?
Et quelle utilité ?. . . . .
Le firmament se meut, les astres font leur cours,
Le soleil nous luit tous les jours,
Sans que nous en puissions autre chose inférer
Que la nécessité de luire et d'éclairer,
D'amener les saisons, de mûrir les semences,
De verser sur les corps certaines influences.
. . . .
Charlatans, faiseurs d'horoscope,
Quittez les cours des princes de l'Europe ;
Emmenez avec vous les souffleurs tout d'un temps
Vous ne méritez pas plus de foi que ces gens.
Je m'emporte un peu trop...

Le bon La Fontaine s'étonne lui-même de son ardeur, et, simplement, il revient à son sujet. Or quel était ce sujet qui l'a entraîné si loin ? Il tient en quatre petits vers :

Un astrologue, un jour, se laissa choir
Au fond d'un puits. On lui dit : Pauvre bête,
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête ?

Certes, voilà une fable intéressante, et d'autant plus pour nous qu'elle fait partie du premier recueil, des six premiers livres, tandis que les précédentes étaient empruntées au recueil de 1678, où l'auteur déclarait avoir « cherché d'autres enrichissements » que dans le premier.

Si nous voulons suivre La Fontaine jusqu'au bout, nous le verrons abordant la discussion même des grands systèmes de philosophie. Dans *Le Philosophe Scythe*, une de ses dernières fables, il s'attaque au stoïcisme, en bon épicurien qu'il était, — qu'il devait être.

. . . . Ce Scythe exprime bien
Un indiscret stoïcien :
Celui-ci retranche de l'âme
Désirs et passions, le bon et le mauvais,
Jusqu'aux plus innocents souhaits,
Contre de telles gens, quant à moi, je réclame.
Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort ;
Il faut cesser de vivre avant que l'on soit mort.

Ailleurs (*Démocrite et les Abdéritains*), il expose le système d'Épicure sous une forme plaisante : les habitants d'Abdère vont chercher Hippocrate pour guérir leur concitoyen qu'ils croient fou.

> . . . . La lecture a gâté Démocrite.
> Nous l'estimerions plus s'il était ignorant,
> Aucun nombre, dit-il, les nombres ne limite.
> Peut-être même ils sont remplis
> De Démocrites infinis.
> Non content de ce songe, il y joint les atomes.
> . . . .
> Et, mesurant les cieux sans bouger d'ici-bas,
> Il connaît l'univers, et ne se connaît pas.

Puis voici le médecin et le philosophe en conférence :

> Ayant donc mis à part les entretiens frivoles,
> Et beaucoup raisonné sur l'homme et sur l'esprit,
> Ils tombèrent sur la morale.
> Il n'est pas besoin que j'étale
> Tout ce que l'un et l'autre dit.

On est séduit par cette poésie facile, qui fait passer sous une forme aimable les difficultés de la philosophie la plus abstraite.

Nous pourrions encore citer diverses fables philosophiques, comme *La Souris métamorphosée en fille*, *Le Milan*, *le Chasseur et le Roi* sur la question de la métempsycose ; mais nous avons hâte d'en arriver, pour finir, au sujet particulier que nous avons indiqué en commençant, à la question de « l'âme des bêtes ».

Pour en faire une étude approfondie, il faudrait étudier deux fables essentielles, *Les Deux Rats*, *le Renard et l'Œuf*, et *Les Souris et le Chat-Huant* ; consulter, en outre, dans le livre de Saint-Marc Girardin, les deux chapitres que l'auteur consacre à notre sujet, et le travail de M. Flourens sur l'intelligence et l'instinct chez les animaux. On serait étonné, sans doute, de découvrir que c'est justement sur cette question que La Fontaine est le moins savant. Les arguments sont faibles et la discussion incertaine. De plus, on est quelque peu victime, à son endroit, d'un préjugé. On le dit volontiers l'ami des bêtes ; or il a pu, d'autre part, être accusé de les mal connaître, et il faut peut-être abandonner comme une légende aimable cette familiarité prétendue du fabuliste avec les personnages de ses contes. Il a même de l'éloignement pour certains animaux domestiques : il a horreur du chat, le doucereux hypocrite ; il ne paraît pas aimer le chien, et, devant certains témoignages de ses fables mêmes, nous nous prenons à douter des sentiments qu'on lui

prête si volontiers pour expliquer l'intérêt qu'il prend aux animaux.

Ce n'est pas qu'il ne prenne leur défense, et il plaide avec ardeur contre Descartes au Livre X de ses *Fables*, dans le *Discours à Madame de la Sablière*. Mais tout ce plaidoyer lui fut inspiré, sans doute, en partie, par les discussions qui étaient de mode dans son entourage, chez Mme de la Sablière. Peut-être aussi peut-on supposer qu'il s'inspire de certain ouvrage paru en 1676 sur l'*âme des bêtes*, où, dit le titre, « après avoir démontré la spiritualité de l'âme de l'homme, on explique par les seules machines les actions les plus surprenantes des animaux. »

L'auteur, désigné par les initiales A. D***, était un ecclésiastique d'Embrun, peut-être élève de Gassendi, l'abbé Dilly. Certains détails (le terme de « philosophie nouvelle », — l'expression « subtiliser un morceau de matière », — la comparaison avec la montre substituée à celle de l'horloge dans Descartes), qui sont communs à nos deux auteurs, font penser que La Fontaine avait lu le livre de l'abbé Dilly. Dans cet ouvrage curieux, l'auteur, qui paraît bien n'avoir pas connu les *Fables*, cite certaines de ces « actions surprenantes » des animaux, le mulet chargé de sel, qui tombé accidentellement dans un ruisseau et débarrassé ainsi de son fardeau, se jette volontairement à l'eau le lendemain pour obtenir le même soulagement, et qui donne ainsi une preuve de raisonnement, « jugeant par ce qu'il sait de ce qu'il ne sait pas » ; — le chien, battu une première fois pour avoir dévoré une perdrix, qui rapporte ensuite le gibier pour éviter les coups de bâton ; — l'éléphant qui, sur l'exemple de son maître, remplit d'eau un chaudron pour s'assurer qu'il n'est pas percé, etc. Mais il n'importe, et l'auteur conclut que les animaux ne sont que des machines à ressorts, quelque chose comme des montres animées.

La Fontaine, lui, veut donner une âme aux animaux :

> Non point une raison selon notre manière,
> Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort.

Certes on pourrait lui répondre, et par de fortes objections. Comment expliquer, si les animaux ont une raison, qu'on n'observe chez eux aucun progrès moral ? Comment rendre compte de certains faits d'observation qui montrent chez l'animal, à côté d'un instinct merveilleux, une incapacité absolue de les modifier par le raisonnement ? On cite le cas de tel insecte qui meurt toujours avant l'éclosion de sa larve, et qui, pour lui ménager une nourriture fraîche, la dépose dans le corps vivant d'un autre insecte qu'il anesthésie préalablement par des piqûres convenables ;

or, qu'on lui enlève sa proie pour l'éloigner de quelques centimètres : cet insecte à l'instinct prodigieux est incapable de faire le raisonnement simple qui la lui fera rechercher et retrouver. — Et, si l'on devait conclure de l'instinct à la raison, ne devrait-on pas l'accorder aussi aux plantes, dont la tige sait contourner les obstacles pour se diriger vers la lumière, dont les vrilles se tendent pour s'accrocher aux objets, dont les fleurs, chez certaines espèces, attirent les insectes par l'appât du suc qu'elles distillent, et les enferment ensuite dans leur corolle pour les digérer ?

La Fontaine ne pouvait épuiser cette question si complexe et si controversée. Il ne fait guère qu'un plaidoyer d'avocat, et, comme la conclusion est difficile, il s'arrête à un moyen terme, distinguant entre deux âmes, et enfin semble bien laisser sa fable inachevée. Il en faudrait aller chercher le complément dans *Les Souris et le Chat-Huant.*

Quoi qu'il en soit de cette question particulière, si nous nous remettons en l'esprit les différentes fables que nous avons citées, il apparaît que La Fontaine, entre les grands écrivains qui ont touché à la philosophie, doit être mis au premier rang. Il n'est pas indigne d'être comparé à Virgile et au grand poète de la science, à Lucrèce. Parmi les modernes, il surpasse A. Chénier ; il n'est qu'un poète, chez nous, qui l'égale à ce point de vue : Voltaire, quand il parle de Newton dans ses *Epîtres familières.* Nul n'a su mieux que l'auteur des *Fables* rester, même dans les questions ardues de science et de philosophie, poète délicat et écrivain admirable.

M.

La dialectique éristique de Schopenhauer [1].

Traduction de M. FR. NORDEN,
De l'Université de Bruxelles

II. — Base de toute dialectique.

Il faut d'abord considérer le point essentiel de toute discussion, la question dont il s'agit, à proprement parler.

L'adversaire, ou nous-mêmes, — cela revient au même, — avons posé une thèse. Il y aura deux modes et deux voies pour la réfuter.

I. Les MODES : a) *ad rem*, b) *ad hominem* ou *ex concessis*, c'est-à-dire que nous montrons que la thèse ne concorde pas ou bien avec la nature des choses, avec la vérité absolue et objective, ou bien avec d'autres assertions ou concessions faites par l'adversaire, c'est-à-dire avec la vérité relative et subjective. Ce second mode n'est qu'une réfutation relative et n'est pour rien dans la vérité objective.

II. Les VOIES : *a*) réfutation directe et *b*) indirecte. La réfutation directe attaque la thèse dans ses prémisses, l'indirecte l'attaque dans ses conséquences. La directe montre que la thèse n'est pas vraie, l'indirecte qu'elle ne peut être vraie.

1° Si nous nous servons de la réfutation directe, nous pouvons faire deux choses : ou bien montrer que les prémisses de l'assertion sont fausses (*nego majorem*, *minorem*), — ou bien, admettant les prémisses, montrer que l'assertion n'en découle pas. Dans ce cas, nous attaquons la *conséquence*, la forme du raisonnement (*nego consequentiam*) ;

2° Dans la réfutation *indirecte*, nous nous servons ou de l'*apagogê* ou de l'*instance*.

a) *Apagogê* : nous admettons la proposition comme vraie, puis nous en faisons voir les conséquences, lorsqu'elle est combinée avec quelque autre proposition reconnue vraie, ou bien lorsqu'elle est prise comme prémisse d'un syllogisme. Si nous arrivons ainsi à une conclusion qui est évidemment fausse par le fait qu'elle est en contradiction avec la nature des choses (2) ou avec les autres

(1) Voir la *Revue de l'Université de Bruxelles* de janvier-février 1903.

(2) Si elle est en contradiction directe avec une vérité absolument indiscutable, nous avons réduit l'adversaire *ad absurdum*.

affirmations de l'adversaire, — donc fausse *ad rem* ou *ad hominem* (1), — c'est que la proposition était également fausse. Car de prémisses vraies ne peuvent résulter que des conclusions vraies ; de prémisses fausses, par contre, ne découlent pas toujours des conclusions fausses.

b) L'*instance*, ἔνστασις, *exemplum in contrarium* : réfutation de la thèse générale par l'indication directe de quelques cas compris dans son énonciation, mais auxquels elle ne s'applique pourtant pas. Elle doit donc être fausse elle-même.

C'est l'échafaudage fondamental, le squelette de toute discussion. Nous en avons l'ostéologie. Au fond, toute discussion revient à cela. Toutes ces réfutations peuvent se faire, en réalité ou seulement en apparence, avec des motifs réels ou avec des motifs fictifs. Il est difficile d'arrêter là-dessus quelque chose de certain. De là vient que ces sortes de débats sont, en général, si longs et si opiniâtres.

Dans l'exposé, il ne nous est pas possible non plus de séparer le vrai de l'apparent, parce que les discutants eux-mêmes n'ont jamais une certitude préalable. C'est ce qui m'a conduit à exposer les *artifices* sans me soucier de savoir si, au point de vue objectif, on a raison ou tort. Car on ne peut le savoir soi-même d'une façon certaine, et ce n'est que par la controverse que ce point s'établira. Au reste, dans toute dispute ou argumentation, en général, il faut être d'accord sur une chose ou l'autre que l'on prend pour principe et d'où l'on part pour juger la question dont il s'agit. En effet, *contra negantem principia non est disputandum*.

—

Artifice 1. — *L'amplification*. Pousser l'affirmation de l'adversaire au delà de ses limites naturelles, l'interpréter d'une façon aussi générale que possible, la prendre dans le sens le plus large possible et l'exagérer. Donner, par contre, à notre affirmation le sens le plus restreint, la resserrer dans les bornes les plus étroites possibles. Car plus une affirmation est généralisée, plus nombreuses sont les attaques auxquelles elle s'expose. L'antidote de cet artifice est l'exposé le plus précis possible du point ou de l'état de la controverse.

Exemple 1. J'ai dit : « Les Anglais sont la première nation dramatique. » L'adversaire voulant essayer une *instance*, répond : « Il est bien connu qu'ils ne sont pas à même de faire quoi que

(1) Socrates *in Hippia maj. et alias*.

ce soit en fait de musique et, par suite, en fait d'opéra. » — Je le réfute en lui rappelant que la musique n'est pas comprise dans le genre *dramatique,* qu'on ne désigne par ce dernier que la tragédie et la comédie. Mon adversaire le savait fort bien ; mais il a cherché à généraliser mon affirmation en feignant de croire qu'elle concernait toutes les représentations théâtrales, qu'elle s'appliquait donc aussi à l'opéra et partant à la musique. Et tout cela pour me battre à coup sûr, si je ne relevais pas l'inexactitude de son procédé. — On peut, en sens inverse, sauver sa propre affirmation en la resserrant au delà de l'intention première, pourvu que l'expression employée le permette.

Exemple 2. A. dit : « La paix de 1814 rendit à toutes les villes hanséatiques allemandes leur indépendance. *B.* donne l'*instantia in contrarium* que Dantzick a, par cette paix, perdu l'indépendance que Bonaparte lui avait accordée. » — *A.* se sauvera de la manière suivante : j'ai dit « à toutes les villes hanséatiques allemandes » ; or, Dantzick était une ville hanséatique polonaise.

Exemple 3. Lamarck (1) refuse aux polypes toute sensibilité, parce qu'ils n'ont pas de nerfs. Or, il est certain qu'ils ont une *perception.* Car ils dirigent leurs mouvements dans la direction de la lumière, ingénieusement, de rameau en rameau, et ils cherchent à saisir leur proie. Aussi a-t-on supposé que, chez eux, la masse nerveuse se trouve répandue d'une façon uniforme dans toute la masse du corps, qu'elle est, pour ainsi dire, fusionnée. Ils possèdent, en effet, à toute évidence, une faculté de perception sans avoir d'organes sensitifs distincts. Cette explication renverse l'hypothèse de Lamarck, mais il ne se tient pas pour battu et raisonne, en véritable dialecticien, de la façon que voici : « Si la supposition adverse était exacte, toutes les parties du corps des polypes devraient être capables de *toutes espèces* de sensation. Elles devraient jouir aussi du mouvement, de la volonté, de la réflexion. Le polype aurait alors, en chaque point de son corps, tous les organes de l'animal le plus parfait. Chaque point aurait la faculté de voir, de sentir, de goûter, d'entendre, etc., même de penser, de juger, de raisonner. Chaque particule de son corps serait un animal parfait, et le polype lui-même serait supérieur à l'homme, puisque chacune de ses particules aurait toutes les facultés que l'homme n'a qu'en son entier. — En outre, il n'y aurait aucun motif pour ne pas étendre à la *monade,* le plus imparfait des êtres, et à la plante — elle aussi douée de vie —

(1) *Philosophie zoologique*, vol. 1, p. 203.

tout ce qu'on attribue au polype. » — L'emploi de tels artifices dialectiques trahit qu'au fond l'écrivain a conscience d'avoir tort. On disait : « Leur corps entier, étant sensible à la lumière, doit être nerveux », et il en fait : « Leur corps entier pense. »

Artifice 2. — Profiter de l'*homonymie* pour étendre l'assertion avancée à des choses qui, hormis cette homonymie, n'ont rien ou presque rien de commun avec la chose en question, puis réfuter bien clairement l'allégation ainsi dénaturée et se donner l'air d'avoir réfuté l'assertion avancée d'abord (1).

On peut regarder cet artifice comme identique au sophisme *ex homonymia* ; mais, par son évidence, le sophisme de l'homonymie n'induira pas sérieusement en erreur :

Toute lumière peut être éteinte,
L'intellect est une lumière,
L'intellect peut être éteint.

Dans cet exemple, on remarque immédiatement qu'il y a quatre termes : *lumière* au sens propre et *lumière* au figuré. Mais, dans des cas plus subtils, on s'y trompera certainement, surtout si les idées qu'on désigne par la même expression sont apparentées et peuvent se confondre. Les cas imaginés à dessein ne sont jamais assez subtils pour être trompeurs. Il faut donc les recueillir dans son expérience personnelle (2).

Exemple 1. — *A.* Vous n'êtes pas encore initié aux mystères de la philosophie kantienne. — *B.* Si ce sont des mystères, je n'en veux rien savoir.

Exemple 2. — Je blâmais, un jour, comme absurde, le principe qui fait notre honneur souillé si nous ne répondons pas à l'injure reçue par une injure plus grave ou si nous ne lavons dans le sang de notre adversaire ou dans le nôtre la souillure qu'on nous a infligée. Je motivais cette critique en disant que l'honneur véritable ne saurait être lésé par ce qu'on souffre, mais uniquement par ce qu'on fait ; car tout le monde peut éprouver des malheurs. Mais l'adversaire s'attaqua directement au motif allégué ; il me montra clairement que, si l'on calomniait un négociant en l'accusant de fraude, de malhonnêteté ou

(1) Des *synonymes* sont deux expressions pour une même idée ; des *homonymes* sont deux idées désignées par une même expression (voy. Aristote, *Top.* I, 13). *Profond*, *aigu*, *élevé*, appliqués en parlant tantôt de corps, tantôt de sons, sont des *homonymes*, *honnête* et *probe* des *synonymes*.

(2) Il serait expédient de donner à chaque artifice un nom court et significatif qui pourrait servir, le cas échéant, à reprocher brièvement à l'adversaire l'emploi de tel ou tel stratagème.

de négligence dans son métier, c'était une attaque contre son honneur. Ce dernier serait, dans ce cas, lésé par une action subie, et le dommage ne pourrait être réparé que par la punition ou la rétractation du calomniateur.

Grâce à l'homonymie, mon adversaire substituait donc ici à l'idée de l'honneur chevaleresque, autrement dit *point d'honneur* que la moindre *offense* suffit à léser, l'*honneur bourgeois*, ce qu'on appelle d'ordinaire la *bonne réputation*, que l'on lèse par la *calomnie*. S'il n'est pas permis de négliger une attaque contre sa réputation, mais s'il est, au contraire, nécessaire de la repousser par une réfutation publique, il n'est pas non plus tolérable de supporter une attaque dirigée contre son honneur, mais il est indispensable de la refouler à l'aide d'une offense plus forte ou d'un duel. Il s'était donc produit ici, grâce à l'homonymie du terme *honneur*, une confusion de deux choses essentiellement différentes et, par suite, un déplacement, un changement de la controverse effectué par l'homonymie.

Artifice 3. — Prendre l'assertion avancée d'une façon relative, κατά τι, comme si elle était avancée en général, *simpliciter*, ἁπλῶς, d'une façon absolue, ou du moins, la concevoir dans un rapport tout autre et la réfuter ensuite dans cette forme (1). Voici l'exemple fourni par Aristote : le nègre est noir, mais il est blanc quant aux dents ; il est donc à la fois noir et pas noir. — C'est là un exemple imaginé qui ne trompera personne sérieusement. Puisons-en un par contre dans l'expérience réelle.

Dans une conversation sur la philosophie, j'admis que mon système défendait et louait les *Quiétistes*. Bientôt après, nous en vînmes à parler de Hegel, et je prétendis que ses écrits n'étaient, en grande partie, que des absurdités, ou du moins que, dans beaucoup de passages, il s'était contenté de grouper des mots, laissant au lecteur le soin de suppléer le sens. — L'adversaire ne tenta pas une réfutation *ad rem*. Il se contenta d'avancer l'argument *ad hominem*, à savoir que je venais de louer les *Quiétistes* qui, eux aussi, avaient écrit bien des absurdités.

J'en convins ; mais je rectifiai son affirmation : je ne louais pas les Quiétistes en tant que philosophes et écrivains, donc pas à cause de leurs œuvres *théoriques*, mais uniquement comme hommes, à cause de leurs actes, donc uniquement au point de vue *pratique*. Pour Hegel, par contre, il n'avait été question que

(1) *Sophisma a dicto secundum quid ad dictum simpliciter*. C'est le second *elenchus sophisticus* d'Aristote ἔξω τῆς λέξεως : — τὸ ἁπλῶς, ἀλλά πῃ, ἤ που, ἤ ποτε, ἢ πρός τι λέγεσθαι. (*De sophisticis elenchis*, c. 5.)

de son œuvre *théorique*. De cette façon, l'attaque était parée.

Les trois premiers artifices sont parents l'un de l'autre. Ils ont ceci de commun que l'adversaire parle, à vrai dire, d'autre chose que ce qui avait été avancé. On commettrait donc une *ignoratio elenchi*, si l'on s'en laissait imposer par là. Car, dans tous les exemples cités, l'adversaire dit une vérité. Mais cette vérité n'est qu'en contradiction apparente, et non réelle avec la thèse. Donc celui qu'il attaque devra nier la conséquence de son raisonnement, à savoir celle tirée de la vérité de sa proposition pour affirmer la fausseté du nôtre. C'est donc une réfutation directe de sa réfutation par la négation de la conséquence (*per negationem consequentiæ*).

Quand on n'admet pas des prémisses vraies en elles-mêmes, parce qu'on en prévoit la conséquence, on peut recourir aux deux moyens suivants, règles 4 et 5.

Artifice 4. — Si l'on veut tirer une conclusion, il ne faut pas la faire prévoir. Il faut, au cours de la conversation, sans que l'adversaire s'en aperçoive, pour ainsi dire, faire admettre séparément et d'une façon sporadique, les prémisses ; sinon, il essayerait de faire toute sorte de chicanes. S'il est douteux que l'adversaire convienne de ces prémisses, il faudra poser les prémisses de ces prémisses, faire des prosyllogismes, se faire concéder les prémisses de plusieurs de ces prosyllogismes, pêle-mêle et sans un ordre déterminé. Il s'agira donc de couvrir son jeu jusqu'à ce que tout ce dont on a besoin soit accordé ; en un mot, on préparera l'affaire de loin. Ces règles sont fournies par Aristote (*Top.* VIII, 1). Un exemple n'est pas nécessaire.

(*A suivre.*)

Bibliographie des auteurs de l'agrégation

AUTEURS LATINS.

N. B. — *Il demeure bien entendu que, comme les années précédentes, j'indique les seules éditions ou ouvrages réellement utiles.*

I. OUVRAGES COMMUNS AUX AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE

1° Térence. — *Eunuque.*

Editions dont on peut se servir :
a) *En français* : FABIA, 1895, Paris, Colin (de préférence).
b) *En anglais* : WAGNER, 1883, Londres, Bell and sons.
Au point de vue du texte : éd. UMPFENBACH, 1870, Berlin, Weidmann.

Langue : Lexique de l'édition LEMAIRE.
Commentaire : DONAT, éd. Wessner, 1903, Bibliotheca Teubneriana (très important).
CARTAULT, *Sur l'Eunuque de Térence*, 1895, Paris, Colin.

2° Tacite. — *Histoires*, livre IV.

Editions dont on peut se servir :
a) *En français* : CONSTANS et GIRBAL, 1900, Paris, Delagrave.
b) *En allemand* : W. HERAEUS, 1900, Leipzig, Teubner.
ORELLI-MEISER, 1895, Berlin, Calvary (la plus complète et la meilleure).
WOLFF, Berlin, WEIDMANN, t. II.

Langue et syntaxe :
a) *En français* : CONSTANS, *Etude sur la langue de Tacite*, 1893, Paris, Delagrave ;
GOELZER, pp. 181 à 236 de son édition classique des livres I et II des *Histoires*, 1894, Paris, Hachette, et de préférence encore, pp. 67 à 117 de son édition classique de la *Germanie*, 1899, ib.
b) *En allemand* : DRAEGER, *Syntax und Stil des Tacitus*, 1874, Leipzig, Teubner.
Voir aussi le *Lexicon Taciteum*, de GERBER et GREEF, et celui de BOETTICHER, vieilli (1830), mais moins cher et très commode.

Sur l'historien :

Boissier, *Tacite*, 1903, Paris, Hachette ;

Fabia, *Les Sources de Tacite dans les Histoires et les Annales*, 1893, Paris, Impr. Nat. ; *Onomasticon Taciteum*, 1900, Paris, Fontemoing ; Lyon, Rey.

II. OUVRAGES SPÉCIAUX A L'AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

1° Salluste. — *Catilina.*

Editions dont on peut se servir :

a) *En français* : Antoine, 1888, Paris, Hachette (Collection à l'usage des professeurs).

b) *En allemand* : Jacobs revu par Wirz, 1894, Berlin, Weidmann (de préférence).

c) *En anglais* : Summers, 1900, Cambridge, University Press (simple, mais commode).

Cook, 1900, Londres, Macmillan (très bonne, surtout pour le texte).

Morphologie, syntaxe et style :

Deltour, *de Sallustio Catonis imitatore*, 1859, Paris, thèse latine.

Constans, *De sermone sallustiano*, 1880, *ib.*

Uri, *Quatenus apud Sallustium sermonis plebei vestigia appareant*, 1886, *ib.*

Fighiera, *La lingua et la grammatica de C. Crispo Sallustio*, 1900, Savona, Bertolotto (dispense de voir les trois autres ouvrages).

Langue :

Lexique de l'éd. Dietsch, 1859, Leipzig, Teubner.

2° Virgile. — *Eglogues*, 4, 6 et 10 ; *Ciris.*

Editions dont on peut se servir :

I. *Eglogues.* — *a*) *En français* : Waltz, 1893, Paris, Colin (ne suffit pas).

b) *En anglais* : Conington et Nettleship, éd. revue par Haverfield, 1898, Londres, Bell and sous.

II. *Ciris. a*) *En français* : Benoist, 1876, Paris, Hachette. (Collection à l'usage des professeurs).

b) *En latin* : Forbiger, 3[e] vol. de l'éd. de Virgile (de préférence).

Constitution du texte :

Ed. Ribbeck, 1894, Leipzig, Teubner.

Commentaire :

I. *Général.* — Skutsch, *Aus Vergils Frühzeit*, 1901, Leipzig, Teubner, et les articles dont on trouvera l'indication et le résumé dans la *Revue Universitaire*, 1903, 1, p. 78 sq.

II. *Eglogues* 4, 6 et 10. — Cartault, *Etude sur les Bucoliques*, 1897, Paris, Colin.

Eglogues 4 et 6. — Pascal, *Commentationes Vergilianæ*, 1900, Palermo, Sandron (*de Vergilio et Pollione — de Quintilio Varo Vergilii sodali*).

Eglogues 6 et 10. — Ed. Lemaire, t. I, Excursus.

III. *Ciris*. Ganzenmüller, *Beiträge z. Ciris*, 1894, Leipzig, Teubner.

Waltz, *De carmine Ciris*, 1881, Paris, thèse latine.

III. OUVRAGES SPÉCIAUX A L'AGRÉGATION DES LETTRES

1° Cicéron. — *De Signis.*

Editions dont on peut se servir :

a) *En français* : E. Thomas, 1894, Paris, Hachette (Collection à l'usage des professeurs).

Bornecque, 1896, Paris, Colin (insiste dans la préface sur les questions artistiques).

b) *En allemand* : Richter-Eberhard, 1898, Berlin, Teubner.

Halm-Laubmann, 1900, Berlin, Weidmann (de préférence à l'éd. Richter).

c) *En italien* : Marchesa-Rossi, 1899, Milan, Albreghi, Segati e C.

Constitution du texte :

C. F. W. Mueller, *M. Tullii Ciceronis scripta quæ manserunt omnia*, partis II, vol. I, dans la Bibl. Teubneriana.

Langue :

Lebreton, *Etudes sur la langue et la grammaire de Cicéron*, 1901, Paris, thèse française.

Merguet, *Lexicon z. den Reden des Cicero.*

Pascal, *Dizionario del uso Ciceroniano*, 1899, Turin, Loescher (très utile).

Grammaire :

LEBRETON : cf. *supra*.

Ib. Caesariana syntaxis quatenus a Ciceroniana differat, 1901, Paris, thèse latine.

2° **Juvénal.** — *Satires* 3, 7 et 10.

Editions dont on peut se servir :

a) *En français* (satire 7 seulement) : URI, 1890, Paris, Garnier.

HILD, 1890, Paris, Klincksieck.

b) *En allemand* : FRIEDLÆNDER, 1895, Leipzig, Hirzel (très bonne).

WEIDNER, 1889, Leipzig, Teubner (beaucoup de réserves à faire).

c) *En anglais* : MAYOR, 1888 et 1893, Londres, Macmillan (long et confus).

DUFF, 1898, Cambridge, University Press.

d) *En latin* : LEMAIRE, 1823-1825 (encore utile).

Au point de vue du texte : éd. JAHN-BUECHELER, 1893, Berlin, Weidmann.

Éd. OWEN, 1903, Bibliotheca Oxoniensis.

Langue :

THIEL, *Juvenalis graecissans sive de vocibus graecis apud Juvenalem*, 1901, Breslau, Diss.

Commentaire :

GYLLING, *De argumenti dispositione in satiris* 1-8, 1886, Lund — *in satiris* 9-16, 1888, *ib.*

BOISSIER, dans la *Revue des Cours et Conférences*, du 8 mars au 19 juillet 1900.

Ib. La religion romaine, II, p. 151-237.

Ib. Opposition sous les Césars, p. 302-340.

C. MARTHA, *Les moralistes sous l'empire romain*, p. 255-332.

NISARD, *Les poètes latins de la décadence*, I, p. 421 sqq. (vieilli).

Henri BORNECQUE,

Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

Ouvrage signalé

Histoire du collège de Castres, *des origines à 1840*, par A. Poux, *professeur d'histoire au collège*, librairie Fischbacher, Paris, 1902. — Ce livre est très documenté, très bien ordonné et se recommande à tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre vieille Université française.

ÉCOLE LITTÉRAIRE

Œuvre de propagation de littérature ancienne française et étrangère.

L'*Ecole littéraire* a pour objet la divulgation des œuvres d'écrivains anciens (poésie, prose, théâtre) au point de vue de l'intelligence du texte et de son interprétation, à l'aide d'auditions, conférences, soirées dramatiques, etc.

Ces séances auront lieu dans une salle de spectacle, soit en matinée, soit en soirée, et les morceaux seront interprétés en costume de l'époque.

L'*Ecole littéraire* donnera, pendant l'hiver 1903-1904, une série d'auditions dramatiques avec causeries sur la littérature du Moyen Age et de la Renaissance.

L'*Ecole littéraire* donne des matinées ou des soirées — récitations et conférences — dans les maisons d'éducation, lycées, pensions, etc.

L'*Ecole littéraire* donne des matinées ou des soirées en province ou à l'étranger, dans les villes où des municipalités ou des particuliers lui en font la demande.

Lorsque ces séances peuvent avoir lieu dans une salle de théâtre, ou tout au moins dans une salle comportant une scène, les morceaux sont interprétés en costumes de l'époque et le programme est composé en majorité de scènes variées, de dialogues — farces, petites comédies — afin de lui donner tout l'attrait d'un spectacle.

L'*Ecole littéraire* se met avec ses artistes à la disposition de toute œuvre de charité, représentation à bénéfice, etc.

Pour tous détails, renseignements, conditions, s'adresser à Mme Lucy Georges Delton, 23, rue Guénégaud, les lundi, mercredi et samedi, de 10 h. à midi et de 5 h. à 7 h.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Arthur Chuquet, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

Un de nos abonnés nous prie de signaler à nos lecteurs le désir qu'il aurait de faire l'acquisition d'un exemplaire de l'édition de Ronsard de 1623, en 2 vol. in-folio avec gravures.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 4 3 DÉCEMBRE 1903

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

145 LE VICE-RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS. — *M. Louis Liard.* — IV. *L'administrateur.* — **G. Rebière.**

162 DESCARTES; SES IDÉES GÉNÉRALES........... **Émile Faguet,** *de l'Académie française.*

172 LA FONTAINE FABULISTE; LE POÈTE........... **Augustin Gazier,** *Professeur à l'Université de Paris.*

182 TRANSFORMATIONS DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES AU XIXe SIÈCLE. — *Les Royaumes des Pays-Bas et de Belgique depuis 1800*........ **Charles Seignobos,** *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

192 SUJETS DE DEVOIRS (*agrégation, licence, certificat*)................................. **Université de Paris.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1903

Douzième Année (1re Série) N° 4 3 Décembre 1903

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris

M. LOUIS LIARD.

IV. — L'Administrateur.

Représentons-nous maintenant l'homme, dont telle est la philosophie, chargé de diriger l'Enseignement supérieur ; son principal souci sera d'aider les jeunes gens qui se consacrent à l'étude à se former un « idéal », de les placer dans des conditions qui leur permettent de se faire, comme il le dit lui-même, « une « conception des hommes, des choses et de la vie », et c'est précisément là ce qui nous explique la part active et décisive qu'il a prise dans la création des Universités substituées aux anciennes Facultés.

La fondation des Universités françaises n'a pas été le fruit soudain d'une génération spontanée; elle a été, bien au contraire, l'aboutissant d'une longue série d'efforts, d'actes et de progrès. De cette transformation, M. Liard a retracé toutes les phases dans son *Histoire de l'Enseignement supérieur*, dans *Universités et Facultés*, et dans l'Introduction à la quatrième *Statistique de l'Enseignement supérieur* (1902).

La Révolution avait supprimé les Universités de l'ancien régime que condamnaient à disparaître leur torpeur scientifique et leur

antagonisme à l'esprit de la science; mais elle n'avait pas songé à supprimer l'Enseignement supérieur. Elle y avait songé si peu qu'elle a laissé de lui un programme rationnel d'une telle ampleur scientifique qu'aucune nation ne peut, même à l'heure qu'il est, dire qu'elle l'a pleinement réalisé: « Dès le premier jour, elle « le conçut comme un vaste organisme, un et multiple à la fois, « un ainsi que l'esprit humain d'où vient toute science, multiple « ainsi que les objets divers auxquels cet esprit s'applique, ou-« vert à tout ce qui peut être sujet d'études et de recherches, « abstractions mathématiques, réalités physiques, réalités mo-« rales, créations des lettres, créations des arts, applications des « sciences aux arts techniques, avec autant de compartiments « qu'il y a de divisions naturelles dans les choses, compartiments « distincts, mais non séparés, dans lesquels circulerait une « même vie, un même esprit. C'était l'Encyclopédie mise en « acte...

« Pourtant, en fait, ce que la Révolution a créé, dans cet ordre, « ce ne sont pas, l'Institut mis à part, de ces vastes établissements « ouverts à toutes les sciences, où elles eussent été groupées selon « leurs affinités et leurs liaisons; ce furent des *écoles spéciales*, « c'est-à-dire des établissements particuliers, limités chacun à « l'étude d'une science déterminée ou d'un groupe déterminé de « sciences: école de mathématiques, écoles de médecine, école « d'histoire naturelle, école de langues orientales, censées se « suffire chacune à soi-même, fragments séparés et incoor-« donnés de l'ensemble rêvé. »

Le Consulat avait continué l'œuvre de la Convention, en créant, suivant l'esprit de la loi qu'il avait reçue d'elle, de nouvelles écoles spéciales pour le droit. Des écoles de médecine et des écoles de droit, l'Empire avait fait des Facultés ; à côté de ces Facultés, obtenues par un simple changement de nom, il avait créé des Facultés des lettres et des Facultés des sciences. Mais, sous ces mots, que de mensonges ! Dans ce cadre, que de fantômes !

Au fond, les Facultés nouvelles furent toujours des écoles spéciales, et, en leur donnant ce nom, on ne leur avait pas donné ce qu'il implique d'essentiel, une âme commune, de laquelle elles eussent été les diverses puissances. Appliquées chacune à sa besogne particulière, faisant ici des licenciés en droit, là des docteurs en médecine, ailleurs des bacheliers, elles furent, avant tout, des jurys d'examen. Entre elles pas de lien, pas de rapports, parfois même pas de contact. Tantôt dispersées, tantôt juxtaposées au hasard d'une distribution absolument empirique, elles

devaient vivre sans s'aider, sans même toujours se connaître les unes les autres : « On se rencontre une fois l'an, au début de « l'année, à la messe du Saint-Esprit ; on se range suivant des « préséances jalousement gardées, les robes rouges devant, les ro- « bes jaunes derrière, et en voilà pour l'année entière. Dans chaque « Faculté, à part les relations personnelles ou mondaines, quand « elles existent, les professeurs ne sont pas moins isolés entre « eux. Ils ne se rencontrent à la Faculté que les jours d'examen. « Hors de là, chacun reste chez soi, travaille solitairement, vient « faire son cours à son jour, à son heure, à sa guise, pour son « public. Aucune œuvre à poursuivre en commun ; partant, au- « cun besoin de se coordonner ; aucune excitation réciproque, « aucune émulation. C'est le triomphe de l'individualisme. »

Parfois, un professeur qui s'était fait une réputation d'orateur parvenait à grouper autour de sa chaire un auditoire mondain désireux d'applaudir son talent. Le « cours public » sévissait alors, dans lequel les exigences d'un public brillant et superficiel transformaient le maître en virtuose. De cet enseignement, il ne fût rien resté, si ces leçons ne s'étaient condensées en des livres remarquables, comme la *Cité antique*, de Fustel de Coulanges, et la *Famille*, de Paul Janet, à Strasbourg ; les *Moralistes français*, de Prévost-Paradol, et les *Empereurs romains*, de Zeller, à Aix ; les *Moralistes sous l'Empire romain*, de Constant Martha, à Douai.

Des quatre Facultés, seules la médecine et le droit avaient des étudiants. Les lettres et les sciences n'en avaient pas, sauf quelques maîtres d'études acharnés à la poursuite d'une hypothétique licence. M. Liard se plaît à rappeler la mésaventure qui lui advint, à ses débuts à la Faculté de Bordeaux. Pour obéir à l'usage, il faisait ses leçons le soir à huit heures. L'amphithéâtre du cours était vaste ; il s'emplissait à chaque leçon. Le jeune maître en était fier. Illusions de débutant ! L'été vint, et avec l'été apparurent les vraies dispositions de l'auditoire ; une retraite en musique se mit à passer chaque semaine devant la Faculté, juste au milieu de la leçon. La philosophie ne put tenir à pareille concurrence ; elle fut vite abandonnée. A peine clairons et tambours résonnaient-ils au loin que, sans bruit, les gradins de l'amphithéâtre se désemplissaient un à un. Confus, notre jeune professeur jura qu'on ne l'y prendrait plus. L'année suivante, il fit son cours dans une toute petite salle, toujours à huit heures, mais à huit heures du matin. Il n'eut plus, il est vrai, que douze ou quinze auditeurs ; mais ceux-là, c'étaient des fidèles, des élèves, en un

mot. Avait-il perdu? Pour lui, il crut — avec raison — qu'il avait gagné.

A Paris, c'était sur un plus vaste théâtre, le même public, plus nombreux peut-être, mais encore plus inconnu, plus composite et plus bizarre. « Qui n'a vu, dans ce temps, à la Sorbonne, « ces auditeurs permanents, ces *constantes*, comme on les « appelait, qui passaient avec une suprême indifférence d'un « cours de littérature à un cours de théologie, d'un cours de « théologie à une leçon de physique, cherchant d'une Faculté « à l'autre un lieu couvert et chaud ? »

Misère des bâtiments, détresse des laboratoires, absence des premiers instruments du travail intellectuel et de la recherche scientifique, torpeur des institutions, et, trop souvent, avec beaucoup de talent, langueur des hommes, voilà quelle était la situation des Facultés à la fin du second Empire.

Les vices et les dangers de cette situation commençaient, d'ailleurs, à être vivement sentis et dénoncés. On chercha des remèdes ; on proposa des réformes ; mais l'insuffisance des crédits, l'indifférence de l'opinion publique et la guerre de 1870, rendirent vaines la foi et la bonne volonté de ces ouvriers de la première heure, de l'heure la plus difficile.

Déjà en 1867, Renan avait écrit : « C'est l'Université qui fait « l'école. On a dit que ce qui a vaincu à Sadowa, c'est l'insti- « tuteur primaire. Non, ce qui a vaincu à Sadowa, c'est la « science germanique. » Après Sedan, Renan ne fut plus seul à penser de la sorte. On s'informa de toutes parts, avec une curiosité passionnée, des Universités allemandes, et l'on acquit la conviction que par elles s'était fait l'esprit allemand, et par cet esprit la patrie allemande.

Dès lors, la réforme de nos Facultés ne fût plus seulement affaire de science : elle devint question de patriotisme. Aussi avec quelle ardeur se met-on à l'œuvre ! Au moment même où s'achève la libération du territoire, Jules Simon, en présence des Sociétés savantes, à la Sorbonne, étale les lacunes et les misères de l'Enseignement supérieur, et en réclame la prompte amélioration. A l'Assemblée nationale, Laboulaye, A. Desjardins, Paul Bert disent tout haut la détresse de nos Facultés, l'insuffisance de leur enseignement, les vices de leur organisation. En même temps, Claude Bernard, Pasteur, Berthelot, Boissier, Boutmy, Bréal, Gaston Paris, Gabriel Monod, d'autres encore, exposent et justifient dans leurs écrits et dans leurs discours l'urgence et la nécessité d'une réforme.

Ce fut là la dernière période de l'incubation. L'éclosion devait

tarder quelques années encore. Pour faire immédiatement œuvre sérieuse, il eût fallu des millions, et ceux qu'on avait allaient être absorbés par la rançon de guerre, la libération du territoire, la réfection du matériel militaire.

La loi de 1875 sur la liberté de l'Enseignement supérieur avait enjoint au gouvernement de présenter, dans le délai d'un an, un projet introduisant dans l'Enseignement supérieur de l'État les améliorations reconnues nécessaires. En 1876, le ministre de l'Instruction publique pensa que, pour l'améliorer, la vraie méthode était de le reconstituer, que, pour le reconstituer, le meilleur moyen était de le constituer en Universités, et il prépara même un projet de loi dans ce sens ; mais il ne le soumit pas aux Chambres. La politique en fut cause. Le gouvernement du seize mai avait bien d'autres soucis. Et quand, après cette crise, le pouvoir revint aux républicains, on eut quelque hésitation, non sur les fins à réaliser, mais sur les moyens à employer. Certes l'on était d'accord pour souhaiter dans les Facultés des mœurs nouvelles, mais les esprits étaient-ils suffisamment prêts, dans les Facultés et hors d'elles, à une réforme d'ensemble ? A une révolution subite, brusquant toutes choses, ne devait-on pas préférer une évolution graduelle, qui les engendrerait l'une après l'autre, les ferait reposer l'une sur l'autre, et permettrait au besoin de les reprendre et de les corriger ? La méthode était nouvelle en France, où l'on croit trop volontiers que la loi crée les mœurs, alors qu'elle doit les suivre ; c'était la méthode expérimentale. Ce fut celle qu'on adopta, et l'on attaqua l'entreprise sur plusieurs points à la fois, par le dehors et par le dedans tout ensemble.

Nous avons dit l'état presque partout lamentable des bâtiments. Leur reconstruction, commencée en 1876, a été poursuivie, sans un jour de relâche, par tous les ministres de l'Instruction publique, et elle est aujourd'hui achevée. A la place de masures étroites et croulantes, s'élèvent aujourd'hui de superbes monuments qui abritent un outillage complet d'enseignement et de recherches, des laboratoires pour les maîtres, des laboratoires pour les élèves, des bibliothèques au courant des principales publications savantes de la France et de l'étranger, des collections, des amphithéâtres destinés à la parole publique et des salles adaptées au travail individuel ; en même temps, l'on créait de nouvelles chaires, de nouveaux cours complémentaires, et l'on instituait les maîtrises de conférences.

Mais transformations et créations, constructions, laboratoires, collections, outillage scientifique, bibliothèques, nouveaux

enseignements, accroissement du personnel, augmentation du budget, tout cela n'était qu'un ensemble de moyens. Provoquer, favoriser dans les Facultés la vie et les mœurs universitaires, leur en faire sentir la dignité et les avantages, préparer à ce changement l'opinion publique, — cette opinion publique si difficile à mettre en branle chez nous pour tout ce qui n'est pas pur charlatanisme, — appeler enfin la loi à confirmer et à sanctionner l'œuvre accomplie, tel était le but à atteindre.

Quelles étaient donc les raisons pour que la France, elle aussi, eût enfin des Universités, comme s'en étaient donné successivement toutes les nations civilisées? Nous indiquerons seulement les principales, les unes d'ordre scientifique, les autres d'ordre public.

Les Universités sont d'abord des foyers de science : « La forme « universitaire, qui unit en un même faisceau toutes les branches « du savoir humain, comme sont unies en fait toutes les puis« sances de l'esprit et tous les phénomènes de la nature, est, pour « le développement et le progrès de la science, un milieu autre« ment favorable que les Facultés séparées.

« La Faculté isolée ne s'ouvre que sur un côté de la science « et des choses. Dans le savoir total, elle ne voit que le fragment « qui est sien. Du reste, elle ne prend ou ne reçoit que ce qui « peut contribuer à son objet. Il en résulte fatalement qu'elle est « spécialiste et professionnelle et que la rigidité est pour elle un « état inévitable, et souvent aussi la stérilité.

« Fréquemment, en effet, sauf dans les mathématiques, ce n'est « pas du dedans d'une science constituée que sortent les germes « par lesquels elle se développe et se renouvelle, mais des alen« tours, des sciences circonvoisines. Voyez la médecine. C'est « d'elle-même qu'elle a tiré l'auscultation. Mais c'est d'ailleurs, « de la chimie, de la physique, de la biologie que lui sont venues « les méthodes expérimentales qui, pénétrant en elle, souvent « malgré elle, en ont changé la face. Voyez aussi le droit. « Longtemps la méthode en avait paru fixée d'une façon im« muable, sur un type géométrique. Il s'y fait cependant, « depuis un certain temps, de notables transformations sous l'in« fluence de l'esprit historique. Mais, ce n'est pas du droit lui« même, c'est d'ailleurs qu'a soufflé cet esprit.

« Et puis, n'est-il pas dans le savoir humain des parties aux « frontières indécises, comme la géographie, l'histoire, la philo« sophie elle-même, qu'on peut traiter tantôt comme une section « des lettres, tantôt comme un chaînon des sciences?

« Les placer à demeure fixe, en vertu d'une organisation con« ventionnelle, soit à la Faculté des lettres, soit à la Faculté des

« sciences, n'est-ce pas les condamner à d'inévitables arrêts de
« développement ?

« Enfin, sur les confins des sciences, se rencontrent parfois les
« coins les plus fertiles. C'est là que se forme, comme dans la
« dépression des vallées, l'humus le plus fécond. C'est là souvent
« que germe et que pousse avec le plus de vigueur la moisson
« nouvelle. Dans le régime des Facultés isolées, il n'y a pas, il
« ne peut pas y avoir de ces coins-là...

« Dans l'Université, les Facultés, tout en restant individuelles,
« ne sont plus compartiments étanches et impénétrables. Comme
« ceux des fruits cloisonnés, ces compartiments distincts ont des
« parois communes et perméables, et tous s'ouvrent sur le même
« cœur. Aussi est-ce de l'un à l'autre un échange perpétuel, une
« exosmose et une endosmose incessantes. Tout ce qui se passe
« dans l'un retentit dans les autres ; rien de ce qui surgit de nou-
« veau dans l'un n'est perdu pour les autres. Ainsi agencées,
« toutes les parties réagissent les unes sur les autres, les mathé-
« matiques sur la physique, la physique sur la chimie, la chimie
« sur la biologie, les sciences de la nature sur les sciences de
« l'esprit, les sciences proprement dites sur l'art et la littérature.

« Les milieux les plus propres à l'éclosion et à la diffusion des
« idées nouvelles sont sans contredit ces *studia generalia*, comme
« nos anciens appelaient leurs Universités, d'où n'est absent rien
« de ce qui peut être objet de savoir et de recherche, et d'où se
« dégage l'esprit complet et vivant de la science.

« Nul milieu qui soit également plus propre à la culture des
« esprits.

« Sans doute, plus nous allons, plus le travail se divise et se
« subdivise. Le temps de l'éducation encyclopédique est passé,
« et l'éducation intégrale est une chimère. Mais, si la division du
« travail s'impose chaque jour davantage, avec elle s'impose aussi
« de plus en plus la nécessité d'ouvrir aux jeunes esprits, avant
« l'heure de la spécialisation inévitable, le spectacle total de la
« science, si l'on veut qu'ils soient autre chose que des ma-
« nœuvres intellectuels, et qu'ils comprennent la dignité de
« leur œuvre particulière, en sachant par quels liens elle se
« rattache au tout, et de quel esprit général elle procède.

« Personne ne le contestera pour les apprentis savants, pour
« ceux dont ce sera la mission d'ajouter quelque chose à la
« science. Ce n'est pas plus contestable pour ceux qui ne de-
« mandent à l'enseignement supérieur que les connaissances
« nécessaires à l'exercice d'une profession déterminée.

« Il faut qu'ils reçoivent la dose de savoir dont ils auront pra-

« tiquement besoin. Mais il faut aussi qu'ils emportent de l'école
« cette conviction qu'au-dessus de ces savoirs spéciaux et parti-
« culiers, il y a un esprit commun auquel tout aboutit et duquel
« tout dérive. Or cela, la Faculté isolée ne peut le fournir sûre-
« ment. Elle enseigne le droit, la médecine, les sciences et les
« lettres ; mais elle tient les esprits comme entre deux murs et ne
« leur laisse apercevoir qu'un segment de la réalité. Seule, l'Uni-
« versité qui enseigne tout, peut, sans cependant appeler les
« esprits à tout apprendre, leur donner la vision de la science
« entière, et leur faire sentir, au-dessus des divers départements
« du savoir, leur coordination et leur unité.

« L'Université est, pour le progrès de la science et pour la cul-
« ture supérieure de l'esprit, l'appareil le plus parfait, parce
« qu'elle est, comme la science et comme l'esprit, une et multiple
« tout ensemble. »

Mais les Universités ne sont pas seulement des foyers de science ; elles sont aussi des écoles d'esprit public. A tous ces milliers de jeunes gens qui s'ouvrent à la vie d'homme dans les Facultés et qui seront en majorité les cadres de demain, il importe au plus haut degré, surtout par ce temps de démocratie, d'être élevés au large, dans la vive atmosphère de la science, et non dans l'air confiné d'un département du savoir. « Plus notre esprit public
« paraît enclin à s'imprégner d'idées aux apparences scienti-
« fiques, plus on s'inspire dans les choses de la politique et de la
« société d'analogies ou de métaphores tirées des choses de la
« science, plus il importe, à l'âge où la jeunesse fait ses con-
« victions, qu'elle vive dans des milieux où circulent librement
« tous les courants de la science.

« C'est là, en effet, que les esprits s'affranchissent avec le plus
« de facilité, qu'ils se forment le mieux à la réflexion personnelle
« et s'habituent le plus sûrement à ne pas prendre « la paille
« des mots pour le grain des choses ». C'est là qu'ils peuvent le
« mieux acquérir les méthodes précises, et, avec elles, cette in-
« formation générale et cette droiture de jugement qui dépouil-
« lent les réalités des apparences ; là encore que, s'appliquant
« chacun à un ordre particulier de travaux, mais vivant tous
« au même air, dans un air où se mêlent aux connaissances posi-
« tives les idées et les sentiments qui viennent de la philosophie,
« de l'histoire, des lettres et des arts, ils peuvent plus facilement
« que dans la demi-claustration et dans le demi-jour des écoles
« particulières, échapper aux préjugés d'origine, de classe et de
« métier, et se faire en commun une conception des hommes, des
« choses et de la vie. Tout les y excite et rien n'y fait obstacle.

« Tout les excite aussi, et la science, et l'histoire, et la phi-
« losophie, à ces énergies intérieures qui sont dans les individus
« le support des personnes, et dans les peuples celui des patries.
« Dans ces libres milieux où tout se reflète, le passé et le présent,
« le vrai et le beau, la patrie et l'humanité, où flottent aussi les
« germes de l'avenir, tout leur présente aux yeux les divers as-
« pects de la dignité de l'homme, ses devoirs et ses responsa-
« bilités.

« Aux Universités, les jeunes Français prendront les connais-
« sances nécessaires à chacun d'eux pour exercer avec compétence
« et dignité la profession qu'il aura choisie; mais ils apprendront
« aussi que ces connaissances ne sont que le fragment d'un tout,
« et qu'au-dessus d'elles il y a des idées générales auxquelles il
« faut s'élever pour penser par soi-même et librement.

« Ils seront jeunes, parce qu'il est contre nature d'être vieux
« à vingt ans. Ils seront gais, parce que la gaîté est saine et parce
« qu'elle est française. Ils aimeront la vie, parce que la vie est
« bonne et que le pessimisme n'est pas de leur race.

« Ils apprendront que la science n'est pas la conscience, que
« l'esprit n'est pas la volonté, et que la volonté ne se règle pas de
« la même façon que l'esprit.

« Ils apprendront qu'ils ont des devoirs envers leur patrie,
« le devoir militaire d'abord, puis le devoir civique.

« Ils apprendront que leur patrie est un être vivant, qui ne peut
« vivre que par eux comme elle a vécu par leurs pères, qu'elle
« sera ce qu'ils voudront qu'elle soit, ce qu'ils seront eux-mêmes,
« faible s'ils sont faibles, forte s'ils sont forts ; qu'elle cesserait
« d'être s'ils venaient à l'abandonner ; et qu'au contraire elle
« continuera dans le monde sa mission de justice, de liberté et
« d'humanité, s'ils ont eux-mêmes la claire conscience de cette
« destinée et les énergies nécessaires pour en assurer le dévelop-
« pement.

« Ils apprendront aussi qu'ils ont des devoirs envers la démo-
« cratie, qu'ils doivent l'aimer, l'éclairer, la servir, sans défail-
« lance et sans bassesse, et que, s'ils sont les plus instruits, c'est
« pour être les meilleurs, et que les meilleurs sont les plus obli-
« gés.

« Ils apprendront encore qu'il y a des devoirs sociaux ; que,
« dans la société, la nature et l'histoire n'ont pas fait à tous les
« parts égales, mais que les mieux partagés doivent aux autres
« bienveillance, allégement et justice. »

Quelques années seulement se sont écoulées et nous avons déjà quelque peine à nous faire une idée de l'opposition que suscita

cette conception des Universités. Ce fut contre elle un assaut des arguments les plus divers, parfois même les plus contradictoires, et il ne fallut pas moins pour les réduire à néant que la dialectique serrée et lumineuse de M. Liard.

Les uns disaient : « 1° Par définition, l'Université est rapprochement, concentration. Or la tendance des sciences est juste « à l'opposé. Comme tout ce qui évolue, la science débute par « l'enveloppement ; mais elle progresse par le développement, « c'est-à-dire par la distinction et la séparation. Le mot présent « de la science, et, semble-t-il, son mot définitif, n'est pas univer- « salité, mais spécialité. Donc vouloir ramasser des enseignements « distincts dont la tendance naturelle est la divergence, c'est aller « contre la nature des choses et marcher au rebours de l'évo- « lution scientifique. Les Universités sont archaïsme, et non pas « nouveauté. Là même où il s'en conserve par respect du passé, « elles se métamorphosent. Autour, mais en dehors de la maison « mère qui contenait tout à l'origine, il s'est formé par scissiparité « des établissements distincts, instituts de physique, instituts « de chimie, instituts de zoologie, séminaires d'histoire, séminai- « res de philologie, toute une colonie de maisons particulières, « travaillant chacune à part, vaquant chacune à une besogne « propre, répondant chacune à un besoin particulier, ateliers « individuels de spécialités différentes.

« Des spécialités, sans aucun doute, il en faut dans la science. « Le champ est trop vaste pour n'être pas divisé et subdivisé. « Mais la spécialité n'est pas la séparation ; la distinction n'est pas « l'isolement. Plus au contraire la science pénètre dans le détail « infini des choses, plus sont nécessaires les points de repère et « les vues d'ensemble. Le spécialisme exclusif est une meule qui « pulvérise les idées ; il lui faut un correctif, les conceptions gé- « nérales. La spécialité étroite, qui ne se rattache pas à des idées « plus larges, ne saisit qu'un tout petit coin de la réalité, sans « la comprendre, car la comprendre, c'est la relier à l'ensemble. « Tout ce qui vit est un ; tout ce qui évolue l'est également, et « c'est ne voir qu'un des effets de l'évolution que de considérer « seulement les distinctions qu'elle établit. Ces distinctions sont « aussi liaisons, c'est-à-dire coordination et subordination. Dans « chaque science particulière, chaque spécialité se rattache à la « science générale et contribue pour sa part à la réaliser. Là est « précisément le propre de l'Université : des spécialités subor- « données à une culture générale. »

2° Pour les autres, ce mouvement en faveur des Universités n'était qu'une servile imitation de l'Allemagne. « Qu'on eût devant

« les yeux les services d'ordre scientifique et d'ordre national « rendus à leur pays par les Universités allemandes, qu'on en « attendît de pareils pour la France des Universités françaises, « rien de plus naturel. En fin de compte, c'était moins imiter que « revenir aux traditions de la France. Historiquement, c'est sur le « sol français que sont nées les Universités. La plante mère a été, « au Moyen Age, l'Université de Paris. A la longue, sans doute, « après des siècles de fécondité, elle s'était décolorée, étiolée ; « mais c'était bien une plante française qu'il s'agissait de ranimer « et de faire reverdir. Les fruits donnés ailleurs par des bourgeons « autrefois sortis d'elle montraient que, dans des conditions nou- « velles, elle pouvait fleurir encore, d'autant mieux que le prin- « cipe vivifiant de son atmosphère était lui-même un produit de la « France. La raison, la science, la corrélation des sciences, n'est- « ce pas Descartes ? N'est-ce pas l'Encyclopédie ? N'est-ce pas le « génie français essentiellement synthétique et généralisateur ?

« En même temps, c'était un retour à la Révolution, non pas « à ses œuvres, mais à ses conceptions, aux projets nés de sa « philosophie, à ces grandes écoles agencées selon la direction na- « turelle des sciences que Talleyrand, Condorcet, d'autres encore « avaient voulu mettre à la place des Universités féodales de l'an- « cien régime, condamnées et disparues. » — « Tout le long du « siècle, dit ailleurs M. Liard, alors que les faits multiplient et « dispersent les Facultés empiriquement, sans raison, sans me- « sure, sans relation à une conception d'ensemble, en face d'eux « l'idée subsiste, et périodiquement elle reparaît pour indiquer « la route, comme les feux de ces phares qui brillent et s'éclip- « sent tour à tour dans l'obscurité des nuits. Elle est aujourd'hui « dans sa période de plus grand éclat. Cette fois, on s'est laissé « guider par elle. Encore un peu, et bientôt on sera dans le port. »

3° C'était faire, disait-on encore, œuvre contraire aux principes de notre droit public. Sous une forme atténuée, on allait vraiment rétablir les corporations de l'ancien régime avec leurs privilèges, alors qu'en France l'enseignement public, à tous ses degrés, est et doit rester un grand service public. « Les profes- « seurs paient et paieront les taxes comme tous les citoyens. « Les étudiants ne font pas et ne feront pas, comme jadis, entrer « en franchise le vin de leurs récoltes. Maîtres et élèves sont et « resteront justiciables du droit commun, n'ont et n'auront de « juridiction spéciale que pour les fautes contre la discipline. Je « ne crois pas non plus qu'ils soient disposés, comme autrefois, « à en appeler au pape contre le prince. Ils sont hommes de leur « temps et citoyens français...

« Les droits de l'Etat ne sont pas davantage en péril ou en « question. Les futures Universités ne demandent pas la sépara- « tion, et je crois qu'elles auraient de bonnes raisons pour la « refuser si, par impossible, elle leur était offerte. C'est pour l'Etat « et à ses frais qu'elles cultiveront la science. C'est en son nom « qu'elles l'enseigneront. Par suite, elles seront naturellement « soumises à son contrôle, à sa tutelle. Elles n'auront pas l'imper- « tinence de dire ou de penser : de tous vos fonctionnaires, je ne « puis connaître qu'un, celui qui paie. Elles lui rendront donc « compte, non seulement de l'emploi de ses deniers, mais « encore de leurs travaux, de leur vie, de leurs progrès. Elles ne « se recruteront pas sans lui et contre lui.

« De son côté, l'Etat ne se dépouillera d'aucune prérogative en « leur donnant la personnalité civile, comme l'ont déjà les Facul- « tés, en les laissant maîtresses de leurs biens, comme les Fa- « cultés le sont déjà, en leur permettant de recevoir de toute « main, comme le font déjà les Facultés, en leur donnant la « pleine indépendance scientifique et tout ce qu'elle entraîne de « franchises administratives, et en les laissant, à leur gré, avec « des traits communs à toutes, prendre des physionomies pro- « pres, en rapport avec les coins de France où elles seront placées.

« Elles ne seront donc ni des Etats dans l'Etat, ni des Eglises « dans l'Etat. Elles seront des organes de l'Etat, constituées par « l'Etat lui-même, pour remplir, avec toute l'indépendance qu'elle « exige, une des fonctions morales de l'Etat. »

4° On se demandait, enfin, si ce n'était pas une chimère, que de rêver des Universités sans la vie provinciale et sans son cortège d'institutions particulières. Une des causes de la prospérité des Universités de l'Allemagne est que la centralisation y est moins forte qu'en France et qu'elle n'existait pas lorsqu'elles se sont constituées. Malgré le grand développement qu'a pris l'Université de Berlin, elle n'a pas absorbé les autres Universités de l'Empire; les étudiants vont de l'une à l'autre, passant un semestre à Leipzig, un autre à Heidelberg, portant dans chacune d'elles leur curiosité sans cesse tenue en éveil par les différences d'esprit, de méthode, de tradition qu'elles présentent.

« Certes, il reste vrai, répond M. Liard, que notre centralisation « peut être un obstacle, sinon à l'établissement, du moins au « succès de ces institutions. Dans un pays unifié comme le nôtre, « l'Etat agit partout par les mêmes voies, et sous peine d'être un « dispensateur partial des ressources communes, il doit agir par- « tout avec égalité, deux conditions, ce semble, qui se prêtent « assez mal à l'expansion de ces corps qu'on voudrait voir riva-

« liser entre eux de vie et de fécondité. Il ne peut pas non plus « se passionner pour ceci ou pour cela, contre ceci ou contre cela. « La passion est essentiellement individualiste, et, si l'Etat mo- « derne est une personne, il l'est à la façon dont les panthéistes « conçoivent la personnalité divine, diffuse et générale.

« Il est donc à craindre que les Universités provinciales, car « c'est de celles-là seulement qu'il s'agit, Paris étant hors de pair « et hors de cause, manquent de ces stimulants qui, dans l'an- « cienne Europe, ont fait longtemps la force des Universités. Dans « l'Allemagne unifiée, si Berlin est l'Empire en même temps que « la Prusse, Leipzig reste toujours la Saxe et Munich la Bavière.

« La question, disait Albert Dumont, est de savoir si la démo- « cratie française trouvera pour les Universités des principes de « vie différents de ceux que le passé a connus. »

« Ces principes, ce n'est pas de l'Etat qu'il faut les attendre. « Quand il aura donné aux Universités toutes les libertés com- « patibles avec leur caractère d'établissements publics, quand il « leur aura garanti des subventions en rapport avec leur impor- « tance et leurs services, il serait chimérique à elles de lui de- « mander la vie, parce que la vie ne s'ordonnance pas à distance « comme un paiement, et parce que, pour naître, grandir et pro- « duire, il lui faut, sur un point donné, des germes, un milieu et « des forces intérieures.

« Or, de tout cela, rien, *a priori*, n'est interdit par la forme de « notre Etat moderne. Rien n'empêche qu'en dehors de ce cer- « veau qui est Paris, il ne s'organise de puissants ganglions. La « centralisation a son contrepoids dans les départements, dans « les communes et surtout dans les individus.

« Pourquoi sur certains points, et autour de ces points, sur des « régions entières, départements, communes et individus, ne « contribueraient-ils pas, sous les formes les plus variées, à don- « ner aux Universités aliment, substance et force?

« Pour cela, il faut tout d'abord que les Universités, outre « leurs devoirs généraux envers le pays, sachent qu'elles ont des « devoirs particuliers envers la cité qui les porte et la région sur « laquelle elles rayonnent. Sans doute, Renan a eu raison de dire « que « l'esprit humain n'a pas de région » et que « la bonne « méthode n'a rien de local ». Sans doute, il n'y a pas une science « parisienne et une science provinciale, pas plus qu'il n'y a, au « fond, une science allemade et une science française.

« Mais il y a un génie allemand et un génie français, et, dans « le génie français, à des traits communs se mêlent, suivant les « régions, des traits particuliers de race et de terroir qui n'ont

« rien d'inquiétant pour l'unité de la patrie, qui sont, au con-
« traire, une richesse et un charme.

« De plus, si la science est une et générale, il ne s'en fait pas
« partout les mêmes applications. Il n'y a qu'une chimie. On
« l'enseigne à Bordeaux et à Lyon, la même qu'à Paris ; mais à
« Bordeaux, elle guérit la vigne et les vins ; à Lyon, elle forme
« des chimistes pour les industries de l'agglomération lyonnaise.

« Que les Universités, et, avant qu'elles soient, les Facultés
« qui les constitueront, se pénètrent bien de ces devoirs parti-
« culiers, qu'elles les remplissent avec zèle, qu'autour d'elles on
« sente leur action, leur influence ; que cette influence soit sur-
« tout une influence morale, et nul doute que, par un effet de la
« loi des actions en retour, leurs milieux ne comprennent qu'ils
« ont, eux aussi, des devoirs envers elles.

« Le rôle de ces milieux n'est pas simplement de les porter,
« mais de les réchauffer et de les alimenter en partie. Elles con-
« serveront toujours avec l'Etat un cordon nourricier ; mais
« il faut aussi qu'elles soient enveloppées d'un placenta local. Il
« faut qu'elles trouvent sur place des sympathies, des stimulants,
« des sucs particuliers et de l'argent, beaucoup d'argent, s'il se
« peut. L'argent, pour elles, ce sera l'indépendance, et l'indépen-
« dance est une condition essentielle de tous les services mo-
« raux... On donnera plus aisément et davantage aux Universités,
« précisément parce qu'elles tiendront davantage au cœur des
« villes et des régions, et qu'elles ne seront plus considérées
« comme des colonies de fonctionnaires. »

Toutes ces objections, victorieusement réfutées par M. Liard, témoignaient donc de plus d'ignorance encore que d'injustice. Ce qui prouvait bien d'autre part que la création des Universités répondait à un besoin confusément senti par les étudiants eux-mêmes, c'est que partout la jeunesse française se formait en familles, et par les associations d'étudiants cherchait à réagir contre l'isolement que le système des Facultés séparées imposait aux divers groupes dont elles se composent. De quel cœur M. Liard applaudit-il à la naissance de ces associations!

« Naguère encore la jeunesse française vivait éparpillée, se ren-
« contrant seulement, mais presque toujours sans se lier et même
« sans se connaître, sur les bancs de l'école. Si parfois elle s'ag-
« glomérait, dans un élan d'enthousiasme ou de colère, ce n'était
« que pour un jour; et, le feu tombé, elle s'émiettait de nouveau.

« Aujourd'hui, elle fait corps et se tient.

« Et ceux qui ont quelque chose à faire passer dans son âme
« savent où la rencontrer.

« Partout où il y a des Facultés et des écoles d'enseignement « supérieur, partout, presque à la même heure, sous l'influence « de besoins et d'instincts analogues à ceux qui rapprochaient « les maîtres, elle s'est unie et associée...

« Souhaitons bonne et longue vie à ces associations d'étu- « diants. Elles sont un des espoirs de la France. Elles ont pour « liens des sentiments fort divers et d'ordres inégaux, le plaisir « et les jeux en commun, l'assistance réciproque, la solidarité « intellectuelle et le patriotisme. Que ces sentiments ne s'y mê- « lent pas partout en mêmes doses, en mêmes proportions, il « n'importe. Telles qu'elles sont déjà, elles peuvent rendre et « elles rendent de très sérieux services au pays...

« Rien qui répondît mieux aux besoins de notre société que « cette constitution qu'ont prise spontanément les associations « d'étudiants. Ceux qui les créèrent sentirent que, dans ce pays, « ce qu'il faut, ce ne sont pas des séparations nouvelles, mais des « unions nouvelles. La jeunesse en particulier, surtout depuis la « loi de 1850, n'était que trop divisée. Elle allait comme deux « cours d'eau qui, à aucun instant, ne se mêlent. Les associa- « tions d'étudiants ont été pour elle un confluent.

« Il n'est pas possible que les jeunes hommes qui s'y réunis- « sent, qui y vivent ensemble, l'âme et le cœur à découvert « comme on est à vingt ans, ne finissent pas par voir tout ce qu'il « y a de mort et d'usé dans les formules qui divisèrent leurs « pères, et qui les diviseraient encore eux-mêmes, et par com- « prendre qu'au-dessus de l'égoïsme des partis, des écoles et « des églises, il est d'autres formules assez larges, assez com- « préhensives pour unir tous les esprits et toutes les volontés « dans un commun amour de la vérité et de la patrie...

« Mais là n'est pas l'unique office, l'unique service des asso- « ciations d'étudiants. Depuis longtemps déjà, notre société a « cessé d'être une hiérarchie de classes superposées, subordon- « nées. Elle tend chaque jour davantage à devenir un système « de groupes naissant spontanément, et répondant chacun tantôt « à un intérêt, tantôt à une idée, tantôt à une passion. Tous ces « intérêts, toutes ces idées, toutes ces passions ne sont pas du « même ordre ni du même degré. Pour qu'au milieu de ces grou- « pes dure la paix sociale, il faut qu'entre eux l'équilibre s'éta- « blisse, et pas plus dans la statique sociale que dans la statique « des corps, il n'y a d'équilibre que si chaque poids a son contre- « poids, chaque force, sa force, je ne dis pas antagoniste, mais « opposée. Il est donc nécessaire que, pendant qu'il se forme « par en bas de nombreux groupements, il s'en forme d'autres

« par en haut. Les associations d'étudiants sont de ceux-là.
« Elles reposent sur des idées qui sont des forces montantes.

« Ce sont aussi, dans une certaine mesure, des forces d'expan-
« sion... Gardons-nous de toute illusion dangereuse. Ce ne sont
« pas nos associations d'étudiants fraternisant avec les étudiants
« étrangers qui noueront des alliances et qui modifieront d'un
« jour à l'autre le cours de la politique. Mais elles noueront des
« amitiés, et c'est déjà quelque chose que, d'un pays à l'autre, la
« jeunesse se connaisse, s'aime et s'estime. Les jeunes gens d'au-
« jourd'hui ne seront-ils pas les directeurs de demain ? »

Les associations d'étudiants ont un autre office à remplir. On a beaucoup parlé, de tout temps, de l'action des maîtres sur les élèves ; on a moins parlé de l'action en retour des élèves sur les maîtres. L'une est pourtant aussi réelle et tout aussi nécessaire que l'autre. « Au Moyen Age, l'élève était pour le maître une sorte
« de créancier sans merci, qui le faisait monter en chaire dès
« l'aube et l'y tenait souvent tout le jour, exigeant livraison de la
« denrée précieuse.

« Les temps sont changés, et j'ai connu des professeurs qui
« auraient été tentés plutôt de considérer les élèves comme des
« justiciables. Pour parler franc, entre ces deux conceptions ex-
« trêmes, s'il me fallait choisir, je préférerais la première.

« Les maîtres de l'enseignement supérieur ont, en effet, une
« double tâche et une double raison d'être : faire avancer la
« science et faire l'éducation des étudiants, leur éducation pro-
« fessionnelle et leur éducation générale. Entre ces deux tâches,
« il faut maintenir l'équilibre et ne pas sacrifier l'une à l'autre.
« La vérité et la vie, la vérité pour la vie, la vie par la vérité,
« voilà les deux termes qu'il ne faut pas séparer, un instant,
« dans l'éducation publique et nationale.

« Vous avez en vous, Messieurs les professeurs, la vision de la
« science. Les associations d'étudiants seront, devant vous, une
« vision permanente de la vie, car elles sont la jeunesse dans sa
« variété et dans son unité. Et, au contact de cette jeunesse, vous
« vous sentirez incessamment rajeunis par la sève nouvelle qui
« lui vient chaque année. Les étudiants, c'est la Jouvence des
« professeurs. »

Menée avec une méthode et un esprit de suite admirables, cette croisade en faveur des Universités devait triompher et elle a triomphé de toutes les difficultés. Certes, le mérite et l'honneur en reviennent à quiconque y a pris part, aux Facultés, du moins aux plus vivantes et aux plus agissantes, qui manifestèrent un sincère désir de la constitution universitaire et un sens exact de

ce qu'elle commande et de ce qu'elle peut donner ; aux ministres de l'Instruction publique, MM. Jules Ferry, Goblet, Berthelot, Spuller, Combes, Fallières, Bourgeois et Leygues, qui tous mirent au premier rang de leurs préoccupations cette partie de leur tâche ; aux pouvoirs publics qui eurent confiance et généreusement accordèrent les millions qu'on leur demandait ; au Conseil supérieur de l'Instruction publique, où, pour la première fois, tous les ordres d'enseignement eurent des représentants élus ; aux inspecteurs généraux de l'Enseignement supérieur, qui se firent les missionnaires infatigables de la foi nouvelle, et — sans doute eût-il été plus juste de le citer en première ligne — à M. Lavisse, un maître parmi les maîtres, qui a été, dès le premier jour, à l'avant-garde de tous les progrès, qui a créé les associations d'étudiants, est allé aux quatre coins de la France répandre la bonne parole, et qui aura été vraiment — selon l'heureuse expression de M. Liard — « le Fichte de nos Facultés régénérées. »

Mais, dans ce concours, une place à part est due à ceux qui eurent la charge de diriger l'Enseignement supérieur, à Albert Dumont et à M. Liard. De 1879 à 1884, Albert Dumont mit toute la patience et la persuasion de son prosélytisme à susciter la vie dans nos Facultés languissantes, en y créant de nouvelles chaires, de nouveaux enseignements, en organisant, à côté des cours publics, des cours fermés, et en appelant à ces cours de véritables élèves. Quant à M. Liard, pour dire ses titres personnels à la gratitude publique, il nous suffira de rappeler les décrets de 1885 qui ont restauré la personnalité civile des Facultés, tombée en désuétude, et leur ont reconnu l'aptitude à posséder et à recevoir ; le règlement d'administration publique du 22 février 1890 qui a organisé leur budget et leur comptabilité ; la loi du 28 avril 1893 qui a institué les corps de Facultés, et les décrets des 9 et 10 août 1893 qui ont élargi les attributions du Conseil général des Facultés et les ont mises en harmonie avec l'état légal des nouveaux corps, en même temps qu'ils constituaient leur organisme financier ; enfin, la loi du 10 juillet 1896 qui des Facultés françaises a fait des Universités. Plus heureux qu'Albert Dumont, enlevé prématurément, en plein travail, la moisson commençant, M. Liard a donc pu assister à la réalisation de cette idée dont il avait été des premiers à voir l'importance scientifique et la portée sociale, et c'est bien ici le cas de reprendre la pensée d'Alfred de Vigny : « Qu'est-ce qu'une grande vie ? Un rêve de jeunesse « réalisé dans l'âge mûr. »

G. Rebière.

(*A suivre.*)

Descartes

II. — Ses idées générales.

Le fond de Descartes, c'est l'amour, c'est la soif, c'est la passion de la certitude. Le scepticisme est l'objet d'horreur pour cette nature décidée, énergique, courageuse et droite. Il veut être certain, on peut dire de toutes choses. Il veut croire à son existence, à sa volonté, à sa liberté, à la légitimité de ses moyens de connaître, à la réalité du monde qui l'entoure et à la netteté et fixité des lois du monde qui l'entoure. Dans une discussion, si on le poussait, on lui ferait dire : « *Je veux* que ce soit clair ; *je veux* que tout cela soit clair ; *je veux* que tout soit clair. Et je veux me reposer sur l'oreiller de la curiosité satisfaite et de la certitude acquise, comme Montaigne sur celui de l'ignorance et de l'incuriosité. »

C'est *pour cela* qu'il doute, qu'il commence par douter. Il n'a pas, un seul moment de tous, songé qu'il s'arrêterait au doute et qu'il pouvait se faire qu'il s'y arrêtât. Il n'a voulu douter que pour sortir du doute et pour arriver à ne douter point. Comme tout ce qu'on lui a enseigné est jugé par lui obscur, indécis et vain, et comme il sent qu'à rester là-dessus et qu'à en demeurer là, il douterait toute sa vie, c'est pour s'arracher à cet état qu'il se dit : « Je tiendrai tout cela pour rien et je n'y ajouterai aucune foi (religion à part) jusqu'à ce que j'aie trouvé *par moi* ce qui *pour moi* sera l'évidence absolue, la certitude impérieuse à laquelle je ne pourrai pas me dérober que par un suicide intellectuel. Quand j'en serai là, je serai où je veux ; je croirai absolument ; je serai délivré de l'indécision et affranchi de l'obscurité. » — Et donc il ne doute, exactement, que pour s'évader du doute et ne plus douter.

Or, parmi toutes les choses qu'on lui a apprises, en est-il une, une seule, qui porte en soi le caractère de la certitude ? Il n'y en a qu'une, ce sont les mathématiques. Mais, sur les mathématiques, il y a deux choses à considérer : la première est qu'elles ne donnent qu'une certitude toute logique, toute subjective. Il est absolument certain que les trois angles d'un triangle sont

égaux à deux angles droits. Mais qu'est-ce à dire ? Que nous ne pouvons pas nous figurer un triangle sans reconnaître que ses angles valent deux angles droits. Mais cela veut-il dire qu'il y a des triangles dans la nature, et cela suppose-t-il même que la nature existe ? Pas le moins du monde. Cela indique seulement que nous avons un esprit fait pour être sûr, toujours sûr que la figure qu'il imagine ou qu'il croit voir et qu'il appelle triangle est égale à deux angles droits. Avec les mathématiques, nous ne sortons pas de notre esprit. Elles nous apprennent notre propre pensée et la façon dont notre pensée procède et dont il est impossible qu'elle ne procède pas. Elles ne nous apprennent rien de ce qui est en dehors de nous, rien même de notre corps, qui déjà est pour notre esprit monde extérieur.

La seconde chose à remarquer sur les mathématiques et qu'il sera peut-être utile de se rappeler plus tard, c'est qu'elles ne dérivent pas du raisonnement. Point du tout ; et ce serait une erreur de le croire. Elles se servent du raisonnement ; mais elles dérivent d'autre chose, elles se fondent sur autre chose. Elles se fondent sur l'évidence de propositions indémontrées et indémontrables, et c'est de ces propositions indémontrées et indémontrables qu'elles tirent par voie de raisonnement, de déduction, de démonstration, une série infinie de propositions qui sont justes si les premières le sont, qui sont vraies si les premières le sont. Doutons-nous, cependant, des premières? Doutons-nous que l'espace ait trois dimensions ? que le tout soit plus grand que la partie ? que deux quantités égales à une troisième soient égales entre elles? Non. Invinciblement nous le croyons, quoique ce ne soit pas démontré. Qu'est-ce à dire ? que les mathématiques ont deux procédés également légitimes : l'intuition, c'est-à-dire la vue directe de la pleine évidence ; la déduction, c'est-à-dire l'opération logique qui des évidences par intuition tire des évidences par raisonnement ; qui transporte à la proposition 5 par les propositions 2, 3 et 4, l'évidence qui était dans la proposition 1, et qu'on y saisissait par intuition. Ceci est peut-être utile à retenir. Retenons-le. «... Nous allons énumérer tous les actes de notre intelligence au moyen desquels nous pouvons atteindre à la connaissance des choses sans aucune crainte d'erreur. *On n'en admet que deux* : l'intuition et la déduction. J'entends par intuition, non la croyance au témoignage variable des sens ou les jugements trompeurs de l'imagination, mauvaise régulatrice, mais la conception d'un esprit sain et attentif, si facile et si distincte qu'aucun doute ne reste sur ce que nous comprenons, ou bien, ce qui est la même chose, la conception ferme qui naît

dans un esprit sain et attentif des seules lumières de la raison et qui, plus simple, est conséquemment plus sûre que la déduction elle-même, qui, cependant, comme nous l'avons remarqué plus haut, ne peut être mal faite pour l'homme. » Retenons ceci.

Maintenant, si je veux sortir de mon esprit et voir s'il y a quelque chose qui soit vrai en dehors des mathématiques, lesquelles sont vraies et ne sont pas réelles ; si je veux trouver quelque chose au monde qui soit à la fois réel et vrai, comment m'y prendrai-je? Il est bien entendu que je ne sais rien, que je doute de tout, que je ne sais aucunement si quelque chose existe. Mais cependant, au moment même où je dis cela, qu'est-ce que je fais ? Je pense. Donc il m'est difficile de douter que j'existe. Je me perçois comme existant en me percevant comme pensant. Je puis douter de l'existence de tout ce qui est hors de moi ; car les sens sont trompeurs et l'imagination est trompeuse. Je puis douter de mon corps, dont je n'ai connaissance que par des sensations, exactement comme j'ai connaissance du monde extérieur, et donc mon corps n'est pas plus prouvé que la table où j'écris. Mais de ma pensée, non, je ne puis pas douter. Je pense. Mais si je pense, j'existe. Il m'est impossible d'imaginer que le néant pense, d'imaginer un je ne sais quoi qui penserait et qui n'existerait pas. Donc je pose ceci comme vrai : *Cogito, ergo sum.* Je pense, donc je suis.

Ce n'est pas un raisonnement au moins (Descartes l'a répété cent fois). Si c'était un raisonnement, il serait faux ; il serait ceci : « Tout être qui pense existe ; or je pense, donc je suis. » Or c'est faux ; car je ne sais point du tout s'il est vrai que tout être qui pense existe. Personne ne me l'a dit. Mais ce que je sais, c'est que je ne puis pas, moi, me considérer à la fois comme pensant et n'existant pas ; ce que je sais, c'est que, dans le même moment où je me vois comme pensant, je me vois comme existant ; c'est que par la même pensée par laquelle je m'affirme pensant, je m'affirme étant ; ce que je sais, c'est que ma pensée de mon existence et ma pensée de ma pensée sont la même pensée, et que cette pensée est la lumière même, une lumière que je ne puis pas me refuser à voir. Ce n'est donc pas un raisonnement ; c'est, comme en mathématiques, *une vérité d'intuition*, une de ces vérités d'intuition dont des vérités de raisonnement peuvent sortir. Ces vérités les acceptons-nous en mathématiques ? Oui, comme sûres, comme plus sûres que les vérités de raisonnement, lesquelles sont certaines. Nous pouvons donc accepter le : « Je pense, donc je suis », ou, si vous voulez, le « Je pense = je suis ». Oui.

Voilà, jusqu'à présent, la seule chose dont je sois certain. J'existe ; et qu'est-ce que je suis ? Un je ne sais quoi qui pense.

Arrivé là, Descartes a cru être sorti du doute. Il y était plus que jamais, ou, si l'on aime mieux, autant que jamais. Car qu'avait-il trouvé? L'existence de l'homme en tant que quoi? En tant qu'être pensant. Soit ; l'homme pense ; mais ce qu'il pense est-il juste ? Descartes n'en sait rien et n'en peut rien savoir. Quand l'homme pense qu'il y a un ciel bleu, pense-t-il juste? Descartes n'en sait rien. L'homme est inattaquable à dire qu'il pense ; mais tout objet de sa pensée peut être faux. Avec le « je pense, donc je suis », l'homme est parqué, muré, emprisonné dans sa pensée. Il n'est pas sorti de lui. Il peut dire : « Je suis constitué de telle manière que je ne puis pas m'empêcher de penser et de penser de telle manière ; mais que mes pensées répondent à quelque chose en dehors de moi, en dehors d'elles-mêmes, je n'en sais rien du tout.

Et ceci est le doute, c'est le scepticisme ; c'est ce qu'on a appelé depuis le scepticisme subjectif, le scepticisme qui consiste à ne pas douter de nos pensées, mais de tous leurs objets.

Ce scepticisme, Descartes, provisoirement encore, l'admet. Même il l'expose et le démontre. Je ne puis croire à l'objet de ma pensée ; car c'est les sens et l'imagination qui me fournissent mes pensées, et sens et imagination sont trompeurs. Et encore je pense quand je dors, et certes je ne doute pas de la pensée que j'ai même quand je dors ; mais, certes, je doute qu'alors mes pensées soient justes et que leur objet soit réel ; or sais-je quand je me crois éveillé si je ne dors pas d'un autre sommeil un peu moins profond, et si mes pensées à l'état de veille ne sont pas des rêves un peu moins incohérents ? Et encore sais-je s'il n'existe pas, quelque part, un grand trompeur qui m'abuse sans cesse, peut-être pour mon bien, et qui me donne des pensées qui sont toujours fausses et une faculté de penser qui est erronée de soi ? De cette « intuition » de mon existence par ma pensée, de cette intuition, plutôt, simultanée et synthétique, de ma pensée et de mon existence, je ne puis rien tirer du tout, si ce n'est que j'existe et que je pense. Nous n'avons pas fait un pas.

Et, en effet, le *pas* de Descartes, ce n'est pas le *Cogito* ; c'est l'invention de Dieu. Descartes est trop avide de certitude, et j'ai dit que c'est le fond même de sa nature, et j'ajoute qu'il est trop chrétien, et l'influence du christianisme sur la philosophie de Descartes est à mon avis considérable, pour ne pas bondir de la psychologie dans la théologie et de *moi* à Dieu. Arrêté au *Cogito*, il pousse plus loin ; emprisonné dans le *Cogito*, il s'en

évade. Il se dit : « Y a-t-il *une autre* intuition qui soit aussi lumineuse, aussi évidente, aussi impérieuse et inévitable que le *Je pense, donc je suis* ? » Entendez-vous bien ? Une autre ! Ce n'est pas du *Cogito* que Descartes va tirer ce qui suit. C'est un autre *Cogito* qu'il va poser. C'est un autre axiome qu'il va planter devant nous. Il laisse le *Cogito* de côté et il passe à autre chose qui n'en dérive pas et qui est absolument différent.

Il se dit : Autre idée. J'ai l'idée de l'Infini. Prenons bien garde. Cette idée peut être une imagination ? Non, ce me semble ; car l'imagination est très limitée au contraire et ne donne que des images, ou, si l'on veut, des idées essentiellement bornées et courtes. L'infini, elle est incapable de cela. Cette idée nous vient-elle des sens ? Encore moins ou ni plus ni moins. Le raisonnement précédent s'applique aux sens comme à l'imagination. Nous vient-elle du raisonnement, et par exemple de ce que nous concevons le fini, par simple antithèse ou renversement de l'idée sur elle-même, concevons-nous l'infini comme simple contre-partie du fini ? Impossible ; car que le plus grand sorte du plus petit, cela est absurde ; et que de l'idée de l'infini nous tirions celle du fini, cela est raisonnable ; mais que de l'idée du fini nous tirions celle de l'infini, cela n'est plus raisonnable du tout.

Donc nous avons une idée de l'infini qui ne nous vient de rien. Qu'est-ce à dire ? Car enfin nous l'avons ; nous l'avons bien ! Ne serait-ce pas que l'idée de l'infini est une intuition, comme le *Cogito* ? Oui, c'est cela même. Nous avons par intuition, par « le cœur », comme dira Pascal, par « raison spontanée », comme dira Cousin, l'idée de l'infini. C'est incontestable.

Or, du moment que nous avons l'idée de l'infini, l'infini est. Car qu'un être borné conçoive le sans borne, ce n'est pas possible. S'il le conçoit, ce n'est pas qu'il l'invente, c'est qu'il le reçoit. Si nous avons l'idée de l'infini, c'est qu'elle nous vient de l'infini même et donc il existe. Ce serait une absurdité monstrueuse, une merveille d'absurdité qu'un être eût une idée qui lui est absolument étrangère et contraire à sa nature, si elle ne lui venait d'un être à qui elle n'est pas étrangère et dont elle est la nature même.

Dira-t-on que si l'homme est incapable, par soi, de l'idée d'infini, il n'est pas incapable de l'idée de prolongement ? Partant du fini qui est lui et ce qui l'entoure, il ajoute du fini au fini *sans s'arrêter* ; il prolonge indéfiniment le fini et il arrive ainsi à une idée de *négation absolue du fini*, et c'est ce qu'il appelle l'infini, à quoi il est arrivé par une opération de l'esprit la plus simple du monde. Dira-t-on cela ?

On se tromperait très fort. Car remarquez bien ceci. Quelque quantité de fini que vous ajoutiez au fini, quelque nombre de finis que vous ajoutiez au fini, vous ne sortez jamais du fini ; vous êtes toujours dans le fini. Entre le fini le plus multiplié possible, le plus prolongé possible et l'infini, vous sentez, n'est-il pas vrai ? un abîme. Vous sentez bien qu'il y a une distance plus grande entre le fini le plus prolongé possible et l'infini qu'entre le fini minimum et le fini le plus prolongé possible. Le sentez-vous ? Oui ? Alors c'est que vous avez l'idée d'infini. Tout à l'heure, avec votre idée de prolongement, vous confondiez l'indéfini et l'infini. Le fini prolongé sans s'arrêter, c'est l'indéfini ; l'infini, c'est ce qui n'est pas composé de finis, si nombreux soient-ils. L'indéfini, c'est ce à quoi on ne peut plus fixer de bornes ; l'infini, c'est ce qui n'a pas de bornes. Sentez-vous la différence? Oui, et je crois qu'il est impossible à l'homme de ne pas la sentir. Vous la sentez ; cela me suffit, car alors je dis que l'homme a l'idée de l'infini.

Or cette idée, c'est une idée abstraite ; c'est une idée mathématique en quelque sorte ; mais elle a un caractère bien particulier. Elle est, par définition, étrangère à celui qui la conçoit ; elle est contraire à celui qui la conçoit ; elle dépasse infiniment celui qui la conçoit. Nous sommes des êtres finis qui avons l'idée de l'infini, des êtres bornés qui avons l'idée du sans bornes. Il n'y a aucun moyen d'expliquer cela, si ce n'est en supposant, en croyant qu'un être infini, en effet, nous a donné l'idée d'infini que nous étions radicalement incapables d'avoir soit par la conscience de nous-mêmes, soit par la vue de la nature. Donc, quand on dit que la seule idée de l'infini implique l'existence de l'infini et la prouve, on a raison. Or nous avons l'idée de l'infini, donc l'infini est.

Cet infini, nous l'appelons Dieu, Dieu est.

Voilà ce qu'on appelle le second pas de Descartes et ce que je considère comme le premier pas de Descartes ; car le premier, le *Cogito*, était un pas, en effet, mais un pas dans une impasse. Premier pas de Descartes vers la connaissance : Dieu est.

Second pas : ce Dieu, il est infini, mais il est en même temps perfection ; car infini et perfection c'est la même chose. Le mal est une limite, une défaillance, un manque. L'infini n'est pas plus borné dans le bien qu'il ne l'est dans la puissance. Dieu est puissance infinie et aussi vertu infinie, bonté infinie, etc. Mais bonté infinie, remarquez-vous ceci ? S'il est bonté infinie, il *n'a pas pu nous tromper* ; il ne l'a pu, ni ne l'a voulu. Alors toutes les raisons de douter s'évanouissent, *tout le doute*

s'évanouit. Si Dieu n'a ni voulu ni pu nous tromper, il n'existe pas ce suprême trompeur que nous supposions plus haut et qui pouvait nous abuser perpétuellement et éternellement. Si Dieu n'a ni voulu ni pu nous tromper, nous pouvons avoir confiance dans tous les moyens de connaître qu'il nous a donnés. Et donc nous pouvons croire au témoignage de nos sens — rectifiés par notre raisonnement ; car il faut se servir à la fois de tous les moyens de connaissance que Dieu nous a donnés — mais nous pouvons croire au témoignage de nos sens ; par conséquent, croire à l'existence de la nature matérielle qui nous environne ; nous pouvons croire à notre libre arbitre, puisque nous y croyons invinciblement et que c'eût été nous tromper que de nous faire croire invinciblement à quelque chose qui serait faux ; nous pouvons même croire à nos passions — rectifiées par notre raison ; car il faut se servir à la fois de toutes les forces que Dieu nous a données ; — mais encore nous pouvons avoir une certaine confiance en nos passions ; etc.

Sur Dieu conçu comme infiniment bon, Descartes reconstruit une connaissance du monde extérieur, une psychologie et une morale, toutes choses qu'il avait provisoirement détruites ou provisoirement considérées comme n'existant pas et à chercher. Voilà le second pas de Descartes, le *Cogito* étant considéré, encore une fois, comme n'étant point un pas.

Ce second pas, arrêtons-nous, un instant, à le considérer.

Il est très hardi. Que l'idée d'infini implique et emporte l'existence même de l'infini, soit ; mais que l'idée de l'infini implique l'idée de la perfection, c'est spécieux, ce n'est pas prouvé. Descartes introduit dans l'idée d'infini une idée qui lui est étrangère, qu'il n'est pas prouvé qui ne lui soit pas étrangère ; qu'il n'est pas prouvé ni évident qu'elle contienne. Il introduit, de sa grâce, dans son Dieu métaphysique un Dieu moral, qu'il n'est ni prouvé ni évident que son Dieu métaphysique renferme en lui. Pourquoi l'infini serait-il parfait ? Pourquoi Dieu serait-il bon ? Pourquoi, de cela qu'il est infini, faut-il conclure qu'il est perfection et perfection d'une nature très particulière, perfection de bonté, de tendresse et de *dévouement* envers les hommes, perfection, en un mot, de *paternité* ? Où voit-on bien que de ce qu'il est infini, Dieu doive être *infiniment père* ?

Car, enfin, c'est tout le raisonnement de Descartes : Dieu est infini ; donc il est un père parfait ; donc il ne nous a pas trompés ; donc il faut croire en tous les moyens de connaissance qu'il a mis en nous. Or, entre ces termes, infini et paternité parfaite, y a-t-il une connexion bien forte, une connexion ou prouvée ou

évidente ? Je ne trouve point. Le second pas de Descartes est mal assuré.

Pourquoi l'a-t-il fait? Je l'ai dit tout d'abord et par provision : parce qu'il est chrétien. Il n'a pas introduit, comme je le disais tout à l'heure, parlant en philosophe, un Dieu moral dans son Dieu métaphysique ; il a *vu* un Dieu moral dans son Dieu métaphysique, du même coup qu'il a vu son Dieu métaphysique, et il lui était absolument impossible de ne pas voir ainsi. Un chrétien ne peut pas songer à Dieu, sans songer à un être « infiniment bon et infiniment aimable », sans songer à un père parfait. Il le voit ainsi d'abord et avant tout. Il le voit parfait *avant* de le voir infini ; il le voit infiniment bon *avant* de le voir infini. Descartes est pénétré du christianisme et, s'il ne s'est pas arrêté à la solution de continuité qu'il y a entre l'idée de Dieu infini et de Dieu père parfait, c'est que, pour lui chrétien, il n'y a pas là solution de continuité ; s'il a passé si vite de l'idée d'infini à l'idée d'un Dieu qui ne peut pas nous tromper, c'est qu'il ne s'est nullement aperçu qu'il allait vite, et c'est que, *Dieu trouvé*, il croyait avoir trouvé, du même coup, Dieu le père et ne pouvait pas ne pas le croire.

Voyez-le parler ; voyez s'il ne fait pas tout de suite et s'il ne fait pas toujours la confusion de l'infini et du parfait, parce que, pour lui, il n'y a pas confusion, il y a identification et telle qu'on peut toujours indifféremment prendre l'un de ces termes pour l'autre : « Et je ne me dois pas imaginer que je ne conçois pas *l'infini* par une véritable idée, mais seulement par la négation de ce qui est fini... puisque, au contraire, je vois manifestement qu'il y a plus de réalité dans la substance *infinie* que dans la substance finie, et partant que j'ai en quelque façon premièrement en moi la notion plus de *l'infini* que du fini, c'est-à-dire de Dieu que de moi-même ; car comment serait-il possible que je pusse connaître que je doute et que je désire, c'est-à-dire qu'il me manque quelque chose et que je ne suis pas du tout *parfait*, si je n'avais en moi aucune idée d'un être plus parfait que le mien... Il ne peut y avoir ici aucune difficulté ; mais il faut nécessairement conclure que, de cela seul que j'existe et que l'idée d'un être souverainement *parfait* est en moi, l'existence de Dieu est très évidemment montrée.... Mais, après avoir reconnu qu'il y a un Dieu, pour ce *qu'en même temps* j'ai reconnu aussi que toutes choses dépendent de lui et *qu'il n'est point trompeur...* »

Il a toujours parlé ainsi. Dieu infini, Dieu parfait, Dieu non trompeur ne sont pas pour Descartes des propositions qui se tirent les unes des autres ; ce sont des propositions quasi syno-

nymes ou, en tous cas, intriquées les unes dans les autres et qui s'entremêlent et qui sont inséparables et qui font bloc. Dès qu'il a vu Dieu, il l'a vu « *en même temps* » infini, parfait, père très bon, non trompeur, et *fondement unique de la certitude.*

Car remarquez, comme je l'ai dit, que ces propositions nouvelles, sur l'infini et sur Dieu, ne viennent pas du *Cogito*, et, ce me semble, qu'elles l'enveloppent lui-même et qu'elles le fondent, et que non seulement ce n'est pas du *Cogito* que Descartes est allé à Dieu ; mais que c'est de la croyance de Descartes à Dieu que le *Cogito* prend toute sa valeur. Car, si Dieu n'était pas et s'il n'était pas bon et s'il n'était pas celui qui ne trompe point, le *Cogito* pourrait être une erreur, le critérium d'évidence pourrait être un leurre, la certitude pourrait être une illusion et le *Cogito* ne serait pas plus certain que quoi que ce soit au monde.

Ce n'est pas moi qui dis cela, au moins ; c'est Descartes lui-même : « Après avoir reconnu que... Dieu n'est pas trompeur, et *qu'ensuite de cela* j'ai jugé que tout ce que je conçois clairement et distinctement ne peut manquer d'être vrai. » Voilà Descartes qui reconnaît que le *Cogito* n'est pas venu en son esprit *avant* la découverte de Dieu, mais *après* ; et, en conséquence de cette découverte, le *Cogito* a été découvert d'abord, mais il ne devait devenir certain qu'après qu'il aurait été trouvé qu'il existe un Dieu non trompeur, qu'à la condition qu'il aurait été trouvé et prouvé qu'un Dieu non trompeur existe. Chronologiquement, le *Cogito* a pu venir avant Dieu : peu importe ; logiquement, il vient après.

Si donc Descartes, ce qui n'est pas sûr, mais ce que je crois, a cru tirer Dieu du *Cogito*, a cru tirer Dieu de l'évidence, il a fait un cercle, il a prouvé par la chose à prouver, puisque ce n'est pas Dieu qui existe de par l'évidence, mais l'évidence qui n'existe que parce que Dieu est et n'est pas trompeur.

Il me répondrait que de ce qu'un système est un cercle il n'y a pas à en conclure qu'il est faux, mais bien plutôt qu'il est la vérité dans sa plénitude ; que, oui, Dieu fonde l'évidence, qui n'est pas sûre sans lui, mais que, oui aussi, l'évidence sert à prouver Dieu ou à le montrer distinctement, et qu'il y a entre l'idée du *Cogito* et l'idée de Dieu une réciprocité de bons offices et une répercussion de preuves, que l'une prouve l'autre en même temps que l'autre prouve l'une, et qu'en tant que preuves les deux idées sont comme consubstantielles l'une à l'autre.

Cela ne me répugne point du tout en raisonnement. Mais je ne fais ici qu'analyser le cerveau de Descartes et je dis qu'en vérité de dernière analyse, qu'en vérité profonde, il n'est pas parti de

l'idée du *Cogito*, mais de l'idée de Dieu qui était son fond permanent, et de l'idée de Dieu infini, parfait, et père très tendre, puisqu'il ne passe pas d'une de ces idées à l'autre, mais les prend et les affirme en bloc ; que sûr, absolument sûr de cette conception de Dieu, il en a tiré son fondement de la certitude : « Dieu ne pouvant pas me tromper, tout ce que je conçois clairement et distinctement ne peut manquer d'être vrai » ; que, ce criterium en main, il s'est demandé ce qui, en effet, était conçu par lui plus clairement et plus distinctement que toute autre chose ici-bas : qu'il s'est dit que c'était sa pensée et son existence, et voilà le *Cogito* à sa vraie place ; qu'il s'est dit ensuite qu'il y avait des choses à peu près aussi sr es que le *Cogito*, si Dieu n'est pas trompeur, et que, le criterium de l'évidence en main, on peut, puisque Dieu n'est pas trompeur, croire en le rectifiant par le raisonnement au témoignage des sens que Dieu nous a donnés, et voilà le monde extérieur ouvert ; etc.

Je suis persuadé que tel est le processus vrai, la marche logique de la pensée de Descartes, encore qu'il soit très possible qu'il ne s'en soit aperçu qu'après coup.

Descartes est un chrétien, profondément pénétré de pensée chrétienne, qui a tout fondé sur l'évidence, en rattachant l'évidence elle-même à la bonté de Dieu et à sa tendresse infinie pour ses créatures, idée qui ne serait jamais venue à un homme avant l'avènement du christianisme.

(*A suivre.*) E. FAGUET.

La Fontaine fabuliste

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Le poète.

Parmi tous les chapitres divers que comporte une étude complète de La Fontaine, il en est peu qui n'aient déjà tenté quelque critique. Néanmoins, heureusement pour nous, nos illustres devanciers n'ont pas épuisé toute la matière, et nous ont laissé encore quelque chose à dire. Du reste, c'est

> Un champ qui ne se peut tellement moissonner
> Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Nous avons étudié La Fontaine philosophe et savant ; nous le considérerons, aujourd'hui, comme poète et versificateur.

Au reste, dans ce chapitre comme dans les précédents, nous nous en tiendrons strictement à l'étude des *Fables*, laissant de côté le reste de l'œuvre de La Fontaine. Or ce seul titre de *Fables* peut déjà nous suggérer quelques observations. Fable et poésie ne sont pas deux choses qui soient liées nécessairement ; la poésie n'est pas obligatoirement au service de la fable. Esope, Lokman, Bidpaï n'ont pas choisi la forme du vers pour leurs apologues. Chez les modernes, Fénelon s'est essayé à des fables en prose ; et ne sait-on pas que Patru conseillait à La Fontaine de ne pas versifier les siennes ? De plus, il y a bien quelque différence entre une fable en vers et une fable poétique : Phèdre se vantait d'avoir versifié les fables d'Esope ; il n'empêche que, sauf quelques exceptions, son style vaut surtout par certaines qualités d'éloquence sobre et laconique, et sa poésie fait penser quelquefois, selon l'expression malicieuse de Rivarol, « à une prose où les vers se sont mis ». Nous trouverons, enfin, chez les successeurs de La Fontaine, des fabulistes en vers qui sont loin d'être des poètes. Mais lui, dès l'apparition de ses *Fables*, dès 1668, a été salué comme un poète, comme un très grand poète.

Pour comprendre à quel point il a mérité ce titre, il n'est pas

inutile de s'entendre sur le sens véritable de ces mots « poètes », — « poésie ». C'est là une question délicate, comme toutes celles qui ont pour objet une définition précise. Si l'on se reporte à l'étymologie, le grec ποιήτης nous donne le sens de créateur ; mais la création n'est pas le propre du poète, et les Grecs employaient le même terme ποιεῖν indifféremment pour le poète, le sculpteur ou le peintre, pour l'artiste qui *crée* une œuvre d'art. Si nous en croyons Platon, l'essence de la poésie est l'enthousiasme. — Si nous en croyons Voltaire (*Dictionnaire philosophique*), « il n'y a pas de poésie sans une grande sagesse. Mais comment accorder cette sagesse avec l'enthousiasme? Comme César, qui formait un plan de bataille avec prudence, et combattait avec fureur. Il y a eu des poètes un peu fous ; oui, et c'est parce qu'ils étaient de très mauvais poètes ». — Et voici encore l'opinion d'un poète célèbre en son temps, qui n'est plus pour nous qu'un versificateur obscur, Antoine Godeau, évêque de Grasse : « La poésie, dit-il, est une fureur, mais une fureur divine... Toutefois son langage est humain et intelligible; elle s'élève de terre, mais ne se perd pas dans les nues... » Irons-nous plus loin, et dirons-nous que la poésie est aussi un métier, la science des règles de la versification? Mais à combien de versificateurs sommes-nous obligés de refuser le nom de poètes? Presque tous ceux de la fin du XVIIIe siècle, l'école de Delille, tous ceux de l'Empire, presque jusqu'à Lamartine.

Comment donc définir la poésie ? Recourrons-nous au dictionnaire ? M. Hatzfeld nous dit : « Poésie : 1° art de faire des ouvrages en vers ; — 2° ouvrage en vers. Poète : 1° celui qui s'adonne à la poésie ; — 2° celui qui est doué pour la poésie. » — Est-ce là une définition qui nous suffise ? Non, sans doute, et nous en sommes réduits, comme il arrive souvent en pareil cas, à abandonner la définition pour nous appliquer à *décrire*. Or ne peut-on pas appliquer au poète ce que Fénelon disait de l'orateur : « Il pense, il sent, et la parole suit » ? Ajoutons pour le poète : « Il voit », et nous aurons une idée de ses facultés. Il voit. Il voit ce qui est, les choses qui l'entourent, comme le peintre ; il voit même ce qui n'est pas, mais ce qui pourrait être, car on n'est pas poète sans une belle et riche imagination. C'est cette faculté rare, ce don de la vision, qui fait les grands savants, les Papin, les Newton, les Pasteur ; c'est elle qui fait les grands artistes, peintres ou sculpteurs ; c'est elle qui sert le moraliste, dont la tâche est d'observer; c'est elle qui fait les poètes. Le commun des hommes passe à côté des objets sans y arrêter sa vue, sans en être frappé. Des voyageurs ont parcouru le monde sans

voir et sans regarder; le montagnard souvent ne connaît pas sa montagne, et l'homme du rivage ignore la beauté de la mer. Voir la nature, hommes et choses, le réel et l'imaginaire, tel est l'art du poète, tel fut celui de Virgile, le poète des *Géorgiques*, qui nous dépeint l'hiver, le feu flambant dans la grande cheminée, quand il faut *totas... advolvere focis ulmos...*, — le poète de l'*Enéide*, qui nous décrit la tempête :

> Hi summo in fluctu pendent ; his unda dehiscens... ;

les fleurs des champs : *lasso... papavera collo — demisere caput* ; — les animaux, l'homme enfin : ces figures immortelles, Didon, Camille, Pallas, Euryale...

Pour La Fontaine, est-il besoin de se demander s'il eut ce don du poète ? C'est un homme qui pense (nous avons pu l'étudier comme moraliste), et, ce qui est mieux, qui fait penser. C'est un homme qui sent, et nous avons surpris chez lui un vif sentiment de la nature. Enfin nous allons voir, par quelques exemples empruntés particulièrement aux livres IX et X, qu'il a le don de voir et de faire voir les choses.

Il a vu les bourgeons des arbres, « douce et frêle espérance », — et le cerf aux abois, et la perdrix « qui va traînant de l'aile », et le bœuf qui « vient à pas lents », et l'hirondelle qui veille sur « sa bégayante couvée », l'écolier, et le saltimbanque de la foire, et le grave magistrat qui prononce sa sentence, « les deux plaideurs le regardant ».

Bien plus, il nous fait voir ce qu'il n'a lui-même jamais vu. Comme Corneille, comme Racine, comme Boileau, comme nos écrivains du XVII[e] siècle, il n'avait pas « beaucoup vu », et son plus grand voyage fut celui de Limoges. Pourtant tous les pays et toutes les époques sont réunis dans son œuvre ; c'est

> Une ample comédie à cent actes divers.

Ce don de vision une fois constaté, nous devons considérer une importante source d'inspiration chez La Fontaine, un élément de sa poésie auquel on pourrait ne plus prendre garde aujourd'hui, l'emploi de la mythologie. Un poète de nos jours serait illisible, et se ferait accuser de pédantisme absurde, s'il tentait de renouveler par là la poésie. La mythologie a perdu ses titres et n'est plus de mise en littérature que dans les bouffonneries comme la *Belle Hélène*, ou dans les beaux-arts, où elle sert de prétexte aux études du nu. Pour juger ce qu'a su faire La Fontaine de la mythologie, on peut consulter l'étude si fine et si

délicate que Taine a consacrée à ce sujet dans son chapitre intitulé *Les dieux*. Mais ses observations demandent parfois à être complétées. On remarquera d'abord, à ce point de vue, une différence notable entre les deux recueils de *Fables* : celui de 1678 empruntait moins que le premier à la mythologie ; c'est que l'auteur, sans doute, s'inspirait davantage dans celui-ci de Phèdre et d'Esope, tandis que, pour le second, il va de préférence aux sages indiens et à Bidpaï. Peut-être faudrait-il voir là encore une des raisons de la distinction que La Fontaine lui-même établissait entre ses deux recueils. C'est donc dans les six premiers livres que nous trouverons le plus de souvenirs mythologiques : l'homme amoureux de lui-même et qui s'admire est un Narcisse ; l'aigle est « l'oiseau de Jupiter » ou « l'oiseau qui porte Ganymède », la colombe est « l'oiseau de Vénus », le hibou « l'oiseau de Minerve » ; Philomèle et Progné remplacent le rossignol et l'hirondelle... Des fables entières seraient inintelligibles pour quiconque ne connaîtrait pas parfaitement la mythologie, la généalogie des dieux et leurs attributs. Les souvenirs ou allusions mythologiques abondent dans *Simonide préservé par les dieux*, — *Phébus et Borée*, — *Jupiter et le Passager*, — *L'Araignée et l'Hirondelle*, etc.

> Simonide avait entrepris
> L'éloge d'un athlète...
> . . . .
> Le poète d'abord parla de son héros.
> Après en avoir dit ce qu'il en pouvait dire,
> Il se jette à côté, se met sur le propos
> *De Castor et Pollux*. . . . .
> L'éloge de ces dieux
> Faisait les deux tiers de l'ouvrage.

et, plus loin, il s'agit encore des « Gémeaux », de la « Renommée » ; puis voici Melpomène, et enfin « l'Olympe et le Parnasse ».

Voyez *Jupiter et le Passager* :

> Un passager, pendant l'orage,
> Avait voué cent bœufs au *vainqueur des Titans*.

Tel est le début, déjà mythologique ; — voici la fin :

> ... Mon camarade,
> Tu te moques de nous ; meurs, et va *chez Pluton*
> Porter tes cents talents en don.

Qui donc oserait, aujourd'hui, parler de l'écharpe d'Iris, du char de l'Aurore, de Styx et d'Achéron ? Chez La Fontaine, c'est

le langage courant. — Pédantisme, jargon d'emprunt? Non, certes. Toute cette mythologie lui est familière ; c'est un ensemble de souvenirs d'enfance, le reste d'une éducation accommodée au goût du temps. Notre auteur est un peu païen. Pour lui,

> Echo n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
> C'est une Nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse.

La mythologie est, pour lui, un élément réel de poésie ; du reste,

> Le mensonge et les vers, de tout temps, sont amis.

Enfin disons qu'elle convient particulièrement à la fable : Ésope et Phèdre en sont témoins. — Nul mieux que M. Taine n'a su rendre compte de cette heureuse union de la fable et de la mythologie chez notre auteur : « Un poète subsistait parmi tant d'orateurs, presque païen de cœur, et, d'ailleurs, si véritablement poète qu'il pouvait se faire illusion et croire à des dieux morts. C'est chez lui qu'ils se sont réfugiés. Il n'y avait plus, dans toute la littérature, que ce coin étroit qui leur fût laissé... Ils y ont établi un tout petit Olympe qu'on ne respecte pas trop, qu'on n'aperçoit pas toujours, et qui ressemble plus à une taupinée qu'à une montagne. Mais, si atténués et si transformés qu'ils soient, ils vivent. La Fontaine leur est dévot autant qu'il peut l'être envers quelqu'un, dieu ou homme; il les aime, il les a dans l'esprit habituellement, en bon adorateur, et il les voit aussi aisément qu'il voit les bêtes. Il parle d'eux sans cesse et souvent sans besoin, comme Homère. Les images mythologiques naissent chez lui d'elles-mêmes. Il n'a pas besoin de les chercher ; on voit que sa pensée habite dans ce monde... Et il rend tout vraisemblable par ce ton naïf qui dégénère quelquefois en gentillesse enfantine, mais qui n'en convient que mieux à l'historien de Jupin et de la fourmi.

> Je vous sacrifierai cent moutons : c'est beaucoup
> Pour un habitant du Parnasse.

Voilà donc les dieux païens qui subsistent dans la fable, et ce n'est pas sans raison ; car, partout, les dieux doivent convenir à leur peuple... Comparez la mythologie des auteurs graves.

> Bientôt avec Grammont courent Mars et Bellone.

Mars et Bellone parmi les escadrons du roi sont des recrues bizarres, et on aimerait mieux voir Grammont courir tout seul.

La Fontaine est le seul qui n'ait pas réduit la mythologie en mascarade, et qui ait adoré les dieux antiques sans en faire des grotesques, des machines ou des magots... Pour que ces dieux convinssent mieux à leur nouveau peuple, il leur a donné quelque chose d'enfantin... Il est vrai qu'un jour Jupiter se souvient de sa majesté officielle, et ordonne « à tout ce qui respire de s'en venir comparaître aux pieds de sa grandeur ». Mais peut-on rester sublime parmi de tels sujets? Tels sujets, tels maîtres. Il faut bien qu'il devienne le dieu des grenouilles, des souris, de la belette ; le vainqueur des Titans est Jupin, et rien davantage. Toute sa cour baisse aussitôt d'un degré. L'Aurore « au voile de safran, aux doigts de roses », apparaît toujours « sur le thym et la rosée » ; mais c'est le lapin qui lui fait la cour .. La vache Io donne son lait pour un fromage, le dieu faune le fait, et le renard invite le loup son compère à s'en régaler. « Les tout-puissants Amours que nul ne peut fuir des immortels ni des hommes éphémères, qui veillent sur les joues délicates de la jeune fille, et cheminent sur les mers et dans les campagnes », se font tout d'un coup rustiques, « volent en bande, délogent ou reviennent au colombier » ; et dans le Styx par qui jurent les dieux, les grenouilles vont coasser après leur mort. » (Taine, *La Fontaine et ses fables.* — Les dieux.)

Sans doute, la plupart des contemporains de La Fontaine furent des païens en littérature par l'usage qu'ils firent de la mythologie ; seul peut-être entre tous, Racine a égalé notre poète par la perfection qu'il y a apportée. Au reste, La Fontaine lui-même n'y a pas toujours été aussi heureux que dans les *Fables* ; dans l'*Elégie aux Nymphes de Vaux*, dans *Psyché*, on sent davantage la recherche, et parfois même quelque pédantisme ; mais le La Fontaine que nous étudions, le La Fontaine des *Fables*, a eu toutes les perfections.

Certes, si la mythologie a la valeur d'un procédé poétique, elle ne fait pourtant pas toute la poésie, et nous devons maintenant étudier la forme dont l'auteur revêt son inspiration, le langage même de la poésie et, en particulier, la versification.

A ce point de vue, il suffit de jeter un coup d'œil sur le recueil des *Fables* pour en saisir l'extrême variété. Toutes les mesures, sauf la mesure impossible du vers de onze pieds, s'y succèdent et s'y mêlent, depuis l'alexandrin jusqu'au vers de deux pieds :

Mais qu'en sort-il souvent ?
— *Du vent,*

Nous devrons étudier l'agencement des vers, suivant qu'ils sont groupés en successions de mesures égales ou habilement mélangés, — remarquer la raison d'être de telle ou telle disposition métrique, les effets de la cadence, du rythme, de la rime, de l'harmonie imitative...

Peu de fables sont tout entières en alexandrins : *Le Meunier, son fils et l'âne*, *Le Vieillard et ses enfants*, *Les Médecins*, *L'Homme et la Puce*. Ce sont des exceptions, justifiées peut-être par une intention de l'auteur, qui prend ici le ton relevé de la comédie sérieuse, là celui de l'épître ou de la satire de mœurs. — En décasyllabes, nous trouvons la fable intitulée *Les Vautours et les Pigeons*, qui affecte le ton d'une petite épopée héroï-comique. — Le vers de huit pieds sert au petit conte, vif et alerte :

> Un mort s'en allait tristement
> S'emparer de son dernier gîte ;
> Un curé s'en allait gaîment
> Enterrer ce mort au plus vite.

Voyez encore *Le Lion amoureux*, *Le Singe et le Dauphin*. — Le vers de sept pieds, qu'on rencontre dans une demi-douzaine de fables, a une fois merveilleusement servi notre auteur (*Le Statuaire et la statue de Jupiter*) ; mais il se rencontre aussi dans quelques fables assez faibles (*Le Rat de ville et le Rat des champs*, *Le Satyre et le Passant*) ou moyennes (*Le Coq et la perle*, *Le Pot de terre et le Pot de fer*). Le plus souvent, La Fontaine s'est affranchi de la régularité, et il a préféré le vers libre. Ce n'est pas, sans doute, qu'il l'ait trouvé plus commode, comme plus proche de la prose, — il était de ceux « à qui la prose coûte autant que les vers » — ; mais il y trouvait l'avantage de la variété, et même, quand il s'astreignait à l'emploi d'un seul mètre, il savait encore récréer l'oreille par la liberté des rimes. Sans doute, le poète est ainsi plus à son aise, mais le lecteur a le droit aussi d'être plus exigeant : Boileau pouvait se plaindre de la difficulté de la rime, quand il lui fallait s'en tenir à l'alexandrin régulier, et c'est à cette tyrannie du vers qu'il faut imputer certaines chevilles malheureuses :

> Que tu sais bien, Racine, *à l'aide d'un acteur*...
> Jamais Iphigénie, *en Aulide immolée*...

Et surtout, dans la même *Epître à Racine* :

> La mort seule ici-bas, *en terminant sa vie*,
> Peut calmer sur son nom l'injustice et l'envie.

Avec les vers libres, qui ne sont qu'une prose cadencée, ornée

de rimes, les artifices ne sont plus tolérés, et la liberté n'est excusable que si elle est une source de beautés nouvelles.

Au point de vue de la rime, le XVIIe siècle n'était pas aussi difficile que le nôtre, et La Fontaine a profité de cette tolérance : il a peu le souci de la rime riche et se contente souvent de la rime dite « suffisante ». Voyez la fable *Contre ceux qui ont le goût difficile* : voici « magnifiquement » qui rime avec « enfant ». Et, plus loin :

> Tircis, qui l'aperçut, se glisse entre les *saules* ;
> Il entend la bergère adressant ces *paroles*
> Au doux zéphyr, et le *priant*
> De les porter à son *amant*...
> — « Je vous arrête à cette rime,
> Dira mon censeur à l'instant ;
> Je ne la tiens pas légitime,
> Ni d'une assez grande vertu :
> Remettez, pour le mieux, ces deux vers à la fonte ».
> — Maudit censeur, te tairas-tu ?

Le « censeur difficile » pourrait intervenir à chaque instant. Voici que riment « vu » et « entretenu » — « mari » et « ces deux points-ci », « enfant » et « rugissement », — « péché » et « côté », — « couvée, pensée et transportée ». Ce n'est pas que La Fontaine ne se soit préoccupé de la rime. Il semble s'être servi à l'occasion du *Dictionnaire de rimes* de Richelet, qui avait paru quelque peu avant les *Fables*, et il est un procédé auquel il paraît avoir eu souvent recours. On dirait qu'ayant mis sur le papier toutes les rimes qui se présentaient pour tel mot, il choisit les plus heureuses, et ne peut quelquefois se tenir de les employer toutes. De là ces successions de trois, et même de quatre ou cinq vers qui riment ensemble : cf. *L'Aigle et le Hibou* :

> ... Il advint qu'au hibou Dieu donna *géniture* ;
> De façon qu'un beau soir qu'il était en *pâture*,
> Notre aigle aperçut, d'*aventure*,
> Dans les coins d'une roche *dure*,
> Ou dans les trous d'une *masure*,
> (Je ne sais pas lequel des deux)...

Il est visible que La Fontaine s'amuse. Mais aussi quelquefois il doit à la rime, à cette rime que maudissait Boileau, des effets merveilleux. Voyez la fin de la fable *Le Berger et le Roi* :

> Doux trésors, ce dit-il, chers gages, qui jamais
> N'attirâtes sur vous l'envie et le mensonge,
> Je vous reprends : sortons de ces riches palais...

Ne semble-t-il pas que la pensée et la phrase soient finies ?

Mais il faut une rime à « mensonge », et nous avons ce vers magnifique :

> . . . . . . Sortons de ces riches palais,
> *Comme l'on sortirait d'un songe* !

Et encore :

> Un loup qui commençait d'avoir petite part
> Aux brebis de son voisinage,
> Crut qu'il fallait s'aider de la peau du renard
> Et faire un nouveau personnage.
> Il s'habille en berger, endosse un hoqueton,
> Fait sa houlette d'un bâton...
> — Pour pousser jusqu'au bout la ruse...

Il semble bien que l'auteur ait d'abord ainsi écrit son début ; mais il se ravise, et, pour rimer à « ruse », voici le joli vers qu'il trouve :

> Fait sa houlette d'un bâton,
> *Sans oublier la cornemuse,*

Et la suite :

> Sa personne étant ainsi faite...

Quelle série de jolis vers va nous valoir cette rime en « aite » !

> Sa personne étant ainsi *faite,*
> Et ses pieds de devant posés sur sa *houlette,*
> Guillot le sycophante approche doucement.
> Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'*herbette,*
> Dormait alors profondément :
> *Son chien dormait aussi, comme aussi sa musette...*

Si nous passons de la rime à la césure, à l'enjambement, nous retrouvons le même art, les mêmes effets heureux. La Fontaine découvre d'instinct les lois de l'accent tonique, du rythme et de l'harmonie imitative. Il serait trop aisé de citer, ici, des exemples qui sont présents à toutes les mémoires. Nous ne voulons retenir que celui du *Cerf se voyant dans l'eau*, où la succession des vers longs et des vers courts, aussi bien que la construction des phrases, répond admirablement à l'impression que doit faire chacun des moments du récit ; et, d'abord, la vivacité du petit tableau du début :

> Dans le cristal d'une fontaine
> Un cerf, se mirant autrefois,
> Louait la beauté de son bois...

Puis, en graves alexandrins, la mélancolique méditation de l'animal :

> Et ne pouvait qu'avecque peine
> Souffrir ses jambes de fuseaux
> Dont il voyait l'objet se perdre dans les eaux :
> « Quelle proportion de mes pieds à ma tête !
> Disait-il, en voyant leur ombre avec douleur :
> Des taillis les plus hauts mon front atteint le faîte ;
> Mes pieds ne me font point d'honneur ! »

Et, d'un coup, la rapidité de la fuite :

> Tout en parlant de la sorte,
> Un limier le fait partir.
> Il tâche à se garantir ;
> Dans les forêts il s'emporte :

Et, enfin, l'embarras de la poursuite à travers le bois :

> Son bois, — dommageable ornement,
> L'arrêtant à chaque moment,
> Nuit à l'office — que lui rendent
> Ses pieds, — de qui ses jours dépendent.

Que peut-on conclure de tout ce qui précède, sinon qu'il n'y a pas de versificateur plus habile, plus parfait, que La Fontaine et chez qui les apprentis poètes puissent mieux apprendre leur métier ? Rival des plus grands poètes, il surpasse tous ses contemporains, et ne rencontre peut-être parmi eux d'égal que Racine pour le génie poétique qui a inspiré *Andromaque* ou *Phèdre*, et pour la science du vers que nous admirons dans *Esther* et *Athalie*.

M.

Transformations des sociétés européennes au XIXe siècle

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de Conférences à l'Université de Paris.

Les Pays-Bas et la Belgique depuis 1800.

Les Pays-Bas et la Belgique constituent deux états, petits par leurs territoires, mais intéressants par l'évolution d'une vie politique intense et originale.

Pour la bibliographie, voir Seignobos, *Histoire politique*, page 237.

Cette histoire se divise naturellement en deux grandes périodes, séparées par la révolution de 1830.

I. — Le royaume des Pays-Bas n'est pas un état ancien ; il est né de la crise causée par la Révolution et l'occupation françaises.

1. — Il a été formé de trois groupes de pays jusque-là séparés : le territoire de l'ancienne république des Provinces-Unies, les Pays-Bas autrichiens, l'évêché de Liège. Tous ces pays ont été révolutionnés par les armées françaises, puis occupés et annexés. L'ancien régime, caractérisé par l'inégalité entre les individus et les provinces, par une Eglise d'Etat, a été remplacé par le régime français : égalité entre les individus, entre les départements qui sont substitués aux provinces, Concordat et liberté de culte en matière religieuse, société démocratique, administration uniforme et centralisée.

La Restauration, comme en France, n'a pas été un retour complet à l'ancien régime. — Un essai a été tenté dans le pays le plus attaché à ses traditions, en Hollande : lors de l'entrée des Alliés à La Haye, quelques membres de l'ancien gouvernement hollandais s'organisent en gouvernement provisoire, rappellent Guillaume, convoquent les notables et parlent d'une restauration complète ; un professeur de droit, Kemper, bien qu'antifrançais, montre que cet ancien régime est mort et fait décider le maintien du nouveau régime sous forme d'une monarchie unitaire libérale ; le prince prit le titre de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas.

La Belgique et Liège n'ayant pas de dynastie légitime, les Alliés, favorables à la maison d'Orange, décident leur annexion au royaume des Pays-Bas « pour le mettre en état de résister à une attaque jusqu'à ce que les puissances puissent arriver à son secours », pour en faire une barrière contre la France.

Le gouvernement est organisé sur le modèle du gouvernement anglais d'alors, du régime tory. La constitution, appelée d'un vieux nom, *Grundrecht* (*loi fondamentale*), distingue trois pouvoirs ; mais le roi est prépondérant, et choisit les ministres ; les *Etats généraux* sont composés de deux Chambres, les membres de la première sont nommés par le roi ; la seconde est élue par des corps privilégiés (ordre équestre dans certaines provinces, conseils des villes, conseils provinciaux), eux-mêmes élus par des électeurs censitaires; cette Chambre n'a qu'un pouvoir restreint : elle n'a pas le droit d'initiative, le budget est voté pour 10 ans. Le véritable pouvoir appartient au roi et aux fonctionnaires. Comme la Charte française de 1814, la loi fondamentale contient des déclarations relatives aux libertés individuelles, à la religion, à la presse ; mais elle maintient une justice d'exception pour les procès de presse, elle accorde au roi le pouvoir de suspendre les libertés. La Belgique conserve le code français, mais le jury est supprimé. — Le roi convoque une assemblée de 1600 notables belges pour approuver la constitution : elle la repousse à une forte majorité, 796 contre 527 ; mais le gouvernement compte 280 abstentions comme votes en faveur de la constitution, écarte 126 voix de personnes qui l'ont rejetée pour des motifs religieux, et déclare la constitution adoptée.

2. — Un conflit éclate, dès que le régime commence à fonctionner. Ce conflit n'existe pas dans les parties hollandaises du royaume, habituées au gouvernement des stathouders et sans vie politique, mais dans les parties françaises ou flamandes catholiques. Ce conflit porte sur trois points :

A. — Sur l'organisation même du gouvernement, faite au détriment des Belges, qui, quoique plus nombreux, 3 millions 1/2 sur 2 1/2, sont soumis à un gouvernement purement hollandais : la capitale, la cour sont en Hollande ; aux Etats généraux, Belges et Hollandais ont, malgré la différence numérique, le même nombre de députés, ce qui assure la majorité au gouvernement, grâce aux orangistes d'Anvers.

B. — Sur les principes théoriques du *Grundrecht* en matière de religion. Les catholiques belges sont mécontents des principes de la liberté de religion et de la presse. L'évêque de Gand, un Français, de Broglie, rédige le *jugement doctrinal* que signent

trois évêques et deux vicaires généraux, et interdit aux fidèles de prêter serment à la constitution (1815).

C. — Sur la façon de gouverner du roi et de ses ministres : le hollandais est rendu langue obligatoire pour les fonctionnaires (1819), pour les actes officiels et la justice (1823), sauf en pays wallon, ce qui mécontente les avocats belges ; le gouvernement donne tous les emplois à des Hollandais : en 1830, les libéraux belges ont calculé que, sur 117 fonctionnaires dépendant du ministère de l'intérieur, il y avait 11 Belges, et 288 Belges sur 1967 officiers ; des procès nombreux sont intentés aux journaux ; à Louvain est créé un collège philosophique où les prêtres doivent avoir étudié pendant deux ans ; les impôts hollandais, sur la farine, *mouture*, sur la viande, *abatage*, sont introduits en Belgique.

Alors se forment non des partis, mais des groupements d'opposition, qui ne sont pas nouveaux, qui remontent à la révolution contre Joseph II en 1789 : catholiques, nobles et clergé, surtout en pays flamands ; libéraux bourgeois en pays wallons et dans les grandes villes. — Les catholiques, un moment ralliés au gouvernement par le Concordat de 1827, se décident à se coaliser avec les libéraux et à faire une opposition nationale : les chefs du parti catholique, Nothomb, Gerlache, Vilain XIV, sous l'influence des écrits de Lamennais, ont pour idéal de réorganiser le pouvoir du clergé au nom des principes nouveaux de liberté ; Gerlache le formulait ainsi : « Mon système était de faire dériver la liberté des séminaires de la liberté générale de l'instruction, que tout citoyen avait droit d'ériger une école et que les évêques devaient être rangés dans la même catégorie que les particuliers. » Un terrain commun, l'opposition libérale, unissait les deux groupes de mécontents. En 1828, ils rédigent une pétition pour l'application des garanties constitutionnelles.

3. — Mais la coalition n'a pas de moyen d'action ; aussi le roi repousse-t-il les réclamations, inspirées par l'esprit de parti, dit le message de 1829. Les mécontents ne peuvent faire qu'une résistance passive, il créent une Union, ils indemnisent les fonctionnaires destitués. Puis un libéral, Potter, fonde un organe d'agitation, l'Association constitutionnelle ; le programme est la séparation administrative.

La séparation a été réalisée par une révolution, imitation directe de la Révolution française de juillet 1830. Le 25 août, émeute à Bruxelles, puis soulèvement du Brabant ; la commission administrative, organisée pour diriger le mouvement, se transforme en gouvernement provisoire. Mais les Belges ne peuvent résister aux troupes hollandaises qui envahissent le pays à deux

reprises : en 1830, elles arrivent jusqu'à Bruxelles, prennent la ville haute, mais sont arrêtées par des barricades dans la ville basse, 24-27 septembre ; en 1831, les insurgés sont mis en déroute, mais les Hollandais sont arrêtés par une armée française.

La séparation a été décidée par la France et l'Angleterre, malgré les trois monarchies de l'Europe centrale et orientale. Une conférence de plénipotentiaires, tenue à Londres, pose le principe et règle l'application, partage des territoires et de la Dette, neutralité du nouvel état. La décision définitive a été imposée aux Belges, qui voudraient garder le Luxembourg, au roi des Pays-Bas, qui ne l'accepte qu'en 1839.

II. — *Les deux royaumes depuis 1830.*

A. — Le royaume des Pays-Bas, réduit à l'ancien territoire des Provinces-Unies, redevient homogène : état à population néerlandaise, en majorité calviniste, avec des catholiques, environ un tiers de la population, en Groningue. Utrecht, et dans les anciens pays de la généralité.

1. — La vie politique reste très faible jusqu'à 1848. Sous Guillaume Ier, qui abdique en 1840, et Guillaume II, on a un régime de gouvernement personnel. Mais, en 1847, se forme un parti libéral, qui demande la revision de la loi fondamentale pour augmenter les pouvoirs des Etats et rendre la deuxième Chambre élective.

Guillaume II cède après la Révolution française de 1848 : il nomme en dehors de son ministère une commission chargée de rédiger un projet, il convoque des Etats généraux constituants avec un nombre double de députés, qui adoptent une nouvelle loi fondamentale, promulguée en novembre 1848.

La revision a consisté dans trois changements : l'élection devient directe ; les membres de la première Chambre sont élus pour 9 ans par les conseils provinciaux parmi les plus fort imposés ou les fonctionnaires ; les membres de la deuxième Chambre, élus pour 4 ans par des électeurs censitaires, renouvelables par moitié, reçoivent une indemnité ; les Etats reçoivent des pouvoirs analogues à ceux des Chambres dans les pays à régime parlementaire ; les ministres sont déclarés responsables. — Cette constitution marque la fin du régime de gouvernement personnel et l'établissement d'un régime représentatif, où le pouvoir est partagé entre le roi et la bourgeoisie.

2. — Alors commence la vie politique ; alors se forment des partis.

Le parti qui a obtenu la revision a été très renforcé : c'est le parti *libéral*, recruté surtout dans les villes. Le parti de l'ancien régime ou *conservateur* est calviniste et s'appuie sur les paysans

et les anciennes familles. Il existe un parti *catholique* dans les pays catholiques. — Ainsi on a, dès le début, trois partis; le pouvoir ne peut donc pas, suivant l'idéal anglais, alterner entre deux partis; la majorité est d'ordinaire formée par une coalition de deux partis, qui ne s'accordent que sur un programme négatif. Par suite, le roi conserve une action plus forte pour le choix des ministres, et de fait, on a eu souvent des ministères d'affaires, en dehors de la majorité. Le régime n'est donc pas strictement parlementaire.

Pendant cette période, on a réglé les finances, créé l'amortissement de la dette avec l'excédent des recettes des colonies.

3. — Aussitôt après le vote de la loi de 1857, les partis se transforment : la coalition des libéraux et des catholiques se dissout; un groupe de calvinistes mécontents, qui se qualifie de parti anti révolutionnaire, se forme, officiellement distinct du parti conservateur, quoiqu'il marche le plus souvent d'accord avec lui. On a donc alors quatre partis.

La lutte continue sur la question scolaire. Le parti catholique, en possession d'écoles confessionnelles privées, se coalise avec les conservateurs contre les libéraux; un mouvement se forme contre la loi de 1857 ; les évêques lancent un manifeste, dans lequel ils engagent les parents à laisser leurs enfants sans instruction, plutôt que de les envoyer à l'école neutre ; on demande des écoles confessionnelles, catholiques ou calvinistes, selon les pays. Les élections de 1869 se font sur cette question ; les libéraux ont la majorité, mais ils trouvent devant eux la coalition de tous les autres partis ; de plus, ils sont aux prises avec des difficultés financières : la guerre contre les pirates d'Atjé (Sumatra) a supprimé les excédents de recettes fournis par les colonies, de sorte que le gouvernement doit établir des impôts nouveaux et même émettre des emprunts.

Une agitation nouvelle se crée sur deux terrains : militaire, on demande l'abolition du régime des enrôlements volontaires et l'organisation du service universel ; politique, on demande une réforme du droit de vote. Des partis nouveaux apparaissent : progressistes, qui se détachent des libéraux ; anarchistes antiparlementaires, dirigés par un ancien pasteur, Domela ; socialistes, qui réclament le suffrage universel.

Le gouvernement finit par céder. Un projet sur la réforme de l'armée, déposé en 1890, a abouti : le service personnel a été organisé. Pour réformer le droit de suffrage, on propose de reviser la Constitution, en 1883, 1885, 1887 ; sont électeurs tous « ceux qui ont une capacité personnelle et une aisance économique »,

formule vague qui a permis de porter le nombre des électeurs de 135.000 à 350.000, divisés en catégories; la seconde Chambre aura 100 députés et sera renouvelée intégralement.

Depuis la mort de Guillaume III, le régime parlementaire fonctionne pour des raisons personnelles : il y a eu une longue minorité ; le souverain est une femme. — Le parti socialiste s'est organisé avec un comité directeur et a trouvé une arme, la grève générale ; il a continué l'agitation pour le suffrage universel. Le parti libéral a été affaibli pour avoir refusé d'intervenir en faveur des Boërs ; une agitation nationaliste s'est produite, qui a donné le pouvoir à une coalition. Actuellement, il y a trois partis : la coalition des conservateurs, des antirévolutionnaires et des catholiques ; les libéraux ; les socialistes coalisés avec les antiparlementaires.

B. — Le royaume de Belgique a eu une vie politique beaucoup plus intense et plus continue.

1. — Le régime a été organisé par un procédé révolutionnaire, par une assemblée constituante souveraine. — Le gouvernement provisoire, dès le 4 octobre 1830, a convoqué un *congrès national* qui examinera le projet de constitution rédigé par le gouvernement provisoire et donnera la constitution définitive. Le congrès fut élu par 44.000 électeurs payant un cens de 13 à 150 florins ou exerçant une profession libérale; le vote était direct.

Ce congrès a réglé l'organisation politique. Il posa d'abord quatre principes : indépendance du peuple belge; monarchie représentative héréditaire; exclusion de la famille d'Orange; caractère constituant du congrès. — Puis il discuta le régime; c'est une imitation consciente des constitutions des autres pays; le président le déclare expressément: « On a choisi dans les constitutions existantes et particulièrement dans la charte française actuelle (celle de 1830) les dispositions qui ont paru s'approprier le mieux à notre pays, et on y en a ajouté beaucoup d'autres qui sont désirées par les meilleurs publicistes européens. » L'accord se fit rapidement sur les principes : monarchie parlementaire, souveraineté du peuple, ministres responsables, pouvoirs de la Chambre élue sur le budget (on adopta même l'expression française, *loi de finances*), libertés individuelles, autonomie des pouvoirs locaux pour les affaires locales. — La discussion a porté surtout sur l'interprétation de la liberté dans les affaires religieuses : les libéraux réclament la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en ce sens que la société laïque n'a aucun pouvoir sur le clergé (les évêques belges sont nommés par le pape et nomment les curés directement), mais l'Eglise garde les privilèges qu'elle avait quand

elle était Eglise d'Etat: traitement donné par l'Etat, exemption du service militaire, droit aux honneurs militaires, surveillance de l'enseignement religieux dans les écoles. — Le gouvernement est organisé sur le modèle français: le *roi des Belges* est inférieur à la nation qui le choisit, prête serment; les ministres sont responsables; il y a deux Chambres, Sénat et Chambre des représentants, élus par les mêmes électeurs censitaires, avec un minimum de 20 florins; mais, pour être éligible au Sénat, il faut un cens de 1000 florins; la seconde Chambre est élue pour 4 ans, renouvelable par moitié; les représentants reçoivent une indemnité.

L'organisation est achevée par les lois de 1836 pour l'administration locale: on garde les divisions françaises, commune, arrondissement, province; on crée des conseils communaux et provinciaux élus; les *bourgmestres* et les *gouverneurs* sont nommés par le gouvernement; le conseil provincial nomme une *députation permanente*, dont les membres reçoivent une indemnité, qui s'occupe des affaires locales d'accord avec le gouverneur. Les pouvoirs locaux ont une certaine autonomie; l'État n'intervient que pour suspendre ou annuler leurs décisions, et leur imposer des dépenses d'office.

2. — Les partis se sont formés dès que le régime a fonctionné. La coalition qui a fait la révolution s'est scindée en catholiques et libéraux, dont l'antagonisme s'est manifesté lors des discussions relatives à la constitution. Ils organisent chacun leur université; en février 1831, les libéraux fondent leur journal, l'*Indépendance belge*. Le roi a essayé de maintenir la coalition, d'empêcher l'établissement du régime de gouvernement par les partis; il a formé des ministères mixtes; à plusieurs reprises, on a donné la théorie du gouvernement en dehors des partis, le ministre de la justice Leclerq en 1840, Villemard en 1845 (cf. Seignobos, *Histoire politique*, p. 227).

Les catholiques, goupés par leur organisation ecclésiastique, n'ont pas eu besoin d'établir une organisation politique spéciale; ils travaillent surtout à établir le pouvoir du clergé sur les écoles: la loi de 1842 prescrit l'enseignement religieux dans l'école publique et la place sous la surveillance du clergé. — Pour lutter contre les catholiques, les libéraux se sont organisés en parti; l'initiative est prise par les francs-maçons: le grand maître, Defacqz, crée l'*Alliance* et donne un programme; puis un congrès de toutes les sociétés libérales (320 délégués) se tient à Bruxelles, juin 1846, et rédige un programme démocratique (abaissement du cens, réforme électorale) et anticlérical (enseignement sous la direction *exclusive* du pouvoir laïque).

Dès lors s'établissent les pratiques du gouvernement par des ministères homogènes et de l'alternance au pouvoir des deux partis. La distribution des partis est régionale : le pays flamand, peuplé de paysans, de tenanciers, est catholique ; le pays wallon industriel, est libéral ; le pays wallon agricole (les Ardennes, la région de Namur) et les grandes villes de Flandre se partagent. Comme, en général, il y a équilibre entre les deux partis, ce sont les villes d'Anvers et Gand qui décident de la majorité.

Le parti libéral domine de 1847 à 1852 et de 1857 à 1870. Il abaisse le cens électoral au minimum prévu par la Constitution ; il lutte contre le régime établi par le clergé pour les écoles secondaires ; il réforme les codes, fait des lois relatives aux coalitions, aux chemins de fer, aux octrois.

3. — Le parti libéral se divise sur la question électorale. Une nouvelle génération demande le suffrage universel ou, tout au moins, l'abaissement du cens. Peu à peu deux groupes se forment : les *doctrinaires*, l'ancien personnel libéral qui veut maintenir les conditions actuelles en matière de suffrage ; les *progressistes* ou radicaux qui réclament des changements. — En même temps, des oppositions locales se forment : en pays flamand, pour obtenir l'égalité des langues ; à Anvers, contre les fortifications nouvelles, contre l'*embastillement*. On s'agite pour le secret du vote, pour la transformation du service militaire (remplacer l'armée permanente par une milice).

Aux élections de 1870, de nombreux électeurs libéraux abandonnent les candidats du parti, et les catholiques gardent le pouvoir de 1870 à 1878. Ils font quelques réformes : le flamand devient langue officielle en pays flamand ; le cens est abaissé pour les élections des conseils communaux et provinciaux ; le secret du vote est assuré par un procédé imité du *ballot* anglais : l'électeur reçoit un bulletin imprimé et marque d'une croix les noms de ses candidats.

Le parti libéral se réorganise sur la question de l'école primaire ; il est renforcé de tous les anticléricaux. Il reprend le pouvoir de 1878 à 1884 ; il a voté une réforme radicale, l'établissement de l'enseignement primaire laïque ; mais il augmente les dépenses, crée des impôts nouveaux. Aux élections de 1884, il est écrasé, et, depuis, le parti catholique a le pouvoir.

4. — Pendant cette dernière période, une série de transformations ont bouleversé la Belgique et établi un régime politique nouveau. — Une longue période d'agitations commence en 1885 ; dans le pays wallon industriel, un parti nouveau, créé en dehors du monde parlementaire, le parti *ouvrier*, réclame le suffrage uni-

versel; il forme des sociétés coopératives, il organise une propagande par la parole et les brochures ; pour forcer l'attention, il a recours aux grèves. Le parti libéral hésite sur la conduite à tenir, puis les radicaux soutiennent la campagne pour la revision. Les catholiques ont bien une grosse majorité ; mais ils n'ont pas de moyens matériels pour lutter ; l'armée est peu sûre, les officiers sont libéraux ; la garde civique est libérale. Aussi le gouvernement, gêné par les grèves, présente-t-il des projets de réforme : abaissement du cens à 10 francs, nomination d'une commission d'enquête sur la condition des ouvriers (elle déclare légitimes leurs réclamations). Mais la Chambre rejette tout ; puis, effrayée, elle accepte la revision en 1893.

Cette revision a consisté en deux réformes radicales. — Le Sénat est élu en partie par le suffrage universel, en partie par les conseils provinciaux ; mais on maintient le cens d'éligibilité à un chiffre tel que le parti socialiste ne peut présenter de candidats. — La Chambre est élue au suffrage universel ; mais on combine ce procédé avec deux innovations reposant sur des principes historiques, et destinées à avantager le parti au pouvoir : le vote obligatoire et le vote plural, avec quatre sortes de suffrages, sans que le même électeur puisse avoir plus de trois voix.

Ce régime a bouleversé l'équilibre des partis. Le pays flamand envoie des députés catholiques ; le pays wallon des socialistes ; le parti libéral est très réduit, parce que le ballottage n'existe qu'entre les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix. La majorité catholique a été fort accrue ; mais, comme elle ne peut se maintenir qu'avec des concessions aux libéraux pour gagner la garde civique, elle a cessé d'avoir une politique catholique, elle n'a pas fait de loi catholique ; le parti a même changé de nom, il s'appelle parti *conservateur* ; les emplois sont partagés, 2/3 aux catholiques, 1/3 aux libéraux ; les socialistes sont complètement exclus, même des fonctions de bourgmestres, comme ennemis de l'ordre.

La majorité catholique (112 sur 152 députés) s'est assuré les conseils communaux et provinciaux ; la loi électorale a établi le suffrage universel, mais avec le vote plural et la représentation proportionnelle en cas de ballottage. — Pour s'assurer à jamais la majorité législative, elle a essayé un procédé nouveau, reposant sur un principe théorique, la représentation proportionnelle, mais en l'adaptant de façon à se la rendre avantageuse : le pays aurait été divisé en circonscriptions très inégales, de façon à assurer aux catholiques tous les sièges là où ils ont

la majorité et une partie là où ils sont en minorité. C'est le projet Vandenpeereboom, que soutenait le roi, mais qui fut retiré devant l'agitation du pays. Une commission de réforme a établi un régime de transaction : on a établi la représentation proportionnelle en conservant le scrutin par arrondissement. Cette réforme est avantageuse au parti catholique qui, avec 48 % des suffrages, est assuré d'une majorité de 10 voix sur 152 ; on vote par listes, chaque parti présentant ses candidats dans un certain ordre ; il n'y a pas de ballottage ; on nomme des suppléants.

Ce régime est avantageux au parti catholique compact ; les autres n'arrivent pas à se coaliser dans les circonscriptions flamandes. Un parti libéral a été reconstitué, composé surtout de doctrinaires, dont les électeurs ont tous trois voix.

M. T.

Sujets de Devoirs

UNIVERSITÉ DE PARIS.

Conférences d'anglais.

Novembre 1903.

AGRÉGATION, LICENCE, CERTIFICAT.

Version.

Th. Gray.
Ode on the Pleasure arising from Vicissitude.
Les six premières strophes.

Leçon en français.

Dégager de l'œuvre poétique de Gray ce qu'elle contient de personnel et de nouveau au XVIIIe siècle.

Thèmes.

Flaubert.
Mme Bovary, p. 28.
De : « La mairie se trouvait à une demi-lieue... à : — faisait partir de loin les petits oiseaux ».

Lesson in English.

Try and explain the deficiencies of Johnson's criticism of Gray.

English essay.

Regan and Goneril.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Arthur Chuquet, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. J. Dr... à R... — Nous regrettons beaucoup ; mais nous ne pouvons accepter vos conditions. Voyez, du reste, d'autres libraires ; nous nous en rapporterons à leur estimation et vous demanderons seulement la préférence.

Mme B... G... à R... — Il vous suffira de nous envoyer un franc pour recevoir franco la *Table des matières* publiées dans les dix premières années de la *Revue*.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso à la copie.

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 5 10 DÉCEMBRE 1903

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

193 LE VICE-RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS. — *M. Louis Liard.* — IV. *L'administrateur* (*suite*). — V. *L'homme* .... G. Rebière.

201 LES POÈTES SECONDAIRES DU XVIIIe SIÈCLE. — *Colardeau, poète lyrique.* — *Dorat* .... Émile Faguet, *de l'Académie française.*

212 TRANSFORMATIONS DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES AU XIXe SIÈCLE. — *L'Autriche-Hongrie depuis 1859* .... Charles Seignobos, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

221 LA DIALECTIQUE ÉRISTIQUE DE SCHOPENHAUER. — III .... Fr. Norden, *de l'Université de Bruxelles.*

238 SUJETS DE COMPOSITIONS .... Université de Nancy.

240 SOUTENANCE DE THÈSES .... En Sorbonne.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1903

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 5 10 DÉCEMBRE 1903

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris

M. LOUIS LIARD.

IV. — L'Administrateur (*Suite*).

M. Liard a trop clairement conscience des exigences auxquelles doit répondre l'enseignement en général pour ne pas faire l'usage le plus utile de l'autorité nouvelle qui lui a été conférée, et la carrière du Vice-Recteur sera aussi féconde en résultats que le fut celle du Directeur de l'Enseignement supérieur ; cette certitude nous est donnée par le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session de novembre 1902 du Conseil académique, et où la réforme de l'Enseignement secondaire est étudiée dans son but, dans son esprit, dans ses moyens d'action et dans ses conséquences sociales, de la façon la plus élevée et la plus suggestive.

On s'est appliqué à mettre dans l'éducation commune plus de variété, sans rompre son unité, en remaniant les programmes qui « ne sont pas des blocs cristallisés, aux arêtes in- « flexibles, mais des choses simples et vivantes et qu'il appar- « tient aux maîtres, après entente entre eux, de mettre chaque « année au point... » ; on a également essayé de réduire dans la philosophie « une dialectique excessive et d'y développer l'esprit « scientifique ». Il caracterise ensuite avec beaucoup de péné-

tration les deux grands modes de culture, la culture classique et la culture scientifique, par quelques-uns de leurs résultats.

« La culture classique qui, en France, est de tradition depuis « la Renaissance, et qui a été un de nos honneurs, une de nos « gloires, apprend à connaître le sens plein des mots et leurs rap- « ports exacts avec les idées, à en faire de belles et régulières « ordonnances, à saisir jusque dans leurs nuances les plus déli- « cates les sentiments de l'âme, à faire avec les mots des mélan- « ges expressifs qui répondent aux mélanges infinis des senti- « ments, à comprendre et à goûter les formes les plus variées de « la beauté, à voir en toute question ce qui est général et hu- « main ; enfin, elle transmet d'âge en âge, avec les textes des « classiques et les livres des philosophes, un vieux fonds de vé- « rité, de sagesse et de générosité, qui est le legs des siècles dis- « parus aux nouveaux venus de l'humanité pensante et sentante.

« En face de cette culture s'est peu à peu constituée, avec le « progrès continu des sciences, la culture scientifique au sens « large du mot. Celle-là aussi, qu'elle soit histoire, géographie, « mathématiques, physique, chimie, science de la nature vivante, « apprend à lier les idées, mais suivant des rapports nécessaires « ou réels. Elle a pour but la constatation des faits, la connais- « sance des lois qui les unissent, en un mot, la preuve de vérités « qui s'imposent. Elle est un instrument de méthode, de préci- « sion, d'exactitude, de discipline individuelle et de discipline « collective ; elle révèle à l'homme sa puissance et lui en donne « la mesure et les limites ; en même temps, elle est philosophie à « sa manière. et, si les constructions audacieuses des métaphy- « siques lui sont inconnues, elle enseigne que tous les phénomè- « nes, même opposés en apparence, sont liés par des rapports « constants et que, par le réseau de ses lois, le monde est har- « monie et unité. »

Employé seul, chacun de ces modes de culture a ses défauts :

« La culture classique, en s'adressant surtout aux facultés d'i- « magination et de sentiment, excite sans doute l'invention artis- « tique ; mais, par là même, elle porte l'homme à supposer, à la « façon des poètes, beaucoup de choses qu'il lui serait possible de « savoir avec exactitude et qu'il vaut mieux savoir de cette façon. « Si, dans notre pays de France, nombre d'esprits cultivés ont « tendance à se créer, chacun pour soi, un monde idéal que cha- « cun tient pour le meilleur, au lieu d'observer le monde réel « tel qu'il s'étend devant tous, la culture classique y est pour « quelque chose. Sans la charger, comme l'a fait Taine, de tous « les péchés de la Révolution et des temps qui l'ont suivie, il faut

« convenir qu'en agissant seule, sans contrepoids, elle pourrait « développer l'esprit de chimère et de système, et conduire à « l'incoordination des intelligences et des volontés. Il faut con- « venir aussi que, depuis les jours de la Renaissance, où forme « et fond ne faisaient qu'un, où, en face de la scolastique et de « la théologie, l'antiquité retrouvée n'excitait pas moins d'enthou- « siasme par la liberté de ses idées que par la beauté de sa « forme, peu à peu, de siècle en siècle, l'humanisme, tout en « restant le véhicule de ce qu'il y a d'éternellement humain dans « la sagesse du passé, a cessé de contenir la somme de connais- « sances nécessaires à la vie des nations, et que, par un dépéris- « sement fatal, s'il devait être aujourd'hui un instrument exclu- « sif d'éducation, il ne serait plus qu'une culture formelle à « substance appauvrie.

« De son côté, une culture scientifique exclusive aurait de gra- « ves défauts. Par elle, seraient taries des sources qu'il est bon « de tenir toujours vives, celles-là même qu'entretient la culture « classique ; par elle aussi, malgré l'apparent paradoxe, pourrait « être compromise la force d'invention, qui, de toutes les forces, « est la plus féconde. Démontrer et prouver sont une chose ; dé- « couvrir en est une autre. Dans les sciences, non moins que dans « les arts et dans les lettres, l'invention relève de l'imagination ; « là, comme ailleurs, il s'agit de trouver des rapports jusqu'a- « lors demeurés invisibles. L'esprit de finesse y réussit mieux « que l'esprit géométrique, et pour l'aiguiser et l'exciter mieux « vaut, si je ne me trompe, l'analyse des sentiments et des idées, « avec ses montées d'enthousiasme, que la preuve des vérités « acquises... »

« La conclusion, c'est qu'au lieu d'isoler deux cultures, il « faut les unir et les mettre d'accord. Réalisé, cet accord serait, « sans prétention à un impossible encyclopédisme, la vraie cul- « ture intégrale, puisque des parts proportionnelles seraient « faites aux deux objets de l'esprit, l'idéal et le réel, aux deux « facultés maîtresses de l'intelligence, l'imagination avec la « déduction, l'induction avec l'observation...

« Nous ne renonçons donc à rien de ce qui a été un des hon- « neurs de notre génie national, ni à la mesure, ni au goût, ni « à la clarté, ni aux logiques et belles ordonnances, ni à l'imagi- « nation, ni, comme l'a dit M. Georges Leygues, le ministre qui « a fait aboutir cette réforme, « au culte de la raison libre et « claire, ni à la recherche de la beauté harmonieuse et simple « dans toutes les manifestations de la pensée », et si nous avons « renoncé à la rhétorique, à la rhétorique vaine et formelle, nous

« ne renonçons pas pour cela à l'éloquence. Nous ne renonçons à
« rien, mais nous voulons autre chose.

« Nous voulons que, de plus en plus, les jeunes Français soient
« formés à voir avec exactitude les réalités de la nature et celles
« de l'humanité ; que, « sous la paille des mots, comme disait
« Leibnitz, ils sachent découvrir le grain des choses » ; qu'ils
« s'habituent à constater les faits, à s'en rendre compte, à savoir
« comment ils se produisent, comment ils se lient, comment ils
« se modifient et dans quelle mesure l'homme peut, sans illusion,
« espérer de les modifier. Nous voulons que, progressivement,
« au cours de leurs études, ils soient avertis, peu à peu, de ce
« qui est ; qu'ils emportent du collège un certain nombre de no-
« tions justes sur ce qu'est l'homme dans la nature, leur temps
« dans les temps, leur nation dans les nations, leur pays dans le
« monde et le monde autour de leur pays, et qu'ils n'en sortent
« pas comme des oiseaux effarés et incertains, d'une volière close,
« dans des espaces inconnus. Nous voulons qu'avec une provision
« d'idéal sans chimère, ils soient munis déjà de connaissances
« positives et qu'ils n'aient pas appris à comprendre seulement
« pour exprimer, mais surtout pour agir.

« Cela, nous le voulons, parce que nous en avons besoin... » Si toute éducation doit traiter les facultés en elles-mêmes, elle doit les traiter aussi en référence à un milieu donné. « Ce milieu, c'est
« la France, la France telle qu'elle est au commencement du ving-
« tième siècle, avec ses transformations politiques, ses transfor-
« mations sociales, ses transformations économiques, avec les
« contre-coups qu'ont fatalement sur elle les transformations qui
« s'accomplissent dans toutes les nations de l'ancien monde et du
« nouveau. Partout ce sont d'intenses courants, courants d'idées,
« courants de science, courants de richesses ; mise en valeur du sol
« des forces de la nature et des forces de l'homme. Les âges clas-
« siques, qui furent grands, mais d'une autre grandeur, n'ont
« connu rien de pareil. On peut regretter que les temps soient
« changés, regretter aussi les vies doucement coulées au charme
« des belles choses. Ces vies-là, bien peu les connaîtront mainte-
« nant. Il faut agir, sous peine de dépérir ; il faut affronter les cou-
« rants, sous peine d'être laissé au rivage, comme une épave.
« Aussi un enseignement national qui ne serait pas résolument
« moderne, par la substance et par l'esprit, ne serait-il pas sim-
« plement un anachronisme inoffensif ; il deviendrait un péril
« national. »

V. — L'Homme

Nous nous sommes efforcé de faire connaître en M. Liard le penseur, l'écrivain et l'administrateur; on a pu juger de la noblesse de ses sentiments, de la hauteur de son idéal, de la fermeté de son caractère, et admirer en lui l'équilibre des plus riches facultés intellectuelles unies à un perpétuel souci de l'action. Il ne nous reste plus qu'à esquisser le portrait physique et moral de l'homme.

Un grand front, solide et puissant, sous lequel brille un regard clair et perçant, des cheveux longs en couronne autour de la tête, la moustache épaisse et tombante, une forte mâchoire, un air de travailleur acharné, de penseur volontaire, d'ironiste terrible aussi... Au premier aspect, il inspire quelque crainte; puis les traits s'adoucissent, la bouche s'entr'ouvre, les yeux clignent, et c'est alors un de ces traits malicieux ou gaulois qui font le naturel de son esprit et de son intelligence.

Ajoutons que M. le Vice-Recteur, sous ces dehors un peu raides, cache le cœur le plus noble et le plus généreux. Cette bonté, elle apparaît, presque malgré lui, à chacune de ses *Pages éparses;* on y sent à chaque ligne battre son âme, et, à la manière dont il juge les faits et les hommes, on devine aisément ses penchants les plus intimes. La bonté, voilà la qualité qui, à ses yeux, prime toutes les autres. A propos d'Albert Dumont, il rappelle sa « gravité quelque peu mélancolique « et hautaine, et recélant, au centre, comme *un mystère ignoré de « la foule*, les tendresses et les bontés du cœur. » — Pour lui, « la qualité maîtresse de l'éducateur est la bonté, non pas cette « facilité passive qui, laissant tout passer, favorise la mauvaise « herbe à l'égal de la bonne, mais cette sollicitude active qui est « attention, discernement, indulgence et au besoin sévérité, « mais qui, lorsqu'elle se redresse, corrige et réprime, donne « cette impression qu'elle le fait parce qu'elle aime. » — Quels accents émus ne trouve-t-il pas pour célébrer Pasteur! « Ce « qui fait sa rare grandeur, j'allais dire sa grandeur unique, si « Pascal n'avait existé, c'est qu'en lui se trouvèrent associées et « fondues deux sortes de grandeurs que l'histoire nous montre « plus souvent séparées : le grandeur de l'esprit et la grandeur « du cœur. En lui le génie fut encore ennobli par ce qui fait la « grandeur et le charme des âmes, par le courage et la bonté. « Qui ne l'a pas vu, au début de ses recherches sur la rage,

« penché sur un dogue écumant, une pipette à la bouche, aspi-
« rant, impassible, quelques gouttes d'une bave mortelle, ne sait
« vraiment pas tout ce qu'est le courage. Qui ne l'a pas vu, ces
« recherches achevées, penché, l'œil anxieux et tendre, sur un
« enfant inoculé du virus nouveau, ne sait vraiment pas tout ce
« qu'un cœur d'homme peut contenir de pitié.

« O maître! soyez béni pour la leçon de patriotisme et de
« bonté que vous nous avez donnée! Soyez béni pour l'éclat que
« votre gloire a jeté sur la France! Soyez béni pour tant de
« vérités que vous nous avez révélées! Soyez béni pour la source
« bienfaisante que vous avez ouverte au monde, et que le chœur
« d'actions de grâces qui déjà monte vers vous de toutes les
« parties de la terre, aille sans cesse grandissant, car ces voix
« sont celles des douleurs vaincues par votre science! »

Et, s'adressant à M. A. Gaudry : « La philosophie que vous
« avez dégagée de vos travaux, et aussi, peut-être à votre insu,
« de vos sentiments, est paisible et douce, parce que dans les
« faits vous avez vu surtout des liaisons, et aussi parce que
« vous êtes bon. »

Outre la bonté, M. Liard admire l'énergie, la valeur, l'hé-
roïsme; il propose à l'Académie des sciences morales et politi-
ques de décerner le prix institué par M. Audiffred pour les plus
beaux, les plus grands dévouements, de quelque nature qu'ils
soient, à l'explorateur Fernand Foureau, après avoir fait le plus
magnifique éloge de la mission saharienne Foureau-Lamy : N'est-
« ce pas, en effet, s'écrie-t-il, un beau, un grand dévouement,
« qu'une vie vouée tout entière à une idée, et tranquillement
« mise en péril pour la réaliser? »

Il propose encore de décerner ce même prix Audiffred à
Mme Meyrier, femme de notre vice-consul à Diarbékir, qui, lors
des derniers massacres d'Arménie, a si noblement personnifié
la France, « la France brave, généreuse et pitoyable ».

En lui, la pensée n'a jamais affaibli le don d'aimer. « Par
« essence, dit-il, l'esprit est abstracteur, le cœur est réaliste.
« L'esprit conçoit l'humanité; le cœur perçoit des êtres humains
« et les aime. » Cette belle formule s'applique à M. Liard lui-
même. Ce qui fait pour lui la rare valeur de l'*Ouvrière*, c'est que,
« de tout le livre, monte au cœur une chaleur d'humanité »,
et il félicite Jules Simon d'unir à ses sentiments de philanthrope
et à ses soucis de moraliste « le sens très net des réalités éco-
« nomiques », de s'en remettre, pour la solution des problèmes
sociaux, « à l'initiative individuelle, à celle des patrons, à celle
« des ouvriers, à celle de tous les gens de bien et de tous les

« gens de cœur... et, ne s'enfermant pas dans l'égoïsme d'une « sorte d'antisepsie sociale, de panser les plaies, non par sen- « timent de préservation personnelle, pour en arrêter la con- « tagion, mais de les panser pour les guérir, par pitié, par « amour de ceux qui souffrent. »

C'est par l'accord de toutes les bonnes volontés, non par la violence, que pourra, selon M. Liard, se faire la paix sociale : « La paix sociale, ce n'est pas en s'arc-boutant durement les uns « devant les autres, dans notre acquis, dans notre égoïsme, que « nous en préparerons le règne. Ce n'est pas davantage en cher- « chant à niveler tout, c'est-à-dire à tout abaisser, à imposer à « tous une servitude collective, où chacun serait rationné en tout, « comme une bête de somme, qu'elle pourra s'établir. Il en est « des sociétés comme des organismes vivants, dont la nature s'é- « lève, à mesure que les organes en deviennent plus nombreux, « plus divers, tout en contribuant chacun à la réalisation de la « fonction commune. Entre tous les organes, il y a solidarité ; « chacun est nécessaire aux autres, et aucun ne peut se passer « des autres. Accepter cette solidarité, non comme une charge, « mais comme un devoir ; ne pas simplement l'accepter, mais « l'aimer et la vouloir ; la trouver juste et bonne ; ne lui deman- « der chacun pour soi que ce qu'elle peut donner sans dommage « pour tous ; lui donner au contraire le plus que nous pouvons, « en nous disant que ce que nous lui donnons profite à tous et « par suite à chacun, voilà un programme de pacification « sociale... auquel il n'est personne qui ne puisse adhérer. »

Ce programme, il le complète en déclarant « qu'il ne suffit pas « d'assurer à l'ouvrier des conditions de vie plus supportables ; « qu'il faut aussi, et plus encore, assurer sa dignité d'homme, « son développement intellectuel et son développement moral. »

Il redoute pour la démocratie les duretés, les luttes, les abandons et les mécomptes qui lui semblent attachés à la poursuite de l'égalité matérielle des conditions, et c'est pour l'en préserver qu'il propose aux maîtres de la jeunesse « cet autre idéal d'éga- « lité, sûr, pacificateur et doux, qui tend à faire des hommes « égaux par la raison, par la liberté, par la responsabilité, en un « mot par la conscience. » Vrai fils de la Révolution, il croit à l'efficacité souveraine de l'instruction ; il attend tout « du progrès des lumières » ; il est convaincu que l'instruction, en éclairant les esprits, fait aussi les âmes meilleures, et il proclame les lois scolaires « les lois intangibles de la République ».

Ce philosophe se défie de la politique *a priori* : « L'erreur et « le danger de toutes les politiques *a priori* est de s'attacher à

« ce que Platon appelait l'*idée* de l'homme, et de traiter les « hommes réels comme des groupes d'abstractions, isolés de « leur temps, de leur milieu, de leur chair, de leurs entrailles. » Aussi combat-il en toute occasion, et avec la plus rare vigueur, « les chimères d'une sorte de mathématique sociale qui vou- « drait imposer ses formules aux sociétés humaines, comme on « impose un moule à la matière inerte. »

Son idéal social, pour être moins utopique, n'en est pas moins élevé, et nous ne saurions mieux terminer qu'en reproduisant la formule lumineuse qu'il en a donnée, aux Fêtes du sixième Centenaire de l'Université de Montpellier, en présence du chef de l'Etat, en présence et aux acclamations des Facultés françaises et des délégués des Universités des deux mondes, unis dans un indescriptible élan de fraternité universelle :

« La fraternité et la justice, voilà, Messieurs, dans l'ordre « moral, des forces comparables à la gravitation universelle dans « l'ordre cosmogonique. Elles seules peuvent faire des individus « et des nations des systèmes ordonnés et marchant de concert. « La nature a reçu sa loi de gravitation et elle la conserve imper- « turbablement. L'humanité — c'est sa peine et c'est aussi sa « grandeur — doit enfanter la sienne.

« A nous tous, Messieurs, quelle que soit notre nationalité, à « nous tous qui sommes voués aux choses de l'esprit, l'honneur « et le devoir de maintenir l'idéal et de le porter haut, si haut « qu'il puisse apparaître, un jour, à toutes les nations comme « un centre commun de ralliement. Ce jour-là, ce serait entre « tous les peuples, avec les émulations nécessaires du travail, la « paix et la justice ! »

N'avions-nous donc pas raison de dire, au début même de cette étude, que l'Académie de Paris est entre les mains de l'homme le plus capable et le plus digne de la diriger, parce qu'il joint à l'intelligence la plus haute et la plus lucide, à la volonté la plus patiente et la plus ferme, l'amour du bien le plus ardent et le plus généreux, à une volonté patiente et ferme, un amour ardent et généreux du bien ?

G. Rebière.

Les poètes secondaires du XVIII[e] siècle

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Colardeau, poète lyrique.

Dans notre dernier entretien, nous avons signalé, chez Colardeau, des vers élégiaques qui ont un certain mérite et qui annoncent le retour de l'églogue ; nous avons aussi trouvé des vers épiques, des vers exprimant l'amour de la nature, enfin des vers contenant des descriptions techniques, qui seront à la mode environ vingt ans plus tard; nous n'avons pas rencontré de poésies lyriques. Cela tient, sans doute, à ce qu'il n'y en a pas. Et pourtant, il a bien parfois quelques tours qui rappellent le lyrisme. Exemple :

A MON AMI.

Tu plains mes jours troublés par tant d'orages,
Mes jours affreux, d'ombres environnés ;
Va, les douleurs m'ont mis au rang des sages ;
Et la raison fait les infortunés.

Ce n'est pas là, à proprement parler, de la poésie lyrique : c'est du demi-lyrisme, c'est la mesure du sens lyrique qu'ont montré les hommes du XVIII[e] siècle, du lyrisme à la manière d'Horace, qui n'a jamais été vraiment lyrique, mais qui a fait parfois de très heureuses trouvailles.

A tous les goûts d'une folle jeunesse
J'abandonnai l'essor de mes désirs :
A peine, hélas ! j'en ai senti l'ivresse,
Qu'un prompt réveil a détruit mes plaisirs.

Brûlant d'amour et des feux du bel âge,
J'idolâtrai de trompeuses beautés.
J'aimais les fers d'un si doux esclavage ;
En les brisant, je les ai regrettés.

. . . .

Mais je ne pus arracher à la gloire
Qu'un vain laurier que la foudre a frappé.

. . . .

. . . .
. . . .
Depuis longtemps la main des destinées
Tourne à regret le fuseau de mes jours.

Gloire, plaisir, cet éclat de la vie,
Bientôt pour moi tout s'est évanoui ;
Ce songe heureux, dont l'erreur m'est ravie,
Fut trop rapide, et j'en ai peu joui.

Et, enfin, le procédé classique : après « tant d'orages », « tant de jours affreux », tant de douleurs et de déceptions, il lui reste l'amitié :

Mais l'amitié sait, par son éloquence,
Calmer des maux qu'elle aime à partager ;
Et, chaque jour, ma pénible existence,
Devient près d'elle un fardeau plus léger.

Jusqu'au tombeau si son appui me reste,
Il est encor des plaisirs pour mon cœur;
Et ce débris d'un naufrage funeste
Pourra lui seul me conduire au bonheur.

En somme, ce thème assez banal du retour à l'amitié, Colardeau l'a développé dans une charmante poésie, qui, encore une fois, dénote, par endroits, un certain lyrisme.

Avant de terminer, remarquons que Colardeau est au nombre des rares poètes dont on peut citer des vers ayant une certaine allure de proverbes et renfermant un sens complet. Les deux auteurs les plus remarquables, à ce point de vue, sont deux poètes, dont on ne peut lire, sans difficultés, beaucoup de vers à la suite : D'Aubigné et Régnier. L'œuvre de Régnier fourmille en vers de toute beauté, quand ils sont isolés, et qui, entre deux autres vers, sont exécrables. On en trouve quelques-uns de ce genre chez Colardeau :

Mais nous, peuple frivole, et qui, dans nos plaisirs,
Sommes plus emportés avec moins de désirs ;
Qui, le cœur toujours vide et la tête exaltée,
Ne cherchons que le bruit d'une joie affectée,
Nous goûtons le bonheur sans l'économiser ;
Et notre art d'en jouir est l'art d'en abuser.

(*Epître à M. Duhamel.*)

On dirait que les cieux s'écroulent sur la terre.
Par l'orage effrayé, j'en admire l'horreur :
Le philosophe observe, et l'homme seul a peur.

(*Epître à M. Duhamel.*)

Et ces vers souvent cités :

La nature a voulu, par la loi la plus sage,
Que le plus doux plaisir fût celui qu'on partage ;

Des heureux que l'on fait on reçoit le bonheur ;
La main donne... elle achète un plaisir par le cœur ;
Plaignons l'être isolé qui dans lui se renferme.
(*Epître à M. Duhamel.*)

Dans un temps de sécheresse littéraire, Colardeau a donné une note d'élégance sentimentale : il a ouvert plusieurs issues, inauguré ou repris plusieurs genres, qui seront après lui assez cultivés. Beaucoup de ses vers sont *amis de la mémoire* ; il a été lu avec plaisir, et a joui d'une de ces gloires qui durent un moment.

Dorat ; sa biographie (1734-1780).

Dorat, Claude-Joseph, est né le 31 décembre 1734, à Paris, et mort, dans cette ville, en 1780. Il était fils d'un auditeur à la Cour des comptes. Sachant pertinemment qu'il était Limousin, il cherchait à établir un rapport de parenté avec le Dorat de la Renaissance, qui signait son nom en deux mots. Cependant, malgré cette généalogie douteuse, il écrivait « Dorat ». Il essaya un instant du barreau, mais quitta cette voie pour s'engager dans les mousquetaires. Cela prouve qu'il était sinon noble, du moins d'une demi-noblesse ; car, sous l'ancien régime, on n'entrait dans les mousquetaires que si l'on était d'une « bonne naissance ». Mais Dorat dut contrarier ses goûts et quitter à regret cette carrière, et cela pour hériter. Il avait une tante qui ne pouvait supporter l'idée d'avoir un neveu militaire : pour la ménager, il se retira du service. Il est intéressant de lire sa biographie, faite par lui-même, dans une toute petite pièce. Comme exactitude, il n'y a pas trop à redire, bien que toute autobiographie soit inexacte, par hypothèse, surtout quand elle est en vers.

MES ERREURS.

Pauvres muses que je vous plains !
Les teintes sombres de la haine
Ont défiguré vos jardins
Et noirci votre eau d'Hypocrène.
Faut-il vous fuir ? Ciel, que j'en veux
A ma janséniste de tante !
Emporté par mes premiers vœux,
Je méditois un vol heureux
Vers une gloire plus brillante.
. . . .
Ma vieille tante s'en moqua,
Et, de par Quesnel, me damna.
J'étais sous sa tutelle austère :
Il fallut subir les décrets,
Et quitter l'école guerrière

Que me rappellent mes regrets.
Adieu mes belliqueux projets,
Adieu la palme militaire,
Et mes combats et mes succès !
Force invincible ! O Providence !
Quels sont tes décrets absolus !
Peut-être, sans Jansénius,
J'eusse été maréchal de France.

Dès lors, il lui arriva ce qui arrive à beaucoup d'officiers qui cherchent dans le métier des armes la gloire militaire : une circonstance survient ; ils sont obligés de prendre un autre emploi ; ils songent alors naturellement à la gloire littéraire.

Mes vœux flottaient irrésolus.
Des camps transfuge involontaire,
L'honneur encor me rappeloit ;
Le myrte ne me flattoit guère :
C'est un laurier qu'il me fallait.

Dorat se dépeint ensuite, s'essayant à la tragédie avec *Zulica*, qui est de 1760 :

Ma tête enfante des prodiges
Et voilà mon cœur allumé.
Dans mon cabinet solitaire,
Je soupire en sons cadencés,
J'évoque des mânes glacés,
Et je leur donne un caractère ;
J'habille un spectre de lambeaux :
Il perce une longue enfilade
De voûtes sombres, de flambeaux,
Et vient tout exprès des tombeaux,
Pour débiter une tirade
Et faire peur à mon héros.

Il ne réussit pas ; et c'est sans aigreur, sans amertume, qu'il raconte son échec :

Au lieu de jardins couronnés
Par les palmes les plus fleuries,
Je vois des bords abandonnés,
Où mille serpents déchaînés
Sifflent à travers des orties ;
Je vois des guirlandes flétries,
Quelques lauriers infortunés
Que se disputent des Furies..,

Il pense alors à faire de la poésie :

. . . . . . Triste et rêveur,
J'errais seul le long du rivage :

Soudain, s'échappant d'un nuage,
Une muse au son séducteur,
Se présente sur mon passage :
« Fuis, me dit-elle : pour jamais,
« Quitte les hauteurs du Parnasse,
« Mais prends la clef de ces bosquets
« Que je fis planter pour Horace. »

Puis il se lance dans les discussions, les polémiques littéraires : il prend une attitude, s'enrôle dans un parti ; et, à partir de ce moment, sa vie, si nous l'en croyons, cesse d'être aussi gaie :

Ce calme, hélas ! ne dura guères :
Au lieu des paisibles bergères,
Compagnes de ma liberté,
Je vis mon asile agité
Par les bacchantes littéraires,
Qui vinrent troubler les mystères
Du Dieu charmant que j'ai chanté.
Moins sensible, on devient plus sage.
Las d'être ainsi persécuté,
Je me sauvai par la gaieté
Et quelques mots de persiflage ;
J'égarai mes vœux étourdis ;
Je fus amoureux et volage;
On me trompa, je le rendis.

Il parle de ses travaux avec une extrême désinvolture, fait allusion à la rancune que lui garda Voltaire, dont il avait parlé en même temps que de Rousseau:

Qu'il est insensé, qu'il est dupe,
Celui qu'attriste son talent !
Tant qu'il amuse, il est charmant;
Il perd son prix, dès qu'il occupe.

On sentait qu'il n'était pas sincère, qu'il ne prenait pas son œuvre au sérieux, et rien ne lui a fait plus de tort dans l'esprit de ses contemporains. — Ensuite vient une longue et violente épigramme contre l'engouement de son temps, contre la prétention du XVIIIe siècle à la science encyclopédique : il oppose à cette science, à cet *art d'enfermer dans une phrase* la *morale de l'univers*, la vie d'un *citoyen époux et père*, qui a cultivé son héritage, joui de ses sens, vu le sourire de sa femme et le bonheur de ses enfants :

Mon esprit, errant au dehors,
Ne sait point saisir les rapports,
L'ensemble harmonique des choses,
Et leurs invisibles accords.
Mais je fais rire en récompense,
Et même rire à mes dépens.

Tous les matins, dans le silence,
Je vais brûler un grain d'encens
Sur l'autel de la tolérance :
Je persifle avec assurance
Ces égoïstes sourcilleux
Qui ne permettent pas qu'on pense,
A moins qu'on ne pense comme eux.

Avant de terminer, il écrit une strophe lyrique :

Revenez vite, revenez,
Amour, séduction, folie,
. . . .
Réchauffez l'automne des ans
Et ressuscitez la vieillesse.

. . . .
Vous savez changer en délices
Les peines dont nous soupirons.

Parez de fleurs mes avirons,
Et qu'au sein des plaines profondes,
Bercé par vos illusions,
Mon vaisseau glisse sur les ondes,
Au bruit flatteur de vos chansons.

Gardons toujours une espérance,
Pour l'opposer au noir chagrin,
Pour les revers un front serein,
Pour l'instant une jouissance,
Un désir pour le lendemain.

Telle est l'autobiographie que nous donne le poète.

Dorat reprit sa tragédie de *Zulica* et la modifia ; elle fut jouée, mais n'eut que huit représentations. Il avait une opiniâtreté extraordinaire : en effet, plusieurs années après, il reprit de nouveau cette tragédie, qui porta successivement, et après des retouches diverses, les noms d'*Amilka*, puis de *Pierre le Grand*. En 1763, il donna *Théagène* : l'*Année littéraire* de 1763 nous dit, à ce propos, que « le premier acte fut très applaudi et le méritait ; le sujet était expliqué avec beaucoup de netteté, et les caractères des différents personnages supérieurement établis ; mais les autres actes ne répondirent pas à ce qu'avait annoncé le premier. L'auteur n'a eu que le succès du style, succès toujours flatteur ». Dorat s'en console avec bonne grâce par une *Epître à M. de Pezai*, capitaine de dragons, que nous retrouvons, plus loin, comme confident des plaintes de Voltaire :

Au milieu des plus grands revers,
On dit que le sage plaisante,

Et qu'il verroit sans épouvante
La ruine de l'univers.

Ami, tu me vois consterné
D'avoir, au grand jour de la scène,
Risqué mon drame infortuné ;
Oui, ma douleur est sans seconde,
Et cependant, on le sait bien,
La chute d'un drame n'est rien
Auprès de la chute du monde.

Irai-je, plein d'une humeur noire,
De Vénus attrister la Cour ?
C'est bien assez, tu peux m'en croire,
D'être maltraité par la gloire,
Sans l'être encore par l'amour.
Mais quoi ! ton amitié me reste...

(*Epître à M. de Pezai.*)

Il donna encore *La Feinte par amour*, qui, représentée le même jour que *Régulus*, obtint un certain succès. *Le Célibataire*, qui réussit ; *Le Malheureux imaginaire*, 1776 ; *Le Chevalier François à Turin*, 1778, et *Le Chevalier François à Londres*, 1778, qui ont presque échoué. Il renonce alors, au moins pour un temps, aux essais dramatiques. Mais il gardait du théâtre, en même temps que le souvenir de ses déceptions, celui de certaines joies. Il fit un poème didactique en quatre chants intitulé *La Déclamation théâtrale*. Le 1er chant est relatif à la tragédie, le 2e à la comédie, le 3e à l'opéra, le 4e à la danse. Ce fut là le premier essai de poème didactique, genre qui devint à la mode par la suite, fit fureur vers 1800, et se perdit définitivement, vers 1810, avec le dégoût du public. — Dorat écrivit ensuite des héroïdes, ces lettres en vers dont nous avons parlé antérieurement, qui, toutes, à un certain moment, ont été goûtées ; il fit des élégies, des poésies légères ; il fit même des romans. Il se mêla aux polémiques de son temps, et fut du parti de Fréron, c'est-à-dire « anti-encyclopédique ». Par certaines pièces, il irrita Voltaire, et fut par suite détesté de Grimm, — et de La Harpe, qui détestait tous ceux qui n'admiraient pas Voltaire. Sainte-Beuve a suffisamment traité cette question dans ses *Causeries du Lundi* ; rappelons seulement qu'à propos de *Warwick*, tragédie en cinq actes et en vers de La Harpe, il y eut, dans l'*Année littéraire*, un compte rendu se composant de deux lettres, l'une de Dorat, l'autre anonyme, sur la prétention qu'avait La Harpe d'être haï ; on faisait dans l'une de ces deux lettres cette remarque spirituelle : « Un jeune maître se vante par air d'être aimé

de beaucoup de femmes ; les jeunes poètes ont la même vanité : ils se supposent beaucoup d'ennemis. L'amour-propre de M. de La Harpe en sera peut-être mortifié, mais je l'assure qu'il n'a pas d'ennemis ; je n'en veux d'autre preuve que le succès de sa tragédie. »

Une phase intéressante de la vie de Dorat, c'est sa querelle avec *Voltaire*, qui reste un peu obscure, parce qu'on ne possède pas tous les éléments du procès. Dorat avait écrit une pièce, intitulée *Avis aux sages du siècle*, dans laquelle il visait Voltaire et Rousseau. Il s'y moquait vivement de l'un et de l'autre :

> Sages fameux, qu'allez-vous faire ?
> . . . .
> Vous sied-il d'amuser la terre ?
> Vous êtes faits pour l'éclairer.
>
> . . . .
> Et, grâce à leurs dissensions,
> Souvent les précepteurs du monde
> En sont devenus les bouffons, etc.

Et à la fin :

> Soyez toujours nos bienfaiteurs,
> Et, plus dignes de nos hommages,
> Achevez enfin par vos mœurs
> Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

Voltaire fut doublement choqué : d'abord, parce qu'il n'aimait pas qu'on se moquât de lui, surtout avec esprit ; ensuite, parce que Dorat le rapprochait de Rousseau.

Toutes les fois que nous louons Voltaire et Rousseau pour avoir dit les mêmes choses, nous ne nous doutons pas que rien, en effet, n'est plus de nature à irriter l'ombre de Voltaire que d'être sifflé ou même encensé avec Rousseau.

Rousseau n'était-il pas fils d'horloger ? Voltaire prétendait être gentilhomme. Toutes les fois que Voltaire est tout à fait en colère, c'est sans doute qu'il est froissé par le voisinage de Rousseau, qu'il est blessé dans sa vanité de « bourgeois-gentilhomme ». Pour exprimer ses ressentiments contre Dorat, Voltaire s'adressa nécessairement à celui qui était leur ami commun, M. de Pezai, en ces termes :

Lettre de Voltaire à M. de Pezai (22 décembre).

« L'amitié que vous me témoignâtes, Monsieur, dans votre séjour à Ferney, et les sentiments que vous m'inspirâtes, me mettent en droit de me plaindre à vous de M. Dorat. Il m'a confondu

d'une manière bien désagréable avec Jean-Jacques, et il a trop oublié que l'ingratitude de ce malheureux envers M. Hume, son bienfaiteur, et son infâme conduite envers moi, sont des choses très essentielles, qui blessent la société et dans lesquelles le seul agresseur a tort... »

Lettre à M. de Pezai (5 janvier).

« ... Que M. Dorat juge, à présent, s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que Rousseau, et de regarder comme une querelle de bouffons les offenses personnelles que M. Hume, M. d'Alembert et moi avons été obligés de repousser, offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvait passer sous silence.

« M. d'Alembert et M. Hume, qui sont au rang des premiers écrivains de France et d'Angleterre, ne sont point des bouffons ; je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres... »

Lettre de Voltaire à M. Damilaville.

« Mon cher ami,... il faut que je vous communique une réponse que j'ai été obligé de faire à M. de Pezai, au sujet des vers de M. Dorat que vous devez avoir vus, et qui ne sont pas mal Vous verrez si j'ai tort de regarder J.-J. Rousseau comme un monstre, et de dire qu'il est un monstre. Le grand mal dans la littérature, c'est qu'on ne veut pas distinguer l'offenseur de l'offensé. M. Dorat a ses raisons pour suivre le torrent, puisqu'il s'y laisse entraîner, et qu'il m'a offensé de gaieté de cœur, sans me connaître... »

Enfin, Dorat ayant écrit à Voltaire pour atténuer les conséquences fâcheuses de ses vers, Voltaire lui répondit la lettre suivante :

Lettre de Voltaire à M. Dorat (23 mars).

« Je répons, Monsieur, à votre lettre du 17 mars, et je vous demande en grâce qu'après ce dernier éclaircissement il ne soit jamais question entre nous d'une affaire si désagréable. Tout ce que j'ai mandé à M. le Chevalier de Pezai est dans la plus exacte vérité. Il est très vrai que je n'ai jamais montré à personne, ni vos lettres, ni vos premiers vers imprimés (*Avis aux sages*), ni vos seconds manuscrits... Je dis (à Mme Denis) que vous aviez tout

réparé ; que je vous croyais un très bon cœur ; que vous m'aviez écrit une lettre pleine de candeur ; que vous étiez de toute façon au-dessus de la jalousie, qui est le vice des esprits médiocres. Je citai un endroit de votre lettre très bien écrit et qui m'avait fait impression... »

Plus tard, encore, il y eut une nouvelle querelle entre Dorat et Voltaire. La Harpe avait dérobé quelques papiers à Voltaire. Dorat insinua que Voltaire avait dû laisser traîner ses lettres à dessein, pour permettre à La Harpe de les prendre. Enfin, à quelque temps de là, Dorat inséra, dans un recueil intitulé *Coup d'œil sur la littérature*, une *Epître de Racine à M. de Voltaire sur les Commentaires de Corneille*, où il dit :

> J'ai lu ton docte commentaire ;
> Car les heureux de ce pays
> S'entretiennent de tes écrits,
> Et par cœur savent leur Voltaire.
> . . . .
> Que de lumières ! que de sens !
> Ton cœur est pur et sans envie :
> Il a dicté tes jugements.
> . . . .
> Tu prononces l'arrêt terrible
> Qui va détromper l'univers :
> Là, quittant pour le persiflage
> Le ton froid d'un dissertateur,
> Tu sais, grâce à ton goût volage,
> Folâtrer avec ton lecteur.
> Quel art ! quelle heureuse magie !
> Le Pinde est soumis à tes lois.
> Tantôt, sur la lyre ennoblie,
> Tu daignes célébrer les rois ;
> Tantôt résonne sous tes doigts
> Le tambourin de la Folie.
> Profond ou léger, à ton choix,
> Tu composas des vers tragiques,
> Erotiques, métaphysiques ;
> Tu fis de longs panégyriques
> Et des satires quelquefois.
> Par une influence secrète,
> Tu fus historien, rhéteur,
> Grand moraliste, grand poète,
> Et te voilà commentateur.
> Le Bonhomme, jusqu'à présent,
> Sur parole était cru sublime.
> Enfin, de son trône il descend.
> Ce n'est plus qu'un triste plaisant,
> Un déclamateur indécent,
> Que jamais un beau feu n'anime,
> A qui manque le sentiment
> Si bien exprimé dans *Zulime*.

Zulime est justement l'échec le plus retentissant de Voltaire :

> Mais ne crains rien de ses fureurs :
> L'autre jour, sous un vert feuillage,
> Mêlé de lauriers et de fleurs,
> Corneille, d'un tranquille ombrage,
> Goûtait le frais et les douceurs.
> J'osai lui lire ton ouvrage ;
> Il dit (ce calme m'étonna) :
> « Voltaire est homme, il est injuste ;
> « Il conspire comme Cinna ;
> « Je dois pardonner comme Auguste. »

Ces épigrammes piquaient d'autant plus Voltaire qu'il sentait avoir affaire à un homme d'esprit.

Voltaire écrivit, le 15 septembre 1770, une *lettre à M. le Comte de la Touraille* où nous trouvons ces lignes : « M. Dorat, Monsieur, m'a galvaudé deux fois, sans que je lui en aie donné le moindre sujet : je lui ai pardonné deux fois. Comme je me meurs, et que je veux mourir en bon chrétien, s'il me fait une troisième algarade, je lui pardonnerai pour la troisième, parce que je trouve qu'il a *beaucoup de talents et de grâces* ; mais ne lui en dites mot, parce que je ne veux pas qu'on sache jusqu'à quel point je pousse les bonnes œuvres. »

Dorat lui-même adressa à Voltaire une nouvelle poésie, où il semble s'excuser tout d'abord, regretter ses critiques, et même, reconnaissant enfin la supériorité de Voltaire, solliciter son estime.

> B.... risqua dans sa jeunesse
> Quelques vers contre vous, plus malins que méchants.
> J'eus, au même âge, un tort de même espèce
> Et dont je veux me souvenir longtemps.
> . . . .
> Si mes foibles essais sont par vous applaudis,
> Si, plus heureux, je puis un jour vous plaire,
> Sous vos doctes bosquets si je peux être admis ;
> Sans être au rang des successeurs de Pierre,
> J'aurai comme eux la clef du Paradis.

Telles furent, vaguement esquissées, les phases de la querelle de Dorat et de Voltaire : elle nous montre combien cet auteur, méconnu aujourd'hui, a tenu de place au XVIIIe siècle. Voltaire l'a estimé, a été vivement touché par ses attaques, si fines, si spirituelles, toutes empreintes de l'esprit, du talent de Voltaire lui-même ; et ses lettres témoignent aussi de la satisfaction qu'il éprouvait à recevoir du même Dorat, en même temps que des excuses, des éloges si finement tournés.

M. D.

Transformations des sociétés européennes au XIX[e] siècle.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de conférences à l'Université de Paris.

L'Autriche-Hongrie depuis 1859.

Le premier Etat de l'Europe occidentale qui fut transformé depuis 1859 est l'empire d'Autriche, qui est devenu l'empire d'Autriche-Hongrie.

Pour la bibliographie, voir Seignobos, *Histoire politique*, et *Histoire générale*, t. XI et XII.

Nous examinerons : 1° comment l'empire d'Autriche, unitaire et absolutiste, a été transformé en un Etat double, Autriche-Hongrie, à régime représentatif et libéral (1859-67) ; 2° comment les partis et le régime ont été transformés par la pratique depuis 1867.

I. — La création de l'Autriche-Hongrie s'est faite en quelques années, par l'initiative du souverain, sous forme de concession volontaire et par suite de difficultés pratiques ; mais la forme définitive n'a pas été trouvée du premier coup.

1. — L'organisation définitive a été précédée d'une période de tâtonnements, qu'il faut étudier pour comprendre la nature du problème et ses difficultés. — Le régime, en 1859, est le régime établi après la réaction : gouvernement absolutiste centralisé, par une bureaucratie allemande, entente avec le clergé reconnu pouvoir officiel. Ce régime est rendu impossible après la guerre d'Italie pour des raisons financières : le gouvernement a émis un emprunt de 200 millions ; 76 seulement sont souscrits.

L'empereur se décide à faire discuter un nouveau régime par un corps mixte, le *Conseil d'Etat renforcé*, composé de ministres, de fonctionnaires et de notables choisis par le gouvernement. Le Conseil, réuni en juillet 1860, se scinde en deux partis : les aristocrates non allemands demandent la restauration des anciennes Diètes ; les Allemands désirent un gouvernement centralisé libéral ; mais ces deux partis sont d'accord pour déclarer que le régime actuel a détruit la confiance publique.

L'empereur suit d'abord l'avis de la majorité (aristocrates non

allemands) : le *diplôme* du 20 octobre 1860 accorde aux Diètes des divers pays le pouvoir de voter les lois en opérant suivant les formes historiques, et crée pour les affaires communes un conseil d'empire dont les membres sont délégués par les Diètes. — Puis il revient à l'avis de la minorité et promulgue la *patente* de février 1861 : le *Reichsrath* devient un Parlement à deux chambres, *Chambre des seigneurs* et *Chambre des représentants* élus par les Landtags ; ceux-ci seront élus par des électeurs censitaires divisés en trois classes.

Mais les nations fortement constituées ne veulent pas être fondues dans un Parlement commun ; les Italiens de Vénétie, les Magyars, les Croates refusent d'élire des députés. Les Magyars transfèrent leur capitale de Presbourg à Pest, refusent de donner au souverain le titre de roi, ne l'appellent plus que seigneur, déclarent qu'entre la Hongrie et l'Autriche il n'y a qu'une union personnelle, que la Hongrie ne peut prendre part à aucune représentation d'ensemble de la monarchie, et remettent en vigueur les lois de 1848 ; l'empereur dissout d'abord la Diète, puis les comitats, revient au gouvernement par des commissaires, espérant lasser les Hongrois.

Les peuples qui n'ont pas de constitution, mais forment une masse puissante, Tchèques et Polonais, acceptent d'abord la patente : leurs Landtags envoient des députés au Reichsrath ; mais ils sont mécontents et finissent par rappeler leurs délégués (1864). Il ne reste plus au Reichsrath que les députés des pays allemands et des petits peuples ; et les Allemands sont mécontents de la politique extérieure (alliance avec la Prusse dans l'affaire des duchés) et de la politique financière.

L'empereur renonce à ce régime, se décide à céder aux réclamations des seigneurs hongrois. Pour préparer la réforme, il suspend la Constitution de 1861 et prend des ministres aristocrates (*ministère des trois comtes*). Cette période de 1865 à 1867 est remplie par des difficultés extérieures (guerre avec la Prusse) et par les négociations avec les Hongrois pour l'établissement d'un nouveau régime.

2. — Ce nouveau régime est organisé par trois séries de mesures.

La transformation fondamentale porte sur les relations avec la couronne de Hongrie. Depuis la réaction de 1849, la Hongrie est considérée comme pays sujet au même titre que les autres parties de l'Empire ; les Hongrois protestent au nom de leur droit fondé sur la vieille constitution modifiée en 1848 : pour eux, la Hongrie n'est unie aux autres parties de l'empire que par une

union personnelle et n'a rien de commun avec elles que le souverain, empereur-roi. — Le conflit a été réglé par une entente à l'amiable, le *compromis* : la Hongrie renonce à l'union personnelle, l'empereur renonce à l'unité de gouvernement intérieur et de Parlement.

La monarchie est divisée en deux Etats: le royaume de Hongrie, comprenant les pays de l'ancienne couronne de saint Etienne, l'empire d'Autriche, comprenant tout le reste. Le souverain règne à deux titres différents : roi en Hongrie, empereur en Autriche. Chaque Etat a sa constitution, un gouvernement complet, entièrement indépendant, une capitale. — C'est le *dualisme*, résultant de l'évolution historique qui a maintenu en Hongrie une aristocratie et une administration indigènes; c'est une adaptation moderne du régime de Marie-Thérèse et Léopold II. — On distingue les affaires en trois catégories : 1° les affaires propres à chaque Etat, toutes celles qui ne sont pas stipulées dans l'acte du compromis, pour lesquelles le Parlement de chaque Etat est souverain ; 2° les affaires communes perpétuelles, armée, marine, relations extérieures (donc celles qui maintiennent l'unité de la monarchie en face de l'étranger), finances pour les dépenses communes; 3° les affaires traitées d'après des principes communs, à régler de temps en temps, tous les dix ans, douanes, monnaies, banque, droit commercial, c'est-à-dire les affaires qui établissent entre les deux Etats une solidarité économique. Pour ces affaires communes, on organise un gouvernement commun : ministère de trois membres, responsables devant les Parlements des deux Etats; *délégation* des deux Parlements, avec des précautions pour qu'aucun des deux Etats ne puisse avoir un avantage sur l'autre : même nombre de délégués, sessions chaque année alternativement dans les deux capitales, délibérations dans les deux langues, opérations séparées avec communication par écrit, réunions pour voter seulement; les délégations ne votent qu'un arrangement temporaire, puis chaque Parlement vote séparément les décisions sous forme de lois identiques.

3. — Le gouvernement de l'empire d'Autriche a été organisé par les *lois fondamentales* de 1867, qui sont la patente de 1861 modifiée. L'empereur renonce à son pouvoir absolu, se reconnaît lié par les lois fondamentales, jure de les observer. Ces lois discutées par le Reichsrath ne peuvent être changées qu'avec son consentement, constaté par une majorité des deux tiers dans les deux Chambres. Les lois fondamentales établissent les principes du régime. Elles énumèrent, non pas dans une déclaration, mais

sous forme de règles abstraites, à l'imitation de la constitution belge, les garanties accordées à chaque individu, égalité devant la loi, inviolabilité de la propriété et du domicile, liberté de déplacement, de pétition, de conscience de réunion, de presse; elles proclament l'égalité des langues et des nationalités.

Un régime constitutionnel représentatif est établi : l'empereur garde le pouvoir exécutif, le droit de choisir ses ministres et de dissoudre le Parlement ; les ministres sont responsables; le Parlement a une session annuelle pour laquelle l'empereur est obligé de le convoquer, et vote les lois et le budget ; en cas de conflit pour le budget, le chiffre le plus faible sera regardé comme consenti. Le gouvernement conserve l'initiative.

Le Parlement reste organisé comme d'après la patente de 1861 : il s'appelle toujours Reichsrath ; il se compose de deux chambres, Chambre des seigneurs, Chambre des députés élus pour six ans par les Landtags.

Chaque pays a son Landtag élu suivant un régime nouveau, la représentation des intérêts, qui, dans les pays mixtes, est favorable aux Allemands, grands propriétaires et habitants des villes. Les pouvoirs des Landtags sont définis et élargis en 1867 par une clause qui leur laisse toutes les attributions ne relevant pas expressément du Reichsrath ; ils ont un pouvoir législatif, mais ne sont pas souverains.

4. — Pour la Hongrie, on revient au régime organisé par la Constitution de 1848. Un ministère indigène, responsable, exerce les pouvoirs du roi absent. La Diète a le pouvoir législatif avec droit d'initiative, et vote le budget ; elle se compose de deux chambres : Chambre des magnats, très nombreux, héréditaires, Chambre des députés, élus au scrutin public (ce qui assure l'influence des nobles et donne une Chambre très aristocratique) par un système de suffrage très large (cens bas, capacités très étendues), ne recevant pas d'indemnité.

Le gouvernement de Hongrie a dû faire un règlement spécial pour les Etats annexés ; il a adopté deux régimes différents. La Transylvanie, où les Magyars dominent, a perdu son organisation historique, a été réunie au royaume, a perdu son université autonome, a reçu des administrateurs hongrois ; elle envoie directement ses délégués à la Diète de Pest ; le régime électoral est un régime censitaire, calculé de façon à écarter la masse des habitants roumains et à donner une représentation magyare à un pays où les Magyars sont en petit nombre ; quant aux *Sachsen*, Allemands descendant des anciens colons, ils conservent leur université et réussissent à élire quelques députés. L'aristocratie

croate veut un gouvernement spécial pour la Croatie ; la Diète de Hongrie refuse ; le conflit se termine par un compromis : le royaume de Croatie conserve ses lois et son administration ; il envoie des délégués à la Diète de Pest ; il y a un ministre spécial dans le ministère hongrois ; la Croatie a une Diète annuelle où siègent ensemble 21 magnats et dignitaires, et 75 députés élus par un suffrage censitaire.

L'organisation du royaume de Hongrie est donc assez unitaire ; presque tout y est soumis à une nation dominante représentée par un Parlement et un ministère organe de la majorité. Quant à l'Autriche, qui se compose d'un conglomérat de pays à gouvernement local, où la plus grande partie du territoire appartient à des nations différentes de la nation dominante, qui n'a que par des artifices la majorité au Parlement, elle a un gouvernement moins parlementaire qu'en Hongrie, et la cour y garde une grande influence.

II. — Comment le régime et le groupement des partis se sont-ils transformés depuis 1867 ?

1. — Les partis sont des partis parlementaires, des groupes de députés, organisés avec un bureau ; ces partis dirigent les campagnes électorales. — Ils sont de deux espèces, groupés d'après deux principes différents. Le principal terrain de lutte est le conflit entre nationalités ; d'où des partis *nationaux*, composés de gens parlant la même langue. Puis, dans l'intérieur d'une même nation, il existe une opposition sur le régime politique et ecclésiastique : d'où des partis politiques. — Les petites nations dominées par la préoccupation de la lutte pour se maintenir, se groupent en un seul parti national ; au contraire, dans les grandes nations, on trouve des divisions sur des questions analogues à celles qui divisent les partis dans les autres pays.

A. — En Autriche, il y a autant de partis nationaux que de langues. Les Polonais de Galicie réclament l'autonomie. Les Tchèques, aristocrates et catholiques, formulent un programme (22 août 1868), fondé sur le droit historique : ils déclarent n'être rattachés à l'empire que par une union personnelle ; ils protestent contre la constitution de 1867, œuvre arbitraire d'un pouvoir étranger à la nation ; ils se placent donc sur le même terrain que les Magyars, mais leur situation est différente : depuis 1620, ils n'ont plus de constitution ; la colonisation allemande a occupé une grande partie du pays et créé une population mixte ; l'aristocratie tchèque est une noblesse de cour, sans tradition ni expérience politique. Les Slovènes de Carniole,

les Croates de Dalmatie, les Italiens du Tyrol réclament l'égalité réelle de langue; de même, les Roumains de Bukhovine. Les Ruthènes de Galicie sont hostiles aux Polonais, qui sont maîtres de la Diète et occupent toutes les fonctions. — Les grandes nations veulent l'indépendance et sont hostiles à la constitution ; les petites, au contraire, acceptent la constitution qui défend leur langue, leurs églises, leurs écoles.

Les groupements politiques divisent surtout les Allemands. Le parti conservateur, féodal et clérical se recrute parmi les grands propriétaires et les paysans du Tyrol. Le parti constitutionnel ou parti de la cour suit les désirs de l'empereur. Le parti libéral (bourgeoisie allemande) veut le gouvernement par les fonctionnaires, l'affaiblissement du pouvoir du clergé. Le parti du progrès demande l'accroissement des pouvoirs du Parlement et est hostile à la cour.

B. — En Hongrie, les Magyars, bien qu'en minorité, ont une énorme majorité au Parlement ; le régime électoral empêche les paysans de voter, et l'opposition est réduite à agir hors du Parlement, par des protestations, des pétitions, des sociétés secrètes. Le parti croate est le plus fort, parce qu'il a un gouvernement autonome; il n'a guère d'action à la Diète, où les députés Croates sont noyés dans la majorité magyare ; mais il agit en Croatie. Les Serbes forment un parti religieux, à la tête duquel est le patriarche. Les Slovaques, tous paysans, n'ont pas de députés à la Diète; ils essaient de se réunir, mais ils sont persécutés et surveillés par les fonctionnaires et le clergé. Les Allemands, peu nombreux en Hongrie, mais formant un groupe compact en Transylvanie, ont quelques députés à la Diète, qui réclament le maintien de leurs droits historiques. Les Roumains forment une nation compacte, orthodoxe, dont l'opposition est religieuse; il s'est formé une classe moyenne qui essaie d'organiser une résistance sur la question des écoles et des églises ; sa tactique est de s'adresser directement à l'empereur par-dessus le gouvernement magyar.

La division politique est moins accentuée en Hongrie qu'en Autriche ; les différences entre les partis sont moins tranchées, parce que les députés sont presque tous des gens de même classe et de même éducation, nobles, vivant en camarades au Parlement. On peut distinguer deux partis en désaccord sur la tactique à suivre envers le gouvernement autrichien. Deak et le centre droit acceptent le compromis pour avoir l'indépendance réelle ; Tisza et le centre gauche veulent se maintenir sur le terrain de 1848, et réclament l'union personnelle. Mais les deux partis sont d'ac-

cord sur le régime pratique, gouvernement parlementaire libéral, aristocratique et laïque. Aux deux extrémités, deux petits partis sans force : le parti conservateur et clérical, recruté dans la haute noblesse; l'extrême gauche, qui réclame l'indépendance complète, d'apparence démocratique, en réalité sans programme défini ; c'est, avant tout, un parti nationaliste ; il est devenu antisémite.

2. — Le régime a fonctionné dans les deux pays sans grande difficulté jusqu'à la crise qui suit le Congrès de Berlin. — Pendant cette période, les partis favorables à l'organisation de 1867 sont au pouvoir et modifient le régime de façon à consolider le pouvoir central.

a. — En Autriche. — Le gouvernement entre en lutte avec les prélats pour abolir le Concordat et le pouvoir officiel du clergé. On peut distinguer deux phases : les lois de 1868 établissent le mariage civil, l'égalité des confessions et placent les écoles sous la surveillance de l'Etat ; les évêques protestent, déclarent que le Concordat ne peut être modifié que par un traité; Pie IX qualifie les lois d'*abominables* ; — en 1872, les universités sont ouvertes aux professeurs non catholiques ; et, en mai 1874, une loi déclare le Concordat non pas dénoncé, mais annulé, oblige les évêques à la déclaration des nominations, soumet à l'impôt les prébendes et les revenus des couvents, autorise les non-catholiques à fonder des sociétés religieuses ; une loi sur les couvents est arrêtée. — C'est le retour au *joséfinisme.*

Les partis nationaux tchèque et polonais essayant d'arrêter le mécanisme en n'envoyant pas de députés au Reichsrath, le gouvernement se décide à une réforme radicale. — L'empereur songe d'abord à négocier avec les Tchèques : il prend un ministère fédéraliste aristocrate (Hohenwart), malgré l'opposition des Allemands ; mais l'aristocratie magyare est hostile à toute entente avec les Tchèques et décide l'empereur à conserver le dualisme avec deux nations dominantes. L'empereur forme un ministère allemand qui apporte un projet de loi électorale : elle conserve le même corps électoral, mais elle établit le suffrage direct, et augmente le nombre des députés. La majorité reste aux Allemands : sur 353 députés, 219 Allemands, 115 Slaves, 15 Italiens. La majorité allemande libérale soutient le ministère libéral choisi par l'empereur.

b. — En Hongrie, l'opposition entre les deux grands partis s'efface devant la nécessité de régler le budget : Tisza déclare qu'il faut soutenir le ministère Deak. Puis les deux centres se fondent et Tisza devient premier ministre ; il s'appuie sur

une énorme majorité. Le gouvernement travaille à magyariser les autres nations ; il rend le magyar langue obligatoire, il ferme les écoles allemandes et les gymnases slovaques.

3. — Avec le Congrès de Berlin s'ouvre une période (1878-1896), caractérisée par l'affaiblissement du pouvoir central et l'augmentation d'importance des nations. Cette période fédéraliste est inaugurée par un changement de politique du gouvernement central, c'est-à-dire de l'empereur : jusque-là, il a soutenu, malgré ses goûts personnels, un gouvernement libéral, parce qu'il lui était commode pour sa politique étrangère ; mais, au Congrès de Berlin, l'empereur a accepté de prendre l'administration (en fait, la possession) de la Bosnie et de l'Herzégovine, pays habités par des Croates. Cette annexion a fait naître chez les Croates l'espoir de former un royaume slave et a mécontenté les Allemands ; mais l'empire se trouve engagé dans une guerre pour laquelle il faut de l'argent. La majorité libérale, mécontente, commence à faire de l'opposition : elle demande à discuter le traité de Berlin : le ministère commun a beaucoup de peine à obtenir de l'argent ; en Autriche, le Reichsrath ne vote l'adresse qu'avec les voix des partis opposants, Polonais et droite.

L'empereur change alors de politique ; il se détache des Allemands libéraux, s'entend avec les féodaux et les Slaves, prend un ministère Taaffe. Les constitutionnels suivent l'empereur et la majorité se déplace : dès 1882, il n'y a plus que 200 Allemands, et, dès 1879, les forces des partis se sont modifiées de façon à donner une majorité de coalition féodale catholique slave. — Le gouvernement fait des concessions sur plusieurs terrains ; aux partis nationaux (droits accordés aux provinces ; partage de l'Université de Prague), aux catholiques (obligation du repos du dimanche, pouvoir du clergé sur l'école), aux conservateurs (rétablissement des corporations d'artisans).

Ce régime amène une modification des partis. Les Slaves du Sud sont renforcés et dominent en Carniole et en Carinthie ; les Polonais deviennent maîtres de la Galicie et réduisent les tentatives d'opposition des paysans Ruthènes. En Bohème, les Tchèques se divisent en *vieux* et *jeunes* Tchèques : les *jeunes*, démocrates, nationalistes, reprochent aux *vieux* leurs compromis avec le gouvernement, les évincent du Reichsrath et du Landtag, où ils introduisent une nouvelle pratique, l'obstruction. Les Allemands se scindent : un centre catholique se détache ; à Vienne se forme un parti nationaliste, antisémite ; les anciens partis se décomposent. La question nationale prime les questions politiques.

En Hongrie, la majorité magyare s'est maintenue et continue à magyariser ; mais le ministère est déconsidéré par des questions financières et n'accompliit que des réformes de détail. La majorité se divise sur la question du mariage civil. — En même temps, les petites nations deviennent plus actives. En Croatie, des émeutes éclatent quand le ministre des finances hongrois fait mettre sur les établissements financiers des écussons avec des inscriptions en magyar (1883) et quand le gouvernement hongrois veut faire transporter les archives d'Agram à Pest. Les Roumains envoient une députation *à l'empereur* à Vienne ; le gouvernement hongrois commence des poursuites ; les Slovaques tiennent des réunions ; à l'Université d'Agram les Serbes luttent contre les Croates.

4. — Une nouvelle période a commencé, surtout en Autriche, avec la réforme électorale. Le gouvernement a renoncé à gouverner avec le corps électoral privilégié ; depuis longtemps, on réclame une réforme ; un parti socialiste demande le suffrage universel. La loi de 1896 crée une cinquième curie de 72 députés élus au suffrage universel, avec un système différent pour les villes et les campagnes.

Cette réforme modifie les partis. Les libéraux sont écrasés ; les partis extrêmes sont renforcés. En pays allemands, les députés catholiques et antisémites augmentent en nombre et forment un parti démocratique violent : quelques socialistes sont élus. En pays tchèques, les vieux Tchèques disparaissent ; les jeunes Tchèques sont renforcés ; à gauche apparaissent des partis démocratiques tchèque et socialiste. — Mais il n'y a plus de majorité au Parlement ; aucune coalition durable ne peut se former ; et la minorité recourt toujours à l'obstruction systématique. Le gouvernement ne peut faire aboutir aucun projet ; or il a besoin des votes de la Chambre pour le budget et le compromis avec la Hongrie. Pour le renouvellement du compromis qui expire en 1897, le gouvernement soumet un projet à la discussion longtemps à l'avance ; mais, comme on ne peut aboutir, on a recours à un régime d'exception : le *gouvernement de l'article 14*. Cet article donne au gouvernement le droit de faire des ordonnances en cas de nécessité ; par une interprétation abusive, on interprète comme cas de nécessité l'impossibilité de gouverner d'accord avec la Chambre. — Somme toute, le régime officiel ne fonctionne plus et l'Autriche est soumise à un régime de gouvernement provisoire permanent.

M. T.

La dialectique éristique de Schopenhauer.

Traduction de M. FR. NORDEN
De l'Université de Bruxelles

III

Artifice 5. — Pour démontrer notre proposition, nous pouvons aussi nous servir de prémisses fausses, et cela lorsque notre adversaire n'admettrait pas les prémisses vraies, soit qu'il n'en saisisse pas la vérité, soit qu'il voie que la thèse en découlerait immédiatement. Il faut alors prendre des propositions fausses en elles-mêmes, mais vraies *ad hominem*, et raisonner selon la façon de penser de l'adversaire, *ex concessis*. Le vrai peut, en effet, se déduire de prémisses fausses, le faux, par contre, jamais de prémisses vraies. On peut réfuter de même des propositions fausses de l'adversaire par d'autres propositions fausses, s'il les croit vraies ; car c'est à lui qu'on a affaire, et c'est de sa façon de penser qu'il faut tirer profit. S'il est, par exemple, adepte d'une secte quelconque dont nous n'adoptons pas les vues, nous pouvons nous prévaloir contre lui des doctrines de cette secte en les prenant comme principes. (Arist., *Top.* VIII, c. 9.)

Artifice 6. — On fait une pétition de principe cachée en postulant ce qu'on aurait à démontrer. On peut s'y prendre de quatre façons : 1) on postule sous un autre nom ; on dira, par exemple, bonne réputation au lieu d'honneur, vertu au lieu de virginité, etc. Ou bien, on se servira de notions équivalentes, comme animaux au sang rouge pour vertébrés. 2) On se fera accorder en général ce qui est contestable en particulier. Par exemple, si l'on soutient l'incertitude de la médecine, on postulera l'incertitude du savoir humain en général. 3) Si deux choses se déduisent réciproquement l'une de l'autre, pour en démontrer une, on postulera l'autre. 4) Pour prouver le général, on se fera accorder chaque cas particulier. C'est donc l'inverse du n° 2 (1).

(1) Aristote, *Top.* VIII, c. 11. De bonnes règles sur l'emploi de cet artifice se trouvent au dernier chapitre des *Topiques* d'Aristote.

Artifice 7. — Si la discussion est conduite sur un ton un peu sévère et académique, et si l'on veut se faire comprendre bien exactement, celui qui a avancé l'affirmation et qui veut la prouver posera des questions à son adversaire ? Des concessions faites par celui-ci découlera la vérité de l'affirmation. Cette méthode érotématique, appelée aussi méthode socratique, était surtout en usage chez les Anciens. C'est à elle que se rapportent le présent artifice et quelques-uns de ceux qui suivent (1).

Interroger beaucoup en une fois et en insistant sur tous les détails possibles, afin de cacher ce qu'on veut vraiment se faire accorder ; exposer, par contre, vite son argumentation basée sur les points concédés. Ceux qui ont la compréhension lente ne pourront suivre le raisonnement et n'y reconnaissent pas les fautes et lacunes éventuelles.

Artifice 8. — Exciter l'adversaire à la colère. Dans la colère, en effet, il est incapable de juger équitablement et de reconnaître son avantage. On le met en colère en lui faisant tort, sans retenue, en le chicanant et, en général, par l'insolence.

Artifice 9. — Ne pas poser les questions dans l'ordre qu'exige la conclusion à en tirer, mais en les déplaçant de toutes les manières possibles. L'adversaire ne sait où l'on veut en venir, et ne peut prendre ses précautions. Ses réponses serviront à tirer différentes conclusions même opposées, selon la matière dont elles sont faites. Cet artifice, qui consiste à dérober le procédé, se rapproche de l'artifice 4.

Artifice 10. — Quand on remarque que l'adversaire nie à dessein les questions dont l'affirmation serait utile pour notre proposition, il faut demander le contraire de la proposition dont on veut tirer parti, comme si l'on en désirait une confirmation, ou bien il faut lui donner à choisir entre les deux propositions, de sorte qu'il ne s'aperçoive pas quelle proposition on désire voir confirmer.

Artifice 11. — Si nous faisons une induction et qu'il nous accorde les cas particuliers qui doivent servir à la faire, nous ne devons pas lui demander s'il convient également de la vérité générale qui ressort de ces cas, mais nous devons les introduire ensuite comme établis et accordés. Il s'imaginera parfois lui-même qu'il les a accordés, et les auditeurs seront dupes de la même illusion, parce qu'ils se souviennent des questions nom-

(1) Tous sont remaniés librement d'après le livre d'Aristote *de elenchis sophisticis*, chap. 15.

breuses que les cas particuliers ont soulevées, questions qui auront, à leur avis, servi à atteindre le but.

Artifice 12. — S'il est question d'un concept général qui n'a pas de nom précis, mais qui doit être désigné par un trope, par une comparaison, il nous faudra choisir la comparaison de telle façon qu'elle soit favorable à notre affirmation. Par exemple, les noms par lesquels on désigne en Espagne les deux partis politiques, *serviles* et *liberales*, sont certainement choisis par les derniers. Le nom de *protestants* fut choisi par ceux-ci, le nom d'*évangéliques* également, mais le nom d'*hérétiques* leur fut donné par les catholiques. Ce stratagème sert également pour les noms de choses, même quand il existe un terme propre pour les désigner. Par exemple, si l'adversaire a proposé quelque *changement*, on nomme sa proposition *innovation*, parce que ce terme est odieux. On procède inversement, si l'on est soi-même le proposant. Dans le premier cas, pour faire ressortir le contraire, nous nommerons notre proposition l'*ordre existant*, dans le second nous l'appellerons la *vieillerie*. Ce qu'un homme impartial, sans intention bonne ou mauvaise, nommerait à peu près *culte* ou *foi publique*, une personne disposée à parler en faveur de ces idées les qualifiera de *piété*, *dévotion*; un adversaire, par contre, dira *bigoterie* et *superstition*. Au fond, c'est une subtile pétition de principe: une chose qu'on veut prouver, on l'introduit subrepticement d'avance dans le mot, dans la dénomination, et elle en ressort ensuite par un simple jugement analytique. Ce que l'un nomme *s'assurer de sa personne*, *mettre en sûreté*, l'adversaire l'appellera *emprisonner*. — Un orateur trahit souvent déjà d'avance son intention par les noms qu'il donne aux choses: l'un dit le *clergé*, l'autre la *calotte*.

De tous les artifices, c'est celui-ci qu'on emploie le plus souvent par instinct. Zèle religieux = fanatisme. — Faux pas ou galanterie = adultère. — Des choses équivoques = obscénités. — Gêné = banqueroute. — Par influence et par des connexions = par corruption et par népotisme. — Reconnaissance sincère = bon payement.

Artifice 13. — Pour faire accepter une proposition par l'adversaire, on ajoute la thèse contraire et on lui laisse le choix entre les deux en prononçant bien distinctement cette thèse opposée. Pour ne pas se montrer paradoxal, il sera donc obligé d'accorder notre proposition, puisque, en comparaison de l'autre, elle a l'air tout à fait probable. Nous devrions, par exemple, lui faire admettre qu'il faut faire tout ce que notre père nous dit et nous demandons dans ce cas: « Faut-il obéir ou désobéir à nos

parents en toutes choses? » — Autre exemple : en parlant d'une chose, on a employé le mot *souvent* ; nous demanderons si par *souvent* il faut entendre quelques cas seulement ou bien des cas nombreux ; on dira *beaucoup*. C'est comme le gris : si on le place à côté du noir, on peut l'appeler blanc ; si on le place à côté du blanc, on le dira noir.

ARTIFICE 14. — L'adversaire a répondu à plusieurs questions sans que ses réponses aient été favorables à la conclusion que nous avions en vue. Alors on prend l'audace de poser et de proclamer, en triomphant, le terme final. Par cette manœuvre, on prétend sa conclusion démontrée par les réponses précédentes, bien qu'elle n'en résulte aucunement. Si l'adversaire est timide, si c'est un imbécile et si l'on a soi-même beaucoup d'insolence et une bonne voix, cet artifice peut très bien réussir. Ce procédé appartient à la *fallacia non causæ ut causæ*.

ARTIFICE 15. — Si nous avons posé une thèse paradoxale que nous sommes embarrassés de démontrer, nous présenterons à l'adversaire quelque proposition vraie, mais dont la vérité n'est pourtant point manifeste ; nous la lui ferons accepter ou rejeter, comme si nous voulions y puiser la preuve. S'il rejette cette proposition par méfiance, nous le réduisons à l'absurde et nous triomphons. S'il l'accepte par contre, nous avons, jusqu'à nouvel ordre, dit quelque chose de raisonnable et nous devons prendre nos dispositions pour poursuivre. Ou bien nous ajouterons le précédent artifice et nous prétendrons que notre paradoxe est démontré. Pour cela, la plus grande impudence est indispensable. Mais l'expérience nous montre des cas fréquents de ces stratagèmes ; il y a même des gens qui pratiquent tout cela par instinct.

ARTIFICE 16. — Arguments *ad hominem* ou *ex concessis*. La vérité de laquelle je déduis la démonstration est ou bien une vérité objective et courante : alors ma preuve est κατ' ἀλήθειαν, *secundum veritatem*. Uniquement une preuve pareille est, à vrai dire, valable et admissible. Ou bien la vérité de laquelle je fais découler mes déductions, ne vaut que pour la personne à qui s'adresse ma démonstration ou avec qui le hasard me fait discuter. Il se peut, en effet, que cette personne ait adopté une thèse, une fois pour toutes, comme préjugé, ou que, dans la discussion, elle en ait accordé une trop promptement. C'est sur cette thèse que je fonderai ma preuve. Je ne prouverai alors que κατ' ἄνθρωπον, *ad hominem*. Je force mon adversaire à m'accorder ma thèse, mais je n'établis pas une vérité générale ; ma preuve vaut pour l'adversaire, mais non pour autrui. Si, par

exemple, l'adversaire est un partisan zélé de la philosophie de Kant, et que je fonde ma preuve sur un mot de Kant, elle est en soi seulement *ad hominem*. Est-il musulman, je fonderai ma preuve sur un passage du Coran, et c'est assez pour lui, mais toujours seulement *ad hominem* (1).

De plus, lorsque l'adversaire avance une assertion, il nous faut rechercher si, par hasard, elle n'est pas quelque peu — ne fût-ce à la rigueur qu'en apparence — en contradiction avec ses paroles ou ses concessions précédentes, ou si elle n'est pas en opposition avec les statuts et dogmes d'une école ou d'une secte qu'il a loués et approuvés, avec les actes des adhérents de cette secte, avec ceux d'adhérents faux et apparents, enfin avec ses propres faits et gestes. S'il défend, par exemple, le suicide, on crie tout de suite : « Pourquoi ne te pends-tu pas ? » Ou bien, s'il soutient par exemple que Berlin est un séjour désagréable, on clame de suite : « Que ne pars-tu pas avec la première diligence ? » — On parviendra sans peine à trouver, d'une façon ou de l'autre, une chicane.

ARTIFICE 17. — Si l'adversaire nous serre de près par une preuve contraire, nous pourrons, si la chose admet une double signification ou un double cas, nous sauver par une distinction subtile à laquelle nous ne pensions aucunement, l'instant d'avant.

ARTIFICE 18. — Si nous remarquons que l'adversaire a choisi une argumentation de nature à nous battre, nous devons l'empêcher d'y persévérer. Nous interromprons à temps le cours de la discussion, nous nous en écarterons nous-mêmes, nous l'en détournerons et nous l'amènerons à d'autres propositions, en un mot, nous déplacerons la question (*mutatio controversiæ* ; cf. artifice 29).

(1) Un exemple d'un argument *ad hominem*, puisé dans la philosophie antique, se trouve dans la lettre d'Epicure à Menécus, qui est conservée dans le dixième livre de Diogène de Laërte. Epicure combat l'épigramme illustre de Théognis (v, 425) :

> Πάντων μὲν μὴ φῦναι ἐπιχθονίοισιν ἄριστον
> μηδ' ἐσδεῖν αὐγὰς ὀξέος ἠελίου,
> φύντα δ' ὅπως ὤκιστα πύλας Ἀΐδαο περῆσαι
> καὶ κεῖσθαι πολλὴν γῆν ἐπιεσσάμενον.

(Pour tous les hommes, le meilleur est de ne pas naître et de ne pas voir les rayons du soleil ardent ; puis, une fois nés, de franchir le plus tôt possible les portes d'Hadès et d'être gisants sous une épaisse couche de terre), et dit maintenant : εἰ μὲν γὰρ πεποιθως τοῦτό φησι, πῶς οὐκ ἀπέρχεται ἐκ τοῦ ζῆν ; ἐν ἑτοίμῳ γὰρ αὐτῷ τοῦτό ἐστιν, εἴπερ ἦν βεβουλευμένον αὐτῷ βεβαίως, εἰ δὲ μωκώμενος (en plaisantant) μάταιος, ἐν τοῖς οὐκ ἐπιδεχόμενος.

ARTIFICE 19. — Si l'adversaire nous demande expressément de mettre en avant une objection contre un point déterminé de son assertion, mais que nous n'ayons rien de bon à dire, nous ferons passer l'affaire à des généralités et nous fulminerons ensuite contre celles-ci. Nous aurions, par exemple, dû dire pourquoi on ne peut avoir confiance en une hypothèse physique déterminée; nous discourrons alors sur ce que le savoir humain a de fallacieux, et nous l'expliquerons par toute sorte d'exemples.

ARTIFICE 20. — Si nous lui avons fait dire les prémisses et qu'il les a accordées, il ne nous faut pas lui en faire tirer aussi la conclusion, mais nous devons la tirer directement nous-mêmes. Si même l'une ou l'autre des prémisses fait encore défaut, nous la considérerons néanmoins comme accordée et nous en tirerons la conclusion. Ce sera alors une application de la *fallacia non causæ ut causæ*.

ARTIFICE 21. — Si l'adversaire se sert d'un argument spécieux ou sophistique dont nous reconnaissons la nature, nous pourrions, il est vrai, le détruire en en expliquant le caractère captieux et fictif. Mais il vaut mieux lui opposer un autre argument, pareillement spécieux et sophistique, et le rétorquer de la sorte. Car ce n'est pas la vérité, mais la victoire qui importe. S'il donne, par exemple, un argument *ad hominem*, il suffit de l'invalider par un autre argument *ad hominem* (*ex concessis*). En général, il est plus court de donner, au lieu d'une longue explication de la véritable nature de la chose, un argument *ad hominem*, s'il s'en présente un.

ARTIFICE 22. — Si l'adversaire nous demande d'accorder une chose de laquelle résulterait directement le problème controversé, nous la rejetons en la faisant passer pour une pétition de principe. Car il est très probable que lui et les auditeurs regarderont une proposition qui se rapproche de beaucoup du problème, comme identique au problème. Nous lui soustrayons de la sorte son meilleur argument.

ARTIFICE 23. — La contradiction et la contestation poussent à exagérer l'assertion. Par la contradiction, nous pouvons donc exciter l'adversaire à généraliser au delà de la vérité réelle une assertion qui, sous bénéfice d'une saine restriction, serait, à la rigueur, vraie. Lorsque nous aurons réfuté cette exagération, nous aurons l'air d'avoir également réfuté sa proposition première. Par contre, nous avons à nous garder nous-mêmes de nous laisser entraîner par la contradiction à exagérer ou à étendre notre proposition. Souvent aussi l'adversaire lui-même s'efforcera directement d'étendre notre assertion et de lui donner

des proportions dépassant ce que nous avons avancé. Nous devons alors réprimer immédiatement cette tentative, et ramener la chose aux limites de notre assertion, en disant : « J'ai dit autant et pas plus. »

ARTIFICE 24. — La *fabrication de conséquences*. Par des inductions fausses et par une confusion des idées, on extorque de la thèse de l'adversaire d'autres thèses qui, loin de s'y trouver et de présenter l'opinion de l'adversaire, sont absurdes ou dangereuses. Comme il semble alors que de sa thèse ressortent des propositions qui sont en contradiction avec elles-mêmes ou avec des vérités reconnues, cela passe pour une réfutation indirecte, une *apagogé*, et fournit une nouvelle application de la *fallacia non causæ ut causæ*.

ARTIFICE 25. — Cet artifice concerne l'*apagogé* par une *instance*, *exemplum in contrarium*. L'ἀπαγωγή, c'est-à-dire l'induction, exige un grand nombre de cas particuliers pour pouvoir poser une proposition générale. Si l'ἀπαγωγή pose un seul cas particulier auquel la proposition ne s'applique pas, celle-ci est renversée. Un tel cas s'appelle instance, ἔνστασις, *exemplum in contrarium, instantia*. Par exemple, la proposition : tous les ruminants sont cornus, est renversée par la seule instance des chameaux. L'instance est un cas particulier auquel s'applique la vérité générale ; c'est quelque chose qu'on y fait pénétrer à la faveur de la notion principale ; mais cette proposition ne s'applique pas et, par là, elle se trouve être renversée. Il est, du reste, possible de s'y méprendre. Nous avons donc à examiner dans les instances de l'adversaire :

1) Si l'exemple est réellement vrai. Il y a des problèmes dont la seule solution vraie consiste dans la fausseté du cas, par exemple beaucoup de miracles, de contes de revenants, et ainsi de suite.

2) Si l'exemple se rapporte vraiment à la notion de la vérité générale qu'on a avancée. Ce rapport n'est souvent qu'apparent et doit être détruit par une distinction tranchée.

3) Si l'exemple est réellement en contradiction avec la vérité qu'on a avancée ; cette contradiction aussi n'est souvent qu'apparente.

ARTIFICE 26. — Un coup brillant est la rétorsion de l'argument: l'argument dont l'adversaire peut tirer parti pour lui, peut être mieux utilisé contre lui. Il dit, par exemple : « C'est un enfant, il faut avoir un peu d'indulgence ». Rétorsion : « Précisément, parce que c'est un enfant, il faut le châtier pour qu'il ne s'endurcisse pas dans ses mauvaises habitudes ».

Artifice 27. — Si l'adversaire se fâche d'une façon inattendue à propos d'un certain argument ; il faut insister fortement sur celui-ci, non seulement parce qu'il est bon de mettre un adversaire en colère, mais parce qu'il est à supposer qu'on a touché son point faible, et qu'on aura, en cet endroit, sur lui, plus de prise qu'on n'en aperçoit soi-même pour le moment.

Artifice 28. — Celui-ci est surtout applicable lorsque des savants discutent devant des auditeurs illettrés. Si l'on n'a pas d'argument *ad rem* ni même *ad hominem*, on en fait un *ad auditores*, c'est-à-dire une objection sans valeur, mais dont l'expert seul reconnaît la nullité. L'adversaire est un expert pareil, mais non les auditeurs. A leurs yeux, il est donc battu, surtout si l'objection, de façon ou d'autre, présente son assertion sous un jour ridicule. Les gens sont immédiatement prêts à rire, et l'on a les rieurs de son côté. Pour montrer l'inanité de l'objection, l'adversaire devrait donner de longues explications et remonter aux principes de la science ou d'autres circonstances. Pour cela, il trouvera difficilement des auditeurs.

Exemple : l'adversaire dit : « Lors de la formation de la roche primitive, la masse de laquelle le granit et toutes les autres roches primitives se cristallisèrent, était liquide par suite de la chaleur, donc fondue. La chaleur devait être à peu près de 200° R. La masse se cristallisa sous la surface de la mer qui la couvrait ». — Nous ferons l'argument *ad auditores* que, par une pareille température et même déjà beaucoup au-dessous, par 80° R., la mer aurait, depuis longtemps, disparu par ébullition et aurait plané dans l'air à l'état de vapeur. — Les auditeurs rient. Pour nous battre, notre adversaire devrait montrer que le terme d'ébullition ne dépend pas seulement du degré de la chaleur, mais aussi de la pression atmosphérique, et que celle-ci, dès que la moitié à peu près de l'eau de mer se trouverait à l'état de vapeur, serait augmentée dans une telle proportion que même par 200° R., aucune ébullition ne se produirait. — Mais il n'y réussit jamais, parce qu'il faudrait toute une dissertation en présence de non-physiciens (1).

Artifice 29 (2). — Si l'on s'aperçoit qu'on va être battu, on peut faire une *diversion*, c'est-à-dire que, tout d'un coup, on se met à parler d'une chose tout autre, comme si elle se rapportait à la discussion et constituait un argument contre l'adversaire. Cela se fait avec quelque modestie, si la diversion conserve quelque

(1) Mitscherlich. *Abhandlungen der Berliner Akademie*, 1822.

(2) Cf. artifice 18.

rapport avec le sujet en question ; mais ce sera de l'impudence, si elle ne concerne que l'adversaire et n'a pas trait à la chose controversée.

Je loue, par exemple, l'absence d'une noblesse de naissance en Chine et l'usage de ne conférer les charges qu'à la suite d'examens. Mon adversaire soutient que l'érudition rend aussi peu apte à remplir des fonctions que les prérogatives de la naissance dont il fait quelque cas. — A ce moment, l'affaire tournait mal pour lui. Immédiatement, pour faire diversion, il réplique qu'en Chine tous les ordres sont soumis au système pénal de la bastonnade ; il met cette coutume en corrélation avec celle de boire beaucoup de thé et fait de toutes deux un reproche aux Chinois. Celui qui, en pareilles circonstances, entrerait immédiatement dans tous les détails, se ferait mettre en déroute et lâcherait une victoire déjà certaine.

La diversion est impudente, si elle quitte tout à fait le sujet de la question et débute à peu près par les mots : « Oui, et ainsi vous prétendiez dernièrement aussi... » Car, alors, elle se rapporte en quelque manière au truc qui consiste à dire des personnalités dont il sera question dans le dernier artifice. Strictement parlant, la diversion est une étape intermédiaire entre l'argument *ad personam* que nous examinerons à cette occasion et l'argument *ad hominem*

Chaque dispute entre des gens du commun montre combien cet artifice est, pour ainsi dire, inné à l'homme. En effet, si l'un fait à l'autre des reproches personnels, celui-ci ne va pas lui répondre par leur réfutation, mais par des reproches personnels que *lui* fait à l'autre, en laissant debout et en admettant par conséquent ceux qu'on lui a adressés. Il fait comme Scipion qui attaqua les Carthaginois, non pas en Italie, mais en Afrique. A la guerre, une telle diversion peut venir à point. Dans une dispute, elle est mauvaise ; car elle laisse debout les reproches reçus et informe l'auditeur de toutes les tares de chacune des parties. Dans la discussion, on en use faute de mieux.

ARTIFICE 30. — L'argument *ad verecundiam*. Au lieu de raisons, on a recours à des autorités selon l'étendue des connaissances de l'adversaire. *Unusquisque mavult credere quam judicare*, dit Sénèque. Nous aurons donc la partie belle, si nous avons pour nous une autorité que l'adversaire respecte. Le nombre des autorités qui sont valables pour lui sera d'autant plus grand que ses connaissances et ses facultés sont restreintes. Si, par hasard, celles-ci sont de premier ordre, il y aura pour lui extrêmement peu d'autorités. A la rigueur, il n'admettra même celles-

là qu'avec circonspection. Les gens communs, par contre, ont un profond respect pour les gens de métier de toute espèce. Ils ignorent que celui qui fait de la chose une profession, n'aime pas la chose en elle-même, mais le gain qu'il en retire ; que celui qui enseigne une chose, la possède rarement à fond, ne trouve le plus souvent point de temps pour l'enseigner. Mais, pour le peuple, il y a bon nombre d'autorités qui inspirent le respect. Si, par conséquent, on n'en a pas qui convienne complètement, il faut en prendre une qui convient en apparence ; il faut citer ce que l'on a dit dans un autre sens ou dans d'autres circonstances. Des autorités que l'adversaire ne comprend pas du tout, ont souvent le plus grand effet. Les illettrés ont un singulier respect devant les bribes grecques et latines. A la rigueur, on peut même non seulement forcer les autorités, mais les fausser directement, ou bien on peut en citer qui sont fabriquées de toutes pièces. La plupart du temps, l'adversaire n'a pas le livre à sa portée ou ne sait pas le manier. Le plus bel exemple nous est fourni par ce curé français qui, pour ne pas devoir paver comme les autres citoyens la rue devant sa maison, cita le verset biblique : *paveant illi, ego non pavebo*. Cela convainquit les conseillers municipaux. On peut aussi se servir en guise d'autorité de *préjugés généraux* ; car la plupart pensent avec Aristote : ἃ μὲν πολλοῖς δοκεῖ, ταῦτά γε εἶναι φαμεν. Il n'y a même pas d'opinion, si absurde soit-elle, dont les hommes ne font facilement la leur, aussitôt qu'on est parvenu à les persuader qu'elle est *généralement acceptée*. L'exemple influe sur leur manière de penser comme sur leur façon d'agir. Ce sont des brebis qui suivent le sonnailler là où il les mène. Il leur est plus aisé de mourir que de penser. C'est un fait bien singulier que la généralité d'une opinion ait tant de poids auprès d'eux, alors qu'il leur serait pourtant facile de voir par eux-mêmes comment, sans jugement et uniquement en vertu de l'exemple donné, on adopte des opinions. Mais ils ne s'en aperçoivent pas, parce que toute connaissance de soi-même leur fait défaut. — Ce n'est que l'élite qui dira avec Platon : τοῖς πολλοῖς πολλὰ δοκεῖ, c'est-à-dire que le peuple a dans la tête bien des absurdités, et, si l'on voulait en tenir compte, on aurait beaucoup à faire.

La *généralité d'une opinion* n'est pas une preuve sérieuse ni même une raison probable d'exactitude. Ceux qui le soutiennent doivent admettre: 1) que l'éloignement dans le *temps* enlève à cette généralité sa force probante; sinon, ils devraient rappeler toutes les anciennes erreurs qui, jadis, passaient en général pour vérités, — par exemple le système de Ptolémée, — ou bien réta-

blir le catholicisme dans tous les pays protestants ; 2) que l'éloignement dans l'*espace* agit de la même façon ; sinon la généralité de l'opinion dans les confesseurs du bouddhisme, du christianisme et de l'islamisme leur causerait des embarras (1).

Ce qu'on nomme d'ordinaire l'opinion générale est, regardé de près, l'opinion de deux ou de trois personnes, et nous nous en convaincrions, si nous pouvions voir la manière dont naît une opinion universellement admise. Nous trouverions que ce sont deux ou trois individus qui l'adoptèrent, l'avancèrent et l'affirmèrent les premiers, et envers qui on témoignait assez d'aimable confiance pour supposer qu'ils l'eussent examinée bien à fond. A ceux-ci vinrent se joindre beaucoup d'autres que l'indolence persuadait de croire immédiatement, plutôt que de se mettre à examiner d'abord péniblement la question. Ainsi le nombre des adhérents indolents et crédules s'augmentait de jour en jour. Car, dès que l'opinion était parvenue à avoir pour elle bon nombre de voix, les suivants attribuaient ceci au fait qu'elle n'aurait pu l'obtenir que par la plausibilité de ses raisons. Les restants se voyaient maintenant contraints d'admettre l'opinion générale afin de ne pas passer pour des têtes turbulentes, qui se révolteraient contre des vérités universellement admises, des gens impertinents qui veulent être plus intelligents que tout le monde. Dès lors, l'adhésion devient un devoir. Le petit nombre de ceux qui sont capables de juger doivent se taire, et ceux qui peuvent parler sont des gens incapables de former des jugements personnels, et qui sont le simple écho d'opinions étrangères. Néanmoins, ils en sont des défenseurs d'autant plus zélés et intolérants. Ils haïssent, chez celui qui pense autrement, non pas tant l'opinion autre qu'il professe que l'audace de vouloir juger lui-même. C'est à quoi ils ne s'essaieront jamais, et ils en ont secrètement conscience. — Bref, bien peu de gens sont capables de penser, mais tous veulent avoir des opinions. Que leur reste-t-il à faire que d'en recevoir de toutes faites au lieu de se les faire eux-mêmes ?

Puisqu'il en est ainsi, que vaut encore la voix de cent millions d'hommes ? — A peu près autant qu'un fait historique attesté par cent historiens que la critique prouve s'être tous copiés l'un l'autre. Par là tout se réduit, en fin de compte, aux paroles d'un seul (2) :

(1) Bentham, *Tactique des assemblées législatives*, vol. II, p. 76.
(2) D'après Bayle, *Pensée sur les comètes*, vol. I, p. 10.

Dico ego, tu dicis, sed denique dixit et ille :
Dictaque post toties, nil nisi dicta vides.

Néanmoins, dans un débat avec des gens ordinaires, on peut invoquer l'opinion générale comme autorité.

En somme, on trouvera que, si deux individus du commun se disputent, l'arme à laquelle ils ont tous les deux recours est le plus souvent l'autorité d'autrui. Avec elle, ils se portent des coups réciproques. Si une tête meilleure a affaire à un individu de cette trempe, il faut lui conseiller d'avoir recours à la même arme en ayant soin de la choisir en rapport avec le point faible de son adversaire. Car, contre l'arme des motifs, celui-ci est, par hypothèse, un « Siegfried corné », baigné dans le flot de l'incapacité de penser et de juger.

Devant les tribunaux, on ne lutte, à vrai dire, qu'à l'aide d'autorités, l'autorité immuable des lois. La tâche du discernement, c'est de trouver la loi, c'est-à-dire l'autorité qui trouve son application au cas donné. Mais la dialectique a assez de latitude. Car, à l'occasion, on tourne et retourne le cas et une loi qui, au fond, ne vont pas ensemble, ou *vice versa* jusqu'à ce qu'on les regarde comme s'accordant.

Artifice 31. — Lorsqu'il n'y a rien à objecter aux explications données par l'adversaire, il faut, d'un air finement ironique, se déclarer incompétent : « Ce que vous dites là dépasse ma faible intelligence ; cela peut être très exact, mais je ne puis pas le comprendre, et je renonce à tout jugement. » Par là, on insinue aux auditeurs auprès desquels on a du crédit que les raisons fournies ne riment à rien. Ainsi, lors de la publication de la *Critique de la raison pure*, ou plutôt lorsqu'elle commençait à attirer l'attention, beaucoup de professeurs de l'ancienne école éclectique déclarèrent qu'ils ne « saisissaient pas » et crurent de la sorte l'avoir démolie. Mais, lorsque plusieurs partisans de la nouvelle école leur montrèrent qu'ils avaient raison, qu'ils ne la comprenaient réellement pas, cela les mit de très mauvaise humeur.

Il ne faut avoir recours à cet artifice que là où l'on est sûr d'avoir auprès des auditeurs un crédit décidément plus grand que l'adversaire, par exemple, quand un professeur discute contre un étudiant.

Rigoureusement, cela rentre dans la rubrique de l'artifice précédent, lequel consiste à faire valoir d'une façon particulièrement malicieuse l'autorité personnelle en lieu et place d'arguments. — Voici la riposte à faire : « Permettez : avec votre grande pénétration, il vous sera facile de comprendre ; la faute ne peut

être qu'à mon mauvais exposé ; » — et maintenant il faut lui présenter la chose si bien qu'il doive la saisir bon gré mal gré, et s'apercevoir que, tout à l'heure, il ne l'avait réellement pas saisie. — De la sorte, on a fait une rétorsion : il voulait nous prêter des absurdités ; nous lui avons démontré son manque de compréhension, et l'un et l'autre avec la politesse la plus exquise.

Artifice 32. — Nous pouvons d'une manière rapide détruire ou du moins rendre suspecte une affirmation contraire de l'adversaire en la rangeant sous une catégorie odieuse lors même qu'elle ne s'y rapporte que vaguement ; nous la qualifions, par exemple, de manichéisme, d'arianisme, de pélagianisme, d'idéalisme, de Spinozisme, de panthéisme, de Brownianisme, de naturalisme, de spiritualisme, de mysticisme, etc. — Nous admettons alors deux choses : 1) que cette affirmation rentre vraiment dans cette théorie ou école, ou du moins qu'elle y pourrait être comprise. Conséquence : nous nous écrions : « Oh ! nous connaissons déjà cela ! » — 2) que cette théorie est déjà totalement réfutée et ne saurait contenir un seul mot de vérité.

Artifice 33. — « Il se peut bien qu'en théorie cela soit exact, mais en pratique cela est faux. » Par ce sophisme, on accorde les motifs et dénie quand même les conséquences contradictoirement à la règle : *a ratione ad rationatum valet consequentia.* — Cette affirmation pose une impossibilité : ce qui est vrai en théorie, *doit* se trouver aussi vrai en pratique. Si cela n'est pas le cas, il y a une faute dans la théorie ; quelque chose a été omis ; on n'en a pas tenu compte ; par conséquent, il y a aussi quelque chose de faux dans la théorie.

Artifice 34. — Si l'adversaire ne donne pas de réponse ni d'explication directes à une question ou à un argument, mais élude la question en posant lui-même une question, ou bien s'il répond d'une manière évasive, ou bien encore s'il parle de choses sans rapport avec l'affaire en discussion, et tente par là d'en arriver à autre chose, c'est un signe certain que, sans le savoir, nous avons touché un point faible. C'est un silence relatif de sa part. Il faudra donc insister sur le sujet en litige et ne pas lâcher l'adversaire, même si nous ne voyons pas encore en quoi consiste, à vrai dire, sa faiblesse.

Artifice 35. — Quand il est praticable, celui-ci dispense de tous les autres. Au lieu d'agir par les raisons sur l'intellect, on agit par des motifs sur la volonté. L'adversaire ainsi que les auditeurs, s'ils ont les mêmes intérêts que lui, seront conquis à l'instant à notre opinion, fût-elle empruntée à une maison de santé. Car, la plupart du temps, une demi-once de volonté a plus

de poids que cent livres d'intelligence et de conviction. Il est vrai que ce moyen n'est praticable que dans des circonstances spéciales. Mais, quand on peut faire sentir à l'adversaire que son opinion porterait, si elle prévalait, un préjudice considérable à ses intérêts, il la lâche aussi vite qu'un fer rouge qu'il aurait saisi par imprudence. Par exemple, si un clerc défend une théorie philosophique, et si on lui fait seulement observer qu'elle est indirectement en contradiction avec un dogme fondamental de son église, on le verra renoncer à sa thèse. Le propriétaire d'une terre prône l'industrie mécanique en Angleterre. Là une seule machine à vapeur accomplit l'ouvrage d'un grand nombre d'hommes. Mais qu'on lui fasse entendre que les voitures seront bientôt mues par des machines à vapeur, et qu'alors les chevaux de son grand haras baisseront fortement de prix, et l'on verra le résultat !

Dans des cas pareils, le sentiment de chacun peut se rendre par les mots : *quam temere in nosmet legem sancimus iniquam*! Il en sera ainsi encore si les auditeurs appartiennent à la même secte, gilde, profession, club, etc., que nous, sans que l'adversaire en fasse partie. Sa thèse peut être très vraie ; mais, dès que nous suscitons la pensée qu'elle est contraire à l'intérêt commun de la secte, tous les auditeurs trouveront les arguments de l'adversaire, fussent-ils excellents, faibles et pitoyables, les nôtres, par contre, fussent-ils controuvés, leur paraîtront justes et pertinents. On fera chorus en notre faveur, et l'adversaire honteux battra en retraite. Les auditeurs croiront même, le plus souvent, avoir voté selon leur pure conviction. Car ce qui nous est désavantageux, nous apparaît, la plupart du temps, comme absurde. *Intellectus luminis sicci non est*, etc. Cet artifice pourrait être désigné ainsi : « saisir l'arbre par la racine » ; d'ordinaire, on l'appelle l'argument *ab utili*.

ARTIFICE 36. — Etourdir, abasourdir l'adversaire par un bavardage insipide. Cela repose sur le fait que *d'ordinaire l'homme croit que, s'il entend seulement des mots, on doit pouvoir y trouver un sens* (1).

Si maintenant, au fond de son âme, il a conscience de sa propre faiblesse, si, d'autre part, il est habitué à écouter des choses qu'il ne comprend pas, et à faire néanmoins semblant de les comprendre, on peut lui en imposer en lui contant d'un air sérieux

(1) Gœthe, Faust 1, v. 22 10/1 (*Hexenküche*).

Gewöhnlich glaubt der Mensch, wenn er nur Worth hört.
Es müsse sich dabei doch auch was denken lassen.

des absurdités qui aient l'air savant et profond. Elles lui feront perdre l'ouïe, la vue et la faculté de penser. On fait ainsi passer tout ce verbiage pour la preuve la plus incontestable de la thèse qu'on soutient. On sait que, de nos jours, quelques philosophes ont appliqué cet artifice même en présence du public allemand, et cela avec le plus brillant succès. Mais *exempla sunt odiosa.* Choisissons donc un exemple plus ancien dans le *Vicar of Wakefield*, de Goldsmith, p. 34.

Artifice 37 (qui devrait être l'un des premiers). — Quand même l'adversaire a raison dans la chose, mais choisit, par bonheur, une preuve mauvaise, nous réussissons facilement à réfuter cette preuve. Cette réfutation passe ensuite pour une réfutation de la chose. Au fond, cela revient à donner un argument *ad hominem* pour un argument *ad rem.* Si lui ou les assistants ne trouvent pas de preuve juste, nous avons vaincu ; cela se produira, par exemple, lorsque quelqu'un veut prouver l'existence de Dieu par la preuve ontologique qui se réfute très bien. C'est de cette manière que les mauvais avocats perdent une bonne cause ; ils veulent la justifier par une loi qui ne s'applique pas à ce cas, tandis que celle qui s'y applique, ne leur vient pas à l'esprit.

Dernier artifice. — Si l'on remarque que l'adversaire va l'emporter et que l'on perdra sa cause, il faut dire des personnalités, des injures, des grossièretés. C'est-à-dire qu'on abandonne l'objet du litige parce qu'on a partie perdue, quitte à s'en prendre à celui qui conteste, s'attaquant de façon ou d'autre à sa personne. On pourrait appeler cela l'argument *ad personam*, pour le distinguer de l'argument *ad hominem.* Celui-ci abandonne l'objet proprement dit pour s'en tenir à ce que l'adversaire a dit ou accordé. Si l'on dit des personnalités, on abandonne l'objet tout à fait et l'on dirige l'attaque contre la personne de l'adversaire. On devient injurieux, malin, offensant, grossier. C'est un appel des forces de l'esprit à celles du corps ou de l'animalité. Cette façon de faire est très en vogue, parce que tout le monde est à même de l'employer. Aussi l'applique-t-on fréquemment. Reste à savoir quelle sera la conduite à tenir par l'autre partie. Si elle s'en tenait à la même, on en viendrait aux mains, au duel ou à un procès d'injures.

On se méprendrait fort, si l'on croyait qu'il suffit de ne pas répondre des personnalités soi-même. Car, si l'on montre sans passion à quelqu'un qu'il a tort, on lui fait comprendre, du même coup, qu'il juge et pense faux. Or, ce cas se présente dans chaque victoire dialectique. Mais, par ce procédé, on aigrit l'adver-

saire plus que par une expression grossière et injurieuse. Pourquoi ? Parce que, comme Hobbes le dit (1) : *Omnis animi voluptas omnisque alacritas in ea sita est, quod quis habeat, quibuscum conferens se possit magnifice sentire de se ipso.* — L'homme n'a rien plus à cœur que la satisfaction de sa vanité, et aucune blessure ne lui est plus pénible que celle faite à sa vanité. (De là datent des locutions comme : « L'honneur vaut plus que la vie », etc.) La satisfaction de la vanité résulte principalement de la comparaison de soi-même avec autrui, sous tous les rapports, mais principalement sous le rapport des forces intellectuelles. Cette comparaison se produit précisément au cours de la discussion, d'une façon effective et très forte. De là l'exaspération du vaincu, sans que l'on lui ait fait tort ; de là aussi ce recours qu'il a au dernier moyen, au dernier artifice auquel on ne peut échapper en usant simplement de politesse. Cependant, un grand sang-froid nous peut tirer ici d'embarras. Dès que l'adversaire dit des personnalités, répondons tranquillement : « Cela ne se rapporte pas à l'affaire », revenons immédiatement à celle-ci et continuons à lui démontrer le tort qu'il a sans tenir compte de ses injures. Nous disons donc à peu près comme Thémistocle à Eurybiade : πάταξον μέν, ἄκουσον δέ. Mais chacun n'est pas de taille à agir ainsi.

La seule règle certaine dont on puisse user à ce propos est donc celle qu'Aristote donne déjà au dernier chapitre des *Topiques*. Ne pas discuter avec le premier venu, mais uniquement avec des gens que l'on connaît et que l'on sait être assez intelligents pour ne pas débiter des choses par trop absurdes, de façon à n'avoir pas à les faire rougir, — avec des gens qui discutent à l'aide d'arguments et non à coups d'autorité, qui savent écouter et accepter des arguments, enfin qui estiment la vérité, se rendent volontiers à de bonnes raisons, même partant de la bouche de l'adversaire, et ont assez d'équité pour supporter la perte de leur cause, lorsque la vérité est de l'autre côté. Il en résulte que, sur cent personnes, il y en a à peine une qui soit digne qu'on discute avec elle. Laissez les autres dire ce qu'elles veulent, car *desipere est juris gentium.* Pensez à ce que dit Voltaire : « La paix vaut encore mieux que la vérité. » Un proverbe arabe dit : « A l'arbre du silence pend un fruit, la paix. »

En tant que collision des esprits, la discussion est, sans aucun doute, d'une utilité réciproque, parce qu'elle corrige nos

(1) *De Cive*, cap. 1.

idées et produit des opinions nouvelles. Mais les deux discutants doivent avoir à peu près le même niveau scientifique et intellectuel. Si le savoir fait défaut à l'un, il ne comprend pas; il n'est pas au niveau. Si l'esprit lui manque, l'animosité s'empare de lui, l'amène à recourir à des moyens malhonnêtes, à des artifices, enfin à des grossièretés.

Encore une remarque pour terminer. Il n'y a pas de différence essentielle entre la discussion privée ou familière et la discussion solennelle, publique, académique, etc. Seulement, dans cette dernière, on exige que le répondant garde toujours raison contre l'opposant, aussi le président lui vient-il, à la rigueur, en aide; — on y raisonne d'une manière plus formelle et on aime à revêtir les arguments de la forme sévère du syllogisme.

Sujets de compositions

UNIVERSITÉ DE NANCY

Licence ès-lettres.

HISTOIRE.

Histoire ancienne.

A. La civilisation mycénienne.

B. Le sénat athénien.

C. Histoire intérieure de Rome depuis les Gracques (inclus.) jusqu'à la mort de César.

Histoire moderne.

A. La question d'Orient au XVIIIe siècle.

B. Relations de la France et de l'Angleterre de 1802 à 1815.

C. Les partis et le gouvernement en Angleterre sous le règne de Victoria.

ALLEMAND.

Dissertation allemande.

A. — H. V. Kleist nennt sein Käthchen von Heilbronn « die Kehrseite der Penthesilea, ihren anderen Pol, ein Wesen, das ebenso mächtig ist durch Hingebung, als jene durch Handeln ? » Wie lässt sich diese. Aussage rechtfertigen ?

B. — Heines Urtheil über die Romantik.

C. — Hat man das Recht im Werther nur « den heldenmuthigen Kämpfer für die Poesie des Idealismus, den tragischen-Blutzeugen für die unaufhebbaren Rechte des Herzens » zu sehen ?

Thème allemand.

Prévost-Paradol, *Les moralistes français*, *depuis* : « La Bruyère sentait mieux que personne, et exprimait souvent dans les termes les plus heureux... », *jusqu'à* : « Il se gardait de son mieux de toute humiliation, il évitait avec soin tout abaissement inutile, et se résignait à une dépendauce nécessaire. »

Version allemande.

Gustav Freitag, *Bilder aus der deutschen Vergangenheit*, *depuis* : « Es war eine Heerde armer Sünder, die ihren letzten Gang angetreten hatten, und waren wandelnde Leichen... », *jusqu'à* : « Alle waren durch Hunger und Frost und unsägliches Elend zu Schreckengestalten geworden. »

ANGLAIS

Dissertation anglaise.

A. Shakspeare's tragic heroines.

B. The poetry of Shelley and of Byron contrasted.

C Naturalism and Romanticism in English poetry (1720-1786).

Thème anglais.

P. Bourget, *Études et portraits*, II, p. 179, *depuis* : « Dans ces rues d'Oxford, toutes bordées de constructions gothiques, des étudiants passent, reconnaissables à leur âge d'abord, puis à leur costume... », *jusqu'à* : « ...Ils fument la courte pipe en racine de bruyère, et c'est le seul détail qui atteste que voilà le quartier latin de l'Angleterre. »

Version anglaise.

Ch. Lamb, *Last Essays of Elia* : *A poor relation*, *depuis* : « Heis known by his knock. Your heart telleth you" That is Mr... » *jusqu'à* : « And when he goeth away, you dismiss his chair into a corner as precipitately as possible, and feel fairly rid of two nuisances. »

Soutenance de thèses

UNIVERSITÉ DE PARIS

M. Emile Bertaux a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 1er décembre :

THÈSE LATINE

De Gallis qui sæculo XIII° *a partibus transmarinis in Apuliam se contulerunt.*

THÈSE FRANÇAISE

L'Art dans l'Italie méridionale de la fin de l'Empire romain à la conquête de Charles d'Anjou.

Ouvrages signalés

Les Genres littéraires (*évolution des genres*).

L'Epopée, par M. Léon Levrault, *agrégé des lettres*, librairie P. Delaplane, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris, 1 vol. in-18 raisin, broché, 0 fr. 75 c.

Le Roman, par le même, 1 vol.

La Comédie, par le même, 1 vol.

Drame et Tragédie, par le même, 1 vol.

L'Eloquence, par M. Roustan, *agrégé des lettres*, 1 vol.

La Lettre, par le même, 1 vol.

La Poésie lyrique, par M. Léon Levrault, 1 vol.

La Fable et la Satire, par le même, 1 vol. (*à paraître*).

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

pour s en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maitres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Arthur Chuquet, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. G... F... à P... — Nous recevons les abonnements pendant toute la durée de l'année scolaire et nous faisons parvenir immédiatement aux nouveaux souscripteurs les numéros qui ont déjà paru. — La *Table générale des matières* coûte un franc.

M. T... à G... — Non, la réforme n'est pas accomplie ; c'est toujours l'ancien programme qui subsiste, avec quelques modifications. Pour 0,25 ou 0,30 c., vous trouverez à la librairie Delalain, boulevard Saint-Germain, le programme complet actuellement en vigueur.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints **in extenso** *à la copie.*

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 6 17 DÉCEMBRE 1903

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

241 DESCARTES. — III. *Ses idées morales*...... Émile Faguet, *de l'Académie française.*

252 « LES FACHEUX » DE MOLIÈRE (*Conférence à l'Odéon*)........ N.-M. Bernardin, *Docteur ès lettres.*

270 L'ALLEMAGNE DEPUIS 1859........ Charles Seignobos, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

280 « MITHRIDATE » DE RACINE (*Conférence à l'Odéon*)........ Léopold Lacour, *Agrégé des lettres.*

288 SOUTENANCE DE THÈSES........ En Sorbonne.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1903

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C[ie]

PARIS, 15, rue de Cluny

DOUZIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS

ET

CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- France. . . . . **20 fr.**
  payables **10 francs** comptant et le surplus par **5 francs** les *15 février* et *15 mai 1904.*
- Étranger . . . . **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième, Dixième et Onzième Années

DE LA REVUE

Chaque année. . . . . **20 fr.**

Après *onze années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 6 17 DÉCEMBRE 1903

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Descartes

III. — Ses idées morales.

Si Descartes est chrétien dans sa métaphysique, il est non pas stoïcien, et là-dessus on s'est encore trompé ; mais il est semi-stoïcien dans sa morale.

Le stoïcien est un homme qui croit que le seul bien pour l'homme, que non seulement le souverain bien, mais le seul bien, est la volonté. Descartes le croit aussi et donc c'est un stoïcien assez caractérisé.

Mais le stoïcien croit que toutes les passions sont mauvaises, excepté, si l'on veut, la passion de la volonté, si c'est une passion ; que les passions sont des maladies et qu'il ne faut s'en occuper que pour les guérir violemment, c'est-à-dire que pour les extirper ou les brûler au fer rouge. Descartes ne croit pas cela ; il croit que les passions sont bonnes en elles-mêmes, mauvaises et nuisibles seulement dans leurs excès, ou, ce qui revient à peu près au même, bonnes partiellement et mauvaises en partie, et présentent aux yeux de l'observateur attentif deux aspects, dont l'un terrible et l'autre rassurant.

En cela, Descartes n'est ni stoïcien ni chrétien non plus : il est cartésien, si l'on veut, et, comme nous le démontrerons peut-être un peu, il est déiste. En tout cas, il est très original.

Pour Descartes, il y a dans l'homme deux choses essentielles : la volonté d'un côté, les passions de l'autre.

Mais, question préjudicielle, la volonté existe-t-elle ? C'est toute une étude de l'âme humaine qu'il faut faire.

Pour Descartes, l'âme est distincte du corps. C'est une substance non étendue, toute spirituelle, qui sent, qui pense, qui veut et qui agit sur le corps, lequel agit aussi sur elle. Et est-elle douée d'immortalité ? Nous nous le demandons tout de suite pour ne plus revenir sur cette question et pour ne plus traiter ensuite que de l'âme en tant que passionnée et volontaire, c'est-à-dire de morale.

Oui, l'âme est immortelle. On a trop dit que Descartes avait observé sur ce point une réserve significative. Il est très vrai que Descartes aime évidemment peu s'aventurer sur cette affaire, et très vrai aussi que, lui, si dogmatique, a été à demi pyrrhonien ou au moins « académique » en quelques-uns de ses propos sur cette question. Il est très vrai qu'il a écrit à la princesse palatine Elisabeth pour ce qui est de l'état de l'âme après la vie : « Je confesse que par la seule raison naturelle nous pouvons bien faire beaucoup de conjectures à notre avantage et avoir de belles espérances ; mais non point aucune assurance. » Mais il écrit au P. Mersenne, qui s'étonnait que Descartes n'eût point parlé de l'immortalité de l'âme dans les *Méditations* : « Pour ce que vous dites que je n'ai pas mis un mot de l'immortalité de l'âme, vous ne devez pas vous en étonner ; car je ne saurais pas démontrer que Dieu ne la puisse annihiler, mais seulement qu'elle est d'une nature essentiellement distincte de celle du corps et, par conséquent, qu'elle n'est pas naturellement sujette à mourir avec lui, qui [ce qui] est tout ce qui est requis pour établir la religion ; et c'est aussi tout ce que je me suis proposé de prouver. » Mais — surtout — ce qu'il faut remarquer, c'est que Descartes n'est partisan du machinisme des bêtes, ne s'oppose, et l'on sait avec quelle vigueur, à ce qu'on attribue une âme aux bêtes, *uniquement que parce qu'il est partisan de l'immortalité de l'âme* et qu'il voit un immense péril pour cette croyance à ce qu'on attribue une âme aux animaux. Ce n'est pas dans un opuscule obscur ou dans une lettre rapidement écrite, c'est en plein *Discours de la Méthode* qu'il écrit ceci : « Au reste, je me suis un peu étendu sur le sujet de l'âme à cause qu'il est des plus importants : car, *après l'erreur de ceux qui nient Dieu*, laquelle je pense avoir ci-dessus assez réfutée, *il n'y en a point qui éloigne plutôt les esprits faibles du droit chemin de la vertu que d'imaginer que l'âme des bêtes soit de même nature que la nôtre, et que, par conséquent, nous n'avons rien à craindre ni à espérer après cette vie, non plus que les mouches et les fourmis* ; au lieu que, lorsqu'on sait combien elles diffèrent, on comprend beaucoup

mieux les raisons *qui prouvent que la nôtre est d'une nature entièrement indépendante du corps et, par conséquent, qu'elle n'est point sujette à mourir avec lui* ; puis, d'autant qu'on ne voit pas d'autres causes *qui la détruisent, on est porté naturellement à juger de là qu'elle est immortelle.* »

Ce sont, ici, les propos d'un immortaliste très décidé et passionnément décidé, puisqu'il invente tout un système sur l'âme des bêtes, uniquement, on le voit bien et il l'avoue en son dernier mot, en sa conclusion de la « sixième partie », que pour mettre l'immortalité de l'âme à l'abri d'une objection redoutable et pour la sauver.

Ses contemporains ne se sont donc pas trompés en croyant Descartes immortaliste. Malebranche ne s'est pas trompé en écrivant : « M. Descartes a prouvé démonstrativement l'existence de Dieu, *l'immortalité de nos âmes* et plusieurs autres questions métaphysiques. » La Fontaine, en particulier, ne s'est pas trompé quand, dans son résumé à la fois très précis et un peu ironique de la théorie de Descartes sur l'âme, il écrit :

> ...Ame entre nous et les anges
> Commune en un certain degré ;
> Et ce trésor à part créé,
> Suivrait parmi les airs les célestes phalanges,

(immortalité de l'âme humaine)

> Entrerait dans un point sans en être pressé,

(substance non étendue)

> Ne finirait jamais quoique ayant commencé :

(immortalité de l'âme encore,)

> *Choses réelles, quoique étranges.*

Certainement Descartes croit à l'immortalité de l'âme.

Donc, une âme distincte du cœur, toute spirituelle, non étendue, qui sent, qui pense, qui veut, qui a une action sur le corps, lequel a aussi une action sur elle, et qui est « naturellement sujette à ne point mourir ».

Cette âme, disons-nous, a une action sur le corps, qui, lui aussi, a une action sur elle. Le corps, selon les sensations qu'il reçoit et qu'il transporte à l'âme, émeut l'âme et lui donne des passions soit immédiatement soit à long terme, soit momentanées soit durables, les momentanées pouvant toujours devenir durables par leur répétition et par la conservation que la mémoire fait d'elles.

L'âme agit sur le corps par les passions qu'elle a reçues de lui et qu'elle a comme accumulées et dont elle a comme accumulé les éléments, et, d'autre part, elle agit sur le corps par la volonté.

Quel est le rôle des passions ? A l'égard de l'entendement, elles aident l'âme à penser ; à l'égard de l'action, elles aident l'âme à agir. Les passions « fortifient et font durer en l'âme des pensées, lesquelles il est bon qu'elle conserve et qui pourraient facilement, sans cela, en être effacées ». Par exemple, l'âme « est avertie des choses qui nuisent au corps par le sentiment qu'elle a de la douleur, puis par la haine de ce qui cause cette douleur et, en troisième lieu, par le désir de l'en délivrer » ; et cette triple passion conserve donc et fortifie cette idée, que telle chose, pour notre bien ou pour éviter le mal, doit être évitée.

Les passions, d'autre part, donnent à l'âme comme une force auxiliaire pour agir, faisant durer ses volitions comme elle fait durer ses pensées, conservant ses volitions comme elle conserve ses pensées et fortifiant ses volitions comme elle fortifie ses pensées.

Les passions sont donc bonnes ? Elles sont toutes bonnes. Descartes « ne peut pas se persuader que la nature ait donné aux hommes quelque passion qui soit toujours vicieuse et n'ait aucun usage bon et louable ». Elles sont toutes bonnes. Seulement, chacune en un certain excès est mauvaise, pour la même raison qui fait qu'elle est bonne, en ce qu'elle peut « fortifier et conserver telle pensée plus qu'il n'est besoin » ou en ce qu'elle peut « fortifier et conserver telle pensée à laquelle il n'est pas bon de s'arrêter ; — chacune aussi a deux aspects, se subdivise, en quelque sorte, en deux passions sœurs, dont l'une est bonne et l'autre mauvaise ; — enfin, selon l'emploi que nous en faisons, que nous savons en faire, ou que nous avons la faiblesse d'en faire, chacune peut être mauvaise ou bonne.

Par exemple, vous êtes jaloux. D'abord, si vous l'êtes en une faible mesure, c'est une bonne chose ; cela vous avertit d'un danger possible, vous tient en éveil, vous empêche de vous endormir dans une sécurité trompeuse ou une confiance ridicule, etc. ; — et l'on n'a même pas besoin de dire pourquoi, si vous l'êtes violemment, c'est une passion désastreuse.

Ensuite, il y a jalousie et jalousie : il y a une jalousie qui consiste en un désir vif de conserver son bien, très estimable, et l'on a raison de vouloir conserver ce bien, comme par exemple quand un capitaine qui garde une place de grande importance se défie de tous les moyens par lesquels elle pourrait être surprise ; cette jalousie est très honorable ; — et il y a une jalousie qui consiste

à surveiller et couver comme chose très importante une chose de peu de valeur, comme quand un avare ne veut jamais s'éloigner de son trésor, de peur qu'il lui soit dérobé ; cette jalousie est ridicule et méprisable.

Enfin, quand vous vous sentez jaloux, de quelque manière en vérité que vous le soyez, il dépend de vous de diriger cette passion permanente qui est en vous vers des objets considérables et estimables ; et, si vous la savez diriger ainsi, elle est très bonne et, par parenthèse, c'est pour cela qu'elle vous a été donnée, — et si vous ne savez pas ou ne pouvez pas, ou plutôt si vous croyez ne pas pouvoir la diriger vers des objets considérables et nobles, il va sans dire qu'elle est mauvaise.

C'est ainsi qu'il y a une bonne et une mauvaise humilité, un bon et un mauvais orgueil ; une bonne et une mauvaise passion de railler, une bonne et une mauvaise envie, une bonne et une mauvaise colère, et même une mauvaise et une bonne lâcheté.

Il y a une mauvaise humilité. Si l'humilité, qui consiste à sentir l'infirmité de notre nature et les fautes que nous avons commises et celles que nous pouvons commettre, est si bien une vertu que « les plus généreux ont coutume d'être les plus humbles » ; il y a une humilité vicieuse, qui consiste principalement « en ce qu'on se sent faible ou peu résolu et que, comme si l'on n'avait pas le libre usage de son libre arbitre, on ne se peut empêcher de faire des choses dont on sait qu'on se repentira peu après ; puis, aussi, en ce qu'on croit ne pouvoir subsister par soi-même ni se passer de plusieurs choses dont l'acquisition dépend d'autrui » ; et cette passion-là est « directement opposée à la générosité ».

Il y a un très bon orgueil : si l'orgueil est détestable, qui consiste à mépriser une cause libre [un homme] en jugeant que, quoique de sa nature elle soit capable de faire du bien et du mal, elle est néanmoins si fort au-dessous de nous qu'elle ne nous peut faire ni l'un ni l'autre », si cet orgueil-ci est détestable ; s'il y a un autre orgueil qui consiste à « être orgueilleux sans aucun sujet, c'est-à-dire sans qu'on pense pour cela qu'il y ait en soi aucun mérite par lequel on doive être prisé, mais seulement parce qu'on ne fait aucun cas du mérite », et si cet orgueil-ci, quoique très commum, est idiot ; — il y a un orgueil qui consiste dans la satisfaction de soi à propos de choses « sans importance ou même vicieuses, et qui, par conséquent, n'est qu'une arrogance impertinente » ; il y a un orgueil qui consiste dans la satisfaction « qu'ont toujours ceux qui suivent constamment la vertu », et ceci, sans être précisément une passion, est « une habitude d'âme qui se nomme tranquillité et repos de conscience » et qui est excellente ; et il y

a un autre orgueil qui consiste dans la satisfaction « qu'on acquiert *de nouveau*, lorsqu'on a *fraîchement* fait quelque action qu'on pense bonne », et ceci est bien véritablement « une passion, à savoir une grande joie, laquelle je crois être la plus douce de toutes, parce que sa cause ne dépend que de nous-mêmes », et cet orgueil-ci est excellent.

Il y a une bonne et une mauvaise raillerie. La raillerie est une « espèce de joie mêlée de haine, qui vient de ce qu'on aperçoit quelque petit mal en une personne qu'on pense en être digne... et, lorsque cela survient inopinément, la surprise est cause qu'on s'éclate de rire... ». Cette raillerie est une mauvaise passion. Mais il y a une « raillerie modeste, qui reprend utilement les vices en les faisant paraître ridicules, sans toutefois qu'on en rie soi-même ni qu'on témoigne aucune haine contre les personnes, et cette raillerie est « une qualité d'honnête homme, laquelle fait paraître la gaîté de son humeur et la tranquillité de son âme qui sont marques de vertu ».

Il y a une bonne et une mauvaise colère. La bonne est surtout extérieure et la mauvaise est interne. La bonne est fort prompte, se manifeste fort à l'extérieur, a peu d'effet et peut être apaisée. Elle est le fait des hommes « qui ont beaucoup de bonté et beaucoup d'amour ». Ce qui ne va pas en la façon qu'ils jugent la meilleure les irrite par amour pour le bien, et par charité à l'endroit de ceux qui sont hors du bon chemin, et « ce qui ne serait qu'un sujet d'indignation pour un autre est pour eux un sujet de colère ». Mais il y a une colère concentrée, une colère de ressentiment, de rancœur et de rancune, qui « ne paraît pas tant à l'abord, mais qui ronge davantage le cœur et qui a des effets dangereux » ; et l'on n'a pas besoin de dire que cette colère-ci est abominable.

Il y a une bonne et une mauvaise envie. Certainement ! « Ce qu'on nomme communément envie est un *vice* qui consiste en une perversité de nature qui fait que certaines gens se fâchent du bien qu'ils voient arriver aux autres hommes ;... et c'est une espèce de tristesse mêlée de haine. » Mais, lorsque la fortune envoie à quelqu'un des biens dont il est véritablement indigne..., c'est un *zèle* qui peut être excusable, principalement lorsque le bien qu'on envie à d'autres est de telle nature qu'il peut se convertir en un mal entre leurs mains », et ceci « même lorsqu'on désire pour soi le même bien et qu'on est empêché de l'avoir parce que d'autres qui en sont moins dignes le possèdent..., *pourvu* que la haine » que l'on ressent en ce cas « se rapporte seulement à la mauvaise distribution du bien qu'on envie et non point aux personnes qui le possèdent ou le distribuent. »

Il y a même une bonne et une mauvaise lâcheté. Ici, Descartes, en homme maître de soi qui n'est pas emprisonné et enchaîné même par sa pensée, sourit un peu de son système, et, après avoir défini la lâcheté et la peur, il écrit : « Encore que je ne me puisse persuader que la nature ait donné aux hommes quelque passion qui soit toujours vicieuse et n'ait aucun usage bon et louable, *j'ai toutefois bien de la peine à deviner à quoi ces deux peuvent servir.* » Cependant le système, une fois conçu et du reste longtemps suivi, a tant de puissance sur l'esprit d'un philosophe qu'il faut que la lâcheté et la peur aient quelque chose de bon, aient un bon emploi et puissent être bien dirigés. Descartes ne peut pas s'empêcher d'ajouter, non sans quelque embarras, bien naturel, dans la déduction : « Il me semble seulement que la lâcheté a quelque usage lorsqu'elle fait qu'on est exempt des peines qu'on pourrait être incité à prendre ; car, outre qu'elle exempte l'âme de ces peines, elle sert aussi alors pour le corps, en ce que, retardant le mouvement des esprits [des esprits animaux, des excitations nerveuses], elle empêche qu'on ne dissipe ses forces. Mais, ordinairement, elle est très nuisible. »

On voit que la plus haïssable et la plus honteuse des passions trouve encore un peu grâce devant Descartes. C'est qu'il tient absolument à ce que les passions soient bonnes en soi, et à ce qu'elles ne soient mauvaises qu'en leur excès ou par le mauvais « emploi » qu'on en fait ou par la mauvaise direction qu'on leur donne. Il est si féru de cette idée qu'il use de procédés bizarres et un peu sophistiques pour n'être pas forcé d'y renoncer ou de la reconnaître un peu faible par certains endroits. Par exemple, s'il rencontre une passion qu'il est décidément difficile de trouver bonne en quoi que ce soit, il dit *que ce n'est pas une passion.* « Pour l'ingratitude, *elle n'est pas une passion* ; car la nature n'a mis en nous aucun mouvement des esprits qui l'excite (???), mais elle est seulement un vice directement opposé à la reconnaissance, en tant que celle-ci est toujours vertueuse... » L'impudence, l'effronterie ne sont point, non plus, des passions : « L'impudence ou l'effronterie, qui est un mépris de honte, et souvent aussi de gloire, *n'est pas une passion*, parce qu'il n'y a en nous aucun mouvement particulier des esprits qui l'excite ; mais c'est un vice opposé à la honte et aussi à la gloire, en tant que l'une et l'autre sont bonnes... »

Autre procédé dans le même dessein : on sait quelle était la méthode la plus ordinaire à La Rochefoucauld pour montrer que les vertus de l'homme *n'existent pas* ; il les dissolvait, pour ains parler, chacune dans le vice qui en était l'excès ou, simplement

qui était proche voisin d'elles ; et, par exemple, le courage s'accompagne très ordinairement de vanité, « et il n'est que cela, dit La Rochefoucauld, et l'on n'aurait aucun courage, si l'on savait ne devoir pas être vu en ayant » ; et ainsi de suite de toutes les vertus possibles. — Descartes, lui, pour prouver que les passions sont totalement mauvaises, *n'existent pas*, use exactement de la même méthode à l'inverse. Il dissout la passion mauvaise dans la passion bonne qui lui ressemble, la passion basse dans la passion noble qui l'avoisine, ou qui porte le même nom, ou à peu près. Reprenons, à ce point de vue, ce qu'on pourrait appeler son *éloge de l'envie* : « Mais, lorsque la fortune envoie à quelqu'un des biens dont il est véritablement indigne, et que l'envie n'est excitée en nous que *parce qu'aimant naturellement la justice nous sommes fâchés qu'elle ne soit pas observée en la distribution de ces biens*, c'est un zèle qui peut être excusable. » Nous y voici : Descartes rapproche l'envie du sentiment de justice distributive, sentiment assez voisin, si l'on veut, de l'envie et qui se mêle quelquefois un peu à elle ; puis il confond l'envie avec le sentiment, la dissout en lui et en arrive à conclure, sinon tout à fait que l'envie est une bonne chose, du moins qu'elle a quelque chose de bon. Il dit presque : « Ne vous défiez pas trop de l'envie ; elle peut être une forme du sentiment de justice » ; un autre dirait avec plus de raison, selon moi : « Défiez-vous du sentiment de justice; il peut être une forme de l'envie. » Cet autre, du reste, c'est Jésus, dans la parabole de l'ouvrier de la onzième heure.

Mais pourquoi Descartes tient-il si fort à ce que les passions soient de bonnes choses ? Optimisme, dira-t-on. Va pour optimisme ; mais optimisme n'est qu'un mot, qui n'indique qu'une tendance d'esprit bien générale. Pourquoi donc Descartes tient-il, évidemment si fort, à ce que les passions soient bonnes de soi ? Mais, il me semble, parce que c'est son système même ! Il est impossible qu'un déiste qui n'est pas chrétien absolument, profondément, chrétien sans être autre chose, ne tienne pas les passions pour bonnes.

Je l'ai fait remarquer à propos de Fourier, qui a tant de respect pour les passions humaines, et qui est déiste et qui n'est pas chrétien.

Un chrétien dit : « Il ne peut sortir que du bien des mains de Dieu. Il a créé l'homme sans passions ou avec des passions uniquement bonnes. *Mais il y a eu la chute*. En conséquence de la chute, l'homme a des passions mauvaises qui sont sa punition, qui sont son épreuve et dont Dieu n'est pas responsable. »

Un déiste qui n'est pas chrétien dit : « Il ne peut sortir que du

bien des mains de Dieu. Il a créé l'homme avec des passions. *Donc elles sont bonnes.* Elles sont seulement imparfaites par la bonne raison que la perfection n'existe qu'en Dieu ; elles sont mêlées de bien et de mal, parce que le mal est ce qui manque pour être parfait, est un manque, est une limitation ; elles sont donc mêlées de bien et de mal et dans chacune nous devons trouver du mal et du bien, et il serait absurde qu'il n'en allât point ainsi ; mais en soi, mais en leur fond, elles sont bonnes. » Voilà ce que dit et ce que ne peut pas ne pas dire le déiste qui n'est pas chrétien.

Or, Descartes est chrétien, mais il ne l'est pas profondément, exclusivement ; il ne l'est pas de telle sorte qu'il ne soit que cela. Le christianisme a une énorme influence sur son système ; mais il ne pénètre pas tout son système ou n'enveloppe pas tout son système. Descartes est un chrétien qui est surtout déiste. Du christianisme c'est le déisme chrétien, le déisme à Dieu personnel, parfait et très bon, qu'il a surtout conservé, et c'est ce déisme-là qui est son entretien perpétuel. Dans ces conditions, il était forcé ou, du moins, il était très naturel que Descartes eût sur les passions humaines cet avis surtout qu'elles étaient bonnes. De même qu'il croit à nos facultés de connaître, pour cette seule raison qu'il y a un Dieu créateur infiniment bon pour les hommes et qui ne veut pas les tromper ; de même, il *croit aux passions*, il a confiance aux passions, parce qu'il y a un Dieu créateur infiniment bon pour les hommes qui n'a pas pu les tromper, qui n'a pas pu leur tendre le piège des passions et les induire en tentation, ce qui serait de ce Dieu trompeur et ennemi des hommes, qu'il a supposé un instant, mais pour le repousser et le réfuter à jamais.

Voilà la moitié de l'âme : l'âme est le siège des passions qui naissent du corps ou qui naissent d'elle-même et qui l'agitent et la pressent en sens divers.

L'autre moitié de l'âme ou plutôt son fond, son essence, ou plutôt l'âme même, à le bien prendre, c'est la volonté. L'âme en elle-même, ou en son fond le plus intime, est une force qui agit comme elle entend agir. L'âme est donc libre ? La liberté humaine, le libre arbitre humain existe donc ? Oui, répond Descartes énergiquement, et jamais il n'a été plus énergique que dans cette affirmation. L'homme est un être autonome, indépendant, libre.

Comment faut-il entendre cette liberté ? Est-ce cette « liberté d'indifférence » dont ont parlé certains philosophes ; c'est-à-dire l'homme est-il libre quand, n'ayant *aucune* raison pour se déterminer en un sens ou en un autre, il se détermine dans une des

deux directions, ou dans une des trois, etc., simplement parce qu'il lui plaît ainsi ? Ou est-il libre en ce sens qu'ayant des mobiles *égaux* pour se déterminer en un sens ou en un autre, il se détermine en mettant sa volonté elle-même dans un des plateaux de la balance ? Ou est-il libre encore en ce sens qu'il y a comme deux parties, deux régions dans son âme, celle de l'entendement où tout est déterminé, celle de la volonté où rien ne l'est, et que, après avoir écouté les raisons de son entendement, se ramenant dans la région de la volonté, il les oublie, se retrouve autonome et se détermine comme il entend ? Car voilà les trois significations, et nous n'en voyons pas d'autre, que l'on peut donner à ce mot de liberté d'indifférence. — Non, ce n'est pas ainsi que l'entend Descartes. Pour lui, la liberté d'indifférence existe, si l'on veut ; mais, si elle existe, elle est le plus bas degré de la liberté : « Cette indifférence, dit-il dans son admirable langage, que je sens lorsque je ne suis point emporté vers un côté plutôt que vers un autre par le poids d'aucune raison, est le plus bas degré de la liberté et fait plutôt paraître un défaut dans la connaissance qu'une perfection dans la volonté ; car si je connaissais toujours clairement ce qui est vrai et ce qui est bon, je ne serais jamais en peine de délibérer quel jugement et quel choix je devrais faire, et ainsi je serais entièrement libre sans être jamais indifférent. »

La liberté vraie consiste donc à se déterminer quand on est parfaitement éclairé par l'entendement. Elle consiste, d'une part, à « *agir de telle sorte que nous ne sentons point qu'aucune force extérieure nous contraigne* » ; elle consiste, d'autre part, à agir de telle sorte que nous sentons très bien que « *nous poursuivons ou fuyons* », à notre gré, « *les choses que l'entendement nous propose* ». Du côté de l'extérieur, liberté si absolue, « absence de contrainte » si entière que nous sentons qu'aucune force ne peut nous obliger ; du côté de l'entendement, « proposition » et lumière qui nous éclaire ; mais rien qui nous oblige ; lien pourtant, et ne parlons pas de deux régions sans rapport ni communication l'une avec l'autre ; mais lien qui ne nous oblige pas, qui ne nous contraint pas, lien au contraire au profit de la liberté ; car plus nous sommes éclairés, plus nous sommes libres, et si nous étions éclairés entièrement, nous serions libres absolument. Les lumières de l'entendement ne diminuent pas la liberté, elles la fortifient, et cela est bien évident ; car plus nous voyons de choses, plus nous avons un vaste champ à la liberté de choisir, et, si nous voyions tout, nous choisirions avec une liberté comme divine. L'entendement, loin qu'il enchaîne la liberté, libère la liberté, comme dirait quelqu'un qui aimerait l'hyperbole ; et, pour parler proprement, il ne

la libère pas, mais il lui ouvre un domaine plus vaste et, à la liberté qui est absolue, en soi il offre une matière plus considérable où s'exercer.

Il faut bien dire aussi que, s'il la fortifie, pour ainsi parler, il ne laisse pas, pour ainsi parler aussi, de la limiter. Cela résulte de ce qui précède ; car si, en éclairant la liberté, l'entendement lui ouvre un domaine plus vaste ; en tant qu'il est borné lui-même, il limite la liberté à ses bornes à lui ; ou plutôt il ne limite pas la liberté, illimitable par essence, mais il fait qu'elle n'est pas aussi entière qu'elle pourrait l'être, et la *fait paraître* limitée. C'est ce qui fait commettre sur la nature de la liberté une erreur très fréquente. On sent qu'elle n'est pas entière et souveraine. Elle l'est vraiment, mais en soi ; mais l'entendement ayant, lui, ses limites et n'éclairant pas suffisamment la liberté, c'est la liberté qui paraît avoir sa borne. De là cette distinction, très vraie au fond, mal présentée et exposée le plus souvent, qu'on fait entre la liberté absolue de Dieu et la liberté limitée et imparfaite de l'homme. Dieu a la liberté absolue, parce qu'il a aussi l'entendement absolu, parce qu'il voit absolument tout. L'homme a une liberté limitée ; c'est vrai en dernière analyse ; c'est vrai, aussi, en pratique ; mais c'est mal parler : l'homme a une liberté absolue ; seulement, insuffisamment éclairée par l'entendement, il faut confesser qu'en pratique elle est imparfaite, qu'en son exercice elle a ses limites.

(*A suivre.*) E. FAGUET.

Le Théâtre de Molière. — « Les Fâcheux ».

Conférence, à l'Odéon, de M. N.-M. BERNARDIN,
Docteur ès lettres.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Dans une aimable comédie, qui, sur cette scène même, a naguère obtenu un succès retentissant et durable, vous avez pu voir passer et repasser toute une troupe de touristes visitant, sous la conduite d'un guide bien stylé, un château historique (1). Je voudrais aujourd'hui vous en faire visiter un autre, celui de Vaux-le-Vicomte, en vue duquel ont été écrits spécialement et où furent représentés pour la première fois ces *Fâcheux* de Molière, que M. Ginisty a l'heureuse idée de ressusciter aujourd'hui pour vous ; et, pour nous guider à travers le parc et le château et parmi les splendeurs de la fête que donne à Louis XIV le surintendant des finances Nicolas Fouquet, nous aurons un des domestiques de celui-ci — je prends le mot *domestique* dans le sens qu'il avait au XVIIe siècle, — nous aurons le rimeur enjoué et charmant en qui Boileau saluera bientôt le plus grand poète du siècle, j'ai nommé Jean de La Fontaine (2).

Comme nous sommes au cœur de l'été, dans les plus beaux jours, le 16 août 1661, je vous demanderai de vouloir bien vous lever de grand matin, afin que nous puissions nous embarquer, au-dessus du Petit-Pont, derrière Notre-Dame, sur le coche de Corbeil. Il ne va pas très vite, en remontant le courant, le coche de Corbeil ou corbillard ; et c'est pour cette raison, sans doute, que l'on a donné son nom aux voitures noires qui transportent avec une lenteur respectueuse les morts à leur dernière demeure ; mais, si la route est longue par eau, elle est plus jolie que la route de terre.

En passant devant Conflans, nous admirons le château, délicieusement situé, qu'a légué François de Harlay aux archevêques

(1) *Château historique*, par MM. A. Bisson et Berr de Turique.
(2) *Lettre à M. de Maucroix* du 22 août 1661 ; *Le Songe de Vaux* ; *Élégie aux Nymphes de Vaux* ; *Épître à M. Fouquet* (1659).

de Paris ; et, bientôt, nous apercevons le plateau sur lequel s'élève le joli village d'Athis, autour du domaine seigneurial de Pierre Viole.

Le coche fait escale au pied du coteau d'Ablon pour prendre encore quelques voyageurs de marque, qui se rendent, comme nous, au château de Vaux-le-Vicomte. Le premier qui embarque, très soigneusement et richement vêtu, est un homme qui approche de la soixantaine. Les bateliers lui témoignent un profond respect : c'est le propriétaire d'une petite maison, avec des terrasses et un pigeonnier, qu'on aperçoit là-haut, à Athis ; c'est M. Valentin Conrart, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, protestant grave et discret, d'excellente compagnie, dont l'originalité est d'écrire peu, mais qui copie dans de gros cahiers tout ce qui lui tombe sous la main, notes diplomatiques, lettres privées, et même, je vous le dis tout bas, chansons polissonnes. A peine embarqué, Conrart se retourne pour tendre galamment la main à une petite femme d'une cinquantaine d'années, au visage distingué, mais franchement laid, et si noir que le blanc des yeux y tranche comme dans un visage de moricaude : ce n'est rien moins que l'illustre Sapho, Mlle de Scudéry elle-même, l'auteur tant admiré du *Grand Cyrus* et de la *Clélie*. Et naturellement embarque à sa suite son chaste adorateur, très chastement adoré, Paul Pellisson, de seize ans plus jeune qu'elle, mais aussi seize fois plus laid qu'elle encore avec sa figure toute couturée par la petite vérole, Pellisson, dont Guilleragues dit qu'il abuse de la permission qu'ont les hommes d'être laids. L'union platonique de ces deux laideurs est si touchante que nul ne s'avise d'en jaser, ni même d'en sourire. Pellisson est d'ailleurs un homme de grande valeur, le premier historien de l'Académie française, qui, en reconnaissance, l'avait nommé académicien surnuméraire ; non qu'elle ait fait apporter pour lui un quarante et unième fauteuil, lequel n'exista jamais que dans l'imagination ingénieuse d'Arsène Houssaye ; mais elle l'avait désigné officiellement, par avance, pour le premier fauteuil qui deviendrait vacant. Riche, ce qui explique le mot méchant de Boileau :

> L'or même à Pellison donne un teint de beauté,

il a acheté une charge de secrétaire du roi, et, depuis quatre ans, il est premier commis du surintendant Fouquet.

Sur le coche, tous les voyageurs entourent curieusement les trois célèbres écrivains, pour les regarder de près et pour entendre Pellisson parler de la grande fête de Vaux-le-Vicomte, à

laquelle ils vont tous, et dans laquelle lui, Pellisson, doit faire sa partie.

« Corbeil, tout le monde descend ! » Sur la berge stationnent plusieurs calèches à six chevaux, les nouvelles voitures à la mode, envoyées par Fouquet à ses invités ; dans l'une d'elles La Fontaine, qui est venu au-devant du secrétaire perpétuel, le fait monter avec ses deux amis; puis nous partons au galop, à travers la campagne ; une heure après, nous passons en coup de vent par les rues de Melun ; nous suivons le petit cours d'eau de l'Anqueuil, et nous arrivons au domaine, véritablement royal, de Fouquet.

A peine les calèches ont-elles franchi les grilles qu'un cri d'admiration s'échappe de toutes les poitrines, même de celle de M[lle] de Scudéry, qui le connaît bien pourtant, ce parc, et qui l'a décrit longuement dans la *Clélie*. C'est qu'ils sont merveilleux, ces ombrages, sous lesquels vont tout à l'heure se faire entendre *les Fâcheux*. Pour agrandir son parc, Fouquet a acheté trois villages et les a fait raser ; sur leur emplacement Le Nôtre a dessiné des jardins, et son coup d'essai a été un chef-d'œuvre. Partout la nature docile s'est pliée à l'étiquette, et c'est une ordonnance simple et variée en même temps, des labyrinthes, des bosquets, des portiques, des escaliers, des terrasses, le tout s'harmonisant dans une régularité majestueuse. Déjà ce parc, qui n'a pas huit ans, donne l'impression d'un antique domaine ; d'actifs engrais ont hâté la croisance des pépinières ; des arbres centenaires se sont laissé, courtisans complaisants, transplanter des forêts voisines, et sur les espaliers mûrissent déjà des pêches qui peuvent rivaliser avec les raisins royaux de Fontainebleau.

Et le bon La Fontaine, qui se plaît tant d'errer dans ces allées ombreuses et

> D'écouter en rêvant le bruit d'une fontaine,
> Ou celui d'un ruisseau coulant sur des cailloux,

nous explique qu'il voudrait que ce domaine princier, voisin de Melun, changeât de nom et s'appelât le « château des Vives Eaux »; car l'Anqueuil s'est laissé, complaisamment lui aussi, diviser en mille fontaines, qui jaillissent par la bouche d'animaux de bronze, montent en gerbes et en couronnes, et retombent en cascades sur les épaules nues de Néréides dans d'immenses conques ou dans des canaux, où nagent des cygnes. Et La Fontaine nomme à M. Conrart les différents bassins, et il lui montre la célèbre grotte de la nymphe de Vaux, déjà chantée par tant de poètes, une grotte de rocaille, qui efface toutes celles qu'on a faites depuis quarante ans à la mode italienne pour s'y tenir au frais durant

les chaleurs, à l'abri des regards indiscrets et de la visite des fâcheux derrière le rideau mouvant et impénétrable d'une chute d'eau, qu'un robinet ouvert à l'intérieur fait instantanément tomber.

A l'entrée de l'Allée des Sapins, Pellisson descend, afin d'aller rejoindre Madeleine Béjart, l'actrice de Molière, et lui faire répéter le prologue qu'il a rimé pour *les Fâcheux*.

Avec La Fontaine et les autres invités continuons notre route, et bientôt nous pénétrerons, par une large grille que soutiennent des caryatides, dans la vaste cour d'honneur, ceinte de fossés profonds et bordée par un magnifique balustre de pierre. Nous voici devant le château, chef-d'œuvre de Le Vau, l'architecte dont vous connaissez tous l'habileté, car c'est lui qui a donné les dessins de la chapelle de la Vierge à l'église Saint-Sulpice et du Collège des Quatre-Nations, aujourd'hui Palais de l'Institut. La Fontaine nous fait admirer le perron majestueux sur lequel se dresse l'avant-corps du milieu, les quatre pavillons des angles avec leurs immenses colonnes ioniques, l'ampleur et l'élévation des dômes ; et il nous dit combien d'arpents a la toiture, dont l'entretien seul engloutirait une fortune ordinaire.

Puis le poète nous fait gravir le perron et nous introduit dans les appartements décorés par un brillant élève du Poussin, Lebrun, auquel le surintendant a donné pour ce travail une pension de 12.000 livres ; et, au milieu des dorures qui ornent la chapelle, les galeries, les salons, La Fontaine nous fait admirer des peintures aussi nombreuses que les statues du parc, et surtout un plafond dont il raffole et qui vient de lui inspirer quelques-uns de ses vers descriptifs les plus délicieux, un plafond où est peinte la Nuit, qui,

> Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
> La tête sur son bras, et son bras sur la nue,
> Laisse tomber des fleurs, et ne les répand pas.

Il nous introduit ensuite dans une riche bibliothèque, transportée là de la maison de Saint-Mandé, où naguère Fouquet avait trouvé des « arguments de surintendant » pour ramener au théâtre le grand Corneille humilié par la chute de *Pertharite ;* et nous terminons la visite du château par le cabinet d'antiquités, où La Fontaine nous arrête longtemps devant les deux sarcophages, l'un en marbre blanc, l'autre en basalte, des rois Céphrim et Kiopès, que le châtelain de Vaux a fait, à grands frais, venir d'Egypte. — Si le cœur vous en dit, vous pourrez demain les retourner voir au Louvre.

Tandis que la curiosité générale les examine et s'étonne, voici que paraît le surintendant lui-même, calme et tranquille, avec un air de vanité satisfaite et cette « mine riante », dont la marquise de Sévigné nous a conservé l'expression. Un jeune essaim de jolies femmes l'entoure, avec lesquelles il se montre fort aimable et fort empressé ; chacune s'efforce d'attirer son attention particulière ; car, c'est encore Boileau qui l'a dit :

> Jamais surintendant ne trouva de cruelles ;

et les méchantes langues assurent que Nicolas Fouquet a une grande cassette toute remplie de lettres parfumées, où les plus belles dames de la cour lui offrent leur cœur en lui envoyant leur moustache, au singulier : on appelait ainsi une grande mèche de cheveux que les dames laissaient pendre sur le côté du visage. Derrière lui se masse toute une troupe de poètes, d'orateurs, d'astronomes, de docteurs, que lui a réunis son intelligente amie Mme du Plessis-Guenégaud, sur lesquels il répand la manne de ses bienfaits, et qui sont prêts à entonner ses louanges ; et, dans un coin, se tient le gazetier Loret, qui va noter pour la postérité tous les détails de la fête en des vers aussi richement rimés que pauvrement pensés.

Et debout sur le perron, dans ce cadre féerique qui lui a coûté dix-huit millions et qui restera dans la mémoire de tous comme « le songe de Vaux », prêt à donner le signal d'une fête qui éclipsera celle de l'entrée de la jeune reine à Paris, au milieu de cette cour dont il est vraiment le roi, le surintendant Fouquet attend le roi de France, qui va venir de Fontainebleau chez lui.

Et il se dit tout bas : « Où ne monterai-je point? » Car le premier ministre, le cardinal Mazarin vient de mourir, et le châtelain de Vaux espère obtenir sa succession. Il ignore que Mazarin, lequel savait mieux que personne ce qu'un premier ministre pouvait coûter à la monarchie, avait dit en mourant au jeune Louis XIV : « N'ayez plus de premier ministre » ; il ne se souvient pas que la roche Tarpéienne était près du Capitole, et il ne voit pas que les tours de la prison étendent leur ombre menaçante jusque sur le « château des Vives Eaux. »

Le roulement des tambours ; le bruit des chevaux des mousquetaires : c'est le jeune roi qui arrive en calèche avec la duchesse de Valentinois et les comtesses d'Armagnac et de Guiche ; il descend de voiture, et, nous dit La Fontaine ébloui :

> Je crois voir la grandeur elle-même en personne.

La reine, Marie-Thérèse, n'est pas venue : mariée depuis un an,

les soins que réclame son état de santé l'ont retenue à Fontainebleau ; mais Anne d'Autriche est là dans son carrosse, avec ses dames et Monsieur, et, dans une litière, la toute jeune femme de celui-ci, la charmante Henriette d'Angleterre, qui déjà est venue visiter Vaux et y a fort applaudi le personnage de Léonor dans *l'Ecole des Maris* de Molière.

Après une promenade et un souper, où « la délicatesse et la rareté des mets furent grandes », on revint dans le parc pour la comédie. On aimait assez alors, et il semble qu'on revienne aujourd'hui à ce goût, donner la comédie en plein air, dans un décor en partie naturel, en partie artificiel : c'était au fond du bois, tout illuminé, de Saint-Fargeau que la grande Mademoiselle s'était fait représenter l'*Amaryllis* de Tristan l'Hermite ; et c'est dans le parc de Versailles que Louis XIV se fera jouer le *George Dandin* de Molière. A l'éclat de ces fêtes données par les maîtres de la terre concouraient jusqu'aux étoiles du ciel.

« On avait, nous dit La Fontaine, dressé le théâtre au bas de l'Allée des Sapins. »

> De feuillages touffus la scène était parée,
> Et de cent flambeaux éclairée.

Tandis que les violons jouent l'ouverture, le bruit se répand dans l'assistance que tous les arts se sont associés pour cette fête sans égale, même au Louvre et à Fontainebleau : que Lebrun,

> Rival des Raphaëls, successeur des Apelles,

a été chargé de la décoration ; que des danseurs vont être mêlés aux comédiens, et que Giacomo Torelli,

> Magicien expert et faiseur de miracles,

Giacomo Torelli, le machiniste « sorcier », a inventé des prodiges, qui dépassent ceux que l'on a pu admirer dans la fameuse *Andromède* de M. Corneille et même dans cette *Toison d'or*, qui fait courir toute la ville ; et comme la pièce est de Molière, le brillant auteur du *Dépit amoureux* et des *Précieuses ridicules*, de ce Molière dont la manière, nous dit La Fontaine,

> Charme à présent toute la cour,

la curiosité générale est déjà très excitée et tous les cous sont tendus, quand on « tire les toiles ».

Le théâtre représente un jardin, orné de vingt jets d'eau naturels, de statues et de termes, ces bustes d'hommes dont la partie inférieure se termine en gaine, comme vous en pouvez voir auprès du grand bassin de Versailles, ou tout simplement autour du bas-

sin des Tuileries. Sur le devant de la scène, Molière, « en habit de ville, s'adressant au roi avec le visage d'un homme surpris, fait des excuses en désordre sur ce qu'il se trouve là seul et manque de temps et d'acteurs pour donner à Sa Majesté le divertissement qu'Elle semble attendre. » Mais, tandis qu'il parle, un grand rocher s'élève lentement du milieu des eaux ; bientôt il se change en coquille ; cette coquille, comme un écrin qui contiendrait une perle, s'ouvre, et apparaît couchée une Nymphe aux cheveux roux ; c'est Madeleine Béjart, toujours belle malgré ses quarante-trois ans. Un ennemi de Molière, Villiers, je crois, refrogné dans son coin, grommelle bien entre ses dents : « Quel vieux poisson ! » ; mais de toute l'assistance s'élève un murmure d'admiration, qui veut dire :

Voici la mère d'Amour !

Cependant la Béjart se lève avec grâce, sort de sa coquille, s'avance au bord du théâtre, et, d'un air héroïque, tandis que bat plus vite le cœur de la tendre Madeleine de Scudéry, elle dit un beau prologue où Pellisson, en vers pleins de noblesse et d'élévation, fait l'éloge du jeune roi ; puis elle invite les termes à s'animer, les Dryades à sortir des chênes, et à fournir les acteurs dont Molière a besoin pour divertir le monarque ; et, à sa voix, de la pierre des statues et du tronc des arbres sortent des faunes et des nymphes, qui, au son des hautbois et des violons, font une entrée de ballet, à la grande joie du bon La Fontaine, qui trouve que « c'est une fort plaisante chose de voir accoucher un terme, et danser l'enfant en venant au monde ».

Quand les toiles sont tirées de nouveau, la décoration a été changée : le théâtre représente maintenant une allée de sapins ; au fond s'étend une perspective d'arbres, non plus peinte, comme sur la scène des Comédiens Italiens, mais naturelle ; de chaque côté, des châssis tendus de toiles peintes figurent la maison d'Eraste et la maison d'Orphise, et la comédie de Molière commence.

Mais que votre admiration pour notre grand classique ne vous abuse pas ! Ne voyez pas dans la représentation des *Fâcheux* la partie principale, le centre de la fête. Ah ! certes, quand Bossuet, dans Notre-Dame tendue de noir jusqu'à la voûte et décorée, pour le service de quarantaine, d'arcs de triomphe, de trophées, d'écussons, de médaillons et de devises, prononcera l'oraison funèbre du prince de Condé, cette décoration, qui a coûté cent mille livres, et la cérémonie tout entière, et la musique, et cette brillante assistance, Clergé, Parlement, Chambre des comptes, Université en grand costume, tout cela ne fera qu'encadrer la

chaire de Vérité, d'où va descendre la parole de Dieu ; mais ici, en réalité, la comédie n'est qu'un plaisir entre dix autres ; elle fait sa partie dans le concert, mais elle ne le domine pas, elle n'est pas la voix qui plane au-dessus des instruments ; elle n'a pas plus d'importance que le ballet, auquel elle est étroitement associée. *Les Fâcheux* ne sont donc qu'une aimable et spirituelle œuvre de circonstance ; c'est du Molière assurément, mais ce n'est pas du meilleur, bien que ce soit une des trois comédies du poète qui aient été le plus souvent représentées de son vivant.

Et d'ailleurs, comment *les Fâcheux* pourraient-ils être un chef-d'œuvre ? On n'en fait pas sans la collaboration du temps, et la comédie que vous allez voir a été « conçue, faite, apprise et représentée en quinze jours ». Le gazetier Loret n'était qu'équitable de dire, en son chien de style,

> Que Molière, esprit pointu,
> L'avait composée impromptu ;

et j'aurais peine à croire que des comédiens, même la plupart n'ayant qu'une scène à jouer, aient pu, en trois jours, mettre sur pieds une comédie en trois actes et en vers, si je n'avais pas vu la jeune et vaillante troupe de l'Odéon accomplir des tours de force presque semblables.

Pris d'aussi court, Molière ne pouvait évidemment songer ni à creuser profondément un caractère, ni à disposer patiemment les fils d'une intrigue compliquée ; il fallait aller au plus vite.

Un peintre a toujours des albums chargés de croquis ; car, partout où il passe, il croque en quelques coups de crayon un type pittoresque, un mouvement gracieux, une attitude élégante ou comique. Le moment venu de composer un tableau, il parcourra ses albums, et reprendra, pour les utiliser, les croquis qui lui paraîtront convenir à son sujet. Molière avait ainsi croqué dans l'album fidèle de sa mémoire un assez grand nombre d'originaux plaisants, qu'il avait rencontrés et observés à travers le monde, et c'est cette galerie d'esquisses qui compose *les Fâcheux*. Un léger fil pour lier entre elles ces scènes, et voilà la comédie faite.

Les Fâcheux sont simplement une comédie à tiroir. C'était ainsi qu'on appelait ces pièces sans action, composées de scènes entièrement indépendantes les unes des autres, où presque tous les personnages ne paraissent qu'une fois sur le théâtre, sans que leur entrée ait été préparée, sans que l'on reparle d'eux après leur départ. Sur ce type, Boursault écrira plus tard son *Esope à la ville*, son *Esope à la cour* et son *Mercure galant*, qui, je crois, vous a été joué ici une de ces dernières années. C'est un

peu déjà ce que nous appelons aujourd'hui une revue. Comme dans la revue moderne, il y avait une sorte de compère, qui donnait la réplique à tous les autres personnages. Chez Boursault, c'était Esope, qu'une foule de personnes venaient consulter sur des cas de conscience, et qui répondait à chacune par une fable ; ou bien c'était le directeur du *Mercure galant*, et vous devinez tout ce qu'il peut défiler d'originaux dans le cabinet d'un directeur de journal ou de théâtre. La pièce est donc élastique, j'entends par là qu'on peut l'allonger en autant d'actes qu'on veut ; et, toujours comme dans nos revues modernes, le dénouement n'a pas la prétention d'intéresser qui que ce soit.

Pour lier ses scènes, Molière s'est servi du premier fil qu'il a trouvé ; il nous le dit lui-même, sans accorder à cette partie de sa pièce la moindre importance.

Dans une de ses plus jolies satires, imitée par notre Mathurin Régnier, Horace nous raconte avec enjouement comment il vient d'être victime d'un fâcheux : il flânait dans la Voie sacrée — nous dirions, nous, sous les arcades de la rue de Rivoli, — suivant — oh ! rassurez-vous, Mesdames ! — suivant une pensée, quand un quidam l'aborde, qu'il connaissait à peine, s'attache à lui, règle son pas sur le sien, menace de l'accompagner jusqu'à l'autre bout de la ville, car il n'a rien à faire, et cependant lui débite sans s'arrêter les plus insipides et les plus écœurantes fadaises. C'est un portrait charmant de ce que nous appelons *le raseur*. C'est là, sans doute, avec une épître chagrine de Scarron au maréchal d'Albret, ce qui a donné à Molière l'idée de sa comédie.

Non pas que *raseur* soit absolument synonyme de *fâcheux*. La Bruyère va nous donner la définition de ce dernier mot, lequel a un peu vieilli : « Un fâcheux est celui qui, sans faire à quelqu'un un fort grand tort, ne laisse pas de l'embarrasser beaucoup. » Vous voyez, d'après cette définition, que tous les raseurs sont des fâcheux, mais que tous les fâcheux ne sont pas des raseurs. Les raseurs sont naturellement fâcheux ; mais beaucoup d'autres personnes le peuvent être accidentellement. Tel ami, que vous avez plaisir à recevoir d'ordinaire, et qui le sait, peut devenir un fâcheux, s'il vous arrive au moment où vous achevez un travail pressé ; telle femme charmante et spirituelle, qui est la joie des yeux et des oreilles, peut devenir une fâcheuse, si vous la rencontrez quand vous courez à un rendez-vous d'affaires — ou à un autre rendez-vous. Je choisis cet exemple, parce que c'est celui d'une vieille comédie italienne (1), où Molière a, croit-on,

(1) *Le Case svaligiate, ovvero gli interrompimenti di Pantalone.*

pris le rôle de son principal personnage, « arrêté, nous dit notre programme, c'est-à-dire La Fontaine, par toutes sortes de gens sur le point d'aller à une assignation amoureuse. » Il y a beaucoup de ces fâcheux accidentels dans la comédie de Molière, et cela n'en augmente point la portée morale ; mais cela a permis au poète de lui donner plus de variété par la différence des types qu'il nous a présentés.

Parmi ces types, les uns sont de tous les temps ; comme le joueur de piquet, enragé d'avoir perdu une partie où il avait en main toutes les bonnes cartes, qui vous fait impitoyablement le récit détaillé de cette partie, laquelle n'intéresse que lui ; comme le valet contrariant, qui, par malice, exaspère l'impatience de son maître ; comme l'inventeur, ou l'homme à projets, qui consent à vous révéler une idée géniale, que vous ne lui demandiez pas, une idée dont il va tirer une fortune énorme, et qui finit par vous emprunter un louis. Mais il en est d'autres qui sont particuliers au XVIIe siècle, à cette société même devant laquelle Molière les faisait défiler, et sur ceux-là je veux insister un peu ; car, si nous ne replaçons pas ces portraits dans le cadre qui leur convient, la justesse de la touche risque de nous échapper.

Les Fâcheux s'ouvrent par un long récit, enlevé de verve, bien qu'il ait plus de cent vers, dans lequel Eraste nous peint un fâcheux rencontré au théâtre. Oh ! les fâcheux au théâtre ! Ils sont légion. Tous, nous les connaissons : le monsieur catarrheux, qui tousse impitoyablement durant toute la déclaration d'amour ; la jolie femme, qui, dans sa baignoire, pour attirer l'attention, parle plus haut que les acteurs ; le vieil abonné des mardis de la Comédie-Française, qui, pour étonner ses voisins, récite tout *Britannicus*, vers par vers, avant Messieurs les Sociétaires ; la grosse dame, toujours en retard, qui dérange dix personnes et trouble le spectacle pour gagner son fauteuil, etc., etc. Mais, aux siècles derniers, les fâcheux se manifestaient au théâtre d'autres manières encore. Sous le Directoire, les dames n'étaient pas seules à venir au spectacle avec des coiffures aussi démesurées que dénuées de charité chrétienne. Fâcheux, cet énorme officier, surmonté d'une énorme perruque, qui, dans le parterre, masquait la vue de la scène à l'infortuné poète Lemercier. En vain, le petit Népomucène (car la princesse de Lamballe, marraine de Lemercier, avait commis le crime de lui infliger ce prénom) priait l'officier de vouloir bien se pencher un peu à droite ou à gauche ; le géant, plein de morgue, ne répondait pas. Alors Lemercier prend sa canne, l'insinue dans la perruque, et y pratique un trou pour regarder à travers. — Je vous livre le procédé sans appréhension,

bien assuré, Messieurs, que la galanterie française vous empêchera de l'employer, quand vous vous trouverez derrière un chapeau féminin trop gênant. — L'officier se retourne, et, toisant le petit Lemercier : « Savez-vous bien, Monsieur, que vous avez devant vous un homme qui a rapporté les drapeaux d'Egypte ?— Un âne a bien porté Jésus-Christ », riposte le poète, qui, le lendemain, infligeait un coup d'épée au fâcheux. Du milieu du XVII[e] siècle au milieu du XVIII[e], les fâcheux avaient fait pis encore : ils avaient envahi la scène. Des deux côtés étaient rangées des chaises de paille, d'abord, puis des banquettes, sur lesquelles venaient s'asseoir les jeunes marquis. C'étaient de mauvaises places, car on y voyait très mal ; mais on y était vu de toute la salle, et elles coûtaient cher, un demi-louis; aussi les élégants se les disputaient-ils. Là, ils troublaient la représentation, laissant à peine aux comédiens la place nécessaire pour évoluer sur le théâtre, causant avec les actrices en scène ou dans la coulisse, gênant les entrées des personnages, si bien qu'il faudra un jour, au grand détriment de l'effet dramatique, faire précéder un spectre d'un appariteur criant : « Place au fantôme! » Il leur arrivait d'amener avec eux leurs chiens, et de leur faire faire l'exercice pendant la tragédie. Parfois même, ils poussaient l'impertinence jusqu'à se faire apporter une chaise sur le devant de la scène et à s'installer là tranquillement, tournant le dos à la salle, tandis que des huées s'élevaient du parterre furieux. Molière, qui, en sa double qualité d'auteur et d'acteur, avait particulièrement souffert de ce genre de fâcheux, ne les ménage pas, vous le verrez, dans sa comédie.

Vous savez que, depuis le XVI[e] siècle, la noblesse française était atteinte de la manie du duel. Ces raffinés d'honneur, comme ils se nommaient eux-mêmes, se battaient à tout bout de champ, pour les raisons les plus futiles, et souvent même sans raison. Rappelez-vous la *Chronique du règne de Charles IX*, *Marion Delorme* et une centaine de romans, au moins, du père Dumas. Ils comptaient jusqu'à cinquante-quatre manières de donner un démenti, et l'évêque de Belley n'exagérait pas les choses, quand il affirmait aux Etats de 1614 que plus de gentilshommes étaient morts par la rage de ces combats singuliers en un an de paix qu'en deux ans de troubles. En vain, Henri IV et Richelieu, dont le frère avait péri dans une de ces rencontres, avaient porté des édits rigoureux contre le duel et appliqué ces édits aux plus hauts coupables ; ce n'était que très lentement que s'éteignait cette épidémie. Au commencement du règne de Louis XIV, dix-sept gentilshommes avaient encore été tués en duel dans la même semaine

sur la seule paroisse Saint-Sulpice, à la grande émotion de Vincent de Paul et de la Compagnie du Saint-Sacrement ; et le roi avait décrété la peine de mort, dans tous les cas, contre les duellistes et contre leurs seconds. Vous allez voir que Molière a introduit dans sa comédie deux duellistes, l'un ridicule, Filinte, qui veut absolument servir de second à Eraste dans un duel purement imaginaire, l'autre, Alcandre, à l'adversaire duquel Eraste, pour obéir au monarque, refuse de porter un cartel, en un couplet fort beau, ma foi, et qui dut, plus que tout autre morceau de la comédie, aller au cœur du jeune Louis XIV.

Parmi les gentilshommes qui, comme Eraste, n'étaient plus des bretteurs et vantaient le livre du comte de Drüy sur *la Beauté de la valeur et la lâcheté du duel*, beaucoup commençaient à se piquer de lettres et à faire en musique les entendus. Le temps n'était plus où le Gascon La Calprenède s'excusait de « tirer de quelques méchantes rimes une réputation qu'il devait espérer seulement de son épée », et où ce matamore de Scudéry déclarait fièrement qu'il avait « passé plus d'années parmi les armes que d'heures dans son cabinet, et usé plus de mèches en arquebuses qu'en chandelles. » L'Académie française a enseigné à la noblesse à respecter les gens de lettres, et voilà qu'à leur exemple la noblesse s'évertue, elle aussi, à rimer Sans doute, le marquis Oronte ne montre encore son sonnet que comme un passe-temps :

> Au reste, vous saurez
> Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire ;

mais il le montre déjà, et il est, tout comme un Trissotin,

> De ses vers fatigants lecteur infatigable.

Parmi nos fâcheux, nous allons trouver le marquis Lisandre, qui compose, lui, des airs, qu'il soumet à Baptiste Lulli, et qui même fait des pas sur ces airs. L'original était, sans doute, parmi les spectateurs, et ses voisins, se poussant du coude, se le montraient.

Elles assistaient aussi à la représentation, n'en doutez pas, ces deux belles fâcheuses, Orante et Climène, que vous verrez au deuxième acte dans une scène charmante (la mieux écrite de l'ouvrage, et que Molière pourrait bien avoir eue depuis quelque temps déjà dans ses cartons) ; car elles portent peut-être plus encore que tous les autres personnages des *Fâcheux* la marque particulière de l'époque. Ce sont des amies de M[lle] de Scudéry, puisque leur éclatante jeunesse ne permet pas que l'une d'elles soit Sapho elle-même : ce sont des habituées de ses Samedis, car

Madeleine avait des Samedis où l'on récitait des vers, tout comme aux Samedis de l'Odéon ; seulement ils étaient moins bons. Ayant accoutumé là de discuter sur quelque article délicat du code de la galanterie (au sens du XVIIe siècle, bien entendu) ou de débattre quelque grave question amoureuse, elles excellent dans la dissertation, et celles qu'elles font ici sont à la fois d'une psychologie très fine et très pénétrante et d'un enjouement très distingué. Ce sont de vraies précieuses que vous allez voir, et non des précieuses ridicules. Et cet Eraste, à qui elles demandent de trancher leur débat :

> Lequel doit plaire plus d'un jaloux ou d'un autre ?

va prononcer son jugement en une maxime concise et piquante :

> Le jaloux aime plus et l'autre aime bien mieux.

C'est encore un goût du temps. Lasse des dissertations, la marquise de Sablé commence de mettre à la mode les maximes, qui en sont comme un substantiel et savoureux résumé ; et c'est de sa ruelle, nous dirions aujourd'hui de son salon, que va sortir un livre immortel, les *Maximes*, de La Rochefoucauld. Et elle m'intéresse encore, cette jolie scène, parce que Molière, le jaloux Molière, qui a écrit *Don Garcie de Navarre* et qui écrira *le Misanthrope*, y adresse, par-dessus la tête des deux marquises, à la jeune fille qui dans quelques mois sera sa femme, cet hémistiche plein de passion :

> Le jaloux aime plus. . . . . . .

Avec ces belles précieuses, trop aimables puisque c'est par leur amabilité même qu'elles deviennent fâcheuses en excitant la jalousie d'Orphise, quel contraste va former la figure ingrate et rébarbative de M. Caritidès ! Molière, qui, toute sa vie, ne cessera de vanter le naturel et la vérité, et pour qui notre ami La Fontaine nous dit qu'il vient de faire cette devise :

> Il ne faut pas
> Quitter la nature d'un pas,

Molière, de même qu'il haïssait le faux bel esprit des précieuses ridicules, ne pouvait que haïr la fausse et orgueilleuse science des pédants. Disciple en cela de la Comédie Italienne, il n'a cessé de les railler, le précepteur dans *le Dépit amoureux*, les philosophes dans *le Mariage forcé*, les cuistres dans *les Femmes savantes*, et les médecins dans toutes ses comédies. M. Caritidès est un de ces faux savants que Molière, comme les huissiers du Louvre, traite volontiers de « faquins à nasardes ». Il sait du grec autant

que Vadius, ce qui n'est peut-être pas beaucoup ; mais il ne se contente pas d'un nom en *us*, lui :

Il n'est rien si commun qu'un nom à la latine ;

de même que Marin Le Roy de Gomberville traduisait son nom en grec, afin de mettre au bas de ses poésies latines *Thalassius Basilidès*, de même notre homme prend un nom en *ès*, et se fait appeler *M. Caritidès* ; nom de tous points ridicule d'ailleurs, car le barbon n'a aucunement l'air d'un fils des Charites, des Grâces. Molière a-t-il ici visé particulièrement quelqu'un ? Je ne vois aucun nom donné par les commentateurs. Cependant on songe au galant Ménage, qui était mal avec Molière et qui sera l'original de Vadius : car, si Caritidès parle français, latin, grec, hébreu, syriaque, chaldéen, arabe, — c'est l'Ecole des Langues orientales à lui tout seul, — on se souvient que Ménage a écrit des vers français, latins, grecs et italiens ; et si Caritidès veut réformer l'orthographe pernicieuse et détestable des enseignes, comme contraire à l'étymologie, on se rappelle le *Dictionnaire étymologique* de Ménage et l'épigramme de Jacques d'Aceilly contre ceux qui veulent faire venir *Alfana* d'*equus* :

Alfana vient d'*equus* sans doute ;
Mais il faut convenir aussi
Qu'à venir de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route.

Il est vrai, d'autre part, que la charge ridicule, demandée par M. Caritidès, de « contrôleur, intendant, correcteur, reviseur et restaurateur général des inscriptions des enseignes, maisons, boutiques, cabarets et jeux de boule », ferait plutôt songer au très fâcheux Porchères et à la charge étonnante, obtenue par lui, d'intendant des plaisirs nocturnes ; et je ne sache pas non plus que jamais Ménage ait composé d'acrostiches, ni simples, ni triples, ni quintuples. Ces exercices, innocemment inutiles, étaient fort en honneur, comme les anagrammes, parmi les savants. Vous n'ignorez pas que l'acrostiche est un petit poème, dans lequel la réunion des lettres initiales de chaque vers forme un nom. Voici, par exemple, un acrostiche présenté à Louis XIV par un solliciteur de la même espèce que M. Caritidès. Les lettres initiales des cinq vers forment le nom de *Louis* :

*L*ouis est un héros sans peur et sans reproche.
*O*n désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche,
*U*n sentiment d'amour enflamme tous les cœurs ;
*I*l ne trouve partout que des adorateurs ;
*S*on image est partout, — excepté dans ma poche.

Il est donc probable que, conformément à sa méthode, Molière a, pour former la figure de son pédant, emprunté des traits à divers contemporains, et que plusieurs fleurs de pédanterie ont composé ce bouquet, M. Caritidès. Mais, tel qu'il est, le bonhomme est une des meilleures créations de la piquante comédie de Molière.

Elle présentait aussi des fâcheux muets, et ce n'était pas une des moindres curiosités de cette petite pièce.

Connaissant pour la danse la prédilection du roi, qui venait d'instituer, cinq mois auparavant, une Académie royale de danse, composée de treize maîtres à danser, Fouquet avait voulu donner à Louis XIV un ballet également ; mais, comme il « n'avait qu'un petit nombre choisi de danseurs excellents », et qu'il fallait, entre les entrées, composées par Beauchamp et par d'Olivet, leur laisser le temps de changer de costumes, on avait imaginé de les montrer dans les entr'actes de la comédie, et de rattacher tant bien que mal leurs entrées au sujet, de façon à fondre ensemble le ballet et la comédie. Généralement, ces danses étaient assez ingénieusement motivées.

Après le premier acte, dans l'allée où se promenait Eraste attendant Orphise, des joueurs de mail venaient l'importuner en lui poussant dans les jambes leur boule de buis, puis des curieux en tournant autour de lui.

Après le deuxième acte, des joueurs de boule s'emparaient de la place, et prenaient toutes les postures que l'on prend en lançant le cochonnet. De petits frondeurs, les visant malicieusement, les chassaient, et étaient à leur tour chassés par leurs parents, de braves savetiers, qui accouraient leur tirer les oreilles.

Après le troisième acte, des masques fâcheux essayaient de troubler le divertissement des fiançailles d'Eraste et d'Orphise, que dansaient quatre bergers et une bergère.

Oh ! cette bergère ! Elle représentait tout simplement une révolution dans la chorégraphie française. Jusqu'alors les rôles de femmes avaient été dansés par de robustes gaillards, rasés de frais, qui faisaient de gracieux ronds de bras avec leurs gros biceps. Pour la première fois, une femme dansait sur la scène française, à l'imitation de la Comédie Italienne ; et c'est pourquoi j'ai tenu à vous présenter la toute charmante Mlle Giraud, dont le succès, il va sans dire, fut considérable.

Cependant — tant a changé le goût ! — si son pas vous était dansé, il vous paraîtrait, sans aucun doute, aussi médiocre et aussi peu intéressant que les froides entrées du *Bourgeois gentilhomme*, quelquefois reprises en de protocolaires circonstances. Et même

il est une entrée des *Fâcheux*, qui pourrait bien nous sembler tout à fait ridicule. Le ballet du second acte se terminait par l'entrée d'un jardinier seul, évidemment une étoile barbue de la danse. Le pas du jardinier seul! Que pouvait-il bien mimer? Etait-ce le pas du semis, le pas de la greffe, le pas de la taille ou le pas du fumier? Rien de tout cela ne me paraît prêter beaucoup à la chorégraphie.

A peine la comédie terminée, on vit partir de la lanterne du grand dôme les premières fusées d'un éblouissant feu d'artifice.

Mais, presque aussitôt, retentit le son des tambours : le roi faisait commander les mousquetaires, voulant, cette nuit même, à l'étonnement général, retourner à Fontainebleau.

C'est que Fouquet avait été un fâcheux, lui aussi, et sa fête, trop belle, avait déplu à celui à qui il l'avait donnée. Est-il vrai, comme on l'a dit, que le libertin Fouquet ait voulu séduire la douce La Vallière et que le roi l'ait appris? Je ne sais; mais le jeune et orgueilleux monarque ne pouvait souffrir un ministre plus riche et plus somptueux que son maître. Un instant, il songea, pendant le feu d'artifice, à faire arrêter pour malversations, dans son château même, son surintendant, dont il était l'hôte; la reine mère, dit-on, le retint.

Mais la fête eut un triste lendemain. Moins d'un mois après qu'il en avait envoyé la relation à son ami Maucroix, La Fontaine lui écrivait que Fouquet venait d'être arrêté à Nantes, et que le roi, irrité, le voulait faire pendre. Le crime de trahison, en effet, dont le surintendant était également accusé, pouvait entraîner la mort.

Et je sais bien que Fouquet ne nous intéresse, ici, que comme parrain des *Fâcheux;* mais il me paraît curieux cependant de vous rappeler rapidement les suites de la fête de Vaux et de vous dire ce que devinrent ceux qui y avaient travaillé à côté de Molière.

Après un procès, qui dura quatre ans, Fouquet vit ses biens immenses confisqués et fut enfermé à vie dans la citadelle de Pignerol, sous la surveillance de M. de Saint-Mars, celui-là même qui devait être plus tard le gardien du fameux masque de fer. Tous ses amis, et en tête du Plessis-Guenégaud, furent entraînés dans sa disgrâce. Pellisson, arrêté le même jour que le surintendant dont il était premier commis, fut conduit à la Bastille et y resta si étroitement gardé que, pour correspondre avec le bien-aimé, la pauvre Madeleine de Scudéry fut réduite à employer un moyen de roman et à soudoyer le ramoneur de la prison.

Fouquet était-il coupable? Je le crois, puisqu'il fut condamné. Mais ses amis étaient les plus honnêtes gens du XVII[e] siècle, et

tous lui demeurèrent fidèles. Leur pitié pour le surintendant trébuché de si haut a inspiré à M[me] de Sévigné des lettres touchantes, à Pellisson des *Mémoires* pathétiques et à La Fontaine une courageuse *Elégie aux Nymphes de Vaux*, qui se termine par le vers célèbre :

> Et c'est être innocent que d'être malheureux.

Mais la fête de Vaux n'avait pas fait que des victimes. Tout absorbé qu'il était dans son mécontentement profond, le jeune roi n'en avait pas moins vu tous les détails de la fête avec cet œil d'aigle qui savait partout découvrir les hommes capable d'honorer son règne. Il avait remarqué, distingué, apprécié tous ceux qui avaient préparé les splendeurs artistiques du 16 août 1661.

Bientôt après, l'architecte Le Vau, directeur des bâtiments du roi, était chargé d'ajouter aux Tuileries les pavillons de Flore et de Marsan ; Lebrun, nommé directeur de l'Académie de peinture et premier peintre du roi, commençait la série de grandes toiles qui forme l'histoire de Louis XIV dans les galeries de Versailles ; Le Nôtre avait mission de transformer le jardin des Tuileries et de construire la merveilleuse terrasse de Saint-Germain ; et, quant à Molière, le roi lui faisait l'insigne honneur de tenir son premier enfant sur les fonts baptismaux avec sa belle-sœur, cette jeune duchesse d'Orléans, qui avait tant ri à la représentation des *Fâcheux*.

Ce soir-là, en effet, Louis XIV avait dit de Molière, comme La Fontaine :

> J'en suis ravi, car c'est mon homme.

Non seulement il avait été touché de quelques allusions discrètes à sa passion encore mystérieuse pour M[lle] de La Vallière, et il avait su gré au poète de servir sa politique sociale et de combattre avec lui le duel ; non seulement il avait tellement goûté ce genre nouveau de la comédie-ballet qu'il commandera au poète *le Mariage forcé* pour y danser lui-même et qu'il ne se lassera point de cette sorte de spectacle si propre à déployer toutes les magnificences du Louvre et de Versailles ; mais il avait encore deviné dans Molière un grand peintre du cœur humain, et il l'encourageait à poursuivre sa galerie de portraits.

Neuf jours après la fête de Vaux, *les Fâcheux* étaient, pour la Saint-Louis, représentés à Fontainebleau. Le roi donna hautement à Molière son approbation ; mais il lui reprocha aimablement d'avoir oublié dans sa pièce un personnage fâcheux entre tous, le chasseur forcené ; et, par la fenêtre ouverte, il lui montrait

dans la cour du château le marquis de Soyecourt, dont il fit depuis son grand veneur. Un pareil reproche était un ordre. Quelques jours après, la scène était faite, et, chose piquante, sur les indications fournies par le marquis de Soyecourt lui-même ; car Molière n'entendait rien au jargon tout spécial de la chasse. Vous la verrez, cette scène, à la fin du second acte ; c'est la plus longue, et une des meilleures de l'ouvrage, sinon la meilleure, comme le dit Molière, pour flatter son royal collaborateur, en lui dédiant sa comédie.

Et cette épître dédicatoire lui fournit l'occasion de signaler au monarque une « nouvelle espèce de fâcheux, assez insupportable, un homme qui dédie un livre ».

Vous voyez que Molière n'avait pas épuisé toute la matière, et que, si le temps ne lui eût pas manqué, il aurait pu aisément introduire dans sa pièce de nouveaux fâcheux et donner cinq actes à sa comédie.

Je ne veux pas, moi, lui donner aujourd'hui un nouveau prologue, moins agréable que celui de Pellisson, en vous infligeant plus longtemps une espèce toute moderne de fâcheux, le conférencier qui ne sait pas finir.

N.-M. Bernardin.

Transformations des sociétés européennes au XIXe siècle

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de Conférences à l'Université de Paris.

L'Allemagne depuis 1859.

Bibliographie : voir Waitz, *Quellenkunde*; *Katalog* de la bibliothèque du Reichstag ; Seignobos, *Histoire politique*.

Les documents, surtout parlementaires, sont analysés de façon suffisante dans Schulthess, *Geschichts Kalender*, 1 vol. par an depuis 1860. Pour les discours de Bismarck, voir Hahn, *Fürst Bismarck* ; Kohl, *Die politischen Reden des Fürsten Bismarck*.

Comme ouvrages d'ensemble, Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, 7 vol. ; Blum, *Das deutsche Reich*. Pour le mécanisme du gouvernement, les volumes de la collection Marquardsen, correspondant à chacun des états allemands ; Laband, *Das Staatsrecht des D. Reiches ;* pour les réformes administratives, les suppléments aux ouvrages de Bornhack (1892) et de Roenne (1897). Pour l'histoire des partis, les *manuels* de chaque parti ; E. Milhaud, *La Démocratie socialiste allemande* (1903); Braun, *Die Parteien des D. Reichtages* (1893).

Nous nous bornons à l'étude des transformations et de l'organisation des partis : on peut les grouper en trois périodes: 1859-71, la formation du Reich ; 1871-78, l'organisation du gouvernement et les partis, jusqu'au changement dans la politique de Bismarck; depuis 1878, la stagnation relative et l'évolution des partis.

I. — En 1859, l'Allemagne est encore divisée en petits états à gouvernement souverain, unis seulement par le *Bund*, sans gouvernement fédéral, et le *Zollverein*, réorganisé pour 12 ans en 1852, par suite, temporaire. Depuis la réaction, les gouvernements sont monarchiques, bureaucratiques, absolutistes. Seule, la Prusse a un régime militaire obligatoire.

1° — La transformation commence par une crise intérieure jusqu'à 1866 ; elle prend des formes différentes selon les pays. Dans les petits états, une agitation se produit parmi le public cul-

tivé, les fonctionnaires et les étudiants et professeurs des Universités : on réclame un régime libéral dans chaque état et le groupement des divers états en un état fédéral; les mécontents forment des Unions, *Vereine*, qui groupent les patriotes des différents états. Comme il y a deux solutions possibles à la question de l'unité, il se forme deux *Vereine :* le *National Verein*, recruté parmi les gens du Nord, qui veut la réforme par la Prusse ; le *Deutsche Reform-Verein*, recruté parmi les Allemands du Sud, qui veut la réforme par l'Autriche. Les gouvernements, par crainte d'une attaque française, parlent de réforme pour rendre l'Allemagne plus forte. Les gouvernements autrichien et prussien proposent chacun un projet différent : la Prusse revient au projet de 1849, l'Allemagne unifiée dans un état monarchique, avec une *Spitze* (pointe, tête) et le suffrage universel ; l'Autriche demande un *Directoire* chargé du gouvernement fédéral. Les petits états se défient de Bismarck, et adoptent la solution autrichienne ; mais les projets de réforme avortent par l'hostilité de la Prusse.

La question des Duchés est de nouveau soulevée : le roi de Danemark est mort, sa succession est disputée entre le nouveau roi, Christian, héritier des Duchés en ligne féminine, qui jure la constitution et réclame le Sleswig, et Frédéric d'Augustenbourg, héritier en ligne masculine. Les petits États allemands et les deux Unions, favorables à Frédéric, rejettent le traité de 1852, qui réglait la question ; le *Bund* déclare la guerre au Danemark ; la Prusse et l'Autriche veulent maintenir le traité qu'elles ont signé, mais réclament un gouvernement spécial pour les Duchés.

En Prusse, Guillaume Ier, régent en 1858, puis roi en 1860, jure la constitution et prend des ministres semi-libéraux : c'est la période qualifiée *ère nouvelle*. Mais il accomplit une réforme militaire, sans consulter le Reichstag, en vertu de son droit de chef de l'armée : la loi prescrivait un service de trois ans dans l'active, de deux ans dans la réserve ; la population ayant augmenté, on ne garde les soldats que deux ans dans l'active. Guillaume prolonge de deux ans la période pendant laquelle les soldats font partie de la réserve, augmente les cadres, crée des régiments nouveaux ; pour avoir de l'argent, il dispose des crédits avant de les faire voter. Le Landtag réclame et la question reste en suspens jusqu'à ce que, en 1862, la majorité passe à un parti nouveau, le *Fortschrittpartei*, qui entraîne le centre gauche. La majorité réclame l'abandon de la réforme. Un conflit se produit ainsi sur l'application de la constitution, conflit qui porte sur la question de savoir où est le pouvoir souverain supérieur, en cas de désaccord. Le gouvernement déclare que le roi, chef de

guerre, est seul juge des nécessités militaires et a, par suite, le droit de réclamer l'argent indispensable ; le Landtag objecte que, si l'on peut ainsi lever des crédits sans vote, son rôle est nul. Ce conflit est insoluble; il tient à la nature même du régime : le mécanisme belge, d'origine révolutionnaire, reposant sur la souveraineté du peuple, a été plaqué, sans être adapté au préalable sur une monarchie de droit divin — De là, une période de conflits (1862-66). Le roi prend un ministère de combat. Bismarck, qui formule nettement la théorie du gouvernement (voir Seignobos, *Histoire politique*, page 436) : le régime prussien n'est pas parlementaire; il faut interpréter la constitution non d'après la pratique usitée dans le pays qui a servi de modèle, mais d'après la lettre et surtout les traditions de la monarchie. Dans la lettre, il y a une lacune : le cas de conflit n'a pas été prévu ; il faut le résoudre par la force ; le conflit est une question de puissance, *Machtfrage*. Appliquant sa théorie, Bismarck gouverne sans budget régulier. — Pendant cette période, les partis organisent : à droite, le *Konservativ Partei*, ou parti de la *Kreuzzeitung*, aristocrate, orthodoxe, qui réclame le pouvoir pour la noblesse et le clergé protestant, qui se recrute dans les pays à droite de l'Elbe ; le parti catholique, organisé en 1859-60, le *centre;* le parti *libéral* s'effondre ; la grande masse des députés se divise en *centre gauche* et *parti progressiste*, qui reprend le programme de 1848, laïque, libre-échangiste, parlementaire, et qui se recrute parmi la bourgeoisie.

2° — La crise intérieure se dénoue par des événements de politique extérieure. Bismarck entraîne le roi dans deux guerres, et d'abord dans une guerre contre le Danemark : il s'agit de maintenir le traité de 1852, mais avec un gouvernement séparé pour les Duchés; la Prusse et l'Autriche, unies, envahissent le Danemark ; alors les deux états se font céder les Duchés et en prennent en commun l'administration provisoire. Ce règlement aboutit à un conflit entre les deux puissances; il est un moment suspendu par la volonté de Guillaume (convention de Gastein 1865), mais la rupture se produit : l'Autriche a avec elle tous les états allemands, sauf quelques états du Nord, qui restent neutres; la Prusse déclare le Bund rompu. Le régime établi en 1815 est détruit.

La guerre de 1866 est une lutte entre la Prusse alliée à l'Italie et l'Autriche soutenue par presque tous les états allemands; elle est décidée en une bataille. Les résultats sont les suivants : 1° l'Autriche cède ses droits sur les Duchés et renonce à faire partie du Bund que la Prusse va organiser ; — 2° la Prusse annexe

les Duchés et quatre états qui lui ont fait la guerre; les habitants ne sont pas consultés, Bismarck justifie l'annexion en invoquant le *jugement de Dieu* et les devoirs de la Prusse ; au Landtag qui demande un autre titre que la force, que la *Nackte Gewalt*, il répond que « le droit, c'est le droit de la nation allemande d'exister, de respirer, de s'unir, c'est le droit et le devoir de la Prusse de donner à la nation allemande la base nécessaire à son existence » ; la Prusse passe de 18 à 25 millions d'habitants et son territoire forme une masse compacte ; — 3° la Prusse organise un nouveau Bund avec tous les états allemands, sauf quatre états du Sud. — Napoléon III a obtenu deux satisfactions de pure forme : la population des Duchés sera consultée (clause conforme à un article du traité de Prague, qui ne fut pas exécutée et à laquelle l'Autriche renonça en 1878) et la délimitation de la frontière de la nouvelle confédération au Mein.

Le *Norddeutscher Bund*, confédération de l'Allemagne du Nord, a été constitué par une série de traités entre la Prusse et les gouvernements des petits états; c'est l'œuvre de Bismarck, qui a fait des concessions aux états. — Les pouvoirs ont été partagés de façon à donner la force à la Prusse et à laisser aux états leur gouvernement intérieur. En somme, on a fondé un *Bundesstaat*, état fédératif, à la place d'un *Staatenbund*, confédération d'états. L'organisation, fixée dès 1867, est encore le régime actuel. Les pouvoirs sont partagés entre les états et le Bund de manière à établir l'unité nationale en face de l'étranger et à laisser les gouvernements autonomes dans les affaires intérieures. Le Bund dirige les relations extérieures; l'armée est organisée à la prussienne, avec le service universel, le recrutement régional, un drapeau uniforme ; au point de vue économique, le Bund règle les douanes, les monnaies, les mesures, fait la législation du commerce ; le budget fédéral est alimenté par les douanes et des contributions fixées d'après un *matrikel*, voté pour cinq ans. Les états conservent leur régime politique intérieur, leur administration, leur justice, leur droit privé, leur culte, leur enseignement, règlent leurs travaux publics. — On organise un gouvernement fédéral : la *Présidence* appartient au roi de Prusse, qui a le pouvoir exécutif ; il l'exerce par un *chancelier* et des *commis* (il n'y a pas de ministres responsables) qu'il choisit à son gré. Pour les lois et le budget, deux assemblées sont organisées : le *Bundesrath*, composé des délégués des gouvernements, sans aucun droit personnel, où, sur 43 voix, la Prusse en possède 17 et qui n'a qu'un pouvoir négatif pour le vote des lois ; le *Reichstag*, qui vote les lois et le budget, qui est élu au suffrage universel et dont

les membres ne reçoivent pas d'indemnité ; les circonscriptions électorales sont réglées en 1867 par une loi, et, malgré le principe de la proportion relative à la population, ces circonscriptions n'ont pas été modifiées depuis; on est électeur à 24 ans; le vote est secret; le scrutin n'a pas lieu le dimanche, ce qui empêche beaucoup d'électeurs de voter.

Le régime est donc créé de manière à donner au roi de Prusse le pouvoir suprême : il a le pouvoir exécutif sans contrôle ; il dirige les deux assemblées, puisque le chancelier préside le *Bundesrath*, puisqu'il convoque et dissout le *Reichstag ;* celui-ci n'a aucun pouvoir pratique, car toute loi doit être votée par le *Bundesrath* et sanctionnée par le roi ; le chancelier est bien responsable, mais *moralement* seulement.

3° — Pour que l'unification soit complète, il manque les pays du Sud du Mein. Le gouvernement prussien conclut des traités secrets d'alliance offensive et défensive avec chacun des quatre états de l'Allemagne du Sud (1867); puis il convoque un *Parlement douanier*, élu comme le Reichstag; mais l'opposition y domine; l'unité douanière n'est pas faite. — L'unité est achevée par la guerre contre la France ; les états allemands ont opéré ensemble; les princes du Sud entrent dans le *Bund* par des traités spéciaux qui leur garantissent des conditions spéciales. Il n'y a pas eu de constitution nouvelle ; on garde l'organisation de 1867 en changeant les noms : le *Bund* devient *Reich* ; le président s'appelle *Kaiser*. On a exprimé cette transformation en disant que *Germania* était fille, non de *Teutonia*, mais de *Borussia*. C'est un régime sans précédent : un gouvernement fédéral composé de monarchies, où le chef fédéral est en même temps prince d'un état particulier, plus grand à lui seul que tous les autres.

Un autre résultat de la guerre contre la France est la création du *Reichsland*, avec les pays cédés par la France ; ils ne sont pas annexés à la Prusse, ni organisés en état ; ils sont propriété du *Reich*, ils sont représentés au *Reichstag*, mais ils n'ont pas de constitution, ni de *Landtag ;* en fait ils sont gouvernés par le chancelier assisté d'un bureau spécial.

II. — Comment le *Reich* a-t-il été organisé ? Comment les partis se sont-ils constitués ?

1° — La Prusse formant la plus grande partie du *Reich*, les partis du Landtag prussien sont devenus les partis du Reichstag, où ils ont absorbé les partis analogues. Le parti conservateur s'est scindé en deux portions, le *Deutschconservativ*, composé en majorité de députés prussiens envoyés par les pays

à l'Est de l'Elbe, et le *Freiconservativ* ou *Reichspartei*, qui est ministériel, qui se recrute parmi les grands propriétaires (surtout en Silésie). La majorité que le gouvernement a trouvée contre lui lors du conflit se scinde : les *nationaux libéraux* qui veulent soutenir Bismarck, qui sont recrutés dans la Prusse orientale, le duché de Bade et les petits états du centre, forment un parti gouvernemental, libre-échangiste (parmi eux sont beaucoup d'industriels) ; leur nombre est très variable suivant les relations du parti avec le gouvernement ; le *Fortschrittpartei* garde l'ancien programme, constitue un parti de gauche élu par les grandes villes de Prusse et le Holstein. Dans le Sud, surtout en Wurtemberg, s'est conservé un parti démocratique, *Volkspartei*, faible le plus souvent, mais fortifié dans les moments de crise. Entre les deux grandes masses, se trouve le *parti catholique*, le *centre*, réorganisé en 1870, comptant 56 députés, en 1871, élus dans les pays catholiques, Rhin, Hanovre, Silésie, Pologne ; depuis 1881, il a compté toujours une centaine de députés. Tous ces partis acceptent la constitution que rejettent les partis nationaux, Danois du Sleswig, Alsaciens-Lorrains (15 députés), Polonais (12 à 18 députés), Welfes du Hanovre. Enfin, un parti nouveau apparaît, hostile à la constitution, le parti *socialiste* : il y a deux organisations rivales, celle des disciples de Lassalle (région du Rhin et Berlin) et celle de Liebknecht et Bebel, créée à Eisenach, recrutée dans les *Arbeiterbildungsvereine* de Saxe (sociétés d'éducation fondées par des bourgeois progressistes) ; ces deux groupes se fondent en 1875, au congrès de Gotha, et forment le *Socialistiche Arbiterpartei für Deutschland ;* parti international, il proteste contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine ; parti républicain, il n'accepte pas le gouvernement monarchique ; parti socialiste, il veut des réformes sociales ; mais il a deux programmes : il songe à des réformes sociales (c'est son but dernier) ; il réclame en attendant des réformes politiques provisoires (à peu près celles que veulent les radicaux en Suisse et en France).

La formation des partis en Allemagne offre donc des caractères anormaux : on a deux droites, l'une protestante, l'autre catholique ; un centre droit de force très variable, un centre gauche ; mais il n'y a pas de gauche, le parti radical ne s'étant pas relevé depuis son anéantissement en 1848 ; l'extrême gauche a repris le programme du parti radical au point de vue politique, mais elle y joint un programme de révolution sociale, qui empêche une alliance avec une partie des éléments d'opposition démocratique. Il y a enfin des partis d'opposition à l'existence même du Reich. Les partis ne forment donc pas une série continue de la droite à

la gauche, ce qui rend impossible la formation de coalitions durables; il ne peut y avoir que des coalitions passagères entre des partis opposés sur quelques questions essentielles.

La vie politique est soumise à des conditions anormales, différentes de celles qu'on trouve dans les pays à suffrage étendu. Là, les partis coalisés prennent le pouvoir ; en Allemagne, le pouvoir reste toujours au personnel du gouvernement, Kaiser et Kanzler ; le Reichstag est réduit à un rôle négatif, il ne peut que refuser les lois et les crédits nouveaux ; les questions pratiques sont le vote ou le rejet des mesures présentées par le gouvernement, ce qui permet les coalitions entre les partis sans aucun programme positif commun, coalitions temporaires qui cessent quand le gouvernement a triomphé ou cédé.

Les Landtags sont restés organisés comme auparavant, avec leur système d'élection indirecte, qui rend la vie politique peu intense. En Prusse, le système des trois classes écarte du Landtag le parti socialiste et donne au parti conservateur une représentation beaucoup trop forte pour le nombre de voix qu'il obtient : il forme les 2/3 du Landtag. Dans les autres états, la question capitale est celle de l'Eglise et de l'école ; les partis se forment sur la question ecclésiastique, nationaux libéraux d'un côté, catholiques de l'autre. En Saxe, il existe un parti socialiste.

2° — Au début, Bismarck s'allie au parti national libéral et forme avec les conservateurs une coalition contre les catholiques. Les institutions de l'empire sont organisées par un compromis entre le pouvoir et les deux partis de coalition. Le gouvernement accepte quelques mesures libérales ou destinées à affaiblir le pouvoir du clergé, et impose des mesures pour augmenter sa force matérielle.

La réforme de l'administration des campagnes à l'Est de l'Elbe (en Prusse), votée en 1848, puis suspendue, est accomplie sur le modèle du self-government anglais; la loi de 1872 passe à la Chambre des Seigneurs, quand le roi crée 25 nouveaux membres; elle supprime les droits de justice et de police des seigneurs, elle transforme l'*assemblée de cercle* en une assemblée élue, avec le droit de lever des taxes.

On unifie les monnaies, on crée des bons du Trésor ; on organise une banque.

La justice est unifiée. Une loi sur la presse est votée (1874) qui supprime le timbre et le cautionnement. L'unification du droit privé, votée par le Reichstag en 1874, est rejetée par le Bundesrath; une série de négociations aboutissent à l'élaboration d'un code de commerce, à des principes communs pour le droit

civil et les tribunaux ; l'unification sera achevée plus tard.

En matière économique, le gouvernement adopte la manière de voir des libéraux : on a presque le libre-échange.

Un conflit se produit avec le clergé et le centre à propos des vieux catholiques, professeurs dans les universités et les écoles, qui refusent de reconnaître l'infaillibilité ; le gouvernement ne veut pas les destituer ; il est immédiatement attaqué en chaire. En Prusse, Bismarck fait restreindre les pouvoirs du clergé sur l'école en créant les écoles laïques (1872). Le conflit devient aigu à la suite de déclarations de Bismarck et de Pie IX ; c'est une lutte entre deux pouvoirs, que les libéraux appelèrent *Culturkampf*. Bismarck fait passer une série de lois d'empire : 1872, expulsion des Jésuites ; *lois de mai* 1873, 74, 75 (la plupart ont été abolies depuis), obligation pour l'évêque de déclarer à l'administration toute nomination d'ecclésiastique, de pourvoir à toutes les places vacantes, surveillance de l'état sur tous les séminaires, abolition des privilèges du clergé ; établissement du mariage civil en Prusse (1874) et dans l'Empire (1875) ; laïcisation de l'état civil.

Le gouvernement impose un nouveau régime pour les dépenses militaires : Bismarck aurait voulu une armée de 400.000 hommes et des crédits votés à perpétuité ; une transaction s'établit : les crédits sont votés pour sept ans (1874).

C'est la période d'activité législative ; le régime est constitué et n'a presque plus changé : l'unité de l'Allemagne est réalisée par entente entre le gouvernement et le parti de l'unité.

III. — Alors commence une série de luttes entre le gouvernement et les partis démocratiques. Cette période est caractérisée par les déclarations et les mesures contre la gauche, l'accroissement de l'opposition et la transformation des partis dans le sens démocratique.

1° — La période s'ouvre par un revirement dans la politique de Bismarck. Mécontent d'avoir à lutter contre les catholiques et le pape, il cesse le *Culturkampf ;* mécontent du régime fiscal (les douanes ne fournissent pas le revenu fédéral), il veut élever les tarifs des douanes, établir le monopole du tabac, pour se procurer de l'argent sans avoir besoin du Reichstag ; enfin, il est converti à l'idée d'une politique sociale, il estime que l'état doit intervenir pour assurer aux travailleurs des garanties matérielles. Alors, il abandonne les nationaux libéraux, parti de libre-échange, de non-intervention entre ouvriers et patrons, parti laïque ; il forme une coalition des conservateurs et du centre. — En même temps, il entre en guerre contre le parti socialiste ; les deux attentats contre l'empereur (1878) lui permettent de dissoudre le Reichstag ;

le nouveau Reichstag vote une loi d'exception qui donne à la police le droit de saisir les publications et d'interdire les réunions des socialistes ; cette loi, votée pour quatre ans, est renouvelée jusqu'en 1890 ; elle a arrêté jusqu'en 1884 les progrès du parti socialiste.

Bismarck présente une réforme fiscale que le Reichstag rejette ; mais le Reichstag élu en 1878 est, en majorité, protectionniste; il fait la réforme, mais Bismarck a dû se décider à un compromis : le Reichstag ne veut pas se dessaisir de tout pouvoir en fournissant au gouvernement des ressources perpétuelles et refuse tout monopole ; il établit seulement des impôts sur le tabac, le pétrole, le café, il élève les droits de douane, mais en stipulant que le produit des douanes et impôts d'Empire au delà dé 130 millions serait distribué aux états et que certains impôts devraient être votés chaque année.

Puis Bismarck travaille à enlever sa clientèle au parti socialiste, en satisfaisant les ouvriers par une réforme sociale. Le message de l'empereur de novembre 1881 pose les principes : l'Etat doit aider ses membres dans le besoin ; cela a toujours été la tradition de la monarchie prussienne. Une série de lois crée un fonds d'empire pour donner à certaines catégories de travailleurs, en cas d'accidents, de maladie, de vieillesse, des pensions proportionnées à des versements constatés sur un livret. C'est ce qu'on a appelé le *socialisme d'état ;* la réforme est entrée dans les mœurs, mais elle n'a pas atteint le but que se proposait Bismarck.

La mort de Guillaume Ier (1888) amène un changement de personnel. Guillaume II tient au gouvernement personnel, au maintien de la domination des nobles et du clergé ; il a une politique chrétienne, sociale ; mais il inaugure un nouveau système : ses prédécesseurs étaient sédentaires, parlaient peu : Guillaume II voyage continuellement et partout fait des discours. Le nouvel empereur écarte Bismarck, prend un nouveau chancelier, mais déclare vouloir garder la politique ancienne. En réalité, Caprivi apporte une politique nouvelle : il conclut des traités de commerce, il cesse la lutte aiguë contre les socialistes et ne fait pas renouveler la loi d'exception.

Deux réformes sont accomplies en Prusse. Les communes de l'Est sont trop petites pour avoir une administration séparée ; on crée des *Verbunde*, sur le modèle anglais, pour certains objets déterminés (routes, écoles, police, assistance). On établit un impôt sur le revenu, avec une légère progression.

Pour l'armée et la marine, Guillaume veut créer une flotte et

fait demander des fonds au Reichstag ; les crédits sont imposés en 1893 ; le sercice militaire est réduit à deux ans, mais la mesure est déclarée provisoire.

Pour plaire au parti conservateur composé de grands propriétaires, on modifie le régime douanier : les droits sur les blés sont élevés. La mesure est votée en 1902, malgré l'obstruction des socialistes. — C'est la *politique agrarienne.*

Les tentatives de réaction sur d'autres terrains n'ont pas abouti. Le gouvernement n'a pas pu faire passer (ou a renoncé à faire passer) une loi sur les écoles confessionnelles (1892), ni d'autres lois sur les grévistes, sur les publications immorales.

2° — Les partis se sont modifiés. La coalition des conservateurs et des socialistes s'est rompue à propos des dépenses pour les colonies ; le centre, pour les repousser, se coalise avec la gauche ; le gouvernement répond par une coalition des conservateurs et des nationaux libéraux ; puis, ayant la majorité, il fait porter de trois à cinq ans la durée du Reichstag, ce qui diminue l'action des électeurs et l'agitation démocratique. Mais la coalition est battue aux élections de 1890 et le gouvernement revient à la coalition des deux partis conservateurs qui dure depuis 1893.

Le fait dominant est l'accroissement rapide des socialistes, marqué moins par le nombre des députés que par le nombre des voix qu'obtiennent leurs candidats: 1884, 549.000; 1887, 763.000 ; 1890, 1.427.000 ; 1893, 1.786.000 ; le parti a adopté une tactique de réformes partielles.

Les nationaux libéraux ont diminué : la *Liberale Vereinigung* s'est détachée en 1880 et s'est unie au *Fortschritt-partei* ; le reste s'est appelé *Freisinnig*, mais il se scinde (1893) en *Freisinnige Vereinigung* qui vote les crédits demandés par le gouvernement et en *Deutsche freisinnige Volkspartei* uni au *Volkspartei* formé par les députés des pays du Sud.

Chez les conservateurs apparaissent des tendances démocratiques dans de petits groupes : *Christlich sozial*, *National sozial* (avec le pasteur Naumann).

M. T.

Le théâtre de Racine. — « Mithridate »

Conférence, à l'Odéon, de M. LÉOPOLD LACOUR (1).

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsque *Mithridate* parut sur la scène pour la première fois (janvier 1673), Racine était déjà l'auteur, comme vous le savez, d'*Andromaque* et de *Britannicus*, l'auteur aussi des *Plaideurs*, de *Bérénice* et de *Bajazet*. Il avait trente-trois ans, puisqu'il naquit en décembre 1639. Trente-trois ans, et une carrière déjà si belle que, s'il était mort au lendemain de la représentation de *Mithridate*, il n'en serait pas moins l'un de nos deux grands poètes tragiques !

Nous n'aurions ni *Phèdre*, ni *Athalie*, et, comme nous les avons, il nous est difficile d'imaginer le théâtre de Racine sans la tragédie qui en est le chef-d'œuvre profane, sans l'étonnant drame qui en est le chef-d'œuvre sacré. Mais nous pourrions rêver à tout ce que Racine eût fait encore, s'il eût vécu ; et la poésie particulière qui s'attache à la mémoire des grands hommes prématurément disparus envelopperait d'un charme attendrissant et nous rendrait plus touchante encore la gloire du poète.

Il y a bien, sur cette gloire, un peu de cette poésie, puisque Racine se retira du théâtre après *Phèdre* et n'y revint, ou plutôt ne revint à l'art dramatique, sans revenir pour cela au théâtre, qu'en 1689, avec *Esther*. Mais cette retraite de douze ans nous touche moins qu'elle ne nous irrite. Nous en voulons au jansénisme, qui ressaisit l'ancien élève de Port-Royal, qui le ravit, dans toute la force de son génie, au devoir de ce génie envers l'art. De combien de chefs-d'œuvre et de quels chefs-d'œuvre nous a-t-il frustrés? Nous nous le demandons avec une sorte de colère douloureuse.

*
* *

Mithridate eut un grand succès. Mme de Coulanges écrivait à Mme de Sévigné : « *Mithridate* est une pièce charmante ; on y pleure, on y est dans une continuelle admiration ; on la voit

(1) *Résumé sténographique.*

trente fois, on la trouve plus belle la trentième que la première. » Cependant *Mithridate* n'est pas un des grands chefs-d'œuvre de Racine. C'est une œuvre étincelante de beautés, ce n'est pas un véritable chef-d'œuvre.

Pourquoi ?

La réponse à cette question sera l'objet principal de ma conférence.

Cette tragédie n'est pas *une*. Il s'y trouve deux sujets, deux drames : un drame historique et politique, un drame romanesque.

Le drame historique et politique, c'est le vieux Mithridate, définitivement vaincu par Pompée, en l'an 63 avant notre ère chrétienne, obligé de fuir jusqu'en Crimée, mais là se disposant à porter la guerre dans l'Italie même, à jeter l'Orient barbare sur Rome et à jouer, en somme, cinq siècles plus tôt, la partie que gagnèrent Wisigoths et Vandales avec Alaric et Genséric.

Le drame romanesque, c'est une rivalité d'amour entre ce vieux lion et un de ses lionceaux, son fils Xipharès ; c'est le grand vieillard disputant à ce fils le cœur d'une jeune fille, Monime, qui ne l'aime pas et qui aime Xipharès. Et la rivalité se complique de l'amour que Pharnace, autre fils de Mithridate, a pour la même Monime.

Tels sont les deux sujets de la pièce ; et, sans doute, avec un art extrême, Racine s'est appliqué à les fondre ensemble, afin d'obtenir une parfaite unité d'action et d'intérêt. Il n'y a qu'à moitié réussi ; la fusion n'est que superficielle, et elle est même instable. Il y a des moments où se dissocient les deux éléments à grand'peine combinés. La preuve, c'est que, soit à la Comédie-Française, soit à l'Odéon, le public, tantôt s'est vivement intéressé au drame historique en demeurant assez froid pour le drame romanesque, tantôt, au contraire, s'est passionné pour ce dernier dans une demi-indifférence pour l'autre.

Si l'on prend intérêt surtout au drame historique, on est choqué par le spectacle du vieux lutteur débitant, à son âge et au moment où il prépare une si formidable entreprise, des paroles d'amour pour toucher le cœur d'une esclave grecque, — car Monime n'était qu'une esclave. Il est évident que cet amour diminue le personnage ; mais de cette faute même Racine a tiré des beautés. Son Mithridate amoureux, jaloux, rougit de l'être, s'en indigne. Il s'écrie, au deuxième acte :

> Ce cœur, nourri de sang et de guerre affamé,
> Malgré le faix des ans et du sort qui m'opprime,
> Traîne partout l'amour qui l'attache à Monime.

Et, au quatrième acte :

> Et vous, heureux Romains ! quel triomphe pour vous,
> Si vous saviez ma honte et qu'un avis fidèle
> De mes lâches combats vous portât la nouvelle !

Oui, d'un amour qui aurait pu être ridicule Racine a fait jaillir de l'héroïsme. Et, de plus, cet amour, cette jalousie, il en a usé pour indiquer et même pour faire ressortir quelques-uns des traits les plus curieux de la physionomie du roi oriental : l'astuce, la cruauté qui s'alliaient, chez ce sultan hellénisé, à des facultés d'action et d'organisation prodigieuses. Je pense à la scène où Mithridate arrache à Monime le secret de son cœur. Il lui dit : « J'ai réfléchi ; puisque je suis vaincu, mes cheveux blancs ne sont plus couverts de l'éclat de mon diadème ; je veux vous donner un autre époux, Xipharès... » Cela est bien dans le caractère d'un roi oriental. Et aussi, l'ordre qu'il lui fait signifier plus tard de s'empoisonner.

Enfin, Paul de Saint-Victor a pu écrire : « En retranchant l'amour de Mithridate, la tragédie aurait perdu le rôle de Monime ; c'en est assez pour absoudre Racine et le justifier. »

Tout de même, n'y a-t-il pas quelque chose d'invraisemblable dans cet amour d'un tel homme, à une heure si critique pour lui ?

Historiquement, d'ailleurs, rien n'est plus faux. Je sais qu'il y a une théorie d'après laquelle, au théâtre, on n'aurait pas à s'inquiéter de la vérité historique. C'était une des théories de Sarcey. Il disait : « L'image présentée correspond-elle à l'idée que le public se fait généralement du personnage ? Tout est là. » Permettez-moi d'être très sincère à l'égard de cette thèse : c'est de l'esthétique facile, de l'esthétique relâchée.

D'ailleurs, qu'ajoutait Sarcey, à propos de *Mithridate*, justement ? « Le public ne sait rien sur Mithridate, rien ». Ce qui n'était pas très flatteur pour le public, mais ce qui était surtout contredire la thèse ; car, si le public ne sait rien sur Mithridate, il n'y a pas du personnage une idée générale à laquelle le poète doive se conformer. Celui-ci a le champ libre. — Et certes l'œuvre dont je m'occupe aurait eu un pittoresque des plus curieux, si Racine nous avait montré le véritable Mithridate dans ses rapports avec l'amour et la femme. Mithridate, cet asiatique cultivé, mais qui est resté au fond une sorte de sauvage, ne connaissait pas l'amour tel que le concevait Racine et la société polie du dix-septième siècle, tel que nous le concevons et le représentons sur nos théâtres et dans nos romans. Que veut le Mithridate de Racine ? Non pas seulement la personne de la jeune et belle Grecque : encore

une fois, Monime est une esclave ; il n'a qu'à la mener à l'autel. Elle est prête à l'y suivre; du moins, jusqu'au moment où, indignée du stratagème qui lui a fait trahir le secret de sa conscience, elle se refuse. Mais, avant ce refus si noble, si courageux, elle ne parle que de son obéissance ; et c'est là ce qui le désespère, cet étrange oriental de Racine : il veut la personne morale, le cœur ; il veut être véritablement aimé, au sens moderne du mot. Oui, c'est un amant moderne ; et, du reste, un souverain de nos sociétés chrétiennes, puisqu'il n'a pas d'autre amour, d'autres femmes.

Le Mithridate que nous montre l'histoire s'était d'abord contenté d'une seule femme. Mais il ne tarda pas à devenir le maître d'un harem qu'il recrutait parmi les filles, les sœurs et même les femmes de ses généraux et de ses vassaux : maître orgueilleux, ombrageux, féroce. Plusieurs de ses épouses furent grecques. Nous ne connaissons même que celles-là : Monime, la première, puis Bérénice, Stratonice, Hypsicratée (1).

Il épousa la Milésienne Monime en 68 (avant notre ère), et ce mariage fut célébré par des fêtes magnifiques, à Pergame. Mithridate avait 44 ans. Il avait offert à Monime, pour la séduire, 15 mille pièces d'or ; elle refusa et voulut le diadème. C'était donc une ambitieuse, et non pas la femme qu'a peinte Racine.

Reine, elle ne resta pas moins enfermée dans le harem, où elle vécut tristement.

En 71, quand Mithridate, craignant que son harem ne tombât au pouvoir du général romain Lucullus, donna l'ordre de le massacrer, Monime essaya de se pendre avec son bandeau royal, qui se rompit ; alors elle s'offrit à l'épée de l'homme porteur de l'ordre.

Elle mourut donc plusieurs années avant Mithridate. Je ne dis pas cela pour chicaner Racine, qui la fait même survivre à Mithridate, dont elle épouse le fils. Racine était bien libre à l'égard de faits si peu importants. Mais vous voyez que Monime, si elle excita la passion de Mithridate jusqu'à se faire épouser, ne fut qu'une esclave royale ; et c'est ainsi qu'on la représenterait dans un drame écrit de nos jours, si quelqu'un pouvait être tenté d'écrire ce drame. Soyons tranquilles : on ne l'écrira pas ; mais voici où je veux insister : le poète, aujourd'hui, doit autant que possible se rapprocher de la vérité historique pour les personnages et pour les époques, pour les milieux ; et j'ose ajouter que Racine peut-être nous aurait intéressés davantage en orientalisant plus son Mithridate.

(1) Voir le beau volume de M. Théodore Reinach : *Mithritade Eupator* (1890).

Pour Monime, c'est autre chose. D'abord, Racine avait là, devant lui, une de ces figures de sixième plan, ou de dixième, sur lesquelles la volonté, le génie du poète ont tous les droits. Puis la transformation subie par cette figure est merveilleuse. La Monime de Racine est la plus poétique peut-être des jeunes filles de son théâtre.

Un grand critique et historien, Taine, a dit : « Monime, Junie, Andromaque, sont des êtres divins, et leur perfection est d'un genre unique : car ce ne sont point des enfants frêles et tendres comme Ophélie ou Imogène, mais des femmes réfléchies, d'esprit cultivé, maîtresses d'elles-mêmes, capables de démêler à travers toutes les obscurités l'utile et l'honnête, d'y atteindre malgré les tentations et les terreurs, de résister aux autres et à elles-mêmes, compagnes égales de l'homme parce que leur vertu, comme la sienne, est fondée sur la raison. Si j'avais le pouvoir de ranimer les êtres, ce n'est pas Desdémone que j'évoquerais : elle est trop petite fille, ni Hamlet : j'aurais mal aux nerfs ; ni Macbeth, Othello ou Coriolan : j'aurais peur ; ni Sévère : il est trop avocat ; ni le vieil Horace : il est trop dur ; c'est Monime que je voudrais voir. » Page charmante et d'une parfaite justesse. Mais vous avez bien entendu : Racine admire chez ces femmes « divines » une vertu fondée, comme celle de l'homme, sur la raison. Et cela mérite de nous arrêter un instant.

On a dit que Racine avait été le peintre incomparable de la femme au XVIIe siècle, et ce n'est pas faux ; on l'a même loué d'avoir véritablement introduit l'âme féminine dans la tragédie française, et c'est vrai ; mais voici le miracle : à côté de ses amantes tragiques, des espèces d'impulsives que sont Roxane, Hermione, Phèdre, avoir fait des femmes *si femmes*, qui cependant obéissent, dans le soin qu'elles ont de leur honneur, des droits de leur amour, à cette faculté en apparence si froide et qu'on dit toute virile : la raison.

Quoi ! Ces êtres de raison sont, en même temps, les femmes les plus femmes, peut être, qu'il y ait sur le théâtre français. Elles ont la grâce, la douceur, la finesse, tout le charme des plus sensibles, des plus tendres, des plus dignes d'amour et de pitié. Nous les admirons en les aimant ou en les plaignant, et notre amour est même égal à notre admiration. Je le répète : voilà le miracle. Et, en effet, ce n'est pas ce que nous offre Corneille avec ses héroïnes les plus féminines : Chimène, Camille, Pauline ; non. Dans la volonté de ces femmes, il y a quelque chose de viril qui nous les fait admirer plutôt qu'aimer ; nous ne les aimons pas avec tendresse. Elles ne sont pas des hommes, comme on l'a dit trop sévèrement;

elles ne sont point assez femmes, en un certain sens; et c'est pourquoi, malgré le génie de Corneille, nous sentons Racine plus près de nos cœurs...

Avec le personnage de Monime, la principale beauté de *Mithridate*, c'est ce qu'il y a de vérité historique et héroïque dans la figure du vieux roi vaincu et moralement invincible.

Toute la partie politique du rôle est admirable de force et de grandeur.

Mithridate n'apparaît qu'au second acte; mais quelle entrée en scène !

Il est accompagné de ses deux fils, et leur dit :

> Tout vaincu que je suis, et voisin du naufrage,
> Je médite un dessein digne de mon courage.
> Vous en serez tantôt instruits plus amplement.
> Allez, et laissez-moi reposer un moment.

Reposer ? Non ; il ne se reposera pas. Il veut rester seul avec son confident, le gouverneur de la place forte où il s'est réfugié ; et il lui raconte sa défaite en Asie, rapidement, fièrement, comme il dirait une victoire. Il a dû fuir jusqu'au pied du Caucase, il a traversé le Pont-Euxin ; et, maintenant, il songe à cette invasion de l'Italie, titanesque projet qu'il déroulera devant ses fils, au troisième acte, dans un des plus beaux discours que l'histoire politique ait inspirés à un poète français. Avec quelle précision grandiose il se peindra lui-même entraînant les Scythes et tous les peuples de la vallée du Danube, puis les jetant du haut des Alpes sur Rome stupéfaite ! Voilà le vrai Mithridate, et voilà de la grande tragédie.

Ce qui en est aussi, c'est, au dernier acte, l'apparition du vieux lion mourant. Un de ses fils, Pharnace, l'a trahi, a soulevé l'armée contre lui ; mais il est à la fois vaincu pour toujours, et vainqueur, Xipharès ayant chassé les rebelles et les Romains, et il peut exhaler son âme indomptable dans un long cri de haine heureuse :

> J'expire environné d'ennemis que j'immole ;
> Dans leur sang odieux, j'ai pu tremper mes mains,
> Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Il aurait dû mourir sur ce dernier vers. Racine a voulu qu'il mariât Xipharès et Monime, et cela est fade, *bourgeois ;* c'est du pathétique à la Scribe.

D'autre part, Xipharès est un amoureux bien pâle, et Pharnace n'est guère qu'une utilité.

Mais laissons cela, et revenons à la mort du héros.

Le Mithridate de l'histoire n'eut pas cette joie de voir fuir les Romains : la révolte de Pharnace fut triomphante. Le vieux sultan, du haut de la citadelle de Panticapée, entendit proclamer roi ce fils infidèle, et c'est alors qu'il essaya de s'empoisonner, mais il s'était depuis longtemps prémuni contre les poisons ; il se jetta sur son épée, sans pouvoir encore se donner la mort qu'il obtint du dévouement d'un de ses gardes.

Pour bien saisir la différence entre le personnage de l'histoire et celui de Racine, pensez à ce qu'un poète romantique, entre 1830 et 1840, aurait fait, s'il avait traité ce même sujet de Mithridate : il aurait certainement gardé la mort historique du personnage, ce qui eût été plus pittoresque : nous aurions vu *Mithridate* sur la terrasse d'où il suit l'émeute grandissante, et le tableau eût été saisissant, d'une barbarie plus ou moins magnifique. Cependant, n'est-il point permis d'y préférer ce que nous a donné Racine, avec son art plus sobre, plus classique, c'est-à-dire, ici, un art s'adressant uniquement à la pensée ou à la sensibilité morale?

Aussi bien, un poète romantique ne se serait pas borné aux seules dernières heures de la vie de Mithridate. Il n'aurait pas conçu sa tragédie comme une crise. Il aurait voulu faire revivre toute l'épopée mithridatique, au moins toutes les guerres avec Rome, et nous aurions eu non pas la peinture d'une âme extraordinaire dans une heure décisive, mais un vaste panorama historique. La figure centrale nous y aurait-elle apparu plus saisissante que dans le sobre et vigoureux portrait dessiné par Racine ? Oui, si l'auteur avait été un second Shakespeare ; mais non, si ç'avait été un Dumas père ou même Alfred de Vigny ou même Victor Hugo. Avec Vigny, avec Hugo surtout, il y aurait eu beaucoup plus de couleur ; mais le dessin n'eût pas été aussi sûr, aussi énergique, et, enfin, le portait de Mithridate, dispersé, n'aurait pas été aussi vivant.

Au temps de Racine, on ignorait ce qu'on a appelé, en 1830, la couleur locale ; et comment l'aurait-on su, à une époque où toutes les sciences qui concourent à reconstituer pour nous l'antiquité grecque et latine commençaient à peine à balbutier ? Donc, Racine ne pouvait pas savoir ce que nous entendons par couleur locale. Mais, s'il n'avait pas la connaissance complète de l'antiquité, il en avait le sens psychologique. Encore est-il juste de faire observer que, de temps à autre, par quelques vers pittoresques, il évoque très suffisamment le milieu historique et légendaire.

Racine avait le sentiment de la grande histoire politique et morale. *Britannicus* et *Mithridate* sont, psychologiquement, des

peintures historiques vivantes et vraies. Seulement, à l'opposé de ce qu'ont fait les romantiques, Racine borne sa tragédie au développement d'une crise. Son drame est synthétique, au lieu que le drame romantique est analytique ; c'est un conflit de passions prises au moment où elles viennent d'arriver à leur maximum d'énergie; c'est un drame éminemment dynamique.

En définitive, il n'y a pas à regretter qu'un poète romantique n'ait pas eu la tentation de nous montrer, à son tour, ce roi d'Asie, cultivé à la grecque, qui d'abord rêva de partager le monde entre lui et Rome, en prenant pour son compte l'Asie ; mais qui, rencontrant sur le chemin de son rêve la formidable et jalouse puissance romaine, dut engager avec Rome une lutte qu'il soutint 25 ans, avec de telles facultés politiques et militaires, que ses défaites firent la gloire des deux plus grands généraux romains de l'époque : Sylla et Pompée.

Mithridate n'était pas plus à refaire que *Britannicus*. La différence est que *Britannicus* est un chef-d'œuvre à peu près parfait, sinon parfait, et que *Mithridate* est un chef-d'œuvre imparfait. Mais, dire d'une œuvre qu'elle est un chef-d'œuvre imparfait, n'est-ce pas déjà la louer grandement, surtout quand les beautés dont elle resplendit s'appellent, d'une part, la divine Monime, et, d'autre part, l'héroïque Mithridate?

L.

Soutenance de thèses

UNIVERSITÉ DE PARIS

M. Louis Cazamian a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 11 décembre.

Première Thèse.

Kingsley et Thomas Cooper. Etude sur une source d'Alton Locke.

Seconde Thèse.

Le roman social en Angleterre (1830-1850). *Dickens-Disraeli, Mrs Gaskell-Kingsley.*

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Arthur Chuquet, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

Mlle R... T... à G... — Merci; vous recevrez très prochainement vos devoirs corrigés. Pour les examens des jeunes filles, le tarif appliqué est celui des devoirs de licence.

M. T... R... à S... — Nous avons encaissé votre mandat et nous vous expédions tous les numéros déjà publiés de la présente année scolaire.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensembles ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) — N° 7 — 24 DÉCEMBRE 1903

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

289 DESCARTES. — *Ses idées morales (suite); l'écrivain; son influence*................ **Émile Faguet**, *de l'Académie française.*

306 LA CIVILISATION ATTIQUE DU Ve AU IVe SIÈCLE. — *L'Athénien du Ve siècle*................ **Alfred Croiset**, *Membre de l'Institut.*

314 L'HISTOIRE A ROME. — *Trogue Pompée*...... **Jules Martha**, *Professeur à l'Université de Paris.*

321 LA FONTAINE FABULISTE. — *L'écrivain*...... **Augustin Gazier**, *Professeur à l'Université de Paris.*

330 SUJETS DE DEVOIRS........................ **Université de Nancy.**

333 BIBLIOGRAPHIE.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1903

Douzième Année (1re série) N° 7 24 Décembre 1903

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Descartes

III. — Ses idées morales (*suite*).

Pour Descartes, la liberté est absolue en soi, et le philosophe n'a pas assez de mots énergiques pour assurer qu'il en est ainsi : « Ce qui me semble ici bien remarquable est que, de toutes les autres choses qui sont en moi, il n'y en a aucune si parfaite et si grande que je ne reconnaisse, bien qu'elle pourrait être plus grande encore et plus parfaite Car, par exemple, si je considère la faculté de concevoir qui est en moi, je trouve qu'elle est d'une fort petite étendue et grandement limitée, et tout ensemble je me représente l'idée d'une autre faculté beaucoup plus ample et même infinie, et de cela seul que je puis me représenter son idée, je connais sans difficulté qu'elle appartient à la nature de Dieu. En même façon, si j'examine la mémoire, ou l'imagination... Il n'y a que la volonté, que la seule liberté du franc arbitre, que j'expérimente en moi être si grande que je ne conçois point l'idée d'aucune autre plus ample et plus étendue ; en sorte que c'est elle principalement qui me fait connaître que je porte l'image et la ressemblance de Dieu. Car, encore qu'elle soit incomparablement plus grande dans Dieu que dans moi, soit à raison de la connaissance et de la puissance qui se trouvent jointes avec elle et qui la rendent plus ferme et plus efficace ; soit à raison de l'objet, d'autant qu'elle se porte et s'étend infiniment à plus de choses, elle ne me semble pas toutefois plus grande, si je la considère formellement et précisément en elle-même. »

L'âme est donc libre, d'une liberté bornée dans ses effets mais absolue en soi, et elle est une force autonome qui agit par elle-même ; elle est une *cause ;* elle crée des déterminations ; elle crée des actes. Cette faculté que l'âme humaine a d'être une cause, cette puissance qu'elle a de prendre des déterminations et de créer des actes est ce qu'on appelle la volonté. Or c'est la volonté qui s'oppose aux passions, ou qui les emploie, en un mot, qui les gouverne ou qui doit les gouverner. Il n'y a rien d'aussi important que la volonté, et la volonté, pour mieux dire, est tout l'homme ; car « la volonté est tellement libre de sa nature qu'elle ne peut jamais être contrainte ; et des deux sortes de pensées que j'ai distinguées en l'âme, dont les unes sont ses actions, à savoir ses volontés, les autres ses passions... les premières sont absolument en son pouvoir... et les dernières ne peuvent qu'indirectement être changées par l'âme... »

D'où il suit que l'âme est maîtresse directement de ses volontés et indirectement de ses passions, et, par conséquent, maîtresse de tout, si elle sait s'y prendre.

C'est ce qu'il répète, dans une de ses lettres, de la façon qui suit : « Il me semble aussi que c'est une passion dans l'âme de recevoir telle ou telle idée et qu'il n'y a que ses volontés qui soient des actions et que ses idées sont mises en elles, partie par les objets qui touchent les sens, partie par les impressions qui sont dans le cerveau [accumulation des sensations], partie aussi par les dispositions qui ont précédé dans l'âme même [tendances innées] et par les mouvements de sa volonté [idées résultant des actes répétés de la volonté qui ont fait naître une habitude]. »

Par conséquent, la volonté crée dans l'âme tout ce qui est action et, de plus, crée même des idées.

Cette force en main, si redoutable, comment l'âme gouvernera-t-elle les passions qui la traversent ? Indirectement, comme il l'a dit, mais très puissamment. Nos passions peuvent être « *excitées* » ou « *ôtées* » par « la représentation des choses qui ont coutume d'être jointes avec les passions que nous voulons avoir et qui sont contraires à celles que nous voulons rejeter ». Par exemple, vous voulez ne pas avoir peur ; vous voulez « *ôter* » la peur. Représentez-vous « les objets ou les exemples qui persuadent que le danger n'est pas grand » : dites-vous « qu'il y a toujours plus de sûreté en la défense qu'en la fuite, qu'on aura de la gloire et de la joie d'avoir vaincu, au lieu qu'on ne peut attendre que du regret et de la honte d'avoir fui, et autres choses semblables ». Cela fait des combats entre ce qu'on peut appeler « la partie supérieure et la partie inférieure de l'âme ». Et c'est ce qui se com-

prend aisément; car, la volonté « n'ayant pas le pouvoir d'exciter directement les passions, elle est contrainte d'user d'industrie et de s'appliquer à considérer successivement diverses choses, dont, s'il arrive que l'une ait la force de changer pour un moment le cours des esprits, il peut arriver que celle qui suit ne l'a pas et qu'ils le reprennent aussitôt après... »

Vous voyez le mécanisme : une passion traverse l'âme ; elle est une force ; l'entendement, qui n'est pas une force, fournit à la volonté des raisons, des souvenirs, des exemples contre cette passion; la volonté qui est une force, s'appliquant puissamment à ces raisons de l'entendement, en fait des puissances contre la passion, puissances qui peuvent être vaincues, qui peuvent être victorieuses, qui peuvent être alternativement victorieuses, vaincues et victorieuses ; et c'est, proprement, une tragédie de Corneille.

Voilà donc un premier moyen de combattre indirectement, mais puissamment, les passions.

Il y en a un second : souvenons-nous que les passions sont toutes bonnes : « Et maintenant que nous les connaissons toutes, nous avons beaucoup moins sujet de les craindre que nous n'avions auparavant ; car nous voyons qu'elles sont toutes bonnes de leur nature et que nous n'avons rien à éviter que leur mauvais usage ou leur excès... » Ce qu'il faut donc, c'est les bien diriger et employer, selon les lumières de l'entendement ; et, par exemple, incliner toujours par la force de la volonté la passion mauvaise vers la passion bonne qui l'avoisine ; ou, si l'on veut, la passion vers la bonne partie d'elle-même qu'elle a toujours, comme, quand on sent l'envie, la détourner insensiblement vers le sentiment de justice, qui l'avoisine ; ou, si l'on aime mieux, la ramener au sentiment de justice dont elle dérive et dont il se peut qu'elle ne soit qu'une forme. — Quand Descartes décrivait ainsi les passions comme bonnes en soi et comme se transformant seulement en passions mauvaises ; quand il décrivait les passions mauvaises comme des altérations des passions bonnes, il agissait, déjà, moins en moraliste dogmatique qu'en moraliste pratique ; il avait son but ; il savait son dessein; et, déjà, il se proposait de nous habituer à traiter nos passions comme des forces que nous pouvons, à notre gré, rendre mauvaises ou rendre bonnes.

Voilà un second moyen de combattre nos passions en ce qu'elles ont de mauvais.

Il y en a un troisième : c'est d'user de cette faculté qu'a la volonté de créer des idées elle aussi [je dirais plutôt des tendances]. La volonté, par la répétition de ses actes, crée un état d'âme en

quelque sorte tout intérieur ; elle habitue l'âme à se contenter des tendances que la volonté a créées et qui sont devenues elles-mêmes des passions ; en d'autres termes, puisque la volonté est le fond de l'âme, la volonté habitue l'âme à se contenter d'elle-même, à vivre par soi et par ce qui est émané d'elle et à ne plus se laisser pénétrer du tout, ou quasi point du tout par les passions, lesquelles lui viennent du monde extérieur, y compris le corps. Ceci, c'est « le souverain remède » et c'est l'état de perfection où l'âme puisse atteindre. D'abord, c'est le port contre les passions mauvaises et, par conséquent, c'est la tranquillité, « d'autant que les émotions intérieures nous touchent de plus près et ont beaucoup plus de pouvoir sur nous que les passions, dont elles diffèrent, qui se rencontrent avec elles ; il est certain que, pourvu que notre âme ait toujours de quoi se contenter en son intérieur, tous les troubles qui viennent d'ailleurs n'ont aucun pouvoir de lui nuire... Car quiconque a vécu en telle sorte que sa conscience ne lui peut reprocher qu'il ait jamais manqué à faire toutes les choses qu'il a jugées être les meilleures, il en reçoit une satisfaction qui est si puissante pour le rendre heureux que les plus violents efforts des passions n'ont jamais assez de pouvoir pour troubler la tranquillité de son âme. »

C'est donc la tranquillité ; mais c'est aussi la joie ; c'est une tranquillité très active et non pas nonchalante; c'est une sécurité mêlée d'allégresse ; car tous les troubles qui viennent d'ailleurs, non seulement n'ont aucun pouvoir de lui nuire, « mais plutôt servent à augmenter sa joie, en ce que, *voyant qu'elle ne peut être offensée par eux,* cela lui fait connaître sa perfection. »

C'est ainsi que la volonté peut gouverner les passions et doit les gouverner. De cette idée dérive toute la morale de Descartes, ou plutôt cette idée *est* toute la morale de Descartes. La morale de Descartes, que l'on aurait pu craindre qui ne fût la glorification des passions bonnes, comme dans Vauvenargues, est, en définitive, uniquement la glorification de la volonté. — Sur quoi l'on a dit, un peu trop vite, que c'était le pur stoïcisme. La morale de Descartes a, Dieu merci, beaucoup de rapports avec le stoïcisme ; mais elle a une *tendance* très différente. Le stoïcisme apprend surtout à souffrir sans murmurer et sans s'étonner. Il glorifie surtout ce qu'on pourrait appeler la volonté passive et la volonté de résistance. La morale de Descartes est l'apothéose de la volonté résistante, de la volonté active et de la volonté charitable et, en un mot, de toute la volonté ; de telle sorte que la morale de Descartes peut être figurée aux yeux comme partant du stoïcisme, passant par l'héroïsme et aboutissant au christianisme, ou plutôt

comme les enveloppant, ou voulant les envelopper tous les trois.

Cette morale pourrait s'appeler, à votre choix, le *volontarisme* ou le *générosisme*. Elle est, à la fois, une théorie de la volonté et une théorie de la générosité. Elle consiste, à la résumer le plus succinctement possible, dans les propositions suivantes :

1° Il n'y a dans l'homme que la volonté qui compte. Si, comme il est évident, le fond de la morale est de savoir pour quelle chose « chacun se doit estimer ou mépriser », qu'on sache bien qu'il n'y a en nous « *qu'une seule chose* » qui nous puisse donner lieu de nous estimer, c'est à savoir « l'usage de notre libre arbitre et l'empire que nous avons sur nos volontés ». Le libre arbitre, la volonté, « *être maître de soi* » nous « rend en quelque façon semblables à Dieu », et c'est la seule chose en nous et hors de nous qui nous rende tels. On doit donc s'estimer uniquement pour ce qu'on est maître de soi et dans la proportion où l'on est maître de soi. Si l'on s'estimait pour une autre chose, quelle qu'elle fût, on serait jeté dans « un orgueil très blâmable », car « tous les autres biens, comme l'esprit, la beauté, les honneurs, les richesses, ayant coutume d'être d'autant plus estimés qu'ils se trouvent en moins de personnes..., cela fait que les orgueilleux tâchent d'abaisser tous les autres hommes et qu'étant esclaves de leurs désirs, ils ont l'âme incessamment agitée de haine, d'envie, de jalousie ou de colère ». Qu'il soit donc bien entendu que la seule chose de quoi nous avons le droit de nous estimer et devions nous estimer, c'est la maîtrise de nous-mêmes et la possession de notre libre arbitre.

2° L'état d'âme de celui qui est maître, en effet, de lui-même est ce qu'on appelle la *générosité*, mot que Descartes déclare préférer à celui de « magnanimité », usité dans l'école. Cet état consiste en deux choses différentes et qui doivent être unies : d'une part, *savoir* qu'il n'y a rien qui soit nous-même, si ce n'est la volonté ; d'autre part, *avoir* et sentir en soi-même une invincible ou très puissante résolution d'exercer notre volonté : « La véritable générosité consiste *partie* en ce qu'un homme connaît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés, ni pourquoi il doive être loué ou blâmé, sinon parce qu'il en use bien ou mal ; et *partie* en ce qu'il sent en soi-même une ferme et constante résolution d'en bien user, c'est-à-dire de ne jamais manquer de volonté pour entreprendre et exécuter toutes choses qu'il jugera être les meilleures, ce qui est suivre parfaitement la vertu. »

On voit que Descartes est bien fidèle à son système. Libre arbitre, volonté, générosité, vertu, — et ces mots sont presque

synonymes chez lui, puisque volonté n'est que libre arbitre en acte, générosité volonté devenue habitude et état d'âme, vertu générosité complète, constante et sans défaillance — libre arbitre, donc, volonté, générosité, vertu, sont composés de quelque chose de l'entendement et de quelque chose de la volonté. Elles consistent *partie* à savoir, *partie* à vouloir; partie à savoir que nous sommes des volontés, partie à vouloir être des volontés et n'être que cela. Et c'est bien pourquoi et la liberté et la volonté ne sont pas diminuées par les lumières que l'entendement leur fournit, mais en sont accrues.

3° En cet état de liberté consciente et de volonté, l'âme a le pouvoir de réprimer tous les vices. Le généreux est « entièrement maître de ses passions ». Il l'est particulièrement « des désirs » et, par conséquent, « de la jalousie et de l'envie », puisqu'il n'y a aucune chose pour lui qui vaille, si ce n'est la volonté, et que la volonté il la possède. Il l'est encore de la haine contre les hommes ; car « il les estime tous » en tant qu'hommes libres ou qui *peuvent* l'être, en tant qu'hommes qui « *peuvent* avoir d'eux-mêmes cette même connaissance et ce même sentiment » qu'il a de lui. Il l'est encore « de la peur », rassuré par « la confiance qu'il a en sa vertu ». Il l'est encore « de la colère, à cause que, n'estimant que fort peu » ou point du tout « toutes les choses qui dépendent d'autrui, jamais il ne donne tant d'avantage à ses ennemis que de reconnaître qu'il en est offensé. » — On pourrait poursuivre. Toutes les passions et tous les vices sont à la merci du généreux, c'est-à-dire de l'homme qui n'estime au monde que sa volonté.

4° Non seulement le généreux est vainqueur de toutes les passions et de tous les vices ; mais il a ou il acquiert facilement toutes les vertus, en particulier la charité et l'humilité. C'est ici que Descartes, parti, pour ainsi parler, du stoïcisme et après avoir traversé l'héroïsme, *rejoint* le christianisme, à quoi l'on sent bien qu'il tient, et le fait rentrer dans son système ou montre que son système y conduit et l'enveloppe, ce qui est pour lui une preuve, sans doute, que son système est bon. Le généreux a facilement et comme forcément, s'il est vraiment généreux, les vertus chrétiennes et les vertus les plus particulièrement chrétiennes, la charité et l'humilité. Il a la charité négative et la charité positive. Il a la charité négative ou d'abstention, l'indulgence, la charité qui consiste à ne pas mépriser, à ne pas haïr ; car, s'il est bien convaincu du système de Descartes, s'il croit que la volonté est composée d'une partie d'entendement et d'une partie de volonté, s'il croit qu'une volonté faible est surtout, peut-être

uniquement, une volonté mal éclairée, quelques fautes que commettent ses semblables, il sera « enclin à croire que c'est plutôt par manque de connaissance que par manque de volonté qu'ils les commettent ». Le raisonnement est très juste. Cherbuliez a dit très finement : « Il faudrait croire énergiquement à son libre arbitre et ne pas croire à celui des autres » ; croire énergiquement à son libre arbitre pour être sévère pour soi, ne pas croire à celui des autres pour être indulgent. Descartes dit plus philosophiquement : il faut croire au libre arbitre chez soi et chez les autres; seulement, il faut l'éclairer chez soi et croire que, chez les autres, il n'est pas éclairé suffisamment.

Et le généreux a même la charité positive, celle qui consiste à faire du bien [ceci moins prouvé] ; car, « comme il méprise son propre intérêt » [ceci est juste] et qu'il n'estime rien de plus grand que de faire du bien aux autres hommes » [pourquoi ? Il faudrait le dire. Je ne le vois pas distinctement], « pour ce sujet ils sont toujours parfaitement courtois, affables et officieux envers un chacun ». [Courtois et affables, d'accord ; car ceci est de l'indulgence ; officieux, cela déjà est plus douteux, et il semble que Descartes n'a pas osé dire : charitables, sentant qu'à le dire il cessait d'être logique.]

Le généreux est même humble ; il a l'humilité, du moins la bonne et la vraie. Etant persuadé que chaque homme possède le libre arbitre, d'abord il ne peut mépriser personne, comme nous l'avons vu plus haut ; et, de plus, il ne se croit meilleur que personne, n'ayant en somme en lui, comme chose valant quelque chose, que quelque chose que tout le monde a, à savoir le libre arbitre : « Les plus généreux ont coutume d'être les plus humbles, et l'humilité vertueuse ne consiste qu'en ce que la réflexion que nous faisons sur nos fautes, qui ne sont pas moindres que celles des autres, est cause que nous ne nous préférons à personne, et que *nous pensons que les autres, ayant leur libre arbitre aussi bien que nous, ils en peuvent aussi bien user.* »

Elle est complète, la théorie du généreux. Elle est une espèce de stoïcisme chrétien. Elle embrasse ou croit embrasser le stoïcisme et le christianisme en les enveloppant dans l'héroïsme. C'est, vous l'avez reconnu depuis longtemps, la conception essentielle de Corneille, et nous aurons peut-être à revenir là-dessus. Elle porte à toutes les lignes la date de 1640.

Mais cette générosité peut-on se la donner, s'acquiert-elle ? Oui, *en partie.* Il faut estimer infiniment Descartes, en un temps où l'on songeait peu à la force de l'hérédité, de n'avoir pas dit que la générosité s'acquérait, sans dire autre chose, et de n'avoir

pas affirmé uniquement qu'il était à la portée de tout un chacun de l'acquérir. Il dit et qu'elle est une qualité innée et qu'elle s'acquiert; il dit très bien les deux, avec une égale conviction, et je crois qu'il est dans le vrai. Il dit qu'elle est une qualité innée, ce qui est infiniment important; car, puisque générosité et libre arbitre c'est à très peu près même chose, dire qu'il y a des hommes qui naissent avec plus de générosité que d'autres, c'est *ne plus dire* que le libre arbitre est égal dans tous les hommes; mais qu'il est plus grand initialement chez certains hommes que d'autres.

— Et c'est une contradiction.

— Non point! Encore une fois, l'entendement contribue au libre arbitre, et d'autant que l'entendement est plus grand, d'autant le libre arbitre est plus fort; donc dire qu'il y a des hommes qui naissent avec plus de libre arbitre que d'autres, c'est dire qu'il y a des hommes qui naissent avec plus d'entendement que d'autres.

Quoi qu'il en soit, Descartes reconnaît d'abord que la générosité est le privilège de certains hommes bien nés : « Il n'y a point de vertu à laquelle il semble que la bonne naissance contribue tant qu'à celle qui fait qu'on ne s'estime que selon sa juste valeur, et il est aisé à croire que toutes les âmes que Dieu met en nos corps ne sont pas également nobles et fortes... »; puis il ajoute que « néanmoins la bonne institution sert beaucoup pour corriger les défauts de la naissance », et que l'on peut *exciter en soi la passion* et ensuite *acquérir la vertu* de la générosité. » Comment ? En appliquant son attention aux immenses avantages du libre arbitre, en « s'occupant souvent à considérer *ce que c'est* » d'abord « que le libre arbitre », et ensuite « combien sont grands les avantages qui viennent de ce qu'on a une ferme résolution d'en bien user. » Il faut, comme nous dirions, pratiquer une auto-suggestion de la volonté, dire, comme les héros de Corneille : « Je suis maître de moi, je le suis, je veux l'être. » C'est comme cela qu'on le devient.

Car personne n'a cru plus que Descartes au pouvoir de l'éducation. Il y croit à ce point, remarquez-le, que lui qui pense que les animaux sont des machines, il les croit éducables. On ne peut pas croire à la vertu de l'éducation plus que cela. Ecoutez-le : « Quand un chien voit une perdrix, il est naturellement porté à courir vers elle, et, lorsqu'il oit tirer un fusil, ce bruit l'incite naturellement à s'enfuir. Mais, néanmoins, on dresse les chiens couchants en telle sorte que la vue d'une perdrix fait *qu'ils s'arrêtent* et que le bruit qu'ils oient après, quand on tire sur elle, fait *qu'ils accou-*

rent. Or ces choses sont utiles à savoir pour donner le pouvoir à chacun d'étudier à regarder ses passions ; car, puisqu'on peut, avec un peu d'industrie, changer les mouvements du cerveau dans les animaux dépourvus de raison, il est évident qu'on le peut encore mieux dans les hommes, et que ceux mêmes qui ont les plus faibles âmes peuvent acquérir un empire très absolu sur toutes leurs passions, si on employait assez d'industrie à les dresser et à les conduire. »

Telle est la morale de Descartes. La morale c'est se croire libre. Si vous vous croyez libre, vous aurez de la volonté, très simplement vous réprimerez toutes vos passions et vous aurez toutes les vertus, et vous serez un généreux ; et libre arbitre, volonté, générosité sont innés chez quelques hommes ; mais, à les considérer, on les acquiert.

Voilà toute la morale cartésienne. Il faut bien la distinguer de la « morale provisoire » qui est dans le *Discours de la Méthode.* La morale provisoire du *Discours de la Méthode* est un simple aveu que fait Descartes, à cette époque, qu'il ne s'est pas encore occupé de morale. Il y dit qu'il s'engage à suivre l'opinion commune et la pratique commune ; à n'avoir pas, du reste, d'irrésolution ; à avoir de la résignation et le moins de désirs possibles ; à cultiver sa raison. Cela est d'une banalité voulue, qui permet de croire que Descartes a eu l'intention de réserver à plus tard l'étude de la morale et de bien montrer qu'il la réservait tout entière. C'est si peu la morale de Descartes que ce n'en est même pas le contraire. C'en est quelquefois le contraire, un peu ; car la morale de Descartes est essentiellement individualiste, dresse l'homme qui *sait* et qui *veut* au-dessus de tous les hommes, ou plutôt en dehors d'eux et comme n'ayant rien à apprendre d'eux ni à leur demander ; tandis que la morale provisoire consiste à se conformer à leurs opinions moyennes et pratiques courantes ; — mais, le plus souvent, la morale provisoire et la morale définitive de Descartes n'ont tout simplement aucun rapport. De-ci, de-là, la morale provisoire semble même un peu ironique : « Car, commençant dès lors à ne compter pour rien mes opinions propres à cause que je voulais toutes les remettre à l'examen, j'étais assuré de ne pouvoir mieux que de suivre celles des mieux sensés. » Descartes s'amuse, ou tout au moins il sourit un peu ; car on sait bien qu'en remettant à l'examen ses opinions propres, il entend fort bien y remettre celles de tous les autres et que son mépris pour ses opinions propres vient précisément de ce qu'elles lui viennent d'autrui. Il ne faudrait pas pousser loin en ce sens et chercher beaucoup d'ironie dans la morale provisoire de Des-

cartes ; mais il est certain qu'il y en a un peu. — En dernière analyse, j'en reviens à ce que je disais : on ne peut pas trouver la morale de Descartes même en germe, soit par le *simile e simili*, soit par le *contrarium ex contrario* dans la morale provisoire du *Discours de la Méthode*, sauf, si l'on veut, à considérer ce qu'il dit dans celle-ci de « la pensée, qui est la seule chose qui soit en notre pouvoir... » et, à parler net, il n'y a entre ces deux morales aucun rapport ; c'est celle de 1649 qui est la seule à considérer.

Cela a quelque importance, parce que le *Discours de la Méthode* est avant le Corneille de *Cinna* et trop peu après le Corneille du *Cid*, pour que Descartes ait pu en subir l'influence, tandis que le *Traité des Passions* se place après dix bonnes années d'influence cornélienne.

IV. — L'écrivain.

Il est tout naturel que Buffon, quand il a voulu parler des qualités du style, ait songé et n'ait songé qu'au style des savants, et, pour être plus précis, des « scientifiques » ; mais ce qu'il y a à considérer en passant, c'est que si, avant d'écrire son *Discours sur le style*, il avait pris Descartes pour modèle et comme pour type de l'écrivain, il n'aurait pas fait son *Discours sur le style* différent d'un iota de ce que nous voyons qu'il est. Pour Buffon, le style n'est que netteteté, propriété, ordre et mouvement qu'on met dans ses pensées. Toutes les qualités du style naissent de celles-là et ne viennent jamais d'autre source, et l'éloquence même et l'imagination en dérivent ; car, si l'on écrit suivant un plan bien tracé, dont on est maître et qu'on domine, on écrit avec facilité, et partant avec plaisir et « la chaleur naît de ce plaisir », et voici que viennent le mouvement et l'éclat.

Buffon vient de définir précisément le style de Descartes. Comme tous ceux qui ne veulent qu'instruire et prouver, Descartes ne songe évidemment qu'à être absolument clair et d'une suite absolument rigoureuse. La netteteté, la propriété absolue des termes et l'enchaînement précis de la phrase et des phrases est la seule chose de quoi il se préoccupe, et ils sont chez lui admirables de tout point. Nous en avons vu, chemin faisant, quelques exemples assez éclatants. En voulez-vous un de plus ? Croyez-vous qu'on pût changer un mot ou la place d'un mot dans la demi-page suivante : « Vous ne faites pas attention à ce que je vous demande et la réponse que vous me présentez, quelque

simple qu'elle vous paraisse, vous jetterait dans des questions très difficiles et très embrouillées, si je voulais tant soit peu vous presser. Et, en effet, si je demandais, par exemple, à Epistémon lui-même, ce que c'est qu'un homme et qu'il me répondît, comme dans les écoles, qu'un homme est un animal raisonnable, et si, en outre, pour expliquer ces deux termes, qui ne sont pas moins obscurs que le premier, il nous conduisait par tous les degrés qu'on appelle métaphysiques, certes nous serions entraînés dans un labyrinthe dont nous ne pourrions jamais sortir. Car de cette question il en naît deux autres : la première : qu'est-ce qu'un animal ? la seconde : qu'est-ce que raisonnable ? Et de plus, si, pour expliquer ce que c'est qu'un animal, il nous répondait que c'est un être vivant et sensitif, qu'un être vivant est un corps animé et qu'un corps est une substance corporelle, vous voyez sur-le-champ que les questions iraient en s'augmentant et en se multipliant comme les branches d'un arbre généalogique, et il est assez évident que toutes ces belles questions finiraient par une pure battologie qui n'éclaircirait rien et nous laisserait dans notre ignorance première. »

C'est une fête pour l'esprit que la lumière du style, comme c'est une fête pour les yeux que la lumière égale du ciel.

Et, comme le dit très bien Buffon, de cette facilité du style qui naît de la clarté et du bel ordre des idées, vient un certain plaisir à écrire d'où naissent à leur tour le mouvement, la chaleur et l'éclat, du moins un certain mouvement, une certaine chaleur et un certain éclat, qui ne sont nullement ceux des « sensitifs » et des poètes, mais qui ont leur valeur et même leur charme.

Ainsi, par exemple, Descartes, comme tous les gens intelligents, a de l'esprit. Il y a des hommes spirituels qui ne sont pas du tout intelligents ; je n'ai jamais vu un homme intelligent qui ne fût, à un moment donné, spirituel. Chez certains ce moment est rare, mais vous pouvez gager qu'il arrive toujours. Auguste Comte lui-même a été spirituel deux ou trois fois. De même Descartes, non seulement sans y viser, mais sans y songer : « Jamais je ne me suis mis ni me mettrai en tête de blâmer la méthode d'enseignement qu'on emploie dans les écoles ; car c'est à elle que je dois le peu que je sais, et c'est de son secours que je me suis servi pour reconnaître l'incertitude de tout ce que j'ai appris. Aussi, quoique mes précepteurs ne m'aient jamais rien enseigné de certain, néanmoins je leur dois des actions de grâces pour avoir appris d'eux à le reconnaître et je leur ai plus d'obligation de ce que toutes les choses qu'ils m'ont apprises sont douteuses que si elles eussent été plus conformes à la raison ; car, dans ce cas, je

me fusse peut-être contenté du peu de raison que j'y eusse découvert, et cela m'aurait rendu moins ardent à la recherche de la vérité. » — Renan a-t-il lu cette phrase-là ? S'il l'a lue, soyez sûr qu'il l'a savourée.

Une certaine imagination aussi ne lui manque point, conformément à la loi très judicieusement indiquée par Buffon. Ce n'est pas cette imagination qui *voit* les idées sous forme d'images : mais c'est cette imagination qui *traduit* les idées en images avec précision, avec grâce et avec bonheur. Contre les imitateurs et esprits à la suite : « Je m'assure que les plus passionnés de ceux qui maintenant suivent Aristote se croiraient heureux, s'ils avaient autant de connaissances de la nature qu'il en a eu, encore même que ce fût à condition qu'ils n'en auraient jamais davantage. Ils sont comme le lierre qui ne tend point à monter plus haut que les arbres qui le soutiennent et même souvent qui redescend après qu'il est parvenu jusqu'à leur faîte... »

Descartes arrive ainsi, sans y faire le moindre effort et même, évidemment, sans s'en soucier, à la véritable et grande éloquence, où il y a, à la fois, chaleur, mouvement, éclat et magnificence : « En effet, je veux bien qu'on sache que le peu que j'ai appris jusqu'ici n'est presque rien à comparaison de ce que j'ignore et que je ne désespère pas de pouvoir apprendre ; car c'est quasi le même de ceux qui découvrent la vérité dans les sciences que ceux qui, commençant à devenir riches, ont moins de peine à faire de grandes acquisitions qu'ils n'en ont eu auparavant étant plus pauvres à en faire de beaucoup moindres. Ou bien on peut les comparer aux chefs d'armée dont les forces ont coutume de croître à proportion de leurs victoires et qui ont besoin de plus de conduite pour se maintenir après la perte d'une bataille qu'ils n'ont, après l'avoir gagnée, à prendre des villes et des provinces. Car c'est véritablement donner des batailles que de tâcher à vaincre toutes les difficultés et les erreurs qui nous empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité, et c'est en perdre une que de recevoir quelque fausse opinion touchant une matière un peu générale et importante.»

L'homme qui écrit ainsi, avec cette netteté suprême, avec cet ordre lumineux, avec cette vigueur et avec cet éclat, quand il le veut, ou quand il daigne le permettre à sa main, n'a pas été considéré à tort comme un des fondateurs de la prose française en même temps qu'il l'était de la raison humaine.

V. — Son influence.

L'influence de Descartes a été très considérable au XVIIe siècle, moindre au XVIIIe, quoique grande encore, plus grande peut-être au XIXe siècle que du temps où il a vécu. Les penseurs du XVIIe siècle ont été partagés entre le Jansénisme et le Cartésianisme, selon que, toujours chrétiens et ils le sont presque tous, ils se rattachaient, dans le christianisme, plutôt à l'idée de Dieu infiniment puissant et infiniment bon, ou plutôt à l'idée de la chute et de la grâce, et c'est-à-dire, en langage philosophique, selon qu'ils étaient plutôt optimistes ou plutôt pessimistes ; car Descartes est l'optimisme même, ce qui prouve qu'on peut être optimiste et à peu près intelligent.

Et encore les Jansénistes subissent l'influence de Descartes en tout ce qui est *méthode* et art de conduire les idées, et, en cela, ils sont *plus* cartésiens que beaucoup de cartésiens.

Descartes n'a contre lui dans le siècle que les quelques hommes qui ont penchant pour Epicure et Gassendi. Tel La Fontaine. Inutile d'ajouter que ceux-ci même, comme du reste Gassendi le premier, ont pour Descartes une admiration qui tient de la stupéfaction. C'est La Fontaine, écho du monde où il vit, autant que capable d'ailleurs de comprendre Descartes, puisqu'il le traduit en vers d'une façon miraculeuse, qui écrit :

> Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
> Chez les païens, et qui tient le milieu
> Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme,
> Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

C'est lui qui dit aussi :

> ..... Apollon nous devrait
> Rendre Homère. Ah ! s'il le rendait !
> Et qu'il rendît aussi le rival d'Epicure !

entendant par là René Descartes. Pour tout le XVIIe siècle, Descartes a été vraiment un dieu, un héros de l'intelligence humaine.

Il a eu pour disciples directs Malebranche, Spinoza et Leibniz. Pour Malebranche et Spinoza, il n'y a aucun doute et tous les philosophes sont du même sentiment sur ce point, ce qui prouve qu'il leur arrive d'être d'accord. Pour ce qui est de Leibniz, cela me paraît peu douteux. Encore que celui-ci ait souvent attaqué Descartes, encore qu'il ait dit malicieusement qu'il trouvait, en

somme, moins de vérités dans Descartes que dans Aristote, néanmoins il me semble assez bien que sa théorie du mouvement universel, si elle n'est pas la même que celle de Descartes, en est directement inspirée ; que son système « d'harmonie préétablie » entre l'âme et le cœur n'est pas si différent de cette théorie de Descartes qui veut que l'âme et le corps n'aient entre eux qu'une communication apparente dont Dieu est le médiateur ; qu'enfin et surtout « l'optimisme » de Leibniz, cette idée que Dieu a fait en créant le monde, non pas le meilleur des mondes imaginables, mais le meilleur des mondes *possibles* ou le meilleur *possible* des mondes imaginables, dérive directement de l'optimisme de Descartes et de cette pensée toute cartésienne, invariable dans Descartes, que Dieu ne veut que notre bien, que le mal est un manque et ne tient qu'à ceci que le créé ne peut être aussi parfait que le créant, que le mal a donc été *permis* et non pas *voulu* et qu'il est dans le monde existant aussi restreint qu'il pouvait l'être.

Descartes a été moins admiré et suivi au XVIII[e] siècle, qui se croyait très philosophique, et qui est le moins philosophique des siècles modernes, jusque-là qu'il est comme frappé d'une impuissance métaphysique. Aussi, à en excepter Fontenelle resté cartésien impénitent et relaps, s'est-il écarté de Descartes, Malebranche, Spinoza et Leibniz et les a-t-il moqués assez niaisement pour s'engouer de Locke, infiniment inférieur, et pour en faire son oracle.

Au XIX[e] siècle, ce qui est à son honneur, Descartes et aussi Malebranche, Spinoza et Leibniz sont revenus en faveur plus qu'ils n'y avaient jamais été, et ce fut l'effet et la cause : le XIX[e] siècle est un des plus grands siècles philosophiques de l'histoire, parce qu'il s'est remis à cette école, et il ne s'est remis à cette école que parce qu'il était extraordinairement doué de l'esprit philosophique.

Mais il est arrivé une chose assez divertissante. C'est que Descartes a été pris par les philosophes du XIX[e] siècle, sinon tout à fait à contre-pied de sa pensée, du moins de telle manière que ce n'était point sa pensée tout entière ni même l'essentiel de sa pensée qu'on prenait de lui et sur quoi l'on s'appuyait et de quoi l'on tirait des conséquences. Les penseurs du XIX[e] siècle ont été, en quelque sorte, éblouis et hypnotisés par le *Cogito*. Ils s'y sont attachés et ils s'y sont enfoncés de toutes leurs forces et ils n'ont tiré des conséquences, des inductions, des théories et toute une philosophie que du *Cogito* et du principe d'évidence dont le *Cogito* est la formule.

C'était, d'une part, trahir Descartes ; c'était, d'autre part, tirer Descartes du côté du système philosophique où il n'a jamais entendu aller.

C'était un peu trahir Descartes ; car, à réduire, ou peu s'en faut, Descartes au *Cogito*, on le diminue singulièrement, le principe d'évidence n'étant pas précisément une invention de Descartes. Comme le dit très bien le plus grand commentateur de Descartes dans la seconde moitié du XIXe siècle : « Ce n'est pas qu'avant lui l'esprit de liberté et d'examen ne se fût déjà fait jour... Sans parler des hardis penseurs du Moyen Age, qui, sous le joug de l'autorité, pressentaient et prédisaient l'ère lointaine encore de l'affranchissement, l'indépendance de l'esprit humain avait été proclamée aux jours de la Renaissance par Campanella, Giordano Bruno, Ramus... Léonard de Vinci avait convaincu de mensonge le savoir illégitime de la nature qui régnait de son temps et vu dans l'expérience l'unique interprète des phénomènes naturel... Enfin, le chancelier Bacon, s'inspirant des découvertes de ses contemporains, avait célébré dans un langage impérissable la dignité de la science et de la nature... » et dit formellement que « la seule autorité était la raison s'éclairant de l'expérience » (1). Le principe d'évidence dont le *Cogito* est la formule est donc une admirable bataille gagnée, pour parler comme Descartes, mais n'est qu'une campagne de Descartes, et non peut-être l'essentielle et non peut-être la plus originale. On rétrécit Descartes à le renfermer dans le *Cogito*.

D'autre part, on le pousse doucement du côté de théories qui ne sont ni celles où il veut aller ni celles qui résultent naturellement des tendances générales et de la complexion même de son esprit. Car, à s'en tenir au principe d'évidence et au *Cogito*, que résulte-t-il de Descartes ? Le *Cogito* assure l'homme de son existence comme être pensant, mais il l'enferme en lui-même. J'ai cru montrer que, quand Descartes avait été plus loin, ç'avait été, non en s'appuyant sur le *Cogito*, mais en faisant appel à une seconde intuition d'un tout autre ordre et à une troisième d'un tout autre ordre encore, en faisant un second acte de foi et un troisième acte de foi. A s'enfermer dans le *Cogito* et dans le principe d'évidence, on n'aboutit à aucune métaphysique, et, à enfermer Descartes dans le principe d'évidence, dans le *Cogito*, on l'empêche d'aboutir, lui, à aucune métaphysique et l'on fait de lui le chef de ceux qui, en effet, n'y aboutissent point.

C'est précisément ce qui est arrivé. On a considéré Descartes

(1) Liard, *Descartes*, 1882.

comme l'inventeur et le prisonnier du *Cogito* et, adhérant à lui, mais à lui considéré comme tel, on a abouti soit au scepticisme subjectif, soit au positivisme (dans le sens courant et négatif du mot).

On a abouti au scepticisme subjectif, quand on s'est particulièrement attaché au *Cogito ;* on a abouti au positivisme, quand on s'est particulièrement attaché au principe d'évidence.

Quand on s'est particulièrement attaché au *Cogito* on a dit : l'homme se connaît lui-même et ne peut jamais sortir de lui. Il connaît sa pensée, il en est sûr ; mais il n'est sûr que d'elle. Qu'elle ait une valeur objective, qu'elle réponde à quelque chose en dehors de lui, c'est-à-dire en dehors d'elle, il n'en sait rien et n'en pourra jamais rien savoir. Sa pensée n'est, certainement, la pensée de rien ; elle est la pensée de quelque chose qui lui semble être, elle est la pensée de ce qu'elle voit en elle-même ; en un mot, sa pensée n'est jamais que la pensée de sa pensée, et ne peut jamais assurer qu'elle soit la pensée d'autre chose. — Voilà le scepticisme subjectif, état d'âme où l'homme n'a aucune raison de croire à la réalité de Dieu ni à la réalité du monde extérieur.

On a abouti au positivisme, quand on s'est particulièment attaché au principe d'évidence. Si le vrai c'est ce qui est tellement « clair et distinct » qu'on ne saurait s'y dérober sans une sorte de suicide intellectuel, le vrai c'est la pensée d'abord, et c'est ensuite la sensation qui, ce semble, corrigée comme il faut par l'entendement, n'est pas moins claire et distincte que la pensée que nous avons de notre pensée et de notre existence. Le vrai c'est donc notre pensée et ce que la sensation nous fournit. Donc croyance à notre pensée et à l'existence du monde extérieur. Rien de plus ; car, au delà, c'est où justement les choses ne sont plus claires du tout et ne sont plus distinctes le moins du monde. Donc légitimité de la psychologie, légitimité de la science, illégitimité de la métaphysique. — Voilà le positivisme dans le sens courant et dans le sens exclusif du mot.

Descartes a donc été attiré par ses partisans du XIX[e] siècle du côté des systèmes qui étaient le plus éloignés du sien. Ce métaphysicien qui rattachait la psychologie et la science à la métaphysique et qui, par exemple, ne croyait au monde extérieur et même à lui-même que parce qu'il croyait à un Dieu bon, est devenu sinon le père, du moins le guide de philosophes qui nient la métaphysique ou qui se refusent à y entrer.

Il est un peu arrivé à Descartes ce qui est arrivé au protestantisme. Le protestantisme était, en son principe, un ultracatholicisme très rigoureux et prétendant remonter au dogme pur

en sa source pure. Mais, parce qu'il contenait, comme un de ses éléments, la liberté d'examen, ce faible germe en se développant est devenu le protestantisme tout entier, et le protestantisme impérieux de Luther et de Calvin s'est transformé en la liberté de penser toute pure. De même, le cartésianisme contenait comme un de ses éléments quelque chose qu'on a fini par prendre pour le cartésianisme tout entier et dont on a tiré des conséquences qui sont la négation du cartésianisme. Quand on jette une pensée dans le monde, c'est comme quand on agit : on ne sait jamais ce qu'on fait ; et l'on serait stupéfait, si quelqu'un pouvait vous dire ce que deviendra cette pensée ou de quel côté les suites de cet acte peuvent aller.

Ce qui reste, c'est que Descartes est un grand homme. De cela il était sûr ; et, s'il a cru qu'adversaires et partisans en seraient éternellement aussi sûrs que lui, c'est encore en cela qu'il s'est le moins trompé.

E. FAGUET.

La civilisation attique du Ve au IVe siècle

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris.

L'Athénien du Ve siècle.

L'objet de notre cours sera, cette année, l'étude de la civilisation athénienne au milieu du ve siècle avant notre ère, ou, plus précisément, la psychologie d'un Athénien de la génération qui a précédé la guerre du Péloponèse, d'un contemporain de Périclès, entre les années 440 et 430. C'est alors le grand éclat de la puissance athénienne, la période de la plus grande activité de la cité d'Athènes. Nous voudrions rechercher ce que pensait, ce que sentait un Athénien de ce temps, comment il vivait, quels étaient les mobiles de cette activité exubérante qui s'exerçait de toutes parts avec succès, dans l'art, dans l'industrie et le commerce, dans la politique ; et nous tâcherons, à l'aide de cette psychologie historique, d'arriver à mieux comprendre une des périodes les plus brillantes de l'histoire grecque.

Au reste, pour s'expliquer ce qu'est l'Athénien d'alors, il ne faut pas oublier que son fond moral est, après tout, le fond moral de l'Athénien de tous les temps, qui, modifié par les circonstances, par de nouvelles conditions de vie, se transforme et nous apparaît avec une vivante originalité, tout en nous laissant apercevoir la parenté intime de la race, en nous rappelant l'être moral des générations qui ont précédé, en annonçant le caractère de celles qui suivront.

Or, qu'est-ce que l'Athénien en général ?

En quoi consiste ce fond moral, qu'il faut d'abord connaître pour rechercher ensuite l'originalité de telle ou telle génération ? Nous rencontrons d'abord l'éternelle question de la race, qui a soulevé tant de controverses. Il faut s'expliquer tout de suite sur ce point. Si nous prenons le terme de « race » au sens des ethnologistes, si nous entendons une race pure de tout mélange, il n'y a pas plus de race dans la cité d'Athènes que dans aucune autre cité d'aucun temps ; nous n'y trouvons rien d'ethnologiquement distinct des cités voisines. Toutes les races que nous connaissons sont des races composées ; et les nations proviennent de divers mélanges souvent difficiles à analyser,

et l'on a, en négligeant cette considération, singulièrement abusé de la théorie des races. Donc, si, à propos des Grecs, nous prenions le mot « race » dans son sens propre, nous devrions nous contenter d'hypothèses invérifiables ; mais, d'autre part, on ne peut nier que l'esprit d'une nation diffère de celui des nations voisines, qu'on ne doive distinguer entre l'esprit français, anglais, italien, par exemple.

Si l'on ne voit nulle part de race ethniquement pure, il est des races « historiques », formées par l'amalgame de races pures, par le développement d'une civilisation, par les relations et la vie de société, par la communauté des intérêts, une certaine manière de voir les choses ; des habitudes de pensée, des conditions de vie constituent peu à peu un « esprit » qui est le propre d'une nation, un type humain que l'on peut considérer comme distinctif d'une race. C'est en ce sens que nous prendrons le terme de « race grecque », « race athénienne », et ainsi le Grec, l'Athénien nous apparaîtront comme des types originaux, dont il sera possible d'énumérer et de déterminer les qualités.

Le Grec, au témoignage des anciens eux-mêmes, se distingue nettement des nations qui l'entourent ou qu'il fréquente. Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne faut à l'appellation de Barbares par laquelle les Grecs désignaient l' « étranger » ; mais, chez les historiens et les philosophes de l'antiquité qui se sont intéressés à la politique, aux questions sociologiques, comme nous dirions aujourd'hui, des distinctions plus nettes apparaissent. Déjs, dans Hérodote, nous trouvons des indications éparses, mais précises, sur le respect de la loi qu'il reconnaît au Grec et particulièrement au Spartiate , par opposition à l'obéissance servile qui distingue les Asiatiques ; seulement la psychologie du vieux conteur est élémentaire. Chez Platon et Aristote, nous constatons un véritable effort pour distinguer la race grecque des autres races, des Barbares du Nord, Thraces et Scythes, des Barbares d'Asie, Perses, Phéniciens, Egyptiens.

Platon, dans la *République* (435, E), distingue trois types d'hommes : l'un qui est φιλομαθής, curieux de science, avide d'apprendre, c'est le Grec; l'autre, φιλοχρήματος, qui aime l'argent, qui est porté au négoce, aux affaires : c'est l'Egyptien, c'est surtout le Phénicien qui a mis le Grec en relations avec le monde de l'Orient ; enfin le troisième est courageux, violent, θυμοειδής : c'est le Thrace, le Scythe, le Barbare du Nord, qui vit de rapines, ne connaît que les combats et la violence. Nous pouvons remarquer que ces trois caractères rappellent les distinctions essentielles établies entre les trois qualités de l'âme dans la psychologie pla-

tonicienne. Mais nous devons surtout retenir ce fait, que la caractéristique du Grec, c'est la curiosité d'esprit, l'avidité de savoir.

Les distinctions d'Aristote concordent avec celles de Platon, mais sont établies avec plus de précision encore et de finesse. Dans la *Politique* (1.327 B), Aristote reconnaît aux Asiatiques une subtilité extraordinaire, mais leur refuse toute force, tout courage, toutes vertus militaires. Au contraire, les Européens ont, en général, pour qualité distinctive cette force, ce courage, mais sans finesse d'esprit. Quant au Grec, observe Aristote, il réalise un mélange, une union de ces qualités opposées. Dans un juste équilibre, dans une heureuse harmonie, il unit la finesse intellectuelle à la bravoure et à l'énergie, sans tomber dans aucun excès, sans aller ni jusqu'à la subtilité ni jusqu'à la violence.

Dans ces deux tentatives de deux Grecs pour établir une notion psychologique de leur race, il est curieux de remarquer que l'un et l'autre mettent en première ligne, comme qualité distinctive de leurs compatriotes, l'intelligence, les dons de l'esprit. C'est, en effet, ce qui nous frappe tout d'abord nous-mêmes, chez le Grec, cette lucidité d'esprit, cette faculté précieuse d'abstraction et d'analyse, qui peut d'une part décomposer les idées, d'autre part ramener à des notions abstraites la multitude des faits ; ce sont là des qualités rationnelles, dialectiques.

A cela joignez un don merveilleux d'imagination, qui rend le Grec capable de poésie, mais d'une poésie raisonnable, harmonieuse, où l'on sent encore l'influence des qualités dialectiques.

Enfin, il lui faut reconnaître l'activité dont parle Aristote, cette activité intelligente qui lui a permis d'accomplir de si grandes choses, qui a fait de l'histoire grecque une grande histoire.

Dans cette race grecque, qu'est-ce précisément que l'Athénien ? Nous pouvons répondre par le témoignage même d'un Athénien, de Thucydide, ou de l'auteur, quel qu'il soit, d'une épigramme attribuée au grand historien. Ce sont deux vers qui expriment le jugement d'un homme du v[e] siècle et d'un compatriote, sur la cité d'Athènes : « Athènes, y est-il dit, est la Grèce de la Grèce », c'est-à-dire comme la quintessence, la partie la plus parfaite, la manifestation la plus complète de la race. C'est encore ce que dit, à la même époque, l'auteur inconnu du *Traité de la République d'Athènes*, que l'on trouve joint aux œuvres de Xénophon, et qui renferme tant de vues politiques pénétrantes sur la démocratie athénienne. Cet auteur remarque que, entre les dif-

férentes nations de la Grèce, l'Athénien, par sa pensée, par son langage, par toutes ses qualités, peut être considéré comme le type le plus parfait de la race, prenant partout ce qui est bon, corrigeant les insuffisances et les excès, essentiellement équilibré et harmonieux. Si, en effet, nous considérons l'histoire, nous voyons que le Spartiate et le Thébain, par exemple, sont, entre tous les Grecs, ceux qui se rapprochent le plus des Barbares du Nord, Scythes et Thraces, que la lourdeur réfléchie, la sévérité, la violence dans les passions, qui distinguent les Thébains, correspondent à une exagération de certaines qualités de la race ; que les Ioniens, au contraire, les Grecs d'Asie rappellent par divers côtés de leur caractère (mollesse naturelle, subtilité excessive de l'esprit) les races asiatiques qui les entourent. L'Athénien est placé comme au centre, et possède à un degré moyen les qualités et les défauts distinctifs de sa race.

Ainsi, d'une part, une intelligence curieuse et éveillée, qui crée ou développe la dialectique, perfectionne l'art oratoire, un esprit souple, une parole toujours prête ; — d'autre part, une imagination vive et prompte, mais mesurée, et que l'on retrouve jusque dans la vie de tous les jours, dans les choses pratiques, qui fait naître les ambitions soudaines, crée les mirages politiques, exalte le cœur et l'intelligence, voilà à peu près l'Athénien de tous les temps ; tel est le fond que nous trouverons d'abord dans l'Athénien du temps de Périclès, celui que nous regarderons vivre entre les années 440 et 430. Mais l'homme, qui arrivant, à cette date, à la maturité, a grandi et s'est formé dans des conditions particulières qui font qu'il n'est plus tout à fait l'Athénien d'un siècle plus tôt, et ne ressemble pas davantage à celui qui vivra un siècle plus tard ; il diffère du contemporain de Solon autant qu'il diffère du contemporain de Démosthène. C'est un moment précis de l'histoire et de la civilisation grecques, où l'Athénien a sa physionomie originale, que, peu à peu, les conditions de vie et les circonstances extérieures lui ont faite.

En 440, la cité d'Athènes est dans une période d'éclat, de prospérité politique, financière, militaire, incomparable. Tout a contribué, depuis cinquante à soixante ans, à créer cet état de choses. En 510, c'était la grande révolution intérieure, le renversement des Pisistratides, l'établissement définitif de la démocratie. Dès cette époque, Hérodote remarque l'explosion de joie, l'extraordinaire confiance en soi-même qui a inspiré cette révolution et qui par elle s'est accrue et multipliée, la satisfaction de jouir d'un gouvernement libre où toutes les qualités de l'Athénien trouvent à s'exercer et à se fortifier. Et puis c'est la grande épreuve,

l'époque terrible des guerres médiques, d'où, malgré la disproportion apparente des forces, Athènes sort victorieuse. Désormais la cité triomphante est à la tête de la Grèce, tout le pays lui rend hommage, et le premier empire maritime athénien se fonde par le seul empressement des Grecs à se mettre sous sa protection. Devant le succès de ces victoires prodigieuses l'imagination s'exalte ; on devient ambitieux, conquérant, on entreprend des expéditions hardies qui réussissent. Athènes est dans une veine de triomphes sans précédent ; elle équipe des flottes telles qu'on n'en a jamais vues, elle est riche, les alliés lui payent tribut, les Perses sont refoulés et n'ont presque plus d'accès à la mer. C'est un éblouissement prodigieux qui s'empare de ce peuple imaginatif, d'autant plus qu'à l'envi les orateurs et les poètes, sous toutes les formes, dithyrambe, poésie lyrique, théâtre, se mettent à chanter cette gloire. L'enthousiasme grandit et s'exalte lui-même, grandit tellement vite et va tellement loin que des historiens qui, comme Hérodote, ont raconté les événements avec des souvenirs récents, avec une connaissance exacte de la réalité, ont semblé, un jour, trop froids admirateurs de leur histoire et de leur pays, et ont paru aux générations suivantes presque traîtres à la gloire nationale.

C'est alors que le port d'Athènes, le Pirée, devenait le centre des affaires du monde grec ; les vaisseaux marchands y affluaient, les industries se multipliaient, le grand commerce prenait son essor ; avec son intelligence et son activité, l'Athénien, dans cette continuité inouïe de succès, dans cette habitude de prospérité, prend une nouvelle confiance en lui-même, devient de plus en plus entreprenant et de plus en plus optimiste. Il se croit tout permis, il se croit capable de tout ce qu'il imagine. Il faut entendre les paroles que Thucydide (II, 70) met dans la bouche d'un orateur qui excite les Lacédémoniens contre Athènes. C'est un portrait comparé des deux peuples, où nous reconnaissons chez l'homme d'Athènes cet optimisme hardi : « Il ne se sert de ce qu'il a acquis que pour acquérir davantage ; il n'a pas plus tôt conçu qu'il a déjà exécuté. » La conséquence naturelle, le danger de cet état d'esprit est dans l'excès de confiance qui en résulte. Il suffit, pour s'en convaincre, de songer à l'expédition de Sicile, et particulièrement au discours d'Alcibiade, où l'habile orateur fait luire aux yeux de ses complaisants auditeurs des mirages de conquête universelle. Nous touchons là au dernier terme, au période maladif de cet état d'esprit qui, quinze ans plus tôt, vers 430, caractérise déjà la génération athénienne que nous étudions.

Nous avons déjà remarqué combien un Athénien de cette génération différait d'un contemporain de Solon. Celui-ci, avec les qualités foncières de l'Athénien de tous les temps, avait aussi son originalité. Dans les poèmes de Solon lui-même, dans cette première et brillante apparition de la littérature athénienne, il est curieux d'apercevoir à plein, pour la première fois, les traits constitutifs essentiels de l'esprit athénien. Mais le citoyen d'alors se consume en querelles intestines, ne songe pas à se répandre au dehors ; il est pessimiste ; son imagination lui peint les choses en noir. Salamine a été prise : personne n'ose plus parler de la reprendre ; il est défendu, sous peine de mort, de le proposer, et, si l'on en croit la légende, Solon est réduit à contrefaire la folie pour l'entreprendre. L'Athénien est arrêté, maintenu par les difficultés extérieures ; il n'est pas arrivé à l'expansion complète de sa personnalité, à la conception claire de son grand rôle historique.

Cent ans plus tard, voici qu'il est bien changé : c'est le contemporain de Démosthène, qui se rappelle avec délices son glorieux passé. Le pessimisme pour lui n'aurait pas encore de raison d'être ; pourtant il n'a plus le ressort, l'énergie, l'ardeur de la génération précédente. La guerre du Péloponèse a été un désastre, l'empire maritime d'Athènes est détruit, la richesse diminue, les ambitions sont condamnées. Mais, comme l'Athénien est imaginatif, il se console par le souvenir et s'enchante de son passé. Il se grise maintenant de discours et de paroles, puisque l'action ne lui est plus permise.

Ecoutez les remontrances de Démosthène : « Vous croyez, dit-il à ses compatriotes, quand vous avez parlé d'une chose, que vous l'avez faite. » Il sait bien jusqu'à quel point chez eux les actes se conforment aux paroles : « Vous vous étonnez, dit-il dans les *Philippiques*, que je vous demande si peu de navires : c'est qu'il est trop facile de les mettre dans les décrets ; les paroles ne vous manquent jamais. Mais envoyez à vos alliés des hommes, non des paroles et des décrets. » Au fond, la lassitude, le découragement, succèdent à la belle ardeur de jadis, et l'on dissimule la faiblesse présente par la grandeur des projets et la beauté des discours.

Il y a donc, entre ces trois générations d'Athéniens, des différences considérables, malgré un fond moral commun. Nous nous placerons entre les deux époques extrêmes que nous avons indiquées, et, considérant un Athénien du cinquième siècle, aux environs de 440-430, nous examinerons comment il sent, comment il juge tous les grands sujets qui occupent sa pensée et son

existence, comment il se comporte dans sa vie privée, dans la politique, dans les relations extérieures.

Or, nous avons commencé à rechercher quelles étaient les sources d'où il tirait ses pensées et ses sentiments. Nous avons vu que c'était d'abord la religion, c'est-à-dire la forme que le peuple grec donnait à sa conception du monde et de la morale, ce qu'il y avait de meilleur et de plus précieux dans sa pensée. Nous avons voulu voir ce qu'avait été cette religion pour le peuple athénien du v[e] siècle. Nous avons distingué entre les rites, d'une part, et, de l'autre, les croyances, le sentiment religieux lui-même. Cette distinction est indispensable; car, en Grèce moins que partout ailleurs, les rites n'ont pas suivi l'évolution des croyances. Le rite était ce qu'il y avait dans la religion de plus ancien, de plus stable; c'était l'élément à peu près immuable, transmis sans altération d'une génération à l'autre. Il était né à une époque dont le souvenir même avait disparu, de causes inconnues, de croyances oubliées. En Grèce, le reste n'avait pas, pour se maintenir intact, l'autorité héréditaire d'une caste sacerdotale ; mais il lui suffisait, pour subsister, de cette croyance, familière aux peuples anciens, que les formules qui ont été bonnes une fois et agréées des dieux doivent continuer de l'être toujours, que, par suite, on les doit préserver de toute altération, même si l'on ne comprend plus leur raison d'être et leur sens. Dans telle circonstance de la vie, pour honorer tel dieu, il faut le sacrifice de telle victime, et point d'une autre. La cérémonie doit être accomplie avec des gestes prévus, accompagnée de paroles déterminées. Pourquoi ? On sait que ces rites ont été, un jour, efficaces ; il n'y faut rien changer. Le formalisme religieux va jusqu'à imposer dans les invocations telle dénomination particulière pour désigner la divinité à qui l'on s'adresse, et, si l'on changeait quelque chose aux traditions, le dieu pourrait s'en fâcher. Il y a des ménagements rituels à prendre avec lui. Jusqu'aux derniers temps de la civilisation grecque, quand le mouvement des idées a entraîné les croyances loin des superstitions originelles, les mêmes rites subsistent, on retrouve le même culte que dans les âges anciens.

Mais il n'en est pas de même du sens qu'on attachait à ces pratiques, du sentiment intime de piété qu'on apportait dans l'exercice du culte. Ici, la tradition n'est pas immuable. Même chez les peuples qui vénèrent des livres sacrés, qui fondent leur religion sur des traditions écrites et la conservent sous l'autorité d'un clergé, il y a, à un moment donné, tout un courant de pensées, d'idées, de sentiments, que rien ne peut retenir, et qui dévie,

quoi qu'on fasse. Mais, en Grèce, où il n'y a pas de livres sacrés, pas de caste sacerdotale, pas de clergé, les légendes anciennes ont toute facilité de se modifier, de se perdre ou de s'enrichir. Les autorités les plus vénérées sont celles des vieux poètes nationaux, d'Homère et d'Hésiode, qui, selon le mot d'Hérodote, ont constitué la théologie. Mais que sont-ils après tout, sinon des poètes admirés, des hommes mieux doués que le commun des mortels, à la parole de qui l'on a des raisons de croire, mais sans qu'aucune autorité infaillible s'attache à leur personne? Un autre poète peut venir, un autre inspiré de la Muse, qui en saura autant, ou plus. Aussi voyons-nous les poètes lyriques ajouter à la « théologie » d'Homère et d'Hésiode des légendes locales, qui complètent l'histoire merveilleuse des dieux et des héros; souvent ils modifient même celles qui existent, parce qu'elles choquent leur délicatesse, et leur paraissent impies. Et puis ne se peut-il pas que la Muse prenne plaisir parfois à tromper son poète, à lui inspirer de beaux chants mensongers? Elle se plaît à l'agréable mensonge comme à la vérité même; la Muse sait mentir magnifiquement.

Enfin d'elles-mêmes les traditions se transforment, par un travail lent et inconscient qui arrange les souvenirs, les orne et les renouvelle. Des causes profondes d'altération viennent de conditions de vie nouvelles, d'un changement dans les idées, les mœurs, de l'influence d'esprits supérieurs, et la tradition que la bonne foi des générations successives a cru transmettre intacte, se retrouve, après quelques siècles, renouvelée, détournée de son sens primitif, à peine reconnaissable. Les formes anciennes qui subsistent enveloppent les idées nouvelles, les sentiments nouveaux des âges postérieurs, et la tradition se transforme avec l'homme qui la crée.

Telle est la première source, et la plus importante, où l'homme d'une époque comme celle que nous étudions puise son fond d'idées et de sentiments; mais il y faut ajouter diverses autres sources importantes, parmi lesquelles nous distinguerons, au premier rang, la science et l'art.

M.

L'histoire à Rome

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Les historiens de l'époque d'Auguste. — Trogue Pompée.

L'année dernière, nous avions d'abord assisté à la naissance de l'histoire à Rome; nous avions étudié les premières œuvres, les œuvres des Annalistes, et j'avais eu à vous y signaler le manque de méthode, le manque de critique, surtout le manque de valeur littéraire. Ces œuvres sont fort mal composées, fort mal écrites; mais c'est moins la faute des auteurs que celle de leur temps. Nous avions vu ensuite comment, d'essais en essais, l'histoire à Rome prend conscience d'elle-même, trouve sa formule, détermine ses procédés de recherche et de critique; comment enfin elle affermit ses qualités de composition et de style sans lesquelles il n'y a pas d'histoire vraiment digne de ce nom. Ces progrès s'accomplirent vers la fin de la République et au commencement de l'Empire, au temps de Salluste, de César, de Tite-Live.

Or, juste au moment où les esprits étaient mûrs pour l'histoire, une révolution importante se produisait à Rome : l'Empire se substituait à la République. Jusqu'à cette époque, les Romains de la société polie avaient mené une vie active; ils étaient généraux, jurisconsultes; ils faisaient de la politique militante au Sénat ou au Forum; leur temps était pris par les plaidoiries, par les discours politiques, par les affaires... Mais, après la pacification des esprits par Auguste, on ne bouge plus. Tous les pouvoirs sont dans la même main. Il n'y a plus que des semblants de discussion au Forum et au Sénat. Les Romains, occupés jusqu'ici, ont des loisirs, et l'idée leur vient de faire de la littérature : c'est une manière de passer son temps. Volontiers ils feront de la poésie, car une certaine poésie, la poésie d'amateur, est plus accessible, plus aisée qu'un travail considérable d'histoire ou de littérature. Quelques-uns pourtant aborderont l'histoire. Ce genre devait même les attirer de préférence, parce qu'il se rapprochait le plus de leurs anciennes occupations. L'histoire, c'est de la politique rétrospective; l'histoire exhale ce « fumet des affaires », dont parle Saint-Simon, qui tente toujours ceux qui y ont touché. Voyez ce qui se

passe de nos jours: tous ces grands politiques sans emploi, Guizot, Thiers, etc., se sont tournés vers l'histoire. Puis, l'histoire est encore une façon d'éloquence. Or, les Romains étaient façonnés dès l'enfance pour le métier d'orateur, et l'éloquence venait d'être *pacifiée*, c'est-à-dire rendue muette... Pour s'adonner à l'éloquence, il ne restait plus qu'un moyen : faire de l'histoire, puisque dans l'histoire, telle du moins que la concevaient les Romains, il était non seulement permis, mais obligatoire d'insérer des discours.

Parmi ces historiens de l'époque d'Auguste, se trouvent beaucoup d'amateurs. Il n'y a pas à en parler. La plupart, du reste, n'ont pas laissé de trace. Il en est un cependant, Trogue Pompée, dont le nom est connu; et je me propose, aujourd'hui, d'analyser le peu que nous savons et de sa vie et de son œuvre.

Trogue Pompée n'est pas Romain d'origine; il est Gaulois. C'est lui-même qui nous l'apprend. Dans son histoire, en effet, se trouvaient quelques détails sur sa famille, que Justin, son abréviateur, nous a conservés. Il est originaire du pays des Voconces (Vocontii), pays situé sur la rive gauche du Rhône, entre l'Isère et la Durance, et qui correspondait à peu près à notre département de Vaucluse actuel. Les Voconces furent de bonne heure menacés dans leur indépendance. Voisins des Marseillais alliés des Romains et fort envahissants, ils eurent pour ce motif, comme les Allobroges, à pâtir de leurs empiétements. De là, entre ces peuples, des guerres fréquentes que nous ne connaissons qu'assez mal par les allusions qui y sont faites, çà et là, dans les auteurs.

A un moment, les Voconces s'aperçurent de l'intérêt qu'il y aurait pour eux à être bien avec les Marseillais et les Romains, leurs alliés. Leur pays se trouvait sur le chemin de l'Italie et de l'Espagne. Or, les Romains, ayant à envoyer des armées ou des renforts en Espagne, le faisaient parfois par la voie de terre, soit par le chemin que nous appelons maintenant la Corniche, soit par une route plus au Nord, par un col des Alpes, par la vallée de Grenoble ou par quelque autre vallée latérale. Et ces armées, pour arriver à un pont du Rhône, vers Beaucaire, par exemple, avaient à traverser le pays des Voconces. Le mieux était donc de s'entendre. C'est ce que l'on fit, probablement vers l'époque de la guerre de Sertorius. Pompée, allant combattre Sertorius en Espagne, emmena avec lui des Gaulois, parmi lesquels un Trogue, le grand-père de l'historien. Trogue se distingua sans doute; car, après la campagne, Pompée le récompensa en lui faisant octroyer le titre de citoyen romain. Trogue eut deux fils : l'un, profitant de la faveur dont jouissait son père, suivit Pompée en Asie dans sa

campagne contre Mithridate, avec le grade de commandant de cavalerie (Pompée l'avait probablement mis à la tête d'un escadron de cavalerie gauloise); l'autre, le plus jeune, semble avoir été recommandé à César par Pompée lui-même. Il faisait partie de l'état-major de César au commencement de la campagne des Gaules. Il figurait, sans doute, au nombre de ces intermédiaires que le chef romain aimait à avoir entre lui et les indigènes. Or, ce Trogus Pompeius, du nom de son premier patron, fut admis au droit de cité. César en fit son secrétaire, son interprète pour les ambassadeurs, son garde des sceaux (... *patrem quoque sub Caio Caesare militasse, epistularumque et legationum, simul et annuli curam habuisse*, Justin, XLIII). Cet homme de confiance de César est le père de notre historien. Il est probable qu'il suivit son maître, après la victoire, et qu'ainsi l'historien fut élevé à Rome, comme un citoyen romain. Ce que nous savons de ce dernier, c'est qu'il se consacra à la littérature, et que, outre son histoire, il écrivit un assez grand nombre d'ouvrages divers. De ces ouvrages, il ne nous reste guère que des titres, qui peuvent cependant nous servir à juger de la méthode de l'écrivain.

Trogue Pompée écrivit, entre autres, un livre *De animalibus* et un autre livre *De plantis*. Pline l'Ancien, qui nous donne dans son *Histoire naturelle* le catalogue des ouvrages où il a puisé, cite ces deux traités. Et, comme il les cite dans différents chapitres, il est permis de conclure que Trogue Pompée avait écrit une sorte d'histoire universelle à la façon de Pline, qu'il avait lui aussi fait œuvre de naturaliste.

Ces livres sont-ils le résultat de recherches personnelles? Non: il n'y a là que de l'érudition de seconde main. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer aux textes grecs les quelques courts fragments qui nous en ont été conservés. Trogue Pompée s'est contenté de traduire Aristote et Théophraste. Il a fait pour l'histoire naturelle ce que Cicéron avait fait pour la philosophie : il l'a vulgarisée; en compilant et en traduisant, il l'a fait entrer dans le domaine de la littérature latine.

Ces indications sont précieuses; elles nous permettent d'apprécier la façon d'être de Trogue Pompée en tant qu'historien. Son esprit et sa méthode sont d'un vulgarisateur; il portera partout les mêmes procédés de travail. Il y a donc fort à parier qu'il a fait en histoire comme il avait fait en histoire naturelle : il a pris quelque part les éléments de son œuvre, et s'est borné à transporter à Rome ce qui ne se trouvait jusqu'alors que dans les bibliothèques grecques. Voyons, maintenant, ce que c'est que cette histoire qui a fait son renom.

L'*Histoire* de Trogue Pompée est perdue ; mais un certain Justin, la trouvant trop considérable, nous en a donné un abrégé. Il a joué ainsi un assez mauvais tour à notre auteur. Il voulait lui faire honneur; il lui a fait du tort. On a pris l'abrégé et laissé périr l'œuvre originale. C'est donc d'après l'abrégé de Justin qu'il nous faut en rendre compte.

L'ouvrage comprenait 44 livres. Il avait pour titre *Histoires Philippiques et origine du monde tout entier*. Ce titre s'explique : il était assez naturel, en effet, de rattacher l'histoire de l'antiquité à Philippe — incarnation de la Macédoine, — et à l'empire qui avait été la première grande unité impériale se manifestant dans le monde historique, à l'empire qui était arrivé à englober toutes les terres connues, soit dans la Méditerranée, soit en Asie. Tout pouvait être considéré, avant l'unité de la Macédoine, comme une préparation, comme l'antécédent logique de cette unité. Assyriens, Perses, Mèdes, Scythes, etc., ces peuples divers s'agitent durant des siècles, agissent et réagissent les uns sur les autres, jusqu'au jour où ils se rencontrent avec les populations ioniennes de la côte, populations de même race que les Athéniens. Alors l'Europe et l'Asie sont aux prises, et ce sont les guerres médiques, qui eurent pour résultat de donner la primauté à Athènes. Maîtresse de la Grèce, à laquelle elle fait peur avec le fantôme du Grand Roi, Athènes devient la gérante de la caisse commune qu'elle a fait établir. Elle dépense l'argent, elle abuse de sa puissance, jusqu'au jour où Sparte se fâche. Philippe arrive, qui met tout le monde à la raison. Son fils, Alexandre, en se tournant vers l'Asie, ne fait que continuer son œuvre. Avec Philippe et Alexandre, fondateurs de l'unité macédonienne, nous voici bien au centre de l'histoire ; mais il arrive que leur immense empire s'émiette. De ses débris il se forme une foule de petits états que nous voyons en lutte les uns contre les autres, avec la Grèce, avec ce qui reste de la Macédoine, jusqu'au jour où Pyrrhus se tournera vers l'Occident, envahira l'Italie et la Sicile. Cette question de la Sicile amènera la guerre de Carthage avec Rome...

Comme on voit, le livre commence en Orient et finit en Occident. Chaque peuple y est amené sur le devant de la scène à son tour, ou plutôt au hasard. La composition de l'ouvrage est par conséquent assez molle. Un fait conduit l'historien à nous faire l'histoire des origines. Quoique Romain, il n'accorde à Rome qu'une place assez petite ; il n'en parle qu'incidemment, au 43e livre, et comme par acquit de conscience. Il semble revenir chez lui, à la fin d'un long voyage, pour ne pas être un citoyen ingrat. Il s'en tient aux origines et ne dépasse pas Tarquin. Mais Tite-

Live ne venait-il pas de raconter l'histoire de Rome tout au long, et pour les mêmes lecteurs ?... Arrivé à Tarquin, un synchronisme lui rappelle la fondation de Marseille, et il se trouve ainsi amené à nous dire un mot de son ancienne patrie et de sa famille.

Telle est, en gros, l'analyse de l'ouvrage de Trogue Pompée. C'est une histoire universelle, non romaine. Cela est digne de remarque; c'était une très grande nouveauté. C'est le premier livre d'histoire non romaine que nous trouvions chez les Romains. Jusque-là, l'histoire à Rome n'est que l'histoire romaine. Voyez les annalistes dont il nous reste des fragments ; voyez Salluste, César, Tite-Live, et aussi les auteurs de mémoires, si nombreux entre Sylla et Auguste... A l'occasion, ils se permettent bien une petite incursion en pays étranger : c'est ainsi que les annalistes nous parlent de Troie, nous racontent les voyages d'Enée à travers la Méditerranée ; mais c'est encore l'histoire de Rome qu'ils écrivent, l'histoire de Rome avant la lettre, pour ainsi dire. Les faits qu'ils racontent touchent à Rome, et c'est pour cela qu'ils y trouvent de l'intérêt. Salluste nous fournit quelques détails d'ethnographie sur les indigènes de l'Afrique du Nord : s'intéresse-t-il à l'Afrique ? Non ; il n'en parle, il ne consent et ne condescend à en parler que parce que cela touche à l'histoire de Rome. De même César, étudiant l'organisation, notant les habitudes des Gaulois et des Germains, ne s'intéresse pas à ces peuples, mais à sa conquête qu'il veut expliquer et faire comprendre. C'est toujours à Rome qu'on en revient; on ne s'occupe des étrangers que dans le cas où l'histoire de Rome s'y trouve intéressée. Tite-Live l'a dit à diverses reprises (cf. en particulier XXXIX, 48) : il ne veut toucher à l'histoire des autres peuples que dans la mesure où cette histoire est en contact avec celle du peuple romain. Il n'y a que ce qui est romain qui compte ; le reste est nul et non avenu, le reste est méprisable. Très fiers, très orgueilleux, les Romains professaient un profond mépris pour leurs vaincus, qu'ils auraient dû exalter plutôt, pour exalter leur victoire ! Il est vrai que quelques-uns de leurs vaincus étaient peu faits pour donner une haute idée de l'humanité. Les Grecs étaient un peuple bien bas au temps de la conquête. Ce que les Romains ont vu de leur génie était peu propre à leur inspirer de l'admiration. Ils ne connaissaient la Grèce que par les aventuriers, les fripons, les beaux parleurs qu'ils voyaient à Rome, qu'ils rencontraient sur toutes les routes. Et les Asiatiques ? Il faut lire les discours de Cicéron pour voir de quel mépris ils étaient dignes. Qu'importait alors aux Romains l'histoire de ces peuples, de ces Barbares ?

Ils avaient eu de grands rois, un brillant passé : qu'importait, puisque ces rois n'étaient plus, puisque ce passé était à jamais périmé ! Des vaincus, ils n'étaient plus que cela...

Ainsi donc, avant Trogue Pompée, aucun historien romain ne s'était intéressé à quelque chose d'étranger. A peine pourrait-on trouver, çà et là, quelques timides essais. C'est un ami de Cicéron, un savant, Atticus, qui établit — probablement à l'usage de Cicéron — une chronologie universelle, et relève les dates principales de l'histoire romaine et de l'histoire des principaux peuples. Mais son but n'est-il pas de fixer la chronologie romaine en se servant des détails étrangers propres à la faire comprendre ? C'est un autre ami de Cicéron, et aussi d'Atticus, Cornélius Népos, qui se montre un peu plus hardi et fait quelque chose de tout à fait nouveau, en donnant, lui, Romain de bonne famille, des notices sur des généraux étrangers. Mais, en regard de ces notices si courtes, si semblables à de simples notices de dictionnaire, comme pour se les faire pardonner, il place parallèlement des notices de généraux romains. Il n'y a là que les termes d'une comparaison qui, dans la pensée, on pourrait presque dire de l'aveu même de l'auteur, doit nécessairement tourner à l'avantage de Rome. C'est enfin Cicéron lui-même. Mais les nombreuses anecdotes sur les généraux et sur les grands politiques de la Grèce, Miltiade, Aristide, Thémistocle, Périclès, etc., que nous trouvons à chaque page de ses œuvres, ne sont pas insérées là pour la plus grande gloire de ces héros ; ce sont des arguments historiques apportés à l'appui d'une thèse... Voilà où l'on en est au siècle d'Auguste, au moment où arrive Trogue Pompée. Le premier, il rompt avec la tradition et déclare que l'histoire a le droit de s'occuper du monde entier. Il a cru qu'il y avait intérêt à raconter les querelles survenues entre Athènes et Sparte, entre des cités plus petites encore ; il a vu qu'il était utile de peindre le monde grec dans le voisinage du moment où il allait tomber sous la domination romaine ; peut-être aussi a-t-il voulu faire la leçon à ses concitoyens, héritiers directs de Philippe et d'Alexandre, maîtres du monde depuis Auguste, en les invitant à étudier un passé qui n'était pas le leur, mais dont ils avaient recueilli la succession, en leur faisant comprendre et connaître les pays qu'ils avaient à gouverner. Oui, c'est là sans doute le but que se proposait d'atteindre Trogue Pompée en essayant d'intéresser le public romain à des choses étrangères. La tentative était audacieuse ; mais cette audace s'explique, si l'on fait réflexion que notre historien était lui-même étranger. Venu tard à la cité romaine, il était peu jaloux du passé de sa ville ; du fait même de sa naissance, il était libre

des préjugés encore vivaces au cœur des nobles romains, qui prétendaient descendre non seulement des compagnons de Romulus, mais des compagnons d'Enée. Au surplus, cette audace était-elle si grande ? Au temps d'Auguste, le préjugé national tendait à disparaître ; l'ancienne aristocratie était fortement décimée ; une nouvelle société était en formation, dans laquelle entraient Gaulois, Africains, des affranchis, des vaincus. On ne pèche pas alors par excès de patriotisme. Rappelez-vous les efforts d'Auguste pour enseigner le patriotisme à ses contemporains : il encourage Virgile, qui écrit l'*Enéide* ; il restaure les vieux cultes, ranime les vieilles légendes, et fait tout pour ramener les esprits aux temps de Romulus et de Numa, vers ce passé qui n'existe plus pour ces nouveaux Romains. Il a besoin de leur apprendre ce que c'est que Rome, d'où elle est née, comment elle s'est formée... Il est évident qu'une pareille société était toute prête à recevoir les leçons de Trogue Pompée.

Une autre chose encore peut paraître étonnante dans l'œuvre de notre historien : c'est l'importance de l'ouvrage, c'est le courage qu'il a fallu à l'auteur pour entreprendre d'écrire une histoire universelle. Là-dessus, Justin ne tarit pas d'éloges : « Cette entreprise, dit-il dans sa Préface, demandait une grande activité de corps et d'esprit ; car, si la plupart des autres qui écrivent l'histoire particulière de chaque roi, de chaque nation, regardent leur tâche comme extrêmement difficile, ne doit-on pas trouver herculéenne l'audace de Trogue Pompée embrassant l'univers entier, et racontant l'histoire de tous les siècles, de tous les rois, de toutes les nations? » C'est là un cri d'admiration quelque peu emphatique. L'entreprise n'est pas si extraordinaire, et, si l'on y regarde de près, l'on peut voir que ce travail d'Hercule est, en somme, assez modeste. En histoire générale, comme en histoire naturelle, Trogue Pompée a compilé, compilé, compilé. Tout était fait avant lui. Il s'est borné à rassembler les ouvrages d'histoire que les Grecs avaient écrits en abondance, et à les arranger à la romaine. Comment l'a-t-il fait, et avec quel talent : c'est ce qu'il nous reste à voir.

R.

La Fontaine fabuliste

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'écrivain.

Nous avons jusqu'ici étudié, sous divers aspects, le génie de La Fontaine fabuliste; nous avons vu que ce modeste écrivain, qui ne prétendait faire que des contes d'enfant, s'est trouvé comparable aux plus grands hommes du siècle de Louis XIV. Artiste créateur, même quand il fait profession d'imiter les autres, et qu'il se propose de « mettre en vers » quelques apologues, — peintre de la nature, des animaux, peintre de l'homme, et de l'homme abstrait, aussi bien que des individus dans leur infinie diversité; — moraliste, non pas comme les prédicateurs qui proposent un idéal de vertu chrétienne, mais, si l'on veut, à la façon du poète comique, au nom de l'expérience et du bon sens ; enfin, qui l'eût cru ? philosophe, et philosophe capable d'aborder les problèmes les plus ardus, de débrouiller les systèmes les plus compliqués de la philosophie ancienne ou moderne. Nous venons de trouver en lui un poète et un versificateur de premier ordre : il nous reste à l'étudier comme écrivain. C'est par là que nous terminons la première partie de notre étude. Nous nous sommes placés au point de vue de la littérature proprement dite, avant de chercher à donner à notre poète la place et le rang qu'il mérite parmi les autres fabulistes, ses contemporains ou ses successeurs.

Bossuet, parlant du prince de Condé dans sa fameuse oraison funèbre, remarque qu'il doit y avoir chez un homme certaines qualités essentielles qui priment toutes les autres; à propos de Condé, il constate que les plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur ne sont rien auprès de la piété, qui est le tout de l'homme. Nous pourrions appliquer à La Fontaine, et, en général, à tout auteur, un jugement de cette sorte; toutes les qualités que nous avons jusqu'ici admirées ne seraient rien, s'il ne s'y joignait celle de grand écrivain, qui les doit couronner.

Or la question peut d'abord paraître résolue *ipso facto*. Un homme que nous avons pu comparer aux plus grands poètes de tous les temps peut-il donc n'être pas un grand écrivain ?

Certes, qui dit grand poète ne dit pas nécessairement excellent écrivain, et, pour employer une expression de La Fontaine lui-même, « le divorce entre ces choses est loin d'être nouveau. »

Parmi les plus illustres de nos poètes, nous en trouverions qui ont non point dédaigné, mais mis au second rang la gloire de bien écrire ; il en est qui n'ambitionnent pas l'approbation des puristes, ou, comme ils disent, des pédants ; il leur suffit de frapper les imaginations par la hauteur des pensées, par la force ou la délicatesse des sentiments, par la richesse ou la nouveauté des images, par la cadence et l'harmonie des sons. Le reste, langue, style, c'est le détail, c'est chose secondaire. Et, sans aller plus loin, Lamartine, le grand contradicteur de La Fontaine, ne dit-il pas dans l'*Avertissement* de ses *Harmonies poétiques*, avec une apparente modestie, mais pourtant quelque suffisance : « Je demande grâce pour les imperfections de style dont les esprits délicats — (pense-t-il ici aux vers de La Fontaine :

> Les délicats sont malheureux :
> Rien ne saurait les satisfaire ?)

— dont les esprits délicats seront souvent blessés en lisant mes vers... Il n'appartient qu'au génie (auquel apparemment Lamartine ne prétend point) d'unir ces deux qualités qui s'excluent, la correction et l'inspiration. » C'est là un paradoxe, et un paradoxe dangereux pour la réputation même de celui qui le soutient. Les contemporains s'y laissent prendre volontiers : le public a souvent devant les auteurs qui le séduisent des enthousiasmes naïfs ; il n'examine point, il ne s'attarde pas. Mais » l'avenir équitable » réserve son admiration aux ouvrages bien écrits. « Que la langue, dit Boileau,

> . . . . la langue révérée,
> Dans vos plus grands excès, vous soit toujours sacrée.
> Sans la langue. . . . . l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Lamartine ne commence-t-il pas à porter la peine de sa négligence ? — Quant à La Fontaine, sa gloire d'écrivain est inaltérable ; on le propose toujours à l'étude de ceux qui veulent se former aux lettres ; il demeure au premier rang parmi nos classiques, et, s'il est digne de ce privilège par les qualités singulières que nous avons déjà signalées chez lui, il le doit aussi, en grande partie, à son mérite d'écrivain.

Certes la matière de notre étude est abondante, et nous pourrions nous laisser entraîner à des détails infinis : quelques pages de M. Taine (*La Fontaine et ses Fables*, chap. de l'Expression) nous dispenseront d'insister, et nous nous bornerons à compléter les observations déjà faites dans cet ouvrage, qui ne fut d'abord qu'un modeste opuscule et auquel l'auteur n'a pas donné l'ampleur que le sujet pouvait comporter.

Remarquons que deux choses essentielles font les grands écrivains : 1° la connaissance des ressources de la langue ; 2° l'application des lois qui la régissent. Dictionnaire et grammaire ; c'est toujours là qu'il faut en revenir.

Avant tout, un grand écrivain doit avoir étudié toutes les ressources de sa langue, avoir à sa disposition un lexique abondant, aussi riche que possible, en tout cas précis ; il doit toujours s'attacher à employer le mot juste, le mot propre, celui qui a l'avantage, à la fois, de définir exactement la chose qu'il exprime, et de la représenter vivement à l'imagination : « Bien définir et bien peindre », tel est le secret du bon écrivain.

Certes la difficulté est grande, surtout dans les langues qui sont relativement pauvres, c'est-à-dire qui manquent de synonymes. Le choix y est difficile, le mot juste se dérobe souvent. Or un auteur écrit mal, s'il n'emploie pas le mot juste, le seul mot qui convienne ; il écrit mal, s'il donne au lecteur le malin plaisir de corriger, de substituer au mot écrit tel autre qui paraît préférable.

Or La Fontaine est un de ceux qui ont un vocabulaire bien fourni. Si l'on fait le compte des mots employés par tel ou tel écrivain, on s'aperçoit que les vocabulaires les plus riches, celui de Victor Hugo, par exemple, ou de Théophile Gautier pour les modernes, ne dépasse guère cinq ou six mille mots, beaucoup n'arrivent qu'à un total de 1500 ou 1800. La Fontaine est des mieux partagés : il possède le français de la cour et de la ville, celui de la place Saint-Jean et du Port au Foin ; — il connaît les dialectes provinciaux, parle à l'occasion le picard :

> « Biaux chires leups, n'écoutez mie
> Mère tenchent chen fieux qui crie.

ou le champenois :

> La *bique*. . . . . . .
> Ferma sa porte au loquet
> Non sans dire à son *biquet*...

Il connaît l'ancien français, non point celui du Moyen Age, mais

celui de Marot et de Rabelais : « Remonter jusqu'à Marot, dit-il, et point au delà. »

> Tel, comme dit Merlin, *cuide engeigner* autrui
> Qui souvent s'engeigne soi-même...

Il s'amuse à ressusciter les vieux mots :

> Genre de mort qui ne *duit* pas
> A gens peu soucieux de goûter le trépas...

On dirait qu'il aime leurs sonorités : *chèvance*, *souvenance* ...

On ne peut pas dire, en un sens, qu'il y ait *une* langue française; chaque classe de la société, chaque corps d'Etat, chaque métier a la sienne ; il y a une langue de la magistrature, une langue de la pratique, une langue des savants ; chacune a son vocabulaire, et parfois sa syntaxe. La Fontaine les connaît et il en fait parfois d'heureuses applications. — Veut-on le langage des cours et des cérémonies officielles :

> *Sa majesté Lionne*, un jour, voulut connaître
> De quelles nations le ciel l'avait fait naître.
> *Il manda donc par députés*
> Ses *vassaux* de toute nature,
> Envoyant de tous les côtés
> *Une circulaire écriture*
> Avec son sceau. . . .

Ailleurs les *prévôts* sont chargés

> *De régler la cérémonie.*
> Et font placer *la compagnie.*

Voyez *Le Lion malade et le Renard* :

> *De par le roi* des animaux,
> Qui dans son antre était malade,
> *Fut fait savoir* à ses vassaux
> Que chaque espèce en ambassade
> *Envoyât gens* le visiter,
> Sous promesse de bien traiter
> Les députés, eux et leur suite,
> *Foi de lion, très bien écrite* :
> Bon passe-port contre la dent,
> Contre la griffe tout autant.
> L'*édit* du prince s'exécute...

La Fontaine a fait quelque peu de droit, et il connaît les choses de la magistrature :

> Devant le singe il fut plaidé
> Non point par avocat, mais *par chaque partie*...
> ... Le magistrat suait *en son lit de justice.*

Ailleurs, les gens qui plaident sont *les contestants ;* voici *le sac et les quilles* ; dans *Jupiter et le Métayer*, dans *Le Chat, la Belette et le petit Lapin*, voilà toute la phraséologie du langage des affaires ou du palais :

> La dame au nez pointu répondit que la terre
> Etait *au premier occupant*...
> Je voudrais bien savoir, dit-elle, quelle loi
> En a pour toujours *fait l'octroi*
> A Jean, fils ou neveu de Pierre ou de Guillaume,
> Plutôt qu'à Paul, plutôt qu'à moi.
> Jean Lapin *allégua la coutume et l'usage*...
> *Rapportons-nous*, dit-elle, à Raminagrobis.
> Les voilà tous deux arrivés
> Devant sa majesté fourrée.
> Aussitôt qu'à portée il vit *les contestants*....

Et ainsi dans quelques autres fables : telle, par exemple, *Les Frelons et les Mouches à miel* :

> Les *témoins déposaient*. . . . .
> La guêpe, ne sachant que dire à ces raisons,
> *Fit enquête nouvelle, et, pour plus de lumière,*
> *Entendit* une fourmilière.
> Le point n'en put être éclairci.
> De grâce, à quoi bon tout ceci,
> Dit une abeille fort prudente.
> Depuis tantôt six mois que *la cause est pendante*,
> Nous voici comme aux premiers jours.
> *Sans tant de contredits et d'interlocutoires,*
> *Et de fatras et de grimoires*,
> Travaillons, les frelons et nous...
> Le refus des frelons fit voir
> Que cet art passait leur savoir
> Et la guêpe adjugea le miel à *leurs parties*.

La langue de la chasse, de la *vénerie*, comme il dit, est familière à notre auteur :

> Le lièvre était *gîté* dessous un maître chou.
> *On le quête, on le lance*...

Voici la perdrix : le chasseur « croit que son chien *la pille* » ; quant au pigeon, « le vautour s'en allait *le lier* ».

Nous avons vu la langue de l'astrologie, de la philosophie, des sciences. Voici celle de la musique : le savetier fait *des passages* ; — celle du commerce : « *le cours et le débit*, — *fréter* un navire ». Enfin La Fontaine n'a-t-il pas écouté les camelots et vu les saltimbanques à la parade ? Nous voici à la foire avec *Le Singe et le Léopard* :

Ils affichaient chacun à part.
L'un deux disait : « Messieurs, mon mérite et ma gloire,
Sont connus en tous lieux. Le roi m'a voulu voir,
Et, si je meurs, il veut avoir
Un manchon de ma peau, tant elle est bigarrée,
Pleine de taches, marquetée,
Et vergetée, et mouchetée ! »

. . . .

Le singe de sa part disait : « Venez, de grâce ;
Venez, Messieurs, je fais cent tours de passe-passe,
Cette diversité dont on vous parle tant,
Mon voisin léopard l'a sur soi seulement :
Moi, je l'ai dans l'esprit. Votre serviteur Gille,
Cousin et gendre de Bertrand,
Singe du pape en son vivant,
Tout fraîchement en cette ville,
Arrive en trois bateaux exprès pour vous parler.
Car il parle, on l'entend : il sait danser, baller,
Faire des tours de toute sorte,
Passer en des cerceaux, et le tout pour six blancs ;
Non, messieurs, pour un sou ; si vous n'êtes contents,
Nous rendrons à chacun son argent à la porte. »

Et veut-on opposer à cette verve populaire et charmante le langage onctueux de la dévotion : écoutez le lion :

... Voyons sans indulgence
L'état de notre conscience ;

et le rat retiré du monde :

Les choses d'ici-bas ne me regardent plus.

Cette prodigieuse variété de vocabulaire ne suffit pas à La Fontaine : il invente des mots nouveaux. Non pas qu'il sacrifie au goût du néologisme, qui est une faiblesse ; il n'a pas la prétention d'enrichir le dictionnaire ; les richesses existantes lui suffisent. Mais il crée des mots par plaisanterie, pour donner au besoin à son style l'allure improvisée et le ton du burlesque. Voici « la femme du *pondeur* » dans *Les Femmes et le Secret*, — ailleurs « les quatre *chercheurs de nouveaux mondes* ». Et encore : « Mal prend aux *volereaux* de faire les voleurs ». Certaines associations de mots plaisantes ressemblent à des créations : le peuple vautour, — le peuple souriquois, — la gent marécageuse, — la gent trotte-menu, — dom Pourceau, — le chat grippe-fromage, — triste oiseau le Hibou, etc., etc. Quant à la langue de la mythologie, nous avons vu déjà à quel point elle est familière à La Fontaine.

Nous trouvons donc chez notre poète une extrême richesse de

vocabulaire, telle que pouvait l'exiger la variété des sujets qu'il touche et la diversité des personnages qu'il met en scène. Quel usage en a-t-il fait et à quel degré possède-t-il cette qualité essentielle de l'écrivain, la précision? C'est là, en effet, le critérium qui permet de juger le plus sûrement le style d'un auteur. Il faut que le lecteur ne puisse jamais être tenté de substituer un autre mot à celui que l'auteur a choisi, ce mot « mis en sa place », ce mot juste, qu'on ne découvre d'ordinaire qu'à force de génie et de patience. Les brouillons de Bossuet nous éclairent à souhait sur ce travail obscur de la composition ; on a trop dit que l'admirable auteur des *Sermons*, en jetant ses idées sur le papier, se réservait plusieurs variantes pour les besoins de la récitation ; en réalité, il cherche, il tâtonne, avant d'arriver au mot juste, à l'expression définitive de sa pensée, et nous trouvons véritablement dans ses papiers comme les ébauches de ses chefs-d'œuvre. La Fontaine, lui aussi, tend vers la perfection, vers cette expression idéale à laquelle on n'en pourra point substituer d'autre sans affaiblir, sans dénaturer la pensée. Les mots sont pour lui ce que sont pour le mathématicien les chiffres, qu'on ne peut remplacer les uns par les autres sans fausser le résultat de l'opération. C'est là le caractère propre des écrivains de premier ordre, de La Fontaine pour les neuf dixièmes de ses *Fables*, de Bossuet toujours, de Pascal à la rigueur, de Corneille quand il est excellent, de Racine sans réserve, de Molière presque toujours quand il écrit en prose, et, si l'on veut encore, du cardinal de Retz et de Voltaire. Nous ne trouvons qu'à un moindre degré cette qualité chez Boileau, chez Corneille dans ses mauvaises pièces, chez Molière dans ses vers, chez Fénelon, sauf pour la prose de son admirable correspondance, chez Montesquieu, Buffon, etc., pour lesquels il faut faire quelques réserves.

Enfin une autre qualité fondamentale est l'art d'associer les mots et de construire les phrases selon l'autorité de la grammaire, cette législatrice « qui sait régenter jusqu'aux rois ». Un bon écrivain doit respecter la grammaire et l'usage, tout en conservant son originalité. Il a un style qui lui est propre, où l'on ne trouve rien de choquant, mais rien d'impersonnel, — et qui fait reconnaître l'auteur. « On connaît votre style... » se fait dire Boileau quelque part ; — le style de La Fontaine est aussi de ceux qu'on reconnaît. Il reste partout irrépréhensible, il satisfait à Vaugelas, mais garde cependant l'indépendance et la hardiesse du génie, qui parfois, nous dit Boileau,

> ... De l'art même apprend à franchir les limites.

A vrai dire, pour analyser ces qualités, pour reconnaître cette perfection de l'auteur des *Fables,* faut-il prendre le don dogmatique et pédant, faire une leçon en forme, où l'on dépouillera le lexique de La Fontaine, où l'on reconstruira sa syntaxe? Il n'est pas nécessaire, et peut-être est-il plus conforme au caractère même de notre fabuliste de procéder par exemples vivants. Choisissons donc parmi ses chefs-d'œuvre celui qui est peut-être le chef-d'œuvre du genre de l'apologue, la fable des *Animaux malades de la peste.*

Il serait intéressant de l'étudier à divers points de vue, — de s'interroger d'abord sur les sources où l'auteur a pu puiser, — d'examiner la composition de ce petit drame où l'on trouverait une action et des caractères; — on pourrait insister sur la perfection de la langue, du style et de la versification, — et enfin tirer de cette étude détaillée une conclusion précise sur ce petit chef-d'œuvre.

L'étude de la composition surtout prêterait à des observations intéressantes : nous trouverions comme dans une œuvre de théâtre une véritable exposition : « Un mal qui répand la terreur... », jusqu'au moment où le roi réunit son conseil. — « Le lion tint conseil et dit... » Discours du lion, discours du renard, confession de l'âne, — telle est l'action principale, le nœud de l'intrigue. — « A ces mots, on cria haro sur le baudet. » Voilà le dénouement, la catastrophe, la condamnation du misérable. — Et, au travers de cette action, n'y a-t-il pas une véritable peinture de caractères, où l'auteur se montre à la fois avec des qualités d'artiste dramatique et de fin moraliste. Voici en scène, au premier plan, quatre personnages : le Lion, le Renard, l'Ane, et même le Loup. Voici le souverain, le tyran, cruel et égoïste, mais surtout souverainement hypocrite.

> Même il m'est arrivé quelquefois de manger.
> *Le Berger,*
> Je me dévouerai donc, *s'il le faut.*

Le Renard n'a pas besoin d'être présenté longuement : nous le connaissons de reste, et son début ne nous surprend point :

> Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi,
> Vos scrupules font voir trop de délicatesse.

Quant au Loup, « quelque peu clerc », nous avons vite fait aussi de le reconnaître. Enfin l'Ane, avec sa candeur parfaite et sa naïveté de dupe, complète admirablement cette galerie de portraits. Rien ne manque donc à ce petit drame, ni l'action, ni

l'analyse des sentiments, ni la peinture des caractères, ni l'intérêt dramatique, ni l'intérêt psychologique.

Mais ce qui, pour l'instant, nous intéresse surtout, c'est ce qui se rapporte au style. Or, à ce point de vue, il serait indispensable de relire avec la plus grande attention toute la fable :

> Un mal qui répand la terreur,
> Mal que le ciel en sa fureur
> Inventa pour punir les crimes de la terre,
> La peste, puisqu'il faut l appeler par son nom,
> Capable d'enrichir, en un jour, l'Achéron,
> Faisait aux animaux la guerre.
> Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés :
> On n'en voyait point d'occupés
> A chercher le soutien d'une mourante vie,
> Nul mets n'excitait leur envie;
> Ni loups ni renards n'épiaient
> La douce et l'innocente proie;
> Les tourterelles se fuyaient ;
> Plus d'amour, partant plus de joie.

On pourrait se laisser aller jusqu'au bout au plaisir de la lecture, et nulle part on ne surprendrait l'écrivain en défaut. Partout la plus exacte propriété et le plus grand bonheur dans l'expression. « Un mal — qui répand — inventa — *enrichir* l'Achéron, qui rappelle le « strepitum Acherontis *avari* » — frappés — occupés — épiaient — douce et innocente — ». De plus, chaque mot est exactement mis à la place qui lui convient, qui lui donne sa valeur : « Faisait aux animaux *la guerre.* » Le moindre détail est étudié : La Fontaine ne prétend pas, comme Lamartine, faire excuser l'expression par l'inspiration. Il tend bien plutôt à prouver la vérité de cette maxime de Joubert : « C'est le génie qui commence les grands ouvrages, mais le travail seul les achève. » Il croit, lui aussi, que la patience et le génie sont choses qui peuvent s'accommoder entre elles. Hugo se vantait quelque part de ne retoucher jamais ; La Fontaine est de ceux qui tiennent à honneur de retoucher toujours, qui, s'étant fait un idéal de perfection, s'efforcent patiemment de le réaliser, qui surtout, ayant un grand respect pour le public, évitent de lui jeter ce qu'on appelle des ébauches de génie, et se font gloire de ne lui présenter que des œuvres achevées. « Le temps et moi » : telle eût pu être la devise du fabuliste; c'est par une application constante qu'il a pu mériter le nom de grand écrivain, et acquérir cette perfection du style, qui vient s'ajouter à toutes les autres pour les mieux faire ressortir.

M.

Sujets de Devoirs

UNIVERSITÉ DE NANCY.

BACCALAURÉAT CLASSIQUE ET MODERNE (2e *partie*)

1° Dissertation philosophique.

I

Avec quelles précautions et dans quelle mesure le psychologue a-t-il le droit de tirer des observations qu'il a pu faire sur *lui-même* des lois générales ?

Appuyez votre discussion plus particulièrement sur le cas de Montaigne et sur celui de Descartes.

II

Comment distinguons-nous notre corps des corps étrangers ?

III

Appréciez cette thèse de Leibniz : « Il reste toujours quelque chose dans notre esprit de toutes nos pensées passées et aucune n'en saurait jamais être effacée entièrement. »

Quelle en serait la conséquence au point de vue de l'évolution et du changement des goûts, des opinions, des croyances, etc. ?

2° Composition de sciences.

I

Sciences physiques.

Décomposition et recomposition de la lumière.

II

Loi de Mariotte.

III

Définition de la chaleur spécifique ; principe de sa détermination par la méthode des mélanges.

I

Sciences mathématiques.

Exposer la théorie de l'extraction de la racine carrée d'un nombre entier à une unité près. Énoncer la règle pratique. Appliquer à l'extraction de la racine carrée à une unité près du nombre 501.300.

II

Cas de similitude des triangles.

III

Connaissant la mesure de l'aire latérale du tronc de cône, déterminer la mesure de la surface engendrée par une ligne brisée régulière tournant autour d'un axe situé dans son plan, passant par son centre et ne la coupant pas.

BACCALAURÉAT CLASSIQUE (1re *partie*).

1° Composition française.

I

Expliquer pour quelles raisons les Romains ont considéré l'*Enéide* de Virgile comme leur poème national.

II

Pourquoi le sentiment de la nature, sauf de rares exceptions que vous aurez à indiquer, ne se rencontre-t-il pas dans la société et chez les écrivains du XVIIe siècle ? A quelle époque et sous quelles influences a-t-il pénétré dans notre littérature ?

III

Lettre du cardinal de Richelieu à Boisrobert pour lui expliquer le projet qu'il a formé de fonder l'Académie française.

Version latine.

Le Nombre oratoire.

Aristoteles versum in oratione vetat esse, numerum jubet. Ejus auditor Theodectes, politus scriptor, atque artifex, hoc idem

et sentit et præcipit; Theophrastus vero iisdem de rebus etiam accuratius. In versu quidem theatra tota exclamant, si fit una syllaba aut brevior, aut longior. Nec vero multitudo pedes novit, nec ullos numeros tenet; nec illud quod offendit, aut cur, aut in quo offendat intelligit; et tamen omnium longitudinum et brevitatum in sonis judicium ipsa natura in auribus nostris collocavit.

Qui Isocratem maxime mirantur, hoc in eo summis laudibus ferunt, quod verbis solutis numeros primus adjunxerit. Cum enim videret oratores cum severitate audiri, poetas autem cum voluptate, tum dicitur numeros secutus, quibus etiam in oratione uteremur, cum jucunditatis causa, tum ut varietas occurreret satietati. Neminem vero in eo genere scientius versatum Isocrate confitendum est; sed princeps inveniendi fuit Thrasymachus, cujus omnia nimis etiam exstant structa numerose. Namque alia, quæ sua sponte, etiamsi id non agas, cadunt plerumque numerose, Gorgias primus invenit; sed iis est usus intemperantius.

Horum uterque Isocratem ætate præcurrit, ut eos ille moderatione non inventione vicerit. Est enim ut in faciendis verbis tranquillior, sic in ipsis numeris sedatior. Gorgias autem avidior est generis ejus, et his festivitatibus (sic enim ipse censet) insolentius abutitur; quas Isocrates, cum tamen audivisset in Thessalia adolescens senem jam Gorgiam, moderatius temperavit. Quin etiam se ipse tantum quantum ætate procedebat, prope enim centum confecit annos, relaxabat a nimia necessitate numerorum, quod declarat in eo libro, quem ad Philippum Macedonem scripsit, cum jam admodum esset senex; in quo dicit sese minus jam servire numeris quam solitus esset. Ita non modo superiores sed etiam se ipse correxit. Cicéron (*Orator*, 51-52).

BACCALAURÉAT MODERNE (*1re partie*).

1° Composition française.

I

Vous supposerez qu'un ami commun de Molière et de Boileau se trouvait à la représentation du *Malade imaginaire*, au cours de laquelle le grand comédien fut pris d'une indisposition subite qui amena sa mort peu après.

Cet ami écrit à Boileau pour lui apprendre cette fin tragique, lui raconter le cruel événement avec tous les détails et lui exprimer les impressions du public et les siennes propres.

Vous ferez cette lettre.

II

La Fontaine n'aimait pas les enfants ; ce n'est pas pour eux qu'il a écrit ses *Fables*. Et pourtant les enfants aiment La Fontaine qu'on leur fait connaître de bonne heure. Les *Fables* sont le livre favori des petits écoliers qui les apprennent et les récitent avec plaisir et profit.

Expliquez cela : Cherchez des raisons dans vos impressions et vos souvenirs personnels, et donnez-les.

III

Rapprochez une *tragédie* de Racine d'un *drame en vers* de Victor Hugo, à votre choix.

Montrez-en les caractères distinctifs ; — les ressemblances ; — les différences.

2° Langues vivantes.

Thème allemand ou anglais.

Berlin.

Berlin est une grande ville, dont les rues sont très larges, parfaitement bien alignées, les maisons belles, et l'ensemble régulier ; mais, comme il n'y a pas longtemps qu'elle est rebâtie, on n'y voit rien qui retrace les temps antérieurs. Aucun monument gothique ne subsiste au milieu des habitations modernes, et ce pays nouvellement formé n'est gêné par l'ancien en aucune manière. Que peut-il y avoir de mieux, dira-t-on....., que de n'être pas embarrassé par des ruines ? Je sens que j'aimerais en Amérique les nouvelles villes et les nouvelles lois : la nature et la liberté y parlent assez à l'âme pour qu'on n'y ait pas besoin de souvenirs ; mais, sur notre vieille terre, il faut du passé. Berlin, cette ville toute moderne, quelque belle qu'elle soit, ne fait pas une impression assez sérieuse.

Version anglaise.

Violeting.

Now a few yards farther, and I reach the bank. Ah ! I smell them already — their exquisite perfume steams and lingers in this moist heavy air. Through this little gate, and along the

green south bank of this green wheat-field, and they burst upon me, the lovely violets, in tenfold loveliness. The ground is covered with them, white and purple, enamelling the short, dewy grass, looking but the more vividly coloured under the dull, leaden sky. There they lie by hundreds, by thousands. In former years I have been used to watch them from the small green bud, till one or two stole into bloom. They never came on me before in such a sudden and luxuriant glory of simple beauty. And there, just by the old mossy root, is a superb tuft of primroses, with a yellow butterfly hovering over them, like a flower floating on the air. What happiness to sit on the grass, and fill my basket with the blossoms !

Version allemande.

Die Linden.

Wirklich, ich kenne keinen imposanteren Anblick, als, vor der Brücke stehend, nach den Linden hinauf zu sehen. Rechts das hohe prächtige Zeughaus, das neue Wachthaus, die Universität und Akademie. Links das königliche Palais, das Opernhaus, die Bibliothek u. s. w. Hier drängt sich Prachtgebäude. Ueberall verzierende Statuen.... Hier stehen wir auf dem Schlossplatz, dem breitesten und grössten Platze in Berlin. Das königliche Palais ist das schlichteste und unbedeutendste von allen diesen Gebäuden. Unser König wohnt hier, einfach und bürgerlich. Hut ab ! Da fährt der König selbst vorbei... Er sitzt in einem schlechten Wagen mit zwei ordinären Pferden. Das Haupt bedeckt eine gewöhnliche Offiziersmütze und die Glieder umhüllt ein grosser Regenmantel. Aber das Auge des Eingeweihten sieht den Purpur unter diesem Mantel und das Diadem unter dieser Mütze.

Ouvrage signalé

De l'Etude des Langues (1 vol. in-8° avec 16 tableaux et 9 cartes. Lavauzelle, éditeur).

Sous ce titre, le lieutenant Michel, *de la Garde républicaine*, ait paraître un livre qui lui a valu déjà les félicitations d'un membre de l'Institut, particulièrement compétent.

La simple énumération des trois grandes divisions de l'ouvrage permet, d'un coup d'œil, d'en avoir une idée.

Origine des langues et des écritures ;
Comment on apprend les langues ;
Pourquoi on apprend les langues.

L'auteur part de l'idée qu'il faut, avant tout, gagner des adeptes à l'étude des langues étrangères, et qu'un des moyens pour arriver à ce résultat consiste à montrer d'abord que cette étude n'est ni aussi ardue, ni aussi difficile qu'elle pourrait le paraître.

C'est ainsi qu'il faut répandre et vulgariser la linguistique, qui n'est guère étudiée en dehors d'ouvrages trop savants et trop coûteux.

Montrer, par exemple, que le mot *wittwe* allemand est bien proche de notre *veuve*, en remontant au *widhâwa* sanscrit et indo arien et en passant par la gamme des *vedova*, *widow*, etc. russe, anglais..., que notre mot *mère* vient du *matar* arien, tout comme les *mutter*, *mother*, *mathair*, *mater*, *meter*, *mat*, *madre*, allemand, anglais, celte, latin, grec, russe, italien et espagnol, n'est-ce pas, en effet, dire au commençant : « Vous voyez que l'étude de la langue que vous allez entreprendre n'est pas chose aussi malaisée que vous le pensiez ; les idiomes les plus répandus sont tous étroitement apparentés entre eux et vous êtes loin d'aller vers l'inconnu ! »

Le lieutenant Michel a ainsi rappelé, en d'intéressants chapitres, la genèse du langage, son origine et son évolution à travers les siècles, en formulant, pour finir, de curieuses hypothèses sur l'avenir des langues. Toute cette première partie, destinée en quelque sorte à servir de préface aux autres, est accompagnée de cartes et de tableaux très nouveaux et très clairs.

Dans la deuxième partie, nous pouvons suivre l'exposé des méthodes de travail les plus pratiques et des moyens les plus rationnels pour arriver à la connaissance d'une langue étrangère.

Un maximum de pratique, appuyé sur un minimum de théorie, telle est la règle adoptée ; elle équivaut au système de la méthode

directe, étayée sur les anciens procédés d'enseignement, ceux-ci y entrant dans la proportion de 1/4, — si l'on peut, en pareille matière, s'exprimer en chiffres.

Avec cela, séparation absolue de tout ce qui est du domaine du raisonnement (règles) et tout ce qui est du ressort de la mémoire (exceptions).

L'auteur s'est plus particulièrement servi de la langue allemande comme exemple dans les chapitres suivants : Préparation à l'étude d'une langue. — Etude des mots. — Etude de la grammaire. La clarté de la démonstration exigeait un choix ; mais le raisonnement suivi peut s'appliquer à n'importe quel autre idiome.

Les principes de la déclinaison, de la conjugaison, de la construction, se réduisent toujours à un petit nombre de formules, faciles à retenir et qui constituent le terrain solide destiné à soutenir tout l'édifice de la conversation courante.

La troisième et dernière partie du livre renferme, en quelque sorte, la conclusion.

« Tout homme, dit l'auteur, qui ne possède que sa seule langue maternelle, est insuffisamment armé pour la lutte. » C'est le thème qui lui a servi pour établir que tous, commerçants, industriels, savants, artistes, militaires, ont besoin de connaître les langues des pays voisins ; et la question est étudiée là sous toutes ses faces.

En résumé, le livre dont nous faisons ici une succincte analyse constitue un chaleureux plaidoyer en faveur de l'étude des langues, présenté sous une forme originale et nouvelle.

Le lieutenant Michel, qui, dans des cours, des conférences et des articles, agit depuis longtemps par la plume et par la parole, nous apporte, avec son volume, sa contribution à une propagande qu'il faut pousser activement en France, pour amener nos compatriotes à ne pas se mettre en état d'infériorité vis-à-vis des autres nations.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Émile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Arthur Chuquet, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. G... K... à M... — Les abonnements pour l'étranger doivent être payés d'avance, c'est-à-dire au moment de la souscription.

Mme J... C... à P... — Très certainement; la *Revue* peut être mise dans toutes les mains.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensembles ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

Douzième Année (1re Série) N° 8 31 Décembre 1903

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

La Revue parait tous les Jeudis

le numéro : 60 centimes

Directeur : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

337 Les poètes secondaires du xviiie siècle. — *Dorat; sa biographie*.................... **Émile Faguet,** *de l'Académie française.*

346 La psychologie. — *Objet du cours*........ **Victor Egger,** *Professeur à l'Université de Paris.*

353 Transformations des sociétés européennes au xixe siècle. — *L'Empire russe depuis 1855*................................ **Charles Seignobos,** *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

362 La philologie romane.................... **Camille Morel,** *Professeur à l'Université de Buenos-Ayres.*

383 Sujets de devoirs (*licence*)................ **Université de Besançon.**

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie
15, rue de Cluny, 15
1903

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C[ie]
PARIS, 15, rue de Cluny

DOUZIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- France. . . . . **20 fr.**
  payables **10 francs** comptant et le surplus par **5 francs** les *15 février* et *15 mai 1904.*
- Étranger . . . . **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième, Dixième et Onzième Années

DE LA REVUE

Chaque année. **20 fr.**

Après *onze années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 8 31 DÉCEMBRE 1903

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes secondaires du XVIIIe siècle

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

II. — Dorat ; sa biographie.

Nous allons compléter d'abord la biographie de Dorat, et nous passerons ensuite à l'examen de ses œuvres.

Nous avons vu que, dans les querelles littéraires, Dorat était redouté, parce que ses adversaires sentaient en lui un homme d'esprit. Il s'attira de graves inimitiés, et la fin de sa carrière fut triste ; on sent qu'il finit pauvre et presque besogneux. Ses livres s'étaient bien vendus ; mais ils avaient plutôt enrichi les graveurs, les éditeurs, que l'auteur. Il portait jusque dans ses livres, dans ses éditions, son goût de l'élégance ; on insinuait même que, s'il donnait tant de soin aux gravures, à la décoration du livre, c'était pour faire illusion sur le contenu; on disait de lui « qu'il se sauvait de planche en planche ». Mais cette élégance et ce faste coûtaient cher ; et ses livres, quoique beaucoup lus et bien vendus, ne lui rapportaient guère. De plus, Dorat manquait de prévoyance, et cela semble presque naturel de la part d'un homme qui avait gardé tard ses goûts de mousquetaire, ses goûts mondains. Sa vieillesse fut triste. Il ne put entrer à l'Académie, qui, pendant toute cette période, forma comme une sorte de coterie entre les mains des Encyclopédistes. Dorat

s'était aliéné Voltaire, Grimm, d'Alembert ; il tomba bientôt dans la misère. Il eut alors l'idée de fonder un journal, de 1775 à 1779, intitulé le *Journal des Dames*. Il ne faut pas trop mépriser cette publication ; on y trouve du Dorat agréable, et, le journal étant mondain, ainsi que son directeur, on y lit aussi des pièces d'amateurs, toujours intéressantes, la plupart d'actualité et qui parfois ne manquent pas de talent. Cette publication est rare, difficile à trouver ; mais, encore une fois, elle mérite d'être consultée, à l'égal de l'*Almanach des Muses*, par exemple, mêlé, touffu, inégal.

Dorat s'attela donc à cette besogne ingrate, et eut ce mérite rare d'avoir « sonné le tocsin » pour les jeunes gloires. Il découvrit deux hommes d'un certain mérite : Fontanes et Ramond. Sainte-Beuve, qui s'est occupé des hommes de lettres nés vers 1810-1815, parle de ces deux auteurs en ces termes : « Venu à Paris vers 1777, il (Fontanes) commença des liaisons littéraires. Je ne parle pas de Dorat, singulier patron, qu'il se trouva tout d'abord connaître et cultiver plus qu'il ne semble naturel d'après le peu d'unisson de leurs esprits... » — Cela est exagéré, quand on parle de Fontanes, jeune, soucieux de pénétrer dans le monde, et qui devait songer à Dorat, peut-être plus qu'à tout autre. Avant que l'*Almanach des Muses* n'insérât des nouvelles littéraires de Fontanes, le *Journal des Dames* avait donné de lui une pièce composée à seize ans et intitulée le *Bri de mon cœur* (titre donné par Dorat lui-même), et, en même temps que cette pièce, une lettre de Fontanes à Dorat ainsi conçue : « Monsieur, je m'étais promis de cacher avec soin les faibles essais de mon enfance, et de ne cultiver les lettres que pour me consoler de mes malheurs. C'était au fond du désert, et non dans le sein de la capitale, que j'avais résolu de vivre. La solitude convient mieux à l'infortune, qui veut au moins se plaindre en liberté, que ces prisons fastueuses, où des esclaves imitent les travers et les vices d'autres esclaves, où le vrai sage ne peut faire un pas sans colère ou sans pitié... Je me suis dit de bonne heure : tu es malheureux, tu es sans appui, tu es trop fier pour ramper ; végète donc dans une retraite ignorée. Paris n'est pas fait pour toi. Si l'amour de la poésie me forçait, malgré moi, de lui sacrifier quelques heures, je ne peignais que mes douleurs ou les tableaux de la campagne, que j'avais sous les yeux. Je me contentais de répandre mes plaintes dans des vers dictés par mon cœur... Quand je portais les yeux sur Paris, j'étais effrayé des périls où je m'exposerais en m'y montrant. Un homme de dix-huit ans, ignorant l'art de l'intrigue et de l'adulation, pouvait-il espérer, en effet, d'être

accueilli dans la République des lettres? Ainsi, me disais-je, coulons dans le silence des jours déjà trop agités, et dont (ma faible santé l'annonce) le terme heureusement sera court. Tel était le plan que je m'étais formé. *Je vous vis alors* et je compris qu'il y avait plusieurs classes dans la littérature, etc... » — Dorat savait reconnaître même les talents éloignés du sien; il avait, à la fois, la légèreté, la galanterie et la sensualité du XVIIIe siècle; il accueillit Fontanes, et, par lui, Chateaubriand, Lamartine. Il ne faut pas oublier, en effet, que, pour marquer la date de la naissance du romantisme, on est forcé de remonter jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, jusqu'au moment où les Anglais ont commencé à être connus en France, et où J.-J. Rousseau se manifesta. Dorat protège donc Fontanes et publie ses vers dans le *Journal des Dames*.

Pour ce qui est de Ramond, il chante les montagnes à la suite de J.-J. Rousseau, et particulièrement les Pyrénées. Il écrit, en 1777, les *Dernières Aventures du jeune d'Olban*, sorte de contre-épreuve de *Werther*, qui venait de paraître. Sainte-Beuve cite, dans ses *Lundis*, la préface de Ramond, qui se trouve en tête d'un exemplaire augmenté des notes de l'auteur : « En composant cet ouvrage, j'ai connu ou je n'ai pas connu les unités. Si je ne les ai pas connues, il y a apparence qu'elles ne sont pas dans la nature; et, si je les ai connues, cela ne démontre pas qu'elles y sont; mais on en doit conclure que j'ai travaillé pour exciter de l'intérêt, et non pour observer des unités. La raison de cela est que l'on pardonne tout à l'intérêt, et rien aux règles. Les Anglais et les Allemands sont de mon sentiment, et cela ne prouve pas qu'il est mauvais; les Français sont d'un autre avis, et cela ne prouve point que le leur soit bon. Quoiqu'il en soit, je n'attente sur les droits d'aucun genre ni sur l'opinion de personne, puisque je ne classe pas mon ouvrage, et que je déclare que je trouverai fort bon que ceux qui ont refusé aux pièces de Shakspeare le nom de tragédies, quoiqu'elles inspirent la *terreur* et la *pitié*, donnent à mon drame le nom de *farce*, quoiqu'il n'inspire pas le dégoût. » — Et Sainte-Beuve ajoute : « Par malheur, l'intérêt, dans le *Jeune d'Olban*, ne répond pas à la théorie. »

Dorat accueillit le drame de Ramond, et l'inséra tout entier dans le *Journal des Dames* (octobre 1777). Il accompagna cette publication d'une lettre explicative, qui montre combien Dorat, éclectique, hospitalier, réservait pourtant son jugement, tout en découvrant son opinion par le ton espiègle, ironique, mêlé d'éloges et de railleries sournoises, qu'il prenait : « Je vous envoie,

Madame, disait-il, l'extrait de cette singulière brochure, que le hasard a fait tomber entre mes mains, et qui, malgré la confusion des idées, l'oubli de tous les principes et de toutes les règles du théâtre, m'a paru mériter votre attention. C'est le cas des pièces anglaises, mais il en part quelquefois les mêmes éclairs, les mêmes mouvements de sensibilité, qui valent bien l'alignement méthodique de toutes les périodes du jour. Que nous devenons froids, petits et raisonneurs... ! De jour en jour, sans acquérir plus de nerf, nous perdons quelque chose de notre agrément. Il s'est introduit je ne sais quel purisme pédantesque, je ne sais quel esprit grammatical, qui rétrécit l'âme, refroidit l'imagination, éteint les hardiesses, s'oppose à tout élan passionné, anéantit la poésie et défigure entièrement l'éloquence. Cette dernière surtout ressemble assez aux momies que l'on charge de clinquant : ôtez les bandelettes brillantes qui les entourent, il ne reste plus que le squelette. Si je le voulais, des exemples très récents justifieraient ma comparaison ; mais je fâcherais les *momies* et Dieu sait ce qui m'en arriverait ! »

Dorat, disons-nous, resta pauvre, malheureux, et, vers la fin de sa vie, il semble qu'il ait vécu des libéralités de son élégante amie, Mme de Beauharnais, la charmante comtesse qui s'était constitué un salon de gens de lettres et qui fut l'objet de si violentes épigrammes ; celle d'Ecouchard Lebrun, entre autres, est restée célèbre :

> Eglé, belle et poète, a deux petits travers ;
> Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

Bien que La Harpe ait déclaré que ces vers étaient sans valeur, on les attribua à Dorat. Ce dernier mourut le 19 avril 1780, dédaigné des auteurs qui, plus heureux, avaient su, autour de lui, trouver le succès.

Dorat a attaché son nom à un genre, sans l'avoir absolument inventé ; car on en trouve des traces dans Colardeau et dans vingt autres poètes de la même époque. Ce genre a été inauguré, vers 1720, par Montesquieu qui donna ses *Lettres persanes* et *Le Temple de Gnide*, suivi de *Céphise et l'Amour* en 1725. Donc Dorat n'a pas proprement inauguré ce genre ; mais il l'a conservé, entretenu, et nous le voyons, dans tous ses écrits, traiter « cavalièrement », avec un ton espiègle, impertinent, ce que, jusqu'alors, on avait traité sérieusement. Il a été *monotone*, et la monotonie est un titre de gloire dans la littérature. Ceux à qui cette note plaît sont enchantés ; les autres sont constamment

choqués ; mais, par leurs attaques incessantes, créent un renom à l'auteur. Dorat s'est comme inséré, enclavé, dans ce genre ; il y fut un poète délicat, fin, spirituel, qui mérita sa réputation. La Harpe porte sur lui un jugement dur, injuste ; il ne l'aimait pas, et il avait pour cela de bonnes raisons : nous avons vu, en effet, que Dorat l'avait attaqué.

« Dorat, écrit La Harpe, qui se représentera devant vous dans la poésie légère, la seule où il puisse avoir une petite place, avait encore bien moins de talent que Lemierre pour la poésie noble, et, en général, pour le style sérieux et soutenu, dans quelque genre que ce soit... Dorat, absolument dépourvu d'idées ou de liaisons dans les idées (ceci n'est qu'à moitié juste ; il avait peu d'idées, soit ; mais il avait au plus haut point l'art de les lier, de les unir : il savait admirablement composer un petit poème) ; Dorat, qui avait essentiellement l'esprit frivole et le goût faux, et qu'une vie dissipée empêcha toujours de rien ajouter à ses premières études de collège, qui étaient très peu de chose ; Dorat, qui ne savait et ne pensait rien, n'a jamais pu soutenir aucun des genres qui demandent de l'acquis, du jugement et de la réflexion ; et, hors l'épopée, il les essaya tous. Ses tragédies sont au-dessous de la critique et assez oubliées pour qu'on soit dispensé d'en parler ... Ses comédies, à peu de chose près, ne sont ni mieux conçues, ni mieux écrites. Ses fables sont peut-être ce qu'il a fait de plus mauvais, à raison de l'opposition formelle de ce genre à l'esprit de l'auteur, l'un demandant surtout du naturel et de la vérité, et l'autre étant presque toujours hors de la nature et du vrai. Ses romans sont au-dessous de ceux de Mouhy. La déclamation théâtrale vaut mieux que tout cela... Il ne faut pas non plus s'attendre à trouver, ici, une disposition des parties bien entendue, ni l'élévation et la force des tableaux, ni la belle invention des épisodes : tout cela était trop au-dessus de lui... Mais, dans les deux derniers chants, qui se rapprochaient davantage de ses goûts et de ses idées, l'Opéra et la danse, on rencontrera des détails ingénieux, des peintures gracieuses et de fort jolis vers... » (*Cours de littérature*, XVIIIe *siècle, Poésie.*)

Encore une fois, ce jugement n'est pas exempt de parti pris ; en tout cas, il est en partie injuste : pour les fables, par exemple, que La Harpe déclare la plus mauvaise partie de l'œuvre, nous en trouverons de vraiment intéressantes. En effet, il n'y a pas qu'une manière de faire lés fables ; dans La Fontaine même, certaines ne sont que de jolies épigrammes. Depuis Lamotte, cette sorte de fables épigrammatiques était à la mode, et c'est ce genre de fables que pratique Dorat.

III. — Dorat ; ses œuvres.

On ne saurait avoir de méthode d'examen, quand il s'agit de Dorat ; il ne mérite pas qu'on le systématise, qu'on cherche l'unité de son œuvre, son principe essentiel. Il ne s'y prête pas : il s'est adonné à tous les genres, et on ne peut que le suivre à travers ses diverses productions.

Parmi ses épîtres, il en est deux qui sont particulièrement intéressantes : la première est adressée à Catherine de Russie, dans une circonstance particulière : Catherine II avait acheté la bibliothèque de Diderot, à laquelle ce dernier tenait beaucoup, et lui en avait conservé la jouissance. L'auteur célèbre cette générosité :

> Par tes soins, il va donc renaître
> Ce philosophe respecté,
> Et qui fut malheureux peut-être
> Pour trop aimer la vérité !
> Désormais, vainqueur de l'envie,
> Dans son obscure obscurité,
> Il peut, sans redouter la vie,
> Aller à l'immortalité.
> Homère, Virgile, Pindare,
> Vous ne lui serez point ravis :
> Une faveur sublime et rare
> Lui rend ses dieux et ses amis,
> Les vrais amis, les seuls fidèles,
> Les seuls que l'on retrouve, hélas !
> Au sein des disgrâces cruelles,
> Les seuls qui ne soient pas ingrats...
> Dans le cours de ces doctes veilles,
> De ces laborieuses nuits,
> Qui font éclore les merveilles
> Dont nous allons être enrichis,
> D'un esprit actif et paisible
> Il poursuivra ses longs travaux,
> Sans craindre le retour horrible
> Des soucis pires que les maux ;
> Il aura du plaisir encore
> A voir, dans son humble séjour,
> Poindre la clarté de l'aurore
> Et les premiers feux d'un beau jour.
> Alors, si tu viens à paraître,
> Toi, sa fille, objet de ses vœux,
> Des pleurs couleront de ses yeux ;
> Orgueilleux de t'avoir fait naître,
> Il osera se croire heureux
> Dans l'espoir que tu pourras l'être.

Dorat montre, ici comme partout, une remarquable dextérité à manier les vers. Diderot n'a rien publié dans les dernières années de sa vie ; on le voit par la date de ses œuvres posthumes. Il y a comme un mystère sur ces dernières années : n'a-t-il pas travaillé, n'a-t-il pas écrit ? Il était tombé dans une certaine langeur. Il semble que, dans son épître, Dorat l'invite au travail et lui dise : « Maintenant que vous êtes à l'abri du besoin, sans avoir perdu votre bibliothèque, vous allez travailler. »

Dorat a travaillé dans un seul genre, ou plutôt, s'étant adonné à tous les genres, il a toujours le même ton. Il tient à prouver qu'il était polyphile et polygraphe. Il n'a pas atteint son but ; mais, en tout cas, il a eu certainement cette ambition. Il fit précéder *Roseïde ou l'Intrigant*, comédie en 5 actes représentée en 1779, d'une sorte d'invocation à la variété :

> Variété, c'est toi que je prends pour modèle ;
> De ce globe embellis l'uniforme tableau ;
> Il n'est rien à mes yeux, s'il ne se renouvelle.
> Viens, de l'ennui même du beau
> Sauve ma muse qui t'appelle.
>
> . . . .
>
> Etale à mes regards ce vase inépuisable,
> Ce dépôt immense de fleurs,
> Dont ta main si légère assortit les couleurs.
> Leur frêle et vif éclat ressemble à nos ardeurs.
> Tout ce qui plait n'est point durable ;
> La rose du matin, le soir, meurt sur le sable ;
> Les zéphyrs sont charmants, les zéphyrs sont trompeurs.
> J'aime mieux les regrets qu'un bonheur qui m'accable.
> Le vol même du temps emporte ses rigueurs.
> Daphné fuit, Apollon l'implore ;
> Le dieu jouit même alors qu'il se plaint ;
> L'amour que l'on poursuit encore
> Est bien plus séduisant que l'amour qu'on atteint.

Dorat fit encore paraître un recueil de contes et de poèmes ; *Irsa et Marsis* ou l'*Isle merveilleuse*, poème en deux chants, n'est pas ce qu'il a écrit de meilleur ; c'est un récit, mais un récit sérieux, un peu lourd, d'une contexture laborieuse, mais où les vers sont toujours aimables. Nous y trouvons un passage qui appartient au genre allégorique, encore en honneur à cette époque, et qui classe son homme. Beaucoup de poètes ont fait de ces poèmes sérieux, sans y être prédisposés, simplement parce qu'il fallait en avoir composé pour être classé parmi les auteurs.

> Loin de la sphère où grondent les orages,
> Loin des soleils, par delà tous les cieux,
> S'est élevé cet édifice affreux
> Qui se soutient sur le gouffre des âges.

D'un triple airain, tous les murs sont couverts,
Et, sur leurs gonds quand les portes mugissent,
Du temple alors les bases retentissent ;
Le bruit pénètre et s'étend aux enfers.
Les vœux secrets, les prières, les feintes
Et notre encens détrempé de nos pleurs
Viennent hélas ! comme autant de vapeurs,
Se dissiper autour de cette enceinte.
. . . .
Sous une voûte où l'acier étincelle,
Est enfoncé le trône du Destin,
Triste barrière et limite éternelle
Inaccessible à tout l'effort humain.
Morne, immobile, et dans soi recueillie,
C'est dans ce lieu que la Nécessité,
Toujours sévère et toujours obéie,
Lève sur nous son sceptre ensanglanté,
Ouvre l'abîme où disparaît la vie,
D'un bras de fer courbe le front des rois,
Tient sous ses pieds la terre assujettie
Et dit au temps : « Excute mes lois. »

Sélim et Sélima est un poème sentimental. C'est l'histoire d'un aveugle qui aime et recouvre la vue sous l'influence de son amour. Le sujet n'est pas très original, mais Dorat l'a traité convenablement.

Qu'éprouvai-je ? Quel monde à mes yeux se découvre !
Où laissai-je mon corps ? Dans cette immensité,
Devant moi, tout à coup, est-ce le ciel qui s'ouvre ?
Plus mon regard s'étend, plus il est enchanté.
. . . .
Quel rayonnant amas de beautés que j'ignore !
Que de sensations pour moi viennent d'éclore !
D'où vient qu'interrompus, les sons et les accents
Ne viennent plus frapper mon attentive oreille ?
La vue a-t-elle en moi détruit les autres sens ?
Mon odorat n'a plus le parfum qui l'éveille !

Remarque très judicieuse : l'activité d'un sens donne naissance à un certain ordre d'impressions : si elle est brusquement interrompue ou rétablie, elle rompt la continuité de la conscience et trouble l'exercice des autres sens.

C'est moi... ; mais, Sélima... quel est mon trouble affreux !
De ses doigts délicats, elle a pressé mes yeux :
Elle m'a fui soudain : mon âme est alarmée.
Ah ! ne m'entends-tu pas ? Ah ! dis, ma bien-aimée,
Qu'ai-je besoin, sans toi, du spectacle des cieux ?
C'est pour tout embellir, que mon Dieu t'a formée.

. . . .
En vain, sur cent beautés, mon œil ravi s'éclaire,
C'est pour voir Sélima que j'aime la lumière.
Dieu ! m'enlevant l'objet qui me rend fortuné,
Tu m'ôterais bien plus que tu ne m'as donné.
Referme l'univers et rends-moi mon amante.

Ce passage est vraiment intéressant. Un aveugle amoureux aime avec les sens dont il dispose : par un miracle de l'amour, il recouvre la lumière, et, tout d'abord, ne comprend plus rien, n'entend plus rien, ne sent plus rien ; puis, cherchant Sélima, il promène de tous côtés ses regards, ne la voit pas,... et demande à Dieu de redevenir aveugle, la lumière n'étant rien pour lui, si, dans le monde qu'il voit, n'est pas Sélima.

Dorat a écrit aussi quelques contes : *Alphonse*, *Atalante* ; nous ne les lirons pas ensemble ; nous citerons seulement l'*Invocation à La Fontaine*, qu'il met en tête, en guise de préface.

Du fond des immortels bocages,
O La fontaine, inspire-moi !
C'est en badinant comme toi,
Que l'on se place au rang des sages.
L'amour, qui te doit des succès
Et plus d'une heureuse nuitée,
L'amour respire en tes portraits,
Et tu rimas, sous sa dictée,
Les plus jolis tours qu'il ait faits.
Quelquefois ta verve s'allume
Et déconcerte la pudeur ;
Mais la licence de ta plume
Prouve elle-même ta candeur.
Que je regrette ton génie,
Ton abandon, ta bonhomie,
Ton style, image de ton cœur !
Notre siècle métaphysique
Est barbare à force d'esprit.
. . . .
Fais que j'échappe à l'influence ;
J'ai, comme toi, bien du loisir
Avec beaucoup d'insouciance ;
Comme toi, j'aime le plaisir,
Et là finit la ressemblance.

La Fontaine, en un jour de bonne humeur et de condescendance, aurait pu signer cela.

D.

La psychologie

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Objet du cours.

Pour la troisième fois, j'entreprends, à la Sorbonne, un cours où seront traitées les principales questions de la philosophie. Cette année, nous nous occuperons de la psychologie générale. J'entends par là une psychologie qui, provisoirement, ajourne l'étude de certains faits spéciaux, comme les sentiments, les sensations et surtout l'intelligence, qui gagnent à être traités à part.

Cette psychologie générale comprendra deux parties :

1° Une partie préliminaire, ou introduction à la psychologie, indispensable, bien que d'ordinaire on s'y attarde trop.

2° La détermination des lois générales de la vie de l'âme.

Aujourd'hui, je veux dire pourquoi je commence la philosophie par la psychologie : ce n'est pas parce que c'est l'usage, mais bien parce que la philosophie, telle que je l'entends, a pour base la connaissance de l'âme. La connaissance de l'âme, philosophiquement entendue, est le commencement et le principe (ἀρχή, disaient les Grecs d'un seul mot) de la philosophie ; c'est la première des philosophies et l'introduction à toutes les autres.

Cette thèse n'est pas nouvelle : elle appartient tout d'abord, dans l'histoire de la philosophie, à Descartes, qui l'a soutenue, en posant, dès le commencement de son système, le *cogito*. C'est encore la thèse de Maine de Biran et la thèse commune à tous les empiristes. C'est, enfin, la thèse que les Ecossais de Grande-Bretagne et de France ont rendue banale.

Je ne l'entends pas comme eux, mais bien plutôt comme Hume et Stuart Mill, et, si je considère l'ensemble des philosophes partisans de cette opinion, je dirai qu'à soutenir la primauté de la psychologie on peut mettre plus ou moins de rigueur. Pour moi, à maintenir cette thèse et à la justifier dans l'application, j'apporterai le plus de rigueur et de cohérence que je pourrai.

Pour l'établir, il est bon, avant tout, de dire brièvement ce qu'est la philosophie.

Elle peut être définie, tout simplement, la science des plus hautes généralités. On dit bien, il est vrai, qu'elle traite des premiers principes, des principes fondamentaux ; mais que sont les principes, sinon une façon d'entendre le général ? Tout principe, en effet, est général, par rapport à ses applications, par ses conséquences, par sa portée. D'autre part, quand on parle de principes, on donne au général une certaine réalité. Le général passe à l'état de principe, quand on croit pouvoir soutenir qu'il existe en soi, en dehors de l'esprit humain ou de la pensée discursive. Tout commencement, tout germe, toute cellule primitive, en quelque ordre que ce soit, est générale, en tant que principe commun de ce qui dérive d'elle.

Ainsi, soit qu'on affirme des principes de la réalité et des principes de la connaissance, soit qu'on soutienne qu'il n'est pas de principe général qui ne dérive de vérités particulières, la philosophie n'en est pas moins, dans les deux cas, la science des plus hautes généralités.

La philosophie, par suite, est une spéculation de caractère spécial, et le philosophe est le « spécialiste de la généralisation », selon une expression très juste.

Nous avons dit que la philosophie doit commencer par la psychologie. Assurément, on peut entrer dans la spéculation philosophique par des voies diverses : des philosophes éminents le sont devenus en faisant de l'esthétique ou des sciences, comme Cl. Bernard, qui le devint par le souci qu'il avait de la méthode dans la science qu'il cultivait. Mais cela est un fait; on entre souvent dans la philosophie par hasard. Ce que nous cherchons, c'est le commencement philosophique de la philosophie, et ce commencement ne peut se trouver que dans la psychologie philosophiquement traitée.

Ce point mérite d'être démontré, car il est important; il convient, à cet effet, de réfuter les thèses différentes et opposées.

Ecartons d'abord une opinion banale, celle qui consiste à soutenir que la philosophie doit commencer par la logique, science des méthodes. Toute science, dit-on, doit commencer par sa méthode ; la philosophie, qui embrasse tout, doit commencer par l'ensemble des méthodes. Il faut distinguer. Dans les livres, dans l'enseignement, commencer par la méthode a du bon : c'est un ordre pédagogique. Dans l'enseignement secondaire de la philosophie elle-même, on peut soutenir qu'il faut commencer par la logique, mais le soutenir n'est pas soutenir que le commencement philosophique de la philosophie soit la logique.

Si, en effet, nous considérons le rapport de la science et de la

méthode chez les savants, nous trouvons que, chez eux, une science ne commence pas par sa méthode, et cela surtout chez les inventeurs. Le savant se rend compte peu à peu, à force de tâtonnements et de réflexion, des procédés qu'il emploie. Quand il connaît bien sa méthode, il l'applique mieux et évite les échecs toujours possibles, mais la méthode est dégagée de la pratique par une réflexion qui suit la découverte et porte sur les opérations intellectuelles et leurs résultats. Donc, si une théorie des méthodes devait précéder la philosophie, ce serait la théorie toute spéciale de la méthode qui convient à la philosophie. Peut-on poser tout d'abord, comme une sorte de préambule méthodologique, une théorie de la méthode philosophique ou des sciences philosophiques? Mais, si cette proposition peut être faite, il faut, presque aussitôt, l'écarter, car il en est de la philosophie comme des sciences, et des philosophes comme des savants. Les méthodes de la philosophie, on les cherche et on les trouve en même temps qu'on cherche et trouve les vérités philosophiques. La philosophie est une critique perpétuelle, où les procédés et leur usage sont perpétuellement mêlés ; il n'y a pas de méthode de la philosophie qui soit constituée et acceptée. Les méthodes proprement dites sont des procédés de recherche acceptés définitivement par toute une catégorie de chercheurs qui les appliquent sans les bien connaître, parce que, depuis longtemps, ils ont été appliqués par tous. Il n'existe, en fait de méthodes, que la méthode mathématique, la méthode expérimentale et la méthode historique. Les sciences qui ne peuvent se servir de ces méthodes ne possèdent pas une méthode et elles cherchent leurs méthodes en même temps que leurs vérités : c'est le cas de la philosophie. Pourtant, si une méthode a été appliquée et éprouvée par un philosophe, il lui est permis, après coup, quand il l'a essayée et qu'elle lui a donné des résultats qui lui semblent satisfaisants, d'en parler et de la justifier. C'est ce que je fais, aujourd'hui, brièvement, en disant pourquoi la philosophie a pour base la psychologie, si bien que la méthode de toute la philosophie peut être dite psychologique. Si la psychologie fournit des lumières pour la solution de tous les problèmes, il est permis à celui qui a pratiqué cette méthode depuis longtemps de la justifier. Je le fais *a posteriori*, pour ainsi dire.

La logique, donc, dans son ensemble, ne doit pas figurer au commencement de la philosophie ; la place de la logique est après la psychologie, à côté de la morale, parmi les sciences normatives.

Le véritable commencement de la philosophie, ce ne peut être, la théorie des méthodes écartée, qu'un ordre de spéculations qui,

étant lui-même philosophique, aurait, légalement, le privilège de préparer les autres études philosophiques. Il est pourtant une distinction à faire ici. Une spéculation peut servir d'introduction à la philosophie sans être philosophique, si, par elle, on s'élève du particulier au très général : dans ce cas, le résultat est philosophique, mais non les prémisses. D'ailleurs, il peut arriver d'emblée que les considérations premières soient philosophiques. Nous allons rencontrer les deux cas.

On a proposé, comme commencement légitime de la philosophie, la sociologie (A. Comte), la loi morale (Secrétan), la science positive ou la science tout court (positivisme vulgaire de ceux qui croient pouvoir philosopher en s'appuyant sur les seuls résultats de la science ou philosophie « scienciste », comme dit Renouvier). Pour d'autres encore, la philosophie commence par la métaphysique, et, pour d'autres, par la raison spéculative.

Ces théories peuvent être coordonnées et facilement réduites à l'unité.

Si l'on veut, en effet, accorder provisoirement que ce que la loi morale est à la sociologie, la raison l'est à la science de la nature et à la métaphysique, — comme la loi morale et la raison spéculative peuvent être réunies dans une conception unique : la raison, — toutes ces doctrines tendent à soutenir que la philosophie commence par une théorie de la raison, pure ou pratique. Mais il convient de résumer chacune de ces théories.

Selon A. Comte, quand l'esprit humain s'est élevé jusqu'à la sociologie en partant de l'objet le plus simple pour atteindre le plus complexe, alors, tout normalement, il se produit, de ce sommet, une sorte de regard sur le chemin parcouru, et l'ensemble est embrassé d'un seul regard. La philosophie générale est faite au moyen de la sociologie philosophique. L'homme est l'objet le plus élevé et le plus complexe de la science, et toute science est son œuvre : en prenant connaissance de l'humanité, on prend connaissance du tout ; on entre dans la philosophie par la sociologie.

Telle est la théorie. A cette théorie s'adressent quelques objections. Il n'est nullement paradoxal de soutenir que la sociologie suppose la psychologie. Ce qu'il y a de commun entre les consciences humaines, voilà l'objet de la psychologie : ce n'est pas là ce qui lie les hommes entre eux, car on s'assemble aussi parce qu'on diffère, pour se compléter, et l'on applique ainsi la grande loi de la division du travail. D'autre part, ce qu'il y a de commun entre les individus peut être un obstacle à leur union. Ainsi l'égoïsme, commun à tous, est un obstacle à la société. Bien plus, la conscience que chaque individu a de soi, étant incommunica-

ble, peut être considérée comme étant aussi un obstacle à la société. — Néanmoins, au-dessus de ces vérités particulières, il y a cette vérité incontestable, que la connaissance de l'âme humaine, du genre « âme humaine », précède logiquement, normalement, la connaissance des sociétés humaines. Il faut connaître les composants avant de connaître le composé. Bien qu'il y ait des fondements spéciaux à la science sociologique, la psychologie précède normalement la sociologie.

Quant à la théorie de Secrétan, elle rappelle, au fond, celle d'A. Comte. La loi morale, selon Secrétan, consiste dans une affirmation première que nous ne pouvons pas prouver, mais de telle nature qu'elle peut se fonder elle-même. Il faut croire au devoir par devoir. La loi morale fonde ainsi la certitude et, comme elle comporte des postulats consistant en des vérités de fait, qu'elle implique, elle fonde la métaphysique et les grandes lignes de la psychologie.

Il suffit alors de quelques observations et réflexions pour compléter la philosophie.

Qu'est-ce que la loi morale? Il semble que la loi morale peut être identifiée au bien social, à la solidarité. La solidarité est un fait passé et les manifestations de ce fait peuvent être ramenées à des lois naturelles. Envisagé dans l'avenir, ce fait prend la forme d'un devoir. La solidarité dans le passé peut être considérée comme un devoir des générations disparues mal accompli par elles et la solidarité dans l'avenir comme un devoir à accomplir mieux. Les différentes formules de la loi morale peuvent être ainsi considérées comme étant de nature à s'accorder : vivre pour autrui, disait A. Comte, — aimez-vous les uns les autres, c'est la formule judaïque et chrétienne, — traitez tout individu humain comme une fin, maxime fondamentale de la morale kantienne, — et enfin : « homme, sois social, ou individu humain, sois social », comme je résumais moi-même mon cours de morale. L'égoïsme est une loi de la nature humaine et la charité aussi. Il y a deux lois dans l'homme, deux lois contraires, mais l'une est l'objet d'une préférence qui se porte vers l'avenir ; l'une de ces deux lois, supérieure à l'autre, est considérée comme devant triompher de l'autre.

S'il y a des lois naturelles dans la société, le fait même de la vie sociale et de son développement est déterminé par l'idée d'obligation sociale inscrite dans l'âme humaine individuelle. Seule, d'ailleurs, cette idée fournit le moyen d'unifier la morale ; car, du devoir envers autrui, on peut déduire le devoir envers soi-même, tandis que la déduction inverse est impossible.

La loi morale serait, par conséquent, à la base de la sociologie, et Secrétan rejoindrait A. Comte, sous une forme plus profonde et plus paradoxale.

A la doctrine de Secrétan, voici ce qu'il faut répondre. La loi morale est inexplicable, dites-vous. Nullement : on peut croire au devoir après s'en être rendu compte ; on peut chercher le fondement du devoir par l'analyse psychologique. L'analyse psychologique peut rattacher la forme de la loi, l'obligation, à une loi psychologique, et la matière sociale peut être rattachée aux conditions de l'existence de l'âme individuelle ; car l'âme individuelle se reconnaît bien vite comme individu d'une société, d'où il suit que la détermination et la justification de la matière de la loi morale est psychologique. En d'autres termes, la morale est fondée sur la psychologie. Cela résulte de l'analyse de l'idée morale que j'ai faite ici jadis.

Je serai plus bref en ce qui concerne les autres doctrines, qui sont bien connues. Suivant l'une d'elles, la philosophie repose sur la science. La science de la nature, toujours en progrès, se continue par sa philosophie, d'une marche naturelle, et pourtant l'objet de ces spéculations est encore celui de la science. On passe ainsi de la philosophie des sciences à la philosophie générale.

Telle est la doctrine de la philosophie sciencise. A cette doctrine Renouvier et d'autres philosophes ont objecté que la science repose sur des postulats. C'est la philosophie critique qui est juge de la science, et la valeur, la portée de la science est un problème philosophique. Les postulats écartés, la critique dégage de la science un certain nombre de principes qui dirigent le savant : ce sont les principes de la raison, principes d'identité, de causalité, etc. Certains philosophes ont soutenu que, pour fonder la philosophie, il suffisait de poser ces principes, d'où, par la suite, on déduirait tout avec enchaînement. C'est ainsi qu'une philosophie récente et hardie, celle de Spir, fait dériver toute la philosophie du principe d'identité. A cette philosophie rationnelle ou rationaliste, on peut demander d'où viennent ces principes. Sont-ils *à priori*, comme elle le prétend ? Ne peut-on pas, d'une façon plausible, établir qu'ils se sont formés en nous, qu'ils y ont leur genèse ? En tout cas, la question des principes est un problème psychologique. On commencera par les principes quand on les aura dégagés, et c'est la psychologie qui les dégagera.

A ceux qui prétendent qu'il faut commencer la philosophie par la métaphysique, il suffit d'objecter que la métaphysique n'est, d'ordinaire, qu'un mode d'application des principes de la raison. Ce que je viens de dire des principes de la raison peut donc s'ap-

pliquer ici. D'autres métaphysiciens croient à une intuition de l'absolu ou intemporel, qui dispense de le déduire en partant de la raison. Mais, si l'intemporel ou absolu est connu par intuition, cette intuition est un mode de la connaissance et la connaissance est un chapitre de la psychologie. D'ailleurs, dans cette doctrine, la connaissance du relatif repose sur celle de l'absolu, l'intuition de l'absolu a le rôle des principes rationnels.

En résumé, la science des sociétés et la science de la nature reposent sur des principes qui sont la loi morale et les principes de la connaissance.

La raison, dans son ensemble (pure ou pratique), peut être considérée comme le commencement de la philosophie. La métaphysique repose sur des principes analogues. Tout cela, c'est la raison. Mais, dans l'âme, n'y a-t-il pas une activité intellectuelle, et la psychologie n'étudie-t-elle pas analytiquement les démarches de l'intelligence comme faits de conscience ? La science, la morale et la métaphysique supposent philosophiquement la psychologie, parce que la raison est un problème psychologique. Tout ce qui n'est pas conscient dérive de la conscience ; tout est conscience ou œuvre de la conscience. Donc il faut commencer par la conscience. La première philosophie est la psychologie philosophique. La philosophie doit commencer par s'enfermer dans la conscience par un idéalisme que nous appellerons méthodique, provisoire et hyperbolique, comme le doute de Descartes. Il nous restera ensuite à sortir de la caverne de la conscience ; mais, tout d'abord, il faut nous y enfermer et y chercher notre point de départ.

V. H.

Transformations des sociétés européennes au XIXe siècle.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de conférences à l'Université de Paris.

L'Empire russe depuis 1855.

BIBLIOGRAPHIE. — Voir Seignobos, *Histoire politique*, et Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*.

L'histoire de l'Empire russe, pendant cette période, est très accidentée ; nous en dégagerons les transformations depuis l'avènement d'Alexandre II. On peut distinguer deux périodes : les réformes, jusqu'en 1866 : la réaction, l'essai pour consolider l'ancien régime et l'étendre aux pays annexés.

I. — La période des réformes s'ouvre avec la mort de Nicolas Ier, organisateur de l'autocratie ; c'est la conséquence de la défaite dans la guerre de Crimée. Le régime russe reposait sur le mépris de l'Occident, l'assurance que l'autocratie donnait à la Russie une puissance supérieure à celle des autres pays ; vaincu par les Occidentaux, le régime fait faillite.

1. — Avec la défaite de Crimée commence une période de préparation dans l'opinion des classes dirigeantes. Jusque-là, il y avait des mécontents, mais ils n'osaient pas parler ; la défaite déconsidère le gouvernement et l'administration ; on dénonce les malversations des fonctionnaires, leur incapacité d'organisation ; le gouvernement n'ose pas réprimer les critiques qui paraissent, non pas dans les journaux de Russie, mais dans des journaux russes, imprimés à l'étranger ; le principal est le *Kolokol*, d'Herzen, imprimé à Londres, que le tsar lit. Une opinion publique se forme dans la partie cultivée de la nation, dans l'*intelliguenzia ;* deux courants apparaissent : La majorité désire introduire les institutions libérales d'Occident : ce sont les libéraux, qui ont leur centre à Pétersbourg. Un autre groupe, national, patriote, recruté surtout à Moscou, veut restaurer les institutions russes d'avant Pierre le Grand, mais il a une conception romantique de la vieille Russie, il travestit les *boïars* en assemblée nationale, le *mir* en commune libre.

Alexandre a un caractère et un idéal qui le distinguent de Nicolas : sans doute, il garde le personnel de Nicolas, il déclare à Varsovie que tout ce qu'a fait son père est bien fait, il refuse d'accorder une constitution ; mais il annonce l'intention de faire des réformes, il fait appel aux nobles pour l'aider, il rappelle les proscrits, il laisse les Russes séjourner à l'étranger, il nomme une commission pour préparer la réforme de la condition des paysans.

2. — La première réforme, la plus complète, durable et importante, est la réforme des paysans ; c'est une révolution sociale. Elle s'applique à toute la partie ancienne de la Russie, sauf le Nord, où sont des paysans libres colons, mais non aux pays annexés, provinces baltiques, Finlande, pays colonisés du Sud. Les paysans, par une évolution achevée au XVIIIe siècle, sont devenus serfs, attachés à la terre du seigneur propriétaire, et même, en fait, esclaves, car le seigneur en prend certains pour son service domestique (*avorianine*), ou bien oblige d'autres à s'établir dans les villes comme artisans et marchands et à lui payer une redevance ; ceux-là sont les serfs à l'*obrok* (l'*obrok* est la redevance). Le serf ne peut compter sur aucune garantie : le maître le bat, le marie, peut le mettre à mort.

Dans les pays russes, les paysans ne sont même pas tenanciers héréditaires, comme les serfs d'Occident. La terre appartient au village, au *mir ;* elle est distribuée par lots pour une durée variable, de 2 à 15 ans, puis elle est remise en commun et partagée à nouveau : le paysan ne possède guère comme immeuble que son *isba*, cabane en bois.

Alexandre veut rendre les paysans libres. La difficulté est de décider à qui appartiendra la terre ; trois solutions sont possibles : la donner aux paysans individuellement ; la laisser aux propriétaires nobles (comme dans le grand-duché de Varsovie en 1807, comme dans les Provinces Baltiques de 1816 à 1820) ; la donner au *mir*. Alexandre voudrait que les nobles prissent l'initiative de la réforme ; ils refusent. Alors il réunit un *Comité pour les affaires des paysans*, il prescrit au gouverneur de Vilna de former un comité local composé de nobles, comme si les nobles de Lithuanie avaient accepté le principe de la réforme, il ordonne la formation de comités locaux dans toutes les provinces. Une déclaration de 1858 pose les principes de la réforme ; les questions pratiques ne sont réglées que par l'ukase de 1861. On distingue trois sortes de paysans : 1° les paysans des domaines de la couronne et des apanages, qui ne dépendent que du gouvernement, qui sont fermiers à long bail, peuvent devenir propriétaires individuels ; 2° les pay-

sans serfs des seigneurs. On rejette les deux solutions extrêmes, —la terre devenant propriété individuelle des paysans, et la terre restant propriété du seigneur ; — on adopte une transaction : le seigneur garde une partie de la terre et reçoit pour le reste une indemnité ; les paysans deviennent propriétaires de leurs maisons, de leurs jardins et d'une partie de la terre en payant le rachat ; l'Etat avance la somme nécessaire au rachat (2 milliards et demi) que les paysans rembourseront par une annuité de 6 % pendant 49 ans ; la terre rachetée est donnée, non aux paysans, mais au *mir*, avec droit pour le *mir* de la distribuer en propriétés individuelles par décision des 2/3 de l'assemblée ; 3° les serfs détachés sont déclarés libres, mais ils n'ont aucun droit à la terre ; ils forment donc une classe de prolétaires.

Pour les relations entre paysans et seigneurs, on adopte une solution radicale : le seigneur ne conserve aucun pouvoir ; la police est attribuée au *mir* ; l'assemblée des chefs de famille décide de l'admission dans le *mir*, partage les terres, répartit les taxes, peut infliger des peines corporelles, peut prononcer l'exclusion du *mir*, ce qui équivaut à la déportation. La commune est formée du *mir* quand il est assez grand, quand il comprend 300 âmes, c'est-à-dire 300 chefs de famille ; sinon plusieurs *mirs* sont réunis pour former un *volost*, avec une assemblée de délégués, un chef élu, un tribunal pour les questions de possession ; le *mir* et le *volost* sont solidaires pour l'impôt.

La réforme a été appliquée par une série de règlements qui diffèrent selon les régions. Le rachat n'a pas été imposé, et on a laissé du temps pour le faire. L'opération a été retardée par les fonctionnaires et les seigneurs ; on pensait qu'elle serait achevée en vingt ans : en 1882, il restait un million et demi de paysans non rachetés.

Elle n'a pas produit les conséquences attendues ; elle n'a pas rendu la population plus stable ; elle n'a pas sauvé le *mir ;* elle n'a pas fourni de moyens d'existence à tous les paysans, et, par suite, n'a pas empêché la formation d'une classe de prolétaires. Dans la plupart des provinces de terre noire, l'indemnité exigée a été trop forte, la part de terre accordée à chaque paysan trop petite ; le paysan ne peut soit racheter, soit vivre sur son lot ; alors il va se louer dans les fabriques et ainsi se forme une population errante. — Le *mir* n'est pas populaire ; beaucoup se dissolvent et les terres sont transformées en propriétés individuelles ; mais les paysans propriétaires, ne possèdant pas assez de bétail, en sont encore à des procédés de culture arriérés : de là des disettes fréquentes ; le gouvernement interdit aux journaux d'en parler. —

Les nobles ont reçu l'indemnité ; mais, au lieu d'employer l'argent à améliorer leurs terres, ils l'ont dépensé pour leurs plaisirs ; le seul résultat pour eux a été la diminution de leurs domaines.

Néanmoins, l'émancipation reste la plus grande réforme faite en Russie ; elle a amené une transformation radicale de la société et daté une ère nouvelle : on dit, en Russie, *avant l'émancipation* comme en France *avant la Révolution.*

3. — Après la réforme sociale, Alexandre accepte une série de réformes dans les institutions officielles. Il refuse d'accepter une assemblée nationale politique de gouvernement, mais il accorde des assemblées locales d'administration ; on les organise sur le principe du *self-government*, sur le modèle des assemblées provinciales françaises de 1787. En 1867, on crée les *Zemstvo*, assemblées du pays, à deux degrés : il y a une assemblée au district, comprenant trois classes, nobles, bourgeois, paysans ; les députés des paysans sont élus par un suffrage à deux degrés ; il y a une assemblée au gouvernement, dont les membres sont élus par les assemblées de district, qui tient une session annuelle, qui nomme une commission permanente pour trois ans. Les assemblées doivent collaborer avec les fonctionnaires à l'administration ; elles s'occupent des affaires relatives aux intérêts et aux besoins économiques ; elles aident le gouvernement dans l'œuvre d'amélioration matérielle sans pouvoir contrôler ses opérations politiques ; elles peuvent lever des taxes locales ; somme toute, elles ont à peu près les attributions des conseils généraux français et, en plus, les écoles.

Pour la justice, les libéraux espèrent une réforme à l'occidentale ; le tsar l'accorde et pose les principes en 1862 : la justice sera séparée de l'administration. On crée des tribunaux réguliers à l'européenne, juges de paix, assemblées de juges de paix, tribunal de district, cour de justice, Sénat faisant fonction de Cour de cassation ; comme en Europe, on crée près de la Cour des procureurs du gouvernement, un barreau d'avocats ; on établit le jury criminel, la publicité des séances, l'inamovibilité des juges.

Pour la presse, on fait un compromis : on garde la censure en province ; on l'abolit dans les capitales, et on la remplace par le régime de Napoléon III : avertissement, suspension, suppression.

Les Universités sont réformées sur le modèle allemand, avec droit de présentation accordé au sénat académique ; mais on garde les écoles spéciales à régime militaire où sont préparés les fonctionnaires. Les écoles secondaires sont divisées en deux classes, dont l'une est organisée sur le modèle des *Realschule*

d'Allemagne; mais l'accès des Universités est réservé aux élèves des gymnases classiques.

L'armée subit une réforme profonde. Jusqu'alors, elle se composait de serfs livrés par leurs propriétaires, gardés 25 ans sous les drapeaux, devenant ainsi des professionnels; on réduit la durée du service à 5 ans (1873); on organise l'armée sur le modèle prussien, avec le service universel et le volontariat; on crée une réserve.

Ainsi les institutions sont transformées sur le modèle de l'Occident libéral; le régime russe est rendu semblable au régime des monarchies constitutionnelles; mais la Russie n'a pas de constitution, par suite le tsar n'est pas engagé pour l'avenir; elle n'a pas d'assemblée, c'est-à-dire pas de contrôle, pas de publicité. De plus, on conserve l'ancien personnel; le nouveau régime est appliqué par des fonctionnaires habitués à l'autocratie et au secret. La réforme est donc précaire, elle fut en partie inexécutée.

4. — En même temps, il y a une transformation dans le régime des pays polonais, transformation qui prépare la réaction. Le changement a pour origine une agitation polonaise.

Le régime de dictature militaire établi en 1832 s'est maintenu. En 1856, Alexandre vient à Varsovie; la noblesse espère un changement de régime. Au contraire, le tsar déclare qu'il ne veut point d'indépendance. Sans doute, il laisse présenter des mémoires sur les réformes; mais le gouvernement resté à Pétersbourg ne fait aucune réforme. Après cinq ans d'attente, les Polonais essaient d'attirer l'attention par des manifestations pacifiques, silencieuses. Le tsar hésite d'abord entre la répression et les concessions; en un an, 1861-62, il change cinq fois le gouverneur; une proclamation promet des réformes. Mais le parti *rouge* demande des réformes ou l'indépendance complète; la noblesse réclame l'union à la Pologne des pays lithuaniens. Pour se débarrasser de l'opposition, le gouvernement se sert du recrutement militaire : au lieu de prendre les recrues parmi les paysans, on les prend dans les villes et on choisit de préférence les gens mal notés dans les derniers troubles. Le résultat, c'est une insurrection de forme exceptionnelle, sans armée, avec un comité central secret qui condamne et fait assassiner des agents russes.

En Russie, les libéraux sont sympathiques aux Polonais insurgés; les *nationaux* de Moscou sont violemment hostiles; ils accusent les Polonais d'être traîtres à l'idée slave. Le parti national, anti-occidental, se fortifie. Katkoff, rédacteur de la *Gazette de Moscou*, devient une puissance; il prêche une croisade orthodoxe et russe contre les révoltés.

La répression commence en Lithuanie ; le gouverneur Mouravief organise une *administration civile militaire*, lance les paysans orthodoxes contre les nobles; puis il s'attache à russifier le pays, il interdit la langue polonaise, l'usage des lettres latines ; dans le S.-W., il ferme les églises des Grecs unis. — En Pologne, on veut détruire systématiquement les classes qui font de l'opposition nationale, noblesse, clergé, étudiants. Contre les nobles, outre les procédés anciens, déportation, confiscation, on a recours à un procédé nouveau : on modifie la condition des paysans pour les opposer à leurs maîtres; les paysans sont déclarés propriétaires; toutes les redevances et toutes les corvées sont abolies ; les villages sont organisés en communes, avec une assemblée, avec un maire élu ; les nobles et les curés ne peuvent faire partie des assemblées; la condition des paysans devient donc meilleure en Pologne qu'en Russie. — Contre le clergé, on recourt à un procédé révolutionnaire, à la sécularisation des couvents : au lieu de 155 couvents d'hommes et 42 couvents de femmes, il n'y en a plus que 25 et 10 ; on sécularise également les biens du clergé séculier, on abroge le concordat, malgré les réclamations de Pie IX, on transporte l'administration de l'église au collège ecclésiastique de Pétersbourg ; l'église uniate de Pologne est détachée de Rome et ramenée à l'église orthodoxe. — Contre les étudiants, on impose le russe dans l'Université, les collèges, les écoles. Puis, peu à peu, on supprime le polonais dans toute la vie publique, l'administration, la justice, les églises ; on l'interdit même sur les affiches et les enseignes.

Le règne d'Alexandre II aboutit donc à une compression plus forte qu'auparavant dans les pays polonais; mais elle n'a pas atteint le résultat visé : les femmes et les paysans continuent à parler polonais, la répartition des langues n'a pas changé; le peuple reste polonais.

II. — Dans cette courte période de réformes se sont faites presque toutes les transformations. La réaction commence dès 1866, et depuis il n'y a eu d'autre transformation que la déformation par la pratique des réformes du début du règne et l'extension du régime de compression à de nouveaux pays. Cette réaction n'est pas absolument uniforme ; il y a eu des différences tenant à des différences de personnel, et qui permettent de distinguer trois périodes.

1. — Sous Alexandre II, la réaction commence avec l'attentat de Karakosof (1866); cet attentat produit une vive impression ; il est le premier qui ait été tenté par un Russe. Alexandre est effrayé et consent à prendre des mesures de répression.

Karakosof est jugé, contrairement à la réforme, par une commission spéciale; et, dès lors, ce sera le procédé usité pour les crimes politiques. Ce procédé est réglementé : le ministre de la justice pourra désormais décider si le coupable sera poursuivi devant le jury ou par voie extraordinaire. La poursuite par les commissions spéciales devient le procédé ordinaire ; les accusés politiques sont jugés sans publicité ; ils sont détenus en prison préventive pour un temps arbitraire. Les fonctionnaires n'ont pas besoin, pour arrêter un individu soupçonné, de recourir aux formes judiciaires. Le tsar, et, par conséquent, les fonctionnaires, peuvent assigner à chacun une résidence sur un point de l'empire; on peut donc interner, déporter tout individu ; et, comme la déportation se fait en Kibitka, on a donné à cette façon de procéder le nom de *justice de Kibitka*. La déportation a lieu sans que la famille soit avertie. La réforme judiciaire n'a pas été abolie, mais on ne l'applique pas, on revient aux procédés du régime autocratique, au moins pour les individus suspects d'opposition au gouvernement, c'est-à-dire aux fonctionnaires.

L'enseignement est placé sous la direction du comte Tolstoï ; on revient au gymnase classique ; dans les Universités, les étudiants sont surveillés par un *curateur* nommé par l'Etat, et par des policiers ; les associations d'étudiants sont interdites.

Le régime de la presse est maintenu ; mais on supprime les journaux indépendants ; seuls subsistent les journaux officieux et la *Gazette de Moscou*, slavophile, autocratique, orthodoxe.

Les Zemstvos sont conservés; mais ils ne peuvent émettre de vœux; leurs délibérations ne sont publiées qu'après avoir été revues par le gouverneur. Les fonctionnaires refusent de collaborer avec les assemblées et ils sont soutenus par le gouvernement; le gouverneur peut suspendre l'exécution des décisions ; d'ailleurs, les Zemstvos manquent de ressources pour cette exécution. Les assemblées continuent à exister, mais elles végètent ; elles sont réduites à ne s'occuper que des écoles ; mais elles constituent un cadre pour le cas où le tsar se déciderait à consulter les sujets.

Cette réaction suscite un vif mécontentement dans l'*intelliguenzia ;* il a pris des formes diverses. Jusque vers 1870, ce n'a été qu'un mécontentement purement intellectuel, sous l'action de principes théoriques, sans programme positif : les mécontents sont matérialistes, sceptiques ; Tourguenef les qualifie de *nihilistes*. Puis, sous l'influence des Russes exilés en Europe, Lavroff, Bakounine, le mécontentement prend une forme socialiste et anarchiste ; les jeunes gens font de la propagande chez les paysans,

chez les ouvriers; ils vivent avec eux, ils *vont dans le peuple*. Le gouvernement fait arrêter un certain nombre d'entre eux à la suite d'une dénonciation (1874), ordonne des poursuites contre 770 personnes; 265 sont condamnées et maltraitées dans les prisons. Alors les sociétés secrètes changent de tactique, répondent à la force par la force; les fonctionnaires connus pour faire maltraiter les prisonniers sont poignardés. Le tsar prend parti pour les fonctionnaires et lance l'*appel contre la bande* (1878); dès lors, on a un conflit entre le gouvernement et la *bande*, peu nombreuse : elle ne comprend guère que quelques jeunes gens. Mais la bande est aidée par la désorganisation que cause la guerre contre la Turquie et par l'indifférence du public. Alexandre remet alors la dictature à Loris Melikoff; celui-ci, pour satisfaire l'opinion, gràcie quelques condamnés, propose une réunion des notables, et annonce quelques réformes. Mais Alexandre est assassiné (1882).

2. — Alexandre III renonce au projet de réforme et continue le régime de compression, mais avec un personnel nouveau ; le personnage le plus influent est son ancien précepteur, le procureur du Saint-Synode, Pobiédonostsef, qui déteste les idées occidentales, qui fait la théorie de l'orthodoxie et de l'autocratie, seules convenables pour le peuple russe. La répression est renforcée : les terroristes sont poursuivis, une loi de 1882 régle l'*état de protection renforcée* : les journaux sont supprimés, les Universités réorganisées ; les expulsions se multiplient.

Les Zemstvos sont conservés, mais la représentation des nobles est augmentée ; on supprime les juges de paix ; on crée des chefs de districts, que le gouverneur choisit parmi les nobles.

Au point de vue économique, le gouvernement essaie de créer une industrie nationale, à l'abri d'un système protecteur ; les mesures n'aboutissent qu'à produire un prolétariat d'ouvriers. — La dette est diminuée à l'aide d'emprunts.

En même temps, le gouvernement étend le régime de compression aux pays qui, jusque-là, n'ont pas été atteints : aux Provinces Baltiques, à la Finlande. En 1883, une enquête est faite sur la situation des pays baltiques; elle aboutit à une série de mesures depuis 1885 : ordre aux gouvernements de rédiger leur correspondance en russe, ordre aux gymnases de donner au russe la première place dans l'enseignement ; la poste exige que les adresses des lettres soient en russe ; les actes publics devront être rédigés en russe ; des juges russes remplacent les juges allemands ; l'Université de Dorpat reçoit l'ordre de faire les cours en russe. — La russification est également entreprise en Finlande : en 1890, l'autonomie économique de la Finlande est menacée ; on rédige un

projet de code pénal finlandais réformé sur le modèle russe ; la diète de 1891 réclame et le tsar laisse au duché son autonomie.

Le gouvernement engage la lutte contre la religion luthérienne. Le régime ecclésiastique est l'église orthodoxe obligatoire, avec tolérance pour les dissidents. On profite des mariages mixtes : les enfants devront être élevés dans la religion orthodoxe ; on poursuit les pasteurs luthériens qui essaient de convertir les orthodoxes.

Contre les Juifs, on encourage les violences de la population ; on fixe la proportion maxima de Juifs qui pourront être admis dans les écoles, 3 0/0 dans les capitales, 10 0/0 dans les villes de l'Ouest ; on les parque dans les provinces de l'Ouest et on leur interdit de posséder ou d'affermer des terres.

3. — Nicolas II continue ce régime, d'abord avec le même personnel que son père ; puis il prend de nouveaux favoris. L'agitation contre le régime devient plus apparente ; elle se manifeste d'abord parmi les étudiants, puis, fait nouveau, elle gagne les ouvriers : il s'est créé un prolétariat dans lequel les ouvriers lithuaniens font une propagande active ; un parti socialiste apparaît, à l'intérieur duquel sont des partis juif, polonais, russe ; son action se manifeste par des grèves. Le gouvernement ne sait que faire devant cette agitation nouvelle.

En Finlande, la russification devient plus violente ; l'ukase de 1895 déclare que le tsar a droit de légiférer seul ; il envoie des gouverneurs russes, il crée une police russe. Ces mesures suscitent une vive agitation ; en 1895, une pétition, avec un 1/2 million de signatures, est envoyée à Pétersbourg ; elle n'est pas reçue.

La situation en Russie est actuellement précaire : on ne peut savoir si le gouvernement sera fort.

M. T.

La philologie romane.

Leçon de M. CAMILLE MOREL,
Professeur à l'Université de Buenos-Ayres.

MESSIEURS,

Notre précédent entretien a eu pour objet l'explication de ces deux mots : « philologie » et « roman ». Je vous ai dit ce qu'est la philologie, spécialement celle qui s'applique à l'étude d'une ou de plusieurs langues dérivées. Je vous ai expliqué d'où vient le mot *Romania* et quelles furent les origines de la *langue romane*, qui se parla pendant un temps sur la plus grande partie du territoire de la Romania. Nous avons vu comment et pourquoi cette langue fut, dès l'origine, à la fois unique et pourtant diverse suivant les différentes provinces où elle se parla ; comment, en l'absence d'une force extérieure conservatrice centrale, disparue avec l'Empire romain, cette langue romane disparut, elle aussi, de certaines régions, tandis qu'elle subsistait en d'autres, mais avec des diversités toujours grandissantes, bien que toujours soumises aux lois strictes et quasi-fatalement obéies d'une évolution régulière.

Passant rapidement à travers les siècles ténébreux qui séparent la chute de l'Empire romain de cette aurore des temps modernes, fort improprement appelée Moyen Age, nous sommes arrivés à ce moment de l'histoire où les documents écrits fournissent l'attestation irrécusable de l'existence de langues nouvelles proprement littéraires, toutes filles du latin vulgaire ou roman, sœurs entre elles par conséquent et qui forment le groupe des langues dites romanes ou néo-latines.

Aujourd'hui, Messieurs, je vais m'efforcer de vous bien expliquer, non plus le sens de ces deux mots « philologie et « roman » pris isolément, mais le sens qu'ils ont quand ils sont unis dans l'expression « philologie romane ». La connaissance préalable que nous avons de la valeur de chacun de ces deux termes rendra aisée la conception de ce que peut signifier leur réunion.

Vous savez tous qu'une langue, quelle qu'elle soit, comprend deux éléments essentiels : 1° un ensemble de mots servant à désigner les êtres concrets ou les concepts de notre entendement, à exprimer les modes d'existence ou d'action, les qualités ou les

relations de ces êtres ou de ces idées. Cet ensemble de mots porte le nom de *vocabulaire ;* — 2° un ensemble de règles présidant à l'emploi correct des mots du vocabulaire, à leur groupement en des propositions qui expriment les jugements de l'esprit. L'ensemble de ces règles porte le nom de *grammaire.*

La philologie romane comprend d'abord l'ensemble des études nécessaires pour reconstituer le vocabulaire et la grammaire — ou du moins la physionomie grammaticale — de cette *lingua romana,* ou latin vulgaire, que nous avons vue à l'origine des langues néo-latines.

Elle comprend ensuite l'ensemble des études nécessaires pour arriver à découvrir le fait et les lois du processus historique de la formation des langues néo-latines qui se parlent aujourd'hui, c'est-à-dire les études nécessaires pour rattacher les mots du vocabulaire et les formes grammaticales de ces langues au vocabulaire et aux formes grammaticales du latin vulgaire. Et, comme les langues néo-latines contiennent — dans leur vocabulaire surtout — bien des éléments dont l'origine n'est point latine, et quelques éléments dont l'origine, tout en étant latine, n'est point dans le latin vulgaire, la philologie romane devra s'efforcer de rendre compte de ces éléments, chercher leur provenance, l'époque et les causes de leur accession au domaine roman ; elle devra montrer enfin comment ces éléments étrangers ont été parfois, rarement, rebelles à une romanisation parfaite, comment, au contraire, pour la plupart, une fois pris dans l'engrenage des lois phonétiques qui présidaient à l'évolution de chacune des langues romanes, ils ont été tellement traités et si bien assimilés que c'est à peine, souvent, si l'œil et l'oreille exercés du philologue distingue ces provenances non-latines au sein du trésor des mots de la langue qu'il étudie.

Laissez-moi, en passant, vous dire ma prédilection pour ce terme, *trésor d'une langue,* que les grands humanistes du XVI[e] siècle substituèrent aux vieux mots glossaire ou lexique dans des titres comme ceux-ci : *Thesaurus linguæ latinæ, Thesaurus linguæ græcæ,* (des frères Etienne). L'allemand dit aussi *Worterschatz.* J'aime ce mot : il dit si bien, et avec la nuance voulue d'amour jaloux et de profonde estime, le prix et la puissance de ces syllabes qui semblent choses si fragiles, si faibles, si peu consistantes, et qui sont pourtant une des plus grandes forces du monde. C'est dans le trésor des mots de sa langue maternelle que sont renfermés les pensées, les souvenirs, les émotions, les sentiments les plus enracinés au cœur de l'homme ; ces mots lui rappellent tous les usages au milieu desquels il est né, les affections dans lesquelles il a

grandi et il a vécu. Une langue contient, en quelque sorte, l'image même de la famille et celle de la patrie.

Messieurs, en vous disant que la philologie romane s'occupe *d'abord* de la connaissance du latin vulgaire, d'où dérivent les langues néo-latines, et *ensuite* de ces langues néo-latines elles-mêmes, pour voir comment chacun de leurs éléments remonte soit au latin vulgaire, soit à quelque autre origine, je vous ai indiqué l'ordre logique de la succession des études en philologie romane, celui qui convient le mieux à la fin que je me propose aujourd'hui, qui est de vous donner une vue d'ensemble de ces études, de leur but et de leurs méthodes, mais je me hâte d'ajouter que ce n'est là ni l'ordre historique du développement de la philologie romane, ni l'ordre didactique suivi pour l'enseigner. Vous en saisirez le motif par l'esquisse du développement historique de cette science depuis ses premiers tâtonnements jusqu'à son efflorescence actuelle, que je mêlerai à mon exposé.

Vous n'avez point oublié, je suppose, les différences que nous avons constatées entre le latin classique et le latin vulgaire, celui-là langue aristocratique et littéraire, celui-ci langue du peuple non écrite et fort éloignée de la pureté et de la complexité du premier. Comment faire, dès lors, pour retrouver, après tant de siècles, le vocabulaire et les formes grammaticales de cette langue non écrite.

Plusieurs savants se sont voués à l'ingrat labeur de feuilleter les écrits des auteurs classiques latins, à commencer par les écrivains archaïques, comme Ennius et Plaute, pour y trouver les vestiges de la langue latine populaire ; d'autres ont puisé des documents plus abondants dans les inscriptions funéraires des premiers siècles de notre ère. Une contribution d'importance a été fournie par certains écrivains de la bonne époque qui, s'occupant d'architecture comme Vitruve, d'art militaire comme Végèce, ou d'autres sujets de la vie courante, étaient naturellement amenés à noter certaines expressions populaires. Les grammairiens des siècles de la décadence de l'empire, en s'efforçant de faire refleurir les bonnes lettres, de perpétuer le latin classique, de le préserver de la contamination croissante des mots vulgaires, ont, eux aussi, semé dans leurs écrits des termes et des expressions qu'ils réputaient triviales ou vulgaires et qu'ils recommandaient d'éviter.

Enfin, il existe toute une littérature partant du IV[e] siècle et s'éteignant au XVI[e], écrite en une langue que l'on appelle le *bas-latin*, et qui fournit au philologue attentif des renseignements nombreux et précieux et l'occasion d'inductions subtiles sur

l'état du parler vulgaire aux divers moments de la transformation du latin populaire en langues néo-latines. Cela est si vrai que l'on a pu croire autrefois — et qu'aujourd'hui quelques philologues fort en retard sur leur temps croient encore — que le bas-latin n'est autre chose que le latin vulgaire et que de lui sont issues les langues néo-latines. Il importe de ne pas faire cette confusion, et je vais vous citer sur ce point essentiel l'explication d'un maître tel que M. Arsène Darmsteter : « Le latin populaire, dit-il, est un langue *parlée* : il ne faut pas le confondre avec la *langue écrite* du temps, qui est le bas-latin. Le *bas-latin* est le latin littéraire, écrit par des gens plus ou moins ignorants qui laissent échapper des fautes venant de leur langue parlée, analogues aux barbarismes et aux solécismes de nos écoliers, quand ils se mettent à écrire en latin. A l'époque mérovingienne, le bas-latin, presque entièrement calqué sur la langue parlée, excepté chez les Pères de l'Eglise, offre le tableau de la barbarie la plus complète et, par suite, fournit à l'étude linguistique du roman une riche matière, puisque, derrière ces formes barbares, l'induction découvre la langue parlée dont il ne reste aucun monument. A l'époque carolingienne, sous Charlemagne, il se produit une renaissance des lettres latines, et les documents écrits par des clercs plus instruits se rapprochent plus du latin classique. Tout le Moyen Age lettré écrit en bas-latin. Ce bas-latin, continuation au Moyen Age du latin classique, présente, par rapport à celui-ci, des différences marquées ; son lexique est modifié, puisqu'il a à exprimer des idées inconnues à l'ancienne Rome ; il est l'expression, entre les mains d'une minorité intelligente, d'une civilisation nouvelle très complexe. Sa grammaire et, particulièrement, sa syntaxe subissent l'influence de la langue populaire ; il a néanmoins des traditions grammaticales régulières. Il disparut au XVI[e] siècle devant les efforts des humanistes qui remirent en honneur la langue des grands classiques de Rome. » Loin donc que le bas-latin soit à l'origine des langues romanes, c'est le roman qui, marié au latin classique, est à l'origine du bas-latin.

Une source de renseignements sur le latin vulgaire, qu'il me faut encore mentionner pour être complet, se trouve dans d'anciens lexiques ou glossaires dont l'un des premiers en date et des plus importants est dû au savant évêque de Séville, Isidore (mort vers 635), et intitulé *Origines* ou *Etymologiæ.* A côté de l'explication de mots appartenant à la basse latinité, on y trouve celle de tout un nombre d'autres mots désignés comme vulgaires ou même comme déjà espagnols. Les glosses de Cassel du VIII[e] siècle,

le vocabulaire de Saint-Gall, probablement du VIIe siècle, celui de Reichenau, et d'autres très anciens recueils de mots latins-romans, latins-allemands, latins-anglo-saxons, fournissent des données analogues pour la constitution d'un lexique du latin vulgaire.

Ces sources ne sont certes point d'un dépouillement aisé et d'une lecture toujours agréable. Il y eut pourtant un homme pour entreprendre ce travail cyclopéen et le mener à terme, ce fut un français du XVIIe siècle, Charles Dufresne, sieur Du Cange, né en 1610 et mort en 1688. Il eut la science, le courage et la persévérance nécessaires pour ériger ce monument grandiose qui a nom *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*. « On est effrayé, dit son biographe, seulement quand on pense qu'il a fallu que ce savant lût et relût plus de six mille écrivains, dont les ouvrages ne présentaient de la langue latine tout au plus qu'une terminaison vicieuse ; quand on pense que ce savant a non seulement remonté jusqu'à l'étymologie de toutes ces expressions corrompues, mais qu'il en a suivi les variations, qu'il en a donné toutes les explications, qu'il en a fourni les diverses acceptions... ; son humilité prétend que les autres lisent pour tirer des livres ce qu'il y a de bon, mais que, pour lui, il ne les a lus que pour en prendre ce qu'il y a de mauvais ; que les autres font leur travail sur les plus belles pensées, mais que, pour lui, il ne s'est attaché qu'à des mots corrompus... Ce qu'il dit est vrai, sans doute, et n'en est pas moins l'éloge de son travail ». Cet ouvrage, qui parut en 1878 en 3 volumes in-folio, a été réédité plusieurs fois et forme la matière de dix volumes in-4°. Il n'a pas suffi pourtant à absorber la vie de cet ouvrier infatigable ; après le glossaire latin, il fit et publia un travail pareil sur la langue grecque de la décadence et ses 70 dialectes. Mais aussi quatorze heures de ses journées étaient consacrées au travail, et, le jour même de son mariage, il étudia six ou sept heures. J'ai trouvé ce détail dans un éloge de Du Cange prononcé à l'Académie d'Amiens, sa ville natale, et j'ai hésité à vous le citer, Messieurs, par crainte de la contagion de l'exemple !

A défaut de l'imiter, admirons du moins cet homme dont le travail acharné, joint au génie, a fourni aux historiens la clef des documents de plusieurs siècles demeurés longtemps incompréhensibles faute d'un dictionnaire approprié, et balisé en quelque sorte, à l'usage des philologues, l'entrée de ce port latin auquel ils s'évertuent de ramener les mots des langues néo-latines et leurs formes grammaticales.

Depuis le temps de Du Cange, la connaissance du latin vulgaire

s'est accrue dans une proportion considérable, et cela surtout au XIXe siècle. L'examen de la plupart des anciens glossaires dont je vous parlais tout à l'heure n'a été fait qu'au siècle dernier ; les noms seuls du cardinal Maï et du commandeur J. B. de Rossi éveillent l'idée de la découverte d'une foule d'anciens textes latins, d'innombrables inscriptions latines, publiés par eux-mêmes ou par leurs disciples. Puis il y eut les études d'ensemble, d'un caractère purement linguistique, faites sur tous ces documents par les Schuchardt, les Woelfflin, pour ne citer que les plus grands noms, et, enfin, les études consacrées à des questions spéciales par un assez grand nombre de latinistes.

Aujourd'hui, l'abondance des matériaux est assez grande et leur classification assez avancée pour que l'on puisse parler, ainsi que le faisait, il y a trois ans, M. Mohl, professeur à l'Université de Prague, dans un ouvrage couronné par l'Institut de France, d'une *Chronologie du latin vulgaire*, reconnaître les époques et les divers dialectes de cette langue et préparer une « Grammaire historique du latin vulgaire ». Mais j'ai hâte de quitter ce sujet, car ce n'est point par ce côté abrupt et encore difficilement accessible au plus grand nombre que se fait ordinairement l'ascension aux sommets de la connaissance philologique des langues romanes. La voie naturelle à suivre est celle qui, partant des langues romanes actuellement parlées, écrites, facilement connaissables, remonte vers les origines. C'est vous dire qu'il y a autant de points de départs différents qu'il y a de langues romanes différentes. Malgré cette diversité de points de départ, il n'y a qu'une philologie romane générale embrassant les philologies spéciales française, provençale, italienne, espagnole, catalane, portugaise, rhéto-romane, roumaine. Sans doute, on peut consacrer ses efforts à l'un de ces domaines spéciaux de préférence aux autres, mais il n'est pas possible de faire œuvre tout à fait sérieuse, dans l'un quelconque d'entre eux, sans tenir compte des données que fournit dans les autres l'emploi des méthodes d'investigation qui sont les mêmes pour tous. Vous en allez comprendre la raison par l'exposé qu'il me faut vous esquisser maintenant de ces méthodes d'investigation.

Nous avons dit que toute langue comprend un vocabulaire et une grammaire. En philologie, on n'entend point seulement par là, comme dans l'usage commun, ces recueils imprimés des mots ou des règles d'une langue sur lesquels nous avons tous passé tant d'heures de notre enfance. L'expression « vocabulaire d'une langue » — surtout quand elle s'applique à une langue vivante, éveille dans l'esprit du philologue autre chose encore que ces

catalogues où les mots de la langue littéraire sont rangés par ordre alphabétique, soigneusement revêtus de leur petit vêtement des dimanches, je veux dire de cet ensemble de lettres sous lesquelles un honnête homme doit savoir les habiller, quand il veut les employer dans l'écriture. Pour le philologue, le vocabulaire d'une langue est, avant tout, l'ensemble des paroles, des phonèmes simples ou composés, qui volent ou qui ont volé sur les lèvres d'un peuple. Les notations graphiques qu'il en fait ou qu'il utilise et qu'il perçoit par l'œil, n'arrêtent point tant son attention que les sons et les articulations qu'il perçoit par l'oreille. Le vocabulaire écrit ou imprimé tire pour lui sa principale valeur de ce qu'il représente les phonèmes objets de ses études, et il aura d'autant plus de valeur que cette notation graphique des phonèmes sera plus exacte et permettra de les reproduire plus exactement par la voix.

Partant d'un tel point de vue, il va sans dire que le romaniste qui veut étudier une langue en particulier, le français ou l'espagnol, par exemple, ira la chercher d'abord moins dans les livres que dans le monde où elle se parle. Il constatera bientôt qu'à côté de l'usage réputé correct de la langue, à côté des termes, des locutions et des tournures dites françaises, italiennes ou espagnoles dans le sens littéraire, il y a, dans les pays où se parlent ces langues, une grande variété de prononciation pour les mêmes mots, une variété non moins grande de termes et de tournures usitées dans le langage d'une contrée et ignorées dans une autre. Il découvrira plusieurs français parlés là où l'observateur moins attentif n'en suppose qu'un seul, parce qu'il n'y a partout qu'un francais écrit, littéraire. Les différences qu'il apercevra seront minimes d'un lieu à un autre lieu tout voisin, mais si, passant par-dessus un vaste espace, il compare le langage de l'homme du peuple de Normandie au langage du paysan de Dauphiné ou de Provence, la différence de l'un à l'autre sera étonnante. Si, au même moment, un philologue italien entreprend un travail analogue et compare le parler populaire, vivant, des diverses parties du territoire linguistique où règne l'italien littéraire, il trouvera dans le Sud de ce territoire un langage tout contaminé de grec, en Dalmatie un italien mêlé de slave; au Nord-Ouest, sur le littoral italien du golfe de Gênes, il trouvera un langage beaucoup plus intelligible à l'autochtone de Nice, de Cannes, de la Riviera française qu'au florentin, héritier de la bonne tradition littéraire de l'italien.

L'examen linguistique de l'Espagne conduirait au même résultat. Nulle part, il ne serait possible de déterminer avec une abso-

lue exactitude les limites du domaine d'un dialecte particulier. Je ne sais plus qui a imaginé l'hypothèse d'une chaîne de paysans pris dans des villages géographiquement contigus et échelonnés de l'extrémité de la Normandie, de Cherbourg, par exemple, jusqu'à l'autre extrémité de la France, disons Saint-Jean-de-Luz à la frontière d'Espagne, ou Ventimiglia à celle d'Italie; chacun de ces paysans comprendra le langage de son voisin de droite et de celui de gauche, de plus en plus difficilement celui de ses voisins qui occupent le 10e, le 20e, le 100e, le 200e rang de chaque côté et plus du tout celui des paysans qui occupent des rangs encore plus éloignés de lui. Leur seule ressource pour s'entendre sera de parler non pas la langue usuelle de leur milieu ordinaire, mais le français littéraire appris à l'école ou dans les livres. Et cet exemple ne perdrait rien de sa force en allongeant la chaîne avec des paysans d'Italie ou d'Espagne, pour autant qu'il s'agirait toujours de paysans pris dans des domaines ayant une facile communication entre eux, sans barrière naturelle de hautes montagnes, par exemple, et de paysans parlant un dialecte latin et non pas un dialecte d'une autre origine, comme serait le basque.

Pendant un temps, Messieurs, les savants ont méprisé ces parlers populaires, sans littérature, sans Académie, pour en régler l'usage, ou plutôt pour en formuler les lois organiques innées; car une langue, chose vivante et naturelle, ne se laisse guère enfermer dans des règles artificielles. Ils ont cru, et c'est une idée encore très répandue mais très fausse, que ces parlers populaires ou patois étaient une corruption des langues nationales littéraires. Faisant abstraction de la réalité vivante pour se confiner dans les documents écrits, ils avaient imaginé une *généalogie* des langues romanes. On y voyait, par exemple, dans l'ordre ascendant, le français littéraire, ou idiome de l'Isle de France, et pour ce motif de l'administration royale résidant à Paris, s'assimilant quelques-uns des éléments des quatre ou cinq dialectes qui eurent au Moyen Age une littérature proprement dite, le normand, le picard, le bourguignon, le lorrain, puis sortir ainsi que ces dialectes et ainsi que les autres langues romanes de l'italien (c'était la théorie du célèbre Ménage au XVIIe siècle) ou bien du provençal (théorie de Raynouard au début du XIXe siècle). Remontant plus haut, ils faisaient naître l'italien ou le provençal du bas-latin et celui-ci du latin classique. Heureux encore quand ils ne cherchaient pas à tout cela une origine grecque, hébraïque ou celtique. Quant aux patois, les savants n'en avaient cure. Ils parlaient alors de la généalogie des langues romanes avec la même conviction et le même respect que de la généalogie des familles

régnantes ou seulement puissantes. Plusieurs d'entre eux se fussent assurément indignés à la seule idée d'une comparaison de la pure langue qu'ils écrivaient et parlaient avec ces idiomes, réputés informes et corrompus, qu'ils entendaient parler aux gens sans instruction et qu'ils avaient oubliés, si jamais ils les avaient parlés dans leur enfance. Et cependant ces patois sont d'origine ni plus ni moins ancienne, ni plus ni moins noble que les langues littéraires. Celles-ci ne sont que des patois arrivés à une fortune brillante, grâce à des circonstances extérieures et fortuites, qui sans doute augmentent leur importance sociale et historique, mais ne détruisent nullement l'importance et l'intérêt philologique des patois. Tout au contraire, les patois, grâce à leur existence plus modeste et plus à l'abri des influences étrangères, présentent au philologue des types dont l'évolution vitale a été plus régulière que celle des langues littéraires.

Il n'y a donc plus lieu de nos jours de parler, autrement que pour mémoire, du tableau généalogique des langues néo-latines que jadis l'on proposait d'abord à la contemplation du curieux de philologie romane ; c'est un tableau aux colorations insensiblement dégradées qu'il faut aujourd'hui faire passer sous ses yeux, pour lui donner une première idée de l'état actuel de la Romania linguistique, point de départ de ses études. « Ce tableau, dit le professeur Schuchardt, est, à cause de la variété de ses points de vue, moins simple que l'autre ; mais, précisément pour cela, il se rapproche plus de la réalité, qui n'est pas du tout simple. »

Après ce tableau général, il en faudrait présenter un autre spécial pour chacune des grandes divisions linguistiques de la Romania, France, Italie, Espagne, etc. Ces tableaux spéciaux devraient faire pénétrer plus avant dans le vif du sujet et montrer en un seul coup d'œil la prodigieuse variété phonétique et lexicologique des parlers locaux d'un même pays. Il faudrait, pour cela, que quelques mots isolés et quelques phrases très simples, mais bien choisies, y soient inscrits d'une façon qui rendît aisément saisissable la variété des prononciations d'un même mot, suivant les lieux, et les substituts lexicologiques qui existent d'un lieu à un autre pour certains termes.

La confection de tels tableaux vous paraîtra, Messieurs, une œuvre colossale autant que minutieuse, presque impossible, et pourtant elle s'accomplit. Il y a en France un *Atlas linguistique* en cours de publication depuis 1901, par les soins de M. Gilliéron, avec l'appui du ministère de l'instruction publique. M. Gilliéron est un Suisse, professeur à l'École des Hautes Études de Paris, que les durs labeurs n'effrayent pas.

Son *Atlas linguistique* est une merveille de science et aussi de composition typographique: il comprendra, quand il sera achevé, 1800 cartes; il est le résultat de l'exploration linguistique de 650 patois environ.

Longtemps avant cette publication d'ensemble sur les parlers populaires actuels de France, des monographies particulières ont été faites sur le patois de telle ou telle commune, ou sur ceux d'une région déterminée du pays. Des revues spéciales sont consacrées au dépouillement lexicologique et syntactique des patois gallo-romans.

En Italie, un même travail s'accomplit, initié, il y a trente ans environ, par Ascoli dans son admirable *Archivio glottologico italiano* et continué par ses disciples. Le domaine embrassé dans cette publication n'est pas seulement celui de la langue italienne, mais aussi celui de la Suisse rhétique et du Frioul.

Dans la Suisse française, une commission de philologues, subventionnée à la fois par le Gouvernement Fédéral et par les Cantons romands, s'efforce depuis cinq ans à recueillir dans les villages, sur les lèvres des vieilles gens, les restes des anciens parlers locaux qui tendent à disparaître, là plus vite qu'en France, par l'effet du développement d'un enseignement primaire et secondaire merveilleusement organisé et dont on a su, comme nulle part ailleurs, faire pénétrer le bienfait jusqu'au fond du dernier village.

Dans les autres pays de langue romane, je ne sache pas qu'une enquête aussi considérable et aussi méthodique ait été entreprise sur les diverses variétés du parler vivant. La langue nationale et les grands dialectes ayant une littérature y ont été surtout, me semble-t-il, l'objet de l'étude des savants. Il va de soi que cette étude-là est plus importante et plus intéressante que celle des patois, mais nous verrons tout à l'heure qu'elle ne peut se faire avec toute la précision scientifique voulue qu'à la lumière d'une comparaison constante avec les autres langues littéraires romanes et d'une certaine connaissance des résultats des études de dialectologie moderne.

Une fois en possession plus ou moins parfaite du vocabulaire et d'exemples de l'usage grammatical employés sur un territoire linguistique spécial, un nouveau souci incombe au philologue, celui de chercher à travers les siècles l'origine de tout ce butin.

Pour cette tâche nouvelle, force lui sera de recourir aux documents écrits du passé. Ici encore, la tâche des pionniers de la science était vaste et difficile. Dès que l'on remontait au delà des trois ou quatre derniers siècles, les documents cessaient d'être

imprimés : ils gisaient ensevelis sous la poussière, dans d'innombrables manuscrits, au fond des bibliothèques de partout, difficiles d'accès, difficiles à lire, souvent fort peu intéressants. Cependant ces documents présentaient une moins grande variété de formes linguistiques que les patois. Je vous en ai indiqué le pourquoi dans ma précédente conférence. Des causes politiques ou sociales ou même purement fortuites ont fait que seul un des patois primitifs d'une région a été écrit, qu'il est devenu le dialecte littéraire de toute cette région. Des causes analogues ont fait naître plus tard les langues nationales d'une sélection pareille entre les dialectes.

Pour le français, ces documents présentaient une autre difficulté encore qui n'existait pas pour l'espagnol et l'italien. C'est que le français du Moyen Age est infiniment plus différent du français moderne que l'italien et l'espagnol anciens ne le sont de l'italien et de l'espagnol modernes. Le français du Moyen Age et le français moderne sont, surtout au point de vue grammatical, presque deux langues différentes, ainsi que je vous le ferai voir dans nos prochains entretiens. En outre, la renaissance des lettres antiques au XVIe siècle et l'efflorescence classique du siècle de Louis XIV avaient fait oublier, puis mépriser, des Français eux-mêmes, cette ancienne langue française, à peu près comme, dans un temps plus rapproché de nous, l'enthousiasme pour l'œuvre de la Révolution faisait oublier à un très grand nombre de Français, même instruits, que la grandeur et l'histoire de leur pays remontent non pas à un siècle, mais à quinze siècles, et qu'il y aurait trahison, s'il n'y avait surtout ignorance et puérilité, à frapper d'une réprobation haineuse l'ère de la féodalité et celle de la monarchie florissante. Un homme qui ne saurait être suspecté de sentiments réactionnaires, Littré, qui, lui, a compris ces âges anciens et qui les appréciait avec le calme intelligent et le savoir positif d'un des plus grands esprits du XIXe siècle, a dit à ce propos : « Le vieux Wace (un chroniqueur et poète normand du XIe siècle), le vieux Wace a raison : il faut se ressouvenir des ancêtres, de leurs dits, de leurs faits et de leurs mœurs »... ; les oublier « est un dommage pour notre savoir, pour notre équité et pour notre patriotisme. »

Mais, enfin, c'est un fait qu'en France on ne comprenait plus, au XVIIIe siècle et même pendant une partie du XIXe siècle, les textes français du Moyen Age. Il arriva donc que les premiers historiens ou philologues qui voulurent y chercher des données sur les institutions, les événements historiques, ou bien sur les origines des mots de la langue et leurs étapes successives, furent rebutés par des tournures de phrases étranges et par une orthographe qu'ils

croyaient fantaisiste et barbare. Volontiers, ils eussent dit comme ce professeur d'histoire de l'art, aussi enfariné d'art grec et romain qu'inintelligent de tout le reste, et qui résumait son impression en présence d'une cathédrale gothique par ces mots : « *Ubi nullus ordo sed sempiternus horror inhabitat.* »

Et cependant il y avait dans cette vieille langue, aussi bien que dans l'architecture gothique, des lois et une régularité parfaite que l'on a retrouvées et comprises plus tard.

Ce que Du Cange avait fait pour le bas-latin, un autre gentilhomme français, La Curne de Sainte-Palaye — né en 1697, mort en 1781, — voulut le faire à son imitation pour l'ancien langage français. Il est intéressant de trouver, en plein XVIIIe siècle et au sein d'une société qui ne vivait que pour le plaisir, un homme qui consacre cinquante ans de son existence à compulser les anciens manuscrits, les vieux auteurs, les chartes des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles et qui meurt en laissant un manuscrit de 61 volumes in-4°, intitulé *Glossaire de l'ancienne langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV.* Dans ce glossaire, il rangea en ordre alphabétique les mots de l'ancienne langue qu'il avait recueillis, en donna l'étymologie, l'histoire, l'explication. Pour tout cela, son travail était forcément incomplet faute des méthodes dont la découverte devait, plus tard seulement, permettre d'établir de tels travaux sur des bases solides. Mais ce qui était infiniment précieux, c'est qu'il faisait suivre chaque mot de nombreux extraits des anciens auteurs, poètes ou prosateurs, qui les ont employés. Et avec un souci d'exactitude extrêmement méritoire, il ne cherchait pas même à corriger l'orthographe qu'il ne comprenait pas, il la reproduisait au contraire, comme l'on dit, *diplomatiquement*, « de sorte, écrit-il dans sa préface, qu'il n'est pas rare qu'un même mot se trouve écrit de plus de 8 ou 10 façons différentes. »

La Révolution interrompit l'impression de ce grand travail, qui, commencée du vivant de l'auteur, se continuait après lui avec les encouragements de l'ancien Institut des Inscriptions. Elle ne fut reprise et achevée qu'entre 1878 et 1881. Mais, dès le début du XIXe siècle, le premier volume imprimé avant la Révolution et le manuscrit complet conservé à la Bibliothèque nationale de Paris servirent à éclairer les travaux des innombrables savants qui, à dater de 1820 ou 1830, se mirent à imprimer en foule les anciens textes français. Le mouvement romantique, en dirigeant alors l'attention sur le Moyen Age national, eut cela de bon en France qu'il fit revivre bien des chefs-d'œuvres oubliés de cette littérature française des XIe, XIIe et XIIIe siècles, qui eut, en son temps et

dans l'Europe entière, une fortune au moins égale à celle de la littérature française des trois derniers siècles. Aujourd'hui, après quatre-vingts ans de travaux, cette partie de l'histoire littéraire qui va du IXe au XVe siècle a été si bien fouillée et remise à jour qu'aucun historien de la littérature française ne peut plus la passer sous silence et que, sur les huit volumes de l'*Histoire de la littérature française des origines à 1900* publiée, à l'extrême fin du dernier siècle, par un groupe de professeurs, sous la direction de M. Petit de Julleville, deux volumes sont consacrés au Moyen Age.

Et ce qui vaut mieux encore, de ces chefs-d'œuvre nationaux des temps anciens sont sortis des chefs-d'œuvre nouveaux. Qu'il me suffise de vous rappeler que l'un des plus beaux chapitres de la *Légende des Siècles* de Victor Hugo, celui d'*Aymerillot* n'est qu'une transposition, par ce génial artisan de rythmes sonores et de poétiques images, d'un passage de la geste d'Aymeri de Narbonne. Vous aurez peut-être remarqué, dans le récent éloge de l'auteur de la *Fille de Roland* prononcé à l'Académie française, le souvenir ému que M. Rostand eut pour M. Gaston Paris en parlant du chef-d'œuvre de Bornier : « On n'écrit pas la *Fille de Roland*, dit-il, sans devoir quelque chose à Gaston Paris ». C'est qu'en fouillant et publiant lui aussi, comme tant d'autres, les vieux textes français, M. Gaston Paris y a rencontré l'âme des ancêtres, le tableau de leurs usages, de leurs croyances, de leurs mœurs. Et, mieux que tous les autres, il a travaillé à faire connaître et aimer une époque qui a été l'enfance saine et vigoureuse des peuples modernes.

Mais ce but n'est pas directement celui que poursuit le philologue en publiant ou en lisant les anciens textes ; son but primordial est de réunir les éléments du vocabulaire et ceux de la grammaire historique de la langue.

Si j'ai insisté quelque peu sur un autre ordre d'idées, j'ai eu pour cela deux raisons, Messieurs. La première est que je tiens à vous montrer que les études philologiques, en apparence arides et que l'on croit trop facilement éloignées de toute utilité, ont rendu dans le domaine roman plus d'un service et qu'elles présentent plus d'un oasis agréable. La seconde c'est que le dépouillement des anciens textes espagnols, catalans et portugais, n'est point encore aussi avancé que celui des anciens textes français, provençaux, italiens ou rhéto-romans. Il y a là un retard regrettable qui fait souhaiter vivement, dans le monde des philologues, que des disciples et des émules surgissent, en terre de langue espagnole et portugaise, à ces maîtres remarquables qui se sont imprégnés des saines méthodes de travail et qui sont les

Coelho, les Menendez Pelayo, les Ramon Menendez Pidal, les Michaëlis de Vasconcellos et quelques autres trop peu nombreux encore. En France, le résultat lexicologique de toutes ces publications de textes — et de la lecture de bien des mss. non encore publiés — a été recueilli par M. Frédéric Godefroy dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, en dix volumes in-4°, dont le dernier a paru en 1902, quelques mois après la mort de l'auteur. Ce lexique remplace aujourd'hui celui de La Curne.

Deux grands dictionnaires historiques et étymologiques de la langue ont la même origine, mais ils ne se bornent pas à classer les matériaux sur lesquels devront travailler les philologues, ils y ajoutent les résultats des études de ceux-ci. Le premier en date est le dictionnaire de Littré en cinq volumes in-folio paru de 1859 à 1872 ; le second, plus maniable, plus à jour en fait d'étymologie, mais moins riche en exemples de l'emploi des mots à chaque âge de leur vie, est de publication toute récente, il est l'œuvre d'Hatzfeld et Darmsteter.

Grâce à ces instruments de travail merveilleux, le domaine français de la philologie romane est celui qui, aujourd'hui, peut servir de modèle à tous les autres. C'était d'ailleurs le plus difficile à organiser; car, si, dans les autres pays romans, il ne manque pas plus qu'en France de patois à étudier et d'anciens textes à dépouiller pour arriver à constituer le lexique complet historique, littéraire et dialectal de la langue, il n'en reste pas moins que ces autres langues ne présentent pas, dans leur évolution historique, la cassure qui se trouve au XVIe siècle dans celle du français littéraire et qui rendait l'étude des origines et le dépouillement des textes plus difficiles dans ce domaine.

Le provençal a été pourvu, dès 1844, par Raynouard, d'un lexique en six volumes, fruit du dépouillement des nombreuses publications de textes provençaux anciens faites par ce savant. Il serait à souhaiter qu'un glossaire général fût entrepris de nouveau en tenant compte à la fois des anciens textes, des textes nouveaux déjà nombreux dans cette langue qui s'efforce à renaître et des patois du midi de la France. — Le provençal est fort important en philologie romane, car c'est lui qui fait le trait d'union entre les plus belles parties du domaine roman, Italie, France et Espagne, et c'est de lui aussi qu'est partie, au Moyen Age, l'étincelle, qui alluma la flamme littéraire en Italie et en Espagne.

L'Italie possède une flore merveilleuse de *Testi di lingua* déjà édités. Elle a eu pour ce travail, dès le XVIIIe siècle, un des plus

illustres et infatigables fouilleurs d'antiquités en la personne de Muratori. A côté de cela, elle peut mettre en ligne son dictionnaire de la Crusca, des *Tesori* et des *Rimarii* excellemment établis de la langue de ses grands écrivains, enfin des vocabulaires des dialectes régionaux de la péninsule. Sans doute, il serait à souhaiter, pour la commodité des travailleurs, que tous les renseignements épars dans ses travaux spéciaux fussent réunis et classés, comme le sont ceux du domaine français, dans des dictionnaires analogues à ceux dont je vous ai parlé et dans des altas linguistiques comme celui de M. Gilliéron. Mais, enfin, il est possible de s'y reconnaître dans l'état où ils se trouvent.

Ce que nous venons de dire de l'italien, il faut le répéter, mais en faisant des réserves sur le nombre et l'importance des travaux existants pour les parlers roumain, rhéto-roman, portugais et espagnol.

La philologie romane est donc, aujourd'hui, en possession, sinon de tous les éléments, du moins d'un nombre déjà très grand des éléments qui constitueront, un jour, le vocabulaire historique complet de la Romania nouvelle. Dans les textes publiés, elle trouve aussi tous les éléments voulus pour l'étude historique et comparée de la grammaire, de la syntaxe, de la métrique des langues néo-latines.

Je vous ai montré, Messieurs, avec quelque détail, comment on était arrivé à ce résultat, c'était le lieu de le faire dans un cours public d'introduction à la philologie romane. Il me reste à vous montrer quel genre de travail les philologues accomplissent sur ces données. Là, je serai bref, et cela pour deux raisons. La première, c'est que l'objet de ma prochaine conférence devant être « l'histoire de la langue française depuis les origines jusqu'au XVI[e] siècle », j'aurai l'occasion de vous y montrer, comme qui dirait sur le vif et dans leur application même à une langue déterminée, quelques-unes des méthodes de travail en philologie romane. La seconde, c'est que le temps nous manque aujourd'hui pour entrer dans le détail d'une explication un peu complète de ces méthodes. Il me faudrait pour cela entreprendre un cours proprement dit de philologie romane, ce qui demanderait non pas une heure, mais les quelques centaines d'heures que mes maîtres ont mis à m'initier moi-même à ces choses pendant mes années d'études universitaires. Ce n'est pas, Messieurs, que le sujet demande des aptitudes très spéciales, ni des connaissances préalables très approfondies ou difficiles à acquérir, pas plus en latin qu'en d'autres langues. Vous en savez tous, j'en suis certain, plus qu'il n'en faut pour suivre avec profit un cours de philologie

romane intelligemment présenté et dont l'objet plus spécial serait l'espagnol. Quoiqu'on vous en ait dit, il n'y a nul ésotérisme dans cet enseignement. Mais il faut, pour en tirer profit, y apporter une grande assiduité, y consacrer le temps voulu ; il faut surtout un contact intellectuel du maître et de ses élèves, qui ne peut exister que dans des cours pratiques, où le maître procède devant ses auditeurs à la dissection du langage et leur fait accomplir sous ses yeux un même travail. — La preuve de ce que je dis c'est que M Clédat, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, a bien réussi à publier une grammaire historique du français destinée aux ignorants du latin, et que M. G. Paris, dans la préface de ce livre, en recommande la lecture à tout le monde. Un savant comme M. Arsène Darmsteter aimait passionnément son cours de philologie romane aux jeunes filles de l'Ecole normale supérieure de Sèvres, qui n'avaient, même pas à titre de branche facultative, le latin dans le programme de leurs études. Ces grands savants étaient à la fois des vulgarisateurs qui ne croyaient pas indignes d'eux de se mettre au niveau d'élèves qui eussent pu sembler, à de moins savants et à de moins indulgents, incapables de recevoir leur enseignement. — Je vais donc me borner pour le moment à vous donner un aperçu très sommaire du travail qui incombe au romaniste, une fois ses matériaux linguistiques réunis. Je viens de parler de dissection du langage à propos de l'œuvre qui se fait dans un cours pratique de philologie romane. Rien de plus juste que cette expression. Le romaniste, en effet, analyse l'énorme butin que lui présente le lexique et les formes grammaticales d'une langue. Dans le lexique, il distingue dès d'abord dans chaque mot — représenté par les signes ordinaires de l'écriture, que ce soit avec une orthographe phonétique ou avec une orthographe traditionnelle, peu importe — un sens, puis des voyelles et des consonnes, c'est-à-dire des sons et des articulations, et il se demande l'origine historique de chacun de ces éléments. Autrefois, on était moins exigeant : si l'on remarquait une certaine analogie de sens et de forme entre un mot de la langue parlée et un mot latin, grec, allemand ou de quelque autre langue ayant pu fournir des éléments aux langues romanes, cela suffisait. On inscrivait comme acquise la filiation et cela faisait partie de l'actif du savoir *étymologique* ou *science du vrai*, selon le sens des mots grecs qui ont servi à la confection de ce terme ἔτυμου λόγος.

C'était le système de la devinette et, comme nos ancêtres étaient ingénieux, ils arrivaient assez souvent à indiquer des étymologies justes, mais souvent aussi ils tombaient dans des erreurs noires. Qu'il me suffise de citer la prétendue filiation du mot français

poids du *pondus* latin. Mieux vaudrait taire cette trouvaille de Ménage, qui tirait haricot de *faba*, en supposant une forme basse-latine *fabaricotus*, ou bien rat de *mus*, par l'intermédiaire d'un *muratus* hypothétique. Il manquait alors ce qui a manqué au début de toutes les recherches scientifiques, une règle, une méthode et l'expérience, et cela ne pouvait être procuré à la philologie que par la comparaison des langues. Ce fut un Allemand, Frédéric Diez, né en 1794, mort en 1876, qui apporta cette donnée dans la philologie romane. Elle venait de rénover la philologie allemande sous la main de Jacob Grimm, qui l'avait appliquée à l'ensemble des langues germaniques. Diez l'appliqua aux langues romanes dont il connaissait merveilleusement plusieurs, le français, l'italien, l'espagnol, le portugais et l'ancien provençal, sans parler des langues classiques, de l'allemand sa langue maternelle, du hollandais, de l'anglais et du suédois.

En matière d'étymologie, il parvint, par l'étude comparative des langues néo-latines, à établir les conditions nécessaires pour arriver à la certitude scientifique. Si le mot que l'on considère est soumis à l'épreuve de ces conditions et la subit pleinement, l'étymologie sera bonne, s'il la subit imparfaitement, elle sera douteuse, s'il ne peut la subir il faut la rejeter. Ces conditions sont, outre le sens et la forme seuls requis des anciens, les règles de permutation propres à chaque langue, l'historique, la filière et l'accent latin.

Le sens et la forme d'abord : il est clair qu'il n'y a pas d'étymologie possible entre deux mots qui n'ont point de communauté de sens, et que deux mots qui n'ont pas même forme ni présentement, ni à l'origine, appartiennent à des radicaux différents. Toutefois l'identité de forme n'implique pas toujours l'identité de radical. Ainsi le verbe français *louer*, faire l'éloge d'une chose, vient de *laudare*, et le même mot *louer*, dans le sens de donner ou prendre en location, vient de *locare*.

Mais la grande innovation de Diez a été la découverte des règles de permutation des lettres, c'est-à-dire le mode uniforme selon lequel chacune des langues romanes modifie un même mot latin. Chaque langue romane eut à l'origine son euphonie propre, instinctive, spontanée, qui lui imposa les permutations de lettres en les réglant et qui fit que tel groupe de lettres en latin est uniformément rendu dans les cas les plus variés par tel groupe de lettres en roman. Le latin *maturus* devient en italien *maturo*, en espagnol *maduro* ; en provençal *madur* ; en français *meür* ; et par contraction *mûr*. On voit dans ce petit diagramme que l'italien est aussi voisin que possible du latin ; l'espagnol change la con-

sonne intermédiaire ; le provençal la change aussi et efface la finale ; le français, qui efface semblablement cette finale, supprime de plus la consonne médiane. Supprimer *certaines* consonnes médianes des mots latins, comme aussi supprimer dans le corps des mots les syllabes non accentuées, est un des caractères spécifiques du français, par rapport aux autres langues romanes, et ce qui l'écarte le plus, en apparence, du latin. Chaque idiome a ses lois phonétiques constantes, démontrées par l'observation d'un grand nombre de cas identiques, qui prouvent l'existence d'un système selon lequel se permutent, se développent ou se resserrent les lettres du radical — latin ou autre — de ses mots. Une fois ces règles connues, la recherche des étymologies devient une opération analogue à l'analyse chimique. De la substance mise dans le creuset et réduite en ses éléments, le chimiste doit retrouver le poids équivalent. Ici, les éléments sont les lettres, et l'analyse est incomplète et partant incertaine tant que les équivalents n'ont pas été rigoureusement retrouvés.

L'exposition des lois de permutations propres à chaque langue forme l'objet d'une partie essentielle de l'enseignement philologique sous le nom de phonétique, subdivisée en vocalisme et consonnantisme, suivant que l'on s'occupe des permutations des voyelles ou de celles des consonnes. Elle forme le 1er volume de la *Grammaire des langues romanes* de Diez, paru en 1836.

Une autre condition de l'étymologie, c'est l'historique, c'est-à-dire que les formes intermédiaires d'un mot, révélées par les règles de mutations, doivent, autant que possible, être appuyées, pour les étymologies non évidentes en soi, par des exemples tirés des anciens textes. L'historique rend encore un autre service à l'étymologie dans les cas où un mot s'établit par une circonstance fortuite ; ainsi l'historique nous apprend que *silhouette* est le nom d'un financier du XVIIIe siècle, *galetas* un mot rapporté de Constantinople et de la haute tour de Galata par les Croisés. Où n'irait-on pas à vouloir chercher une étymologie à ces mots par l'analyse de leurs lettres ?

Vient ensuite la condition dite de la *filière*, ainsi appelée par comparaison avec l'instrument de ce nom, car le mot doit passer par une suite de pertuis qui sont les formes qu'il revêt dans les langues romanes. Pour qu'une étymologie soit valable, il ne suffit pas qu'elle satisfasse à la condition française du mot ; quand ce mot est commun à toutes les langues romanes littéraires ou dialectales ou à plusieurs, il faut qu'elle satisfasse à la condition italienne, espagnole, provençale, patoise, soit par exemple le mot *poids* que je citais tout à l'heure, l'italien et l'espagnol disent

peso, le catalan *pes*, le provençal *pens* et *pes*, l'ancien français, jusqu'au xvie siècle, écrivait *pois*. Le mot latin qui, en vertu des règles de mutation propres à chacune de ces langues, répond à toutes ces formes, n'est pas *pondus*, c'est *pensum*.

La particule péjorative française *mes* (mésestimer, mésuser, mespriser) semblerait, à première vue, sortir de la particule allemande *miss*, qui a même forme et même sens. L'italien qui dit *mis* tendrait à renforcer cette supposition ; mais le provençal dit *mens* ou *menesprezar*, et l'espagnol *menospreciar*. Il est évident que la particule allemande ne peut donner ni *menes*, ni *menos*, et c'est à l'adverbe latin *minus* qu'il faut en revenir, qui donne *menos menes*, *mens* et, par la suppression non rare de la nasale devant l's, *mes*, puis, par altération de la voyelle, *mis* en italien.

Cette condition de la filière doit s'étendre aux patois aussi bien qu'aux langues littéraires.

Enfin, il reste la condition dite de l'*accent tonique latin*, en vertu de laquelle la syllabe accentuée du mot latin doit aussi être la syllabe accentuée des mots qui en dérivent dans toutes les langues romanes. Les rares exceptions qui peuvent se rencontrer se ramènent toujours de quelque manière à cette loi, de sorte qu'il faut rejeter toute étymologie qui pécherait contre l'accent latin.

Cette méthode comparative et historique sévère, Diez l'appliqua avec non moins de rigueur à l'étude des lois de la formation des mots au sein de chaque langue, à celle des flexions dans la déclinaison et la conjugaison, enfin à la syntaxe. De sorte qu'il donna, en 1838, un second volume à sa fameuse *Grammaire des langues romanes* consacré aux flexions et à la formation des mots, puis, en 1844, un troisième et dernier volume pour la syntaxe. Enfin, en 1853, parut son *Dictionnaire étymologique des langues romanes*.

Désormais la voie était tracée, il n'y avait plus qu'à appliquer les méthodes de l'éminent maître allemand à chacune des langues et à chacun des patois romans. Cette exploration fondamentale, systématique et vraiment scientifique, fut entreprise de tous côtés par les disciples de Diez, et l'on peut dire que ces études n'ont avancé en chaque pays que du jour où les idées et les méthodes de Diez y eurent pénétré. A sa mort, en 1876, Gaston Paris, qui avait été son élève à Bonn, puis l'un des traducteurs français de sa grammaire et son émule enfin dans l'emploi de ses méthodes, Gaston Paris put écrire : « Tous les romanistes actuels se sont assis autour de sa chaire ou se sont formés à la lecture de ses livres ; puisse le sentiment de cette filiation commune les animer toujours de son esprit ! Nul homme ne fut plus inaccessible aux rivalités mesquines, aux passions étroites, aux préjugés de clocher

ou de pays. Il mettait son patriotisme à faire des œuvres dont sa nation pût être fière et il se plaisait tout naturellement à se dire que les nations romanes auraient à un Allemand l'obligation de leur avoir révélé une grande partie de leur histoire. »

Et, Messieurs, savez-vous quelle fut la récompense matérielle de ce travailleur de génie ? Il n'avait pas de fortune personnelle; dans sa jeunesse, il dut gagner sa vie comme précepteur particulier en Hollande ; en 1823, parvenu à être nommé professeur à Bonn, il avait 300 thalers ou 1.125 francs de traitement ; en 1834, 600 ; en 1861, 1.000 ; en 1873, trois ans avant sa mort, 1.900 thalers ou 7.000 francs.

Aujourd'hui, la science qu'il a fondée possède des chaires dans toutes les universités sans exception d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse ; il y a, en Suède, des centres extrêmement féconds d'études romanes aux Universités de Lund et d'Upsal. Aux Etats-Unis et en Angleterre, la plupart des grandes universités ont leurs maîtres *of romane philology*, ce qui s'explique d'autant mieux qu'une bonne part de la langue anglaise a des origines romanes. En France, en Italie, en Roumanie, il en va de même; dans la Péninsule ibérique et les pays latins d'Amérique, l'impulsion a été donnée et, si elle n'a peut-être pas encore pénétré aussi profondément là qu'ailleurs, il ne faut point méconnaître le mérite et le courage de ceux qui ont ouvert la voie.

Grâce à cette diffusion du haut enseignement philologique, des monographies de détail, de valeur inégale, il est vrai, naissent de toutes parts, dues tantôt à des savants qui étudient le parler de leur milieu, tantôt à des savants allant, comme c'est le cas des innombrables romanistes allemands, chercher au loin l'objet de leurs investigations. Je me plais à citer ici, à l'appui de ce que je dis, une note de M. Maspero, *sur quelques singularités phonétiques de l'espagnol parlé dans la campagne de Buenos-Ayres et de Montevideo*, parue en 1873, dans le second volume des *Mémoires de la société linguistique de Paris*. Puis le volume encore récent de M. le Dr Abeille : *El idioma nacional de los Argentinos*.

Les innombrables travaux analogues parus depuis cinquante ans, sur une foule de détails linguistiques de diverses régions, ont démontré la valeur définitive des méthodes de Diez. Toutefois les affirmations du maître ont dû être corrigées sur plus d'un point particulier, et cela en vertu même des études comparatives de plus en plus étendues entreprises à la lumière de ses principes. La synthèse de ces corrections se trouve non pas à jour, il n'y faut pas songer, mais dans un état de perfection provisoire et relative, dans la nouvelle *Grammaire des langues romanes* de

M. Meyer-Lübke, nouveau Diez, Suisse d'origine, et professeur à l'Université de Vienne ; puis dans le *Dictionnaire latin-roman* de M. le professeur Kœrting.

Outre les résultats ethnographiques et historiques de la diffusion des études de philologie romane, il y en a un autre, Messieurs, que je tiens à vous signaler en terminant: c'est l'influence profonde qu'elles ont eu déjà et qu'elles auront de plus en plus dans l'enseignement des langues, même dans celui de la langue maternelle qui se donne à l'école, à l'enfant du peuple. L'intelligence par le maître de l'origine et du pourquoi des règles grammaticales, par exemple, lui permet de les expliquer de façon plus claire, plus intéressante et plus courte. Avec des élèves plus avancés et avec ceux de l'enseignement secondaire, un maître habile peut faire de l'enseignement des langues romanes un instrument merveilleux de gymnastique intellectuelle servant à développer en ses élèves le sens de l'investigation sagace, l'esprit d'analyse, le criticisme intelligent et fécond qui doit être à la base de toutes nos croyances, de nos convictions et de nos jugements sur les choses, les idées, les institutions et les hommes. Il ne faut confondre ce criticisme ni avec la malveillance qui est à l'état de diathèse constitutionnelle en certaines âmes, ni avec l'esprit de dénigrement, ni avec cette étroitesse d'esprit qui fait remarquer les toiles d'araignées de la voûte plus que les lignes de l'édifice. Le vrai criticisme est l'exercice normal d'une intelligence éclairée, l'autre est celui des sots, des jaloux ou des impuissants. Celui-ci, aussi bien dans l'ordre scientifique que dans l'ordre social ne mène à rien et entrave tout; celui-là fait avancer la science et l'esprit humain vers un idéal de vérité qui, en union avec un idéal de justice, grandit l'homme, le rend plus homme, ennoblit la vie et la rend plus digne d'être vécue.

C. Morel.

Sujets de Devoirs

UNIVERSITÉ DE BESANÇON.

LICENCE ÈS LETTRES.

Composition française.

I. — Les principes de la critique littéraire de Fénelon dans la *Lettre à l'Académie.*

II. — Etude sur le chapitre de l'histoire dans la *Lettre à l'Académie.*

(Consulter Augustin Thierry, les premières *Lettres sur l'histoire de France* ; Jullian, introduction aux *Morceaux choisis des historiens français du XIX*e *siècle.*)

Composition latine.

Quae poetae virtutes in quinto *De Rerum Natura* libro eniteant.

Thème latin.

La Fontaine, préface des *Fables* : « C'est pour ces raisons que Platon... »

Thème grec.

Fénelon, *Lettre à l'Académie*, IV : « Nos avocats n'ont pas autant d'ardeur... », jusqu'à : « ... remuer les cœurs de tout un peuple. »

Grammaire.

I. — Verbes transitifs en grec et en latin.

II. — Platon, *Phédon*, 77 D (XXIV) : « Ὅμως δὲ..... ἐξεπάσητε ». Etudier les formes intéressantes et la syntaxe de ce passage.

III. — Virgile, *Enéide*, V. 410-420 : « Quid si quis... cæstus. » Syntaxe et versification.

PHILOSOPHIE.

Dissertation.

Comparer et apprécier la doctrine de Platon et celle d'Aristote sur la nature du bien moral.

ALLEMAND.

Thème.

George Sand, *Lélia*, chapitre XXIII, à partir de :
« Il y a, dans la chute et dans la course de l'eau, mille voix diverses... »
Les 47 lignes suivantes.

Version.

Schiller, *Würde der Frauen.*

Composition.

« Que Dieu te bénisse mille et mille fois d'avoir fait le Gœtz » Herder à Gœthe, lettre de 1786.

Ouvrage signalé

Les villes flamandes, *leur origine et leur développement*, par G. DES MARETS, professeur à l'Université libre de Bruxelles, librairie J.-H. Moreau, Bruxelles, 1903.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue.* Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Émile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. G... R... à P... — Nous publierons, cette année, le cours de psychologie de M. Victor Egger.

Mme R... T... à R... — Oui, nous publierons également le cours de M. Gazier sur *Bossuet*.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensembles ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

PARIS — 15, Rue de Cluny — PARIS

Grandes Publications illustrées

LES

CHATEAUX HISTORIQUES

DE LA FRANCE

Par Paul PERRET

ACCOMPAGNÉS D'EAUX-FORTES TIRÉES A PART ET DANS LE TEXTE

Et gravées par nos principaux aquafortistes, sous la direction de

M. Eugène SADOUX

Ire SÉRIE

1er *Fascicule* : **Sully-St-Léger** (Saône-et-Loire).
— **Sully-s.-Loire** (Loiret).
2e *Fascicule* : **La Rochefoucauld** (Charente).
3e *Fascicule* : **Amboise** (Indre-et-L.).
4e *Fascicule* : **Josselin** (Morbihan).
5e *Fascicule* : **Serran** (Maine-et-L.).
— **Vigny** (Seine-et-Oise).
6e *Fascicule* : **Montal** (Lot).
— **Castelnau de Bretenoux** (Lot).
— **La Grangefort-sur-Allier** (Puy-de-Dôme).

IIe SÉRIE

1er *Fascicule* : **Anet** (Eure-et-Loir).
2e *Fascicule* : **Bonneval** (Hte-Vienne).
— **Les Vaux de Cernay** (Seine-et-Oise).
3e *Fascicule* : **Bussy-Rabutin** (Côte-d'Or).
— **Vizille** (Isère).
4e *Fascicule* : **Chastellux** (Yonne).
— **Epoisses** (Côte-d'Or).
5e *Fascicule* : **Oyron** (Deux-Sèvres).
— **Bazoches** (Yonne).
— **Rambures** (Somme).
6e *Fascicule* : **Chambord** (Loire-et-Cher).

IIIe SÉRIE

1er *Fascicule* : **Châteaudun et Bourdeilles.**
2e *Fascicule* : **Pau et Hautefort.**
3e *Fascicule* : **Ussé et la Chapelle-Faucher.**
4e *Fascicule* : **Ecouen. — Goulaine et O.**

Le prix de chaque fascicule est fixé à. **3 50**
Ils contiennent chacun *au moins* 3 grandes eaux-fortes, 12 dans le texte et 4 feuilles d'impression.
Le prix seul du fascicule de Chambord, qui contient 9 feuilles d'impression et 42 eaux-fortes, est fixé à. . . . . **7 »**
Les fascicules réunis des deux premières séries forment deux magnifiques volumes in-4°, contenant chacun 120 grandes eaux-fortes tirées sur chine et cinquante grandes planches hors texte.
Prix des 2 volumes brochés. . . . . **40 »**
Chaque volume se vend séparément, broché. . . . . **20 »**

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 9 7 JANVIER 1904

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

385 LE THÉATRE DE BEAUMARCHAIS. — « LE MARIAGE DE FIGARO » (*conférence à l'Odéon*)....... **Léo Claretie.**

398 HISTOIRE DE L'ART ET DE LA CIVILISATION AU MOYEN AGE.............................. **Louis Bréhier**, *Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.*

408 LES PREMIERS APOLOGISTES CHRÉTIENS A ROME ET LES TRAITÉS PHILOSOPHIQUES DE CICÉRON.. **C. Thiaucourt**, *Professeur à l'Université de Nancy.*

419 BIBLIOGRAPHIE DES AUTEURS DE L'AGRÉGATION. **W. Thomas**, *Professeur à l'Université de Lille.*

429 SUJETS DE DEVOIRS (*certificat, licence, agrégation*)................................ **Universités de Paris et de Caen.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1904

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
PARIS, 15, rue de Cluny

DOUZIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- France. . . . . **20 fr.** payables **10 francs** comptant et le surplus par **5 francs** les *15 février* et *15 mai 1904*.
- Étranger . . . . **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième, Dixième et Onzième Années

DE LA REVUE

Chaque année. . . . . **20 fr.**

Après *onze années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

Douzième Année (1re Série) N° 9 7 Janvier 1904

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Le théâtre de Beaumarchais. — « Le Mariage de Figaro. »

Conférence, à l'Odéon, de M. LÉO CLARETIE.

Mesdames, Messieurs,

Lorsqu'on dit d'une œuvre qu'elle a duré plus longtemps que son auteur, qu'elle a traversé les âges, qu'elle a survécu et qu'elle vit encore, rien n'est plus juste; car cette œuvre a réellement une vie: elle se transforme et se modifie, elle vieillit ou résiste ; et l'on pourrait appliquer à un chef-d'œuvre littéraire cette phrase, qu'un galant adressait à une femme ayant dépassé la trentaine : « Madame, je ne sais pas ce que les années vous ont enlevé, mais j'adore ce qu'elles vous ont laissé. » Le *Mariage de Figaro,* nous ne l'applaudissons plus aujourd'hui pour les mêmes raisons qui le faisaient applaudir par les générations qui nous ont précédés, par celles qui l'ont vu naître. Pour bien saisir toute sa valeur et sa portée, il est donc utile de nous rappeler dans quelles conditions il a paru.

Le *Mariage de Figaro*, écrit dès 1780, ne fut représenté qu'en 1784. Nous sommes sous Louis XVI, dans la transition de l'ancien au nouveau régime. Tous les grands hommes du xviiie siècle sont morts : Voltaire, Diderot, d'Alembert. Les grands hommes d'alors

sont de second ordre : à part Buffon, il n'y a guère que Ducis, Delille, Sedaine, La Harpe. Le grand événement dont on s'entretient est la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis, qui a mis tous les esprits en effervescence. Le régime sous lequel on vit est déplorable : c'est le ministère de Calonne, qui commence en 1783, de ce Calonne qui estimait que, lorsque le trésor public est pauvre, il faut pour l'enrichir emprunter, et que, pour emprunter, il faut d'abord dépenser beaucoup, afin de faire croire que l'on est riche; de ce Calonne qui prétendait que l'économie est funeste, et qui dilapidait la richesse publique. C'est sous son ministère qu'un prince disait : « Moi, quand j'ai vu tout le monde tendre la main, j'ai tendu mon chapeau ». La royauté commence à faiblir ; l'affaire du collier va porter un coup sensible à Marie-Antoinette. Les temps nouveaux se préparent. Les gens du XIXe siècle sont, quelques-uns du moins, déjà nés : à l'époque du *Mariage de Figaro*, Mme Récamier est âgée de 7 ans ; Béranger, Charles Nodier, ont quatre ans, et M. Chevreul a déjà un an.

D'autre part, Beaumarchais a tellement mis de lui-même dans son personnage de Figaro, qu'il est indispensable de situer la pièce dans la vie même de son auteur. Beaumarchais, à ce moment, a 52 ans. Il est né en 1732, dans la rue Saint-Denis, chez son père qui était horloger, et il a été horloger, lui aussi : c'est lui qui a inventé le mouvement à échappement qui sert encore ; et, plus tard, lorsqu'il devint un personnage, ses envieux ne manquèrent pas de lui reprocher ses premiers temps. Lorsqu'il fit sa première pièce, qu'il avait signée *Beaumarchais*, d'un pseudonyme, — son nom de famille étant *Caron*, — on fit sur lui cette épigramme :

> Sur tes montres on lit *Caron ;*
> *Beaumarchais* sur ton *Eugénie.*
> Pourquoi ce changement de nom?
> Rougis-tu de ton drame ou de l'horlogerie?

Beaumarchais se défendait, et les grands seigneurs se vengeaient à la façon du temps, en le faisant rosser, dans des ruelles étroites, la nuit. Beaumarchais ripostait, et Vaudreuil attestait : « Cet homme ressemble à la pierre à fusil : plus on le frappe, et plus il en jaillit d'étincelles. »

Un jour, un seigneur, à Versailles, voulant humilier cet homme à succès, tira sa montre de sa poche, et lui dit : « Monsieur Caron, ou Monsieur Beaumarchais, ma montre est dérangée, réparez-la-moi, voulez-vous ? » Beaumarchais répondit : « Il y a

quelque temps déjà que je ne fais plus d'horlogerie, et je vous préviens que je suis devenu très maladroit. — Non, non, vous ferez très bien, j'en suis persuadé. » — Beaumarchais prit l'objet, éleva le bras, ouvrit les doigts et laissa tomber la petite montre, qui s'écrasa sur le plancher; il dit alors tranquillement : « Vous voyez bien que je suis devenu maladroit. »

Il s'attira ainsi quantité d'affaires, au cours desquelles, dans un duel, il eut le malheur de transpercer son adversaire et de le tuer net sur le pré.

Dans la vie de Beaumarchais, qui semble aussi décousue que celle de Figaro, tout pourtant se tient. Il était porté vers les études mécaniques, ce qui l'amena à s'occuper d'un instrument de musique nouveau qui avait la vogue : la harpe ; il fit dans la pédale une légère amélioration qui associa aussitôt son nom à celui de cet instrument à la mode. Or, les filles de Louis XV, ces trois jeunes personnes que leur père, avec une royale familiarité, avait qualifiées des trois sobriquets de Loque, Braille et Chiffe, aimaient la harpe et songèrent à faire venir Beaumarchais pour les accompagner. Beaumarchais devint bien vite le familier des princesses. Il se trouva, d'autre part, qu'un très grand financier, Paris Duverney, avait fondé à Paris une Ecole militaire privée, pour laquelle il désirait avoir le patronage de la cour : il s'adressa à Beaumarchais, qui était bien avec les princesses, pour tâcher d'obtenir d'elles une visite. Beaumarchais amena à l'Ecole militaire les trois princesses. Celles-ci surent intéresser le roi, qui vint visiter lui-même l'Ecole militaire de Paris Duverney, et celui-ci fut si reconnaissant envers Beaumarchais, qu'il le prit sous sa protection, lui donna de bonnes indications et lui permit de faire de très heureuses spéculations; c'est ainsi que Beaumarchais devint l'un des hommes les plus riches de Paris ; il eut des charges et des titres, et reçut des lettres de noblesse dont il se plaisait à montrer la quittance.

Vers cette époque, — 1764, — sa sœur Julie habitait Madrid, où elle fut séduite par un aventurier de lettres qui s'appelait Clavijo et que Gœthe mit sur le théâtre du vivant même de Beaumarchais. Beaumarchais va à Madrid, châtie Clavijo comme il le méritait, et, lorsqu'il revient d'Espagne, il a lu les conteurs espagnols, il a vu les barbiers andalous courant les rues, et il rapporte son type de *Figaro*.

Rentré en France, il continue à brasser des affaires, se met marchand de bois, a des procès retentissants avec les héritiers de Paris Duverney, ce fameux procès de Goëzman qui lui a donné l'occasion d'écrire les *Mémoires* les plus étourdissants qu'on ait

jamais écrits. Enfin, il est envoyé en ambassade en Angleterre pour arrêter des pamphlets lancés contre la Cour de Paris par Thévenot de Morande et le chevalier, ou la chevalière, d'Eon.

C'était un homme de très grande importance ; et on le constatait assez à la fureur avec laquelle ses ennemis le poursuivaient, jusqu'à l'accuser, comme il avait été marié deux fois, d'avoir empoisonné sa première femme et assassiné la deuxième. On lui faisait une réputation de Barbe-Bleue ; Beaumarchais aurait pu se contenter de répondre comme le fit Léon Gozlan, qui, après un voyage sur mer où le capitaine du vaisseau était mort, fut accusé de l'avoir tué. Léon Gozlan déclara : « Oui, c'est vrai, j'avoue avoir tué le capitaine ; seulement, il y a un détail que vous oubliez : après l'avoir tué, je l'ai mangé. »

Beaumarchais s'intéresse à la guerre de l'Indépendance de l'Amérique et il prête des vaisseaux : il a sa marine, sa flotte. Il veut éditer Voltaire et il a son imprimerie. Il fonde une Compagnie générale des Eaux de Paris, la même qui existe encore aujourd'hui, et qui nous prodigue si parcimonieusement en été son eau funeste et fertile en microbes.

Mirabeau lui-même était agacé par tant de succès. Il s'acharnait sur Beaumarchais, qui se fâcha avec assez peu d'esprit le jour où, faisant allusion aux marques de petite vérole que Mirabeau portait sur sa figure, il disait : « La nature a marqué ce visage de ce signe repoussant pour dire : défie-toi de cet homme ». Il avait plus d'esprit le jour où il disait : « Démosthène appelait ses discours des *Philippiques* ; j'appellerai les discours de Mirabeau des *Mirabelles* ».

Voilà quelle était, — et ceci importe pour comprendre comment il eut raison de toutes les difficultés que son *Mariage de Figaro* a soulevées — voilà quelle était la situation de Beaumarchais à Paris : c'était une puissance. Il était protégé par les plus grands ministres. Tous le consultaient, depuis Necker qui l'interrogeait sur les tabacs d'Amérique, jusqu'au ministre de la marine qui lui demandait des conseils, peut-être des leçons d'esprit. — Il était en relations avec les plus grandes familles ; il les secourait, leur donnait de l'argent. Il y a, parmi ses amis intimes, un ménage, le prince et la princesse de Nassau-Schwerin, qui vivent sur sa cassette, et le prince de Nassau, par reconnaissance peut-être, ou par esprit, l'appelait *Bon marché*.

S'il importe de replacer ainsi la pièce dans cette vie si agitée, si remplie, en nous approchant encore plus près de l'œuvre, il faut aussi la replacer, plus particulièrement, dans la carrière drama-

tique de Beaumarchais. Celle-ci est assez courte. Si nous laissons de côté un opéra intitulé *Tarare*, œuvre très faible, qui n'existe plus, il nous reste deux drames et une trilogie.

Lorsque Beaumarchais se mit à écrire pour le théâtre, en 1764, la situation était nette. Depuis que Fontenelle et, après lui, Diderot, avaient établi les lois du nouveau genre, le drame, le drame bourgeois, succéda à l'ancienne tragédie dont on ne voulait plus, dont on se moquait. Pour les contemporains de Beaumarchais, la tragédie, c'est une charge en cinq temps : l'exposition, « Présentez arme », constitue le premier acte. Deuxième acte : « Chargez arme ». Troisième acte : « Bourrez ». Quatrième : « En joue ». Cinquième, dénouement : « Feu ! »

Beaumarchais s'enthousiasma pour la théorie nouvelle du drame, et il s'appliqua particulièrement à deux questions : d'abord, lui qui de sa vie n'a eu ni le sens ni le respect de l'antiquité, de l'art grec (il ne l'a pas compris), il s'appliqua à chasser du théâtre les princes et les rois, et voulut mettre à leur place les bourgeois. Il avait, en un sens, raison. Là où il avait tort, c'était de vouloir qu'au théâtre il n'y eût plus que des bourgeois. Il demandait pour eux la liberté : c'est fort bien ; mais, lorsqu'on parle de liberté, ne faut-il pas l'entendre, je ne dirai pas dans son sens le plus large, mais dans son seul et vrai sens? Comme dit Robespierre, dans *Charlotte Corday* :

> Qu'elle vienne d'en haut, qu'elle vienne d'en bas,
> Elle est la tyrannie, et je ne l'aime pas ?

Le seul progrès fut celui d'introduire au théâtre le réalisme, d'en chasser la convention et de créer ce que nous appelons aujourd'hui le théâtre vécu.

Il veut qu'au théâtre il n'y ait d'autre éloquence que celle des situations. Il veut, — et c'est là une grave erreur, — que la conversation des personnages sur la scène ressemble à la conversation des gens dans la vie. Mais, si elle ressemblait aux conversations de la vie, le spectateur n'y pourrait rien comprendre. Il faut qu'une conversation théâtrale soit menée avec un art spécial, puisqu'elle est destinée, d'une part, à tenir tête à un interlocuteur qui est sur la scène, et, d'autre part, à apprendre au spectateur toutes les choses qu'il ignore et qu'il a besoin de savoir. Beaumarchais n'admettait pas cette distinction et voulait que les situations surtout eussent la première place. Il voulait que le style devînt tout à fait négligeable, au point même que l'on pût s'en passer. Et alors, dans ses drames, dans ses deux premiers drames, *Eugénie* et *Les Deux Amis*, c'est une abondance

d'interjections, d'exclamations, des *oh !* des *ah !* des *hélas !...*

— Affreux événement ! — Ah ! Dieu !...

— Mon père ! — Ah ! quel nom j'ai prononcé !

— Ah ! mon père ! — Ah ! mon frère ! — Eugénie, quelle épouse !

— Que ce monde est bouleversé !

Voilà tout le théâtre de Beaumarchais dans ses débuts. Et, pour remplacer tout ce qu'il supprimait, le style devint une série de sons inarticulés, et le jeu des acteurs fut la partie la plus essentielle ; aussi l'auteur indique-t-il les jeux de scène de la façon la plus détaillée :

— EUGÉNIE (*d'un ton bien douloureux*).

— EUGÉNIE (*du ton du ressentiment que le respect réprime*). —

— EUGÉNIE (*du ton de quelqu'un qui croit en dire assez*).

— LE BARON (*du ton d'un homme que ce mot de milord ramène à d'autres idées*).

Voilà avec quel luxe il développait toutes ses indications scéniques. Et, pour que le réalisme fût encore plus complet, il se préoccupa d'une question qui nous préoccupe encore : celle des entr'actes. Il est certain que le public a raison de se plaindre des entr'actes, qui deviennent de plus en plus longs. Beaumarchais avait trouvé une solution dont on n'a pas voulu. Dans ses drames, le décor ne change pas : c'est l'unité de lieu. Alors, entre un acte et l'autre, les personnages qui parlent ne paraissent plus, mais le rideau reste levé, et on assiste à la vie quotidienne et ordinaire de la maison : on voit des domestiques aller et venir, faire le ménage ; des femmes de chambre rangent des robes, ouvrent des malles ; on apporte des chapeaux, etc.

Tout cela devait remplir les entr'actes et donner ainsi une impression de vie et de réalité au spectateur. Mais, tous ces gens venaient ennuyer le tapis.

En tout cas, cela nous montre quel était l'enthousiasme de Beaumarchais pour ce genre nouveau vers lequel le portaient, et son goût pour la nouveauté et sa sensilibité naturelle : car Beaumarchais a été sensible, c'est-à-dire « à la mode », car c'était alors la mode que le public ne voulût plus que des pièces qui fissent « pleurnicher », comme disait Collé ; or Beaumarchais appartenait à une famille très sentimentale. Son père, ses sœurs, ont laissé des lettres mouillées de larmes. Et voilà pourquoi il était tout désigné pour écrire ces deux premiers drames : *Eugénie* et *Les Deux Amis*, dont il importe que le souvenir soit évoqué ici, parce que, dans toute une partie du *Mariage de Figaro,* vous verrez que Beaumarchais revient à ses débuts. Ainsi, lorsque Figaro retrouve sa mère, il arrive généralement que le public

éclate de rire ; il ne s'aperçoit que plus tard que ce n'était pas pour rire, que c'était sérieux ; et cela parce que Beaumarchais, auteur de drames bourgeois et de comédies larmoyantes, se rappelait, à ce moment-là, ses premiers goûts et y revenait.

Il y a, en général, dans la vie deux sortes, deux familles, de caractères : il y a les caractères moyens, égaux et unis, qui ne vont jamais à aucune extrémité ; et il y a, d'autre part, des caractères très gais, et qui ont, comme contre-partie, des moments de très sombre tristesse et de mélancolie. C'est à cette dernière famille qu'appartient Beaumarchais, qui eut de la mélancolie, et même du pessimisme, — vous en voyez la preuve dans ses drames, — et qui eut, en même temps, une folle gaieté.

Il soutint un procès contre un juge, Goëzman, à qui il avait donné 115 écus et une montre entourée de diamants, afin de gagner sa cause. Il perdit et réclama ses arrhes. Madame Goëzman rendit 100 écus et la montre. Mais il y avait encore quinze écus qui restaient en souffrance, et qu'elle ne voulut pas rendre, prétendant que c'était « pour les gants ». Beaumarchais s'acharna sur ces quinze écus et, à ce propos, écrivit ses *Mémoires*, qui sont la satire la plus amusante qu'on ait jamais lancée contre la magistrature. Il s'aperçut alors qu'il avait fait fausse route, que ce n'était pas en essayant de faire pleurer, mais que c'était, au contraire, en faisant rire, qu'il plairait au public. C'est à ce moment qu'il lâcha complètement le genre dramatique, laissant *Eugénie* et *Les Deux Amis*, et qu'il entama sa trilogie. Cette trilogie se compose de trois pièces se faisant suite : *Le Barbier de Séville* (1775), *Le Mariage de Figaro* ou *La Folle Journée* (1784), et, enfin, *L'Autre Tartuffe* ou *La Mère coupable* (1792).

Il est assez difficile de parler du *Mariage de Figaro* en faisant abstraction des deux pièces qui le précèdent et le suivent ; c'est une histoire continue. Vous vous rappelez le sujet du *Barbier de Séville* : Bartholo, le tuteur, veut épouser de force Rosine, sa pupille ; passe un jeune bachelier, Lindor, qui n'est autre que le comte Almaviva déguisé, et qui, de connivence avec le barbier du docteur, enlève Rosine et l'épouse.

Après le *Barbier de Séville*, il se passe trois ans qui séparent cette pièce du *Mariage de Figaro*, où le comte Almaviva a emmené son épouse dans son château d'Aquas-Frescas — ce que nous pourrons traduire par château des Eaux-Vives — et, au bout de trois ans, le ménage ne va déjà plus : Rosine est délaissée, et Lindor, le comte Almaviva, fait des siennes. Dans le *Mariage de Figaro*, vous savez qu'il essaye d'enlever à Figaro sa fiancée Suzanne ; vous vous rappelez tous les pièges qu'on lui tend pour

le berner, et le triomphe final de Figaro qui épouse Suzanne.

Il se passe alors vingt-cinq ans, avant la troisième pièce, la troisième étape de cette aventure : c'est *L'Autre Tartuffe* ou *La Mère coupable*. Nous y retrouvons le comte Almaviva. Dans l'intervalle, la comtesse Almaviva s'est laissé aller à son doux penchant pour le petit page Chérubin. Un fils est né de cette union, Léon d'Astorga. D'autre part, le comte Almaviva a eu, d'une union passagère, une fille, Florestine. Léon voudrait épouser Florestine ; mais il y a là, dans la maison, un compagnon d'armes de Chérubin, qui s'appelle Béjars, par lequel Beaumarchais a voulu se venger d'un de ses ennemis, Bergasse, un avocat. Ce Béjars connaît le secret de la naissance du jeune Léon, comme il connaît celui de la naissance de Florestine. Et alors, cet autre Tartuffe passera son temps à se faire remercier par tout le monde des mauvais offices qu'il leur rend. Il va trouver Léon et lui dit : « N'épousez pas Florestine, c'est votre sœur ». Puis il va trouver Florestine et lui dit : « N'épousez pas Léon, c'est votre frère. » — « Ah ! Ciel ! dans quelle erreur allais-je tomber ! » Il veut tirer parti de la situation en épousant Florestine, en ruinant le comte à son profit, en désunissant le ménage du comte et de la comtesse. Figaro, que fait-il ? Il est devenu un homme très sérieux, qui suit tous les manèges de Béjars et tâche de les déjouer. La pièce est sérieuse, morale, — et réaliste : on y voit passer des services à chocolat, des services à thé, qu'on appelle « équipages à thé », des lampes de nuit dans une athénienne. Le comte a dans sa chambre le buste de Washington. Le fils Léon prononce des discours contre les prêtres.

Figaro termine toute la trilogie, en déclarant au comte : « Monsieur, gâter par un vil salaire le bon service que j'ai fait ! » (Quel style !) Chacun a fait son devoir. « On gagne assez, quand d'une famille on expulse un méchant. » Ce mot est de Diderot.

Ainsi, Beaumarchais revenait, à la fin, à ses premières amours, il revenait au drame, et c'était là une mauvaise idée ; car Figaro, dans *La Mère coupable*, a perdu son style, sa gaieté, qui était son trésor, sa force et sa vie.

Nous allons parler maintenant plus particulièrement du *Mariage de Figaro*, dont la représentation ne se passa pas sans encombre. C'est une pièce qui a toute une histoire, et on a pu dire que Beaumarchas avait dépensé plus d'esprit pour la faire jouer que pour l'écrire. Louis XVI n'en voulait pas ; il disait : « Si on joue cette pièce, il faudra détruire la Bastille. » Et il ne se trompait pas ; mais la société était aveugle. On aimait le caractère frondeur de Figaro, on aimait ses satires qui frappaient toute

la société aristocratique, et tous les salons s'arrachaient l'auteur pour avoir la lecture de la pièce interdite. Un instant, on pensa qu'elle serait jouée sur le théâtre des Menus-Plaisirs; mais l'interdiction arriva au dernier moment.

Enfin, en 1783, elle fut jouée chez M. de Vaudreuil sur son théâtre particulier de Gennevilliers, avec un succès considérable, qui imposa sa représentation publique. Au mois de mars 1784, le *Mariage de Figaro* fut enfin représenté, ici même, sur la scène de l'Odéon; c'est sur ces planches que ce premier brûlot a éclaté.

Ce fut un événement considérable dans Paris. On avait choisi pour l'interprétation des acteurs du premier rang, tous les chefs d'emploi. Celui qui faisait le comte, c'était Molé, le fameux Molé. Celle qui faisait la comtesse, c'était Saint-Vallier. Le rôle de Suzanne était tenu par la jolie mademoiselle Contat, qui eut une fin malheureuse : elle mourut pour avoir bu, tous les jours, un demi-setier de vinaigre afin de se faire maigrir. Le rôle de Figaro était tenu par Destager, celui de Bridoison par Préville, qui avait une telle action sur le public qu'un jour un spectateur était venu le trouver après la représentation où il avait joué le rôle du cavalier de Malsambleu, et lui avait dit : « Si jamais quelques mâtins tâchent à vous faire du mal, je serai là pour les remoucher. » Le lendemain, Préville jouait le rôle de Larissole dans le *Mercure Galant*; et le même spectateur criait au parterre : « Oh ! le chien ! ne l'applaudisssez pas ; il a lâché la cavalerie. » Bartholo était joué par Dessessart, le gros Dessessart, célèbre par toutes les niches que lui faisaient ses camarades ; c'est ainsi qu'un jour on l'invita à dîner dans un restaurant dont le corridor était si étroit qu'il lui fut impossible de passer. Dugazon, qui lui faisait tous ces méchants tours, le provoqua, un jour, en duel. Mais, sur le terrain, il traça un cercle à la craie sur le gros ventre de Dessessart, en disant que tous les coups qui porteraient en dehors ne compteraient pas. — Basile, c'était Vanhove, le petit grippe-soleil, Larive, fameux tragédien.

La représentation avait lieu vers quatre heures. Les dames étaient venues dès le matin, avaient dîné dans les loges des artistes pour être assurées d'avoir leurs places. Les portes avaient été enfoncées, et il y eut dans la foule jusqu'à trois personnes écrasées: une de plus que pour l'*Amour tyrannique*, de Scudéry. Beaumarchais y assistait dans une loge grillée, en compagnie de deux petits abbés avec lesquels il avait bien dîné et qu'il avait amenés là pour l'administrer en cas de besoin.

Ce fut un triomphe. Le nom de Figaro voltigea dans tout Paris. On donnait ce nom de Figaro à tous les chats, chiens et perro-

quets, et l'auteur disait : « Ce quolibet de chien n'est qu'un chien de quolibet. »

On lui demanda, un jour, qu'était devenue la petite Figaro, dont il est question dans le *Barbier* et qu'on ne revoit plus. Il répondit : « Elle n'est pas perdue. Elle est venue à Paris. Là, elle s'est mariée, elle a épousé un brave ouvrier du port Nicolas, qui, hier, est mort dans un grave accident ; et, aujourd'hui, je viens vous supplier en faveur des deux petites orphelines qu'il laisse ». Or, vraiment, un ouvrier nommé Lécluse avait été tué au port Nicolas, si bien que le pamphlétaire se vit publiquement réduit à donner quelque secours à ses deux petites filles.

D'autres, et en particulier Suard, de l'Académie, ne cessaient de diriger des articles contre lui ; si bien que Beaumarchais, impatienté, répondit : « J'ai vaincu des lions, des tigres ; ce que je n'ai pas pu dompter encore, c'est le vil insecte de la nuit (la punaise) ». Or Suard était très long, très plat et très mince. Il se crut désigné, alla faire du tapage à la cour et insinua que « le tigre », c'était le roi lui-même ; si bien que le roi, qui était occupé à jouer aux cartes, eut un mouvement d'impatience : il venait précisément de lever le sept de pique (le pique porte malheur) ; il crayonna à la hâte un ordre d'arrestation pour mener Beaumarchais, non pas même à la Bastille, mais à Saint-Lazare, où l'on envoyait tous les vauriens de la rue. Ce fut une grande rumeur dans Paris, à tel point qu'il fallut bientôt faire sortir Beaumarchais, et que Marie-Antoinette lui donna cette réparation de faire jouer le *Barbier de Séville* sur son théâtre de Trianon, et d'y tenir elle-même le rôle de Rosine.

Tel fut le tapage que souleva le *Mariage de Figaro* à son apparition. Pourquoi tout ce bruit ? C'est qu'effectivement son caractère est frondeur et satirique. Mais ici, gardons-nous bien d'exagérer. Il est d'usage de présenter le *Mariage de Figaro,* après Napoléon qui disait que c'était la Révolution en action, comme une pièce foncièrement révolutionnaire. Il y a là beaucoup d'excès. Beaumarchais ne se doutait pas de l'orage qu'il allait déchaîner, et jamais il n'avait cru que la Révolution allait suivre de si près. Il écrivait, un jour, que nous pouvons être touchés d'apprendre qu'un volcan a dévoré la ville de Lima, parce que ce volcan pouvait éclater près de Paris ; mais que la Révolution des Romains et des Grecs, que la Révolution de l'Angleterre, cela nous laissait froids, parce que nous ne risquions rien de pareil. Il était heureux, riche, tranquille, ne désirant rien. Lorsqu'on joua *Charles IX,* il fut le premier à lever de grands bras, à trouver que la royauté, était menacée dans cette pièce ; et, quant à ses mots

d'audace, nous apprenons par La Harpe (que nous ne savions pas voué à des lectures aussi frivoles), que bon nombre sont empruntés à un recueil populaire intitulé. *L'art de désopiler la rate.*

C'est comme, mon Dieu! aujourd'hui, si l'on venait dire que ce sont les chants satiriques des cabarets de Montmartre qui vont faire la révolution, à la veille de laquelle nous sommes peut-être : il n'y a là qu'une coïncidence. A ce moment-là, du reste, remarquez-le bien, le droit du seigneur n'existait plus, et c'est pourtant le fond même du *Mariage de Figaro.* Pour le reste, tout le monde était d'accord. L'abus des lettres de cachet était arrivé à un tel point, qu'on faisait commerce de lettres de cachet en blanc-seing. Il arrivait même, à ce propos, des aventures curieuses : le même jour, par exemple, un mari et sa femme s'envoyaient mutuellement une lettre de cachet.

Il y aurait donc erreur à exagérer le côté social et politique de cette pièce ; lorsqu'on interprète le rôle de Figaro avec trop de gravité, on trahit la pensée de l'auteur. Ce rôle doit être joué très en dehors, avec entrain. Comme le disait familièrement Francisque Sarcey, il faut se rappeler que Figaro est un barbier et non un raseur.

Ce qu'il y a de remarquable dans la pièce du *Mariage de Figaro*, c'est l'intrigue, qui se développe sur un fond très simple. Le sujet même de *Figaro* est celui de beaucoup de fabliaux du Moyen Age, où « la pauvre fille aimait mieux avoir la tête coupée par son père qu'être violentée par son seigneur. » Ce sujet se retrouve constamment. Là-dessus, Beaumarchais a greffé une infinité d'intrigues : intrigue entre le comte et Suzanne, entre Figaro et Suzanne, entre Figaro et Marceline, entre Marceline et Bazile, entre Chérubin et la comtesse. Tout cela est diffus. Au point de vue scénique, il n'y a rien de mieux fait que le deuxième acte, bien qu'une partie en soit empruntée à la *Gageure imprévue* de Sedaine. C'est l'apparition du genre vaudevillesque : la scène des marronniers dans laquelle tous les personnages vont s'engouffrer dans un pavillon.

Ce qui est surtout neuf, c'est que tout est à l'inverse de ce qui se passait jusqu'alors : ce sont les valets qui ont le premier rang. Il y a de la comédie d'intrigue, de caractère et de mœurs, de la politique, et de la philosophie « de polichinelle », comme disait Sedaine. Il y a, à la fois, de la charge et de la délicatesse, du cynisme et de la grâce, de la bouffonnerie et de la tendresse, de l'esprit et de la volupté. Tout est entraîné dans un mouvement à la fois rabelaisien et aristophanesque. Il y a même quelques tirades romantiques et déjà du lyrisme ; car Beaumarchais

parle beaucoup en son nom et La Harpe lui en fait reproche.

Il y a tout un quatrième acte qui semble fait pour un opéra comique. Mozart n'a eu qu'à prendre son livret. Il y a même une certaine poésie dans le rôle de Chérubin. Vous verrez aussi quelques inadvertances, deuxième acte par exemple, quand Chérubin ouvre une porte que Beaumarchais oublie avoir fermée à clé. On n'a pas le temps de réfléchir : c'est la folle journée; c'est une débauche d'esprit, c'est le mouvement endiablé, la griserie, l'ivresse, le tourbillon qui nous emporte. Plus tard, quand nous réfléchirons, ce sera trop tard : le tour sera joué.

Les personnages de cette pièce sont devenus classiques : le comte Almaviva, auquel Beaumarchais a voulu, comme il le dit lui-même, donner la grâce, la liberté, le bon ton dans les manières ; la comtesse agitée par deux sentiments, une sensibilité réprimée pour le jeune Chérubin et une colère très modérée. Rosine se signale par son habileté et ses supercheries. Quant à Figaro, Beaumarchais nous dit qu'il a voulu en faire un personnage représentant la raison assaisonnée de gaieté et de saillies; il est surtout bavard et agité.

On a dit que Figaro représentait le Tiers-Etat, la caste qui voulait détrôner les autres ; c'est trop dire. Le Tiers-Etat serait d'ailleurs fort mal représenté par ce brasseur d'affaires, qui vit entre l'intrigue et l'argent. En somme, Figaro représente l'esprit d'opposition, la marche en avant de l'humanité.

Suzanne, la camériste de la comtesse, est une jeune fille adorablement spirituelle, rieuse sans effronterie, qui semble représenter le droit de l'honnêteté et de la vertu, mais non pour longtemps.

Bridoison et Double-main paient pour le Parlement Maupeou.

Le valet Antonio a été copié par Beaumarchais d'après son propre valet.

Chérubin est un charmant polisson, dont le caractère est fait du désir à la fois aigu et vague qui se manifeste à la puberté, et dont l'auteur a voulu faire, dit-il, ce que toutes les mères au fond du cœur voudraient que fût leur fils : singulière conception de l'éducation ! Chérubin est à la limite de la perversité.

Il y a différentes façons de peindre la toute première jeunesse. Il y a eu Daphnis qui représentait la naïveté; Paul, l'amant de Virginie, qui représentait la chasteté, la jeunesse romantique, cherchait à être intéressant, se donnant le teint cadavéreux pour mieux apitoyer le cœur des femmes. Chérubin, dont l'auteur a voulu faire un objet insignifiant à la jalousie du comte, est un des

personnages les plus osés. Il y a une scène de toilette, où les deux femmes avec des rires émus et nerveux, les joues en feu, jouent avec le feu, et reproduisent en tableau vivant une toile de Vanloo en costumant le petit vaurien : c'est assez risqué. « Si celui-là manque de femmes! » dit Suzanne. Les dames des loges en raffolaient déjà toutes.

Le style de la pièce est étincelant de traits d'esprit. Les caractères sont vifs, gais et soutenus par la vérité des sentiments d'où naît une émotion communicative. Beaumarchais n'a pas le rire desséchant et ironique, il s'indigne à l'occasion et porte l'espoir d'un progrès, d'un changement, d'un idéal de justice et de fraternité ; c'est véritablement la gaieté française, radieuse et féconde, parce qu'elle n'est pas seulement le propre de l'homme, mais encore sa récompense, sa supériorité et sa fierté.

L.

Histoire de l'art et de la civilisation au Moyen Age.

Cours de M. LOUIS BRÉHIER,

Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

I

État de la civilisation européenne au début du VII[e] siècle.

Lorsque nous avons entrepris d'étudier les transformations de l'art et de la civilisation européenne au Moyen Age, nous avons considéré d'abord la société antique à son déclin et analysé, dans tous les domaines, politique, administratif, religieux ou intellectuel, les causes de dissolution qui la menaçaient et les efforts tentés en vain par quelques empereurs pour remédier au mal. Trois éléments nouveaux, — nous l'avons vu dans nos entretiens de l'année dernière, — ont contribué à la chute de la civilisation gréco-romaine : le christianisme est venu apporter au monde un idéal nouveau et altérer gravement les principes sur lesquels avaient reposé la famille et la cité antiques ; par sa participation a une société morale, l'Eglise, l'homme a échappé en partie au pouvoir de l'Etat, et la conception du dualisme sur lequel reposent les sociétés modernes, la distinction des domaines temporel et spirituel, s'est élaborée lentement dans les esprits. Au même moment, les Barbares ont couvert les provinces dépeuplées de l'Occident ; eux aussi apportaient des conceptions différentes de celles de la société antique, mais elles faisaient rétrograder l'humanité jusqu'aux époques primitives, et, à leur contact, la savante organisation du gouvernement impérial était ruinée chaque jour davantage. Enfin, au moment où la civilisation européenne était ainsi battue en brèche, d'antiques civilisations orientales, dont les conquêtes d'Alexandre avaient presque effacé le souvenir, reprenaient place dans le monde et secouaient le joug de l'hellénisme. Les Perses sous leur dynastie sassanide, les Syriens, les Coptes d'Egypte reprenaient conscience de leurs traditions nationales ; l'Orient était redevenu, comme avant les guerres médiques, un foyer de civilisation hostile aux idées occidentales.

Bien plus, comme leurs ancêtres, les Phéniciens du temps d'Homère, les Syriens du ve et du vi^e siècle étaient les maîtres du commerce de l'Europe, et les colonies qu'ils avaient établies dans les grandes villes de l'Italie, de la Gaule ou de l'Afrique, devenaient autant de centres d'où leurs conceptions particulières se répandaient de proche en proche et envahissaient l'Occident. Le costume, les usages, les croyances, les monuments artistiques, les légendes, toutes les formes de l'activité humaine, à cette époque, portent leur empreinte. L'Europe du vi^e siècle, outre l'invasion violente des peuples germaniques, a subi une invasion pacifique des Orientaux dont les conséquences n'ont pas été moins profondes.

Menacée d'être submergée par ces éléments hostiles, la société antique a accepté le christianisme, afin de consacrer toutes ses forces à la lutte contre les Barbares et les Orientaux. Mais l'empire devenu chrétien s'est, en quelque sorte, replié sur lui-même. Les empereurs ont abandonné les provinces d'Occident, livrées fatalement aux Barbares, pour transporter le siège de leur puissance dans les pays helléniques, seule partie encore vivante de l'empire. Ainsi s'est formée une société nouvelle, l'empire byzantin, grec par sa civilisation, romain par ses traditions politiques et ses institutions. Peu de chose a été changé en apparence, lorsque, le 11 mai 330, Constantin a inauguré la ville de Constantinople, qui est devenue la nouvelle Rome et a gardé tous les usages et même la langue officielle de l'ancienne Rome. En réalité, Constantin venait d'accomplir une révolution et de sauver probablement la civilisation européenne. Lorsqu'à la fin du ve siècle, en effet, les Barbares couvrirent tout l'Occident, la société byzantine demeura le seul débri civilisé de l'ancien monde, le seul domaine de la culture antique, qui n'y subit pas une longue éclipse comme en Occident, mais put continuer à vivre à l'abri de ses forteresses et de ses armées et se transmit sans interruption jusqu'aux générations des humanistes de la Renaissance. Pendant onze cents ans, en effet, du ive au xve siècle, l'empire byzantin soutint une lutte éternelle contre les Barbares. Au commencement du viie siècle, il en était environné comme d'un océan. Grâce aux efforts de Justinien, ils avaient dû restituer à l'empire la plus belle moitié de l'Occident, l'Afrique, l'Italie et l'Epagne méridionale ; mais les empereurs, forcés, comme l'aigle à deux têtes de leur bannière, de regarder à la fois du côté de l'Orient et de l'Occident, étaient obligés de disperser leurs forces, et leur action en fut nécessairement restreinte. En Occident, la puissance des Francs, en Orient celle des Perses, puis des Arabes, mirent des bornes définitives à

leurs progrès, jusqu'au moment où ces peuples empiétèrent sur les possessions impériales. En effet, c'est durant cette troisième période de l'histoire du Moyen Age, qui fera l'objet du cours cette année, c'est-à-dire du VIIe au Xe siècle, que les ennemis de l'empire byzantin ont constitué à ses frontières deux sociétés hostiles et rivales.

1) Des Barbares, sortis du fond de la péninsule arabique, ont, grâce à leur audace et à l'ardeur de leur prosélytisme religieux, non seulement conquis les provinces orientales de l'empire, l'Egypte et la Syrie, mais encore détruit et absorbé l'empire perse, soumis l'Afrique byzantine et même ravi l'Espagne à la barbarie germanique. En moins d'un siècle, les Arabes ont fondé un des empires les plus vastes qu'on ait jamais vus et, grâce à eux, la même civilisation très raffinée, qu'ils ont empruntée à l'Orient, a régné sans obstacle des oasis du Turkestan au désert du Sahara, des extrémités de l'Iran à l'Océan Atlantique.

2) D'autre part, une famille austrasienne, qui a produit pendant plusieurs générations, de Pépin d'Héristal à Charlemagne, une série d'hommes remarquables, est parvenue, grâce aux liens de fidélité qui attachaient de nombreux clients à sa fortune, à débrouiller en quelque sorte le chaos de la société mérovingienne, à établir son autorité sur toutes les races romanes ou germaniques et à accommoder ce qui restait encore de civilisation en Occident aux habitudes des Barbares. L'empire carolingien est sorti de leur œuvre et, par l'appui que lui a prêté l'Eglise, il a eu aussi un caractère religieux et nettement hostile à l'empire byzantin.

Empire byzantin,
Empire franc,
Empire arabe,

tels sont les trois groupes entre lesquels se partagent les sociétés et dans lesquels se sont élaborées les trois formes originales de culture du Moyen Age. Du VIIIe au XVe siècle, par conséquent, les monuments que nous étudierons n'appartiennent qu'à trois écoles artistiques : occidentale, byzantine ou musulmane.

II

Au début du VIIe siècle, nul ne pouvait encore prévoir l'issue de cette évolution.

L'empire byzantin faisait toujours front aux Barbares, qui l'entouraient aux quatre points cardinaux. De furieuses tempêtes s'abattaient parfois sur lui : les Lombards lui enlevaient l'Italie ; les peuples slaves forçaient la ligne du Danube et commençaient

dans la péninsule des Balkans leur infiltration séculaire; les Perses prenaient Jérusalem et l'Egypte; Chosroès II emportait en triomphe la relique vénérée de la Vraie Croix; des peuples jaunes, les Avares, menaçaient sans cesse Constantinople. En 626, ils pressaient la ville du côté du Nord tandis que les coureurs perses s'avançaient jusqu'à Chalcédoine. Mais un empereur énergique, Héraclius, mit fin à cette détresse de l'empire, repoussa les Slaves et les Avares, soumit l'empire perse en quatre campagnes, reprit la vraie Croix et pénétra jusqu'à Ninive, qui n'avait pas vu d'empereur romain depuis Trajan (628).

En Occident, les royaumes barbares, Lombards, Francs, Wisigoths d'Espagne étaient déchirés par les querelles intérieures au milieu desquelles disparaissaient les quelques notions d'autorité publique et de droit qui avaient survécu à la ruine de la civilisation antique. Recared en Espagne, Clotaire II en Gaule, Théodelinde et Agilulf en Italie ont affaire aux mêmes ennemis, aux grands propriétaires appuyés sur des armées de fidèles, aux ducs ou aux comtes qui profitent de leur autorité pour se rendre indépendants. Une seule force, celle de l'Eglise, a grandi au milieu de ces ruines. Les évêques et les monastères sont devenus grands propriétaires fonciers. Le pape Grégoire le Grand (590-604) exerce sur les rois barbares une autorité morale qui agrandit singulièrement le rôle de l'Eglise romaine en Occident : c'est à cette époque que l'arianisme disparaît chez les Wisigoths et les Lombards, et que les Anglo-Saxons commencent à se convertir au christianisme (596).

Enfin, les pays de l'Orient ne paraissent pas dans une situation plus stable que le reste du monde, et l'on sent qu'un lent travail de transformation s'y prépare. Les querelles religieuses ont détaché de plus en plus l'Egypte et la Syrie de l'empire byzantin ; ces provinces ont été, pendant tout le VI[e] siècle, les plus fermes soutiens du parti monophysite, dont les conceptions religieuses semblent être comme une survivance des anciennes cosmogonies égyptiennes. La tentative d'Héraclius pour concilier par un édit impérial ce qui semble n'être aux juristes de Constantinople qu'une querelle de mots a amené un schisme irréparable, et il y a maintenant, à Antioche et à Alexandrie, deux Eglises : l'une, l'Eglise melchite ou orthodoxe, voit diminuer chaque jour le nombre de ses fidèles : l'autre, l'Eglise hérétique, s'accroît sans cesse, et le schisme religieux n'est que le prélude du schisme politique. Les Perses semblaient destinés à recueillir l'héritage de l'empire : Chosroès II a occupé Jérusalem, Antioche et Alexandrie; ces villes sont restées détachées de l'em-

pire pendant 18 ans (611-629). Mais l'expédition heureuse d'Héraclius à travers la Perse a montré quelle était la fragilité de cet état incohérent, où une noblesse et un clergé tout-puissants « les gens de la maison » et les « mages » tiennent en échec le pouvoir royal. Au commencement du VIIe siècle, cet empire est en pleine dissolution, et cependant « le roi du monde qui porte haut la tête, seul roi des rois, maître victorieux du monde », qui s'intitule le roi de Perse dans ses diplômes, ignore jusqu'à l'existence du pauvre pâtre solitaire qui, dans les solitudes du mont Hirâ, s'entretient avec l'ange Gabriel et promet l'empire du monde à ceux qui veulent croire en lui. Le nom des Arabes est encore à peine connu de ceux qui, un demi-siècle plus tard, se prosterneront dans la poussière devant les ordres du Commandeur des Croyants.

III

Il n'est donc pas étonnant que l'art d'une époque aussi troublée présente des caractères d'incohérence et de contradiction, et, même dans ce domaine, en apparence pacifique, il devait se produire des conflits et des luttes. Trois tendances artistiques, en effet, paraissent se manifester dans le monde civilisé au commencement du VIIe siècle.

1) La première est celle des Orientaux, Syriens ou Coptes, qui s'est affirmée avec éclat depuis deux siècles. En adoptant le christianisme, il semble que ces populations aient été heureuses de rejeter les traditions de l'art grec qui avait couvert leur pays de ses statues. La figure humaine ne paraît même pas dans l'ornementation des basiliques ou des maisons syriennes, et, si on la trouve dans l'art copte et dans l'art persan, elle se déforme de plus en plus et prend un aspect hiératique. Les Orientaux préfèrent à la plastique grecque les ornements gracieux, vignes, marguerites à nombreux pétales, hélice, natte, entrelac, étoile à six rais, croix ansée, au milieu desquels se joue tout un peuple d'animaux irréels dont quelques-uns, phénix, licorne, etc..., ont un aspect fantastique et sont empruntés à la faune du *Physiologus*, ce livre d'origine alexandrine qui eut une si grande vogue au Moyen Age. Une nouvelle grammaire ornementale a succédé à celle de l'art antique ; l'artiste oriental dédaigne la nature et recherche le symbolisme, qui lui permet d'exprimer sa conception de l'infini.

2) Au même moment, à l'autre extrémité du monde, les Barbares d'Occident ont apporté aux Gallo-Romains un art bien grossier,

si on le compare à l'art antique, mais aussi éloigné de lui par ses conceptions que l'art oriental, avec lequel il a du reste de grands rapports. Le principe de cet art semble être la pure recherche de l'effet décoratif. Sur les nombreux objets en métal repoussé ou en verroterie cloisonnée qu'on trouve dans les tombes germaniques, la figure humaine est à peu près absente. Les éléments de décor consistent en animaux fantastiques, oiseaux ou mouches, placés symétriquement et dont les formes, complètement éloignées de la nature, sont combinées pour obtenir un effet décoratif. Ou bien ce sont des ornements géométriques très simples et souvent répétés, tels que le triangle surmonté d'un disque qui orne la bordure de la cuirasse dite de Théodoric (musée de Ravenne), et, en même temps, le bandeau extérieur de la coupole monolithe qui surmonte le tombeau de ce roi.

Rien n'égale, au contraire, la maladresse des Barbares, lorsqu'ils abordent la figure humaine. Les représentations assez fréquentes du motif de Daniel entre les lions, que l'on retrouve aussi bien sur des boucles de ceinturons que sur des sarcophages (celui de Charenton-sur-Cher : Le Blant, *Sarcophages de la Gaule*, planche XV) en sont une preuve suffisante. Il y a un contraste frappant entre l'habileté relative des décorateurs et leur maladresse, dès qu'il s'agit de dessiner un corps humain. Les sarcophages du Sud-Ouest, par exemple, présentent souvent des motifs végétaux des plus gracieux qui forment autour du monogramme du Christ une composition symétrique et agréable à voir.

3) C'est dans l'empire byzantin que se sont réfugiés les derniers vestiges des traditions antiques. L'art byzantin est la continuation directe de l'art hellénique, qui a persisté dans tout l'Orient sous la domination romaine. Mais, de même que Constantinople n'est plus la Rome des Césars, l'art byzantin diffère essentiellement de l'art classique. Les artistes byzantins ont gardé de leurs devanciers le goût des belles formes, des figures drapées avec noblesse, des couleurs éclatantes. Avec une hardiesse qui nous étonne, ils ont transporté dans l'iconographie chrétienne les dieux de la mythologie païenne. Leur Christ, leur Vierge, leurs anges, leurs saints ont gardé l'expression de la majesté olympienne et, dans les scènes de la vie réelle, ils recherchent moins le mouvement que le calme, un peu froid mais majestueux, des bas-reliefs antiques. Malgré ces survivances de l'antiquité, l'art byzantin est bien cependant quelque chose de nouveau dans le monde.

En architecture, Anthemius de Tralles a, le premier, résolu le

grand problème, qui se posera à tous les artistes du Moyen Age, d'élever une église pour l'éternité, et l'on peut dire que la coupole de Sainte-Sophie a été, avant la construction des églises gothiques, la plus belle solution qu'il ait reçue. D'autre part, de longues processions d'apôtres, de saints, de martyrs et tout un cycle de scènes bibliques et évangéliques se déroulent sur les mosaïques des églises, sur les peintures des manuscrits, sur les ivoires ou les pièces d'orfèvrerie. Transportant hardiment dans le monde intelligible les splendeurs de la hiérarchie impériale, les artistes, guidés par l'écrit du pseudo-Denys l'Aréopagite, ont fait succéder à l'iconographie un peu pauvre de l'Eglise primitive l'ordre magistral de leurs compositions, qui prennent le monde à sa naissance et en poursuivent l'histoire jusqu'au jugement dernier ; on peut dire que, depuis le VI[e] siècle, l'iconographie chrétienne ne s'est guère écartée de la voie tracée par les Byzantins.

Nouveauté plus grande encore : l'art byzantin s'est laissé pénétrer par les influences orientales. On fait encore des statues à Byzance, mais elles sont de plus en plus rares, et les sculpteurs excellent surtout dans les bas-reliefs et le travail des ivoires ; l'aspect décoratif leur paraît bien plus important que le souci du relief, et l'on voit apparaître ces corbeilles de chapiteau presque en méplat, qui semblent dues moins à un sculpteur qu'à un ciseleur.

Enfin la grammaire ornementale de l'art byzantin doit aussi beaucoup à l'Orient. Si elle admet encore beaucoup d'ornements classiques, elle préfère de plus en plus les gracieux enroulements de feuillage dans lesquels se joue tout un peuple d'animaux. Entre l'ornementation de tel bas-relief syrien ou copte, le linteau de la porte de Dana, par exemple, et la chaire d'ivoire de Maximien conservée à Ravenne, il existe une parenté évidente.

Si nous essayons d'ailleurs de déterminer la tendance commune que l'on peut démêler dans les trois courants artistiques qui se partagent le monde du VII[e] siècle, nous trouvons ce souci de plus en plus grand de l'ornementation qui réduit la figure humaine à presque rien chez les uns, et, chez les autres, la fait entrer dans de grandes compositions décoratives, où elle est un accessoire traité d'après des formules d'école, et non le but suprême, comme au temps des artistes païens. Nous touchons, en effet, dans l'histoire de l'art, au début d'une crise qui fut redoutable et qui faillit, en rompant avec les traditions antiques, anéantir le développement de l'art moderne. Cette crise, c'est la Querelle des Images. C'est dans l'empire byzantin, sans doute, qu'elle a atteint le plus d'ampleur ; mais, comme j'espère pouvoir l'établir par des faits

précis, son champ s'est étendu bien au delà des limites de l'empire. L'art antique a, comme l'art moderne, une origine religieuse, mais la religion hellénique ramenait la puissance divine aux proportions de la nature humaine ; en s'attachant avant tout, à exprimer dans leur noblesse la beauté des formes humaines, l'art antique était suffisamment religieux. Le christianisme, au contraire, et, plus tard, l'islam ont apporté aux hommes une autre notion de la divinité, celle de la puissance infinie, qui n'a de limites ni dans le temps ni dans l'espace et devant laquelle le monde périssable des sens n'existe pour ainsi dire pas. Comment exprimer cet inexprimable? Comment traduire par des figures sensibles les sentiments d'adoration qui lui sont dus? Dans la première période du christianisme, l'Eglise avait toléré l'existence d'un art funéraire, bien modeste encore, qui, à l'aide de symboles, exprimait la foi des fidèles dans l'immortalité et les récompenses futures. Mais voici qu'au IVe siècle, cet art des catacombes s'est élargi et, pour saluer le triomphe de l'Église, les nouveaux chrétiens n'ont pas craint de raconter son histoire sur les murailles des basiliques. Aux divinités de l'Olympe a succédé le peuple des anges, des saints et des martyrs qui environnent le Christ Tout-Puissant, assis sur les nuages au milieu des quatre Evangélistes, et lui forment une cour céleste. Les Grecs et les Latins devenus chrétiens ont ainsi donné satisfaction à leur goût pour l'art et pour les formes bien définies ; mais il en a été autrement de certains peuples : une partie de la Syrie repoussa cet art chrétien, l'Egypte ne l'admit qu'avec répugnance et après lui avoir fait subir des modifications profondes. Les Barbares l'ignorèrent longtemps. Tous les peuples se heurtèrent donc à la question des images ; elle n'a guère été étudiée jusqu'ici que dans l'empire byzantin, mais je crois qu'il y a intérêt à en suivre le développement parallèle chez les différents peuples, et nous aurons l'occasion de voir que, presque au même moment, les Byzantins, les Occidentaux et les Arabes ont cherché à résoudre ce problème.

Plusieurs archéologues ont pensé que cet éloignement pour la représentation humaine, que l'on constate en Occident dès cette époque, notamment sur les sarcophages dits du Sud-Ouest, pouvait venir de la maladresse et de l'incapacité des artistes. Cette raison ne paraît guère valable, si l'on réfléchit que les peuples qui ont eu véritablement le goût de l'anthropomorphisme, comme les Grecs de l'époque archaïque, n'ont reculé devant aucune gaucherie pour exprimer leur idéal. Sans remonter aux âges historiques, les représentations de la figure humaine que

l'on trouve sur les vases du Dipylon sont-elles d'une exécution beaucoup plus parfaite que celles des sarcophages et des bijoux barbares. Cette maladresse n'a pas empêché les Grecs de persister dans leurs efforts pour exprimer la figure humaine, et nous savons que les caricatures des vases du Dipylon ont été les humbles ancêtres de l'Hermès de Praxitèle ou de la Vénus de Milo.

Il y a donc certainement, dans cet éloignement des Barbares et des Orientaux pour la figure humaine, une cause plus profonde et qui résulte de l'instinct même d'une race. Chez les Barbares d'Occident, par exemple, la préférence pour l'art ornemental est si marquée, que nous pouvons, pour ainsi dire, prendre sur le vif la déformation d'êtres animés en lignes géométriques et en purs ornements. Voici, par exemple, deux boucles de ceinturon de l'époque carolingienne trouvées dans le département de la Somme. (*Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques.*) L'une nous montre deux animaux fantastiques affrontés et symétriques; au milieu d'eux, la silhouette d'un homme qu'ils semblent tourmenter; le dessin est rudimentaire et les deux monstres sont entièrement stylisés. L'autre présente le même motif; mais il serait difficile de l'y reconnaître, si l'on n'avait déjà pour se guider la première plaque. Le corps des monstres et de leur patient sont devenus des lignes géométriques, qui forment un ornement assez régulier. Autant le dessin de la première plaque est gauche et maladroit, autant celui de la seconde est ferme et indique un véritable sens de la décoration. L'historien de l'art copte, M. Gayet, a pu suivre sur des étoffes égyptiennes une évolution analogue, et la ressemblance entre les deux tendances est saisissante.

Il existe donc, dans le monde du VIIe siècle, une tendance qui, pour lui donner son vrai nom, est essentiellement iconoclaste. A côté des artistes byzantins et occidentaux qui ont adapté à la religion chrétienne les traditions de l'art antique, une nouvelle école se fonde en Orient qui, pour exprimer ses conceptions religieuses, regarde la forme humaine comme un procédé trop matérialiste, comme un reste d'idolâtrie. Dès cette époque même, des évêques commencent à protester contre le culte superstitieux rendu par les fidèles aux images. En 488, c'est un évêque monophysite de Syrie, Xenaïas, évêque d'Hiérapolis, qui proscrit les images dans son diocèse. En 599, en Occident, c'est l'évêque de Marseille, Serenus, qui, dans son zèle iconoclaste, fait détruire toutes les œuvres d'art qui ornaient les églises, et, si le pape saint Grégoire le Grand lui reprocha cette exagération, il le loua du moins d'avoir interdit l'adoration des

images. Cette crainte de retomber dans l'idolâtrie est un sentiment très général, à cette époque, et nous la retrouverons au même degré chez les Musulmans, les Byzantins et les Occidentaux. Les excès mêmes des adorateurs des images contribuèrent à amener un mouvement de réaction qui donna à l'art arabe son caractère particulier, modifia profondément les tendances de l'art byzantin et agita même, un moment, les esprits dans la France carolingienne. Ce fut seulement après avoir traversé cette période de crise, dont nous verrons cette année se dérouler tous les épisodes, que l'art du Moyen Age, après avoir hésité entre des directions contraires, put enfin prendre son admirable essor.

L. Bréhier.

Les premiers apologistes chrétiens à Rome et les traités philosophiques de Cicéron

Cours de M. C. THIAUCOURT,

Professeur à l'Université de Nancy.

Nous avons fini d'étudier le sujet qui nous a occupés pendant plusieurs années, les traités philosophiques de Cicéron. Nous allons aborder un domaine qui est la suite du précédent, les premiers apologistes chrétiens à Rome, et ce qu'ils ont emprunté aux ouvrages philosophiques de Cicéron.

Il n'est pas sans intérêt d'étudier les traités philosophiques du premier des auteurs latins. Sans doute, Cicéron philosophe n'a par lui-même qu'une valeur secondaire. Ses idées sont peu originales; il les a prises presque textuellement dans des ouvrages grecs antérieurs. Ces ouvrages grecs n'avaient pas été écrits par de grands philosophes, comme Platon ou Aristote, mais par des *philosophi minores*, dont nous ne possédons plus rien. Si les traités philosophiques de Cicéron ne nous apprennent rien sur Platon et Aristote, ou même nous donnent sur eux des détails contestables, ils sont importants en ce qu'ils exposent les doctrines des philosophes secondaires, et nous fournissent des renseignements précieux sur les écoles philosophiques postérieures à Platon et à Aristote, et sur le développement de ces écoles. Sans les traités philosophiques de Cicéron, nous ne saurions pas, ou du moins nous ne pourrions pas démontrer d'une façon irréfutable que la pensée grecque n'était pas restée stationnaire après la grande période de Platon et d'Aristote, mais qu'elle avait toujours été en mouvement, et que, si elle s'était élevée moins haut, elle avait étudié de plus près des questions moins ardues, mais plus négligées. Ainsi se trouvent rétablis plusieurs chaînons intermédiaires dans le développement de la pensée humaine.

Ces idées, Cicéron les expose parce qu'elles étaient plus accessibles à l'intelligence de ses lecteurs, et, en même temps, d'un intérêt plus immédiat. Les compatriotes de Cicéron, en effet, ne

comprenaient guère les questions philosophiques trop abstraites ou trop subtiles. De plus, ils ne s'intéressaient pas à la théorie. Ce qui les touchait, c'était l'utilité seule, tandis que ce qui plaisait surtout aux Grecs, c'étaient les recherches désintéressées. Cicéron, pour éveiller et pour retenir l'attention de ses ignorants et grossiers compatriotes, avait donc dû débarrasser les recherches des philosophes grecs intermédiaires de tout l'appareil dialectique qui en rendait l'abord difficile, et des questions oiseuses qui en diminuaient ou en détruisaient l'intérêt pour des gens épris surtout d'utilité pratique. Il est curieux de voir les modifications et les adaptations apportées par Cicéron aux recherches des penseurs grecs pour les faire accepter, sinon goûter, par ses compatriotes.

Non que l'on puisse toujours indiquer, à coup sûr, ces changements. Ainsi, nous savons par Cicéron lui-même que le *de Officiis* est imité d'un traité de Panétius sur *le Devoir*. Mais quelle était au juste la nature de cet ouvrage? Nous ne le savons pas. Nous pouvons seulement le conjecturer d'après l'esprit général de la morale stoïcienne. Mais cette morale avait reçu des adoucissements, parce que Panétius avait vécu à Rome, où il composa son traité *du Devoir*, écrit pour les Romains et non pour les Grecs.

Cicéron dans le *de Officiis* avait imité Panétius ; il fut imité à son tour par saint Ambroise dans le *de Officiis ministrorum*. Ici, nous sommes dans une situation plus favorable que pour Panétius : il ne reste rien du livre de ce dernier sur *le Devoir*, tandis que nous avons complet le traité de saint Ambroise.

Dans les cours précédents, nous avons étudié non seulement le caractère de chacun des traités philosophiques de Cicéron, mais encore ce que, dans chaque cas particulier, il devait aux philosophes grecs antérieurs. La recherche, ici, était difficile. Il est presque impossible de dire quel ouvrage grec particulier Cicéron a utilisé. On peut seulement indiquer, sans crainte d'erreur, la tendance générale qu'il a suivie. Avec les premiers apologistes chrétiens, Minucius Félix et Lactance, dans le Cours de cette année, et les Pères de l'Eglise latine, saint Jérôme, saint Augustin et saint Ambroise, les années suivantes, il n'en va pas de même. Nous avons, non plus des fragments ou de simples phrases, mais des traités complets. Il est plus facile, dès lors, d'étudier les rapports avec d'autres traités également complets.

Sans doute, les ouvrages dont ont pu s'inspirer les premiers apologistes chrétiens sont, pour la plupart, perdus. Mais nous trouvons dans Minucius Félix et Lactance des renseignements sur leurs lectures. De même pour Cicéron : il nomme d'ordinaire les

ouvrages grecs dont il s'est servi. Cicéron, et, avec lui, le plus grand écrivain philosophique latin, Sénèque, n'étaient que des vulgarisateurs. Ils n'avaient rien apporté de nouveau; ils s'étaient contentés de mettre à la portée de leurs concitoyens ce qu'avaient découvert ou imaginé les penseurs grecs. Minucius Félix et Lactance auraient pu faire comme Cicéron et Sénèque. Chez les Grecs, ils auraient trouvé des renseignements plus complets et plus exacts. Mais des données de seconde main leur suffisaient. Ils s'adressaient à des Romains et non à des Grecs. Ils n'avaient donc besoin que de développements sommaires et nettement déterminés. Par suite, ils n'ont guère consulté que les écrivains latins. Ils trouvaient chez Cicéron et Sénèque largement de quoi leur suffire. Cicéron avait fait une sélection dans les idées qu'il empruntait aux Grecs Minucius Félix et Lactance n'eurent pas besoin de choisir; il leur suffit de prendre indistinctement ce qui se trouvait dans les traités philosophiques de Cicéron.

Cependant une restriction est nécessaire. Minucius Félix s'inspire fidèlement de Cicéron; mais souvent Lactance ne cite Cicéron que pour le combattre et le contredire. Lactance fut appelé « le Cicéron chrétien », ce qui indique que son style ressemble à celui du grand écrivain; mais ses idées se distinguent des siennes en ce qu'elles cessent d'être païennes. Déjà Cicéron se séparait du paganisme et semblait prévoir l'avenir; mais il était resté foncièrement romain. Or, le génie romain n'était pas le génie chrétien. Il y avait entre les deux une différence profonde, que Lactance n'a peut-être pas saisie dans toute son étendue, mais qu'il a nettement fait ressortir sur certains points de détail.

Ici se pose une question très importante. Le christianisme, dans ses doctrines, est-il la continuation de la pensée antique, et, particulièrement à Rome, de la pensée romaine, ou bien une distinction très nette, une séparation bien tranchée existent-elles entre les deux mondes et les deux époques? Les deux suppositions peuvent se défendre, et ont été, en effet, défendues. Minucius Félix, dans l'*Octavius*, reproduit les idées de Cicéron dans le *de Natura deorum*, sans presque y rien ajouter, ni les modifier en aucune manière. Lactance, dans ceux de ses ouvrages qui nous sont parvenus, se réclame aussi de Cicéron, mais sans l'approuver en tout. Tertullien, au contraire, loin de l'appeler à son aide et de dire qu'il a préparé les voies au christianisme, attaque la sagesse antique.

Minucius Félix et Lactance d'un côté, Tertullien de l'autre, sont les chefs de deux tendances opposées qu'on retrouve dans toute l'histoire du christianisme. La religion nouvelle conquit d'abord les classes inférieures de la société, les petites gens et

les pauvres. Son triomphe fut retardé par l'hostilité de l'administration impériale, par l'aversion ou l'indifférence des grands et des riches. Si le christianisme n'avait pas conquis l'adhésion des hautes classes de la société, jamais il ne l'aurait emporté sur le paganisme, ou du moins la victoire eût été plus tardive. Mais comment aurait-il conquis cette adhésion, s'il avait été impuissant à donner ce qu'on trouvait dans la civilisation antique ? C'est ce que comprirent parfaitement à la fois les amis et les adversaires du christianisme, ceux qui en voulaient le triomphe et ceux qui en voulaient la ruine. Si on lit l'*Octavius*, on s'étonne que Minucius Félix ne montre dans la doctrine chrétienne que les points qu'elle avait de commun avec l'enseignement des philosophes. Il ne dit rien de ce qui faisait le propre de la nouvelle religion et de ce qui pouvait blesser le plus la raison.

On remarque, ici, un caractère commun à tous les ouvrages qui entreprenaient de défendre le christianisme. Au IVe siècle, et déjà dès le IIIe, on notait avec complaisance tous les rapports entre la religion chrétienne et les doctrines des philosophes. Mais les défenseurs du christianisme expliquaient ces rapports en disant que les sages païens avaient connu la Bible, ou du moins les idées de Moïse et des prophètes. De nos jours, on a noté ces mêmes rapports ; mais, au lieu de les expliquer par des emprunts faits par la philosophie aux livres saints, on soutient que la philosophie avait trouvé par ses seules forces ce que lui prit le christianisme naissant, au lieu de reprendre simplement son bien.

Avec l'explication donnée par les apologistes chrétiens à Rome au IIIe siècle et par les Pères de l'Eglise latine au IVe siècle, on comprend qu'ils n'aient eu aucun scrupule à prendre chez les auteurs païens ce qui leur semblait bon. Cette explication mettait en paix leur conscience morale et leur goût littéraire. Le plus grand nombre des défenseurs du christianisme, avant leur conversion, avaient été enthousiastes de la littérature païenne. Devenus chrétiens, ils s'efforcèrent d'oublier les objets de leur ancienne admiration et de bannir de leur esprit les souvenirs de leur éducation première. Mais, d'ordinaire, ils n'y réussissent guère. Nous lisons dans saint Jérôme le récit caractéristique d'un songe où il se vit comparaître devant le tribunal de Dieu. On lui demanda qui il était. Il répondit qu'il était chrétien. « Non, répliqua le souverain juge. Tu es cicéronien. Là où est ton trésor, là est ton cœur. » On n'a qu'à lire les ouvrages de saint Jérôme pour reconnaître à chaque page combien il était nourri de la lecture des auteurs profanes, et surtout de Cicéron.

Il en est de même pour saint Augustin. C'est la lecture d'un

traité philosophique de Cicéron, l'*Hortiensus*, qui lui a inspiré l'amour de la philosophie. Dans sa retraite à Cassisiacum, avant de recevoir le baptême avec son ami Alypius, il employait une partie de son temps à des discussions philosophiques avec quelques élèves préférés. Le souvenir de ces discussions s'est conservé dans quelques ouvrages composés à cette époque par saint Augustin. Ces ouvrages, comme les traités philosophiques de Cicéron, — et il semble que ce soit ici moins une fiction que l'expression exacte de la vérité, — ne seraient que la reproduction fidèle des discussions auxquelles avait assisté saint Augustin et qu'il avait dirigées lui-même. Or, ces dialogues roulent sur des sujets déjà examinés par Cicéron, et souvent ces sujets semblent mieux convenir à l'époque de Cicéron qu'à celle de saint Augustin, à la fin de la République romaine qu'à la veille des grandes invasions. Ces discussions intéressaient alors saint Augustin; plus tard, il n'y vit plus qu'un amusement frivole. A la fin de sa vie, il semble avoir oublié que c'est la lecture de l'*Hortensius*, qui l'avait amené à l'étude de la philosophie, d'où il n'y avait qu'un pas à faire pour aller à la religion chrétienne. Saint Augustin, au lieu d'accorder à Cicéron des éloges mérités, porte sur lui un jugement défavorable, qui nous étonne.

On remarque la même chose chez les autres défenseurs de la religion chrétienne. Nous avons déjà parlé du songe de saint Jérôme. Dans ce songe, l'auteur de la *Vulgate* avait promis à Dieu de ne plus lire les auteurs païens. Un de ses ennemis, Rufin, lui reproche de n'avoir pas tenu son serment. Lactance, si nourri de la lecture de Cicéron, le juge encore plus sévèrement que saint Augustin. Dans son *de Officiis ministrorum* saint Ambroise s'est beaucoup servi du *de Officiis* de Cicéron : mais, outre qu'il veut retrouver dans les livres saints les théories des philosophes païens, souvent il donne un enseignement opposé à celui de Cicéron, et, lorsqu'il semble le suivre et qu'il emploie les mêmes expressions, il désigne des choses différentes : le vocabulaire est le même, l'esprit est complètement changé.

C'est là un fait important, dont il faut rendre compte. Les apologistes chrétiens à Rome et les Pères de l'Eglise latine devaient s'efforcer de ressembler le plus possible aux grands auteurs païens, quand même cette ressemblance aurait été plus apparente que réelle. La langue ne va pas aussi vite que les idées. C'est ce qui avait eu lieu à Rome dès le IIe siècle de l'empire. La chose apparaît encore plus clairement aux IIIe et IVe siècles. Un fait analogue s'était déjà produit pour les traités philosophiques de Cicéron. Pour bien comprendre ces traités, il faut remplacer

le mot latin par le terme grec que Cicéron voulait traduire. La phrase latine, dont le sens paraît d'abord assez terne ou vague, prend ainsi une signification précise et bien déterminée (1). Dans les écrits des Pères de l'Eglise latine, les principaux mots latins ne représentent plus les mêmes choses qu'à la fin de la République. Un monde nouveau d'idées et de sentiments a, dans le domaine religieux, pris la place du monde ancien. C'est une vérité qu'il faut toujours avoir présente à l'esprit quand on lit les ouvrages des Pères de l'Eglise latine : le sujet peut avoir son analogue chez Cicéron ou chez Sénèque; les idées ne sont plus du tout les mêmes.

Dans le Cours de cette année, nous étudierons surtout l'*Octavius* de Minucius Félix, les *Institutions divines* de Lactance, et ses traités *de Opificio Dei* et *de Ira Dei.* Ces deux auteurs sont pénétrés de la lecture de Cicéron. Nous trouverons là des questions que nous avons déjà rencontrées. Ainsi, dans Minucius Félix, Cécilius adresse à la doctrine de la finalité les objections que ne manquaient pas de soulever les Epicuriens. Ces objections, on les chercherait en vain au livre III du *de Natura deorum*, dans la critique par le grand pontife Cotta de l'exposition par Balbus de la théologie stoïcienne au livre précédent. Cicéron, c'est plus que probable, s'était bien gardé d'omettre ces objections ; elles s'adressaient non seulement aux Stoïciens, mais encore à tous les partisans de la finalité, c'est-à-dire à tous les défenseurs de la finalité, ou plus généralement du théisme, par conséquent aux partisans de la nouvelle religion, plus encore qu'aux païens. Aux yeux d'une foule de gens, le discours de Cotta était donc pernicieux. C'est, sans doute, pour cela qu'il ne nous est arrivé que mutilé. Nous pourrons suppléer, en partie, à ces lacunes par les objections de Cécilius à la finalité.

L'*Octavius* peut nous apprendre, dans une certaine mesure, ce qui primitivement devait se trouver dans un livre aujourd'hui incomplet du *de Natura deorum*; en revanche, il ne nous donne pas une image exacte de ce qu'était l'apologie chrétienne au IIe siècle après J.-C. On chercherait en vain dans l'opuscule de Minucius Félix des traits caractéristiques du nouveau culte, et des réponses aux objections fondamentales qu'on adressait aux chrétiens, surtout au point de vue juridique. En lisant l'*Octavius*, on ne sort guère du cercle d'idées où nous avaient mis les traités philosophiques de Cicéron. La différence ne paraît pas bien grande entre les idées païennes et les idées chrétiennes, et ceux qui sont

(1) Thurot, *Revue de Philologie*, 1877, p. 86.

habitués aux premières ne se trouvent pas trop dépaysés en lisant l'*Octavius*. On voit que l'auteur de cette apologie voulait montrer aux gens rebutés par la nouveauté et l'étrangeté de la religion chrétienne qu'il n'y avait là rien d'extraordinaire, et qu'on pouvait embrasser la doctrine nouvelle sans renoncer aux idées qu'on devait à son éducation et à la culture antique.

Ce but est bien marqué dans l'*Octavius*. Il apparaît également chez Lactance. Les ouvrages de Lactance sont destinés à des lecteurs cultivés. L'auteur veut leur montrer qu'on peut à la fois être chrétien et cicéronien, suivant l'expression du songe de saint Jérôme. Le grand ouvrage de Lactance, les *Institutions divines*, a pour but de prouver que la nouvelle religion n'est pas inférieure au paganisme romain, qui pouvait se réclamer du droit et des institutions. Déjà Minucius Félix, dans l'*Octavius*, faisait professer par Cécilius des opinions qui ont beaucoup de rapport avec celles de Cotta dans le *de Natura deorum*. Comme Cotta, Cécilius est un partisan du maintien de l'état de choses existant, moins parce que cet état de choses est conforme à la raison, que parce qu'il peut faire valoir en sa faveur son antiquité, et invoquer l'axiome : possession vaut titres. Lactance, dans les *Institutions divines*, montre à l'égard de la philosophie la même manière de voir que Cicéron. On sait que l'auteur des *Académiques* professait le scepticisme de Carnéade ; il n'adoptait qu'en morale la doctrine des Stoïciens, ou plutôt d'Antiochus, parce que la nécessité d'agir ne saurait attendre, ni se contenter du doute méthodique. Cicéron fait, en plusieurs endroits de ses ouvrages, un éloge enthousiaste de la philosophie, et cependant il n'avait qu'une confiance médiocre dans la puissance de la raison, puisqu'il dit qu'il n'y a pas d'absurdité si grande qu'elle ne soit soutenue par quelque philosophe. Un des arguments favoris des défenseurs de la religion repose sur l'impuissance de la raison et les contradictions multiples où elle tombe. Telle est la thèse de Lamennais dans son célèbre *Essai sur l'indifférence en matière de religion*. C'est aussi ce qui devait servir de fondement à l'apologie de la religion chrétienne dont Pascal n'a laissé que des fragments qui forment le livre des *Pensées*. Lactance, sur ce point, peut être rapproché de Pascal. Mais il est loin d'avoir l'amertume de l'auteur des *Provinciales*, et sa profondeur.

Autrefois, on a défendu contre Lactance les droits de la raison. Aujourd'hui, on est plus disposé à voir en lui un philosophe qu'un théologien. Un philosophe ne pouvait discuter que des idées générales, et, depuis Cicéron et Sénèque, familières à tous les esprits cultivés. Sans doute, Lactance se distingue de Minucius

Félix en ce qu'il ne se borne pas à reproduire des idées connues de tous les honnêtes gens; il soutient aussi des idées nouvelles, par exemple sur la justice et la charité : la seconde était subordonnée à la première par Cicéron, la première à la seconde par les chrétiens, dont Lactance défend la doctrine: Pour les anciens Romains, et c'était là une idée fondamentale, le droit de pro priété était une conséquence immédiate de la justice, et il s'exerçait dans toute sa rigueur. Pour les chrétiens, la propriété individuelle s'effaçait devant la propriété collective. L'ensemble, la réunion des fidèles, partant les humbles et les pauvres, avaient des droits, plutôt que l'individu, malgré sa richesse ou ses dignités.

Une idée plus importante encore, parce qu'elle est plus générale, c'est celle du bonheur dans la vie. On voit toute l'importance de cette question, lorsqu'on se rappelle que c'était une opinion généralement reçue chez les Romains que la philosophie ne vaudrait pas une heure de peine, si elle ne nous apprenait les moyens d'être heureux. Les *Tusculanes* sont une véritable philosophie du bonheur, suivant l'expression moderne. Dans les œuvres de Sénèque se trouve un petit traité du bonheur, *de Vita beata.* Le dernier livre des *Institutions divines* de Lactance est consacré à la même question. Saint Augustin a écrit également un *de Vita beata.* Il est intéressant de voir ce qu'est devenue l'idée du bonheur dans la vie en passant des philosophes, ou du moins des écrivains philosophiques latins, aux premiers apologistes chrétiens à Rome et aux Pères de l'Eglise latine.

Pendant la longue lutte entre la religion païenne, qui était une véritable religion d'Etat, et la religion chrétienne, qui se montra réfractaire à toute incorporation, à toute assimilation au culte officiel, c'est-à-dire du IIe au IVe siècle, il s'était produit à Rome une profonde révolution morale. Sous l'influence du christianisme, des idées de charité, d'égalité, d'humanité s'étaient répandues dans le peuple. Mais la civilisation ancienne était imprégnée des idées contraires. Par suite, tous les esprits cultivés en étaient pénétrés par l'éducation. On ne pouvait donc espérer conquérir à la foi chrétienne les hautes classes de la société, s'il ne se produisait un compromis entre le passé et le présent, si le nouveau culte ne voulait conserver quelque point de contact avec les idées païennes. La conduite de Julien l'Apostat montre qu'il avait ce sentiment. C'est pour cela qu'il rendit un édit fameux, suivant lequel il était défendu aux chrétiens d'interpréter les chefs-d'œuvre de la littérature païenne. L'empereur, pour justifier un pareil édit, disait, avec hypocrisie, qu'il

était guidé par l'intérêt bien entendu des chrétiens eux-mêmes : il ne voulait pas les exposer à perdre leur foi par la lecture et l'étude des poètes païens. Cette raison ne manque pas d'un semblant de vérité, puisqu'on voit reparaître à différentes époques des idées analogues. C'est ainsi qu'au XVII[e] siècle Boileau interdisait l'emploi du merveilleux chrétien, tandis qu'au commencement du XIX[e] l'auteur du *Génie du christianisme*, non seulement le permettait, mais encore le recommandait, et appuyait cette doctrine de sa propre pratique. A notre époque, certains esprits absolus ont voulu prendre chez les seuls auteurs chrétiens les ouvrages qu'on mettrait entre les mains de la jeunesse, parce que, pour élever de jeunes chrétiens, on ne devait leur faire lire que des auteurs chrétiens.

Nous avons vu que parmi les apologistes chrétiens, il y en avait une partie qui, comme Tertullien, repoussait énergiquement la sagesse antique et la raison pour ne faire appel qu'aux livres saints et à la foi. Alors, comme aujourd'hui, se produisit l'antagonisme des intransigeants et des opportunistes. Nous avons ici une double tendance qu'on retrouve partout, en politique comme en religion. La méthode intransigeante convient mieux, lorsqu'elle s'adresse à des esprits neufs, non encore imbus d'idées contraires et dont il s'agit d'enlever l'adhésion. Lorsqu'elle sollicite l'assentiment de gens hostiles par naissance, ou prévenus par l'éducation, elle risque de se heurter à des résistances aveugles et à des partis pris invincibles. Or, ceux qu'il s'agissait d'amener au christianisme, c'étaient justement les classes éclairées, qui avaient surtout foi dans la raison, et qui restaient fidèles au paganisme, non par conviction, mais par tradition et par calcul.

La tradition fut toujours très puissante à Rome. Sous l'Empire, un sénateur, dans une discussion importante, dont Tacite nous a conservé le souvenir (1), disait qu'on ne changeait que pour faire plus mal. — Un autre argument, d'une influence décisive sur les classes dirigeantes à Rome, c'est que la grandeur de l'Etat coïncidait avec le règne exclusif de la religion païenne, et que, maintenant que la domination romaine était menacée, et que l'Etat voyait chaque jour s'élever contre lui de nouveaux périls, la religion nouvelle prenait toujours plus d'importance. Aussi bien, il y avait dans le christianisme beaucoup de choses que ne pouvaient accepter des gens qui s'en fiaient aux seules données de l'intelligence, et qui ne se laissaient pas entraîner par les mouvements

(1) *Ann.*, XIV, 43.

aveugles de la sensibilité. A ces esprits froids et réfléchis on ne pouvait faire accepter le *credo quia absurdum*. C'est à eux que s'adressaient l'*Octavius* et les écrits de Lactance.

Mais, si le christianisme n'était pas autre chose que la raison, s'il n'y avait entre la doctrine du Christ et celle des philosophes qu'une différence de degré et non de nature, entre le passé et le présent il y avait non une séparation absolue, mais une continuité régulière, qui aurait pu se produire sans intervention surnaturelle, par le développement ordinaire des choses. On faisait surtout ressortir ce point de vue tant que le triomphe du christianisme n'était pas complètement assuré.

Mais, peu à peu, l'autre côté de la question se laisse entrevoir. Nous avons remarqué que Minucius Félix ne dit presque rien que n'eût pu écrire Cicéron. Mais déjà dans Lactance certaines théories sont chrétiennes, et non romaines et païennes, ou plus simplement philosophiques. Saint Jérôme était si nourri des auteurs profanes et si pénétré de leurs idées que la culture ancienne et la doctrine chrétienne faisaient un seul tout dans son esprit. Saint Augustin fut amené à l'étude de la philosophie par la lecture de l'*Hortensius*, et les doctrines philosophiques inspirèrent à son esprit un besoin du repos et de la certitude qu'il ne trouva que dans le sein de la foi chrétienne. C'était ici l'intelligence qui cherchait la foi, et non, comme à l'époque de saint Anselme, la foi qui était à la poursuite de l'intelligence. En dernière analyse, c'est à la philosophie que saint Augustin devait de s'être reposé dans la foi.

Nulle part, on ne voit mieux la différence entre la philosophie aristocratique de la fin de la République romaine et les idées chrétiennes, qu'en comparant le *de Officiis ministrorum* de saint Ambroise et le *de Officiis* de Cicéron. Celui-ci écrivait pour les honnêtes gens de son époque, c'est-à-dire les Romains qui allaient entrer dans la vie publique et briguer les honneurs. L'évêque de Milan, lui, considérait surtout les futurs prêtres. Or, les devoirs pour ceux-ci n'étaient pas les mêmes que pour ceux à qui s'adressait Cicéron. De là la différence des idées, dissimulée en partie par la ressemblance des expressions. On ne voulait voir que le développement non interrompu de l'histoire, sans remarquer les différences, ou même les antinomies radicales. Mais, pour être voilées, ces antinomies ne subsistaient pas moins. Le christianisme triomphant allait prendre moins de soin de les dissimuler. Le temps approche où l'on condamnera sans détour les idées de la philosophie païenne, au lieu de prétendre les reproduire ou s'en inspirer. Les adversaires du christianisme n'en admiraient

alors et n'en admirent encore aujourd'hui que davantage la sagesse antique.

Mais cette sagesse n'avait pu sauver le monde. L'intelligence pure n'est toute-puissante que pour un petit nombre d'esprits ; à la foule il faut une doctrine qui s'appuie sur le cœur et la sensibilité. Ces nécessités sont de tous les temps. Elles existaient avant le triomphe du christianisme ; elles n'ont pas cessé d'exister aujourd'hui. Les mêmes problèmes se posaient aux IIIe et IVe siècles de l'ère chrétienne qu'à la fin de la République romaine. Mais l'énoncé et la solution de ces problèmes n'étaient plus alors les mêmes que d'abord. On retrouve toujours la même unité de fond et un continuel changement de détail dans la suite de l'histoire.

C. THIAUCOURT.

Bibliographie.

AUTEURS DE L'AGRÉGATION D'ANGLAIS.

INDICATION GÉNÉRALE: Consulter, pour la plupart de ces auteurs, les articles du *Dictionary of National Biography*, de Sir L. Stephen, A. S. Allibone's *Critical Dictionary of English Literature* et l'*Histoire de la Littérature anglaise*, de Taine.

1° CHAUCER, The Marchantes Tale.

W.W. Skeat, *The Student's Chaucer*, 7 sh. 6, Oxford, Clarendon Press, 1895.

Langue et Métrique :

En allemand :

B. Ten Brink, *Chaucer's Sprache und Verskunst*, Leipzig, T. O. Weigel, 1884 [très bon résumé de la question].

En latin :

Gesenius, *De lingua Chauceri dissertatio grammatica*, Bonn, 1847.

En français :

Ad. Baret, Etude sur la Langue anglaise du XIVe siècle, Paris, L. Cerf, 1883.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

A. W. Pollard, *Chaucer* (dans les *Literary Primers*), 1 sh., London, Macmillan, 1895 [excellent manuel à consulter].

A. W. Ward, *Chaucer* (dans *Morley's English Men of Letters Series*), 1 sh. 6, London, Macmillan, 1893.

B. Ten Brink, *Early English Literature*, 3 sh. 6, London, G. Bell, 1884.

J. R. Lowell, *My Study Windows*, 2 sh., London, W. Scott, 1891.

T. R. Lounsbury, *Studies in Chaucer, his Life and Writings*, 42 sh., London, J. R. Osgood, 1892, 3 vol. [ouvrage à consulter].

M. Browne, *Chaucer's England*, 24 sh., London, Hurst, 1869, 2 vol.

En allemand :

B. Ten Brink, *Chaucer Studien*, 3 fr., Munster, Russell, 1870.

Varnhagen, *Zur Erzählung des Kaufmanns* et *Anglia*, VII, notice 155.

En français :

J. J. Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais*, Paris, F. Didot, 1894.

J. J. Jusserand, art. sur Chaucer dans la *Revue des Deux Mondes* (15 avril 1893).

2° SPENSER, A View of the Present State of Ireland.

Edition à consulter :

R. Morris, *The Complete Works of Edmund Spenser* (Globe Edition), 3 sh. 6, London, Macmillan, 1886.

Etudes critiques et littéraires :

H. Morley, *Edmund Spenser, Davies and Moryson, Ireland under Elizabeth and James I*, 2 sh. 6, London, Routledge, 1890.

R. W. Church, *Spenser* (dans *English Men of Letters*), 1 sh. 6, London, Macmillan, 1887.

G. L. Craik, *Spenser and his Poetry*, 3 sh. 6, London, Griffin, 1871.

H. Morley, *Surrey and Spenser* (*English Writers*, vol. VIII), 5 sh. London, Cassell, 1892.

H. Morley, *Spenser and his Time* (id., vol. IX), Cassell, 1893.

3° SHAKESPEARE, King Lear.

Editions à consulter :

King Lear, edited by W. Aldis Wright, 1 sh. 6, Oxford, Clarendon Press (très bonne édition).

King Lear, edited by K. Deighton, 1 sh. 9, London, Macmillan, 1893.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

H. Corson, *An Introduction to the Study of Shakespeare*, 6 sh., London, Isbister, 1889.

Ed. Dowden, *Shakespeare* (dans les *Literary Primers*), 1 sh., London, Macmillan [excellent résumé qui contient des indications bibliographiques].

Victor, *The Quarto and Folio of King Lear*, Marburg, 1892.

Kirkman, *Animal Nature in King Lear*, New Shakespeare Society Transactions, 1879.

W. Hazlitt, *The Characters in Shakespeare's Plays*, 1 sh. 6, London, Bell, 1877.

En allemand :

Delius, *Ueber den ursprünglichen Text im King Lear*, Shakespeare Jahrbuch, 1875, X, 50.

A. Schmidt, *Zur Text-Kritik des King Lear* dans Anglia III, 1 (1879).

R. Koppel, *Textkritische Studien über Shakespeare's Richard III und King Lear*, 2 m. 25, Dresden, Gilber, 1877.

En français :

E. Onimus, *La psychologie médicale dans les œuvres de Shakespeare* (Rev. des Deux-Mondes, 1er avril 1876).

A. Mézières, *Shakespeare, ses œuvres et ses critiques*, 3 fr. 50, Paris, Hachette, 1892, chap. VI, 4.

Etudes plus générales :

En anglais :

C. Stopes, *The Bacon-Shakespeare question answered*, 6 sh., London, Trübner, 1889.

Nath. Drake, *Shakespeare and his Times*, London, 1817 [a encore de la valeur].

Sidney Lee, *Life of Shakespeare*, 7 sh. 6, London, Smith Elder.

H. Morley, *Shakespeare and his Time* [*English Writers*, vol. X], 5 sh., London, Cassell, 1893.

H. Morley, *Shakespeare* [*English Writers*, vol. XI], 5 sh., Cassell, 1895.

G. Brandès, *W. Shakespeare, a critical Study*, London, Heinemann, 1898.

B. Ten Brink, *Lectures on Shakespeare*, 3 sh. 6, London, Bell, 1895.

En allemand :

J. Schipper, *Zur Kritik der Bacon-Shakespeare Frage*, Vienne, Hölder, 1889.

Kuno-Fischer, *Shakespeare und die Bacon-Mythen*, Heidelberg, 1895, 1 km. 60, C. Winter.

J. Schipper, *Der Bacon-Bacillus*, Vienne, W. Braunmüller, 1896.

En français :

H. Cochin, *La vie de Shakespeare et le paradoxe baconien* (Rev. des Deux-Mondes, 1er nov. 1885).

J. Darmsteter, *Shakespeare*, 1 fr. 50, Paris, Lecène et Oudin, 1889.

H. Taine, *Histoire de la Littérature anglaise*, vol. II, ch. IV, Paris, Hachette, 1882.

J. J. Jusserand, *Shakespeare en France sous l'ancien régime*, 4 fr., Paris, Colin, 1898.

4° DEKKER. — The Shoemakers' Holiday.

Editions dont on peut se servir :

The Shoemakers' Holiday, edited by E. Rhys, 3 sh. 6, London, Fisher Unwin [de préférence].

The Shoemakers' Holiday (édit. Warnke et Proscholdt), Halle, 1886.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

E. Rhys, article sur Dekker dans *The Academy* (4 avril 1891).

R. H. Shepherd (Notice en tête de *The Dramatic Works of Thomas Dekker,* 73 sh. 6, London, J. Pearson, 1873.

A. W. Ward, *The History of English Dramatic Literature,* vol. II, 32 sh., London, Macmillan, 1875.

G. Saintsbury, *Elizabethan Literature,* 7 sh. 6, London, Macmillan, 1887 (bon ouvrage d'ensemble).

K. Elze, *Notes on Elizabethan Dramatists,* 5 sh., Halle, 1880.

Swinburne, art. sur Dekker dans *The XIXth Century* (janvier 1887).

En allemand :

Kupka, *Ueber den dramatischen Vers Thomas Dekkers,* Halle, 1893.

Rud. Fischer, *Zur Kunstentwickelung der englischen Tragödie von den Anfängen bis zu Shakespeare,* 5 m., Strasbourg, Trübner, 1893

A. F. von Schack, *Die englischen Dramatiker vor, neben und nach Shakespeare,* 7 m., Stuttgart, Cotta, 1893.

En français :

L. de Wailly, *La tragédie avant Shakespeare* (Revue des Deux-Mondes, 15 nov. 1835), un peu vieilli.

A. Mézières, *Prédécesseurs et Contemporains de Shakespeare,* 3 fr. 50, Paris, Hachette.

5° Milton, Prose Writings (The Scott Library, ed. Garnett, sauf *Areopagitica*).

Editions dont on peut se servir :

Milton's Prose Writings (dans *The Scott Library*), 1 sh. 6, London, W. Scott, 1894.

Milton's English Prose Writings, ed. by H. Morley, 2 sh. 6, London, Routledge, 1889.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

M. Pattison, *Milton* (dans *English Men of Letters*), 1 sh. 6, London, Macmillan, 1887.

S. A. Brooke, *Milton* (dans *Classical Writers*), 1 sh. 6, London, Macmillan, 1879.

Garnett, *The Life of John Milton* (dans *Great Writers Series*), 2 sh. 6, London, W. Scott, 1889.

H. Corson, *Introduction to the Prose and Poetical Works of J. Milton,* 2 sh. 6, London, Macmillan, 1899.

W. Raleigh, *Milton,* 6 sh., London, Arnold, 1900.

S. Johnson, *Lives of the Poets*, 3 sh. 6, London, Crocker, 1870, [très prévenu contre Milton].

J. Vodoz, *Milton's Prose, an Essay*, 3 fr. 75, Winterthur, M. Kiesche, 1895.

Th. Keightley, *An Account of the Life, Opinions and Writings of J. Milton*, 10 sh. 6, London, Chapman and Hall, 1855.

W. Bagehot, *Literary Studies*, 28 sh. London, Longman, 1879,

Dav. Masson, *Life and History of John Milton*, 16 sh., London, Macmillan, 1871.

Lord Macaulay, Essai sur *Milton* dans ses *Historical and Critical Essays*, Leipzig, Tauchnitz, 1850.

Mullinger and Masterman, *The Age of Milton*, 3 sh. 6, London, Bell, 1897.

En allemand :

Schmidt, *Ueber Milton's politische Schriften*, Halle, 1882.

En français :

H. Taine, art. sur Milton (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juin, 1857).

A. Geffroy, *Les pamphlets politiques et religieux de Milton*, 5 fr., Paris, Dezobry, 1848.

6° Swift, The Battle of the Books.

Editions dont on peut se servir :

The Battle of the Books with notes by Ch. Egerton, 1 sh., London, Simpkin, 1895.

J. Swift, *Prose Works* (Biography by W. E. H. Lecky), 2 vol. à 3 sh. 6, London, Bell, 1897.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

J. Churton Collins, *Jon. Swift, a biographical and critical Study*, 8 sh., London, Chatto, 1893 [très bonne étude].

S. Johnson, *Lives of the Poets*, London, Crocker, 1870.

H. Craik, *The Life of Swift*, 18 sh., London, Murray, 1882.

L. Stephen, *Swift* (dans *English Men of Letters*), 1 sh. 6, London, Macmillan.

Aug. Birrell, *Essays about Men, Women and Books*, 2 sh. 6, London, Stock, 1894.

J. Forster, *The Early Life of Swift*, 15 sh., London, Murray, 1875.

Lord Macaulay, Essay on *Sir W. Temple* (dans ses *Historical and Critical Essays*), Leipzig, Tauchnitz.

Moriarty, *Dean Swift and his Writings*, 7 sh. 6, London, Seeley, 1892.

W. M. Thackeray, *Lectures on the English Humorists of the 18th. Century*, 2 sh. 6, London, Smith, Elder, 1888.

En allemand :

H. Hettner, *Die Litteraturgeschichte des 18 ten Jahrhunderts*, Braunschweig, F. Vieweg, 1856.

Schultheiss, *Jon. Swift, eine litterarhistorische Studie*, Rothenburg, 1875.

En français :

H. Taine, art. sur Swift (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1858).

P. Max Simon, *Swift, essai psychologique et littéraire*, 3 fr. 50, Paris, J. B. Baillière, 1893.

Arvède Barine, art. sur Swift (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1885).

7° Gray, Poems (Clarendon Press edition).

Gray's Poems edited by Edm. Gosse, Oxford, Clarendon Press, 3 sh.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

T. Gray, *Works in Prose and Verse*, edited by Edm. Gosse, 20 sh., 4 vol. London, Macmillan, 1884 [la meilleure édition complète].

D. C. Tovey, *Gray and his Friends*, 6 sh., Cambridge, Univ. Press, 1890.

Edm. Gosse, *Gray* (dans *English Men of Letters*), 1 sh. 6, London, Macmillan, 1889.

J. R. Russell, *Literary Essays*, London, Putnam.

L. Stephen, *Hours in a Library*, 18 sh. London, Smith, Elder, 1892, 3 vol. [étude fort intéressante sur Gray].

En français :

Em. Legouis, *Th. Gray, choix de poésies*, Paris, Hachette, 1887.

8° Byron, Don Juan (Parts, I, II, III).

Editions dont on peut se servir :

Lord Byron, *Don Juan*, complete edition with notes, 2 sh. London, Routledge, 1887.

Lord Byron, *Poetical Works*, with Memoir and the original explanatory notes, 3 sh. 6, London, Warne, 1897.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

Hon. Roden Noel, *Byron* (dans *Great Writers Series*), 2 sh. 6, London, W. Scott, 1890.

J. Nichol, *Byron* (dans *English Men of Letters*), 1 sh. 6, London, Macmillan, 1883.

Th. Moore, *Life and Letters of Lord Byron*, 7 sh. 6, London, Murray, 1873.

W.E. Henley, *Byron's Works*, vol. 1, 5 sh., London, Heinemann, 1896.

Lord Macaulay, *Essay on Lord Byron* dans ses *Historical and critical Essays*, Leipzig, Tauchnitz.

T. Hall Caine, *Cobwebs of Criticism* (Byron, Shelley, etc.), 5 sh., London, Stock, 1885.

J. C. Jeaffreson, *The Real Lord Byron, New Niews on the Poet's Life*, 5 sh., London, Hurst, 1883.

En allemand :

K. Elze, *Lord Byron*, 7 sh., Berlin, Oppenheim, 1886 (très bonne étude).

G. Brandès, *Der Naturalismus in England*, 7 sh. 50, Berlin, F. Duneker, 1876 [très suggestif].

W. Heichen, *Lord Byron*, 1 sh., Berlin, A. Weichert, 1902.

Druskowitz, *Ueber Lord Byron's Don Juan*, Strasbourg, 1879.

Kolbing, art. sur Byron dans *Englische Studien*, XXV, p. 130.

J. D. E. Donner, *Byron's Weltanschauung*, 4 m., Leipzig, Voss, 1897.

En français :

J. Dallois, *Etudes morales et littéraires à propos de Lord Byron*, 3 fr., Paris, Firmin-Didot, 1890.

Ad. Lescure, *Lord Byron, Histoire d'un homme*, 3 fr., Paris, 1866.

Mondot, *Histoire de la vie et des écrits de Lord Byron*, 5 fr., Paris 1860.

E. de Guesle, art. sur *Byron, Shelley et la littérature anglaise.* (Revue des Deux-Mondes, 1er janvier 1859.)

Blaze de Bury, *Lord Byron et le Byronisme* (Revue des Deux-Mondes, 1er octobre 1872.)

T. de Wyzéma, art. sur *Byron et Shelley* (Revue des Deux-Mondes, 15 janvier 1893.)

9o DICKENS, The Pickwick Papers.

Edition dont on peut se servir :

The Pickwick Papers, Gadshill edition, 2 vol., 3 sh., London, 1897.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

P. Fitzgerald, *The History of Pickwick*, 8 sh., London, Chapman, 1891.

Mrs Seymour, *An Account of the Origin of the Pickwick Papers,* 10 sh. 6, London, Ketton, 1901.

J. Forster, *The Life of Ch. Dickens*, 2 sh., London, Chapman, 1891.

Ch. Dickens, *Letters* edited by his sister-in-law, 3 sh. 6, London, Macmillan, 1893

T. F. Marzials, *Dickens* (dans *Great Writers Series*), 2 sh. 6, London, W. Scott.

W. Bagehot, *Literary Studies*, London, Longman, 1879.

F. G. Kitton, *Ch. Dickens by Pen and Pencil,* London, Sabin and Dexter, 1891.

C. Kent, *Humour and Pathos of Ch. Dickens*, 6 sh., London, Chapman, 1884.

En allemand :

P. Heichen, *Ch. Dickens, sein Leben und seine Werke*, 3 m. 50, Naumburg, 1898.

Alb. Winter, art. dans Anglia XXI (1899) sur *Joseph Addison in seinem Einfluss auf Dickens' Jugendwerke* (très intéressant).

En français :

Em. Hennequin, *Les écrivains francisés*, 3 fr. 50, Paris, Perrin, 1889 (critique très acerbe de Dickens).

Boucher, *Ch. Dickens et son dernier biographe* (*Rev. des Deux-Mondes*, 1er mars 1875.)

F. Brunetière, art. sur Ch. Dickens (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1889).

10° E. A. Poe, Poems.

Edition dont on peut se servir :

J. H. Ingram, *The Complete Poetical Works and Essays on Poetry of Poe*, 2 sh., London, Warne, 1888.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

J. H. Ingram, *The Life, Letters and Opinions of E. A. Poe*, 2 sh., London, Ward, 1891.

G. E. Woodberry, *Poe* (dans *American Men of Letters*), 6 fr. 30, Boston, 1885.

E. C. Stedman, *Essay on E. A. Poe*, 3 sh. 6, London, Low, 1880.

E. A. and G. L. Duyckinck, *Cyclopaedia of American Literature*, 30 fr. Philadelphia, 1888 (ouvrage à consulter).

W. Gill, *The Life of E. A. Poe*, 7 sh. 6, London, Chatto, 1878.

E. C. Stedman, *The Poets of America*, 9 sh., London, Chatto, 1885.

And. Lang, *Essay on Poe's Poetry* en tête de l'édition des *Poems*, 6 sh., London, Kegan Paul, 1881.

Temple Bar Magazine (août 1883), art. sur *E. A. Poe and his Biographers.*

En allemand :

Ola Hansson, *Seher und Deuter* (Poe, Bourget, etc.), 3 sh., Berlin, Rosenbaum u. Hart, 1894.

En français :

Arvède Barine, *Les Névrosés : L'alcool, Edgar Poe,* art. dans la *Rev. des Deux-Mondes,* 15 juill. et 1er août 1897 (très suggestif).

Em. Hennequin, *Les écrivains francisés*, Paris, 1889.

T. de Wyzéma, *La Correspondance d'Edgar Poe* (*Rev. des Deux-Mondes,* 15 oct. 1894).

T. de Wyzéma, *Le roman contemporain à l'étranger,* 3 fr. 50, Paris, Perrin, 1900.

11° G. Meredith, The Egoïst.

Edition dont on peut se servir :

G. Meredith, *The Egoïst, a Comedy in Narrative*, 3 sh., 6, London, Chapman, 1894.

Etudes critiques et littéraires :

En anglais :

R. Le Gallienne, *G. Meredith* : *some Characteristics*, 5 sh. 6, London, Mathews, 1890.

M. Oliphant, *The Victorian Age of English Literature*, 6 sh., London, Rivington, 1897.

H. Lynch, *G. Meredith, a Study,* 5 sh., London, Methuen, 1891.

G. Meredith, *Comedy and the Uses of the Comic Spirit*, 5 sh., London, Constable, 1897.

Articles sur *The Egoïst* dans *The Saturday Review*, vol. XLVIII, 607, et *The Spectator*, vol, LII, 1383.

Articles sur G. Meredith dans *The Athenaeum*, n° 3111, *The Academy*, vol. XXVII, 147, et *The Spectator*, vol. LIX, 1381.

W. J. Dawson, *Quest and Vision*, 3 sh. 6, London, Hodder, 1892 (étude intéressante).

En français :

Legras, *Chez nos contemporains d'Angleterre*, 3 fr., Paris, Ollendorff, 1901.

Blaze de Bury, *Les romanciers anglais contemporains*, 3 fr. 50, Paris, Perrin, 1900.

12° Green, *A short History of the English People* (*Ch. VIII, Puritan England*).

J. R. Green. *A short History of the English People,* 8 sh. 6, London, Macmillan, 1888.

Etudes critiques et littéraires :

Voir sur l'histoire d'Angleterre de J. R. Green, *The Saturday Review*, vol. XXXIX, 51 ; *The Athenaeum*, n° 2471 ; *The Quaterly Review*, vol. CXLI, 285.

L. Stephen, *Letters of J. R. Green*, 15 sh., London, Macmillan, 1901.

Etudes sur le puritanisme :

J. Gregory, *Puritanism in the Old World and in the New*, 6 sh., London, J. Clarke, 1895.

E. H. Byington, *The Puritan in England and New England*, 10 sh. 6, London, Low, 1896.

E. Dowden, *Puritan and Anglican Studies in Literature*, 7 sh. 6, London, Kegan Paul, 1900.

Auteur allemand.

D. von Liliencron, *Kriegsnovellen*, 2 sh., Berlin, Schuster u. Löffler, 1895.

Auteurs français.

Aucassin et Nicolette (édition Suchier, Paderborn).

Aucassin and Nicolette, done into English by And. Lang, 1 sh., Nutt, 1896.

Aucassin and Nicolette, edited and translated by F. W. Bourdillon, 7 sh. 6, London, Macmillan, 1897.

Rabelais : *Pages choisies*, Colin (pp. 101 à 243), 1899.

Rabelais's Works translated by Sir Th. Urquhart and P. Motteux, 12 sh. 6, London, Gibbings, 1897.

Molière, *Le Bourgeois Gentilhomme*.

Molière, *Comedies translated by Ch. Mathew,* 2 sh., London, Ward, 1890.

Lamartine, *Jocelyn*.

Jocelyn, by Anstruther, 8 sh., London, Bowdery, 1848.

G. Sand, *Consuelo*.

Consuelo, from the French by Fayette Robinson, 2 sh., London, W. Scott, 1894.

Boutmy, *Développement de la Constitution anglaise*.

E. Boutmy, *English Constitution*, by I. M. Eade, 6 sh., London, Macmillan, 1891.

Flaubert, *Madame Bovary*.

Madame Bovary, translated by El. Marx Aveling, 3 sh. 6, London, Matheson, 1897.

W. THOMAS,
Chargé de Cours à l'Université de Lille.

Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE CAEN

Philosophie.

1° Les théories relatives à la vision des couleurs.
2° L'acte réflexe.
3° L'hallucination.

Histoire ancienne.

Esquisser, dans ses grandes lignes, l'histoire de l'Afrique du Nord (moins l'Egypte) sous la domination romaine.

Géographie.

Le plateau d'Asie Mineure.

Littérature française.

Licence.

Etudier le rôle et le caractère d'Elmire dans le *Tartufe*.

Agrégation.

Comparer au Matamore de l'*Illusion comique* les autres capitans que nous trouvons dans la littérature française.

Histoire de la littérature grecque.

1° Etudier le neuvième chant de l'*Iliade*.
2° Des discours dans l'*Iliade*.
3° Homère poète descriptif dans l'*Iliade*.

Grammaire grecque.

1° Etudier Thucydide, I, 22.
2° Etudier Xénophon, *Helléniques*, II, II, 3 et 4.

Métrique grecque.

Etudier les 100 premiers vers du 9e chant de l'*Iliade*.

Grammaire latine.

Etudier Tacite, *Histoires*, IV, 8.

Métrique latine.

L'hexamètre virgilien dans la quatrième *Bucolique*.

Thème grec.

1° La Bruyère, les *Esprits forts* : « Me voilà donc sur la terre — Qu'est-ce que la règle ? »

2° Fénelon, *Télémaque*, livre X, par. 1 (sur Protésilas).

Histoire de la littérature romaine.

Juvénal.

Version latine.

Térence, *Eunuchus*, II, 1 de : « Di immortales... », à : « ...Gnathonici vocentur » (vers 232 à 264).

Dissertation latine.

Utrum omne tempus epico carmini idoneum sit.

Thème latin.

Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, partie III, chap. III, de : « *Les Ethiopiens...* », à : « *...approcher l'ennemi* ».

ANGLAIS.

Version.

Thompson, *Spring*, 18-47.

Dissertation française.

Agrégation.

Chaucer peintre de la société de son temps.

Thème.

La Fontaine, Préface des *Fables* : « C'est pour ces raisons ... » (le paragraphe).

Dissertation anglaise.

Agrégation et licence.

Study the words of French origin in the first ten paragraphs of the *Pickwick Papers*.

Certificat.

Describe any English town you have seen.

ALLEMAND.

Thème.

1° Baudelaire, *Sonnet* : « Je suis belle, ô mortels... »
2° Bernardin de Saint-Pierre : *Paul et Virginie*, La Tempête, depuis : « Je dis à Paul... », jusqu'à : « ... à quelque distance de là. »

Version.

1° Gœthe, *Die natürliche Tochter*, Act. III, scène 4 : « Dass ein Besitz... », jusqu'à la fin.
2° Gœthe, *Winckelmann*, Hingang.
La version doit être accompagnée d'un commentaire philologique, et grammatical en langue allemande.

Dissertation allemande.

Agrégation.

Die natürliche Tochter als Kunstwerk.

Dissertation française.

Agrégation.

Pourquoi Gœthe a-t-il été hostile au mouvement révolutionnaire ?

Dissertation allemande.

Licence.

Lessings Lehrjahre, ein Beispiel geistiger Selbstbefreiung.

Certificat.

Eine altdeutsche Stadt im XVI. Ih.

Sujet de Devoir

UNIVERSITÉ DE PARIS.

Agrégation de philosophie.

La science de la nature, considérée comme telle, peut-elle servir à constituer une morale ?

(M. Séailles.)

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiànt au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Julès Martha, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. G... F... à T. . — Vous pouvez également prendre un abonnement à la *Revue* par l'intermédiaire de votre libraire.

Mme L... P... à R... — Au moment des vacances, la correction des devoirs est toujours un peu plus longue; merci pour votre mandat.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 10 14 JANVIER 1904

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

433 LA CIVILISATION ATTIQUE DU Ve AU IVe SIÈCLE. — *Direction générale des esprits; la religion, la science, l'art*........................ **Alfred Croiset**, *Membre de l'Institut.*

441 LES POÈTES SECONDAIRES DU XVIIIe SIÈCLE. — III. — *Dorat, ses œuvres*................ **Émile Faguet**, *de l'Académie française.*

450 L'HISTOIRE A ROME. — *Trogue Pompée. — II.* **Jules Martha**, *Professeur à l'Université de Paris.*

459 TRANSFORMATIONS DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES AU XIXe SIÈCLE. — *L'Empire ottoman et les États chrétiens des Balkans*............ **Charles Seignobos**, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

469 SUJETS DE COMPOSITIONS (*licence, baccalauréat*)................................ **Université de Rennes.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1904

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

PARIS, 15, rue de Cluny

DOUZIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN
- France. . . . . **20 fr.** payables **10 francs** comptant et le surplus par **5 francs** les *15 février* et *15 mai 1904*.
- Étranger . . . . **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième, Dixième et Onzième Années

DE LA REVUE

Chaque année. . . . . **20 fr.**

Après *onze années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira,

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 10 14 JANVIER 1904

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

La civilisation attique du Ve au IVe siècle

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris.

Direction générale des esprits ; la religion, la science, l'art.

Parmi les forces diverses qui agissent sur la pensée d'un Athénien du ve siècle, nous avons signalé au premier rang la religion, dans laquelle nous nous sommes appliqués à distinguer deux parties bien différentes : d'un côté, le culte, les rites ; d'autre part, les croyances proprement dites, idées et sentiments religieux, qui s'y rattachent. La différence est considérable ; car, au contraire des idées religieuses qui se modifient, du dogme qui évolue, les rites, nés dans une antiquité très reculée, restent à peu près immuables. Nous pourrions citer, à ce sujet, des documents significatifs, empruntés à l'époque même que nous étudions. Le *Discours contre Néère*, que l'on trouve joint aux œuvres de Démosthène, nous offre des preuves frappantes de la rigueur avec laquelle les rites étaient respectés, à une époque qui correspond à la fin de l'évolution de la civilisation attique. C'est que, comme nous l'avons dit, les rites sont éprouvés par l'usage, ce sont les procédés par lesquels on *obtient* du dieu ce qu'on lui demande. Les dieux eux-mêmes ont paru leur accorder l'efficacité et les ont consacrés. Au contraire, pour ce qui est des idées, des croyances, du sentiment religieux, qui sont relatifs à toute sorte de choses exté-

rieures et qui ne sont pas impliqués dans le rite, il règne une assez grande liberté. Que sont les dieux ? Quelle est leur histoire? Quelle est leur nature ? Quels sentiments doivent-ils inspirer? De quelle façon l'amour et la crainte se combinent-ils pour constituer ce qu'on appelle le sentiment religieux? Comment la morale se rattache-t-elle à la religion ? Comment des principes moraux, nés ou développés au courant de la civilisation, entrent-ils en relation avec les anciennes formes de la religion? Si nous joignons à toutes ces questions les incertitudes et les recherches relatives au problème de la destinée, à la vie future, aux sanctions qui suivent la mort, nous verrons qu'il n'y a, dans la religion envisagée de ce point de vue, rien que de flottant, de changeant, mais aussi par cela même de vivant. C'est là vraiment l'âme de la religion; le reste n'en est que le corps inerte. Et il est aisé d'imaginer que cet élément essentiel de la religion a dû être particulièrement soumis à la loi du changement dans cette Grèce ancienne où l'on n'avait ni livres sacrés, ni caste sacerdotale, pour constituer ou commenter le dogme, ni théologie dogmatique d'aucune sorte. Nous comprenons, dès lors, l'influence qu'a pu avoir une telle religion sur l'esprit public. Mais, à côté d'elle, nous devons signaler d'autres influences considérables, qui ont agi sur la pensée athénienne et ont contribué à modifier cette même religion traditionnelle.

La première de ces influences, de ces forces nouvelles, de ces sources d'idées et de sentiments, est la science. La science naît en Grèce au moment où des penseurs, des philosophes, des poètes, conçoivent pour la première fois que l'ensemble des phénomènes qui constituent le monde visible ne résulte pas du hasard ou d'un caprice divin, mais est soumis à des lois rigoureuses et permanentes. A partir d'une certaine date, que l'on peut fixer avec quelque approximation vers le milieu du VI[e] siècle, le monde cesse d'apparaître à tous comme le domaine de cette fantaisie poétique que nous voyons régner dans le monde d'Homère et d'Hésiode. Ce n'est plus le royaume d'un souverain capricieux qui gouverne sans soumettre ses actes à une inspiration supérieure, c'est le produit d'un certain nombre de causes naturelles, toujours les mêmes, agissant avec une extrême régularité, soit que cette régularité soit assimilée à l'intelligence divine, soit que le monde contienne en lui-même un élément de permanence, qui est le fondement de la science.

Or, lorsqu'on considère cette science à ses origines, dans ses solutions surtout, et aussi dans sa méthode, dans la nature des problèmes qu'elle pose, on est frappé de la distance qui la sépare

de la science moderne. Elle nous paraît inexpérimentée, jeune, puérile ; mais il ne faut pas trop s'arrêter à ce qui n'est peut-être qu'une apparence. En réalité, il y a un abîme bien plus profond entre cette science naissante et la science orientale, par exemple, qu'entre ses naïves erreurs et les conquêtes de la science moderne. Quelque chose de nouveau s'est révélé en elle, son apparition marque un stade important dans l'évolution de l'esprit humain. On s'est rendu compte qu'il y a, dans le gouvernement du monde, quelque chose d'inconnu jusqu'à ce jour, qu'on peut étudier et connaître par les seules lois de l'esprit : que de conséquences en germe dans cette seule notion !

Cette science hésite d'abord, tâtonne, cherche sa voie, essaye en différents sens la solution des problèmes ambitieux et complexes qu'elle veut résoudre ; elle aborde le problème universel, elle veut la solution de tout. Les uns, en Ionie, à la suite de Thalès, s'imaginent que c'est en cherchant un élément primitif (terre, eau, air, feu) qu'on expliquera comment le domaine du monde visible s'est peuplé d'apparences. La recherche est vaine, mais elle ajoute au moins cette notion de l'unité intime des choses à celle de la permanence des lois, opposée à la multiplicité des apparences.

A côté, ce sont les Pythagoriciens, mathématiciens avant tout, qui remarquent que, dans tous les phénomènes, ce qui constitue l'essentiel, le principal — ils disent le principe, — ce sont des rapports, rapports de quantité, mesurables et qui peuvent s'exprimer par des chiffres. Partis de cette observation, ils font en physique, en optique, en acoustique, des découvertes intéressantes, et, avec cet esprit hardiment généralisateur, imaginatif et fort de ses ignorances mêmes qui caractérise le Grec, ils concluent que le fond des choses, c'est le nombre, qui existe par lui-même.

Presque en même temps, d'autres philosophes encore (ce sont les Eléates) vont plus loin que les premiers dans la recherche du principe des choses, et, poussant jusqu'au bout la méthode d'abstraction, disent : « Le principe vrai, c'est l'un » ; et l'unité abstraite, métaphysique, devient réalité dans l'imagination de ces poètes-philosophes. Ils voient sous les êtres divers « l'être » qui est un ; et c'est en jouant sur ces mots d' « un » et d' « êtres » qu'ils constituent toute une science du monde.

Chez cette race intelligente que n'embarrasse aucune tradition, on peut s'imaginer l'influence de ces hommes qui refont à leur manière l'histoire de l'univers, qui s'interrogent sur tout, et, allant au delà de leurs recherches scientifiques, commentant les histoires racontées par les poètes sur les dieux, les démentent ou les

concilient avec leurs théories; grâce à la faculté dialectique et à la hardiesse de pensée qui était celle de l'esprit grec, il arrive bientôt qu'une nouvelle école philosophique surgit, qui, opposant les unes aux autres les hypothèses proposées, les réduit à néant, et arrive d'emblée au scepticisme ou à une sorte de positivisme : ce sont les Sophistes du ve siècle. Ces recherches sont vaines, disent-ils, l'être nous échappe, il n'y a qu'une chose accessible : c'est l'utilité pratique, — qu'une recherche raisonnable: celle de ce qu'il y a de mieux à faire; le principe de toute science est de savoir comment, telle ou telle circonstance étant donnée, on doit agir en présence de la nature, sans prétendre la connaître. Malheureusement, cette sophistique joignait aux avantages du positivisme un grave défaut de méthode. En vertu de cette promptitude de l'esprit grec à croire que le mot recouvre exactement la chose et peut la représenter, les Sophistes s'imaginent, en disputant sur les mots, par la seule dialectique et la logique, arriver à la connaissance même des choses, et cette théorie sceptique devait, malheureusement pour la Grèce, jeter les esprits dans une sorte d'ivresse sophistique, mais sophistique au sens moderne du mot, qui allait substituer à la recherche vaine des choses en soi le cliquetis des mots, le jeu des arguments, jusqu'à ce que vienne Socrate, qui, en présence de ce scepticisme fondamental, en acceptera le point de départ, le principe, et fondera d'abord sur la recherche de l'utile toute une morale, pour arriver ensuite à la reconstruction d'une religion naturelle.

Telle est, dans ses grandes lignes, la pensée grecque d'alors. Quelles influences eut-elle sur les esprits, sur le public, sur l'Athénien que nous étudions? On ne peut pas dire que la science proprement dite, les recherches physiques et métaphysiques aient eu, directement, une action importante et étendue. Dans la génération qui suit les guerres médiques, l'influence d'Anaxagore se fait sentir, mais s'étend à peu d'esprits : c'est surtout par la sophistique et sous la forme dialectique que l'esprit scientifique pourra pénétrer la société d'Athènes et que les idées nouvelles pourront y produire leur effet. Or cet effet pouvait être considérable. On s'était habitué, depuis des siècles, à lier la morale à une conception religieuse ; quand celle-ci est ébranlée par les efforts des philosophes, il semble que la morale aussi est atteinte. Il va venir une génération plus jeune, plus hardie, plus détachée des traditions, celle d'Alcibiade et de Calliclès, que Platon fait vivre dans ses *Dialogues*; et bientôt les disciples de Socrate chercheront à bâtir de nouveau sur le fond découvert par les Sophistes.

Mais, encore une fois, ce serait une erreur de croire que cet avènement de la science, qui est un événement considérable dans l'histoire de la pensée humaine, ait agi profondément sur la masse des esprits athéniens. C'est dans un cercle très restreint que s'est opérée cette révolution, qui devait avoir des conséquences si lointaines. Nous n'irons pas chercher la trace de son influence dans les écrits des philosophes, toujours un peu écartés de la foule ; mais, si nous nous adressons à des témoins plus directs, nous voyons que le peuple continue son chemin, avec les idées, le culte, les préjugés d'autrefois ; et, malgré le libéralisme relatif des Athéniens, qui tenait à ce que leur religion n'avait pas de théologie à sa base, nous voyons à des faits caractéristiques que la foule restait attachée à l'ancien esprit. Que l'on considère l'inquiétude, l'espèce de terreur panique, qui s'empare d'Athènes en 415, au début de l'expédition de Sicile, quand on découvre certaines parodies des mystères qui ont souillé la ville : il faut arrêter Alcibiade et ses complices, Alcibiade, l'homme nécessaire pourtant, que l'on rappelle de Sicile. Un peu plus tard, en 399, la condamnation de Socrate est due à des causes politiques, mais surtout aussi religieuses : c'est le rétablissement de la démocratie qui a rendu la vigueur aux idées combattues, aux croyances discutées, à toutes les forces qui ont produit la révolution, et ce sont les adversaires de l'ancien état de choses et de l'ancien esprit que l'on frappe dans la personne de Socrate ou de ses amis, représentants des nouveautés philosophiques. Ces réactions piétistes (415,399) nous montrent assez qu'à la fin du cinquième siècle la philosophie naissante a pu déjà inquiéter la foule, mais ne l'a encore ni pénétrée ni convertie.

Cependant, à côté de la religion et de la science, il est une autre force dont le rôle a été considérable, dont l'influence a été plus sensible et plus étendue, sinon plus profonde, que celle de la science : c'est l'art. Certes ce n'est pas à ce point de vue que l'on est habitué, dans nos sociétés modernes, à apprécier les choses de l'art, en dépit des prétentions de certains poètes qui pensent être des conducteurs de l'humanité. Quelque aptitude que l'on ait à ressentir les émotions d'art, on ne les considère pas ordinairement comme ayant une part active, directe, au mouvement des esprits.

En Grèce, l'art est populaire sous toutes ses formes : peinture, sculpture, architecture s'adressent au peuple tout entier. Pour la littérature, il n'en est pas autrement. Des genres en prose apparaissent, sans doute, dans lesquels l'auteur écrit pour une élite de lecteurs, mais c'est l'exception. Les grands genres traditionnels,

ou les plus vivants parmi les derniers nés, sont populaires et nationaux. Le théâtre n'a que de rares représentations, mais qui sont associées au culte, à des fêtes solennelles, qui remplissent des journées entières, et qui, chaque fois, rassemblent une ville entière (le théâtre de Dionysos contenait trente mille spectateurs). Cette littérature n'était pas destinée à une élite de lecteurs lettrés, mais à la multitude ; le poète parle une langue que tout le monde comprend, et son art a beaucoup à apprendre à ce peuple. La matière en est, en vertu d'une tradition déjà bien ancienne, cette partie même de la religion que nous avons distinguée du culte. C'est l'histoire des dieux que le poète raconte ; il rappelle les croyances relatives à la nature divine, à la destinée de l'homme ; il exprime dans ses poèmes, par une obligation qui résulte de la nature même de son art, ce que le peuple pense, sent et croit. Ainsi l'art prend chez les Grecs une place telle, que l'on en conçoit difficilement l'importance en considérant nos sociétés modernes. Ajoutez à cela que ce peuple est rassemblé dans une seule ville, et que, dans les grandes occasions, il est tout entier réuni pour communier dans une même émotion et dans un même sentiment artistique.

Au reste, cet art a été investi par un privilège incontesté du droit de régler les croyances religieuses. Voyez ce que dit Hérodote d'Homère et Hésiode, qui ont, selon son expression originale, « constitué la théologie » ; il remarque, en même temps, que ces deux poètes paraissent n'avoir pourtant pas vécu beaucoup plus de quatre cents ans avant lui. Dans les siècles qui ont suivi, les poètes ont continué de constituer, ou plutôt ont développé et commencé à modifier cette théologie primitive. Les poètes épiques, les poètes lyriques paraissent toujours chargés de ce sacerdoce libre que la Muse, c'est-à-dire leur inspiration personnelle, leur confère, et ils se plaisent à raconter les histoires les plus belles qui, par cela même, paraissent à la foule les plus vraies.

On devine quel devait être l'attrait de l'art entre ces forces qui se partagent la direction de la pensée grecque. Or, jadis, c'était l'art qui, tout seul, traduisait les croyances et les sentiments de la foule, ayant pour rôle de conduire les âmes à la beauté et à la vérité. Mais voici qu'au cinquième siècle la science vient de naître ; nous avons constaté, dans un cercle restreint, mais composé d'hommes intelligents, un mouvement de séparation : quel va être désormais le rôle de l'artiste ? Il est obligé de parler au peuple et pour le peuple dans les grandes cérémonies religieuses ; et, en même temps, bien souvent, il est par sa culture, par ses habitudes de vie et de pensée, un homme de cette élite devenue étrangère aux croyances traditionnelles. Il est ainsi amené nécessairement à

servir d'intermédiaire entre ces deux groupes, entre la masse et les gens cultivés. Ce rôle est celui de Pindare qui, très pieux, très attaché à toutes les traditions religieuses, est, en même temps, préoccupé des problèmes nouveaux et cherche à corriger les légendes des dieux, comprenant que certaines naïvetés ne sont plus de mise et que la pensée grecque doit imposer son progrès à la religion.

Chez Eschyle, nous trouvons quelque chose d'analogue. Obligé, comme poète national, de chercher les sujets de ses tragédies dans les légendes nationales, de faire revivre, par exemple, l'histoire effroyable des Atrides, il est en présence de cette grande idée de la perpétuité de la vengeance divine, qui, de générations en générations, punit le crime par le crime ; de la fatalité, qui domine la pensée grecque ; de plusieurs grands problèmes moraux et religieux. Or, tandis qu'Homère, par exemple, avait raconté, avec sérénité, avec simplicité, avec naïveté, ces légendes terribles, Eschyle, qui vit dans un monde où l'on comprend la gravité des problèmes qu'elles renferment, s'efforce d'en pénétrer le sens, et, en même temps, d'y introduire plus de raison, plus d'humanité, plus de justice.

Tel est le sens de la conclusion qu'il ajoute à sa grande trilogie de l'*Orestie* : la vengeance des dieux finit par cesser, leur colère par s'apaiser ; au lieu des anciens dieux, un peu rudes comme les hommes qui les avaient créés, les dieux jeunes, Apollon, Athéné, sont les dieux de la clémence et de la douceur. Ainsi le poète associe aux exigences de la foi ancienne son besoin d'une justice plus large, de plus de douceur, de plus de raison surtout, ce besoin qui s'empare alors de l'élite pensante du monde grec.

Si de la littérature nous passons au monde des arts proprement dits, Phidias fait en sculpture ce qu'Eschyle ou Sophocle font sur le théâtre : ses œuvres sont conformes à la légende et à la tradition ; mais il est le contemporain et l'ami de Périclès ; il est, lui aussi, de ce cercle de gens intelligents qui ont entendu Anaxagore et discuté avec Protagoras ; il s'est pénétré de certaines notions nouvelles, de certains sentiments, qu'il veut exprimer dans ses œuvres, dont il anime ses statues. Son Zeus d'Olympie, au témoignage des anciens, était plein de sérénité et de bonté ; son Athéné était une déesse de force et de courage, mais aussi de raison et de douceur, et Phidias avait précisément réalisé cette Athéné de la *Prière sur l'Acropole* qui reste pour nous la personnification la plus parfaite et la plus séduisante du génie attique. Avant lui, le type est flottant, indécis, imparfait : il fallait un homme de génie tel que lui pour en concentrer les traits épars, et en réaliser cette

image éclatante dont ses contemporains nous ont transmis le souvenir ému. Ainsi l'artiste, dans un art qui ne s'adresse directement qu'aux yeux, trouve le moyen pourtant d'ajouter quelque chose à la pensée de ses contemporains. Il apprend quelque chose de nouveau à la foule, il lui fait voir sous un nouveau jour sa religion, il l'initie à des conceptions plus larges et lui fait entrevoir des solutions nouvelles aux problèmes anciens.

Après ces grands précurseurs, Pindare et Eschyle, qui des premiers entrent dans la voie nouvelle, Phidias, qui nous échappe par la nature même de son art autant que par la perte de ses œuvres, il nous reste à voir quels sont, à l'époque précise où nous avons limité notre étude, les artistes qui, par la poésie, par le théâtre, aussi bien que par la prose (éloquence, histoire...), agissent le plus profondément sur la foule ; à déterminer quelle est leur influence, à voir quelles idées nouvelles ils apportent, quelles solutions ils donnent à ces problèmes que la religion traditionnelle paraissait avoir résolus, et qu'une science nouvellement née remet en question, comment, en un mot, ces artistes se font les intermédiaires entre les inventeurs de cette science et les fidèles de cette religion. Attendons-nous, dès maintenant, à trouver au premier rang Sophocle, Euripide, Aristophane, Hérodote.

M.

Les poètes secondaires du XVIII[e] siècle

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

III. — Dorat ; ses œuvres.

Dorat a écrit des poèmes épiques, romanesques, comme *Sélim et Sélima,* un poème didactique, des satires, des héroïdes, des fables, etc... Il s'est adonné à tous les genres. Parmi les satires, il en est une intitulée *Dialogue de Pégase et de Clément,* qui ne ressortit pas exactement à la satire ordinaire mais qui a quelque chose de personnel. Clément est ce poète bien connu, qui a été l'ennemi de Voltaire et, en général, de tous les hommes de lettres du XVIII[e] siècle. Professeur au collège de sa ville natale, il s'y suscita des inimitiés par son humeur belliqueuse et donna sa démision. Voltaire lui remit, pour venir à Paris, des lettres de recommandation. Il fut notamment bien accueilli de La Harpe. Mais, ayant composé une tragédie, *Médée*, qui n'eut aucun succès, il s'en prit de son échec à ses propres protecteurs et commença contre eux une guerre de pamphlets. A ce sujet, il convient de lire l'article de l'*Encyclopédie*, par Ducros, un des plus neufs qu'elle contienne, intitulé *Les ennemis de l'Encyclopédie.* — C'est un livre qu'il y aurait à faire sur tous ceux qui ont écrit au XVIII[e] siècle, sur tous ces auteurs de second ordre qui ont une certaine valeur ; car les Clément, les Gilbert, les Frontignan, et bien d'autres, ne manquent pas de talent. — Dorat met ici, en présence de Clément, Pégase, le cheval de guerre des poètes, qui, quelquefois, comme dit Régnier, les *mène à l'hôpital.*

Si j'en crois ce qu'on dit, Méduse m'enfanta ;
Je fis de mes talents jaillir une fontaine ;
Bellérophon, sur moi, courut la pretentaine ;
Pour battre la chimère, au diable il m'emporta ;
Je me nourris longtemps des gazons d'Hippocrène.
Comme un franc étourdi Pindare me monta.
(Votre Rousseau depuis imita ses caprices).
Multipliant sous lui mes écarts vagabonds,
Sur la cime des rocs, au bord des précipices,
Je m'élançois alors et par sauts et par bonds.
Moschus, Anacréon, pleins d'adresse et de grâce,

Me remirent au pas : escorté par les jeux,
En bon Epicurien, je vivais avec eux,
Et je paissois les fleurs qui parfumaient leurs traces.
L'amante de Phaon venait, chaque matin,
M'offrir en souriant des roses de sa main.
Sophocle m'exerça par ses courses hardies :
Euripide, moins fort, n'en eut pas moins d'ardeur.
Eschille, échevelé, me remplit de terreur ;
Nous paroissions tous deux poussés par les Furies.
J'abandonnai la Grèce au bruit du nom Romain.
Je fus légèrement manégé par Horace ;
Ovide m'égara dans le plus doux chemin ;
Lucrèce, indépendant, m'inspira son audace ;
Juvénal me soumit avec son bras d'airain ;
Par Virgile aguerri, je bronchai sous le Stace,
Et je voyais de loin arriver mon déclin.
Longtemps on me crut mort ; craignant la barbarie,
J'avais paisiblement regagné l'écurie.
Le Dante avec humeur vint m'en tirer soudain.
L'œil morne et ténébreux, conforme à son génie,
Regrettant les vallons de l'antique Ausonie,
En croupe, je portai le sceptre d'Ugolin.
Peintre de l'enjoûment, honneur de l'Italie,
L'Arioste accourut avec un front serein ;
. . . .
Et bientôt je livrai mon dos et mon destin
Au chantre intéressant de la tendre Herminie...
Tous ces cavaliers-là m'avoient mené grand train :
J'avais l'oreille basse, et les ailes trainantes ;
Il fallut réparer mes forces languissantes :
Mais, sur les bords françois, je reparus enfin.
Malherbe, parmi vous, ennoblit mon allure ;
De la palme lyrique il ombragea mon front.
Je jetai Chapelain au bas du double mont ;
Et, embrassant Gombault, il roula sur Voiture ;
Molière prit leur place, et me fit détaler.
La Fontaine indulgent et plein de bonhomie,
Guidé par la nature et par ma fantaisie,
Me suivit sans mot dire, où je voulus aller.
La houssine à la main, Boileau, grave et sévère,
Châtia de mon vol l'aisance irrégulière.
Je ne pus, avec lui, faire un pas sans trembler.
Je l'estimais beaucoup, mais je ne l'aimois guère.
Corneille vint à moi : son fier et noble aspect,
Sans trop m'effaroucher, m'imprima du respect.
De son bras vigoureux je ressentis l'atteinte ;
Il me fit pénétrer dans le palais des Rois ;
Tous mes crins se dressaient aux accents de sa voix,
Et, tant qu'il m'a conduit, j'ai méconnu la crainte.
Il me brusquoit parfois, c'étoit assez son ton ;
Il fallut nous quitter, et j'acquis sous Racine
Des mouvements plus doux, une bouche plus fine.
Dans des sentiers sanglans, je suivis Crébillon :
Quoiqu'il fût violent, j'aimois son caractère.

Il dédaignoit les lieux frayés par d'autres pas;
Et, malheureusement, j'étois déjà bien las
Quand il fallut encor. galopper sous Voltaire...

Cela est bien conduit ; la forme en est aimable, et de nombreux vers ont une allure intéressante, vive, piquante.

A Eglé est une épître où le poète peint son caractère : il nous apparait là comme une sorte de pessimiste, qui n'a pour le genre humain aucune sympathie, mais qui le méprise avec douceur, avec indulgence, avec bonhomie : c'est un point de rapprochement entre Dorat et La Fontaine, et c'est pour cela peut-être que notre poète l'aimait tant. Son ton cavalier n'est pas dans le fabuliste ; mais son sourire franc, sa raillerie piquante, aimable, fait songer à La Fontaine.

On vous a dit, charmante Eglé,
Que j'étais léger et frivole :
C'en est fait, l'oracle a parlé ;
Vous l'en croyez sur sa parole.
Pour moi, qui me connois un peu,
Souffrez que je me justifie ;
Permettez-moi de prendre feu,
De repousser la calomnie,
Et daignez donner votre aveu
A ce tableau de ma folie.
Lorsque j'entrai dans ce chaos,
Que société l'on appelle,
Reposant mes regards sur elle,
J'y vis une foule de sots,
Posés partout en sentinelle,
Gens doués de l'esprit des mots,
Et, sous cette écorce infidèle,
Masquant avec art leurs défauts
Et leur bêtise naturelle :
J'y vis de très vieux réprouvés,
Agonisans à leur toilette ;
De petits pédants en jaquette,
Prêchant les dogmes approuvés
Dans tous les cercles d'étiquette ;
J'y vis des tyrans clandestins,
Sapant nos lois et nos usages,
Avec des discours très humains ;
Un troupeau d'abbés libertins ;
Des fripons, rompant tous les freins,
Qu'on érigeait en personnages,
Et des pépinières de sages
Dans les pouvoirs de nos catins.
Pouvois-je, soyons raisonnables,
Imaginer d'après cela,
Qu'on choquoit ces bonnes gens-là,
En les croyant peu respectables !
D'abord un léger mouvement
Contre eux dans mon cœur voulut naître ;

Ce fut le transport du moment,
Que le plaisir fit disparoître.

. . . .

Le monde a pris son pli, je pense.
Je me l'étois bien répété ;
Ainsi très indulgent d'avance,
Mon œil distrait, hors la beauté,
Vit tout avec indifférence ;

. . . .

Dans les hommes de tous les âges,
Vains, entêtés, impertinens,
On s'obstine à chercher des sages :
J'ai cru n'y voir que des enfants,
Souvent chagrins, toujours volages,
Dupes de leurs vœux inconstans,
Faisant, malgré tous nos adages,
Des châteaux de carte à cent ans.
J'ai vu des fous, presque sauvages,
Qu'un triste et malheureux attrait
Jette au devant de leurs naufrages,
Se battant avec leur jouet,
Parmi le trouble et les orages ;
Eteignant l'unique flambeau
Qui puisse éclairer leur carrière,
Et n'échappant à leur lisière
Que pour entrer dans leur tombeau.
Tel est de ma philosophie
Et le motif et le soutien ;
Usant de tout, je ne hais rien,
Pas même le don de la vie,
Qui n'est pas le souverain bien.
Je chéris un tendre lien,
L'amour vrai, l'amitié discrète,
Et j'aime mieux, dans ma retraite,
Badiner comme Lucien,
Que de gémir comme Epictète.
Observez bien nos gens profonds,
Ces gens qu'on révère et qu'on cite ;
Examinez si leur conduite
Vaut mieux que mes goûts vagabonds...

Et Dorat continue sur ce ton, un peu triste vers la fin, regardant la vie, capricieuse, assez vide, et, en même temps, ceux qui s'y créent un renom, qui font parler d'eux, qui réussissent : et toujours la même bonhomie, la même indulgence souriante. Pas de grandes indignations, de grands éclats, pour protester contre ce qui est la réalité.

Quant à ses poèmes didactiques, il a réussi à y hausser le ton, à y être, pour cela même, aussi sympathique que dans ses poésies légères. Son fameux poème didactique, dont La Harpe a dit tant de mal, mais qu'il reconnaît pour ce qu'il a donné de mieux,

n'a rien d'extraordinaire. C'est sagement écrit, bien composé, et Dorat était bien placé pour traiter un pareil sujet : il avait fréquenté les artistes, avait reçu leurs conseils, et se trouvait ainsi très documenté, par une expérience presque directe. Nous avons déjà dit que ce poème se composait de quatre chants. L'ensemble en est froid ; il a coûté beaucoup à Dorat, qui l'a écrit parce que, encore une fois, cela était nécessaire pour être classé parmi les auteurs sérieux, pour n'être pas considéré comme un poète exclusivement léger, uniquement bon pour les salons.

Dans son 1er chant, relatif à la tragédie, Dorat engage l'acteur à montrer de la passion véritable, quand il joue un rôle tragique.

> Voulez-vous qu'une reine, en secret agitée,
> Dégouttante de sang, de remords tourmentée,
> Qui voit devant ses pas s'entr'ouvrir les enfers,
> Observe, en expirant, la cadence des vers ?
> Voulez-vous qu'une amante, au milieu des ténèbres,
> Prête à se réunir à des mânes funèbres,
> Médite en éclatant un sinistre dessein,
> Et se plonge, avec art, un poignard dans le sein ?
> N'allez pas, lorsqu'il faut nous arracher des larmes,
> Etaler froidement vos pompeuses alarmes,
> Par un rithme importun corrompre nos plaisirs,
> Mesurer vos transports et noter vos soupirs ;
> Et, quittant le vrai ton pour une emphase vaine,
> Faire sonner l'Amour et mugir Melpomène.
> Le sentiment se tait et sait bien s'exprimer ;
> L'actrice doit le peindre, et non le déclamer.

Après la très bonne influence que Racine avait eue sur la déclamation, revenue au naturel, les habitudes antérieures avaient recommencé à sévir, et, notamment, cette sorte de chant, de mélopée, dans la diction des vers tragiques. Il a fallu les efforts de Mlle Clairon, soutenue du reste, en cela, par Voltaire, pour ramener le naturel au théâtre.

Il y a ensuite un petit couplet relatif à la tradition au théâtre, bien écrit, judicieux, et qui aurait plu à l'acteur Régnier, qui méprisait la tradition et pensait que chaque acteur doit revivre son rôle, sans s'inquiéter des interprètes qui l'ont précédé ; quand un rôle a été créé par un acteur en renom, tous les autres sont entraînés à le reproduire exactement, fidèlement, et aussi passivement. Le jeu de scène est dès lors paralysé, figé dans une forme définie, consacrée, et considérée presque comme une donnée historique, comme une des conditions de la couleur locale. En réalité, ainsi conçue, la tradition historique enlève tout sens au jeu scénique. Dorat avait compris le danger de la tradition au théâtre, car il insiste sur ce point d'abord au chant I (*sur la tragédie*) :

Vous devez avec soin consulter l'une et l'autre ;
Et puiser dans *leur* jeu des leçons pour le vôtre.
Mais votre premier maître est surtout votre cœur.
Soyez toujours vous-même aux yeux du spectateur.
Le désir d'imiter vous cache un précipice ;
Gardez-vous de vous traîner sur les pas d'une actrice :
N'allez point copier tels gestes, tels accents,
Nous répéter sans goût des sons retentissants,
Et, pour mérite unique, offrir à notre vue,
Le mécanisme vain d'une belle statue.
Franchissez l'heureux terme, où le prix vous attend ;
Libre, on perce la nue, on rampe en imitant.

Il y revient dans le chant II (*sur la comédie*) :

De la tradition rejetant la chimère,
Jouez d'après votre âme et votre caractère.
Comment fixer des tons d'âge en âge transmis ?
A ces bizarres lois Dorilas fut soumis.

(Ce Dorilas cache certainement le nom d'un acteur contemporain de Dorat.)

Sans cesse il consultait ce miroir infidèle,
Que le temps, chaque jour, obscurcit de son aile.
Servile imitateur, bouffon fastidieux,
Il n'auroit point osé se montrer à nos yeux,
S'il n'eût de son aïeul arboré la rondache,
Les antiques canons, et sur-tout la moustache.
Il mettoit son orgueil à la représenter ;
Répétoit ses accents qu'il s'étoit fait noter ;
De rien imaginer affectoit le scrupule,
Et, par la tradition, fut sot et ridicule.

Dorat consacre aux rôles d'*ingénues* un couplet, qui est vraiment joli, surtout si l'on songe qu'il servait de préface au portrait d'une actrice que le poète a aimée.

Les rôles d'ingénues veulent de la décence,
L'actrice s'embellit par un air d'innocence,
L'amour doit y briller, mais doux et désarmé :
Songez qu'il vient de naître, et qu'il n'est point formé.
Le soleil, en naissant, n'échauffe point encore,
Et semble se jouer sur les monts qu'il colore.
Exprimez dans vos yeux l'enfance du désir
Et d'un cœur étonné qui s'éveille au plaisir ;
Il faut que votre voix, en peignant votre flamme,
En sons mélodieux se fasse entendre à l'âme.
Offrez-nous, s'il se peut, ce timide embarras
Que donne la nature, et qu'on n'imite pas,
Ce front baissé toujours, et qui rougit sans cesse,
Cette grâce naïve, atour de la jeunesse.
Ah ! ne l'offusquez point par de vains ornements.
Une rose suffit pour orner le printemps.

Puis vient l'éloge de l'actrice en question :

> Quel souvenir cruel se mêle à ces mirages !
> Le talent qui n'est plus veut encor des hommages.
> *Tendre Guéant*, mon cœur ne t'oubliera jamais.
> Dussé-je, dans mes vers, ranimer tes attraits !
> Combien elle étoit simple, intéressante et belle !
> Amour, tu t'en souviens, tu lui restas fidèle.
> La douce illusion accompagnoit ses pas ;
> Les grâces l'inspiroient et ne la quittoient pas.
> Amour, grâces, beauté, rien ne la put défendre :
> La tombe s'entr'ouvrit, il y fallut descendre.

Dorat a senti lui-même combien les lecteurs pourraient s'étonner de trouver, après la description de l'ingénue telle qu'elle doit être, le nom de Mlle Guéant, actrice peu célèbre, qui paraissait fort peu sur la scène, au lieu de celui de Mlle Gaussin, qui, au contraire, était la grande ingénue du moment ; aussi met-il en note : « On sera peut-être surpris de ne pas trouver ici le nom de Mlle Gaussin, qui excelloit dans les rôles dont il s'agit. *J'ai craint la monotonie de la louange répétée.* Mlle Guéant n'étoit que l'élève de cette actrice célèbre, mais promettoit de devenir sa rivale. Un organe enchanteur, une figure charmante, toute la séduction de l'ingénuité, tels furent ses titres et les motifs de mes éloges. » (*Comédie*, chant II.)

Dans ses héroïdes, Dorat est inférieur à Colardeau. Ce dernier avait, de plus que lui, une certaine sensibilité, qui est nécessaire en ce genre, qui fait que nous nous intéressons aux personnages du roman, que nous éprouvons ce qu'eux-mêmes ils éprouvent. Nous avons déjà dit que l'héroïde est une sorte de roman en vers, sous forme de lettres. C'est exactement le récit qu'une personne adresse sous forme de lettre à une autre, d'un événement quelconque qui lui est arrivé. Les lettres de *Barnevelt à Trumant*, du *Comte de Comminges à sa mère*, ont été beaucoup lues lors de leur apparition. Nous voyons dans cette dernière comment Comminges est séparé par un père barbare de celle qu'il aime, Adélaïde, qui en meurt. Cette composition renferme de nombreux vers, tous bien écrits, mais froids ; on sent que Dorat fait tous ses efforts pour nous émouvoir, sans être ému lui-même ; et, pour cela, il n'y réussit pas.

> O toi, par le devoir à ses destins unie,
> Fais-lui, pour me venger, l'histoire de ma vie ;
> Qu'il frémisse à son tour... porte au fond de son cœur
> Mes sanglots, mes regrets, le cri de ma douleur.
> D'un fils tendre et soumis persécuteur sévère,
> Bourreau d'Adélaïde, est-il encor mon père ?

Non, de sa main barbare, il a brisé nos nœuds :
Puissé-je transporter ce cercueil sous ses yeux !
Puissent ces noirs tableaux l'environner sans cesse,
Et le malheur d'un fils tourmenter sa vieillesse !
Qu ai-je dit?... ah !... pardonne à mon égarement
Ces coupables transports, ces fureurs d'un amant.
Malgré sa cruauté, je sens que je l'honore :
Il ne m'aima jamais, mais moi, je l'aime encore.
Dérobe-lui mes maux, confiés à ta foi :
S'il peut te consoler, il est un Dieu pour moi.
O pensée accablante ! ô comble de misère !
J'ai donc perdu le droit de consoler ma mère !
Un devoir redoutable enchaîne ici mon sort,
Et m'attache vivant aux horreurs de la mort !
Ma mère !... C'en est fait... Je sens que je succombe...
« Chère amante, est-ce toi qui soulèves ta tombe ?...
Elle s'ouvre : c'est toi... je te fuis.., je me meurs...
Que le trépas est doux après tant de malheurs ! »

Le poète a multiplié les points de suspension, d'exclamation, a mis beaucoup d'emphase, mais n'a pas trouvé le ton de l'émotion sincère. Quant à la lettre de Barnevelt, elle est assez intéressante, à condition pourtant qu'on la lise en entier ; c'est l'histoire d'un caractère faible, qui aime et qui devient, par amour, voleur, assassin, et raconte son espoir, ses impressions à son ami, un instant avant de monter sur l'échafaud.

. . . . . . Toi, mon Dieu, toi, mon juge,
La terreur du coupable et pourtant son refuge,
Tu peux tout réparer. Le plus beau de tes droits
Est de parler aux cœurs, transformés à ta voix.
Parle, agis, dans ses yeux mets deux sources de larmes :
Aurais-tu pour le crime assemblé tant de charmes
Que Barnevelt mourant, que Barnevelt puni
Obtienne par ses pleurs les remords de Fani.

Ses odes sont quelquefois laborieuses, mais toutes sont bien construites, conformément à un plan bien tracé ; elles ont ce mouvement qui naît de l'art de placer des idées justes, dans un ordre régulier, de telle sorte qu'elles aillent en progression.

Le Nouveau Règne, *ode à la nation*, a un peu le *genre démonstratif*, et, par là, nos pères entendaient parler non seulement du contenu même de la pièce, mais du genre officiel, de l'appareil académique, de sa forme, en un mot de la manière dont le développement était conduit. — Cette ode a un mouvement régulier, elle est bien ordonnée ; çà et là, nous rencontrons quelques strophes solides, solennelles, oratoires pourtant plus que poétiques.

L'œil sombre et menaçant, quelle horrible Euménide,
Promenant dans les airs son char contagieux,

Des vapeurs du Ténare enveloppe les cieux?
Leurs dards empoisonnés arment sa main livide.
Des funèbres oiseaux la gémissante voix
L'appelle sur les tours du palais de nos rois.
Arrête, monstre impur : n'achève pas ton crime,
Et recule à l'aspect de l'auguste victime.
Que vois-je ? Tu descends ! coup affreux! jour de deuil!
Sous la sanglante faulx Louis chancelle et tombe :
Un long et pâle éclair a brillé sur sa tombe :
Elle s'cuvre... et le trône a fait place au cercueil.

Cette strophe est une des plus longues que nous ayons; elle n'est pas languissante, mais bien conduite et construite d'une manière curieuse. Elle se poursuit sous forme de conseils que le poète donne au nouveau Louis, et que ce dernier n'a pas suivis.

Pour moi, plein de respect et d'amour et de zèle,
Moi que de vils accents n'ont point déshonoré,
Fier d'un faible talent qui vous fut consacré,
Je vous offre en tribut un cœur pur et fidèle.
Je ne briguai jamais la volage faveur.
Cultivant loin des cours un art consolateur,
D'un empire naissant je chante les prémices.
J'adore des vertus qui feront nos délices.
Du bonheur de l'Etat sachant faire le mien,
A ses jeunes appuis j'adresse un libre hommage,
Et je mourrois heureux, en contemplant l'image
D'une Reine sensible et d'un Roi citoyen.

C'est une belle période de discours en vers.

Dorat a écrit également une ode intéressante sur les préjugés, en strophes lyriques. Jean-Baptiste Rousseau avait bien écrit des pensées sérieuses sous forme lyrique; mais, depuis trente ans, ce genre avait disparu. Dorat le reprend. Cette ode est intitulée : *L'empire des préjugés.*

Que la raison de l'homme incertaine et tardive,
S'affranchit lentement du joug qui la captive!
L'Erreur à chaque pas, prompte à nous égarer,
Abjure l'art qui sert pour celui qui peut nuire.
Et les foibles mortels, hardis pour se détruire,
Tremblent de s'éclairer.

. . . .

Des Phidias alors les ciseaux énergiques
De bustes vénérés orneront nos portiques.
Le bronze nous rendra les traits de la Bonté;
Et les Arts, réunis pour embellir la France,
Dresseront deux autels, l'un à la Tolérance,
L'autre à la Vérité.

L'histoire à Rome

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

Trogue Pompée. — II.

La semaine dernière, je vous ai montré ce qu'était Trogue Pompée, dans quelles conditions il avait composé son ouvrage et quel caractère de nouveauté présentait cet ouvrage, la première histoire universelle qui se soit vue à Rome. Aujourd'hui, ce sont les qualités de l'écrivain, c'est la valeur littéraire de son œuvre que je me propose de rechercher.

Tout d'abord, une question se pose : cette recherche est-elle possible? Nous n'avons pas l'œuvre de Trogue Pompée ; nous ne connaissons son histoire que par l'abrégé de Justin, personnage inconnu que les uns font vivre sous les Antonins et les autres beaucoup plus tard. Saint Jérôme le cite, au IVe siècle. La seule chose certaine que nous puissions en dire, c'est que Justin a un esprit médiocre, que c'est un écrivain de la décadence, dont le latin fourmille de barbarismes, de solécismes, de mots extraordinaires. Il a eu beau abréger un bon auteur du temps d'Auguste, il n'a pas subi son influence. De plus, il l'a mal abrégé. Au lieu de représenter en raccourci son modèle, de se borner à restreindre les dimensions du tableau, de diminuer toutes les parties également, de façon à garder les proportions, les rapports, il a supprimé ce qui l'ennuyait, ce qui n'était pas intéressant à son gré. Or, beaucoup de choses ne sont pas intéressantes pour Justin ! Ethnographie, géographie, chronologie : il a mis de côté tout cela, sans parler des scènes historiques qu'il ne trouvait ni piquantes, ni amusantes. D'ailleurs, Justin nous dit lui-même, dans sa préface, ce qu'il a voulu faire : « Et moi, pendant le loisir dont je jouissais à Rome, j'ai extrait des quarante-quatre livres que Trogue Pompée a publiés tout ce qui m'a paru digne d'être connu ; et, laissant de côté ce qui n'était pas d'une lecture agréable ou d'une instruction utile, j'ai fait du reste, pour ainsi dire, un humble bouquet de fleurs, dans le dessein de rappeler l'histoire grecque à ceux qui la savent, et de l'apprendre à ceux qui l'ignorent ». En somme, il n'a fait que mutiler l'ouvrage de Trogue Pompée.

Derrière un semblable abrégé, avons-nous quelque chance de retrouver l'original ? Oui, et mieux que derrière un abrégé bien fait. La méthode de Justin a les avantages de ses inconvénients : il a supprimé beaucoup de choses, mais ce qu'il a conservé est extrait presque textuellement. Son résumé ne nous permet pas de saisir l'ensemble, de voir les transitions, nous y cherchons vainement des détails sur les peuples, sur les pays; en revanche, nous y trouvons des pages entières du modèle sans solécismes ni barbarismes. Eh! bien, puisqu'il nous est possible d'atteindre ainsi la pensée, l'œuvre de Trogue Pompée, voyons, par des citations, quel est le caractère de cette œuvre, comment l'auteur a conçu les récits, les discours, et cette autre partie qui jouait un rôle important dans l'histoire chez les anciens, les portraits. Commençons par les récits.

Un des plus intéressants à citer est le *récit du retour triomphal d'Alcibiade à Athènes.*

Alcibiade avait été l'instigateur et le chef de cette malheureuse expédition de Sicile, qui avait abouti à un désastre. La fatale nouvelle est apportée à Athènes; Alcibiade, devenu tout d'un coup impopulaire, est rappelé, accusé, condamné à l'exil. Il se rend d'abord à Sparte, puis chez les Perses, prêchant partout la guerre contre sa patrie. Cependant, en habile politique, il entretient des amitiés à Athènes, où il sait que l'opinion change vite. La haine de ses concitoyens s'apaise ; un parti se forme en sa faveur. Un beau jour, on déclare qu'en somme Alcibiade ne s'est pas trop mal conduit. On lui fait des avances ; on lui donne une flotte. En quelques semaines, il remporte toute une série de victoires. C'est alors qu'il rentre à Athènes, où il est impatiemment attendu. « Un peuple immense court au-devant de l'armée triomphante; on admire ces guerriers, et surtout Alcibiade : tous les yeux sont tournés vers lui ; on le regarde, on le contemple comme un envoyé du ciel, comme la Victoire elle-même; *on exalte ce qu'il a fait pour la patrie*; *ce qu'il a fait contre elle*, *en exil*, *n'inspire pas moins d'enthousiasme.. Car quel pouvoir*, *disait-on*, *dans cet homme*, *qui*, *seul*, *a renversé et relevé un si grand empire !* La victoire le suivait partout, et il semblait qu'il y eût entre lui et la fortune un merveilleux accord. *On lui rend tous les honneurs divins et humains*, *et c'est à qui effacera la honte de son exil par l'éclat de son rappel. On porte au-devant de lui*, *pour le glorifier de ses triomphes*, *les statues de ces mêmes dieux qu'on avait conjurés contre lui; on voudrait élever jusqu'au ciel ce proscrit*, *naguère dépouillé de tout et voué à l'exécration des hommes. On expie ses injures par des honneurs*, *ses pertes par des présents*, *son anathème*

par des supplications. On ne parle point de ses malheurs dans la guerre de Sicile, mais de ses victoires en Grèce; des flottes qu'il a perdues, mais de celles qu'il a conquises. Syracuse est oubliée, on ne se rappelle que l'Ionie et l'Hellespont. C'est ainsi qu'Alcibiade, tour à tour l'objet de la haine ou de l'honneur de ses concitoyens, fut reçu dans sa patrie. » (Justin, v, 4.)

Vous voyez le caractère de ce récit : il est habilement composé, rapide, vif, brillant ; surtout, il renferme un nombre considérable d'antithèses. Peut-être même y en a-t-il trop. Mais l'antithèse n'est pas condamnable lorsqu'elle est dans le sujet. Or, si jamais sujet a prêté à l'antithèse, c'est bien celui-là. Alcibiade n'est lui-même qu'une antithèse vivante : il a poussé à l'extrême les vices et les vertus, connu les pires disgrâces et les plus brillantes prospérités, subi les plus grands désastres et remporté les plus belles victoires. C'est une antithèse, d'un bout à l'autre, que son existence, et il est à peine besoin de faire remarquer qu'il en est de même de l'histoire du peuple athénien. Donc, en multipliant ici les antithèses, notre historien n'a fait que rendre hommage à la vérité ; il s'est montré observateur et psychologue, et ce qui, tout d'abord, pouvait nous paraître un défaut se trouve être une qualité.

Voici un autre récit, d'un caractère un peu différent, mais également propre à nous faire voir ce qu'il y a de vif et de brillant dans la manière de peindre de Trogue Pompée. Il s'agit de décrire l'état d'esprit des Athéniens, à la nouvelle que leur dernière flotte vient d'être détruite. Assiégés par l'armée de Sparte, ils comptaient sur cette flotte, commandée par Conon, pour être délivrés. Or, cette flotte est anéantie ; ils ont perdu tout espoir. « A cette triste nouvelle, tous sortent de leurs maisons et courent épouvantés par la ville ; ils s'interrogent les uns les autres, et se demandent avec anxiété quel est l'auteur de la nouvelle. Les enfants oublient leur insouciance, les vieillards leurs infirmités, les femmes la faiblesse de leur sexe ; tous sont accablés des malheurs de la patrie. On se rassemble sur la place publique ; on y passe la nuit à verser des larmes sur l'infortune d'Athènes : les uns pleurent leurs frères, leurs fils ou leurs pères ; les autres leurs parents ou des amis plus chers encore. Ils confondent dans leurs gémissements les malheurs publics et les malheurs privés, s'écriant qu'ils vont périr et la patrie avec eux, et que les moins à plaindre sont ceux qui ont perdu la vie dans les combats : ils vont être assiégés ; il leur faudra subir la famine, l'orgueilleuse tyrannie d'un ennemi vainqueur, la ruine et l'incendie de leur ville, l'esclavage et ses effroyables effets. La première destruction

d'Athènes fut moins désastreuse : les pierres seules en souffrirent ; on n'eut pas à pleurer sur les pères et les enfants. Aujourd'hui, au contraire, ils n'ont ni vaisseaux pour leur servir d'asile, ni armée pour les défendre, et leur permettre de relever un jour de plus magnifiques remparts. » (Justin, v, 7.)

Ce récit, qui est très beau, est particulièrement remarquable par les détails précis qui y sont notés, par les sentiments rapides qui y sont peints. Evidemment, Trogue Pompée sait composer une narration. Observons seulement qu'il procède d'une tout autre façon que Tite-Live. Tite-Live développe toujours longuement ; sans s'inquiéter du caractère local d'une action, des détails propres à une situation déterminée, il recherche les traits généraux, ceux qui peuvent s'appliquer à tous les cas semblables, qu'il s'agisse d'une flotte anéantie, d'une bataille perdue, etc. Ici, au contraire, nous n'avons que des traits particuliers, et notés seulement en passant. Cela est encore plus frappant dans le latin, où nous voyons des séries de phrases courtes qui tombent les unes sur les autres avec une rapidité qui fait penser au style de Salluste. Sans doute, Trogue Pompée parle une langue bien différente ; mais c'est Salluste, plutôt que Tite-Live, qu'il a l'air d'imiter.

Voilà pour les récits. On pourrait en citer d'autres : ils présenteraient les mêmes caractères, prêteraient aux mêmes réflexions ; j'aime mieux vous laisser le plaisir de compléter par des lectures personnelles votre impression, et je passe à un second point : comment Trogue Pompée a-t-il conçu les discours ?

Chez les Anciens, il n'y a pas d'histoire sans discours. Mais vous savez comment ces discours étaient faits : ce n'étaient pas des discours véritables. Jamais un historien ancien, grec ou latin, n'a compris qu'on pût rapporter des discours véritables. L'histoire était considérée comme une œuvre d'art, où il ne faut pas de disparate ; un ouvrage historique devait donner l'impression d'avoir été écrit d'un bout à l'autre par le même auteur. S'il avait pris fantaisie à Salluste, par exemple, d'insérer dans son livre des discours authentiques de Cicéron, la juxtaposition des deux styles différents eût produit un effet choquant. Aussi les historiens anciens refont-ils les discours authentiques qu'ils pouvaient connaître, et fabriquent-ils de toutes pièces des discours fictifs.

Cet usage déplaisait à Trogue Pompée. Nous savons par Justin (xxxviii, 3) qu'il reprochait à Tite-Live et à Salluste d'avoir, pour faire briller leur talent, introduit dans leurs œuvres des discours qui n'avaient pas été réellement prononcés. Il estimait que c'était manquer de respect à la vérité historique que d'agir ainsi, et il

avait raison. Il n'y a qu'une seule règle de conduite pour l'historien : rejeter les discours fictifs, se procurer le texte authentique des discours prononcés. Ce n'est pourtant pas ce qu'a fait Trogue Pompée. Ce qui lui paraît contraire aux lois de l'histoire, ce n'est pas d'y insérer des discours fictifs, mais d'y insérer des discours *directs* ; il trouve parfaitement légitime de rapporter des paroles plus ou moins historiques, mais il n'approuve pas qu'on les rapporte *sous une forme directe*. Ici, il a tort. Pour être indirects, les discours de Trogue Pompée n'en seront pas plus conformes à la vérité, et, fiction pour fiction, l'on peut même trouver que le procédé de Tite-Live ou de Salluste est préférable au sien. S'il est intéressant, en effet, d'entendre un orateur à la tribune, rien n'est fatigant comme de lire le résumé d'un discours ; et Trogue Pompée, sans faire mieux que ses devanciers, s'est seulement exposé à être plus ennuyeux. Il en a été puni. Quintilien recommandait aux futurs avocats de lire non seulement les orateurs, mais aussi les historiens ; or, dans le catalogue qu'il a dressé des grands historiens, c'est en vain que nous chercherions le nom de Trogue Pompée, assez bon écrivain cependant, et qui méritait d'y être inscrit. Il n'avait pas fait de discours directs ; il ne comptait pas, et Quintilien n'en a pas parlé.

Ainsi donc, nous ne trouverons dans Trogue Pompée que des discours indirects. Parmi ces discours il en est un, textuellement reproduit par Justin (Cf. Justin, XXXVIII, 3), que je veux vous signaler : c'est le *discours de Mithridate à ses troupes*. Ce discours est fort bien fait ; toutes les finesses de la rhétorique s'y trouvent réunies, de sorte qu'il peut soutenir la comparaison avec les plus belles harangues de Tite-Live, de Salluste ou de Tacite. Voici quel en est le sujet. Mithridate, vaincu et obligé de fuir ses Etats, forme le projet hardi d'entraîner à sa suite le plus grand nombre possible de Barbares, et de marcher, non contre l'armée romaine, mais, à travers l'Europe, contre Rome elle-même. Avant d'entrer en campagne, il assemble ses soldats et les excite « par toutes sortes de raisons, à chasser les Romains de l'Asie ». Ecoutez le début de ce discours (pour plus de commodité, je le transpose en style direct) : « J'aurais désiré, avant de prendre une résolution, être obligé de me demander s'il m'était permis de faire la guerre aux Romains, ou si je devais rester en paix avec eux ; mais on n'a pas à se demander s'il est juste et nécessaire de résister à un agresseur, lors même que l'on doit succomber dans la lutte : tout homme tire l'épée contre des brigands, sinon pour sauver sa vie, du moins pour la leur vendre chèrement. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'examiner si la paix est possible après des hostilités résolues et

déjà commencées, mais de voir par quels moyens, avec quelles ressources, on pourra soutenir la guerre » (Justin, XXXVIII, 4).

Si l'on y regarde de près, on voit que ce discours n'est pas autre chose qu'un cours de politique et d'histoire. Dans le but d'expliquer à ses Barbares la politique de Rome depuis trois ou quatre siècles, et afin d'animer leur courage, Mithridate accumule les détails historiques. Les Romains ne sont pas invincibles : Pyrrhus et Annibal le prouvent; lui, Mithridate, il est l'homme choisi par les dieux pour leur tenir tête... Il y a là toute une série de développements intéressants au point de vue de l'histoire politique, mais assez peu oratoires, et que les auditeurs devaient suivre d'autant moins facilement que Mithridate, ne pouvant entrer dans les détails, était obligé de procéder par allusions. Voici comment il explique la haine de Rome contre les rois : « Ce ne sont point les fautes, mais la puissance et la majesté des rois que les Romains poursuivent de leur haine: telle a été, de tout temps, leur politique et à mon égard et à l'égard de tous les autres. Ils ont juré cette haine à tous les rois, parce qu'ils en ont eu dont ils rougissent de prononcer les noms : des *pâtres aborigènes* (Romulus), des *aruspices sabins* (Numa), des *exilés de Corinthe* (Tarquin l'Ancien), des *esclaves étrusques* (Servius Tullius), ou enfin des *Superbes* (Tarquin le Superbe)... ». Il est évident qu'il n'y a rien là de bien propre à exciter des soldats. Mais, en composant ce discours, fort bien fait, je le répète, il est vraisemblable que Trogue Pompée a procédé à la façon de Thucydide. Il s'est servi de ce moyen oratoire pour faire des observations générales sur la marche des événements, pour fournir au lecteur les données nécessaires à l'intelligence de la situation et pour présenter à son esprit les réflexions de politique, de morale, de philosophie, qui ne pouvaient pas être insérées facilement dans le cours du récit.

Un autre discours, également remarquable, est le *discours d'Eumène*. Par exception, Justin le rapporte en style direct. Il ne l'a donc pas copié textuellement, mais il n'a pas dû y changer grand'-chose. Voici quelle est la situation. Eumène était un des principaux généraux d'Alexandre. Après la mort de son maître, il se trouve mêlé à ces luttes qui ont mis la Grèce à feu et à sang. Chacun veut être roi. Tous le seront d'abord, pour se détruire ensuite successivement. Or, Eumène vient d'être battu par Antigone ; il se refait une armée avec l'ancienne garde particulière d'Alexandre, les Argyraspides. De son côté, Antigone intrigue ; il parvient à corrompre une partie des troupes de son rival. A cette nouvelle, Eumène se fâche, mais en vain ; ses soldats refusent de lui

obéir, le chargent de chaînes, et s'apprêtent à le livrer. C'est alors qu'Eumène, sentant que tout est perdu, demande à parler une dernière fois à l'armée. « Quand on le lui eut permis, qu'on eut fait silence et relâché ses liens : « Soldats, dit-il en étendant ses mains enchaînées, vous voyez dans quel état est votre général, et quels ornements le décorent. Qu'un ennemi m'eût chargé de ces fers, je m'en consolerais; mais c'est vous qui avez fait de moi un vaincu, de vainqueur que j'étais, et un prisonnier de celui qui était votre général. Quatre fois, dans le cours de cette année, vous avez juré de m'être fidèles ; mais ne parlons pas de vos serments, les reproches ne conviennent pas aux malheureux; je ne vous demande qu'une grâce : si ma vie est un obstacle aux desseins d'Antigone et s'il en exige le sacrifice, permettez que je meure parmi vous. Le genre et le lieu de ma mort touchent peu Antigone, et je succomberai du moins sans ignominie. Si j'obtiens cela de vous, je vous rends les serments qui ont été tant de fois l'expression de votre dévouement à ma personne ; ou, si vous craignez de porter vos mains sur un suppliant, donnez-moi une épée, et souffrez que votre général fasse librement pour vous ce que vous avez juré de faire pour votre général. » Comme on lui refusait cette grâce, il passa des supplications à la colère, et dit : « Que les dieux vengeurs des parjures frappent vos têtes maudites, et vous réservent le sort que vous avez fait subir à vos chefs ! Vous vous êtes baignés naguère dans le sang de Perdiccas, et vous avez médité le même crime contre Antipater. Vous eussiez égorgé Alexandre lui-même, s'il avait pu périr de la main d'un mortel ; vous lui avez fait du moins tout le mal que vous avez pu par vos séditions. Quant à moi, dernière victime de votre perfidie, j'appelle sur vous les malédictions infernales. Puissiez-vous passer toute votre vie dans cet exil des camps, sans patrie, sans ressources, et mourir déchirés par vos propres armes, plus fatales à vos généraux qu'à ceux des ennemis ! » Puis, enflammé de colère, il marche à la tête de ses gardes vers le camp d'Antigone. (Justin, XIV, 4.)

Nous trouvons retracée dans ce passage l'une des plus belles scènes historiques que l'on puisse voir. Est-ce Trogue Pompée qui en a trouvé les détails? C'est assez probable : la plupart des auteurs grecs où il a puisé n'étaient que de vulgaires rhéteurs, de simples déclamateurs, bien incapables de faire quelque chose d'aussi beau.

Après les récits et les discours, il me reste à vous parler des portraits. Les portraits étaient fort en honneur auprès des historiens anciens ; nous savons que Trogue Pompée en a fait. Je

ne vous en citerai qu'un : c'est un portrait double, le *parallèle de Philippe et d'Alexandre.* On y retrouve ce goût de l'antithèse qui est la marque particulière du style de Trogue Pompée : « Ainsi mourut Philippe, à l'âge de quarante-sept ans, après un règne de vingt-cinq ans... Il préférait les combats aux festins et n'employait ses immenses richesses qu'à des expéditions militaires. Plus habile à se procurer de l'argent qu'à le conserver, il était toujours pauvre, malgré ses rapines journalières. Il était, en même temps, clément et perfide ; tout lui semblait légitime pour arriver à la victoire. Séduisant, insidieux dans ses discours, il promettait plus qu'il ne tenait ; le sérieux, la gaieté, tout chez lui était calcul. Il eut des amis, non par affection, mais par intérêt. Caresser un ennemi, se défier d'un ami, diviser deux alliés, et gagner la confiance de l'un et de l'autre, telle était sa politique ordinaire ; avec cela, une éloquence remarquable, un style plein de force et de finesse, une facilité élégante, une imagination ornée et sans efforts ».

Ce portrait de Philippe est net, précis, et fait bien voir le personnage. Voici maintenant le portrait d'Alexandre : « Alexandre, son fils et son successeur, surpassa ses vices et ses qualités. Tous deux tendaient à la victoire, mais par des moyens différents : Alexandre par la force et Philippe par la ruse. L'un aimait à tromper ses ennemis ; l'autre, à les vaincre au grand jour. Celui-là était plus prudent, celui-ci plus téméraire. Le père savait dissimuler, souvent même étouffer sa colère ; le fils, une fois irrité, ne savait ni différer ni borner sa vengeance. L'un et l'autre aimaient trop le vin, mais leur ivresse était différente. Philippe, au sortir de table, courait à l'ennemi, engageait le combat, affrontait les périls ; Alexandre tournait sa fureur non contre ses ennemis, mais contre ses officiers. Souvent Philippe revint blessé du combat ; plus souvent Alexandre sortit d'un festin couvert du sang de ses courtisans. L'un régnait avec ses amis, l'autre sur ses amis. Le premier aimait mieux qu'on l'aimât, le second qu'on le craignît. Tous deux avaient du goût pour les lettres. Philippe eut plus de politique, Alexandre plus de bonne foi. Celui-là était plus modéré dans ses paroles ; celui-ci, dans ses actes. Alexandre était plus généreux, plus prompt à pardonner aux vaincus ; Philippe n'épargnait pas même ses alliés. Le père était frugal (ce n'est pas tout à fait juste, puisqu'on nous a dit plus haut qu'il buvait !) ; le fils, intempérant. Ce fut avec ces qualités diverses que le père jeta les fondements de l'empire du monde, et que le fils eut la gloire d'achever son ouvrage. « (Justin, IX, 8.)

Ces parallèles, fort à la mode dans l'antiquité, ont bien quelque

chose d'artificiel ; mais il faut reconnaître qu'ici le procédé était assez de mise, et que l'effet produit n'a rien de désagréable.

A côté des portraits d'hommes, les portraits de peuples. Trogue Pompée y réussit. Il a su saisir, par exemple, le trait qui rend vivante la physionomie des Parthes, ce peuple de cavaliers : « Ils sont toujours à cheval : c'est à cheval qu'ils combattent, mangent, exercent leurs fonctions privées ou publiques ; c'est à cheval qu'ils voyagent, s'arrêtent, trafiquent et conversent ; et ce qui distingue les esclaves des hommes libres, c'est que les uns sont toujours à cheval, et les autres à pied. » (Justin, XLI, 3.) Le latin est encore plus pittoresque : « Equis omni tempore vectantur : illis bella, illis convivia, illis publica ac privata officia obeunt ; super illos ire, consistere, mercari, colloqui... »

Une dernière observation : pour se conformer à la tradition constante des historiens anciens, qui estimaient que l'histoire doit donner des leçons de politique, de vertu, etc., Trogue Pompée n'a pas manqué de faire un peu de morale. Comme fera plus tard Tacite, en décrivant les mœurs des Germains, il trouve le moyen, en parlant de peuples étrangers, de faire indirectement la critique de ses contemporains. Ainsi, il compare les Scythes aux Grecs, et il termine par cette réflexion générale : « Tant il est vrai que les Scythes ont plus gagné à ignorer le vice, que les Grecs à connaître la vertu ! » (Justin, II, 2.)

En résumé, Trogue Pompée n'est pas un écrivain de premier ordre, comparable à Tite-Live, à Salluste, à Tacite ; mais c'est encore un écrivain de marque. Il mérite d'être cité immédiatement après ces grands noms. Ce qui lui a fait du tort auprès des Romains, c'est qu'il a voulu écrire une histoire universelle ; ce qui lui a fait du tort auprès de la postérité, c'est qu'il a eu Justin pour admirateur.

R.

Transformations des sociétés européennes au XIX[e] siècle.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de conférences à l'Université de Paris.

L'Empire ottoman et les États chrétiens des Balkans dans la seconde moitié du XIX[e] siècle.

Au début de la période que nous avons à étudier, l'empire ottoman se partage entre le sultan et des États chrétiens constitués depuis peu.

Pour la bibliographie, voir *Histoire politique de l'Europe contemporaine* et *Histoire générale*. — On n'a que fort peu de documents émanant directement des gouvernements et des gens du pays; on ne possède guère que des descriptions et des récits faits par des étrangers. Les meilleurs ouvrages d'ensemble sont : Engelhardt, *La Turquie et le Tanzimat*; Ramberg, *Geschichte des orientalischen Frage*; Hertzberg, *Geschichte Griechenlands.*

Nous verrons : 1° comment l'empire du sultan s'est démembré officiellement; 2° comment les États nouveaux se sont organisés.

I. L'empire du sultan est menacé de démembrement depuis le XVII[e] siècle; le démembrement a même commencé avec l'insurrection grecque, mais il a été arrêté par un changement dans la politique des puissances : l'Autriche et surtout l'Angleterre, avec Palmerston, jugent nécessaire à leur sûreté le maintien de l'intégrité de cet empire : de là, l'intervention armée qui arrête la Russie (guerre de Crimée 1854-1856); mais, en échange, les puissances exigent du sultan la promesse de faire des réformes, promesse qui semble tenue lors de la publication du Hatti-Humayoun de 1856.

1. Le gouvernement ottoman essaie de faire des réformes sur les bases posées dans l'acte de 1856 : il veut unifier la population en établissant l'égalité entre les sujets : c'est ce qu'on entend par *laïcisation de l'empire.* On veut supprimer les impôts spéciaux qui pèsent sur les chrétiens, leur ouvrir l'armée et les fonctions publiques, mais, en même temps, supprimer leur administration ecclésiastique. Le but est formulé par le gouvernement français en 1867 : il s'agit de la fusion des peuples.

Mais ces désirs de réformes rencontrent la résistance des deux populations : les musulmans ne veulent point obéir aux chrétiens qui pourraient arriver aux grades dans l'armée, devenir fonctionnaires, faire partie des conseils des notables ; les chrétiens préfèrent payer le kharadj et conserver leur organisation en communautés, où ils voient la seule garantie contre l'arbitraire, la seule autorité devant laquelle ils puissent porter leurs réclamations. Toutes les tentatives de réformes avortent : le fait est constaté par l'enquête faite en 1867 par des agents anglais, français, russes, autrichiens, dont les résultats sont contenus dans le mémorandum de 1867 : « L'égalité promise en 1856 n'existe pas ; les chrétiens sont considérés comme inférieurs et dangereux ; les anciennes institutions sont respectées ; l'admission des chrétiens aux emplois est illusoire ; on n'admet les *raïas* que dans les emplois subalternes ; du reste, ils manquent de dignité et sont détestés des autres... Les tribunaux mixtes sont trop rares ; d'ailleurs les chrétiens n'ont pas le courage d'être magistrats ; les audiences ne sont pas vraiment publiques, la police garde les abords... ; un chrétien ne peut obtenir justice contre un musulman... ; le service militaire n'a pu être appliqué : le chrétien ne veut pas servir avec des musulmans et se rachète... ; la ferme des impôts... a été conservée (sauf pour les douanes), faute d'agents honnêtes et de cadastre ; la ferme est moins mauvaise. » Le gouvernement russe en profite pour condamner la fusion incohérente des races et proposer la séparation des intérêts des chrétiens de ceux des musulmans, en conciliant le développement parallèle et progressif des nations et des cultes divers placés sous l'autorité du sultan avec les exigences de l'équilibre européen ; le gouvernement russe propose, en somme, la dislocation administrative.

Alors, dans la nouvelle génération de Turcs élevés à l'européenne, fonctionnaires ou fils de fonctionnaires, se forme un groupe de mécontents, la *Jeune Turquie* : ils proposent une autre solution, consistant à adopter les formes politiques de l'Europe occidentale, à donner une constitution qui limiterait l'arbitraire du sultan et de son entourage, à convoquer une assemblée élue ; ils se réclament de la tradition, des institutions de l'époque de Soliman. En fait, ils désirent maintenir la domination des musulmans par l'assemblée et le gouvernement constitutionnel, et écarter toute intervention des états européens en invoquant la souveraineté du peuple ottoman. La Jeune Turquie reste une opposition. Le gouvernement est laissé à deux ministres, Fuad et Ali, partisans des réformes par voie administrative.

Le sort de l'empire ottoman dépend de l'action des grandes puissances ; or, elles sont occupées ailleurs. L'influence française prédomine d'abord (création du lycée français de Galata) ; mais, après 1870, le gouvernement russe est plus libre d'agir : il reprend la politique d'intervention, avec son ancien procédé, il excite les chrétiens slaves, autonomes dans le Monténégro, sujets dans l'Herzégovine. Ces chrétiens se soulèvent (1875), adressent des réclamations aux gouvernements européens ; le gouvernement turc promet encore des réformes, mais les puissances exigent des garanties pratiques, demandent que l'application soit surveillée par leurs agents : c'est ce qu'exprime la dépêche d'Andréassy aux puissances, 30 décembre 1875.

Alors le parti de la Jeune Turquie lance un manifeste (9 mars 1876), et fait un coup d'état : après délibération des ulémas, Abdul-Aziz est déposé (30 mars) ; la Jeune Turquie prend le pouvoir, et, pour écarter toute intervention européenne, donne une constitution ; le Divan rejette les demandes de l'Europe.

2. Mais les puissances n'acceptent pas cette solution, et la crise commence qui durera de 1877 à 1879. La guerre est déjà commencée : après les massacres commis par les *Bachi-Bouzouks* en Bulgarie, la Serbie a commencé les hostilités ; elle est écrasée. Alors la Russie intervient ; les autres puissances, qui ont rappelé leurs ambassadeurs, la laissent agir.

La guerre de 1877-78 reproduit celle de 1828-29 ; les armées russes arrivent à Andrinople (janvier 1878) et le sultan traite. La Russie impose un démembrement : le traité de San Stefano crée des états souverains, Roumanie, Serbie, Monténégro, et un état nouveau, la Bulgarie, formée des pays sur les deux côtés des Balkans et de la Macédoine. Mais les autres puissances n'acceptent pas ces remaniements et décident la réunion d'un congrès à Berlin : la Bulgarie du traité de San Stefano est coupée en trois tronçons ; la Bosnie et l'Herzégovine sont données à l'Autriche ; la Grèce obtient la promesse d'un agrandissement : la Thessalie lui sera cédée en 1881, après de longues négociations avec le sultan ; les trois états chrétiens, jusque-là vassaux, obtiennent la souveraineté et changent de titre officiel ; le sultan promet des réformes pour garantir les populations chrétiennes, Arméniens d'Asie, Grecs de Crête, Slaves ; à l'égard des Arméniens, il s'engage à introduire, sans perdre de temps, les réformes qu'exigent les besoins locaux et à prendre des mesures pour assurer leur sécurité en face des Tcherkhesses et des Kurdes ; il donnera connaissance de ces mesures aux puissances ; la Porte promet de maintenir le principe de la liberté de religion.

La solution russe, démembrement de l'empire et surveillance par les puissances européennes, a donc été appliquée, mais elle est dirigée contre la Russie ; les puissances sont intervenues pour réduire les avantages qu'elle avait stipulés en sa faveur après la guerre.

3. Après la crise de 1878, il se produit une révolution intérieure et un changement radical de politique. Le nouveau sultan, Abdul-Hamid, écarte le parti jeune-turc et le régime constitutionnel, puis les partisans de la réforme administrative ; il donne le pouvoir à un protégé de la France, Khereddin, puis il le renvoie et revient au régime absolutiste et antieuropéen. On a alors une réaction musulmane et ottomane; elle est rendue possible par un changement dans la politique et la tactique des puissances: après avoir imposé le principe des réformes, après avoir fait inscrire dans un traité leur droit de surveiller l'administration intérieure de l'empire, les gouvernements se désintéressent des affaires de Turquie. Leur conduite s'explique par deux motifs : d'abord ils redoutent de plus en plus les complications et les guerres et se préoccupent non tant de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman que d'empêcher la question d'Orient de se rouvrir ; ensuite, chaque état songe à s'entendre directement avec le sultan pour obtenir de lui des avantages économiques. Le résultat est un parti pris de soutenir le sultan et de ne plus s'occuper des plaintes des sujets ; les intentions des gouvernements sont aidées par la presse, que travaillent les ambassadeurs turcs, et par les commerçants et industriels ; on arrive à organiser le silence sur les affaires d'Orient.

Le sultan se retrouve dans les conditions antérieures à l'intervention, dans celles du XVIII[e] siècle ; mais, comme il y a eu une période d'imitation de l'Europe, le retour à l'ancien régime devient une réaction ; elle prend une couleur spéciale par suite du caractère du sultan : peureux et soupçonneux, il vit dans Yildiz-Kiosk, entouré de favoris et de policiers ; il supprime le gouvernement par les fonctionnaires et revient au régime du gouvernement du sérail.

On commence par une réaction musulmane : le sultan, chef des croyants, s'entend avec des chefs religieux importants du monde musulman, *hadjis* (pèlerins de la Mecque), chefs de confréries ; à cette politique, on a donné le nom ambitieux de panislamisme.

Le sultan crée une force armée pour son service personnel, les Hamidié, recrutés parmi les sujets musulmans non Turcs, parmi les Albanais, les Kurdes, les Syriens.

Pendant quelques années, le sultan n'a pas une politique bien tranchée ; il subit l'influence des états qui ont protégé la Turquie contre la Russie. Les Anglais peuvent établir en Asie une administration civile passable, avec des fonctionnaires arméniens ; l'Allemagne envoie des officiers pour réorganiser l'armée et des fonctionnaires pour organiser les finances.

Depuis 1890, le sultan suit une politique différente. Voyant dans l'alliance franco-russe une force, il s'est rapproché du gouvernement russe ; il se tourne alors contre ses sujets chrétiens protégés par l'Europe ; il y a eu probablement un plan pour exterminer les Arméniens, peut-être d'accord avec la Russie. La réalisation en a été commencée par les Kurdes, en 1893 ; puis, en 1896, les Arméniens de Constantinople furent massacrés ; le fait fut présenté à l'Europe comme une résistance contre les soulèvements des Arméniens ; ceux-ci forment un parti révolutionnaire avec deux autres, à Zeitoun en Asie et à Constantinople, où il se manifeste par sa tentative contre la banque ottomane. Le sultan recourt à des procédés analogues contre les chrétiens Slaves, Serbes d'Albanie, Bulgares et Serbes de Macédoine (dans ce pays, il trouve l'aide des Hellènes).

L'empire ottoman est donc revenu au régime du gouvernement personnel du sultan, avec des procédés nouveaux pour réprimer les sujets, qui, pendant le XIXe siècle, avaient été protégés par les gouvernements européens et habitués à réclamer auprès d'eux ; le sultan s'est procuré une force armée recrutée surtout parmi les ennemis des chrétiens et a inauguré un système de massacres pour affaiblir les nations les plus nombreuses.

II. De l'ancien empire se sont détachées de petites nations chrétiennes qui ont été constituées en états.

1. La première nation qui devint un état est la Grèce. Sous la domination turque, elle était à demi autonome, avec une assemblée de *primats* en Morée, avec des communes qui s'administraient elles-mêmes, avec une milice. La guerre a unifié le régime social ; les musulmans ont été expulsés ; il ne reste plus de classe dominante ; le pays est habité par une population de paysans, marins et guerriers ; la société est démocratique. Mais la guerre a laissé des difficultés matérielles ; le pays est dévasté, plein de brigands ; le territoire (Morée, Hellade, moitié des îles avec 750.000 habitants) est trop petit. Il n'y a pas de gouvernement central ; on y a envoyé un prince étranger, Othon de Bavière : ignorant le pays où il vit, il veut y introduire le régime allemand et se rend impopulaire. — Le peuple grec a passé tout le XIXe siècle à sortir de ces dificultés.

La lutte s'est d'abord produite entre le peuple et le roi; le peuple, à la suite d'une insurrection libérale nationale, oblige le roi à accepter la constitution de 1844, qui établit le régime anglais (deux chambres, un ministère responsable); puis, en 1862, le roi Othon est déclaré déchu; survient une dynastie nouvelle, avec un prince danois, Georges I[er]; une nouvelle constitution est promulguée (1864), sur des bases absolument démocratiques : on supprime le sénat, il n'y a plus qu'une chambre, *Boulè*, issue d'un suffrage presque universel. La vie politique est très agitée, car les députés reçoivent une indemnité; le mandat est un moyen d'existence fort recherché dans un pays pauvre où l'instruction est très répandue. Les partis sont d'abord des partis personnels; puis, depuis une trentaine d'années, deux partis se sont formés : un parti national, recruté en Morée et groupé autour de Delyannis; un parti libéral, constitutionnel, recruté dans les îles, ayant pour chef Tricoupis. Les questions politiques se sont compliquées d'une agitation théologique dans ces dernières années: les étudiants en théologie ont protesté violemment contre la traduction des Écritures en grec moderne.

Les Grecs ont travaillé en même temps à repeupler et à mettre en culture leur pays. Ils se sont également préoccupés d'agrandir leur territoire : la plupart des Hellènes vivent hors du royaume de Grèce, qu'ils ne considèrent guère que comme un noyau pour reconstituer la nation. En 1862-63, ils obtiennent les îles Ioniennes, que l'Angleterre leur cède pour les remercier d'avoir songé à un prince anglais pour en faire leur roi; en 1881, la France leur fait obtenir la Thessalie; la Crète n'est pas encore annexée, mais elle est devenue purement hellénique ; les musulmans en ont été chassés. Il reste encore beaucoup de Grecs hors du royaume, dans les îles, dans les villes d'Asie Mineure, en Macédoine, à Constantinople ; ce sont les *Homogènes* (gens de même race) ; au nombre d'environ huit millions, ils ont un patriotisme grec très développé et, comme beaucoup sont riches, ils aident à établir l'equilibre dans les finances grecques. Une propagande hellénique active se fait en Bulgarie et dans les pays turcs d'Asie.

2. La Serbie a commencé à se constituer en état indépendant par une insurrection contre les *aghas* turcs, au nom du sultan ; la révolte fut vite réprimée, 1812-13 ; mais les musulmans avaient été massacrés, de sorte que toute aristocratie avait disparu et que le régime social restait démocratique, encore plus démocratique qu'en Grèce. Les Serbes étaient des paysans devenus propriétaires, parmi lesquels les notables étaient des marchands de porcs et d'anciens sous-officiers dans l'armée autrichienne. —

Un marchand de porcs, Obrenowitch, fonde l'état par une entente avec le sultan, qu'il affecte de servir; il est nommé prince des Serbes du pachalik de Belgrade (1820), puis obtient sa dignité à titre héréditaire (1830); mais une garnison turque reste à Belgrade jusqu'en 1862. En 1878, le prince de Serbie devient indépendant avec le titre de roi; l'état est agrandi grâce à la Russie, mais il reste des Serbes en pays ottoman.

Le régime politique a été difficile à organiser. Longtemps il a été absolutiste : la Skoupchina, assemblée des notables, n'avait aucun pouvoir. Ce régime est suspendu par la mort de Michel et la minorité de Milan. Le parti libéral essaie d'organiser un régime nouveau à l'européenne, par la constitution de 1869 ; la Skoupchina devient une assemblée élue par les contribuables ; les membres en reçoivent une indemnité ; l'assemblée est unique, mais le prince peut ajouter à l'assemblée un quart en plus de membres désignés par lui ; la constitution crée, en outre, un Conseil d'état. — Alors se forment des partis, sur des questions de rivalité personnelle ; mais on peut distinguer deux tendances générales : il y a un parti de la cour et de l'influence étrangère, qui s'intitule à la fois *conservateur libéral progressiste*, parti qui veut des dépenses pour de grands travaux d'utilité publique, et un parti *national démocratique radical*, qui réclame des économies, des impôts élevés, l'autonomie des communes. La lutte prend la forme de conflits entre le roi et ses ministres d'une part, la Skoupchina d'autre part ; ils sont compliqués par les affaires personnelles du roi (dettes de Milan, brouille de Milan avec sa femme, mariage d'Alexandre). — La Skoupchina proteste contre les ministres ; le roi répond par des coups d'état : annulation des élections (1882) (suspension de la constitution 1883) ; puis il cède. Milan donne la constitution de 1888, qui rend l'assemblée purement représentative ; Alexandre rend et supprime tour à tour la constitution de 1869. Le trait dominant de la vie politique est donc la lutte entre le roi et l'Assemblée, qui veut remplacer l'absolutisme par un gouvernement électif.

3. Le Monténégro est un petit pays serbe, indépendant depuis longtemps; il est habité par une démocratie de guerriers; leur chef, à la fois militaire et religieux, s'est laïcisé en 1851, il s'est marié, est devenu héréditaire ; mais son pouvoir est resté absolu. Les Monténégrins, à la solde de la Russie, passaient leur temps, jusqu'en 1878, à faire des incursions en Herzégovine et à soutenir les insurgés chrétiens de la péninsule des Balkans. — En 1878, le territoire a été presque doublé; par suite, il est devenu plus accessible ; d'autre part, l'Herzégovine a été pacifiée par

l'Autriche. — Le régime patriarcal a été recouvert de formes européennes par le *statut administratif* de 1879, qui a créé un Conseil d'Etat législatif de 8 membres, 4 nommés par le prince, 4 nommés par les habitants.

4. La Roumanie, placée dans des conditions différentes de celles des autres états chrétiens des Balkans, avait une société organisée de tout autre façon : il ne s'y était pas établi de musulmans. Elle formait deux principautés vassales du sultan; mais, au rebours de ce qui se passait dans les autres états des Balkans, la dépendance s'était aggravée au cours du XVIII[e] siècle : les hospodars nationaux avaient été remplacés par des Grecs du Fanar. — On a là une nation à deux classes, paysans et boïars ; les paysans, ruinés par les guerres entre Russes et Turcs, ne possèdent rien ; les boïars sont à demi dénationalisés, ils ont subi profondément l'influence grecque d'abord, puis française. Les deux classes n'ont aucune relation entre elles; il n'y a pas de classe moyenne ; ce qui en tient lieu, ce sont des Juifs espagnols ou polonais.

L'organisation s'est faite lentement. De 1828 à 1834, la Russie occupe le pays : elle organise un divan de notables, elle rétablit des hospodars nationaux ; le gouvernement est encore absolutiste et le pays reste divisé en deux principautés. Les libéraux s'insurgent en 1848 ; ils sont écrasés par les Russes et les Turcs. — Le pays a été organisé en nation grâce à la France : au congrès de Paris 1856, le sultan doit accorder aux Roumains l'indépendance moyennant la vassalité et un tribut. Les deux principautés restent séparées, ayant chacune son hospodar et son divan élu. Mais les Roumains désirent l'union et sont d'ailleurs encouragés par Napoléon III ; les deux divans élisent un même prince, Alexandre I[er]. Les deux principautés se fondent, ont une seule capitale, un seul gouvernement. Mais Alexandre est un prince absolu, imite Napoléon III, fait un coup d'état ; on organise un complot contre lui, et il abdique. L'expérience ayant montré qu'un gouvernement n'est pas possible avec un prince indigène, trop porté à favoriser sa famille, les Roumains demandent un roi étranger.

L'avènement du prince Charles de Hohenzollern, Charles I[er], vaut à la Roumanie sa reconnaissance par les puissances et amène l'établissement d'un régime constitutionnel. La constitution de 1866 est imitée de la constitution belge : ministère responsable choisi par le roi, deux chambres élues par un suffrage compliqué (les électeurs sont divisés en plusieurs collèges). — Le gouvernement reste aristocratique, parce qu'il n'y a pas de classe

moyenne, parce que les paysans restent en dehors de la vie politique ; les élections sont faites par le gouvernement.

Avec la constitution commence une période d'agitations parlementaires. Deux partis se forment : parti *conservateur*, *blanc*, formé des anciennes familles, dévoué à la Russie, mal disposé pour les réformes ; parti *libéral*, soutenu par le prince, demandant le gouvernement par la bourgeoisie et l'alliance avec l'Allemagne et l'Autriche. Le prince, officier prussien, ne s'intéresse qu'à l'armée et à la politique étrangère ; il organise l'armée sur le modèle prussien, avec le service universel ; il soutient le parti libéral, parce que ce parti le laisse libre d'opérer à sa guise.

La Roumanie s'allie à la Russie lors de la guerre de 1877 ; elle y gagne son indépendance, reconnue par le sultan et le congrès de Berlin ; son territoire est modifié : elle doit échanger la Bessarabie contre la Dobroudja, pays fertile mais malsain et désert, elle doit promettre de donner l'égalité aux Juifs ; le prince obtient le titre de roi. En 1884, la constitution est revisée pour rendre le suffrage plus démocratique.

5° La Bulgarie est restée état vassal, sans représentation au dehors ; mais elle est autonome. Le régime social est analogue à celui de la Serbie : les musulmans ont quitté le pays, où il ne reste qu'un groupe de paysans avec une aristocratie constituée par les maîtres d'école. L'église bulgare est autocéphale, depuis 1870, avec un chef suprême à Constantinople, l'*exarque* des Bulgares.

L'état bulgare fut créé par la Russie après la guerre contre la Turquie : la principauté comprend la Bulgarie et la Macédoine ; mais le congrès de Berlin la coupe en trois tronçons : la Macédoine est rendue au sultan ; la Roumélie orientale devient province autonome sous une administration mixte ; la Bulgarie reste état tributaire, avec un prince élu par le pays et confirmé par le sultan. La constitution de 1879, imitée de la constitution serbe, crée un ministère et une assemblée unique, la Sobranié, élue au suffrage universel, avec un quart des membres nommés par le prince. Alexandre de Battenberg, désigné par le tsar et élu prince de Bulgarie, suspend bientôt la constitution et établit un gouvernement absolu, avec l'aide d'officiers russes. Alors les mécontents s'entendent, et réclament le rétablissement de la constitution ; les Russes se retirent, sauf les officiers, qui organisent l'armée (1883). En 1885, les Bulgares de Roumélie se soulèvent, et proposent l'union au prince Alexandre, qui accepte. De là, une rupture avec le tsar, une guerre avec la Serbie, où les Bulgares sont victorieux. Alexandre s'entend avec la Porte ; il est nommé gouverneur de Roumélie. Dès lors, l'union des

deux principautés est faite ; elles restent dans une situation un peu étrange : le gouvernement est constitutionnel, mais le ministère est tout-puissant ; Stambouloff est un véritable dictateur après l'abdication du prince Alexandre : il fait élire un prince catholique, Ferdinand de Cobourg, officier dans l'armée hongroise ; il le fait reconnaître par le sultan ; il revise la constitution. Puis Ferdinand se lasse de la subordination où le tient Stambouloff, et le renvoie ; il se réconcilie alors avec la Russie. Depuis, la grande préoccupation des Bulgares est d'unir la Macédoine à la principauté.

Malgré des différences dans l'organisation sociale, les états chrétiens des Balkans ont eu une évolution parallèle : 1° chacun comprend un territoire où s'est conservée une nation, qui a formé un noyau accru par des lambeaux de pays de même langue; mais aucun des nouveaux états n'a englobé tous les gens parlant la même langue; 2° tous ces états appartiennent à la religion orthodoxe, et, à ce titre, tous ont d'abord été protégés par le tsar; mais, sauf le Monténégro, ils ont tous fini par se détacher de la Russie ; 3° tous les états ont eu d'abord un gouvernement absolutiste, puis ils se sont donné une constitution (sauf le Monténégro), mais en fait, partout, sauf en Grèce, le gouvernement est resté aux mains du prince et du premier ministre.

La question d'Orient a donc été résolue conformément aux vues de la Russie : démembrement de l'empire turc, autonomie des peuples chrétiens; mais chacun de ces peuples est devenu indépendant, et la Russie n'a pu parvenir à les diriger. D'autre part, la solution est incomplète : une partie des peuples chrétiens est restée sous la domination du sultan, et il semble qu'il y ait chez les puissances une entente tacite pour ajourner la solution définitive.

M. T.

Sujets de compositions

UNIVERSITÉ DE RENNES

BOURSES DE LICENCE

Composition latine.

Quid sit in Demosthenis eloquentia quod nos etiam nunc moveat ?

Composition française.

Pourquoi les fables de La Fontaine conviennent-elles à l'âge des enfants ?

*
* *

LICENCE ÈS LETTRES

Dissertation française.

1. « Le siècle de Louis XIV, le plus remarquable de tous en littérature, dit Mme de Staël, est très inférieur, sous le rapport de la philosophie, au siècle suivant... La littérature, dans le siècle de Louis XIV, était le chef-d'œuvre de l'imagination ; mais ce n'était point encore une puissance philosophique. » (*De la Littérature*, 1re partie, chap. XIX.) — Examiner et discuter ce jugement.

2. Montrer ce que Beaumarchais a apporté de nouveau et d'original dans la conception de la comédie au XVIIIe siècle.

3. Discuter ce jugement d'un écrivain contemporain : « Les drames en vers de Victor Hugo sont des mélodrames écrits par un poète de génie. »

Dissertation latine.

1. Quæritur an recte dixerit T. Livius : « Ubi publicanus est, ibi aut Jus publicum vanum aut libertatem sociis nullam esse. » (T. Live, 45, 18).

2. Quæritur quasnam ob causas cum Horatius Vergiliusque, tum T. Livius, optimos reipublicæ fautores, Marco Tullio excepto, non modo impune, sed etiam citra omnem offensæ metum apud Augustum laudare potuerint.

3. Ostendes quænam appareat apud Horatium Flaccum morum disciplina.

Thème latin.

Tu prétends, Antoine, que je dois être compté parmi les meurtriers de César ; mais je n'ai qu'une crainte, c'est que tu n'arrives pas à le prouver. En effet, si j'avais été avec eux, ce n'est pas seulement le roi, c'est la royauté même dont j'aurais débarrassé la République ; si la tragédie avait été, comme on dit, écrite par ma plume, ce n'est pas seulement un acte, c'est la pièce entière que j'aurais achevée. D'ailleurs, si c'est un crime que d'avoir souhaité la mort de César, prends garde, Antoine, je te prie, à ce qui pourrait t'arriver : car ce projet, tu l'as formé à Narbonne avec Trébonius, tout le monde le sait ; c'est pourquoi, pendant qu'on tuait César, nous t'avons vu t'écarter ostensiblement de Trébonius. Pour moi (vois combien je te traite sans haine), si tu as eu jadis une bonne pensée, je t'en loue ; si tu ne t'en es pas vanté, je t'en félicite ; si tu ne l'as pas mise à exécution, je te le pardonne : pour le faire, il aurait fallu un homme de cœur.

S'il arrivait, un jour, qu'on t'accusât de ce meurtre en justice, et que l'on se servît contre toi de la formule de Cassius (cui bono fuerit ?), prends garde, je te prie, d'être alors embarrassé.

Philosophie.

1. La perception du temps. Montrer que nous pouvons percevoir le temps par le moyen de tous nos sens, et examiner si on peut, néanmoins, parler d'*un* sens du temps.
2. L'association par contiguïté ; ses lois, son rôle dans la vie mentale.
3. La vie. Hypothèses que l'on peut faire sur la nature de la vie ; discussions de ces hypothèses.

Histoire de la philosophie.

DISSERTATION

1. Rapports de Descartes et de Spinoza.
2. La théorie platonicienne des idées.
3. Rapport des philosophies du XVIIe siècle avec la théologie.

Histoire moderne.

1. Les Provinces-Unies, depuis les origines, jusqu'à la fin de la trêve de Douze Ans.
2. Les institutions provinciales de la France au XVIIIe siècle.
3. Les réformes politiques en Angleterre dans la première moitié du XIXe siècle.

Géographie.

1. Le climat océanique en Europe et en Amérique.
2. Géographie physique et économique de la région des grands lacs canadiens.
3. Influence du relief du sol sur le climat.

Histoire ancienne.

1. L'organisation de la justice à Athènes au IVe siècle.
2. Olympia et ses monuments. Sa place dans l'histoire de l'art grec.
3. La politique religieuse de Constantin.

Thème grec.

C'est sur les matières les plus importantes et les plus belles dont Homère entreprend de parler, guerres, commandements d'armées, gouvernements d'Etats, éducation de l'homme, qu'il est juste de l'interroger et de s'enquérir :

« Cher Homère, si tu n'es pas, en ce qui concerne la vertu, un créateur de fantômes, occupant par rapport à la vérité le troisième rang, mais si tu tenais le deuxième rang et que tu fusses capable de comprendre quelles sont les institutions qui rendent les hommes meilleurs ou pires, en tant que particuliers ou en tant que citoyens, dis-nous quelle est la ville qui, grâce à toi, s'est mieux administrée, comme, grâce à Lycurgue, Lacédémone, et, grâce à beaucoup d'autres, beaucoup de villes grandes et petites ? Quelle ville atteste que tu fus un bon législateur et que tu lui as rendu service ? L'Italie et la Sicile nomment Charondas ; nous, Solon, et toi, quel Etat te cite ? » Aurait-il quelque ville à nommer ? je ne le pense pas ; du moins rien de tel n'est dit même par les Homérides.

Grammaire grecque.

I. — 1. Expliquer et comparer aux formes attiques les formes dialectales suivantes : διηκόσιαι, νέες, σφι, ἕωσι, πεπληρωμέναι, μενέεις,

ἔσεαι, πείθεο, κομιεύμεθα, ἡμέων, μουνωθέντες, θαλάσσῃ, ἐποίευν, θεοῖσι, ἐοῦσα, βασιλέος, ἔτεα, ἀνενειχθῇ, ἑτέρῃσι, ἐλάσσονες, ἀπίκατο.

2. Comment exprime-t-on en grec dans les diverses propositions l'idée de répétition ?

II. — 1. Est-il possible, en étudiant les emplois de l'infinitif grec, de les rattacher les uns aux autres, et de déterminer le sens primitif de ce mode ?

2. Analyser et étudier les formes dialectales remarquables des vers suivants :

> — Ἀλλὰ καὶ αὐτὸς ἐγὼ κνίζων πάλιν οὐ ποθόρημι
> ἀλλ' ἄλλων τινὰ φαμὶ γυναῖκ' ἔχεν · ἃ δ' αἴοισα
> ζαλοῖ μ' ὦ Παιὰν, καὶ τάκεται, ἐκ δὲ θαλάσσας
> οἰστρεῖ παπταίνοισα ποτ' ἄντρα τε καὶ ποτὶ ποίμνας.
> — ὣς εἰπὼν τὸν κριὸν ἀπὸ ἔο πέμπε θύραζε
> ἐλθόντες δ' ἠβαιὸν ἀπὸ σπείους τε καὶ αὐλῆς
> πρῶτος ὑπ' ἀρνειοῦ λυόμην, ὑπέλυσα δ' ἑταίρους.

III. — 1. L'idée de mode et l'idée de temps dans la grammaire grecque.

2. Formation de l'aoriste second ; conjuguer à tous les modes ἑάλων.

Littérature latine.

1. Lucain a-t-il altéré la vérité historique dans la *Pharsale* ?
2. La morale du *de Officiis*.
3. La tragédie à Rome.

Littérature française.

1. Donner un aperçu de l'œuvre de Ronsard et de son influence littéraire.

2. Les nouvelles conceptions dramatiques au XVIIIe siècle.

2. Indiquer et classer les divers éléments qui ont contribué à former la langue française (éléments latins, germaniques, scandinaves, italiens, espagnols, grecs, etc.).

Institutions grecques et romaines.

1. Les fêtes religieuses d'Athènes.

2. Indiquer et expliquer les différentes significations du terme *provincia*.

3. Des pouvoirs respectifs des Consuls et du Sénat de la République romaine.

Dissertation anglaise.

1. The beginnings of the English novel.
2. George Eliot as a moralist.
3. Tennyson's Poetic diction.

Version anglaise.

A DESCENT INTO THE MAELSTROM

As I felt the sickening sweep of the descent I had instinctively tightened my hold upon the barrel, and closed my eyes. For some seconds I dared not open them, while I expected instant destruction, and wondered that I was not already in my death-struggles with the water. But moment after moment elapsed, I still lived. The sense of falling had ceased ; and the motion of the vessel seemed much as it had been before while in the belt of foam, with the exception that she now lay more along. I took courage, and looked once again upon the scene.

Never shall I forget the sensations of awe, horror, and admiration with which I gazed about me. The boat appeared to be hanging, as if by magic, midway down, upon the interior surface of a funnel, vast in circumference, prodigious in depth, and whose perfectly smooth sides might have been mistaken for ebony but for the bewildering rapidity with which they spun around, and for the gleaming and ghastly radiance they shot forth, as the rays of the full moon, from that circular rift amid the clouds which I have already described, streamed in a flood of golden glory along the black walls, and far away down into the inmost recesses of the abyss.

At first I was too much confused to observe anything accurately. The general burst of terrific grandeur was all that I beheld. When I recovered myself a little, however, my gaze fell instinctively downward. The rays of the moon seemed to search the very bottom of the profound gulf ; but still I could make out nothing distinctly, on account of a thick mist in which everything there was enveloped, and over which there hung a magnificent rainbow, like that narrow and tottering bridge which Musselmen say is the only path-way between Time and Eternity.

Edgar POE.

Thème anglais.

Par économie, on n'allumait pour la maison entière qu'un seul feu et qu'une lampe autour de laquelle toutes les occupations,

toutes les distractions se groupaient, bonne grosse lampe de famille, dont le vieil abat-jour — des scènes de nuit semées de points brillants — avait été l'étonnement et la joie de toutes ces fillettes dans leur petite enfance. Sortant doucement de l'ombre de la pièce, quatre jeunes têtes se penchaient, blondes ou brunes, souriantes ou appliquées, sous ce rayon intime et réchauffant qui les éclairait à la hauteur des yeux, semblait alimenter la flamme de leur regard, la jeunesse lumineuse sous leurs fronts transparents, les couver, les abriter, les garder du froid noir ventant dehors, des fantômes, des embûches, des misères et des terreurs, de tout ce que promène de sinistre une nuit d'hiver parisien au fond d'un quartier perdu.

Ainsi serrée dans une petite pièce en haut de la maison déserte, dans la chaleur, la sécurité de son intérieur bien garni et soigné, la famille Joyeuse a l'air d'un nid tout en haut d'un grand arbre. On coud, on lit, on cause un peu. De temps à autre, on entend une exclamation de M. Joyeuse, un peu en dehors de son petit cercle, perdu dans l'ombre où il abrite son front anxieux et toutes les démences de son imagination.

DAUDET.

Dissertation allemande.

1. Johann Fischart.
2. Herder als Vorkämpfer der Sturm-und Drang periode.
3. Der Faust als Symbol der Gœthischen Welt-und Kunstanschauung.

Thème allemand.

Ces paroles firent pâlir mon maître, qui me dit avec un sourire forcé : « Monsieur Gil Blas, cette pièce n'est donc pas de votre goût ? — Je ne dis pas cela, Monseigneur, interrompis-je tout déconcerté. Je la trouve excellente, quoique un peu au-dessous de vos autres ouvrages. — Je vous entends, répliqua-t-il. Je vous parois baisser, n'est-ce pas ? Tranchez le mot. Vous croyez qu'il est temps que je songe à la retraite. Je n'aurois pas été assez hardi, lui dis-je, pour vous parler si librement, si Votre Grandeur ne me l'eût ordonné. Je ne fais donc que lui obéir, et je la supplie très humblement de ne point me savoir mauvais gré de ma hardiesse. — A Dieu ne plaise, interrompit-il avec précipitation, à Dieu ne plaise que je vous la reproche ! Il faudroit que je fusse bien injuste. Je ne trouve point du tout mauvais que vous

me disiez votre sentiment ; c'est votre sentiment seul que je trouve mauvais. J'ai été furieusement la dupe de votre intelligence bornée. »

Quoique démonté, je voulus chercher quelque modification pour rajuster les choses ; mais le moyen d'apaiser un auteur accoutumé à s'entendre louer ! — « N'en parlons plus, dit-il, mon enfant. Vous êtes encore trop jeune pour démêler le vrai du faux. Apprenez que je n'ai jamais composé de meillleure homélie que celle qui n'a pas votre approbation. Mon esprit, grâce au ciel, n'a encore rien perdu de sa vigueur. Désormais, je choisirai mieux mes confidents. J'en veux de plus capables que vous de décider. Allez, poursuivit-il, en me poussant par les épaules, hors de son cabinet, allez dire à mon trésorier qu'il vous compte cent ducats, et que le ciel vous conduise avec cette somme. Adieu, monsieur Gil Blas, je vous souhaite toutes sortes de prospérités avec un peu plus de goût.

Version allemande.

Es sind diese Abhandlungen fünfe. Die erste, welche die weitläufigste und dabei die wichtigste ist, untersucht das Wesen der Fabel. Nachdem die Einteilung der Fabeln in einfache und zusammengesetzte (das ist in solche, die bei der allgemeinen Wahrheitwelche sie einprägen sollen stehen bleiben und in solche die ihre allgemeine Wahrheit auf einen wirklich geschehenen oder doch als wirklich geschehen angenommenen Fall weiter anwenden) vorausgeschickt worden, geht der Verfasser die Erklärungen durch, welche de la Motte, Richter, Breitinger und Batteux, von der Fabel gegeben haben. Bei der Erklärung des Ersten, die allen folgenden Erklärungen zum Muster gedient hat, ist er vornehmlich gegen das Wort Allegorie und behauptet dass die Fabel überhaupt nicht in der Erzählung einer allegorischen Handlung bestehe, sondern dass die Handlung nur in der zusammengesetzten Fabel allegorisch werde und zwar allegorisch nicht mit dem darin enthaltenen allgemeinen Satze, sondern mit dem wirklichen Falle, der dazu Gelegenheit gegeben hat. An der Erklärung des Richer setzet er vornehmlich dieses aus, dass sie ein blosses allegorisches Bild zu einer Fabel für hinreichend hält. Ein Bild, sagte er, heisst überhaupt jede sinnliche Vorstellung eines Dinges nach einer einzigen ihm zukommenden Veränderung. Es zeigt nur nicht mehrere oder gar alle mögliche Veränderungen, deren das Ding fähig ist, sondern allein die, in der es sich in einem und eben demselben Augenblicke befindet. In einem Bilde kann ich

zwar also eine moralische Wahrheit erkennen aber es ist darum noch keine Fabel. Der mitten im Wasser durstende Tantalus ist ein Bild und ein Bild das nur die Möglichkeit zeigt, man könne auch bei dem grössten Ueberflusse darben. Aber ist diese Fabel deswegen eine Fabel ? Ein jedes Gleichniss, ein jedes Emblema würde eine Fabel sein, wenn sie nicht eine Mannigfaltigkeit von Bildern und zwar zu einem Zwecke übereinstimmenden Bildern, wenn sie mit einem Worte nicht das notwendig erforderte, was wir durch das Wort Handlung ausdrücken. Mit diesem Worte verbindet er aber einen viel weiteren Sinn als man gemeiniglich damit zu verbinden pflegt und versteht darunter jede Folge von Veränderungen die zusammen ein Ganzes ausmachen. Denn dass die Erklärung. welche Batteux von der Handlung gibt, dass sie nämlich eine Unternehmung sein müsse, die mit Wahl und Absicht geschieht, bei der Fabel nicht stattfinde, zeigt er umständlich, indem die allerwenigsten aesopischen Fabeln in diesem Verstande Handlung haben. Batteux, wie der Verfasser sehr wahrscheinlich zeigt, hat seine Erklärung nur von einem einzigen, in seiner Art zwar sehr vollkommenen, deswegen aber doch zu keinem allgemeinen Muster tauglichen Exempel abstrahirt und überhaupt die Handlung der Æsopischen Fabel mit der Handlung der Epopeen und des Dramas viel zu sehr verworren.

LESSING.

BACCALAURÉAT

Composition française (*moderne*).

I. — La Rochefoucauld, Pascal et La Bruyère s'entretiennent, aux Champs Elysées, de leurs pensées familières, exposant et discutant leurs opinions, leurs sentiments, leurs systèmes. Vous donnerez le dernier mot à celui de ces trois moralistes que vous préférez.

II. — Vous raconterez comme Racine fut amené à écrire *Esther* et *Athalie*, et vous donnerez un aperçu de ce que furent les représentations originales de ces deux tragédies d'un genre si particulier. Vous pourrez ajouter quelques réflexions sur l'accueil fait à ces chefs-d'œuvre par le public ordinaire des théâtres.

III. — Expliquer et commenter cette boutade spirituelle : « L'amour-propre est comme l'embonpoint, plus on en a soi-même, moins on veut supporter celui d'autrui. »

(LABOULAYE, *Paris en Amérique*).

Composition française (*classique*).

Au moment de l'ouverture de la succession d'Autriche, le maréchal de Belle-Isle adresse un mémoire au cardinal de Fleury pour l'engager à saisir cette occasion d'en finir avec la maison d'Autriche.

LA SCÈNE FINALE DE LA MORT D'ARTHUR

(*Narration*).

Une dernière et sanglante bataille vient de se livrer entre le roi Arthur et son neveu rebelle, Mordret. Les derniers compagnons de la Table-Ronde ont été tués. Mordret, après avoir blessé le roi mortellement, expire le premier. — Le roi Arthur se rend sur le bord de la mer avec son fidèle serviteur et écuyer Girflet. Ne le croyant pas digne de posséder sa bonne épée Escalibor, il lui ordonne de la jeter dans les flots d'un lac voisin. Girflet, ne pouvant se résoudre à perdre l'épée, désobéit deux fois. Mais le roi Arthur, qui est resté assis sous un arbre, l'interroge à deux reprises, lui demande s'il n'a rien vu à la surface du lac, et, à ses réponses négatives, s'aperçoit que l'écuyer lui a désobéi et le lui reproche. Girflet se décide enfin à exécuter l'ordre donné et raconte qu'il a vu une main s'élever au-dessus des eaux, brandir l'épée et replonger avec elle. Enfin une nef magnifique, portant des fées vêtues de blanc, glisse à la surface du lac et s'approche du rivage. Morgane et ses compagnes en descendent, s'approchent du roi blessé et l'emportent dans la barque féerique vers le mystérieux pays d'Avalon où ses blessures seront guéries et où il goûtera la vie bienheureuse réservée aux héros.

— L'acteur Varlet de la Grange écrit à La Fontaine pour lui apprendre la mort de Molière.

Version latine.

Marius veut quitter l'armée pour briguer le consulat ; le consul Metellus s'y oppose.

Ubi Marius haruspicis dicta eodem intendere videt quo cupido animi hortabatur ab Metello petendi gratia missionem rogat. Cui quanquam virtus, gloria atque alia optanda bonis superabant, tamen inerat contemptor animus et superbia, commune nobilitatis malum. Itaque primum commotus insolita re mirari ejus consilium et quasi per amicitiam monere ne tam prava inciperet neu super fortunam animum gereret ; non omnia omnibus cu-

pienda esse; debere illi res suas satis placere; postremo caveret id petere a populo romano quod illi jure negaretur. Postquam haec atque talia dixit neque animus Marii flectitur, respondit, ubi primum potuisset per negotia publica, facturum sese quae peteret. Ac postea saepius eadem postulanti fertur dixisse, ne festinaret abire: satis mature illum cum filio suo consulatum petiturum. Is eo tempore contubernio patris ibidem militabat, annos natus circiter viginti. Quae res Marium cum pro honore quem affectabat tum contra Metellum vehementer accenderat. Ita cupidine atque ira, pessimis consultoribus, grassari: milites, quibus in hibernis praeerat, laxiore imperio quam antea habere; apud negotiatores, quorum magna multitude Uticae erat, criminose simul et magnifice de bello loqui: dimidia pars exercitus si sibi permitteretur, paucis diebus Jugurtham in catenis habiturum; ab imperatore consulto trahi, quod homo inanis et regiae superbiae imperio nimis gauderet. Quae omnia illis eo firmiora videbantur, quod diuturnitate belli res familiares corruperant et animo cupienti nihil satis festinatur.

Version allemande.

DAS KLIMA ITALIENS.

Italiener, die aus Deutschland zurückkehren, erzählen, sie hätten in diesem Lande sieben Monate lang Winter und fünf Monate keinen Sommer gehabt. — In Neapel rechnet man auf vier Tage drei schöne. Eis und Schnee sind höchst seltene Erscheinungen. Ich habe nun schon mehrere Winter in Neapel zugebracht und auch nicht eine Schneeflocke in der Stadt fallen sehen. Die gewöhnlichen Thermometer gehen auch nicht unter zwei Grad Kälte. Zwar sieht man vom November bis in den März weisse Berggipfel; denn die Abruzzen haben ein rauhes Klima, ja der Vesuv selbst ist oft wochenlang in einen Schneemantel gehüllt; hier unten aber lacht ewiger Frühling. Kein Frühling mit blühenden Bäumen, aber doch mit Blumen, Gemüse und mit vielen grünen Bäumen.

(D'après MAYER).

Version anglaise.

UN ACHAT INCONSIDÉRÉ.

In the window of a small plumber's shop stood on view, among brass taps and rolls of lead piping, various squares of coloured glass, the sort of thing chiefly used, I believe, for lavatory doors

and staircase windows. I purchased a dozen of these, the plumber, an affable man, who appeared glad to see me, throwing in two extra, out of sheer generosity. Why I bought them I did not know at the time, and I do not know now. My mother cried when she saw them. My father could get no farther than, « But what are you going to do with them? » to which I was unable to reply. My aunt alone attempted comfort. « If a person fancies coloured glass, said my aunt, then he is a fool not to buy coloured glass when he gets the chance. We haven't all the same tastes. » In the end, I cut myself badly with them, and consented to their being thrown into the dust-bin. But, looking back, I have come to regard myself rather as the victim of fate than of folly.

Version espagnole.

Una fatal indisposicion en la salud me priva del gusto de asistir personalmente á la inauguracion de tan importante Congreso cuyo espíritu y finalidades tanto y tan intimamente se connexionan é identífican con nuestro programa y nuestro periódico, fundado hace cuatro años. Pero, aunque me ánima la esperanza de alcanzar todavia las ultimas sesiones, en prevision de que no pueda ir ó llegue tarde, os dirigo la presente para rogaros que nos deis como asistentes en espíritu y voluntad, significando á tan respectable Asamblea nuestra completa adhesion á todos los acuerdos que se tomen, ofreciendo con carácter permanente, para sus decisiones, las columnas de nuestra publicacion y nuestro mas entusiasta concurso en todos sentidos, no solo en España sino en toda la América, donde, conforme á nuestro programa, hemos logrado organizar tambien algunas juntas y comprometer en nuestro apoyo a algunos gobiernos.

Coronel Mariano José Madueño, Director del periódico « *El Mundo Latino* », Madrid.

Version italienne.

La società Elleno-Latina si è fondata in Roma nell' aprile del 1902, insieme con le « Cronache della civiltà Elleno-Latina », con lo scopo di unire, in un vincolo ideale, tutti i popoli di civiltà latina che l'antica Ellenia inspiró, che Bizanzio e Roma, nel medio evo, tennero ancora uniti per mezzo del Christianesimo, per mezzo del diritto, per mezzo dell'arte, per mezzo della lingua.

Con l'unione de' Latini, la Società Elleno-Latina non solo non

mira ad osteggiare altre civiltà, ma a costituire un forte nucleo, coi figli ed eredi naturali della civiltà elleno-latina stretti fraternamente per meglio conoscersi, aiutarsi e risvegliarsi a vicenda, per crescersi dignità e forza, per imporsi maggiormente al rispetto d'altre forti razze civili, educate alla prima civiltà degli Elleno-Latini, e gareggiare con esse, allargando, in un concerto pacifico e di mutualità cosciente e sapiente, i beneficii della civiltà.

Per essere socio, basta farne demanda al Presidente della società, Angelo de Gubernatis, Roma, Palazzo Bernini, Corso Umberto I, 151.

Thème anglais ou allemand.

Qui n'a contemplé la poule surveillant et soignant ses poussins ? Elle a passé de longs jours à couver ses œufs, prenant à peine le temps de manger assez pour ne pas mourir de faim. Quand sa couvée est éclose, elle ne songe plus qu'à la protéger contre tous les dangers. Sans cesse occupée de ses chétifs enfants, elle ne recherche de nourriture que pour eux, et elle s'en prive en leur faveur Elle les rappelle lorsqu'ils s'égarent, les met sous ses ailes à l'abri des intempéries. On la voit errer inquiète autour de ses petits, ne les perdant pas de vue un seul instant. Et, non contente de s'oublier elle-même pour eux, elle s'expose à tout pour les défendre.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, etc., etc.. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. J... K... à S... — Vous pouvez évidemment régler votre abonnement en une fois; nous n'acceptons de souscription que pour l'année entière.

M. R... T... à C. . — Vous pouvez choisir vous-même vos sujets de devoirs.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints **in extenso** *à la copie.*

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

EHRHARD (A.), Professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand — **Les Comédies de Molière en Allemagne.** *Le théâtre et la critique.*
Un fort volume in-8°, broché. . . . 8 »

— **Franz Grillparzer — le Théâtre en Autriche.**
Un volume in-18 jésus, broché. . . . 3 50

FOURNEL (Victor) — **Le Théâtre au Dix-Septième Siècle. — La Comédie.** — La Comédie avant Molière. — Les types de la vieille Comédie. — Molière. — Les contemporains de Molière. Les successeurs de Molière : Boursault, Baron, Brueys et Palaprat, Dufresny, Regnard, Dancourt.
Un vol. in-18 jésus, broché. 3 50

Ouvrage couronné par l'Académie française.

GAUTHIEZ (Pierre), Docteur ès Lettres — **Études sur le Seizième Siècle en France.** *Rabelais. — Montaigne. — Calvin.*
Un vol. in-18 jésus, broché. 3 50

GRISELLE (Eugène), Docteur ès Lettres — **Bourdaloue. — Histoire critique de sa prédication,** *d'après les notes de ses auditeurs et les témoignages contemporains, avec un fac-simile de l'écriture de Bourdaloue.*
2 vol. in-8° raisin, xxxvi-1054 pages. . 15 »

Ouvrage couronné par l'Académie française.

— **Bourdaloue, Sermons inédits.**
Un volume in-8°, broché. . . . . . 4 »

— **Bourdaloue.** *Sermon sur la Pensée de la Mort.* — Edition critique avec des extraits de texte inédits tirés d'un recueil contemporain (M. Phelipeaux).
Une brochure in-8° 1 50

— **Revue Bourdaloue** (*Sermons inédits*, lettres, documents, bibliographie). — Revue trimestrielle, un an : 5 fr. (étranger 6 fr.). — Le numéro. 2 »

— **Lettres de Bossuet,** revisées sur les manuscrits autographes.
Une brochure in-8° 2 50

— **Un fragment inédit de Ledieu sur l'Éducation du Dauphin.**
Une brochure in-8° 1 50

— **De munere pastorali Bossueti, tempore præsertim Meldensis episcopatus,** thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Caen.
Un volume in-8° raisin, broché . . . 5 »

Douzième Année (1re Série) N° 11 21 Janvier 1904

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

La Revue parait tous les Jeudis

le numéro : 60 centimes

Directeur : **N. FILOZ**

SOMMAIRE

Pages

481 Les poètes secondaires du xviiie siècle. — *Dorat, ses œuvres (fin)*.................. **Émile Faguet**, *de l'Académie française.*

492 La psychologie ; son objet. — II........... **Victor Egger**, *Professeur à l'Université de Paris.*

499 Transformations des sociétés européennes au xixe siècle. — *Les territoires et les alliances depuis 1854*..... .... **Charles Seignobos**, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

509 La Fontaine fabuliste. — *Ses rivaux et ses imitateurs au XVIIe siècle*.............. **Augustin Gazier**, *Professeur à l'Université de Paris.*

521 Sujets de devoirs......................... **Universités de Paris et de Rennes.**

528 Soutenance de thèses..................... **En Sorbonne.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, rue de Cluny, 15

1904

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 11 21 JANVIER 1904

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes secondaires du XVIIIe siècle

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Dorat; ses œuvres (*fin*)

Il nous reste à étudier, de Dorat, des fables et des poésies légères. Il est peu de poètes du XVIIIe siècle qui n'aient écrit des fables : Piron, Colardeau, Grécourt, Dorat en ont fait. Il faut y songer, pour ne pas croire que la fable ait été abandonnée après le XVIIe siècle et reprise seulement au XIXe siècle. On se représente souvent d'une manière fausse l'évolution de ce genre littéraire : on considère généralement que la fable a été royale au XVIIe siècle, pastorale avec Florian, et enfin est devenue provinciale; c'est une erreur. La Fontaine l'a tellement transfigurée, qu'il l'a, pour ainsi dire, abolie. Quiconque, en effet, faisait des fables, entrait fatalement en parallèle avec La Fontaine, et paraissait ainsi avoir échoué dans son entreprise. Mais, en tout cas, le genre ne fut pas abandonné; il fut, au contraire, très honoré au XVIIIe siècle. Il était, du reste, aussi nécessaire à un écrivain, pour se faire classer parmi les hommes de talent, d'avoir fait des fables que d'avoir écrit des tragédies. De sorte que, si l'on voulait faire sa carrière dans les lettres, on commençait par faire une tragédie ; puis, si l'on échouait, on composait alors des poésies légères, et, parmi celles-ci, des fables.

Dorat n'a pas marqué la fable d'une empreinte particulière; il en a fait, comme on en faisait de son temps, comme on en fit

jusqu'à Florian, qui a rendu au genre un peu de pittoresque et de grâce poétique. Composée par un écrivain secondaire au XVIII[e] siècle, la fable n'est qu'une petite satire faite pour amener une épigramme.

La Fable et la Vérité de Dorat est une espèce de prologue. On sait d'avance ce que l'auteur va dire sur ce sujet, à savoir que la fable est un mensonge habillé de vérité ou réciproquement. Du reste, nous devons reconnaître que la pièce est finement écrite, bien construite, gracieuse, aimable.

> La Vérité dit, un jour, à la Fable :
> De quel front soutiens-tu que nos droits sont égaux ?
> J'existe avant les temps, toujours brillante et stable ;
> J'ai vu les éléments s'élancer du chaos.
> Tout se détruit, change et succombe ;
> A cette loi l'univers est soumis;
> Je la brave ; un empire tombe :
> Moi, je m'assieds sur ses débris.
> — Je connois ton pouvoir, je sais ton origine,
> Lui répond la Fable en riant ;
> Elle est très noble assurément;
> Sur les âges elle domine :
> Je ne suis que ton ombre et le dis franchement;
> Mais je suis une ombre badine.
> Ton miroir, par exemple, est un meuble effrayant;
> La foiblesse le craint, l'amour-propre le brise.
> Moi je corrige en égayant ;
> Tu montres la leçon et moi je la déguise.
> Le temps ne fut pas trop sensé
> De t'avoir ainsi dépouillée :
> Quand l'homme est corrompu, tu dois être voilée.
> Ma très auguste sœur, l'âge d'or est passé.
> Ne va pas prêcher ainsi nue,
> Si tu prétends grossir ta cour.
> Vénus même, Vénus plait mieux un peu vêtue;
> La nudité ne sied bien qu'à l'Amour.
> Tu menaces, je ris sans cesse.
> Pour instruire l'orgueil, il faut le caresser.
> Quand je guéris les cœurs que tu viens de blesser,
> L'homme, ce vieil enfant, me prend pour la sagesse.
> Tiens, faisons la paix en ce jour :
> Unissons-nous pour venger ton injure :
> Je serai ta dame d'atour
> Et j'aurai soin de ta parure.

Ici, comme dans les œuvres que nous avons déjà considérées, nous pourrions détacher de nombreux vers, qui ont un sens complet par eux-mêmes, qui sont ce que La Rochefoucauld appelle *les proverbes des hommes d'esprit*.

Avec la première fable, nous tombons dans l'épigramme pro-

prement dite : *Le Bureau et la Toilette.* Remarquez combien ces titres ont quelque chose à la fois de mystérieux et de piquant. Cette fable est dirigée contre les mœurs du temps et, particulièrement, contre les gens qui sont mêlés aux affaires politiques.

Dans le magasin d'un Persan
Qui brocantoit dans toute la Syrie,
Une Toilette fort jolie,
Quoiqu'elle parlât musulman,
Se trouvoit, par hasard, près d'un Bureau sévère,
Meuble autrefois d'un membre du Divan,
D'un apôtre de l'Alcoran,
Turc s'il en fut, et Turc atrabilaire.
— Pour m'approcher, sais-tu bien qui je suis,
Dit-il bientôt à sa voisine?
Dans les Etats tout s'achemine,
A l'aide de mon noir tapis.
Je suis un très grand politique :
Sans moi, point de contrats ; sans moi, plus de traités :
Les actes importans me sont tous présentés :
J'ai la confiance publique.
— Pédant, c'est bien à toi de vouloir prendre un ton,
Dit la Toilette ; écoute, et lutte si tu l'oses:
J'habitois le sérail dans ma jeune saison;
Tu jugeais les effets, j'apercevois les causes :
Par un seul mot, si tu sais voir,
Tu verras quel est mon mérite :
J'ai, pendant plus d'un an, soutenu le miroir
D'une sultane favorite,
Disgrâce, entreprise, faveur,
J'épiois tout dans son principe ;
Plus d'une fois le grand seigneur,
A mes côtés, fuma sa pipe :
Le badi fut biffé tout net;
Ce juge avoit trop de lumières.
Mahmoud faisait bien le sorbet;
On le fit chef des Janissaires.
Certain Bacha fut empalé,
Pour un rêve de la sultane.
Traité par elle de profane,
Un Derviche fut étranglé.
Chaque petite fantaisie
Causoit un grand événement;
Enfin le sort de la Syrie
Et de tout l'Empire Ottoman
Dépendoit d'une bouderie,
D'un œil battu, de l'humeur du moment,
Ou quelquefois d'une insomnie.
J'ai... — La porte s'ouvrit, elle n'acheva pas.
Un seul témoin vaut mieux que cent gazettes.
Dieux ! Faites parler les Toilettes !
Et nous saurons le secret des Etats.

Le trait est excellent et produisit beaucoup d'effet: on le répéta partout, avec des sourires pleins d'allusions.

Le Jet d'eau et le Réservoir a une allure politique et économique, et serait digne d'un club d'entresol. C'était le temps où les sages... et les autres devisaient de la richesse, de la production et de l'échange.

Dans un parc dessiné d'après les meilleurs plans,
Un Jet d'eau dans les airs s'élevoit sous l'ombrage,
Et retomboit à travers le feuillage,
En perles, en rubis, en globules roulans :
Notre Jet d'eau s'oublie, ainsi que c'est l'usage ;
(On a vu de tous tems les sots se prévaloir)
Il insulte dans son langage,
L'onde obscure du Réservoir,
Qui fournissoit à tout son étalage.
— Vois, lui dit-il, ce pompeux appareil,
Si jusqu'à moi peut arriver ta vue,
Vois ces gerbes d'argent dont s'enrichit la nue,
Et que j'oppose aux rayons du soleil.
A quoi sers-tu, misérable eau dormante ?
Quand je m'élève aux cieux, dans l'ombre tu croupis :
Ton voisinage me tourmente,
Et gâte bien souvent les lieux que j'embellis.
Comme il parloit, un des canaux se brise ;
Au fond du réservoir, il s'entr'ouvre un chemin,
Et, soudain,
L'onde sourdit, décroît, coule et s'épuise.
Vous eussiez vu les rubis s'exhaler,
Toutes les gerbes disparoître,
Et les perles dégringoler.
Notre orgueilleux commence à se connoître ;
Il baisse, il tombe, il ne peut plus aller,
Il est à sec. Vous devinez peut-être
De ma fable quel est le sens ?
Appauvrissez le peuple ; adieu l'éclat des grands.

Ce qui fait que la fable est intéressante, c'est qu'il y a une anecdote, un incident, qui exprime, sous une forme vivante, concrète, la pensée de l'auteur formulée dans le dernier vers.

Le Renard et les jeunes Lapins est du genre des fables de La Fontaine : c'est la mise en scène d'un travers de l'humanité, avec des animaux comme personnages ; mais le ton est bien dans le goût du temps :

Blanchi dans les ruses de guerre,
Un Renard, Renard s'il en fut,
Temporisant, pour atteindre son but,
Comme un zéphir, rasant la terre,
Et toujours méditant l'escalade ou l'affût,
. . . .

Ayant fait, une nuit, le sac d'un poulailler,
Vint, le matin, dans un champ s'égayer :
Tel un héros las du carnage,
Repose à l'ombre du laurier.
Par de fraîches vapeurs la terre est arrosée.
Maître Renard, bercé parmi les fleurs
Et d'un air printanier respirant les odeurs,
Se roule, se blottit dans l'herbe et la rosée.
Par intervalle, il va sautant.
Il court après sa queue, avec elle il badine ;
En vrai tartuffe, il compose sa mine,
Et le vieux coquin fait l'enfant.
Deux lapins sans expérience,
De leur côté, dans le pré s'amusoient ;
Trottinoient, broutoient, se baisoient,
Sur leur derrière se posoient,
Et jouoient en toute innocence.
Ils aperçoivent le Renard
Avec son mouvant étendard.
On examine, on fait silence,
On dresse l'oreille, on balance,
On tient conseil pour fuir ; mais le rusé Caffard
A l'air si doux, si bénin, si tranquille,
Qu'ignorant les pièges de l'art,
Ces étourdis restent dans leur asile.
Aux lapins, comme à nous, la raison vient trop tard.
Ils font plus : l'un d'eux se hasarde :
« Vois-tu, dit-il, ses yeux caressants et sereins?
Comme il est tendre, alors qu'il nous regarde !
Il a l'air d'aimer les lapins :
Que craignons-nous ? » — Bientôt leur effroi cesse ;
On avance un pas, et puis deux,
Et, guettant le moment, l'animal cauteleux,
A chaque pas qu'ils font, redouble de tendresse.
Bien confians et bien joyeux,
Les voilà près de lui, voilà qu'il les caresse,
Qu'il les réjouit de son mieux ;
Et nos Jeannots sont vraiment dans l'ivresse ;
Ils trouvent un ami, leur sort est trop heureux.
Un vieux lièvre passoit ; Dieu sait s'il alloit vite !
— « Fuyez, leur dit-il en courant... »
. . . .
L'avis est inutile, autant qu'il est prudent.
Les deux infortunés veulent en vain le suivre :
Le Renard les happe à l'instant,
Et vous les croque au frais, pour leur apprendre à vivre.
Vous êtes entourés de gens instruits à feindre
Et rien pour vous n'est plus à craindre
Que l'air affable des méchants.

Voici une autre fable, dont les personnages sont également des animaux, et qui est vraiment intéressante et serait digne d'être signée de La Fontaine :

Le renard et le dogue.

Dans le royaume du lion,
Quand il meurt quelque bête opulente et célèbre,
Dom Renard est chargé, dit-on,
D'en faire l'oraison funèbre ;
Fléchier ne parloit pas avec tant d'onction ;
Mais glissons sur le parallèle.
— Un loup-cervier sanguinaire et glouton,
Ces jours-ci décéda (j'en reçus la nouvelle)
Pour s'être bourré de mouton.
Chaque jour qu'il vécut fut marqué par des crimes ;
Sa tanière toujours regorgeoit de victimes ;
N'importe : il fut le Crésus du canton,
Ses cruautés, dès lors, deviennent légitimes ;
Il a des droits à l'oraison.
Le panégyriste s'avance
Entre deux files de parents,
Et, montant sur une éminence,
Parle en ces mots à tous les assistants :
« Hélas ! en ce jour funéraire,
Je viens renouveler les peines de mon cœur,
A l'orphelin rappeler un bon père,
A la veuve un consolateur.
Pleurons, pleurons dans cette enceinte auguste,
Le plus clément des Loups, et surtout le plus juste.
Répondez : eûtes-vous à vous plaindre de lui,
Brebis timide, ou crédule génisse ?
. . . .
Combien de fois je l'ai vu, mes chers Frères,
A jeun, défait, s'immolant pour autrui,
Et louvoyant le long de ces bruyères,
Chercher des malheureux pour leur servir d'appui.
Vous vous attendrissez, je vois couler vos larmes ;
. . . .
Je me trouble, ma voix expire,
L'éloquence est muette où gémit la douleur... »
. . . .
— « Le hardi bavard que voilà !
As-tu bientôt joué ta comédie,
Lui crie alors un Dogue, accroupi près de là ?
Ce discours si pompeux, je le savois déjà,
Syllabe pour syllabe » — « Et comment, je te prie ? »
— « Insigne plagiaire, effronté courtisan,
(Moi, c'est ainsi que je te nomme)
Je l'avais entendu prononcer par un homme,
Pour les obsèques d'un tyran ».

La Justice des Animaux est une satire contre la justice, non pas du XVIIIe siècle, mais de tous les temps, contre sa lenteur, ses formalités inutiles, qui font tellement traîner les procès qu'au jugement les parties adverses se trouvent également lésées.

Lassés des discordes publiques,
Les animaux, d'un plein consentement,

Parlèrent d'accommodement;
Mais, pour juger les troubles domestiques,
On établit un Parlement.
Vu sa finesse, sa prudence,
Et l'art de l'élocution,
Le Serpent, comme de raison,
Fut pourvu de la Présidence.
A la dignité d'Assesseurs,
On crut devoir élever les Marmottes,
Ronflant en bonnes Patriotes ;
Car, naturellement, les Juges sont dormeurs.
Quant aux détails de la Chancellerie,
A la Tortue ils sont tous confiés ;
On sait qu'en sa marche étourdie
Elle fait feu des quatre pieds.
Bref, sur leur dos emportant leur tribune,
Les Escargots tenaient lieu d'Avocats,
Et déployoient dans tous les cas,
Une éloquence peu commune.
On les accusoit d'être lents
Et d'éterniser les affaires;
Pour acquérir plus de lumières,
Ils demandoient fort bien des sursis de cent ans.
La Cour, d'ailleurs, fut juste, et Thémis bien servie.
D'un pareil tribunal nul client n'appeloit.
Avant qu'on lâchât un arrêt,
La mort, sans autre plaidoirie,
Provisoirement emportoit
L'Avocat, l'Assesseur, le Juge et la Partie.

En avançant dans le XVIIIe siècle, comme tous les autres genres littéraires, la fable se sensibilisera. Florian fera des fables presque larmoyantes, et Dorat, lui-même, nous a laissé une fable sentimentale, non sans malice du reste, ni sans ironie sournoise.

La force des larmes

Consommé dans l'art des Tibères,
D'un état malheureux le lâche usurpateur,
Sur les enfants et sur les pères
Exerçoit cet art destructeur.
Chaque parole est coupable ou suspecte.
Le silence est prescrit par la voix des bourreaux,
Qu'en frémissant tout un peuple respecte.
Les pâles citoyens se taisent sur leurs maux ;
Mais par des signes énergiques
Des cœurs interprètes muets,
Ils expriment leurs vœux secrets,
Et les calamités publiques.
Ces signes éloquents sont bientôt interdits.
Alors un citoyen, appesanti par l'âge,
Arrive dans la place où des Rois du pays,
Le bronze éternise l'image,
Et la retrace aux regards attendris :
Là, tombant à genoux aux pieds de la statue

Du plus aimé de tous ces Rois,
Il l'arrose de pleurs, au défaut de la voix.
Sublime expression... qui ne fut pas perdue!
Le peuple interprète bientôt
Cette auguste douleur, ces profondes alarmes:
Tous les yeux sont trempés de larmes;
Mille soupirs unis ne font plus qu'un sanglot.
On instruit le Tyran et lui-même il s'avance.
Il veut, pour comble de tourments,
Priver ces malheureux de leurs gémissements !...
Le désespoir leur rend l'indépendance:
Le peuple sent sa force et court à sa défense;
Tous les bras sont armés; le sang coule à grands flots;
La garde est égorgée, et le monstre en lambeaux.
De l'espèce humaine avilie
Imbéciles persécuteurs,
Prenez les biens, ôtez la vie,
Mais ne défendez point les pleurs.

Cette fable montre, peut-être mieux que toute autre de ses pièces, la souplesse du génie de Dorat. Pour tout ce qu'il essaie, il réussit dans une certaine mesure; nulle part, il n'a complètement échoué.

Le Voyage de la Vérité est une satire comme Voltaire en a fait. Donat y représente la vérité se promenant à travers le monde, pénétrant dans tous les pays, et rejetée par tous.

Enfin ne trouvant, sous les cieux,
Que dévots préjugés ou terreurs politiques,
Des poignards, des bûchers, de zélés fanatiques
Et des forfaits religieux;
Sans plaindre les humains qui l'avoient outragée,
Sans en attendre un repentir,
Dans son premier asile elle s'est replongée,
Et rentre dans son puits, pour n'en jamais sortir.

Le Chapeau est une fable un peu précieuse, avec une certaine recherche de finesse; — elle est piquante aussi; mais Dorat n'a pu éviter la longueur, la monotonie dans le cours du récit, et quelques répétitions. Le trait de la fin, assez inattendu, est cependant vif et plein d'intérêt :

O sublime métamorphose !
Son feutre est blanc; il va le teindre en noir
Afin d'inventer quelque chose.
Nouveaux transports ! grande rumeur !
Oh ! pour le coup, dit-on, l'idée est admirable !
Un chapeau blanc ! si c'étoit une horreur :
Voici du beau, du neuf, de l'incroyable.
Honneur au chapeau noir ! Gloire soit à l'auteur !
Notre auguste philosophie
Est, je crois, peinte en ce tableau :
Que de sages on déifie,
Qui n'ont fait que changer la forme du chapeau.

Il est facile de se rendre compte de l'injustice de La Harpe, prétendant, comme nous l'avous vu, que ses fables étaient ce que Dorat avait fait de plus mauvais. Encore une fois, il ne faut évidemment pas le comparer à La Fontaine; sauf dans deux ou trois fables que nous avons citées, Dorat, du reste, ne met pas en scène des animaux pour tirer les conséquences de leurs actes ou une leçon profitable aux hommes : il raconte; et, le plus souvent, tout son récit n'a de valeur, de raison d'être, que par le trait qui le termine. De plus, les fables de Dorat ne peuvent pas être la pire de ses œuvres, puisque toutes les qualités qu'il déploie dans ses autres œuvres se retrouvent dans ses fables.

Parmi ses poésies légères, qui ont contribué surtout au succès de Dorat, il y en a beaucoup qui sont des satires, des critiques en vers, s'adressant à Jean-Jacques Rousseau, à Voltaire et à bien d'autres.

La pièce intitulée *A M. Rousseau, sur ses différents ouvrages*, est mêlée d'éloges et de blâmes, comme il convenait, puisqu'il s'agit d'un homme de grand talent, mais qui a eu ses travers et ses ridicules.

> Aristarque, éloquent et sage quadrupède,
> J'aime assez tes sermons : mais ils sont superflus ;
> L'homme est sur ses deux pieds ; c'est un mal sans remède.
> Tu ne changeras rien, ni vices, ni vertus.
> Le monde a pris son pli. Le triste Diogène,
> Fameux par son orgueil qu'on nous a peint en beau,
> Par sa lanterne et son tonneau,
> Etait sifflé par les Plaisans d'Athènes.
> . . . .
> Tu nous as dit cent fois : « Les sciences, les arts
> Ont corrompu vos mœurs par leur vaine imposture.
> Ecoutez, citoyens : fuyez de vos remparts.
> Troupeau d'êtres pensants confusément épars,
> Dans les champs, dans les bois, cherchez votre pâture,
> Vers la terre abaissez vos sublimes regards ;
> Broutez, ô mes amis, et fuyez la Nature.
> Oubliez, oubliez que Corneille exista :
> Ne vous souvenez plus des beaux vers de Racine.
> Qu'ont-ils fait ces fléaux nés pour votre ruine ?
> Que leur doit l'Univers ? *Athalie* et *Cinna*.
> . . . .
> Il n'a pu corriger les pères :
> Il veut élever les enfants.
> Que de sages, grand Dieu, pour la race future.
> Je vois un peuple tout nouveau ;
> Des préjugés chassant la foule obscure,
> Le jour se lève, et le divin Rousseau,
> Le créateur d'Emile ajoute à la Nature.
> Oh ! que j'aime à te voir dans ton emploi sacré,
> De langes, de maillots noblement entouré,

Mêler tes jeux à ceux de ton pupille.
Ce marmot fortuné, philosophe d'un jour ;

. . . .

Crois-tu donc avilir ce céleste langage,
Ce délire, ce feu divin
Que tu sais diriger avec tant d'avantage,
Quand il vient embraser ton sein ?
Possesseur d'un talent que l'on rabaisse en vain,
Notre bon La Fontaine à mes yeux est un sage :
La raison ne vaut pas son léger badinage ;
Il instruit en riant, et j'aime mieux enfin
Les folâtres leçons de maître Jean-Lapin
Que les arrêts d'un précepteur sauvage,
Qui me dégrade et qui m'outrage,
De mes douces erreurs prétend m'ôter l'usage
Et veut remettre au gland le pauvre genre humain.

En racontant brièvement l'histoire de la carrière littéraire de Dorat, nous avons cité les vers qu'il écrivit au sujet de Voltaire nous n'y reviendrons pas.

Il a écrit aussi une épître intitulée *A M. De... retiré à sa campagne pour se livrer à la philosophie*. Il y dépeint les plaisirs que le sage doit à sa modération, à sa tempérance. Dorat termine par quelques très beaux vers, où il semble faire comme un retour sur lui-même, et qui, même, ne manquent pas d'un certain lyrisme.

. . . .

Et la nature est toujours belle,
Lorsque nos cœurs sont vertueux.
Ah ! rapproché de ce que j'aime,
Quand pourrai-je, ami, sur tes pas
La méditer et jouir de moi-même !
Braver l'orgueil farouche et la grandeur suprême,
Fuir les foibles amis, ou les amis ingrats,
Ne plus flotter au gré d'une vaine espérance.
A l'instant qu'elle suit, saisir la volupté,
Vivre enfin dans le calme et dans l'indépendance.

. . . .

Conseils à un mari est une poésie aimable, d'allure assez vive, très spirituelle, et révélant une certaine connaissance psychologique du cœur humain.

Vous vous plaignez que chez Delphire
Je ne vais point assez souvent :
Eh ! bien, moi, j'oserai vous dire
Que c'est se plaindre injustement.
Votre femme, soyez tranquille,
N'est point faite pour vous rester ;
Elle a mille attraits, et puis mille,
Qu'il est bon de vous disputer.
Mais vous avez la fantaisie
De ne jamais nous tourmenter :

J'avois, mon cher, osé compter
Sur quelques grains de jalousie ;
Votre sang-froid vient tout gâter.
Il lui déplait et me désole.
Quoi ! rien qu'il faille hasarder !
Pour qu'avec soin on vous la vole,
Commencez donc par la garder.
. . . .
Sachez de moi que les hommes
Vivent de crainte et d'espérance,
D'artifices, de jolis tours :
On les endort par trop d'aisance,
Et le bonheur de tous les jours
Produit bientôt l'indifférence.
J'aime un aiguillon au désir,
Des larcins pour nourrir l'ivresse,
Et quelque épine qui me blesse
Parmi les roses du plaisir.
Si Danaé se vit prisée
Par ce scélérat de Jupin,
Et sentit pleuvoir dans son sein
Une très suspecte rosée,
C'est grâce aux murs d'un triple airain,
Où la belle fut déposée.
Croyez-moi ; mettez, dès ce soir,
Quatre verrous à votre porte ;
Rôdez, et demandez à voir
Chaque billet que l'on apporte ;
Criez, grondez, fût-ce pour rien.
La nuit, soyez sur le qui-vive ;
N'entendez pas japer un chien
Sans vous figurer que j'arrive !
Alors, je saurai m'occuper
De quelque ruse nécessaire,
Et je trouverai, je l'espère,
Un nouveau charme à vous tromper :
Mais que prétendez-vous qu'on fasse
D'un mari qui n'est point jaloux,
Ne dit mot, jamais ne menace
Et semble d'accord avec vous ?
Le pilote craint la bonace
Autant que les flots en courroux,
Sans votre douceur importune,
Qui me dérange tout à fait,
Ce que vous savez que l'on est,
Vous le seriez vingt fois pour une.

Cette revue rapide des œuvres de Dorat suffit pour vous donner une idée de ce poète aimable, spirituel, au génie si souple et si attrayant, qui réunit merveilleusement en lui tous les caractères de l'écrivain du XVIII[e] siècle.

M. D.

La Psychologie.

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Objet de la psychologie.

Nous allons traiter, aujourd'hui, de l'objet de la psychologie et confirmer, par des preuves directes, l'assertion fondée, dans la leçon précédente, sur des preuves indirectes, que la philosophie doit commencer par la psychologie. Nous avons vu, en effet, que les autres façons de procéder supposent la connaissance de la psychologie ; dans la leçon présente et dans la suivante, il sera établi directement, et, je pense, définitivement, que la psychologie et son objet sont le commencement naturel et nécessaire de la philosophie.

Le mot psychologie est un des rares mots bien faits du vocabulaire philosophique : il n'y a, pour s'en convaincre qu'à l'analyser. Psychologie veut dire : science de l'âme. Mais qu'est-ce que l'âme ?

Dans le sens usuel, ce mot comporte deux éléments, dont le premier est à écarter et le second à dégager du premier et à conserver précieusement. Le premier élément, c'est l'idée de quelque chose qui est (dans le sens fort du mot être), qui reste, est stable, permanent. Si l'on s'attache à cette partie du sens du mot âme, on perd de vue l'incessant devenir de notre existence, la vie de l'âme telle qu'elle existe en chacun de nous ; on n'aperçoit que ce qui, dans cette existence toujours mouvante, est ou paraît permanent, toujours identique à soi-même. L'ancienne philosophie et l'ancienne psychologie s'attachaient tout spécialement, et à l'excès, presque uniquement, à cet élément stable, identique, permanent, de l'âme. Mais, dès lors, si l'on procède ainsi, le caractère spécial de l'âme devient difficile à déterminer. En effet, il n'y a pas que l'âme dont on puisse dire qu'elle est. La matière, elle aussi, est et reste ; rien même n'a plus de stabilité. Pour l'expérience vulgaire, le sol, la mer, c'est ce qui reste, ce qui est toujours identique à soi-même et, pour la science, la matière est une masse constante, douée d'une énergie dont la somme est constante et animée de mouvements dont la somme, elle aussi, ne change pas. Les êtres suprasensibles, d'autre part, c'est-à-dire les objets

de la métaphysique, plus encore peut-être que la matière et l'âme, sont immuables, permanents. Jéhovah dit: « Je suis celui qui est »; et la métaphysique, tant ancienne que moderne, définit Dieu : celui dont l'essence est d'exister.

C'est, en fin de compte, se placer au point de vue métaphysique que de considérer l'âme comme une chose qui est. Tout, ainsi, se confond : matière, âme, Dieu. La matière est étendue ; mais l'étendue n'est peut-être que le premier attribut de la matière, dont le second est le mouvement. La matière, au fond, ne peut pas être dite étendue. C'est ainsi que Louis Ménard, poète philosophe mort récemment, a dit, en parlant du Dieu oriental :

Seul vrai, seul immobile au sein des apparences.

De qui peut-on dire cela ? De la matière considérée comme substance unique et universelle (matérialisme), de Dieu substance commune des choses et des âmes (Dieu du panthéisme), mais aussi de l'âme, et ce sera la formule de la métaphysique idéaliste, pour laquelle il n'y a que l'âme (celle de Fichte, par exemple).

Ainsi, en tant que substances, toutes les réalités se confondent et ne peuvent pas être définies, distinguées les unes des autres. L'âme, ainsi considérée, n'a rien de propre, et la psychologie, entendue ainsi, n'aurait pas d'objet particulier; mais nous avons une ressource. Quand on accepte l'idée de l'âme-substance, on la définit, et alors, nécessairement quoique indirectement, on la définit, par ses effets et ses manifestations, c'est-à-dire par ses phénomènes, par ce qu'elle produit. On dit alors, avec Descartes, — philosophe substantialiste sans être prisonnier de l'idée de substance, — que l'âme c'est l'être qui pense, l'être dont le phénomène nécessaire et constant est un phénomène de pensée. Et cela est commenté par Descartes de la manière suivante : l'âme étant l'être dont l'essence est de penser, l'âme est l'être qui pense toujours, c'est l'être qui manifeste son essence dans le temps sous la forme d'une pensée continue.

L'âme pense toujours : voilà ce qui se dégage de l'analyse, voilà une idée toute nouvelle; mais il faut bien l'entendre. L'âme pense toujours, même quand elle ne pense pas, même quand elle est émue, quand elle veut, quand elle agit ; car, alors, elle sait qu'elle éprouve des émotions, qu'elle veut et qu'elle agit. Ce que Descartes entend par penser toujours, c'est ce que nous appelons, nous, avoir toujours conscience.

Toujours, c'est, avons-nous dit, une idée toute nouvelle. Ce n'est pas là, toutefois, précisément l'idée de la conscience, mais bien

plutôt celle du temps dans lequel se manifeste continuellement l'âme sous la forme de la pensée ou de la conscience. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette idée, que, pour le moment, nous nous contentons de signaler.

Dès à présent, constatons que l'idée de la conscience, c'est-à-dire ce que Descartes entendait par pensée, est inséparable de l'idée du temps. Nous dégageons de la conception cartésienne de l'âme l'idée de l'âme-conscience continue ; mais nous ne connaissons pas de conscience discontinue.

Toute conscience est connue comme continue ; la continuité est de l'essence de la conscience. Donc nous pouvons dire qu'une âme c'est une conscience, que la continuité fait l'unité de la conscience et l'unité de l'âme.

L'idée de conscience, à laquelle nous sommes parvenus, est un concept élaboré lentement par les philosophes modernes. Il n'y a pas d'inventeur breveté à qui l'on doive en rapporter l'honneur. En germe chez Descartes, ce concept a été, de plus en plus, précisé, et l'idée de l'âme s'est éclairée peu à peu par son identification à la conscience. L'âme, c'est l'idée ancienne et populaire ; la conscience, c'est l'idée philosophique et savante.

Les anciens n'ont pas ignoré la conscience. Aristote en parle, mais n'en a pas vu l'importance. On trouve la conscience formulée chez certains scolastiques ; mais c'est, chez eux, une idée vague ; on la trouve même déjà dans cette curieuse formule de saint Paul : « Qui sait ce qui est en l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui ? »

Voilà l'idée nouvelle par laquelle s'éclaire la vieille idée de l'âme. Il est bon d'insister sur ce qui résulte de cette transformation.

Nous ne comprenons pas la conscience sans sa continuité dans le temps, sans un « toujours ». Si l'âme, c'est la conscience, l'âme n'est plus le permanent ; l'âme s'écoule, vit, change sans cesse. Elle est moins quelque chose qui est que quelque chose qui devient. L'être de l'âme est déterminé par son devenir et s'identifie à lui, à ses phénomènes. L'âme vit d'une vie différente de la vie du corps vivant, mais elle vit. La psychologie, science de l'âme, étant la science d'un devenir, la science d'une succession constante, devient une science de faits, la science des faits de conscience ou faits psychiques.

Elle est une science de faits, puisque la continuité de la conscience se résout en fragments qui sont des phénomènes distincts. La considération de ces phénomènes est inséparable de ce qui en fait leur unité, du tout qu'ils forment, de leur forme générale, c'est-à-dire de la conscience considérée dans son ensemble.

La psychologie, étant la science de l'âme ou des âmes, est donc la science de la conscience ou des consciences. L'idée de l'âme est désormais épurée et éclairée.

C'est là ce que certains critiques ont appelé une « psychologie sans âme ». Cela n'est pas exact; c'est, tout au plus, une psychologie sans substance. Mais, si l'idée de l'âme est simplifiée par l'élimination, au moins provisoire, de l'idée de substance, et, si la psychologie devient ainsi la science d'un objet déterminé, est-ce là une science sans objet? Qu'a-t-on supprimé? — On vous a ôté votre substance, dirai-je aux critiques, ce que vous croyez permanent, identique à soi-même, ce dont on ne peut rien dire ni rien penser. Eh ! bien, de cela qu'avons-nous à faire dans une science qui veut avoir un objet saisissable? En psychologie proprement dite, il n'y a pas à s'en occuper.

La psychologie est donc la science de la conscience. Nous gardons le mot âme ; mais, pour nous, âme signifie conscience.

Ce n'est pas assez, et nous voulons plus de lumière encore. Pour cela, éclaircissons l'idée de la conscience par une comparaison avec ce qui n'est pas conscient et dont nous avons l'idée.

Qu'est-ce que l'état de conscience, sinon ce qui n'est pas imaginé, induit ou déduit, sinon ce qui est immédiat? La lune que je vois au ciel, c'est un cercle plat, tout spécialement lumineux ; de cela, j'ai conscience ; mais j'ai, de plus, l'idée que la lune a une autre face, que nul homme n'a jamais vue, et qu'elle est une sphère et qu'elle a un centre solide; tout cela est inféré, supposé. Voir est un fait de conscience; supposer est autre chose. J'ai conscience de la face que je vois, mais non de l'autre, et je n'ai pas conscience de la lune comme sphère. La conscience, c'est ce qui est présent, ce qui n'a pas besoin de commentaires, ce qui ne nécessite de ma part ni hypothèses, ni raisonnements. Le conscient, c'est le donné, l'immédiat.

Un second exemple éclaircira peut-être ma pensée. Les faits physiques, tels qu'ils sont étudiés, nous sont-ils donnés? Oui et non, mais plutôt non. La lumière, vibration de l'éther, est un phénomène déduit ou induit. La lumière, comme sensation, est un fait donné. Cette manière de connaître s'oppose à l'autre mode de connaissance, car les vibrations de l'éther ne sont pas quelque chose de donné pour moi.

Voilà la distinction du donné et du non donné. Donc, en général, les faits physiques sont inférés et les faits de conscience donnés. Il n'y a même que les faits de conscience qui soient donnés; conscient et donné sont synonymes.

Ici, une difficulté se présente. Descartes disait « penser » au

lieu de « avoir conscience » ; nous disons « avoir conscience ». C'est donc que penser ou connaître n'est pas tout à fait la même chose, pour nous, qu'avoir conscience. Sentir, voir, etc., bref, tous les mots que l'on peut appliquer aux faits de conscience, tout cela est-il bien des manières de connaître ? Connaître, penser est peut-être quelque chose de plus compliqué. Peut-être est-il très légitime, plus que légitime même, de réserver le nom de pensée. intelligence, connaissance, pour ce qui se fait par concepts et par jugements. Alors la conscience serait un mode de la connaissance, mais un mode très élémentaire, qui ne mérite guère le nom de connaissance.

Je suis de cet avis ; mais avoir conscience, c'est tout le contraire d'ignorer et, à vrai dire, il y a lieu de distinguer deux sortes de connaissances : la connaissance immédiate et celle qui est élaborée, qui n'est pas immédiate. C'est la connaissance élaborée qui est la connaissance proprement dite, résultat normal de l'activité intellectuelle qu'on appelle pensée. — Avoir conscience, c'est savoir d'une façon immédiate, connaissance intuitive. La conscience est l'intuition, et même on peut se demander s'il est une autre intuition. Je crois que, sans instituer une discussion sur cette question, nous pouvons affirmer que non : il n'y a pas d'autre connaissance immédiate que la conscience.

Le fait de conscience, c'est ce qui est immédiatement connu. Conscience signifie cette façon de connaître. Les autres faits sont médiatement connus. Le donné c'est l'objet d'intuition, ce qui est immédiatement connu. Voilà la définition du fait de conscience.

Le concept de « donné » est-il un nouveau concept ? Non ; il ne contient rien de nouveau ; il éclaire seulement le terme de conscience. On peut, on doit mettre en équation le conscient et le donné, le non-conscient et le non-donné. L'avantage de ce terme est qu'il nous fait bien comprendre pourquoi la philosophie doit commencer par la psychologie : avant d'inférer ou de déduire, il faut poser le donné. L'immédiat, voilà la base de tout, voilà le commencement légal, nécessaire, de la pensée, quand elle veut commencer par le commencement ; voilà l'*inconcussum quid* que Descartes cherchait (et qu'il trouvait, en fait, dans la conscience, si *cogito* = j'ai conscience).

Voilà donc l'idée de l'âme éclairée par l'idée de la conscience et celle-ci précisée par son identification avec l'idée du donné. Mais avons-nous suffisamment délimité l'objet de la psychologie ? Pas encore.

Une seule âme, une seule conscience est donnée, la mienne.

Je crois aux autres consciences, aux consciences des auditeurs présents qui m'écoutent, mais c'est une croyance et rien autre chose. Ma conscience seule m'est donnée ; les autres consciences, je les crois données à elles-mêmes, mais la mienne les suppose, les imagine ; elles ne me sont pas données.

Je me considère comme un système de données immédiates, comme une conscience. Je crois qu'il y a une pluralité d'autres consciences et je veux obtenir la science de toutes ensemble. Une m'est donnée, les autres sont des hypothèses ; mais, en les réunissant, cela fait une classe, et c'est cette classe qui est l'objet de mes recherches.

La psychologie est la science de l'âme, des âmes en général, de ces consciences dont il y a un nombre assez considérable dans mon opinion et dans l'opinion commune, et dont chacune est donnée à elle-même, à l'exclusion de toute autre.

Les âmes, ce sont les consciences, c'est-à-dire ces choses qui sont données à elles-mêmes et qui imaginent qu'il y a d'autres exemplaires de ce qui pour chacune est un moi.

La psychologie est donc la science des consciences. Si nous négligeons cette pluralité, nous dirons que la psychologie est la science du donné en tant que donné. Mais le donné s'oppose comme tel à des non-donnés différents : pour que l'objet de la psychologie soit clairement défini, il faut qu'il soit distingué, non seulement du non-donné, mais des différentes variétés du non-donné.

Le monde matériel n'est pas donné : il est conclu ; que le monde extérieur soit donné, aucun philosophe ne l'a soutenu. L'ensemble des êtres suprasensibles, le monde métaphysique n'est pas non plus donné. Dieu n'est pas donné, il est conclu, selon saint Anselme, Descartes, Leibnitz ; selon certains autres philosophes, il est objet de foi, et objet d'intuition selon d'autres encore. Dieu m'est plus intérieur que moi-même, disent certains. Ceux-là, pour être conséquents avec eux-mêmes, devront dire : j'ai conscience de Dieu, je suis une conscience de Dieu. S'ils s'y hasardent, on leur dira : « Prouvez que cela est vrai ». S'ils tentent de le faire, on leur objectera : « Pour vous-mêmes, il n'y a pas besoin de preuve ; mais, si vous prétendez que Dieu vous est intérieur, qu'il y a autre chose que vous en vous, cela a besoin d'être démontré. Donc vous inférez Dieu, et Dieu ne vous est pas donné. » — Dieu n'est pas donné ; les êtres suprasensibles ne sont pas donnés.

Il convient donc d'essayer de trouver un caractère qui sépare l'âme, d'une part, des êtres matériels, objets des sciences de la

nature, et, de l'autre, des êtres suprasensibles. Cela est d'autant plus nécessaire que la conception vulgaire de Dieu, c'est que Dieu est donné à lui-même, que Dieu est une conscience, et, par là, Dieu rentrerait dans la psychologie (je parle, ici, de l'idée vulgaire de Dieu et non du Dieu panthéistique). Cela prouve que, si l'on veut bien clairement délimiter l'objet de la psychologie, il est nécessaire de trouver un caractère à double portée, qui place la classe des âmes à égale distance du monde matériel et du monde suprasensible, qui définisse la psychologie en la séparant de toute autre science ou spéculation, philosophique ou non philosophique.

V. H.

Transformations des sociétés européennes au XIXe siècle

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de conférences à l'Université de Paris.

Les territoires et les alliances depuis 1854.

Il nous reste à voir quelles ont été les transformations extérieures dans les relations entre les états, dans les territoires et les alliances.

Pour la bibliographie, voir *Histoire générale* et *Histoire politique*. — On ne possède pas de documents secrets d'archives ; on est réduit aux documents publiés par les gouvernements dans les livres diplomatiques, sans grande valeur ; les mémoires sont très suspects et ne doivent être employés qu'avec une critique très sévère. Comme ouvrages d'ensemble, on a l'*Histoire générale*, l'*Histoire politique* ; Oncken, *das Zeitalter des Wilhelms I* ; Bulle, *Geschichte der neuesten Zeit* ; Debidour, *Histoire diplomatique*.

On peut grouper les transformations en trois périodes : de 1854 à 1864, la France a la prépondérance et applique la politique des nationalités ; de 1864 à 1871, c'est une période de crise, où la prépondérance de la Prusse s'établit ; depuis 1871, on a une période d'alliances défensives et de paix armée.

I. — La période de la prépondérance française est marquée par un changement dans les conceptions diplomatiques.

1° Ce changement résulte d'une modification radicale dans la politique extérieure du gouvernement français. Depuis la chute de Napoléon Ier, l'idée dirigeante de tous les régimes a été le maintien de l'équilibre européen, consolidé par les traités de 1815 et l'entente entre les cinq grandes puissances. Tout en suivant cette politique de paix, les gouvernements français ont fait des concessions de forme au sentiment national bourgeois et révolutionnaire (telle l'*Ancônade*, l'expédition contre Ancône) ; mais ils ne se sont engagés dans aucune guerre (la guerre d'Espagne de 1823 a été l'exécution d'une décision prise dans un congrès européen), ils n'ont jamais songé, pas même en 1848, à soutenir les peuples opprimés.

Napoléon III apporte une conception toute différente ; il est resté dans la tradition impériale, qui est aussi la tradition républicaine : il a l'horreur des traités de 1815, il veut rendre à la

France son rang et, si possible, lui gagner ses frontières naturelles ; mais il est aussi partisan des nationalités, et, dans son esprit, la France doit à la fois aider les nations à se former et s'agrandir elle-même.

L'adversaire que Napoléon trouve devant lui, c'est l'Autriche, qui veut maintenir le *statu quo*, qui est foncièrement hostile aux nationalités en Italie et en Allemagne. Il peut compter sur l'alliance des royaumes de Sardaigne et de Prusse ; mais ces alliances se heurtent à des difficultés : du côté de la Sardaigne, la question du pape, du côté de la Prusse, la question de la frontière du Rhin. — Cette politique de Napoléon conduit à la guerre : pour constituer les nationalités, il faut les dégager des états qui s'opposent à leur formation, donc faire la guerre ; or, ici, Napoléon se trouve pris dans une contradiction : en 1852, il a déclaré que *l'empire, c'est la paix* ; et, d'autre part, il s'est servi de l'armée à l'intérieur, pour faire le coup d'état ; il veut lui donner l'occasion d'acquérir quelque gloire militaire. Tous ces motifs ont amené Napoléon à faire une série de guerres en Crimée, en Italie, en Syrie, en Chine, au Mexique.

2° Les transformations extérieures se font sous l'action directe de Napoléon III, par l'intervention de la France. La France s'entend avec l'Angleterre, où les libéraux à tendances nationalistes (Palmerston) ont le pouvoir ; l'Autriche est annulée par sa crise intérieure ; la Prusse est paralysée par l'inertie de Frédéric-Guillaume IV d'abord, par le conflit entre Bismarck et le Landtag ensuite.

L'intervention française se produit d'abord dans la région dont les traités de 1815 n'ont pas réglé la situation, en Orient ; le but est de maintenir le *statu quo* territorial, d'assurer l'intégrité de l'empire ottoman. Le conflit a été engagé par l'ambassadeur anglais à Constantinople ; la France n'apparaît d'abord qu'au second plan ; il semble bien qu'aucun intérêt pressant ne la pousse à se mêler des affaires d'Orient, mais Napoléon a saisi là une occasion d'entrer dans le concert européen. — Il ne s'agit d'abord que de défendre l'intégrité de l'empire ottoman : une armée est envoyée en Turquie ; mais, quand les Russes ont évacué les principautés, la guerre change de caractère : les alliés se décident à une guerre offensive sur la Baltique et sur la mer Noire à la fois. Les Anglais, qui conservent encore la direction générale des opérations, empêchent qu'on ne soulève les Polonais et les populations du Caucase et font concentrer les forces en Crimée. Mais l'armée française est beaucoup plus nombreuse ; elle a le rôle principal, et Napoléon peut, malgré Palmerston,

décider de la fin de la guerre : il obtient qu'un congrès soit tenu à Paris, sous la présidence des plénipotentiaires français.

Le congrès règle la situation dans la péninsule des Balkans : l'intégrité de l'empire ottoman est garantie par les puissances ; mais le sultan promet des réformes : les principautés deviennent autonomes ; la navigation du Danube est déclarée libre. L'Angleterre obtient la neutralité de la mer Noire, et, par suite, la destruction de la puissance militaire russe sur cette mer. Napoléon obtient une double reconnaissance du principe des nationalités : l'autonomie des principautés, la discussion de la question italienne. — Le congrès s'occupe aussi du droit maritime : il pose le principe de la neutralité des navires marchands, il déclare la course abolie.

La prépondérance de Napoléon III est marquée par ce fait, que les souverains se rapprochent de lui : il a des entrevues avec des princes allemands, avec le roi des Belges, avec le roi de Portugal, avec la reine d'Angleterre, avec le tzar (à Stuttgart, 1857).

Napoléon travaille alors à réaliser la nationalité italienne ; il semble bien que l'idée ne vienne pas de lui, qu'il n'y ait pensé qu'après l'attentat d'Orsini. Il ne veut pas d'un royaume d'Italie; il ne songe qu'à une fédération des princes italiens sous la présidence du pape, quand les étrangers, les Autrichiens, auront été expulsés. Il prend l'initiative, et, dans une entrevue avec Cavour à Plombières, un traité secret est signé. Tous deux s'entendent sur le prétexte à prendre pour la guerre contre l'Autriche : Napoléon ne veut pas paraître soutenir un principe révolutionnaire ; il est convenu qu'on agira de façon à obliger l'Autriche à prendre l'initiative de la rupture. Napoléon se trouve dans une situation fausse : d'une part, il ne veut pas alarmer les puissances en affichant les principes de sa conduite, et il doit chercher des prétextes ; d'autre part, il n'est pas d'accord avec ses ministres, avec la majorité de ses partisans, qui veulent la paix, qui sont favorables à l'Autriche. Mais la Russie et l'Autriche aident à localiser la guerre, qui se réduit à une lutte entre l'Autriche et les deux alliés, France et Sardaigne.

La guerre se fait suivant l'ancienne méthode : la mobilisation est très lente ; les opérations sont conduites sans plan d'ensemble ; les armées se battent quand elles se rencontrent ; les batailles sont des séries d'engagements séparés. Napoléon termine la guerre avant que le plan de Plombières ait été réalisé ; à Villafranca, il signe un armistice, et propose à l'Autriche un plan d'organisation fédérale de l'Italie.

La transformation de l'Italie, très incomplète, s'est achevée

malgré les gouvernements européens ; elle a été l'œuvre des révolutionnaires italiens et du gouvernement sarde. Napoléon laisse faire ; il accepte un compromis en vertu duquel les Italiens pourront enlever au pape ses provinces éloignées, en lui laissant un pouvoir temporel qui lui permette d'être indépendant au point de vue spirituel. Le terme, ce sera la création d'un royaume italien militaire, beaucoup plus conforme au principe des nationalités que la combinaison proposée par Napoléon. Mais cette solution soulève la question romaine, où Napoléon se trouve placé dans une situation contradictoire : partisan du principe des nationalités, il doit souhaiter que le pape perde son pouvoir temporel, que ses domaines soient englobés dans le royaume d'Italie ; empereur des Français, chef d'une nation catholique, il ne peut laisser déposséder le pape sans s'aliéner la grande majorité de ses partisans. Par suite, il se déconsidère auprès des catholiques français et auprès des Italiens.

Il hésite alors dans sa politique extérieure ; l'annexion, après plébiscite (conformément au principe des nationalités), de la Savoie et du comté de Nice a fait supposer aux puissances qu'il a des désirs d'agrandissement territorial, et les puissance s'éloignent de lui. Il ne voit d'autre moyen, pour sortir de son isolement, que la réunion d'un congrès ; depuis 1860, il ne cesse de le proposer à l'Europe, afin de « remettre l'ordre sans guerre ». Mais les puissances ne veulent pas lui faciliter les moyens de se sortir d'embarras. Le résultat est une période de confusion où il n'y a plus de puissance prépondérante. Napoléon continue à hésiter entre les deux politiques, est tiraillé par deux influences : Thouvenel ambassadeur à Turin, le prince Jérôme, prônent l'alliance avec l'Italie et la Prusse contre l'Autriche, mais il faut sacrifier le pape ; l'impératrice, Drouyn de Lhuys (à plusieurs reprises ministre des affaires étrangères), la majorité de la Chambre réclament une politique catholique, une alliance avec le pape et l'Autriche. Personnellement, Napoléon penche vers la première politique ; il veut *déchirer les traités de 1815*. Il laisse se constituer le royaume d'Italie, mais la crainte de mécontenter les plus fermes partisans du régime impérial l'empêche d'aller au bout ; en septembre 1862, il revient à la politique de Drouyn de Lhuys, qui reprend le ministère des affaires étrangères, et il ajourne la solution de la question romaine.

Napoléon est également pris entre deux politiques dans les affaires de Pologne ; mais la situation est précisément inverse de celle où le placent les affaires d'Italie. Les Polonais, à la fois révolutionnaires et catholiques, ont les sympathies de tous les

partis en France, de l'Angleterre et de l'Autriche. Napoléon serait assez disposé à intervenir en leur faveur, s'il ne lui fallait rompre avec le tsar. Il essaie d'agir par une pression morale ; trois notes sont présentées au gouvernement russe, réclamant le respect des traités de 1815 : à quoi le tsar répond que le royaume de Pologne, constitué par la volonté du tsar Alexandre Ier, n'est nullement garanti par les traités. Napoléon alors invite les états à un congrès ; mais l'Angleterre, en demandant quel sera l'objet de ce congrès, fait avorter le projet. Le résultat est double : la Russie peut écraser les insurgés polonais et se rapproche de la Prusse. Ce rapprochement est le premier acte de la politique extérieure de Bismarck ; sans se soucier des attaques auxquelles il sera en butte, Bismarck signe avec la Russie une convention d'après laquelle la Prusse livrera au tsar les insurgés polonais réfugiés sur son territoire.

Napoléon est déconsidéré et découragé par ses échecs.

II. — La période 1864-1871 a vu s'établir la prépondérance de la Prusse.

1° La transformation est amenée par un changement dans la politique étrangère de la Prusse et produite par un changement dans la façon de conduire la guerre. La Prusse modifie sa politique extérieure, sous l'influence de Bismarck qui entraîne le roi ; pendant son séjour à la Diète de Francfort, Bismarck est devenu l'adversaire de l'Autriche et du régime du Bund, forcément désavantageux à la Prusse, puisqu'il permet à l'Autriche de grouper tous les états allemands jaloux et inquiets ; il songe à détruire le Bund, car la Prusse, dit-il, porte une armure trop grande pour un si petit corps ; il sait qu'on ne peut agrandir la Prusse que par la guerre : il annonce donc la guerre, et déclare que l'unité de l'Allemagne se fera par le fer et par le sang. Le difficile pour Bismarck est de décider le roi.

La transformation militaire qui rend cette opération possible, est préparée depuis une génération ; mais l'Europe l'ignore. La Prusse a organisé le service universel avec un court séjour sous les drapeaux, ce qui donne une armée forte ; elle a tout disposé pour que la mobilisation fût rapide, l'état-major en a réglé d'avance les moindres détails. La conséquence est une révolution profonde dans le système de guerre : la Prusse pourra prendre l'offensive, presser les opérations, procéder par invasion du territoire ennemi ; par là, elle imposera sa volonté à l'ennemi, elle signera des traités qui ne seront plus des compromis, mais où l'adversaire devra accepter des conditions que la Prusse aura fixées d'avance. Cette révolution militaire est accompagnée

d'une révolution dans les procédés et le langage de la diplomatie : au lieu des déclarations prudentes et des mensonges conventionnels, Bismarck annonce publiquement ses projets : ce qui fait qu'on ne le croit pas, ce qui lui permet, une fois son projet réalisé, de répondre aux récriminations qu'il avait fait connaître ses intentions ; d'autre part, les guerres rapides ne permettent plus aux neutres d'intervenir entre les belligérants, d'engager des négociations, d'imposer un compromis. Enfin la diplomatie est encore bouleversée par l'intervention de l'opinion publique sous deux formes : articles de journaux, interpellations dans les Chambres ; elle procède à l'inverse de la diplomatie, par des affirmations nettes et brutales ; elle fait appel au sentiment national et non plus, comme la diplomatie, à l'équilibre européen.

2° Les transformations matérielles dues à ces deux faits sont amenées par trois guerres, qui se terminent toutes au profit de la Prusse ; elle obtient tout ce qu'elle a désiré.

a) Guerre des Duchés. — Elle éclate non pas à propos de la succession (la Prusse et l'Autriche acceptant les Glucksbourg qui montent sur le trône de Danemark), mais à propos de la constitution donnée aux Duchés. Bismarck prend l'initiative de la rupture, malgré le Landtag ; son but est d'empêcher la création d'un nouvel état allemand, qui serait nécessairement hostile à la Prusse. Il parvient à s'assurer le concours de l'Autriche, qui cède parce qu'elle est isolée en Europe. Les puissances européennes, qui ont garanti l'intégrité de la monarchie danoise, ne peuvent s'entendre : Napoléon III est paralysé par ses ministres, qui veulent la paix, et gêné par la position de la question (une partie des Duchés est habitée par des Allemands à qui peut répugner l'union avec le Danemark) ; l'Angleterre pousse la France à soutenir le Danemark, mais refuse de s'engager elle-même, et Napoléon est mécontent de ce que l'Angleterre l'ait abandonné dans l'affaire de Pologne. La Prusse pousse la guerre rapidement, envahit les Duchés, le Jutland, menace les îles ; le Danemark demande la paix, cède les Duchés, ce qui pose la question du Sleswig danois.

b) L'occupation en commun des Duchés par l'Autriche et la Prusse prépare un conflit entre les deux puissances. Bismarck, qui le prévoit, s'y prépare dès 1864 (première visite à Napoléon III, à Biarritz) et l'annonce en 1865 ; mais la rupture est différée par Guillaume qui veut la paix. La convention de Gastein (août 1865) règle provisoirement la question par le partage des Duchés. Bismarck n'en continue pas moins à préparer la guerre ; il lui faut l'alliance de l'Italie pour occuper une partie des forces autrichiennes ; mais l'Italie ne peut s'allier à la Prusse sans l'autorisa-

tion de Napoléon ; Bismarck vient demander cette autorisation à Biarritz (1865). Cette entrevue est un acte décisif dans l'histoire de l'Europe. Napoléon se décide à suivre sa politique personnelle (entente avec les nationalités contre l'Autriche) ; il s'y joint le désir de déchirer les traités de 1815, de donner satisfaction aux sentiments d'une partie des Français, et l'espoir de reprendre une partie des pays de la rive gauche du Rhin ; la tactique de Bismarck est de laisser espérer à Napoléon un agrandissement territorial, mais sans s'engager formellement. Pour comprendre la politique de Napoléon, il faut songer qu'il a l'idée que la Prusse est plus faible que l'Autriche, parce que son territoire est moins grand, et qu'il est convaincu que la guerre sera longue. D'ailleurs, Napoléon ne veut pas s'allier à l'Italie (il se borne à laisser cette puissance s'allier à la Prusse) ; il préférerait et propose un congrès où l'on remanierait la carte d'Europe, ce qui inquiète Bismarck. Mais l'Autriche, qui offre de céder la Vénétie si l'Italie reste neutre, rend le congrès impossible en déclarant qu'elle n'admettra pas une discussion tendant à remanier l'Europe.

La rupture entre l'Autriche et la Prusse se fait à propos des Duchés et de la réforme du Bund; elle amène la guerre entre deux ligues : l'Autriche et plusieurs états allemands d'un côté, la Prusse et l'Italie de l'autre. La Prusse prend l'offensive; ses généraux emploient une méthode de guerre qui rappelle celle de Napoléon Ier, offensive hardiment poussée, mais avec un armement plus rapide (fusil à aiguille) et une intendance mieux organisée. Trois armées prussiennes entrent en Bohème; la guerre est décidée en une seule bataille, Sadowa (3 juillet 1866), et les Prussiens marchent sur Vienne.

Napoléon III, qui a cru pouvoir jouer un rôle d'arbitre, est dérouté. Drouyn le pousse à faire une démonstration militaire sur la province du Rhin dégarnie de troupes ; mais la guerre du Mexique a complètement désorganisé l'armée française : le ministre de la guerre, Randon, déclare qu'il ne peut réunir que 40.000 hommes, et, d'autre part, Napoléon compte que la Russie lui cédera quelques territoires. La Prusse alors accepte l'armistice demandé par l'Autriche. Sur ces entrefaites, le gouvernement russe propose la réunion d'un congrès; mais Napoléon n'en veut pas : l'ambassadeur prussien lui a laissé espérer que son gouvernement consentirait à laisser la France opérer quelques annexions. Bismarck déjoue cet espoir en décidant Guillaume à traiter avec l'Autriche sans exiger aucune cession territoriale; par la paix de Nikolsburg (26 juillet), l'Autriche ne fait que céder les Duchés à la Prusse et se retirer du Bund. La Prusse opère des annexions aux dépens

des états allemands qui ont été les alliés de l'Autriche. Napoléon n'obtient que deux satisfactions conformes à son principe des nationalités : la Vénétie est cédée par l'Autriche à la France, qui doit la remettre à l'Italie; un article du traité de Prague stipule que les populations du Sleswig devront être consultées sur leur annexion à la Prusse (cet engagement ne fut pas tenu). Napoléon ne veut pas laisser se constituer la nationalité allemande; il exige que la confédération formée par la Prusse n'englobe que les états de l'Allemagne du Nord et s'arrête au Mein; il espère que les quatre états souverains de l'Allemagne du Sud formeront une confédération. Ce n'est là qu'une satisfaction de pure forme : les états du Sud isolés s'allient à la Prusse. Toutes les questions pratiques sont donc résolues dans le sens de la politique prussienne.

Napoléon et son entourage sentent que la France vient de subir une défaite diplomatique et leur idée est d'obtenir ce qu'ils appellent une *revanche de Sadowa*. Napoléon songe d'abord à annexer le Luxembourg; il l'achète au roi de Hollande, mais la Prusse s'oppose à cette cession. Il propose ensuite à l'Italie et à l'Autriche une alliance contre la Prusse ; les négociations sont engagées: du côté de l'Italie, le projet est arrêté par la question romaine, la France se refusant à sacrifier le pape; avec l'Autriche, les choses semblent être allées assez loin sans qu'on puisse savoir si le projet Lebrun (1870) constitue, ou non, un plan ferme ; mais rien n'est conclu. — En même temps, la France réorganise son armée; mais la chambre bourgeoise ne veut pas du service universel: on pose bien le principe en décidant l'organisation d'une garde nationale mobile, mais on ne l'applique pas; pour l'armée permanente, on adopte un plan de mobilisation rapide, mais incomplète, on décide qu'on portera les régiments à la frontière sans avoir complété leurs effectifs.

c) La tension politique entre France et Prusse dure quatre ans et aboutit à une guerre. L'occasion en est le projet de faire roi d'Espagne un prince de Hohenzollern, parent du roi de Prusse; il est probable que l'idée de cette candidature vient de Bismarck, mais la guerre est déclarée par le gouvernement français sur une question de forme. Ce fut une guerre entre la France et tous les états allemands. Les régiments français furent portés à la frontière avec des effectifs incomplets ; la mobilisation allemande fut complète, mais pas très rapide (elle dura trois semaines). Le résultat fut que les armées françaises durent se tenir sur la défensive, et que les armées allemandes envahirent la France. La guerre peut se diviser en deux périodes ; dans la première, il y a trois séries d'opérations, en Alsace, autour de Metz, contre

l'armée qui veut débloquer Metz ; dans la seconde, les opérations se font autour de Paris et contre des armées françaises de secours.

La guerre aboutit à l'organisation de l'empire, c'est-à-dire à l'unité allemande sous la direction de la Prusse. Puis le gouvernement français cède l'Alsace-Lorraine, qui est annexée à l'empire allemand avec une situation particulière, en qualité de *pays d'empire*, et sans que les habitants soient consultés. — La guerre a des conséquences indirectes : le royaume d'Italie occupe Rome et le patrimoine de saint Pierre ; la Russie déclare ne plus accepter la neutralité de la mer Noire.

III. — Après cette crise de transformations, commence une période qui dure depuis trente ans déjà et qui n'a pas de précédent dans l'histoire du monde : l'Europe n'a vu aucune guerre, sauf la guerre russo-turque de 1877 ; mais les puissances, sauf l'Angleterre, entretiennent des armées permanentes considérables : c'est la *paix armée*. — Il y a eu quelques transformations : modifications territoriales dans les Balkans ; changements dans les groupements des puissances.

1° De 1871 à 1877, l'Allemagne a la prépondérance. On s'attend à ce qu'elle profite de sa force matérielle pour modifier l'état territorial de l'Europe ; elle ne s'en sert que pour maintenir le *statu quo* ; l'alerte de 1875 n'est pas expliquée. — Entre les trois empereurs des états de l'Est, il existe une entente personnelle : Guillaume et Alexandre sont unis par une amitié ancienne ; l'Autriche se rapproche de l'empire allemand : l'empereur d'Autriche a congédié le personnel hostile au rapprochement et donné le pouvoir à Andrassy qui s'entend avec Bismarck. L'entente des empereurs se manifeste par des entrevues, Vienne, Petersbourg, Ischl, Salzbourg (1873-75) ; le but est de maintenir le *statu quo*, de résoudre en commun la question d'Orient, de se concerter contre la Révolution, *d'assurer l'ordre contre la république sociale*.

2° Le régime a été détruit, comme la Sainte-Alliance de 1815, par un désaccord à propos des affaires d'Orient. La Russie soutient les Slaves insurgés ; les autres puissances, après l'assassinat des consuls à Salonique, après les massacres de Bulgarie (1876), cessent de protéger l'empire ottoman. La Russie, en soutenant les Serbes révoltés, est amenée à la guerre avec la Porte ; elle envahit l'empire turc et veut le démembrer en créant un état bulgare. L'Angleterre et l'Autriche, qui veulent maintenir l'empire ottoman, s'opposent aux desseins de la Russie, et celle-ci, sans argent, est obligée de consentir à un congrès qui donne à l'Autriche la Bosnie et l'Herzégovine ; l'Angleterre se fait céder Chypre par un

traité particulier avec le sultan. L'empire turc est démembré, mais non pas comme le voulait la Russie: elle ne gagne que la Bessarabie et un morceau de l'Arménie ; la Grèce n'obtient que des promesses ; l'état de Bulgarie, tel que l'avait constitué la Russie au traité de San-Stefano, est divisé en trois tronçons. Le gouvernement russe, mécontent, s'isole ; Gortschakoff déclare que le congrès de Berlin marque la plus sombre page de sa carrière.

3° La modification du système des alliances entre les états est la conséquence de la situation nouvelle créée par le congrès. L'Autriche, devenue puissance balkanique, a besoin d'un allié contre la Russie ; elle conclut, à Gastein (octobre 1879), une alliance de paix et de défense réciproque pour le cas d'une attaque de l'un des deux par la Russie. Les deux puissances recherchent l'alliance de l'Italie ; celle-ci est décidée à s'unir à elles, quand la France occupe la Tunisie : un vif mouvement d'irritation se produit alors en Italie contre la France ; le ministère Cairoli tombe ; son successeur s'entend avec l'Allemagne et l'Autriche ; le roi d'Italie va à Vienne (1881), à Berlin (1883) ; un traité formel est conclu en 1883 et renouvelé trois fois jusqu'en 1896, traité défensif, qui vise la France et la Russie.

Ces deux puissances sont isolées ; toutes deux sont hostiles à l'Allemagne : la France à cause de la question d'Alsace-Lorraine, la Russie après l'avènement d'Alexandre III qui déteste les Allemands : on raconte que, lors d'une réception de généraux russes, le tsar manifesta une certaine impatience en n'entendant que des noms allemands et s'écria : « *Enfin !* » quand on lui présenta un officier portant un nom russe. — La Russie fut lente à se décider à changer de politique ; mais le gouvernement comprit qu'il avait besoin de la France pour les affaires d'Orient et pour des emprunts. Le rapprochement se marqua d'abord par les emprunts russes en France (1889 et 1891) ; puis se produisirent des manifestations officielles : la flotte française alla à Cronstadt (1891), la flotte russe vint à Toulon ; en 1896 et 1897, Nicolas et Félix Faure se rendirent visite, et dans les toasts ils prononcèrent les mots *amis et alliés*. Les conditions de l'alliance ne sont pas connues, mais il est évident qu'il ne s'agit que d'une alliance défensive.

Le résultat de ces deux systèmes d'alliances a été d'assurer le maintien de l'empire ottoman, où on laisse le sultan libre d'agir ; en Europe, il garantit la paix, mais nécessite le maintien et l'accroissement des effectifs. On a proposé de les réduire ; et la conférence de La Haye a créé un tribunal permanent d'arbitrage volontaire.

M. T.

La Fontaine fabuliste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Ses rivaux et ses imitateurs au XVIIe siècle.

Nous avons vu, par nos études antérieures, de quels chefs-d'œuvre La Fontaine a enrichi la littérature française. Avec les deux cents petites fables dont se compose son recueil, il se trouve l'égal des Corneille, des Racine, des Molière, dont l'œuvre est certes plus imposante.

Bien que nous n'ayons pas encore épuisé la matière de cette étude,

> — (Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la fleur),

— nous avons pourtant réuni les éléments d'une conclusion qui pourrait maintenant trouver sa place. Mais il n'est pas temps encore de nous arrêter, si nous voulons rester fidèles à notre dessein, appliquant à nos recherches les procédés de la méthode historique. Il ne nous suffit pas, en effet, d'avoir considéré La Fontaine en lui-même, abstraction faite de son siècle, de ses imitateurs et de ses rivaux. Sans doute, il a pu se vanter lui-même d'avoir ouvert la voie : il est le premier en date comme le premier par le mérite ; mais, autour de lui et après lui, nous rencontrons un nombre assez considérable d'autres fabulistes, dont il est bon de marquer la place et le rang.

Ils ont eu, pour la plupart, des admirateurs ; leurs contemporains les ont bien accueillis ; on les a réimprimés de bonne heure, au XVIII[e] siècle, et quelques-uns même de nos jours. Le succès les encourageait, si bien que la fable, dont Boileau, en 1674, dans son *Art Poétique*, ne faisait même pas mention, est devenue un véritable genre littéraire, régulièrement constitué et fort en honneur. Nous devons au moins une mention, sinon une véritable étude, à ces audacieux que la perfection de leur modèle n'a pas découragés, dût la comparaison que nous ferons d'eux avec La Fontaine tourner à leur confusion.

Sur ce sujet, le livre de M. Taine ne nous est d'aucun secours ;

Saint-Marc Girardin y consacre à peine quelques mots, moins excusable en cela que Taine, puisqu'il prend précisément pour titre *La Fontaine et les fabulistes*. Nous ferons ce qu'ils n'ont point fait, et La Fontaine n'y pourra que gagner ; c'est ainsi que tel tableau d'un grand maître paraît plus admirable encore, quand on l'entoure des œuvres de rivaux ou de copistes impuissants.

Ces fabulistes contemporains de La Fontaine sont nombreux, et nous ne donnerons ici que les noms des principaux. Aucun d'eux n'a été, si l'on peut dire, fabuliste de profession ; ils ont composé des fables isolées, ajoutées de-ci de-là à des recueils d'œuvres diverses. Tous ne sont pas du reste disciples du maître. C'est Benserade, plus connu par ses ballets, — Furetière, célèbre d'autre part par le *Roman Bourgeois* et son fameux *Dictionnaire*, — Chapelle, le collaborateur de Bachaumont, — Boileau lui-même, — Perrault, l'auteur des *Contes*, — Mme de Villedieu, — Mlle Bernard, — Sénecé, — Valincourt, — Lenoble, — enfin Fénelon. La plupart, en somme, sont de ces littérateurs de troisième ou quatrième ordre, qu'on néglige d'ordinaire, et qui méritent pourtant de tenir leur place dans une histoire complète de la littérature française, car ils caractérisent souvent leur siècle ou leur génération mieux encore que les plus grands de leurs contemporains.

Nous nous occuperons donc des principaux d'entre eux, et, pour les bien juger, nous citerons quelques-unes de leurs fables, de préférence celles qui, imitées de La Fontaine, se prêtent mieux à la comparaison.

Le premier en date (nous suivrons dans cette énumération l'ordre chronologique) est Benserade (1613-1691). Nous l'avons déjà rencontré, quand nous cherchions à placer La Fontaine dans son milieu, parmi les gens de lettres qui ont accompagné ses débuts. Homme de lettres favorisé par la fortune qui, en travaillant pour les fêtes de la cour et les cérémonies officielles, était parvenu à l'opulence, il nous est connu surtout par ses ballets et aussi par la traduction en rondeaux des *Métamorphoses* d'Ovide. En 1672, il s'amuse à mettre les fables d'Esope en quatrains ; or, rappelons-nous ce que disait La Fontaine, en 1678, d'un ancien fabuliste :

> Il enferme toujours son conte en quatre vers ;
> Bien ou mal, — je le laisse à juger aux experts.

Benserade devait s'en tirer plutôt mal que bien. S'astreindre à exprimer en quatre lignes, avec la gêne de la mesure et de la rime, tout un conte avec sa moralité, n'est-ce pas se condamner

soi-même à la sécheresse, s'interdire toute poésie ? Benserade en est la preuve ; ses fables sont curieuses quelquefois, mais sans autre mérite. Qu'on en juge par ces quelques exemples :

LE CHIEN ET L'OMBRE.

Le morceau dans la gueule, un chien passait à nage
Et comme au travers l'onde il en eut vu l'image,
Pour elle, il oublia le corps qu'il laissa choir.
Où ne nous réduit point l'avidité d'avoir ?

*
* *

LE LABOUREUR ET LA COULEUVRE.

Transie et demi-morte était une couleuvre ;
Un homme auprès du feu la mit dans sa maison,
Qu'ensuite elle infecta de son ingrat poison.
Ah ! quel prix pour une bonne œuvre !

*
* *

LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS.

Le Rat de ville était dans la délicatesse ;
Le Rat des champs vivait dans la simplicité ;
L'un avait plus de politesse,
L'autre était plus en sûreté.

*
* *

LE CERF REGARDANT DANS L'EAU.

Le Cerf dans un ruisseau se mirant autrefois
Trouvait sa jambe laide et son bois admirable ;
Mais, comme les chasseurs pressaient ce misérable,
Il fit cas de sa jambe et méprisa son bois.

*
* *

Et, pour finir, voici ce que fait notre auteur du délicieux conte de La Fontaine intitulé *La Jeune Veuve* :

Un jeune homme bien fait par moi t'est préparé,
Dit un père à sa fille, au deuil qui la consomme,
Pleurant son époux mort ; quand elle eut bien pleuré,
A la fin elle dit : « Mon père, et le jeune homme ? »

Peut-on songer, un instant, à comparer ces misérables essais aux chefs-d'œuvre de La Fontaine qu'ils ne rappellent que par leurs titres ? Et pourtant, ces vers parfaitement ridicules ont eu du succès en leur temps. Le roi Louis XIV les jugeait moins sévèrement que nous. Enfant, il avait fait des exercices d'é-

criture sur les quatrains de Pibrac et de Godeau; est-ce à ce fait qu'il faut attribuer sa complaisance pour les quatrains de Benserade? Toujours est-il qu'il alla jusqu'à donner l'ordre de les faire graver à Versailles dans le labyrinthe, pour les offrir à l'admiration des promeneurs. Eh! quoi? Ne voyait-on pas, dans ce grand siècle, les Boyer, les Pradon, les Boursault, disputer les applaudissements et la faveur du roi à Racine et à Molière?

Le premier, Furetière prétendit garder en face de La Fontaine une indépendance absolue; cette hardiesse servit mal Furetière (1620-1688), qui doit surtout sa célébrité au *Roman Bourgeois*, œuvre si vivante, qui nous fait si bien connaître les mœurs du siècle de Louis XIV, et à ce *Dictionnaire* qui fut l'occasion de ses démêlés avec l'Académie. Sa querelle avec la docte compagnie lui inspira quelques factums intéressants: dans l'un d'eux, où il prend à partie ses ex-confrères, nous trouvons ce jugement sur La Fontaine: « L'auteur des *Fables* n'est pas plus heureux comme poète que Boyer ou Leclerc;..... il est original dans l'art d'envelopper la saleté,... c'est un académicien jetonnier, grand ignorant et qui n'a pu réunir la majorité des voix que parce que son compétiteur Boileau avait des ennemis irréconciliables;... la force de son génie ne s'étend que sur les saletés et les ordures, sur lesquelles il a médité toute sa vie;... toute sa littérature consiste dans la lecture de Pétrone, Boccace, Rabelais et autres semblables... » — Voilà comment on arrange notre grand poète. Il est vrai qu'en 1671 le ton change: Furetière devient aimable et poli; c'est qu'il a besoin de la bienveillance du lecteur, à qui il propose ses fables: « Pour lui, il ne peut que lutter et se contentera de donner du nouveau... » Et, parlant des fables d'Esope et de Phèdre: « Il n'y a personne, dit-il, qui ne leur ait fait plus d'honneur que M. de La Fontaine, par la nouvelle et excellente traduction qu'il en a faite, dont le style naïf et marotique est tout à fait inimitable... » Comment donc rivaliser avec ce maître? « Je ne suis pas assez vain pour croire que je puisse parvenir à cette belle manière d'écrire que tant de gens ont admirée; j'ai tâché en récompense de la faire valoir par l'invention des sujets qui sont tous de moi. Peut-être cela te plaira-t-il, lecteur; car, si tu es Français, tu aimeras la nouveauté et l'invention, et cela te pourra faire excuser les fautes que j'ai commises, d'ailleurs en très grand nombre, et particulièrement dans le style, que j'ai peu serré et peu exact. Mais c'est un vice que je connais fort bien, et à quoi je ne puis apporter de remède; car, après m'être appliqué à chercher quelque chose de nouveau pour le sujet, je ne puis avoir la patience d'en polir l'expression. » Après ces préambules, il

nous offre cinquante fables qui sont, en effet, toutes de lui : ce sont « De deux Écrevisses », — « Des Oiseaux et du Phénix », — « Du Courtisan et du Mouton », — « Du Chat-Huant et de Jupiter » — « De plusieurs Chiens »... etc. Ne cherchons donc pas de rapprochement avec les sujets traités par La Fontaine ; lisons seulement une ou deux de ces « fables nouvelles » pour nous assurer qu'elles ne sont pas sans mérite.

DE DEUX ÉCREVISSES.

ne jeune écrevisse, et sans expérience,
Vit d'un œil envieux paraître en un festin
Quantité de ses sœurs en pompeuse apparence,
Teintes d'un bel incarnadin.
Elle courut soudain dire à sa mère :
« J'admire de mes sœurs la fortune prospère :
J'en ai vu trente dans un plat,
Si magnifiquement vêtues
Que je les croyais parvenues
Aux honneurs du cardinalat.
Tandis que, barbotant dans la boue et l'ordure,
Nous sommes couvertes de boue.
Que je souhaiterais un sort si fortuné,
Et d'avoir un habit si bien enluminé ! »
La vieille et prudente Ecrevisse
A sa fille répond : « Vous êtes bien novice :
Celle qui brille avec plus de splendeur
Voudrait bien retenir sa première couleur,
Et quoiqu'il semble qu'elle éclate
Sous une robe d'écarlate,
C'est un funeste accoutrement,
Qui ne doit pas faire d'envie,
Puisqu'il est vendu chèrement
Et qu'elle en a perdu la vie. »

DES LOUPS.

Les Loups envoyèrent jadis
Des députés au Conseil d'Angleterre
Pour remontrer qu'une cruelle guerre
Les en avait injustement bannis,
Qu'ils avaient par toute la terre
Quelque honnête établissement,
Qu'ils ne cherchaient qu'un petit logement
Pour une couple seulement,
Dans une forêt reculée,
Sombre, déserte et non peuplée,
Promettant de garder la clôture des bois
Et de jamais ne hurler ni de mordre ;
Que dans l'Arche ils étaient plus grand nombre autrefois,
Sans y causer aucun désordre.

Quelques-uns du Conseil dirent qu'en sûreté
Deux se pouvaient souffrir par curiosité.
Mais les plus sages opinèrent
A confirmer l'arrêt de leur bannissement,
A leur donner la chasse à tout moment,
Et fort à propos remontrèrent
Qu'avec le temps ils se multiplieraient,
Et qu'étant fort nombreux ils les tourmenteraient.
Les députés fort en colère
S'en retournèrent sans rien faire.

Moralité.

C'est ainsi que les hérétiques
Et d'autres qu'on ne nomme pas
Se glissent dans les Républiques
Et troublent enfin leurs Etats.
Ils font d'abord une instante prière,
Pour de petits hébergements ;
Sont-ils reçus ? En deux moments,
Il s'en trouve une fourmilière.

Ni la fable ni la morale ne sont pour nous satisfaire, et, en dépit de quelques qualités entrevues, nous nous sentons bien loin des autres écrits de Furetière, bien loin surtout de notre La Fontaine, « le modèle des bons contes », comme disait La Bruyère.

Si nous laissons de côté Boileau avec ses deux essais de fables, nous rencontrons Mme de Villedieu (1638-1683), qui composa vers 1660, un recueil de fables dédiées au roi. Longtemps oubliées, ces fables ont été signalées à l'attention, quand, dans ces dernières années, le *Temps* publia *La Cigale, le Hanneton et l'Escarbot*, qu'on donnait pour du La Fontaine inédit. M. Brunetière corrigea l'erreur et restitua à son véritable auteur cette fable que nous trouvons au tome Ier des œuvres de Mme de Villedieu (édition de 1702). Entre ces fables, qui, bien que dédiées au roi, sont d'une indécence singulière, nous choisirons une des plus tolérables, qui aura l'avantage de nous rappeler La Fontaine ;

L'AGNEAU ET SES FRÈRES.

Autrefois naquit un Agneau,
Plus digne d'être un Louveteau
Que d'avoir moutonne origine.
Il criait sans cesse famine
A tous les agneaux du troupeau.
Sa mère, disait-il, était presque tarie,
Il remplissait d'un plaintif bêlement
Pâturages, bergerie,
Et voyez la friponnerie!
Sa mère avait du lait, plus que suffisamment,

Mais, outre qu'il était d'un naturel gourmand,
Il s'était aperçu que bergers et bergères
De bétail bien nourri font toujours plus de cas
Que de bétail qui ne profite pas.
Le voilà donc gueusant du lait à tous ses frères.
« Hé ! leur disait-il, par pitié,
Souffrez que je tette vos mères,
Elles ont trop de lait pour vous de la moitié,
Et moi, pauvre agnelet, natif de même étable,
Qui, nuit et jour, tire la mienne en vain,
Je serais déjà mort de faim
Si je n'avais trouvé quelque agneau secourable.
Jamais la feinte, avant ce jour,
Chez les simples agneaux ne fut mise en pratique.
Ceux-ci, croyant aux dits du rusé famélique,
Lui cédaient bonnement leur place tour à tour.
Il profite à gogo de cette complaisance,
Il croit, il devient grasselet,
Au lieu que les agneaux, qu'il tenait au filet,
Jeûnant de son trop d'abondance,
Auprès de lui ne semblaient qu'avortons.
Arrive un marchand de moutons.
On lui fait voir la peuplade nouvelle,
A peine il jette l'œil sur elle,
Qu'il croit que les sorciers ont maudit le troupeau.
« Où mène-t-on, dit-il, ces pauvres brebis paître ?
Leurs petits n'ont que les os et la peau.
Gardez-les pour peupler, Monsieur, dit-il au maître,
Car de les vendre en cet état,
Vous n'en tirerez pas seulement une obole. »
En prononçant cette parole
Il mit la main sur notre scélérat.
« Ho, ho ! dit-il, je tâte un drôle
Qui s'est sauvé du magique attentat :
Il l'achète, on lui livre ; il fait le meilleur plat
De la prochaine hôtellerie,
Pendant que les agneaux, qu'il a mis aux abois,
Bondissent sur l'herbe fleurie
Ou ruminent en paix à l'ombrage des bois.

Je n'expliquerai point ma fable :
Tout convoiteux du bien d'autrui,
Tout parasite insatiable,
Bref, tout humain du siècle d'aujourd'hui,
Qui d'être mon agneau se sentira capable,
Saura bien que je parle à lui.

Nous sommes au XVIIe siècle, au temps où, comme on a dit, une femme de chambre écrivait mieux que tel homme de lettres d'aujourd'hui ; mais, écrivain agréable, Mme de Villedieu ne peut prétendre à la gloire de fabuliste.

Edme Boursault (1638-1701) est un écrivain trop peu connu et qui mériterait une étude approfondie. Il fut en rapport avec tous

les plus grands hommes de son temps, et nous le rencontrons à chaque pas dans l'histoire de la littérature, à propos de Boileau, de Molière, de Racine, de Bossuet, de La Fontaine enfin. On sait que Boileau d'abord l'avait fort maltraité, qu'ensuite les deux ennemis se réconcilièrent quand Boileau, aux eaux de Bourbon, éprouva la générosité de celui qu'il avait si souvent attaqué, et qu'enfin le nom de Boursault disparut des *Satires*. C'est Quinault qui le remplaça à la rime :

> Si je pense nommer un auteur sans défaut,
> La raison dit Virgile, et la rime... Quinault.

On connaît sa querelle avec Molière à propos de l'*Ecole des Femmes*, ses attaques dans le *Portrait du Peintre* et la vive riposte de Molière dans la *Critique de l'Ecole des Femmes* et l'*Impromptu de Versailles*. Leur inimitié s'apaisa par la suite, mais sans aboutir à la réconciliation. — Ses relations avec Racine ne furent pas meilleures. — Enfin il fut mêlé aux querelles qui inspirèrent à Bossuet et les *Maximes et Réflexions sur la Comédie*.

En 1690, il s'improvise fabuliste et insère dans des recueils de ettres et dans deux comédies une soixantaine de fables. *Les Fables d'Esope*, — *Esope à la Cour*, tels sont les titres de ces deux comédies singulières. Elles eurent un très grand succès, et la première eut jusqu'à quarante représentations de suite, plus qu'aucun des chefs-d'œuvre de Racine. La deuxième fut jouée l'année de la mort de son auteur, en 1701, c'est-à-dire après la mort de La Fontaine lui-même. Dans ces comédies à tiroirs, Esope, appelé successivement auprès du gouverneur de Cyzique, puis à la cour de Crésus, saisit chaque occasion de placer un apologue et d'en faire l'application. Sur quatorze de ces fables, treize sont directement refaites sur celles de La Fontaine. Tel est, par exemple, le Prologue, sur le *Pouvoir des Fables* :

> Autrefois, dans Athènes, un fameux orateur
> Zélé pour la cause publique,
> Craignant pour sa patrie un extrême malheur,
> Mit en œuvre sa rhétorique,
> Et, pour émouvoir l'auditeur,
> Fit un discours fort pathétique.
> Mais le peuple qui l'écoutait,
> Immobile comme une souche,
> Ne fut non plus touché de ce qu'il débitait
> Que s'il n'eût pas ouvert la bouche.
> Chagrin du peu de progrès
> Que faisait son éloquence,

« L'Anguille, ajouta-t-il, l'Hirondelle et Cérès,
Firent un jour connaissance
En voyageant toutes trois... »

On connaît la suite de l'apologue et l'effet produit sur l'assemblée :

Messieurs, dit l'orateur, vous dessillez ma vue,
Je me suis abusé jusques à ce moment :
La vérité toute nue
N'a pas assez d'enjouement,
Une fable l'insinue
Bien plus agréablement.

Dans la seconde comédie, sur quinze fables, cinq seulement nous rappellent La Fontaine. C'est assez pour nous engager à la comparaison ; elle n'est pas à l'avantage de Boursault. C'est de bonne foi qu'il rivalisait avec La Fontaine, et il ne laissait pas d'admirer son modèle ; mais il était de ce « peuple imitateur dont il ne faut jamais rien attendre de bon ». Il parle de La Fontaine comme d'une « des plumes les plus délicates de France » ; « il ne prétend le suivre que de très loin, n'ambitionne que la gloire d'être souffert là où son devancier a été admiré », et le déclare du reste inimitable. Un exemple suffira à nous montrer, en effet, qu'il l'a mal imité.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

Un Loup se trouvant à boire
Où buvait un jeune Agneau,
Eut d'abord l'âme assez noire
Pour lui vouloir faire accroire
Qu'il avait troublé son eau.
« Qui te rend si téméraire ? »
Lui dit ce traître, en courroux.
L'Agneau, qui justement craint sa dent sanguinaire,
Prenant pour le toucher un ton flatteur et doux :
— Eh ! comment, Monseigneur, cela se peut-il faire ?
Je me suis par respect mis au-dessous de vous.
— J'ai toujours sur le cœur une vieille querelle,
Répondit la bête cruelle,
Où tu te déclaras mon mortel ennemi :
Depuis six mois entiers, j'en cherche la vengeance.
— Je n'ai, répond l'Agneau, que deux mois et demi,
Comment pouvais-je alors vous faire quelque offense ?
— Ta mère, qui me hait et qui ne sait pourquoi,
Hier par deux mâtins me fit longtemps poursuivre.
— Ma mère cessa de vivre
Quand elle accoucha de moi.
— C'est donc ton père ? — Mon père
Du boucher inhumain a senti la fureur.

— C'est donc ta sœur, ou ton frère ?
— Je n'ai ni frère, ni sœur.
— Oh ! bien, qui que ce soit, il faut que je me venge.
Je suis las d'écouter tout ce que tu me dis. »
Lors, sans plus de raison, il l'égorge et le mange.
Force grands font de même à l'égard des petits.

Nous pourrions encore citer « Le Corbeau et le Renard », — « la Grenouille et le Bœuf », — « le Cygne et le Cuisinier », — « la Montagne qui accouche », — « le Lion et le Rat », — « la Colombe et la Fourmi », etc. Toutes ces imitations nous paraissent aujourd'hui bien froides et incapables de supporter la comparaison avec l'original, et nous ne pouvons que nous étonner du succès qu'elles obtinrent quand, en 1690, on les débita sur la scène du Théâtre-Français.

Avant de quitter le XVII[e] siècle, il faut nous arrêter encore à Perrault (1628-1703), l'auteur même des *Contes de Fées*, le zélé défenseur des modernes, qui, à 79 ans passés, s'essaye aussi à la poésie des fables. En 1699, il donne une *Traduction des fables de Faërne* et commence par rendre hommage à La Fontaine : « Je n'ai garde, dit-il dans son *Avertissement*, d'oser comparer ma traduction des fables, ni même leur original, aux fables de M. de La Fontaine ; les nôtres ressemblent à un habit d'une bonne étoffe, bien taillée et bien cousue, mais simple et tout unie ; les siennes ont quelque chose de plus, et il y ajoute une riche et fine broderie qui en relève le prix infiniment. » La lecture d'une de ces fables nous fera bien sentir la différence que signale l'auteur lui-même.

LA FEMME NOYÉE ET SON MARI.

Un laboureur, le long des bords
D'une impétueuse rivière,
De sa femme noyée allait cherchant le corps,
Et s'y prenait d'une étrange manière.
Au lieu d'aller en bas il remontait en haut.
« Vous ne cherchez pas comme il faut,
Lui dirent ses voisins : les flots l'ont entraînée ;
Du fleuve elle a suivi le cours. »
« Nullement, leur dit-il, cette vieille obstinée
A fait et fait encor toute chose à rebours. »

Femme contrariante, envieuse et colère,
Ne quitte point son caractère.

Ni le style, ni la qualité poétique, ni même la donnée du sujet, qui est toute différente dans La Fontaine, ne nous satisfait pleinement. Gardons pour les *Contes de Fées* l'admiration que nous ne pouvons accorder aux *Fables*.

Eustache Lenoble, magistrat, procureur du roi, sorte d'aventurier débauché, qui s'enrichit et se ruina tour à tour, pour être, sur la fin de sa vie, aux gages des libraires, et qui mourut dans la misère (1643-1711), a composé vingt volumes d'œuvres diverses, dont Bayle faisait le plus grand cas, — entre autres deux volumes de *Contes et fables*. « Il semble qu'il y ait quelque témérité, dit-il dans sa préface, d'oser faire imprimer des fables après celles que feu M. de La Fontaine a données au public... La palme qu'il a remportée dans ce genre d'écrire lui demeurera éternellement, et j'avoue qu'il est fort difficile de se mettre en parallèle avec lui. —Cependant, si son ingénieuse naïveté l'emporte sur tout ce qu'on a fait jusqu'ici dans ce genre, je puis dire, sans rien ôter à la juste réputation qu'il s'est acquise, qu'il y a quantité de personnes d'un jugement très solide qui se persuadent que la beauté de celles qu'il nous a données n'ôte rien au goût de celles-ci, dans lesquelles même ils prétendent trouver, en beaucoup d'endroits, quelque chose de plus fort, de plus correct et qui montre plus d'élévation et d'érudition. » L'auteur définit bien le genre d'ambition qu'il a eue, mais il ne s'est pas rendu compte que cette « érudition » l'entraînait au pédantisme. Qu'on en juge par un exemple :

DU PAYSAN ET DU SERPENT,

L'INGRATITUDE.

Sibilat ereptus morti, mortemque minatur
    Serpens ; ingratus sic benefacta refert.

. . . .

    Du fond de la sombre contrée
Sur qui l'Ourse répand la glace et les frimas,
Avec son souffle aigu l'impétueux Borée
    Etait venu dans nos climats.
    Les eaux durcissaient sous ses pas,
Et d'infinis crampons de nitre et de salpêtre,
    Pour les lier prêtant leurs bras,
Faisaient d'un fleuve un marbre, ou, s'il ne l'était pas,
    Du moins pouvait-il le paraître.
    De froid tout était engourdi,
Les objets confondus, et la neige abondante
Sur la triste campagne étendait un tapis
    D'une blancheur éblouissante.
    Dans un coin proche d'un buisson,
Un serpent. . . . .

Et ainsi du reste. Voici, après bien des longueurs, la morale en prose :

« L'ingratitude est le plus lâche et le plus commun de tous les vices, parce que tous les hommes sont intéressés, et qu'ils regar-

dent comme une perte le paiement d'un bienfait. Ce vice a ses degrés suivant la qualité de l'ingrat, et, s'il n'est que médiocre dans les petits, il est très grand dans les grands; parce que, plus un homme est dans la puissance, moins il peut excuser son ingratitude. »

Sachons gré à l'auteur de sa facilité, qui a pu le servir en d'autres œuvres; mais concluons, après cette lecture, qu'il n'a rien compris à la perfection de la fable.

En 1700 paraissait un livre singulier, dont l'auteur semble être un certain Bruslé de Montpleinchamp.

Sous ce titre étrange : *Le festin nuptial dressé dans l'Arabie Heureuse au mariage d'Esope, de Phèdre et de Pilpaï avec trois fées*, l'auteur nous présente une collection de fables empruntées à La Fontaine, à Boursault, à Le Noble, à d'autres encore. Nous ne retiendrons, pour conclure, que ces quelques vers de l'« Invitation », intéressants par l'aperçu qu'ils nous donnent sur le sort de la fable au XVIIe siècle :

> Notre siècle a longtemps balancé sur son choix ;
> Esope et son école enfin donnent les lois.
> La fable est à la mode ; on ne voit, ces années,
> Que jeux de l'autre monde et que contes de fées,
> Furetière, Boursault, Le Noble et Dujardin (Mme de Villedieu),
> Comire, La Fontaine, enfin tout en est plein.

C'est un témoignage utile à recueillir à cette date, qui nous donne la mesure de l'influence qu'a eue La Fontaine et peut nous aider à comprendre la vogue extraordinaire que la fable conservera encore au XVIIIe siècle.

M.

Sujets de devoirs

I

UNIVERSITÉ DE PARIS

CONFÉRENCE D'ANGLAIS.

Agrégation, Licence, Certificat.

Version.

Byron, *Don Juan.*
Canto II, st. 141-146.

Leçon en français.

Apprécier ces paroles de Shelley : « Don Juan sets Byron not only above, but far above all the poets of the day. »

Thème.

Flaubert, *Madame Bovary*, page 120 : de : « Un soir que la fenêtre était ouverte... », jusqu'à : « ... et que l'existence entière y disparût. »

Lesson in English.

A technical and literary study of *Ottava Rima* in Don Juan.

English Essay.

The History of *Paradise Lost.*

II

UNIVERSITÉ DE RENNES

Philosophie.

1. L'espace auditif.

2. Examen des règles de Stuart Mill pour la détermination de la cause d'un phénomène.

3. La notion scientifique de cause.

Histoire ancienne.

La réaction oligarchique. — Athènes à la fin de la guerre du Péloponèse.

Langue et littérature allemandes.

1. AGRÉGATION.

Thème.

Taine, *Notes sur l'Angleterre*, chap. VIII : « Il me semble que je commence à concevoir », à : « Ainsi son esprit ressemblait... »

Version.

Italiänische Reise, Rom. den 20 Juli : « Ich habe recht diese Zeit her... », jusqu'à la fin.

Dissertation allemande.

Der Einfluss Italiens auf Goethe's Gemüth und Geist.

Licence et certificat d'aptitude.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Die Hauptzüge der deutschen Metrik.

2. AGRÉGATION.

Thème.

Taine, chap. VIII : « Ainsi son esprit ressemblait... », jusqu'à : « Quand Suzanne sortit. »

Version.

Italiänische Reise : « Störende Naturbetrachtungen, wer an sich erfahren hat... », jusqu'à : « Unter den vielen Samen. »

Dissertation.

Jusqu'à quel point Henri Heine peut-il être appelé un romantique défroqué?

Licence et certificat d'aptitude.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Der deutsche Roman des 17ten Jahrhunderts.

3. AGRÉGATION.

Thème.

Taine, chap. VIII : « Quand Suzanne sortit... », jusqu'à : « Et, en effet, il dessine un plan. »

Version.

Italiänische Reise : « Unter den vielen Samen », jusqu'à la fin.

Dissertation.

Die philosophischen Vorzügler der Revolution von 1848.

Licence et certificat d'aptitude.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Heinrich Heine als Prosaschriftsteller.

Histoire de la philosophie.

1. La doctrine des âmes selon Plotin.
2. Les trois hypostases.
3. La physique stoïcienne.
4. Rassembler les textes relatifs à la morale du stoïcisme primitif.
5. La morale d'Epicure.

Histoire du Moyen Age.

Le Concile de Constance.

Littérature latine.

Dissertation.

Le premier des trois sujets proposés à la session de juillet 1903.

Thème.

Le texte proposé à ladite session.

Version.

Térence, *Eunuc.* Prol. 1-22.

Dissertation.

Le deuxième des trois sujets proposés à la session de juillet 1903.

Thème.

La Bruyère, *des Jugements*, 18 : « Il y a une sorte de hardiesse... », jusqu'à : « ... encore servir à être poli. »

Version.

Térence, *Eunuc.* Prol. 23-45.

Littérature anglaise.

AGRÉGATION.

1. *Dissertation française.*

L'art dramatique de Shakspeare dans *King Lear*.

Version.

Byron, *Don Juan*, canto II, XCVII-CIII.

Dissertation anglaise.

Swift's Humour.

Thème.

Flaubert, *Madame Bovary*, 2e partie, chap. VII. Depuis : « Comme au retour de la Vaubyessard... », jusqu'à : « Ses désirs s'augmentant d'un regret, n'en devenaient pas plus actifs. »

LICENCE.

1. *Dissertation.*

G. Eliot as a moralist.
Même version que pour l'agrégation.

2. *Dissertation.*

Tennyson's Poetic Diction.
Même thème que pour l'agrégation.

Dissertation française.

1. Traiter le sujet tiré de Mme de Staël, et donné à la session de juillet 1903, sur les caractères opposés du siècle de Louis XIV et du XVIIIe siècle.

2. Expliquer et discuter le jugement que La Fontaine porte sur lui-même dans l'Epître à l'évêque de Soissons :

> Mon imitation n'est point un esclavage.
> Je ne prends que *l'idée* et *les tours* et *les lois*,
> Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.

Philosophie.

1. La physique de Hobbes.
2. La théorie de l'espace et du temps dans Leibniz.
3. Kant et Leibniz.
4. La morale de Descartes.
5. La logique d'Arnauld.
6. Leibniz et Spinoza.
7. Les origines du positivisme.

Thème grec.

S'il faut que ceux qui doivent garder la ville aient en horreur de se rendre odieux les uns aux autres à la légère, il s'en faut de beaucoup qu'il faille leur conter et représenter les combats des géants, ainsi que toutes les différentes inimitiés de dieux et de héros contre leurs parents et leurs proches. Si nous devons persuader que jamais aucun citoyen n'en a haï un autre et que la haine est impie, voilà ce que doivent tout d'abord dire aux enfants les vieillards, les vieilles femmes et les gens âgés, et il faut forcer les poètes à parler de semblable manière.

Héra liée par son fils, Héphaistos précipité par son père alors qu'il allait défendre sa mère que l'on frappait, tous les combats de dieux qu'Homère a créés, toutes ces histoires ne doivent pas être accueillies dans notre ville, qu'elles soient allégoriques ou sans allégories. Car le jeune homme n'est pas capable de discerner ce qui est ou non une allégorie, mais tout ce qu'il reçoit d'idées à cet âge est d'ordinaire indélébile et immuable. Voilà pourquoi, peut-être, il est de la dernière importance que les premières choses que l'on entend soient le mieux possible imaginées pour conduire à la vertu.

Sujets de compositions

UNIVERSITÉ DE RENNES

Philosophie (*moderne*).

I. — Rôle de l'expérimentation dans l'étude des êtres vivants.

II. — La classification naturelle.

III. — Qu'entend-on par lois physiques et comment établit-on de telles lois ?

Philosophie (*classique*).

I. — Rôle de l'habitude dans le domaine intellectuel.

II. — La doctrine des causes finales.

III. — L'explication évolutionniste des principes directeurs de la conscience.

Composition de physique.

Une des trois questions suivantes :

I. — Cordes vibrantes ; loi des longueurs.

II. — Bobine de Ruhmkorff.

III. — Miroirs sphériques concaves.

Soutenance de thèses

UNIVERSITÉ DE PARIS

M. Léon Homo a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 12 janvier.

THÈSE LATINE

De Claudio Gothico, Romanorum imperatore (268-270).

THÈSE FRANÇAISE

Essai sur le règne de l'empereur Aurélien (270-275).

Ouvrage signalé

La Satire (*évolution des genres littéraires*), par M. Léon Levrault, *agrégé des lettres*, librairie Delaplane, Paris, 1904.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Émile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

Mlle J... M... à B... — Quel que soit l'examen préparé, nous ne pouvons descendre au dessous du tarif de la licence pour les corrections de devoirs; c'est un minimum.

M. J... G... à R... — Pour vous être agréable, nous acceptons votre combinaison, mais à la condition que vous fassiez, autour de vous, un peu de publicité pour la *Revue;* votre pays est, de toute l'Europe, celui où nous comptons le moins d'abonnés.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 12 28 JANVIER 1904

Année Scolaire 1903-1904

10

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

529 LES POÈTES SECONDAIRES DU XVIIIe SIÈCLE. — *Grécourt; sa vie et ses œuvres*.......... **Émile Faguet**, *de l'Académie française.*

545 LES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX EN HISTOIRE. — *Objet et méthode du cours; conditions communes à toutes les sociétés*.......... **Charles Seignobos**, *Maître de conférences à l'Universit de Paris.*

554 LE « PORT-ROYAL » DE SAINTE-BEUVE. — II. *Valeur historique et littéraire de l'ouvrage.* **Victor Giraud**, *Professeur à l'Université de Fribourg*

562 LES ÉCRIVAINS RUSSES DU XIXe SIÈCLE ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISE. — *Pouchkine*..... **Abel Mansuy**, *Professeur à l'Université de Varsovie.*

576 SUJETS DE DEVOIRS (*licence*)............... **Université de Rennes.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1904

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 12 28 JANVIER 1904

REVUE HEBDOMADAIRE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes secondaires du XVIIIe siècle

Cours de M. ÉMILE FAGUET,
Professeur à l'Université de Paris.

Grécourt ; sa vie et ses œuvres.

Avec Grécourt, nous remontons dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle ; il est presque contemporain, en effet, du temps où florissaient Lamotte et Jean-Baptiste Rousseau. Grécourt avait la réputation d'un poète licencieux, libertin ; pourtant la lecture de ses œuvres donne l'impression qu'il mérite qu'on en fasse mention.

Jean-Baptiste-Joseph Willart de Grécourt est né à Tours, en 1683, et mort dans la même ville, en 1743. Il y avait plusieurs orthographes de son nom, comme ce fut à peu près le cas pour tous les noms propres jusqu'à notre siècle. Son frère signait : Vuillart.

Il descendait d'une famille originaire d'Ecosse, peut-être noble, en tout cas assez aisée. Il fut envoyé à Paris pour y faire ses études : il était studieux, spirituel, et semblait destiné à faire quelque chose dans la littérature. Il était le cadet de la famille et se trouvait voué à l'Eglise. Dès 1697, c'est-à-dire à l'âge de 13 ans, il obtint un canonicat à Saint-Martin de Tours ; il fut ordonné prêtre, prêcha à Tours et obtint un certain succès. Sur ce premier sermon, il se fit une légende : on prétend qu'il ne

prêcha que cette seule fois, et que son sermon était composé de satires et d'épigrammes à l'adresse de certaines dames de la ville ; pour cette raison, il n'aurait pu reprendre la parole. Ce qui est plus vraisemblable, c'est qu'il prêcha peu, et se sentit de bonne heure attiré par les succès mondains. Il resta chanoine de Tours, mais sans vivre de la vie ecclésiastique. Il faut songer, du reste, que cela était fréquent à cette époque, et qu'on avait une grande indulgence pour ces abbés mondains n'ayant de l'ecclésiastique que les bénéfices.

Grécourt était tout jeune encore, quand il s'adonna à la poésie; il n'était cependant pas aussi frivole qu'il le paraît. Il avait fait de très bonnes études, son travail avait été très consciencieux : il avait donc une culture littéraire sérieuse. Il dit, dans son épître au comte d'Agenois que nous reproduisons plus loin, n'avoir jamais vu une mémoire plus forte que la sienne. C'était un esprit éveillé, très nourri, curieux ; il connaissait plusieurs langues. Trop pauvre pour rester continuellement à Paris, il y vivait cependant le plus possible. Il s'était acquis la bienveillance d'hommes très influents et comptait parmi ses amis, le duc d'Estrées, homme remarquable par ses qualités militaires et par son esprit, et le comte d'Agénois. Soutenu par des amis aussi puissants, il aurait pu fournir une carrière honorable et facile, obtenir des faveurs et des situations recherchées ; il semble qu'il n'ait pas voulu en profiter. Pourtant, il a eu une ambition, que laissent percer certaines de ses lettres : celle d'être censeur des lettres, c'est-à-dire ce qu'ont été Crébillon père et fils. Ce dernier ayant occupé cette fonction, on ne doit pas s'étonner de la prétention de Grécourt, qui, du reste, y renonça très vite. Il avait désiré cet emploi surtout pour pouvoir habiter Paris et jouir d'une rente qui se serait ajoutée aux bénéfices de son canonicat.

Plus tard, on lui proposa quelques places avantageuses, mais il les refusa ; il écrit à son protecteur, le comte d'Agénois :

Sur le duvet d'une molle indolence
Je reposois, illustre protecteur,
Sans aucun but, sans aucune apparence
D'être éveillé par quelque espoir flatteur.
Tel qu'un câlin, flanqué de sa câline,
Croit être heureux, tant qu'il est fainéant,
Et, se grattant au soleil, s'imagine
Que l'univers ne vaut pas son néant,
J'étois de même avec ma favorite
Médiocrité, dame de bon repos,
Que nul souci, soin, ni désir n'agite,
Quand votre lettre est venue à propos.

Plus de vingt fois, je l'ai lue et relue ;
Et, la lisant, j'ai dit : « Est-ce bien moi ?
Mes yeux éteints n'ont-ils pas la berlue ?
Et non vraiment, c'est mon nom que je voi. »
. . . .
Malheur à ceux qui, dans ce temps de crise,
Voudront briller par de nouveaux écrits !
J'ai toujours peur qu'une plume anonyme
Incognito ne me prête ses rats ;
Et ma présence à dessein je supprime,
Pour éviter un second embarras.
Depuis six ans qu'en ma sombre tanière
Très prudemment je suis enseveli,
On me croit mort ; la trop grande lumière
Ne convient point à qui cherche l'oubli.
Que l'on me voie à Paris : anecdote,
Amphigouris, vaudeville insultant,
Piquant lardon, brevet de la calotte,
Tout serait mis sur mon compte à l'instant ;
Bien plus, au nez on s'en viendrait me rire,
Quand, pour calmer le monde déchaîné,
J'attesterais que je hais la satyre,
Et que paisible et très doux je suis né.

Puis, prévenant les réponses du comte, qui, par sa protection, saura écarter tous les ennuis que redoute Grécourt, il lui dépeint la cour du prince de Conti, constituée par de brillants esprits qui savent faire valoir leurs qualités auprès du prince, plein de « délicatesse », de « sel attique » et de « noble enjouement ».

. . . .
Enfin, c'est là que la sage Minerve,
Jugeant des dons de l'esprit et du cœur,
Au seul exquis la couronne réserve ;
Or cet exquis, c'est ce qui me fait peur.
Ancien reclus au fond d'un cloître ignare,
Où les plaisirs n'ont rien de délicat,
Où des gens sots l'assemblage bizarre
N'a pas l'esprit même de faire un fat,
Où, sans Régnier, mon unique ressource,
Je deviendrais idiot en tous sens ;
Si je n'allais quelquefois à la source
Puiser de quoi me ranimer les sens :
Dans un cloître, où sans lecture ni livre,
Moitié du temps sans encre ni papier,
Sans nul projet qui fasse honneur à suivre,
Je ne vois rien qui puisse m'employer.
. . . .
Jadis habile en plus de quatre langues,
J'étais en train de devenir savant ;
Je composais des sermons, des harangues,
Et m'en tirais fort bien le plus souvent.

Je n'ai point vu de mémoire plus sûre
Qu'était la mienne ; et, lisant nuit et jour,
J'eusse amusé par ma littérature ;
Chaque science amusait à son tour :
J'avais sans cesse à conter quelque histoire,
Où je créais quelque récit nouveau ;
Mais, à présent, adieu donc ma mémoire,
Adieu donc tout, je retourne au berceau.
Dans l'entretien, je suis un homme à battre ;
Mon ânerie est montée à l'excès :

. . . .

Au moindre mot, à *quia* je demeure,
Comme un benêt ; je jure en vérité
Que, ce matin, je cherchai plus d'une heure
L'accusatif de l'adverbe *Rite*.
A tous moments, je fais des solécismes,
Et le français je prononce si mal,
Qu'au seul aspect de mes tourangélismes,
Je passerais pour un original.

. . . .

Bien malgré moi, Monsieur, je m'humilie;
Car l'amour-propre ensorcelle toujours;
C'est à regret, ma foi, que je supplie
Votre bonté de me laisser à Tours.

Pour la forme, il faut remarquer que cette épître est très fine, très délicate : elle ressemble aux lettres que Voltaire jeune, à vingt-cinq ans, écrivait à ses protecteurs. Pour le fond, la pensée est très simple : on lui offre une place, faveur exceptionnelle, auprès du prince de Conti ; mais Grécourt est devenu un provincial, un chanoine paisible, affaibli au point de vue physique et intellectuel, et il craint de faire mauvaise figure au milieu de gens qui doivent, nécessairement, avoir des qualités qu'il a eues, peut-être, mais qu'il a perdues. Il y a là un peu de coquetterie : Grécourt, en effet, refuse une faveur dont il se déclare indigne, et il s'ingénie, semble-t-il, à montrer que réellement il n'en est rien ; et le comte d'Agénois devait, en lisant son aveu d'incapacité, le trouver peu justifié. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Grécourt tenait à la vie paisible, au bien-être tranquille dont il jouissait à Tours ; il y mourut le 2 avril 1743.

C'était un de ces abbés frivoles, si nombreux à cette époque, mais qui, malgré leur frivolité, menaient une vie régulière. En tout cas, pour ce qui est de Grécourt, on peut croire à cette régularité, puisqu'il a toujours eu une très bonne santé, et qu'il n'a connu la maladie qu'à soixante ans. C'était un bon compagnon, aimable, serviable, aimant bien ses amis ; ces derniers, du reste, étaient très dévoués pour lui, très sûrs. Il ne s'est jamais fait imprimer et jouissait cependant d'une immense

réputation : vers la première moitié du XVIIIe siècle, en effet, on aimait les choses frivoles, légères, écrites avec finesse dans de beaux vers. Il y avait beaucoup de copies de ses œuvres qui circulaient sous le manteau. En 1747, parut la première édition de ses œuvres ; mais, comme il arrive toujours pour les œuvres non publiées du vivant de l'auteur, cette édition (ainsi que celle de 1762) n'était pas absolument authentique. Beaucoup de petites pièces étaient mises sous le nom de l'auteur ; mais la moitié de l'édition n'était pas de lui, et jamais l'on ne pourra discerner avec une certitude complète les pièces authentiques de celles qui ne le sont pas. De même qu'on dit les *Géorgica*, de même nous devrons nous résigner à dire, en parlant des œuvres de Grécourt, les *Grecortica*.

Grécourt a fait des poèmes burlesques, des épîtres, des fables, des contes, des poésies légères. Ses deux poèmes burlesques, qui lui appartiennent bien, lui ont créé quelques embarras, et ce sont justement les circonstances au milieu desquelles ils ont paru qui témoignent de leur authenticité. Ce sont des poèmes jansénistes. C'était une question de milieu plutôt que de doctrine. Sans doute, Grécourt avait beaucoup lu, mais il ne semble pas avoir reçu une grande éducation théologigue. Il attaque d'une façon piquante, dans ces poèmes, les Jésuites. Son *Philotanus* est une satire ardente, dans le goût du XVIIIe siècle. Grécourt fut menacé d'être traduit devant l'autorité compétente, parce qu'il avait écrit un poème de polémique, et qui eut beaucoup de succès. C'est à peu près vers cette époque que parut la bulle *Unigenitus*. — Dans l'autre poème, la *Bibliothèque des Damnés ou les nouveaux Appelans*, le poète développe, toujours avec la même verve, une idée intéressante. Pour se représenter ce qu'est ce poème, il faut imaginer qu'un homme a lu les *Provinciales* de Pascal, les a prises au pied de la lettre, et, dès lors, se forme l'idée suivante : les damnés qui seront en enfer pour s'être battu en duel, avoir fait de faux serments, avoir volé, etc., se croient condamnés justement. Subitement, les livres de théologie, écrits par les Jésuites, tombent au milieu d'eux ; ils les lisent, et, dès lors, considèrent que leurs péchés doivent leur être remis. C'est une provinciale en vers ; encore une fois, comme les lettres de Pascal, elle a le ton d'une œuvre de polémique ; mais elle est intéressante. — Le diable tombe du haut d'une cheminée. — « Qu'est-ce que tu viens faire ? — Je viens pour ton voisin le financier. — Nous avons le temps de causer. Qu'est-ce qui se passe dans ton pays ? — Une Révolution. » — Par une fissure d'un volcan, les ouvrages de théologie sont tombés en enfer.

Entre autres donc, dans le gouffre profond
Fut entraîné, suivi de tout son fond,
Un gros libraire. Ecrits et paperasses,
Tout vint chez nous au travers des crevasses.
On vit voler livres grands et petits,
Qui contenaient les péchés et délits
Où tombe l'homme en sa traite mortelle.
Leurs noms étaient.... Que je me les rappelle.
Oh ! je les tiens : c'étaient *Sanchez*, *Bauni*,
Busembaum, *Escobar*, *Squilati*,
Villabobos, *Gomès*, *Verberg*, *Garasse*,
Et cætera, tous gens de même race.

Ces noms étaient ceux de casuistes de la Société de Jésus, célèbres par leur morale relâchée, et qui étaient déjà connus par les *Lettres provinciales*. Tous les damnés se sont jetés dessus, les ont parcourus avec une curiosité extraordinaire, puis y ont cherché la justification de leurs crimes. Ce qu'il y a de piquant, c'est que tous, quelles que soient leurs fautes, trouvèrent dans ces casuistes un raisonnement pour les justifier.

Quand nos gens donc eurent bien feuilleté,
Tout à loisir, somme, livre, traité,
De tous côtés, dans le vaste Tartare,
On entendit un affreux tintamare,
Chacun criant : « Quoi ! nous traiter ainsi !
Comme vauriens nous retenir ici,
Et violer tout droit, toute justice
Envers des gens qui n'ont le moindre vice ! »

Lucifer apprend la nouvelle de la mutinerie ; il s'émeut et interroge un garde, Astarot :

« Sire, répond le garde,
C'est fait de vous ; l'enfer est révolté.
Tous les damnés, voulant cesser de l'être,
Refusent net de vous avoir pour maître ;
Et le mal vient d'un libraire maudit,
Ici venu chargé de maint écrit
Qui contenait ne sais quelle morale
Qu'ont lu nos gens : de là la bacchanale ».

Lucifer veut connaître les causes de la révolte avant de juger les révoltés ; il les fait donc comparaître devant lui. Vient, par exemple, un valet qui se plaint de ce que son maître l'a fait pendre, pour l'avoir volé :

... « Hé bien ! ce que j'ai pris,
Dit le garçon, de mes soins fut le prix.
Je n'avais pas chez vous assez de gages ;
Vous me faisiez payer tous les dommages

Dont j'étais cause et souvent par hasard.
Or donc, trouvant quelque chose à l'écart,
Comme serait argent, linge, fourchette,
Je l'enfermais tout droit dans ma cassette,
Et tout cela pour me dédommager.
On me surprit, on me fit dégorger.
Il me fallut, couvert d'ignominie,
Par le gibet voir terminer ma vie.
Hé! de bon droit m'eût-on fait un déni,
Si la justice eût jamais lu *Bauny* ? »

Puis paraît un damné qui a fait un faux serment :

Parut un homme aussitôt sur la scène,
D'un air aisé, d'une belle dégaine :
. . . .
— « D'un mauvais coup certain quidam m'accuse :
Sans m'ébranler, je réponds qu'il s'abuse ;
J'en fais serment, toujours sous-entendant
Que ce n'est pas certain jour qu'il entend ;
Par ce détour, je me tire d'affaire ».

Et il se défend de l'accusation de faussaire, proteste contre sa damnation au nom du « pudique Sanchez ».

« Voyez vous-même, en lisant cette page,
Comment on peut se tirer d'embarras,
Mentir tout haut et dire Vrai tout bas ».

Tous ces damnés ne font que traduire en vers les diverses formes de la morale des Jésuites que Pascal a reproduites dans ses *Provinciales*. Un des principes de cette morale se retrouve dans Grécourt, à savoir que, si l'argent n'a pas de sens moral, l'action qu'il accomplit ne peut revêtir le caractère d'une faute morale. Pascal l'avait attaqué violemment, car il conduit à cette conséquence, que, l'habitude du crime diminuant la conscience morale, les criminels sont de tous les hommes les moins responsables de leur conduite immorale.

Les *Épîtres* sont, de ses œuvres, celles où il s'abandonne le plus et se surveille le moins. Il a une verve trop facile ; on sent qu'il écrit *la bride sur le coup*, comme disait Mme de Sévigné. Quelquefois, c'est assez élégant ; mais, en général, c'est trop peu serré. Par endroits, il écrit un peu à la manière d'Horace, quand ce dernier ne se surveille pas beaucoup lui-même, et feint de se donner une certaine nonchalance, une certaine grâce facile, spontanée. — L'*Epître à feu M. Melon* a un certain tour provincial, mais gracieux. En la lisant, on éprouve un charme particulier ; car on y trouve, dans un gracieux mélange, quelques notes sentimentales,

un léger badinage et beaucoup de délicatesse, de tact. On y sent que Grécourt avait beaucoup lu et avec goût, avec discernement. Malheureusement, il ne songe pas à se corriger, il ne fait pas effort, et, comme il l'avoue lui-même dans son *Epître au comte d'Agenois*, les incorrections sont nombreuses.

Son *Epître à M. D... sur la Volupté* ferait honneur à n'importe quel auteur érotique :

Hôte aimable d'un lieu charmant,
Où, loin du faste et du tumulte,
Tu te montres fidèle au culte
Du dieu père de l'enjoûment,
J'irai, sous ce bois respectable,
De myrthes, d'oliviers planté,
Revoir à tes côtés à table
L'innocence et la volupté.
Des dieux, des grands et du vulgaire,
Que ces beaux lieux soient ignorés.

. . . .

Les dieux, de nos bosquets jaloux,
Viendraient eux-mêmes, à notre exemple,
Se désaltérer avec nous,
Et n'auraient désormais qu'un temple.

. . . .

Votre cour n'a point notre hommage,
Grands, de votre fortune épris ;
Ce berceau, mieux que vos lambris,
Couronne la tête d'un sage ;
Plus de plaisirs, moins de splendeurs.
Vos ennuyeuses excellences
Et vos sérieuses grandeurs
Glaceraient nos vives séances.
Les dieux, par un don généreux,
Ont comblé l'état où nous sommes ;
La grandeur fut faite pour eux,
Le plaisir fut fait pour les hommes.
Une oisive et molle indolence
M'endort dans les bras du plaisir,
M'éveille au sein de l'espérance.
Ainsi voilà la volupté,
Libre enfant de l'oisiveté,
La volupté toujours nouvelle,
Vive sans fougue et sans transports,
Qui fuit, afin qu'on la rappelle ;
Qui fuit, mais qui laisse après elle
Les désirs, au lieu de remords.
Sur mon front serein, la jeunesse
Sème encore les fleurs et les lis ;
Je bois, je folâtre, je ris.
Si je succombe à ma faiblesse,
Un dieu réchauffe mes esprits,

> Et chaque instant qui fuit nous laisse
> Plus altérés et plus épris.
> Nuit charmante, arrête et prolonge
> Les douceurs d'un festin pareil !
> Reculons l'instant du sommeil,
> Il ne peut nous donner qu'un songe.

Ses *fables* sont spirituelles, ingénieuses, gracieuses, peu poétiques, du reste. La fable cependant est un genre où l'on peut se montrer, et La Fontaine en a donné la preuve. Jamais Grécourt ne l'est même autant qu'il est capable de l'être; il est simplement spirituel. Et, ici, il nous faut répéter une remarque que nous avons déjà faite à propos des auteurs précédents, à savoir que les fables de Grécourt n'ont presque aucun rapport avec la fable telle que nous l'imaginons et que l'a réalisée La Fontaine : ce sont des récits qui ne sont écrits que pour amener une épigramme, ou quelquefois, simplement, un vers bien construit, bien frappé et contenant un trait spirituel. Parmi ces fables, il en est une, *L'Amour et la Folie*, qui est presque la reproduction d'une fable de La Fontaine. On ne peut excuser l'auteur qu'en disant que, sans doute, il n'a pas songé à cette analogie Il est, du reste, intéressant de lire les deux fables l'une après l'autre, pour caractériser, par ce rapprochement, les deux auteurs : l'un est poète; l'autre, homme d'esprit. Dans La Fontaine, il n'y a pas un trait qui ne soit gracieux, plein de bonhomie, qui, de plus, ne soit nécessaire à l'intérêt du récit, et n'ait enfin cette concision pleine d'élégance qui caractérise le grand poète dans toutes ses pièces. Grécourt n'a pas cette concision, cette grâce : son récit languit ; à chaque instant, on se sent en présence d'un homme qui se fait à lui-même des réflexions amusantes, et non en présence d'une comédie véritable.

Le sujet est un festin que le « grand maître des cieux » donne aux dieux :

> Les dieux qui vinrent les derniers
> Furent l'Amour et la Folie ;
> Pour la fête de ce beau jour,
> Leur présence était importante;
> Car toute fête est languissante
> Sans la Folie et sans l'Amour.

Survient une querelle, entre ces dieux, pour une question de préséance : s'étant rencontrés à la porte, ils revendiquent l'un et l'autre l'honneur d'entrer le premier et invoquent, à l'appui de leur prétention respective, des raisons diverses. L'Amour invoque son origine.

Et moi, repartit la Folie,
Moi que tu viens chercher toujours,
Que ferais-tu sans mon secours,
Si je n'étais de la partie ?

La querelle s'envenime, les adversaires s'excitent mutuellement; des raisons on en vient aux coups, et la Folie crève les yeux à l'Amour. Alors les dieux arrivent, attirés par leurs cris:

On se partagea sur les rangs :
L'un était pour, l'autre était contre ;
Beaucoup soutinrent que l'Amour
Devait précéder sa partie ;
D'autres, tenant pour la Folie,
Condamnaient l'Amour à son tour.
Enfin Jupiter en bon père,
Pour accorder ce démêlé,
Dit au pauvre Amour désolé
Ces mots qui finirent l'affaire :
« Puisqu'il faut qu'à vivre sans yeux
La Folie enfin te réduise,
Je veux qu'en tous temps, en tous lieux,
Ce soit elle qui te conduise. »
Ainsi dit, ainsi fait, et c'est depuis ce jour
Que toujours la Folie accompagne l'Amour.

Le trait de la fin est gracieux : il ne pouvait en être autrement avec un auteur spirituel. Notre poète a même, ici, un avantage sur La Fontaine : c'est de faire décider entre les adversaires, non par l'assemblée, mais par Jupiter.

Mais considérer Grécourt comme un fabuliste, nous l'avons déjà dit, ce serait une sorte de paradoxe. Les fabulistes, au XVIIIe siècle, sont, en réalité, de simples madrigalistes ou épigrammatistes: leurs fables sont des récits anecdotiques amenant une pensée, une réflexion morale, ou simplement un trait d'esprit. Nous venons de nous en rendre compte, en comparant les deux fables que La Fontaine et Grécourt ont écrites sur le même sujet. La Fontaine met en scène des personnages, les fait parler, vivre; et nous oublions, en le lisant, qu'il s'agit d'une fable, d'une fiction; puis, La Fontaine comprend ce qu'il y a de profond dans les incidents qu'il imagine; et, tantôt en y insistant, tantôt en glissant au contraire, il suggère au lecteur tout ce que son histoire est susceptible de suggérer. Grécourt est incapable de faire preuve de pareilles qualités et de construire une fable comme le fait La Fontaine Ce qu'il écrit dans ce genre a le même caractère de légèreté que ce qu'il écrit dans les autres. Nous avons fait une remarque semblable pour Dorat, dont le génie, pourtant plus souple, atténuait parfois la faiblesse. Partout, on

retrouve Dorat ; de même, ici et partout, on retrouve Grécourt, ou plutôt, en lui comme en Dorat, on retrouve uniquement, et quel que soit le genre traité, l'écrivain du XVIIIe siècle. Les fables de Grécourt sont gracieuses, aimables, spirituelles; c'est l'œuvre d'un homme d'esprit. En voici encore une preuve :

LE FAUCON ET LES PIGEONS.

Maître Faucon, fier comme un Ecossois,
Allait en quête : en sortant de son bois,
Il voit de loin une jeune colombe,
A tire d'aile avance, plane, tombe
Sur la pauvrette, et se met en devoir
De la croquer. — « Quoi donc ! votre pouvoir
Est votre loi, cria l'oiseau timide ?
On est vainqueur, quand le combat décide ;
Mais quelle gloire est-ce à votre vigueur
De triompher de moi qui meurs de peur ?
Allez forcer le milan à se rendre,
Ou l'épervier ; ils pourront se défendre. »
— Notre Faucon lui répond d'un ton sec :
« Défendez-vous, vous avez votre bec.
— Hélas ! mon bec n'a de force et d'adresse
Que pour donner quelques coups de tendresse
A mon ami. — Quel est ce bel ami ?
— C'est un pigeon sur ce toit endormi.
— Faut l'éveiller et qu'il vienne à votre aide.
— Non, s'il vous plaît ; de grâce, le remède
Serait encor pire que n'est le mal. »
Comme ils parlaient, le petit animal,
Se réveillant, vint se perdre lui-même,
Et, bec à bec, il se fait égorger.
L'Amour prudent avait vu le danger ;
L'Amour ardent ne voit que ce qu'il aime.

Ces deux derniers vers sont écrits à la Dorat, et c'est à cause d'eux que la fable a été beaucoup lue. En voici une autre :

LE PAPILLON ET LES TOURTERELLES.

Un Papillon, sur son retour,
Racontait à deux Tourterelles
Combien, dans l'âge de l'amour,
Il avait caressé de belles.
— « Aussitôt aimé qu'amoureux,
Disait-il, ô l'aimable chose !
Lorsque, brûlant de nouveaux feux,
Je voltigeais de rose en rose !
Maintenant, on me fuit partout,
Et partout aussi je m'ennuie ;
Ne verrai-je jamais le bout
D'une si languissante vie ? »
— Les Tourterelles, sans regret,
Répondirent : « Dans la vieillesse,

Nous avons trouvé le secret
De conserver notre tendresse.
A vivre ensemble, nuit et jour,
Nous goûtons un plaisir extrême.
L'amitié qui vient de l'amour
Vaut encor mieux que l'amour même ».

Toujours la même remarque à faire : le récit est joliment conté, mais long, parce qu'inutile : seuls, les vers de la fin sont charmants et concentrent réellement tout l'intérêt. Encore quelques exemples :

LA CHENILLE ET LA FEMME.

Chenille, vilain animal,
Qui dans ces bois nous importune,
Qu'à nos arbres tu fais de mal !
Ah ! dieux ! je crois en sentir une.
La Chenille, ayant entendu
Ce qu'une Femme disait d'elle,
Sans se fâcher a répondu :
— « Ma laideur n'est pas éternelle.
Bientôt changée en papillon,
J'aurai des couleurs admirables,
Du bleu, du blanc, du vermillon,
Et je serai des plus aimables.
Plus d'une Femme, à ce qu'on dit,
Est de moi l'image parfaite,
Chenille au sortir de son lit,
Papillon après sa toilette.

LA CHEMISE ET LA CORNETTE (1).

La Chemise sur la Cornette
Prétendait, un jour, l'emporter.
Que pouvait-on lui contester ?
La peau par ses soins était nette :
Elle recélait mille appas.
— Sur ce dernier point, parle bas,
Lui répondit son adversaire :
Ma fonction au beau sexe est plus chère,
J'orne ses traits et ne les cache pas.

LES ROSES ET LES LIS.

Un jour les Roses et les Lis
Résolurent d'aller ensemble
Loger sur le teint de Philis.
La troupe aussitôt se rassemble,
Pour exécuter ce dessein.
Dans son lot, la Rose eut la joue,
Et je ne sais quoi sur le sein,

(1) Bonnet de nuit de femme.

Surtout aux lèvres se dévoue.
Bien plus amplement partagé,
Sur le reste de son visage,
Le Lis épars se vit logé.
Enorgueilli de son partage,
Le jaloux s'ennuya de voir
La Rose en son petit ménage.
Plus on a; plus on veut avoir.
Pour lui faire plier bagage,
Le Lis appelle à son secours
L'effroi d'une surprise extrême.
Sylvandre est mort depuis deux jours.
Philis l'apprend et devient blême;
Mais ce bruit était supposé.
Sylvandre arrive, et, portes closes,
Avant de s'être reposé,
Il changea tous les Lis en Roses.

Telles sont les fables de Grécourt. On ne peut les comparer ni à celles de La Fontaine, ni à celles de Lamotte ou de Florian, — trop déprécié vraiment; car, s'il a parfois une sentimentalité un peu mièvre, un peu fade, il a pourtant le sentiment de la poésie et ramène un peu de vie dans la fable. Entre la fable philosophique et la fable de La Fontaine, il y a celle de Grécourt, qui est purement spirituelle.

Quant à ses *contes*, on ne peut les lire pour la plupart sans choquer les convenances. Auprès d'eux, ceux de La Fontaine peuvent être considérés comme simplement légers. Quelques-uns cependant sont analogues à ses fables, c'est-à-dire de véritables épigrammes sur nos travers, nos ridicules : ce sont des fabliaux. Etant donnée sa nature d'esprit, sa curiosité, Grécourt avait dû lire, en effet, les fabliaux qui n'étaient pas encore beaucoup connus au XVIIIe siècle. Certains contes de Grécourt sont assez connus, parce qu'ils ont été recueillis dans des anthologies. En voici quelques-uns :

L'IVROGNE.

Un maître ivrogne, dans la rue,
Contre une borne se heurta :
Dans l'instant, sa colère émue
A la vengeance le porta.
Le voilà d'estoc et de taille
A ferrailler contre le mur.
— « Ou bien il a sa cotte-maille,
Disait-il, ou bien il est dur. »
— En s'escrimant donc de plus belle,
Et pan et pan, il avançait,
Lorsqu'il sortit une étincelle
De la pierre qu'il agaçait;

Sa valeur en fut constipée :
— « Oh ! oh ! ceci passe le jeu ;
Rengaînons vite notre épée :
Le vilain porte une arme à feu. »

LA SENTINELLE.

Certaine nuit d'hiver, malgré le mauvais temps,
Un soldat la devait passer en sentinelle :
D'un pareil poste il n'était pas content,
Et maudissait la fortune cruelle
Qui lui faisait souffrir la faim, le froid, le vent.
Or, voulant terminer cette triste aventure,
Il entre dans une maison,
Il y mange, il s'y chauffe, et croit qu'il a raison
D'avoir si sagement évité la froidure.
En buvant plus d'un coup, il s'en applaudissait.
Son officier, qui lors faisait sa ronde,
Vint à passer par cet endroit ;
De ne l'y pas trouver sa peine est sans seconde.
Il le cherche, il l'appelle, et le soldat revient.
— « Je pourrais te tuer, dit-il, tu le sais bien ;
Mais quelques coups ne me coûteront rien,
Car tu ne fais ton devoir rien qui vaille.
Est-ce en buvant, maraud, qu'on fait le guet ?
Si, cette nuit, notre ennemi venait ? »
— « L'ennemi, reprit-il ? bon ! par le temps qu'il fait,
Où diable voulez-vous qu'il aille ? »

Le CURÉ DE BOURGOGNE est très connu et a longtemps été attribué à Jean-Baptiste Rousseau. Nous avons dit, au début de notre étude sur Grécourt, que ses œuvres n'ont pas été publiées de son vivant, que, par conséquent, beaucoup de pièces, publiées dans la suite sous son nom, peuvent ne pas être authentiques.

Par trop lamper, un Curé de Bourgogne,
De son pauvre œil se trouvait déferré.
Un docteur vint : « Voici de la besogne
Pour plus d'un jour... — Je patienterai...
— Çà, vous boirez... — Eh bien ! soit, je boirai...
— Quatre grands mois... — Plutôt douze, mon maître...
— Cette tisanne... — A moi, reprit le prêtre !
Vade retro, guérir par le poison !
Non, par ma foi : perdons une fenêtre,
Puisqu'il le faut, mais sauvons la maison ».

LA RÉCONCILIATION.

Un célèbre buveur, grand ennemi de l'eau,
Qui déclamait toujours contre elle,
Se vit menacé du tombeau
Par de fréquents accès d'une fièvre cruelle.
Il était goguenard, splendide et libéral ;
Ses amis ne le quittaient guère.

Un jour, étant pressé de l'ardeur de son mal :
« Qu'on m'apporte, dit-il, de l'eau plein une aiguière. »
A ces mots, ses amis le regardèrent tous ;
Puis ils rirent comme des fous.
— « Vous riez, leur dit-il, entendant raillerie :
Ne savez-vous pas, mes amis,
Qu'il faut, à la fin de sa vie,
Se réconcilier avec ses ennemis ? »

Les *poésies diverses* contiennent des élégies, des billets aux amis, des chansons. Une de ces poésies est intéressante, car elle développe une pensée philosophique, à savoir que la vie est un objet d'art, et que l'art de bien vivre est justement de faire de la vie une œuvre d'art. — Il faut essayer, dit-il, d'apprendre à mourir :

Il n'est pas temps de commencer
A se la rendre familière,
Quand le corps vient à s'affaisser.
Quand l'esprit commence à baisser
Et qu'enfin, la machine entière,
Prête à manquer à tout moment,
Partout s'écroule et se dément,
C'est une étude malaisée.
. . . .
Il faut, sain d'esprit et de corps,
Le faire à tête reposée.
. . . .
J'ai vu bien des gens parvenir
Jusques à la vieillesse extrême,
Sans savoir sagement finir.
Ils savaient, avant leur vieillesse,
Bons acteurs et judicieux,
Par leur esprit, par leur sagesse,
Bien représenter en tous lieux.
Faut-il faire le personnage
Du dernier rôle de leur âge :
Ils ne savent pas être vieux.

Grécourt a bien réussi dans l'épigramme. Une d'elles est à l'adresse du Père Neuville, un Jésuite, prédicateur célèbre, et que, en sa qualité de Jésuite, Grécourt ne pouvait pas aimer :

Neuville a des discours fleuris,
Travaillés, épigrammatiques ;
Quel titre mettre à ses écrits ?
— Amusemens évangéliques.

AUTRE ÉPIGRAMME SUR LE HARANGUEUR.

Un Normand, député pour haranguer le roi :
« Sire », dit-il, toujours, sans pouvoir passer outre,

Se frottant à la nuque et regardant la poutre.
Par faute de mémoire, il tombe en désarroi :
Ses amis l'excusant, dirent : « Il s'est mépris ».
Mais le peuple criant : « A l'école, à l'école ! »
— « Tout beau, leur dit le roi, je ne suis pas surpris ;
Les Normands sont sujets à manquer de parole.

AUTRE SUR FONTENELLE.

« Ne le trouvez-vous pas changé,
Notre bon ami Fontenelle ?
Sous le poids de l'âge engagé,
L'esprit ne bat plus que d'une aile. »
« Non : s'il devient plus ennuyeux,
Ce n'est vieillesse radoteuse,
C'est le doyen des précieux,
Qui dégénère en précieuse. »

Cet examen rapide des œuvres de Grécourt suffit pour montrer qu'on a eu tort de le laisser dans l'oubli : il n'est pas seulement l'abbé frivole qu'on a toujours vu sous son nom ; c'est encore un poète aimable, léger, bien dans le ton du XVIIIe siècle.

P.

Les phénomènes généraux en histoire.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de conférences à l'Université de Paris.

Objet et méthode du cours. — Les conditions universelles communes à toutes les sociétés.

Il importe d'abord que je précise le titre vague et obscur de ce cours ; il me faut expliquer ce que j'entends par ces mots les *phénomènes généraux*, puis montrer pourquoi je considère plutôt tels ou tels phénomèmes ; il me faut dire ensuite comment je compte traiter ces questions. Bref, je dois expliquer le sujet de ce cours en le justifiant, puis indiquer ma méthode d'exposition.

I. — Je veux étudier les phénomènes généraux de l'histoire.

1. — Quels sont ces phénomènes ? Il semble qu'on devrait les appeler *phénomènes historiques*, comme on dit phénomènes chimiques, biologiques. J'ai pourtant évité ce terme à dessein. En effet, il y a des phénomènes chimiques, non seulement parce qu'ils sont étudiés par la chimie, mais parce qu'ils sont de nature chimique ; on a affaire ici à une façon d'être du phénomème lui-même. Y a-t-il des phénomènes historiques par leur nature ? On parle souvent de phénomènes historiques ; mais cette expression indique seulement qu'ils sont connus d'une certaine façon, par des documents. Ainsi, on dit parfois que l'éruption du Vésuve en 79 est un phénomène historique ; en soi, c'est un phénomène géologique : on ne peut qualifier cette éruption de phénomène historique qu'en voulant dire qu'elle ne nous est pas connue directement par l'observation, mais par des documents. Si quelqu'un assiste à une séance de la Chambre des députés, à une fête, ou voit fonctionner une coopérative, le fait n'est pas historique pour cette personne : c'est un fait d'observation. Au contraire, il sera historique pour celui qui en prendra connaissance par un compte rendu. L'expression « historique » se rapporte donc à la façon dont un fait est connu, mais n'indique rien relativement à sa nature. Il n'y a pas de phénomènes historiques ; il n'y a que des phénomènes connus historiquement, des phénomènes dont s'occupent les historiens, parce qu'ils sont étudiés par le procédé historique, c'est-à-dire au moyen de documents.

Quel est le caractère général commun à tous les phénomènes qui font la matière des études historiques ? Ils se rapportent toujours à des hommes vivant en société ; les hommes en sont toujours les auteurs ou les sujets. Les phénomènes qui ne touchent pas les hommes, quand même on les étudie par des procédés historiques, restent en dehors de la matière historique. Ainsi, les mouvements des glaciers, les phases de l'alluvionnement dans un bassin fluvial, ne peuvent guère être étudiés que dans des documents ; ce n'en sont pas moins des phénomènes géologiques. Les phénomènes historiques sont donc, avant tout, des *phénomènes humains ;* comme les hommes vivent partout en sociétés, on pourrait les appeler *phénomènes sociaux*, si le terme n'était pas équivoque, si par là on ne risquait pas d'écarter les phénomènes individuels, l'action des idées et du tempérament des individus.

L'histoire, c'est-à-dire l'étude des documents, nous fait connaître un grand nombre de phénomènes humains, produits en différents temps et en différents pays. L'observation actuelle continue à nous en montrer d'analogues. Ils apparaissent sous forme d'actes accomplis par des hommes, ou d'aventures, d'usages, de guerres, de révolutions, d'épidémies. Il y a dans chacun une part propre au temps et au lieu, donc unique, locale, désignée par des noms propres et par une date. C'est une tâche essentielle de l'historien de déterminer cette part locale. L'historien doit dire : ceci a été fait par tels hommes, à telle époque, en tel lieu ; mais il ne peut s'en tenir là. Dans tout fait, il y a un côté par où il ressemble à d'autres, et on peut grouper en catégories tous les événements qui ont des traits communs. Cette opération est si naturelle qu'on la fait inconsciemment pour tous les actes entre lesquels la partie commune est très apparente : ainsi les faits souvent répétés, usages, mœurs, institutions ; ainsi l'organisation politique et sociale, où certains individus sont chargés de refaire certains actes, juger, lever l'impôt, enseigner. Même les actes qui semblent exceptionnels, qui ne sont ni des usages, ni des institutions, les actes qui ne se produisent qu'une fois, les émeutes, révolutions, guerres, réformes, ont des traits communs ; la preuve, c'est qu'on les désigne par un nom commun. Il y a donc des espèces d'actes ou d'événements ; on peut essayer d'étudier ces espèces en rapprochant les cas, en cherchant ce qu'ils ont de commun. On arrive à établir une liste des diverses espèces d'usages ou de faits. C'est une étude descriptive ; on décrit les traits communs qui les constituent, les caractères communs à toute l'espèce, impôt, tribunal, assemblée, ou bien insurrections, guerres, partis. On trouve ces faits dans la collection que

nous fournit l'histoire ; on y trouve des variétés ; on cherche le caractère qui les différencie, formes d'impôts, de tribunaux, d'assemblées ou formes d'insurrections, de partis.

L'historien se trouve donc dans une situation analogue à celle du géographe. Celui-ci décrit des phénomènes particuliers, locaux ; puis il coordonne, classe, généralise et constitue la géographie générale. Après avoir décrit chaque massif, chaque fleuve, chaque climat, il cherche le caractère commun à ces variétés de montagnes, de fleuves, de climats.

Cette partie du travail historique en est la partie la plus considérable ; elle aboutit à une sociologie descriptive. Mais les sociétés, les organisations, ne restent pas immuables ; les usages ne sont pas toujours identiques : ou bien les mêmes hommes adoptent une façon d'agir différente ; ou bien de nouvelles générations se conduisent autrement que leurs ancêtres. Il y a lieu d'étudier ces changements ; il faut constater s'ils se produisent dans le même sens (dans ce cas, on a une évolution) ou en sens différent. Pour chaque usage, chaque trait d'organisation, chaque espèce d'événements, on peut chercher s'il y a eu évolution dans la suite des temps et quelle a été cette évolution.

On ne peut s'en tenir à constater les caractères des faits humains et leur évolution. Les phénomènes de chaque espèce ne sont pas isolés, ils sont liés à d'autres et réagissent les uns sur les autres, changent, disparaissent ensemble. Par exemple, la religion agit sur le gouvernement, l'enseignement, et réciproquement ; la production économique agit sur l'organisation sociale, la science sur la vie économique. Il y a un lien entre les phénomènes, ce que les Allemands appellent *Zusammenhang*. Montesquieu l'a soupçonné pour les lois. On a admis que ce lien existe entre toutes les espèces de phénomènes, qui se passent dans les mêmes hommes : chaque habitude ou condition agit sur l'individu pour le modifier. Donc le dernier objet d'études consistera à chercher comment chaque espèce de phénomènes agit sur les autres et est modifié par ceux-ci, quel est le lien qui la rattache à l'ensemble des phénomènes humains.

Pour chaque espèce de phénomènes, il y a donc trois opérations : 1° décrire le phénomène, ses caractères, sa forme générale, ses variétés ; 2° chercher l'évolution du phénomène dans la succession des temps ; 3° indiquer sa solidarité avec les autres phénomènes.

2. — Le procédé d'étude sera, avant tout, descriptif. Il faudra, pour chaque espèce, indiquer les principaux cas réels fournis par l'histoire du monde. Depuis vingt ans, j'ai été amené à étudier

l'histoire de toutes les sociétés civilisées. Je prendrai des exemples dans tous les temps et dans tous les pays, de façon à tenir compte des variétés que présente l'ensemble de l'humanité. Je voudrais vous présenter, cette année, un tableau de la vie humaine sous forme d'une collection d'exemples historiques.

Ce procédé descriptif permet de donner à cette revue un caractère pédagogique. Le but de toute pédagogie est de produire sur l'élève une impression donnée. La condition pratique est de décider quelles choses on enseignera, et par quels moyens, pour produire cette impression. Or, le but de l'enseignement de l'histoire ne peut être que de faire comprendre les traits fondamentaux de la vie sociale et la marche de l'évolution. Pour comprendre, l'élève a besoin qu'on lui montre les faits sous une forme frappante pour l'imagination, concrète, localisée; il faut procéder par des exemples historiques. Le professeur ne doit donc pas enseigner au hasard n'importe quel fait ; il doit choisir, dans la masse énorme des faits historiques, ceux qui peuvent le plus utilement faire comprendre une espèce de phénomènes, d'évolution ou de lien. Il faut donc qu'il ait deux sortes de connaissances : une connaissance générale des diverses espèces de phénomènes, de leur évolution, de leurs liens; une connaissance particulière des faits historiques les plus propres à bien montrer à l'élève un de ces phénomènes en évolution, c'est-à-dire — ou les plus faciles à étudier parce qu'ils nous sont mieux connus et prennent une forme frappante ou simple, — ou les plus nettement caractérisés. Il faut au professeur un tableau général des phénomènes qu'il doit chercher à faire comprendre, et une collection de types historiques pour faire comprendre ces phénomènes : c'est ce tableau et cette collection que je voudrais lui fournir.

L'histoire se trouve donc, au point de vue pédagogique, dans la même situation que la géographie. Celle-ci ne décrit pas tous les phénomènes locaux, tous les reliefs, tous les fleuves ; elle en choisit un petit nombre comme types de chaque espèce, et elle prend les plus commodes, soit ceux qu'on peut montrer directement sur le terrain ou par la photographie, soit les mieux caractérisés.

II. — La méthode d'exposition est la conséquence de la méthode d'étude. Je ne veux pas suivre le procédé philosophique, essayer de tracer un tableau de l'évolution de l'humanité en partant d'une conception philosophique : c'est la méthode de la philosophie de l'histoire. Certains ont essayé de constituer une science générale des sociétés en partant d'une définition des sociétés : c'est la sociologie. Je suis une marche tout autre, une

marche *a posteriori*. J'ai fait un recueil des usages et des événements de tout genre. L'histoire ne fournit pas de principes pour les classer; les documents les donnent épars, et les historiens les rangent provisoirement dans un ordre chronologique et géographique. — Il y a des évolutions parallèles, il y en a à diverses périodes. Les faits ne fournissent donc aucun principe de classification. Pourtant, même quand on veut se borner à décrire les phénomènes, il faut adopter un ordre, il faut au moins les décrire successivement. Là est un danger, c'est d'introduire une idée *a priori*. Je chercherai à l'écarter en rejetant tout principe systématique, tout principe logique ; je suivrai un ordre empirique ; j'examinerai les phénomènes dans l'ordre où ils se présentent à l'imagination, en commençant par les plus apparents.

Je les présenterai dans l'ordre suivant :

1. — En tête et en dehors, les *conditions universelles* de la vie sociale, qui se rencontrent partout, langue, peuple. Je diviserai cette étude en deux groupes :

a) — Les phénomènes de *relation* entre les hommes ou les groupes d'une société. Ils sont de deux sortes : 1° phénomènes permanents et officiels, l'organisation de la société ; 2° phénomènes irréguliers. — Dans les phénomènes permanents, on peut distinguer deux séries : d'abord l'organisation politique, gouvernement central, Eglise, services spéciaux, avec les phénomènes irréguliers qui en dérivent, guerres, désaccords intérieurs, partis, révolutions, persécutions ; ensuite l'organisation sociale et économique, famille, classes, production, échange, appropriation.

b) — Les phénomènes *individuels*, actes ou pensées, qui sont également de deux sortes : d'abord, les usages matériels, alimentation, vêtement, habitation, mœurs, occupations, cérémonies, divertissements; ensuite, les usages intellectuels, religion, morale, science, arts.

2. — Après avoir donné le tableau descriptif, avec des exemples, de toutes ces espèces de phénomènes, après avoir indiqué pour chaque espèce les variétés, l'évolution et la place dans l'ensemble de la vie, on peut essayer de les grouper pour trouver le caractère d'ensemble d'une société et des différents types de sociétés qui ont été réalisés, et, enfin, le caractère d'ensemble de l'évolution de l'humanité.

J'aborde les conditions universelles, communes à toutes les sociétés, antérieures à tous les autres phénomènes humains, celles qui se rencontrent même dans les groupes qui ne sont pas encore arrivés à l'organisation. J'écarte les conditions purement matérielles ; car les conditions purement matérielles, sol, climat,

plantes, animaux, relèvent d'une science créée en Allemagne, et à laquelle Ratzel a donné le nom d'*anthropogéographie*, qu'on appelle aussi *géographie humaine ;* car les conditions matérielles, biologiques, structure des corps, état de santé, font l'objet de l'anthropologie. Je garde les conditions qui ne sont liées qu'indirectement à la vie matérielle, celles qui consistent surtout en idées, en images psychiques. Parmi celles-là, deux sont dominantes : la *langue*, l'*organisation en nations*. Elles se rencontrent partout, même chez les groupes sauvages, car elles sont indispensables à toute vie sociale; mais, comme elles sont liées à tous les autres phénomènes, on ne les aperçoit qu'à la réflexion, et l'élève peut ne pas en prendre conscience; le professeur doit donc systématiquement chercher à attirer l'attention de l'élève sur ces deux phénomènes, en partant des faits concrets de l'histoire : il peut, par exemple, montrer l'opposition entre les Grecs et les Barbares, entre les Romains et les Allemands.

I. — La langue est un phénomène de relation universel. On n'a jamais rencontré un homme ne parlant pas une langue quelconque et l'on a cru pouvoir attribuer l'évolution de l'homme au fait qu'il a un langage articulé, tandis que l'anthropoïde muet est resté un singe. Le langage est la condition de tous les actes, de tous les phénomènes sociaux, de l'organisation comme de la vie intellectuelle.

La formation du langage est inconnue, c'est un phénomène de la préhistoire de l'humanité. L'histoire ne connaît que des hommes ayant un langage.

Le caractère dominant du langage est la diversité. L'histoire ne connaît pas d'époque où les hommes auraient parlé la même langue ; elle constate, à toutes les époques, des langues complètement différentes ; elle constate même qu'il n'y a jamais eu une langue commune à tout un continent. Cette diversité a étonné les hommes, et on a essayé d'en donner des explications légendaires (la Tour de Babel, par exemple). Elle a une conséquence capitale : elle restreint l'étendue des communications, elle les réduit à n'exister qu'entre les hommes parlant une même langue ; mais aussi elle pousse un peuple à propager sa langue pour étendre ses relations. Cette diversité crée des régions fermées les unes aux autres, chacune ayant sa civilisation particulière. On peut en donner aux élèves des exemples très nets et très frappants : dès la plus haute antiquité, il y a une opposition nette entre les Egyptiens et les Araméens ; on voit, par suite de la diversité de la langue, l'empire romain se partager en deux groupes : l'Occident où l'on parle latin, l'Orient où l'on parle grec. Elle

amène parfois des antagonismes profonds entre des groupes d'hommes : le phénomène est apparent au XIX[e] siècle ; ainsi s'explique l'opposition entre Allemands et Slaves ; l'antagonisme se produit parfois à l'intérieur d'un même état, entre des groupes peu nombreux, ainsi en Belgique entre les Flamands et les Wallons.

La diversité n'a pu être ramenée à un type primitif unique. Toutes les classifications tentées jusqu'ici n'ont abouti qu'à constituer des groupes de langues : ainsi, d'après leur structure, on a distingué les langues en langues agglutinantes et en langues à flexion. On ne peut pas même affirmer l'ancienneté relative des diverses langues, des langues agglutinantes par rapport aux langues à flexion ; il peut y avoir eu une évolution dans un sens comme dans l'autre, une langue agglutinante a pu se transformer en une langue à flexion, et réciproquement. On doit donc prendre les langues comme un phénomène d'institution générale, antérieur à l'histoire. Il faut partir du fait que plusieurs groupes coexistent, totalement indépendants, chacun dans une région du monde.

Mais on peut atteindre les phénomènes d'évolution, qui sont les plus importants. Les langues se transforment, mais par un mouvement — très inégal, très rapide, pour les langues agglutinantes des populations non civilisées, — beaucoup plus lent pour les langues à flexion, surtout quand les peuples qui les parlent arrivent à un degré de civilisation tel qu'ils possèdent des procédés pour fixer leur langue. La différenciation arrive souvent jusqu'au point que des peuples, qui originairement parlaient la même langue, ne se comprennent plus. Quand un peuple nombreux parle une même langue, il se forme aussi des subdivisions, des dialectes : ainsi, l'ionien, le dorien, l'éolien chez les Grecs ; chez les peuples italiques, l'osque, le latin, le sabellien ; dans la France du Moyen Age, la langue d'oïl et la langue d'oc. La différenciation se produit surtout par la prononciation ; la syntaxe et le vocabulaire se maintiennent à peu près identiques. Comme ce phénomène résulte de la tradition orale, on comprend qu'il n'ait pas lieu aux Etats-Unis, où l'école maintient l'unité de la langue.

En sens inverse, quand des peuples, parlant des dialectes différents, entrent en contact, ils tendent à se créer une langue commune au-dessus des dialectes. Ce fait provient de la nécessité d'assurer des relations faciles, ou encore de l'influence des lettrés, du gouvernement, de l'Église. Ainsi la Grèce a eu la *Koiné ;* c'est l'influence de Rome qui a fait prédominer le latin classique dans toute la péninsule italienne ; au Moyen Age, Dante assure au

dialecte de Florence la prédominance en Italie. On a alors une langue officielle ou une langue littéraire. Les autres dialectes se dégradent, deviennent des patois. En Grèce, les divers dialectes ont complètement disparu devant la *Koiné ;* dans les pays malais, en Chine, la langue d'un groupe est devenue la langue de tous les habitants ; dans l'Amérique du Nord, même les Indiens parlent l'anglais.

L'évolution ne produit pas seulement des différences dans une même langue : elle agit aussi sur les relations entre deux langues; elle modifie leur terrain d'extension. Parfois une langue remplace l'autre : dans l'Angleterre du Moyen Age, le français de cour se substitue aux vieux dialectes saxons. C'est le cas quand une langue a plus évolué, ou encore est apportée par des maîtres : les pays allemands romanisés ont adopté le latin ; les Slaves germanisés ont parlé l'allemand ; les Indiens des possessions espagnoles de l'Amérique ont parlé l'espagnol. — Parfois aussi, il y a eu superposition de deux langues dans un même pays ; mais, alors, il y a deux couches de population, d'origine différente, gardant chacune sa langue : les exemples abondent dans l'empire romain ; on en trouve d'autres en Chine où s'est maintenu le mandchou, dans la Perse conquise par les Turcs, chez les Berbères soumis par les Arabes, chez les Indiens des possessions espagnoles d'Amérique. — Parfois encore, il s'est formé une langue de classe, tel le sanscrit, tel l'hébreu, tel au Moyen Age le latin d'église ; dans ce cas, la langue vulgaire n'a pu être pendant longtemps admise comme langue écrite dans la science et la littérature : Dante et Boccace ont écrit à la fois en italien et en latin ; en France, encore au XVIe siècle, du Bellay voudrait revenir au latin.

Dans les langues qui durent longtemps, il se produit un phénomène d'un ordre tout particulier, la dérivation. La langue s'altère jusqu'à perdre sa syntaxe ; elle devient alors une langue nouvelle et même quelquefois se scinde en plusieurs langues. On soupçonne que des phénomènes de cette nature se sont produits pour les langues aryennes, mais sans pouvoir l'établir de façon certaine. On les constate pour le sanscrit, dont l'hindoustani est une forme dérivée, et surtout pour les langues romanes.

Reste à voir quels liens existent entre les langues et les autres phénomènes : je ne les étudierai pas en détail, je me bornerai à indiquer les principaux. — La langue agit sur la formation des états : les hommes parlant une même langue ont plus de facilité à se grouper et à s'opposer aux gens parlant une autre langue ; ce phénomène est surtout frappant dans les civilisations avancées,

et l'identité de langue a été un facteur important, par exemple, pour la formation de l'unité italienne et de l'unité allemande. — La langue agit sur la vie économique : elle facilite les relations ; et on peut parler, à ce point de vue, d'un monde phénicien, d'un monde grec, d'un monde anglo-saxon. — Enfin, elle agit sur la vie intellectuelle : elle facilite les relations littéraires, scientifiques.

M. T.

Le « Port-Royal » de Sainte-Beuve (1).

Cours de M. VICTOR GIRAUD,

Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

II

Valeur historique et littéraire de l'ouvrage.

Une étude d'histoire religieuse qui serait, en même temps, une étude d'histoire littéraire : il semble que si l'on définissait ainsi le *Port-Royal*, on ne serait pas très éloigné de la vérité ; et il faut nous placer maintenant à ce double point de vue pour examiner l'ouvrage.

I

L'histoire, même religieuse, ne s'invente pas, et la première qualité qu'on doive exiger d'un historien, c'est une vaste et précise information. Un historien doit être érudit, ou il n'est pas. Sainte-Beuve a largement et excellemment satisfait à cette condition. Plus on étudie le *Port-Royal*, plus on est familier avec le sujet qu'y traite Sainte-Beuve, plus on est émerveillé de la précision, de l'étendue et de l'exactitude de son information. Au tome III, *en réponse à un magistrat*, il donne une véritable et excellente bibliographie de Port-Royal : or, pour la dresser, il faut avoir longuement pratiqué tous les ouvrages signalés. — Mais Sainte-Beuve ne s'en est pas tenu là : il a lu toutes, ou presque toutes les œuvres des principaux solitaires de Port-Royal, œuvres latines et françaises, même les plus médiocres. Il a pu consacrer deux leçons à l'*Augustinus* de Jansénius, « après l'avoir, nous dit-il, sinon étudié tout entier d'un bout à l'autre (je craindrais, ajoute-t-il, de me vanter), mais du moins pratiqué beaucoup, et labouré en bien des sens, en bien des pages » (2). — A ces documents de première main, il a joint toute la « littérature » du sujet, se tenant

(1) Voir la *Revue* du 2 juillet 1903. — Depuis que cette première leçon sur le *Port-Royal* a paru, la *Revue des Deux-Mondes* a publié — en partie tout au moins — la correspondance de Sainte-Beuve avec Juste Olivier, dont nous souhaitions la publication.

(2) *Port-Royal*, t. II, p. 97.

au courant, et cela jusqu'à la dernière édition, de tout ce qui se publiait sur son cher couvent : son siège n'était jamais fait (1). C'est ainsi que, parmi les « sources » du *Port-Royal*, il y aurait lieu de tenir compte d'un très gros travail sur les *Provinciales* que son ami Collombet avait communiqué à Sainte-Beuve (2). — Et enfin, ce ne sont pas les seuls jansénistes qui sont l'objet de son active curiosité. Mais, comme l'on sait, il a élargi son sujet en tous sens, et il a su y faire rentrer saint François de Sales, Corneille, Malebranche, Molière, Racine, Fénelon, — combien d'autres encore ! — et, toujours, à propos de ces divers écrivains, recourant aux textes, attentif aux diverses éditions successives, bref, le plus consciencieux des érudits, des liseurs et des bibliographes.

Ce n'est pas tout. Il ne s'est pas contenté des seuls imprimés : il s'est procuré le plus grand nombre de manuscrits possible ; il les a consultés, il les a copiés : il en a découvert et acquis plusieurs, celui entre autres de l'*Entretien avec Saci ;* et il en a fait passer la substance dans son œuvre.

Et ce n'est pas tout encore. Il s'est efforcé de ressaisir la tradition orale. Il a longuement interrogé Royer-Collard, il a consulté les jansénistes de Hollande ; enfin, il a imprimé tout un curieux mémoire justificatif d'un savant jésuite, le P. de Montézon.

Si consciencieux et si précise qu'ait été l'information de Sainte-Beuve, est-ce à dire cependant qu'il n'y ait eu à ce point de vue aucun progrès à réaliser après lui ? Il n'y a rien de définitif en histoire, et, si l'auteur du *Port-Royal* vivait encore, il serait le premier à relever quelques erreurs dans son œuvre, à en modifier quelques détails. Certaines circonstances de la vie de Jansénius et de Saint-Cyran, de Pascal aussi, sont aujourd'hui mieux connus : il est, par exemple, à peu près admis que l'accident du Pont de Neuilly est ou une légende, ou un fait insignifiant et que l'on a amplifié à plaisir. Sainte-Beuve se trompe aussi quand il affirme que la première restitution du plan de l'*Apologie* de Pascal est due à l'éditeur Frantin : avant Frantin, au XVIII[e] siècle, un certain abbé Ducreux s'en était déjà avisé. Sainte-Beuve lui-même d'ailleurs sentait bien qu'il y avait laissé subsister quelques erreurs : « Vous avez été très indulgent, écrivait-il en 1869, à l'auteur d'un article de la *Revue critique*. Il y a quantité de vraies fautes, erreurs ou inadvertances que j'ai encore laissées, malgré tous mes soins, dans ce texte, dont les différentes parties sont

(1) « L'article est déjà imprimé, mais mon siège n'est jamais fait... » (à Chantelauze, 18 février 1868), *Correspondance*, t. II, p. 207).

(2) Voir à ce sujet le livre déjà cité de MM. Latreille et Roustan.

d'un âge si inégal » (1). — Mais ce ne sont là que des points de détail sans grande importance, et qui n'entament en rien la haute valeur de l'ensemble. Après plus de trente ans écoulés, le *Port-Royal* reste debout : on n'en saurait dire autant, nous le verrons plus tard, du *Chateaubriand*.

Mais on n'est pas historien quand on se contente d'amasser des matériaux: l'historien digne de ce nom doit savoir choisir, et interpréter les faits qu'il a recueillis. Sainte-Beuve a fait cela excellemment : il va droit à l'essentiel, supprimant l'insignifiant, abrégeant l'accessoire, ne retenant que les textes principaux, les faits significatifs. — Mais encore, d'après quel principe choisit-il? Nous touchons ici au mérite le plus grand du *Port-Royal*. Sainte-Beuve, peut-on dire, choisit et retient ce qui exprime de la manière la plus éloquente l'*état d'esprit et d'âme* des personnages qu'il met sous nos yeux. Le trait essentiel, caractéristique, de cette histoire religieuse, c'est d'être une histoire *psychologique*. Dans sa vaste enquête, on peut dire que Sainte-Beuve a fait revivre l'âme même de Port-Royal. Voici un exemple pris un peu au hasard : « *Je voudrais faire passer dans les autres*, écrit-il à propos de M. de Saci, je voudrais faire passer dans les autres l'impression de ce genre de beauté tel que je le conçois, et qui, en fait d'éclat et de brillant, n'en a pas même l'ombre ; mais beauté morale, beauté pieuse, intérieure ou plutôt rentrée toute constante et patiente, comme obstinée en une seule pensée et dès ici-bas immuable. Fontaine m'y va aider ; il nous a peint admirablement son cher maître en de longues pages d'où je n'ai à tirer que les traits qui concluent :

> Ce que M. de Saci chercha le plus dans la lecture de saint Augustin, *ce fut de concevoir une grande idée de Dieu*. Il en faisait des recueils à ce sujet ; et dans le cours de sa vie j'ai vu avec quel soin il faisait de tous les endroits de l'Ecriture comme un tissu qui représentait ce grand objet, dont on peut dire qu'il était tout occupé et tout pénétré ; et ceux qui, à sa mort, ont dit de lui que l'esprit de la crainte du seigneur l'avait rempli, ont fait son véritable portrait.

« Ces paroles, reprend Saint-Beuve, ces paroles, dans leur première expression, semblent assez communes, souvent appliquées, et n'avoir rien de bien particulier à notre personnage. Poussons! elles vont, en se réitérant, devenir plus précises, plus incisives ; à force de les serrer et d'y repasser le trait, elles vont prendre

(1) Lettre à M. l'abbé Léonce Couture, du 20 janvier 1869. « De tous les articles dont mon livre a été l'objet, ajoutait Sainte-Beuve, le vôtre est certainement celui qui me paraît le plus à prendre en considération pour la valeur positive des remarques critiques. » (*Correspondance*, t. II, p. 355-356.)

feu et faire éclair » (1)... — Suit une nouvelle citation de Fontaine.

Vous voyez quel est le procédé de Sainte-Beuve ; il ne prend que ce qui nous fait pénétrer dans l'intimité des pieux solitaires. Ceci était une innovation remarquable. Dans toute l'histoire de la littérature française, je ne vois guère que Bossuet qui l'ait tentée dans l'*Histoire des Variations*. Mais, chez Bossuet, la psychologie est absorbée dans la controverse, elle est à l'arrière-plan. Ici, elle est traitée pour elle-même. Et comme cette psychologie est en quelque sorte concentrée sur un point essentiel, capital : la vie religieuse, — car ce qui révèle le mieux le fond de l'âme, ce sont précisément nos idées et nos sentiments religieux, — elle est dans le *Port-Royal* d'une portée, d'une profondeur incomparables. — Cette innovation, quelqu'un l'a très bien comprise et exprimée, c'est Taine, dans l'*Introduction* à l'*Histoire de la littérature anglaise* : « Que le lecteur considère, écrit Taine, que le lecteur considère le *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Il verra comment, sous des querelles de couvent et des résistances de nonnes, *on peut retrouver une grande province de psychologie humaine ;* comment cinquante caractères enfouis sous l'uniformité d'une narration décente, reparaissent au jour chacun avec sa saillie propre et ses diversités innombrables ; comment, sous des dissertations théologiques et des sermons monotones, on démêle les palpitations de cœurs toujours vivants, les accès et les affaissements de la vie religieuse, les retours imprévus et le pêle-mêle ondoyant de la nature, les infiltrations du monde environnant, les conquêtes intermittentes de la grâce, avec une telle variété de nuances que la plus abondante description et le style le plus flexible parviennent à peine à recueillir la moisson inépuisable que le critique a fait germer dans ce champ abandonné (2). »

II

Mais le *Port-Royal* n'est pas seulement une étude d'histoire religieuse : il est aussi une étude d'histoire littéraire : c'est l'histoire littéraire de Port-Royal, et aussi celle du XVIIe siècle. De là de très nombreuses digressions littéraires. Sainte-Beuve était critique et ne pouvait se refuser les parties de critique littéraire que lui présentait de lui-même son sujet. Ainsi, il ne pouvait se désintéresser de la forme littéraire des *Provinciales* et des *Pensées*. Mais, quand les développements littéraires ne s'offrent pas comme

(1) *Port-Royal*, t. II, p. 327-328.
(2) *Hist. de la litt. angl.*, t. I, p. XIII-XIV, des éd. actuelles.

d'eux-mêmes, Sainte-Beuve excelle à les faire naître ; et c'est ainsi que sur saint François de Sales, sur Montaigne, sur Balzac, sur Corneille, sur Molière, sur Racine, il a écrit nombre de pages des plus intéressantes, et dans lesquelles on retrouve toutes les qualités que nous avons admirées dans les parties d'histoire religieuse, information, finesse de critique, pénétration psychologique, mais qui ne sont rattachées que d'un lien extrêmement fragile au sujet général de l'ouvrage.

Quels sont, dans le *Port-Royal*, les caractères propres de la critique littéraire de Sainte-Beuve ?

Sa critique est explicative, descriptive, et je dirai même juridique.

Explicative. Sainte-Beuve explique le mieux qu'il peut l'œuvre d'un écrivain, dans son fond et dans sa forme. Il considère l'œuvre comme un produit dont le premier facteur est l'écrivain lui-même. Voilà pourquoi il fait la biographie de l'écrivain. Il tâche de rattacher par toutes sortes de liens l'auteur à son œuvre. Mais il tient compte aussi du *milieu* dans lequel l'écrivain a vécu : celui-ci a les idées de son temps et il faut connaître ces idées, pour comprendre l'écrivain. Et ainsi Sainte-Beuve pratique déjà quelques-uns des procédés de critique que va reprendre Taine ; il fait plus : il rencontre déjà les formules que Taine va illustrer : c'est ainsi que la célèbre théorie de la *faculté maîtresse* est déjà indiquée et presque baptisée dans le *Port-Royal* : « *J'aime à saisir*, écrit Sainte-Beuve quelque part, le premier éveil d'une vocation, le déchiffrement de l'instinct. Il y en a qui ont nié ce jeu de la *faculté première* (1)... » Taine, on le voit, n'eût pas mieux dit.

En second lieu, Sainte-Beuve se propose de décrire les œuvres. Il recherche l'esprit des ouvrages qu'il étudie, il en analyse avec pénétration les qualités ou les défauts, il s'efforce de les faire saisir à ses lecteurs. Sainte-Beuve estime que le public a besoin qu'on lui présente un livre d'une certaine manière pour qu'il le comprenne : il est comme le traducteur de l'œuvre qu'il étudie et qu'il commente.

Et enfin, Sainte-Beuve conclut ; il ne se contente pas de décrire : il juge. Sa critique est presque une critique juridique. C'est ainsi

(1) *Port-Royal*, t. IV, p. 8. — J'avais dans mon *Essai sur Taine* (3e édition refondue, Paris, Hachette, p. 41) cherché un peu bien loin, jusque chez Frédéric Schlegel, l'origine de la théorie et de la formule de la *faculté maîtresse*. Je n'avais, sans doute, alors pas assez présente à l'esprit cette page du *Port-Royal*, et il est plus probable que c'est dans Sainte-Beuve que Taine en a trouvé la première expression.

qu'il ne se contente pas d'analyser le caractère d'Arnauld, de comprendre ses écrits ; il porte un jugement littéraire sur son œuvre : « On sent, dit-il, une volonté active qui meut une intelligence vigoureuse, mais rien d'autre ne transpire du dedans ; il n'y a, pour parler avec les anciens rhéteurs, que les tendons, les cordes et les nerfs de la pensée, jamais la couleur, jamais le suc et le sang. Nul timbre, nul souffle ému, seulement une durable et impétueuse haleine qui ne se lasse pas, mais qui lasse, une sorte de véhémence *dynamique* à remuer toutes ces propositions, à enchaîner tous ces textes, à gouverner toute cette trame. Et lorsqu'on vient à y distinguer, dans cette trame, quelque place particulièrement brillante ou vivante, c'est à une citation des Pères qu'elle est due ; car sa propre expression, à lui, n'est jamais que celle qui résulte des lois générales de la grammaire, de la logique, et en ce sens saine, juste, excellente, mais comme *impersonnelle*, et ne s'imprégnant d'aucun reflet intérieur, d'aucune nuance. Tel nous semble le caractère, *telle en même temps l'infériorité* du grand Arnauld écrivain. Pascal, Bossuet, Bourdaloue, surent être également clairs, logiques, solides, et à la fois être *eux-mêmes*, vivre sensiblement dans les vérités qu'ils enseignaient et les faire vivre pour tous autrement que d'une exposition abstraite et géométrique. La vérité, si haute qu'elle soit, a besoin de se faire *homme* pour toucher les hommes.

« Arnauld remua, ébranla, agita son temps ; il convainquit, il ne toucha pas, ou du moins, depuis que le feu particulier à ces querelles s'est éteint, il a cessé complètement de toucher, tandis que Pascal, Bossuet, Bourdaloue encore, sont restés vivants, et qu'ils continuent de parler à ceux-là même qui ne croient pas à leurs doctrines comme absolues vérités... Pour clore d'un seul mot, il n'était pas surtout un *écrivain*.

« Non, chose singulière ! jamais peut-être une seule fois dans ses quarante-deux volumes in-quarto, jamais une expression qui attire et qui fixe, qui reluise et qui détache, qui fasse qu'on y regarde et qu'on s'en souvienne, une expression qui puisse s'appeler *de talent !* S'il est lumineux, c'est d'une lumière uniforme et qui ne va pas au rayon. Il n'a pas, que je sache, rencontré un de ces hasards de plume *qui n'arrivent qu'à un seul* (1). »

Cette admirable page nous montre bien que Sainte-Beuve a porté de véritables jugements dans son *Port-Royal*. C'est qu'en comparant sans cesse Pascal et Arnauld, il a vu que l'un avait du génie et que l'autre n'en avait pas ; il a été amené à mettre l'un au-dessus

(1) *Port-Royal*, t. II, p. 171-173.

de l'autre (1). — Mais au nom de quoi juge-t-il, et quel est le critérium critique de Sainte-Beuve? C'est le goût classique, semble-t-il. Parlant de Racine et d'*Athalie*, il critique quelqu'un qui en avait parlé d'une façon assez contestable (2). Or, ce quelqu'un c'était Sainte-Beuve romantique. C'est que Sainte-Beuve depuis lors a compris la valeur, la raison d'être de l'esprit et de l'art classiques; il est redevenu classique. Mais son classicisme a été élargi par le romantisme.

III

Ces qualités, ces caractères du *Port-Royal* de Sainte-Beuve n'auraient pas le relief qu'elles ont en réalité si Sainte-Beuve n'était pas un écrivain de haute valeur, et si le *Port-Royal* n'était pas une œuvre d'art.

C'est une œuvre d'art, d'abord par le style. Il n'y a rien de souple, de pénétrant, de suggestif, comme le style de Sainte-Beuve dans *Port-Royal*. S'il est parfois un peu subtil, c'est une nécessité du sujet, et, en revanche, il sait prendre tous les tons, passer de l'élégie à l'éloquence, et de là au ton du simple commentaire. Cette forme d'art a été pour beaucoup dans le succès du *Port-Royal*.

Sainte-Beuve se révèle encore artiste par la composition de son œuvre. Sans doute, il y a trop de digressions dans le *Port-Royal*, et l'on perd quelquefois de vue le sujet principal. Mais ces digressions sont si intéressantes, on sent si bien qu'elles élargissent l'horizon de l'œuvre, elles lui donnent tant de variété, d'imprévu, de charme poétique ! Un classique rigoureux trouverait peut-être que la composition du *Port-Royal* est un peu flottante, qu'elle n'est pas assez sévère ; mais, au point de vue proprement *poétique*, elle reprend tous ses avantages. C'est, en effet, essentiellement une composition de poète qui ne se refuse aucun développement touchant ou aimable, qui aime les sous-bois, la bordure, les éclaircies. Tous ces détails que l'écrivain accumule, ce sont tout autant de petits tableaux qui viennent se joindre au tableau principal, et qui viennent, sans rompre l'impression d'ensemble, y mêler je ne sais quel imprévu et quelle variété, qui font de cette austère étude d'histoire littéraire et religieuse le plus poétique et le plus dramatique des romans.

(1) Voir aussi sur ce point, dans l'*Evolution de la critique* de M. Brunetière, le très intéressant chapitre consacré à Sainte-Beuve.

(2) *Port-Royal*, t. VI, p. 145-146.

« Dans mon livre sur *Port-Royal*, écrivait un jour Sainte-Beuve à M. Chantelauze, *j'ai moins prétendu faire une histoire qu'un grand portrait* : portrait du monastère et de la société de ces messieurs, et, au dedans, quantité de portraits particuliers et de médaillons » (1). On ne saurait mieux dire, et il nous faut, en terminant, dire quelques mots de la manière de Sainte-Beuve portraitiste ? C'est celle que nous avons déjà définie ; mais, ici, dans le *Port-Royal*, elle atteint un degré de perfection et de maîtrise que nous n'avions pas encore rencontrée. Sainte-Beuve procède par touches successives, par esquisses et ébauches qui viennent se renforcer les unes les autres (2). Il commence par esquisser son portrait ; puis il le laisse en repos ; puis à un autre moment, quand la suite de son récit le lui ramène, il le retrouve alors, il ajoute des traits nouveaux, de plus en plus précis et vivants. Il y revient une troisième, une quatrième fois, et, à chaque fois, c'est un peu de vie nouvelle qu'il incorpore à la première ébauche. Le lecteur voit donc un portrait d'abord un peu nébuleux se préciser, s'animer peu à peu de tout l'imprévu et de tout l'ondoiement de la vie. Sainte-Beuve procède comme la vie même, qui nous fait connaître peu à peu les personnes avec lesquelles nous sommes en rapport. A la fin du livre, nous avons des images vives et saisissantes des « messieurs » de Port-Royal ; nous les connaissons comme si nous avions longtemps vécu avec eux.

J. Gn.

(*A suivre.*)

(1) Lettre à M. R. Chantelauze du 23 février 1865, *Correspondance*, t. II, p. 58-59.

(2) Dans son étude sur *Sainte-Beuve* (*Politiques et moralistes du XIX*e *siècle*, 2e série, p. 214-216), M. Emile Faguet a là-dessus une bien remarquable page.

Les écrivains russes du XIXe siècle et la littérature française.

Leçon de M. ABEL MANSUY,

Professeur à l'Université de Varsovie.

Pouchkine.

Depuis le XVIIIe siècle, l'un des lieux communs les mieux reçus et les plus fréquemment développés, est certainement l'idée de l'universalité de la langue française : il y a peu d'académiciens qui n'en aient parlé, peu de critiques, peu de journalistes. On reste stupéfait devant le nombre de ceux qui ont cru être obligés de dire leur mot sur ce chapitre et, — que l'on me pardonne l'immodestie d'un jugement si sévère, — l'on est effrayé de la monotonie et de la faiblesse de leurs développements sur un thème si plein de promesses. Je n'aurai donc pas la prétention de traiter, — comme vous pourriez vous y attendre, — un sujet si décevant ou, — pour parler franc, — je ne commettrai pas la faute de parler d'une question d'ordre aussi général en termes généraux, qui auraient la gravité convenue et aussi le vague approprié aux sujets que leur ampleur nous dispense de bien connaître ; et je me bornerai à l'examen de l'une seulement des questions particulières que comporte ce sujet, — moins encore, — je n'envisagerai que l'une des faces, l'un des points de cette question. L'étude de l'influence, en pays slave, du français considéré comme langue universelle, comme véhicule des grandes idées de l'humanité, serait, à elle seule, suffisante pour fournir la matière d'un cours de plusieurs années : je ne m'occuperai, pour le moment, que de la partie la plus vivante de cet ample sujet, le XIXe siècle.

Sans doute, les siècles précédents ne seraient pas d'un moindre intérêt pour nous ; mais il suffira d'un exemple pour vous montrer combien l'étude qu'on en pourrait faire nous entraînerait loin des limites qui nous sont assignées. Les chroniques ne nous apprennent-elles pas que Henri Ier, roi de France et petit-fils de Hugues Capet, épousa une princesse russe, Anna Iaroslavna? Or ce fait, auquel les historiens seuls prêtent quelque attention, dépasse de beaucoup les limites de l'histoire politique propre-

ment dite ; c'est, avant tout, un fait important pour l'histoire littéraire. Comment, en effet, expliquer cet étrange mariage ? De quel prestige pouvait jouir personnellement près d'Iaroslav le Sage, père de la princesse Anne, le roi obscur que fut Henri Ier? Qu'offrait donc de si intéressant une alliance contractée avec un membre de la famille de Hugues Capet, de ce duc de France, de ce comte de Paris, de celui que le Dante, plus tard, feindra de considérer comme un ancien boucher? Henri Ier n'était-il pas d'ailleurs catholique romain, alors qu'Iaroslav, descendant de saint Vladimir, ne pouvait être qu'orthodoxe zélé ? L'éloignement des deux états, la différence des langues n'achèvent-ils pas de rendre ce mariage, au point de vue politique, étrangement paradoxal ? C'est un fait littéraire qui nous donne la solution de ce problème historique : le père de la nouvelle reine de France, Iaroslav le Sage, prince de Kiev, était fort instruit ; les chroniques russes nous apprennent notamment qu'il parlait le français et l'avait fait ensuite apprendre à sa fille. Ainsi donc, moins de deux cents ans après le serment de Strasbourg, un prince de Kiev connaissait la langue française, prisait assez haut sa littérature naissante pour vouloir que sa fille la connût, et, grâce à la connaissance qu'il avait du français, prenait une assez haute idée du peuple de France pour vouloir marier sa fille au roi Henri Ier. C'est en 1066 que l'armée de Guillaume le Conquérant part pour l'Angleterre, et c'est à propos de cet événement historique qu'il est fait, dans les chroniques de France, la première mention de la *Chanson de Roland*. Sans doute, le poème doit être notablement antérieur à cette date ; mais que l'on songe pourtant qu'Iaroslav le Sage mourut en 1054, qu'il n'apprit pas le français la veille de sa mort, que Kiev, qui n'est pas actuellement relié d'une façon bien commode avec Paris, était pour les Français du Moyen Age une ville vraiment inaccessible, que cette ville ne se trouve sur le passage d'aucune migration de peuples et que les croisades, qui furent d'une si grande importance pour la propagation de la langue française, ne commencèrent qu'un demi-siècle plus tard. Cette première alliance franco-russe, qui fut sans aucune portée politique, est donc un événement capital au point de vue linguistique et littéraire : elle atteste la puissance d'expansion de la langue française à l'époque même de sa formation. En Pologne, nous n'avons point de fait précis qui puisse témoigner, avec la même certitude, de la faveur dont jouissait déjà en Europe la langue française ; mais, le latin étant la langue de l'église, des savants et des hautes classes de la société polonaise, les Polonais étant catholiques et, comme tels, n'ayant pas été sans

prendre part aux croisades des « Francs », la langue française reçut très tôt également droit de cité dans la haute société polonaise. Ainsi donc, dans le passé comme dans le présent, les peuples slaves semblent très prompts — plus prompts que les peuples germaniques — à comprendre le génie français et à le goûter pleinement. Dès lors, il est clair que démontrer la réalité de ce phénomène, par des exemples tirés de l'histoire des deux grandes littératures slaves, nécessiterait un exposé dont l'ampleur serait incompatible avec la durée et le ton d'une première causerie.

Je m'abstiendrai donc d'aborder un aussi gigantesque sujet. Je préférerai m'excuser d'abord devant vous, Messieurs, d'avoir à retenir votre attention sur les quelques faits que je me contenterai de vous exposer, faits que ne vous a point laissé ignorer mon très respecté et regretté prédécesseur, M. de Plonski, et au sujet desquels MM. les professeurs de littérature russe vous ont déjà donné tant de renseignements d'un haut intérêt et d'un caractère tout scientifique. Ensuite, il me suffira pour cette fois, — 1° de vous rappeler quelle fut l'influence de la littérature française sur la littérature russe, à la veille de sa pleine floraison, — 2° de vous présenter, comme exemple type d'écrivain russe ayant subi l'influence française un auteur, un homme, qui, sans cesser jamais d'être russe, fut néanmoins redevable aux écrivains français du complet épanouissement de son merveilleux talent, j'ai nommé Alexandre Sergiévitch Pouchkine.

A la fin du XVIIIe siècle, l'intérêt que prenaient les membres les plus éminents de l'aristocratie russe, les Schouvalov, les Galitzine, les Dolgorouki, au mouvement littéraire français, a déjà le caractère des choses traditionnelles; mais ce traditionnel n'a rien de convenu, ni de suranné ; par une heureuse exception, la tradition ici s'identifie avec la mode, — une mode contre laquelle nulle attaque ne prévaudra. « Notre exclusif amour pour la littérature française, dira Batiouchkov en 1814, est incurable : il a résisté à toutes les épreuves du temps comme aux événements politiques; tout le persiflage, tous les bons mots, tous les reproches de Thalie et des gens éclairés, sont demeurés vains, personne n'y a prêté attention. » Et, réellement, les serviteurs de Thalie, alors même qu'ils cherchaient à ridiculiser la gallomanie littéraire de leurs contemporains, empruntaient leurs plaisanteries aux traductions qu'ils faisaient de Molière, de Destouches et des autres auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle. On traduisit alors, pour la première fois, ou l'on fit paraître dans de nouvelles traductions la plupart des pièces des trois grands tragiques français, du « triom-

virat tragique », comme l'on disait alors. Marine traduisit ainsi *Mérope*, Lobanov *Iphigénie* et *Phèdre*, Gnéditch *Tancrède*, Katenine *Esther*, *Athalie* et le *Cid*, dont le texte russe semblait à Pouchkine avoir « ressuscité le génie majestueux de Corneille ». L'ardeur est si grande, que l'on voit des littérateurs se grouper pour traduire plus vite et donner au public de leur théâtre la primeur de pièces comme *Zaire* ou *Horace*, et, le plus souvent, la première de ces pièces vraiment sensationnelles était une représentation à bénéfices donnée au profit d'une actrice ou d'un acteur aimés du public. L'atmosphère dans laquelle on vivait au théâtre étant toute française, rien d'étonnant, dès lors, à ce que les tragiques russes aient, dans la mesure de leur talent, imité les Français.

Ce que nous disons du théâtre, nous pourrions le dire également de tous les genres littéraires. La satire russe contre la gallomanie souffrait du même mal : elle ne faisait que traduire Boileau. Les formes, les procédés de style étaient aussi bien copiés que les idées, et Ouvarov a pu écrire à Gnieditch : « Tout dans l'ode, le caractère, la construction, la forme poétique, tout a été emprunté par les écrivains russes à Malherbe et à J.-B. Rousseau. »

Tout tournait au profit du classicisme français : dans la Russie d'alors, les langues étrangères autres que le français étaient assez peu connues ; ce fait assurait à Boileau et à la littérature française une autorité presque exclusive et, en tout cas, durable. Lorsqu'on échappait, par hasard, à cette influence directe des belles-lettres françaises, c'etait presque toujours pour la subir d'une façon indirecte par une sorte de choc en retour. Lamonossov, par exemple, a l'avantage de pouvoir lire les auteurs allemands dans le texte original ; mais, par une sorte de fatalité, il imite les Allemands précisément dans ce qu'ils ont emprunté aux Français. Kniajnine, de même, sait l'italien et croit ne s'inspirer que des auteurs italiens; mais sa *Didon* et sa *Sophonisbe* sont, bien évidemment, des tragédies involontairement construites d'après un modèle français.

Il y a plus : c'est en les lisant dans le texte français que, le plus souvent, le public russe apprit à connaître les chefs-d'œuvre des autres littératures. C'est dans le texte remanié par Ducis que les habitués des théâtres russes firent connaissance avec la plupart des chefs-d'œuvre de Shakspeare, dont Veliaminov traduisit du français *Othello* et Viskovatov, *Hamlet*. Quant aux classiques latins et grecs, c'est également dans les traductions françaises que les lisaient la plupart des gens instruits, sans être

savants. Pouchkine fut notamment initié aux beautés de Plutarque et d'Homère par la traduction française de Biteaubé. Il n'est donc ni banal ni exagéré de dire queles idées françaises pénétraient l'aristocratie intellectuelle russe « par tous ses pores » et que la langue française était alors le truchement indispensable par lequel le monde russe entrait en communications avec les grands esprits de tous les temps et de tous les pays.

L'influence de la littérature française étant ainsi constatée par nous dans ce qu'elle a de plus universel, nous sommes maintenant en droit de nous demander quelles traces elle a laissées, non plus sur les comparses, mais sur les grands écrivains du XIXe siècle naissant. Le premier nom qui attire forcément notre attention, est celui de Krilov, celui de l'imitateur, disons même du rival de La Fontaine. Or Krilov ayant écrit sa première œuvre *Kafeinitsa* et ayant vendu à un libraire son manuscrit, ce premier manuscrit pour lequel on a tant de plaisir à recevoir quelque argent, demanda à n'être pas payé en espèces sonnantes, mais en œuvres de Racine, de Molière et de Boileau. Cette passion pour le théâtre français devait rapidement porter ses fruits : parmi les œuvres dramatiques de Krilov, deux pièces seulement ont eu du succès à la scène : *Le Magasin de modes* et la *Leçon à des jeunes filles* ; et il se trouve que toutes deux ont trait aux mœurs françaises. La dernière tire précisément son nom de ce fait que des jeunes filles y sont cruellement punies de leur folle et aveugle passion pour la littérature et les choses françaises : elles se conduisent envers le laquais d'un officier de passage en leur ville et qui se donne pour marquis, comme si elles avaient réellement affaire à un marquis français. Il est hors de doute qu'ici l'auteur s'est inspiré des *Précieuses ridicules*. Après cela, que dire des fables de Krilov ? Elles ont été pour la plupart ou traduites de La Fontaine ou conçues à la façon du fabuliste français, et alors, bien certainement, Krilov ne pouvait choisir de meilleur modèle. C'est là ce que chacun pense et dit ; mais ce que l'on oublie trop volontiers maintenant, c'est qu'il en eût pu fort bien choisir un autre. Le génie de La Fontaine, en effet, n'était pas, au début du siècle passé, aussi incontesté qu'à notre époque : de Rousseau à Lamartine, La Fontaine trouva des censeurs malveillants en France ; il en trouva, à plus forte raison, à l'étranger. Lessing et Grimm, chacun à son point de vue, le critiquèrent : Lessing, entre autres choses, ne lui reprocha-t-il pas d'être trop orné ? Krilov, homme de sens et de goût, eut le mérite — c'en était un grand alors — de comprendre La Fontaine et de préférer son genre. Ce fut de sa part une heureuse idée :

Krilov, en effet, comme La Fontaine, a un talent incomparable pour faire des fables qui ne soient pas la sèche démonstration d'une vérité quelconque, mais de petites comédies, de vrais tableaux vivants. Ces fables, des gens de tout pays et de tout âge peuvent les lire avec intérêt, les enfants les apprennent, et Kutuzov, vainqueur et septuagénaire, se reposait en les lisant pendant le dur hiver de 1812. Quant aux fables de Lessing, elles ne sont intéressantes que comme tentative faite par un critique littéraire pour étayer ses théories sur des exemples. Krilov, en les imitant, ne fût jamais arrivé à comprendre qu'une fable n'est pas un sermon en vers, mais un conte populaire où l'on peut entrevoir quelque chose du caractère et de l'âme du peuple ; c'est en partant de ce principe que La Fontaine, en qui sommeillait « le Français né malin », écrivit des fables comme *le Corbeau et le Renard*, *l'Huître et les Plaideurs*, *le Renard et le Bouc*. Si Krilov avait subi l'influence de Lessing, « le patriote russe » qui dormait en lui ne se fût point réveillé avec le peuple pour écrire *le Corbeau et la Poule* ou *le Loup égaré dans un chenil*, et la littérature russe eût compté un grand écrivain de moins.

Mais l'exemple de Krilov peut sembler trop favorable à la thèse que nous soutenons : la poésie et la fable étaient alors trop imprégnées de classicisme, pour qu'un Krilov ait pu échapper à l'influence française ou en souffrir. L'histoire, genre élastique et multiforme, est plus indépendante des doctrines et des formes littéraires, et l'exemple d'un historien comme Karamsine serait, sans doute, plus probant, plus typique, en tout cas. Karamsine a fait un voyage en France, — mais est-ce bien un voyage ? Ne serait-ce pas plutôt un pèlerinage ? — Cet historien a lu Rousseau, et il écrit de Bâle : « Ainsi donc, je suis en Suisse !... ; je respire plus facilement et plus librement, ma taille se redresse, ma tête se relève d'elle-même, et c'est avec orgueil que je sens en moi vivre une âme humaine. » De Genève, il se rend à Ferney pour voir la demeure de Voltaire ; il la décrit et s'exprime avec un enthousiasme délirant au sujet des œuvres du « grand homme » ? Puis le voilà dans Paris, et il continue : « Je suis à Paris ! Cette idée fait naître en moi je ne sais quelle agitation étrange, vive, inexprimable et douce ! Je suis à Paris ! me dis-je à moi-même, et je cours de rue en rue, des Tuileries aux Champs-Elysées... Ce qui m'était connu par les histoires ou par des descriptions, je le vois maintenant de mes propres yeux ; je suis heureux, ravi, du tableau animé que présente à mes yeux la plus magnifique et la plus glorieuse ville du monde. » Et il décrit et il admire ; à propos des théâtres, il exprime son opinion sur la littérature dramatique

française : « Et maintenant encore, je n'ai pas changé d'opinion au sujet de la Melpomène française : elle est noble, elle est majestueuse ; en un mot, elle est belle. » Le plus grave est qu'il revint de France avec une nouvelle conception de l'histoire russe, parce qu'il avait compris les procédés des historiens français de Mézeray à Voltaire : « On dit que notre histoire est par elle-même moins intéressante que d'autres : je ne le pense pas ; il ne faut que de l'intelligence, du goût, du talent, et le lecteur s'étonnera de voir comment de Nestor, de Nicon et d'autres, on a pu tirer quelque chose d'attrayant et qui mérite de retenir l'attention non seulement des Russes, mais encore des étrangers. Nous avons notre Charlemagne, Vladimir, notre Louis XI, Ivan le Terrible... et, de plus, un souverain qui n'eut jamais son pareil, Pierre le Grand. » Avec une imagination toute romantique souvent et en s'inspirant un peu trop parfois, mais qu'importe ! de ses modèles français, Karamzine écrivit donc l'histoire russe, sans oublier ni Charlemagne quand il peignit Vladimir, ni Louis XI quand il portraitura Ivan le Terrible, et ses lecteurs ne s'en plaignirent pas.

Mais, si Krilov acquit d'autant plus de gloire comme poète national et Karamzine comme historien de son pays qu'ils s'assimilèrent davantage le génie, le goût et les procédés des poètes ou des historiens français, — le tout sans cesser d'être eux-mêmes, — la vie et l'œuvre de Pouchkine constituent une preuve plus éclatante encore du même fait.

Assurément, si Pouchkine fut l'un des plus féconds et des plus prestigieux écrivains de la Russie, c'est, avant tout, parce qu'il était supérieurement doué ; mais, cela réservé, l'on peut hardiment affirmer que, si Pouchkine n'avait point reçu dans sa famille une éducation française très soignée qui se continua au lycée et durant toute sa vie, son talent ne se fût point pleinement développé, et cet écrivain à l'âme si vraiment russe, Pouchkine, n'eût point été Pouchkine. Tous les auteurs français célèbres, les classiques, puis les romantiques, lui furent familiers, et c'est grâce à eux qu'il parvint à être du petit nombre des hommes dont la notoriété dépasse les frontières de leur pays.

Et d'abord l'imagination de Pouchkine s'assimila les modèles classiques de la poésie française qui, depuis longtemps, étaient copiés par toute la littérature européenne. Zeus, Phébus-Apollon, Minerve, Vénus, Bacchus, Eros, les Faunes, les Satyres, les Nymphes et toute la défroque des mythologies grecque et romaine servirent d'abord à orner la poésie de Pouchkine : il fut donc, dans sa première jeunesse, un écrivain pseudo-classique, tout comme

l'avait été fort, peu de temps auparavant, Fontanes ou François de Neufchâteau. Encore enfant, il aima « le génie majestueux de Corneille », Racine « chantre des femmes aimantes et des rois amoureux », il aima surtout — et ceci est très français — il aima surtout Molière. Cette prédilection de Pouchkine s'explique par une prédilection analogue chez son père qui savait Molière presque par cœur et en récitait des scènes entières avec un talent supérieur à celui d'un amateur ordinaire. Une telle éducation prédisposa Pouchkine à jouer lui-même et à imiter son modèle : l'auteur, en lui, suivit de près le lecteur ; il improvisa donc de petites pièces en français et organisa avec sa sœur quelque chose dans le genre d'un théâtre, l'auteur et les acteurs n'étant autres que lui-même, et sa sœur figurant le public. Nous savons même qu'une fois le public siffla sa pièce, l'*Escamoteur*, et lui-même fit en français une épigramme où il nous apprend la cause de cette impertinence :

> Dis-moi, pourquoi l'*Escamoteur*
> Est-il sifflé par le parterre ?
> — Hélas ! c'est que le pauvre auteur
> L'escamota de Molière.

Plus tard, Pouchkine appellera Molière « un géant » et, enfin, il lui empruntera, sinon le type du chevalier avare qui a quelque chose de romantique et de balzacien, du moins l'idée de ce type trouvée par lui dans Harpagon.

Le « grave Boileau » lui inspirera le respect qu'il sied d'avoir pour un « législateur-poète, terreur des malheureux rimailleurs ». La Fontaine séduira Pouchkine lui aussi, à tel point que le jeune poète russe écrira des fables et s'adressera en vers à son maître sur un ton de familiarité qui prouve combien il se sent à l'aise avec le « bonhomme »:

> Et toi, poète aimable,
> Dont la poésie au charme enchanteur
> Sait en ses liens captiver notre cœur...
> J'aime, doux paresseux, ta tranquille paresse ;
> Vrai sage d'enfantine et naïve simplesse,
> Bon La Fontaine, cher Jeannot...

Ce La Fontaine que Pouchkine sent nonchalant et délicieux, penseur et bonhomme, est-il actuellement compris et goûté par les Français autrement que par Pouchkine? L'opinion de Taine, dans son *La Fontaine et ses fables*, se concilie parfaitement avec le portrait tracé par Pouchkine.

Mais l'auteur préféré de votre poète, c'est encore Voltaire, le

Fils de Momus et de Minerve,
le barbon gouailleur de Ferney,
de tous les poètes le premier,
. . . .
Rival d'Euripide,
Tendre ami d'Eros,
Arrière-neveu de l'Arioste et du Tasse,
il est tout : toujours grand,
vieillard unique.

De bonne heure, Pouchkine lut la *Henriade* et, de bonne heure, il eut l'idée d'un poème en six chants, non point toutefois d'un poème héroïque, comme on aurait pu s'y attendre, mais d'un poème burlesque. Ce poème avait pour sujet la guerre intestine qui divisa les nains et les naines de la cour de Dagobert : le héros principal était Toly, nain de Dagobert, de là le nom de *Tolyade* donné à cette épopée héroï-comique. Ce plaisant essai poétique en français commence ainsi :

Je chante ce combat que Toly remporta,
Où maint guerrier périt, où Paul se signala,
Nicolas, Maturin et la belle Nitouche,
Dont la main fut le prix d'une horrible escarmouche.

Ici, bien évidemment, se mêlent des réminiscences de la *Henriade* et du *Lutrin*.

Cette longue énumération faite, — il serait possible de l'allonger encore, — il importe maintenant de voir quelle a été l'influence de ces écrivains sur la moralité et l'intelligence du jeune poète. Les biographes de Pouchkine ont généralement l'habitude de broder sur ce point : ils parlent de l'influence démoralisatrice des écrivains français sur l'enfant de génie qu'était Pouchkine et ils incriminent habituellement Grécourt et Parny. Or nous n'avons présentement aucune donnée qui nous permette de penser que Pouchkine ait lu ces deux auteurs chez son père, et, en pareille matière, il ne faut rien « supposer », il faut prouver. Il les connut, mais plus tard ; et, s'il les goûta quelque temps, ce fut à un degré beaucoup moindre que bien des jeunes gens de sa génération. D'autre part, il a lui-même affirmé son mépris pour toute la minuscule littérature qui encombrait les bibliothèques d'alors, gâtait les salons et empêchait le public de pouvoir apprécier les vrais grands écrivains français : « Les auteurs qui ont illustré les lettres françaises, dit-il, n'ont pas un successeur en Russie : la nullité est générale ; ce qu'il y a de plus bas dans la littérature française « envahit tout » (en français) et les écrivaillons sans talent se multiplient et croissent comme des champignons au

pied des chênes : Dorat, Marmontel, Guimard, Mme de Genlis ont conquis les lettres russes. » Il semble donc qu'on ait fait trop d'honneur aux petits écrivains du XVIIIe siècle en leur attribuant une influence si marquante sur le caractère de Pouchkine. Quant aux « auteurs qui ont illustré les lettres françaises » et qu'il a étudiés, compris et goûtés, il est de toute évidence que, ni Molière, ni La Fontaine, ni la *Henriade* n'ont pu avoir une action démoralisatrice sur le jeune poète, et que ces auteurs ont eu sur lui néanmoins une influence capitale pour le développement de son intelligence, de ses idées et la tournure de son caractère : s'il en eût été autrement, pourquoi donc ses camarades de lycée l'auraient-ils appelé « le Français »? C'est grâce aux classiques français qu'il apprit l'art d'exprimer d'une façon vive et claire ses idées et ses sentiments : Voltaire et La Fontaine, en particulier, lui transmirent leur facilité de plume et leur talent d'écrire en vers de coupes diverses et de mètres variés; et le vigoureux réalisme des expressions moliéresques est, à certains endroits, passé dans le style de Pouchkine, où l'on voit alors, à travers la langue russe, poindre comme un soupçon de gallicisme. Tout ce qu'il y a de tact, de goût, de sens artistique dans Pouchkine, il le doit à l'étude des classiques français.

Si l'on oublie trop volontiers des faits d'une si haute portée, ce n'est d'ailleurs, ce me semble, ni parce que l'on veut voir uniquement en Pouchkine un Russe dégagé de toute influence étrangère, ni parce que Pouchkine a pu, à une certaine époque de sa vie, faire table rase de son passé et de son éducation. Ces deux opinions ont trouvé quelque faveur près de certains critiques russes, mais la louable inspiration patriotique à laquelle elles doivent le jour est certainement ce qu'on en peut retenir de meilleur. Une autre cause plus sérieuse empêchera toujours un critique impartial de pouvoir apprécier avec exactitude le profit que Pouchkine a tiré de son éducation classique. Les années s'écoulant, Pouchkine et ses contemporains, tout en restant classiques, tournaient leurs aspirations incertaines vers un idéal inconnu, qui devait les reposer du classicisme : l'influence des premiers romantiques, la vie elle-même donnèrent donc bientôt à Pouchkine figure de romantique; et, de même qu'on oublia volontiers en France que plus d'un romantique devait à sa culture classique la richesse de son verbe et l'énergie de ses métaphores, on oublia facilement en Russie que Pouchkine romantique, Pouchkine virulent et exalté, eût vaticiné en vain, si son éducation classique n'eût contenu et réglé son impétuosité native.

Du reste, si Pouchkine a vu son faible pour nos classiques

faire place à une passion ardente pour les premiers romantiques, cela ne signifie point que là s'arrête l'influence de notre littérature sur la personnalité du grand poète russe. Il serait inadmissible de considérer Byron, ainsi qu'on le fait souvent, comme le seul romantique vénéré par Pouchkine ; il semble même douteux que l'on puisse revendiquer pour Byron le mérite d'avoir orienté Pouchkine vers le romantisme : ici encore, il y a, dans l'exposé de la plupart des critiques littéraires, une lacune qu'un rapprochement entre l'œuvre de Pouchkine et celle des premiers romantiques français peut seul combler. On peut, si je ne me trompe, regarder Byron comme le point d'aboutissement du génie romantique de Pouchkine, alors que l'on trouve les premiers romantiques français au début de son évolution vers le romantisme. L'éducation de Pouchkine ressemble, on ne peut mieux, à celle que recevaient alors les jeunes écrivains français qui lisaient d'abord — et non sans enthousiasme — les classiques, qui les imitaient même, puis, finalement, dévoraient les œuvres de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand et de Mme de Staël. C'est en entendant lire *Mérope* par son père que Lamartine sent s'éveiller sa « vocation poétique » ; mais c'est lorsqu'il lit « MM. de Saint-Pierre et de Chateaubriand » qu'il se sent vibrer pour la première fois « d'une poétique émotion ». Ce fut également le cas de Pouchkine ; après avoir été l'élève de nos classiques, il sympathisa étroitement avec l'âme émue de nos romantiques, qui échauffèrent son imagination et préparèrent sa sensibilité à vibrer avec force : quand Byron parut, l'instrument était accordé, l'artiste se trouvait dans l'état d'âme qui précède l'éclosion des grandes passions : dès lors, Pouchkine ne pouvait qu'aimer et comprendre Byron.

L'un des premiers auteurs responsables de l'évolution de Pouchkine vers le romantisme, c'est Rousseau. Pouchkine, à l'âge de douze ans, le lisait déja. Plus tard, il est vrai, il lui arriva d'en parler avec quelque désinvolture ; cependant, ses impressions d'enfance ne furent pas sans laisser des traces sérieuses sur son œuvre. Rousseau garde toujours près de lui la sympathie qu'on a pour les âmes souffrantes, il est pour Pouchkine, « le grand martyr devant lequel la roue de la fortune est passée sans s'arrêter ». L'année où Pouchkine fait paraître *Les Tsiganes*, c'est-à-dire en 1824, il place, en général, Rousseau plus haut que Voltaire, qui a le tort d'être au fond un sceptique, alors que son rival est un « philanthrope convaincu ». D'autre part, lorsque diverses circonstances eurent jeté leur amertume dans ses relations avec les autorités et la société, lorsque son exil dans le sud

de la Russie lui eut permis de goûter tout ce qu'il y avait de délicieux et de salutaire dans l'action de la nature sur l'homme, Pouchkine se sentit encore plus près de Rousseau. Il partagea son horreur pour une société pervertie et pervertissante et son respect pour l'être supérieur et pur de toute vilenie, qu'il appelle « l'homme de la nature, qui agit toujours conformément à la voix de sa conscience et n'obéit qu'aux injonctions de la nature telle qu'elle est dans sa simplicité. » Dans ce poème des *Tsiganes*, ce sont les doctrines de Rousseau et ses paradoxes préférés qui ont inspiré Pouchkine. Quant à son *Eugène Oniéguine*, sa principale œuvre poétique, elle témoigne d'une direction d'esprit analogue : il est clair, en effet, que Tatiana, par sa religiosité, sa pureté morale, par tout ce qu'il y a en elle de tendre, de naïf et de mélancolique, est souvent une héroïne dans le goût de Rousseau et de Mme de Staël. Le poète ne nous dit-il pas lui-même qu'elle se figurait être

. . . . une héroïne
De ses auteurs préférés :
Clarisse, Julie ou Delphine.

Or ses auteurs préférés sont précisément des Français, y compris Richardson, qu'elle a lu dans la traduction française. Si Tatiana est romantique, elle l'est certainement à la française :

Elle savait mal le russe,
ne lisait pas nos journaux
et s'exprimait avec difficulté
dans sa langue maternelle ;
mais elle écrivait en français.

Un autre talent, et qui exerça une profonde séduction sur Pouchkine au moment où il penchait vers le romantisme, c'est celui d'André Chénier, dont les œuvres complètes ne parurent qu'en 1819, mais dont Pouchkine fut le premier à faire apprécier l'originalité par le public russe. L'art d'André Chénier, fait de réminiscences classiques et de trouvailles juvéniles, toutes romantiques, son tempérament batailleur, sa fin tragique, tout donnait à son œuvre un attrait irrésistible pour Pouchkine. Aussi ce dernier lui demeura-t-il fidèle, alors même que Byron avait perdu pour lui une partie de son charme, et, à ce moment, le poète russe, qui n'est ni un versificateur, ni un orateur en vers, dira de Chénier : « Ce n'est pas un raisonneur en vers, c'est le véritable poète », opinion dont les critiques français ne contesteront pas la justesse.

Mais, de tous les romantiques français, celui qui eut sur l'œuvre

de Pouchkine l'action la plus prolongée, est encore Chateaubriand, dont le poète russe connut presque tous les ouvrages. Déjà, dans les conversations des émigrés qui fréquentaient souvent chez son père et qui avaient tout perdu à l'époque de la Révolution, il avait maintes fois entendu parler de René, de cet aristocrate malchanceux qui avait fui au sein d'une nature vierge la société, contre laquelle il éclatait en plaintes et en reproches amers, qui avait fui contre son gré, laissant son cœur et ses rêves dans sa patrie, toujours mélancolique et désenchanté. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que Pouchkine, durant le cours de sa carrière littéraire, ait plusieurs fois pensé à Chateaubriand et qu'il nous y ait aussi fait penser. Sans doute il arrive au moment où le talent énergique de Byron éclipse celui plus pâle de Chateaubriand ; mais, ici encore, comme tout à l'heure pour Chénier, nous sommes obligés de constater que Byron sera plus vite délaissé par Pouchkine que Chateaubriand. En 1837, alors que notre poète a cessé de parler de Byron depuis longtemps, il appelle encore Chateaubriand « le premier des écrivains contemporains, le maître de toute la génération présente de littérateurs », opinion très juste encore, puisque Chateaubriand se trouve précisément avoir été l'un des écrivains qui ont le plus influé sur Byron lui-même. Dans les *Zapiski Smirnovoï*, nous trouvons du reste la confirmation de la haute estime en laquelle Pouchkine tient Chateaubriand : il juge sa prose « supérieure aux vers des jeunes romantiques français », c'est-à-dire de Lamartine et de Victor Hugo. L'œuvre enfin de Pouchkine atteste la haute opinion que se faisait le poète russe de l'auteur de *René* : le héros du *Prisonnier du Caucase* est très proche de René et par le caractère et par la destinée. Comme René, il quitte le monde civilisé et, courant après je ne sais quel fantôme de liberté, il arrive au Caucase, seul lieu en Russie où l'on puisse trouver un décor vraiment romantique. L'intrigue se déroule, d'ailleurs, d'une façon tout à fait analogue à celle d'*Atala*. Une dernière circonstance intéressante, et qui montre jusqu'à quel point Pouchkine s'inspirait de notre littérature, c'est le fait qu'en 1825, date de la composition du *Prisonnier du Caucase*, Pouchkine connaissait fort mal le pays caucasien : c'est donc très probablement le *Prisonnier du Caucase* de Xavier de Maistre qui a fait comprendre à Pouchkine les avantages du Caucase comme décor propre à encadrer un sujet romantique.

Ainsi donc, Pouchkine nous apparaît, — je ne dirai pas comme un imitateur servile, — mais comme un élève brillant, un continuateur des classiques et des romantiques français. Il n'a presque

jamais cessé d'être soumis à leur influence, une influence qui, d'ailleurs, n'avait rien d'exclusif et ne nuisait en rien à son originalité comme poète russe. C'est pour cela même qu'il a été un grand écrivain, puissant et varié, et c'est aussi pour cela que ses créations, comme celles de ses maîtres français, présentent un intérêt national et mondial tout à la fois. L'exemple de Pouchkine entre autres prouve comment, sous l'influence des lettres françaises, un auteur bien doué peut prendre, selon le mot de Molière, « son bien chez les autres », et cela sans rien perdre de ce que son tempérament offre de plus personnel.

Ce que nous venons de dire de Pouchkine, on aurait pu le dire des plus éminents littérateurs russes et polonais. Lermontov et Tourgueniev, Mitzkieidicz, Slovatzki et Sienkiewicz n'ont-ils pas de même profité de la profonde connaissance qu'ils avaient de la littérature française ? Et cette connaissance approfondie a-t-elle nui à l'originalité de leurs talents ?

Quiconque les a lus et médités répondra sans peine, et je crois ne pas courir grand risque d'être démenti en affirmant qu'une étude détaillée des rapports entre les diverses littératures européennes aboutirait nécessairement à nous faire constater la large et bienfaisante influence des modèles français, non seulement sur les écrivains précités, mais, d'une façon générale, sur le mouvement littéraire européen.

A. MANSUY

Sujets de Devoirs

UNIVERSITÉ DE RENNES

LICENCE D'HISTOIRE.

Histoire ancienne.

1° Les guerres médiques.
2° La religion grecque.
3° L'art grec.
4° La vie privée des Romains.
5° L'état social, économique et administratif de l'empire romain pendant les trois premiers siècles de notre ère.
6° Le christianisme dans l'empire romain.

Histoire du Moyen Age.

1° L'art roman et l'art gothique.
2° Les croisades.
3° L'Allemagne, l'Italie et la papauté à l'époque des Hohenstaufen.
4° L'Eglise, de Grégoire VII au grand schisme.
5° La France, de l'avènement de Philippe de Valois à la mort de Louis XI.
6° Les grandes découvertes maritimes du XVe siècle.

Histoire contemporaine.

1° La Révolution française et l'Europe (1792-1802).
2° Histoire économique et sociale de l'Angleterre au XIXe siècle.
3° La question d'Orient, de 1815 à 1878.
4° La politique de la France, de 1830 à 1870.
5° Les institutions politiques et sociales de la France depuis 1815.

Géographie.

1° Géographie physique générale : position, forme et mouvements de la terre. — Climatologie générale. — Formes du relief terrestre, l'érosion et ses lois. Evolution du relief sous l'influence des diverses causes géographiques.
2° L'Amérique.
3° L'Asie.
4° La France.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue.* Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Émile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. J... D... à R... — En effet, la *Revue* a beaucoup d'abonnés à l'étranger; on ne s'y contente pas d'ailleurs de la lire, on lui fait encore de copieux emprunts pour remplir les pages de certaines publications. En tout cas, nous constatons avec plaisir que l'enseignement supérieur français est suivi avec intérêt jusqu'aux confins du monde civilisé.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) — N° 13 | 4 FÉVRIER 1904

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

577 LES POÈTES SECONDAIRES DU XVIIIe SIÈCLE. — *Desforges Maillard*.................... **Émile Faguet**, *de l'Académie française.*

591 LES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX EN HISTOIRE. — *Conditions communes à toutes les sociétés.* — II.............................. **Charles Seignobos**, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

601 LA FONTAINE FABULISTE. — *Ses rivaux et ses successeurs*.......................... **Augustin Gazier**, *Professeur à l'Université de Paris.*

611 LE « PORT-ROYAL » DE SAINTE-BEUVE. — III. *Valeur philosophique et portée générale de l'œuvre*.......................... **Victor Giraud**, *Professeur à l'Université de Fribourg.*

623 SUJETS DE LEÇONS (*agrégation d'histoire*).... **Université de Paris.**

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie
15, RUE DE CLUNY, 15
1904

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

PARIS, 15, rue de Cluny

DOUZIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS
ET
CONFÉRENCES

ABONNEMENT, UN AN	France. . . . . **20 fr.** payables **10 francs** comptant et le surplus par **5 francs** les *15 février* et *15 mai 1904*.
	Étranger . . . . **23 fr.**

LE NUMÉRO : **60** centimes

EN VENTE :

Les Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième, Dixième et Onzième Années

DE LA REVUE

Chaque année. **20 fr.**

Après *onze années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée* **Revue des Cours et Conférences** : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons, chaque année, à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres*, *philosophie*, *histoire*, *littérature étrangère*, *histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : **il suffira,**

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 13 4 FÉVRIER 1904

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes secondaires du XVIIIe siècle

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Desforges Maillard.

Desforges Maillard est né le 24 avril 1699 au Croisic. C'était pour lui une première fortune que d'être Breton, parce que, d'ordinaire, les Bretons sont jaloux de leur gloire littéraire et savent la défendre. Desforges Maillard était fils de Marie Audet et de Paul Maillard, représentant d'une vieille famille du Croisic. Il fut élevé chez les Jésuites de Vannes, fit sa philosophie et son droit à Nantes, et fut ensuite reçu à Rennes avocat au Parlement. Il est intéressant de remarquer que Desforges a beaucoup parlé de lui, et que jamais il n'a fait allusion à ses débuts comme avocat. Résident au Croisic, il fit alors ce que font tous les provinciaux qui croient posséder quelque talent littéraire : il composa des vers et les envoya au *Mercure*. Auparavant, vers 1724, il avait écrit une lettre en prose où il prenait la défense de la *Henriade* de Voltaire ; il fit de nouveau l'éloge de la *Henriade* en vers, et reçut de son auteur des remerciements très chaleureux : « Je souhaite, Monsieur, écrit Voltaire, que vous veniez à Paris perfectionner l'heureux talent que la nature vous a donné. Je vous aimerois mieux avocat à Paris qu'à Rennes. Il faut de grands théâtres pour de grands talents, et la capitale est le séjour des

gens de lettres. Au reste, Monsieur, si je suis jamais à portée de vous rendre quelque service dans ce pays-ci, je vous prie de ne pas m'épargner; vous me trouverez toujours disposé à vous donner toutes les marques de l'estime et de la reconnaissance... »

C'est en 1725 que Desforges envoie, pour la première fois, des vers au *Mercure*, et il en publie jusqu'en 1729. Certains étaient adressés à Mme la comtesse de M***, « qui, suivant l'auteur, laissait le bal, le jeu, les festins et la danse » pour lire « Cicéron, Virgile ou Térence ». Dans le *Journal de Verdun*, non moins répandu que le *Mercure*, Desforges donna une *Cantate à la Reine*, puis un petit conte : *L'Epoux mourant*. Toutes ces poésies lui avaient créé une certaine notoriété dans le monde des lettres; mais Desforges voulait atteindre un but plus élevé : il voulait acquérir une place parmi les premiers poètes, et toute sa vie n'est qu'une déception continuelle, parce qu'elle est toujours remplie de l'illusion qu'il pouvait être le premier des poètes. Pour acquérir le renom dont il avait besoin, il résolut d'obtenir le prix de poésie de l'Académie française. En 1730, il concourut; il n'obtint pas le prix et en fut fort mécontent, d'autant plus qu'il avait un caractère très irritable. Comme il était toujours, d'autre part, à la recherche d'un moyen pour faire du bruit autour de son nom et qu'il avait à se venger de son échec, il eut l'idée de faire le procès de l'Académie. Pour cela, il écrivit une pièce contre celle même qui avait été couronnée par l'Académie au détriment de la sienne, et essaya de montrer, du même coup, le mauvais goût de ses juges. Ce qui passerait aujourd'hui inaperçu et vaudrait à peine au critique le reproche de banalité, constituait, à cette époque, une audacieuse entreprise, capable de provoquer un scandale; le projet de Desforges répondait donc parfaitement à ses ambitions. S'il avait pu le réaliser, il se serait certainement mis en vue parmi les gens de lettres. Le malheur, pour lui, fut que le *Mercure* ne consentit pas à publier sa pièce. Le directeur, le chevalier de La Roque, homme très bien en cour, avait de bonnes et hautes relations dans le monde littéraire; il ne voulut pas, pour le plaisir de notre auteur, les compromettre. Il comprit, du reste, où voulait aboutir Desforges, et répondit ainsi à la demande que le poète lui fit adresser par un intermédiaire : « Serviteur ! je n'en ferai rien. M. Desforges croit-il que j'irai, pour ses beaux yeux, me brouiller avec toute l'Académie ? » Puis il prit le poème et le jeta au feu. L'ami qui servait d'intermédiaire lui reprocha cette violence; et une querelle violente éclata entre eux, au point que de La Roque jura de ne plus jamais rien imprimer de Desforges.

Quand ce dernier apprit le résultat de l'entrevue, il fut atterré. Il fallait recourir à un autre moyen. C'est alors qu'il imagina de signer ses œuvres d'un faux nom et d'envoyer du Croisic au *Mercure, sous le nom de Mlle Malcrais de la Vigne*, les poésies que de La Roque avait juré de ne plus publier dans son journal.

M. de la Borderie raconte comment cette idée nouvelle, à laquelle Desforges dut son succès littéraire, lui vint. La famille du poète était allée faire les vendanges à la campagne. C'était une fête, où se réunissaient les familles amies et où la jeunesse se divertissait fort. Parmi les sœurs du poète, une nommée Thérèse, âgée de douze ans à peine, fréquentait et flirtait déjà avec les garçons de son âge. Suivant la mode de cette époque, son aîné lui dit qu'elle devrait changer de nom, *prendre une seigneurie, un nom de terre* , et on se mit à chercher ce nom, cette seigneurie. La vigne qu'on vendangeait alors s'appelait Malcrais, et tout le monde de s'écrier: « *Mlle Malcrais de la Vigne* ». La jeune fille se fâcha, protesta, et c'est alors que Desforges eut l'idée de prendre ce nom dont elle ne voulait pas. Une de ses parentes, Mme de Mondoret, qui demeurait comme lui au Croisic, lui servit de scribe. La Roque ne pouvait donc deviner la supercherie par l'écriture. Le premier envoi date d'avril 1730: c'était une idylle intitulée *Le Printemps*, qui parut dans le *Mercure* de mai 1730. Cette poésie ne fit pas beaucoup de bruit. Desforges ne donne rien pendant six mois ; puis publie, toujours sous son nouveau nom, deux épigrammes et une nouvelle idylle : *Les Hirondelles*. Alors, un poète du *Mercure*, Carrelet d'Hautefeuille, félicite l'auteur, qui répond et amuse le public avec ce dialogue. Enfin Desforges envoie *Les Tourterelles* qu'il dédie à Mlle Deslouliêres, et, en même temps, une lettre au directeur. Ce dernier répond en des termes enthousiastes et célèbre le talent de la nouvelle Muse : « On doit, disait-il, vous regarder comme la Deshoulières de notre siècle; puissions-nous vous voir, comme nous l'avons vue, faire l'ornement de la capitale du royaume, qui enviera sans cesse au Croisic une chose qui lui feroit tant d'honneur... » Et sa lettre se termine par une déclaration d'amour: « Je vous aime, ma chère Bretonne ! Pardonnez-moi cet aveu, mais le mot est lâché. » Les publications continuent, et, en même temps, les adulations. Tous les poètes, tous les hommes de lettres écrivaient des éloges à l'adresse de la *Bretonne*. Les plus illustres des mystifiés furent Destouches et Voltaire lui-même. Mlle Malcrais de la Vigne avait adressé une épître *à M. Arouët de Voltaire sur son poème épique de Henry le Grand et sur la vie de Charles XII, roi de Suède*. Voltaire qui, déjà, avait reçu de l'encens de Desfor-

ges, et lui en avait donné en retour, ne manqua pas de répondre. Il lui envoya tout d'abord des exemplaires de sa *Henriade*, de son *Histoire de Charles XII*, de son *Œdipe*, de de *Brutus*, et, en même temps, une belle épître :

> En te donnant mes vers, je te veux avouer
> Ce que je suis, ce que je voudrois être,
> Te peindre ici mon âme, et te faire connaître
> Celui que tu daignas louer.
> . . . .
> L'amour dans mes plaisirs ne mêle plus ses peines
> J'ai quitté prudemment ce Dieu qui m'a quitté.

Un autre madrigal se termine par les vers suivants :

> Je fais ce que je puis, hélas ! pour être sage,
> Pour amuser ma liberté ;
> Mais, si quelque jeune beauté
> Empruntait ta vivacité,
> Me parlait ton charmant langage,
> Je rentrerois bientôt dans ma captivité.

Cette attention de Voltaire, cette admiration qu'il témoigna publiquement à Mlle Malcrais, provoqua un redoublement de faveur de la *Bretonne* dans le monde littéraire.

Il semble qu'il n'y ait qu'une personne qui ait soupçonné la mystification ; un poète de Marseille, qui signa le dizain suivant des initiales V. D. G. :

> Docte Malcrais, dont les gentils écrits
> Dans le *Mercure* obtiennent toujours place,
> Lorsque je lis vos vers remplis de grâce,
> Certain soupçon se forme en mes esprits.
> Je vous le dis, quand devrois vous déplaire,
> Vous n'êtes femme en aucune façon.
> Si fin génie et sçavoir si profond
> Dans votre sexe est extraordinaire.
> Ainsi, je vois, confirmant mes soupçons,
> Que Malcrais n'est qu'un être imaginaire.

Ce fut un *tolle* général. Tous ses admirateurs protestèrent violemment, défendirent Malcrais et les femmes contre les défiances injurieuses de cet *insolent provincial* ; Malcrais elle-même se défendit, mais en termes plus calmes. Le poète marseillais répondit aux uns et aux autres, et feignit de se rendre galamment à Malcrais, et de la reconnaître pour ce qu'elle voulait être :

> En attendant que ma Muse
> Réponde à tes vers charmans,
> Malcrais, reçois mon excuse
> D'avoir pu, quelques instans,

Douter de ton existence,
Et penser que ta science,
Cet esprit brillant et fin
Qui, dans tes écrits, domine,
N'ait pu d'un chef féminin
Recevoir son origine.
Mais mon doute est résolu,
Et de ma misanthropie
Le nuage a disparu.
C'en est fait : toute ma vie,
Je publierai hautement
Qu'on peut remarquer souvent
Dans une fille jolie
Sçavoir profond, grand génie,
Et quelquefois du bon sens.
Et si quelque vain critique
Condamne mon sentiment,
Malcrais sera mon garant,
Ou plutôt ma preuve unique.

M. de La Borderie explique dans quelles circonstances Desforges Maillard, depuis longtemps caché sous le pseudonyme de Malcrais de la Vigne, vint à Paris, chez un homme de lettres, Titon du Tillet. Amateur de lettres, curieux, riche, Titon ne manqua pas de connaître les œuvres de Mlle Malcrais. Ayant écrit un volume sur un monument qu'il fit édifier à ses frais, *Parnasse françois*, il en fit hommage à Mlle Malcrais par l'intermédiaire de La Roque. Malcrais répondit, mais n'osa pas dans la première lettre qu'il écrivait à un particulier, surtout à un homme aussi aimable, aussi délicat que Titon, prolonger à son égard la mystification. Desforges nous raconte lui-même que, s'étant dévoilé, Titon ne l'en aima que mieux. Une correspondance s'établit entre eux : Titon pressait Desforges de venir à Paris ; ce dernier lui avoua qu'il était retenu par le manque d'argent. « Si ce n'est que cela, lui répondit son protecteur, ne vous embarrassez de rien : je vous hébergerai, nourrirai, défrayerai tant qu'il vous plaira. Venez vite, je vous attends. »

Desforges ne résista pas, et vint à Paris vers la fin d'octobre 1733. A ce moment, personne ne connaissait encore l'identité de Mlle Malcrais et de Desforges, sauf son ami et son hôte, Titon du Tillet, qui partageait tous les enthousiasmes du poète et se faisait, à son sujet, beaucoup d'illusions. Une légende s'est créée sur l'arrivée de Desforges à Paris et sur les circonstances dans lesquelles il fut reconnu comme étant l'original de Mlle Malcrais. M. Honoré Bonhomme raconte dans une notice, en tête d'une édition des poésies diverses de l'auteur publiée en 1880, que, peu de jours après l'arrivée de Desforges, Titon du Tillet donna un

dîner auquel il invita certains des mystifiés : « Néricault-Destouches, Lamotte-Houdard, et quelques autres beaux esprits qui, comme eux, avaient été personnellement trompés par Desforges ». Au milieu du repas, l'hôte dévoila la véritable personnalité que cachait le nom de Malcrais de la Vigne. L'auteur donne de ce repas des détails précis, qui sembleraient, dit M. de La Borderie, émaner d'un témoin oculaire. Le récit se termine ainsi : « Ce ne fut pour Desforges, pendant les premiers jours de sa présence à Paris, qu'une suite non interrompue de fêtes et de festins. » Mais M. de La Borderie a réfuté cette légende d'une manière décisive et donné à l'appui de cette réfutation plusieurs arguments qui semblent, eux, irréfutables. Tout d'abord, si ce dîner avait eu lieu, comme le dit M. Honoré Bonhomme, quelques jours après l'arrivée de Desforges à Paris, dès le lendemain, tout le public littéraire aurait connu la présence du poète, et partout l'on aurait parlé de la mystification de Malcrais-Desforges. Or ce dernier, dans le récit qu'il nous donne, en 1736, de son arrivée à Paris, dit expressément : « Je demeurai *six mois à Paris*, *sans être connu que de très peu de personnes.* » De plus, M. Bonhomme cite, parmi les convives, Néricault-Destouches et Lamotte-Houdard; or certains rapprochements de dates montrent que ces deux hommes de lettres ne pouvaient, en aucune façon, assister à cette soirée. En effet, le festin aurait eu lieu à la fin d'octobre ou au commencement de novembre 1733 : or Lamotte-Houdard était mort depuis deux ans (26 décembre 1731); et Néricault-Destouches, trois mois après, croyait encore fermement à l'existence réelle de M[lle] Malcrais de la Vigne, car l'épître qu'il lui adressa parut dans le *Mercure* de février 1734. Enfin, suivant le récit de Bonhomme, Voltaire aurait été l'une des dernières personnes que Desforges aurait détrompées : il n'en est rien, et Desforges lui-même, dans le récit qu'il fait de son arrivée, nous dit qu'il alla aussitôt avec Titon du Tillet chez Voltaire, qui le reçut « avec gaité » et bienveillance : « Je fus donc conduit chez mon ami, je devrais dire chez mon père, puisqu'il me régénéra par sa tendre amitié et ses sages instructions. — Nous allâmes faire visite ensemble à M. de Voltaire. Il fut d'abord étonné de cette apparition ; mais, revenu de sa surprise, il m'accueillit avec gaîté, et m'honora d'autant de marques d'estime et d'amitié que j'en pouvais attendre du plus bel esprit de l'Europe. Il plaisanta lui-même sur son ardeur amoureuse avec grâce et légèreté. Il me dit même que, sans s'égarer dans le *formosum pastor Coridon*, sa tendresse pour moi allait se changer en amitié. Ma métamorphose, *dont le secret n'était*

pas encore publiquement dévoilé, occasionna plusieurs scènes... » Donc Voltaire fut le premier averti ; et, à ce moment, Néricault-Destouches ne l'était pas, car il publie, quatre mois après, dans le *Mercure*, la pièce suivante adressée à Malcrais :

> Jusques ici, dans le silence,
> Content d'admirer vos écrits
> Et charmé que toute la France
> Vous en donnât le juste prix,
> J'ai sçu résister à l'envie,
> A l'ardeur de vous exalter ;
> Mais, enfin, mon âme ravie
> Ne sçaurait plus y résister.
> . . . .
> Je veux d'une Muse nouvelle
> Chanter les admirables traits,
> Et la déesse la plus belle
> Pour mon cœur aurait moins d'attraits,
> Que n'en a l'illu tre immortelle
> Qui porte le nom de Malcrais.
> Son esprit me la représente
> Vive, gracieuse, amusante.
> De ses beaux yeux le feu charmant
> Pénètre jusqu'au fond de l'âme.
> Qui la voit, l'entend, un moment,
> Ressent la plus ardente flamme,
> Et fait en soi-même un serment
> De l'adorer éternellement.
> Oui, telle est l'admirable idée
> *Que je me fais de vous*, Malcrais...
> Quelque sujet que vous traitiez,
> Partout on vous trouve admirable,
> Et, quelque ton que vous preniez,
> Vous paroissez toujours aimable.
> Que l'on célèbre vos talens,
> Du couchant jusques à l'Aurore ;
> Qu'on vous admire, j'y consens.
> Moi, je fais plus : je vous adore.

Non seulement tous ces faits montrent que, comme le dit Maillard lui-même, il resta longtemps inconnu à Paris ; mais, de plus, ils attestent nettement que l'auteur évitait, avec le plus grand soin, de dévoiler son identité. M. de La Borderie raconte qu'un jour, M. Melon, au courant de l'affaire, demanda à Desforges de le présenter au café Gradot comme étant M[lle] Malcrais ; mais celui-ci le pria de n'en rien faire : « Gardez-vous en bien, lui répondis-je ; vous défriseriez mon chignon en me décoiffant, et cette catastrophe feroit tort à mon établissement. » Melon n'écouta rien, et annonça la présence de M[lle] Malcrais, qui prit la fuite. Le lendemain, le bruit courut que M[lle] Malcrais était à Paris, *déguisée*

en homme, et qu'elle revêtait ce costume pour se livrer plus commodément *à ses inclinations débauchées*. Le lieutenant de police crut de son devoir d'arrêter cette *gourgandine*. Cela arriva, dit M. de La Borderie, en mai 1734, et, à cette époque, le *Mercure* publiait encore des pièces adressées à Mlle Ma'crais de la Vigne.

Donc, il est acquis que le souper n'a pas eu lieu chez Titon du Tillet, comme le prétendait M. Bonhomme. Ce qui a causé cette erreur, c'est qu'il y a, en effet, à noter, dans la biographie du poète, un repas analogue, dont on trouve le récit dans les *Mémoires historiques* que Desforges place en tête de son édition comme préface: « Je fus invité, dit-il, avec M. Titon du Tillet à souper chez M. Lefèvre, intendant des menus plaisirs de la reine : c'étoit un vieux garçon, qui, dans un agréable célibat, jouissait au moins de 60.000 livres de rente. Un capitaine de dragons... devait être du souper, on lui avoit promis de lui faire connaître Mlle de Malcrais, j'arrivai avant lui. Mlle de B., fille fort aimable, et parfaite dans l'art de toucher le clavecin, demeuroit chez M. Lefèvre. Elle me proposa, pour rendre la scène complète, de me donner un de ses habits. Ce fut elle-même qui fit ma toilette avec toute l'élégance et la finesse qu'on emploie pour plaire : le rouge et les mouches ne furent point oubliés, et mes appas étaient sous les armes, quand le militaire parut. Son premier soin, en entrant, fut de promener son regard sur toute la compagnie qu'il salua. Ils s'arrêtèrent sur la belle inconnue, et, pour fixer ce qui lui restoit d'incertitude, on se prit à chanter en chorus cet endroit d'un des chefs-d'œuvre de Quinault et de Lulli :

> Armide est encor plus aimable,
> Qu'elle n'est redoutable, etc.

« Cet officier s'approcha de moi d'un air galant et respectueux; il me demanda si la vie de Paris étoit plus de mon goût que celle de province ; il me conta mille tendres fleurettes, me dit que ma réputation, la beauté de mon esprit, les grâces de ma figure devoient m'avoir fait bien des amours, et me pria avec instance de lui accorder le privilège de venir aussi me faire sa cour. Je lui répondis qu'étant la pupille de M. Titon du Tillet, je ne devois avoir d'autre volonté que la sienne. Alors il se tourna du côté de mon tuteur, qui fit d'abord le difficile. Il lui représenta combien de ménagemens exige la réputation d'une fille bien née, que c'est une fleur délicate et brillante, que le souffle malin d'un homme a souvent ternie pour toujours. Cependant il se rendit à ses protestations pathétiques, en lui disant qu'il seroit charmé que celle

occasion lui procurât à lui-même le plaisir de le voir quelquefois chez lui. Les douceurs du capitaine continuoient encore au dessert; quand, après avoir longtemps ri sous cape, on ne put s'empêcher d'éclater... Comme il prit la chose en galant homme..., le souper se prolongea si gaîment que nous demeurames à table jusqu'à deux heures du matin. »

Comment les gens de lettres qui avaient été mystifiés et avaient écrit à Malcrais, se comportèrent-ils envers Desforges? Voltaire — nous l'avons vu, — accueillit le poète avec beaucoup d'amabilité, mais lui garda une certaine rancune qui a été beaucoup exagérée par Desforges lui-même, très vaniteux et très susceptible. Voltaire manifesta par deux fois son ressentiment : tout d'abord, ayant publié un volume d'œuvres mêlées, parmi lesquelles se trouvait la pièce écrite à Malcrais et reproduite plus haut il l'intitula : *Réponse à une Dame ou soi-disant telle*, et, en note, il ajouta : « En 1732, il y eut un homme de Bretagne, qui s'avisa d'écrire des lettres à plusieurs gens d'esprit de Paris sous le nom d'une femme. Chacun y fut attrapé, et cette méprise attira cette réponse. »

Il y a, dans cette note et dans ce procédé, quelque chose de souverainement méprisant. Cette conduite de Voltaire à l'égard de Desforges était étrange, et rien ne pouvait la faire prévoir. En effet, dès le premier moment, Voltaire avait témoigné pour Desforges une estime particulière. Une correspondance s'était établie entre eux, témoignant de relations plutôt cordiales. Desforges, sollicitant un emploi dans les finances, pria Voltaire d'appuyer sa requête, et Voltaire lui répondit, en avril 1745 :

« Les fréquentes maladies dont je suis accablé, Monsieur, m'ont empêché de répondre plus tôt à votre prose et à vos vers ; mais elles ne m'ôtent *rien de ma sensibilité pour tout ce qui vous regarde. Je me souviens toujours des coquetteries de M*lle *de Malcrais*, malgré votre barbe et la mienne ; et, s'il n'y a pas moyen de vous faire *des déclarations*, *je cherche celui de vous rendre service*. Je compte voir, cet été, M. le contrôleur général, et je me croirai trop heureux si je puis obtenir quelque chose du Plutus de Versailles en faveur de l'*Apollon de Bretagne*. »

D'autre part, en 1752, Desforges écrit une lettre à Voltaire, exprimant une admiration sincère pour son génie : «... Si vous pouvez être un peu flatté du suffrage de quelqu'un qui vous est attaché par les sentimens d'une sincère estime et d'une juste vénération, vous trouverez bon que je vous dise avec combien de plaisir j'ai lu le VIIIe volume de vos œuvres imprimées en 1751... »

Quelques mois plus tard, Voltaire n'en reproduisit pas moins la méchante note que Desforges connut dès ce moment. Il devint furieux, et, comme toute personne qui s'abandonne à sa fureur, il fut sot. A peine eut-il lu la note en question, qu'il écrivit à Titon du Tillet en ces termes :

« Vous ne sçavez peut-être pas ce que Voltaire qui a dit de vous: *Un homme s'avisa*... (insolence qui a révolté tous les gens de goût et de mérite), vous ne sçavez pas, dis-je, que ce Voltaire s'est servi à mon sujet des mêmes termes injurieux et qu'il me désigne de cette manière dans une note qu'il a mise au bas de l'*Epître* qu'il m'adressa sous le nom de Mlle de Malcrais et qu'il a intitulée dans la dernière édition de ses œuvres : *A une dame ou soi-disant telle*... » (suit la note). *C'est un grand coquin, ce Voltaire*, de m'avoir fait tant d'amitiés depuis que je me suis démasqué, pour me venir ensuite insulter de gaîté de cœur... Vous voyez comme il faut se fier à l'amitié de ce galant homme. Ce qui me console, c'est qu'en se servant, pour m'injurier, des mêmes termes dont il s'est servi contre vous, il semble qu'il connaisse l'union qui est entre nous, et soit fâché de notre intime amitié. Nous sommes tous deux des hommes qui nous avisons... Et qu'est-il, lui ? La faible esquisse d'un homme qui n'a ni sentiment ni caractère, et dont les vers nobles ne sont que le masque d'une âme basse et sordide. Son esprit est donc le singe de son cœur, et l'on doit avec raison mépriser un homme dont le cœur fait honte à l'esprit. »

Et à M. de Beauvais : « Il faut qu'il soit bien double, bien vain et bien mauvais, d'en avoir agi avec moi de cette manière. Je me console, n'étant pas le seul à qui il ait joué de pareils tours. Je trouverais bien de quoi me venger de lui ; mais il a toujours la plume à la main, et je suis chargé d'affaires. Si la fortune m'avoit donné, comme à lui, la faculté de vivre dans un loisir doux et commode, *j'eusse porté mon vol peut-être aussi loin que lui*... » — De la colère, de l'orgueil, de la sottise, c'est complet. Jamais homme n'a été plus furieux d'avoir été appelé homme, et cela se comprend. A cette époque, Voltaire est à l'apogée de sa gloire : il domine de son influence toute la vie littéraire ; il est le dispensateur presque tout puissant des honneurs dans le monde des lettres. S'il avait félicité Desforges Maillard dans l'édition de ses œuvres, celui-ci, publiquement l'objet d'une épître de Voltaire, aurait joui d'une grande considération. Quant à Voltaire, étant donnés les bons rapports qu'il avait entretenus avec Desforges, on ne peut expliquer son dédain brusque, son injure inattendue, que par le motif deviné par

notre auteur : ce dernier était intime avec Titon du Tillet, et rien ne pouvait être plus désagréable à Voltaire que cette amitié. En effet, Titon du Tillet avait fortement froissé Voltaire : dans son étude sur le *Parnasse françois*, il l'avait bien rangé parmi les grands écrivains, mais ne l'avait pas considéré comme le premier. Pour certains genres, l'ode par exemple, il lui préférait même d'autres auteurs. Comme Rousseau, Voltaire ne pouvait, à aucun prix, oublier cette offense à son génie, et, comme Desforges continuait à encenser Titon dans le *Mercure*, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, Voltaire ne pouvait pas prodiguer plus longtemps son amitié à Desforges.

Notre poète ne resta que deux ans à Paris : il y fut fêté et y excita même beaucoup d'enthousiasme ; mais bientôt le feu d'artifice s'éteignit, et l'on ne parla plus guère de lui. Il fut nommé contrôleur du dizième à Montbrison. Ce nouvel impôt étant provisoire, le poste confié devait être provisoire lui-même. Son office terminé, Desforges revint au Croisic, y resta un an, puis revint à Paris, et s'éloigna de nouveau, pour remplir à Poitiers le même emploi de contrôleur du nouveau dizième. Là, il lui arriva une affaire, mal éclaircie. Détourna-t-il des fonds ? Eut-il simplement des complaisances coupables ? Toujours est-il qu'il fut révoqué en 1743. On peut supposer qu'il n'avait pas commis une faute grave, puisqu'on le replaça, en 1745, dans un petit poste dépendant de l'administration des finances, dans son pays. Il était désabusé, las des aventures romanesques. Un peu avant sa révocation, il s'était marié au Croisic, et cela avait amené un certain désordre dans ses affaires. Ses dernières années furent difficiles, pénibles. Il se plaint de tout et de tout le monde, et se croit victime du sort injuste, des hommes incapables de découvrir et d'apprécier les vrais génies.

Desforges a écrit des épîtres, des contes, des nouvelles, des madrigaux, des idylles, des odes. Il n'a reculé devant rien ; il était trop peu modeste pour cela.

Voici quelques-unes de ses compositions :

ÉPITRE A M. TITON DU TILLET.

Mon cher Titon, l'an recommence,
Et nous finissons tous les jours :
Le temps, rapide dans son cours,
Eteint pour moi, sans que j'y pense,
Les feux passagers des amours ;
Et ne me laisse pour partage
Que le souvenir et l'image
Des jeux envolés pour toujours.

J'ai vu, dans mon adolescence,
Que, pétillant d'impatience,
Je me désolois quelquefois,
Que les semaines terminées
Tardoient trop à former les mois,
Les mois à former les années,
Un sentiment de vanité,
Me faisant observer que l'âge
Qu'accompagne la gravité
Donnoit dans la société
Plus de poids et plus d'avantage,
Et certain air de dignité
A qui chacun rendoit hommage.

Roi des amis, où sont les roses
Que tu voyais, l'autre printemps,
Couvertes d'appas éclatans,
Dans tes rians jardins écloses ?
Un limon vil et croupissant
Les a toutes ensevelies ;
Tel est le sort qui nous attend
Au terme fatal de nos vies.

Toute cette poésie est gracieuse, et Desforges ne fera jamais mieux. Quelques madrigaux encore sont écrits avec une certaine dextérité :

LA BELLE CHASSEUSE.

Thémire, abandonnez les monts et les forêts,
Si Diane autrefois chassait comme vous faites,
Cette déesse eut moins d'attraits,
Et fut moins belle que vous l'êtes.
Les cœurs volent en foule au devant de vos coups.
Pouvez-vous préférer à ces douces conquêtes
Celles des monstres en courroux ?...
Ce plaisir, dont la peine est l'unique avantage,
Ne convient pas à la beauté ;
Mais, si le sort en est jetté,
Si votre humeur guerrière à chasser vous engage,
Bornez à terrasser un animal sauvage
Votre impitoyable rigueur,
Et devenez enfin, par un charmant partage,
Diane dans les bois et Vénus dans mon cœur.

Trois de ses idylles ont été tout à fait célèbres : *Les Tourterelles*, *Les Hirondelles*, *Les Coquillages*.

Les Hirondelles, *dédiée à Mme la comtesse de Verteillac*, est la plus originale :

Vos petits becs, Hirondelles badines,
Donnent à ma fenêtre, en vain, cent petits coups ;
Vous croyez m'éveiller, moi qui dors moins que vous :
Mais vous allez partir, aimables pèlerines.

Hélas ! votre départ annonce à nos climats
Le retour des glaçons, des vents et des frimas.
Quand on aime, dort-on ? Non, non : j'en interroge
Tout ce qu'Amour peut blesser de ses traits.
Dans le cœur, dans les yeux, ce Dieu subtil se loge,
Et, quelque part qu'il aille, il en bannit la paix.
Ah ! que j'aime à vous voir, l'une à l'autre fidelles,
Vous donner en partant cent baisers savoureux ;
Et d'un léger battement d'ailes
Exprimer à l'envi les ardeurs mutuelles
Qui brûlent vos cœurs amoureux.

. . . .

Aux yeux de son amant, l'Hirondelle, à tout âge,
A de jeunes beautés et des appas flatteurs.
La vieillesse, sur nous déployant ses rigueurs,
Trop fortunés oiseaux, ne vous fait point d'outrage.

. . . .

Sexe infortuné que nous sommes !
Quatre lustres complets sont à peine écoulés,
Que le caprice ingrat des hommes
Croit les jeux et les ris loin de nous envolés.
A trente ans, on est surannée ;
A quarante, il devient honteux
Qu'on pense qu'une âme bien née.
Puisse encor de l'Amour sentir les moindres feux.

. . . .

Cherchez un autre ciel, aimables Hirondelles,
Où le soleil, chassant les paresseux Hyvers,
Entretienne en vos cœurs des chaleurs éternelles.
Hélas ! que n'ai-je aussi des ailes,
Pour vous suivre au milieu des airs.

C'est un peu long, et languissant; mais, parfois, il y a réellement de la poésie, une certaine chaleur de sentiment, et presque tous les vers sont pleins de grâce.

Desforges a encore écrit des odes philosophiques, et notamment *Sur l'immortalité chimérique qu'on attend des ouvrages d'esprit et sur l'inconstance des grands.*

Toi, dont les Nymphes du Permesse
Enchantent la crédulité,
Insensé, qui, sur leur promesse,
Fondes ton immortalité ;
Jusqu'à quand ton âme, enflammée
D'une frivole renommée,
S'y laissera-t-elle éblouir ?
Et pourquoi, comme un frénétique,
Préférer un bien chimérique
Aux vrais biens dont tu peux jouir ?

. . . .

Combien Sophocle, Homère, Orphée,
Auroient-ils de doctes rivaux,

Dont la mémoire est étouffée
Avec leurs sublimes travaux ?
Au surplus, pour un seul Dédale,
Qui franchit l'immense intervale
Porté sur l'aile du bonheur,
A de honteux périls en bute,
Combien d'Icares, par leur chute,
Eternisent leur deshonneur ?
. . . .
Je t'entends ; . . . . . .
Tes soins ne cherchent qu'un Mécène,
Par qui tes jours, exempts de peine,
Coulent sans crainte et sans désir.
Où crois-tu, dans ce siècle avare,
Trouver le protecteur si rare.
Qui te procure ce loisir ?
Quand le Sort, à tes vœux propice,
T'offriroit un pareil secours,
Te promets-tu que son caprice
T'en fasse jouir toujours ?
Les grands aiment sans connoissance,
Et rejettent par inconstance
L'objet de leur empressement.
Ainsi, sous une heureuse étoile,
Ton vaisseau vogue à pleine voile,
Et fait naufrage en un moment.

Les épigrammes de Desforges sont stupides. Malherbe reprochait à Ménage de n'avoir pas réussi dans ce genre, parce qu'il n'avait pas la *pointe* ; mais, du moins, Ménage avait de l'esprit, et Desforges en manque totalement.

En somme, Desforges s'est exagéré sa propre valeur, et cela n'a rien d'étonnant. Pourtant, il avait quelque talent, connaissait bien sa langue, travaillait beaucoup et parfois réussit à se montrer poète.

P.

Les phénomènes généraux en histoire

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de conférences à l'Université de Paris.

Les conditions universelles communes à toutes les sociétés (*suite*).

II. — La seconde condition universelle est la formation d'un peuple en nation. — Les hommes ne forment pas une masse uniforme. Un ensemble d'hommes arrive à se considérer comme constituant une espèce différente des autres et se désigne par un nom commun. Comment se fait cette division en peuples ?

1. — Elle n'est pas produite par une différence physiologique. Les différences dans la structure, étudiées par l'anthropologie, amènent à classer les hommes en groupes qui présentent les mêmes caractères anatomiques; on s'occupe, en effet, surtout du crâne, du squelette, des cheveux, et, accessoirement, de la couleur de la peau et des yeux. Les groupes qu'on arrive à constituer ainsi sont les *races*, et on a parlé de races aryenne, sémite, hellénique, romane. En fait, aucun peuple, aucun groupement n'a été constitué par des gens de race unique; même dans les cavernes à ossements, on a trouvé des crânes de dolychocéphales et de brachycéphales, preuve que des gens de races différentes vivaient déjà groupés ensemble ; et, inversement, des gens appartenant à la même race sont divisés en plusieurs groupes.

Puis on a fait intervenir la langue. Se seraient groupés en peuples, en nations, les gens parlant la même langue. Or, chez des hommes qui ont conscience d'appartenir à la même nation, on se trouve en présence d'idiomes différents.

Il n'y a, somme toute, de commun entre les gens d'une même nation, qu'une idée : ils *croient* appartenir à un même peuple ; ils se considèrent comme d'une même espèce. D'autre part, les étrangers les regardent comme appartenant à une même espèce. D'où vient ceci ? C'est que les gens d'une même nation ont des caractères communs ; et ces caractères sont des caractères apparents, qui se découvrent par une observation superficielle, qui peuvent être aperçus par le sens commun. Ce ne sont donc pas des carac-

tères anthropologiques, toujours très difficiles à constater. Ce n'est pas non plus la communauté de gouvernement: les peuples existent avant les gouvernements. Quand les gouvernements, groupes politiques, se sont créés, ils ont été d'abord plus petits que les peuples; chaque peuple a formé plusieurs gouvernements, et tel est bien le caractère du monde antique : on trouve cette division en plusieurs groupes politiques chez les Sémites, chez les Hellènes, chez les Italiotes, chez les Gaulois que César nous montre partagés en trois peuples, Aquitains, Celtes, Belges, et en une multitude de ce qu'il appelle improprement *civitates*, chez les Germains d'après Tacite, chez les Slaves, chez les Arabes; on retrouve le même fait en Extrême-Orient, chez les Chinois, chez les peuples Mongols et Turcs; on le retrouve aussi en Amérique, chez les Caraïbes et chez les Guaranis. Puis les Etats s'agrandissent, deviennent plus grands que les peuples: on a alors les *empires*.

Les caractères communs sont surtout les mœurs, les usages de la vie, le costume, l'alimentation, le mode d'habitation (forme des maisons et des villages), les cérémonies et les rites religieux. On reconnaît qu'un groupe d'hommes appartient à un peuple à ce qu'il pratique les usages de ce peuple. D'ordinaire aussi, les gens constituant un même peuple parlent la même langue ou à peu près. Et, quand ils réfléchissent sur ces faits, ils s'attribuent la même origine, vraie ou fausse, et ils expriment cette croyance par la légende d'un ancêtre commun ; le fait est frappant dans l'histoire des Juifs : très probablement, ils sont constitués par deux peuples, Israël et Juda, qui, réunis, se sont rattachés à un ancêtre commun ; on le retrouve aussi chez les Hellènes, qui se donnent pour ancêtres Doros, Eolos, Ion ; chez les Arabes, qui prétendent descendre d'Ismaël; chez les Germains, on a les légendes d'Ingvorus.

La division en peuples est universelle ; on n'a pas trouvé sur la terre d'hommes qui n'appartiennent pas à un peuple ; même les plus sauvages, ceux qui ne sont pas organisés en société fixe, les Australiens, les Boschimans, les Fuégiens, les Esquimaux, les peuples de la Sibérie, les Indiens des marais du Brésil ont la notion qu'ils forment un peuple.

On a essayé de classer les peuples : par exemple, Spencer, dans ses *Principes de Sociologie*. (La bibliographie de cette question est donnée par Rehm, *Allgemeine Staatslehre*, dans la collection Marquardsen.) Mais on n'a pas trouvé d'autre principe de classification que la nature des ressources dont ils vivent. Ce fait semble être d'ailleurs en rapport avec les degrés de l'évolution où

les divers peuples sont arrivés. Au plus bas degré de l'échelle se placent les peuples chasseurs et pêcheurs : ce sont les peuples préhistoriques, de la période quaternaire ; ce sont, aujourd'hui, les peuples qui vivent aux extrémités froides des continents, ou bien dans les déserts et les marais. A un degré supérieur sont les peuples pasteurs, qu'on appelle encore nomades, mais à tort, car ils ne se déplacent guère que sur un territoire de parcours : à cette catégorie appartiennent les tribus barbares de l'époque historique et, aujourd'hui, les peuples des steppes de l'Asie. Puis viennent les peuples agricoles fixés et enfin les peuples industriels. — Mais cette classification manque de précision : on a constaté que la plupart des peuples pasteurs sont, en même temps, des agriculteurs et qu'ils demandent leurs moyens d'existence à la fois à l'élevage et à la culture ; de même, l'industrie ne s'introduit pas chez un peuple à un moment bien déterminé, mais graduellement, et une partie du peuple continue à s'occuper de l'agriculture, pendant que le reste devient industriel. On a donc, en fait, une gradation continue et non pas une série d'échelons qui permettent de distinguer des catégories nettes ; il faut se représenter la masse des peuples comme adoptant successivement des procédés de plus en plus productifs, chasse, élevage, culture, industrie à la main, puis à la machine, et combinant ces procédés en proportion variable.

La division en peuples existe avant toute réflexion ; le peuple existe avant qu'on lui donne un nom. Puis, quand on prend conscience du fait, il se produit un phénomène qui rend apparente l'existence du peuple : c'est la création d'un nom commun attribué à tout le peuple. Souvent ce nom est antérieur à notre connaissance historique. La plupart des peuples antiques nous apparaissent avec leur nom ; pourtant, parfois, des peuples apparaissent sans nom, et nous voyons le nom se former et s'étendre peu à peu : ainsi, dès la haute antiquité, les Assyriens, dont le nom à l'origine ne s'appliquait qu'aux habitants d'une seule ville ; de même pour les Chinois, dont le nom fut d'abord seulement celui d'une tribu ; de même aussi le nom d'Hellènes ne s'appliqua qu'aux membres d'une tribu ; le nom d'*Itali* gagna de proche en proche et s'étendit aux habitants de toutes les péninsules. Dans le monde barbare, certains peuples de Germanie, mentionnés par Tacite, disparurent complètement ; des noms nouveaux se formèrent, dont l'origine est discutée ; les groupes des Francs, des Alamans, des Saxons, des *Bavari* devinrent des peuples ; et, plus tard, seulement au XIe siècle, apparut un nom commun pour tous

les peuples de Germanie, nom qui fut d'abord appliqué à la langue, *lingua teotisca.* Chez les Slaves, on voit également des noms nouveaux apparaître au cours de l'histoire, ceux de Russes, de Polonais. Et les peuples turcs de l'Asie Mineure finirent par prendre, eux aussi, un nom commun, Ottomans, qui n'était d'abord que le nom d'un chef, Othman.

2. — Le groupement en peuples est sujet à des transformations, évidemment très inégales ; car l'évolution est de rapidité très différente. Certains peuples sont restés au même endroit depuis qu'on les connaît historiquement; ce fait se rencontre surtout dans les pays difficiles à habiter ; c'est le cas des peuples des pays arctiques, des Esquimaux, des peuples qui habitent soit des déserts, Arabes, Mongols, Australiens, Boschimans, soit des montagnes ou encore des îles écartées.

Mais, dans les pays habitables, fertiles ou d'accès facile, le phénomène général est le changement rapide dans la position des peuples et leur chiffre de population. Ces transformations constituent une partie importante de l'histoire du monde, et cela se comprend, puisque la division en peuples est un phénomène dominant auquel sont liés tous les autres : la migration, l'accroissement, la disparition d'un peuple changent radicalement la langue, le gouvernement, la religion, toute la vie économique et matérielle de ce peuple. On en a des exemples frappants : les colonies grecques, les invasions des Barbares dans l'empire romain au ve siècle, les invasions des Turcs et des Mongols, l'établissement de colons européens en Amérique.

La principale transformation est l'augmentation sur place d'un peuple par l'excédent des naissances, l'accroissement de la densité sur un territoire : c'est le phénomène fondamental de la civilisation. La population de la terre a beaucoup augmenté, mais non pas par une évolution continue ; il y a eu des alternances de peuplement et de dépopulation. On connaît des phénomènes de dépopulation : elle a été contestée pour l'empire romain, mais elle est certaine au moins pour les régions frontières ; dans le monde musulman, la dépopulation est évidente depuis l'époque des invasions mongoles : dans l'Iran, dans les plaines de l'Euphrate, dans l'Asie centrale, on retrouve sous le sable des ruines de grandes villes antiques ; la dépopulation est également constatée pour les îles de la Polynésie. — Quant au peuplement, c'est un phénomène presque toujours obscur, dont on ne constate que les effets. Pour les peuples antiques, les données manquent ; le Moyen Age fournit des exemples plus sûrs : le peuplement de la Germanie s'est fait dans un pays presque désert ; de même pour

l'Angleterre : les Anglo-Saxons ont occupé en petit nombre un pays presque inhabité, et l'accroissement de population s'est fait sur place, par le seul excédent des naissances. Les exemples les plus frappants sont ceux des colonies européennes, pour lesquelles on a des statistiques qui permettent de mesurer la rapidité de l'évolution; deux exemples sont particulièrement typiques, celui des Français du Canada et celui des Boërs, dont le nombre a beaucoup augmenté sans que l'immigration y ait ajouté; ils font comprendre que le groupement peut être parfois assez rapide, bien qu'il ne s'agisse que d'une faible population à l'origine.

Une autre transformation est le déplacement d'un peuple. — Les peuples ont une aptitude très inégale à se déplacer ; elle est plus grande chez les peuples faiblement fixés, chez les peuples pasteurs ; elle est différente chez les peuples arrivés à un même degré de civilisation ; les Germains se déplacent plus facilement que les Latins, et c'est même là, selon certains auteurs, la raison de leur supériorité. Le déplacement se produit sous deux formes : — l'émigration en masse d'un peuple qui va s'établir ailleurs ; telles sont les invasions du v[e] siècle, que les Allemands appellent d'un nom plus exact, *Voelkerwanderung* : on a affaire à de petits peuples, par exemple, les Ostrogoths, qui ont pu tous se réfugier dans une seule ville, à Pavie ; telles sont aussi les invasions des Huns, des Mongols; — la migration d'un fragment de peuple qui va coloniser ou conquérir ; les exemples en sont nombreux : Phéniciens, Hellènes, qui vont fonder des colonies sur toutes les côtes de la Méditerranée ; Anglo-Saxons qui conquièrent la Grande-Bretagne ; Bretons, qui de Grande-Bretagne viennent occuper la partie de la France à laquelle ils ont donné leur nom ; Normands, au Moyen Age ; Anglais en Amérique. La colonisation individuelle n'est qu'une variante de ce phénomène ; elle se fait, en effet, par des groupes de familles, mais elle n'est possible que dans des colonies déjà civilisées, où les groupes sont sûrs d'être protégés.

Le déplacement prend une forme particulière, quand les émigrants trouvent sur le territoire où ils arrivent un peuple déjà établi qu'ils n'exterminent pas. Alors le peuple émigré se superpose à l'indigène : tels les Hellènes en Sicile, en Italie ; les Doriens dans le Péloponèse ; les Vandales en Afrique ; les Goths en Espagne ; les Turcs en Asie Mineure et en Europe. — Les émigrés peuvent rester superposés, sans se fondre avec les indigènes ; c'est le cas des Spartiates, des Ottomans, des Mandchoux en Chine, des Arabes en Algérie ; ou bien la fusion se produit et

on a un peuple nouveau : c'est le cas des Francs en Gaule, des Lombards en Italie, des Bulgares parmi les Slaves, des Arabes en Egypte.

Une forme inverse de transformation est la destruction d'un peuple qui peut survenir par la décroissance ou l'extermination. Le fait est rare dans l'antiquité ou du moins mal connu ; il est très net chez les peuples non civilisés modernes : ainsi ont disparu les Tasmaniens, les Polynésiens, les Peaux-Rouges. Mais le phénomène le plus ordinaire, c'est la destruction par fusion, qui résulte d'un fait politique, de la réunion de plusieurs peuples sous un même gouvernement : les exemples les plus caractéristiques sont fournis par l'hellénisation, l'empire romain, la Chine, l'Inde. Dans ce cas, il se forme un nom nouveau, *Romani*, (qui s'applique même aux Grecs de la partie orientale de l'empire romain et qui subsiste même après la division en deux empires), Chinois ; et le souvenir des différences antérieures se perd. Le même fait s'est produit depuis les formations de grands Etats en Europe et en Asie ; mais il est la résultante d'un phénomène politique. — La destruction s'opère aussi par le démembrement d'un même peuple en plusieurs.

III. — Le phénomène le plus général, après la langue et le peuple, c'est l'Etat. La plupart des peuples sont organisés en Etats, au moins rudimentaires. Aristote a pu considérer ce fait comme un caractère universel de l'homme, qui est, disait-il, ζώον πολιτικόν. Mais il ne connaissait pas les peuples des pays extrêmes, chez lesquels l'État n'existe pas, puisqu'ils n'ont pas de chefs stables, puisqu'ils n'ont pas de coutumes avec sanctions : tels sont les Esquimaux, une partie des Kamtchadales, les Fuégiens.

L'Etat n'est donc pas un phénomène universel, mais un phénomène commun à presque tous les peuples et plus étendu que la civilisation ; la vie politique apparaît chez presque tous les peuples. — Pour la comprendre, il faut examiner sa forme rudimentaire, voir les caractères communs à tous les Etats, puis l'évolution générale. Mais il est nécessaire d'étudier, auparavant, les diverses variétés d'Etats.

1. — Quels sont les caractères essentiels, constitutifs, qu'on trouve dans tous les Etats ? Un centre de gouvernement ou de commandement, un groupe de gens qui obéissent, un territoire.

a) Le plus net, celui qui constitue, qui fait naître l'Etat, celui avant l'apparition duquel l'Etat n'existe pas, c'est un centre de gouvernement, ou du moins de commandement, commun à un groupe d'hommes. L'Etat commence dès que des hommes commandent à un groupe d'hommes et le dirigent pour une opération

commune quelconque. Ce fait du commandement est naturel; on le retrouve dans certaines espèces d'animaux : c'est discutable pour les abeilles et les fourmis, mais c'est évident pour les animaux qui vivent en troupeaux. Il est surtout sensible dans les groupes d'enfants ; toujours on voit parmi eux un chef de jeu, auquel les autres obéissent spontanément. On l'observe aussi chez les Peaux-Rouges chasseurs; un chef s'impose pour une raison quelconque, et, quand il manque, la tribu s'abandonne. — Ce chef se fait obéir par des moyens naturels complexes : crainte, admiration, instinct d'imitation; l'obéissance est un phénomène naturel, inconscient.

Nous ne pouvons observer la formation des Etats antiques; mais nous pouvons la comprendre par analogie avec les groupes sauvages observés directement; on ne peut admettre qu'elle soit d'une autre nature. Il faut donc rejeter les systèmes qui expliquent l'Etat comme étant le produit d'une opération consciente et qui prétendent que les sujets obéissent par suite d'un calcul d'intérêt. Cette méthode d'interprétation a pris deux formes différentes; deux écoles se sont formées, dont la plus récente a pris, à l'égard de sa devancière, une attitude de condescendance méprisante, l'accusant d'ignorer la réalité. — L'école la plus ancienne, celle des XVII[e] et XVIII[e] siècles, faisait du commandement une création volontaire des sujets, par un procédé réfléchi et rationnel : c'est la théorie du *Contrat social*, dont il faut chercher l'origine, non pas dans les philosophes français du XVIII[e] siècle, mais chez les polémistes anglais, à l'époque de la première révolution d'Angleterre. La formation d'un Etat par un contrat social n'est pas chose impossible : le fait s'est même produit, lors de la constitution de l'Etat de Californie ; mais il exige une société civilisée, et c'est bien dans une société civilisée seulement que les philosophes anglais croyaient que pouvait se former un Etat. — L'école moderne, celle du XIX[e] siècle, qui se qualifie d'*école historique*, qui se moque de la théorie du contrat volontaire, déclare que l'Etat est un fait naturel, que la formation d'Etats s'impose aux hommes; mais elle fait intervenir la notion d'intérêt : suivant elle, les hommes trouvent l'Etat créé, l'autorité préexistante, et ils l'acceptent parce que l'Etat leur rend des services; l'Etat, création de la raison inconsciente ou création divine, existe, se conserve, parce qu'il est utile aux gouvernés, et ne dure que s'il continue à se rendre utile. C'est la théorie de Hegel, pour qui tout doit avoir sa raison d'être; c'est une théorie optimiste : l'Etat est la forme supérieure de la civilisation. Cette théorie est passée dans la langue des historiens, qui ont parlé de la *mission*, *Beruf*, de l'Etat.

Chez Taine, la théorie a été modifiée : dans son *Ancien Régime*, il explique les pouvoirs et les privilèges par des services antérieurs; les puissants, les privilégiés ont pu cesser de rendre des services, mais ils ont conservé leurs pouvoirs et leurs privilèges.—Les deux systèmes introduisent des idées étrangères à l'observation.

Le commandement, qui est le fait créateur de l'Etat, est naturel, irrationnel ; il peut exister sans aucun but extérieur, sans convention sociale, sans services rendus. Le fait est apparent chez les peuples barbares destructeurs, chez les peuples d'Asie, chez les Huns, les Bulgares, les Avares, les Turcs, les Mongols, même chez les Mérovingiens.

b) Le phénomène corrélatif du commandement est l'obéissance. L'Etat suppose un groupe d'hommes qui obéissent aux chefs d'une façon permanente. C'est la permanence de l'obéissance qui constitue l'Etat ; il faut que les sujets soient liés aux chefs par une obéissance conçue comme perpétuelle, c'est-à-dire d'une durée indéfinie. On a là un phénomène spécial, qui n'est lié à aucun autre. Les hommes qui obéissent au même commandement ne sont pas nécessairement de même race. L'idée que les hommes groupés dans un même Etat appartiennent à la même race, ce dogme de l'école romantique, est une erreur grossière. (M. Lacombe, dans son livre de l'*Histoire considérée comme science*, fait une juste critique de la théorie des races.) En fait, il n'y a pas un Etat constitué par des gens de race pure ; les sujets d'un même Etat ne sont pas homogènes au point de vue anthropologique, et leurs descendants ne leur ressemblent pas. Ils ne parlent pas non plus la même langue ; le fait est très apparent dans les grands Etats, dans les immenses empires anciens ; la constitution en une nation, en un Etat, d'un groupe d'hommes parlant la même langue, est un cas exceptionnel, récent, contemporain.

La seule communauté nécessaire dans un Etat est la communauté d'obéissance. L'Etat est un phénomène politique, un phénomène spécifique qu'on ne peut ramener à aucun autre. Ce caractère est rendu apparent par un phénomène linguistique ; un Etat est formé avant d'avoir un nom pour le désigner, un nom commun pour les sujets : les Etats constitués par le démembrement de l'empire de Charlemagne s'appelèrent longtemps *Francia orientalis*, et plus tard seulement apparurent les noms d'Allemagne, Italie, France. Le nom est d'origine politique ; souvent c'est le nom des gouvernants ; dès l'antiquité, le fait se présente : Assyrie, Perse, Sparte, Macédoine, Empire romain ; il se produit au Moyen Age : Francia, England ; et jusque de nos jours : Prusse, Sardaigne.

c) La troisième condition constitutive de l'Etat est un territoire habité par les sujets et le chef. Un groupe d'hommes en marche ne forme pas un Etat. On ne peut dire que les peuples germaniques au temps des invasions, les bandes saxonnes ou scandinaves constituaient des Etats. L'Etat n'est constitué que lorsqu'il y a établissement sur un territoire permanent. Ce territoire est formé des régions habitées par les sujets du même commandement. D'ordinaire, le territoire est contigu, car il est plus facile d'établir un commandement sur des régions qui se touchent. Mais certains Etats ont des territoires discontinus, soit séparés par la mer, tels les empires maritimes, Athènes, Carthage, le royaume de Catalogne et des Baléares ; soit séparés par des territoires d'autres Etats, quand l'Etat est constitué par des possessions acquises par le même chef, tel l'Etat prussien jusqu'au XIXe siècle.

Le territoire est un phénomène matériel, plus apparent que le peuple. Il a une action directe sur les habitants, même sur ceux qui, venus d'ailleurs, appartenaient à un autre peuple ; ceux-là se fondent avec la masse établie antérieurement sur le territoire, deviennent les sujets du gouvernement. Le nom du territoire tend même à supplanter le nom du peuple : Egypte, Pergame, Hispania, Gallia, Britannia. Le fait est très apparent, quand ce nom a d'abord été le nom du peuple établi sur un pays ; le peuple a donné son nom au territoire, Franci, Francia ; Burgondes, Burgondia ; Angli, England ; Vascones, Gascogne ; Northmans, Normandie ; puis le territoire donne son nom aux nouveaux habitants, même quand ils sont d'une origine bien différente de celle des premiers occupants.

Il y a parfois sur un même territoire plusieurs commandements superposés, des Etats dépendant l'un de l'autre. Le monde n'est pas toujours formé d'Etats juxtaposés.

d) Chefs, sujets, territoire, telles sont les conditions suffisantes pour former un Etat. L'Etat est une formation sociale, historique, différente du peuple ; les sujets peuvent n'avoir entre eux d'autres liens que l'obéissance à un même commandement et la cohabitation sur un même territoire ; ils peuvent même n'avoir, à l'origine, aucun sentiment commun. Mais, quand un Etat est constitué depuis longtemps, quand plusieurs générations ont, dès leur naissance, appris à se regarder comme membres d'un même groupe, il se forme souvent entre les sujets un lien nouveau, d'ordre psychologique. La forme primitive, ancienne, de ce sentiment, est le loyalisme, le dévouement au chef héréditaire, le dévouement personnel : cette forme est mal connue dans l'antiquité, sauf chez les Macédoniens ; mais elle est très nette chez les

Germains, au Moyen Age, chez les Turcs. Une forme plus évoluée, abstraite, est le patriotisme, le dévouement au groupe : on la trouve dans les cités antiques, à Sparte, à Rome ; au Moyen Age, elle existe, chez Eustache de Saint-Pierre, par exemple ; mais elle se manifeste surtout dans les Etats contemporains. Pourtant ce n'est pas un phénomène universel ; le patriotisme et le loyalisme ont tendu à disparaître dans les grands empires absolutistes, où le sujet n'a pas de lien personnel avec le souverain et aucune part à la vie publique ; par exemple, dans tous les Etats de l'Extrême-Orient, dans les royaumes *helléniques*, dans le Bas-Empire, dans les empires musulmans. Ces sentiments ne reparaissent qu'aux XVIIIe et XIXe, là où les sujets sont rentrés dans la vie publique, et ils sont devenus très forts dans certains Etats : dans les régions soumises à une domination étrangère, ils ont, au XIXe siècle, causé des révolutions.

M. T.

La Fontaine fabuliste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,
Professeur à l'Université de Paris.

Ses rivaux et ses successeurs.

En passant en revue les contemporains de La Fontaine, nous avons pu voir que sa perfection, universellement reconnue, n'avait pas découragé les imitateurs, et que beaucoup, autour de lui, s'exercèrent à l'envi dans le genre de la fable et parfois sur les sujets mêmes qu'il avait traités. Une telle audace était dangereuse, et l'on eût pu répondre à ces rivaux par cette exhortation de leur maître à tous :

> Ne forçons point notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce.

Le succès couronna pourtant leurs efforts. Faut-il s'en étonner, quand le même public qui les lisait, préférait alors à Corneille ou à Racine tel ou tel de leurs indignes rivaux ? — Œuvres applaudies, noms oubliés.

La Fontaine reste, au-dessus d'eux tous, le fabuliste de génie, et ce n'est pas encore avec son ami et protecteur Fénelon que nous trouverons un rival digne de lui. Celui-ci mériterait pourtant d'être étudié en détail, et la comparaison avec La Fontaine serait d'autant plus intéressante que nul n'a plus sincèrement admiré, plus profondément médité notre fabuliste que le précepteur du duc de Bourgogne.

Il ne semble pas que Bossuet ait jamais fait lire au Dauphin aucune des fables qui lui avaient été dédiées en 1668. Peut-être craignait-il que la lecture des *Fables* ne conduisît, un jour, son élève à la lecture des *Contes* ; de plus, s'il autorisait La Fontaine, ne faudrait-il pas aussi permettre bientôt et Racine et Molière et qui sait? les opéras de Quinault ? Avec son sens pratique et son rigorisme, Bossuet devait interdire La Fontaine à son élève. Fénelon n'avait ni les mêmes scrupules ni les mêmes raisons; et nous savons qu'il a fait étudier La Fontaine au jeune duc,

puisque nous trouvons, dans ses corrigés de thèmes latins, la traduction de tout le troisième livre des *Fables*.

Mais il fit plus : il s'improvisa lui-même conteur et fabuliste. Il est vrai que, sur les trente-six fables qu'il composa, nous trouvons huit ou dix petits contes assez semblables à ceux de Perrault, des idylles (*Bacchus et le Faune*) ; des pièces d'un genre tout différent de la fable (les *Aventures d'Aristonoüs*) ; en somme, peu de fables méritant vraiment ce nom, et, du reste, toutes en prose. Il a fait ce que Patru recommandait à La Fontaine, quand il prétendait que la prose seule convient à la simplicité et à la naïveté de l'apologue. Fénelon, grand ennemi de la rime, qui accuse si vivement, dans la *Lettre à l'Académie*, la contrainte de la versification, n'a jamais mis en vers, en tout et pour tout, qu'un cantique assez médiocre.

Nous citerons une de ses fables, qui nous suggérera quelques rapprochements avec La Fontaine.

LE CHAT ET LES LAPINS.

« Un chat, qui faisait le modeste (rappelons-nous le « saint « homme de chat » de La Fontaine), était entré dans une garenne peuplée de lapins. Aussitôt, toute la république alarmée ne songea qu'à s'enfoncer dans ses trous (Grenouilles de rentrer dans leurs grottes profondes). Comme le nouveau venu était au guet auprès d'un terrier, les députés de la nation lapine, qui avaient vu ses terribles griffes, comparurent dans l'endroit le plus étroit de l'entrée du terrier, pour lui demander ce qu'il prétendait. Il protesta d'une voix douce qu'il voulait seulement étudier les mœurs de la nation; qu'en qualité de philosophe, il allait dans tous les pays pour s'informer des coutumes de chaque espèce d'animaux. Les députés, simples et crédules, retournèrent dire à leurs frères que cet étranger, si vénérable par son maintien modeste et par sa majestueuse fourrure (Sa Majesté fourrée), était un philosophe sobre, désintéressé, pacifique, qui voulait seulement rechercher la sagesse de pays en pays ; qu'il venait de beaucoup d'autres lieux où il avait vu de grandes merveilles ; qu'il y aurait bien du plaisir à l'entendre ; et qu'il n'avait garde de croquer les lapins, puisqu'il croyait, en bon bramin, à la métempsycose et ne mangeait d'aucun aliment qui eût eu vie (« Eh ! bien, ne mangeons plus de chose ayant eu vie », dit le loup de La Fontaine). Ce beau discours toucha l'assemblée. En vain, un vieux lapin rusé, qui était le docteur de la troupe, représenta combien ce philosophe lui était suspect : malgré lui, on va saluer le bramin, qui étrangla

du premier salut sept ou huit de ces pauvres gens. Les autres regagnent leurs trous, bien effrayés et bien honteux de leur faute. Alors *dom* Milis (nous connaissions déjà *dom* Pourceau) revint à l'entrée du terrier, protestant, d'un ton plein de cordialité, qu'il n'avait fait ce meurtre que malgré lui, pour son pressant besoin ; que, désormais, il vivrait d'autres animaux et ferait avec eux une alliance éternelle. Aussitôt les lapins entrent en négociation avec lui, sans se mettre néanmoins à la portée de sa griffe. La négociation dure, on l'amuse. Cependant un lapin des plus agiles sort par les derrières du terrier et va avertir un berger voisin... » — Il est superflu de poursuivre : Fénelon a besoin d'un justicier pour punir le crime, à la fin de sa fable, et, par le souci d'une morale édifiante, tombe dans la puérilité et l'invraisemblance. Il ne s'est pas mieux rendu compte que Furetière, Boursault, et les autres, de la désespérante perfection de La Fontaine.

Si, du vivant même de La Fontaine, on osa rivaliser avec lui, lui mort, c'est par douzaines que l'on compte ses imitateurs. Voici le P. André, Du Tremblay, François de Neufchâteau, La Chambaudie, Le Brun, Voisenon, etc.,etc., d'autres plus connus : Lamotte, l'abbé Aubert, Florian, le duc de Nivernais, Voltaire lui-même. La vogue des fables est telle qu'on les met en vers latins pour la jeunesse et l'aristocratie éclairée, en chansons pour l'enfance et pour le peuple.

Nous possédons, en particulier, une traduction de La Fontaine en vers latins par un oratorien, le P. Giraud. L'ouvrage, publié en 1775, est d'un rare mérite. Relisons dans La Fontaine *L'Huître et les Plaideurs* et mettons en regard les distiques du P. Giraud :

OSTREA ET HOMINES LITIGANTES.

Forte viatores duo nudo in littore cernunt
    Ostreon, advexit quod maris unda recens.
Ambo oculis sorbent, digitoque sibi indice monstrant;
    Quis dentem infigat ? Lis dirimenda fuit,
Jam se dimittit, quo praedam colligat, alter :
    Alter at impellens hanc rapuisse vetat.
Ohe ! plus æquo festinas, dixit ; opimæ
    Debita cui praedæ gaudia, scire decet.
Cernere qui primus potuit felicior escam,
    Hauriet hanc unus ; testis et alter erit.
Tum comes : hinc libeat tibi si rescindere litem,
    Gratia Cælicolis, lumina acuta mihi.
Et mihi non obtusa; equidem vidi prior escam.
    Visa tibi, olfacta est illa sed ante mihi.
Egregie verbis dum sic contendit uterque,
    En Perrinus adest, arbiter eligitur.

Ille gravi vultu geminas, quibus ostrea clausa,
Recludit conchas, teste et utroque vorat.
Tum pransus, solio ut præses sublimis ab alto :
« Testam, ait, æqua Themis donat utrique suam ;
Nec petit expensas ; finita est causa ; valete :
Vestram pacifici jam remeate domum ».
Advertas quantum comedatur litibus auri,
Hinc multis superet quantula summa viris ;
Hoc tu comperies : saccum chartasque relinquit
Partibus ; aes judex dum trahit omne sibi.

C'est là un véritable tour de force, de précision et d'exactitude, et, si nous sommes devenus moins sensibles au charme de pareils exercices, nous comprenons du moins que nos pères s'y soient complu.

Dans le pays où, comme on a dit, « tout finit par des chansons », il était inévitable que l'apologue fût mis en musique. Aux environs de 1740, un autre ecclésiastique, un doctrinaire, le P. Valette, publia un *Recueil de Fables choisies*, dans le goût de M. de La Fontaine, sur de petits airs de vaudevilles connus, notés à la fin pour en faciliter le chant ». Le Prologue même se chantait, « sur l'air : Ah ! qu'il est beau, l'oiseau ! »

Voulez-vous un amusement (*bis*)
Pour oublier heureusement
Vos peines ? (*bis*)
Il en est un charmant
Dans nos étrennes.
Là, tout jusqu'au muet poisson, (*bis*)
Elégamment à sa façon
Babille, (*bis*)
Et par belle façon
Instruit et brille.
Les arbres même y sont docteurs (*bis*)
Et savent mieux que maints auteurs
Y faire (*bis*)
La guerre à nos erreurs,
Sans nous déplaire.
Leur dialogue ingénieux (*bis*)
De vers naïfs et gracieux
Se pare (*bis*)
Pour égayer les jeux
Qu'il vous prépare.
L'art des Lullis et des Lamberts (*bis*)
Sur mille et mille tons divers
S'empresse (*bis*)
D'unir encore aux vers
Sa gentillesse ;
Mais, aux couplets que vous verrez, (*bis*)
Sans peine vous reconnaîtrez
La veine (*bis*)
Et les traits admirés

De La Fontaine.
C'est lui de l'un à l'autre bout, (*bis*)
Sinon ses mots, au moins son goût
Aimable, (*bis*)
Qui joint l'utile en tout
A l'agréable.

Tâchons donc de reconnaître, dans quelques-unes des chansons qui suivent, « la veine et les traits admirés de La Fontaine ». Voici *Le Gland et la Citrouille*, sur l'air *De la petite Jeanneton :*

Admirez la Providence,
Trouvez bon ce qui lui plaît ;
Laissez dans le monde immense
Chaque chose comme elle est ;
Et corrigez
Votre imprudence,
Et corrigez
Vos préjugés.
« Cette tige est trop menue
Pour la gourde que voilà :
Il fallait l'avoir pendue
A l'un de ces chênes-là,
Ah ! dit Garo,
Quelle bévue !
Ah ! dit Garo,
Quel quiproquo !
Et ce gland, qu'a-t-il à faire
D'un grand mât pour son appui ?
Rien n'était moins nécessaire,
Un osier suffit pour lui ».
C'est ce que dit
Un téméraire,
C'est ce que dit
Un sot esprit.
Mais, tandis que notre bête
S'occupe de tels propos,
Un gland tombe sur sa tête
D'un des arbres les plus hauts.
Le raisonneur
Alors s'arrête,
Le raisonneur
N'est plus censeur.
Laissons, dit-il, à leur place
La citrouille avec le gland.
Qu'aurait fait la calebace,
De si haut dégringolant ?
J'étais brisé
Sous cette masse ;
J'étais brisé,
Pulvérisé !

Tout n'est pas à blâmer dans ces petits vers, et, dans leur naïveté, ne font-ils pas un peu songer à du Raphaël vulgarisé par l'imagerie d'Epinal ?

En tout cas, il ne faut pas s'étonner si un genre ainsi popularisé a conquis, vers le milieu du siècle, sa place dans la littérature, et s'il est étudié dans les poétiques au même titre que la comédie, la tragédie ou l'épopée.

Aussi voyons-nous l'abbé Le Batteux, de l'Académie française, consacrer dans ses *Principes de la littérature* près de cent pages au genre de la fable. Il prétend en donner une définition exacte et complète. C'est, dit-il, « le récit d'une action allégorique, attribuée le plus souvent aux animaux ». Les qualités qui lui conviennent sont la correction, la clarté, la vraisemblance. Il faut qu'elle soit revêtue d'ornements appropriés au sujet, d'images, de descriptions, de portraits, soit des lieux, soit des personnes, soit des attitudes. Le récit sera court, l'action « une, juste, naturelle, allégorique » ; le style, tout à la fois « simple, familier, brillant, gracieux, naturel et même naïf ». — Rien ne manque à cette théorie de la fable, et il est aisé de voir que toutes les règles sont tirées de l'étude même de La Fontaine, comme les règles de la tragédie données par Aristote avaient été tirées des œuvres d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. On voit le progrès réalisé, grâce à La Fontaine : la fable est vengée désormais des dédains de Boileau. Tous ceux qui, dans la suite, prétendent légiférer en littérature, Marmontel, les auteurs de l'*Encyclopédie*, etc., tous étudieront la fable comme un genre constitué et en donneront les règles. La Fontaine est devenu populaire, il est déjà devenu *classique*, dans tous les sens du mot, comptant parmi l'élite des grands écrivains et digne d'entrer dans les classes des collèges.

La mode de la fable devint fureur : on renonça pour l'apologue aux divertissements habituels des salons, aux ballades, madrigaux et sonnets des ruelles. Et ce ne furent pas seulement les beaux esprits du commun et les littérateurs médiocres qui s'y adonnèrent ; nous voyons les meilleurs écrivains tentés par l'attrait du genre : Lamotte-Houdard, l'abbé Aubert, et, jusqu'à l'époque de la Révolution, Florian et le duc de Mancini-Nivernais.

Lamotte-Houdard (1672-1731), esprit de la plus rare distinction, lettré délicat, critique avisé, novateur audacieux, est surtout connu par son *Inès de Castro*, ses deux *Œdipe*, en vers et en prose, etc. Il a gâté son talent par l'amour excessif du paradoxe, mais a dû son originalité à ce défaut même, et ne serait pas indigne d'être le sujet d'une étude approfondie. Du reste, il appartient à une époque intéressante, à cette période de transi-

tion comprise entre les dernières années de Louis XIV et les premières années de Louis XV; or on sait que les écrivains de second ordre caractérisent toujours mieux leur époque que les grands écrivains, qui restent en leur temps des exceptions.

Lamotte, né en 1672, avait pu connaître La Fontaine vieillissant. Peut-être les fables du recueil de 1668 avaient-elles charmé sa première enfance; et il avait vingt-trois ans, quand La Fontaine mourut, au lendemain de l'apparition du dernier livre des *Fables*. Il ne devint fabuliste que sur le tard, comme La Fontaine lui-même, entre quarante-cinq et cinquante ans. En 1719, il publiait un recueil de cent fables, ni plus ni moins, réparties en cinq livres. Nous sommes sous la régence : c'est la période de réaction contre le siècle de Louis XIV; c'est le temps de l'*Œdipe* de Voltaire, le temps où l'on met au jour les *Mémoires* de Retz, où paraissent les *Lettres Persanes*. Lamotte, le novateur, tente lui aussi une réaction: il y a chez lui un parti pris bien arrêté, l'intention manifeste de lutter contre La Fontaine, de faire peut-être mieux, en tout cas autrement que lui, et voici ce qu'il dit dans sa préface:

« La Fontaine a recueilli les plus belles fables de l'antiquité, et il les a écrites avec une naïveté si élégante qu'il a d'abord emporté tous les suffrages, et qu'il aura toujours autant de partisans zélés que de lecteurs. Je me flatte d'en être aussi touché que personne; et son mérite, au point que je le sens, a dû m'effrayer encore plus que sa réputation. Aussi ne me serais-je pas hasardé à écrire des fables, si j'avais cru qu'il fallait être absolument aussi bon que lui, pour être souffert après lui; mais j'ai pensé qu'il y avait des places honorables au-dessous de la sienne, et je serais trop heureux d'obtenir cette approbation modérée, qui, en me pardonnant de n'avoir pas les mêmes grâces que La Fontaine, ferait honneur à ce que je puis avoir d'*heureusement original*.

« Il a donné aux fables anciennes des agréments tout nouveaux et si précieux qu'on ne sait le plus souvent auquel on doit le plus, de l'inventeur ou de l'imitateur. Les embellissements l'emportent quelquefois de beaucoup sur le fond, quelque ingénieux qu'il puisse être; mais, enfin, ce fond n'est pas à lui... Pour moi (ceci doit m'attirer quelque indulgence), je me suis proposé des vérités nouvelles. A huit ou dix idées près, qui ne m'appartiennent que par des additions ou par l'usage moral que j'en fais, il a fallu inventer les fables pour exprimer mes vérités; il a fallu enfin *être tout à la fois l'Esope et le La Fontaine*. C'en était trop, sans doute, pour moi: il ne serait pas juste d'exiger que j'égalasse ni l'un ni l'autre, et le public doit être assez content, ce me semble, s'il ne me trouve pas trop loin des deux ».

Voilà quelles étaient les prétentions de Lamotte; voici quelles étaient quelques-unes de ses théories.

Sur la morale de la fable : « La morale est bien mieux placée à la fin qu'au commencement de la fable. Si vous la mettez en tête, vous émoussez le plaisir de l'allégorie; je n'ai plus qu'à juger de sa justesse, mais je ne puis avoir l'honneur d'en pénétrer le sens, et je suis fâché que vous ne m'en ayez pas cru capable. Si, au contraire, vous la renvoyez à la fin, mon esprit fait, dans le cours de la fable, tout l'exercice qu'il peut faire, et je suis bien aise en finissant de me rencontrer avec vous, ou je vous sois obligé de m'apprendre mieux que je ne pensais. » — Suit un commentaire de la fable. *L'Alouette et ses petits avec le maître d'un champ*, et la conclusion : « L'esprit est jaloux de toutes les preuves qu'il peut se donner à lui-même de sa pénétration, et il ne saurait voir sans quelque dépit qu'on lui enlève les occasions de se faire honneur. Le grand art est de lui en ménager le plus qu'il est possible, et nous pouvons compter alors sur sa reconnaissance ; il nous trouvera fins et ingénieux, selon que nous lui donnerons lieu de l'être lui-même. »

Sans doute, ces raisons sont spécieuses, mais ce n'est pas le tout d'obtenir la reconnaissance du lecteur, et Lamotte ne paraît pas s'être rendu compte de l'heureuse variété que La Fontaine introduit dans ses fables en déplaçant quelquefois la moralité, tantôt suspendant l'intérêt jusqu'au bout, comme Lamotte l'exige, mais, parfois aussi, piquant la curiosité du lecteur par l'annonce d'une petite vérité morale à démontrer, en rappelant à divers moments du récit son idée directrice et indiquant le but vers lequel il tend.

Enfin nous trouvons, dans ce *Discours sur la Fable*, un jugement intéressant sur La Fontaine : « La Fontaine nous tient lieu d'Esope, de Phèdre et de Pilpaï. Il a choisi ce qu'il a trouvé de meilleur dans les trois... et nous a donné cet ample *Recueil de Fables* qui fait tant d'honneur à la poésie française... La Fontaine s'était exercé longtemps à la narration dans ses *Contes* qui, quant à la manière, ont autant de rapport aux *Fables* qu'ils y ont d'opposition quant au fond et à la morale, et il semble que, par ses fables, il ait voulu rendre aux mœurs ce qu'il leur avait ôté par ses *Contes*.

« Il était homme de sentiment, d'une naïveté douce et intéressante, plutôt simple que modeste, car la modestie suppose quelque réflexion ; et il n'agissait, il ne parlait, il n'écrivait que d'abondance de cœur.

« Tout original qu'il est dans ces matières, il était admirateur

des anciens jusqu'à la prévention, comme s'ils eussent été ses modèles... Par une suite de cette admiration ingénue, il se croyait fort au-dessous de Phèdre... Le public, plus juste en sa faveur que lui-même, s'obstine à lui donner la préférence. Il rassemble, en effet, toutes les beautés dans son style. On y sent à chaque ligne ce que le riant a de plus gai, ce que le gracieux a de plus attirant. Il rend le familier élégant et nouveau, par l'usage ingénieux qu'il en sait faire, et il joint à toute la liberté du naturel tout le piquant de la naïveté.

« Je ne lui reprocherais que de n'avoir pas toujours su finir où il fallait, par exemple dans la fable du *Pot au lait*...

« Je n'ai pas le courage de trouver à redire aux négligences de la versification, qui me paraissent assez rachetées par une infinité de grâces, mais que je n'ai pourtant pas voulu me permettre, parce que je n'ai pas dû compter sur les mêmes dédommagements. »

La critique est ingénieuse, et plus d'un trait mérite d'en être retenu ; mais cette conception nouvelle de la fable n'est-elle pas trop systématique ? La Fontaine ne s'impose pas de contrainte, ne s'enferme pas dans les règles étroites d'une poétique. Liberté, diversité : telle est sa devise. « Le poète est chose légère » et ne s'appesantit pas sur le détail des préceptes; bien penser, sentir vivement, écrire avec application : tel est le secret des chefs-d'œuvre. Lamotte est un versificateur habile, mais il est trop positif pour un poète. Tout ce qu'on peut faire c'est de souscrire, avec quelques réserves sur l'exagération complaisante, à cette phrase par laquelle Fontenelle motive l'approbation du volume : « J'ai cru qu'il y avait peu d'ouvrages où l'on trouvât tant d'instructions avec tant d'agrément. » Un exemple nous fera juger du plaisir qu'on peut prendre à sa lecture :

LE PERROQUET.

Un homme avait perdu sa femme ;
Il veut avoir un perroquet.
Se console qui peut. Plein de la bonne dame,
Il veut du moins chez lui remplacer son caquet.
Il court chez l'oiselier. Le marchand de ramages,
Bien assorti de chants et de plumages,
Lui fait voir rossignols, serins et sansonnets,
Surtout nombre de perroquets.
Le moindre d'entre eux est habile,
Crie : « A la cave » ! et dit son mot ;
L'un fait tous les cris de la ville,

L'autre veut déjeuner, veut qu'on fouette margot.
Tandis que notre homme marchande,
Hésite sur le choix et tout bas se demande
Lequel vaudra le mieux, il en aperçoit un
Qui rêvait seul, tapi sous une table :
« Et toi, dit-il, Monsieur l'insociable,
Tu ne dis mot : crains-tu d'être importun ?
— Je n'en pense pas moins ! » répond en sage bête
Le perroquet. — Peste ! la bonne tête !
Dit l'acheteur. Ça, qu'en voulez-vous ? — Tant.
Le voilà. — Je suis trop content ».
Il croit que son oiseau va lui dire merveille ;
Mais tout un mois, malgré ses leçons et ses soins,
L'oiseau ne lui frappe l'oreille
Que de son ennuyeux : « Je n'en pense pas moins ! »
« Que maudite soit la pécore !
Dit le maître. Tu n'es qu'un sot,
Et moi cent fois plus sot encore
De t'avoir jugé sur un mot. »

Voilà qui est spirituel et vif; mais, en général, on sent trop chez Lamotte la recherche et l'artifice; on regrette ce naturel, cette simplicité, cette naïveté qu'il reconnaissait lui-même à La Fontaine, et, bien qu'en définitive il soit supérieur à tous ceux de ses contemporains qui se sont essayés dans le même genre, il nous remet trop souvent en mémoire la maligne épigramme de J.-B. Rousseau :

Dans les fables de La Fontaine
Tout est naïf, simple et sans fard ;
On n'y sent ni travail ni peine,
Et le facile en fait tout l'art.
En un mot, dans ce froid ouvrage
Dépourvu d'esprit et de sel,
Chaque animal tient un langage
Trop conforme à son naturel.
Dans Lamotte Houdart, au contraire,
Quadrupède, insecte, poisson,
Tout prend un noble caractère,
Et s'exprime du même ton.
Enfin, par son sublime organe,
Les animaux parlent si bien
Que, dans Houdart, souvent un âne
Est un académicien.

M.

Le « Port-Royal » de Sainte-Beuve.

Cours de M. VICTOR GIRAUD,

Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

III

Valeur philosophique et portée générale de l'œuvre.

I

« Vous me souhaitez, écrivait Sainte-Beuve à un correspondant quelque peu maladroit, vous me souhaitez d'en venir à comprendre le christianisme. Qui vous a dit que je ne le comprenais pas ? Ce ne serait pas du moins faute d'étude. Avez-vous jeté les yeux seulement sur mes six volumes de *Port-Royal*, où le christianisme est continuellement étudié, remué de fond en comble, et où certes toute justice lui est rendue (1) ? » — Si cela est vrai, il y a donc toute une philosophie religieuse enveloppée dans le *Port-Royal*. Quelle est cette philosophie ? C'est ce que nous allons examiner.

Tout d'abord, sur la question fondamentale du christianisme : Que faut-il penser de Jésus-Christ ? il est assez difficile d'obtenir de Sainte-Beuve une réponse tant soit peu nette. Il a l'air d'éluder la question. Il n'a même pas de formule aussi décisive que Rousseau dans l'*Emile* : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un homme, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » Sainte-Beuve ne paraît pas croire à la divinité de Jésus-Christ ; mais il n'articule pas ses raisons, et jamais il ne se hasarde à la négation pure et simple. Et même, quand il parle de Jésus en son propre nom, et non plus seulement au nom des jansénistes, il le fait d'une manière respectueuse, émue, admirative. Témoin cette page, à mon avis la plus significative du *Port-Royal*, sur le sujet qui nous occupe :

« Quand on a à parler de Jésus-Christ, écrit Sainte-Beuve, fût-ce par la bouche de Pascal, on entre dans une sorte de resserrement involontaire. *On craint, dès qu'on ne le prononce pas à ge-*

(1) *Correspondance*, t. II, p. 348. Lettre du 3 janvier 1869.

noux et en l'adorant, de profaner, rien qu'à le répéter, ce nom ineffable, et pour qui le plus profond même des respects pourrait être encore un blasphème. Faisons du moins un écho fidèle, en redisant *sans réserve et avec abondance de cœur* ces paroles que rien ne désavouera : « Quand il n'y aurait point de prophéties pour Jésus-Christ, et qu'il serait sans miracles, *il y a quelque chose* [c'est Sainte-Beuve qui souligne ici], *il y a quelque chose de si divin dans sa doctrine et dans sa vie, qu'il en faut au moins être charmé,* et que, comme il n'y a ni véritable vertu ni droiture de cœur, il n'y a non plus ni hauteur d'intelligence ni *délicatesse de sentiment* [c'est Sainte-Beuve qui souligne encore] sans *l'admiration de Jésus-Christ.* »

Et en note : « C'est M. de La Chaise dans sa Préface, et à titre de rapporteur, qui dit cela ; on croit y sentir l'accent d'un plus éloquent que lui. Et, en effet, depuis la venue du Christ, la moralité humaine a fait un pas, *dont les incrédules eux-mêmes sont forcés de tenir compte ;* le nouvel idéal *d'une âme parfaitement héroïque* a été trouvé et proposé devant les hommes. *Ceux qui le nient absolument en portent la peine.* Prenez les plus grands modernes antichrétiens, Frédéric, Laplace, Gœthe ; quiconque a méconnu *complètement* Jésus-Christ, regardez-y bien, dans l'esprit ou dans le cœur il lui a manqué quelque chose (1) ».

Il y a là évidemment plus qu'une simple constatation historique. Ce que Sainte-Beuve dit ici de Gœthe ne s'applique pas à lui : il n'a pas, lui, méconnu complètement Jésus. Pour lui emprunter ses propres expressions, c'est « un sceptique mélancolique » ici qui parle, un « sceptique qui n'est pas sûr de son doute » ; et, à tout prendre, cela vaut peut-être mieux, cela est peut-être plus satisfaisant pour l'esprit que la phrase célèbre de Rousseau.

Sur la question du christianisme lui-même, que pense Sainte-Beuve ? Ici encore, il a multiplié les témoignages de l'admiration la plus respectueuse. Il étudie le christianisme, toutes ou presque toutes les formes du christianisme, le christianisme catholique, le christianisme protestant, le christianisme janséniste, avec une justesse de ton et une ferveur de sympathie telles que parfois on se demande si ce n'est pas un chrétien qui parle. C'est ainsi que dans un passage célèbre, où Sainte-Beuve fait en quelque sorte l'histoire de la notion de sainteté, il s'écrie : « Le christianisme vint ; il apporta une idée du Saint plus profonde, plus contrite, sans plus rien de la fleur d'or, avec les seules racines salutaires, avec le breuvage amer et les épines sanglantes. Pour se préserver,

(1) *Port-Royal*, t. III, p. 450-451.

pour expier et se guérir, une portion de l'humanité s'arma, durant des siècles, du froc et du cilice, sans oser, un seul instant, s'en dépouiller... Est-ce donc là la dernière forme de Sainteté pour le monde ? Cet enchantement des émotions religieuses, ce mystère d'élévation que l'homme porte en lui, et qu'il n'a jamais plus hautement atteint qu'au sein et à l'aide du christianisme ; cet état supérieur et intime de la nature humaine ne saurait-il retrouver désormais sa première fleur, et reparaître dans sa perfection acquise, délivré des appareils compliqués *que le droit sens désavoue?... Ce qui est trop évident*, c'est que *jusqu'ici* les modernes philosophes (à commencer par Montaigne), qui ont essayé de relever l'homme et de le faire marcher par ses seules forces, ont bien imparfaitement réussi. Voyez Rousseau tout le premier avec ses fiertés gauches, ses retours fastueux à l'héroïsme et ses sordides souillures !... En attendant la forme inconnue (*s'il en est une*) de cette Sainteté nouvelle, qui perpétuerait le fonds de l'ancienne en le débarrassant de tout alliage, qui consacrerait les pures délices de l'âme sans les inconvénients et les erreurs, et qui saurait satisfaire aux tendresses des Pascals futurs, en imposant respect au bon sens malin des Voltaires eux-mêmes ; en attendant cette forme idéale et *non encore aperçue*, *tenons-nous à ce que nous savons ;* étudions sans impatience, admirons, même au prix de quelques sacrifices de notre goût, ces derniers grands exemples des hommes qui ont été les *derniers Saints* ; admirons-les, *quand même nous sentirions avec douleur* que leur religion, leur foi ne saurait plus être la nôtre ; ils nous offrent de sublimes sujets à méditation » (1).

Cette page nous indique assez nettement l'attitude de Sainte-Beuve à l'égard du christianisme. Il a d'ailleurs une tendance, et qui s'explique fort bien, historiquement et psychologiquement, à confondre christianisme et jansénisme. Or, le jansénisme n'est pas tout le christianisme ; sur certaines questions essentielles, il s'oppose très nettement au catholicisme ; et si Sainte-Beuve, dans la lettre que nous citions tout à l'heure, peut reprocher à son correspondant de « confondre absolument le christianisme avec le catholicisme romain », on peut, à bien plus forte raison, lui retourner ici le reproche.

« Il y a deux façons, écrit-il quelque part, d'entendre le christianisme. Il y a l'antique façon, la directe, *l'orthodoxe jusqu'ici* (et je dis orthodoxe indépendamment des sectes), celle selon laquelle on voit dans le christianisme *la ruine de la nature* ou, si l'on veut, sa

(1) *Port-Royal*, t. III, p. 341-342.

réparation, la conversion entière de l'être, le triomphe de la Grâce. Il y a une autre façon d'interpréter le christianisme, selon laquelle il ne serait plus l'opposé de la nature, mais une manière, une forme, une phase de la nature ; *il aurait l'air d'y être opposé, mais il ne le serait pas...* Dans cette seconde méthode explicative, le miracle se réduit peu à peu à la nature, la religion à la philosophie » (1)...

Il me semble que cette page nous fait saisir la conception que Sainte-Beuve se fait du christianisme. Il oppose absolument la nature à la grâce : entre ces deux « ordres », il n'y a pas de commune mesure : l'un ne peut s'élever que sur les ruines de l'autre. Sainte-Beuve, en un mot, ne conçoit de christianisme qu'à base de pessimisme. Mais il y a d'autres conceptions du christianisme, et qui sont précisément les conceptions orthodoxes. D'après ces conceptions, il y a certains rapports réels entre la nature et la grâce (2), sans quoi l'une ne saurait être régénérée par l'autre. C'est ce dont Sainte-Beuve ne semble pas assez se douter. — Et de même, il conçoit trop, quoiqu'il s'en défende, le christianisme comme réduit à un seul point, le salut de l'âme individuelle. C'est ainsi, par exemple, qu'il s'exprime sur le compte de Saint-Cyran : « Je ne crois pas qu'en y regardant bien, il y ait un exemple plus complet que celui-là, du docteur intérieur et pratique de l'âme. On ne saurait être plus pénétré que ne l'était M. de Saint-Cyran de ce point : « Que l'homme a péché ; qu'il est incurablement malade en lui-même ; qu'il n'y a de guérison et de retour qu'en Jésus-Christ ; que tout ce qui n'est pas cela purement et simplement est fautif et mauvais ; que tout ce qui est cela devient salutaire, facile, sanctifiant. » Il s'en montre imbu plus absolument qu'on ne peut dire, et sans aucune de ces diversions, trop souvent mêlées, chez les directeurs des âmes, à cette idée qui (le christianisme posé) devrait être, ce semble, l'unique. *Guérir, guérir* est son seul mot d'ordre, son seul soin et son cri ; combien peu s'y bornent ! *Laver, purger* ce qui souille toute âme et qui *la diffame devant Dieu* ! c'est dans ces termes énergiques qu'il s'exprime. On a vu saint François de Sales causant avec plusieurs, parlant à tous de Dieu et de l'amour, mais aussi s'accommodant de mille choses accessoires, les tolérant et les acceptant presque, traversant au besoin la politique sans y souiller son hermine, mais pourtant la traversant. Bossuet, à sa manière, et dans un autre genre, est ainsi : il

(1) *Port-Royal*, t. V, p. 435-436.

(2) Voir à ce sujet les remarquables *Essais de philosophie religieuse* du P. Laberthonnière (Paris, Lethielleux, 1903), et notamment la forte et lumineuse étude intitulée *le Problème religieux*.

a souci de cette terre, de la réalisation historique des grandes vérités chrétiennes ; il s'en occupe dans l'histoire même qu'il écrit ; il s'en souvient près des princes et seigneurs qu'il dirige ; il loue ces puissants de la terre en vue de certaines fins hautes et désirables sans doute ; mais pourtant, en vue de ces fins, il fait un peu fléchir la parole et l'action, — il les loue » (1).

On le voit, Sainte-Beuve, ici, précise ce qu'il insinuait déjà quand, en chacun de nous, il s'étudiait à découvrir un Montaigne ; et, en dépit des réserves et atténuations qui vont suivre, saint François de Sales et Bossuet sont bien près d'être trouvés par lui des chrétiens insuffisants. Il détache et sépare tout simplement le christianisme du monde et de la réalité de la vie et de l'histoire ; à l'exemple, en un mot, de ses pieux solitaires, il en fait une religion de moines. « Les religieuses de Port-Royal, dira-t-il dans un curieux passage, croyaient à la Grâce, mais elle leur arrivait toujours jusque-là sous la forme et avec l'appareil des sacrements, par le canal des directeurs. Ici, les directeurs leur sont ôtés, même les confesseurs ; plus de sacrements... Par le retranchement extérieur qu'on leur impose, *leur christianisme se trouve réduit à ce qui en est le strict nécessaire*, je veux dire l'Ecriture sainte, la doctrine du péché et du pardon gratuit, l'appel en toutes les choses d'ici-bas au tribunal unique de Jésus-Christ, le bien-aimé de leur âme comme elles l'appellent, Jésus notre Prêtre éternel ! Or quiconque croit essentiellement à ces points, *n'en admît-il pas d'autres*, est chrétien. Quiconque ignore et ne retient pas ces points, fût-il couvert de signes catholiques, eût-il sans cesse le grand mot d'Evangile à la bouche, est plus ou moins ou idolâtre ou pélagien, *un demi-fidèle superficiel et superstitieux*, et, par quelque coin, inconverti » (2).

— Sans doute ; mais qui ne voit ici sur le vif que ce que Sainte-Beuve retranche du christianisme, c'en est tout simplement ce que l'histoire et la vie y ont ajouté et comme mêlé ? Il a beau jeu, dès lors, de repousser le christianisme comme trop opposé à sa nature (3). Il s'en fait, comme eût dit Montaigne, « un fantôme à

(1) *Port-Royal*, t. I, p. 342. — Cf. encore ce qui suit : « L'âme humaine, *individuelle, chaque âme une à une*, naturellement et incurablement malade par le péché, cette âme à sauver par Jésus-Christ, et par lui seul, voilà son œuvre [à Saint-Cyran] : il s'y concentre ; *à droite et à gauche, rien*. » (p. 343). A cet égard, Saint-Cyran a fait encore un disciple inattendu — un disciple du dehors — dans la personne de Sainte-Beuve.

(2) *Port-Royal*, t. IV, p. 248-249.

(3) « *Que ceux même qui répugnent aux remèdes proposés par ces croyants trop lugubres*, les respectent au moins et les plaignent comme semblables, pour avoir si profondément senti en eux, à de certains jours, le néant et la

étonner les gens ». pour mieux le condamner et pour mieux le repousser.

II

Mais lui-même, Sainte-Beuve, à quelle conception générale se rattache-t-il, et au nom de quelle philosophie repousse-t-il l'idée chrétienne ? Il est difficile de répondre, car Sainte-Beuve n'aime pas à s'expliquer ouvertement. Comme s'il n'était pas très sûr d'avoir raison, ce n'est guère que dans des incidentes, dans des notes, qu'il indique ses conceptions, ou plutôt ses préférences. Sa philosophie, s'il en a une, est comme diffuse dans tout son livre. Cependant, en recueillant quelques-uns de ses aveux, il n'est pas impossible de la caractériser.

Voici quelques passages particulièrement significatifs : « Il est bien vrai, en effet, nous dit-il à propos de Pascal, que le jour où, soit machinalement, soit à la réflexion, l'aspect du monde n'offrirait plus tant de mystère, n'inspirerait plus surtout aucun effroi ; où ce que Pascal appelle la perversité humaine ne semblerait plus que l'état naturel et nécessaire d'un fonds mobile et sensible ; où, par un renouvellement graduel et par un élargissement de l'idée de moralité, l'activité des passions et leur satisfaction dans de certaines limites sembleraient assez légitimes ; le jour où le cœur humain se flatterait d'avoir comblé son abîme ; où cette terre d'exil, déjà riante et commode, le serait devenue au point de laisser oublier toute patrie d'au delà et de paraître la demeure définitive, ce jour-là l'argumentation de Pascal aura fléchi (1). »

Sainte-Beuve parle, ici, manifestement en son propre nom.

Et ailleurs (la note qui va suivre ne figurait pas dans la première édition du *Port-Royal*) : « Voici enfin, de la part d'un philosophe naturaliste moins sujet à l'effroi que Pascal, la pensée la plus hardiment et la plus nettement exprimée que j'ai rencontrée, et sur laquelle Pascal, ayant affaire à quelqu'un qui ne se laisserait ni terrifier, ni aduler, aurait peine à mordre :

Engendrée, un matin, à bord d'un vaisseau qu'elle n'a pas vu partir et qu'elle ne verra pas arriver, passagère agitée sur cette terre, qu'elle ne dirige pas, l'Humanité n'a pas de loi qui la lie nécessairement au grand système extérieur. Qu'elle se remue à fond de cale ou sur le pont, qu'elle se précipite à la poupe ou à la proue, cela ne change rien à la marche immuable, elle est

misère de la nature humaine, cet océan de vices et de douleurs, et son murmure, sa rage, sa plainte éternelle ! » (*Port-Royal*, t. II, p. 115.)

(1) *Port-Royal*, t. III, p. 400. Et cf. aussi la note.

en un mot, comme une quantité négligeable, par rapport à l'ordre souverain du reste de l'Univers.

Raison de plus pour Elle de mettre elle-même quelque ordre dans son petit monde, et de tâcher que la suite des générations qui la composent y passent les jours les moins troublés, les moins ouvertement à la merci de la fatalité et du hasard.

— « Qu'en dites-vous ? reprend Sainte-Beuve. Que dirait Pascal en présence d'un si radical adversaire ? Par où aurait-il prise sur lui (1) ? »

Ecoutons encore quelques lignes de la conclusion qu'en 1857 Sainte-Beuve ajoutait à son *Port-Royal* : «... J'ai été à ma manière un homme de vérité, aussi avant que je l'ai pu atteindre. Mais cela même, que c'est peu ! que notre regard est borné ! qu'il s'arrête vite ! qu'il ressemble *à un pâle flambeau allumé un moment au milieu d'une nuit immense* ! et comme celui qui avait le plus à cœur de connaître son objet, qui mettait le plus d'ambition à le saisir, et le plus d'orgueil à le peindre, se sent impuissant et au-dessous de sa tâche, le jour où la voyant à peu près terminée, et le résultat obtenu, l'ivresse de sa force s'apaise, où la défaillance finale et l'inévitable dégoût le gagnent, et où il s'aperçoit à son tour qu'il n'est qu'une illusion des plus fugitives au sein de l'Illusion infinie (2) ! »

En rapprochant ces passages les uns des autres, on en arrive à se dire que le fond de sa pensée, ce serait à peu près celle d'un philosophe naturaliste de l'école, sinon de Buffon et de Humboldt, du moins de d'Alembert et de Diderot. Sa conception du monde, — si tant est qu'on puisse la définir d'un mot, — ce serait une sorte de panthéisme, ou plutôt un naturalisme panthéistique, moins rigoureux, certes, et moins logique que celui de Spinoza, plus matérialiste peut-être aussi, mais qui, au total, est bien de la même famille.

III

Une œuvre si riche de signification et de pensée ne pouvait manquer d'exercer une réelle, une profonde influence. De fait, le *Port-Royal* de Sainte-Beuve est une très grande date dans l'histoire des idées et des lettres en France au dix-neuvième siècle, et il a aussi une grande importance dans l'histoire de l'auteur lui même.

(1) *Port-Poyal*, t. III, p. 414.
(2) *Port-Royal*, t. VI, p. 245-246.

Dans l'histoire des idées et des lettres, c'était la première fois qu'on racontait l'histoire religieuse avec ce mélange de sympathie respectueuse et admirative et de détachement complet. C'est la première fois qu'on voyait un homme du dehors parler des choses du christianisme, presque comme s'il était chrétien lui-même. Je ne vois avant Sainte-Beuve aucune œuvre qui, à ce point de vue, puisse être comparée au *Port-Royal*. En inaugurant cette manière de raconter l'histoire, Sainte-Beuve a fait des élèves dont le plus illustre est, comme vous le savez, Renan. *L'Histoire des Origines du Christianisme* relève à bien des égards du *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Ce qu'on a appelé les « pieuses impiétés » de Renan sont déjà en germe dans Sainte-Beuve.

En second lieu, Sainte-Beuve, dans son *Port-Royal*, a eu le mérite de considérer l'histoire comme un problème de psychologie. A ce point de vue encore, il a fait des élèves, dont les plus remarquables sont Renan et Taine. Taine, d'ailleurs, reconnaissait formellement en lui l'un de « ses deux maîtres en critique, l'un des deux fondateurs de la critique psychologique et de l'histoire naturelle de l'homme » (1). Et Renan : « M. Sainte-Beuve, disait-il, est l'un des trois ou quatre amours auxquels je suis toujours demeuré fidèle. » Et il définissait le *Port-Royal* un « livre admirable, vrai chef-d'œuvre de critique et d'art, *vrai modèle de la façon dont il convient d'écrire l'histoire religieuse* » (2).

Ces témoignages sont très significatifs.

Et maintenant, pour Sainte-Beuve lui-même, que représente le *Port-Royal* dans l'histoire de sa pensée et de son œuvre?

(1) Lettre à M. Albert Collignon (*Vie littéraire* du 28 octobre 1875).

(2) Renan, 3e article sur le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, *Débats* du 15 novembre 1867 (article recueilli dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*). — Sainte-Beuve sentait si bien dans Renan un disciple et un continuateur — un disciple dont il devait d'ailleurs subir, et assez fortement, l'influence, — qu'il fut on ne peut plus touché et heureux des articles que celui-ci avait consacrés à son *Port-Royal* : « Je vous ai procuré le thème et le prétexte, lui écrivait-il à propos de ses premiers articles. *Voilà mon honneur*. Je l'apprécie, et, depuis que vous avez ainsi parlé de moi, *j'ai conscience d'être quelque chose de plus qu'auparavant* pour le public, je parle du public des juges. » (9 septembre 1860.) — « Enfin, je l'ai, lui écrivait-il encore le 15 novembre 1867, je l'ai, devant le public, cet article *qui est ma consécration*. J'y tenais fort, *je mets mon honneur intellectuel à ce que mon nom s'associe au vôtre* dans cette réforme, qui est à tenter, à cette heure du siècle. J'arrive tard et je finis. Vous êtes en plein cours, et vous en avez pour longtemps à durer et à combattre. Votre suffrage me donne l'illusion que *ma pensée sur quelques points s'est embranchée à la vôtre*. » (*Nouvelle Correspondance*, p. 164, 246.) Et cf. l'article *Renan* dans ma *Table alphabétique et analytique des Premiers Lundis, Nouveaux Lundis et Portraits contemporains*, Paris, C. Lévy, 1903.

Sainte-Beuve, après avoir publié ce livre, pouvait se rendre le témoignage qu'il avait composé le chef-d'œuvre qu'on attendait de lui. Modèle d'histoire religieuse et littéraire, véritable œuvre d'art aussi, à quelque point de vue qu'on l'envisage, le *Port-Royal* est un chef-d'œuvre : c'est l'œuvre maîtresse de Sainte-Beuve. Et lui-même l'a bien senti : « Mon livre de *Port-Royal*, écrivait-il un jour, est le plus approfondi et le plus personnel de ceux que j'ai faits; *c'est là, à y bien regarder, qu'on me trouvera tout entier, lorsque je suis livré à moi-même et à mes goûts* » (1). On ne saurait mieux se connaître soi-même : Sainte-Beuve, nous l'avons vu, a fondu dans le *Port-Royal* tous les aspects de son talent et de sa personne morale, et il a réalisé un chef-d'œuvre, parce qu'il s'y est exprimé tout entier.

Il y a plus. C'est à partir du *Port-Royal* que Sainte-Beuve a été vraiment lui-même : il y a précisé sa méthode, sa doctrine, ses idées philosophiques et religieuses. A ce dernier point de vue même, le *Port-Royal* est d'un intérêt capital. La vaste enquête dont ce livre est sorti a été, à tout prendre, la dernière des « expériences » religieuses de Sainte-Beuve; c'est en la poursuivant qu'il s'est définitivement dégagé de ses velléités mystiques et qu'il a pris conscience de son *a-christianisme* final. Que peut-être tout n'ait pas été gain pour lui dans ce détachement progressif des croyances chrétiennes, c'est ce dont il était trop clairvoyant et trop sincère pour ne pas se rendre compte quelquefois : « Votre lettre, écrivait-il un jour à Vinet, votre lettre m'a touché, honoré; mais je me trouve toujours sans paroles devant vos éloges, m'en sentant si peu digne, *passé que je suis à l'état de pure intelligence critique* et assistant avec un œil contristé à la mort de mon cœur. Je me juge et je reste calme, froid, indifférent; je suis le mort et *je me regarde mort sans que cela m'émeuve et me trouble autrement*. D'où cet étrange état? Hélas! il y a des causes anciennes et profondes. Voilà que je vous parle tout d'un coup comme à un confesseur, mais je vous sais si ami, si charitable, et c'est ceci, ce dernier point qui est tout, et que le monde appelle vulgairement le cœur, qui est mort en moi. *L'intelligence luit sur ce cimetière comme une lune morte* (2) ».

L'« intelligence critique » ne s'était pourtant pas exercée sans profit à l'étude des questions religieuses. Et nous verrons assez ce qu'elle y a certainement gagné.

(1) Lettre à M. Gustave d'Hugues, 9 mars 1867 (*Correspondance*, t. II, p. 147-148).

(2) Lettre à Vinet du 7 octobre 1843 (*Correspondance*, t. I, p. 130).

APPENDICE

Je reproduis ici, ainsi que je l'ai annoncé précédemment, les titres et sommaires des 24 leçons qui ont composé ce cours professé en 1902-1903.

Sainte-Beuve

L'Homme. — L'Œuvre. — L'Influence

PREMIÈRE LEÇON. — **L'enfance et la Jeunesse de Sainte-Beuve (1804-1824)** : I. Les origines, l'éducation et la première enfance de Sainte-Beuve. — II. Les études littéraires à Paris. — III. L'Ecole de médecine.

DEUXIÈME LEÇON. — **Sainte-Beuve au « Globe », de 1824 à 1827** : I. Biographie de Sainte-Beuve de 1824 à 1827. — II. Le milieu du *Globe*. — III. Influence du *Globe* sur Sainte-Beuve. — IV. L'œuvre critique de Sainte-Beuve de 1824 à 1827 : les *Premiers Lundis*.

TROISIÈME LEÇON. — **Sainte-Beuve et le Romantisme (1827-1830)** : I. Circonstances biographiques. — II. L'évolution morale.

QUATRIÈME LEÇON. — **Sainte-Beuve de 1830 à 1837** : I. Sainte-Beuve et le Saint-Simonisme. — II. Sainte-Beuve et Lamennais. — III. Sainte-Beuve et l'Abbaye au Bois. — IV. Déceptions et mécomptes.

CINQUIÈME LEÇON. — **Le « Tableau de la Poésie française au XVIe siècle »** : I. Origine, histoire et dessein du livre. — II. Le *Tableau*, œuvre apologétique et polémique. — III. Le *Tableau*, œuvre historique et critique.

SIXIÈME LEÇON.— **La « Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme »** : I. Généralités sur l'œuvre. — II. La poétique de Sainte-Beuve. — III. L'autobiographie de Joseph Delorme. — IV. La poésie de Sainte-Beuve.

SEPTIÈME LEÇON. — « **Volupté** » : I. Origine, histoire et dessein du livre. — II. L'autobiographie psychologique. — III. L'intention apologétique. — IV. L'art.

HUITIÈME LEÇON. — **Autres œuvres romanesques et poétiques de Sainte-Beuve** : I. Les nouvelles et essais de romans. — II. Les poésies. — III. Conclusion.

NEUVIÈME LEÇON. — **L'œuvre critique de Sainte-Beuve entre 1827 et 1837 : I. La campagne romantique (1827-1830)** : I. Généralités sur la critique de Sainte-Beuve pendant cette période. — II. Le procédé critique de Sainte-Beuve. — III. La conception de la critique.

DIXIÈME LEÇON. — **L'œuvre critique de Sainte-Beuve entre 1827 et 1837 : II. Campagnes diverses (1830-1837)** : I. Généralités et divisions. — II. La critique saint-simonienne. — III. La critique démocratique et menaisienne. — IV. La critique purement critique.

ONZIÈME LEÇON. — **Sainte-Beuve de 1837 à 1848** : I. Caractères généraux de cette période. — II. Du retour en France à l'article sur La Rochefoucauld. — III. De l'article sur La Rochefoucauld à la Révolution de février.

DOUZIÈME LEÇON. — **Le « Port-Royal » : I. Histoire de l'ouvrage** : I. Histoire extérieure du livre. — II. Histoire intérieure de l'œuvre.

TREIZIÈME LEÇON. — **Le « Port-Royal » : II. Valeur historique et littéraire du livre** : I. Le *Port-Royal* étude d'histoire religieuse. — II. Le *Port-Royal* étude d'histoire littéraire. — III. L'art littéraire dans le *Port-Royal*.

QUATORZIÈME LEÇON. — **Le « Port-Royal » : III. Valeur philosophique et portée générale de l'œuvre** : I. La philosophie religieuse du *Port-Royal*. — II. La philosophie générale du livre. — III. Influence et portée de l'ouvrage.

QUINZIÈME LEÇON. — **L'œuvre critique de Sainte-Beuve de 1838 à 1848** : I. Généralités et divisions. — II. La période de tâtonnements (1838-1840). — III. La critique conciliatrice (1840-1848).

Seizième leçon. — **Sainte-Beuve de 1848 à 1849** : I. Sainte-Beuve et la Révolution de février. — II. Sainte-Beuve à Liège. — III. Le cours sur Chateaubriand considéré comme document psychologique.

Dix-septième leçon. — « **Chateaubriand et son groupe littéraire** » : I. Valeur historique et critique du livre. — II. Valeur littéraire de l'ouvrage. — III. Portée générale de l'œuvre. — IV. Sainte-Beuve au complet en 1849.

Dix-huitième leçon. — **Sainte-Beuve de 1849 à 1869** : I. Sainte-Beuve et les débuts du second Empire. — II. Sainte-Beuve et ses essais de professorat. — III. Sainte-Beuve et l'Empire libéral.

Dix-neuvième leçon. — **Les « Causeries du Lundi » : I. Valeur psychologique et littéraire de l'œuvre** : I. Généralités sur les *Lundis*. — II. Intérêt psychologique du recueil. — III. Valeur littéraire des *Lundis*.

Vingtième leçon. — **Les « Causeries du Lundi » : II. Valeur historique de l'œuvre** : I. L'information. — II. L'art et le goût dans l'érudition. — III. La recherche de la réalité psychologique.

Vingt et unième leçon. — **Les « Causeries du Lundi » : III. Valeur philosophique et critique de l'œuvre** : I. Les jugements littéraires. — II. La méthode critique. — III. La philosophie des *Lundis*.

Vingt-deuxième leçon. — **Les « Nouveaux Lundis » : I.** — I. Les dernières campagnes critiques de Sainte-Beuve. — II. L'*Etude sur Virgile* : Sainte-Beuve professeur et critique de l'antiquité. — III. Caractères généraux des *Nouveaux Lundis*.

Vingt-troisième leçon. — **Les « Nouveaux Lundis » : II.** — I. Intérêt psychologique et littéraire du recueil. — II. Sa valeur historique. — III. Valeur critique et philosophique de l'œuvre.

Vingt-quatrième leçon. — **Conclusion** : I. L'homme. — II. L'œuvre. — III. L'influence.

Victor Giraud.

Sujets de leçons

NIVERSITÉ DE PARIS

Histoire.

Les Croisades et l'Orient latin.

1. Causes de la Croisade.

2. La première Croisade.

3. Le royaume de Jérusalem.

4. La deuxième Croisade.

5. La troisième Croisade.

6. Politique byzantine au XIIe siècle dans les Etats latins de Syrie.

7. La civilisation dans les Etats latins de Syrie.

8. La quatrième Croisade.

9. La politique orientale d'Innocent III.

10. L'empire latin de Constantinople.

11. Les Croisades de Saint Louis.

Géographie.

1. Les courants atmosphériques.

2. Le régime des vents sur l'Atlantique.

3. L'humidité à la surface du globe.

4. Les torrents.

5. L'évolution du relief terrestre.

6. L'action des eaux de la mer.
7. Les cyclones.
8. La répartition des végétaux à la surface du globe.
9. Structure et relief du bassin parisien.
10. La Garonne et la Dordogne.
11. La vallée de la Saône.
12. Le régime de la Loire.
13. L'Atlas marocain.
14. Le climat et la végétation du Maroc.
15. L'Aurès.
16. Le Montenegro.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue.* Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Émile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

Mme J... C... à P... — Volontiers; mais la correction des devoirs est une sorte de prime que nous accordons aux seuls abonnés de la *Revue.*

M. G... P... à T... — En effet, lorsque nous trouvons à l'étranger des leçons de nature à intéresser nos lecteurs, nous nous empressons de les publier. Du reste, la *Revue* est aussi répandue à l'étranger qu'en France.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

Douzième Année (1re Série) N° 14 11 Février 1904

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

La Revue parait tous les jeudis

le numéro : 60 centimes

Directeur : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

625 Les poètes secondaires du XVIIIe siècle. — *Barthe et Thomas*........ **Émile Faguet**, *de l'Académie française.*

635 L'histoire a Rome. — *L'histoire et la liberté sous Auguste*........ **Jules Martha**, *Professeur à l'Université de Paris.*

643 La psychologie; son objet (*suite*)........ **Victor Egger**, *Professeur à l'Université de Paris.*

650 Les phénomènes généraux en histoire. — *Conditions communes à toutes les sociétés* (*suite*)........ **Charles Seignobos**, *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

660 Sujets de devoirs (*licence, agrégation*)..... **Universités de Rennes, Nancy et Besançon.**

671 Soutenance de thèses........ **En Sorbonne.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, rue de Cluny, 15

1904

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 14 11 FÉVRIER 1904

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes secondaires du XVIIIe siècle.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Barthe et Thomas.

Il nous reste à nommer trois poètes secondaires, tous trois assez obscurs, et dont le nom même est presque oublié, ou, du moins, dont le souvenir est assez effacé pour avoir besoin d'être précisé par quelques citations.

L'un d'entre eux cependant, Antoine-Léonard Thomas, s'est acquis, au XVIIIe siècle, un grand nom dans les lettres et fut digne de sa réputation ; mais il la mérita surtout par ses œuvres en prose, et, par suite, il échappe en partie à notre étude. Quelques-uns de ses vers ont pu retenir l'attention du public et des poètes en particulier ; il apparaît bien, par quelques réminiscences, que Lamartine l'avait lu ; nous ne pourrons mieux faire que de donner par quelques lectures, au cours de cette leçon, une idée de son talent poétique.

Barthe (Nicolas-Thomas) nous est beaucoup moins connu. La plus grande partie de son œuvre est écrite pour la scène, et nous ne pourrons citer que quelques vers de lui. Né à Marseille en 1734, mort à Paris en 1785, Barthe a une existence peu fertile en événements : il obtient à Marseille un prix d'Académie pour

une pièce de vers tôt oubliée, vient à Paris où il est bien accueilli (1764), et fréquente dans les salons la société des gens de lettres ; sans patronage et sans protection apparente, il pénètre jusqu'à la Comédie-Française, où il donne, en 1768, *L'Amateur*, puis, en 1772, *Les fausses Infidélités*, et, en 1778, *La Mère jalouse*. Cette dernière pièce eut un succès mérité ; la matière était délicate et le sujet est ingénieusement traité. La Harpe, qui, du reste, n'avait de jalousie que contre les auteurs de tragédies ou les poètes lyriques ses rivaux, parle assez favorablement des comédies de Barthe. *La Mère jalouse* mérite, en effet, de retenir notre attention. Nous devons considérer que le sujet (assez indiqué par le titre) était moins actuel, si l'on peut dire, au XVIIIe siècle, qu'il ne le serait de nos jours ; nous l'avons vu mettre, d'ailleurs, récemment à la scène avec quelque talent dans une pièce dont on peut louer la valeur dramatique sans toujours en approuver les conclusions. L'idée n'a plus rien qui nous étonne : un travail paraît se faire dans la psychologie courante, qui prolonge le temps de la jeunesse. On connaît le mot d'un plaisantin de théâtre qui disait qu'aujourd'hui, pour les femmes, « la vieillesse commence à l'acte de décès ». Nous ne sommes plus au temps où Montesquieu disait : « A trente-cinq ans, j'aimais *encore* » ; il semble qu'on n'ait jamais « passé l'âge d'aimer ». *La Mère jalouse* devait étonner davantage un public du XVIIIe siècle, et l'auteur multiplie toutes les précautions pour nous prévenir, pour rajeunir la mère, pour diminuer la distance entre les deux rivales et rendre vraisemblable la donnée de sa pièce. En outre, il s'y donne le mérite, moins rare qu'on ne croirait en ce siècle où l'on a voulu voir trop de dépravation, d'accommoder avec la décence ce qu'il pouvait y avoir de choquant dans le sujet choisi. Enfin, il agrémente la pièce d'une spirituelle fine raillerie, qui, ne poussant pas jusqu'à l'extrême, trouve et dans sa retenue même plus de piquant et de malice.

Nous ne citerons de Barthe, en dehors de son théâtre, que quelques vers qui sont d'un observateur averti et d'un poète facile, propres à caractériser ce talent secondaire :

DE LA BONNE COMPAGNIE.

Observer l'effet d'un pompon
Et méconnaître un caractère ;
Applaudir un joli sermon
Et réformer le ministère ;
Rire d'un projet salutaire,
Et s'occuper d'une chanson ;

Immoler les mœurs aux manières,
Et le bon sens à des bons mots;
Dire gravement des misères
Et plaisanter sur des fléaux ;
Siffler l'air simple d'un héros
Et chérir les têtes légères ;
Se flétrir dans la volupté,
S'ennuyer d'un air de gaîté,
N'avoir de l'esprit qu'en saillie,
Paraître poli par fierté,
Perfide par galanterie,
Généreux sans humanité;
Sans être aimé, se voir goûté;
Louer par fade idolâtrie,
Ou par désir d'être flatté ;
Médire par oisiveté,
Quelquefois par méchanceté,
Plus souvent par coquetterie ;
Quitter Cléon par fantaisie,
Aimer un duc par vanité,
Un jeune fat par jalousie :
Tel est ce monde tant fêté,
Telle est la bonne compagnie.
(*Epître à Mme du Boccage*).

La satire, pour être quelque peu superficielle, n'en est pas moins heureuse : chaque vers, et presque chaque mot, prêterait à un développement et pourrait fournir la matière d'un paragraphe de discours moral ou d'une scène de comédie. Le reste de l'œuvre poétique de Barthe est du même genre, mais l'auteur ne se soutient pas toujours au degré de perfection de ce petit morceau.

*
* *

Thomas (Antoine-Léonard) peut prêter à une biographie de quelque étendue. Né à Clermont le 1er octobre 1732, mort à Paris le 17 septembre 1785, il tient, entre Pascal et Delille, une place honorable parmi les hommes illustres de l'Auvergne. Clerc de procureur à Paris, il obtint, grâce à des études moyennes, une place de professeur au collège de Beauvais. Dès lors il put satisfaire ses goûts littéraires. Tout jeune encore, à 25 ans, il débute par un coup d'audace, sinon par un coup d'éclat ; il s'attaque à Voltaire, et publie des *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de la religion naturelle*. Thomas appartenait au parti, — disons mieux, — au monde religieux ; il conserva, du reste, jusqu'à la fin de sa vie, une piété peu à peu tempérée par la tolérance. Voltaire se vengea d'un mot, d'un de ces mots qui, jetés comme en passant et par jeu, restaient attachés à ses victimes

comme la plus mordante épigramme. « C'est plus que du galimatias, dit-il un jour d'un méchant écrit : c'est du gali-Thomas. »

En 1759, Thomas publiait un poème historique sur le meurtre du capitaine Jumonville. L'œuvre n'a aucune valeur : Thomas ne savait pas conter et décrire ; il n'avait aucune des qualités du poète épique; il savait surtout déclamer, dans le bon sens, dans le sens antique du mot, c'est-à-dire qu'il excellait à développer brillamment un lieu commun, une idée morale ; c'est une qualité de l'orateur ou du moraliste : ce fut celle de Balzac et de Marmontel. Dans la même voie que ces deux véritables talents, Thomas s'est arrêté à mi-chemin.

Il s'adonna au genre de l'éloge, qui n'avait pas été, jusque-là, fort pratiqué : éloges du maréchal de Saxe, du chancelier d'Aguesseau, de Duguay-Trouin, puis, après sa réception à l'Académie, éloges de Sully, de Descartes, et le plus beau de tous, l'éloge de Marc-Aurèle, qui a passé longtemps pour un chef-d'œuvre.

Son élection à l'Académie le mit en rapports avec Marmontel, et il n'eut pas d'abord à s'en féliciter. L'intrigant Marmontel, en s'introduisant dans les bonnes grâces de quelques grandes dames et de plusieurs puissants personnages, avait conquis la place honorable et lucrative de directeur du *Mercure*. Tout était pour le mieux, lorsque, un jour, un de ses amis, Cury, s'avisa de rimer quelques vers satiriques contre le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre, qui avait la haute direction de la Comédie-Française, et dont, à ce titre, il avait eu à se plaindre. Il représentait le duc appelant en consultation d'Argental et Lekain, comme Auguste mandant auprès de lui Maxime et Cinna. On y voyait M. d'Aumont, « qui avait toujours une idée fixe, mais en changeait toujours », — à côté de lui, d'Argental, « le gobe-mouches », qui ne prenait la parole que pour expliquer qu'il n'avait pas d'avis :

> Oui, je serais d'avis... cependant il me semble
> Que l'on peut .., car enfin vous devez... ; mais je tremble.
> Ce n'est pas qu'après tout, comme vous sentez bien,
> Je ne fusse tenté de ne ménager rien;
> Mon froid enthousiasme est fait pour les extrêmes.
> Mais les comédiens, les poètes eux-mêmes...
> Je ne sais que vous dire, et crois, en attendant,
> Que le plus sûr parti serait le plus prudent.
> C'est la seule raison qui fait que je balance,
> Seigneur, et vous savez combien mon excellence
> Délibère et consulte avant de décider.
> Sans doute, mieux que moi, Lekain peut vous guider,
> A sa subtilité je sais que rien n'échappe :
> Il a pu vous convaincre et moi-même il me frappe.

Toutefois, je prétends qu'il est de certains cas
Où souvent... on croit voir ce que l'on ne voit pas.
Tel est mon sentiment, Seigneur, je le hasarde.
Jugez-nous ; c'est vous seul que l'affaire regarde.

Marmontel avait surpris, un jour, Cury en train de composer sa parodie : il se la fit lire et en retint quelques vers. Le lendemain, comme il arriva chez Mme Geoffrin, on parlait déjà de la fameuse satire, mais on n'en connaissait que le début : Marmontel se mit à raconter sa visite à Cury et à réciter la suite : il était perdu. On colporta partout la satire, on l'agréments d'additions compromettantes, et tout le monde crut que Marmontel avait joué la comédie chez Mme Geoffrin, et que la pièce était de lui. De là grand scandale : le duc de Choiseul s'émeut, fait appeler Marmontel, le tance vertement et le fait enfermer à la Bastille. Marmontel n'y resta pas longtemps, mais l'aventure lui coûta sa place au *Mercure*. Ce ne fut pas tout : on prétendit le faire échouer à l'Académie française, et le parti du duc d'Aumont forma une cabale qui lui opposa Thomas, pensionné alors par le duc de Praslin. Thomas refusa de se prêter à cette intrigue et ne se présenta point : Marmontel fut élu. Il est intéressant de voir alors Voltaire jouer son rôle dans l'aventure. Voici ce qu'il écrivait à Marmontel, le 1er décembre 1763, après l'élection : « Enfin, mon cher confrère, je puis vous appeler de ce nom. Voilà ce que je désirais depuis si longtemps. Jugez de la joie de Mme Denis et de la mienne ! Voilà notre Académie bien fortifiée ; les fripons et les sots n'auront pas désormais beau jeu. Le jour de votre réception sera un grand jour pour les belles-lettres. Je ne peux vous exprimer le plaisir que nous ressentons ici. » — Mais le ton va changer bientôt. Voltaire eut vent de ce qui s'était passé, et dut se repentir de ses félicitations hâtives. Il était l'ami de d'Argental ; il devait ménager les Choiseul et les Praslin, et, le 4 décembre, il écrit à d'Argental : « J'avais déjà écrit à Marmontel avant que Mme Denis eût reçu la lettre du 25 novembre, et voici ce qui m'est arrivé. Marmontel m'ayant mandé que M. Thomas s'était désisté en sa faveur, je ne doutai pas qu'il n'eût l'obligation de ce désistement *aux bontés de M. le duc de Praslin et aux vôtres*. Il m'avait juré, les larmes aux yeux, dans son voyage aux Délices, qu'il n'avait aucune part aux traits insolents répandus dans cette misérable parodie. Je vous écrivis pour lors. S'il avait depuis manqué le moins du monde ou à vous ou à M. le duc de Praslin, il serait trop coupable et trop indigne de la place qu'il a obtenue. Je ne lui ai écrit qu'*une lettre de félicitation fort simple*, dans laquelle je lui paraissais persuadé de sa reconnais-

sance pour ses bienfaiteurs. » — Mais ce n'est pas assez de cette justification. Voltaire s'entend merveilleusement à faire le bon apôtre ; qui pourrait douter de sa bonne foi et de sa naïveté ? Mais il fallait encore faire la leçon à Marmontel, pour que son excellent ami M. de Voltaire ne fût pas compromis. Aussi, le même jour (4 décembre), voici une autre lettre à Marmontel : « Je vous ai écrit, mon cher confrère, par M. Damilaville, et vous avez dû recevoir un petit paquet. Je vous prie de ne point parler de tout cela : vous devez être assez occupé de votre réception. Mais, puisque M. Thomas s'est abstenu de concourir avec vous, je vous recommande et je vous supplie très instamment de dire très hautement que vous en avez l'obligation à M. le duc de Praslin, et de lui faire présenter vos remerciements soit par M. Thomas, soit par quelque autre personne qui l'approche : vous pourriez même lui demander la permission de venir le remercier. Je ne vous parle pas ainsi sans de fortes raisons. J'ajoute encore que vous ne feriez pas mal de faire dire un mot à M. et Mme d'Argental, soit par M. de Mairan, soit par quelque autre personne de leur société. Pardonnez mon importunité au zèle et à la tendre amitié qui m'attachent à vous pour le reste de ma vie... Mme Denis, qui s'intéresse à vous autant que moi, me charge encore de vous faire part de sa joie. » — On ne peut pas être plus habile : oubliez la petite persécution, feignez de croire qu'ils ont agi par générosité, et bientôt ils s'en persuaderont eux-mêmes » : ce sont là de ces petites habiletés où Voltaire excellait, et qu'on n'a pas le courage de lui reprocher, tant il y met d'esprit et de bonne grâce. Dans la circonstance, c'est Thomas qui eut le beau rôle. Du reste, il n'eut pas à se repentir de sa générosité. L'année suivante, il se présenta à l'Académie et fut élu. Il ne devait pas tarder à se réconcilier avec Marmontel.

A l'Académie, il continua sa série d'éloges et finit par un *Essai sur les éloges* (1773), véritable théorie du genre, qui n'est un ouvrage didactique de peu d'intérêt. — Ce fut un honnête homme et un homme d'honneur. Il vécut modestement de ses travaux littéraires et d'une pension de 1200 livres qu'il devait à Mme Geoffrin. Ses rapports avec Voltaire s'adoucirent peu à peu ; d'abord ennemis déclarés, puis adversaires courtois, ils finirent par se vouer une estime et une admiration réciproques. Voici, par exemple, en quels termes Voltaire lui écrivait en septembre 1765, en recevant l'*Eloge de Descartes* :

« Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, Monsieur, le présent dont vous m'avez honoré, et la lettre charmante dont vous l'accompagnez... Je me hâte de vous témoigner ma reconnaissance ; vous ne savez

pas combien je vous suis redevable. Ce n'est point là un discours académique, c'est un excellent ouvrage d'éloquence et de philosophie. Autrefois, nous donnions pour sujet du prix des textes faits pour le séminaire de Saint-Sulpice ; aujourd'hui, les sujets sont dignes de vous. Il est plaisant qu'à la suite d'un écrit si sublime il se trouve une approbation de deux docteurs ; elle ne peut nuire pourtant à votre ouvrage : il est admirable, malgré leur suffrage.

« On ne lit plus Descartes, mais on lira son éloge, qui est en même temps le vôtre. Oh ! Monsieur, que vous y montrez une belle âme et un esprit éclairé ! Quel morceau que l'histoire de la persécution du nommé Voët contre Descartes ! Vous avez employé et fortifié les crayons de Démosthène pour peindre un coquin absurde qui ose poursuivre un grand homme. Vous m'avez fait un grand plaisir de ne pas oublier le petit conseiller de province, qui méprisait le philosophe son frère. Tout votre ouvrage m'enchante d'un bout à l'autre. Je vais le relire dès que j'aurai dicté ma lettre, car l'état où je suis me permet rarement d'écrire. Vous avez parfaitement séparé le génie de Descartes de ses chimères, et vous avez habilement montré combien l'auteur même des tourbillons était un homme supérieur.

« On m'a dit que vous faites un poème épique sur le czar Pierre. Vous êtes fait pour célébrer les grands hommes ; c'est à vous à peindre vos confrères. Je m'imagine qu'il y aura une philosophie sublime dans votre poème. Le siècle est monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué.

« Vous faites, dans votre *Eloge de Descartes*, un éloge de la solitude qui m'a bien touché. Plût à Dieu que vous voulussiez bien partager la mienne, et vivre avec moi comme un frère que l'éloquence, la poésie et la philosophie m'ont donné !... Vous travailleriez avec le plus grand loisir, vous feriez renaître ces temps que nos petits-maîtres regardent comme des fables, où les talents et la philosophie réunissaient des amis sous le même toit.

« J'ai bien peur que ma proposition ne soit aussi une fable ; mais, enfin, il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vérité la plus consolante pour votre serviteur, pour votre admirateur, et, permettez moi de le dire, pour votre ami. »

On ne peut pas louer avec meilleure grâce : c'est ainsi que Voltaire savait donner des éloges à ceux dont il n'avait rien à craindre. Du reste, si l'on se rappelle le sujet de la première querelle de Voltaire avec Thomas, il est aisé de découvrir sous la louange quelque pointe de malice qui, pour nous, y ajoute encore de l'agrément.

Une autre fois, Thomas avait eu la courtoisie de demander à Voltaire, pour en faire son profit, son article sur l'épopée. Voici la réponse de Voltaire (14 juin 1771) : « Je vous aime, Monsieur, de tout mon cœur, non seulement parce que vous faites de très beaux vers, mais parce que vous soutenez noblement l'honneur et la liberté des lettres.

« L'article *Epopée* vous sera assurément très inutile ; vous l'aurez dans quatre mois, si la chambre syndicale est aussi exacte cette fois-ci qu'elle l'a été l'autre ; mais souvenez-vous bien que cet article *Epopée* n'est que dans votre génie. L'auteur de cet article s'est bien donné garde de hasarder aucun précepte ; il ne connaît que les exemples. Il a traduit quelques morceaux des poètes étrangers, et s'en est tenu là, comme de raison, laissant à tout lecteur la liberté de conscience qu'il demande pour lui-même.

« Vous avez très bien fait de choisir un héros arrivé de la mer Glaciale. Nous n'en avons guère sur les bateaux de la Seine et de la Loire. Il est vrai que votre héros avait deux natures : il était moitié loup-cervier et moitié homme, mais c'est l'homme que vous chantez.

« Savez-vous ce qui s'est passé, il y a un an, sur son tombeau ? L'impératrice de Russie y fit chanter un *Te Deum* en grec, pour la victoire navale dans laquelle toute la flotte turque avait été détruite. Un archimandrite, nommé Platon, aussi éloquent que celui d'Athènes, remercia Pierre le Grand de cette victoire, et fit souvenir la Russie qu'avant lui on ne connaissait pas le nom de flotte dans la langue de ses vastes Etats. Cela vaut bien, Monsieur, nos sermons de Saint-Roch et de Saint-Eustache, et même nos itératives remontrances, qui font tant de bruit chez les Welches.

« Soyez sûr, Monsieur, que personne ne rend plus de justice que moi à votre génie et à vos sentiments, et que j'aime votre façon de penser autant que je hais la bassesse et la charlatanerie. »

La louange n'a rien de banal ; car Voltaire a soin de rappeler les deux défauts qui furent, en effet, les plus étrangers à l'honnête Thomas : la bassesse et la charlatanerie. Du reste, on sent à travers toute la lettre cette malice aimable qui ne choque pas, qui se découvre à peine, et qui fait qu'on ne se lasse pas de lire et de citer Voltaire.

Si nous voulons juger par nous-mêmes des qualités littéraires de Thomas, d'abord de ses qualités de prosateur, nous pouvons ouvrir l'*Eloge de Marc-Aurèle*, qui a passé longtemps pour un chef-d'œuvre et qui mérite encore d'être relu. L'auteur a fait effort pour donner à son éloge un cadre dramatique : il a imaginé

une oraison funèbre, avec une mise en scène, des péripéties, et il a eu l'heureuse idée de placer à côté du bon empereur défunt son fils, le futur tyran : « Après un règne de vingt ans, Marc-Aurèle mourut à Vienne ; il était alors occupé à faire la guerre aux Germains. Son corps fut rapporté à Rome, où il entra au milieu des larmes et de la désolation publique. Le Sénat en deuil avait été au-devant du char funèbre ; le peuple et l'armée l'accompagnaient ; le fils de Marc-Aurèle suivait le char : la pompe marchait lentement et en silence. Tout à coup, un vieillard s'avança dans la foule. Sa taille était haute et son air vénérable : tout le monde le reconnut, c'était Apollonius, philosophe stoïcien, estimé dans Rome, et plus respecté encore par son caractère que par son grand âge. Il avait toutes les vertus rigides de sa secte, et, de plus, avait été le maître et l'ami de Marc-Aurèle. Il s'arrêta auprès du cercueil, regarda tristement ; et, tout à coup, élevant la voix : « Romains, dit-il... » — Suit le discours, interrompu çà et là par quelques mots sur l'attitude des assistants, l'intervention d'un personnage, et comme réglé par des indications scéniques. La fin est particulièrement remarquable : « Quand le dernier terme approcha, il ne fut point étonné. Je me sentais élevé par ses discours. Romains, le grand homme mourant a je ne sais quoi d'imposant et d'auguste ; il semble qu'à mesure qu'il se détache de la terre, il prend quelque chose de cette nature divine et inconnue qu'il va rejoindre. Je ne touchais ses mains défaillantes qu'avec respect, et le lit funèbre où il attendait la mort me semblait une espèce de sanctuaire. Cependant l'armée était consternée ; le soldat gémissait sous ses tentes ; la nature elle-même semblait en deuil ; le ciel de la Germanie était plus obscur ; des tempêtes agitaient la cime des forêts qui environnaient le camp ; ces lugubres objets semblaient ajouter encore à notre désolation. Il voulut quelque temps être seul, soit pour repasser sa vie en présence de l'Etre suprême, soit pour méditer encore une fois avant que de mourir. Enfin il nous fit appeler. Tous les amis de ce grand homme et les principaux chefs de l'armée vinrent se ranger autour de lui. Il était pâle, ses yeux presque éteints et ses lèvres à demi glacées. Cependant nous remarquâmes tous une tendre inquiétude sur son visage. Prince, il parut se ranimer un moment pour toi ; sa main mourante te présenta à tous ces vieillards qui avaient servi sous lui ; il leur recommanda ta jeunesse. Servez-lui de père, leur dit-il, ah ! servez-lui de père. Alors il te donna des conseils tels que Marc-Aurèle mourant devait les donner à son fils ; et, bientôt après, Rome et l'univers le perdirent. »

« A ces mots, tout le peuple romain demeura morne et immobile. Apollonius se tut ; ses larmes coulèrent. Il se laissa tomber sur le corps de Marc-Aurèle ; il le serra longtemps entre ses bras ; et se relevant tout à coup :

« Mais toi, qui vas succéder à ce grand homme, ô fils de Marc-Aurèle, ô mon fils, permets ce nom à un vieillard qui t'a vu naître et qui t'a tenu enfant dans ses bras ; songe au fardeau que t'ont imposé les dieux ; songe aux devoirs de celui qui commande, aux droits de ceux qui obéissent. Destiné à régner, il faut que tu sois ou le plus juste ou le plus coupable des hommes : le fils de Marc-Aurèle aurait-il à choisir ? On te dira bientôt que tu es tout-puissant : on te trompera ; les bornes de ton autorité sont dans la loi. On te dira encore que tu es grand, que tu es adoré de tes peuples. Ecoute : quand Néron eut empoisonné son frère, on lui dit qu'il avait sauvé Rome ; quand il eut fait égorger sa femme, on loua devant lui sa justice ; quand il eut assassiné sa mère, on baisa sa main parricide, et l'on courut aux temples remercier les dieux. Ne te laisse pas non plus éblouir par les respects. Si tu n'as des vertus, on te rendra des hommages, et l'on te haïra. Crois-moi, on n'abuse point les peuples ; la justice outragée veille dans tous les cœurs. Maître du monde, tu peux m'ordonner de mourir, mais non de t'estimer. O fils de Marc-Aurèle, pardonne ; je te parle au nom des dieux, au nom de l'univers qui t'est confié ; je te parle pour le bonheur des hommes et pour le tien. Non, tu ne seras point insensible à une gloire si pure. Je touche au terme de ma vie ; bientôt j'irai rejoindre ton père. Si tu dois être juste, puissé-je vivre encore assez pour contempler tes vertus ! Si tu devais, un jour...

« Tout à coup, Commode, qui était en habits de guerrier, agita sa lance d'une manière terrible. Tous les Romains pâlirent. Apollonius fut frappé des malheurs qui menaçaient Rome. Il ne put achever. Ce vénérable vieillard se voila le visage. La pompe funèbre, qui avait été suspendue, reprit sa marche. Le peuple suivit consterné, et dans un profond silence ; *il venait d'apprendre que Marc-Aurèle était tout entier dans le tombeau.* »

Voilà certes de ces pages qui soutiennent la comparaison avec les plus belles qu'on ait écrites sur l'antiquité, et qui pouvaient faire dire, quand Chateaubriand commença d'écrire ses chefs-d'œuvre : « C'est Thomas qui renaît ».

M.

L'histoire à Rome

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

L'histoire et la liberté sous Auguste

Si je vous ai parlé un peu longuement de Trogue Pompée, c'est que, grâce à Justin, grâce surtout à sa manière d'abréger, nous pouvons nous faire de Trogue Pompée une idée assez exacte. Il n'en est pas de même d'un certain nombre d'autres historiens de l'époque, qui, pour la plupart, ne sont guère connus que de nom. Je vous en signalerai rapidement quelques-uns, pour vous montrer jusqu'à quel point on avait le goût de l'histoire dans cette société du temps d'Auguste, si cultivée et si pleine de loisirs.

Deux noms d'abord se détachent : Fenestella et Hygin. Ce sont deux savants, deux érudits, à l'exemple de Varron ; ils ont, l'un et l'autre, beaucoup écrit, et sur toutes sortes de sujets. L'un, Fenestella, qui connaissait à merveille les institutions et les coutumes de l'ancienne Rome, est l'auteur d'un livre d'*Annales*, dont il ne nous reste que de très courts fragments ; l'autre, Hygin, ami d'Ovide, affranchi d'Auguste, bibliothécaire de la bibliothèque impériale, au Palatin, a composé, entre autres ouvrages, des biographies d'hommes illustres, à la façon de Cornélius Népos : nous n'avons de ses œuvres qu'une compilation.

A ces deux noms viennent s'en ajouter d'autres moins importants : Calpurnius, Volumnius, etc., parents ou amis de Brutus, historiens des guerres Civiles ; Marathus, affranchi d'Auguste, qui a écrit l'histoire de son maître ; Arruntius, auteur d'une histoire des guerres Puniques, où il a cherché à imiter le style de Salluste, et qui obtint un succès de ridicule ; Claudius Licinius auteur, comme Tite-Live, d'une histoire romaine se rapportant principalement à la période ancienne ; d'autres encore, sans parler de ceux que l'on ne connaît pas...

Tout cela témoigne, à n'en pas douter, d'un grand mouvement historique, d'une véritable poussée vers l'histoire, sous Auguste, et l'on serait en droit, semble-t-il, de s'attendre à autre chose qu'à de simples promesses. Or, il n'en est rien : ce ne fut qu'une floraison éphémère ; l'histoire fut subitement arrêtée dans son

essor, et il faut aller jusqu'à Tacite pour trouver une œuvre véritablement importante.

Il y a là un phénomène des plus curieux, dont il importe de rechercher les causes. Ces causes sont d'ordre exclusivement politique; elles se ramènent toutes à la question de la liberté de la parole, de la liberté de la presse, comme nous dirions aujourd'hui. C'est à cette question, éternellement à l'ordre du jour, et à la façon dont elle est résolue, que sont liées les destinées de l'histoire.

Cela, tout d'abord, peut paraître étonnant : l'histoire, c'est le passé ; or, le passé ne saurait offusquer personne. La vérité est que, dans certains cas, le passé doit offusquer beaucoup de gens. La chose est évidente, s'il s'agit d'un passé récent, si les faits rapportés par l'historien ne datent que de vingt ou trente ans. En effet, les personnages qui ont été mêlés aux événements, en tout cas, leurs parents, leurs amis, n'ont pas tous disparu : quoi qu'on fasse, on court le risque d'éveiller leurs susceptibilités. Prenons un exemple ; supposons qu'un écrivain contemporain d'Auguste veuille faire l'histoire des guerres Civiles, de cette période de troubles marquée par tant de proscriptions... Beaucoup de ceux qui eurent à en pâtir sont vivants : en parler, c'est faire revivre pour eux de pénibles souvenirs. Puis les acteurs eux-mêmes qui ont joué un rôle important dans ces guerres, un rôle plus ou moins louche, plus ou moins honorable, peut-être criminel, sont encore là : il est difficile d'en parler librement. Comment, par exemple, rappeler à l'empereur les actes du triumvir ; à Pollion, à Plancus, à Messala, qu'ils ont passé leur temps à trahir les différents partis ?

Il y a donc, comme vous voyez, un véritable péril à parler d'un passé récent; mais le péril n'est pas beaucoup moindre s'il s'agit d'un passé déjà lointain. Les hommes changent si peu ! Le présent tient par tant de fils au passé ! Il y a, entre le présent et le passé, soit des analogies, soit des contrastes frappants, que l'historien, s'il ne les note pas lui-même, donne à son lecteur l'occasion de noter. Ainsi, l'historien aura toujours l'air de faire la leçon ; on l'accusera toujours, même s'il est de bonne foi, même s'il s'en défend, de faire des allusions, de vouloir présenter sous une forme indirecte la critique de la société contemporaine. Un exemple vous montrera à quel point l'histoire peut devenir gênante.

Au commencement du second empire, alors que la liberté de la parole, et, plus encore, la liberté des écrits, était loin d'être absolument complète, quelques publicistes attaquaient le gou-

vernement. On leur fit entendre qu'ils devaient se taire, s'ils ne voulaient pas être poursuivis. Ils se rejetèrent alors sur l'histoire, science en apparence inoffensive, et frappèrent leurs coups les plus violents.

Quelques années plus tard, un écrivain de beaucoup de talent, Prévost-Paradol, directeur d'un journal d'opposition, reçut l'ordre, sous peine de voir supprimer son journal, de ne plus s'occuper de politique dans ses colonnes, de s'occuper uniquement de littérature. Le lendemain paraissait un article sur la traduction de Tacite par M. Burnouf, professeur au Collège de France. C'était tout ce qu'il y a de plus innocent. Mais l'auteur de l'article, sous prétexte de mieux louer le traducteur en donnant un spécimen de sa traduction, citait une page de l'historien latin, véritable coup de massue pour le gouvernement. Jamais l'article le plus violent n'eût produit autant d'effet.

C'est ainsi que l'histoire du passé peut facilement devenir une arme politique; c'est ainsi qu'un gouvernement un peu chatouilleux peut toujours voir une intention de critique dans l'œuvre d'un historien.

Cette question de la liberté de la parole et des écrits, à laquelle le sort de l'histoire est si intimement lié, a été posée pour la première fois dans le monde, dans le monde civilisé, sous le règne d'Auguste, à l'époque où nous en sommes arrivés. Et c'est parce qu'elle a été résolue dans le sens de la contrainte et de la répression que, par contre-coup, l'histoire à Rome a été subitement paralysée. Il me reste à vous le démontrer.

C'était la première fois que cette question était posée : en effet, jusqu'à Auguste, il n'était jamais venu à l'esprit de personne qu'on pût circonscrire, limiter, la liberté de la parole ou de la pensée ; qu'on pût, du moins, la limiter *légalement*, c'est-à-dire d'après un texte de loi déterminé, donnant à l'autorité publique le droit d'empêcher la parole de se manifester librement. Rappelons-nous ce qui se passait en Grèce, avec quelle liberté Aristophane et les autres poètes de l'ancienne comédie parlaient des choses et des hommes de la politique. — Ah! nous n'avons pas le monopole des violences! — Eh! bien, jamais il n'est venu à l'esprit d'un Athénien d'empêcher les poètes, les philosophes, les orateurs, de dire ce qu'ils avaient à dire. Un principe demeurait incontesté : « La discussion est libre ». De même, les écrivains avaient le droit, tacitement reconnu par la loi, d'écrire en toute liberté. Sans doute, on a trouvé des moyens pour empêcher les gens de parler ou d'écrire ; mais ces moyens n'étaient pas *légaux*. Les victimes pouvaient se venger des attaques ; on pouvait exer-

cer des représailles, non infliger une punition *légale*. Un orateur était-il particulièrement violent et gênant ? On s'en débarrassait en le traînant devant les tribunaux, non pour abus de parole, mais, par exemple, pour avoir volé, pour avoir trahi sur le champ de bataille; et, comme les faux témoins ne manquaient pas, on trouvait toujours facilement un prétexte, un moyen — détourné, encore une fois, et non légal — pour le faire condamner. A la rigueur, on l'assassinait !...

Il en était de même à Rome. Que fait César, déjà puissant? Que fait Pompée pour obliger Cicéron à cesser ses attaques ? Ils n'ont aucun texte de loi à leur disposition ; ils doivent recourir à un autre moyen. Il y avait alors à Rome un agitateur de profession, Clodius, une espèce de chien hargneux dont le métier était d'aboyer contre tout le monde : ils le lâchent contre Cicéron, qu'ils forcent ainsi à s'exiler. De retour à Rome, le grand orateur se montre plus prudent : ce n'est pas qu'il risque d'être poursuivi conformément à une loi nouvelle; c'est qu'il redoute la vengeance de ses ennemis, qu'il a peur de sentir, une seconde fois, Clodius à ses trousses. Il garde la réserve des gens qui savent ce qu'il en coûte de s'attaquer aux puissants.

Pourtant, il y avait à Rome une loi de lèse-majesté ; mais cette loi n'était pas faite pour réprimer les écarts de parole, les libertés de pensée. Tacite ne nous laisse aucun doute sur ce point. Saisissant le prétexte d'une application que Tibère faisait de cette loi, il précise : « Legem majestatis reduxerat (Tiberius); cui nomen apud veteres idem, sed alia in judicium veniebant: *si quis proditione exercitum, aut plebem seditionibus, denique male gesta republica majestatem populi romani minuisset. Facta arguebantur, dicta impune erant* » (Tac., *Ann.*, I, 72). Comme vous voyez, à l'origine et sous la République, cette loi de lèse-majesté s'appliquait uniquement aux trahisons à l'armée, aux séditions à Rome, à une administration coupable, portant atteinte à la majesté du peuple romain ; elle poursuivait les actions; les paroles restaient impunies. On pouvait dire, mais non faire tout ce qu'on voulait.

Après la chute de la République, lorsque César, vainqueur de Pompée et maître tout-puissant à Rome, eut substitué à l'ancien régime de liberté relative une sorte de monarchie, la tradition subsista comme par le passé. Jamais, en effet, il ne songea à s'adresser aux lois pour faire cesser les attaques dont il était l'objet ; et Dieu sait si on l'attaqua ! Il fut en butte aux libelles, aux pamphlets ; on lui dit à la tribune et au Sénat les choses les plus désagréables ; tous ceux qui maniaient une plume écrivirent l'é-

loge de Caton, de Pompée : à tout cela, et aux satires de Furius Bibaculus et de Catulle, César, qui était pourtant très sensible, et qui devait l'être particulièrement à certaines attaques, ne répondit que par le dédain. Il laissait faire, ou bien, si l'on dépassait toute mesure, il avait recours à certaines façons de réprimer tout à fait étrangères à la loi. Il fouillait dans le passé de ses adversaires; et s'il venait à découvrir qu'ils avaient été Pompéiens, qu'ils avaient porté les armes contre lui, il leur faisait entendre que l'amnistie ne serait pas pour eux, qu'il ne leur serait pas permis de rentrer en Italie, à Rome ; que leurs biens, confisqués pendant les guerres Civiles, ne leur seraient pas rendus. — Dans d'autres cas, il riposta : au *Caton* de Cicéron, il répondit par un *Anti-Caton*. Cependant, vers la fin, quand les attaques se firent plus violentes, César s'impatienta. Mais, même alors, il ne prit aucune mesure légale contre la liberté de la parole. Si beaucoup se turent, c'est qu'ils étaient de l'avis de Pollion disant à Octave : « Je me tais : il n'est pas bon d'écrire contre un homme qui peut proscrire ! » Or, César pouvait proscrire ; il disposait de moyens pour se venger de ses ennemis, pour les obliger à se tenir tranquilles.

Lorsque Auguste succède à César, il applique le même principe que son oncle, dont il s'est porté l'héritier, et dont il se pique d'être l'imitateur. Pas plus que lui, il ne songe tout d'abord à faire une loi contre la liberté de la parole. Pourtant, Auguste n'était pas homme à scrupules : il l'a surabondamment prouvé, alors qu'il ne s'appelait qu'Octave. Nous savons de quoi il était capable, avec quelle aisance, à l'époque des guerres Civiles et pendant le triumvirat, il maniait l'arme terrible de la proscription. Une fois empereur, au moins durant la plus grande partie de son règne, il semble ne plus se préoccuper des attaques dont il est l'objet, il n'inquiète ni les écrivains ni les orateurs ; il les laisse libres d'écrire et de parler à leur aise. Des faits nombreux sont là pour l'attester. Tite-Live était Pompéien de sentiment et de langage : loin de s'en fâcher, l'empereur en fait son ami. Il se contentait, quand Tite-Live allait un peu loin, de le traiter de Pompéien, avec un sourire (cf. Tac., *Ann.* IV, 34). C'était là toute la vengeance qu'il tirait de cet homme, qui pourtant ne le ménageait pas. Il en usa de même à l'égard des historiens des guerres Civiles, dont il a été question plus haut : il les laissa faire, à leur gré, l'apologie de Brutus et de Cassius.

Non seulement Auguste affectait de mépriser les attaques dirigées contre lui, mais il laissait impunies les impertinences, les insolences, peut-être plus désagréables encore, qu'on lui jetait

journellement à la face. Nous sommes même tentés de nous étonner de la façon peu respectueuse dont on parlait à l'empereur ou à son sujet ; c'est que nous nous représentons toujours Auguste dans l'éclat de sa majesté impériale ; c'est que nous oublions trop qu'il avait été simple citoyen, et que ceux qui avaient été ses camarades, ses compagnons d'armes, ses amis, pouvaient garder avec lui leur ancienne liberté de langage. Toujours est-il qu'Auguste eut, plus d'une fois, l'occasion d'exercer sa patience, si nous en croyons certaines anecdotes rapportées par Sénèque le père et par Suétone.

L'empereur parlait au Sénat ; quelqu'un l'interrompt et lui crie : « Je n'ai pas compris. » Et Auguste reprend ; il ne l'eût pas fait quelques années plus tard. — Une autre fois, comme il venait de faire une proposition, un sénateur lui dit : « Je vous contredirais, si j'en avais la liberté. » — Un jour, irrité des interminables et violentes altercations qui s'étaient élevées, il lui arrive de quitter la salle ; une voix crie sur son passage : « Il doit pourtant nous être permis de parler des affaires publiques ! » — Le sénateur Antistius Labéon, ayant à choisir un collègue, prend un ennemi de l'empereur. « Vous n'en avez pas d'autre ? » lui demande Auguste. « Celui-là me plaît », répond l'autre, et l'empereur n'insiste pas. — Le même Antistius Labéon, un jour qu'Auguste avait été menacé dans sa sécurité et que des sénateurs pleins de zèle proposaient de veiller à tour de rôle dans l'antichambre de l'empereur, exprime ainsi son refus : « Moi, je ne peux pas : je ronfle ! »

Cette liberté de langage fut si excessive, à un certain moment, que le beau-fils d'Auguste, Tibère, s'en émut. Décidément, l'empereur poussait trop loin la modération. Tibère s'en plaint avec amertume dans une lettre, et Auguste lui répond : « Ne vous laissez pas entraîner, mon cher Tibère, à la vivacité de votre âge, et ne vous indignez pas trop si l'on dit du mal de moi : c'est assez qu'on ne puisse m'en faire. » Nous retrouvons là cette distinction importante entre les actes et les paroles, que je vous signalais tout à l'heure.

Une autre anecdote, qui mérite d'autant plus d'être rapportée ici qu'elle s'applique à un historien, nous a été conservée par Sénèque le fils, dans son traité *De la Colère* (III, 23). — Un certain Timagène, un Grec, qu'Auguste avait attaché à sa personne en qualité d'historien officiel du règne, était logé au palais impérial. Or, il y avait de petits désordres au palais, et l'on y bavardait beaucoup, comme dans les maisons où il y a beaucoup de monde. Timagène y recueillait des histoires sur Auguste, sur l'impératrice, sur les autres membres de la famille impériale, et,

comme la discrétion n'était pas son fait, il s'empressait de colporter ces histoires au dehors. Une première fois, Auguste l'avertit de modérer sa langue. Il ne tient aucun compte de l'observation. Auguste l'invite alors à quitter le palais. Timagène se retire, accepte l'hospitalité que lui offre Pollion, brûle son manuscrit de l'*Histoire d'Auguste*, et continue à répandre par la ville les anecdotes scandaleuses. Ni lui ni Pollion ne sont inquiétés. « Jamais, nous dit Sénèque, Auguste ne fit de reproches à l'hôte de son ennemi ; il ne lui dit que ces mots : « Vous nourrissez un serpent. » Il interrompit même, un jour, ses excuses : « Que je ne gêne pas vos jouissances, mon cher Pollion, que je ne les gêne pas ! » Et comme Pollion lui offrait, si tel était son désir, de fermer sa porte à Timagène : « Croyez-vous que je puisse le vouloir, reprit Auguste, moi qui vous ai réconciliés tous deux. » En effet, Pollion avait été brouillé avec Timagène, et il ne l'avait pris chez lui que parce qu'Auguste l'avait chassé.

Si cette tolérance avait duré, il est bien évident que le mouvement historique commencé par Tite-Live et par Trogue Pompée n'aurait pas été interrompu. Mais, par malheur, il vint un moment où Auguste abandonna la tradition ancienne. Vieilli, fatigué, en butte aux sollicitations de son entourage, peut-être de Livie, sûrement de Tibère, il crut de son devoir de prendre des mesures contre la liberté de la parole.

Ces mesures furent d'abord assez timides. La première, nous est signalée par Suétone. Un libelle venait de paraître, déchirant un peu tout le monde, d'une telle violence que l'opinion se souleva, et que, en en poursuivant l'auteur, le gouvernement eut l'air de défendre la société, de prendre une mesure de police sanitaire. Ce libelle était anonyme. Auguste profita de l'occasion pour ordonner qu'à l'avenir « des poursuites seraient exercées contre ceux qui publieraient, sous un nom d'emprunt, des pamphlets ou des vers diffamatoires contre qui que ce fût » (Suétone, *Octave Auguste*, LV). C'était donc moins la courageuse liberté, que la lâcheté de l'attaque, que l'on semblait vouloir réprimer.

Mais bientôt, on va plus loin. Un orateur distingué, Cassius Sévère, passait sa vie à diffamer les gens, l'empereur et sa famille, les grandes familles, hommes et femmes. On finit par se préoccuper, en haut lieu, de ses attaques. Il est traduit devant le Sénat, et on le condamne en lui appliquant la loi de lèse-majesté, qui se trouve ainsi, pour la première fois, étendue aux libelles scandaleux. C'était un nouveau pas de fait. (Cf. Tac., *Ann.*, I, 72.)

A peu près à la même époque, vivait à Rome un autre person-

nage, Labienus, ancien lieutenant de César, avocat spirituel et mordant, passionné au point qu'on l'avait surnommé *rabienus*, c'est-à-dire *le rageur*; il avait écrit des pamphlets, entre autres une *Histoire contemporaine*, toute pleine d'invectives. Il ne la publiait pas (peut-être pour n'en pas atténuer l'effet!), mais il invitait ses amis à venir chez lui en entendre la lecture. Il lisait un chapitre, puis s'arrêtait, comme effrayé lui-même de ses audaces. Cette histoire était un véritable scandale, qu'il fallait faire cesser. On se décida à saisir le manuscrit, et on le brûla. Labienus jugea si grave l'injure qui lui était faite, qu'il alla s'enfermer dans le caveau mortuaire de sa famille et y attendit la mort, ne pouvant survivre à son déshonneur. On raconte que Cassius Sévère, à la nouvelle que l'histoire de Labienus avait été saisie et détruite, s'écria: « Qu'on me brûle aussi, je la sais par cœur! »

Ainsi, comme nous venons de le voir, c'est seulement à la fin du règne d'Auguste que se pose la question de la liberté de la parole. Elle n'est résolue que timidement tout d'abord. Nous verrons, la prochaine fois, comment les successeurs immédiats d'Auguste vont la résoudre, et quelles conséquences découleront de là pour l'histoire.

R.

La psychologie

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Objet de la psychologie (*suite*).

La psychologie, science de l'âme, est, par conséquent, la science de la conscience et la science du donné, à l'exclusion de ce qui n'est pas donné, de ce qui est inféré, conclu. Voilà ce que j'ai établi ; mais il importe encore de séparer la psychologie, par un caractère doublement déterminé, d'une part, de la métaphysique et, d'autre part, des sciences de la nature.

La recherche de ce caractère sera même très utile et presque nécessaire, parce que, en fait, la psychologie est malaisée à émanciper des sciences qui se rapprochent d'elle d'une manière ou d'une autre. Rendre la psychologie indépendante est difficile.

Malgré les travaux des psychologues anglais, l'indépendance de la psychologie est contestée et passe, aux yeux de certains, pour une thèse paradoxale.

La psychologie, en effet, a, de tout temps, été envahie par la biologie ou par la métaphysique, comme étant un chapitre spécial de la première ou l'introduction à la seconde. Nier la psychologie comme science spéciale, ainsi qu'a fait A. Comte, cela a paru excessif; mais il est aisé de préciser et de compléter la théorie d'A. Comte sur l'ordre hiérarchique des sciences, en disant qu'entre la biologie et la sociologie il y a une science de transition, la psychologie; et cette thèse a aujourd'hui beaucoup de partisans. L'autre thèse, d'après laquelle la psychologie, introduction de la métaphysique, fournit en même temps les fondements de la morale, en a beaucoup elle aussi.

Il en a toujours été ainsi. La psychologie d'Aristote déjà se trouve partagée, dans son œuvre, entre le περὶ ψυχῆς, traité de biologie, et les traités de sociologie (Morale et Politique). Socrate et Platon, au contraire, qui, les premiers, pratiquèrent la méthode psychologique et interrogèrent tout d'abord la conscience, ne séparaient pas les considérations psychologiques de celles qui leur font suite et qui sont morales ou métaphysiques.

Si nous examinons de plus près la psychologie des anciens, nous verrons que, par eux, la théorie des sentiments n'a jamais

été traitée que comme préparatoire aux morales eudémoniques et que, pour eux, la théorie de l'intelligence est toujours l'introduction à la théorie de la science ou logique, et à la critique de la connaissance, donc à la métaphysique.

Ce sont là deux conceptions de la psychologie. Suivant la première, la philosophie emploie la méthode psychologique, c'est-à-dire commence par la connaissance de nous-mêmes; mais ce n'est là qu'un commencement, et la psychologie est bientôt absorbée par la morale et la métaphysique. L'autre méthode, la méthode encyclopédique, est celle d'Aristote et celle d'A. Comte. Suivant elle, la psychologie est une transition.

Pourtant, dans l'histoire de la psychologie, deux grands faits montrent que l'âme peut être considérée spécialement. Les successeurs d'Aristote et, parmi eux, surtout les stoïciens, considéraient l'âme comme un sujet à cultiver et la morale comme l'art de la cultiver. Ils regardaient l'âme spécialement, non pour la connaître, mais pour l'élever jusqu'à l'idéal posé par eux. Cela est légitime; mais, s'il en est ainsi, l'âme est, avant tout, un objet à connaître. Il faut savoir ce qu'elle est avant de la cultiver; et, pour la connaître, il faut avoir la curiosité toute simple de ceux qui veulent tenir la vérité avant de poursuivre la perfection.

A partir de Locke, d'autre part, l'âme a été traitée comme sujet spécial d'étude. Locke ne mêle pas l'âme aux objets des sciences de la nature : il est le premier psychologue indépendant. Il eut des successeurs en Angleterre et des imitateurs en France; mais tout ce développement de la psychologie indépendante dérivée de Locke n'a pas triomphé dans l'esprit général de la philosophie. La psychologie positive et indépendante n'a pas acquis dans les conceptions philosophiques une situation suffisamment solide. C'est là un fait assez incontestable, puisque cette psychologie, malgré plus de deux siècles de développement, est, encore aujourd'hui, contestée.

Il faut donc essayer de définir la psychologie indépendante, et, pour cela, trouver un caractère qui la distingue des deux spéculations qui tendent à l'absorber : biologie et métaphysique.

Ce caractère distinctif de l'objet de la psychologie, la philosophie moderne peut seule en fournir les éléments, parce qu'elle a mis à leur place légitime les concepts d'espace et de temps, méconnus par la philosophie ancienne.

Les sciences cosmologiques ont pour objet les mouvements ou les transformations de la matière. Le mouvement, c'est un rapport de l'espace et du temps. Le mobile change de place, et fait cela plus ou moins vite. Le mouvement est donc un rapport de

l'espace et du temps, si l'on fait abstraction du mobile, et ces deux éléments du mouvement, conçus séparément, dépassent tous les mouvements particuliers. L'espace et le temps sont la double forme et le double milieu du monde matériel. — Mais dira-t-on, le mouvement n'est pas tout; on peut concevoir la matière en repos et changeante : c'est le changement sur place. Mais ce changement ne se fera pas dans un temps nul ; ce qui change, c'est toujours quelque chose que l'on conçoit comme étendu ou tout au moins situé dans l'étendue. Une étoile, dont la lumière augmente ou décroît, est toujours conçue comme située dans l'espace, alors même qu'elle est regardée comme un simple point lumineux. — On peut aussi concevoir la matière comme immobile et comme ne subissant aucun changement qualificatif (le ciel selon les anciens) ; dans ce cas, la matière est toujours conçue comme étendue, et, quand on dit qu'elle est immobile et immuable, on veut dire que le temps passe sans qu'elle l'utilise pour se mouvoir et changer, mais qu'elle demeure toujours la même à travers le temps qui passe.

Les sciences biologiques sont considérées, dans l'état actuel de la science, comme irréductibles aux sciences physiques, parce que la vie n'a pu être ramenée aux phénomènes physico-chimiques. Mais la vie n'est-ce pas un mouvement spécial, complexe et coordonné? La vie, c'est toujours du mouvement, toujours une combinaison, un rapport d'espace et de temps. L'individu vivant, c'est un mobile spécial dont les mouvements externes (accroissement et déplacement) sont conditionnés par des mouvements internes (vie végétative, nutrition).

L'objet des sciences de la nature est ainsi toujours conçu comme existant dans un double milieu, l'espace et le temps.

Considérons maintenant la conscience, l'âme, le donné en tant que donné. On dit que ce donné vit, mais il vit d'une vie spéciale. Quelle est la différence entre cette vie spéciale et la vie ordinaire? Le donné se développe-t-il à la fois dans ces deux milieux : l'espace et le temps? — Non; dans un seul: le temps. Les faits de conscience, donnés, sont successifs et non juxtaposés; ils ont entre eux des rapports de temps et non d'étendue ; ils sont donnés en séries purement successives, c'est-à-dire autrement que les mouvements.

Le temps est le milieu de chacun d'eux, et il faut ajouter : c'est un milieu donné avec eux. Tout fait de conscience est donné entre des faits de conscience antérieurs et postérieurs, entre un *avant* conscient et un *après* conscient, et, entre eux et lui, il n'y a pas d'intervalle, pas de vide de durée et de conscience. Tout cela

se suit d'une façon continue. Nous avons conscience des faits, de leur avant et de leur après ; les faits sont entourés de durée. Le fait entouré de durée occupe lui-même une fraction de durée, et la durée est toujours pleine, toujours occupée par des faits qui durent.

Ainsi, en ayant conscience des faits donnés, nous avons conscience de la durée qu'ils occupent. La durée est continuellement consciente et elle est inséparable, dans la conscience, du sentiment de la durée occupée par les faits de conscience. Les phénomènes donnés se suivent en série successive et continue, et cette série successive et continue, dont ils font partie, est donnée en même temps qu'eux, avec chacun d'eux, de sorte que les phénomènes donnés sont donnés dans un milieu donné.

Ce caractère peut être considéré comme distinctif, et c'est l'idée du donné qui nous y a conduits. Les faits sont psychiques, lorsqu'ils sont considérés tels qu'ils sont donnés, c'est-à-dire en pure succession, hors de l'étendue. — Mais l'espace n'est-il pas donné, lui aussi ? — Non ; pas comme la durée. De l'espace est donné, mais c'est tel fragment à tel moment de la perception et tel autre à tel autre moment. Sans doute, un travail de l'esprit unit ces fragments ; mais la perception, c'est de la conscience et, par conséquent, des fragments de l'étendue sont donnés, mais l'étendue est construite. L'espace est une inférence : c'est l'ordre des simultanés ; il est tout entier présent dans l'idée que nous nous en faisons, mais ce ne peut être là que le résultat d'un travail lent et compliqué de l'esprit. L'espace, nous l'avons formé : c'est donc une inférence, une construction.

Le temps, lui, est donné, puisque tout fait conscient est donné dans un milieu temporel. L'état présent n'a pas d'après, mais repose sur toute ma conscience passée. Ma conscience passée est encore présente, et ma conscience passée, n'est-ce pas mon « moi » ? Il est incontestable qu'un état passé est donné comme environné de durée, durée *avant* et durée *après*, et que l'état présent est donné comme reposant sur une longue série d'états passés, dont on a toujours le sentiment. Le présent est le terme d'une série temporelle.

Si l'espace apparaît par fragments, c'est par fragments successifs ; donc ses éléments sont subordonnés au temps. Nous croyons à l'espace, une fois que nous l'avons forgé. L'espace n'est jamais une donnée, la durée toujours.

Assurément, toute la durée n'est pas donnée. L'avenir est une hypothèse, et tout le passé avant le début de ma conscience est encore une hypothèse. Néanmoins, la durée nous est donnée d'une

manière si large et si continue qu'elle nous est donnée comme la forme générale de tout le donné. L'avant-moi et l'avenir sont des inférences, mais, entre l'avant-moi et l'avenir nous trouvons le temps. Notre être est une succession. Descartes disait cela, quand il disait que l'âme pense *toujours*. Cela signifie que nous avons conscience continuellement, dans une durée continue, et aussi, implicitement, que nous avons conscience de ce *toujours*, de cette continuité qui passe et qui est passée. Le donné est toujours donné dans un ordre successif, dans un milieu : la durée.

Ici se présentent quelques petites difficultés à écarter. Parmi les faits de conscience, il y en a d'étendus. Ce sont d'abord les sensations visuelles et les sensations tactiles données, puisque ce sont des sensations et des perceptions et, par suite, des états de conscience. Il est vrai que nous les attribuons au non-moi, ce qui masque leur caractère d'états de conscience. Mais le souvenir de ces sensations nous nous l'attribuons.

Parmi nos souvenirs, il y a des souvenirs visuels (souvenir d'un tableau vu dans un musée, par exemple). — Si ce souvenir n'avait pas une certaine étendue, ce ne serait pas le souvenir précis que j'ai (grandeur et forme). Donc, c'est un état de conscience étendu. Mais, lorsque je le considère comme mien, la durée importe plus que l'étendue ; ce phénomène a une place dans ma durée, ayant une place dans ma conscience ; en tant que souvenir, il est état de conscience pur, il a un milieu donné, la durée. Le replacer dans un milieu étendu (la ville où j'ai visité le musée), c'est faire du souvenir un objet de science du monde extérieur et non plus un fait de conscience.

D'autre part, parmi les états que nous externons comme faisant partie du monde extérieur, il y en a qui n'ont pas d'étendue à eux. C'est le cas des odeurs et des sons. Les sons n'ont pas d'étendue propre, puisqu'ils n'ont ni grandeur ni forme, soit; mais, nous les situons quelque part dans l'espace, au milieu de phénomènes visuels et tactiles, qui leur forment un milieu spatial. Cet endroit, si je le cherche, je le trouverai avec mes yeux : ce sera le lieu occupé par le corps sonore, cloche ou canon.

Pour qu'un phénomène soit extérieur, il faut qu'il soit quelque part, dans l'étendue qui l'entoure et il n'a pas besoin d'étendue occupée par lui-même. Au contraire, un souvenir étendu n'a qu'une étendue à lui et le milieu où nous le sentons situé, c'est le milieu donné, notre durée. C'est à ce titre qu'il nous appartient.

La psychologie est donc la science du donné tel qu'il est donné, le donné étant donné dans un ordre ou dans un milieu donné.

Cet ordre étant la succession pure, sans changement de position, l'objet de la psychologie, c'est la durée pure, la succession donnée ; c'est, peut-on dire, le pur temporel. Si, au contraire, nous considérons un fait de conscience hors de la durée pure, dans l'espace aussi bien que dans le temps, il perd son caractère de fait de conscience, il n'est plus un objet de la psychologie.

Ainsi l'âme c'est la conscience, la conscience est le donné, et ce qui est donné, c'est la succession pure. C'est ce que pensait Descartes, lorsqu'il opposait l'étendue et la pensée et disait : la matière, c'est ce qui a pour essence l'étendue ; l'esprit, ce qui a pour essence la pensée. Car cela revient à dire qu'il y a des qualités qui sont incompatibles. Là où il y a étendue, il ne peut y avoir pensée, et réciproquement. Descartes ne parle pas de durée, mais c'est parce que la durée, commune aux deux mondes de la matière et de l'esprit, ne peut les distinguer. Il nie l'étendue de la pensée, ce qui revient à dire que ce qui pense toujours a pour milieu la durée, la durée pure, caractérisée par ce mot : *toujours*.

Il est une autre difficulté à signaler et à écarter. La psychologie qui se renferme dans la conscience n'est pas la seule. C'est la psychologie pure et c'est la psychologie philosophique, comme nous l'établirons. Il y a, en dehors d'elle, des sciences psychologiques variées, qui ne peuvent séparer l'âme du corps humain (sciences historiques, sociologiques, etc.). Pour ces sciences, l'âme est motrice d'un corps vivant, qui est son agent, son instrument d'expression. Le corps spiritualisé est, avec l'âme, l'objet de la sociologie, de la science du langage. — Il y a d'autres sciences qui étudient les rapports de l'âme et du corps (psycho-physique, psycho-physiologie). Nous reviendrons sur ces sciences ; mais il est déjà évident qu'elles envisagent le rapport des phénomènes donnés avec les phénomènes conclus, et placent leur objet dans l'espace et dans le temps à la fois. Elles supposent, d'ailleurs, la psychologie pure et philosophique. La psychologie que, désormais, j'appellerai pure, qui fait abstraction de l'étendue, la psychologie qui ignore tous les corps et, par conséquent, le corps humain, les nerfs et le cerveau, tâche, en faisant cette abstraction, de se suffire à elle-même. Elle croit trouver assez de faits précis pour ériger leurs rapports en lois. Les lois de la conscience, voilà le but de la psychologie pure. — Mais elle prétend être une science, donc avoir un objet général ; la psychologie pure prétend être la science de toutes les âmes, de la pluralité des âmes. Or, cela ne suppose-t-il pas l'espace ? Assurément, l'idée de pluralité des âmes, qu'a tout esprit humain, implique l'espace ; car la pluralité des âmes ré-

sulte de la séparation des âmes dans l'espace et de leur distinction par des corps individuels. Mais, lorsqu'on fait de la philosophie scientifique ou générale, on fait abstraction de tous les éléments spatiaux qui ont servi à édifier les matériaux de la science. Nous supposons tout simplement qu'il est des successions données à elles-mêmes autres que celle qui nous est donnée à nous-mêmes. Les signes qui nous ont servi à faire cette supposition et à deviner les états de conscience d'autrui sont oubliés, une fois qu'ils ont rempli leur rôle de signes; le signifié, qui est purement temporel, reste seul matière ou objet de science psychologique.

Il nous faut montrer maintenant comment le critérium qui sépare l'objet de la psychologie de celui des sciences cosmologiques et biologiques permet, envisagé sous un autre aspect, de distinguer la psychologie de la métaphysique, et de lui donner l'indépendance complète qu'il convient de lui attribuer.

V. H.

Les phénomènes généraux en histoire.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de conférences à l'Université de Paris.

Les conditions universelles communes à toutes les sociétés (*suite*).

2. — L'évolution de l'Etat est un des phénomènes qui remplissent l'histoire. Il faut l'examiner avant de pouvoir classer les différentes formes d'États, sinon on court le risque d'adopter un principe de classification abstrait, juridique ou philosophique. On arriverait ainsi à classer ensemble des États qui n'ont de commun qu'un caractère abstrait, secondaire ; on réunirait ensemble, sous prétexte que ce sont des monarchies, des États aussi différents que l'ancienne Egypte, la monarchie de Clovis ou la monarchie allemande du Moyen Age, ou bien encore, sous prétexte que ce sont des républiques, Carthage, les petits cantons suisses, Venise, les États-Unis, la France. C'est en procédant de cette façon qu'on a déconsidéré les classifications politiques. Avant de classer ces États, il faut atteindre leurs caractères profonds, et, pour cela, voir à quel moment de l'évolution ils ont apparu, par conséquent distinguer les grandes périodes de l'histoire.

a) L'évolution de l'État commence pour les peuples historiques à une période qui ne nous est pas connue. Les documents ne remontent pas jusqu'à l'origine de l'État ; il y a une période préhistorique. Et, pour reconstituer l'évolution originelle de l'État, on n'a que des raisonnements à partir des faits postérieurs de la période historique, langue, rites, institutions, traditions. Pour appuyer ces raisonnements, il faut l'analogie d'autres peuples connus, de peuples actuels, non civilisés, de l'Amérique, de l'Océanie ou de l'Afrique : il faut admettre une ressemblance profonde entre tous les peuples non encore civilisés. C'est là un postulat dont il faut avoir conscience.

En observant les peuples non civilisés et en rapprochant les faits connus relatifs aux peuples antiques, on arrive à se représenter la période antérieure à l'histoire. On a pu observer, chez les peuples non civilisés, un État où les gens obéissent à un ou plusieurs chefs, mais spontanément, sans y

être forcés, et non d'une manière durable ; car, après la mort du chef, ils n'obéissent pas à son fils ; ces chefs sont occasionnels, non permanents, non spécialisés, ils font autre chose que commander ; dans cet État, il n'y a que des coutumes et pas de règles obligatoires. C'était le régime des Peaux-Rouges d'Amérique, sauf naturellement de ceux qui étaient organisés en grands royaumes, des Polynésiens, des peuples d'une partie des îles de la Sonde, d'une partie des peuples arctiques. On conjecture que ce fut le régime en vigueur chez les ancêtres des peuples aryens. Cette période peut être qualifiée période de commandement spontané non obligatoire.

Dans la période la plus anciennement connue pour les États historiques, on trouve l'habitude de commander et d'obéir qui s'est transmise depuis plusieurs générations, devenue durable, devenue aussi tradition obligatoire. Le commandement est permanent, héréditaire, fixé dans les familles des chefs, qui forment un personnel officiel spécialisé, vivant de sa fonction, ne faisant que commander. Ce personnel force les sujets à obéir; la coutume est devenue une règle ; ce personnel s'est créé des moyens de contrainte, des sanctions matérielles. L'État est devenu officiel ; il est maintenant une autorité permanente, qui a à sa disposition des règles obligatoires et des moyens de faire observer ces règles. C'est la période du gouvernement officiel absolu, qu'on trouve dans les royaumes de l'Extrême-Orient, dans l'Inde, dans les cités antiques, chez les peuples de l'Italie, en Gaule, en Germanie, chez les Russes, chez les Kabyles, chez les Arabes. Pour le constituer, trois forces se combinent : un chef, des notables, des guerriers. Elles sont très apparentes dans les poèmes homériques, dans les cités grecques, à Sparte, à Athènes, à Rome ; on les retrouve dans les cités kabyles. Cette distinction de trois forces a été le principe de la classification d'Aristote, qui a reconnu trois formes d'États, suivant que l'une ou l'autre de ces forces prédomine : la monarchie, l'oligarchie, la démocratie. La période du gouvernement officiel absolu a été très longue et l'État a évolué de façon différente, aboutissant à trois types différents suivant qu'une des forces en présence a pris le dessus. La monarchie a été la forme dominante dans tout l'Orient, chez les Hindous, chez les Chinois, au Japon, chez les Mongols, chez les Turcs, dans les pays musulmans. Les autres formes, oligarchie et démocratie, ne se sont montrées qu'en Occident.

On sort de cette période par un phénomène de concentration qui s'est produit dans le monde entier. Les petits États ont été détruits et absorbés par un faible nombre d'États qui se trans-

forment en empires : empires chinois, japonais, hindous; empires assyriens, égyptiens, perses ; empire romain ; empires arabes. L'empire diffère de la monarchie primitive par son origine : il résulte toujours de la conquête ; — par son mécanisme : le chef crée un corps de fonctionnaires pour gouverner la grande masse de ses sujets, sur lesquels il ne peut avoir une prise directe ; on a une bureaucratie, qu'on retrouve en Egypte, en Perse, dans le Bas-Empire, en Chine. Une partie de l'humanité est restée à cette période de l'empire.

Mais, le plus souvent, ces empires se décomposent. Le personnel de fonctionnaires cesse d'opérer pour maintenir la concentration ; les règles ne sont plus observées ; l'organisation se dissout ; les fonctionnaires, les chefs d'armées démembrent l'empire ; ou bien encore des étrangers pénètrent sur le territoire. On a alors la période de décomposition ou de démembrement, qu'on trouve dans les empires perse, romain, arabe, chinois, hindous.

Sur les débris décomposés, c'est-à-dire avec les sujets et les étrangers envahisseurs, se refait une nouvelle formation spontanée des États, petits et barbares ; ils sont analogues à ceux de la période primitive ; ils en diffèrent, parce qu'il y reste des débris de l'ancien empire. C'est une période de formations secondaires. A cette période appartiennent tous les petits États d'Europe, de l'Asie turque, de l'Inde. Les États reproduisent la série des formes spontanées : on a d'abord partout de petits états sous des chefs de guerre ; puis, en Orient, de grands empires, qui se décomposent à nouveau, et ainsi de suite ; tel est le cas en Chine, dans l'Inde, pour les empires mongols ; en Occident s'établissent des monarchies absolues. — L'évolution semble donc se faire en cercle, revenir au même point de départ : de là, la théorie de Vico.

Enfin, dans quelques États de l'Occident et dans les colonies, commence une période nouvelle, sans analogue dans les autres pays. Des groupes de mécontents rejettent l'autorité absolue du chef et les règles officielles ; ils battent et intimident les gouvernants ou bien les gagnent à leurs idées. Alors apparaît une forme d'États qui reposent non sur la tradition, mais sur un acte d'intelligence, sur la raison, sur un idéal. Le pouvoir y est limité. C'est la dernière période de l'évolution, celle dans laquelle nous sommes encore. Par des révolutions ou des réformes, dans certains États de l'Europe, on est arrivé à la création d'États à règles rationnelles, à régime libéral représentatif, qui prend diverses formes.

Telle est la série des périodes. Comme nous vivons dans la dernière, nous avons une tendance à la regarder comme une phase normale dans l'évolution de l'humanité. En fait, elle est un phénomène exceptionnel, unique, très limité.

On a donc, en classant la masse innombrable des États suivant le degré de leur évolution et leur place dans l'évolution générale de l'humanité, six séries d'États. Mais la première n'est pas connue historiquement ; il reste donc cinq séries : les États de formation primaire spontanée, les États formés par agglomération ou empires, les États qui se reforment sur les empires décomposés ou États de formation secondaire, les empires de formation secondaire et les états modernes à régime représentatif. Les types spontanés primitifs et les types de formation secondaire se ressemblent assez pour être classés ensemble. On n'a donc que trois types : les petits États, les empires, les États à régime représentatif. Nous les étudierons successivement.

3. — Dans les deux séries de petits États, l'évolution a abouti à des types très différents, dont chacun doit être étudié à part. Aristoste l'avait déjà vu pour les États de formation primaire et avait distingué parmi eux trois formes, monarchie ou gouvernement personnel à un chef unique, oligarchie ou aristocratie, démocratie ou gouvernement par l'assemblée.

A) La monarchie personnelle à un chef unique apparaît sous deux formes : ou bien le chef est indépendant et on a des monarchies personnelles pures, à un étage, qui constituent des Etats juxtaposés ; ou bien les chefs sont dépendants les uns des autres et on a des monarchies superposées.

a) Le gouvernement personnel par un chef unique est la forme la plus habituelle de l'Etat ; on la trouve chez tous les peuples, en tous les temps ; elle paraît être la forme la plus ancienne, la forme spontanée, normale, du gouvernement dans l'humanité. L'énorme majorité des Etats consiste en petites monarchies personnelles, sous un chef absolu, héréditaire. C'est la forme presque unique en Asie, en Afrique, en Amérique avant l'arrivée des Européens, sauf les deux empires du Mexique et du Pérou. La plupart ont disparu sans histoire. Celles qui sont connues historiquement sont en nombre énorme : un Hollandais, Stokriss, a dressé la liste de tous les souverains connus, dans son *Manuel de chronologie et d'histoire*, qui forme deux gros volumes.

Nous en verrons les variétés, les caractères généraux, l'évolution.

Pour distinguer les variétés, il faut remonter à l'origine ; le régime diffère suivant les conditions où il s'est formé.

La variété la plus ancienne, la plus générale dans les régions barbares, est le chef héréditaire, d'origine spontanée, auquel le groupe obéit par tradition. D'ordinaire, nous n'en connaissons pas l'origine : il nous apparaît à un moment où le gouvernement est déjà consolidé, où les sujets sont déjà habitués à obéir à une famille reconnue supérieure. Tels sont les rois dans l'antiquité orientale, les rois d'Egypte, des villes de Chaldée, des tribus de Syrie, d'Asie Mineure, des cités grecques, d'Etrurie où ils s'appellent *lares*, des peuplades de Gaule et de Bretagne, des Goths, des Vandales, des Scandinaves, des nomades d'Asie, des peuples noirs, des peuples d'Amérique. Pour l'enseignement, on peut prendre comme types les rois des Chaldéens et les rois homériques ; les rois des cités grecques et de Rome ne peuvent fournir de bons exemples, car ils ne sont connus que par des légendes remaniées.

Une deuxième variété, c'est l'usurpateur, que les sujets regardent comme non légitime, auquel ils obéissent par crainte ; normalement, c'est un guerrier. L'apparition d'un usurpateur est un cas très fréquent dans les pays sans cohésion politique. Le fait est mal connu pour l'Orient, pour l'Inde. Par contre, il est très caractérisé dans les pays helléniques : c'est le *tyran*, maître unique, regardé comme un criminel, opposé par Aristote au roi ; dans l'histoire grecque, les tyrans apparaissent à deux moments : d'abord, avec la décomposition de l'ancienne cité purement agricole et l'apparition d'une classe industrielle, au VIe siècle avant notre ère (c'est l'époque de Périandre à Corinthe, de Pisistrate à Athènes), puis lors de la grande désorganisation des cités grecques aux IVe et IIIe siècles ; le cas le plus frappant est celui de Denys de Syracuse. — L'usurpateur peut devenir héréditaire ; et, dans ce cas, sa situation devient semblable à celle d'une famille légitime. On en a des exemples dans la Chine, dans l'Inde.

La troisième variété est le chef d'origine religieuse, qui se donne comme envoyé de Dieu et se fait accepter comme commandant. On n'en connaît pas d'exemple pour le monde chinois ni pour l'Inde avant l'Islam ; le phénomène est inconnu en Europe. Il semble être borné aux pays de la Méditerranée méridionale et orientale ; peut-être ne s'est-il pas produit chez les Juifs, car l'existence de Moïse est douteuse ; mais on le rencontre très net chez les Arabes : le prophète fut, en même temps, commandant des croyants ; les khalifes devenus héréditaires furent à la fois chefs politiques et religieux. De nos jours, on a vu le Mahdi, qui se donne comme précurseur du prophète. Pour l'enseignement, on peut prendre l'exemple de Mahomet.

La quatrième variété se produit dans les empires qui se décomposent. L'empire étant trop grand, le gouvernement n'est plus obéi ; sur le territoire, il se forme des centres de commandement, des chefs locaux apparaissent. Le fait est bien visible dans l'empire carolingien ; alors les sujets ne sont plus assez civilisés pour obéir aux ordres venus d'un centre lointain. — Ces petits chefs locaux se forment par des procédés différents. Un agent du souverain, d'ordinaire un guerrier, cesse d'obéir, devient souverain dans son district, et la grande monarchie se divise en monarchies de faible étendue ; ce phénomène est connu historiquement pour la Chine, où l'on a eu, à plusieurs reprises, formation et dissolution d'empire, pour les empires dans l'Inde (le dernier cas est celui de l'empire mongol au XVIIe siècle), pour les empires d'Assyrie et de Babylone, pour l'empire d'Alexandre, les empires arabes d'Orient et d'Espagne, pour l'empire carolingien, pour les empires mongols du XIIIe siècle. Ou bien un chef de guerre indigène, un chef de brigands, parvient à se faire obéir et reconnaître comme chef ; ce procédé est plus rare : on en a des exemples, dans l'Inde chez les Mahrattes, en pays musulman où ce chef se donne d'ordinaire pour iman ou chérif ; ou bien encore, un chef de guerre étranger entre dans l'empire, s'y établit, s'y taille un petit royaume : on le voit dans l'empire d'Alexandre avec les Parthes, dans l'empire romain avec les Germains et les Slaves, dans l'empire carolingien avec les Northmen, dans l'empire arabe avec les Turcs, dans l'Inde avec les Afghans ; le fait peut se produire sous deux formes : le chef entre dans l'empire en ennemi : tels les chefs des Vandales, des Lombards, des Francs, des Angles et des Saxons, des Bulgares, des Serbes, des Croates ; le chef entre dans l'empire en se mettant nominalement au service du souverain officiel : tels les Goths et les Burgondes dans l'empire romain, les Turcs dans l'empire arabe de Bagdad, tel aussi le premier duc de Normandie, Rollon. En pratique, la différence entre ces deux procédés est faible ; le chef serviteur se conduit souvent en conquérant : Alaric, au service de l'empire romain, prend et pille Rome.

Les différences d'origine donnent un caractère différent au gouvernement. On ne peut jamais confondre un roi d'origine immémoriale, un usurpateur, un chef prophète, un chef établi sur un fragment d'empire ; ce sont autant de catégories irréductibles.

Mais la situation de chef héréditaire personnel leur donne des caractères communs. Celui qui domine, c'est l'état de civilisation de leurs sujets ; il est toujours rudimentaire. Ce régime s'établit

chez un peuple sans vie politique, ne s'intéressant pas au gouvernement, faiblement organisé, peu civilisé, d'ordinaire petit. Même quand l'Etat est grand en apparence, il est petit par la force réelle du chef; dans ce cas, il a au-dessous de lui des chefs locaux. — On trouve l'action de cet état général de la société en analysant et en examinant une à une les conditions du gouvernement, pouvoirs du chef, moyens de commander, règles ou direction idéale du commandement, pratique du gouvernement. Les pouvoirs du chef sont vagues, indéfinis; il commande en toute matière. Les sujets ne sont pas assez conscients pour distinguer les attributions du chef, énumérer ses fonctions; ils se contentent de dire que le chef est chargé d'assurer *pacem et justitiam*, formule qu'on retrouve chez beaucoup de chroniqueurs du Moyen Age. Comme exemple caractéristique de ce vague des pouvoirs, on peut citer les rois de Rome, qui possèdent tout l'ensemble des pouvoirs désigné sous le nom d'*imperium*, ou bien Clovis, ou encore Othman et ses successeurs, ou même Charlemagne : la diversité des matières réglementées par les capitulaires en est la preuve. Ce chef fait lui-même les opérations, commande l'armée, décide la paix, la guerre, les affaires communes, juge, fait la police; le fait est très apparent au Moyen Age : le chef n'est réellement obéi que là où il est en personne; s'il veut gouverner, il doit être présent; de là, la raison de la vie errante des rois du Moyen Age, leur manque de résidence fixe. Les Carolingiens, les empereurs allemands en offrent des exemples frappants; et, pour le montrer aux élèves, on n'a qu'à leur raconter une année de la vie de Charlemagne, d'Otton I[er] ou de Barberousse. Le pouvoir absolu du chef se trouve donc limité, mais limité non par un droit des sujets, qu'on ne conçoit pas plus que la distinction entre les fonctions du chef, limité par l'impuissance pratique où se trouve le chef d'exercer son commandement.

La principale différence entre ces chefs réside dans la quantité des opérations qu'ils ont à accomplir, selon qu'ils sont, ou non, chargés des opérations du culte. Cela paraît dépendre de leur origine : les chefs, dans les monarchies de formation primaire, sont chefs de culte. Le fait est probable pour les rois d'Orient, de Chaldée, d'Assyrie, d'Egypte; il est certain pour les cités du monde grec et du monde romain; il s'y est conservé longtemps: après la disparition de la royauté, les fonctions de chef de culte sont données à un personnage qui porte le titre de roi, à Athènes l'archonte-roi, à Rome le *rex sacrorum*, preuve formelle que la fonction était jugée indispensable. Mais, dans les Etats de la seconde formation, le chef n'a plus de fonction religieuse : même

le chef musulman est un prophète et non un chef de culte ; c'est qu'alors le culte est organisé, avec un personnel spécial, antérieur à l'existence du chef : les brahmanes dans l'Inde, l'Église chrétienne au Moyen Age dans l'Europe, le clergé musulman dans les États turcs. Le pouvoir du chef se trouve alors limité par celui des chefs religieux.

Pour se faire obéir, le chef a recours à des moyens de deux sortes : moraux, c'est-à-dire psychiques, pour inspirer l'obéissance ; matériels, pour contraindre à l'obéissance. — Les moyens moraux sont les plus anciens; mais le mécanisme est inconscient : le chef donne des ordres, la tradition, l'habitude immémoriale (c'est-à-dire antérieure à l'individu, qui qualifie d'immémorial ce qu'il a toujours connu) donne aux sujets la conviction qu'ils doivent obéir. Le sentiment général est que le chef, personnage supérieur par sa naissance, mérite le respect. Ce sentiment de respect s'aperçoit dans l'antiquité, dans les poèmes homériques, à Sparte, en Perse, chez les Barbares ; il s'exprime souvent par l'attribution aux chefs d'un caractère sacré; presque toujours une légende les rattache aux dieux. Pour les chefs des Etats de formation secondaire, ce caractère sacré est rétabli par une entente avec le personnel du culte dans les pays chrétiens; le sacre donne aux chefs un caractère divin : la coutume du sacre apparaît chez les rois anglo-saxons, en France avec Pépin; elle se continue au Moyen Age avec les princes capétiens et les empereurs allemands.

Les moyens matériels se ramènent à ce fait, que le chef a une escorte armée pour protéger sa personne et pour assurer l'exécution de ses ordres. C'est un phénomène universel ; on ne trouve pas de monarchie personnelle où le prince n'ait pas autour de lui une bande armée : les tyrans grecs ont les *porteurs de lances* ; les rois barbares du haut Moyen Age, les princes de l'Inde ; les rois mongols, les princes d'Amérique, les chefs de pirates normands, les rois de mer, ont tous autour d'eux une bande armée. Souvent ces princes possèdent des résidences fortifiées : Mycènes, Tyrinthe en sont des types. D'ordinaire, ils ont un trésor qui leur permet d'entretenir cette escorte : comme exemples pour l'enseignement, on peut prendre le roi de Perse, ou le roi mérovingien, dont le premier acte consiste à s'assurer le trésor et les leudes de son prédécesseur. Enfin, pour forcer à obéir, le chef a le pouvoir d'imposer une pénalité ; on ne le sait pas sûrement pour les peuples antiques ; mais les rois d'Orient ne supportent pas la désobéissance, qui est punie de mort (comme types, les récits relatifs aux exécutions ordonnées par Assurbanipal et Senna-

chérib, dans l'inscription de Béhistoun) ; au Moyen Age, on connaît l'amende, le *bann*, qui revient souvent dans les capitulaires de Charlemagne.

Le chef commande suivant deux espèces de règles, relatives à ses actions et à la transmission de son pouvoir. — Les règles d'action qui dirigent le chef, sont des coutumes. Il ne reconnaît pas expressément de règles ; il commande à sa guise ; le type du gouvernement dans les monarchies de formation primaire est le gouvernement du roi nègre qui prend ce qui lui plaît, tue, fait tuer ou vendre comme esclave n'importe lequel de ses sujets. Mais le chef lui-même est traditionaliste, et, sauf les accès de passion, il tend à se conduire suivant la coutume. Sa conduite est la résultante de deux forces en conflit : sa passion et la coutume. Un droit public régulier n'existe pas ; il y a une coutume à laquelle les gens se conforment le plus souvent. Le fait est rendu apparent par le conflit qui existe entre ces deux forces : voir l'histoire de Chilpéric, l'histoire du vase de Soissons, dans Grégoire de Tours.

Les règles de transmission opèrent à la mort du souverain. Le pouvoir est personnel ; mais le chef tend à le léguer aux gens de sa famille. L'hérédité apparaît fixée dans tous les Etats que nous connaissons, en Egypte, en Assyrie, en Perse, en Grèce ; pour Rome, on ne connaît que la période des rois viagers. On la trouve chez les peuples celtes, germains, slaves, chez les Turcs, dans l'Inde. Même là où des conditions historiques ont établi un prince viager, théoriquement élu, le prince cherche à transmettre son pouvoir à son fils, et à le rendre héréditaire dans sa famille : les rois allemands, les princes capétiens ont, de leur vivant, associé leur fils à leur pouvoir, et même ce fils était sacré avant d'être roi. L'hérédité est la forme normale, l'hérédité en ligne masculine, car un homme seul peut commander, l'hérédité à condition que le fils soit capable de commander ; s'il est trop jeune, les sujets ont une tendance à l'écarter. — L'application de l'hérédité offre trois variétés : l'aîné des fils succède (c'est le régime de tous les Etats antiques et orientaux) ; le pouvoir est partagé entre tous les fils (c'est le régime en vigueur chez les Germains ; il se maintient pendant une partie du Moyen Age ; partages entre les fils et petits-fils de Clovis, partages faits par Charlemagne ; il se continue en Espagne, dans les pays slaves, en Russie) ; le membre le plus âgé de la famille remplace le roi défunt (c'est le régime musulman).

Le caractère du gouvernement personnel ne peut être compris en tenant compte seulement des règles officielles ; il faut exami-

ner la pratique, la conduite réelle du souverain. Elle varie suivant deux conditions, suivant les deux forces en conflit, la coutume et la volonté du chef. — Le peuple peut avoir des coutumes qui s'imposent plus ou moins fortement à la volonté du prince; on en a des types différents, oriental (religion d'un dieu despotique), hellénique, italique (on pourrait dire, en un seul mot, méditerranéen), celte, germain, slave, musulman, hindou, américain, type d'Extrême-Orient. — La volonté personnelle du chef le rend plus ou moins docile à la coutume; mais les types ne sont pas très nombreux, car l'habitude d'exercer un pouvoir personnel produit des caractères analogues chez les princes ; ils diffèrent par le plus ou moins d'actes arbitraires qu'ils accomplissent, contrairement à la coutume : les types extrêmes sont le despote, Clovis, Chilpéric ; le prince qui se conforme assez scrupuleusement à la coutume, Charlemagne, saint Louis, Barberousse ; ou bien ils diffèrent par leur plus ou moins d'énergie dans le commandement.

La monarchie personnelle est la forme d'Etat la plus répandue, mais aussi une des plus instables. L'Etat y dépend de la personne du prince, c'est-à-dire de la succession dans une famille d'hommes capables de le maintenir. Elle est soumise à une évolution rapide, dont la cause est le plus souvent l'affaiblissement de l'énergie chez le chef. Il peut arriver qu'un chef soit incapable de se défendre ; alors son pouvoir est détruit, et, avec lui, l'Etat. Une formation nouvelle apparaît. Quatre solutions sont possibles : la plus ordinaire est la reconstitution de l'Etat avec une autre famille, souvent avec le même territoire et le même régime : c'est l'histoire des mondes de l'Extrême-Orient, chinois, hindou, musulman, des royaumes de l'Afrique et de l'Amérique ; ces changements de personnes ne sont importants que si la famille nouvelle appartient à une civilisation différente, introduit des mœurs, une religion nouvelles : ce fut le cas des Mandchoux en Chine, des musulmans dans l'Inde, des Arabes en Afrique ; — le pouvoir s'affaiblit et le gouvernement se transforme en oligarchie, phénomène ordinaire du monde antique ; — l'Etat est absorbé par un autre Etat plus grand ; on a alors un empire ; — l'Etat est soumis par un autre Etat, mais non absorbé ; les deux Etats restent superposés sans se confondre, ce qui nous conduit à la seconde forme de la monarchie personnelle à chef unique.

M. T.

Sujets de devoirs.

I

UNIVERSITÉ DE RENNES

LICENCE ÈS LETTRES.

Dissertation française.

1. Le héros romantique dans *Marion Delorme* (Didier), *Hernani*, *Antony* et *Chatterton*.
2. De la pitié comme ressort littéraire d'après les grandes tragédies classiques, La Fontaine (*Psyché*), Diderot (*Entretien sur le Fils naturel*) et Beaumarchais (*Préface d'Eugénie*).
3. Les poètes romantiques français de 1820 à 1830.

Littérature française.

1. Molière : les comédies de caractères.
2. Les idées littéraires de La Fontaine.
3. Voltaire critique littéraire dans le *Siècle de Louis XIV*.
4. De l'influence de Chateaubriand sur le romantisme.
5. De l'histoire dans le théâtre de Victor Hugo.
6. De la pitié sociale dans *Eloa*, *Les Misérables*, la *Légende des Siècles* et le roman russe.
7. Les idées sociales de Victor Hugo.
8. La poésie philosophique chez Victor Hugo.
9. Le drame historique au XIXe siècle après le romantisme.
10. La question d'argent dans Emile Augier.

Langue anglaise.

AGRÉGATION.

Version.

The usual approch to Arnheim was by the river. The visitor left the city in the early morning. During the forenoon he passed between shores of a tranquil and domestic beauty, on which grazed innumerable sheep, their white fleeces spotting the vivid green of rolling meadows. By degrees the idea of cultivation subsided into that of merely pastoral care. This slowly became

merged in a sense of retirement — this again in a consciousness of solitude. As the evening approached the channel grew more narrow; the banks more and more precipitous; and these latter were clothed in richer, môre profuse and more sombre foliage. The water increased in transparency. The stream took a thousand turns, so that at no moment could its gleaming surface be seen for a greater distance than a furlong. At every instant the vessel seemed imprisoned within an enchanted circle, having insuperable and impenetrable walls of foliage, a roof of ultra-marine satin, and *no* floor — the keel balancing itself with admirable nicety on that of a phantom bark which, by some accident having been turned upside down, floated in constant company with the substantial one for the purpose of sustaining it. The channel now became a *gorge* — although the term is somewhat inapplicable, and I employ it merely because the language has no word which better represents the most striking — not the most distinctive — feature of the scene. The character of gorge was maintained only in the height and parallelism of the shores; it was lost altogether in their other traits. The walls of the ravine (through which the clear water still tranquilly flowed) arose to an elevation of a hundred and occasionally of a hundred and fifty feet, and inclined so much towards each other as in a great measure to shut out the light of day; while the long plume-like moss which depended densely from the intertwining shrubberies overhead gave the whole chasm an air of funeral gloom. The windings became more frequent and intricate, aud seemed often as if returning in upon themselves, so that the voyager had long lost all idea of direction. He was, moreover, enwrapt in an exquisite sense of the strange. The thought of nature still remained, but her character seemed to have undergone modification; there was a weird symmetry, a thrilling uniformity, a wizard propriety, in these her works. Not a dead branch — not a withered leaf — not a stray pebble — not a patch of the brown earth was anywhere visible. The crystal water welled up against the clean granite or the unblemished moss with a sharpness of outline that delighted while it bewildered the eye.

E. A. Poe.

(The Domain of Arnheim.)

Dissertation.

Les comédies de Dekker.

LICENCE.

Même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Descriptions of Nature in Cowper.

AGRÉGATION.

Thème.

Du Bellay : *Le Songe*, str. I, II et III.

Dissertation.

Milton's Prose Style.

LICENCE.

Même thème que pour l'agrégation.

Dissertation.

Dryden as a Satirist.

Philosophie.

1. Le caractère. Classification des caractères.
2. Examen critique des principes de classification des langues ordinairement admis.
3. Les représentations verbales ; types individuels.

Histoire de la philosophie.

Descartes et Spinoza.
Leibniz et Spinoza.
La notion de l'essence dans la philosophie cartésienne.
L'espace selon Leibniz et selon Kant.
Le positivisme et la philosophie du XVIIIe siècle.

Littérature latine.

Dissertation.

Ostendes quænam appareat apud Horatium Flaccum morum disciplina.

Version.

Térence *Eunuc.*, 233-253.

Thème.

Fénelon, *Dialogues des Morts*, Socrate, Alcibiade et Timon, depuis : « Arrêtez, s'il vous plaît, Alcibiade ; vous abuseriez... », jusqu'à : «... qu'un animal sauvage qui s'enfuit vers sa tanière dès qu'il vous aperçoit. »

Dissertation.

Le premier des trois sujets proposés à la session de novembre 1903.

Version.

Térence *Eunuc.*, 771-791.

Thème.

Boileau, *Discours sur la Satire* (publié en 1668 avec la *Satire IX*), depuis : « Quand je donnai la première fois... », jusqu'à : «... et s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot livre. »

Dissertation.

Le deuxième des trois sujets proposés à la session de novembre 1903.

Version.

Térence *Eunuc.*, 1002-1024.

Thème.

La Bruyère, ch. v. *De la Société et de la Conversation*, depuis : « Hermagoras ne sait pas qui est roi de Hongrie... », jusqu'à : « Que ne sait-il point ? Quelle chose lui est cachée de la vénérable antiquité ? »

Histoire moderne.

1. L'industrie et les classes ouvrières en France au XVIe siècle.
2. L'Allemagne au début du XVIe siècle.

3. L'expansion coloniale de la France et de l'Angleterre au XVIIe siècle.

Thème grec.

1. Corneille, *Second discours sur la Tragédie* : « Le but du poète est de plaire — sur celui des embellissements ».
2. Corneille, *Second discours sur la Tragédie* : « Qu'un homme prenne querelle avec un autre — à le voir sur la scène ».

Langue et littérature allemandes.

AGRÉGATION.

Thème.

Taine, *Notes sur l'Angleterre*, chap. VIII : « Quand Suzanne sortit... Et, en effet, il dessine un plan ».

Version.

Italienische Reise : « Unter den vielen Samen... », jusqu'à la fin.

Dissertation.

Die philosophischen Vorzügler der Revolution von 1848.

LICENCE ET CERTIFICAT D'APTITUDE.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Heinrich Heine als Prosaschriftsteller.

AGRÉGATION.

Thème.

La Bruyère, *Des Grands* : « Pamphile ne s'entretient pas... On ne tarit point ».

Version.

Italienische Reise, Sizilien, *Aus der Erinnerung* : « War ich nun durch die Gegenwart... » Der erste Akt.

Dissertation.

Der Symbolismus der deutschen Romantiker.

LICENCE ET CERTIFICAT D'APTITUDE.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Schiller als Satiriker.

AGRÉGATION.

Thème.

La Bruyère: « On ne tarit point... Si les grands... »

Version.

Italianische Reise : « Der erste Akt... », jusqu'à la fin.

Dissertation.

Gutzkow als Romanschriftsteller.

LICENCE ET CERTIFICAT D'APTITUDE.

Même thème et même version que pour l'agrégation.

Dissertation.

Das deutsche Volkslied.

II

UNIVERSITÉ DE NANCY

Dissertation française.

Agrégation de grammaire.

De la précocité psychologique et de la fausse paysannerie dans *La petite Fadette* de George Sand.

Version latine.

Agrégation de grammaire.

Cicéron, *De finibus bonorum et malorum*, l. II, chap. XIII (41, 42, 43), depuis : « Nec vero audiendus Hieronymus, cui summum bonum... », jusqu'à : « Virtutem ipsam, quam amplexabantur, sustulerunt. »

Dissertation française.

Licence.

A propos de la *Mort de Pompée*, étudiez ce qu'on appelle les « Romains de Corneille. » — On semble admettre, le plus souvent, qu'ils répondent à un type unique de courage, d'austérité et de magnanimité, sur lequel notre grand tragique les aurait tous modelés. Ne pourrait-on pas, au contraire, montrer, en choisissant les personnages aussi bien dans les tragédies faibles que dans les chefs-d'œuvre, qu'il y a une grande variété de caractères dans les Romains de Corneille, et qu'on retrouve en eux la diversité même de l'histoire, plutôt qu'une uniformité de convention?

Philosophie.

Licence.

L'idée de la liberté nous fournit-elle un moyen de concilier la thèse du libre arbitre avec celle du déterminisme ?

Dissertation latine.

Licence.

Quæ causæ sunt cur, apud Romanos, historiæ et eloquentiæ studium magis quam ceterarum artium et litterarum floruerit.

Thème latin.

Licence.

Télémaque, livre II, au commencement, depuis : « Heureux, disait Mentor... », jusqu'à (exclusivement) : « Ils sont craints comme ils le veulent être. »

Thème grec.

Licence.

Cependant, c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connaissances, si nous n'appelons à notre secours l'étude de l'histoire, qui nous ouvre tous les siècles et tous les pays, qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'antiquité, qui nous met sous les yeux toutes leurs actions, toutes leurs entreprises, toutes leurs vertus, tous leurs défauts et qui, par les sages réflexions qu'elle nous fournit ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous pousse en peu de temps à une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres. On peut dire que l'histoire est l'école commune du genre humain, également ouverte et utile aux grands et aux petits, aux princes et aux sujets, et encore plus nécessaire aux grands et aux princes qu'à tous les autres.

ROLLIN.

Dissertation française.

Agrégation de grammaire.

Etudiez et critiquez le chapitre que Taine a consacré au *Paysan du Danube*, dans son ouvrage sur *La Fontaine et ses Fables*.

Version latine.

Agrégation de grammaire.

Quintilien, *Institut. Orat.*, livre XII, chap. IX, depuis : « Quæ

sint in agendo servanda... », jusqu'à : « ... et quidquid, si deprehenditur, perit. »

Dissertation française.

Licence.

Qu'est-ce que la *pédanterie*? — Montrez qu'elle a été détestée par nos plus grands écrivains français et non seulement ridiculisée comme un travers comique, mais dénoncée comme un danger pour l'éducation nationale par ceux d'entre eux qui personnifient avec le plus d'originalité et d'éclat le génie latin et gaulois de notre race.

Philosophie.

Etudiez chez l'enfant les premières manifestations des sentiments désintéressés. Comment peut-on les utiliser ?

Dissertation latine.

Licence.

Concoquamus lecta : alioqui in memoriam ibunt non in ingenium... Animus omnia, quibus est adjutus, abscondat : ipsum tantum ostendat : quod effecit. — Sénèque, *Ep. ad Lucilium*, 84.

Thème latin.

Licence.

Télémaque, livre II, au commencement depuis : « Une flotte égyptienne nous rencontra... », jusqu'à (exclusivement) : « Ensuite nous arrivons à l'île. »

Thème grec.

Licence.

Ce n'est pas sans raison que l'histoire a toujours été regardée comme la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs. Sans elle, renfermés dans les bornes du pays et du ciel où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos connaissances particulières et de nos propres réflexions, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de

l'univers et dans une profonde ignorance de tout ce qui nous a précédés et de tout ce qui nous environne. Qu'est-ce que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue ? Qu'est-ce que l'étendue du pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers et de cette longue suite des siècles qui se sont succédé les uns aux autres depuis l'origine du monde.

ROLLIN.

III

UNIVERSITÉ DE BESANÇON

Composition française.

Le lyrisme dans les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*.

Thème grec.

La Bruyère, *Du Mérite personnel* : « Que faire d'Hégesippe qui demande un emploi... C'est l'affaire des auteurs. »

Grammaire.

1° Etudier l'emploi simultané en grec et en latin

a) De deux négations simples ;

b) D'une négation simple suivie d'une négation composée ;

c) D'une négation composée suivie d'une négation simple, les deux négations tombant sur le même verbe.

2° Euripide, *Cyclope*, 676-620 ;

a) Etudier dans ce passage les formes intéressantes ;

b) La syntaxe ;

c) La versification ; scander ;

d) Rendre compte de l'élément comique et des jeux de scène.

Composition latine.

De Horatio Lucilii judice.

Thème latin.

Descartes, *Discours de la Méthode*, I : « Mais je croyais avoir passé déjà assez de temps... »

Dissertation philosophique.

Peut-on expliquer par les lois de l'association les principes directeurs de la connaissance ?

ALLEMAND.

Thème.

G. Sand, *Lélia*, 2e partie, chap. XXIII, à partir de : « Stenio descendait... », jusqu'à : «... réellement qu'en lui-même. »

Version.

Friedrich Hebbel : « Das alte Haus ».

Composition.

Frauengestalten in Gœther *Goetz*.

LIGUE POUR LA DÉFENSE DES ANIMAUX

La **Ligue pour la défense des animaux**, récemment formée, vient de publier un organe. Ce nouveau confrère mensuel est illustré (24 pages de texte) et se nomme *Revue des animaux*. Le premier numéro vient de paraître avec des articles de MM. Frédéric Passy, Camille Flammarion, Pierre Loti, Jules Claretie, Grandmougin, Dr Monin, Camille Pert, baronne Staffe, Georges de Peyrebrune, etc. Il intéressera vivement les amis des bêtes et surtout ceux qui en possèdent. On s'y abonne 6, rue d'Amsterdam, à Paris, même si l'on ne fait pas partie de la Ligue. — Le prix est de 6 fr. par an.

Soutenance de thèses.

UNIVERSITÉ DE PARIS

M. J. Trénel a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 2 février :

1re THÈSE

L'élément biblique dans l'œuvre poétique d'Agrippa d'Aubigné.

2e THÈSE

L'Ancien Testament et la langue française du Moyen Age (*VIIIe-XVe siècle*).

Ouvrage signalé.

Recueil d'Histoires sans paroles, *pour la conversation et la rédaction en toutes langues*, par H. Pezeux-Richard et J. E. Neumann, *professeurs à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.* Un beau volume in-4°, contenant 276 pages de gravures et 75 pages de texte. Broché, **4** fr. — Relié percaline plaque spéciale, **6** fr. Librairie Vanblotaque, 172 et 174, rue Saint-Jacques, Paris.

On ne conteste plus guère aujourd'hui l'efficacité de la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes, surtout depuis la consécration officielle que lui a donnée l'Université. Mais la révolution qui a bouleversé et renouvelé cet enseignement a été si rapide qu'elle a pris tout le monde au dépourvu.

Les matériaux appropriés aux nouveaux procédés pédagogiques faisant totalement défaut en France, il a fallu aller les prendre à l'étranger, dans les pays où la méthode directe avait été l'objet de convaincantes expériences. C'est ainsi que nous avons utilisé des tableaux muraux et des recueils d'images venant d'Allemagne, d'Angleterre et de Suisse. On a paré ainsi aux premiers besoins ; en effet, les tableaux et les recueils d'images suffisent pour l'apprentissage du vocabulaire et se prêtent même à l'énoncé de quelques phrases simples. Mais pas plus dans leur pays d'origine que chez nous, ils ne permettent de franchir ces limites et d'arriver au second stade de l'enseignement : celui où la simple

description doit faire place au récit, où les phrases détachées doivent céder le pas au dialogue suivi. Il faut pour cela tout autre chose que la représentation d'objets inanimés ou, accomplissant fatalement leurs fonctions naturelles, il faut des personnages vivants, agissant dans un but visible, une suite d'actions s'expliquant l'une par l'autre et concourant à un but bien défini. Telles sont ces petites scènes que les dessinateurs publient sous le nom d'histoires sans paroles. Là, en effet, on se trouve en présence de véritables petits drames mimés, avec exposition, intrigue, péripéties et dénouements : tous les détails ont leur raison d'être ; les objets n'apparaissent qu'avec une de leurs applications immédiate et forcée, les acteurs s'agitent dans une intention bien apparente. On n'a qu'à les suivre des yeux pour traduire en paroles leurs gestes, leurs postures, leurs actes. Malheureusement, jusqu'ici, ces dessins étaient éparpillés dans une foule de revues illustrées où il était difficile et parfois dangereux pour les écoliers d'aller les chercher. Deux professeurs de Paris, MM. Peseux et Neumann, viennent de rendre un service signalé à l'enseignement des langues vivantes en choisissant et en groupant dans un beau volume édité par la Librairie Vanblotaque, 172 et 174, rue Saint-Jacques, environ 300 histoires sans paroles destinées à la conversation et à la rédaction en toutes langues. On trouvera dans ce livre, issu d'une idée qui est exclusivement française, une variété de sujets assez grande pour embrasser les mille et une circonstances de la vie pratique et journalière, et ce n'est pas une vaine formule que de dire qu'il joint l'utile à l'agréable.

Le gérant : E. FROMANTIN.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maitres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maitres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Émile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. J... P... à T... — Merci : nous avons reçu votre mandat ; mais nous regrettons de ne pouvoir vous faire parvenir les numéros de la *Revue* que vous nous demandez : ils sont entièrement épuisés.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C[ie]
PARIS — 15, Rue de Cluny — PARIS

DIX CONTES

DE

JULES LEMAITRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

CHARITÉ — HELLÉ — LA PRINCESSE LILITH
MYRRHA — L'IMAGIER
LES AMOUREUX DE LA PRINCESSE MIMI
SOPHIE DE MONTCERNAY — KÉPIS ET CORNETTES
LA CHAPELLE BLANCHE — MÉLIE

ILLUSTRATIONS DE

LUC-OLIVIER MERSON — GEORGES CLAIRIN

LUCAS — CORNILLIER — LOEVY

Couverture artistique dessinée par **GRASSET**

Un magnifique volume, grand in-8° jésus, édition sur vélin broché.

Cet ouvrage étant presque épuisé et ne devant pas être réimprimé, le prix de vente a été porté à *20 fr.* à partir du *1er février 1904.*

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 15 18 FÉVRIER 1904

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

673 LES POÈTES SECONDAIRES DU XVIIIe SIÈCLE. — *Thomas et Rulhière*.................... **Émile Faguet,** *de l'Académie française.*

684 LES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX EN HISTOIRE. — *Conditions communes à toutes les sociétés (suite)*............................ **Charles Seignobos,** *Maître de conférences à l'Université de Paris.*

695 LA FONTAINE FABULISTE. — *Ses imitateurs au XVIIIe siècle (suite)*................... **Augustin Gazier,** *Professeur à l'Université de Paris.*

703 LE THÉATRE DE CASIMIR DELAVIGNE. — « *Les Enfants d'Edouard* » (*conférence à l'Odeon*)................................ **Mme Jane Dieulafoy.**

719 SUJETS DE DEVOIRS (*licence et agrégation*)... **Universités de Paris et de Caen.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1904

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 15 18 FÉVRIER 1904

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes secondaires du XVIIIe siècle

Cours de M. ÉMILE FAGUET,
Professeur à l'Université de Paris.

Thomas (*Suite*) et Rulhière.

Nous avons parcouru la carrière littéraire de Thomas. Si nous passons à l'examen de son œuvre, les premières qualités qui nous frappent sont des qualités d'orateur, presque originales en son temps. Nous devons, en effet, remarquer que, s'il ne fut pas précisément antérieur à J.-J. Rousseau, en tout cas, il ne reçut pas directement des leçons de lui, et resta presque en dehors de son influence. Entre le développement littéraire de ces deux écrivains, on peut dire qu'il y eut concordance, ou, tout au moins, concomitance ; comme Rousseau, Thomas contribua, vers cette époque, à préparer les esprits a ce ton sublime que Voltaire signale en l'admirant, non sans une pointe de raillerie. Il fut un de ces hommes qui, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ont remis l'éloquence en honneur, cette éloquence dont Montesquieu s'était volontairement privé, dont Voltaire s'était défié avec excès (« Je n'ai jamais fait une phrase de ma vie », disait-il) : c'est à peine, en effet, si, dans ses tragédies, dans ses discours en vers ou en prose (ex. l'oraison funèbre de Vauvenargues), on trouve quelques traces du discours périodique, du style continu, qui est celui de l'éloquence. Buffon ne s'en était point gardé avec autant de sévérité, mais il n'en avait fait qu'un usage modéré

et tempéré : il l'avait employé non plus pour des discours, mais pour des tableaux, poussant la réserve jusqu'à choisir, pour matière de son discours à l'Académie, un sujet de critique, afin d'éviter le discours oratoire qu'on attendait de lui. — En somme, les plus grands écrivains d'alors semblent obéir à une loi de leur siècle, à une mode de leur temps, en éliminant de la littérature l'éloquence, même quand ils paraissaient nés pour elle et capables d'en donner de beaux exemples ou même des modèles. Nous pouvons donc dire que, vers 1760, un peu avant la grande célébrité littéraire de Rousseau, Thomas dirige la littérature et, en tout cas, la prose française dans une voie nouvelle, inconnue de ses prédécesseurs immédiats.

Bien que son éloquence soit parfois un peu artificielle, il est certain qu'il a le don oratoire à un tel degré qu'il surpasse tous ceux de son temps. Nous avons pu en juger par l'*Éloge de Marc-Aurèle*. Mais, si nous voulons connaître sur Thomas le jugement de son siècle, nous devons recourir à La Harpe, qui parle de lui à deux reprises. Une première fois dans son *Cours de littérature ancienne*, à propos de Platon : « Ce philosophe (Platon) est le premier qui ait fait Dieu auteur du mouvement, et qui ait fait du mouvement la mesure du temps. C'est une de ses plus belles idées, et personne, avant lui, n'avait rien conçu d'aussi sublime et d'aussi vrai que ce qu'il dit du temps et de l'éternité. L'éternité est immobile dans l'unité d'être, c'est-à-dire en Dieu, et n'admet ni changement ni succession. Il y a plus, la réalité de l'être n'est qu'en Dieu : c'est le seul dont on ne puisse pas dire proprement : *Il a été* ou *il sera*, mais seulement *il est*. Il a créé le temps en créant le monde ; et cette durée successive, marquée par les révolutions des corps célestes, est une image mobile de l'éternité, et passera comme le monde, quelle que soit la fin qu'il doit avoir. » — Toutes ces conceptions sont grandes et, sans contredit, supérieures de beaucoup à toutes celles de l'antiquité païenne. Vous reconnaissez ici (pour le rappeler en passant) deux vers fameux du premier de nos lyriques :

> Le temps, cette image immobile
> De l'immobile éternité.

C'est une traduction littérale de Platon, dont l'imagination brillante était faite pour inspirer la poésie même, et n'a servi, cette fois, à la philosophie qu'à rendre plus sensible et plus frappante une vérité métaphysique. C'est encore un emprunt fait à Platon que ces vers d'une *Ode* de Thomas *sur le temps*, l'une des meilleures de ce siècle, malgré quelques fautes :

Dieu dit au mouvement : « Du temps sois la mesure ».
Il dit à la nature :
« Le temps sera pour vous, l'éternité pour moi ».

Nous aurons à revenir sur cette *Ode sur le temps* ; mais voici, dans le *Cours de littérature moderne*, un jugement complet sur Thomas : « Tous les panégyriques qui commencèrent la réputation de Thomas ne valent pas, à beaucoup près, ce discours (il s'agit de l'œuvre d'un jésuite sur l'*Esprit philosophique*), jusqu'à *l'Eloge de Descartes*, où son talent prit enfin quelque maturité, en même temps qu'il commençait à prendre plus d'essor. Le succès des *Eloges* du maréchal de Saxe, du chancelier d'Aguesseau, de Duguay-Trouin, de Sully, fut principalement dû à la supériorité de ces sujets sur tous ceux qu'on avait couronnés depuis cent ans. Son style est dur, raide, tendu, monotone ; il a de la force, mais elle est pénible ; de l'élévation, mais elle est emphatique : il ne sait que procéder tour à tour, ou par de petites phrases coupées, ou par l'énumération et l'analyse, et l'un et l'autre fatiguent également. L'accumulation continuelle des termes abstraits dessèche et obscurcit sa diction, et les expressions parasites surchargent ses phrases ; il a encore plus de tournures sentencieuses que de pensées, et cherche trop souvent à enfler des idées communes, ou à répéter avec prétention ce qui avait été bien dit. Le terme propre et l'idée juste lui échappent fréquemment : il ne connaît ni l'art de lier ses phrases ni celui d'enchaîner les objets dans un bel ordre, ni de passer de l'un à l'autre par des inventions heureuses, ni de faire de l'ensemble d'un discours un tissu où tout se tienne et qui attache le lecteur ; en un mot, il est dépourvu de trois qualités essentielles au genre oratoire, de sensibilité, de variété et de grâce. Tel fut, pendant douze ou quinze années, cet écrivain qui ne montrait encore que beaucoup d'esprit et de connaissances, et qui cultivait l'un et l'autre par un travail opiniâtre. Il n'ignorait pas les reproches que lui faisaient les gens de goût, et l'impression fort différente que produisaient ses ouvrages, lorsqu'on en faisait la lecture publique dans des assemblées, que quelques traits brillants ou énergiques peuvent si aisément séduire, et lorsqu'on les lisait ensuite avec une attention tranquille. » — Voilà qui est assez sévère. La dernière partie de cette critique est plus satisfaisante : « Le premier progrès marqué fut la dernière partie de l'*Eloge de Descartes* : à la vérité, les trois quarts de cet ouvrage étaient plus remplis de boufflssures que tout ce qu'il avait encore écrit ; mais les vingt dernières pages, où il trace le tableau des persécutions qu'essuya la philosophie dans la personne de Descartes, étaient

généralement belles. L'*Eloge du Dauphin* fit apercevoir un autre progrès. L'auteur apprit enfin à connaître des teintes plus douces et des formes plus flexibles : son style se détendit, sa phrase se désenfla, et le premier de ses ouvrages que l'on put lire sans fatigue fut celui où il n'avait plus d'autre palme à prétendre que l'estime des connaisseurs. Cette estime alla bientôt jusqu'à l'admiration, lorsqu'il publia l'*Eloge de Marc-Aurèle.* »

Tel fut Thomas prosateur. Comme poète, nous aurons vite fait de l'étudier. Des quelques pages qui, outre le *Poème de Jumonville*, composent son œuvre poétique, nous extrairons deux pièces qui valent d'être citées. C'est, d'abord, une ode qui concourut pour un prix de l'Académie française, sur ce sujet peu poétique : *Les devoirs de la société.* L'auteur y a mis plus de grâce que d'esprit, et plus d'éloquence que de véritable poésie. Les strophes, d'ordinaire bien lancées, finissent trop souvent sur un vers faible qui gâte toute la période :

> Réveille-toi, mortel, deviens utile au monde :
> Sors de l'indifférence où languissent tes jours.
> Le temps fuit, hâte-toi : demain la nuit profonde
> T'engloutit pour toujours.
>
> Quoi, tu prétends penser, et ta folle sagesse
> Dans un lâche repos s'avilit et s'endort !
> L'homme est né pour agir : ramper dans la paresse,
> C'est être déjà mort.
>
> Regarde autour de toi, contemple tout l'espace ;
> Par quel divin accord le monde est gouverné !
> Nul être n'est oisif ; tout occupe sa place,
> Et tout est enchaîné.
>
> . . . .
>
> Les hommes t'ont servi même avant ta naissance ;
> Ils t'ont créé des lois et bâti des remparts :
> De vingt siècles unis la lente expérience
> T'a préparé les arts.
>
> . . . .
>
> O honte de l'Europe et du siècle où nous sommes !
> Devoir du citoyen, vous êtes méconnu :
> Titre cher et sacré, qui fîtes les grands hommes,
> Qu'êtes-vous devenu ?
>
> Ta patrie aux vertus a formé ton enfance ;
> Les ministres des lois te font des jours heureux ;
> Les guerriers teints de sang meurent pour ta défense ;
> Et que fais-tu pour eux ?
>
> . . . .
>
> Ces antiques héros, ces sages qu'on renomme,
> Servaient le genre humain et ne l'estimaient pas ;

Plutôt que de manquer à servir un seul homme,
Rends heureux mille ingrats.

Qu'importent les tributs de la reconnaissance ?
N'as-tu pas Dieu pour toi, tes vertus et ton cœur?
Ta gloire en est plus pure ; et l'ingrat qui t'offense
Ajoute à ta grandeur.

L'homme par ses forfaits irritant le tonnerre,
Du Dieu qu'il a créé semble insulter l'amour ;
Et Dieu prodigue à l'homme et les fruits de la terre
Et les rayons du jour.

Dans l'*Ode sur le temps*, nous trouvons un talent plus sûr, un mouvement plus soutenu, plus ample ; on dirait parfois l'éloquence de la chaire transportée dans la poésie, et cela nous fait penser aux *Entretiens solitaires* de Brébeuf, aux *Harmonies poétiques* de Lamartine.

Le sujet réclamait, en effet, un Lamartine ou un Hugo, et le mérite de Thomas est de nous faire penser, plusieurs fois, aux plus illustres d'entre les romantiques, qui sont, en quelque manière, ses successeurs.

Le compas d'Uranie a mesuré l'espace
O temps, être inconnu que l'âme seule embrasse,
Invisible torrent des siècles et des jours,
Tandis que ton pouvoir m'entraîne dans la tombe,
J'ose, avant que j'y tombe,
M'arrêter un moment pour contempler ton cours.

. . . .

Dieu, telle est ton essence : oui *l'océan des âges*
Roule au-dessous de toi sur tes frêles ouvrages,
Mais il n'approche pas de ton trône immortel.
Des millions de jours qui l'un l'autre s'effacent,
Des siècles qui s'entassent
Sont comme le néant aux yeux de l'Eternel.

Mais moi, sur cet amas de fange et de poussière,
En vain, contre le temps, je cherche une barrière ;
Son vol impétueux me presse et me poursuit ;
Je n'occupe qu'un point de la vaste étendue,
Et mon âme éperdue
Sous mes pas chancelants voit ce point qui s'enfuit.

De la destruction tout m'offre des images :
Mon œil épouvanté ne voit que des nuages ;
Ici, de vieux tombeaux que la mousse a couverts ;
Là, des murs abattus, des colonnes brisées,
Des villes embrasées ;
Partout les pas du temps empreints sur l'univers.

Cieux, terres, éléments, tout est sous sa puissance ;
Mais, tandisque sa main, dans la nuit du silence,

Du fragile univers sape les fondements,
Sur des ailes de feu loin du monde élancée,
Mon active pensée
Plane sur les débris entassés par le temps.

Siècles qui n'êtes plus, et vous qui devez naître,
J'ose vous appeler : hâtez-vous de paraître :
Au moment où je suis venez vous réunir.
Je parcours tous les points de l'immense durée

(Lamartine : « Je parcours tous les points de l'immense étendue »;

D'une marche assurée;
J'enchaîne le présent, je vis dans l'avenir.

Le soleil épuisé dans sa brûlante course
De ses feux par degrés verra tarir la source ;
Et des mondes vieillis les ressorts s'useront.
Ainsi que les rochers qui, du haut des montagnes,
Roulent dans les campagnes,
Les astres l'un sur l'autre, un jour, s'écrouleront.

. . . .

Quand l'airain frémissant autour de vos demeures,
Mortels, vous avertit de la fuite des heures,

(Hugo : « Tandis qu'un timbre d'or sonnant dans vos demeures
Vous change en chants joyeux la voix grave des heures »).

Que ce signe rapide épouvante vos sens;
A ce bruit, tout à coup, mon âme se réveille,
Elle prête l'oreille.
Elle croit de la mort même entendre les accents.

(Musset : « Tandis que la mort elle-même
Y joindra ses derniers accents »).

. . . .

Si je devais, un jour, pour de viles richesses
Vendre ma liberté, descendre à des bassesses,
Si mon cœur par mes sens devait être amolli,
O temps, je te dirais : préviens ma dernière heure ;
Hâte-toi, que je meure ;
J'aime mieux n'être pas que de vivre avili.

Mais, si de la vertu les généreuses flammes
Peuvent de mes écrits passer dans quelques âmes,
Si je puis d'un ami soulager les douleurs;
S'il est des malheureux dont l'obscure innocence
Languisse sans défense,
Et dont ma faible main doive essuyer les pleurs ;

O Temps, suspends ton vol, respecte ma jeunesse ;
Que ma mère, longtemps témoin de ma tendresse,
Reçoive mes tributs de respect et d'amour;
Et vous, Gloire, Vertu, déesses immortelles,
Que vos brillantes ailes
Sur mes cheveux blanchis se reposent un jour.

Ce n'est pas un vain jeu que de chercher, parmi ces beaux vers, ceux qui ont pu inspirer les grands lyriques de notre siècle. Sans doute, les réminiscences que l'on peut signaler chez ceux-ci sont généralement inconscientes, et n'engagent pas la responsabilité du prétendu imitateur; mais on se plaît à retrouver, dans ce poète secondaire du XVIIIe siècle, comme la première ébauche de ces « vers spacieux et marmoréens » auxquels nous ont accoutumés les romantiques, ou de ces élans lyriques que les siècles passés n'avaient pas connus. Parmi les poètes de second ordre, Thomas est un de ceux qui font présager les plus grands. Les véritables penseurs sont souvent des hommes qui comprennent parfaitement quelque humble prédécesseur, qui ne s'était compris lui-même qu'à moitié. Il en est peut-être de même des poètes. — N'est-ce pas ainsi que nous avons vu en Colardeau comme un précurseur incertain de Rousseau ? Il fait prévoir que son siècle ne se contentera pas toujours d'avoir de l'esprit et de faire valoir ses grâces frivoles; déjà il se tourne vers la nature, il fait appel à la sensibilité; il en éprouve ou, du moins, il en fait naître le besoin. Thomas a le mérite de nous faire penser à Lamartine, comme Colardeau avait celui de nous rappeler Rousseau.

***

Rulhière ne s'adonna proprement ni à la poésie ni à l'éloquence. Il se signala par une jolie pièce de vers que Voltaire cite avec admiration, par quelques madrigaux ou poésies de circonstance pour les salons, avant de s'appliquer à des œuvres sérieuses.

Né à Bondy, en 1735, il meurt à Paris, le 30 juillet 1791. Petit gentilhomme, il suivit d'abord la carrière des armes. Officier, puis aide de camp du maréchal de Richelieu, il dut à cet illustre patronage d'être connu et distingué par Voltaire, ami du maréchal. Il suit le maréchal de Richelieu dans son ambassade à Pétersbourg; puis, attaché au ministère des affaires étrangères, il est envoyé lui-même, avec une mission diplomatique, en Allemagne et en Pologne. En 1787, il entre à l'Académie française, sur la réputation de sa première pièce de vers et de ses mémoires, qui n'étaient pourtant pas imprimés. Ses œuvres sérieuses sont les *Eclaircissements sur les causes de la révocation de l'Edit de Nantes* (1788), — et les *Anecdotes sur les révolutions de Russie*, œuvre posthume, qui ne parut qu'en 1797, mais qui fit pourtant du vivant de l'auteur sa réputation littéraire. Certaines de ces anecdotes sur Catherine II n'étaient pas pour plaire à la souveraine, et elle avait proposé à Ruhlière de le payer pour détruire son ouvrage.

Rulhière refusa, en honnête homme ; mais, en homme galant et en diplomate, il transigea, et s'engagea à ne pas le publier avant la mort de Catherine. — Vers la fin de sa vie, il composa un autre ouvrage historique : *Histoire de l'anarchie de Pologne.*

Ses vers étaient fort estimés de Voltaire, qui lui écrit, le 26 avril 1769 : « Je vous remercie, Monsieur, du plus grand plaisir que j'aie eu depuis longtemps. J'aime les beaux vers à la folie : ceux que vous avez eu la bonté de m'envoyer sont tels que ceux que l'on faisait, il y a cent ans, lorsque les Boileau, les Molière, les La Fontaine, étaient au monde. J'ai osé, dans ma dernière maladie, écrire une lettre à Nicolas Despréaux ; vous avez bien mieux fait, vous écrivez comme lui.

« Le jeune bachelier qui répond à tout venant sur l'essence de Dieu ; les prêtres irlandais qui viennent vivre à Paris d'arguments et de messes ; le plus grand des torts est d'avoir trop raison ; la justice qui se cache dans le ciel, tandis que la vérité s'enfonce dans son puits, etc., etc. », sont des traits qui auraient embelli les meilleures épîtres de Nicolas.

« Le portrait du sieur d'Aube est parfait. Vous demandez à votre lecteur :

> S'il connaît par hasard le contradicteur d'Aube,
> Qui daubait autrefois, et qu'aujourd'hui l'on daube,
> Et que l'on daubera tant que vos vers heureux
> Sans contradiction plairont à vos neveux.

« Oui vraiment, je l'ai fort connu et reconnu sous votre pinceau de Téniers.

« Si vous vouliez, Monsieur, vous donner la peine, à vos heures de loisir, de relimer quelques endroits de ce très joli discours en vers, ce serait un des chefs-d'œuvre de notre langue. »

Cinq ans après, le 8 août 1774, Voltaire écrit encore à Rulhière :

« Je vous remercie, Monsieur, de tout mon cœur. Placé entre votre Germanicus et votre Mécène, vous ne dédaignez pas même un vieux Allobroge qui ne se voit, depuis plus de vingt ans, qu'entre Zwingle et Calvin, et dont la mémoire n'est guère à Paris qu'entre Fréron et l'abbé Sabatier. Cependant j'aime toujours les bons vers passionnément, comme si j'étais Français, comme si je soupais quelquefois entre vous et M. de Chamfort. Vous m'avez, deux fois, traité selon mon goût : la première, quand mon ami Thiriot m'envoya :

> Auriez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube,
> Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube ?

La seconde, quand vous m'avez gratifié vous-même de votre épître sur le grand art de savoir se passer de fortune :

Vous avez rendu respectables
Les bons vers et la pauvreté ;
L'ignorance et la vanité
Osaient les croire méprisables.

Vous direz, à présent, comme Horace :

Pauperies immunda domus procul absit. Ego, utrum
Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem.

« Votre épître est comme elle doit être, et la satire sur la *Dispute* était comme elle devait être. L'une était à la Boileau, et l'autre à la Chaulieu.

« Il me semble qu'il se forme enfin un siècle : et, pour peu que monsieur s'en mêle, le bon goût subsistera en France. Je m'y intéresse comme si j'étais encore de ce monde. Je ressemble aux vieilles catins, qui ont toujours du goût pour leur premier métier.

« Je ne savais pas que l'abbé Chappe eût été un philosophe si plaisant. J'ai son grand et gros livre, et j'ai pris son parti hardiment contre Mme la princesse Sharkof, ou Sarrekof, car je ne prononce pas les noms russes si bien que vous. Cette dame est, pour le moins, aussi plaisante que l'abbé Chappe.

« Le vieux malade de Ferney est pénétré pour vous de l'estime la plus vraie. Mais, puisque vous dites que vous êtes avec respect mon très humble serviteur, pardieu, je suis le vôtre avec plus de respect encore. »

Enfin Voltaire a tenu à publier lui-même les vers de Rulhière qu'il admirait, et il a inséré dans un article du *Dictionnaire philosophique* le *Discours en vers sur les disputes* : « Nous avons cru instruire le lecteur et lui plaire en mettant sous ses yeux cette pièce de vers sur les disputes. Elle est fort connue de tous les gens de goût de Paris ; mais elle ne l'est point des savants qui disputent encore sur la prédestination gratuite et sur la grâce concomitante, et sur la question si la mer a produit les montagnes.

« Lisez les vers suivants sur les disputes ; voilà comme on en faisait dans le bon temps :

Vingt têtes, vingt avis ; nouvel an, nouveau goût ;
Autre ville, autres mœurs : tout change, on détruit tout.
Examine pour toi ce que ton voisin pense ;
Le plus beau droit de l'homme est cette indépendance :
Mais ne dispute point ; les desseins éternels,
Cachés au sein de Dieu, sont trop loin des mortels.
Le peu que nous savons d'une façon certaine,
Frivole comme nous, ne vaut pas tant de peine.
Le monde est plein d'erreurs ; mais de là je conclus
Que prêcher la raison n'est qu'une erreur de plus.

. . . .

Auriez-vous par hasard connu feu Monsieur d'Aube,
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube ?
Contiez-vous un combat de votre régiment ?
Il savait mieux que vous où, contre qui, comment.
Vous seul en auriez eu toute la renommée,
N'importe, il vous citait ses lettres de l'armée ;
Et, Richelieu présent, il aurait raconté
Ou Gênes défendue ou Mahon emporté.
D'ailleurs homme de sens, d'esprit et de mérite ;
Mais son meilleur ami redoutait sa visite.
L'un, bientôt rebuté d'une vaine clameur,
Gardait en l'écoutant un silence d'humeur.
J'en ai vu, dans le feu d'une dispute aigrie,
Prêts à l'injurier, le quitter de furie,
Et, rejetant la porte à son double battant,
Ouvrir à leur colère un champ libre en sortant.
Ses neveux, qu'à sa suite attachait l'espérance,
Avaient vu dérouter toute leur complaisance.
Un voisin asthmatique, en l'embrassant, un soir,
Lui dit : « Mon médecin me défend de vous voir ».
Et parmi cent vertus cette unique faiblesse
Dans un triste abandon réduisit sa vieillesse.
Au sortir d'un sermon la fièvre le saisit,
Las d'avoir écouté sans avoir contredit ;
Et, tout près d'expirer, gardant son caractère,
Il faisait disputer le prêtre et le notaire.
Que la bonté divine, arbitre de son sort,
Lui donne le repos que nous rendit sa mort !

Citons encore quelques vers-maximes, dignes d'être retenus :

Plus on s'est disputé, moins on s'est éclairci...
Le vrai peut quelquefois n'être point de saison,
Et c'est un très grand tort que d'avoir trop raison.

Passons tout un développement où l'auteur sacrifie à la manie allégorique de son temps, personnifiant des abstractions, la Justice, l'Opinion et la Vérité, qui

Vient au bord de son puits voir ce qu'on fait en haut.

Toute la fin est amusante ; les vers en sont jolis, vifs, spirituels, et plus en rapport avec notre goût moderne :

. . . Je vois s'avancer un fâcheux disputeur ;
Son air d'humilité couvre mal sa hauteur ;
Et son austérité, pleine de l'Evangile,
Paraît offrir à Dieu le venin qu'il distille.
« Monsieur, tout ceci cache un dangereux poison :
Personne, selon vous, n'a ni tort ni raison ;
Et sur la vérité n'ayant point de mesure,
Il faut suivre pour loi l'instinct de la nature !
— Monsieur, je n'ai pas dit un mot de tout cela...
— Oh ! quoique vous ayez déguisé ce sens-là,

En vous interprétant la chose devient claire...
— Mais, en termes précis, j'ai dit tout le contraire.
Cherchons la vérité, mais d'un commun accord :
Qui discute a raison, et qui dispute a tort.
Voilà ce que j'ai dit ; et, d ailleurs, qu'à la guerre,
A la ville, à la cour, souvent il faut se taire...
— Mon cher Monsieur, ceci cache toujours deux sens.
Je distingue... — Monsieur, distinguez, j'y consens.
J'ai dit mon sentiment, je vous laisse les vôtres,
En demandant pour moi ce que j'accorde aux autres...
— Mon fils, nous vous avons défendu de penser ;
Et, pour vous convertir, je cours vous dénoncer. »
Heureux, ô trop heureux qui, loin des fanatiques,
Des causeurs importuns et des jaloux critiques,
En paix sur l'Hélicon pourrait cueillir des fleurs !
Tels on voit dans les champs de sages laboureurs,
D'une ruche irritée évitant les blessures,
En dérober le miel à l'abri des piqûres.

Sur ce beau morceau de satire, nous pouvons clore la série de nos études sur les poètes du début et du milieu du XVIIIe siècle. On s'aperçoit qu'en somme ils ne furent pas, à proprement parler, des poètes ; il leur manque la grande imagination et la véritable sensibilité. Mais ils ont au suprême degré la grâce, l'enjouement, l'esprit, et, de plus, un tour de vers agréable, une dextérité, une virtuosité extraordinaires. Et peut-être, après tout, faut-il leur faire un mérite de n'avoir pas prétendu à la grande imagination et à la sensibilité. De tout temps, le malheur des petits poètes fut de vouloir imiter les grands. Au XVIe siècle, les écrivains de la Pléiade veulent tous être poètes à la Ronsard, et, pour vouloir dédaigner les « épiceries » de Marot ou de Saint-Gelais, se fourvoient dans la grande poésie. — Au XVIIe siècle, la mode est à la poésie dramatique : les secondaires qui eussent peut-être réussi en gardant leur originalité font de méchantes tragédies à la suite de Corneille et de Racine. — Au XIXe siècle, un groupe de poètes supérieurs, Lamartine, Hugo, Vigny, Musset, et, si l'on veut, Leconte de Lisle, traitent en vers les plus grands sujets : Dieu, l'humanité, la destinée, les grandes passions... Tous les secondaires, à leur suite, veulent être lyriques ; seul un Béranger, plus modeste ou plus habile que les autres, se contente d'être un bon chansonnier, et se donne le mérite de relever l'humble genre qu'il a choisi. — Les poètes secondaires du XVIIIe siècle ont eu ce bonheur de se renfermer généralement dans les petits sujets et de s'exercer aux thèmes faciles : ce siècle de goût par excellence a su, mieux que les autres, se garder des ambitions téméraires ; c'est pourquoi nous pouvons goûter sans réserve les qualités moyennes, la facilité aimable, la grâce et l'esprit de ses poètes secondaires.

M.

Les phénomènes généraux en histoire.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de conférences à l'Université de Paris.

Les conditions universelles communes à toutes les sociétés (*suite*).

b) Par évolution, la monarchie personnelle à chef unique passe d'un régime où les Etats sont juxtaposés, où les chefs sont indépendants les uns des autres, à un régime où les Etats sont superposés, où les chefs ont entre eux des liens de dépendance. Vulgairement, on appelle ce régime *féodal*, et en ce sens on dit que l'Abyssinie est un pays de régime féodal ; mais c'est détourner le mot féodal de son sens précis, donner aux termes *régime féodal* une extension beaucoup plus grande que celle qui leur convient. — Par ses traits essentiels, la monarchie avec Etats superposés est analogue à la monarchie personnelle souveraine ; mais les différences sont assez considérables pour qu'on doive étudier à part les variétés, les caractères, et l'évolution de la monarchie à Etats superposés.

Ses variétés peuvent se classer d'après les conditions dans lesquelles elles se sont formées. D'abord elles apparaissent toujours dans un Etat de civilisation peu avancé ou rétrograde, dans un pays de vie politique faible, de vie locale, de communications rares, où les petits centres sont nombreux. La superposition se fait par deux procédés inverses. Le plus ancien, mais usité de tout temps, s'applique à un pays où il y a de petits princes indépendants juxtaposés ; un prince plus puissant les force à se reconnaître sujets, mais les conserve à la tête de leurs domaines ; ils deviennent sujets du conquérant, mais restent princes héréditaires ; parfois, ils sont remplacés par des familles nouvelles. Ce procédé est très général en Orient : on le trouve en Egypte, en Syrie, en Assyrie, où le chef suprême prend le titre de *roi des rois*, preuve qu'il commande non à des vassaux, au sens propre du mot, mais à des princes sujets ; il s'est produit dans la Perse avec les grands rois, chez les Celtes d'Ecosse et d'Irlande, dans l'Heptarchie saxonne où les princes sont soumis au roi de Wessex ; dans la période moderne, on voit ce système appli-

qué dans l'Inde, avec les princes indigènes protégés de la Hollande et de l'Angleterre. — En sens inverse, dans un empire à souverain unique, il se forme sur une portion du territoire un pouvoir local, dont le chef devient prince, reste dépendant en théorie, reconnaît officiellement la souveraineté du monarque, mais est en fait indépendant ; comme types, on peut citer l'empire carolingien, l'empire musulman avec les émirs, le Saint-Empire avec les fürsten, l'empire du Grand Mogol.

Entre ces deux types, il n'y a d'autre différence que le sens de l'évolution : les anciens souverains évoluent de l'indépendance vers la dépendance et l'anéantissement ; les nouveaux souverains tendent à la souveraineté indépendante.

Les chefs locaux tirent leur pouvoir de deux origines. Les plus puissants, mais les moins nombreux, ont reçu une autorité officielle subordonnée, un pouvoir délégué, d'ordinaire un pouvoir militaire, avec un titre qu'ils transmettent à leurs descendants : tels sont les ducs et les comtes de l'empire carolingien, les émirs de l'empire arabe, les nababs de l'empire du Grand Mogol. Les moins puissants sont des propriétaires devenus maîtres sur leurs domaines, qui tirent leur pouvoir de leur propriété terrienne : le type le plus complet se présente dans l'Europe germanisés avec les barons, les sires, les herren, les earls et les thegns ; en Espagne, avec les *ricos hombres*. Le régime féodal proprement dit nous présente ces deux catégories de chefs locaux, les propriétaires devenus seigneurs, les anciens fonctionnaires qui se sont rendus indépendants. Parfois, une famille nouvelle de chef suprême se réforme avec une famille de propriétaires ; telle, en France, la famille carolingienne.

Les caractères de ces gouvernements à souverain personnel dépendant diffèrent peu de ceux qu'on a relevés pour les gouvernements à souverain personnel indépendant. Les chefs n'ont plus de caractère sacré, mais ils sont toujours entourés du respect de leurs sujets ; ils ont gardé les pouvoirs indéfinis du commandement ; qu'ils soient princes de l'empire perse, ducs de l'empire franc ou princes germaniques, ils sont toujours chefs de guerre, juges, administrateurs ; ils sont toujours obligés de se faire obéir personnellement ; leur gouvernement reste grossier, mais il est facile, parce qu'il s'applique à un petit territoire, et parce qu'il s'exerce en vertu d'une force qui relie directement à eux leurs sujets : ceux-ci sont des tenanciers, attachés au prince par un sentiment de reconnaissance matérielle ; ainsi se forme un loyalisme local, dont le type est le vassal, le fidèle. On le retrouve encore au XVIIIe siècle : dans les Highlands, en 1715, lors

de la guerre contre Georges Ier, les hommes du clan suivent le descendant des anciens chefs contre le gouvernement royal. Comme les souverains indépendants, ces princes ont un moyen matériel pour obliger à l'obéissance, une escorte armée. Mais ils ont aussi un pouvoir officiel qu'ils tirent de leur souverain supérieur. Comme celui-ci, ils opèrent selon la coutume ; mais, de plus, ils doivent se conformer aux ordres du suzerain, et, d'autre part, les sujets tendent à faire intervenir le suzerain dans l'administration du pays. La coutume est naturellement vague ; pourtant elle est plus précise que les règles du gouvernement dans les monarchies à souverain personnel indépendant; car, d'une part, les tenanciers cherchent à fixer d'une façon stable les redevances et les services, et, d'autre part, les chefs tendent à préciser et, en même temps, à réduire leurs devoirs envers le suzerain.

La conduite pratique des chefs locaux est très semblable à celle des princes souverains. Ils se sentent très supérieurs à leurs sujets, ils sont habitués à commander, ils ne sont pas contrôlés, ils ne sont retenus que par la coutume. Les abus de pouvoir sont fréquents ; des chefs capricieux ou aliénés prennent plaisir à emprisonner, mutiler, violer, faire périr : les exemples abondent pour le Moyen Age féodal dans le chroniqueur Orderic Vital ; on en trouverait de semblables en Orient, en Russie, en Hongrie, avec la Comtesse Sanglante ; parfois même, le chef est un véritable brigand : tel Thomas de Marle, sire de Couci, tels les Raubritter de l'Allemagne du Moyen Age. En général, ils tendent à exiger des sujets plus qu'il ne leur est dû, ils n'observent pas les formes de la justice ou bien s'en servent pour étendre leur pouvoir ; les précautions prises dans les chartes des communes fournissent de bons exemples de ces abus. D'un autre côté, ils sont peu disposés à obéir à leur suzerain et cherchent à se rendre indépendants : une telle idée a dicté toute la conduite des comtes de Flandre au Moyen Age.

Le régime de monarchie superposée évolue en deux sens opposés : ou bien le prince sujet est abaissé, devient fonctionnaire, et son Etat est absorbé dans un empire ; ou bien le pouvoir du prince sujet s'accroît, il devient souverain, et son Etat se détache complètement de l'empire : ce fut le cas des petits rois d'Espagne et, tout récemment, de la Prusse et de la Sardaigne. Mais là où il y a deux couches de chefs locaux, comme dans le régime féodal, la couche inférieure, en perdant son indépendance, reste supérieure à la masse des sujets, devient une aristocratie qui agit sur le caractère du gouvernement monarchique.

B) Le gouvernement *oligarchique* revêt deux formes différentes ; ou bien les gouvernants sont réunis en un centre où ils opèrent ensemble, et le gouvernement est centralisé, comme à Sparte, Rome, Venise ; ou bien les gouvernants sont dispersés sur tout le pays et opèrent séparément : c'est ce qu'on appelle ordinairement le régime féodal ; mais, à proprement parler, dans ce cas, on a affaire plutôt à des gouvernements monarchiques subordonnés, et nous les avons étudiés avec les monarchies. — Nous n'étudierons, ici, que le gouvernement oligarchique centralisé, celui que distinguait déjà Aristote sous le nom d'aristocratie. Nous en verrons successivement la formation, l'organisation, les moyens d'action, l'évolution.

a) Les gouvernements oligarchiques apparaissent soit à l'origine des Etats primitifs, soit après la décomposition des empires, particulièrement des empires romain et musulman. Entre ces deux formations, il existe des traits communs.

La condition fondamentale est la réunion du personnel de gouvernement dans une ville ; le gouvernement oligarchique est un phénomène urbain. Par conséquent, on ne le trouve que dans un Etat de civilisation avancé ; il faut que la population se soit groupée, il faut qu'une partie de la population se soit distinguée de la masse et constituée en classe.

La formation primitive nous apparaît dans tout le monde antique méditerranéen, chez les Hellènes, les Italiotes, en Phénicie, en Syrie, chez les Arabes, en Gaule, en Espagne, chez les Germains et probablement aussi chez les Slaves. Il est douteux que les peuples mongols et turcs aient connu cette forme de gouvernement. Mais on ne trouve rien d'analogue dans le monde chinois, dans le monde hindou, ni dans le monde américain avant l'arrivée des Européens, ni enfin dans le monde noir. Le gouvernement oligarchique semble donc être un phénomène méditerranéen européen. Les gouvernements nous apparaissent constitués dans les documents ; sur leur formation, nous ne possédons que des légendes, et, pour retrouver les procédés par lesquels ils se sont constitués, nous sommes réduits à des conjectures rendues plus difficiles par ce fait que les écrivains anciens, en nous transmettant les faits, les ont arrangés de façon à les faire cadrer avec leurs hypothèses.

L'hypothèse naturelle était de rechercher qui avait pu se grouper pour former l'oligarchie gouvernante, de partir de l'état de la société à l'époque historique. Or, la cité antique, au temps le plus reculé que nous la connaissions, est divisée en petits groupes élémentaires, presque autonomes, ayant un nom, un chef, une

coutume : ce groupe s'appelle en Grèce *génos*, dans l'antiquité latine *gens*. L'hypothèse la plus facile était donc que la société avait commencé par une agglomération de familles, groupées pour constituer le peuple, et que les chefs de ces familles, réunis, avaient formé le gouvernement de la cité. Ainsi Thucydide nous dit qu'Athènes a été constituée par le groupement de plusieurs *poleis*; cette théorie, peut-être imaginée par les sophistes qui furent les maîtres de Thucydide, a probablement été suggérée par un phénomène fréquent dans la Grèce, la réunion de plusieurs bourgades en une cité : Argos, Mantinée en fournissent des exemples. La théorie, ébauchée par Aristote, a été étendue à l'Italie, à Rome, où les *tribus* seraient les éléments dont le groupement aurait constitué la cité. Elle a été acceptée par les érudits du XIX[e] siècle et renforcée par cette autre théorie, sortie de la Bible, selon laquelle l'état primitif de l'humanité a été la division en familles patriarcales, gouvernées chacune par un chef indépendant. L'école *historique*, s'opposant à l'école du contrat social, a admis que l'état primitif de l'humanité était l'aristocratie patriarcale. La théorie a pris sa forme la plus nette dans les ouvrages de Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, et de Sumner Maine, *L'Ancien droit*.

Cette théorie a été ruinée par l'étude comparée des peuples d'aujourd'hui non civilisés : nulle part on n'a trouvé la famille patriarcale ni la société oligarchique ; partout, on a vu une société sans distinction de classes. (Cf. Rehm, *Allgemeine Staatslehre* ; Post, *Ethnographische Jurisprudenz* ; Ratzel, *Politische Geographie.*) On a donc été conduit à reprendre l'étude des cités antiques, en abandonnant cette idée qu'elles furent constituées par le groupement de plusieurs familles patriarcales : c'est ce qu'ont fait Beloch, *Griechische Geschichte*, et Meyer, *Geschichte des Alterthums*. Ils ont remarqué que, même en Grèce, les peuples les moins évolués, ceux de la côte Ouest, sont longtemps restés campagnards, qu'encore au VI[e] siècle, Locridiens, Phocidiens, Eoliens, Acarnaniens, ne connaissent pas le régime oligarchique, mais ont des gouvernements démocratiques faiblement organisés. De même, en Italie, les Samnites et les Sabelliens forment encore des démocraties à l'époque de la conquête romaine. — Le gouvernement oligarchique apparaît d'abord chez les peuples les plus évolués, les Grecs de l'Est, les Italiens de l'Ouest, Etrusques et Latins ; de même, chez les Arabes, quand l'histoire de la Mecque commence à nous être connue, au VI[e] siècle, nous voyons une famille, les Koraïchites, s'efforcer d'établir un régime oligarchique ; mais l'évolution n'est pas encore achevée.

On ne peut donc expliquer la création du régime oligarchique

par la réunion en un seul gouvernement de petits gouvernements patriarcaux antérieurs, par la fusion en un seul de plusieurs petits Etats en miniature. Sans doute, un Etat oligarchique a pu absorber d'autres Etats; mais le premier Etat avait déjà sa forme achevée; le gouvernement oligarchique n'est pas le produit d'une réunion.

Nous ne connaissons pas un seul exemple d'une cité où le gouvernement oligarchique n'ait été précédé d'un gouvernement avec un chef unique. Les poèmes homériques, par exemple, montrent un roi dans chaque cité; Ithaque offre un type de transition: en l'absence d'Ulysse, le gouvernement appartient à une espèce de conseil des notables. Aristote admet que toutes les cités grecques ont passé par ce régime monarchique. Les légendes italiques, les légendes phéniciennes rappellent également l'époque où des rois avaient le pouvoir. L'hypothèse la plus probable est donc que le gouvernement oligarchique n'est que le produit d'une évolution dans un état monarchique déjà organisé. Historiquement, on le voit apparaître dans les cités qui ont la tradition d'un roi, et qui, souvent même, ont gardé le nom de roi à un de leurs magistrats: comme types d'enseignement, on peut prendre Sparte, Athènes, Rome, ou encore les cités phéniciennes, Tyr et Carthage. A côté du roi existait un conseil de notables, *Gérousia*, *Boulê*, qui a supprimé ou annulé le roi : à Sparte, deux rois conservent une prédominance d'honneur; à Rome, le roi est remplacé par les consuls annuels ; à Carthage, le roi disparaît.

La formation secondaire apparaît lors de la décomposition des empires romain et arabe. Nous connaissons bien le phénomène, et nous ne voyons rien là qui rappelle l'hypothèse patriarcale. Jamais des seigneuries féodales ne se sont réunies pour constituer un gouvernement oligarchique. Partout, il se forme dans une ville où existait antérieurement un gouvernement monarchique; un conseil de notables arrive à annuler le chef. Les types les plus frappants sont Venise, avec le doge, qui est chef jusqu'à la fin du XIIe siècle, et Gênes, où le doge reste partie du gouvernement à l'époque oligarchique. Mais le cas le plus fréquent se présente de la façon suivante : le chef est un seigneur extérieur à la ville, dont le conseil arrive à s'émanciper peu à peu ; on a eu deux variétés de ce phénomène, suivant que le seigneur résidait ou non dans la ville; s'il résidait, il a dû se retirer ; s'il ne résidait pas, il n'a pas été évincé officiellement, il est resté souverain nominal, mais le conseil, tout en reconnaissant son droit, gouverne de fait. Comme exemples de la première variété, on a les *Freie Städte* d'Allemagne où l'évêque fut

évincé par le *Rath*, les villes de Lombardie; pour la deuxième variété, les types sont les villes de Flandre, Barcelone, les villes de la Hanse, les villes de Hollande à partir du XVIe siècle. — On retrouve une formation analogue dans les empires musulmans, à Cordoue au XIIe siècle, à Edesse, et dans les Etats barbaresques, les cités berbères (voir Masqueray, *Etudes sur la formation des cités berbères*).

Mais il existe une différence sensible entre les cités oligarchiques de formation primitive et celles de formation secondaire : les premières sont des républiques, au sens strict du mot, des Etats complètement indépendants ; les deuxièmes reconnaissent un suzerain nominal, seigneur, roi ou empereur, qui garde le droit d'intervenir.

b) L'organisation du gouvernement diffère beaucoup suivant les pays, mais dans les détails. Le principe général du mécanisme est le même partout, parce qu'il tient à des nécessités pratiques, résultant de la nature des choses. L'Etat est dirigé par un petit groupe, concentré, formé des privilégiés supérieurs à la masse des gouvernés. Il y a toujours au moins deux organes de gouvernement : un conseil plus nombreux qui délibère et décide, qui est le véritable souverain, un petit collège d'action. L'opposition est nette dans les cités antiques, entre la *Boulè* et les Archontes à Athènes, entre le Sénat et les magistrats à Rome, entre le Sénat et les suffètes à Carthage; au Moyen Age, on voit le Rath et le magistrat dans les villes allemandes, la Credenza et les consuls dans les villes italiennes, la Junta et les consuls à Barcelone. — Les communes jurées du Nord de la France présentent des caractères particuliers : elles semblent avoir commencé par un groupement non oligarchique ; mais, peu à peu, les notables se sont constitués en oligarchie et se sont rendus maîtres des conseils.

Les conseils se recrutent dans un nombre limité de familles; à Rome, pendant longtemps, le consulat a appartenu à un petit nombre de *gentes*, et le Sénat comptait beaucoup de membres proches parents les uns des autres ; dans les villes à régime oligarchique du Moyen Age, le gouvernement est partagé entre les *geschlechter*, les *lignages*. Ces familles sont des propriétaires fonciers dans les villes agricoles, des armateurs, des entrepreneurs, des banquiers, dans les villes industrielles et commerçantes. Comme types commodes d'enseignement, s'offrent Sparte, Rome avec les *gentes patriciae*, puis les *nobiles*, Venise, où le *livre d'or* du patriciat fut fermé en 1376, Florence. Partout se manifeste la répugnance à admettre des personnages nouveaux au partage du

pouvoir. — Les procédés pour désigner les membres des conseils sont divers. La tendance normale est de faire choisir le collège d'action par le conseil ; Rome eut un procédé spécial, qui fut imité par d'autres cités organisées à son modèle : l'élection du collège d'action par une assemblée. Quant au conseil souverain, il se recrute le plus souvent par cooptation ; à Rome, le soin d'en désigner les membres est remis aux censeurs.

Les pouvoirs des gouvernants ne peuvent être indéfinis ; il faut au moins régler la durée de leur autorité et partager les attributions entre les deux corps. Généralement, le règlement est fait par le grand conseil : il prend des précautions pour contenir les magistrats, pour les empêcher de devenir maîtres absolus. Le procédé normal est de créer une magistrature périodique ; la durée habituelle est un an ou six mois. En outre, les magistrats sont obligés de rendre des comptes à leur sortie de charge. Dans certains Etats, on a pris des précautions spéciales pour certains cas déterminés, le plus souvent quand les magistrats conduisent une expédition : à Sparte, les rois sont accompagnés des *éphores* ; en Hollande, les généraux et les amiraux sont accompagnés de commissaires délégués par les Etats généraux ; dans les villes italiennes, les chefs doivent fournir des otages. — Le grand conseil tend à donner à ses membres des pouvoirs pour une longue durée ; généralement ils restent en charge pendant toute leur vie.

Les pouvoirs sont partagés entre les conseils d'après des raisons pratiques. — Le grand conseil garde la décision des affaires générales, lois, organisation, affaires économiques, relations avec l'étranger. Le collège est chargé de l'exécution des décisions, de la guerre, de la police. — L'attribution du pouvoir de juger varie beaucoup : tantôt elle appartient à l'un des conseils, tantôt elle est partagée entre eux, tantôt enfin, dans les villes italiennes, par exemple, elle est remise à un conseil spécial. Le meilleur exemple pour l'enseignement est Rome : plusieurs régimes ont été appliqués successivement pour la justice : le droit de juger a appartenu d'abord aux consuls et aux préteurs, puis au Sénat par les *quæstiones perpetuæ*, puis aux chevaliers.

c) Le gouvernement oligarchique a des moyens d'action moraux et matériels. Comme dans les gouvernements monarchiques, il existe une tradition d'obéissance ; la masse du peuple reconnaît la prépondérance sociale des membres du conseil et a l'habitude de les respecter ; il n'est pas nécessaire de supposer que les gouvernants possèdent un caractère sacré. D'autre part, le pouvoir s'appuie sur une force armée dirigée par les magis-

trats, chefs de la milice; d'ordinaire, les gouvernants ont été amenés à créer une police politique : à Sparte, on a les éphores et la Krypteia ; à Venise, le Conseil des Dix.

d) Les gouvernements oligarchiques opèrent suivant des règles plus précises que les gouvernements monarchiques personnels. La règle n'est plus incarnée dans un individu vivant, n'est plus représentée directement par la volonté d'un individu vivant ; elle prend un caractère plus impersonnel, plus abstrait ; elle devient *tradition*, *coutume*, que les gouvernants sont obligés d'appliquer, parce qu'ils se surveillent les uns les autres. Et nous voyons, à Sparte, à Rome, des gens supprimés, uniquement parce qu'ils essaient d'échapper à la coutume. — Le plus souvent, on éprouve le besoin de préciser la coutume par l'écriture, de la codifier, d'en faire une loi : les plus anciens exemples sont fournis par les législateurs des cités grecques, Zaleucos, Charondas, Dracon, Solon ; de même, au Moyen Age, le gouvernement est fondé sur la coutume, qu'on arrive à rédiger, dans les cités italiennes dès le xııe siècle, dans les cités du Nord un peu plus tard. Ces lois règlent les droits et devoirs des sujets, les pouvoirs des magistrats. En même temps il se forme une coutume, établie d'après les précédents, sur la façon de convoquer, de consulter le conseil, de constater ses décisions, de les rédiger, de les publier, de les conserver ; une procédure s'établit aussi pour les actes des magistrats, sur la façon dont ils entrent en charge, dont ils se font remettre l'argent, dont ils entrent en campagne, sur les conditions nécessaires pour devenir magistrat, sur l'ordre dans lequel on peut obtenir les fonctions. Ces diverses procédures sont mal connues pour les cités antiques, sauf pour Rome qui fournit un excellent type d'enseignement ; dans les villes du Moyen Age, la procédure est formaliste et compliquée par les défiances à l'égard des magistrats : à Venise, par exemple, l'élection des magistrats se fait à plusieurs degrés.

On admet d'ordinaire que les gouvernements oligarchiques tendent à se créer une tradition sur la politique à suivre envers les sujets et envers les Etats étrangers. Pour Rome, Bossuet et Montesquieu ont reconstitué les principes de la politique du Sénat romain. Aujourd'hui, cette opinion est très contestée. Pour qu'il y ait une politique suivie, il faut qu'un groupe directeur existe, qui se transmette la tradition ; or la permanence de ce groupe directeur n'est pas complètement démontrée pour Rome ; elle est très douteuse pour les autres gouvernements oligarchiques.

e) L'évolution des gouvernements oligarchiques s'explique par la pratique de ce régime. Partout on trouve des pratiques sem-

blables produites par des conditions psychologiques semblables. Les membres du gouvernement, vivant concentrés dans une ville, sont soumis à une pression très forte, qui agit de façon à modeler les caractères sur un même type. Pour le comprendre, il faut analyser les habitudes contractées par ces gouvernants. Les délibérations sont faites, les décisions sont prises en petit groupe, par suite en secret, sans aucun contrôle des gouvernés ; le gouvernement devient arbitraire, despotique ; les gouvernants acquièrent un sentiment de supériorité, qui se traduit par leur allure extérieure, hautaine, par leur insolence envers la masse ; les types abondent à Rome, dans les villes italiennes du Moyen Age, dans les cantons suisses. Il se forme entre les gouvernants un esprit de corps, de solidarité contre les sujets. Ils s'entendent pour se réserver le pouvoir : les magistrats se renouvellent par une alternance entre un petit nombre de familles. Ils s'entendent pour ne pas exiger de comptes réels des magistrats sortant de charge : la reddition des comptes devient une formalité illusoire, les gouvernants se rendent les comptes les uns les autres ; de ces faits, nous trouvons des exemples à Rome (plaintes contres la *nobilitas*, contre la partialité des *quæstiones* à l'égard des gouverneurs de provinces au IIe siècle), dans les villes de France et d'Allemagne ; ainsi les gouvernants deviennent irresponsables. Enfin, ils s'entendent pour tirer parti des fonctions, pour réserver les places, les contrats lucratifs à eux et aux membres de leurs familles : c'est le *népotisme* qu'on observe dans les villes du Moyen Age, en France, en Allemagne où il s'appelle *gevatterschaft*, dans les villes de Hollande aux XVIe et XVIIe siècles ; le gouvernement tourne à l'exploitation des sujets.

La conséquence de ces pratiques est le mécontentement des sujets. Ce phénomène paraît universel ; on le voit dans les cités antiques, dans les villes du Moyen Age, dans les cités musulmanes. Et, comme le régime paraît facile à renverser à cause du petit nombre de gens intéressés à le maintenir (un bon exemple pour l'enseignement est fourni par l'histoire de Cinadon à Sparte), des complots se produisent. Mais le gouvernement est toujours informé de ces sentiments de la masse, parce que, dans une ville, tout le monde se connaît. Le sentiment normal est donc la défiance ; il mène à la pratique de l'espionnage ; il aboutit à la création d'une justice et d'une police politiques ; on procède par emprisonnements secrets, par exécutions secrètes. Parfois même, on va jusqu'à constituer un corps spécial de surveillance, avec pouvoirs illimités pour maintenir le gouvernement par la terreur.

Les types les plus nets se rencontrent dans les deux oligarchies qui ont maintenu le plus longtemps leur régime, à Sparte avec les *éphores*, à Venise avec le *Conseil des Dix* et le conseil des *Trois inquisiteurs d'Etat*.

L'évolution normale des gouvernements oligarchiques semble donc avoir été l'exploitation et la désaffection des sujets ; mais le résultat a été différent suivant la conduite des gouvernants les uns envers les autres. Dans la plupart des cas, ils se sont divisés en factions, par suite de rivalités entre les familles ; et le régime n'a pu durer longtemps. Pour la Grèce, Aristote en constate déjà la décadence ; tous les gouvernements oligarchiques sont ruinés et vont disparaître, quand la Grèce est conquise par Rome ; les Romains les conservent artificiellement en les réduisant au gouvernement local, à ce qu'on appelle improprement le gouvernement municipal. A Rome, le gouvernement oligarchique ne put se maintenir ; le magistrat militaire annule le pouvoir civil, le Sénat, et organise la monarchie absolue. Au Moyen Age, l'évolution est analogue : les oligarchies constituées aux XI[e] et XII[e] siècles sont en décadence au XIV[e] siècle : les *métiers* engagent la lutte avec elles, et leur enlèvent le gouvernement, ou le partagent avec elles : on en trouve des exemples dans l'Allemagne occidentale, à Florence. D'autres fois, ils sont détruits par des chefs militaires et transformés en monarchies ; ou bien encore, en Flandre, par exemple, ils tombent sous le pouvoir du seigneur. A la fin du Moyen Age, le régime oligarchique n'existe plus que dans quelques villes allemandes, d'ailleurs ruinées, dans quelques villes de Suisse et de Hollande, mais régénéré par la démocratie. Il n'a duré longtemps qu'à Sparte et à Venise, mais à l'état de régime mort, conservé par des Etats extérieurs, par la dictature d'un petit groupe, les cinq éphores à Sparte, les trois inquisiteurs d'Etat à Venise. — Aujourd'hui, on ne trouve plus un seul régime oligarchique dans le monde.

M. T.

La Fontaine fabuliste.

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,
Professeur à l'Université de Paris.

Ses imitateurs au XVIIIe siècle (*suite*).

Nous avons vu tous les auteurs de fables qui ont suivi La Fontaine reconnaître son génie et le déclarer inimitable ; nous avons vu aussi leur ambition commune de rivaliser avec lui, tout au moins leur prétention à se faire une place honorable à côté ou au-dessous de lui. Le dernier que nous avons rencontré, Lamotte Houdart, nous a paru un homme d'esprit, un écrivain agréable, mais qu'on lit surtout par curiosité, et qui ne supporte pas la comparaison avec son illustre prédécesseur. Nous ne poursuivrons cette revue des fabulistes au xviiie siècle qu'autant qu'il sera nécessaire pour mettre encore mieux en lumière l'heureux génie de La Fontaine ; et notre tâche sera remplie, quand nous aurons ajouté à la liste des imitateurs celle des commentateurs, et, en particulier, des artistes qui ont illustré par le dessin les petits contes du fabuliste. Nous pourrons alors présenter une conclusion générale de cette série d'études.

En 1729 paraissait un recueil de fables de Richer (1685-1748). Cette tentative, dix années après celle de Lamotte, pouvait paraître hardie ; mais on était en droit d'espérer du public d'alors toutes les complaisances. On connaît l'anecdote contée par Voltaire à propos de Lamotte lui-même. C'était à l'hôtel du Temple, chez les Vendôme, où La Fontaine avait jadis fréquenté. Comme on médisait de Lamotte et de ses fables, Voltaire, renchérissant tout à coup, ramena la conversation sur La Fontaine, et, le plus naturellement du monde, demanda aux personnes présentes si elles n'avaient point vu la dernière édition du grand fabuliste, avec une fable inédite trouvée dans les papiers de Mme de Bouillon. — « Je la récitai, continue Voltaire : ils la trouvèrent charmante, et chacun s'extasiait à l'envi : c'est la nature toute pure ; quelle grâce et quelle naïveté ! » Or, la fable était de Lamotte. Après cette révélation « ils me la firent répéter, et la trouvèrent détestable ». Tel était le siècle. On pouvait en imposer à de tels lecteurs.

Richer, traducteur des *Eglogues* de Virgile, des *Héroïdes* d'Ovide, auteur tragique, fit donc paraître en 1729 ses douze livres de fables, que Saint-Marc Girardin n'est pas éloigné de préférer à celles de Lamotte Houdart. Comme tous ceux que nous avons déjà rencontrés, l'auteur expose ses idées dans une préface : « Afin que la fable puisse être utile, elle doit être agréable : c'est une qualité qui lui est essentielle, et tout poème où l'on se propose d'instruire doit commencer par plaire. Il n'en est pas de la poésie comme de plusieurs sciences... Il est surtout très difficile de réussir dans l'espèce de poésie dont il s'agit. C'est s'engager dans une carrière dangereuse que d'écrire en un genre qui a été porté à son plus haut point de perfection. Le chef-d'œuvre que le public a dans les mains est une pièce de comparaison redoutable à ceux qui courent la même carrière. On sent bien que je parle des fables du célèbre La Fontaine : c'est un modèle si parfait qu'il n'a pu encore être imité. C'est l'écueil où tous nos fabulistes ont fait naufrage. » Voilà le danger signalé. Aussi « quelques-uns pensent qu'après La Fontaine on ne doit plus faire de fables. Jugement absurde, dicté par l'envie ou par l'ignorance. Si l'on ne doit plus écrire en un genre où d'autres ont excellé, il ne reste à notre siècle qu'à admirer, puisque, dans le précédent, il a paru des ouvrages de toute espèce, qui ne peuvent être surpassés. Cependant on y aurait perdu, et cette stérile admiration nous eût privés de plusieurs productions littéraires, également utiles et agréables. On peut avec honneur remplir les secondes places, et, s'il n'est pas permis aux poètes d'être médiocres, il faut pourtant convenir qu'il y a dans les ouvrages d'esprit les plus estimés différents degrés de beauté, et que tous les rangs ne sont pas égaux, même au sommet du Parnasse. Méprisons un aveugle préjugé, ennemi de la noble émulation... » Tel est l'état d'esprit de tous ces rivaux de La Fontaine qui n'osent pas s'en donner le titre, mais qui prétendent pourtant justifier leur ambition.

Richer a si peu évité de suggérer une comparaison dangereuse qu'il a donné comme des « suites » aux fables de La Fontaine. Ainsi dans *Le Corbeau et le Renard* :

> C'est toi seul que j'invoque, illustre La Fontaine,
> Quand je remets après toi sur la scène
> Le Renard avec le Corbeau.
> Sans le secours de ton génie
> Comment pourraient-ils plaire ? En vain, dans mon cerveau,
> Je chercherais un tour nouveau.
> C'est par la divine harmonie,
> L'enjouement de ton style et sa naïveté,

Qu'un lecteur peut être enchanté.
Inspire-moi dans cet ouvrage,
Prête ta grâce à mes écrits:
Mes vers plairont: c'est à ce prix
Que les neuf Sœurs m'ont promis leur suffrage.
— Maître Corbeau, voyant maître Renard
Qui mangeait un morceau de lard,
Lui dit: « Que tiens-tu là, compère?
Selon moi, c'est un mauvais plat.
Je te croyais le goût plus délicat.
Quand tu peux faire bonne chère,
T'en tenir à du lard! Regarde ces canards,
Ces poulets qui suivent leur mère:
Voilà le vrai gibier de Messieurs les Renards.
As-tu perdu ton antique prouesse?
Je t'ai vu cependant jadis un maître escroc.
Crois-moi, laisse ton lard: ces poulets te sont *hoc*
Si tu veux employer le quart de ton adresse. »
Maître Renard ainsi flatté,
Comme un autre animal sensible à la louange,
Quitte sa proie et prend le change;
Mais sa finesse et son agilité
Ne servirent de rien, car la gent volatile
Trouva promptement un asile.
Notre Renard retourne à son premier morceau.
Quelle fut sa surprise! Il voit maître Corbeau
Mangeant le lard, perché sur son branchage,
Et qui lui cria : « Mon ami,
A trompeur, trompeur et demi.
Te souvient-il de ce fromage
Que tu m'escroquas l'autre jour?
Je fus un sot, et tu l'es à ton tour. »

Sans doute, il y a là des qualités qu'on ne peut méconnaître; mais on sent, dans ces vers, trop d'apprêt: l'auteur n'a travaillé qu'après une lecture attentive de son modèle et dans le silence du cabinet; on ne sent pas chez lui l'aisance et la grâce naturelle de La Fontaine; ce n'est plus de la poésie à l'usage des gens du monde, mais de la littérature à l'usage des lettrés.

N'attendez rien du peuple imitateur:
La pire espèce, c'est l'auteur.

*
* *

L'abbé Aubert (1731-1814), professeur au Collège de France, comme Delille et Andrieux, publia en partie, dès 1756, puis à diverses reprises jusqu'à la 4e édition (1773), un recueil de fables en huit livres. « Le genre de la Fable, dit-il dans son avant-propos, est beaucoup plus étendu qu'on ne l'imagine : il n'y a donc aucune

témérité à un auteur de chercher à s'y exercer; et il peut, sans être trop vain, espérer de faire quelques récoltes dans ce champ

> Qui ne se peut tellement moissonner
> Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Quoi qu'il en soit, une naïveté piquante dans le récit et dans le style, une délicatesse singulière dans les réflexions, une gaîté philosophique dans la morale, un choix exquis dans les images, une façon de narrer toujours variée, toujours séduisante, une facilité étonnante à répandre tous les trésors de la poésie, sans paraître y songer, un air de bonne foi, une simplicité apparente qui empêchent qu'on ne soit en garde contre l'instruction, mille grâces ingénues et touchantes quand il s'agit d'exprimer le sentiment, enfin un nombre prodigieux de maximes sages, neuves, profondes et intéressantes : voilà les qualités heureuses qui ont fait goûter en France l'apologue manié par La Fontaine. » Vient la critique de Lamotte, qui se termine par ces mots : « Il n'a qu'un ris forcé, et, pour me servir de l'expression singulière d'un homme de goût, il voulait rire comme La Fontaine, mais il n'avait pas la bouche faite comme lui, et il faisait la grimace. » — Enfin l'auteur fait suivre son recueil d'une *Epître sur l'Apologue*, en petits vers faciles, et d'un *Discours* sur la manière de lire les fables ou de les réciter, qui a pu ne pas être inutile à M. Legouvé. Voltaire écrivit, à deux reprises, à notre auteur pour le remercier de l'envoi de ses fables, et quelques-uns de ses éloges sont dignes de remarque: « J'ai lu vos fables, lui dit-il avec tout le plaisir qu'on doit sentir, quand on voit la raison ornée des charmes de l'esprit. Il y en a quelques-unes qui respirent la philosophie la plus digne de l'homme. Celles du « Merle », — du « Patriarche », — des « Fourmis », sont de ce nombre. De telles fables sont du sublime écrit avec naïveté. Vous avez le mérite du style, celui de l'invention dans un genre où tout paraissait avoir été dit... » Et dans une autre lettre : « Vous vous êtes mis, Monsieur, à côté de La Fontaine. »

Quelques exemples pourraient nous faire juger de la justesse relative de ces éloges :

LA FAUVETTE.

> Aux branches d'un tilleul une jeune Fauvette
> Avait de ses petits suspendu le berceau.
> D'écoliers turbulents une troupe inquiète,
> Cherchant quelque plaisir nouveau,
> Aperçut en passant le nid de la pauvrette.
> Le voir, être tentés, l'assaillir à l'instant,

Chez ce peuple enclin à mal faire,
Ce fut l'ouvrage d'un moment.
Tous sans pitié lui déclarent la guerre.
Le pauvre nid vingt fois pensa faire le saut.
Il n'était si petit marmot
Qui ne fît de son mieux pour y lancer sa pierre.
L'alarme cependant était grande au logis.
La Fauvette voyait l'instant où ses petits
Allaient périr ou subir l'esclavage,
Un esclavage, hélas! pire que le trépas !
Les gens qu'elle voyait là-bas
Etaient assurément quelque peuple sauvage
Qui ne les épargnerait pas.
Que faire en ce péril extrême ?
Mais que ne fait-on pas pour sauver ce qu'on aime ?
Elle vole au-devant des coups ;
Pour sa famille elle se sacrifie,
Espérant que ces gens dans leur affreux courroux
Se contenteront de sa vie.
Aux yeux du peuple scélérat
Elle va, vient, vole et revole,
S'élève tout à coup et tout à coup s'abat,
Fait tant qu'enfin cette race frivole
Court après elle et laisse là le nid.
Elle amusa longtemps cette maudite engeance,
Les mena loin, fatigua leur constance,
Et pas un d'eux ne l'atteignit.
L'amour sauva le nid, le ciel sauva la mère.
A ses petits elle en devint plus chère.
Dieu sait la joie et tout ce qu'on lui dit
A son retour de touchant et de tendre !
Comme ils avaient passé tout ce temps sans rien prendre,
Elle apaisa leur faim, puis chacun s'endormit.

Après ce petit conte sentimental, il faudrait citer quelques fables du genre spirituel, philosophique ou satirique, comme « Le Singe », — « Le Renard et l'Ane », ou même politique, comme « L'Ane ministre », etc. A toutes ces fables, l'auteur, soucieux de l'utilité, et songeant sans doute à mettre son recueil entre les mains des enfants, ajoute de petites notes explicatives, scientifiques, historiques, etc.

L'inspiration est, d'ordinaire, un mélange de la philosophie du siècle avec la sensibilité ou la sensiblerie à la mode ; quant à la forme, elle est généralement excellente, et donne à l'auteur une place honorable parmi les écrivains du siècle. Mais ce poète élégant, distingué parfois, manque de force, de naturel et de naïveté, qualités que nous trouverons à un degré supérieur chez les écrivains hommes du monde dont il nous reste à parler, Florian et le duc de Mancini-Nivernais.

*
* *

Florian est assez connu pour ne pas nous arrêter longtemps. Sa mort prématurée, après sa captivité sous la Terreur, l'a rendu sympathique à la postérité, comme ses contemporains Roucher et A. Chénier. Ses fables furent publiées en 1792, au temps où, en littérature, la mode était aux idylles et aux bergeries, quand le drame sentimental florissait sur la scène. On a dit que Florian fut à La Fontaine ce que Marivaux est à Molière. Le rapprochement est acceptable, si l'on considère certaines œuvres où il se montre disciple de Gessner, émule de Berquin ; mais nous aimerions mieux, en reprenant une phrase de Voltaire, substituer La Fontaine à Molière, et Florian à Regnard : « Celui qui ne se plaît pas à la lecture de Florian ne mérite pas d'admirer La Fontaine ». Gentilhomme languedocien, page du duc de Penthièvre, puis capitaine de dragons, il publia son recueil de fables en pleine Révolution. Dans un avant-propos, il suppose une conversation avec un vieillard, admirateur de La Fontaine, sur le sujet de ses fables : « La Fontaine est si divin, lui dit le vieillard, que beaucoup de places infiniment au-dessous de la sienne sont encore très belles. » Telle est la raison qui décide l'auteur, comme tous ses prédécesseurs, à marcher sur les traces de leur maître à tous.

La plupart des fables de Florian sont connues, et beaucoup sont dans toutes les mémoires : c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire. Il suffit de se rappeler quelques titres : — « La Fable et la Vérité », — « L'Aveugle et le Paralytique », — « La Guenon, le Singe et la Noix », — « Le Lapin et la Sarcelle. » Est-il besoin de citer le début de cette dernière ?

Unis dès leurs jeunes ans
D'une amitié fraternelle,
Un Lapin, une Sarcelle,
Vivaient heureux et contents.
Le terrier du Lapin était sur la lisière
D'un parc bordé d'une rivière.
Soir et matin, nos bons amis
Profitant de ce voisinage,
Tantôt au bord de l'eau, tantôt sous le feuillage,
L'un chez l'autre étaient réunis.
Là prenant leurs repas, se contant des nouvelles,
Ils n'en trouvaient point de si belles
Que de se répéter qu'ils s'aimeraient toujours...
. . . .

Si nous pensons à La Fontaine, nous voyons tout de suite quelle différence il y a entre les deux génies. Pour faire une seule

fable, Florian en utilise jusqu'à quatre de La Fontaine : « Les deux Pigeons », — « La Grenouille et le Rat », — « Le Lion et le Rat », — « La Colombe et la Fourmi ». Il n'a pas vu qu' « au lieu d'épuiser la matière, il n'en faut prendre que la fleur ».

On a pu dire que Florian était plus philosophe et plus moraliste que La Fontaine; mais on doit ajouter aussi (et ceci n'est pas un éloge) qu'il a plus d'esprit que La Fontaine : il en a trop, et le fait trop voir; il veut faire joli; ce n'est plus le contemporain de Poussin ou de Puget; c'est celui de Boucher et de Watteau. — Ce qu'on peut dire, c'est que Florian est un poète estimable, et que, si La Fontaine n'eût pas existé, il eût pu être le Phèdre de la France.

*
* *

Presque à la même époque paraissaient les fables du duc de Mancini-Nivernais, très grand seigneur, duc et pair, ministre d'Etat sous Louis XV et même quelque temps sous Louis XVI, académicien à 27 ans et emprisonné sous la Terreur à l'âge de 77 ans. C'est au sortir de la prison que, déjà octogénaire, il publie ses douze livres de fables (1796). On sait que les prisons de la Terreur étaient souvent de véritables salons, où l'on causait littérature, beaux-arts, où l'on faisait de la peinture et de la musique... La correspondance de Roucher nous en donne le témoignage, et, si l'on s'en rapporte à Chénier lui-même, peut-on croire qu'il songeait au « noir recruteur des ombres », quand il s'amusait à ces périphrases :

> Peut-être avant que l'heure en cercle promenée
> Ait posé sur l'émail brillant,
> Dans les soixante pas dont sa course est bornée,
> Son pied sonore et vigilant... ?

Mancini-Nivernais devait avoir, lui aussi, dans sa prison ses portefeuilles de littérature, sur lesquels il retouchait ses fables. « Le but d'une préface, dit-il en s'adressant au lecteur avec une désinvolture de grand seigneur, est ordinairement, si je ne me trompe, de faire connaître au public les sentiments de l'auteur sur les ouvrages qu'il lui soumet. Je me conforme volontiers à cet usage respectueux, et je vais faire avec sincérité ma confession.

« J'ai, toute ma vie, cultivé les lettres. L'étude m'a inspiré des idées ; je les ai mises par écrit, et j'en ai rempli des portefeuilles où il se trouve des essais en tous les genres : poésie et prose, lit-

térature et morale, il y a de tout... Je commence par publier le recueil complet de mes fables, dont une cinquantaine ont été lues à différentes séances publiques de l'Académie française, qui m'a fait l'honneur prématuré de m'élire, il y a cinquante-trois ans.

« Ce recueil contient environ le même nombre de fables que celui du grand fabuliste français, et je me fais gloire de sentir que je n'ai que ce seul trait de ressemblance avec l'inimitable La Fóntaine, que je me suis bien gardé de prétendre imiter.

« Je suis bien éloigné de m'attendre à des éloges, et je ne le suis pas moins de redouter les critiques. Si ma vieillesse me laisse le temps de les recevoir, j'en profiterai avec plaisir, et je remercie d'avance les personnes qui m'en adresseront. »

L'auteur devait mourir deux années plus tard, en 1798, sans avoir eu le temps de donner une nouvelle édition.

Ses fables sont souvent de simples anecdotes ou faits-divers, comme l'*Ivrogne qui se venge*... etc., et les titres seuls sont quelquefois amusants. Voici *Les Morues* :

Une Morue, ayant eu l'avantage
D'échapper aux Terre-Neuviers,
Fuyait cette perfide plage
Où tous les ans ses sœurs périssent à milliers,
Et retournait à ses anciens quartiers.
Après un long et pénible voyage,
Arrivant au natal rivage,
Droit au Sénat elle fut s'annoncer.
Merluches ont une rubrique
Pour s'entendre et pour s'énoncer,
Qui vaut bien notre rhétorique ;
Soit dit ici sans offenser
Quiconque d'un tel art se pique,
Et sauf tout droit académique.
La voyageuse, encor pleine de ses frayeurs,
Peignit de si vives couleurs
Ses peines, ses dangers, le trépas de ses sœurs,
Que l'assemblée en fut émue,
Et l'on jura, foi de morue,
D'interdire au nom des Etats
Tout voyage aux lointains climats.
Mais, tandis qu'on en dressait l'acte,
Certains petits poissons s'en viennent à passer,
Que la gent moruquoise aime fort à chasser.
Adieu prudence, adieu le pacte,
Et les serments et les leçons ;
L'aquatique cité devient encor déserte,
Et chacun courut à sa perte
En suivant les petits poissons.

Voici un tout autre genre de fable, d'inspiration politique et sociale :

LE RÉVEIL DU ROI ET DE SON VALET DE CHAMBRE.

Un monarque, selon l'usage,
Avait chez lui, pendant la nuit,
Un de ses gens couché près de son lit ;
Et, selon moi, la méthode est fort sage.
Un jour, le roi lui dit à son levé :
« Cette nuit, avez-vous rêvé ? »
L'autre répond « : Hélas ! oui, Sire ;
Et je m'en suis bien mal trouvé,
S'il m'est permis de vous le dire.
Je m'imaginais être roi,
Tout comme vous, et, par ma foi,
Je ne savais comment m'y prendre.
Mon conseil me faisait la loi :
Le peuple se plaignait de moi :
Je ne savais auquel entendre,
Et je craignais, tous les jours, une esclandre.
Les courtisans me disaient : « Tout va bien »,
Et de partout il venait des murmures.
Mes conseillers me disaient : « Ce n'est rien,
Nous saurons prendre des mesures » ;
Cependant l'embarras croissait.
Je sacrifiais un ministre ;
Et celui qui le remplaçait
Paraissait encor plus sinistre.
On jouait au roi dépouillé ;
Tout s'en allait à vau de route ;
Et j'en suais à grosse goutte,
Quand, par bonheur, je me suis éveillé. »
Le roi sourit et dit : « Ce triste songe,
Pour vous, l'ami, n'est qu'un mensonge ;
Louez-en Dieu. Moi, cette nuit,
J'étais le plus heureux du monde.
Mon bon ange m'avait conduit
Dans un champêtre et fortuné réduit,
Où confiance avec simplesse abonde
Je possédais assez de bien
Pour en donner à ceux qui n'avaient rien :
On me chérissait à la ronde.
Sans soucis, sans soins, sans regrets,
Tristes fléaux qui, dans tous mes palais,
Ne me laissent ni paix ni trêve,
J'y jouissais des vrais biens : les seuls vrais
Pour qui nature nous a faits,
Mais, hélas ! ce n'était qu'un rêve. »

*
* *

S'il fallait passer en revue tous les écrivains qui ont prétendu se faire un nom dans le genre de la fable, la liste serait interminable. Pour ceux dont nous n'avons pas parlé, on a la ressource

de se reporter aux recueils de fables choisies. Il en est un, en particulier, paru en 1853 sous le nom de Hilaire le Gai, qui contient, outre les fables de Florian, un *Choix des plus jolies fables en vers qui existent en français*. C'est une petite encyclopédie récréative qui, avec ses quatre-vingts ou quatre-vingt-dix fables, peut donner lieu à des lectures agréables ou même à des études instructives. On ne saurait, en effet, négliger une œuvre, en littérature, sous prétexte qu'elle n'est pas parfaite en son genre. Le génie des grands auteurs dramatiques n'empêche pas qu'on se plaise souvent aux œuvres des auteurs du commun. Le prestige de la capitale d'un pays, la beauté des sites les plus grandioses et les plus visités, n'empêche pas qu'il soit agréable de s'égarer aussi dans les villes de second ordre ou dans les contrées les plus ignorées, pour y faire quelques découvertes intéressantes. Et, si l'on veut avoir, quelque jour, l'inventaire exact des richesses de notre littérature, il faudra bien faire à tous les talents une place au-dessous du génie, et l'intérêt qu'on portera aux moindres n'ôtera rien à l'admiration qu'on doit aux plus grands.

M.

Le théâtre de Casimir Delavigne. « Les Enfants d'Edouard »

Conférence, à l'Odéon, de Mme Jane DIEULAFOY.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il semble qu'au début d'une étude consacrée à Casimir Delavigne il soit imprudent au conférencier de parler de lui-même. Et pourtant je ne puis m'empêcher d'évoquer devant vous les souvenirs personnels que la tragédie des *Enfants d'Edouard* éveille en mon esprit. Il y a longtemps que le poète a chanté la douceur mélancolique que l'on éprouve à revenir en pensée vers la jeunesse qui s'est enfuie irréparable. Je lui demande mon excuse à l'indiscrétion que je vais commettre et que je vous prie de me pardonner.

Je venais d'avoir treize ans. Mes parents, qui habitaient le Midi de la France, m'avaient mise en pension dans un couvent de Paris. La Sainte-Catherine approchait, et chacun sait qu'il n'est pas une fête que les jeunes filles, surtout quand elles sont jeunes, célèbrent avec plus de plaisir. Pour nous divertir, nos excellentes maîtresses décidèrent que l'on apprendrait une tragédie et leur choix tomba sur *Les Enfants d'Edouard* de Casimir Delavigne. Ce fut un événement, car jamais on n'avait monté une tragédie aussi moderne : *Esther* et *Athalie* avaient composé jusque-là le répertoire.

Comme d'habitude, les acteurs et les actrices avaient été choisis parmi les élèves de Paris. Les parents pouvaient aider à l'organisation de la fête en prêtant des costumes et des accessoires dont le couvent était dépourvu, et, en échange, ils avaient le plaisir d'applaudir leurs enfants. Les provinciales, comme moi, n'avaient aucune chance de faire partie de la troupe, mais elles se dédommageaient en composant un auditoire invariablement ravi.

Le grand jour approchait et l'émotion des élèves commençait à gagner les maîtresses. Alors, il fallait bien peu de chose pour jeter le trouble dans ces monastères où la vie s'écoulait si calme et si paisible ! L'émoi s'accrut encore, quand on apprit que Mgr Darboy, alors archevêque de Paris, assisterait à la représen-

tation. On redoubla de zèle : ici, on répétait les rôles ; là, on préparait les costumes avec les belles étoffes offertes ou prêtées par les mamans des actrices. La fièvre gagnait les plus calmes et les plus désintéressées.

Tout allait au mieux, quand, la veille de la bataille, le jeune Edouard d'Angleterre se déclara fort mal à l'aise. On examina sa royale personne et l'on s'aperçut qu'il avait la rougeole tout comme un simple mortel. Jamais maladie ne fut plus mal venue. C'était une catastrophe. Les bonnes religieuses tinrent conseil et déclarèrent qu'il fallait, sur-le-champ, engager un autre roi. A l'unanimité leur choix tomba sur moi. Lorsqu'on me communiqua cette décision, j'eus un moment de terreur. A cette époque, on n'avait pas l'habitude de conduire les enfants au théâtre comme on le fait aujourd'hui ; les parents ne songeaient pas du tout à les distraire et à les amuser sous le prétexte de les instruire. Aussi bien, n'avais-je aucune idée de ce que pouvait être un théâtre ni de la manière dont il s'y fallait comporter. La religieuse qui présidait aux répétitions m'assura qu'elle m'apprendrait, en une seule journée, tout ce que je devais savoir ; elle me dit qu'il s'agissait surtout de ne point compromettre la mise en scène qu'elle avait minutieusement réglée. Tout le jour, elle me montra son art ou plutôt le mien avec une patience sans égale et, le soir venu, à la répétition, je me tirai de mon personnage sans aucune maladresse. On ne me demandait pas d'apprendre le rôle, il valait mieux le lire que d'exposer les autres acteurs à commettre après moi des erreurs. Mais ce métier d'automate m'humiliait, et, à part moi, je résolus d'en agir à ma guise. Quand tout le monde fut couché et que la dernière ronde de surveillance fut passée, je m'emparai d'une veilleuse voisine de mon lit et, m'encapuchonnant dans mes couvertures, j'appris mon rôle sans désemparer. Quand je crus le savoir, je rapportai la veilleuse où je l'avais prise et m'endormis sur les deux oreilles.

Le lendemain, il y eut une dernière répétition ; je dis mon rôle sans la moindre défaillance, et l'on convint que, si le personnage du duc d'York était délicieux de malice, d'esprit, de grâce, celui de son frère était plein de fierté, de noblesse et de sentiment.

Comme toute tragédie, la pièce avait un songe ; il m'avait beaucoup émue, et je le dis si bien que les bonnes religieuses réconfortées déclarèrent sur l'heure que la province sauvait Paris. L'aveu était méritoire, les majorités ayant des droits qu'elles n'aiment guère d'ordinaire à concéder.

Pourtant l'heure était venue. On m'avait revêtue d'une superbe robe de velours noir, garnie comme mon chaperon de magnifique zibeline. Une chaîne d'or tombait sur la poitrine. Aux chausses près, c'était le costume que Paul Delaroche a donné aux princes, dans le tableau devenu classique, et que nous devions d'aileurs reproduire à la dernière scène.

On frappa les trois coups. Je ne dirai pas qu'on leva le rideau, pour la bonne raison qu'il n'y en avait pas, et la pièce commença.

Edouard V ne paraît pas au premier acte.

A mon entrée, je fus très saisie. Au premier rang était assis l'archevêque, entouré de quelques prêtres vénérables, le général Lebœuf, chef de la maison militaire de l'empereur et père d'une élève, et la Supérieure. Au second rang, les parents invités. Puis les élèves, les religieuses : quatre cents personnes au moins. L'assemblée était imposante, solennelle, terrible, presque aussi impressionnante que le public de l'Odéon, quand il faut entrer par cette porte qui est derrière moi, s'avancer jusqu'à cette table et prendre la parole devant vous.

L'acte fut bien joué et l'on nous applaudit beaucoup, quand, après avoir défendu la reine, ma mère, contre les insultes de Glocester, je sortis suivie de toute la cour. Naturellement, on avait coupé la dernière scène où la faible Elisabeth, pour sauver la vie de ses enfants, consent à reconnaître qu'ils ne sont que des bâtards.

Déjà l'on se réjouissait d'un succès qui paraissait assuré, quand une nouvelle catastrophe se produisit.

Soit que les bonnes religieuses, parfaitement ignorantes de certaines précautions qu'il convient de prendre au théâtre, eussent négligé de laisser un intervalle suffisant entre notre dîner et la représentation, soit que l'émotion d'un premier début, soit que la chaleur que me donnaient ma robe fourrée et mon chaperon m'eussent incommodée, je ne fus pas plus tôt rentrée dans la coulisse que je fus prise d'une indisposition abominable, complète, indéniable. On m'enleva ma belle robe, on me donna de l'air et l'on courut avertir la Supérieure. Elle arriva consternée et décida qu'il fallait m'aller coucher sur l'heure. Le pauvre roi d'Angleterre portait décidément la déveine avec lui !

Pourtant je commençais à reprendre mes esprits. Me coucher sans avoir dit le songe ! Laisser toute la pièce en suspens ! Les doléances de la religieuse qui m'avait si bien montré la mise en scène, la compassion générale pour ma mine défaite m'allèrent au cœur !

« Ma mère, dis-je à la Supérieure, vous m'enverrez coucher, mais après la représentation ! »

Elle insista pour la forme ; quand elle vit que j'étais décidée, elle revint prendre sa place auprès de l'archevêque. Ma belle robe était heureusement sortie intacte de l'aventure. On me rajusta, et l'on frappa de nouveau les trois coups.

Quand on m'aperçut sur le lit où je m'étais assise, ce fut dans la salle un murmure d'étonnement. Je vous laisse à penser si j'avais la figure pâle, douloureuse et navrée, qui était de circonstance. Chacun s'étonnait qu'une enfant si jeune pût donner une pareille intensité d'expression et composer ainsi son visage. Je dis le songe que j'aimais tant et je le finis dans une sorte de sanglot convulsif qui n'avait rien de joué. On pleurait, on se mouchait. Je fus acclamée. Je m'en aperçus à peine. Cette indifférence, qu'on prit pour de l'habileté, accrut l'enthousiasme. Peu à peu, le bruit de ce qui venait de se passer dans la coulisse s'était répandu dans l'auditoire. La représentation s'acheva pour moi dans une sorte de triomphe.

Quand la pièce fut finie, la Supérieure me prit par la main et me conduisit au saint évêque. Il me regarda paternellement, me dit que je venais de donner un bel exemple d'endurance ; puis il me fit du pouce une petite croix sur le front et se retira. Je ne devais plus revoir le pasteur qui, après peu d'années, tombait en pardonnant à ses meurtriers ; mais, de sa main posée sur ma tête d'enfant, il me semble encore sentir la caresse légère.

Messieurs, il ne s'agit plus aujourd'hui d'une représentation de couvent, heureusement pour vous. Depuis le temps où les *Enfants d'Édouard* m'apparurent comme la première merveille du monde, je suis allée quelquefois au théâtre. Peut-être ai-je eu tort, car j'y ai perdu mes illusions.

En vérité, la tragédie de Casimir Delavigne n'est qu'un épisode adroitement découpé dans les admirables tragédies où Shakspeare a peint en couleurs violentes les terribles péripéties de la guerre des Deux Roses et la lutte engagée entre les maisons d'York et de Lancastre. Et, malgré l'émotion que provoque la pièce française, elle paraît bien pâle et bien éteinte auprès de l'original. Dans la pièce de Casimir Delavigne, il ne s'agit que du meurtre de deux pauvres enfants placés sur le chemin d'un ambitieux sanguinaire et n'ayant d'autre défenseur qu'une femme, leur mère ; tandis que, dans *Henri VI* et *Richard III*, c'est l'histoire de l'Angleterre qui se déroule terrifiante devant le spectateur.

Shakspeare s'est donné un horizon infini, illimité ; Casimir Delavigne a rétréci le champ visuel. Le tableau est bien peint, mais le cadre est trop étroit. De très près le tragique français a suivi le tragique anglais dans la peinture de certains caractères, et peut-être son Richard III est-il trop près de nous pour qu'il soit permis de le peindre d'après cet unique modèle.

Si Shakspeare, au temps d'Elisabeth, songeant à plaire à une souveraine qui ne devait guère chérir les souvenirs de la maison d'York, a fait de Richard III un monstre sans égal, il est une critique qu'il n'a que trop méritée et que Casimir Delavigne eût pu éviter. Durant les deux tragédies, Shakspeare montre Richard III disgracié de la nature, souhaitant que l'enfer déforme son âme pour la mettre en harmonie avec son corps. Ecoutez plutôt ce passage :

« L'amour m'a renié dans le sein même de ma mère, et, pour que je n'eusse rien à démêler avec ses douces lois, il corrompit la fragile nature par quelque présent, pour qu'elle raccourcît mon bras comme un buisson desséché, pour qu'elle élevât sur mon dos une envieuse montagne où la difformité pût s'asseoir pour railler ma personne physique, pour qu'elle taillât mes jambes de longueur inégale, pour qu'elle fît de moi, dans chaque partie de mon être, un chaos difforme ou un ourson mal léché, qui ne porte point l'empreinte de sa mère. Est-ce que je suis, dans ces conditions-là, un homme fait pour être aimé ! Eh ! bien, puisque cette terre ne me fournit pas d'autre joie que de commander, de contrarier, de dominer ceux qui sont plus beaux que moi, je chercherai mon paradis dans ce rêve d'une couronne, et, tant que je vivrai, je considérerai ce monde comme un enfer, jusqu'à ce que cette tête qui est portée par ce corps mal formé soit ceinte d'une glorieuse couronne. »

Et ailleurs, au v[e] acte de *Henri VI*, il lui fait dire encore :

« Ce mot amour, que les barbes grises appellent divin, peut résider chez les hommes qui ressemblent aux autres hommes, mais non chez moi; je suis seul avec moi même. »

« Ce que fut Richard III, ajoute le poète, il le fut non par nature, mais par vengeance contre la nature. Elle ne le créa pas pervers, elle le créa bossu et boiteux, et c'est parce qu'il était boiteux et bossu qu'il fut le scélérat ambitieux dont la Providence se servit pour châtier les fautes de la maison d'York : la cause de sa scélératesse fut sa difformité. »

Eh ! bien, Messieurs, le portrait physique n'est pas ressemblant. Richard III ne fut pas un Apollon, c'est entendu ; mais il ne ressemblait en rien au monstre que Shakspeare s'est plu à

représenter, né avec des dents et les épaules couvertes de poils comme un animal.

Les auteurs contemporains disent seulement qu'il avait une épaule plus haute que l'autre, et qu'il était d'une très petite stature. Ses portraits sont plus nombreux qu'on ne pourrait s'y attendre, étant donnée l'époque lointaine où il vécut et la courte durée de sa vie. Le meilleur d'entre eux, peint sur panneau par un artiste inconnu de l'école flamande, fait partie de la collection du château de Windsor. Les traits sont énergiques et pleins de décision. Le visage est mince et long, les lèvres sont fines et les yeux, gris et très incisifs. Mais il règne sur l'ensemble une tristesse pensive qui n'explique point ce que ses ennemis prétendaient trouver de sinistre et d'inquiet dans ce portrait.

Puis, permettez-moi de condamner une doctrine décourageante. Car, s'il est permis de laisser à la nature la responsabilité de certaines disgrâces, il nous est interdit d'admettre que l'âme se moule aux formes extérieures de l'être au point qu'à un monstre physique doive répondre un monstre moral.

N'insistons pas sur cette mauvaise pensée. Depuis des milliers d'années on ne précipite plus les enfants difformes du haut du mont Taygète, et la loi de charité que nous suivons tous, de près ou de loin, permet au déshérité d'échapper à la fatalité de la haine et des passions infernales. Un être disgracié, muni d'un viatique moral, peut supporter son infortune au point de devenir un exemple de vertu et de noblesse à faire envie aux privilégiés de la nature et de la fortune. Non, ce n'est pas de nos jours, où l'homme tient surtout sa valeur de sa force morale et de sa vigueur intellectuelle, qu'une pareille doctrine peut être admise, et, tout à l'heure, quand vous verrez le jeune duc d'York, un enfant délicieux, contrefaire la démarche boiteuse de son oncle, vous approuverez la réprimande que la reine Elisabeth croit devoir adresser à l'espiègle qu'elle adore, mais qui manque de cœur.

Dès le commencement de la tragédie, vous allez entendre le récit des crimes de Richard : l'assassinat de Henri VI, celui de son fils, de Clarence, de Rivers, d'Hastings. Ils laissent prévoir qu'un tel homme n'hésitera pas à frapper les malheureux enfants qui lui barrent le chemin du trône. Hélas ! comme toutes ces scènes sont froides et académiques, si on les compare à la terrible évocation qui termine le Ve acte de *Richard III*.

Le court règne de Richard dure depuis deux ans à peine, et déjà il touche à son terme. Sa tyrannie et ses meurtres ont exaspéré la noblesse ; les emprunts forcés qu'il a dû contracter pour

se défendre contre ses ennemis, ont exaspéré la nation ; le duc de Richmond, représentant de la maison de Lancastre, a débarqué en Angleterre ; et sa petite armée, bientôt grossie dans sa marche, est devenue nombreuse et redoutable. Les deux adversaires, pressés de se mesurer, ont couru l'un vers l'autre ; les deux armées sont en présence dans la plaine de Tamswoth : demain, elles se choqueront, et le sort de l'Angleterre sera décidé.

A gauche se dresse la tente royale de Richard, à droite celle de Richmond. Entre les deux apparaissent, majestueux et sinistres, les fantômes des victimes de Richard qui assiègent son sommeil, tourmenté par le remords, et qui bénissent le calme repos de son adversaire. C'est une admirable page. Un Mounet ou un Irving suffiraient à peine à la dire. Ecoutez, cependant.

Le fantôme du roi Henri VI se lève.

Le fantôme, au roi Richard. — Lorsque j'étais un mortel, mon corps sacré fut par toi criblé de coups meurtriers ; souviens-toi de la Tour et de moi ; désespère et meurs ! Henri le sixième t'ordonne de désespérer et de mourir ! — (A Richmond) Sois vainqueur, toi qui es vertueux et saint ! Henri, qui prophétisa que tu serais roi, t'encourage au sein de ton sommeil : vis et prospère !

Le fantôme de Clarence se lève.

Le fantôme, au roi Richard : — Que je pèse demain sur ton âme ! moi, qui fus étouffé sous les malsaines vapeurs du vin ; moi, pauvre Clarence, livré à la mort par tes trames ! Pense à moi demain dans la bataille, et laisse tomber ton épée émoussée : désespère et meurs ! — (A Richmond) C'est pour toi, rejeton de la maison de Lancastre, que prient les héritiers outragés d'York ; que les bons anges protègent ton combat ! Vis et prospère !

Les fantômes de Rivers, de Grey et de Vaughan se lèvent.

Le fantôme de Rivers, au roi Richard. — Que demain je pèse sur ton âme, moi Rivers, qui mourus à Pomfret ! Désespère et meurs !

Le fantôme de Grey, au roi Richard. — Pense à Grey, et que ton âme désespère !

Le fantôme de Vaughan, au roi Richard. — Pense à Vaughan, et, dans l'effroi de tes crimes, laisse tomber ta lance ! Désespère et meurs !

Tous trois ensemble, à Richmond. — Réveille-toi, et songe que le souvenir des crimes commis contre nous vit dans le cœur de Richard et le renversera ! Réveille-toi, et remporte la victoire.

Les fantômes des deux princes se lèvent.

Les fantômes, au roi Richard. — Pense à tes neveux étouffés dans la Tour : puissions-nous être dans ton cœur comme du plomb, Richard, et te faire tomber dans la ruine, la honte et la mort ! Les âmes de tes neveux t'ordonnent de désespérer et de mourir ! — (A Richmond) Sommeille, Richmond, sommeille dans la paix et réveille-toi dans la joie ; que les bons anges te préservent des blessures du sanglier ! Vis et engendre une heureuse race de rois ; les malheureux fils d'Edouard t'invitent à prospérer !

Le fantôme de la reine Anne se lève.

Le fantôme, au roi Richard. — Richard, ta femme, cette malheureuse Anne qui fut ta femme, et qui ne sommeilla jamais tranquillement une heure auprès de toi, remplit maintenant ton sommeil de trouble : demain, dans la bataille, pense à moi et laisse tomber ton épée émoussée ; désespère et meurs ! — (A Richmond) Mais toi, âme paisible, sommeille d'un sommeil paisible, rêve de succès et d'heureuse victoire ; l'épouse de ton adversaire prie pour toi !

Le fantôme de Buckingham se lève.

Le fantôme, au roi Richard. — C'est moi qui, le premier, t'aidai à prendre la couronne, et je fus le dernier à sentir ta tyrannie. Oh ! dans la bataille, songe à Buckingham et meurs de terreur devant la pensée de tes crimes. Rêve, rêve d'actes sanguinaires et de mort ; perds courage et désespère, et rends l'âme en désespérant. — (A Richmond) Je mourus pour avoir espéré en toi, avant de pouvoir te prêter mon aide ; mais sois d'un cœur joyeux et ne te laisse pas aller à l'inquiétude : Dieu et les bons anges combattent du côté de Richmond, et Richard va tomber alors que son orgueil est au faîte... »

Malgré l'angoisse qui l'oppresse, Richard se lève à l'aurore, revêt son armure de guerre, pose sur sa tête la couronne royale qui doit le signaler au regard des siens, et aussi aux coups de ses ennemis, et, paré de cet emblème, comme Henri V à la bataille d'Azincourt, il engage le combat.

Il est brave, il est un capitaine, mais la trahison l'entoure et le dieu des combats a décidé contre lui. La défection de ses meilleures troupes achève sa perte. Ses amis lui conseillent de fuir, de se dérober, de cacher sa couronne. Un pareil acte n'est pas dans sa nature.

« Je mourrai roi d'Angleterre !... Je ne reculerai pas d'un pied ! s'écrie-t-il. »

Et il s'élance au plus fort de la mêlée, il frappe mille coups.

« Y a-t-il donc cinq Richmond dans cette bataille ? s'écrie-t-il. Je l'ai déjà tué cinq fois. »

Son cheval est atteint et s'abat. Richard se dégage et combat à pied. On l'entoure, on le cerne, il frappe toujours, on recule devant lui. Alors la couronne d'or tombe de sa tête. Il la regarde et, pour la première fois, l'instinct de la conservation parle en lui.

« Mon royaume pour un cheval ! » s'écrie-t-il.

Au même moment, il succombe, percé de mille coups ; et des monceaux de cadavres amis et ennemis s'amoncellent sur son corps et le cachent à tous les regards (1485).

Messieurs, pour un bossu et un boiteux, ne pensez-vous pas que c'est là une belle mort? Moi, je la trouve admirable, et combien je la préfère à celle du bel Alexandre périssant à Babylone d'un misérable accès de fièvre !

Le trépas de Richard III montre, une fois de plus, combien était violente la passion des combats chez ces princes forgés dans un métal si dur que rien n'en altérait la résistance. Et, à ce propos, permettez-moi de mettre en parallèle de la fin héroïque du monarque anglais la fin toute semblable d'un autre prince qui périt, lui aussi, victime d'un bel élan d'héroïsme.

Nous sommes en 1213, Simon de Monfort est assiégé dans Muret par l'armée nombreuse de Raymond VI, comte de Toulouse, et de Pierre II, roi d'Aragon. Le 12 septembre, les assiégés sortent de la ville pour livrer bataille aux assiégeants qui ont déjà pris position dans la plaine. Simon de Monfort et ses croisés se sont préparés saintement au combat. Pierre d'Aragon, au contraire, a passé la nuit avec une maîtresse d'occasion et se trouve tellement las, le matin venu, qu'assistant à la messe, il n'a pu — nous apprend la chronique de son fils — se tenir debout pendant l'Evangile. Il n'empêche que, l'office terminé, il change d'armure avec un de ses chevaliers pour batailler à sa guise et combattre au premier rang. Les croisés trompés par les insignes royaux chargent le courtisan qui les porte et se tient avec les réserves. Et, comme il remplit mal son rôle, un croisé évente le subterfuge.

« Ce n'est pas le roi, ce n'est pas le roi ! crie-t-il à ses amis. Il ne se déroberait pas ainsi !

« Non, ce n'est pas le roi, répond Pierre d'Aragon, mais le voici ! »

Et il s'élance, lui aussi, dans la mêlée, y fait merveille d'armes et ne tarde pas à être frappé et tué avec tous les chevaliers de l'escorte. La dépouille de Pierre d'Aragon fut retrouvée plus tard et reçut une sépulture royale.

Moins heureux fut Richard, que la haine de ses ennemis poursuivit même après sa mort.

Le lendemain de la bataille, en relevant les cadavres, on découvrit celui du meurtrier des enfants d'Edouard. On dénuda sa difformité, on attacha sa dépouille sur un mulet, les jambes d'un côté, les bras de l'autre ; une corde pendait autour du cou. Et ce corps profané fut ainsi dépêché vers Leicester, afin que personne ne pût douter d'une mort si tragique. Au passage d'un pont étroit, la tête porta contre le parapet, s'y écrasa, et il ne resta plus qu'une masse sans nom couverte de la boue des chemins.

Richard de Glocester n'avait que trente-deux ans. Avec lui finit le long règne des Plantagenets et la guerre des deux Roses ; avec lui s'achève aussi le Moyen Age anglais.

Et maintenant Richard fut-il vraiment le monstre moral qu'a représenté le contemporain d'Elisabeth Tudor? Tout en reconnaissant qu'il fut certainement coupable d'un grand nombre des crimes dont on l'accuse, et parmi lesquels le meurtre de ses neveux est peut-être le plus horrible de tous, de bons historiens ont taxé Shakspeare d'exagération. Au siècle dernier, Walpole a pris, dans une certaine mesure, la défense du terrible monarque. Il a montré que la famille de Lady Grey, les Rivers, les Dopset, conspiraient pour s'emparer de la régence et que Richard ne fit que défendre son droit menacé. D'après lui, si Richard tua, ce fut pour ne pas être tué. Il essaye même de jeter le doute sur le meurtre de ses neveux qui, écrit-il, furent peut-être transportés en Flandre où ils vécurent ignorés. S'il concède qu'il fut un tyran, il montre qu'il fut aussi un brillant capitaine et que sa valeur décida du succès de la bataille de Saint-Alban, qui valut la couronne à son frère Edouard IV. Il le peint fastueux, généreux jusqu'à l'imprudence, semant l'Angleterre de constructions superbes telles que la tour de pierre de Westminster, imbu d'une dignité fière qui, à cette époque, tenait lieu de patriotisme. Seul, quand il était duc de Glocester, il refusa les présents de Louis XI et protesta contre la paix humiliante signée avec la France. Devenu roi, il fit des lois équitables, essaya de mettre un terme aux extorsions et refusa les présents de joyeux avènement offerts par les villes, en disant qu'il préférait le cœur de ses sujets à leur argent.

L'œuvre de Walpole est intéressante ; mais ce qui est bien curieux, c'est de trouver cette œuvre traduite en français par un monarque dont vous ne devineriez jamais le nom. Cette traduction est de l'infortuné Louis XVI. Elle figurait en manuscrit parmi les papiers qui ont été publiés au commencement du siècle dernier.

Quel sentiment avait inspiré au faible monarque l'idée de donner une version française d'un plaidoyer en faveur de l'être impitoyable et sanguinaire qu'était Richard? Quel mystère, quel contraste! Et quelle coïncidence aussi! J'ai gardé pour moi le secret de la découverte de ce document, que j'ai faite à la Bibliothèque, il y a quelques jours à peine. M. Ginisty l'a ignorée, et c'est justement le 21 janvier que je suis amenée à vous parler du roi de France à propos de Richard de Glocester.

Ce n'est pas le dernier rapprochement qu'il me reste à faire en terminant cette conférence. Le Dauphin suivit de près son père dans la tombe, et peut-être sa fin fut-elle plus lamentable que celle des fils d'Edouard, car ceux-ci moururent en fils de roi, tandis que l'innocente créature souffrit un douloureux martyre avant de succomber dans l'abjection. Je ne pense pas qu'on puisse garder de doute sur la triste fin de la malheureuse victime du cordonnier Simon, et pourtant, vous savez qu'il s'est trouvé des personnes pour prétendre qu'il avait échappé à son bourreau et que ses descendants existent encore. On a même fait un crime à la mélancolique duchesse d'Angoulême d'avoir refusé de reconnaître son prétendu frère.

Le même fait s'était déjà produit pour le jeune duc d'York. Comme Richard avait laissé planer un certain doute sur le sort de ses malheureux neveux et que, partout, on avait fait le silence sur leur disparition, le bruit avait couru que les deux princes avaient été transportés sur le continent et qu'ils y grandissaient, ignorés et cachés, trop heureux d'avoir la vie sauve pour revendiquer leurs droits.

Après la bataille de Bosworth et la mort de Richard, les esprits travaillèrent et, un beau jour, parut en Angleterre un jeune homme de l'âge du duc d'York et d'une beauté qui offrait quelques analogies avec celle d'Edouard IV, dont le souvenir restait encore vivace dans bien des cœurs. Il arrivait de Flandres, se présentait dans les grandes familles attachées à la famille d'York et racontait en grand mystère que son frère Edouard avait péri, mais que Tyrrel avait eu pitié du second rejeton d'une race illustre, qu'il l'avait emporté et fait élever en secret. A l'appui de ses dires, il citait des faits ignorés en dehors de la famille royale et qui indiquaient de sa part une parfaite connaissance de l'histoire intime de la maison d'York. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'après ce premier voyage en Angleterre il revient sur le continent, prend le titre de roi d'Angleterre, est admis en cette qualité à la cour de sa soi-disant tante, Marguerite d'York, duchesse de Bourgogne, et à celle de Maximilien d'Autriche qui

l'invite à figurer dans tout l'appareil royal aux funérailles de l'empereur Frédéric III. De pareils patrons donnent du courage au prétendant. Il sollicite l'aide d'Isabelle de Castille et lui demande quelques navires qui lui permettront de débarquer en Angleterre. A la cour d'Espagne, une hésitation se manifeste. Ferdinand le Catholique n'est pas un homme crédule. On rapporte de lui cette réponse homérique : comme on lui racontait avec détail une conversation de Louis XI, durant laquelle le monarque français s'était plaint que son *bon frère* l'eût trompé au moins une fois : « Il en a menti, l'ivrogne, s'écria l'Aragonais humilié, je l'ai trompé plus de sept fois. »

Je vous laisse à penser quelle était la finesse du monarque qui traitait avec ce mépris notre rusé Louis XI.

Donc, Ferdinand, prenant pour lui la lettre adressée à sa femme, ne répondit ni oui ni non, ou plutôt, il dit également oui et non par l'intermédiaire de son ambassadeur, se réservant de prendre le vent.

Pourtant Henri VII ne restait pas indifférent en face du danger. En vain il avait envoyé des émissaires et même son héraut d'armes pour dire dans toutes les cours que le soi-disant duc d'York n'était qu'un aventurier, fils de bons bourgeois de Tournay et nommé Perkin Warbeck.

Maximilien, trop engagé pour reculer et d'ailleurs en mauvais termes avec Henri, Marguerite de Bourgogne, ennemie née des Lancastres, appuyaient de toute leur autorité le prétendant. Quant au roi de France, il semble que, mieux informé, il eût pris parti contre lui. Bien que tous ses efforts fussent concentrés sur son expédition d'Italie, il écrivit en effet au roi d'Angleterre pour lui promettre des secours en armes et en navires, s'il en était besoin. Déjà l'on préludait à « l'entente cordiale ». Bien des vagues devaient battre encore les côtes de France et d'Angleterre avant qu'elle fût réalisée.

En Angleterre, la cause du prétendant était embrassée par les mécontents et les partisans nombreux de la famille d'York. En Irlande, en Ecosse on ne demandait pas mieux que de l'appuyer et de se faire du prince un instrument contre Henri VII, dont on redoutait les empiétements. Tous ces bons vouloirs ne restèrent pas à l'état platonique. Maximilien et la duchesse de Bourgogne fournirent des capitaux, des navires et des hommes nécessaires à une aussi grande entreprise, et, un beau matin, une flotte composée de quelques vaisseaux bien armés appareillait dans un port des Pays-Bas et faisait voile vers l'Angleterre. Elle portait le fameux duc d'York ou plutôt le roi d'Angleterre et sa fortune.

Quelques semaines plus tard, le bouillant Maximilien, emporté par son ardeur habituelle, faisait publier une étrange nouvelle : le duc d'York avait heureusement débarqué en Angleterre et avait marché sur Londres. Mais, ne trouvant pas le site favorable pour s'y établir, il s'était retiré avec ses troupes dans une partie de l'île, où ses affaires ne pouvaient manquer de prospérer.

La vérité, c'est que l'expédition venait d'avorter misérablement.

Perkin Warbeck paraît sur la côte de Kent, le 3 juillet 1492. Aussitôt trois cents hommes débarquent avec l'ordre de planter le drapeau de la maison d'York sur les églises voisines. Comme ils s'acquittent de ce devoir, des hommes d'armes les entourent et les interrogent. Ils répondent qu'ils sont les soldats du duc d'York, qu'ils ne reconnaissent d'autre maître que lui, qu'ils veulent vivre et mourir pour leur roi. Les hommes d'armes feignent de les approuver, assurent qu'ils vont chercher de la bière pour fêter cet heureux retour, et s'éloignent. En réalité, ils voulaient donner confiance au prétendant et l'engager à débarquer. Mais celui-ci, flairant quelque piège, restait à bord de son vaisseau. Impatientés, les hommes d'armes reviennent en foule, escortés d'une multitude de villageois, cernent les envahisseurs et en massacrent la moitié. Les autres, emmenés à Londres comme prisonniers, y furent écartelés.

Perkin n'avait même pas eu l'idée de secourir ses partisans. Bien loin de leur venir en aide, il avait levé l'ancre et s'était éloigné.

Quand il apprit ce triste exploit, Ferdinand le Catholique écrivit à son ambassadeur : « Nous vous disons maintenant qu'en ce qui concerne celui qui se proclame duc d'York, nous le tenons pour un farceur. »

Pourtant Perkin Warbeck s'était dirigé vers l'Irlande. De là, il remonta vers l'Ecosse, où il débarqua et fut bien accueilli. Le temps nous manque pour vous dire comment, pendant quatre années, il agita le pays, perdant peu à peu son armée après sa flotte.

Si la duchesse de Bourgogne l'avait bien instruit des détails qui pouvaient lui permettre de jouer le personnage du duc d'York, si sa haine et celle de Maximilien contre Henri VII avaient pu en faire un prétendant, elles n'avaient pu lui communiquer les vertus d'un capitaine et encore moins lui donner le caractère qui rend les hommes capables de mener à bien une grande entreprise.

Après une série de péripéties sans exemple, il est forcé de se

rendre et de faire sa soumission au roi Henri. Alors apparaît le pauvre homme qu'avait soupçonné Ferdinand d'Aragon. Il avoue son imposture dans une confession écrite, dont un exemplaire est conservé à Tournai et où il donne les noms et les professions de ses ascendants, parents et amis. Il ne sait même pas persister dans un mensonge qui aurait encore sa dignité, il en vient à demander aux siens quelque argent pour adoucir la rigueur de ses geôliers. Pourtant Henri avait ordonné de le traiter doucement et de lui laisser une certaine liberté. Il en profite pour s'échapper. On le rattrape, et sa prison devient un peu plus étroite. Il s'enfuit de nouveau. Dès lors, Henri n'hésite plus. Le procès qu'on laissait traîner est commencé, les pièces sont fournies qui prouvent l'incontestable supercherie avouée d'ailleurs par le coupable, et Perkin Warbeck est condamné à la pendaison. Il subit son arrêt à Tibur, le 23 novembre 1499. Il y avait huit ans que son nom et ses menées agitaient l'Angleterre.

A ceux qui voudraient soutenir que la confession qu'on produisit contre lui fut arrachée par la violence et qui voudraient continuer à voir en lui le fils d'Edouard IV épargné par Tyrrel, il suffirait de rappeler qu'Henri avait épousé la princesse Elisabeth, sœur du duc d'York, et que jamais elle n'essaya d'intervenir en faveur du coupable, même quand il s'agit de lui épargner un gibet infamant.

Henri était d'un caractère doux, il aimait tendrement sa femme et, pour peu qu'elle eût eu le moindre doute sur l'identité de son prétendu frère, il eût cédé à ses instances et eût certainement épargné sa vie.

Non, les enfants d'Edouard étaient bien morts. Sous le règne de Charles II, comme l'on ouvrait une porte murée depuis un temps immémorial, au pied du grand escalier de la Tour de Londres, on s'aperçut que la muraille couvrait une solution de continuité dans le dallage. On creusa et l'on rencontra sous un tas de pierres deux squelettes d'enfants étroitement enlacés et qui tombèrent en poussière dès qu'on essaya de les séparer

Et sous les lourdes voûtes de pierre, témoins de tant de drames, on eût pu entendre, comme au dernier vers du songe d'Edouard V,

. . . . des voix
Qui disaient : « Portez-les au tombeau de nos rois ! »

J. Dieulafoy

Sujets de devoirs.

I

UNIVERSITÉ DE PARIS

Agrégation de philosophie.

I. — La relativité de la connaissance.

(*M. Brochard.*)

II. — La justice.

III. — Le progrès. (*M. Michel.*)

II

UNIVERSITÉ DE CAEN

Philosophie.

1° La question des associations médiates. En exposer l'état actuel.

2° Montrer que la loi d'association est insuffisante pour expliquer le cours des phénomènes mentaux, tels qu'ils sont saisis par la conscience.

Histoire du Moyen Age.

La Normandie sous la domination anglaise (1415-1450.) On pourra ne traiter qu'un point spécial de la question ou s'attacher à une région déterminée : p. ex : Pays de Caux ou Virois ; ou une ville (Caen, Rouen exceptées) : p. ex : Harfleur, Falaise, Avranches, etc.

Géographie.

Le fleuve des Amazones.

LICENCE.

Dissertation française.

La Bruyère a dit dans le chapitre des *Ouvrages de l'Esprit*, après avoir établi les qualités et les défauts de Térence et de Molière : « Quel homme on aurait pu faire de ces deux comiques ! » — Croyez-vous que leurs qualités soient, en effet, conciliables ?

AGRÉGATION.

Qualités et défauts du style des *Lettres persanes*.

Histoire de la littérature grecque.

1° Organisation du théâtre à Athènes.
2° Les *prologues* dans Eschyle, Sophocle et Euripide.
3° La *parabase* dans Aristophane.

Soutenance de thèses.

UNIVERSITÉ DE PARIS

M. Max Jasinski a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 8 février.

THÈSE LATINE

De re metrica in Vergilianis Bucolicis.

THÈSE FRANÇAISE

Histoire du sonnet en France.

Le gérant : E. Fromantin.

Poitiers. — Société française d'imprimerie et de librairie.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

Mme J... K... à St-M... — Nous retournons les devoirs corrigés sous pli cacheté quand on nous le demande et qu'on joint à l'envoi un timbre de 0,15 c. Nous nous chargeons également de la correction des devoirs d'allemand, d'anglais, d'italien et d'espagnol.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 16 25 FÉVRIER 1904

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

721 LES POÈTES SECONDAIRES DU XVIIIe SIÈCLE. — Émile Faguet, *de l'Académie française.*

727 LA CIVILISATION ATTIQUE DU Ve AU IVe SIÈCLE. — *Sophocle et la religion de ses contemporains*.................................. Alfred Croiset, *Professeur à l'Université de Paris.*

735 LES CATACOMBES DE ROME. — *Exploration des catacombes dans les temps modernes*.... Maurice Besnier, *Professeur à l'Université de Caen.*

749 LE THÉATRE DE MOLIÈRE. — « *L'Ecole des Femmes* » (*conférence à l'Odéon*)........ N.-M. Bernardin, *Docteur ès lettres.*

765 SUJETS DE DEVOIRS........................ Université de Caen.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1904

Douzième Année (1re Série) N° 16 25 Février 1904

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Les poètes secondaires du XVIIIe siècle.

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Les poètes de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Jusqu'ici, j'ai étudié avec vous les poètes secondaires de la première moitié du xviiie siècle ; des lectures nombreuses vous ont montré leurs caractères particuliers, et j'ai tâché aussi de faire voir ce qu'ils ont de commun. Chez tous, nous avons trouvé beaucoup d'esprit, une certaine délicatesse de sentiments ou plutôt d'âme (car ils sont peu sentimentaux), enfin une grande dextérité à manier la plume. Ce sont de très distingués écrivains en vers, mais ils ne sont pas poètes; ils n'ont ni l'imagination ni la sensibilité qui font les vrais poètes ; au reste, il ne faut pas leur en vouloir : ils restent très sincères, très francs, très cordiaux ; ils ne sont nullement comédiens ni saltimbanques.

Ils diffèrent honorablement des poètes secondaires du xviie et du xixe siècle, qui ont tous la prétention d'être de grands poètes et qui veulent se hausser à cette dignité par contrefaçon et singerie. Au xviie siècle, il n'y a pas un seul poète secondaire qui ne veuille être un grand lyrique, parce que, vers 1600, il y a eu un grand lyrique ; pas un seul qui ne prétende à l'épopée, parce qu'au xvie siècle il y a eu un grand poète épique qui n'a d'ailleurs pas réussi et a laissé en quelque sorte une place à prendre ; pas un seul qui ne se guinde dans le sentiment et ne veuille être élé-

giaque, parce qu'en 1630 une grande passion fait de quelqu'un un homme de qualité. Là-dessus Boileau a raillé ses contemporains; et nous lui devons une fort grande estime de leur avoir dit ce qu'en effet il fallait leur dire. Il a, avec raison, blâmé la contreaçon artificielle à laquelle ils se livraient et que nous retrouvons pleinement au XIXe siècle. Les poètes secondaires du XIXe siècle ont tous voulu, à partir de 1830, être de grands poètes lyriques, élégiaques, parce qu'ils avaient devant eux les lyriques Lamartine, Hugo, Vigny, et l'élégiaque Musset; ils se sont efforcés de se donner des âmes à la Chateaubriand, à la Byron; ils ont eu de bien plus hautes prétentions encore que les poètes secondaires du XVIIIe siècle.

Ceux-ci ne cherchent pas à s'élever à la haute et grande poésie; ils connaissent leurs forces, ou plutôt, ne se demandant pas quelles sont leurs forces, ils vont suivant le sens de leur naturel. Mondains aimables, ils font de l'amabilité en vers; amis de la philosophie qu'ils ne cherchent pas à approfondir, ils écrivent des vers agréables et ingénieux de philosophie morale. C'est ce qui permet de les étudier avec quelque profit. Quel profit y a-t-il, en effet, à étudier un des mille imitateurs de Lamartine, Hugo, Musset? Aucun, sinon d'apercevoir la différence qu'il y a entre une poésie qui sort d'une source profonde et originale et une poésie qui est une imitation, un décalque. Les poètes secondaires du XVIIIe siècle n'ont pas du moins la prétention d'être des Voltaire ou des J.-B. Rousseau, ni la gaucherie dans la prétention.

Mais, me direz-vous, s'il leur manquait non seulement l'imagination et la sensibilité, mais encore l'habileté de la contrefaçon, que ne se taisaient-ils? La réponse est facile : il y a une tradition qu'il est bon de conserver, une technique qu'il est bon de garder, un métier, pour dire le mot, qu'il n'est pas mauvais que des hommes, même de second ordre, empruntent à leurs devanciers et transmettent à leurs successeurs. Supposons, en effet, un XVIIIe siècle sans vers, on peut se demander si Chénier aurait existé. Sans doute, il faut faire la part du génie du poète; mais, si le métier se perd, le goût du métier se perd aussi, et l'inspiration risque fort de ne pas se produire. Notre nation, depuis huit siècles, aime les vers, fait des vers, même lorsque le *démon* poétique ne se manifeste pas. Il est bon de conserver cette tradition, comme le firent les poètes secondaires du XVIIIe siècle.

Entre eux, il y a des différences qui ne sont pas très grandes peut-être, mais qu'il faut noter pour éclairer la route. Les hommes de la première partie du siècle n'ont jamais ni sensibilité véritablement vive, ni passions amoureuses, ni sentiment

de la nature. Seul avant 1750, Colardeau, qui n'est pas un grand poète, a un peu de cette sensibilité qui caractérisera la seconde moitié du XVIII[e] siècle. C'est un homme qui veut faire pleurer; avec ses *Héroïdes*, il invente le roman sentimental en vers, genre qui sera aimé de tout un demi-siècle; d'autre part, chez lui, commence à poindre, avant Rousseau, un certain sentiment de la nature. Nous pouvons le considérer comme un précurseur.

Dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, nous aurons quelques Colardeau, des hommes qui voudront peindre le sentiment de l'amour avec une certaine délicatesse, un certain charme et, en tout cas, une certaine effusion: Lemierre, Léonard, Roucher nous offrent du Colardeau un peu supérieur. Sans doute, ils ne sont pas les précurseurs des grands poètes amoureux du XIX[e] siècle: mais, avant la magnifique floraison sentimentale qui date surtout de Chateaubriand et qui se développe avec Hugo et Lamartine, se place une période qui, quoique ne ressemblant pas au XIX[e] siècle, n'a rien de commun avec l'extrême sécheresse sentimentale de la première moitié du XVIII[e] siècle.

Ce que je viens de dire de la passion est encore plus vrai du sentiment de la nature : les poètes dont je parle sont contemporains à la fois de Buffon et de Rousseau; assurément, Buffon et Rousseau n'ont pas sur eux une influence directe ; mais n'exercent-ils pas comme une espèce de contagion, qui fait que Saint-Lambert et Léonard sont plus émus que leurs prédécesseurs devant les spectacles de la nature? Comme Rousseau a découvert les Alpes, Léonard a inventé les Pyrénées, les a décrites avec soin, quelquefois avec bonheur et puissance. Chez lui, comme chez les autres poètes de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, il y a un sentiment de la nature qui n'existait pas auparavant.

On n'a d'ailleurs jamais suivi avec attention l'histoire du lyrisme au XVIII[e] siècle. Ce siècle a comme tourné autour du lyrisme, avec de grandes tentations d'y pénétrer et un véritable effroi d'y toucher, avec une réelle incertitude sur la nature de la poésie lyrique. Au commencement, les poètes se sont dirigés du côté du lyrisme avec une certaine ardeur. J.-B. Rousseau et Lamotte, qui ne sont pas du tout poètes, s'excitent au lyrisme: l'un met en vers des dissertations philosophiques ; l'autre, des réflexions assez superficielles sur les choses et les hommes de son temps. Ils ne réussissent pas; aussi hésite-t-on, après eux, à être lyrique. Voltaire, qui n'est pas un timide, qui a eu tous les goûts et toutes les ambitions, a eu l'audace d'être poète épique, dramatique, historien, romancier, philosophe, jamais d'être poète lyrique. Il a parfois

été lyrique, mais ce n'est pas dans une ode ayant tout l'appareil du genre, c'est dans des vers de circonstance ; et, si Voltaire a essayé de faire des odes avec la forme lyrique, il l'a essayé à ses débuts ; puis, pendant le reste de sa vie, il a gardé, à l'égard du lyrisme, la défiance qui caractérise tout le XVIIIe siècle.

Dès lors, de trente ou quarante ans, il n'est plus question de poésie lyrique ; il a fallu un provincial, un méridional, le Montalbanais Lefranc de Pompignan, pour avoir la témérité de faire des odes. Cette témérité s'explique, parce que, vivant dans sa province, Lefranc n'a pas le sens du mouvement littéraire de Paris ; de plus, il est très vaniteux et s'imagine qu'il doit être un grand homme. S'il s'est trompé sur ce dernier point, du moins a-t-il réveillé l'attention sur la poésie lyrique au milieu du XVIIIe siècle. Il s'est attiré les sarcasmes de Voltaire, mais aussi il a mérité ses éloges au moins une fois et il a su trouver de beaux accents, même dans d'autres pièces que l'ode sur la mort de J.-B. Rousseau. En tout cas, il a eu le sens du rythme. « Sottises harmonieuses », disait Montesquieu parlant du lyrisme ; et, s'il est vrai que le poète lyrique ne doit pas avoir le sentiment du ridicule, il est vrai aussi que l'harmonie est un élément essentiel de son art. Par ses défauts comme par ses qualités, Lefranc de Pompignan retrouvait quelques-unes des sources de la poésie lyrique; il rendait à son siècle le grand service de le ramener vers un genre poétique oublié depuis quarante ans environ.

Après Lefranc de Pompignan, nous arriverions à Lebrun-Pindare, plus vaniteux encore, mais qui, s'il appelle parfois le sourire, parfois aussi mérite sinon l'admiration, du moins une approbation sérieuse et solide, et avec qui le lyrisme a partie gagnée.

D'où viennent les hésitations du XVIIIe siècle relativement à la poésie lyrique? D'où vient qu'il a eu pour le lyrisme une sorte d'admiration mêlée de terreur? C'est qu'il se trouve, par rapport à la poésie lyrique, à un tournant de l'histoire littéraire.

Il y a deux sortes de lyrisme : le lyrisme personnel, que nous avons connu au XIXe siècle, exprime harmonieusement et musicalement, avec un certain mouvement passionné, les sentiments les plus profonds que ressent l'auteur lui-même: la vie intime d'un homme, pourvu qu'elle soit intense, voilà sa matière. Mais il y a une autre poésie lyrique, dont la nôtre n'est peut-être qu'une décadence : pour les anciens, pour le XVIe et le XVIIe siècle, le lyrisme est l'expression harmonieuse et musicale, avec un certain mouvement passionné, avec les figures les plus audacieuses de la rhétorique, des sentiments les plus généraux, les moins

personnels : religion, patriotisme, amour de la royauté, grandes vérités philosophiques. La poésie lyrique, depuis les livres hébreux jusqu'au XVIIe siècle, est considérée comme le fait d'un homme qui parle au nom d'un peuple. Pindare chante pour un peuple qui a été vainqueur aux jeux olympiques et qui remercie celui qui l'a fait triompher. Jusqu'au XVIIe siècle, la poésie lyrique a conservé ce caractère d'exprimer les sentiments les plus impersonnels de l'humanité.

Le XVIIIe siècle se trouve entre l'histoire du lyrisme personnel et celle du lyrisme impersonnel ; aussi se produit-il comme une hésitation, une détente. Si j'étais partisan déclaré de l'évolution des genres, je pourrais dire qu'il y a un genre de poésie lyrique qui a donné toute sa puissance à la fin du XVIIe siècle ; épuisé, il se repose et reste en langueur ; puis, reprenant de nouvelles forces à la suite des excitations de la Révolution et de l'Empire, il renaît dans les formes anciennes, avec une sève nouvelle, un fond nouveau.

Mais il y a d'autres raisons de la torpeur du lyrisme au XVIIIe siècle. Les hommes de cette époque ne pouvaient rien dans la poésie lyrique personnelle : il n'était pas admis, avant J.-J. Rousseau, qu'un homme de lettres parlât de lui-même dans ses livres ; il y aurait eu là une impolitesse, ou, suivant le mot du siècle, une « indiscrétion ». C'est ce qui nous aide à comprendre la prédilection de ce temps pour la poésie dramatique, où l'auteur doit précisément se dissimuler. Une règle des convenances sociales défend de parler de soi dans ses écrits. Sans doute, la personnalité retrouve sa place dans la poésie familière, dans les épîtres en vers, dans les petits billets à ses amis ; mais, dans un grand genre comme la poésie lyrique, parler de sa personne eût semblé ridicule. On ne pouvait, au XVIIIe siècle, faire de la poésie personnelle.

Quant à la poésie impersonnelle, telle que l'avaient pratiquée Ronsard, Malherbe et même Corneille, on peut vraiment dire que de ce lyrisme les sources étaient taries : ces sources étaient les grandes idées communes à tout un peuple. La religion ne pouvait, au XVIIIe siècle, inspirer personne, si ce n'est un pauvre poète de Montauban qui n'était pas dans le goût de Paris. Le patriotisme n'avait pas la même intensité qu'au XVIIe siècle (on s'en aperçoit toutes les fois que nous avons une campagne malheureuse en Allemagne) ; puis il semble bien que les Français n'aient jamais aimé à faire du patriotisme une matière à leurs écrits. Le sentiment de fidélité au roi, qui excitait si vivement Ronsard ou Malherbe, était très affaibli ; le peuple était encore royaliste, mais le

beau monde ne l'était plus du tout. Restaient les grandes idées générales. Lamotte et J.-B. Rousseau avaient essayé de les mettre en vers, sans réussir ; leur exemple n'encourageait pas à les imiter. De plus, la philosophie du XVIIIe siècle était d'une part un peu superficielle, de l'autre plus polémique que philosophique. Elle pouvait fournir une matière à des ouvrages comme l'*Encyclopédie*, non à des vers. Les philosophes du XVIIIe siècle ne souffrent pas comme A. de Vigny ; ils ne sont pas joyeusement émus des vérités qu'ils découvrent, comme Hugo et Lamartine arrivant à d'optimistes conclusions. Il leur manque la passion qu'exige toute poésie lyrique.

Ne pouvant être poètes lyriques ni personnels ni impersonnels, les hommes du XVIIIe siècle ne l'ont pas été du tout. Il fallait une secousse profonde pour labourer, en quelque sorte, les âmes françaises et faire naître une poésie lyrique nouvelle et originale. Cependant il y a, dans les poètes secondaires de la deuxième partie du XVIIIe siècle, quelques tendances lyriques qui les distinguent de leurs prédécesseurs.

P. A.

La civilisation attique
du Ve au IVe siècle.

Cours de M. ALFRED CROISET,

Professeur à l'Université de Paris.

Sophocle et la religion de ses contemporains.

Si, après ces préliminaires indispensables, nous entrons au cœur de notre sujet pour étudier la génération qui nous occupe, nous trouverons un merveilleux type représentatif de cette génération dans le poète Sophocle. Nous n'avons, pour nous en convaincre, qu'à considérer le sort de ses œuvres et la nature de ses succès. En effet, il est légitime de tirer argument du succès même d'un écrivain, quand on veut apprécier son influence sur son époque, quand on veut voir dans quelle mesure son œuvre correspond à un état d'esprit ambiant, quand on veut rechercher comment s'est manifestée, dans ses écrits, la pensée de ses contemporains.

Or, pour Sophocle, nous avons des témoignages positifs : tous s'accordent à attester que son succès fut considérable. Il est d'ailleurs facile d'en juger, puisque les représentations sur le théâtre grec avaient lieu sous forme de concours où les rivaux étaient jugés et classés, et que les didascalies, les notes des scholiastes, nous ont transmis sur les poètes le jugement des anciens eux-mêmes. Or Sophocle a été presque constamment vainqueur dans les concours tragiques. Ce succès doit nous frapper d'autant plus qu'à la même époque, un autre poète plus jeune, aussi fécond, novateur de génie, qui a exercé sur la génération postérieure une influence peut-être plus grande encore, Euripide, était le concurrent de Sophocle dans plusieurs de ces concours. C'est que les nouveautés d'Euripide, qui devançaient quelque peu son temps, ne correspondaient pas à l'état d'esprit des Athéniens contemporains de Sophocle. Euripide n'obtint que six fois le premier rang, malgré le grand nombre de tragédies qu'il fit jouer pendant trente ou quarante ans. C'est là un fait, une constatation matérielle, indiscutable, et d'autant plus caractéristique. Sophocle a le monopole du succès pendant les années qui correspondent au début de la guerre du Péloponèse ; les contemporains ont applaudi ses vers, ils ont admiré son art, mais surtout ils ont aimé son inspiration, ses pensées et ses sentiments ; ils se sont reconnus en lui.

En dehors de cette preuve de fait, matérielle, tangible, nous avons d'autres témoignages, non moins intéressants, par exemple dans les jugements écrits des contemporains. Aristophane, dans les *Grenouilles*, compare entre eux les trois grands tragiques athéniens : c'est dans la querelle qu'il place aux Enfers et dans laquelle il fait Dionysos arbitre. La lutte est entre Eschyle et Euripide, et le poète comique oppose à la grandeur héroïque de l'un les goûts modernes de l'autre, qui choquent toute une partie du public athénien; entre les deux, il y a Sophocle, que personne ne discute, parce que, au gré de la majorité des Athéniens d'alors, c'est lui qui répond le mieux à l'idéal moral et artistique de ses contemporains.

Nous trouvons un dernier écho de ces applaudissements, plus tard, dans Aristote, qui essaye bien d'être objectif et de ne pas prendre parti, mais qui pourtant, dans la manière dont il parle des uns et des autres, atteste que toute la tradition est remplie de l'esprit de Sophocle ; que Sophocle est le représentant de la tragédie parfaite, de celle où les hommes sont plus grands que nature, et, selon le mot fameux, « tels qu'ils doivent être ».

Il nous paraît donc indispensable de justifier cette préférence, et, avant de rechercher quelles leçons Sophocle a paru donner à ses contemporains, quelle humanité il a présentée à leurs regards, comment il a contribué à former l'esprit de la société athénienne, nous voudrions marquer par où Sophocle nous apparaît avec tant d'originalité entre Eschyle et Euripide, comment il a été le véritable représentant de la génération que nous étudions.

Si nous nous demandons comment la tragédie est conçue par Sophocle, nous devons d'abord remarquer, qu'en général, pour qu'il y ait action, le sujet d'une tragédie doit être une lutte. Dans Eschyle, par exemple, c'est la lutte de l'homme contre des forces surhumaines, contre des forces divines, contre lesquelles il se débat, impuissant, et par lesquelles il souffre. Même dans des œuvres comme l'*Orestie*, dans la légende des Atrides où le poète cherche à faire pénétrer un peu de raison dans cette loi religieuse qui gouverne obscurément la destinée humaine, le sujet reste encore tout entier dans cette lutte disproportionnée de l'homme contre des forces extérieures et supérieures à lui. Dans certaines tragédies d'Eschyle, on pourrait être tenté de voir autre chose, et dans le *Prométhée*, par exemple, il semble que c'est l'homme lui-même qui est au premier plan, avec sa volonté humaine; mais cette pièce est la dernière de celles que nous avons conservées d'Eschyle, et il est possible qu'elle se ressente déjà de l'influence de Sophocle. Pourtant, même ici, le

sujet reste au fond le même : sans doute, le Titan est un exemple admirable de volonté invaincue, mais le sujet du drame n'est pas l'étude de l'âme du héros, de sa volonté dans les motifs qui la dirigent ou les obstacles qui la traversent ; la volonté de Prométhée s'affirme dès le début, avant l'action même, et la tragédie n'est que la lutte tout extérieure de cette force qui n'est pas analysée, qui n'est pas étudiée psychologiquement, contre la force supérieure de Zeus qui l'écrase. Même dans ce drame de la volonté, de la personnalité humaine, l'homme apparaît en lutte contre quelque chose d'extérieur et de supérieur à lui.

Il est une autre pièce d'Eschyle, où le principal intérêt semble devoir être dans l'action, dans l'étude de la personne humaine agissante : il s'agit des *Perses*. On comprendrait qu'un poète, préoccupé de faire de l'homme son sujet d'étude, de mettre au premier plan la volonté humaine, eût pu tirer parti de ce sujet, où l'histoire lui offrait de grands événements, les miracles d'énergie d'un petit peuple, cet élan magnifique de la Grèce contre les Barbares. Mais Eschyle choisit son point de vue selon le tour d'esprit qui lui est habituel. Il se place du côté des vaincus, il trouve chez eux le sujet pathétique de son drame : il va montrer la force humaine abattue, brisée, peindre l'inutilité de la résistance, exprimer les plaintes de la volonté impuissante, de l'énergie domptée. Là où l'histoire lui présente une lutte d'hommes et une lutte de peuples, le poète ne cherche que dans la défaite le sujet de son drame ; il s'attache au sort des vaincus, aux victimes du destin. C'est cette disposition qui a pu faire dire que la tragédie d'Eschyle était comme dominée par la fatalité.

Le mot n'est pas exact, si on l'entend au sens philosophique et psychologique, si l'on veut présenter Eschyle comme l'adversaire des théories qui affirment la volonté humaine, car le problème psychologique ne se pose pas encore pour lui. Mais, si l'on n'a en vue que le sens religieux, si l'on voit dans la fatalité l'action de forces extérieures et mystérieuses, divines, en tout cas supérieures à l'homme, on a raison de dire que la tragédie d'Eschyle est la tragédie de la fatalité.

Si, quittant cette humanité passive et souffrante dont Eschyle nous présente l'image héroïque, nous passons à Sophocle, la distance est considérable. Ici, l'homme est au premier plan : l'homme avec sa volonté libre, ayant conscience d'elle-même, l'homme agissant et raisonnant ses actes, voyant le but à atteindre, sachant les raisons d'y tendre et le chemin qui y conduit ; tel est le dramatique sujet de la nouvelle tragédie. C'est là une humanité toute différente. Sans doute, l'humanité d'Eschyle est

bien aussi énergique et même violente, mais le poète qui la fait revivre s'intéresse moins aux raisons d'agir, à cette dialectique passionnée que l'âme soutient avec elle-même, qu'aux tourments de l'âme épouvantée devant les forces divines qui mènent le monde. Chez Sophocle, l'homme songe moins à ces forces surhumaines ; il cherche dans son propre vouloir le ressort de son activité, convaincu qu'il se fait à lui-même sa destinée ; ou, du moins, quelles que soient ses réflexions théoriques, il agit conformément au but à atteindre, et avec l'espérance de triompher. Humanité agissante et raisonnante, telle est celle que nous voyons à l'œuvre à l'époque même où nous nous sommes placés, dans l'Athènes de 440.

De Sophocle à Euripide la situation a changé de nouveau. Dans les tragédies du dernier des trois grands poètes, l'humanité est encore au premier plan, et la crainte de la fatalité s'éloigne de plus en plus; mais ce n'est plus la volonté raisonnante et sûre d'elle-même qui domine ; Euripide peint l'homme en proie à la passion. Chacun des trois tragiques a donc conçu à sa manière la lutte dramatique indispensable à toute tragédie : dans Eschyle, c'est le combat impossible de l'homme faible contre les dieux forts ; chez Sophocle, la lutte est entre les idées dans la volonté de l'homme; chez Euripide, enfin, le conflit s'éleva entre les passions, qui, dominant la volonté vacillante, conduisent l'homme, comme malgré lui, à la catastrophe, au dénouement du drame.

Ce caractère du théâtre d'Euripide est aisé à saisir par quelques traits qui avaient déjà frappé les anciens : c'est ainsi, par exemple, qu'Aristophane remarque qu'on rencontre fréquemment chez Euripide des rôles de vieillards, c'est-à-dire d'hommes que leur âge et leur faiblesse livrent aux misères et à la souffrance ; des personnages de femmes, de jeunes filles, de très jeunes enfants, dont la fraîcheur d'émotions, la tendresse, la prédisposition aux passions, convient à ce théâtre de sensibilité, à cette tragédie psychologique.

On s'explique ainsi que ce théâtre, à l'époque qui a suivi la domination d'Alexandre, dans la période de la décadence du monde hellénisé, ait été le plus universellement goûté et le mieux compris peut-être ; c'est aussi celui dont la réputation a pu se répandre le plus facilement chez les différents peuples, et s'adapter le plus commodément aux exigences de notre goût moderne, pour lequel, depuis la Renaissance, la passion est devenue le sujet de prédilection, et, peu s'en faut, l'unique sujet possible du drame.

Au contraire, une poésie comme celle de Sophocle ne s'est trou-

vée en harmonie, en communion parfaite, qu'avec une génération spéciale, qui, nous l'avons vu par l'histoire littéraire, s'est reconnue en son poète. Sophocle, a été comme son contemporain Phidias, l'artiste le plus complètement représentatif d'une certaine génération athénienne, et quels que puissent être les jugements particuliers, les préférences personnelles, il doit être considéré comme le poète de cette génération.

Ces trois poètes, encore qu'ils ne soient séparés que par un petit intervalle de temps, peuvent donc être considérés respectivement comme les représentants de l'esprit de leurs contemporains. De là, l'intérêt profond que leurs œuvres ont gardé pour nous, de là aussi la raison qui les a fait subsister jusqu'à nous parmi tant d'œuvres oubliées; la Grèce a fait vivre le souvenir de ces hommes, parce qu'elle s'est reconnue en eux.

S'adressant à leurs contemporains, quelle image leur ont-ils présentée d'eux-mêmes, et quelle influence ont-ils eue par là sur leur époque? Telle est la question que nous devons nous poser, en remarquant qu'une œuvre littéraire qui s'adresse à la foule et qui lui plaît est en même temps cause et effet; elle reproduit, d'une part, les traits des modèles offerts, et, d'autre part, en les rendant plus nets, plus expressifs par l'art qu'elle y ajoute, elle contribue à les fortifier dans les originaux.

C'est à ce point de vue qu'il sera intéressant d'examiner l'œuvre de Sophocle, l'homme de la génération que nous étudions. Que pense-t-il des dieux, de l'homme dans la famille, dans la cité, dans l'exercice de sa force et de son activité?

Pour ce qui est des dieux, nous devons d'abord observer qu'ils tiennent peu de place dans le théâtre de Sophocle. Chez Eschyle, ils étaient au premier plan; chez Sophocle, ils se retirent à l'arrière-plan. Ils y sont réduits au rôle de machines théâtrales, pourrions-nous dire, si l'expression ne paraissait impliquer une nuance irrespectueuse. C'est par la force des choses, en vertu de son système dramatique même, que Sophocle n'attribue aux dieux qu'un rôle restreint : c'est qu'il étudie la volonté humaine par rapport à elle-même, et non plus, uniquement, par rapport à la force supérieure de la divinité. En tout cas, il n'a aucune prétention théologique; et, d'autre part, sa tragédie n'est pas imprégnée d'idées nouvelles comme celle d'Euripide; c'est un artiste plutôt qu'un philosophe. Il ne cherche donc pas à introduire sur son théâtre, à propos des dieux, des théories étrangères à la croyance populaire ; il prête à la divinité les traits auxquels le vulgaire les reconnaît. Il n'a ni la religion inquiète d'Eschyle, ni la religion hésitante d'Euripide; il nous présente la con-

ception populaire avec ses contradictions, la dévotion qui n'empêche pas le croyant de s'irriter contre son dieu, de se plaindre à lui, de se révolter naïvement, et cela sans tirer aucune conséquence théorique, sans se faire un système de croyances. Du reste, Sophocle est trop grand artiste pour ne pas se conformer aux exigences du drame, aux nécessités du genre. Dans Eschyle, à travers les chants du chœur, on entendait la voix du poète lui-même; chez Sophocle, ce sont seulement ses créations que nous voyons vivre, ce sont les personnages eux-mêmes mêlés au drame et qui n'expriment pas nécessairement la pensée dogmatique ou théologique de l'auteur ; leur pensée est la pensée du drame ; le poète se subordonne à ses héros, et sa personnalité ne s'affirme que par la puissance de l'art.

Nous devons donc nous attendre à reconnaître, dans la religion de ses personnages, tous les traits de la croyance commune, et d'abord, cette idée générale, simple et primitive, que l'on trouve dans l'antiquité chez tous ceux qui ne se donnent pas pour philosophes, à savoir que les dieux sont pour l'homme la source de tous les biens et de tous les maux. « Je ne dirai pas, déclare un personnage de l'*Ajax* (vers 1036 et seq.), que ce ne sont pas les dieux qui produisent les maux pour les hommes. » Sophocle enregistre la protestation qui s'élevait déjà autour de lui, mais ne s'en inquiète pas davantage, et ne pose pas le problème théologique.

Tout vient des dieux, suivant la loi de la Némésis. L'homme doit, en face des dieux, rester modeste, humble, se rendre compte qu'il est faible et que les dieux sont tout-puissants, et que la nature le veut ainsi à la suite du partage originel (*némésis*) qui a donné aux uns la félicité de l'Olympe, aux autres la misère d'ici-bas. Celui qui, suivant la célèbre maxime, ne se connaît pas et prétend se hausser jusqu'aux dieux, est un imprudent et s'expose au châtiment divin. Voyez, dans *Ajax*, le récit du messager (vers 756 et seq.) : quand le héros est parti pour la guerre de Troie, il s'est montré méprisant et orgueilleux à l'égard des dieux, et son père lui disait : « Prie les dieux, demande leur appui pour réussir à la guerre ; il faut triompher avec l'aide de la divinité ». Mais lui, avec un orgueil insensé, avait répondu : « Mon père, avec les dieux, même un homme de rien peut réussir ; mais moi, même sans les dieux, j'ai confiance que je conquerrai la gloire ». Comparez à cela l'orgueil légendaire que la mythologie grecque attribuait à plusieurs héros des anciens temps. Cette prudence, cette humilité paraissait au Grec comme un idéal difficile, vers lequel il n'était guère porté par sa nature ; c'était une loi qu'il se fixait à lui-

même, et qu'il était toujours un peu tenté d'enfreindre en même temps qu'il se répétait : « Rien de trop ! » L'Athénien turbulent, ambitieux, présomptueux, devait se reconnaître dans cet Ajax qui répond à Athéné, au moment où elle veut le pousser contre les Troyens en lui offrant son appui : « Va te mettre à côté des autres ; quant à moi, je me suffis à moi-même. »

Nous trouvons encore, chez Sophocle, un autre trait de la croyance populaire : ce sont les plaintes que les hommes adressent aux dieux, usant d'une liberté qui d'abord paraît en contradiction avec la piété vraie, mais qu'il ne faut attribuer qu'à l'inconscience et à la naïveté des croyances. Ecoutez déjà Théognis : « Zeus, je ne te comprends pas : les justes, ici-bas, sont frappés ; et nous voyons triompher les méchants. » Ce n'est pas là une impiété, ce n'est pas non plus un argument contre la théologie acceptée ; le poète, le croyant ne réfléchit pas : il est impulsif, et déclare avec liberté ses instincts de justice démentis par le caprice inexplicable de la divinité. — Ecoutez aussi Philoctète, dans la tragédie de Sophocle qui porte son nom (vers 446-451) : comme on lui apporte dans son île des nouvelles de Troie, il apprend qu'Achille est mort, et que Thersite se porte à merveille ; c'en est assez pour que le misérable héros accuse tout haut et violemment les dieux d'injustice. — De même encore, à la fin des *Trachiniennes*, quand Héraclès meurt dans des tourments épouvantables, son fils s'emporte contre les dieux : « Est-ce donc là votre justice pour ceux que vous appelez vos fils ! » — C'est ainsi qu'on parle aux dieux, sans ménagements, mais aussi sans blasphèmes. Les dieux sont simplement traités comme des hommes forts, avec qui l'on se querelle, mais auprès de qui l'on rentre en grâce l'instant d'après. C'est là une religion populaire, et, si elle suppose des contradictions, qu'importe ? L'instinct populaire n'est pas logique.

C'est là aussi, disons-nous, la religion que Sophocle introduit dans ses drames ; il faut pourtant apporter une restriction à cette affirmation. Sophocle se rapproche de son illustre contemporain, le grand artiste Phidias, par la place qu'il fait dans sa conception de la divinité à un idéal de douceur, de bienveillance, d'indulgence, par l'indication d'un idéal nouveau. Dans *Antigone*, par exemple, c'est aux dieux d'en bas, aux dieux de la mort, que se reporte la pensée du poète pour leur demander quelque complaisance, quelque bonté. Les dieux d'en haut ont des lois rigoureuses, la violence et la lutte règnent sur la terre ; mais la mort est pacifique, et, dans le grand silence de l'Hadès, le royaume ténébreux, règnent des lois plus équitables et plus

douces. Là, on trouve le repos dans la clémence et la bonté divines. Quand, malgré la défense de Créon, il se trouve que le corps de Polynice a pourtant été enlevé, le chœur se demande si les dieux n'ont pas eu pitié et n'ont pas eux-mêmes enseveli le héros, condamné cependant par les hommes au nom des lois divines. Et quand la jeune fille se défend devant Créon, elle dit : « Mon acte a peut-être plu aux dieux d'en bas » (vers 451 et seq.). Ainsi la justice des morts a des lois plus douces que la justice des vivants, et ce besoin de douceur, de bonté, qui s'introduit alors dans la religion populaire, c'est dans la pensée des dieux inférieurs, des dieux de la mort, qu'il cherche à se satisfaire. Nous ne multiplierons pas les exemples de cet état d'esprit et de ces tendances nouvelles (cf. les vers 521, 542, 575 d'*Antigone*). Qu'il nous suffise de constater, dans Sophocle, quelque chose de nouveau qui apparaît dans la religion commune, un trait que le poète fait ressortir dans l'image qu'il nous donne de ses contemporains.

M.

Les catacombes de Rome.

Cours de M. MAURICE BESNIER,

Professeur à l'Université de Caen.

L'exploration des catacombes dans les temps modernes.

Messieurs,

Nos promenades archéologiques nous ont conduits, deux ans de suite, à Pompéi. Elles nous ramènent maintenant vers cette Rome où déjà nous avait attirés l'étude du Forum et du Palatin. Mais nous allons abandonner momentanément l'examen des édifices et des ruines encore visibles à la surface du sol : c'est à la Rome souterraine que j'ai l'intention de consacrer ce cours. Nous allons abandonner aussi, pour un temps, le champ de l'archéologie profane ou païenne : ce sont les plus anciens monuments de la Rome chrétienne que nous aurons à visiter ensemble. En un sens, cependant, le cours de cette année ne sera que la suite toute naturelle et le complément de ceux qui l'ont précédé. Comme l'a dit l'un des plus récents historiens des catacombes, Roller, « à certains égards, Pompéi est le péristyle de la basilique ; il faudrait connaître à fond l'art antique pour avoir des points de repère dans la recherche des origines de l'art chrétien ». Nos excursions au Forum et au Palatin d'abord, à Pompéi ensuite, nous ont permis de nous faire quelque idée de l'architecture et de la sculpture, de la peinture et de l'art décoratif des Romains aux plus beaux temps de leur histoire. De l'observation des œuvres d'art, commentées, lorsque c'était utile et possible, à l'aide des textes littéraires ou épigraphiques, nous avons pu dégager quelques conclusions sur l'état des mœurs et de la civilisation au début de l'Empire. Nous sommes donc préparés à entreprendre les recherches nouvelles auxquelles je vous convie. Il s'agit de savoir ce qu'était, à partir précisément du début de l'Empire et dans les trois siècles suivants, cette société chrétienne qui naît et se développe à Rome même, si différente, à tant de points de vue, du monde païen qui l'environne et liée néanmoins à lui par tant d'indissolubles attaches. Ici encore, sans nous interdire de recourir, lorsqu'il le faudra, aux sources littéraires, nous aurons principalement pour nous guider le

témoignage durable et sûr des documents figurés; nous serons toujours sur un terrain solide. Les catacombes nous ont conservé, avec les sépultures et même les reliques des premiers chrétiens de Rome, leur souvenir fidèle, la trace de leurs travaux et de leurs cérémonies. Nous avons le droit et le devoir d'utiliser, pour la connaissance des premiers siècles de notre ère, la masse de sfaits et des œuvres que l'archéologie chrétienne a rassemblés et critiqués.

J'ai dit : l'archéologie chrétienne. Il est permis, il est nécessaire même d'employer ces mots. La chose qu'ils désignent n'est pas nouvelle assurément, mais elle a pris au XIXe siècle une importance considérable; nous devons, dès le début de ces leçons, essayer de la définir. L'archéologie chrétienne est cette branche de l'archéologie, ou science des monuments du passé, qui a pour objet exclusif la recherche et l'étude des monuments du premier âge chrétien. Par les temps qu'elle considère, elle se distingue nettement de l'archéologie classique, qui s'occupe de l'antiquité païenne, et de l'archéologie médiévale, qui s'occupe du Moyen Age. Elle n'en diffère point par la méthode. De part et d'autre, il faut recueillir avec diligence tous les vestiges des époques disparues, les comparer entre eux, reconnaître leurs caractères et leur signification, fixer leur date, s'en servir enfin pour écrire l'histoire de l'art à travers les siècles et faire revivre les civilisations d'autrefois. Le grand principe, la grande loi de l'archéologie, c'est l'observation directe et personnelle des œuvres, la soumission aux monuments, de même que le grand principe de l'histoire, c'est la soumission aux textes. Un monument, une ruine, un document figuré sont eux-mêmes des textes; comme une page de chroniqueur ou comme une inscription, ils nous apportent chacun un témoignage. L'archéologue a pour mission de recevoir ces témoignages et d'en faire la critique. Il amasse ainsi des matériaux éprouvés, qui permettront ensuite à l'historien d'essayer en toute sécurité la résurrection du passé. L'archéologie chrétienne, pour sa part, a déjà rempli quelques-uns des articles du programme qui s'imposait à elle. Tout d'abord elle s'est, pour ainsi dire, organisée scientifiquement. Elle a ses écoles et ses adeptes : dans tous les pays où l'érudition est en honneur, des maîtres éminents, tels que de Rossi et Garrucci en Italie, Krauss en Allemagne, Le Blant et Mgr Duchesne en France, ont enseigné ses méthodes, groupé des élèves et donné d'illustres modèles de ce qu'il faut faire. Elle a ses musées, ses congrès, ses revues spéciales; de Rossi a fondé et rédigé seul, pendant trente années, le *Bulletino di archeologia cristiana*, que ses disciples

continuent. Enfin, depuis cinquante ans, plusieurs questions capitales ont été traitées avec un soin, une ampleur, une précision qui ne laissent rien à désirer. Dans l'examen de quelques problèmes choisis et essentiels, on a porté toute la rigueur des méthodes modernes d'investigation. Sans doute, nous ne pouvons pas dire que ces matières soient désormais épuisées ; en archéologie et en histoire, il ne saurait rien y avoir de définitif ; le progrès consiste à reculer, de proche en proche et toujours plus loin, les limites de notre ignorance, sans jamais nous flatter de tout connaître. Du moins, les résultats obtenus sont-ils assez notables pour que, sur un grand nombre de points, on soit autorisé à tenir, dès à présent, certaines constatations particulières pour assurées, certaines conclusions générales pour vraies ou très probables.

La question des catacombes romaines est justement l'une de celles qui sont, à l'heure actuelle, les plus avancées. Elle nous servira d'exemple pour savoir quel but se propose l'archéologie chrétienne, comment et dans quelle mesure elle peut l'atteindre. Les catacombes sont des galeries souterraines creusées par les premiers chrétiens aux environs des grandes villes de l'antiquité pour ensevelir leurs morts. Il n'y en a pas seulement à Rome, mais aussi à Naples, à Milan, à Syracuse, à Alexandrie, etc. Celles de Rome sont les plus vastes et les plus célèbres. Leur étendue et leur renom tiennent à l'importance de la communauté chrétienne dans cette ville et au prestige exercé par Rome comme capitale de l'Empire et capitale de l'Eglise. Mais les catacombes romaines ont été longtemps oubliées et méconnues. Du IXe siècle au XVIe, on en avait perdu la mémoire ; on ne se rappelait ni l'emplacement ni le rôle des principales galeries. On n'a commencé qu'au temps de la Renaissance à s'en préoccuper ; on n'a entrepris que de nos jours d'en faire le déblaiement systématique et la description minutieuse. La science des catacombes est toute moderne et récente. Je voudrais vous raconter son histoire, avant de vous dire, au cours de la leçon prochaine, celle des catacombes elles-mêmes dans l'antiquité. Il n'est pas superflu de faire l'historique d'un problème scientifique, des manières diverses dont on l'a successivement envisagé, des solutions que l'on a, tour à tour, prétendu y apporter. Nous apprenons ainsi à éprouver la valeur des méthodes de recherche ; il y a profit à constater que les points de vue se déplacent, à mesure que les connaissances s'étendent et que les exigences de la critique se précisent. Dans le cas particulier qui nous occupe, le récit de la découverte et de l'exploration des catacombes ro-

maines a tout l'intérêt d'une relation de voyage en terre inconnue. La Rome souterraine était vraiment ignorée des hommes de la Renaissance; elle l'était encore de presque tout le monde vers 1830. Demandons-nous dans quelles circonstances ont eu lieu, au XVIe siècle, les premières reconnaissances, et, pendant la seconde moitié du XIXe, la prise de possession définitive de ce vaste domaine.

*
* *

L'histoire moderne des catacombes de Rome a une préface étrange et amusante. Si l'on ne commença à les étudier qu'à la fin du XVIe siècle, de Rossi, le grand maître de l'archéologie chrétienne contemporaine, a pu prouver que, dès le XVe, elles ont reçu quelques visites. Il a relevé sur les parois des galeries souterraines les inscriptions que les passants y gravaient à la pointe (*graffiti* ou proscynèmes), comme ils faisaient déjà à Pompéi et comme ils font encore aujourd'hui aux murs des édifices publics. A sa grande surprise, il a déchiffré au cimetière de Calliste, parmi les noms de chrétiens des premiers temps et de pèlerins du Moyen Age, des noms modernes avec des indications de dates qui ne laissent aucune place au doute : en 1432, un certain Johannès Lonck; de 1433 à 1480, plusieurs moines de l'ordre des Frères Mineurs; en 1467, des Ecossais; en 1469, un abbé de Saint-Sébastien sont venus dans cette catacombe, soit par dévotion, soit par curiosité. Il y a mieux : dans le cimetière des saints Pierre et Marcellin, sur la voie Labicane, de Rossi a retrouvé les signatures de quelques humanistes qui y descendirent en 1475. Leur chef était le Florentin Pomponio Leto, fondateur de l'Académie romaine qui prétendait faire revivre l'antiquité sur les bords du Tibre. On l'accusait de paganisme, on disait qu'il conspirait contre le Souverain Pontife. Sous le gouvernement du Pape Paul II, un procès lui fut intenté, ainsi qu'aux autres académiciens; ils ne durent qu'à l'intervention d'amis puissants d'échapper à une condamnation. Si l'on avait connu les inscriptions des catacombes, ils auraient eu plus de peine encore à se disculper. Sur l'une d'entre elles, Pomponio Leto s'intitule expressément Souverain Pontife, *regnante Pomponio pontifice maximo*; sur une autre, un de ses confrères, Pantagathus, se dit prêtre de l'Académie romaine, *sacerdos Achademiæ romanæ*. Ce n'étaient là, sans doute, que fantaisies d'érudits, innocentes restaurations des titres d'autrefois, et les académiciens ne songeaient ni à remplacer Paul II par Pomponio Leto ni à substituer la religion païenne au christia-

nisme. Mais il y avait péril à jouer ainsi, et les magistrats de l'Etat pontifical auraient mal pris la plaisanterie. C'est peut-être le sentiment de leur imprudence qui a décidé les humanistes à garder le silence sur leurs descentes aux catacombes. Si l'on s'en rapportait uniquement aux ouvrages qu'ils ont composés, on croirait qu'ils ont ignoré tout à fait ces vieux cimetières. Très bien informés des choses de l'antiquité profane, toujours soucieux de décrire les monuments figurés et de copier les inscriptions, ils ne parlent nulle part des galeries souterraines, qu'ils connaissaient pourtant, ni des peintures et des textes épigraphiques qu'elles renfermaient. Le procès de lèse-majesté et de lèse-christianisme intenté à Pomponio Leto a retardé de cent ans la naissance de l'archéologie chrétienne.

En 1568 parut un livre écrit en latin par l'un des érudits les plus réputés de la Renaissance italienne, Onofrio Panvinio, et intitulé : De la façon d'ensevelir les morts chez les anciens chrétiens et de leurs cimetières, *De ritu sepeliendi mortuos apud veteres christianos et de eorum cœmeteriis*. Il y a certaines gens de par le monde qui s'imaginent que tout est dans les livres et que les livres dispensent de regarder autour de soi. Panvinio était du nombre. Etudiant les anciens cimetières chrétiens, il a bien compris qu'il devait s'occuper de ceux de Rome; il a lu et recueilli tout ce que l'on avait écrit à leur sujet; il énumère même les noms de quarante-trois catacombes. Evidemment rien ne lui a échappé, rien que la connaissance des lieux dont il parle. Il n'a pas eu l'idée, pourtant bien naturelle, d'aller voir ces cimetières. Son ouvrage est un chef-d'œuvre de savoir livresque et d'ignorance des choses. Il témoigne, en tout cas, de l'oubli profond où étaient tombés les monuments du christianisme primitif. De l'aveu de Panvinio, sur quarante-trois catacombes, il n'y en avait que trois dont on connût encore la place, et celles-là même il ne paraît pas avoir éprouvé le besoin de les visiter. Quelques années plus tard, heureusement, cette négligence coupable devait être réparée. La Renaissance italienne allait devenir, en même temps que la Renaissance de l'humanisme, des lettres anciennes et des arts, celle aussi des antiquités sacrées.

On sait aujourd'hui en quelle année, en quel jour, fut faite la découverte des catacombes. Comme il arrive souvent, c'est au hasard qu'on la doit. Le 31 mai 1578, des ouvriers qui travaillaient dans une vigne de la voie Salaria, à deux milles de Rome, pour en extraire du sable, mirent à jour l'entrée d'anciennes galeries souterraines ; descendus dans le sous-sol, ils y aperçurent avec surprise des sarcophages, des inscriptions chrétiennes, des

peintures murales fort bien conservées. Cette trouvaille inattendue fut portée à la connaissance des savants de Rome, qui s'en émurent. Baronius, plus curieux que ne l'avait été jadis Panvinio, vint trois fois à la catacombe; il la décrit dans ses *Annales ecclésiastiques*. Quatre érudits, les Italiens Ciacconio et Pompeo Ugonio, les Flamands Philippe de Winghe et Jean l'Heureux (Macarius), l'étudièrent en détail; leurs travaux consciencieux n'eurent cependant aucun retentissement; les manuscrits où ils avaient consigné leurs remarques et les dessins qu'ils avaient faits d'après les ruines restèrent inédits et furent dispersés entre diverses bibliothèques; c'est seulement en 1859 que les *Hagioglypta* de Jean l'Heureux ont été publiés par Garrucci. Il ne reste plus rien du cimetière de la voie Salaria; on laissa les visiteurs le détériorer. Les peintures qu'il contenait ont disparu et ne sont plus connues que par les témoignages contemporains; elles représentaient « le Bon Pasteur », « Noé dans l'arche », « le Sacrifice d'Abraham », « la Résurrection de Lazare », etc. Il semble qu'elles aient été très remarquables et d'une haute valeur artistique. Elles frappèrent tous ceux qui les virent et leur suggérèrent d'utiles réflexions. La découverte du 31 mai 1578 marque une date mémorable : ce jour-là, selon le mot de de Rossi, « naquirent la science et le nom de Rome souterraine ».

Le 10 décembre 1593, Antonio Bosio, le plus illustre des devanciers de de Rossi, descendit, pour la première fois, dans les catacombes; il faillit même s'y égarer et eut beaucoup de peine à retrouver sa route à travers l'enchevêtrement des galeries. Il avait alors dix-huit ans. Né à Malte en 1576, avocat à Rome, il mourut en 1629. Les trente-six dernières années de sa vie furent entièrement consacrées aux cimetières souterrains. Ses efforts persévérants eurent un double objet. D'une part, il entreprit l'exploration des catacombes; il s'attaqua d'abord à celles de la voie Tiburtine, puis à celles de la voie Appienne, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il eût passé en revue toutes les grandes routes qui partaient de Rome; grâce à ses patientes recherches, il put retrouver jusqu'à trente nécropoles. D'autre part et simultanément, il s'efforçait de rassembler tous les textes littéraires capables d'éclairer et d'expliquer les monuments du christianisme primitif; il avait lu, copié et annoté les œuvres des Pères de l'Eglise, les vies des saints, les décrets des conciles, les lettres des Papes, de nombreux recueils liturgiques et traités dogmatiques. Il dut consacrer à cette partie de sa tâche un temps et un labeur prodigieux. De Rossi, qui a parcouru à la bibliothèque Vallicellienne de Rome une partie de ses manuscrits, quatre in-folio de mille pages, s'é-

merveille de la puissance de travail et de la variété de connaissances dont ils témoignent. Dans un ample ouvrage, divisé en trois parties, Bosio voulait exposer les résultats de sa double enquête ; la première partie aurait été la description des mœurs et cérémonies des premiers chrétiens ; la seconde, la description des catacombes ; la troisième, la description et l'appréciation des documents figurés. La mort n'a permis à Bosio de rédiger ni la première ni la troisième partie, et la seconde elle-même, sous le titre désormais classique de *Roma sotterranea*, n'a paru qu'en 1634, aux frais de l'ordre de Malte, qu'il avait institué son légataire universel, et par les soins de l'oratorien Severano. Le livre eut un succès immense ; il apportait au public lettré la révélation d'un monde nouveau et d'œuvres captivantes. Il arrivait à son heure : au XVII[e] siècle, les choses religieuses passionnaient l'opinion ; la Réforme protestante et la contre-réforme catholique avaient répandu le goût des antiquités chrétiennes et de l'histoire ecclésiastique. Catholiques et protestants lurent avidement la *Roma sotterranea*, afin d'en tirer des arguments pour ou contre l'Eglise romaine : cet ouvrage de pure science profitait de la polémique contemporaine et lui fournissait, à son tour, des arguments. La chaleur de l'accueil qu'il obtint est attestée par le nombre de ses éditions et traductions ; la plus célèbre de celles-ci est due, en latin, à Arringhi (1651), qui n'ajoute rien d'ailleurs à Bosio. La *Roma sotterranea* était digne de sa fortune. Bosio a parfaitement dégagé les vrais principes de l'archéologie chétienne : d'abord, l'observation du sol et des monuments, l'étude topographique des catacombes ; ensuite, le dépouillement des textes littéraires pour en tirer le commentaire constant des ruines et des documents figurés. Qu'il y ait eu, malgré tout, çà et là, des lacunes et des imperfections, il ne faut pas s'en étonner. Bosio n'a pas connu toutes les catacombes importantes ; l'une des principales, celle de Calliste, lui a échappé ; il n'a retrouvé qu'une seule tombe de martyrs authentiques, celle des saints Abdon et Sennen. Il n'a pas utilisé toutes les sources écrites capables de guider ses investigations, et néglige notamment les Itinéraires des pèlerins du Moyen Age. Il n'ose recourir à l'hypothèse, toujours légitime et souvent féconde ; par suite, il ne peut tirer des matériaux amassés un parti suffisant. Enfin, les deux cents planches de son livre sont trop souvent infidèles et sacrifient l'exactitude du détail à l'agrément de l'aspect général. Mais ce ne sont là que des taches légères, dont la responsabilité incombe moins à l'auteur qu'à son temps et aux nécessités d'un sujet qu'il était le premier à traiter. C'était déjà beaucoup

d'avoir pu si bien faire. Il aurait suffi de continuer à suivre la voie brillamment ouverte, et, peu à peu, la science des catacombes se serait complétée et approfondie.

Mais le progrès ne saurait être continu ; d'inévitables retours en arrière viennent par moments interrompre sa marche. Bosio ne put former d'élèves et n'eut pas de successeurs. La Rome souterraine, à peine découverte et superficiellement explorée, fut de nouveau abandonnée. La réputation même des fouilles et du livre de Bosio lui fit tort. On voulut se hâter de déblayer les galeries des catacombes pour en retirer les reliques des premiers chrétiens ; pendant près d'un siècle, l'autorité ecclésiastique accorda toutes permissions à des fouilleurs improvisés et intéressés ; ils creusèrent le sol sans plan, sans méthode, sans se préoccuper de préserver de la ruine les peintures et les objets divers qu'ils rencontraient. Ce fut une époque de destruction barbare et irréparable. En même temps, les catacombes couraient un autre danger : elles devenaient la proie des polémistes, et des plus redoutables de tous, les polémistes religieux. Après les avoir visitées, des protestants, comme par exemple Misson, Français réfugié en Angleterre, et l'Anglais Burnet prétendirent qu'elles n'avaient pas été construites par les chrétiens, mais par les païens ; les peintures évidemment chrétiennes qui les décorent auraient été faites par les moines du Moyen Age ; les ossements qu'on retirait des cimetières seraient les restes de Romains païens et non les reliques des martyrs. Le bénédictin français Mabillon était venu apporter à ces détracteurs des catacombes un appui inattendu. Formé aux bonnes règles de la critique et de l'histoire, il jugeait sévèrement l'insouciance avec laquelle l'administration pontificale laissait fouiller les cimetières et proposer à la vénération des fidèles, comme les restes certains de saints inconnus, tous les ossements qu'on recueillait. Pour combattre ces pratiques, il écrivit en latin une lettre très vive sur le *Culte des saints inconnus* (1698), où il s'efforçait de poser quelques règles prudentes. Les polémistes voulurent voir dans ce libelle une condamnation de tous les travaux poursuivis jusqu'alors aux catacombes. Les directeurs des fouilles, institués enfin officiellement par les Papes, l'épigraphiste Fabretti, puis Boldetti, durent songer avant tout à défendre l'authenticité des cimetières chrétiens ; ils firent peu de recherches nouvelles ; on doit cependant à Fabretti la description de deux catacombes ignorées de Bosio, et à Boldetti, sous le titre d'*Osservazioni sopra i cimeteri SS. martiri* (1720), le compte rendu, malheureusement confus et très approximatif, des trouvailles faites pendant les cinquantes années de son

administration. L'un de ses collaborateurs, Marangoni, qui découvrit la tombe des saints Félix, Adauctus et Eremita, travailla dix-sept ans à rédiger un inventaire des peintures, sculptures et petits objets des catacombes : à peine l'avait-il achevé qu'un incendie le détruisit. La malchance poursuivait décidément l'archéologie chrétienne. L'ouvrage de Bottari, intitulé lui aussi *Roma sotterranea* (1737), n'est qu'une réimpression des planches de Bosio, avec un commentaire purement livresque, où les monuments figurés sont étudiés abstraitement, en dehors de toute considération des lieux mêmes d'où ils proviennent. Il ne restait plus aux catacombes qu'une dernière épreuve à subir, de la part de ceux qui, avec les meilleures intentions du monde, détruisent sous prétexte de mieux conserver et par amour de l'art. A la fin du XVIII[e] siècle, le Français Séroux d'Agincourt, qui voulait écrire l'histoire de l'art chrétien, demanda et obtint la permission de détacher des cimetières souterrains plusieurs peintures murales et de les emporter. Le fâcheux exemple qu'il avait donné fut suivi par des praticiens impatients et peu soigneux, qui détériorèrent de nombreuses fresques en essayant de les enlever. Depuis Bosio, les catacombes eurent donc à souffrir de tous côtés à la fois : la négligence des érudits et des fonctionnaires pontificaux, les attaques des controversistes, l'indiscrétion des chercheurs de reliques, le zèle intempestif des amateurs d'œuvres d'art leur furent également néfastes.

Au XIX[e] siècle la décadence s'arrête et Bosio trouve enfin des héritiers dignes de lui. Vers 1830 Raoul Rochette consacra aux primitives peintures chrétiennes d'intéressants articles. Le P. Marchi, conservateur des cimetières sacrés à partir de 1841, se fit le champion enthousiaste et passionné des catacombes. Il en reprit l'exploration suivant la bonne méthode, délaissée depuis plus de deux siècles ; on lui doit des fouilles minutieuses au cimetière de sainte Agnès, l'identification de la tombe de saint Hyacinthe et la solution de la question des arénaires : il prouva que les catacombes étaient non pas, comme on l'avait soutenu, d'anciennes carrières de sable utilisées ensuite pour la sépulture, mais bien des galeries creusées expressément par les chrétiens, afin d'y enterrer leurs morts. Le P. Marchi rendit à la Rome souterraine le grand service d'en recommander l'étude, d'en faciliter l'accès, d'y guider lui-même tous ceux qui manifestaient le désir de la visiter. Il avait projeté d'écrire un traité sur les plus anciens monuments de l'art chrétien à Rome, *I monumenti delle arti cristiane primitiva nella metropoli del cristianesimo* ; il voulait y réunir, classer et commenter toutes les

œuvres conservées. Une seule partie de ce recueil a vu le jour (1844) ; son essai sur l'architecture de la Rome souterraine chrétienne est une analyse sérieuse et systématique des catacombes, des divers types de constructions qu'on y rencontre, des divers aspects qu'elles présentent. Marchi en revient aux heureuses et sages conceptions de Bosio. Mais le reste de son ouvrage ne devait jamais paraître. Il recula devant l'immensité de la tâche qu'il songeait à assumer ; il sentit qu'il n'avait ni le temps ni les moyens d'achever cette immense enquête ; plus de rigueur, de prudence et d'érudition qu'il n'en possédait eussent été nécessaires. Les événements politiques qui troublèrent Rome, en 1848 et 1849, achevèrent de le détourner de son dessein. Il se résigna au silence ; mais il avait auparavant choisi et formé son successeur, élève qui n'allait pas tarder à surpasser son maître.

* * *

Avec de Rossi, nous arrivons au terme de cette longue histoire mêlée de tant d'alternatives. La science contemporaine met la main sur la Rome souterraine tout entière. Ce qui distingue de Rossi de tous ses devanciers et de Bosio lui-même, ce qui fait sa supériorité incontestée, c'est la précision de sa méthode, triomphe de la critique scientifique en une matière où il serait si facile de s'égarer. Il est de ceux dont on peut dire qu'ils ont eu l'intuition de toutes les grandes choses qu'ils ont faites. La découverte de dix cimetières nouveaux et d'une douzaine de cryptes de martyrs, des fouilles persévérantes dans tous les autres cimetières déjà connus, la publication de trois volumes in-folio de sa *Roma sotterranea* (1864, 1867, 1877), et de deux volumes in-folio de ses *Inscriptions chrétiennes de la ville de Rome*, en latin (1857, 1888), celle aussi d'un album in-folio sur les *Plans de Rome antérieurs au XVI*e *siècle*, en italien (1879), l'organisation du musée chrétien du Latran, la rédaction, pendant trente ans, du *Bullettino di Archeologia cristiana*, et maints travaux particuliers sur l'épigraphie profane et la topographie romaine, sans parler de sa collaboration au *Spicilegium* des Bénédictins de Solesmes, à l'édition des œuvres de Borghesi par l'Institut de France, à l'édition du *Corpus* des inscriptions latines par l'Académie de Berlin, voilà son œuvre. Pour nous en tenir seulement à la Rome souterraine, on peut dire que de Rossi en a fait son domaine ; il a transformé entièrement la connaissance qu'on en avait. S'il est possible maintenant de parler avec exactitude des catacombes, de leur histoire, de leur architecture, de leur décoration, c'est à lui qu'on le doit, à lui et

à ceux qui, venus ensuite et profitant de ses travaux, comme Roller, Armellini, M. Marucchi, Mgr Wilpert, ont marché sur ses traces et continué son œuvre. Toute cette année, nous aurons à nous servir des matériaux qu'il a rassemblés, et les détails même qui précèdent, sur l'histoire des catacombes depuis 1432 jusqu'à 1850, je les emprunte à l'introduction monumentale du tome Ier de la *Roma sotterranea*.

Jamais vocation ne s'est affirmée plus tôt ni plus fortement que celle de Jean-Baptiste de Rossi. Dès 1833, à l'âge de onze ans, il lisait Bosio ; son père devait lui défendre de descendre dans les catacombes, qu'il voulait parcourir et où il risquait de se perdre, comme Bosio dans sa jeunesse. A quatorze ans, dans la galerie lapidaire du musée du Vatican, il déchiffrait couramment, devant le cardinal Angelo Mai, les inscriptions grecques les plus difficiles. Ses parents voulaient faire de lui un avocat ; il prit ses grades de droit, mais avec l'arrière-pensée de se consacrer plus tard à l'archéologie. Il étudia à fond les antiquités profanes et les langues anciennes, mais avec l'intention arrêtée de les faire servir à l'avancement de la science des antiquités chrétiennes. Il fut le disciple le plus zélé du P. Marchi, en attendant que celui-ci, renonçant aux projets trop vastes qu'il avait formés, l'invitât à prendre sa place. Le jeune homme accepta sans hésiter, et aussitôt commença la série ininterrompue de ses éclatantes trouvailles. Jusqu'à sa mort, survenue en 1894, les catacombes furent l'objet constant de sa pensée et de son labeur.

Le bonheur extraordinaire de ses fouilles vient tout simplement de ce qu'il ne marchait jamais au hasard et n'entreprenait jamais une recherche sans savoir très nettement auparavant ce qu'il voulait trouver et comment, à quelles conditions, dans quelle direction il devait le trouver. Les découvertes antérieures les plus intéressantes avaient été purement accidentelles et fortuites. De Rossi s'arrangea toujours pour ne rien laisser à la chance, et c'est pourquoi la chance l'a si constamment favorisé. Il nous est facile, grâce aux préfaces de ses livres et aux confidences qu'il aimait à faire à ses amis, de nous rendre compte des principes qui l'inspiraient et de sa façon de procéder. A l'exemple de Bosio, mais avec plus de rigueur, il entendait étudier les catacombes sur le terrain : l'examen topographique et géologique du sol et du sous-sol de la campagne romaine était, à ses yeux, le préambule nécessaire de ses travaux. Sur ce point il fit appel à la collaboration de son frère, Michel de Rossi, juriste qui, par dévouement, se fit géologue et devint l'un des savants italiens les plus estimés, inventeur d'une machine ingénieuse pour lever automatiquement

le plan des galeries souterraines. A l'exemple de Bosio encore, mais en profitant de tous les progrès de l'érudition depuis trois siècles, J.-B. de Rossi jugeait indispensable d'éclairer l'observation des lieux et des faits à l'aide de tous les textes profanes ou sacrés qui peuvent les concerner; il connaissait à fond les auteurs païens grecs ou latins et tous les documents chrétiens du haut Moyen Age ; il savait les utiliser, en faire la critique, en dégager le sens et la valeur ; de quelques-uns de ces textes il a donné des éditions qui sont des modèles. La science des sources littéraires devait sans cesse diriger l'exploration topographique.

En quels termes convenait-il, dès lors, de poser la question des catacombes? De la façon dont on énonce les données d'un problème dépend bien souvent la possibilité même d'y répondre. On avait toujours déblayé les cimetières au fur et à mesure qu'on les rencontrait, sans aucune suite. De Rossi se résolut à s'imposer un ordre, qu'il demanda aux documents du Moyen Age de lui indiquer. Il avait à sa disposition une mine précieuse d'informations, négligée à tort par ses prédécesseurs, l'ensemble des Itinéraires à l'usage des pèlerins qui visitaient Rome au VIIe et au VIIIe siècle (Itinéraires d'Einsiedeln, de Salzbourg, etc.): on y voit l'énumération des cimetières situés sur chacune des grandes routes de la campagne romaine, avec les distances qui les séparent de la ville ou les uns des autres. Ce fut un trait de lumière pour de Rossi. Il se dit que, si l'on voulait reconnaître et identifier les diverses catacombes, dont beaucoup étaient encore ignorées, dont beaucoup aussi avaient reçu de leurs premiers explorateurs des noms plus que contestables, il fallait se laisser guider par ces petits écrits. Mais les Itinéraires ne donnent pas seulement des noms de cimetières et des chiffres de distances. Ils nous font savoir aussi quels étaient, dans chaque cimetière particulier, les tombeaux qu'on venait de préférence y visiter, les cryptes des martyrs de Rome les plus illustres. De 1593 à 1850, on n'avait retrouvé que trois de ces cryptes. De Rossi estima qu'on devait en découvrir bien davantage ; il se proposa d'y parvenir. Au déblaiement pénible, interminable, souvent ingrat et stérile de toutes les galeries souterraines, il substitua la recherche délibérée des tombes historiques ; n'étaient-elles pas à l'origine les plus considérables et maintenant encore ne sont-elles pas les plus utiles à fouiller? Là devaient s'accumuler les œuvres d'art et les souvenirs des premiers siècles. En limitant l'effort à ce point précis, on le rendrait plus profitable; on ne frapperait qu'à coup sûr.

Comment retrouver l'emplacement des tombes historiques ? Et

comment se fait-il que, jusqu'en 1850, on ne les ait atteintes que si rarement ? On voit de distance en distance, dans les catacombes, de grands effondrements, des masses de matériaux éboulés. Bosio et ses successeurs s'étaient bien gardés d'essayer des fouilles en ces endroits, estimant la tâche trop dure et pensant que les sépultures et les œuvres d'art devraient y être entièrement en ruines. De Rossi se dit qu'il fallait, au contraire, s'attacher à les déblayer; qu'on était certain d'y faire un riche butin : les tombes historiques s'y cachaient. Les vies des papes nous apprennent, en effet, qu'au IVe siècle le pape saint Damase fit exécuter de grands travaux pour faciliter aux fidèles l'entrée des cryptes des martyrs ; il perça des lucernaires pour éclairer le sous-sol, bâtit des escaliers monumentaux. Les amas de décombres qu'on aperçoit par intervalles dans les cimetières proviennent de l'éboulement de ces escaliers et de ces lucernaires, construits en mauvaises pierres et vite tombés en ruines lors de l'abandon des catacombes. De Rossi y porta la pioche ; ses efforts furent couronnés d'un plein succès : en quelques années, il avait reconnu douze tombes historiques, et leur situation correspondait exactement au signalement qu'en donnaient les vieux itinéraires.

Un autre moyen de recherche lui permettait de compléter les précédents et de vérifier *a posteriori* l'exactitude de ses intuitions et de ses déductions. Epigraphiste éminent, il ne pouvait négliger le secours que les inscriptions apportent à l'histoire et à l'archéologie. Le relevé des *graffiti* nous met en état de suivre, pour ainsi dire, à la piste les martyrs célèbres ; lorsque les noms des curieux et des pèlerins se multiplient sur les parois des galeries, c'est qu'on approche d'une crypte respectée où la foule accourait ; souvent même, à côté de simples signatures ou de pieuses invocations (*Vivas in Deo*, *in Christo*), on lit le nom du martyr enterré tout auprès (*Sancte Suste*, *ad sanctum Cornelium*). Il faut tenir grand compte aussi des inscriptions métriques. Le pape saint Damase avait fait placer sur les principales tombes de longs textes épigraphiques renfermant l'éloge en vers des martyrs ; tous avaient été gravés par le même artiste, Furius Dionysius Philocalus, dont le style et la main se reconnaissent aisément : il traçait les lettres avec une élégance dont il avait seul le secret. Les Itinéraires nous ont gardé les copies fidèles de ces *Elogia* ; de Rossi s'est appliqué à retrouver les originaux ; il en a recueilli les miettes éparses, et son flair d'archéologue lui a permis souvent de les reconstituer. Ainsi les inscriptions antiques des catacombes ajoutent encore de précieux détails à ceux que fournissent les documents du Moyen Age et la fortune des fouilles.

De Rossi, pendant plus de cinquante ans, a scruté infatigablement le sous-sol des environs de Rome. Grâce à lui, on a exploré au total 246 hectares de galeries, superposées parfois sur cinq étages, ce qui représente une longueur de 876 kilomètres. Plus de quarante-cinq catacombes et de quinze tombes historiques sont maintenant identifiées. Pour répondre aux railleries de Pie IX, qui doutait de ses hypothèses, de Rossi n'eut qu'à le conduire, dès 1852, dans la crypte du cimetière de Calliste où avaient été ensevelis les pontifes romains du IIIe siècle et lui montrer leurs tombes retrouvées, entourées d'inscriptions. L'œuvre commencée sera désormais poursuivie sans relâche. La *Commission d'archéologie sacrée*, héritière de de Rossi et composée de ses amis, de ses élèves, tient à honneur de rester fidèle à son souvenir et à ses traditions.

Est-il besoin de dire, en terminant, tout le profit que l'histoire des origines du christianisme et l'histoire de l'art chrétien primitif ont tiré l'une et l'autre de la connaissance des catacombes? Non sans doute. La suite de ce cours le montrera tout naturellement. Dans les premières leçons, nous étudierons l'histoire des catacombes en général et leur architecture, et nous décrirons en particulier les plus importantes ; nous verrons comment elles nous renseignent sur la propagation du christianisme aux premiers siècles et ses rapports avec l'Etat romain. Dans les dernières leçons, nous jetterons un rapide coup d'œil sur les peintures, les sculptures, les motifs décoratifs divers et les petits objets qui ornaient les cimetières chrétiens de la Rome ancienne ; nous pourrons apprécier et juger l'art des catacombes et le comparer à l'art profane du même temps.

M. Besnier.

Le théâtre de Molière. — « L'Ecole des Femmes ».

Conférence, à l'Odéon, de M. N.-M. BERNARDIN,

Docteur ès lettres.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au mois d'août 1661, quand le surintendant Fouquet lui demanda d'écrire en toute hâte pour la fête de Vaux cette comédie-ballet des *Fâcheux*, que j'ai eu l'honneur de vous présenter, il y a quelques semaines, Molière avait déjà commencé de composer une grande comédie en cinq actes et en vers, *L'Ecole des Femmes*. C'est, des œuvres de sa jeunesse, celle qu'il a le plus travaillée ; car elle devait demeurer plus d'une année sur le chantier et n'être représentée, dans la magnifique salle construite par le cardinal de Richelieu pour sa *Mirame*, que le 26 décembre 1662. Mais c'est elle aussi qui assit définitivement la réputation du poète ; et le roi, qui, rapporte le gazetier Loret, avait, pendant la représentation, ri

Jusqu'à s'en tenir les côtés,

voulut, octroyant à Molière une pension de 1.000 livres, consacrer officiellement sa jeune renommée.

Et, de fait, *L'Ecole des Femmes* ouvre la série des grandes œuvres de Molière. Le poète y aborde, je pourrais presque dire y crée un genre nouveau. Las de la comédie d'intrigue et des incidents multipliés et romanesques où s'était jouée jusqu'alors sa libre fantaisie à l'imitation des Italiens et de Scarron, il veut lui substituer une autre comédie, dont les rares incidents, empruntés à la vie ordinaire et commune, ne servent qu'à faire valoir l'étude des caractères et la peinture des mœurs ; une comédie, laquelle, présentant aux spectateurs un de ces miroirs convexes qui grossissent et ridiculisent les visages sans détruire la ressemblance, leur dise : « Vous voilà, c'est vous ! Vous trouvez-vous beaux ? » ; une comédie réaliste, enfin, qui soit à une comédie héroïque, comme le *Don Sanche d'Aragon* de Corneille, à peu près ce qu'est à une belle toile allégorique de Rubens une kermesse de Téniers.

Ce but, vers lequel il tendait, Molière l'avait déjà laissé entre-

voir à plusieurs reprises dans ses premières œuvres : dans *L'Etourdi*, par le titre même de la pièce ; dans *Le Dépit amoureux*, par deux scènes d'une vérité délicieuse, si exquises qu'elles ont survécu au naufrage d'une œuvre en vérité cruellement banale ; dans *Les Précieuses ridicules*, enfin, par plusieurs traits de fine et piquante observation, qui promettaient beaucoup plus et beaucoup mieux qu'un parodiste et qu'un bouffon. Puis il avait affiché des intentions moralisatrices en donnant à une charmante comédie en trois actes un titre ingénieux qui devait faire fortune et être souvent repris : *L'Ecole des Maris*. Et, sans doute, la pièce était encore surtout une amusante comédie d'intrigue à la mode italienne ; mais elle prétendait du moins soutenir cette thèse :

> Que les soins défiants, les verrous et les grilles
> Ne font pas la vertu des femmes, ni des filles ;

et Lisette la terminait par ces deux vers jetés au parterre :

> Vous, si vous connaissez des maris loups-garous,
> Envoyez-les au moins à l'école chez nous.

C'est pour faire un pendant à son *Ecole des Maris* que Molière a écrit *L'Ecole des Femmes*, comme Pailleron voudra faire, après *Le Monde où l'on s'amuse*, *Le Monde où l'on s'ennuie*. Seulement, dans les deux cas, contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, la seconde comédie se trouve être de beaucoup supérieure à la première par sa portée et par sa valeur.

Le sujet de *L'Ecole des Femmes* est, en effet, du plus haut intérêt, d'un intérêt toujours actuel, car ce n'est rien moins que le grave et passionnant problème de l'éducation des femmes. Toute sa vie, il a hanté le cerveau de Molière, depuis *Les Précieuses ridicules* jusqu'aux *Femmes savantes*. Aussi, pour retrouver la solution qu'il y avait donnée, pour éclairer à l'aide de cette solution la comédie qui nous occupe, me paraît-il bon de sortir un moment de *L'Ecole des Femmes* et de chercher d'abord dans tout le théâtre de Molière quelle idée le grand poète se faisait de la femme accomplie, et comment, selon lui, il convenait d'élever la jeune fille destinée à être, un jour, cette femme accomplie.

Au dix-septième siècle, le philosophe Gassendi, rappelant ce qu'on oubliait un peu, à savoir que l'homme était composé d'un esprit et d'un corps, venait de revendiquer les droits de la chair contre un spiritualisme devenu vraiment trop envahissant, et il avait remis à la mode l'épicurisme et le poème de Lucrèce. Parmi ses disciples, avec Cyrano de Bergerac, Chapelle et Bernier, il avait compté Molière, qui avait même rimé une traduction de

Lucrèce. Ce sont donc les doctrines épicuriennes de Gassendi que nous retrouvons dans les comédies de Molière, soit directement exprimées, soit plutôt mises en action sous nos yeux.

Ces doctrines peuvent, au point de vue moral, se ramener à ceci : que nous devons suivre la nature, vivre conformément à la nature ; que mauvaises sont les conventions et les lois, quand elles sont contraires à la nature ; qu'il faut développer dans l'enfant les qualités dont la nature prévoyante a mis en lui les germes, pour que ces qualités développées lui permettent d'obéir, un jour, aux injonctions de la nature ; que, la nature ayant créé la femme pour la maternité, il faut donc cultiver en elle tous les dons naturels qui feront d'elle une épouse et une mère dans l'acception la plus noble et la plus élevée de ces deux mots, c'est-à-dire la compagne de son mari et l'éducatrice de ses enfants. Au contraire, il faut se garder avec soin de nourrir en elle des sentiments et des goûts qui la pourraient détourner ou simplement écarter de la fin pour laquelle l'a faite expressément la nature.

Aussi Molière poursuit-il d'une haine acharnée deux espèces de femmes : les coquettes, trop vaines de leur corps, et les précieuses, trop vaines de leur esprit, parce que cette vanité excessive, ne maintenant pas dans un juste équilibre l'esprit et le corps, leur a, aux unes comme aux autres, desséché le cœur, et es empêche, les unes comme les autres, d'être ce qu'elles devraient être : de bonnes épouses et de bonnes mères.

On parle toujours des femmes de Racine, et je crois bien que j'ai moi-même ici fait défiler devant vous l'exquise théorie de ses vierges, blanche et pure comme une frise de marbre hellénique détachée du Parthénon. Laissez-moi, supposant que nous assistons à la *Cérémonie* du *Malade imaginaire,* faire passer aujourd'hui devant vos yeux les femmes de Molière, ses coquettes et ses pédantes, groupe moins aimable, à coup sûr, que celui des vierges de Racine, mais plus vivant peut-être et plus humain.

Voici d'abord la plus jeune, Dorimène, celle du *Mariage forcé*. Quel est ce beau jeune homme qui l'accompagne ? Son fiancé, sans doute. Non pas. Elle aime Lycaste, et Lycaste l'aime ; mais Dorimène est déjà une jeune fille moderne, une sorte de demi-vierge. Sans écouter la voix de son cœur, elle va épouser le vieux, le cacochyme Sganarelle. C'est que Lycaste est pauvre, comme elle, tandis que Sganarelle est riche. C'est, d'ailleurs, une personne très pratique que Dorimène, et elle a bien pris tous ses renseignements : Sganarelle « est un homme qui mourra avant qu'il soit peu, et qui n'a tout au plus que six mois dans le ventre ».

Il ne résistera pas à la vie de plaisirs qu'entend lui faire mener à Paris sa future femme. Alors, veuve et riche, car son mari aura certainement testé en sa faveur... que Lycaste repasse dans un an !

Mais Sganarelle a le mauvais goût de ne pas mourir. Il est allé se mettre au vert et se refaire à la campagne, dans une de ses terres, où nous les retrouvons, sa femme et lui, sous les noms de George Dandin et d'Angélique. Ce qu'est un pareil ménage, formé si contrairement aux indications de la nature, vous le savez, et la comédie, si gaie à la surface, parce que trop amère au fond, semble prouver victorieusement, en dépit de la grammaire, la vérité de cette assertion que le mâle de la coquette, ce n'est pas le coquet, mais bien le..... Devinez.

Pour échapper à sa carogne de femme, le pauvre George Dandin lui a joué le tour de s'aller jeter dans l'eau la tête la première. Retombée dans la misère, voilà notre coquette réduite à courir de mari en mari pour gagner des douaires et pour s'enrichir par leurs dépouilles. Comme, tout entière à son intérêt, elle regarde peu à la personne, elle finira par unir ses trente ans encore appétissants aux cinquante ans malpropres et dégoûtants d'un homme catarrheux, qui a sans cesse un lavement ou une médecine dans le ventre ; elle finira par épouser le malade imaginaire, et vous vous rappelez avec quelle rapacité Béline incarne, en face des deux filles de son mari, cet odieux oiseau de proie qui s'appelle la marâtre.

Si, pendant la lune de miel, elle a su arracher une donation à cet imbécile de George Dandin, la jeune veuve se hâte de revenir à Paris, et son premier soin est de fermer sa porte à son ancien soupirant, Lycaste. Elle a vingt ans, et elle est riche. Célimène entend bien garder son indépendance et sa cour. Sans doute, elle comprend la sincérité de l'amour qu'Alceste éprouve pour elle, et la brusquerie même de sa passion la flatte ; ses emportements ne sont pas pour lui déplaire, parce qu'elle sait bien qu'elle va tout à l'heure avoir l'orgueil d'amener à ses pieds ce lion dompté et soumis ; mais elle se gardera bien d'éloigner d'elle, en l'épousant, tous les prétendants dont l'encens monte délicieusement à ses narines grisées. Célimène, c'est l'idole, vaine de sa beauté, l'idole froidement cruelle, qui se réjouit des souffrances qu'elle cause, parce qu'elles sont la preuve éclatante de cette triomphante beauté.

Et les années passent. Contre le temps, à force d'artifices, Célimène lutte avec une énergie inlassable et vraiment digne d'une certaine admiration. Mais son miroir impitoyable l'avertit,

un jour, qu'il faut au plus vite faire une fin. Or, deux fins seulement se présentent maintenant à elle : sous son premier nom de Dorimène elle épousera, dans *Le Bourgeois gentilhomme*, le comte Dorante, qui probablement est beaucoup plus jeune qu'elle, qui très certainement est un chevalier d'industrie, qui la ruinera et qui la battra ; ou bien, sous le nom d'Arsinoé, nous la verrons passer, vêtue de couleurs sombres, avec une coiffe noire, et un livre d'heures à la main ; c'est désormais la fausse dévote, c'est la prude, toujours prête à faire montre de sa pudeur âgée ; aigre et acariâtre, parce qu'elle se sent de la tristesse à l'âme quand elle voit une jeune femme assise entre son mari et son enfant, elle se venge sur tout le monde, par ses médisances et par ses insinuations perfides, de n'avoir pas su saisir au passage le bonheur, quand le lui a montré, sous les traits de Lycaste, la sage et maternelle nature.

Comme la coquetterie, le bel esprit rend la femme vaniteuse et égoïste ; comme la coquetterie, il lui fausse le jugement et lui sèche le cœur.

Voyez les précieuses ridicules, Cathos et Madelon, ces deux pecques provinciales. Elles refusent deux excellents partis, La Grange et du Croisy, parce qu'ils ne se sont pas conformés au protocole de la galanterie édicté par M[lle] de Scudéry et parce qu'ils ont commis la suprême inconvenance de prendre le roman par la queue et de débuter par le mariage. Ah ! la sanglante et bien méritée leçon que leur inflige Molière !

Quant aux prétendants éconduits par elles, les faut-il plaindre ? Demandez au bonhomme Chrysale des *Femmes Savantes*. Il vous répondra que, s'il n'avait pas la joie de mettre un baiser plein de fierté paternelle sur le front de sa chère et charmante Henriette, il regretterait dix fois par jour d'avoir épousé Philaminte. Femme respectable pourtant, honnête et intelligente ; mais, parce qu'elle est pénétrée de sa supériorité, épouse hautaine et despote, d'une vertu sans aménité, et qui ne peut vraiment aimer le pauvre mari qu'elle dédaigne. Comme c'est une épouse sans affection, c'est une mère partiale, indulgente pour Armande, qui partage et flatte ses manies, dure pour Henriette, qui ne sait pas le grec. Sa fureur de bel esprit a détruit l'intimité et la joie de son foyer, et menace de briser dans sa fleur le bonheur de ses filles : d'Henriette, que Philaminte veut donner à un cuistre, d'Armande, qu'elle condamne au célibat, prétendant ne la marier qu'à la philosophie.

Quel est, de par la faute de sa mère, son avenir, à cette infortunée Armande ? Elle montera lentement en graine, et deviendra,

dans toute l'horreur du mot, la vieille fille, j'entends celle qui est parcheminée et jaune d'envie, hargneuse, fielleuse, grincheuse, si à plaindre pourtant quand c'est malgré elle que, contrairement à la grande loi de nature, elle est demeurée célibataire.

Ou peut-être deviendra-t-elle folle, comme sa tante Bélise ; car celle-là est tout à fait folle avec cette idée fixe que tous les hommes sont amoureux de ses quarante-cinq ans moustachus. Son ridicule est même ce qui la sauve; autrement, coquette et pédante, elle serait pour Molière le plus méchant des animaux. Je ne fais que reprendre le mot dont il s'est servi dans *L'Ecole des Femmes*.

Avec cet antipathique trio de femmes savantes quel contraste piquant forme le délicieux personnage d'Henriette ! D'où lui viennent, Messieurs, cette fraîcheur, cette grâce, ce charme? Uniquement de ce qu'elle est naturelle ; de ce qu'elle n'a pas laissé en elle l'esprit prédominer sur le cœur; de ce qu'elle écoute dans ce cœur parler la voix de la nature, qui lui dit que voici venue l'heure d'accomplir le grand devoir pour lequel elle a été créée ; de ce qu'elle ne prend point, comme sa tante, une longue lunette pour chercher s'il n'y a point dans la lune des hommes, dont elle repoussera d'ailleurs pudiquement l'amour ; mais de ce que, brave fille, elle désire mettre sa main dans celle d'un brave homme, pour suivre, appuyée sur lui, le rude chemin de la vie.

L'aimable Henriette, voilà bien l'idée que se faisait Molière de la bourgeoise accomplie, je dis à dessein : de la bourgeoise. En effet, quand nous regardions tout à l'heure Henriette se pencher, câline, sur l'épaule de son bonhomme de père, je n'ai pu m'empêcher de remarquer, avec un peu d'ennui, qu'elle lui ressemblait beaucoup. Balzac, qui avait parfois la plaisanterie féroce, disait un jour que, lorsqu'une jeune fille ressemble à sa mère et qu'elle arrive à l'âge de se marier, il faudrait tuer la mère, afin que les prétendants ne vissent pas en elle ce que serait la jeune fille à quarante ans. Eh ! bien, je crains que, fille de Chrysale, Henriette n'ait, en vieillissant, des traits trop accusés, qu'elle ne prenne un langage un peu libre et salé, comme lui et comme ces deux vieilles bourgeoises, Mme Jourdain et Mme Pernelle, qu'elle ne devienne un peu commune, qu'elle n'ait pas la rare distinction de cette grande dame du *Misanthrope*, la sincère, la franche, la bonne, la modeste Eliante, la femme la plus accomplie que nous offre le théâtre de Molière.

Mais notez bien ceci que, si Henriette et Eliante n'ont pas laissé chez elles l'esprit prendre le pas devant sur le corps, elles ont du moins « des clartés de tout ». Comment en serait-il autrement

pour Henriette, puisqu'elle a été l'élève, la mauvaise élève, mais enfin l'élève de Philaminte? Et quant à Eliante, avec quel esprit délicat et cultivé elle sait disserter dans le goût des salons de l'époque, alors que, sortant de sa réserve discrète, elle prend le dé de la conversation pour détourner une querelle qui menace d'éclater! Elles cachent toutes deux ce qu'elles savent, comme le poète, en cela d'accord avec Mlle de Scudéry, estime qu'il sied à une femme bien élevée. Mais elles sont loin d'être des ignorantes; car Molière trouve pour une femme l'ignorance aussi dangereuse et aussi funeste, bien qu'autrement, que la coquetterie et le pédantisme. Et c'est ce que démontre *L'Ecole des Femmes*, dont je me suis, vous le voyez, écarté beaucoup moins que je n'en ai eu l'air.

Il est, il fut surtout, un système d'éducation, qui, sous le prétexte de ne pas déflorer prématurément l'imagination de la jeune fille, et pour ne pas risquer d'éveiller trop tôt en elle certaines idées, prétendait la tenir dans une ignorance absolue de la vie et de ses réalités. C'était ne pas se rendre compte que cette ignorance absolue est encore le plus grand des périls; que, dans sa complète inexpérience, l'ignorante ne saura point éviter les pièges tendus sous ses pas et, n'étant point avertie, ne se doutera même pas que le vertige peut prendre quelquefois au bord du précipice. Voilà le système tout à fait opposé à celui de Philaminte, que va condamner devant nous Molière par l'exemple caractéristique d'Arnolphe et d'Agnès. Comme toujours, la vérité sera, pour le poète comique, entre les deux exagérations contraires, dans un sage tempérament, dans le juste milieu.

Pour que l'exemple portât pleinement, il fallait que les choses fussent poussées dans l'extrême, que Molière inventât des circonstances qui lui permissent de montrer une jeune fille aussi ignorante, aussi peu intellectuelle, aussi rapprochée de l'animalité que possible. Nécessité l'ingénieuse lui a fait créer l'admirable personnage d'Arnolphe.

Permettez-moi de vous le présenter, Mesdames; je vous assure que cet homme est curieux :

M. Arnolphe, d'une bonne famille bourgeoise, et à qui même une métairie donne droit de se faire appeler M. de la Souche. Quarante-deux ans. Commence, comme vous voyez, à prendre du ventre, mais a encore tous ses cheveux, toutes ses dents, la lèvre rouge et charnue, le jarret ferme, l'œil vif, le cœur chaud. Intelligent. Riche. Brave homme après tout, car il a su se faire des amis; il leur demeure fidèle, et il n'est pas de ceux qui, comme la marquise de Sévigné, ne sont amis que jusqu'à la

bourse. Vieux garçon. Désire se marier. Je ne vous le présente point, Mesdames, pour que vous vouliez bien l'aider à trouver une femme; il n'en prendrait d'aucune main, pas même de la vôtre. Il a sur le mariage des idées très personnelles et très arrêtées. C'est un cousin du Sganarelle de *L'École des Maris*, c'est un homme à théories.

Il est des gens, — les sages, — qui considèrent le mariage comme une association affectueuse, où sont égaux les droits et les devoirs, où aucun des deux associés ne prétend à dominer l'autre, mais où tous deux vivent côte à côte, mieux encore, cœur à cœur. Pour Arnolphe, le mariage n'est jamais que l'association armée de deux adversaires, dont l'un finit toujours par triompher de l'autre; et, par orgueil de mâle,

Du côté de la barbe est la toute-puissance,

autant que par égoïsme, il entend bien ne pas être le vaincu. C'est pourquoi il a tardé si longtemps à se marier.

Il connaît bien la vie, car il en a usé et même abusé. Les bourgeois du vieux Paris étaient volontiers paillards et raillards; et, comme on aime à rire un peu de ce qu'on respecte beaucoup — voyez les incroyables facéties que nos dévots aïeux ont sculptées parfois dans la pierre de leurs cathédrales, — ils se dédommageaient gaiement de leur respect pour le mariage, alors indissoluble, en contant sur les pauvres maris des histoires drolatiques et grasses, qui les secouaient tout entiers d'un gros rire libertin et bruyant. Arnolphe en a tant relevé dans ses tablettes de ces histoires, il a joué lui-même tant de tours à ces bons jobards de maris qu'il est devenu d'un scepticisme complet à l'égard de la vertu féminine. Depuis quelques années pourtant, depuis qu'il prend du ventre, il commence à se lasser de ces escapades naturellement un peu fatigantes, et il lui plairait assez de goûter chez lui des joies plus tranquilles. Mais oser prendre femme! s'exposer à entrer lui-même, lui, dans la grande confrérie des maris trompés !

D'autant plus que son nom d'Arnolphe l'y semble fâcheusement prédestiner: saint Arnolphe était, en effet, depuis le XIIe siècle, le patron des maris marris. Non à cause d'un accident qui lui serait arrivé à lui-même, — honni soit qui mal y pense ! — mais, sans doute, parce qu'on avait voulu choisir un saint de grande autorité et de grand crédit pour lui confier le patronage d'une clientèle en ces temps-là si nombreuse. C'est même, bien que Molière n'ait pas jugé nécessaire alors d'expliquer la chose, à cause du

ridicule attaché au nom d'Arnolphe que notre homme, songeant à se marier, tient tant à n'être plus appelé que M. de la Souche.

Il lui faudrait donc rencontrer une femme si naïve, si sotte, si stupide qu'il pût être absolument certain de demeurer à l'abri de tous ces méchants tours, qu'il connaît si bien pour les avoir tous faits, vus, ou pour le moins ouï conter. Mais où trouver ce phénix, une sotte achevée? Ce que la nature ne donne pas, Arnolphe va le demander à l'art. Par un système d'éducation qu'il crée, et dont il est très fier, par un dressage savamment conduit, il va mener une malheureuse jeune fille au point de sottise éprouvée qu'il désire pour la pouvoir épouser ensuite en toute sécurité.

Par prudence, Sganarelle tenait enfermée et captive Isabelle, dont il voulait faire sa femme; Arnolphe prétend, en quelque sorte, tenir enfermée et captive l'âme de celle à qui il veut donner son nom; il la mure, pour ainsi dire, dans l'obscur cachot de l'ignorance et de la sottise. Dumas fils a écrit quelque part: « Dieu a créé la femelle; l'homme en a fait la femme. » Arnolphe veut faire le contraire. Une femme créée par Dieu, il la veut ravaler au rang d'une femelle.

« Voilà, dites-vous, un monstrueux égoïsme. » — Assurément, Mesdames. — « Cet Arnolphe mérite d'être puni. » — Que vous avez raison! — « Il n'est pas d'homme plus haïssable. » — Ah! cette fois, vous allez trop loin; car, si Arnolphe était franchement odieux aux yeux de Molière, la comédie cesserait d'être comique et tournerait en drame. Rappelez-vous que le XVIIe siècle n'avait aucune tendresse pour les enfants, aucun respect pour leurs droits. De moi, j'ai toujours été frappé, en lisant l'*Oraison funèbre* de Madame, et les relations de ses derniers moments, que cette jeune mère, qui fut si douce même envers la mort et qui eut pour tous un mot d'adieu, n'ait pas désiré embrasser une dernière fois ses fillettes et que nul n'ait eu même l'idée de les lui amener. Cette insensibilité d'une mère mourante, comme la parfaite indifférence du bon La Fontaine pour son fils, rendent vraisemblable le cri féroce d'Harpagon, auquel Frosine vient de prédire qu'il survivra à ses enfants: « Tant mieux! » Rappelez-vous, d'autre part, comment tous les pères de Molière, quand il s'agit de marier leurs filles, ne consultent que leur propre intérêt, et imposent aux malheureuses leur choix égoïste avec une volonté implacable. Harpagon donnera Elise à qui la voudra prendre sans dot; Orgon croira faire œuvre pie en livrant à Tartuffe cette douce brebis bêlante de Marianne; et quant au malade imaginaire, qui rêve de marier Angélique à ce benêt de Thomas Diafoirus et de faire de sa petite Louison la femme d'un apothicaire, se voyant déjà,

grâce à ses filles, à la source même des médecines et des clystères, il s'écrie, dans un transport de joie : « Ah ! quel bonheur d'avoir deux gendres ! » Que si les pauvrettes protestent timidement, inflexibles, Harpagon, Orgon, Argan n'ont qu'une réponse, celle d'Arnolphe : « Au couvent ! » Vous le voyez donc, aux spectateurs de 1662, malgré son égoïsme cynique, Arnolphe a paru, avec son système d'éducation, beaucoup moins dur et moins brutal qu'il ne nous paraît aujourd'hui.

Chez une paysanne, il a rencontré une fillette de quatre ans, timide et calme, sans esprit naturel, qui lui a plu d'abord. C'était une enfant abandonnée. Arnolphe l'a prise et l'a fait élever dans un petit couvent: il a demandé qu'on l'instruisît dans la religion, afin de la retenir, comme vous allez voir, par une salutaire terreur du péché et de l'enfer ; mais il a exigé qu'on ne lui apprît rien d'autre et qu'on employât tous les soins

Pour la rendre idiote autant qu'il se pourrait.

Elle n'aura besoin, dans la vie, que de savoir prier Dieu, aimer son mari, coudre et filer. Et voilà que cette belle éducation est terminée et qu'Agnès a pris dix-sept ans. Arnolphe l'a retirée du couvent et amenée dans une maison voisine de la sienne, où la garderont étroitement Alain, un paysan imbécile qui ne songe qu'à boire, et sa femme Georgette, une jeune niaise qui a grandi dans la compagnie de ses dindons. Arnolphe vient voir Agnès, l'interroge et la fait parler. O merveille ! Le système a donné des résultats dont l'inventeur lui-même demeure stupéfait : il n'avait pas osé rêver sottise si parfaite. Il peut sans inquiétude se marier : avec Agnès pour femme, il n'est pas exposé à faire à leur tour rire de lui les maris infortunés dont il a publiquement tant ri !

Heureusement, toute cette précaution va être la précaution inutile. C'est d'ailleurs le titre que portait la nouvelle, traduite par Scarron de l'espagnol, où Molière a pris l'idée et quelques détails de sa comédie ; et c'est le sous-titre de ce *Barbier de Séville*, où Beaumarchais refera *L'École des Femmes* : « Voulez-vous donner de l'esprit à la plus ignorante ? Enfermez-la. »

C'est qu'entre Arnolphe et sa victime va se dresser la nature, qui ne permet pas qu'on aille contre ses lois. Sortant des mains de la nature toute droite, toute simple, toute naïve, Agnès ne soupçonne même pas que l'on se puisse marier par ambition, par désir de l'argent, voire même par reconnaissance. On ne peut épouser que l'homme qu'on aime ; et comment aimerait-elle Arnolphe, qui serait son père ? La jeunesse appelle et attire la

jeunesse. Aussi Agnès va-t-elle sans hésiter où l'entraîne l'instinct secret de son cœur, elle jeune et belle, vers qui est jeune et beau comme elle. Pour qu'elle se puisse défendre contre la tyrannie de la force, la nature va lui donner l'arme que, dans toute la création, elle a réservée aux faibles, la ruse. Celui qui se vantait de connaître tous les tours, cette sotte, qui ne sait rien, va trouver moyen de le jouer, de le duper, de le tromper en mille manières. En sorte que le fameux système d'éducation tant vanté par Arnolphe va, d'abord, faire le malheur d'Arnolphe, puisque, par suite de son ignorance même de la vie, Agnès lui échappe, et ensuite risquer de faire le malheur d'Agnès, car la pauvre ignorante serait perdue, si ce jeune Horace, aux bras de qui elle s'est jetée avec une confiance naïve, n'était pas un honnête homme.

J'entendais, un jour, un maître de la critique vous dire, à cette place même d'où j'ai l'honneur de vous parler : « Horace a-t-il des qualités ? Pas une ». Et l'éminent conférencier reprochait au jeune homme d'être menteur, dissimulé, prodigue, et de se conduire à l'égard d'Arnolphe comme un simple polisson, lui empruntant de l'argent et s'en servant contre lui.

Jamais réquisitoire ne fut plus injuste. Je cherche vainement en quel endroit de la comédie Horace se montre menteur et dissimulé ; son défaut serait, au contraire, d'être, comme tous les jeunes gens, d'une franchise bien imprudente et de crier sa bonne fortune. Prodigue ? Il n'a besoin d'argent que pour soudoyer les gardiens d'Agnès persécutée. Il est vrai que, s'il emprunte cent pistoles d'Arnolphe, c'est pour s'en servir contre M. de la Souche; mais comment le lui reprocher, puisqu'il ignorera jusqu'à la dernière scène qu'Arnolphe et M. de la Souche ne font qu'une seule et même personne ? En cherchant à séduire Agnès, il a joué son rôle de jeune coq ; mais que, avec sa touchante innocence, l'enfant se vienne confier à lui, aussitôt, ému d'une telle candeur, Horace s'écrie :

> J'aimerais mieux mourir que l'avoir abusée,...
> Et rien ne m'en saurait séparer que la mort.

En dépit de son père et de tous les obstacles, Agnès sera sa femme, sa chère femme, et je vous souhaite à tous, Mesdames et Messieurs, un gendre comme lui. Ce sera un délicieux petit ménage, ce ménage même que voit dans ses rêves de jeune fille l'aimable Henriette, qui n'est qu'une Agnès déniaisée par l'éducation ; et ils vieilliront en s'aimant, entourés d'enfants qui les aimeront, sans qu'ait jamais sonné l'heure, peut-être guettée

dans l'ombre par Arnolphe, où la jeune femme, délaissée, abandonnée, trahie, aurait pu lui offrir une revanche et une vengeance.

Sur cette piquante donnée quelle intrigue a nouée Molière ? La plus simple possible. Et cela pour deux raisons : d'abord, parce que le double rang de marquis installés sur les côtés de la scène n'y laissait point place à de nombreux personnages ; ensuite, parce que, dans la comédie nouvelle qu'essayait le poète, il entendait surtout chercher le comique dans l'étude et dans la peinture des principaux caractères. Seulement, pour ne point rompre trop complètement avec les habitudes de son public, qui fréquentait la joyeuse Comédie Italienne, il a égayé son action par le couple de paysans qui garde Agnès, et dont la sottise, dira Louis XIV, ferait rire des pierres, comme par la scène épisodique du notaire, au IVe acte, qui nous paraît, aujourd'hui, dans cette pièce si fine, d'un comique un peu gros, mais qui contribua beaucoup au succès de la première représentation.

Une conséquence singulière de la façon dont Molière a conçu son *Ecole des Femmes* est que tout y est mis en récits. Mais, comme l'a très bien vu Lessing, par une merveille de l'art de Molière, « *L'Ecole des Femmes* est toute en action, quoique tout n'y paraisse être qu'en récits ». C'est que tous ces récits sont faits par l'imprudent Horace précisément à Arnolphe lui-même, c'est-à-dire par un rival à son rival, et qu'ainsi Arnolphe se trouve averti des complots formés contre lui, et par là en mesure, semble-t-il, de les déjouer facilement ; en sorte que chacun de ces récits remet tout en question et renouvelle l'intérêt, paraissant éloigner à nouveau le dénouement auquel nous croyions toucher. Ces récits sont donc bien, comme disait Molière, l'action même, « selon la constitution du sujet ». Et comme ils sont amusants, pleins de couleur, de verve, de gaieté, de passion, de vie ! Qu'il est plaisant de voir l'effet produit par eux sur le théoricien Arnolphe, dont ils ruinent impitoyablement le système, et qui, pour ne pas se trahir, est obligé de rire tout haut de ce qui le fait enrager tout bas ! Et, vu qu'un effet comique grandit toujours par sa répétition même, je suis bien assuré que vous ne trouverez pas trop nombreux ces récits, pas plus d'ailleurs que les monologues d'Arnolphe qui remplissent la comédie ; ils sont la suite naturelle des récits, et, chacun de ces monologues jetant plus de jour sur l'âme du personnage, le poète poursuit par eux son principal objet, qui est la peinture et la mise en jeu des caractères.

Molière en a peu créé, même dans ses plus grands chefs-

d'œuvre, qui soient aussi complexes et aussi compliqués que celui d'Arnolphe, et il l'est même au point d'avoir fait naître des doutes sur la véritable conception du poète.

Le cœur humain est rempli de contradictions, et souvent la femme que nous aimons est celle-là même que, par nos goûts, par nos idées, par nos aspirations, par tout ce qui constitue notre personnalité enfin, nous devrions aimer moins que toute autre. C'est ainsi que le vieil et avare Harpagon s'éprend de Marianne jeune et pauvre, que le sincère et farouche Alceste s'enflamme pour la coquette et médisante Célimène. De même, Arnolphe d'abord n'aimait point Agnès ; il la désirait. Sa sensualité blasée était excitée par ce fruit vert, comme l'indiquent des plaisanteries un peu grossières, que la jeune fille ne comprend pas, mais dont l'accent seul la blesse, sans qu'elle puisse dire pourquoi. Elle lui plaisait aussi, parce qu'elle était en quelque sorte la personnification et la glorification de son système. Mais il entrait dans le sentiment qu'elle lui inspirait plus de libertinage et plus d'orgueil que d'amour. Eh ! bien, qu'il s'aperçoive que le cœur d'Agnès s'est mis à battre pour un autre que lui, et aussitôt Arnolphe, par un sentiment qui, pour n'être pas logique, n'en est pas moins très humain, devient jaloux et se prend à aimer la jeune fille réellement, passionnément, douloureusement :

> Elle trahit mes soins, ma bonté, ma tendresse,
> Et cependant je l'aime, après ce lâche tour,
> Jusqu'à ne me pouvoir passer de cet amour.

Et c'est alors qu'éclate la grande scène du cinquième acte, une des plus belles, des plus vraies, des plus puissantes comme conception, et des plus merveilleuses comme exécution qui soient dans aucun théâtre. La jalousie d'Arnolphe y trouve des accents si pénétrants, si touchants même, que l'on s'est demandé si Molière n'avait pas voulu le faire plaindre en le montrant par trop cruellement puni, et qu'il se trouva un directeur pour considérer comme une tragédie cette pièce, ensanglantée d'ailleurs par la mort du petit chat d'Agnès, et pour demander de jouer le rôle d'Arnolphe à Talma. Le grand tragédien le prit, l'étudia, et le rendit en déclarant qu'un vers, qui marque nettement l'intention du poète, empêcherait toujours de jouer en tragédie la grande scène du cinquième acte :

> A mon amour rien ne peut s'égaler,

dit Arnolphe à Agnès ;

Quelle preuve veux-tu que je t'en donne, ingrate ?
Me veux-tu voir pleurer ? Veux-tu que je me batte ?
Veux-tu que je me tue ?

Jusque-là tout marche : mais Arnolphe ajoute :

Veux-tu que je m'arrache un côté de cheveux ?

Bonsoir la tragédie, car toute la salle éclate de rire.

Non, Molière n'a pas voulu faire plaindre Arnolphe, ce qui irait contre la thèse qu'il soutient ; seulement il était lui-même porté à la jalousie ; il en avait souffert ; il se rappelait des heures cruelles encore au souvenir. Il a donc mis quelque chose de son propre cœur dans la douleur de son personnage ; une goutte du sang de Molière est tombée dans l'encre avec laquelle il a écrit cette scène si profondément humaine, mais elle n'en est pas moins, dans son ensemble, une pure scène de comédie ; et, comme Talma eut raison de refuser le rôle d'Arnolphe, M. Coquelin avait raison, et grandement, de le réclamer dans une spirituelle étude sur *l'Arnolphe de Molière*, qu'il a écrite, il y a quelque vingt ans, pour la *Revue des Deux-Mondes*.

Il paraît que, par ses jeux de physionomie dignes de son maître Scaramouche et par les effets comiques qu'il tirait de ses sourcils noirs et fournis comme de ses brusques changements d'intonation, Molière fut étourdissant dans le rôle d'Arnolphe. Il est bien lourd à porter, ce rôle, et exige de bien robustes épaules ; mais est-il une pièce que l'Odéon ne pourrait pas jouer et bien jouer, quand il a ce tragédien et ce comédien éprouvés, qui ne font qu'un seul artiste, nommé Albert Lambert, excellent dans tous les rôles qu'il a créés ou repris, et dans quelques-uns supérieur ?

Pour lui donner la réplique, il aura une toute gracieuse Agnès, Mlle Sylvie, dont l'aimable et candide ingénuité, légèrement voilée de mélancolie, me rappelle absolument celle d'une débutante, qui devait laisser au théâtre un grand nom : Blanche Baretta. C'était en ..... Il sera plus galant de ne pas dire la date. Trois ingénues se disputaient alors à Paris la faveur du public charmé, Mlles Reichemberg, Baretta et Legault, et, pour les produire, la Comédie-Française, l'Odéon et le Gymnase avaient en même temps remonté *L'Ecole des Femmes* ; ce fut comme un concours d'Agnès. Eh ! bien, à ce très brillant concours, Mesdames et Messieurs, Mlle Sylvie aurait pu sans crainte prendre part..., si elle avait été déjà de ce monde. Elle est digne du rôle, et c'est tout dire, car le rôle est exquis.

Invinciblement, je songe, en lisant *L'Ecole des Femmes*, à cette

charmante légende grecque de Galatée, à la statue soudainement animée. Galatée ne connaît rien de la vie, ni du monde, sur lequel elle ouvre de grands yeux étonnés et ravis ; mais soudain elle sent battre son cœur, et elle tombe dans les bras amoureux de Pygmalion. De même l'instinct, que la nature a mis au cœur d'Agnès, délivre brusquement son intelligence captive ; l'amour a paru, et soudain de la sotte est sortie la femme, comme de la chrysalide sort le papillon, un peu étourdi tout d'abord par le grand air et par la lumière ; et c'est une chose délicieuse à voir en Agnès que ce mélange unique et si habilement dosé par le poète d'ignorance ancienne et de perspicacité naissante, de naïveté entretenue par l'éducation et de malice instinctive, de douceur candide pour tous et de cruauté inconsciente pour celui qui prétend aller contre son amour, cet amour par lequel elle vit, elle pense, elle est femme. Un pareil rôle, Mesdames et Messieurs, ne pouvait être écrit que par Molière ou par Shakspeare.

Le succès de *L'Ecole des Femmes* fut prodigieux en 1662. Il alarma, par cette apothéose de la nature, le parti des dévots, qui attaqua sournoisement la comédie nouvelle, en prétendant que, dans les onze *maximes du mariage*, qu'Agnès lit au troisième acte, Molière avait manqué de respect au Décalogue, et il mécontenta les précieuses par la franchise un peu crue de certains détails et de certains mots ; mais Molière eut pour lui le jeune roi, charmé par ce style si naturel et si viril, par cette langue si savoureuse et si gauloise, par ce comique si loyal et si sain, et il eut pour lui Boileau, qui, six jours après, le premier janvier, envoyait au poète, pour ses étrennes, des stances prophétiques :

> En vain mille jaloux esprits,
> Molière, osent avec mépris
> Censurer ton meilleur ouvrage ;
> Sa charmante naïveté
> S'en va pour jamais, d'âge en âge,
> Divertir la postérité.

Boileau ne se trompait point en prédisant à *L'École des Femmes* l'immortalité, et, comme elle l'avait fait rire lui-même, elle va, après deux cent quarante ans, vous faire rire à votre tour.

Elle est même demeurée plus attrayante que les autres grandes comédies de Molière. Ce succès durable, elle le doit, auprès du grand public, comme le *Cid*, comme *Andromaque*, comme *Hernani*, comme *Cyrano de Bergerac*, au charme éclatant et frais de la jeunesse ; auprès des lettrés comme vous, elle le doit encore à ceci que, ayant introduit elle aussi, dans l'art dramatique, une théorie, un système, un esprit nouveau, elle a la séduction toute

particulière et très prenante des choses qui commencent : elle se présente à nous comme une aube, comme un printemps, comme une espérance. C'est la jeune comédie de caractère et de mœurs, qui prend sur la scène la place de la vieille comédie d'intrigue ; c'est la comédie humaine qui sort du berceau, et dont Molière conduit les premiers pas, en la dirigeant vers Balzac, qui la regarde, charmé.

Pour moi, s'il me fallait symboliser dans un monument l'œuvre de notre grand comique, c'est de *L'Ecole des Femmes* que je voudrais m'inspirer. Je me figure la comédie de Molière avec les traits de la jeune Agnès, dont le cœur, endormi par l'ignorance, vient, sous la main de la nature, de s'éveiller à l'amour et à la vie ; et, tandis que son regard, à la fois craintif et amusé, se promène curieusement sur le spectacle du monde, le grand contemplateur, Molière, se penche sur elle, et lui murmure à l'oreille ce vers, que le vaudevilliste du Mersan avait fait graver au bas de son buste :

> Le monde, chère Agnès, est une étrange chose.

N.-M. Bernardin.

Sujets de devoirs.

UNIVERSITÉ DE CAEN

Allemand.

Thème.

Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (Préface) : « Une des légendes les plus répandues..., de là sont sortis. »

Version.

Gœthe, *Faust*, l. 1230-1253 : « Wenn aus dem schrecklichen Gewühle. »

Dissertations.

Agrégation.

1° Faust und Mephisto im *Urfaust*.
2° Par quelle méthode et dans quelle mesure peut-on déterminer les dates de composition des scènes de la première partie de *Faust* ?

Licence.

Miss Sarah Sampson und Lillos Kaufmann von London.

Certificat.

Deutsches Studentenleben in einer kleineren Universitätsstast.

Anglais.

Version.

Kipling, *The Five Nations*. Recessional.

Dissertation française.

Agrégation.

L'œuvre poétique de Gray.

Thème.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, XI, Cowper, 3e article, 2e pa-

ragraphe, « Cowper aime tendrement la campagne... », jusqu'à la citation.

Dissertation anglaise.

Agrégation.

Chaucer's Verse as exemplified in the *Merchant's Tale*, lines 67-92.

Licence.

Scan lines 56-91 in *Hamlet*, act. III, sc. I, adding metrical notes or commentary where called for.

Certificat.

Cordelia in *King Lear*.

Version.

Recessional (1897).

God of our fathers, known of old,
Lord of our far-flung battle line,
Beneath whose awful Hand we hold
Dominion over palm and pine,
Lord God of Hosts, be with us yet,
Lest we forget — lest we forget !

The tumult and the shouting dies ;
The captains and the kings depart :
Still stands Thine ancient sacrifice,
An humble and a contrite heart,
Lord God of Hosts, be with us yet,
Lest we forget — lest we forget !

Far called, our navies melt away ;
On dune and headland sinks the fire ;
Lo, all our pomp of yesterday
Is one with Nineveh and Tyre !
Judge of the Nations, spare us yet,
Lest we forget — lest we forget !

If, drunk with sight of power, we loose
Wild tongues that have not thee in awe,
Such boastings as the Gentiles use,
Or lesser breeds without the Law —

Lord God of Hosts, be with us yet,
Lest we forget — lest we forget !

For heathen heart that puts her trust
In reeking tube and iron shard,
All valiant dust that builds on dust :
And guarding calls not thee to guard ;
For frantic boast and foolish word,
Thy Mercy on thy People, Lord !

Amen.

(R. Kipling.)

Grammaire grecque.

1° Le *potentiel* dans le neuvième chant de l'*Iliade*.
2° Etudier Thucydide, I, 68.

Métrique grecque.

Etudier Euripide, *Oreste*, 316-355.

Grammaire latine.

Etudier Virgile, *Bucoliques*, IV, 1-30.

Métrique latine.

Etudier Térence, *Eunuchus*, 232-264.

Thème grec.

1° Pascal, *Pensées* (édit. Havet), art. XIV, 1 : « Mais, en considérant... », jusqu'à : « ...dans l'attente de ce libérateur. »
2° Tacite, *Annales,* XIV, 5 : « Noctem sideribus illustrem... ».

Histoire de la littérature romaine.

La vie politique de Cicéron.

Dissertation latine.

Quintiliani sententia explicanda et expendenda : « Satira tota nostra est. »

Version latine.

Cicéron, *Pro Murena*, XXV.

Thème latin.

Pascal, *Pensées* (édit. Havet), art. XIV, 1 : « Mais, en considérant... », jusqu'à : « ...dans l'attente de ce libérateur. »

Bibliographie.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

Mme G... F... à R... — Nous avons bien reçu vos devoirs; mais nous attendons le mandat qui doit les accompagner pour les remettre au correcteur.

M. F... R... à T... — Nous n'avons pu nous procurer les *sujets de compositions* que vous nous demandez. Le doyen, à qui nous avions écrit, nous a répondu que les sujets avaient déjà été transmis au ministère et qu'on n'en avait pas gardé copie à la Faculté.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*

Douzième Année (1re Série) N° 17 3 Mars 1904

Année Scolaire 1903-1904

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

Pages

769 LES POÈTES SECONDAIRES DU XVIIIe SIÈCLE. — *Le P. du Cerceau; le président Hénault*.. — **Émile Faguet**, *de l'Académie française*.

776 L'HISTOIRE ET LA LIBERTÉ SOUS AUGUSTE ET SES SUCCESSEURS.......................... — **Jules Martha**, *Professeur à l'Université de Paris*.

785 LA PSYCHOLOGIE. — *Son objet* (*suite*)....... — **Victor Egger**, *Professeur à l'Université de Paris*.

792 LES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX EN HISTOIRE. — *Conditions communes à toutes les sociétés*. — **Charles Seignobos**, *Maître de conférences à l'Université de Paris*.

802 SUJETS DE DEVOIRS (*agrégation, licence, certificat*).................................. — **Universités de Paris et de Clermont.**

805 SUJETS DE COMPOSITIONS (*licence, baccalauréat*).................................. — **Université de Nancy.**

812 SOUTENANCE DE THÈSES...................... — **En Sorbonne.**

813 TABLE DES MATIÈRES (*première série*)........ — **Année 1903-1904**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1904

DOUZIÈME ANNÉE (1re Série) N° 17 3 MARS 1904

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les poètes secondaires du XVIIIe siècle

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

Le Père du Cerceau.

Je ferai aujourd'hui un petit retour en arrière, pour parler de deux poètes secondaires qui auraient dû plutôt prendre place dans le cours de l'an dernier : ils se rattachent à l'époque charmante, un peu ridicule, et, en tout cas, aimable, du palais de Sceaux, de la duchesse du Maine. J'ai reçu une lettre qui me reprochait d'avoir oublié ce bon M. du Cerceau, qui n'a pas laissé d'avoir une certaine réputation en son temps, qui avait du talent (c'est mon correspondant qui parle), qui avait de l'esprit (je me joins à mon correspondant pour le dire). Je parlerai donc de M. du Cerceau ; je parlerai un peu plus du président Hénault, que j'avais laissé de côté, l'an dernier, bien qu'il soit un personnage important dans la littérature du XVIIIe siècle : il appartient un peu à l'époque dont je m'occupe, puisqu'il est mort en 1770. A la vérité, c'est plutôt un prosateur qu'un poète ; il est surtout connu par son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, qui parut en 1744 et fut très apprécié jusque dans tout le premier tiers de notre siècle. Mais les vers du président Hénault ne sont pas méprisables ; il y montre de la grâce et de l'esprit : on ne saurait les négliger.

Le Père du Cerceau, né en 1670 et mort en 1730, était de basse origine. Il fut, très jeune, affilié aux jésuites, nourri et entretenu par eux. destiné à faire partie de leur société. Il fit chez eux d'excellentes études où il se distingua, et ne songea plus à les quitter. Il fut d'abord professeur dans divers collèges de province; puis, précepteur du prince de Conti; il resta, suivant l'habitude et comme La Bruyère, dans la maison de Condé jusqu'à sa mort, à laquelle, du reste, les Condé contribuèrent. Déjà, à en croire Saint-Simon, le poète latin Santeuil serait mort d'une aimable plaisanterie du duc de Bourbon, qui aurait jeté une forte pincée de tabac d'Espagne dans le vin de Santeuil. S'il ne faut pas accorder une créance absolue à Saint-Simon, il est certain cependant que les Condé eurent quelque chose de sauvage, de patibulaire ; c'est ainsi, par exemple, que le fils de Conti, en s'amusant avec un fusil de chasse, tua le pauvre P. du Cerceau. Ainsi mourut cet homme très aimable, très spirituel et fort habile à manier le vers français. Il a eu quelque réputation ; Voltaire a cru devoir parler de lui, pour s'en moquer un peu, il est vrai : « On trouve, dans les poésies françaises de du Cerceau, qui sont du genre médiocre, quelques vers naïfs et heureux » ; mais Voltaire ne s'occupe que des écrivains qui sont très connus. S'il nous fallait une autre preuve que le P. du Cerceau eut une certaine renommée, nous la trouverions dans ce fait qu'il fut encore édité en 1785, cinquante-cinq ans après sa mort : c'est une bonne note, sinon pour son talent, du moins pour sa réputation.

Du Cerceau était un excellent professeur, qui faisait pour ses élèves des vers intéressants, mais d'un caractère tout scolaire. Il composait pour les fêtes des jésuites ce que Racine, non sans amertume, appelait « les catéchismes de ces bons pères » ; il écrivit ainsi plusieurs comédies enfantines : *Esope au Collège*, *L'Ecole des Pères*, etc., qui n'ont aucune valeur. Quant à ses petites poésies familières, ce n'est pas tout à fait le même jugement qu'il faut porter sur elles. Du Cerceau a un très joli tour marotique et une bonne humeur gaillarde et plaisante, qui est à mi-côte de la satire, et que je considère, pour moi, comme un trait national. En effet, nous sommes d'une race très médisante, qui n'est jamais plus agréable que quand, dans la satire et sans trop forcer le ton, elle met en lumière les défauts et les vices d'une époque, moins pour les honnir que pour s'en divertir.

Du Cerceau est un héritier de Boileau et de La Fontaine. Comme tous les poètes du commencement du XVIIIe siècle, il est un élève du La Fontaine qu'on peut imiter, de celui des *Contes*, des *Epîtres*, des *Lettres familières*. A cet égard, il n'est pas tout

à fait méprisable. Il a un défaut cependant : c'est de délayer comme presque tous les poètes du début du XVIII[e] siècle ; du Cerceau est un sous-La Fontaine, qui ne sait pas se borner et qui, par conséquent, ne sait pas écrire ; d'ailleurs, remarquons que La Fontaine lui-même, quand il ne compose pas une fable, quand il quitte ce genre où il ne croit pas pouvoir s'abandonner à une abondance trop facile, La Fontaine, dis-je, est un peu long. Ses *Contes* (ce n'est pas à moi de vous engager à les lire) sont un peu plus longs qu'il ne conviendrait ! C'est le défaut de du Cerceau, et, dans les citations que je ferai de lui, je serai obligé de m'arrêter quand il commencera à bavarder un peu trop.

Du Cerceau a écrit surtout des épîtres, de petites satires qu'il intitule modestement pièces critiques, des badinages à la Voiture sur de petits incidents. Pour vous donner une idée de son œuvre, je vous lirai quelques passages de sa préface, car il est de ces écrivains qui ne sont jamais meilleurs que dans les introductions. Il y a deux préfaces aux œuvres de du Cerceau : l'une est dans le genre marotique pour défendre à M. Estienne, qui devait imprimer du Cerceau, de l'imprimer en effet ; dans l'autre, M. Estienne, mis en scène, déclare que rien ne peut être plus utile et plus agréable au public que d'imprimer M. du Cerceau. Le volume commence donc par une très jolie conversation entre auteur et éditeur :

> Monsieur Estienne, eh ! ne m'imprimez pas.
> Au nom de Dieu, quartier, Monsieur Estienne.
> Jamais en rien, vous le savez, hélas !
> Ne vous fis tort, au moins qu'il me souvienne...
> Je sais qu'en l'art de bien mouler un livre
> Vous égalez ces Estienne fameux,
> Que vous comptez au rang de vos aïeux,
> Et qui . . . .

Dans tout cela, l'esprit de mots n'est pas très piquant ; mais le tour est charmant. Encore faut-il rendre courts les écrits de du Cerceau, non pas en ne les lisant point, comme dit l'épigramme, mais en ne les lisant qu'à moitié. Si cet homme avait eu le sens de la mesure, si ses préfaces, au lieu d'avoir cent cinquante vers chacune, en avaient cinquante, elles seraient deux petits bijoux littéraires, de ces petits chefs-d'œuvre qu'on met dans une anthologie.

Pour vous donner maintenant une idée de ce qu'est du Cerceau dans la satire, je vous lirai des fragments de ce qu'il a écrit sur la décadence du goût de son temps ; en cette occurrence, il ne se montrait pas mauvais juge, car l'époque des Lamotte, pour

n'être pas méprisable, n'est pas brillante. Du Cerceau, comme quelques autres, est frappé surtout du développement du galimatias vers 1715-1720. Nous, nous ne lisons de cette époque que ce qui est passable ; mais il y a des sous-Lamotte et des sous-Rousseau, qui, dans la manière de ces protagonistes et avec moins de talent et de goût, donnaient dans la poésie philosophique. Cette poésie est acceptable chez Rousseau et Lamotte, qui connaissent et comprennent les choses dont ils parlent : mais les autres poètes philosophes de cette époque touchent à des sujets qu'ils ne pénètrent pas suffisamment : aussi sont-ils en plein galimatias. Considérons, de 1720 à 1730, la correspondance de Voltaire qui lit tout, qui est dans la mêlée : il combat, avec une énergie extrême, d'abord le galimatias philosophique en vers, ensuite le style marotique dont tous les poètes du temps sont infestés et qui, à un certain degré, devient insupportable. Du Cerceau, qui lui-même était un peu atteint de marotisme, a violemment attaqué le galimatias philosophique. Nous n'avons qu'à lire sa *Pièce critique sur la décadence du bon goût*, adressée à M. I. D. F., etc. :

> A maint écrit qu'à Paris on admire,
> Ou peu s'en faut, ne puis comprendre rien ;
> Le style en est très beau, je le vois bien,
> Mais, tel qu'il est, si n'y puis rien entendre,
> N'ai-je pas lieu d'appréhender qu'au mien
> Paris aussi ne puisse rien comprendre ?...
> Cette clarté, qui fut une vertu
> Au temps passé, n'est plus du bel usage...
> Nos beaux esprits ne se montrent plus
> Qu'enveloppés de nuages... etc.

Si vous voulez faire plus ample connaissance avec du Cerceau critique, je vous recommande encore toute une pièce assez amusante sur la *Nécessité de la Critique ou le Grand Prévôt du Parnasse*, qui a du style, du mouvement, et contient des passages agréables.

Mais, puisque du Cerceau est un poète de cénacle et un peu un poète de salon, je veux vous lire quelques vers qui vous donneront une idée de ses badinages familiers. Il a écrit notamment deux pièces qui furent célèbres en leur temps, comme aujourd'hui telle élégie, tel sonnet, sur les *Pincettes*, sur le *Messager du Mans*. Je préfère la seconde ; mais c'est la première surtout qui eut une grande réputation.

> Va chez mon serrurier, Picard, va promptement
> Commander de ma part des pincettes de poche...

J'aime à tisonner, je l'avoue :
C'est un plaisir innocent et permis;
Qu'on me le passe ainsi qu'aux autres je l'alloue.
Mais je ne veux point être à charge à mes amis...
... Quand à tel d'entre eux je vais rendre visite,
Tous deux auprès du feu, les pincettes en tiers,
Il s'en saisit d'abord, et plus il ne les quitte, etc...

Puis, dans la deuxième partie de la pièce, du Cerceau indique que non seulement il portera ses pincettes en ville, mais qu'il aura chez lui six pincettes : de cette façon, il n'y aura ni compagnon ni ami qui ne puisse avoir sa pincette à tisonner, ce ressort de la conversation d'après du Cerceau.

Le *Messager du Mans* est assez drôle : un homme attend avec impatience des nouvelles qui n'arrivent que par le *Messager du Mans*, et celui-ci, pour tous ceux qui attendent, est d'une irrégularité terrible. Je ne vous lirai que la première partie de la pièce, qui est faite de « plaintes sur la lenteur et la négligence du *Messager du Mans* » ; elle est dans ce genre lyrico-burlesque pour lequel notre nation a toujours eu quelque goût :

Ce n'est point l'intérêt ni l'amour de la gloire
Qui me fait, en ce jour, importuner les cieux ;
Je n'ai rien à prétendre au temple de Mémoire ;
Le vif éclat de l'or n'éblouit point mes yeux.
De ces faibles honteux mon âme préservée
N'écoutera jamais de si bas sentiments ;
Tout ce que je demande est la prompte arrivée
Du Messager du Mans, etc., etc.

En somme, du Cerceau a eu la réputation qu'il méritait : qu'on songe un instant à lui au xxe siècle, c'est justice ; mais il ne faut pas s'y attarder.

***

Le Président Hénault, né en 1685 et mort en 1770, est un personnage plus considérable. A toutes ses heureuses chances, il a joint celle de mourir fort tard, ce qui est un moyen, quand on a de la réputation, de l'affermir et de la consolider. Fils d'un fermier général, très riche de naissance, avantage, dit Voltaire, « qui fait gagner trente années dans une existence », Hénault fut élevé chez les jésuites de Louis-le-Grand comme tous les enfants de la haute bourgeoisie de cette époque. La première et peut-être la seule erreur de cet homme si fin et si intrigant, fut de se croire né pour être oratorien ! Il n'envisagea rien de plus beau que de devenir un prédicateur de l'ordre de l'Oratoire, un Massillon sans

doute. Il fut donc élève à l'Oratoire, de dix-sept à dix-neuf ans; mais il comprit bientôt que les règles de l'ordre étaient un peu dures pour un jeune homme qui avait déjà quelques petites faiblesses, qui devinrent grosses plus tard, comme la douilletterie, la gourmandise, etc. Il fit alors son droit et, à vingt et un ans, fut conseiller au Parlement de Paris; bientôt après, à vingt-cinq ans, il était président à la première Chambre des Enquêtes. Voltaire devait songer à son ami Hénault dans un de ces contes où il représente un ange qui, descendu du ciel, contemple la France et y voit des choses extraordinaires, par exemple, un jeune président de vingt-cinq ans, qui a les affaires les plus délicates à examiner. « Voilà, se dit l'ange, le peuple le plus ridicule de la terre. » Mais, bientôt, il s'aperçoit que le jeune freluquet juge aussi bien les causes que tel vieillard blanchi dans les tribunaux. Quoiqu'il en soit de ce badinage, il est fort possible que Voltaire, en l'écrivant, ait pensé à Hénault. Celui-ci fut fort estimé à la Chambre des Enquêtes; mais, vers trente ans, il se démit de sa charge; c'était naturel: il était homme du monde et ne pouvait passer sa journée sans aller en soirée. Fin, délicat, il était très en cour auprès des dames à qui il se plaisait à conter de jolies choses, et je dirais presque que tout le XVIIIe siècle féminin a été amoureux de lui. Ce mondain devait trouver bien pénible de se lever à onze heures du matin pour présider. Il se retira donc de la magistrature; et, à partir de 1718, il est uniquement homme du monde. Il fréquente Sceaux, où il brille comme une étoile de première grandeur dans la constellation qui entoure l'aimable et fantasque duchesse du Maine. Il va chez Mme de Lambert, ce qui valait un brevet de politesse et de distinction; il va encore chez Mme de Sully. Nous voyons qu'il est de tous les salons que fréquente Voltaire à ses débuts : ils sont compagnons de plaisirs et de bonnes fortunes. Vers 1723, Hénault est nommé de l'Académie sans avoir rien écrit : c'était une habitude du temps, et pas plus mauvaise qu'une autre; aujourd'hui, on reçoit des gens à l'Académie pour les récompenser d'avoir écrit; jadis, c'était pour les encourager à écrire. En 1748, Hénault devient membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, alors qu'il a déjà fait paraître son *Abrégé chronologique;* plus tard, à soixante-un ans, il est nommé, par l'entremise de la duchesse de Luynes, à une place honorable et délicieuse à la fois, à la surintendance de la maison de la reine; c'est-à-dire de ce qu'il y avait, au XVIIIe siècle, de plus honnête, de plus austère sans morgue ni pruderie; la cour de Marie Leczinska, en effet, n'était pas du tout la cour du roi. Il y

avait là un salon exquis, présidé par la femme la plus chaste et une des plus malheureuses qui aient existé, femme d'une sensibilité très délicate, qui avait l'amitié amoureuse. Hénault n'a été rien moins que l'ami pour qui la reine de France avait un sentiment infiniment tendre avec les délicatesses, les alarmes et les anxiétés qu'un amant peut inspirer à la femme qui l'aime. Après la mort de Marie Leczinska, Hénault voulut se démettre. Louis XV comprit qu'il était de son honneur de le maintenir dans sa charge et voulut qu'il gardât sinon les fonctions, du moins le titre « en souvenir de la reine de la France ». Hénault vieillit doucement, entouré d'affections, et mourut en 1770 ; mais ses deux dernières années furent celles d'un homme qui n'a pas conscience de son existence.

Ses meilleures amies avaient été la duchesse de Luynes et la marquise du Deffand ; c'est cette dernière qu'on nomme d'abord, parce que, suivant le mot de M. H. Lion, elle avait contracté, avec Hénault, « une sorte de mariage de raison illégitime ». Ils avaient eu une liaison que le XVIII[e] siècle avait acceptée. A la fin, M[me] du Deffand marqua quelque impatience à l'égard de son ami ; mais, pour les convenances, elle resta en bons termes avec lui ; elle eut même pour sa déchéance des attentions qui lui font honneur.

Nous avons vu, aujourd'hui, quelle fut la vie du président Hénault ; la prochaine fois, nous étudierons ses œuvres.

P. A.

L'histoire à Rome

Cours de M. JULES MARTHA,

Professeur à l'Université de Paris.

L'histoire et la liberté sous Auguste et ses successeurs.

Nous avons constaté, l'autre jour, que l'histoire, après avoir pendant longtemps brillé à Rome d'un vif éclat, avait tout à coup subi une éclipse presque complète ; nous avons vu qu'il fallait chercher l'explication de ce phénomène singulier dans les conditions faites par le pouvoir à la liberté de la parole : il nous reste, aujourd hui, à poursuivre l'étude de ces conditions sous Auguste et ses successeurs.

En principe, la liberté de la parole subsiste pleine et entière jusqu'à la fin du règne d'Auguste : aucun texte, en effet, ni ancien, datant de la République, ni récent, ne permet de la restreindre, et la *lex majestatis* ne vise que les actes ; en fait, cette liberté est gravement compromise.

Elle est compromise d'abord par toute une série de mesures officielles de répression : des poursuites nombreuses ont été dirigées contre les auteurs de libelles anonymes ; un procès, aboutissant à une condamnation, a été intenté, pour la première fois, au nom de la loi de lèse-majesté, à l'orateur Cassius Sévère ; enfin, on a détruit par le feu l'ouvrage où Labienus, avec talent, mais sans impartialité, donnait libre carrière à sa verve diffamatoire.

Elle est compromise ensuite, et plus encore peut-être, par l'abaissement général des caractères, résultat du régime politique que Rome subissait alors.

En apparence, rien n'est changé dans le gouvernement : c'est toujours la constitution ancienne ; ce sont les mêmes lois, les mêmes magistratures. Auguste, il est vrai, est dictateur ; mais on a vu des dictateurs sous la République. De plus, c'est au moment critique où Rome, après avoir traversé vingt ans de guerres civiles, avait besoin de quelqu'un qui mît un peu d'ordre dans les affaires, qu'Auguste a été promu à cette haute dignité. La seule différence à noter, c'est qu'il est dictateur perpétuel.

Ne nous y trompons pas cependant : la forme du gouvernement d'alors n'est qu'une fiction constitutionnelle, et, lorsque

Auguste vient dire au Sénat qu'il n'est que le premier citoyen de la République, gardons-nous bien de le croire sur parole Si les magistratures sont les mêmes qu'autrefois, il a su se les faire donner toutes, une à une. Il est à la fois consul, préteur, questeur ; il réunit en lui tous les pouvoirs, ce qui revient à dire qu'il a le pouvoir suprême, et que nous sommes réellement en présence d'un souverain absolu.

Or, si clément, si détaché que puisse être un pareil souverain, il arrive inévitablement que l'on se croit tenu envers sa personne à certains égards, et que, par convenance tout au moins, on ne parle de lui ou devant lui qu'avec modération. C'est ce qui est arrivé pour Auguste : ceux même qui ne tiennent pas à lui être agréables, surveillent leurs paroles ; on ne le craint pas (Auguste n'était pas un persécuteur), mais on évite de l'offenser. Cela est si vrai que certains personnages, qui ne l'aimaient pas, qui même lui avaient tenu tête en d'autres circonstances, vivent maintenant à l'écart et gardent un silence boudeur ; que Pollion, voulant écrire l'histoire des guerres civiles, a conscienee d'entreprendre une œuvre périlleuse, se trouve gêné, hésite à dire toute sa pensée; que Tite-Live, une fois arrivé à la période contemporaine, c'est-à-dire à une époque dont l'histoire présenterait le plus grand intérêt, abandonne sa tâche devenue trop difficile. Et pourtant Tite-Live, bien qu'il fût l'ami et le protégé d'Auguste, avait fait en toute liberté l'éloge de Brutus, de Cassius, de Pompée !...

Une anecdote rapportée par Sénèque (*Des Bienfaits*, III, 27) nous montre jusqu'à quel point on avait alors le souci de ne pas déplaire à l'empereur.

Dans un dîner, comme on parlait d'une expédition militaire qu'Auguste allait entreprendre, le sénateur Rufus eut un mouvement d'impatience ; il exprima le désir que l'empereur ne revînt pas de son expédition, ajoutant que c'était d'ailleurs là le vœu le plus cher des veaux et des taureaux... Le lendemain, l'esclave de confiance qui l'accompagnait au repas lui rappelle les paroles malheureuses prononcées dans l'ivresse : elles pourraient être rapportées à Auguste ; il serait prudent d'aller sans retard présenter des excuses... Le conseil paraît bon : Rufus attend l'empereur à sa sortie du palais, lui raconte ce qui s'est passé la veille, et le conjure de lui pardonner. Auguste y consent : « Mais, reprend Rufus, personne ne croira que vous m'avez rendu votre affection, si vous ne m'accordez quelque bienfait » ; et il lui demande une somme importante. Auguste la lui accorde, en disant : « Dans mon intérêt, je me garderai bien désormais de me brouiller avec vous ! »

La chose serait-elle parvenue aux oreilles de l'empereur, si Rufus n'avait pris soin de se dénoncer lui-même ? Peut-être ; mais il est infiniment probable qu'Auguste se serait contenté d'en rire. Et cependant, nous voyons que Rufus est inquiet, qu'il regrette d'avoir trop parlé, qu'il fait tout pour conserver les bonnes grâces du prince !

Une pareille disposition d'esprit ne laisse pas d'être assez grave : on commence par avoir peur de blesser ; on a ensuite le désir de plaire ; on finit par la flatterie.

A mesure que la société de l'époque impériale se laisse aller sur cette pente dangereuse, il devient de plus en plus difficile d'écrire avec sincérité. Aussi, à partir d'un certain moment, l'histoire est-elle dépourvue d'intérêt, et l'on peut même dire qu'il n'y a plus d'histoire. Ce ne sont pas les hommes de talent qui font défaut ; mais ceux qui seraient tentés de prendre la plume, en sont détournés par la vue de la flatterie qui gagne de toutes parts. Tacite nous le dit expressément : « Temporibusque Augusti dicendis *non defuere decora ingenia, donec gliscente adulatione deterrerentur* ». (*Ann* , I, 1.)

Telle était la situation vers la fin du règne d'Auguste, situation peu favorable à la liberté de la parole, et qui ne fera qu'empirer.

A Auguste succède Tibère. Or, Tibère ayant plus d'une fois, comme nous le savons, poussé son beau-père à se venger de ceux qui l'attaquaient, on pourrait s'attendre à le voir poursuivre, pour son compte, les auteurs de libelles. Il n'en est rien. Tibère se comporte d'abord comme son prédécesseur : il laisse faire, il laisse dire. C'est que Tibère est, avant tout, un hypocrite : il joue la comédie de la patience, comme il a joué, pendant longtemps, la comédie de l'humilité. Rappelons-nous les paroles empreintes de fausse modestie qu'il venait débiter au Sénat : le fardeau du pouvoir était trop lourd pour ses faibles épaules ; il accepterait telle partie du gouvernement que l'on voudrait bien lui assigner, etc...

Pour ce qui est de la liberté de la parole, voici, d'après Suétone, quels étaient ses sentiments : « Insensible aux propos malveillants, aux bruits injurieux, aux vers diffamatoires répandus contre lui et les siens, il se plaisait à dire que, *dans un État libre, la langue et la pensée doivent rester libres*... Le Sénat ayant demandé à connaître de ces sortes de crimes et à poursuivre les coupables, il répondit qu'ils avaient assez d'affaires importantes, sans se charger encore de ces soins misérables; que, s'ils entraient une fois dans ce détail, ils ne feraient plus autre chose ; et que,

sous ce prétexte, on les prendrait pour juges de toutes les inimitiés. » (Suét., *Tibère*, 28.)

Ce seraient là de belles paroles, si elles étaient sincères; malheureusement, Tibère lui-même va se charger de les démentir par sa conduite.

Il procède d'abord doucement, malgré les pressantes sollicitations du Sénat.

Un brave Romain, propriétaire d'une maison où se trouvait une statue d'Auguste, vient à faire de mauvaises affaires : il vend sa maison y compris la statue. Aussitôt, grand scandale : on a brocanté l'empereur! Des sénateurs ne parlent de rien moins que d'un crime de lèse-majesté, et sont d'avis qu'il faut poursuivre le coupable. Tibère a assez de bon sens pour s'y opposer.

De même, il ne permet pas que l'on inquiète une petite nièce d'Auguste qui parlait mal de lui et de sa famille.

Peu à peu, cependant, Tibère se laisse aller. Déjà, il consent à faire de la loi de lèse-majesté l'usage qu'en avait fait Auguste, pour la première fois, contre Cassius Sévère. Mais, avec son hypocrisie habituelle, il évite au début de l'appliquer lui-même; il donne ses ordres au Sénat, trop heureux de les exécuter, et s'abstient seulement de paraître pour n'avoir pas à les signer C'est pendant ses absences que la loi est remise en vigueur, que l'on instruit les procès, que l'on condamne. Lui, il est censé ne rien savoir; à son retour, il fera même semblant de reprocher aux sénateurs d'avoir été trop sévères!...

Le premier pas une fois fait, on continue.

Un certain Mamercus Scaurus, personnage d'ailleurs fort peu recommandable, avait composé une tragédie d'*Atrée*. Le sujet était banal : une foule de poètes l'avaient déjà traité, et Scaurus s'était vraisemblablement borné à rajeunir quelque œuvre plus ancienne. On trouvait, çà et là, dans sa pièce, des vers empruntés à Euripide, entre autres, celui-ci : « Il faut supporter la folie des rois. » On vit là une allusion à l'empereur, et Tibère, irrité, s'écria : « Puisqu'il a fait de moi un Atrée, je ferai de lui un Ajax ! » Ajax s'était tué de ses propres mains ; Scaurus dut en faire autant.

Voici un autre exemple, se rapportant plus directement à notre sujet : c'est l'histoire de la condamnation de Crémutius Cordus.

Cette condamnation fut quelque chose d'absolument inouï. En effet, Cassius Sévère et Labienus avaient bien été poursuivis, sous Auguste, au nom de la loi de lèse-majesté ; mais Cassius Sévère et Labienus étaient des auteurs de libelles, des pamphlétaires plutôt

que des historiens ; la violence de leurs attaques avait fini par soulever contre eux l'opinion publique, et Auguste s'était trouvé en quelque sorte dans l'obligation de sévir. Le cas de Crémutius Cordus est tout différent. C'était un homme des plus honorables, et qui, dans ses ouvrages, avait montré les qualités d'un véritable historien. Mais il avait célébré les vertus de Brutus et de Cassius : on lui fit un crime de ce que d'autres avaient pu faire avant lui, sans être inquiétés par Auguste. A l'instigation de Séjan, que sa franchise lui avait aliéné, ses écrits furent saisis, brûlés sur le Forum, et lui-même, traduit devant le Sénat, fut obligé de se donner la mort.

La scène où tout cela nous est raconté est une des plus belles de Tacite ; la voici :

« Sous les consuls Cornélius Cossus et Asinius Agrippa, Crémutius Cordus fut l'objet d'une accusation nouvelle et, jusqu'alors, sans exemple : il avait publié des *Annales*, où il louait Brutus et appelait Cassius le dernier des Romains. Les accusateurs étaient Satrius Secundus et Pinarius Natta, clients de Séjan. Ce fut la perte de l'accusé, perte prononcée d'ailleurs par la colère qui se peignait sur le visage du prince en écoutant sa défense. Résolu de quitter la vie, Crémutius parla en ces termes :

« Pères conscrits, on accuse mes paroles, tant mes actions sont innocentes : mais ces paroles mêmes n'attaquent ni César ni sa mère, les seules personnes qu'embrasse la loi de majesté. J'ai loué, dit-on, Brutus et Cassius ! Beaucoup d'autres ont écrit leur histoire, et personne n'a parlé d'eux sans éloge. Tite-Live, signalé entre les auteurs par son éloquence et sa vivacité, a donné tant de louanges à Pompée, qu'Auguste l'appelait le Pompéien, et leur amitié n'en fut point affaiblie. Scipion, Afranius, Cassius lui-même et Brutus n'ont jamais reçu de Tite-Live les noms de brigands et de parricides qu'on leur prodigue aujourd'hui. Souvent même, il en parle comme de personnages illustres. Les écrits d'Asinius Pollion ne retracent d'eux que de nobles souvenirs ; Messala Corvinus appelait hautement Cassius son général : et cependant Messala et Pollion vécurent au sein de l'opulence et des honneurs. Cicéron fit un livre où il élevait Caton jusqu'au ciel. Quelle vengeance en tira le dictateur César ? Il répondit par un autre livre, comme s'il eût plaidé devant des juges. Les lettres d'Antoine, les harangues de Brutus, contiennent des invectives, fausses, il est vrai, mais sanglantes, contre Auguste. Dans Bibaculus, dans Catulle, on lit une foule de vers où les Césars sont outragés. Et ces dieux de l'empire, les Jules, les

Auguste, souffrirent ces offenses et les dédaignèrent. Gloire en soit rendue à leur sagesse, autant peut-être qu'à leur modération! Car une satire méprisée tombe d'elle-même ; en témoigner de la colère, c'est en accepter le reproche.

« Je ne parle pas des Grecs : chez eux, la licence même n'eut pas plus de frein que la liberté ; ou, si jamais des paroles furent punies; ce fut par des paroles. Mais certes, on put toujours, librement et sans crime, exprimer sa pensée sur ceux que la mort a soustraits à la haine et à la faveur. Brutus et Cassius couvrent-ils donc de leurs bataillons armés les plaines de Philippe, tandis qu'orateur séditieux j'excite le peuple à la guerre civile? Ou ne sont-ils pas morts depuis soixante-dix ans? Et, quand on peut contempler leurs traits sur des images respectées même du vainqueur, serait-il défendu à l'histoire de conserver aussi leur souvenir? La postérité rend à chacun l'honneur qui lui est dû. Si je suis condamné, on n'oubliera pas Cassius et Brutus, et quelques-uns peut-être se souviendront de moi. » Après ce discours, il sortit de l'assemblée et mit fin à sa vie en se privant de nourriture. Le Sénat enjoignit aux édiles de brûler son ouvrage ; mais l'ouvrage subsista, caché, et fut reproduit : tant la tyrannie est insensée de croire que son pouvoir d'un moment étouffera jusque dans l'avenir le cri de la vérité! Persécuter le génie, c'est en augmenter l'influence ; et ni les rois étrangers, ni ceux qui à leur exemple ont puni les talents, n'ont rien obtenu que honte pour eux-mêmes et gloire pour leurs victimes. » (Tac., *Ann.*, IV, 34 et 35.)

Voilà où l'on en est à la mort de Tibère...

Naturellement, Caligula, son successeur, se montre d'abord très libéral. Il fait rechercher avec soin les ouvrages de Cassius Sévère, de Labiénus, de Crémutius Cordus, que le Sénat avait voulu détruire ; il en permet la copie et la lecture, se disant personnellement intéressé à ce que l'histoire fût fidèlement écrite. Mais ce généreux caprice est de courte durée, avant même la fin de sa première année de règne, Caligula, et c'est là son excuse, est atteint d'une sorte de démence. Dès lors, il frappe de tous côtés.

Un acteur d'atellanes, ayant eu le malheur de réciter un vers où l'on pouvait voir une allusion à l'empereur, fut immédiatement saisi et brûlé vif. — Plusieurs personnes furent condamnées pour avoir dit de Tibère qu'il était de la famille d'Auguste : Tibère ne voulait descendre que des dieux ! — De tout temps, il avait été permis aux enfants, dans les écoles, de déclamer contre les tyrans : Tibère interdit ce genre d'exercices, et envoya en exil les

maîtres qui, dans leurs leçons, ne tenaient pas compte de sa défense. — La littérature eut en lui un ennemi acharné : il essaya d'anéantir les poèmes d'Homère, et il demandait pourquoi il ne serait pas libre de faire ce qu'avait fait Platon, qui avait banni Homère de sa République ! Peu s'en fallut qu'il ne fît enlever de toutes les bibliothèques les ouvrages et les portraits de Virgile et de Tite-Live, disant que l'un n'avait aucun génie, aucun savoir, et que l'autre était un historien verbeux et inexact. — Il alla plus loin : trouvant, sans doute, que leur gloire lui portait ombrage, il abattit les statues des grands hommes qu'Auguste avait transportées du Capitole, où elles étaient à l'étroit, dans la vaste enceinte du Champ-de-Mars, et il en dispersa si bien les débris, que, lorsqu'on voulut les relever, on ne put retrouver entières les inscriptions dont elles étaient ornées.

Ces actes d'un fou eurent le résultat que l'on devine : on ne parla plus sous Tibère, on n'écrivit plus, et les historiens durent se réserver pour des temps plus favorables.

Sous le règne de Claude, la liberté de la parole eut moins à souffrir. Cet empereur imbécile et grotesque était si distrait qu'il ne s'apercevait peut-être pas qu'on lui manquait de respect. Puis, il était habitué, dès l'enfance, à servir de plastron, de jouet, à tout le monde autour de lui : les esclaves eux-mêmes s'en amusaient. Voici une anecdote, entre autres.

Claude avait l'habitude, surtout après avoir bien bu, de s'endormir à table. Un jour, pendant son sommeil, on lui enlève ses sandales, qui étaient couvertes de poussière, et on les lui met dans les mains ; cela fait, on le bourre de coups. Claude s'éveille subitement et fait le geste, que l'on attendait, de se frotter les yeux !

Avouez qu'un homme qui supportait de pareilles plaisanteries, avec lequel on pouvait prendre de pareilles libertés, et cela pendant longtemps, puisque Claude avait cinquante ans lorsqu'il arriva au pouvoir, ne devait pas être bien sensible aux attaques !

Une autre raison encore fait que Claude se montra assez respectueux de la liberté de la parole : il se piquait d'écrire l'histoire.

Claude serait même un grand historien, s'il ne fallait tenir compte que du nombre de ses ouvrages. En effet, outre des *Mémoires* sur sa vie, en 8 livres, il a composé une *Histoire* en 41 livres. Cette histoire commençait après la dictature de César ; mais Claude l'interrompit et passa à une époque plus récente, c'est-à-dire à la fin des guerres civiles, « quand il vit, nous dit Suétone, que les plaintes continuelles de sa mère et de son aïeule l'empê-

chaient d'écrire librement et avec vérité sur les temps antérieurs. » (Suét. *Claude*, 41.)

Il a composé encore, en grec cette fois, une *Histoire des Tyrrhéniens* en 20 livres, et une *Histoire des Carthaginois* en 8 livres. Son *Histoire des Tyrrhéniens* lui plaisait tout particulièrement : il fit disposer à la bibliothèque d'Alexandrie une salle spéciale, dans laquelle on devait, chaque année, lire cette histoire en entier.

En somme, à part de rares accès de cruauté (un jour qu'il assistait à une plaidoirie, ayant trouvé que l'avocat parlait mal, que son discours était trop long, il le fit jeter dans le Tibre), on peut dire que Claude ne fut pas, pour la liberté, un adversaire trop redoutable.

Il n'en est pas de même de Néron. A la vérité, il eut de bons commencements. Il annonça qu'il régnerait suivant les principes d'Auguste, et il ne laissa échapper aucune occasion de faire montre de douceur et de clémence. On avait publié contre lui des épigrammes fort blessantes : il n'en rechercha pas les auteurs, et s'opposa même à ce que l'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au Sénat. Voici, à ce sujet, quelques anecdotes rapportées par Suétone. (*Néron*, 39.)

Vous savez que Néron fit périr sa mère (*sustulit* matrem); vous savez aussi que, lors du sac de Troie, Enée, le grand ancêtre des Romains, prit son père sur ses épaules, et l'emporta (*sustulit* patrem) ; or quelqu'un, jouant sur le double sens du verbe *tollere*, fit une épigramme ainsi conçue :

> Quis negat Aeneae magna de stirpe Neronem ?
> Sustulit hic matrem, sustulit ille patrem...

Néron ne s'en fâcha pas. — Un philosophe cynique put impunément l'injurier en public. — Un jour, pendant qu'un acteur prononçait ces mots, tirés d'un auteur quelconque : « Adieu, mon père ! Adieu, ma mère ! », le mime qui l'accompagnait fit tour à tour le geste de boire et de nager. Il y avait là une double allusion, fort claire, à Claude qui était mort empoisonné, et à la tentative de meurtre faite sur Agrippine au moyen d'un bateau qui, à un signal donné, devait s'entr'ouvrir et couler, tentative à laquelle Agrippine avait échappé en se sauvant à la nage. Le mime ne fut pas inquiété !

Cette mansuétude, qui nous étonne, ne dura pas, et nous trouvons bientôt le véritable Néron. Il est inutile de donner des détails : le règne de ce tyran est suffisamment connu. Jamais, à aucune époque de l'histoire, on ne vit rien de pareil. Les temps de Tibère et de Caligula furent des temps heureux, par compa-

raison. Alors, chacun se tait, à l'exception de Sénèque, qui était à la cour; tout au plus ose-t-on écrire sur les sujets les moins compromettants. Pline le Jeune nous le dit, en parlant de son oncle : « Il fit un livre sur les *Equivoques dans le discours*, parce que la tyrannie rendait dangereux tout genre littéraire un peu libre, un peu relevé. »

La situation s'aggrave encore, s'il est possible, sous le règne de Domitien. Jusque-là, on n'avait exercé de poursuites que contre des particuliers ; Domitien, lui, va s'en prendre à des catégories entières de personnes. En vingt-quatre heures, tous les philosophes sont jetés hors de Rome et de l'Italie. Or, sous le nom de philosophes, on comprend tous ceux qui font de la littérature ! Le monde romain est condamné à quinze ans de silence ; non seulement on n'écrit pas, mais encore on ne parle pas. Un véritable système d'espionnage a été organisé, et les moindres mots sont rapportés et épluchés. La liberté de la parole n'avait pas encore été soumise à une pareille épreuve ; on peut dire qu'elle est totalement supprimée, et cela jusqu'à la mort de Domitien, en l'an 96 après Jésus-Christ.

Ainsi, le funeste mouvement qui a commencé dans le *dernier* tiers du règne d'Auguste, c'est-à-dire vers le début de l'ère chrétienne, s'est continué en s'accentuant pendant tout près d'un siècle. Durant cette longue période, il n'y a pas d'histoire véritable. Ceux qui ambitionnent le titre d'historiens sont ou bien des flatteurs, ou bien des satiriques. Et c'est à peine si nous pourrons trouver, parmi des résumés sans valeur littéraire ou parmi des livres qui traitent de choses extérieures à Rome, un ou deux ouvrages intéressants !

R.

La psychologie

Cours de M. VICTOR EGGER,

Professeur à l'Université de Paris.

Objet de la psychologie (*suite*).

Nous avons distingué l'objet de la psychologie de l'objet des sciences de la nature en montrant que ce dernier a une double forme ou, plus exactement, un double milieu, le temps et l'espace, tandis que l'objet de la psychologie n'a qu'une forme ou ne se développe que dans un seul milieu, la durée, le temps. J'ai, de plus, annoncé qu'à l'objet de la psychologie je donnerais un caractère tel qu'il serait distinct de tous les autres objets de spéculation, de celui des sciences de la nature et de celui de la métaphysique.

L'objet de la psychologie, qui est l'âme ou la conscience, ou le donné, est aussi, nous pouvons le dire maintenant, le temporel.

La métaphysique, elle, a la prétention de s'élever plus haut : elle prétend être la science d'une réalité étrangère au temps comme à l'espace. Du moins, elle est la recherche d'une telle réalité, et son objet réel ou chimérique, c'est l'intemporel. Certains philosophes croient saisir cet objet par intuition ou par déduction ; d'autres l'entrevoient, le supposent : mais, toujours, l'objet de la métaphysique a été défini comme étranger à l'espace et au temps.

Voilà un critérium qui permet de séparer la psychologie de la métaphysique. Toute affirmation ou supposition d'un objet stable, permanent, intemporel, au sein du devenir psychique, ce sera une affirmation métaphysique. La psychologie se confine dans le successif ; son objet spécial est la succession donnée, et le donné a pour caractère constant, universel (au sens logique du mot), la temporalité. La psychologie écarte d'elle toute spéculation dont l'objet serait intemporel, sous peine de se confondre avec la métaphysique.

Mais cette séparation, disent certains philosophes, est impossible. Ce qui est purement temporel confine à l'intemporel, et le contient. Du moment qu'on a exclu de l'objet de la pensée, l'espace, on a quitté l'objet de la science, et l'on pénètre

hors du phénomène par des voies diverses. L'idée du moi, pour certains, suffit, pour dépasser l'ordre des phénomènes, et entrer dans la réalité métaphysique ; pour d'autres, c'est l'effort, la volonté ; pour d'autres, c'est la pensée dans son fond, dans ce qu'elle a d'éternel (aperception immédiate ou intuition de notions ou de vérités supérieures au temps et à l'espace). Cette aperception est, par accident, dans la durée, mais lui est étrangère. Ce ne sont pas là les seules voies par lesquelles on passe de la psychologie à la métaphysique, d'une manière continue, insensiblement, c'est-à-dire sans reconnaître entre elles une ligne de séparation, une frontière, que l'on franchit par un acte de pensée spécial ; mais ce sont les principales. Le domaine de la conscience, chez les philosophes dont je parle, c'est le non-spatial ; le non-spatial est phénomène et, comme phénomène, il est temporel, mais il plonge par ses profondeurs dans la réalité proprement dite et, dans son fond, il est intemporel ; l'intemporel transparaît ici à travers le temporel.

Voilà une doctrine très connue, ou, pour mieux dire, la formule générale de plusieurs doctrines qui s'accordent pour soutenir que l'objet de la psychologie et de la métaphysique ne font qu'un, de plusieurs doctrines pour lesquelles on passe, insensiblement, du phénomène purement successif, à ce qui en est l'essence, le fondement ou la substance, l'intemporel.

Pour maintenir la psychologie comme science distincte, je répondrai que la séparation de ces deux études (psychologie et métaphysique) doit être considérée comme possible et légitime, et que cela peut s'établir par deux efforts successifs de la pensée philosophique. Le premier consiste à tenter la psychologie empirique, science du temporel pur, suffisante à elle-même, satisfaisante comme science, si, des faits, elle s'élève à des lois. Si l'on réussit dans cette tentative, l'indépendance que la psychologie se sera attribuée sera justifiée, c'est-à-dire la possibilité d'une psychologie indépendante de la métaphysique.

Plus tard, on pourra, de plus, confirmer l'existence de la psychologie indépendante en se livrant à une étude critique des concepts et principes métaphysiques, étude fondée sur les résultats de la psychologie empirique, donc faite suivant une méthode psychologique : on confirmera ainsi la séparation de la psychologie et de la métaphysique, que nous posons sous forme de définition, et, en même temps, la définition que nous donnons de la métaphysique.

Cette étude critique était l'objet du cours de ces deux dernières années ; elle m'a conduit à cette conclusion, que la spéculation

sur l'intemporel est condamnée à échouer toujours, parce que son objet est en dehors de la pensée. S'il n'y a pas de science véritable de l'intemporel, il est clair que la définition donnée de la psychologie, par rapport à la métaphysique, est doublement confirmée.

Je crois bon de rappeler, maintenant, un des résultats de cette étude critique des concepts métaphysiques. J'ai dit qu'il ne suffisait pas d'appeler la psychologie la science de l'âme, car ce terme pouvait faire croire que l'objet de la psychologie est une substance, c'est-à-dire autre chose que des phénomènes ; mais, l'an dernier, j'ai cherché s'il n'y avait pas quelque chose de solide et de positif sous l'idée, considérée comme vaine par le criticisme, de substance.

La substance, ai-je dit, c'est le sujet de toute proposition. Or, le sujet, c'est un individu ou un semblant d'individu, un groupe assimilé à un individu, et l'individu ne peut se définir que la continuité dans le temps, c'est-à-dire soit une suite ininterrompue de phénomèmes divers, soit la constance d'un phénomène unique. Lorsque nous croyons à une continuité temporelle phénoménale, nous croyons à un individu. Je crois à l'existence de l'individu que l'on appelle soleil, parce que je le retrouve de temps à autre et que ce retour fréquent dans mon expérience me fait croire à sa constance phénoménale. Nous n'avons jamais l'idée de substance que quand nous avons l'idée de la continuité temporelle phénoménale. Le moi, ma conscience, c'est là, pour moi, le type de l'individu. Pour chaque conscience, il y a un type d'individu, et ce type d'individu, pour chacune, est ce qu'elle appelle moi. Dès lors, on peut dire, ce me semble, sans crainte, que la psychologie est la science de l'âme, — que ceux qui parlent d'une psychologie sans âme, en parlant de notre psychologie, se contredisent, — et que ceux qui ne veulent parler que de faits de conscience, ou faits psychiques, sont beaucoup trop timorés.

Quand nous disons : l'âme, nous parlons d'une continuité temporelle, laquelle est identique à ce que nous appelons la conscience ou les faits de conscience. Si donc l'âme est une substance, mais si par substance on entend non pas une réalité intemporelle, insaisissable, mais une continuité temporelle, alors on substitue l'objet de la psychologie empirique à l'objet vague de l'ancienne psychologie, et point n'est besoin alors de rejeter le mot très clair d'âme. Désormais, ce terme a été comme purifié de toute illusion et il ne nous trompera plus quand nous l'emploierons.

Voilà donc l'objet de la psychologie distingué de tout autre objet. La psychologie, ainsi définie, peut être considérée comme

intermédiaire entre les sciences de la nature et la métaphysique, on dira : physico-chimie, objet spatial et temporel ; psychologie, objet temporel, non spatial ; métaphysique, objet ni spatial ni temporel.

La psychologie est-elle, pour cela, une science de transition? Elle est intermédiaire, assurément, si l'on s'en rapporte aux termes par lesquels on la définit, ou dans la classification des sciences; mais, si c'est là le point de vue d'une classification élémentaire et du sens commun de la science vulgaire et primitive, il convient de nous dégager de ces points de vue inférieurs et de considérer la psychologie d'un point de vue supérieur. De ce point de vue, la psychologie est le commencement nécessaire de la connaissance, parce que le donné, tel qu'il nous est donné, précède l'inféré, quel qu'il soit. Le donné est évidemment, logiquement, antérieur à l'objet des sciences psychologiques, comme l'histoire et la linguistique, qui considèrent les effets des faits de conscience dans le monde spatial, — antérieur à l'objet des sciences normatives (logique, esthétique, morale), qui est, non l'âme telle qu'elle est, mais l'âme telle qu'elle doit être, telle qu'il est normal de souhaiter qu'elle soit. Dans ces sciences, philosophiques parce que leur objet est d'une haute généralité et d'une grande portée, il s'agit du donné tel qu'il devrait être et non tel qu'il est donné, il s'agit de l'idéal. Il est évident que la science du donné tel qu'il est précède logiquement les sciences normatives. Il l'est moins qu'elle précède les sciences cosmologiques et biologiques ; mais qu'elle ait une puissante logique par rapport à elles, cela ressort de ce fait, mis en lumière déjà, que l'espace est, non pas donné, mais construit, et que le monde qui s'y développe est, en même temps que lui, construit.

S'il en est ainsi, et si, d'autre part, le donné étant temporel, l'intemporel est conçu par abstraction, la science du monde et la science de l'absolu supposent l'une et l'autre la science du donné. L'âme fait le monde, et, supprimant sa propre condition, la durée, rêve l'intemporel. Pour construire l'objet des sciences cosmologiques et biologiques, l'âme ajoute à elle-même et obtient ainsi un objet distinct d'elle : pour concevoir celui de la métaphysique, elle se dépouille de son caractère le plus propre, la durée.

Cette primauté de la psychologie peut être clairement exposée par de simples définitions, celle-ci, par exemple : la pensée humaine a trois objets : un objet temporel, — un objet temporel-spatial, — un objet intemporel. De ces définitions, il ressort avec évidence que l'objet primordial de la pensée, l'objet avec lequel elle se confond presque, c'est l'objet temporel. Je dis

presque, parce que l'âme déborde la pensée et que la pensée n'est pas toute la conscience, mais une partie seulement de la conscience. La pensée a, en outre, des objets créés à l'aide de ce premier objet, par addition ou par soustraction.

La psychologie ne doit pas, par conséquent, être considérée comme une science de transition. C'est une spéculation primordiale, le commencement nécessaire de la spéculation philosophique. De plus, elle a un objet spécial ; elle ne nous conduira aux autres spéculations qu'après s'être développée en toute indépendance dans son domaine propre. Elle est la science du temporel, tel qu'il est donné à lui-même ; elle est la science de la conscience par la conscience.

Cette formule soulève un problème : comment cela peut-il se faire, la science de la conscience par la conscience ? C'est le problème de la méthode de la psychologie ; je le réserve. Aujourd'hui, je vais, pour compléter les observations précédentes sur l'objet propre de la psychologie, repasser par les voies où nous nous sommes engagés et comparer les différentes conceptions de la psychologie dans la philosophie ou dans la science totale, philosophiquement entendue.

Il y eut, de tout temps, deux conceptions de la psychologie qui lui refusent l'indépendance.

La première est la conception positiviste.

La psychologie serait une transition entre la biologie et la sociologie. Son objet serait bien le temporel pur, mais l'abstraction de l'espace y serait provisoire, ou plutôt la conscience ne serait jamais séparée, soit de la physiologie, qui implique l'étendue, soit de la sociologie, qui l'implique également. La psychologie serait ainsi ou une science ou un ensemble de sciences qui aurait sa philosophie, comme la biologie et la sociologie, et la psychologie philosophique serait une des philosophies des sciences ; mais on peut se demander si cette psychologie philosophique pourra être dégagée suffisamment des philosophies voisines. Telle est la conception positiviste ou positive de la psychologie.

L'autre conception est philosophique. Selon elle, la psychologie est une introduction, une préparation aux autres parties de la philosophie, et surtout à la métaphysique. Etant au commencement, la psychologie a évidemment une grande portée ; sa place la fait philosophique, elle prépare à la métaphysique, à la logique, à la morale.

Le but de la logique, c'est le perfectionnement de la pensée ; celui de la morale, le perfectionnement de la volonté et de l'âme tout entière ; le but de la logique et de la morale, c'est de per-

mettre à l'âme individuelle de mieux saisir la réalité absolue et parfaite, et de s'en rapprocher. Ainsi conçue, la philosophie comprendrait trois parties : 1° la science du donné, du temporel, science introductive, sans valeur propre, traitée aussi succinctement que possible ; — 2° la logique et la morale, sciences normatives, techniques, qui ont pour objet l'ascension de l'être temporel vers l'être intemporel, éternel ; — 3° la métaphysique, science de l'être éternel. C'est là pour la science du donné, pour la psychologie, une place assurément honorable, mais insuffisante. La psychologie, dans cette conception, n'a pas d'intérêt propre, elle n'est pas, à vrai dire, une science, et, par suite, on n'est pas invité à la traiter sous une forme scientifique. Je vous ai proposé et développé une troisième conception, également philosophique, aussi philosophique que la seconde, et positive comme la première.

La psychologie, entendue comme je l'entends, c'est la science du donné. Or, le donné se trouve être temporel. La psychologie est une science de faits, donc une science de lois, et, par suite, une science positive, base de toute autre spéculation, base des sciences du non-donné, qui en émanent par cela seul qu'elles sont sciences du non-donné ; elles en émanent dans trois directions. La première direction est celle des sciences normatives, qui ont le même objet que la psychologie, l'âme, mais l'âme considérée dans son développement possible, souhaitable, idéal, et qui sont des sciences philosophiques par leur généralité et leur portée, mais supposent la psychologie. La deuxième direction de sciences émanant de la psychologie est celle des sciences dites positives, cosmologie, biologie et sociologie (en tant que la sociologie est positive et non normative) ; ces sciences ont pour objet le monde inanimé, le monde vivant et le monde social, qui se développent dans le temps et dans l'espace. Ces sciences sont philosophiques, quand elles se sont élevées à des lois très générales. Enfin, la troisième direction, c'est la direction de la métaphysique, que l'on est tenté d'appeler métapsychologie et non métaphysique, si on la traite en suivant les indications fournies par la psychologie. Cette science a, d'ailleurs, toujours été plutôt une recherche qu'une prise de possession de son objet spécial, un vœu de l'esprit plutôt qu'un dogmatisme véritable.

La critique de la connaissance, remarquons-le, n'a pas trouvé sa place dans ces différents tableaux. Elle est absente de la première conception de la philosophie ; elle ne peut y figurer. Dans la seconde, la psychologie est une introduction, et la métaphysique le point d'arrivée ; la critique de la connaissance est diffuse,

dans la psychologie et dans la logique. Dans la troisième, où se trouvera-t-elle ? La métaphysique classique, celle qui est formulée dans les programmes, distingue timidement le problème de la connaissance et le problème ontologique, bien que ce soit là deux choses très différentes ; mais cette division ne figure pas, dans le programme indiqué par moi, comme ayant mes préférences.

Pourquoi ? Dans ce tableau, la critique de la connaissance est diffuse, comme dans la seconde conception : mais il y a, à cela, des raisons spéciales : c'est qu'il convient de mettre à part la psychologie de l'intelligence, comme il convient de mettre à part la psychologie des sentiments et celle des sensations. La psychologie de l'intelligence, ainsi séparée, résout une partie des problèmes qui figurent dans la critique de la connaissance, et prépare la solution des autres ; ceux-ci, la métaphysique ou métapsychologie les traite et les résout.

Tel est l'objet propre de la psychologie opposée aux sciences de la nature et à la métaphysique. Une autre question préliminaire reste à traiter, celle de la méthode de la psychologie.

Ce sera l'objet des prochaines leçons.

V. H.

Les phénomènes généraux en histoire.

Cours de M. CHARLES SEIGNOBOS,

Maître de conférences à l'Université de Paris.

Conditions communes à toutes les sociétés (*suite*).

III. — *La Démocratie.* — Le type de gouvernement collectif par l'assemblée est tout à fait exceptionnel et peu durable. Il est évidemment difficile à créer et à conserver ; mais il tient une grande place dans l'évolution de la vie politique civilisée par suite de l'influence intellectuelle d'Athènes, qui offre l'exemple le plus commode pour l'enseignement.

a) Nous ne connaissons que des types achevés dans des régions et à des époques très limitées ; mais il est probable qu'il a existé, chez un grand nombre de peuples, un type rudimentaire, analogue à celui qu'on trouve aujourd'hui chez des demi-sauvages, comme les Malais, les peuples de la Sibérie ou de l'Afrique ; ce type est intermédiaire entre le gouvernement personnel par un chef et le gouvernement par l'assemblée : il y a un chef, mais il a peu de pouvoir ; la masse des habitants, à la fois cultivateurs et guerriers, est armée ; il n'y a pas de centre politique, pas d'organes réguliers, peu de vie publique ; mais, quand le peuple est menacé ou agité par un événement grave, il s'assemble en armes et décide sans procédure régulière. Tel paraît avoir été le régime des peuples sémitiques de Syrie (la Bible nous montre cette époque : Israël n'a pas de roi ; les chefs sont les *Juges*), des Arabes bergers, des peuples les plus arriérés de la Grèce, et l'assemblée des Etoliens, à l'époque historique, en serait un débris ; il semble qu'on le retrouve chez quelques peuples Gaulois ; mais ce fut certainement le régime des Germains, Francs, Burgondes, Langobards, chez qui il n'existe pas de noblesse. Mais, quand le peuple se civilise, se réunit dans des villes, il passe à la monarchie personnelle ou au gouvernement oligarchique.

Le type achevé, chez un peuple organisé, est au contraire rare. On n'en connaît guère que deux ou trois exemples.

1. Dans le monde antique, Athènes est le seul cas bien connu ; es autres cités grecques démocratiques ont adopté ce régime à l'imitation d'Athènes. On n'en connaît aucun exemple certain en Italie ; et le régime démocratique n'a pas existé chez les Etrusques. Partout ailleurs, l'évolution a été arrêtée par la conquête. — La formation de ce régime est bien connue à Athènes ; il est sorti du gouvernement oligarchique par les Eupatrides, le Sénat et les Archontes, grâce à une série d'incidents : rivalités entre les grandes familles, conflit national avec Sparte pour qui prend parti l'aristocratie d'Athènes, guerre maritime qui accroît l'importance des classes inférieures dans lesquelles se recrutent les matelots, destruction des hoplites ; avec l'aide des Alcméonides, la masse de la population annule les anciens pouvoirs, l'assemblée du peuple prend la direction des affaires, crée des magistrats nouveaux, les *stratèges*. Le régime nouveau est transporté dans les cités alliées d'Athènes. — Ce régime a été regardé comme anormal et décrié par les philosophes. Il a peu duré ; la démocratie disparaît dans les cités alliées d'Athènes à la suite de la victoire de Sparte ; à Athènes, elle est détruite par les généraux macédoniens au IVe siècle. Les derniers restes disparaissent après la conquête romaine.

2. Des gouvernements par l'assemblée du peuple apparaissent dans l'empire romain germanique : ils se constituent d'abord comme gouvernements subordonnés, qui s'affranchissent du seigneur local, puis du souverain supérieur. On les trouve dans les régions reculées, d'accès difficile, sur les bords de la mer, chez les Ditmarses et les Frisons, dans les montagnes, dans les petits cantons (*ort*) suisses d'Unterwald, de Schwitz et d'Uri, et chez leurs alliés, Grisons et Valais.

Dans les débris des empires arabes, il s'est formé quelques gouvernements où l'assemblée du peuple a le pouvoir : en pays berbère, les villes kabyles, dans le Mzab, peut-être aussi en Turkestan.

Les exemples les plus récents se présentent dans les pays colonisés par les Anglais au XVIIe siècle, en New-England, dans le Massachusetts, dans le Connecticut, à Rhode-Island : au début, tous les colons se réunissent pour traiter leurs affaires ; mais c'est un régime conçu comme provisoire ; dès que la population augmente et se disperse, on passe au régime représentatif. — On trouve aussi le régime de gouvernement par l'assemblée dans des pays colonisés de l'Europe orientale, dans la République des Zaporogues, colonie d'aventuriers russes et petits russiens.

b) L'organisation du régime est dominée par la prépondérance

de l'assemblée. En principe, elle est une réunion de guerriers : le fait se marque bien à Athènes par le serment des éphèbes ; à Uri, les habitants assistent à l'assemblée, *Landsgemeinde*, l'épée au côté. Mais elle ne comprend pas nécessairement tous les habitants : à Athènes et dans les cités antiques, le corps des citoyens est superposé à une population d'esclaves et de *métèques* ; en Suisse, les *sujets* sont exclus de l'assemblée. Le recrutement des citoyens est héréditaire ; mais il faut être admis dans le corps.

L'assemblée, maîtresse du gouvernement, a tous les pouvoirs. Mais des raisons pratiques font qu'elle ne peut exercer que des pouvoirs d'exercice rapide ; elle vote les décisions générales, les lois, les traités, l'impôt, décide des admissions dans le corps des citoyens ; il faut des organes pour préparer les délibérations, sénat à Athènes, et pour exécuter les actes, magistrats délégués qui restent subordonnés, stratèges à Athènes, Landamman dans les cantons suisses.

Les pouvoirs se partagent suivant ces raisons pratiques ; il n'y a d'hésitation que pour la justice : à Athènes, le pouvoir de juger appartient à un corps spécial, l'Héliée.

c) Ce gouvernement a pour moyens d'action d'abord l'obéissance spontanée à un corps regardé comme souverain, ensuite la force matérielle de l'assemblée en armes. Ces moyens sont suffisants envers les sujets, surtout quand la tradition a consolidé l'habitude d'obéir ; mais ils sont faibles envers les magistrats et les notables : Athènes fut sans cesse menacée par les *hétairies* ; dans la plupart des cités grecques, le chef de guerre s'est transformé en tyran.

d) Ce gouvernement a, comme le gouvernement oligarchique, ses règles pour l'organisation, sa procédure qui règle la façon de convoquer l'assemblée, d'y ouvrir les délibérations, d'y voter, la façon de préparer les affaires ; en général, on tend à restreindre l'initiative privée.

e) La pratique de ce gouvernement amène la formation d'un esprit de corps, solidarité entre les citoyens, exclusivisme à l'égard des étrangers. Par suite de cet esprit de corps, il y a tendance vers l'oligarchie : le fait s'est réalisé en Suisse ; mais on prend des précautions contre les familles qui pourraient devenir puissantes : à Athènes, cette défiance a fait instituer l'ostracisme.

L'Etat où le gouvernement appartient directement à l'assemblée reste petit, pour des raisons matérielles. Par suite, il ne peut résister aux grands empires, sauf quand il est situé dans une région inaccessible. Toutes les démocraties antiques ont été dé-

truites et assimilées par un empire ; celles des temps modernes ont évolué vers un régime représentatif.

VI. — *La monarchie impersonnelle.* C'est la forme habituelle des grands Etats dans le monde, la seule qui ait été réalisée dans tous les temps et dans tous les pays, et même la seule qui ait été conçue jusqu'au XVII[e] siècle. Nous verrons comment elle s'est formée, quels en ont été les caractères et comment elle a évolué.

A) La monarchie impersonnelle s'est formée dans tous les pays, à toutes les époques, quand se sont trouvées réunies des conditions qui rendaient difficile le gouvernement personnel direct et possible le pouvoir impersonnel.

Quand un peuple a vécu pendant plusieurs générations soumis à un chef, à une famille établie dans un centre, l'habitude de l'obéissance est tellement affermie que le peuple obéit, non plus seulement au chef, mais à tout ordre donné au nom du chef, à tout ordre venant du centre. Alors apparaissent deux traits caractéristiques de la monarchie organisée, la *dynastie*, c'est-à-dire une famille à qui les sujets reconnaissent le droit de commander, et la *capitale*, c'est-à-dire la résidence du souverain. Ces deux traits sont universels : les dynasties ont si bien existé partout qu'on s'en est servi comme d'un cadre chronologique : on classe les faits connus de l'histoire de l'ancienne Egypte d'après les dynasties ; quant à la capitale, on la retrouve en Chine, en Egypte, en Assyrie, en Perse ; mais elle n'est pas toujours placée au même endroit ; le souverain nouveau ne veut pas toujours résider où a habité son prédécesseur, et, pour des motifs de vanité le plus souvent, il transporte la capitale en un autre lieu de ses Etats.

Cette création est accompagnée, probablement toujours, d'une série de phénomènes d'espèces différentes qui tendent au même résultat. L'Etat où apparaissent une dynastie et une capitale tend à accroître son territoire ; il absorbe d'autres Etats, d'ordinaire par la guerre et la conquête. Et, dans les Etats soumis, le souverain est ou bien supprimé, ou bien transformé en prince sujet, en gouverneur le plus souvent héréditaire. L'Etat conquérant devient, d'après un terme emprunté à l'histoire de Rome, un *empire*. Mais, désormais, le monarque ne peut plus connaître ses sujets ni être connu d'eux ; par suite, l'obéissance n'est plus rendue à la personne du souverain, mais à sa qualité ; elle devient abstraite. Le souverain ne donne plus ses ordres directement, il emploie des intermédiaires ; le commandement devient indirect ; alors s'établit le gouvernement par les fonctionnaires. La

monarchie organisée devient le gouvernement par une dynastie et une capitale, s'exerçant sur un grand nombre de sujets par l'intermédiaire de fonctionnaires.

Cette formation s'est produite dans toutes les régions du monde où est apparu un Etat à grand territoire, et à des moments très différents de l'évolution. Dans la période primitive, des Etats guerriers ont soumis d'autres petits Etats ; et, dans l'Orient antique, les plus anciens empires nous apparaissent déjà formés, en Egypte, en Chaldée, en Chine, au Japon, dans l'Inde ; puis nous en voyons se constituer à des époques déjà connues par les documents ; tels l'empire d'Assyrie du IXe au Ve siècle, et l'empire perse ; en Amérique, on en connaît deux types très nets, l'empire des Aztèques et l'empire des Incas ; en Afrique, on a rencontré également des empires militaires, chez les Achantis, au Dahomey, chez les Zoulous. Dans le monde antique, la première couche d'empires a été détruite, soumise par d'autres Etats ; ainsi l'empire perse a détruit la monarchie de Crésus, et a été renversé par Alexandre. En Asie, en général, les empires se sont décomposés sur place et il s'est formé d'autres empires avec d'autres dynasties et d'autres capitales, grâce aux indigènes ou à des conquérants : en Chine, les Tartares, puis les Mongols, puis les Mandchoux ; dans l'Inde, les Musulmans ; dans l'Orient antérieur, les Macédoniens et les dynasties helléniques, ont édifié des empires : puis cette deuxième couche a été dissoute et recouverte par d'autres, et ainsi de suite, le régime de gouvernement est toujours resté le même, et, en Extrême-Orient, il s'est conservé jusqu'à aujourd'hui avec des traits identiques.

En Occident, une formation exceptionnelle est apparue, qui a été le point de départ d'une évolution différente, et cette évolution a abouti à la création de monarchies d'un type à part. L'empire romain a pris la forme d'une monarchie héréditaire impersonnelle, mais seulement à la fin du IIIe siècle, après une longue crise. Pendant trois siècles, le monarque a été le successeur non pas d'un souverain, mais du magistrat d'une cité à gouvernement oligarchique. Pendant les trois siècles du *Haut-Empire*, le monarque a conservé des caractères dus à son origine ; le pouvoir du prince est viager ; à côté de lui subsiste le Sénat : c'est ce qu'on a appelé la *dyarchie*. Les agents du prince gardent les titres usités dans l'ancienne organisation oligarchique ; ils restent des magistrats. Peu à peu, ces caractères d'origine oligarchique romaine et occidentale s'effacent, surtout quand les parties occidentales de l'empire sont envahies et ruinées par les Barbares. Puis le souverain se transporte en Orient ; la monarchie romaine

devient alors complètement semblable aux autres, et on a le *Bas-Empire*, puis l'empire *byzantin*. Mais, de l'origine oligarchique un débris subsiste, l'organisation régulière des fonctionnaires avec des pouvoirs délimités, la division des pouvoirs suivant les fonctions. Cela suffit à distinguer cette monarchie des autres ; elle est une monarchie *bureaucratique*.

Puis, cette monarchie se désorganise, et, sur ses débris, se forment de petits royaumes à gouvernement personnel. Une nouvelle évolution recommence, qui aboutit à reconstituer des empires avec une monarchie impersonnelle. Le fait apparaît en Orient, chez les Arabes, où le pouvoir du souverain est d'abord personnel, chez les khalifes d Arabie et de Syrie, et devient impersonnel avec les khalifes de Bagdad (également avec ceux de Cordoue) ; ce caractère se transmet aux empires nouveaux créés par les barbares jaunes : l'empire ottoman devient une monarchie impersonnelle, quand le sultan s'est établi à Constantinople. — En Occident, les monarchies, d'abord personnelles, deviennent impersonnelles à mesure que le pays se civilise et s'organise ; du XIVe au XVIIe siècle, les dynasties acquièrent chacune un territoire fixe, inaliénable, qui sert de noyau pour les annexions, s'établissent dans une résidence fixe : l'exemple est donné par la France et l'Angleterre ; les souverains arrivent à créer une organisation de fonctionnaires imitée ou inspirée du même esprit que celle du Bas-Empire, une bureaucratie. L'évolution s'accomplit parallèlement dans toutes les régions de l Europe ; elle aboutit, aux XVIIe et XVIIIe siècles, à la monarchie impersonnelle bureaucratique.

B) Quels sont les caractères généraux de la monarchie impersonnelle ?

a) Celui qui domine et produit tous les autres, c'est le droit abstrait de gouverner, attaché non à une personne, mais à une situation. Les sujets n'obéissent pas au souverain, comme sous le régime personnel, parce qu'il a personnellement un caractère qui les détermine à l'obéissance, mais parce qu'ils ont l'habitude d'obéir aux ordres de l'homme qui est dans une certaine place. On n'a plus affaire à une puissance personnelle de commandement, à un phénomène d'obéissance naturelle ; l'obéissance est traditionnelle, artificielle ; la puissance est indépendante de l'individu, abstraite. Les sujets obéissent, non pas parce qu'ils reconnaissent dans le souverain un individu réellement supérieur, mais parce qu'ils admettent la supériorité d'un poste et de l'individu établi dans ce poste. Le pouvoir prend ainsi un caractère impersonnel, permanent, puisqu'il devient indépendant de celui qui l'exerce. Un gouvernement personnel est forcément lié à la

personne, viager, précaire ; le pouvoir impersonnel n'est lié qu'à la position qui est perpétuelle : le phénomène est rendu apparent par la fiction que le roi ne meurt pas ; il se traduit dans la cérémonie qui se produit lors de la mort d'un roi de France : le héraut d'armes crie : « Le roi est mort ! » et ajoute aussitôt : « Vive le roi ! » On a affaire là à quelque chose d'analogue à ce qui passe pour le droit de propriété : le premier occupant a été un possesseur réel, concret de la terre ; quand la propriété a été constituée, le fait matériel de l'occupation est remplacé par une notion abstraite, le droit de propriété ; le propriétaire exerce son droit sans être présent, parfois même sans connaître la terre. L'habitude de voir des pouvoirs impersonnels en matière d'objets ou de gouvernement nous a si bien familiarisés avec la propriété et la souveraineté que nous n'en apercevons plus le caractère abstrait et artificiel. L'enseignement de l'histoire donne un moyen d'en faire prendre nettement conscience.

b) Ce caractère abstrait, impersonnel, produit des phénomènes qui ne se rencontrent pas dans les cas du gouvernement personnel. Pour faire apercevoir la différence entre deux régimes, il suffit de prendre les cas extrêmes. En général, le double caractère du prince n'apparaît pas ; le souverain qui a le droit d'exercer le pouvoir, remplit effectivement sa place. Mais des cas se produisent où le souverain réel ne peut plus gouverner réellement, et pourtant il reste le souverain.

Il est manifestement incapable de gouverner : ou bien il est aliéné (Charles VI) ou bien il est un enfant, évidemment inapte à concevoir les actes qu'on lui fait accomplir, à comprendre les paroles qu'on lui fait prononcer (Louis XIV cassant le testament de Louis XIII).

Il devient insupportable aux sujets, qui veulent se débarrasser de lui, sans pourtant le supprimer matériellement ; dans ce cas, un acte officiel est nécessaire pour lui enlever son caractère (dépositions de Charles le Gros, d'Edouard II, de Henri de Castille) ; ce fait est rare et difficile et prouve bien la force du principe abstrait. Un cas inverse, qui montre la répugnance des sujets à déposer le souverain, est celui de Jacques II. Quand il a eu quitté Londres, on a supposé que son départ équivalait à une abdication volontaire. Et très rarement les sujets ont osé pousser la désobéissance jusqu'à la suppression matérielle du souverain, jusqu'à l'exécution ; l'histoire n'en fait connaître que deux exemples, Charles Ier et Louis XVI.

Il est incapable, mais il conserve l'apparence du pouvoir, exercé par un suppléant temporaire, un *Régent*. Le fait se produit

surtout quand le souverain est un enfant. On en trouve des exemples dans toutes les monarchies modernes. La Régence est un phénomène normal dans la monarchie impersonnelle, mais impossible dans le gouvernement personnel : ainsi Grimoald n'a pu exercer le pouvoir au nom de son jeune fils ; ainsi Charles-Martel s'est substitué au fils de Pépin et de Plectrude; ainsi Charlemagne a évincé les fils de Carloman.

De même, dans une monarchie impersonnelle, quand le roi meurt, des phénomènes particuliers se produisent. La qualité de souverain se transmet dans la famille, d'une façon si sûre qu'elle passe même à un enfant en bas âge. On en trouve des exemples jusqu'en Chine et dans l'Inde. Mais, dans les pays occidentaux, la fille a été admise à succéder à défaut d'un héritier mâle, à défaut seulement, car le fils cadet a toujours été préféré à la fille aînée. Le fait est très apparent dans les pays où la coutume a varié relativement à la succession féminine : l'Espagne a eu la reine Isabelle, puis Philippe V a introduit la loi salique, puis on est revenu au principe que les femmes ont le droit d'occuper le trône et on a eu des reines, Isabelle et Marie-Christine ; — ou encore dans les pays où la question a soulevé des difficultés : en Autriche, Charles VI, pour assurer sa succession à sa fille Marie-Thérèse, a dû négocier avec les puissances étrangères la reconnaissance de sa Pragmatique Sanction.

La conséquence de la transmission féminine est la transmission de la souveraineté par mariage : les cas les plus frappants se sont rencontrés en Autriche et en Bretagne, avec Anne qui épouse Charles VIII et Louis XII.

c) Le souverain est si fortement dominé par sa situation qu'il prend une qualité spéciale. On arrive à le regarder comme appartenant à une espèce différente des sujets, supérieure, sacrée. Le fait est connu même pour les monarchies les plus anciennes, en Egypte, en Chaldée, en Assyrie, en Chine ; il se retrouve dans toutes les monarchies orientales. Ce caractère sacré a été quelque peu diminué en Occident par la concurrence du clergé ; mais il est resté très fort. Il est marqué par des signes matériels, couronne, diadème, sceptre, trône. Ces signes sont d'origine orientale, et peut-être ils se sont transmis, sauf pour la Chine et l'Amérique, par l'imitation du roi de Perse ; de là, ils sont passés aux rois helléniques, aux empereurs byzantins, aux rois chrétiens et aux princes musulmans. Il est également marqué par des titres, titres de religion ou de domination ; l'épithète *sacré* est appliquée aux choses qui le touchent : la *Notitia Dignitatum* parle du *sacrum palatium*, du *sacrum cubiculum*

des empereurs romains ; dans les Etats occidentaux, où la tradition romaine s'est conservée, on a repris un titre romain, dont l'origine se trouve dans le gouvernement antérieur à l'empire : le prince s'est appelé *Majesté*.

Cette qualité spéciale se communique aux membres de la famille du souverain. Sa femme, ses enfants forment une classe séparée des sujets. Les souverains et leurs familles tendent même à former une caste ; cette tendance a été contrebalancée en Orient par l'usage de la polygamie. Le prince est obligé de prendre pour femmes des filles de sujets ou même des esclaves. Dans les sociétés monogames d'Occident, au contraire, les souverains ne prennent femme que dans d'autres familles de souverains ; sinon, ils se mésallient, et c'est pour échapper au danger des mésalliances qu'a été institué, en Allemagne particulièrement, l'usage des mariages *morganatiques*. Le cas extrême s'est rencontré dans les monarchies d'Egypte et des Incas, où le souverain ne peut épouser que sa sœur.

Le monarque, considéré ainsi comme appartenant à une espèce différente, mène une vie différente de celle des autres hommes. Il vit séparé d'eux, dans une demeure d'une qualité supérieure, le *palais* ; il est entouré d'une garde et d'une escorte de serviteurs, qui ne laissent approcher de lui que des sujets choisis. Ce phénomène est aussi ancien que les plus anciennes monarchies ; on le retrouve en Egypte et en Assyrie, en Chine et dans l'Indo-Chine ; le cas type est celui du roi de Perse, qu'on peut facilement montrer en l'opposant aux rois grecs ; l'exemple d'Alexandre est particulièrement frappant et peut servir pour l'enseignement. Le phénomène reparaît dans les Etats nés d'une invasion barbare, quand ils se sont civilisés ; on le voit chez les Arabes de Bagdad et de Cordoue, chez les Ottomans, chez les Mongols ; on le retrouve dans les royaumes barbares d'Occident, où l'empereur Otton III est le meilleur exemple d'enseignement ; mais là il se combine avec l'usage qui fait que le prince vit en commun et dans une grande familiarité avec ses domestiques, avec ses compagnons.

Des usages très sévères se forment sur les relations du souverain avec les autres hommes. Ceux-ci ne peuvent le voir ; dans les monarchies orientales, le fait est caractéristique (il est nettement marqué dans la légende d'Esther), le souverain est considéré comme un dieu, et on ne s'approche de lui qu'en se prosternant. L'opposition des usages occidentaux peut servir à faire comprendre le phénomène ; cette opposition se montre bien dans les résistances des Grecs à admettre les usages perses qu'Alexan-

dre veut leur imposer. Le prosternement a existé à Byzance et en Russie. En Occident, cette pratique a disparu ; mais il en est resté la génuflexion ; et certains princes, Charles VI, Georges I[er], se faisaient servir à genoux.

Il se forme aussi une tradition sur le genre de vie du souverain ; il cesse d'être libre de ses actes, il doit vivre suivant la conception de sa dignité fixée par la coutume ; il doit conformer les actes de sa vie quotidienne à une règle, le cérémonial, l'étiquette. Par là, se traduit en gestes la supériorité inhérente au monarque. Dans les Etats d'Occident, où le prince a une cour, l'étiquette a pris une forme mixte : le souverain ne se cache pas dans un palais impénétrable ; au contraire, il ouvre ce palais à toute une catégorie de sujets supérieurs en dignité, et organise sa vie comme un spectacle. De là est née l'*étiquette de cour*, phénomène occidental, qui a probablement une origine unique : elle a été créée à la cour des ducs de Bourgogne à la fin du XV[e] siècle, et de là transportée en Castille, où elle a été complétée ; puis Louis XIV en a donné le type le plus complet et a fourni le modèle aux autres cours. Chacun des actes du prince devient une cérémonie, un spectacle, réservé aux privilégiés.

De même, la famille du prince a, comme lui, une vie séparée ; elle habite un palais, elle est entourée d'un cortège, elle vit suivant un certain cérémonial. Les fils destinés à succéder reçoivent une éducation spéciale ; dès l'enfance, ils sont habitués à vivre conformément à l'étiquette, à se regarder comme d'une espèce différente de leurs sujets, à ne pas être en contact avec eux et à ne les connaître que par des intermédiaires. Ce genre de vie prépare des gens qui sont incapables de gouverner eux-mêmes ; le fait est surtout apparent en Orient, où l'étiquette est rigoureuse ; il est frappant dans les monarchies d'Occident les plus cérémonieuses, Espagne, Autriche, Russie du XVII[e] siècle ; on peut le rendre sensible à des élèves en opposant aux princes déprimés par l'étiquette, l'activité de ceux qui ont pu, pour des raisons particulières, se développer librement, tels Henri IV ou Pierre le Grand.

M. T.

Sujets de devoirs.

I

UNIVERSITÉ DE PARIS

Agrégation, *Licence*, *Certificat*.

Version.

G. Meredith. — *The Egoist.*
Prelude. — «... The reflex of that within. »

Leçon en français.

Apprécier *The Egoist* et montrer en quoi il mérite son sous-titre de « *Comedy in narrative* ».

Thème.

Molière. — *Bourgeois Gentilhomme.*
Acte III, sc. 12. — «... C'est que je veux avoir un gendre gentilhomme. »

Lesson in English.

Account for the slow growth of Meredith's popularity, chiefly taking your proofs and illustrations from *The Egoist*.

English Essay.

Thackeray as a lecturer.

II

UNIVERSITÉ DE CLERMONT

FRANÇAIS

Licence.

I. « L'admiration absolue est toujours superficielle. La vraie admiration est historique. » Renan.

II. « Je voudrais bien savoir, dit Dorante dans la *Critique de l'Ecole des femmes* (scène VII), si la règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin. » — Faut-il voir dans cette déclaration autre chose qu'une boutade ? Molière n'a-t-il pas suivi d'autres règles et ne s'est-il pas proposé un autre idéal ?

LATIN

Licence.

Dissertation.

Qua præcipue laude clareat Virgilius in describendo urbis Trojæ exscidio perpendetis ?

Thème.

Malebranche, *Recherche de la Vérité*, l. II, 3[e] partie, chap. 2 : « Si Alexandre penche la tête... et pour liberté d'esprit. »

GREC

Thème.

Je connais personnellement bien des pères qui, pour trop aimer leurs enfants, en sont devenus les ennemis. Trop pressés de les voir tenir en tout le premier rang, ils leur imposent un travail excessif qui les fatigue, les rebute et les empêche de se laisser guider docilement à l'étude. Les plantes s'accroissent quand elles sont modérément arrosées, mais une eau trop abondante les noie. De même, l'âme se développe par un travail bien ménagé, tandis qu'un travail excessif l'étouffe. Il faut donc

laisser les enfants reprendre haleine au milieu de leurs travaux et bien se dire que tout, dans la vie humaine, est partagé entre l'effort et le repos. A la guerre on a joint la paix, à la tempête le beau temps, aux jours de travail les jours de fêtes. Et cela ne se produit pas seulement chez les êtres animés : dans les choses insensibles, il en est de même. On détend les arcs et les lyres pour pouvoir ensuite les tendre. En résumé, il faut l'alternative du besoin et de la nourriture pour conserver le corps, et, pour conserver l'âme, celle de l'action et du repos.

PHILOSOPHIE

Du langage mental et de son importance.

Histoire de la philosophie.

Exposer et discuter la théorie de Kant sur le mensonge.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Histoire ancienne.

Exposer les découvertes faites en Chaldée dans ces dernières années. Résultats pour l'histoire ancienne d'Orient.

Histoire du Moyen Age.

1° Le gouvernement de Justinien.
2° Les institutions royales en France pendant le règne de Philippe le Bel (1285-1314).

Histoire moderne.

1° Voltaire et Frédéric II.
2° L'influence française en Russie sous Catherine II.
3° L'Allemagne en 1848.

Géographie.

1° La terre dans l'espace.
2° Les Pyrénées.
3° La frontière française de l'Est.

ANGLAIS

Version.

Tennyson, *Idylls of the King,* the Passing of Arthur, depuis:

« Then rose the king and moved his host by night... », jusqu'à :
« Moans of the dying and voices of the dead.. » 39 vers.

Thème.

Victor Hugo, les *Voix intérieures*, A l'arc de Triomphe : « Toi dont la courbe au loin, par le couchant dorée », cinq strophes, jusqu'à : « Les sourds chuchotements des souvenirs confus. »

Rédaction en Anglais.

An Evening party.

Explication en Anglais.

David Copperfield.

Sujets de compositions

UNIVERSITÉ DE NANCY

Licence ès lettres.

1° ÉPREUVES COMMUNES.

Dissertation française.

A. Dans la Préface des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Renan dit : « On ne saurait faire sa propre biographie de la même manière qu'on fait celle des autres. Ce qu'on dit de soi est toujours poésie » ; et, plus loin : « Ne riez pas de nous autres, Celtes, nous ne ferons pas de Parthénon, le marbre nous manque ; mais nous savons prendre à poignée le cœur et l'âme ; nous avons des coups de stylet qui ne sont qu'à nous ; nous plongeons les mains dans les entrailles de l'homme et, comme les sorcières de Macbeth, nous les en retirons pleines des secrets de l'Infini. La grande profondeur de *notre art est de savoir faire de notre maladie un charme*... Cette race a au cœur une éternelle source de folie...»

— Vous rechercherez si ces vues de Renan sur l'âme bretonne peuvent convenir à expliquer et à caractériser Chateaubriand. (Tempérament, vie et œuvres, notamment les *Mémoires d'outre-tombe* et *René.*)

B. Appréciez et discutez cette assertion de Voltaire dans la *Vie de Molière :* « Trois des plus grands auteurs du siècle de Louis XIV, Molière, La Fontaine et Corneille, ne doivent être lus qu'avec précaution par rapport au langage. Il faut que ceux qui apprennent notre langue dans les écrits des auteurs célèbres y discernent ces petites fautes et qu'ils ne les prennent pas pour des autorités. »

C. Discutez et appréciez, au point de vue moral et social, cette maxime philosophique d'Alfred de Vigny :

> Seul, le silence est grand ; tout le reste est faiblesse.
> . . . .
> Gémir, pleurer, prier est également lâche.

Dissertation latine.

A. Qualis a Marco Tullio adumbretur amicitiæ imago, anque veriora et altiora protulerint de hac re antiqui vel recentes, indicandum.

B. Quæ ratione usi sint antiqui rerum scriptores, Taciti operibus præcipue freti, indicabitis.

C. Adhibitam apud Romanos in libris judicandis artem exponetis.

Thème latin.

Rollin, *Traité des Etudes*, l. VI, 3e part., chap. 2, *depuis* : « Il y a dans Thémistocle quelque chose qui frappe extrêmement ; et la seule bataille de Salamine, dont il eut tout l'honneur, lui donne le droit de disputer de la gloire avec les plus grands hommes... », *jusqu'à :* « ... capable des plus grandes vues, et saisissant dans les affaires le point décisif. »

2° ÉPREUVES SPÉCIALES.

1° Licence littéraire.

Thème grec.

On peut très justement nous appliquer ce que dit le Sage, que les avertissements que donne un homme qui veut faire injure sont faux et trompeurs. Ce n'est pas qu'il dise toujours des choses fausses, mais c'est qu'en voulant paraître avoir le dessein de

nous servir en nous corrigeant de quelque défaut, il n'a que le dessein de déplaire et d'insulter. Nous devons donc regarder cette impatience qui nous porte à nous élever sans discernement contre tout ce qui nous paraît faux comme un défaut très considérable, et qui est souvent beaucoup plus grand que l'erreur prétendue dont nous voudrions délivrer les autres. Ainsi, comme nous nous devons à nous-mêmes la première charité, notre premier soin doit être de travailler sur nous-mêmes et de tâcher de mettre notre esprit en état de supporter sans émotion les opinions des autres qui nous paraissent fausses, afin de ne les combattre jamais que dans le désir de leur être utiles. Or, si nous n'avions que cet unique désir, nous reconnaîtrions sans peine qu'encore que toute erreur soit un mal, il y en a néanmoins beaucoup qu'il ne faut pas s'efforcer de détruire, parce que le remède serait souvent pire que le mal.

(Nicole.)

MATIÈRES A OPTION

Histoire de la littérature française.

A. Rechercher et exposer les raisons qui ont pu amener Sainte-Beuve à considérer le romantisme français du XIXe siècle comme une suite et une réalisation des vues et des tentatives de la Pléiade ? En quoi cette filiation est-elle fausse ?

B. Rapprocher le *burlesque* du *grotesque* : ressemblances, différences ; rôle et influence de l'un et de l'autre dans le développement de la littérature française au XVIIe et au XIXe siècle.

C. La critique littéraire au XVIIe siècle. Ses principes, si elle en a ; ses formes diverses ; ses moyens ; ses principaux représentants.

Histoire de la littérature latine.

A. La poésie lyrique à Rome.

B. Quelle a été l'influence de Virgile sur la poésie latine de l'Empire ?

C. Fronton, Aulu-Gelle et la réaction archaïque pendant la période Antonine.

2° Philosophie.

Philosophie dogmatique.

A. Peut-on admettre une finalité inconsciente ?

B. Valeur du principe de finalité.

C. Le principe de causalité.

Histoire de la philosophie.

A. La philosophie d'Auguste Comte.
B. La philosophie de Maine de Biran.
C. La philosophie de Condillac.

3° Histoire.

Histoire ancienne.

A. Développement démocratique des institutions politiques d'Athènes au v° siècle.
B. La justice à Athènes.
C. Le culte impérial aux trois premiers siècles de notre ère.

Histoire moderne et contemporaine.

A. L'action de Philippe II en Europe.
B. Histoire intérieure des Provinces-Unies au xvii° siècle.
C. L'œuvre réformatrice de la Constituante.

4° Allemand.

Thème allemand.

Taine (*Histoire de la Littérature anglaise*), *depuis :* « Lorsqu'on remonte loin dans l'histoire du génie anglais, on trouve que son fond primitif était la sensibilité passionnée et que son expression naturelle fut l'exaltation lyrique », *jusqu'à* : « ... la théologie politique par la morale pratique, et la foi par la discussion. »

Version allemande.

Marx Nordau (*Wer hat schon eine Ursache gesehen ?*), *depuis* : « Durch die Gewohnheit des Ursächlichen sind wir dahin gelangt dem Unsinnlichen... », *jusqu'à* : « ... und so sehen wir in dem Gebilde, dass eine Erscheinung für sich von einem Würfel ganz verschieden ist, getrost und selbstzufrieden einen Würfel. »

Dissertation allemande.

A. Herr Scherer schreibt in seiner Litteratur-Geschichte : « Harmonie und Friede umschlingen in *Nathan* die Völker und Religioen, wie es Lessing als Freimaurer träumte. » Wie lässt sich dieser Ausspruch rechtfertigen ?

B. Die Gretchentragödie in Gœthes *Faust*.
C. Wallensteins Charakter in Schillers Wallenstein-Trilogie.

BACCALAURÉAT CLASSIQUE.

Deuxième partie.

Dissertation philosophique.

A. Comment a-t-on essayé d'expliquer chez l'animal la formation et le développement des instincts?

B. Chercher à déterminer, en s'appuyant autant que possible sur des observations personnelles, le degré d'intelligence de l'animal.

C. Peut-on signaler dans l'homme l'existence d'aptitudes héréditaires et d'instincts ?

PREMIÈRE PARTIE.

Composition française.

A. Les femmes dans le théâtre de Corneille.

B. Le menu peuple dans les fables de La Fontaine (le lièvre, l'âne, les rats, les brebis, les grenouilles, etc.).

C. On sait que Molière ne fit pas partie de l'Académie française. — En 1778, d'Alembert offrit à l'Académie, dont il était le secrétaire perpétuel depuis 1772, le buste de Molière par le célèbre sculpteur Houdon, l'auteur de la statue de Voltaire qui est au Théâtre-Français. Dans une délibération solennelle, l'Académie ordonna que l'image de Molière serait placée dans la salle de ses séances. Au-dessous du marbre, on grava cette inscription due à Saurin : « *Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.* » Vous composerez le discours dans lequel d'Alembert offre à l'Académie le buste de Molière.

Version latine.

Retour d'Alcibiade à Athènes.

Alcibiades cum classe victrici Asiam vastat ; multis locis proelia facit ; ubique victor recipit civitates quæ defecerant ; nonnullas capit et imperio Atheniensium adjicit ; atque ita prisca navali gloria vindicata, adjecta etiam laude terrestris belli, Athenas revertitur. His omnibus prœliis ducentæ naves hostium et præda ingens capta. Ad hunc redeuntis exercitus triumphum effusa omnis

multitudo obviam procedit, et universos quidem milites, præcipue tamen Alcibiadem mirantur; in hunc oculos civitas universa, in hunc suspensa ora convertit; hunc quasi de cælo missum et ut ipsam Victoriam contuentur; laudant quæ pro patria, nec minus admirantur quæ exsul contra gesserit, excusantes ipsi iratum provocatumque fecisse.

Igitur omnibus non humanis tantum, verum et divinis eum honoribus onerant. Ipsos illi deos gratulantes tulere obviam, quorum exsecrationibus erat devotus; et cui paulo ante omnem humanam opem interdixerant, eum, si queant, in cælo posuisse cupiunt. Explent contumelias honoribus, detrimenta muneribus, exsecrationes precibus. Non Siciliæ illis adversa pugna in ore est, sed Græciæ victoria; non classes per illum amissæ sed acquisitæ; nec Syracusarum sed Ioniæ Hellespontique meminerunt. Sic Alcibiades nunquam mediocribus, nec in offensa, nec in favore studiis suorum exceptus est.

Mox vero illum cum centum navibus in Asiam profectum Lacedæmonii repentino adventu oppressere; et tanta desperatio apud Athenienses erat ut Alcibiadem ducem Conone mutarent; arbitrantes, victos se non fortuna belli, sed fraude imperatoris, apud quem plus prior offensa valuisset quam recentia beneficia; vicisse autem eum priore bello ideo tantum, ut ostenderet hostibus quem ducem sprevissent et ut carius eis victoriam venderet.

BACCALAURÉAT MODERNE

Deuxième partie.

—

Dissertation française.

(Mêmes sujets que pour le classique : 2[e] partie).

PREMIÈRE PARTIE.

Composition française.

A. Racine a dit, dans la Préface de *Britannicus*, qu'il a voulu peindre dans Néron le monstre naissant; vous expliquerez cette pensée du poète.

B. François de Guise, rappelé d'Italie après la défaite des Français à Saint-Quentin (10 août 1557), soutient devant le conseil du roi que la France, loin de se décourager, doit prendre l'offensive. Il propose l'attaque de Calais; cette ville prise, l'étranger sera complètement chassé de France et l'œuvre de Jeanne d'Arc sera achevée.

C. L'histoire au XVIIIe siècle : en quoi les historiens de cette époque l'emportent sur ceux du XVIIe siècle.

2° LANGUES VIVANTES.

Thème allemand ou anglais.

Oxford en été.

Le mois d'août commence et j'ai pris ce matin même le train rapide qui doit m'emmener à Oxford pour y déjeuner, et rentrer à Londres ce soir. Je le retrouve, cet Oxford, tel que je le quittais l'an dernier, à pareille date. C'est l'époque où les étudiants délaissent la vieille ville universitaire, ceux du moins qui n'ont pas l'intention de prolonger par des lectures savantes leurs travaux de l'année. Mais ceux qui veulent travailler sont demeurés là. Ils sont les maîtres des bâtiments vides. A eux maintenant, pour s'y promener sans qu'on les dérange, les allées des anciens jardins ombragées d'arbres séculaires, à eux les cloîtres gothiques, à eux les bibliothèques, les longues conversations du soir dans quelque salle solitaire, tandis que les flacons de vin se vident peu à peu. Dans l'après-midi, souvent le jeune étudiant va sur la rivière, maintenant rendue à sa solitude de nature...

Version anglaise.

London merchants in 1731.

The merchants and tradesmen of the first rate make no mean figure in London ; they have many of them houses equal to those of the nobility, with great gates and courtyards before them, and seats in the country, whither they retire in the latter end of the week, returning to the city again on Mondays or Tuesdays ; they keep their coaches, saddle-horses and footmen ; their houses are richly and beautifully furnished ; and though their equipage be not altogether so shining and their servants so numerous as those of the nobility, they generally abound in wealth and plenty, and are masters of a larger cash than they have occasion to make use of in the way of trade, whereby they are always provided against accidents, and are enabled to make an advantageous purchase when it offers. And in this they differ from the merchants of other countries, that they know when they have enough ; for they retire to their estates, and enjoy the fruits of their labours in the decline of life. They become gentlemen and magistrates in the counties where their estates lie.

Version allemande.

Säen und Ernten.

Säen ist nicht so beschwerlich als ernten ! Das hat einer der weisesten Meister des deutschen Volkes, Wolfgang Gœthe, gesagt. Der Hans hinter dem Ofen, der das hört, denkt bei sich : ei, da bin ich auch einer der Weisesten, denn das weiss ich auch. Eine Hand voll Samen ausstreuen ist freilich leichter als nachher die Halme schneiden, binden, laden und dreschen...

Das ist brav von dir, wackerer Hans, dass du nun mit dem Gœthe übereinstimmst. Denk'aber noch ein bischen weiter nach, dass der Spruch auch ein Gleichniss, und dass damit gemeint ist: es ist leichter, Lehren ertheilen, Anschläge machen, als das, was daraus folgt, gehörig auszunutzen. Sei einmal dein eigener Pfarrer und predige dir selber über diesen Text, er ist ausgiebig.

Soutenance de thèses.

UNIVERSITÉ DE PARIS

M. Barbeau a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 24 février.

THÈSE LATINE

De usu articuli finiti Anglici quantum differat in scripturæ sacræ translatione A. D. MDCXI edita et in hodierno sermone.

THÈSE FRANÇAISE

Une ville d'eaux anglaise au XVIIIe siècle. — La société élégante et littéraire à Bath sous la reine Anne et les Georges.

Table des matières

1903-1904

Première série

LITTÉRATURE FRANÇAISE

XVIIe siècle.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Molière : *Les Fâcheux*.	*N-M. Bernardin*.	17 déc. 03,	252,	I
— *L'Ecole des Femmes*. . .	—	25 févr. 04,	749,	I
Racine : *Britannicus*.	*G. Deschamps*.	12 nov. 03,	32,	I
— *Mithridate*	—	17 déc. 03,	280,	I
La Fontaine fabuliste ;				
— le philosophe.	*A. Gazier*.	26 nov. 03,	124,	I
— le poète.	—	3 déc. 03,	172,	I
— l'écrivain	—	24 déc. 03,	321,	I
— ses rivaux et ses imitateurs.	—	21 janv. 04,	309,	I
— —	—	4 févr. 04,	601,	I
— —	—	18 févr. 04,	695,	I

XVIIIe siècle.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Les poètes secondaires du xviiie siècle ;				
— Colardeau.	*E. Faguet*.	19 nov. 03,	66,	I
— —	—	26 nov. 03,	114,	I
— —	—	10 déc. 03,	201,	I
— Dorat	—	10 déc. 03,	203,	I
— —	—	31 déc. 03,	337,	I
— —	—	14 janv. 04,	441,	I
— —	—	21 janv. 04,	481,	I
— Grécourt.	—	28 janv. 04,	529,	I
— Desforges Maillard. . .	—	4 févr. 04,	577,	I
— Barthe	—	11 févr. 04,	625,	I
— Thomas	—	11 févr. 04,	627,	I
— —	—	18 févr. 04,	673,	I
— Bulhière.	—	18 févr. 04,	679,	I
Poètes secondaires de la deuxième moitié du xviie siècle.	—	25 févr. 04,	721,	I
— le Père Du Cerceau . .	—	3 mars 04,	769,	I
— le président Hénault. .	—	3 mars 04,	773,	I
Beaumarchais : le *Mariage de Figaro*.	*L. Claretie*.	7 janv. 04,	385,	I

XIXe siècle.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Casimir Delavigne : *Les Enfants d'Edouard*.	*J. Dieulafoy*.	18 févr. 04,	705,	I

		Date du N°.	Page.	Tome.
Sainte-Beuve ; son *Port Royal*. . .	*V. Giraud.*	28 janv. 04,	554,	I
— —	—	4 févr. 04,	611,	I

LITTÉRATURE LATINE

Les traités philosophiques de Cicéron et les premiers apologistes chrétiens à Rome.	*C. Thiaucourt.*	7 janv. 04,	408,	I
L'histoire à Rome ;				
— Trogue Pompée. . . .	*J. Martha.*	21 déc. 03,	314,	I
— —	—	14 janv. 04,	450,	I
— l'histoire et la liberté sous Auguste et ses successeurs.	—	11 févr. 04,	635,	I
— —	—	3 mars 04,	776,	I

LITTÉRATURE GRECQUE

La civilisation attique du ve au ive s. ;				
— l'Athénien du ve siècle. .	*A. Croiset.*	24 déc. 03,	306,	I
— direction générale des esprits.	—	14 janv. 04,	433,	I
— Sophocle et la religion de ses contemporains. . .	—	25 févr. 04,	727,	I

LITTÉRATURE ALLEMANDE

Klopstock ; ses premières années. .	*A. Chuquet.*	12 nov. 03,	14,	I

LITTÉRATURE COMPARÉE

Les écrivains russes du xixe s. et la litt. française ;				
— Pouchkine. . . .	*A. Mansuy.*	28 janv. 04,	562,	I

PHILOSOPHIE

Schopenhauer ; sa *dialectique éristique*	*F. Norden.*	19 nov. 03,	84,	I
— —	—	26 nov. 03,	134,	I
— —	—	10 déc. 03,	221,	I
La psychologie ; son objet. . . .	*V. Egger.*	31 déc. 03,	346,	I
— —	—	21 janv. 04,	492,	I
— —	—	11 févr. 04,	643,	I
— —	—	3 mars 04,	785,	I

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Descartes ; sa vie, son caractère. .	*E. Faguet*	12 nov. 03,	49,	I
— ses idées générales. . . .	—	3 déc. 03,	162,	I

		Date du Nº.	Page.	Tome
Descartes; ses idées morales. . . .	*E. Faguet.*	17 déc. 03,	241,	I
— —	—	24 déc. 03,	289,	I
— l'écrivain.	—	24 déc. 03,	298,	I
— son influence.	—	24 déc. 03,	301,	I
M. Louis Liard; sa vie	*G. Rebière.*	12 nov. 03,	1,	I
— le philosophe . . .	—	19 nov. 03,	49,	I
— —	—	26 nov. 03,	97,	I
— l'écrivain, le savant.	—	26 nov. 03,	107,	
— l'administrateur. . .	—	3 déc. 03,	145,	I
— —	—	10 déc. 03,	193,	I
— l'homme.	—	10 déc. 03,	197;	I

HISTOIRE

Histoire de l'art et de la civilisation au Moyen Age.	*L. Bréhier.*	7 janv. 04,	398,	I
Transformations politiques et sociales des sociétés européennes au XIXe siècle ;				
— l'Espagne et le Portugal depuis 1815.	*Ch. Seignobos.*	12 nov. 03,	23,	I
— la Suisse depuis 1800. . . .	—	19 nov. 03,	74,	I
— Pays-Bas et Belgique depuis 1800.	—	3 déc. 03,	182,	I
— l'Autriche-Hongrie depuis 1859	—	10 déc. 03,	212,	I
— l'Allemagne depuis 1859. .	—	17 déc. 03,	270,	I
— l'Empire russe depuis 1855. .	—	31 déc. 03,	353,	I
— Empire ottoman et Etats chrétiens des Balkans. . . .	—	14 janv. 04,	459,	I
— les territoires et les alliances depuis 1854.	—	21 janv. 04,	499,	I
Les phénomènes généraux en histoire ;				
— conditions universelles communes à toutes les sociétés. . . .	*Ch. Seignobos.*	28 janv. 04,	545,	I
— —	—	4 févr. 04,	591,	I
— —	—	11 févr. 04,	650,	I
— —	—	18 févr. 04,	684,	I
— —	—	3 mars 04,	792,	I

PHILOLOGIE

La philologie romane.	*C. Morel.*	31 déc. 03,	362,	I

ARCHÉOLOGIE

Les catacombes de Rome ; explorations modernes.	*M. Besnier.*	25 fév. 04,	735,	I

BIBLIOGRAPHIE

Auteurs latins.

		Date du N°.	Page.	Tome.
Térence : l'*Eunuque*.	*H. Bornecque*.	26 nov. 03,	140,	I
Cicéron : *De Signis*.	—	26 nov. 03,	142,	I
Salluste : *Catilina*.	—	26 nov. 03,	141,	I
Virgile : *Eglogues* ; *Ciris*.	—	26 nov. 03,	141,	I
Juvénal : *Satires*.	—	26 nov. 03.	143,	I
Tacite : *Histoires*.	—	26 nov. 03,	140,	I

Auteurs anglais.

Chaucer : *The Marchantes Tale*. .	*W. Thomas*.	7 janv. 04,	419,	I
Spenser : *A View of the Present State of Ireland*.	—	7 janv. 04,	420,	I
Shakspeare : *King Lear*.	—	7 janv. 04,	420,	I
Dekker : *The Shoemakers' Holiday*. .	—	7 janv. 04,	421,	I
Milton : *Prose Writings*.	—	7 janv. 04,	422,	I
Swift : *The Battle of the Books*. . .	—	7 janv. 04,	423,	I
Gray : *Poems*.	—	7 janv. 04,	424,	I
Byron : *Don Juan*.	—	7 janv. 04,	424,	I
Dickens : *The Pickwick Papers*. . .	—	7 janv. 04,	425,	I
Poe : *Poems*.	—	7 janv. 04,	426,	I
Merediths : *The Egoist*.	—	7 janv. 04,	427,	I
Green : *A short History of the English People*.	—	7 janv. 04,	427,	I

Sujets de devoirs, leçons et compositions. — Soutenances de thèses. — Ouvrages signalés. — Renseignements divers.

Le gérant : E. Fromantin.

POITIERS. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE.

pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours. *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Universités et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des Cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Emile Faguet, Alfred Croiset, Jules Martha, Augustin Gazier, Victor Egger, Charles Seignobos, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. De plus, chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses.

CORRESPONDANCE

M. G... F... à P... — Nous envoyons séparément les numéros qu'on nous demande, même aux personnes qui ne sont pas abonnées à la *Revue*, à la condition toutefois que cela ne dépare pas les quelques rares collections complètes qui nous restent des premières années.

TARIF DES CORRECTIONS DE COPIE

Agrégation. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

Licence et certificat d'aptitude. — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . . . 3 fr.

Chaque copie adressée à la Rédaction doit être accompagnée d'un mandat-poste et de la bande du dernier numéro paru, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université, dont quelques-uns même sont membres des jurys d'examens. Les sujets peuvent être pris ailleurs que dans la Revue, mais doivent, en ce cas, être joints in extenso *à la copie.*